

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR M. CH. DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, ARCHIVISTE

SEINE-INFÉRIEURE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES – SÉRIE G (N^{os} 7371-8514)

TOME SIXIÈME



ROUEN

IMPRIMERIE JULIEN LECERF

—
1896

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEUR

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SERIE G.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-LA-RONDE DE ROUEN.

G. 7371. (Registre.) – In-folio, comprenant 57 feuillets, papier.

1698-1742. – « Mémoire instructif de toutes les pièces et écritures du Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde. » – Ce mémoire n'est autre chose qu'un inventaire, assez détaillé, des archives de cette paroisse, fait par M. Huey, Trésorier, qui le présenta, à l'issue de la messe paroissiale, lors de la reddition de ses comptes. Il y a des additions jusqu'en 1742. – Table en tête du registre.

G. 7372. (Plaquette.) – In-quarto ; 2 imprimés, l'un de 95 pages, l'autre de 19 pages.

1741-1745. – « Recueil des pièces et titres concernant l'Etat relatif du Trésor de la Ronde avec le Chapitre fondé en la mesme Eglise. » A Rouen, chez Pierre Dumesnil, imprimeur libraire, rue de la Poterne, MDCCXLI : « Réformation et règlement de l'état de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde de Roüen, faite sous l'Autorité de Louis IX, Roy de France, seigneur et patron de la dite église, par Messire Odo Rigault, archevesque de Rouen, l'an 1255, au mois de mars. – Exploit des vicaires perpétuels, du 7 novembre 1737. – Délibérations de la Fabrique, des 3 et 9 novembre 1737. – Arrest du Parlement de Rouen, rendu le 23 juillet 1739, qui déboute les vicaires perpétuels du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen de leur prétention d'être habituez nez et préférables en la paroisse du même nom ; et les condamne aux dépens, tant envers les Trésoriers, qu'envers le vicaire de la dite paroisse. – Copie de l'exploit, du 13 juin 1739, donné par le Chapitre à M. le curé par devant M. l'official, pour que deffenses soient faites à M. le Doyen curé, de se faire suppléer par son vicaire dans les offices mixtes, etc. – Ordonnance de Monseigneur l'Archevesque de Rouen, du 7 avril 1741, qui règle les heures auxquelles se doit célébrer l'office collégial et paroissial de Notre-Dame-de-la-Ronde. » – A la suite, ajouté : « Moyens employés par les sieurs Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour être maintenus dans le droit et possession de faire inhumer dans le choeur de la dite église telles personnes qu'ils jugeront à propos, nonobstant l'opposition des sieurs Doyen et Chapitre d'icelle église, de laquelle ils ont été déboutés par la sentence qui suit, » 1745.

G. 7373. (Registre.) – In-folio, comprenant 1378 feuillets, papier.

1544-1579. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Noire-Dame-de-la-Rondo de Rouen. Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. – Trésoriers : Jacques Daubellemare, en compagnie de Michel Benye et de Jacques Le Seigneur, 1541 ; – Benye,

en compagnie de noble homme Guillaume de Confollant et de Jacques Le Seigneur, 1542 ; – Le Seigneur, en compagnie de Le Confollant, qualifié archer de la garde du Roi, et de Nicolas Pouchet, 1543 ; – Le Confollant, en compagnie de Pouchet et de Claude Le Forestier, 1544 ; – Pouchet, en compagnie de Le Forestier et de Pierre Dumoucel, 1545. – Le Forestier, en compagnie de Dumoucel et de Jehan Fillastre, 1546 ; – Dumoucel, en compagnie de Fillastre et de maître Pierre Le Vasseur, greffier de l'Hotel-de-Ville, 1547 ; – Fillastre, en compagnie de Pierre Le Vasseur, 1548 ; – Le Vasseur, avocat au Parlement, greffier de l'Hôtel-Commun, en compagnie de Cardin De la Mare et de Noël Colombel, 1549 : – De la Mare, en compagnie de Colombel et de Vincent Du Quesnay, 1550 ; – Colombel, en compagnie de Du Quesnay et de Macé Cuyllier, 1551 ; – Du Quesnay, en compagnie de Cuyllier et de maître Charles De la Fontaine, 1552 ; – Cuyllier, en compagnie, de De la Fontaine et de De Bauquemare, 1553 ; – De la Fontaine, en compagnie de De Bauquemare et de Bernard Lambert, 1554 ; – De Bauquemare, en compagnie de Lambert et de Jehan Le Cherpentier, 1555 ; – Lambert, en compagnie de Le Cherpentier et de Robert Noël, 1556 ; – Le Cherpentier, en compagnie de Noël, 1557 ; – Noël, en compagnie de Catherine Benoit, veuve de Jacques Voysin, 1558 ; – la dite veuve, en compagnie de Nicolas Picquet et de noble homme Jehan Dumoucel, sieur de la Bruyère, 1559 ; – Picquet, en compagnie de Dumoucel et de Guillaume Fillastre, 1560 ; – Dumoucel, sieur de Graimbouville et de la Bruyère, en compagnie de Fillastre et de Jacques Le Seigneur, 1501 ; – Fillastre, en compagnie de Le Seigneur et d'honorable homme Berthélemy Hallé, 1562 ; – Le Seigneur, en compagnie de Hallé et de Mathieu Le Poullietier, 1563 ; – Hallé, en compagnie de Le Poullietier et de Michel Fauveau, 1504 ; – Le Poullietier, en compagnie de noble homme maître, Pierre de Croismare, sieur de Limésy, et de Fauveau, 1565 ; – Fauveau, en compagnie de De Croismare et de Robert Seney, 1566 ; – De Croismare, en compagnie de Seney et de Thierry Dupont, 1567 ; – Seney, en compagnie de Dupont et de maître Guillaume De la Fontaine, 1568 ; – Dupont, en compagnie de De la Fontaine, et de Jehan De Houppeville, 1569 ; – De la Fontaine, en compagnie de De Houppeville et de Jacques Hébert, 1570 : – De Houppeville, en compagnie, de Hébert et de Guillaume Rachine, 1571 ; – Hébert, en compagnie de Machine et de Robert Du Quesnay, 1572 ; – Rachine, en compagnie de Du Quesnay et de Jacques Lermyte, sieur de la Prée, 1573 ; – Du Quesnay, en compagnie de Lermyte et de Jehan Gosselin, sieur de la Vacherie, 1574 ; – Lermyte, écuyer, sieur de la Prée, avocat au Parlement et procureur syndic de la Ville, en compagnie de Gosselin, écuyer, sieur de la Vacherie, greffier en la dite Ville, et de Guillaume Fillastre le jeune, 1575 : – Gosselin, procureur syndic des Etats de Normandie, greffier de la Ville, en compagnie de Fillastre et de Jehan Guenet, contrôleur, 1576 ; – Fillastre le jeune, en compagnie de Guenet, sieur des Vaux-Denis, et de Nicolas Mauduyt, 1577 ; – Guenet, en compagnie de Mauduyt et de Jehan Nepveu, 1578 : – Mauduyt, en compagnie de Nepveu et de Claude Cuyllier, 1579. – 1541, renies foncières et hypothèques, deniers du bassin de l'œuvre et reliques et de celui de la Mère-Dieu ; de la table du vin, le samedi et dimanche de Pâques ; du tronc. – « Reçu, pour la sépulture du greffier de la Ville, 35 sous ; – pour la réception de M^e Andrieu, vicaire perpétuel, et pour un banc à lui baillé, 4 livres 15 sous ; – de Guillemme Bigot, maître de la confrérie de saint Eutrope, de prest fait au Trésor par les frères de la dite charité ou confrérie, 100 livres. » – Dons « pour subvenir à la parpaye des orgues et pour faire, la chapelle des ornements de veloux noir. » Parmi les souscripteurs, MM. les conseillers de l'Hôtel-de-Ville, 22 livres 10 sous : Mathieu Le Roux, 1 noble rose ; Vincent Du Quesnay, horloger, 45 sous. – Mises ordinaires pour la célébration des messes de 6, 7, 8, 9, 10, 11 heures. – « Pour du boulot à mettre au cymetière, le jour du Sacrement, 6 sous 8 deniers. – A maistre Jehan De la Rue, Robert Bequet et Olivier De la Court (*sic*), pour avoir visité la besongne de l'église, comprins ung galon de vin, 63 sous 2 deniers. – A ung poste pour avoir esté à Notre-Dame de Grâce et 3 lyeues par de-là, pour chercher ung cleric, par le commandement de M. le doyen et des paroissiens, 15 sous. – A maître Jehan De la Rue, masson, tant pour luy que pour 7 journées de masson, pour avoir fait fourme pour la voerrière de dessus le portal, 69 sous. – Pour ung papier à mettre les comptes, pour les ans advenir (il s'agit du registre que nous analysons), relié en aictz et fermantz, contenant 12 mains de papier, 25 sous 8 deniers. – Pour le tendeur, lequel a tendu à l'église, à 5 festes, 45 sous. – A 5 manouvriers, lesquelz ont houssé et nettoie l'église, pour la feste de Pasques, 36 sous. » – Mise pour les orgues dont le poids était de 770 livres et de 700 livres d'étain fin. – A Jean Duchesne qui fit le devis des orgues, de leur fût et d'une vitre, 25 livres ; – à Olivier Dabrin-court, et Jehan De la Haye, maçons ; – Jean Quoniam, maçon, qui fit les cartouches ; – à Pierre Cavot et Jacques De la Noe, charpentiers ; – à Thierry Du Bosc, hucher ; » – à maître Jehan Gougeon qui fit les cartouches,

le chapiteau de la colonne et les arbutans ou arpiés, (49 livres 10 sous), et qui vaqua, par 10 mois, à solliciter les huchers et les corriger de leurs fautes, (15 livres 15 sous) ; – à Guillemme Le Boucher, fondeur ; – à Antoine Josseline el Guilbert Coquerel, compositeurs des orgues, 150 livres ; – à Charles Barate, peintre, qui peignit les orgues et images, 217 livres 10 sous, fleurdelisa le pendant de devant les orgues, 5 livres ; – à maîtres Robert Bequet, Jean Gougeon et Jehan Duchesne, pour dire leur opinion de l'ordonnance de 2 anges et un g loureur et 2 autres anges avec 1 ymage de Notre-Dame, 32 sous ; – pour faire les banderolles de 5 anges, 1 aulne et demye de taffetas, à 26 sous l'aulne, 39 sous ; » – fût des orgues fait en la maison de Saint-Vivien. – « A Guillaume Moncuit, organiste, pour une année de ses gages, 35 livres. – A Robert Le Court, vitrier et peintre, pour avoir fait 3 pourtraits pour le fait des bancs, 47 sous. » – 1542, reçu, pour la réception de Martin Caron, vicaire perpétuel, 4 livres. – Sépulture de M. de Saquenville. – Legs d'Alain Bazin, apothicaire. – Mises : « A douze organistes, pour avoir visité et fait jouer les orgues, 10 livres 7 sous 10 deniers. – Pour la parpaie des orgues, 62 livres 10 sous. – Pour une ellaise au pendant des orgues et pour la peinture, pouliots, aneaulx de cuivre et pour la mettre en place, 69 sous. – Pour avoir fait refaire une trompette des orgues, 16 sous. » – Crampons mis à la verrière de saint Julien. – « 5 gallons de vin donnés au clerc quant il dit sa première messe, 25 sous. – Pour avoir écuré l'aigle, la croche, la lampe, l'étoile, tous les chandeliers, 55 sous. – A Mathieu Le Roux, orfèvre, pour avoir fait un calice neuf et 2 chopinettes de vieille argenterie, pour la façon et dorure, 19 livres 16 sous 6 deniers. – Pour un livre en parchemin, euquel est contenu tout ce qu'il faut jouer pour les orgues, tant à la messe que aux vespres, 15 livres. – Pour avoir relié le dit livre, 15 sous. – Pour un tapis à mettre à l'autel Notre-Dame de Pitié, 15 sous. » – 1543, « le dimence de la Passion, jour des Pardons, reçu à la table du vin, la dévotion de ceulx qui se sont faitz administrer, sans leur avoir rien demandé, 5 livres 3 sous 4 deniers. – Pour la sépulture de maître Alain Mazeline, prêtre, 22 sous. – Pour avoir fait racoustrer la pomme el fait jouer le mistère du Saint Esperit le jour de la Pentecouste, 15 sous 6 deniers ; – 24 chapeaux et 32 douzaines de touffeaux le jour du Sacrement, 60 sous ; – herbes à semer aux fêtes solennelles d'été, 13 sous 6 deniers ; – feurre à semer en yver, aux fêtes solennelles, 9 sous ; – bonis, le jour de Blanches Pâques, 8 sous. – Pour 900 de pain à administrer et pour 2 quartes de gros pain en 2 foys, pour cause du jubilé, 20 sous. – Moncuit, organiste. – A maître Antoine Josseline, pour la parpaye des orgues, 45 livres. – Pour un lutrin à mettre le livre des orgues, etc., 21 sous 6 deniers. – Pour une banyère neufve, à Charles Barate, peintre, pour la peinture, le baston et la croisée, 25 livres ; – pour damas rouge cramoisy pour la dite banyère, 23 livres 8 sous 9 deniers. – Pour un bassin de cuivre à cueillir à l'œuvre, en remplacement du bassin d'argent que la Ville avoit pris, 16 sous. » – 1545, sépultures de Martin Le Caron, vicaire perpétuel, 30 sous ; – de Guillaume Du Mayne, chanoine, 45 sous. – Réception, comme vicaires perpétuels, de Jean Le Plastrier, 4 livres 15 sous ; – de Claude Dupuys, 9 livres, 12 sous. – « Pour 1 pingeon blanc et 2 douzaines de moessons pour le jour de la Pentecouste, 9 sous. » – Tapisserie tendue à 4 fêtes ; *poille* tendu le jour du Sacrement. – Achat de 6 calices d'étain, 55 sous ; – pour les bénir, 5 sous. – « A Jehan Gingoys, broudeur, pour orfrès et façon des tuniques de drap d'or, 138 livres 10 sous. » – 1545, réception de Martin Houel, comme vicaire perpétuel ; – de maître Durand Durandi, comme doyen et curé ; – de Pierre Crespin et de Mathieu Le Roux, comme chanoines. – Argenterie vendue pour subvenir au paiement de 500 livres tournois pour reste de l'imposition à cause de la suppression de la Chambre des Comptes. – « Pour 3 douzaines de chapeaulx de roses, à dix sols la douzaine, et 30 douzaines de touffeaux, à 8 deniers la douzaine, le jour du Saint-Sacrement, pour distribuer aux gentz d'église et aux parroissiens, 60 sous. – Pour 900 de pain à administrer et pour 2 quartes de gros pain pour les enfants, attendu la charte qui a esté, ceste année, sans tirer en conséquence, 22 sous 6 deniers. – Pour avoir fait repaindre l'ymage saint Eutroppe, a esté payé au painctre 115 sous tournois, dont l'horloger, maistre de la frarie, a payé 45 soldz. – Pour 300 d'anneaux à mectre aux pendants de l'église, 5 sols. » – 1546, sépulture de Richard Tardif. – Legs fait à l'église par Nicolas Daclainville, « en faveur de estre permis à faire asseoir une tombe en l'église. – Au presbtre qui dit la messe de 5 heures, pour chandelle qu'il lui convient pour dire les messes en temps d'yvce, et pour verges pour la correction des enfans, par an, 20 sous. » – 1547, 2 journées d'un plâtrier, et 2 journées d'un menuisier, 18 sous. – « Pour 6 gallons de vin délivrez à maistre Toussains Le Page, clerc de la dicte église, pour son banequet qu'il a fait, comme maistre de la Sainte Cécile, 24 sous. – Pour fourme à mettre sous les orgues à se asseoir pour cueillir aux relicques, 18 sous. » – 1548, « pour avoir raccoustré les anges de l'église ; – pour faire les trous des voultres pour pendre les anges, livres,

8 sous. – Pour 1 may à mettre en l'église, le 1^{er} dimanche de may, 4 sous. – Pour 2 mayes à mettre au grand autel et pour feuillie, le jour de la Penthecouste, 23 sous 10 deniers. – Pour 8 aunes de corde à pendre le voile du chœur. – Pour ung candélabre à mettre au chœur. – A Pierre Le Febvre, fondeur, 35 livres. – Au serrurier, pour les verges de fer pour pendre le dit candélabre, 4 livres 6 sous. – A un masson, pour avoir fait un trou en la voulte pour passer les dites verges de fer, 2 sous 10 deniers. – A maître Antoine, organiste, pour avoir racoustré les orgues, 10 sous. – Pour avoir fait refaire la croix du haulf de la croche, de cuivre, etc., 15 sous. » – Eglise cotisée pour la subvention demandée par le Roi sur les villes closes ; vente de rentes ; 1,739 livres payées par l'église à la Ville. – 1549, « pour 3 lutrins à mettre sur les autelz, 11 sous. – A un libraire, pour avoir racoustré 2 messeaux de l'église, 14 sous. – A un plombier, pour avoir mis en œuvre 181 livres de plomb pour faire les fonts de l'église et 33 livres pour plomber le benestier de l'entrée de l'église, 8 livres 3 sous. – Pour la feuillée du jour de la Penthecouste et pour 3 mayes qui ont esté mys au grand autel durant le moys de may, 22 sous. – Pour avoir mis le ciel en ordre pour servir à couvrir la sainte hostie. – Au tendeur, 20 deniers. » – 1550, « pour un tableau contenant la fondation du luminaire de Noël, à ung escripvain et à un menuisier, 30 sous. » – Bouleau mis en l'église le jour de la Pentecôte. – 1550, sépulture du curé Durand Burundi, 5 livres, – Pour la réception, le 4 mai, de Monsieur maître Jacques Chaperon, oyen curé, 19 livres 12 sous. – Vol d'un calice d'argent par un surnommé Le Prince. – Achat de calices d'étain à 13 sous pièce. – Bénitier auprès de l'autel Saint Sébastien. – Ange devant Saint Sébastien. – « Prosnel de dessous le crucifix, fait par Pierre Berrier, hucher, 40 sous. » – 1552, réception, comme chanoine, du fils de M. de Brèvedent. – Sépulture de M. de Bouquelon, chanoine ; – des 2 enfants de Berthélemy Hallé. – Gages de l'organiste, 35 livres. – Pour le tableau des pauvres, 3 sous 4 deniers. – 1553, sépulture de Jacques Barate, peintre, 22 sous. – Dons gratuits de plusieurs paroissiens pour achat de linge, 10 livres, 10 sous. – « Pour un lin (*sic*) de fer à tenir la croce de cuyvre sur le maître autel, 7 sous. » – 1554, sépulture d'Auger Le Danois, 30 sous. – « Reçu, le jour de la Penthecouste, qui estoit le jour des Pardons du jubilé, à la table du vin, 67 sous. – Vente de quelque fil qui avoit esté cueilli par la paroisse. » – A Antoine Josseline, pour entretenir les orgues, par an, 6 livres. – A Jehan Vauchelle, brodeur, 25 sous. – Prêt à l'Hôtel-de-Ville de 10 écus sol. – 1555, mention du décès de maître Simon Coursière, vicaire du curé ; – du greffier de la Ville. – « Reçu, le 9 juin 1555, pour la réception de M^e Angellot Vergesinnes, doyen, 20 livres. – Reçu, ce 1^{er} jour de mars, qui étoit le jour du grand Pardon du jubilé, à la table du vin, 4 livres 13 sous 6 deniers. – A maître Antoine Josseline, pour un jeu tremblant, 13 livres 10 sous ; – pour entretenir les orgues, 6 livres. – A Jehan Gingoys, chasublier, pour la façon d'un chasuble, 5 livres. » – 1556, instrument de fer pour mettre les chapeaux de fleurs sur les images, 11 sous 4 deniers. – Les 4 anges des 4 autels racoustrés par un hucher. – A Antoine Josselyne, 48 livres ; – à maîtres Jehan Pain et Loys, organistes de Saint-Sauveur, pour avoir visité les orgues, 22 sous 8 deniers. – 1557, sépulture de Toussaint Gouppil, cartier. – 1559, pour la réception de M. le doyen, nommé Gallandius, 20 livres. – Pour une autre réception d'un doyen nommé Angelo Vergilio, 20 livres. – « Ceuilte faite par les paroissiens durant la sepmaine sainte pour avoir du linge pour l'église, 12 livres 4 sous – Reçu, pour 16 livres et demie de cire que pesoient 3 orches portez par MM. de la Ville au convoy de l'inhumation de Jacques Le Seigneur, 4 livres 19 sous. – Paie à ung imaginier, pour avoir racoustré ung juif de la croix de la Ronde, lequel estoit grandement brisé, 17 sous. » – Paiement à Jean Viart, orfèvre, pour 2 calices d'argent, 80 livres 9 sous. – 1560, sépulture de la femme du procureur de la Ville, 50 sous. – Mention du *revestuaire*. – 1561, sépulture de M^{me} de la Bretignière ; – de M. du Fay, conseiller – Dons pour la bénédiction de la grosse cloche par le sire Jacques Le Seigneur, par la femme du procureur de la Ville, par le sire Guillaume Fillastre et par M^{me} de la Bruyère. – « Pour 3 liettrins de bois à mettre sur les autels, 10 sous. » – 1562, « reçu pour le vin, le jour des grandz Pardons, 28 sous. – Argent cueilli par les maisons de la paroisse, le mardi de la semaine peneuse, 10 livres 17 sous. » – Sépulture, dans le chœur, de maître Jean Heudequin, vicaire perpétuel. – Paiement à Olivier Deshays, organiste. – « A Jacques Haren, vitrier, pour avoir racoustray et refait les vitres de l'église, 15 livres. – Pour des cordes à pendu ; les cloches aprez la ville prinse, 6 livres. – A Robert Cler, menuisier, pour avoir racoustré les bantz de autour de la dite église,... fait une chaire neufve à faire le prosne, ung couverteur aux fontz. des huissetz et remboisé le lieu où est mis le *Corpus Domini*, 15 livres et 7 livres 7 sous. – Pour pierre à dresser les authieulx, 6 livres. – A 3 massons, Jehan Barbault, Guillaume Bremet et Richart le Heucher, pour avoir fait les authieulx, pavé la plus grande partie de l'église et fait les fontz neufs et racoustré le grand bénesquier et contre – authieulx, 27 livres. »

– Poursuites au Parlement au sujet de l'argenterie baillée aux huguenots. – 1503, sépulture de maître Nicole Dantan, greffier de la Ville. – « Pour un chasuble de l'église racheté à des soldartz, 30 sous. » – Façon d'une nouvelle bannière, d'un porte-Dieu, de tuniques et de chapes (Catherine, veuve de Noël Gibert, chasublière). – Contre-autel, de satin de Bruges, pourfilé d'argent. – 4 calices d'étain à 15 sous pièce. – Petite cloche refaite par Buret, fondeur. Compte signé par l'archidiacre, « qui enjoint aux Thésoriers d'acheter une custode pour porter le *Corpus Domini* aux malades. » – 1564, « à Chrisotphe Bellenger, imaginier, demeurant à Saint-Pierre-de-Manneville, pour parpaie du crucifix de l'église et des 2 ymages étant aux côtés, 38 livres 4 sous ; – à Georges Le Pilleur, peintre, demeurant à Rouen, pour avoir peint et doré le dit crucifix et les images, 85 livres. – A Nicolas Jolys, masson, demeurant à Saint-Eloy, pour avoir abaissé la boise portant le dit crucifix. » – Paiements à Loys Le Conte, serrurier ; – à Nicolas Le Dittu, facteur d'orgues ; – à Denis Le Pellé, brodeur ; – à Guillaume Ancel, orfèvre. – Cloche pillée lors du sac de la ville, rapportée de Darnétal. – Ornaments de l'église Notre-Dame-de-la-Ronde, réclamés à l'église Saint-Godard. – Détail de frais de procédures. – 1565, reçu de Geuffin le Prevost, fondeur, pour vente de 362 livres de cuivre, à 14 livres le cent, 50 livres 12 sous 6 deniers ; – du Trésorier de Saint-Pierre-l'Honoré, pour prêt de la chaire à prêcher. – « Payé à l'homme de M. de Tourville, cappitaine au château, et au portier de la porte Beauvoisinc, pour avoir de eulx retiré une des cloches estant alors pendante à la dite porte..., 20 sous. – Réparation du banc où l'on souloit mettre les livres. – Piscine de l'autel Saint Eutrope refaite. – Lampe de cuivre à mettre au chœur devant l'image Notre-Dame, 55 sous. – Grand lectrin pour chanter le divin service dans le chœur, payé à Raoulin Gaillard, hueher, 13 livres 10 sous. – A Monsieur nostre maistre le Harenger, pour 2 sermons par luy faicts en la dicte église, le jour de la Chandeleur et le lendemain, 24 sous. » – 1560, « receu, le dimanche 8 de septembre, le jour des Pardons, pour le vin receu à la table, des personnes qui se sont faitz administrer, 10 sous 8 deniers. » – Souscription pour la réparation des orgues dont était chargé Nicolas Victrus (ou Vitris), organiste. – 1568, inhumation de maître Nicole Beton, chanoine. – Réception de Jean Duhamel, nommé chanoine à sa place ; – de Laurens Regnault, nommé au vicariat vacant par le décès d'André Auber. – Arrêté qu'une quête serait faite aux fêtes de Pâques, Pentecote, Toussaint et Noël pour l'entretien des gages de l'organiste. – 1569, inhumation de Pierre Crespin, chanoine. – Bénédiction de calices d'étain. – 1570, réception des chanoines Jean Chedeville et Pierre Harel ; – du vicaire perpétuel Etienne Le Cousteur. – 1571, « deniers provenantz de la table du jubilé, fait le dimanche 2 septembre et le samedi et dimanche de Pâques, 6 livres 17 sous. – « A Jehan Bazin, menuisier, pour avoir fait 2 encastillemens de bois pour l'autel Saint Sébastien, 10 sous. – A Guillaume, Le Mercier, chasublier, pour un contre-autel de trippe de velours pers et jaune pour le maître-autel, 9 livres. » – 1572, sépulture de la femme de *Yolorger*, 56 sous. – A Jehan Bréant, clerc de l'église, pour avoir joué des orgues, 100 sous. – « A Robert Cler, hucher, pour 1 petite table pour aruner les petits enfans que on baptise, 37 sous 6 deniers. » – 1573, sépulture de Pierre Audoire, charpentier ; – de M^{me} d'Allouville. – « Reçu de la fille de M. Hallé, quant elle fut commère de la petite clochette, 20 sous ; – du fils de M. Le Seigneur, quant il tint la dite petite cloche, 4 aulnes de toile de lin. » – Jehan Benoist, prêtre, clerc de la paroisse et organiste. – Réparation de la grande chaire, qui était rompue. – Paiements à Jouisse, vitrier, – à Thomas Robillart, maçon ; – à Buret, fondeur. – 1572, sépulture de Jean Dannequin, prêtre. – 1575, inhumation de l'enfant de Michel Loys, cartier. – Réception à l'office de vicaire perpétuel, de Jehan Benoist, clerc niatriculier. – Relus fait par M. Harel de payer ce qu'il devait pour sa réception à un canonicat. – Benoist continue d'être organiste, bien que vicaire perpétuel. – 1576, inhumation de Richard Auger. – « A maître Quentin, ouvrier d'instruments, pour réparation à la soutrappe des orgues, 8 sous. » – 1577, inhumation de la femme de Jessé Benoist, picqueur de loudiers. – 1578, promotion de Guillaume Le Febvre, à un canonicat, 10 livres. – Inhumation de l'horloger ; – du frère d'un presseur de bonnets ; – de la femme de Jehan Guriné, cartier. – « A Michel Le Dutre, libraire, pour avoir raccoutré 3 messels, etc., 4 livres, 10 sous. » – 1579, inhumation de Le Page, orfèvre. – Réception de Laurent Levesque, comme vicaire perpétuel. – A Jacques et Laurent De la Croix, maîtres maçons, pour visite d'une *bétoire*. – Dans tous les comptes, on inscrit une somme de 70 sous pour le dîner des comptes le mardi de Pâques. – Comptes approuvés par Bigues, grand archidiacre de Rouen, 1563, 1564, 1565, 1575, 1576, 1577 ; par les vicaires du grand archidiacre : Potier, 1541, 1542, 1544, 1547, 1548, 1549 ; Guérard, 1552, 1556, 1562, 1569 ; Stappard, 1557 ; Godeheult, 1559 ; Vaast Bouic, 1571-1574.

1580-1618. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – Trésoriers : Jean Nepveu, en compagnie de Claude Le Cuillyer et de Laurent Toustoin, 1580 ; – Claude Le Cuillyer, en compagnie d'honorable homme Toustain et de noble homme Jacques de Bretignières, avocat en la Cour, 1580 ; – Toustain, en compagnie de de Bretignères et de Claude Le Roux, 1582 ; – de Bretignères, en compagnie de Le Roux et de Philippe Cavelier, 1583 ; – Le Roux, en compagnie de Cavelier et de Nicolas Le Cuillyer, 1584 ; – Cavelier, en compagnie de Le Cuillyer et de Jehan Le Cauchoy, 1585 ; – Le Cuillyer, en compagnie de Le Cauchoy et d'Arnoult Gosselin, greffier en l'Hôtel-Commun, 1586 ; – Le Cauchoy, en compagnie de Gosselin et de Pierre Auber, 1587 ; – Gosselin, contrôleur général du taillon en Normandie et greffier de la Ville, en compagnie d'Auber et de Michel Carie. 1588 ; – Auber, en compagnie de Carie et de Jacques Carrey, 1589 ; – Carie, en compagnie de Carrey et de Pierre De Houdemare, 1590 ; – Carrey, en compagnie de De Houdemare et de Jacques Harel, 1591 ; – De Houdemare, en compagnie de Harel et de Jehan Du Boc, 1591 ; – Harel, en compagnie de Du Boc et de noble homme Jehan Hallé, sieur de la Haulle, Trésorier général des finances de Rouen, 1592 ; – Du Boc, en compagnie de Hallé et de Jehan Goullart, capitaine, 1593 ; – Hallé, en compagnie de Goullart et de Jehan Collombel, 1594 ; – Goullart, en compagnie de François Fillastre, sieur du Tronquay, secrétaire du Roi, et de Guillaume Du Buc, marchand drapier, 1596 ; – Fillastre, en compagnie de Du Buc et de Marin Graindor le jeune, 1597 ; – Du Buc, en compagnie de Graindor et de Jehan Duval, 1598 ; – Graindor, en compagnie de Duval et de Joachim Tourny, 1599 ; – Duval, en compagnie de Tourny et de Jérémie Deshommets, 1600 ; – Tourny, en compagnie de Deshommets et de Pierre Marmouze, 1601 ; – Deshommets, en compagnie de Marmouze et de Simon Poullain, 1602 ; – Marmouze, en compagnie de Simon Poullain et de Jehan Crétien, 1603 ; – Poullain, en compagnie de Crétien et de Jehan Cavelier, 1604 ; – Crétien, en compagnie de Cavelier et de Jehan Carrey, 1605 ; – Cavelier, en compagnie de Carrey et de Pierre Osmont, 1606 ; – Carrey, en compagnie d'Osmont et de Nicolas Le Court, 1607 ; – Osmont, en compagnie de Le Court et de Guillaume Morant, 1608 ; – Le Court, en compagnie de Morant et de Pierre Fumyerre, 1609 ; – Fumyerre, en compagnie de Jehan De Cahagnes et de noble homme Etienne Bigot, sieur de la Turgère, conseiller du Roi en la Cour des Aides, 1610 ; – De Cahagnes, en compagnie de Bigot et de noble homme maître Daniel De la Place, sieur de Fumechon, président en la Chambre des Comptes, 1612 ; – Bigot, en compagnie de De la Place et de Jehan Donnest, maître des ouvrages de la Ville de Rouen, 1613 ; – De la Place, en compagnie de Donnest et de noble homme Jacques Daclainville, échevin de Rouen, 1614 ; – Donnest, en compagnie de Daclainville, décédé avant la reddition du compte, et d'Arthur Godart, sieur du Becquet, avocat au Parlement, 1615 ; – Catherine Boullais, veuve de Daclainville, en compagnie de Godart et de Daniel Chefderue, 1616 ; – Chefderue, en compagnie de Godart et de noble homme Claude Petit, ci-devant receveur de l'Hôtel-Commun, 1617. – 1580, inhumation de la veuve de Jehan De Houppesville ; – de Thierry Dupont ; – de la veuve Le Page, orfèvre. – « Pour avoir fait vider plusieurs ordures de l'aistre du costé du Petit-Dieu, 30 sous. – A Aultin, orfèvre, pour avoir refait la croix, etc., 13 livres. – Pour 200 de grosse ardoesse de Bretagne, 24 sous. » – Maître Mathurin, maître maçon. – 1581, réception de maître Etienne le Paincteur, comme doyen, 20 livres. – « Pour avoir baillé une bière pour inhumer les corps en la dite église, 30 sous. – A plusieurs hommes qui ont houssé et nettoyé par hault et par tout la dite église, 69 sous 6 deniers. » – 1582, « au paincteur pour avoir paint la bannière, 6 écus valant 18 livres. – Au mois de mai, 7 paquets de feuille et 2 mays de hêtre, 28 sous. – A Jehan Le Blond, pour avoir refait les orgues, 35 sous. – A Thomas Brière, maçon, sur et tant moins du marché par luy fait de la croix et closture de mur du symelière, 48 livres. » – 1583, « à Jehan Benoist, pour ses gages d'avoir sonné des orgues aux festes accoustumez, 20 livres. – A Jehan Richer, clerc de la paroisse, pour payer les salvez dietz en la dicte église, les jours de dimenche et lundy, 12 livres 7 sous 6 deniers. – A Nicolas Varin, carleur, pour sa peine d'avoir prins garde à la tapisserie, le-jour et feste de Pasques, 20 sous. – Au sergent des paouvres, pour son salaire d'avoir vacqué, aux bonnes festes, à la dicte église, afin de faire retirer les paouvres de dedens icelle église, 20 sols. – Le 20 mai, pour 2 moys de hestre, 4 picquets de feilies et des moineaulx et herbes à semer pour le jour de la Pentecouste, 35 solz. » – A Brière, maçon à Vernon, 42 livres, 9 livres, 12 livres, 9 livres, 9 livres, etc., pour la croix, pierre du muret et 4 images à la croix. – 1584, inhumation de Jehan Loys, cartier ; – du sieur de Brelignières. – Réception de Robert Motet, chanoine. – « A un

menuisier, pour avoir raccoûlré la bière de réalise, 15 sous. » – Paie-ments à Denis Le Pellé, chasublier. – 1585, « de Mons^f Gosselin, greffier de la Ville, pour le banc où se siet de présent madame sa feme, que feu Fermeluys tenoit, 6 livres. – Pour 2 moys de hestre, 14 paqués de feullye et des mognyaulx et erbes à semer pour le jour de la Pentecouste, 35 sous. » – 1586, « pour avoir fait raccoustrer le benestier qui estoiet dépiché, 3 sous. » – 1587, « reçu de M. d'Allouville, avocat ; à la Court, la somme de 20 escus d'or sol, de son offre faicte en la dite Court, pour avoir esté deschargé par arrest de la charge de Trésorier. » – Sépulture de la femme de M. de Maromme ; – de la femme Berthélemy Hallé, sieur de la Haulle. – Legs de Berthélemy Halle, 60 livres. – « A l'advocal, lequel a plédé contre mons^f d'Allouville, et au procureur, (dont le dit d'Allouville a esté deschargé, par arrest de la Court, de la charge de Trésorier, pour avoir à icelluy advocat et procureur fait distribuer 3 bouteilles de vin, 35 sous. » – Façon d'un drap de corps et d'une étole de velours ; sur le drap Richart Hébert, brodeur et chasublier, posa 4 images d'or tic Chypre et, sur l'éfole, 2 fleurs de lis et une croix ; il reçut pour fourniture et façon, 33 livres 15 sous. – 1588, « 40 écus sol valant six-vingts livres, donnez par noble hommes Jacques Daclainville, pour être exempt de la charge de Trésorier. – Reçu, le jour de, la Pentecôte, jour du jubilé, pour le vin de la taille, 33 sous 11 deniers. – Pour le vin du samedi et dimanche de Pâques, cueilli à la table 6 livres 14 sous 8 deniers. – Le 1^{er} jour de novembre 1588, jour du jubilé, reçu à la table 39 sous 9 deniers. – Pour la cueulte du jour de la Purification, jour des Pardons de la paroisse, 116 sous, 6 deniers. » – Pour la réception de M. le doyen Harel, 20 livres. – Inhumation de la mère du capitaine Jouenne ; – de M. Lermyte, procureur de la Ville. – Mises pour les orgues : « A Nicolas Barbier, maître compositeur d'orgues, pour avoir raccoûtré celles de la paroisse, avoir fait de nouveau un jeu de saqueboutle, 450 livres ; – à maîtres Jehan Titelouzc et Corneille, organistes de Notre-Dame et de Saint-Michel, pour avoir visité les orgues avec MM. Le Fèvre, Léonart de Clèves, et Quentin Higer, 8 livres 7 sous. – A Jérémie Le Pilleur, peintre, pour avoir repaint, redoré et retaillé la couronne de l'image saint Louis, 31 livres, 10 sous ; – à Jehan de Rouen, imaginier, pour avoir retaillé le dit image, 30 sous. – A des hous-seurs de Notre-Dame, pour avoir housse l'église par plusieurs jours, lorsque l'oratoire a esté à la dite église, 110 sous. » – 1589, pour la réception de maître Pierre Torquetil, vicaire perpétuel, nommé à la place de Laurent Levesque, 100 sous. – « Le jour de la Penthecouste, pour 2 moys de haistres, moissons, feuil-lye et herbes à semer, 43 sous 6 deniers. – A Guil-lebert Duquesne, vitrier, pour avoir raccoustré les vitres de l'église, 10 livres 10 sous 6 deniers. » – 1590, paiements à Charles Albitle, maçon, pour ouvrages au portait de l'église ; – à Richard Le Pelle, brodeur ; – à Nicolas Barbier, compositeur d'orgues ; – à Louis Petit, peintre, demeurant à la rue aux Juifs, pour avoir peint 2 anges élan ! aux orgues ; – à Nicolas Lestibou-dois, menuisier, pour avoir fait une représentation de bois de chêne pour mettre les cierges des inhumations, et avoir racoustré les aisles et trompes des anges estans aux orgues, mesmes une petite bière pour porter les enfans décédez, 15 livres ; – à Nicolas Burel, fondeur à Saint-Vivien ; – à Guillaume Le Vieil, peintre, demeurant à Saint-Martin-sur-Renelle, pour avoir peint. le pendant de fleur de lis (à mettre sur les orgues) et fait une Annonciation au parmi, pour avoir peint les 2 contre-autels aux 2 autels de devant le cruchefiz. » – 1591, à maître Fernande du Hay, peintre, 60 livres. – 1592, 38 sépultures. – Sépulture de M. Page, décédé chez Raphaël du Relit-Val, libraire. – 1593, 8 sépultures. – Sépulture de M. de Petit-Pont. – Réception de maître Laurent. – 1594, 9 sépultures. – Sépulture du petit-fils de M. De la Marc, gendre du procureur de, la Ville. – Reçu de la femme Thomas Mallarl, libraire, pour 2 bancs, 5 livres. – 1595, 15 sépultures. – Sepulture du capitaine Jouenne ; – de M. Le Seigneur, maître des ouvrages. – 1596, sépulture d'un gentilhomme du Roi ; – de l'écuyer de M^{me} la connétable ; – de Thomas Mallard. – Recette de 20 écus, en pièces de 20 sous, jetés dans la cave du Trésorier à la suite d'un moratoire contre les malfaiteurs qui avaient volé dans le sacraire de l'église une custode d'argent. – Réception de Jean Hotot, vicaire perpétuel. – A Louis Guillebert, menuisier, pour avoir fait la clôtüre du chœur devant le crucifix et 3 clôtures à la chapelle Saint Eulope, 330 livres ; – à Thomas Driancourt, orfèvre, pour la façon et dorure d'une custode, 36 livres. – 1597, refaçon du porte-Dieu, 6 livres. – « A ung libraire, pour avoir recouvert et refaict les livres de l'église, 10 livres 10 sous. – Pour avoir nettoyé l'aistre et réunir et mettre les ornemens dedens la galerie, 15 sous. – Pour 2 processionnaires, 25 sous. – Pour avoir refaict la chapelle de boys, laquelle sert, au jour de Noël jusques à la Chondelleur, au maistre autel, 15 sous. – Pour 2 livres de cordes à mettre au rideau qui sert au temps de karesme, 8 sous. – Le seigneur Guy Damiens, déchargé de la fonction de Trésorier, attendu que sa femme en avoit porté les frais, ayant été Trôsorière. » – Damiens donne 30 écus. – 1599, « le comptable Graindor

n'ayant fait tendre en la dicte église que des ciels et tapis en façon de fruits, et non à personnages, dans le chœur et devant le crucifix, fait faire à ses dépens, pour demeurer au Trésor, un bas d'autel de damas figuré à fleurons d'or. » On le tient pour exempté de la lente générale. Il offre, de plus, une étole et 12 écus. – Reçu d'un apprenti boulanger, 2 sous 6 deniers, « et ce suivant les vieilles ordonnances du métier, par lesquelles chaque maître doit 2 sous 6 deniers au Trésor de la paroisse sur laquelle il a prins son mestier. » En marge : « Bon, et sera suivy ce mesme règlement pour les autres aprentifs. » – Réception de Robert De la Gastine, comme chanoine ; – de maître Mathieu Marabout et Guillaume Bouvet, comme vicaires perpétuels. – « M. le doyen est prié admonester les sieurs du collège d'assister aux messes parroissiales durant les dimanches et festes, pour éviter à procès que la compagnie ne désire, à faute de quoy l'on se pourvoira par requeste vers la court, et ce par le Trésorier Leqneu. » – Sépulture d'un nommé Regnault, lapidaire ; – de M. delà Vacherie. – M. le Blond, doyen et curé. – « Pour le pain de cône qu'il a convenu avoir pour faire la cène en la dicte église, que pour le distribuer aux communians, payé pour ung boysseau, 51 sous. – Pour avoir escuré la dinanderie de l'esgliso pour le jour de Pasques, 25 sous » – Paiements à Jehan Boudet et Hardy, menuisiers ; – à Claude Aulin et Mathias Poullain, orfèvres ; – à Richard Le Pelle, brodeur. – Achat de linge : toile de chanvre, à 17 sous 6 deniers l'aune ; toile de lin blanche, à 22 sous l'aune. – Mention de *l'Ecce Homo* du cimetièr. – « A Michel Lourdel, sculpteur, pour avoir fait une contretable ou haut d'autel, où sont représentés et figurés en bosse ronde les hisloyres de la Nativité, Annonciation, Trespassemel et Assomption de la Vierge, suivant le marché fait avec lui, le 25 juin dernier, 360 livres ; plus, 18 livres ; plus, 55 sous ; – à Roulland Scheult, menuisier à Rouen, pour les carolles devant le grand autel avec les 2 colonnes et les 2 anges, pour 2 lutrins attachés aux dites carolles et colonnes pour dire les épîtres et évangiles, 174 livres, 50 sous etc ; – à Rogerin De la Mare, serrurier, 3 livres 3 sous ; – à Séjourné, masson, pour avoir fourni la pierre, aux bases des dites colonnes, 8 livres. – A Cardin Rouillard, pour avoir fait 2 armoiries pour servir à l'Entrée de monsieur de Rouen, faicle le dimanche, 23 de may 1599, 30 sous. » – 1600, paiement à Pierre Dauvergne, menuisier. – « A Etienne Pinchon pour avoir refaict la vitre enfondrée par les voleurs, 3 livres. » – 1601, mention de la sépulture de la femme de M. Morant, enterrée à Saint-Jean ; – de madame de Limésy enterrée au prieuré du Bourg-Achard. – 1602, 21 sépultures. – Sépulture de noble homme Nicolas Gosselin, sieur de la Vacherie. – On achète au Bureau des Pauvres Valides des ornements d'église qui avaient appartenu à un prêtre anglais, de présent à l'aumône, du Bureau, 15 livres. – 1603, sépulture de Jehan Petit, prêtre, apporté de Saint-Arnaud. – « Payé à Laurent Scheult, menuisier, pour avoir fait la chaire à faire le prosne et 2 sièges dans le chœur ; – à Vincent Fontaine, serrurier, pour avoir fait plusieurs cou-pelets afin d'attacher la dite chaire, etc., 4 livres 10 sous 6 deniers ; – à Nicolas Le Barbier, facteur d'orgues, 81 livres. – 1601, inhumation de la femme de Pierre Brémontier, imaginicr, 30 sous. – Paiements à M. Lourdel, maître sculpteur, a pour parpaie de la table, dorure et peinture de la table d'autel, 213 livres ; – à Guillaume Vion, père et fils, et Jehan Canu, maîtres maçons, pour avoir remué le grand autel, 22 livres ; – à Laurent Scheult, maître menuisier, pour une base à la table d'autel, un petit plancher au derrière de la dite table, avec une échelle pour monter au tabernacle posé sur le haut de la dite table ; – à Rogerin De la Mare, serrurier, pour la ferrure qu'il a convenu à la dite table et pour 2 verges de fer afin de ranger les rideaux de clamas contre les grandes colonnes, 15 livres. » – Autres paiements à Pierre Le Marchand, Orfèvre ; – à Henri Cavelier, avocat. – 1605, mention de la sépulture, à saint-Herbland, de noble homme maître Guillaume Bigot. – Pour 2 missels neufs servant à dire les grandes messes, 12 livres. – A un libraire, pour avoir recouvert et relié 5 processionnaires, 20 sous. – 1600, sépulture de M. Gosselin, greffier de la Ville et contrôleur du taillon en Normandie. – 1607, inhumation de la femme de M. la Turgère, conseiller du Roi à la Cour des Aides, portée aux Cordeliers ; – le 24 février, de M. Cavelier, mercier ; – le 11 janvier 1608, de maître Jehan Benoist, l'un des vicaires perpétuels de l'église. – Charles Thibault nommé organiste en remplacement du dit Benoist. – A Pierre Le Marchand, orfèvre, pour la façon d'un encensoir d'argent, 22 livres 10 sous. – « 1^{er} juin 1608, fête de la très sainte Trinité, touchant la distribution des chapeaux de roses et touffeaux, ensemble le port du poesle, les jours et octaves du Saint-Sacrement en la procession, mesmement les 4 grosses torches pendant l'Elévation du Saint-Sacrement les jours des festes solennelles, les Trésoriers ont, d'un commun consentement et avis uniforme, résolu., qu'à l'avenir le Thrésorier comptable, assisté de son fils, ou, par deffaut du fils, de quelque autre honorable paroissien, fera la distribution des chapeaux de roses et touffeaux ; que le poésle sera porté par 4 anciens Thésauriers durant l'Elévation du Saint-Sacrement, aux festes solennelles. » – 1608,

« reçu de M. Desmaynes, pour avoir occupé le cimetière de l'église à la construction de la galerie de sa maison. » – Mises pour un missel neuf, 110 sous ; – pour un psautier, 30 sous. – 1609, paiements à Cosme Sénéchal et à Pierre Le Marchand, orfèvres, 17 livres ; – à Jehan Besoche, pour réparation de toutes les verrières, 106 livres. – 1610, inhumation de Jehan Gribauval, horloger du Gros-Orloge, 30 sous ; – de M^{ef} de la Bretignière. – 1611, décès de la fille de M. de Cville, qui fut portée à Saint-Pierre-l'Honoré. – Paiements à Josse Mantel, organiste ; – à Le Marchand, orfèvre ; – à Pierre Le Poulletier, maître menuisier. – 1612, paiement à Jacques Benard, facteur d'orgues (augmentation d'un jeu de cornet et d'un autre jeu de voix humaine, etc., 235 livres.) – Paiements à François La Chaussée, maçon (*raccoûtra* le chapitre) ; – à Guillaume Varenger, menuisier (13 balustres aux orgues, etc.) 18 livres 5 sous ; – à Raphaël du Petit-Val, pour 2 missels neufs, 12 livres ; – pour 4 *centiers* à mettre à 4 missels, 4 sous ; – à Robert Féron, libraire, pour des manuels, 40 sous. – 1613, le comptable paie 36 livres, pour être déchargé de la tente générale, ainsi qu'il avait été arrêté aux comptes précédents. – Inhumation de la fille de Barthélemy Sphérie ; – de Raphaël du Petit-Val ; – de la femme de Ferrant, libraire. – Paiements à Jehan Thibault, organiste, 54 sous ; – à Georges Daust, maçon ; – à Le Pelé, chasublier. – 1614, « à un imaginier qui a refait les images pour le jour de la visite de M. le coadjuteur, 3 livres. » Compte approuvé par l'archidiacre Behotte, qui ordonne qu'il sera posé un tabernacle au milieu du grand autel. – 1615, paiement à Pierre Le Marchand, orfèvre. – 1616, inhumation de la dame femme de M. du Thuit-Hallé, conseiller au Privé Conseil. – Paiements à Philippe Liégeard, menuisier, pour 1 longue forme ou table pour servir à communier, 102 sols 6 deniers ; – à Richard Le Pelé, brodeur, pour façon 14 livres ; – à Remy Cotton, maître maçon. – 1617, inhumation d'une petite fille de Nicolas Cavelier, mercier : – de Marie Daclainville, femme de noble homme Pierre de Bec-de-lièvre, sieur de Brémare, conseiller au Parlement ; – du neveu du président Jeannin, décédé en la maison de madame du Busc. – Paiements à François Thibault, organiste ; – à Adrien Ouyn, libraire, pour un processionnaire, 40 sous. – Construction d'un oratoire au mois d'août, pour le jubilé des 40 heures ; chantres, musiciens, garde et tente. – « Pour avoir fait nettoier le grand portail, lorsque le Roy arriva en ceste ville, 100 solz. » – Comptes signés par les grands archidiacres : Michel de Mouchy, 1591, 1592, 1593 ; – François Cabart, 1597, 1598, 1599 ; – Adrien Behotte, 1607, 1608, 1609, 1611, 1612, 1615, 1616, 1618 ; – par les vicaires des archidiacres : Perion, 1590 ; – Vion, 1594 ; – Nicolas Buret, 1595 ; – Le Febvre, 1596, 1601, 1602, 1603, 1604 ; – De la Gastine, 1605 ; – Trabouillet, 1606 ; – Dorcemaine, 1612, 1614 ; – par M. Le Roger, commis par l'archevêque pour l'absence de l'archidiacre, 1618.

G. 7375. (Cahier.) – 18 feuillets, papier.

1637-1638. – « Compte de la recette et despence du Trésor et Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendu par Jean Coullon, Trésorier, en la compagnie d'honorables hommes Nicolas Cavelier et Nicolas Le Houé, pour l'année commençant le mardy des festes de Pasques 1637. » – Boutiques et échoppes de l'église, louées à 3 faiseurs de cordons à chapeau, à une gantière, à 2 tailleurs d'habits, au contre de l'église, à une filacière, à une rubanière, à un savetier. Collationné par Pigache, conseiller du Roi.

G. 7376. (Cahier.) – 17 feuillets, papier.

1938-1639. – « Compte do la recette et despence du Trésor et Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendu par Jacques Cavelier, en la compagnie de Thomas Le Houé et David Le Baillif, pour l'année commençant le mardi des festes de Pasques 1638... » – Inhumations de Jean Cavelier, le dernier juin, 3 livres ; – de la fille de Hubert, horloger, le 16 juillet, 30 sous ; – d'un enfant du dit Hubert, 12 sous ; – du doyen de Notre-Dame-de-la-Ronde, le 24 mars 1639, 20 livres. – Compte signé par le même Pigache.

G. 7377. (Registre.) – Grand in-folio, 536 feuillets, papier.

1617-1685. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Trésoriers : Pierre Meslin, en compagnie de Michel Cavelier et de Pierre Du Moustier, 1647 ; – Cavelier, en compagnie de Du Moustier et de Jean Primoy, 1648 ; – Du Moustier, en compagnie de Primoy et de Louis De Pardé, 1649 ; – Primoy, en compagnie de Jacques Planteroze et de César Le Bercher, 1650 ; – Planteroze, en compagnie de Le Bercher et de Jehan Lohy, 1651 ; – Jean

Lohy, en compagnie de Guillaume Fréville et de Gy, 1652 ; – Gy, en compagnie de Claude Le Chevallier, 1653 ; – Louis Le Febvre, en compagnie de Jean Robert, 1654 ; – Jean Robert, en compagnie de M. de Chalon, conseiller du Roi au Parlement, et d'Etienne Locquet, 1655 ; – Locquet, en compagnie du curé et de MM. Charles Guillot et Pierre Potit, 1656 ; – Guillot, en compagnie du curé et de Jean Viret, 1657 ; – Viret, en compagnie du curé et de MM. François Le Grand et Pierre Choppart, 1658 ; – Le Grand, en compagnie du curé et de MM. Choppart et David Le Baillif, 1659 ; – Choppart, en compagnie du curé et de MM. Le Baillif et Nicolas Masselin, 1660 ; – Le Baillif, en compagnie du curé et de MM. Nicolas Meslin et Nicolas Bouetto, 1661 ; – Meslin, en compagnie du curé et de MM. Bouette et Guillaume Carrel, 1662 ; – Bouette, 1663 ; – Carrel, 1664 ; – Jehan Parent, 1665 ; – Nicolas de Balandonne, écuyer, syndic de la Ville, 1666 ; – Louis Le Carpentier, receveur général des présidiaux de Normandie et maître des ouvrages et fortifications de la Ville. 1667 ; – Jean Boict, 1668 ; – Thomas Le Hoy, le jeune, 1669 ; – Nicolas Rochois, 1670 ; – Robert Avisse, 1671 ; – Robert Martin, 1672 ; – Robert Le Hoy, 1673 ; – Jacques De La Rue, 1674 ; – Nicolas Le Planquois, 1675 ; – Jean-Baptiste Godechair, 1676 ; – Eustache Viret, imprimeur du Roi, 1677 ; – Nicolas Pottier, 1678 ; – Pierre Louis, sergent ordinaire de l'Hôtel-Commun, 1679 ; – Nicolas Suard, conseiller-secrétaire du Roi au Parlement, 1680 ; – Jean Des-groisilles, 1681 ; – Jacques Petit, 1682 ; – Pierre Bataille, sieur d'Arbouville, 1683 ; – Jean Renoult, 1684. – 1647, inhumation de l'enfant de Maurry, imprimeur ; – de 2 enfans de Gueudeville, papetier. – Paiements à Philippe Josse, clerc de la paroisse ; – à Pierre Edouart, organiste ; – à Henri Gosset (réparation à la *bathune*) ; – à Pierre Guerpin, menuisier (raccommodage des carolles autour de l'autel du chœur). – Pain bénit distribué aux communiants, les jeudi, samedi et dimanche de Pâques, 3 livres 15 sous. – Pour un *housseux* pour nettoyer l'église, 4 sous ; – pour un grand livre en forme de registre (probablement ce registre de compte), 13 livres 10 sous. – 1648, à la recette, « pour le vin présenté aux communiants, les jeudy, samedy et dimenche de Pasques, 63 livres 10 sous. » – Boutique près de l'église louée 25 livres à la veuve Ferrant, libraire ; – autre échoppe louée 10 livres à Jacques Auber, autre libraire. – 1649, inhumation de la femme d'un bibelotier. – Paiements à Tourny, orfèvre ; – à Maury, avocat. – 1650, inhumation d'un jeune homme, décédé au *Mouton d'Or*. – 1651, inhumation de deux enfans du *Mouton d'Or*, 1 livre 10 sous ; – inhumation du sieur Baudribosc, 6 livres. – Ouverture de la terre pour le sieur Fillastre, ancien conseiller et échevin de la Ville, 20 livres. – Au sieur du Petit-Val, ancien Trésorier, pour achat de livres, 32 livres. Compte approuvé par M. Daguillenguy, grand-archidiacre, vicaire-général et haut-doyen de Saint-Mellon de Pontoise. – 1651, inhumation de la fille de M. Martinet, 2 livres 10 sous ; – de son fils, 1 livre. – Paiements à Jean Le Vieil, vitrier, 55 livres ; – à Vereuil, libraire, pour 3 grands livres de vélin, 60 livres ; – au sieur Hubert, pour avoir peint les ailes du grand autel, 120 livres ; – au sieur du Petit-Val, libraire, pour un missel et deux antiphoniers, 32 livres ; – à Claude de Villiers, facteur d'orgues, 300 livres ; – pour avoir fait peindre les tableaux et écriteau du jubilé, 1 livre. – 1654, inhumation de l'enfant de M. Martinot. – Décès du file de M. du Petit-Val, enterré au prieuré de Saint-Lô. – Gages de Pierre Edouart, organiste, 100 livres par an. – 1655, à un sculpteur, « pour avoir fait un dessin, pour un lieutrain, 30 sous. – Pour le change de l'étain de l'église, 2 livres 16 sous. – Au sieur Pilette, passementier, pour passemens d'or de Milan, etc., 504 livres 16 sous. – Achat de taffetas violet cramoisi, de dentelle d'argent de Boulogne pour le lieutrain et 4 contre-autels. » – 1656, inhumation, le 14 mars 1657, de M. de la Brairie, substitut du procureur du Roi au Parlement, 10 livres. Compte approuvé par R. Le Cornier, grand-archidiacre. – 1657, inhumation de Madame la Présidente de Fumechon, 10 livres. – 1658, inhumation de M. Cavelier, 30 sous. – « Au Père Du Bosc, jacobin, pour l'écriture et note de plusieurs cahiers de vélin, 10 livres ; – au sieur Mouton, parcheminier, pour 28 peaux de veau, 36 livres ; – à Ruaut, libraire, pour reliure d'un grand livre, 20 livres. » – 1659, inhumation de M. René de Guérard, sieur de Belmesnil, 10 livres (16 avril 1659). – Décès de Madame Claude Daniel, veuve de Nicolas de Balandonne, portée à Saint-Michel. – On donne à M. de Chalon, conseiller au Parlement, 2,048 livres, pour une rente de 113 livres 15 sous 6 deniers. – 104 louis d'or, reçus pour 11 livres 10 sous, réduits à 11 livres, prix courant. – « Au Père Du Bosc, jacobin, pour avoir accommodé le grand livre et fourni le vélin, 60 livres. » – A Michel Foullon, vitrier, pour réparation aux verrières, 10 livres ; – à Marin De Gouy, menuisier, pour 2 balustres à deux chapelles, 90 livres ; – à Jean Le Mire, orfèvre, pour une croix d'argent, 486 livres 3 sous ; – à Thomas Le Sauvage, serrurier, 60 livres 3 sous ; – à Jacques De la Ville, libraire, pour avoir ferré les deux grands livres, 8 livres. – « Louis Bedene, marchand, dispensé d'achever le temps de ses

fonctions de comptable, en faisant faire un lieutrain d'airain à mettre les livres, au milieu du chœur, représentant un ange sur pied d'estail de pierre et marbre, où il a fait graver des épitaphes et ses armes, tant sur la dite figure de cuivre que sur le marbre, qui lui a cousté plus de 800 livres. » – 1660, paiements à Le Mire, orfèvre ; – à Pierre Placevault, brodeur. – 1661, luminaire présenté, au lieu de bouquets et d'herbes, les jours et octaves du Saint-Sacrement, 20 livres. – « Pour le pigeon de la Pentecôte ne se prend aucune chose » (1 feuillet manque). – 1662, décès de M. de Médière, enterré à Saint-Martin-sur-Renelle, 12 livres ; – de Mademoiselle Thiault, inhumée à Saint-Vincent, 3 livres. – A Madame du Petit-Val, pour avoir relié 4 missels, 16 livres. – 1663, inhumation de Madame Le Verdier, 100 sous. – Décès de Madame d'Auzebosc, inhumée aux Cordeliers, 40 sous. – Paiements à Clément Le Febvre, organiste ; – à M. Morange, à cause des indulgences obtenues à Rome pour le jour de l'Assomption, 12 livres ; – à Pierre Placevault, chasublier ; – à Marin De Gouy, menuisier, pour la construction de 3 boutiques, 100 livres. – 1664, inhumations d'Antoine Colombel, vicaire de la paroisse ; – de François De la Place, sieur de Brametot, conseiller à la Cour des Aides. – 220 livres données par Jacques Du Moustier, conseiller du Roi au Présidial, pour être déchargé des fonctions de Trésorier. – 1665, paiements à M. Le Febvre, organiste (106 livres) ; – à Jean Le Mire, orfèvre. – 1666, inhumations de M. Le Gendre, 6 livres ; – de Jean Cavelier, 10 livres. – 1667, inhumation de la femme du sieur Cavelier. – Nouvelle sacristie peinte par Jean Le Pileux en couleur de bois à l'huile. – 1668, 700 livres données par Charles Locquet, pour être déchargé des fonctions de Trésorier. – A M. Daulne, prêtre, pour avoir conduit le chant et instruit les enfants de chœur, 30 livres. – Au sieur Allain, pour avoir fait un tableau d'indulgences, 2 livres. – 1669, inhumation de M^{me} Martinot, 6 livres. – 1670, inhumations de M^{me} Le Greffier, 5 livres ; – de M. Du Moustier, conseiller ; a donné 500 livres. – 18 échoppes ou boutiques appartenant à la Fabrique. – Au sieur Le Grain, maître écrivain, pour avoir fait les 2 tableaux qui sont à la sacristie, 4 livres 2 sous. – Pour avoir écuré les chandeliers et l'ange. – 1671, inhumations du fils de M. Gréard, avocat à la Cour ; – de Louis Daulne, vicaire perpétuel du Chapitre ; – d'Anne Le Brument, veuve de M. Du Moustier. – 1672, feuillet des inhumations enlevé. – Paiements à Jean Le Mire, orfèvre ; – à Nicolas Guerpin, menuisier. – 1673, inhumation de M. Hallé, sieur de Fredeville. – A M. Cottard (clerc de la paroisse), pour avoir fait imprimer et parapher les indulgences, 3 livres 15 sous. – 1674, « pour avoir fait formuler le livre des comptes, 13 livres 10 sous. – Pour le disner après la rendition des comptes, ainsy qu'il est accoustumé, 3 livres 15 sous. » – 1675, inhumation de la fille de M. Gréard. – 1675, inhumation de messire Jehan De La Place-Fumechon. – 1678, inhumation de Claude de Cahaignes, vicaire perpétuel du Collège, 10 livres ; – d'Anne Cavelier, 4 livres. – 1679, inhumation de l'enfant d'Hilaire Hubert. – A Nicolas Guerpin, menuisier, pour avoir fait un confessionnal, 35 livres. – 1680, reçu d'Etienne Martinot, pour une année de louage de la maison qu'il tient du Trésor, 36 livres. – Au sieur Buquet, peintre, pour la bannière, 60 livres ; – à Grévin, pour avoir peint et doré la dite bannière, 3 livres. – 1681, inhumation de Guillaume Fillastre, sieur de Pimont, vice-bailli de Caux, le 18 mai. – 1682, inhumation de M. Thiault, sieur des Fourneaux. – 1683, inhumation d'Anne de Cahaignes, veuve de Pierre Renault. – 1684, sépultures des enfants des sieurs Buffier et Guérand ; – de la petite fille de M. Regarde-en-bas. – Emploi de papier timbré à partir du compte de 1078-1074.

G. 7378. (Registre.) – Grand in-folio, 337 feuillets, papier.

1721-1747. – Comptes de la Fabrique de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – Trésoriers : Nicolas-Pierre Bataille, 1721 ; – Jacques-Etienne Perrin, 1722 ; – Jean Vaucquet, 1723 ; – Guillaume Bons, 1724 ; – Pierre De la Size, 1725 ; – Nicolas Dupuis, 1720 ; – Philippe Mulot, procureur du Roi à l'Hôtel-de-Ville, 1727 ; – Jean-Baptiste Louvel, 1728 ; – Charles Drely, 1729 ; – Louis D'Etancourt, 1730 ; – Claude Coignard l'aîné, notaire royal, 1731. – Alex. Bottey, 1732 ; – Honoré Mauré, 1733 ; – Nicolas Ausoult, 1734 ; – Romain Anquelin, 1735 ; – Charles-François Duchemin, 1730 ; – François Guillemard, 1737 ; – Nicolas Joas, 1738 ; – Louis-Etienne Patry, 1739 ; – J.-G. Carpentier, 1740 ; – Michel Benière, 1741 ; – Vincent Mouchard, 1742 ; – Jacques Gouffier, 1743 ; – Jérôme Thorin, 1744 ; – Pierre-Joseph Le Cornu, 1745-1740. – 1721, recette pour les bancs de l'église ; on distingue ceux qui sont vendus de ceux qui sont loués. – 1722, inhumations de M. Tourny, 37 livres ; – de M. Fouet, 40 livres ; – de M^{me} Le Brun, 40 livres, etc. Total du revenu des inhumations, 235 livres. – Au sieur Le Tellier, organiste, pour son année, 90 livres. – Au sieur Le Coeur, menuisier, pour l'orgue, 150 livres. – 1733, à M. Le

Febvre, facteur d'orgues, 250 livres. – 200 livres 7 sols 6 deniers, pour la diminution arrivée, le 22 septembre 1724, sur 21 louis d'or et 2 écus. – 1724, inhumation de Pierre ; Gest, 7 livres. – Diminution d'espèces arrivée, le 1^{er} janvier 1726, sur 1,008 livres 10 sous ; perle, 126 livres. – 1725, inhumation de M. Evrard, curé de Collemare, 13 livres ; – pour une aube qui a servi pour inhumer le dit curé, 10 livres. – A M. Le Febvre, facteur d'orgues, 550 livres (compte remarquablement écrit). – 1726, inhumations de M^{mes} Bons et Fouet. – A M. Le Febvre, facteur d'orgues, 200 livres. – 1727, au sieur Capelle, pour l'épitaphe de M. Pierre Davoult, ancien Trésorier, 20 livres. – « Dépenses extraordinaires faites suivant les délibérations du Trésor, et surtout celle du 9 mai 1728, qui autorisent le rendant-compte de rechercher toutes les pièces concernant les droits de l'église paroissiale contre l'autorité et la supériorité du Chapitre du dit lieu, toutes les pièces et actes du dit Trésor se trouvant perdues. » – Rapport du comptable où il expose le résultat de ses recherches. Approuvé sans changement ; signé par Valtier, doyen et curé, avec cette mention : « Sans approbation des énoncés au 12^e chapitre des dépenses ». C'est celui qui contient le rapport. – 1729, inhumation de M. Chrestien. – A M. Dolley, maçon, pour avoir fourni les échafauds à blanchir l'église. – Au sieur Cahard, pour avoir blanchi l'église, 180 livres. – Achat de livres liturgiques, mis à la charge du Chapitre ; mention d'un livre des évangiles couvert d'argent. – 1731, à M. le curé-doyen pour les catéchismes, 80 livres. – Paiement à M. Gobert, orfèvre. – 1733, inhumations de M^{me} Asselin, 40 livres : – de Jean-Baptiste Asselin. – 1735, reçu de M. Ausoult, pour la couverture de l'église, etc., 4,333 livres ; – d'un particulier, pour le pavage du chœur, 300 livres. – Total de la recette, 13,233 livres ; – de la dépense, 8,771 livres (compte remarquablement écrit). – 1736, inhumations de M^{me} Machuel ; – de la demoiselle Viret. – Au sieur Le Nostre, organiste, 90 livres. – Paiement à Clavier, orfèvre. – 1738, inhumation de M. Le Roy de Rivry, 40 livres. – 1739, messes de la confrérie du Saint-Sacrement. – A M. Vaultier, doyen, pour un surplis que le Trésor donne au curé tous les 3 ans, 80 livres ; – au même, pour les catéchismes, 80 livres. – 1740, à M. Du Phly, organiste, 120 livres. – Suite du procès contre la collégiale pour les sépultures dans le chœur, etc. – « A Thibaut, entrepreneur, pour la construction d'une cave sous le chœur pour éviter d'y enterrer, vu qu'il est pavé en marbre, 481 livres 8 sous. » – 1742, inhumation de MM. De la Rocque et Dubloc. – Paiements à M. Routier, avocat (compte remarquablement écrit). – 1745, à M. Le Febvre, facteur d'orgues, pour le restant de son marché, 300 livres. – 1746, à M. Ferey, organiste, 150 livres ; – à MM. de Claire, Le Courtois, Brehain, Renault, avocats, pour consultations ; – à M. Le Courtois, pour une consultation, 6 livres 6 sous.

G. 7379. (Registre.) – Grand in-folio, 384 feuillets, papier.

1748-1780. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – Trésoriers : Pierre Eustache, 1748 ; – François Bernière, 1749 ; – Jean-Pierre Vauquet, 1750 ; – André Rousselin, 1751 ; – Jacques-Charles Gravé, 1752 ; – Jean La Biffe, 1753 ; – Jean-Nicolas-Louis Saty, 1754 ; – Charles Dornais, 1755 ; – Louis Bernard, 1756 ; – Thomas Pérou, 1757 ; – Guillaume-Nicolas Pimare, 1758 ; – Louis-Jean Longer, 1759 ; – Nicolas Marais, 1760 ; – Jean-Pierre Lambert, 1761 ; – Pierre Foulon, 1762 ; – Pierre-Nicolas Vincent, 1763 ; – Jean-Baptiste-Pierre Le Carpentier, 1764 ; – Jean-Baptiste Hurard, 1765 ; – Noël Quesnel, 1766 ; – Mathieu-Denis Fleulard, 1767 ; – M. Fizelier, 1768 ; – J.-C. Berée, 1769 ; – Pierre Néel, 1770 ; – Jean-Baptiste Tabur, 1771 ; – Guillaume-Paul Anquetin, 1772 ; – Asselin, 1773 ; – Denis Prunier, 1774 ; – Marmion, 1775 ; – Pierre David, 1776 ; – Jacques-Louis Patry, 1777 ; – Jacques Harel, 1778 ; – Louis Dupont, 1779. – 1748, inhumation de M. Fleury, curé de Baudribosc. – Receltes, 6,353 livres ; dépenses, 4,970. – 1749, inhumation de M. Perchel, 43 livres. – A Feré, organiste, 150 livres. – A M. Marmion, pour avoir gravé l'argenterie, 19 livres. – A M Pantin, orfèvre, 90 livres. – 1750, inhumation de l'abbé Gosselin, vicaire perpétuel, 18 livres. – Au sieur Bouqueton, maître menuisier, pour 2 confessionnaux, 300 livres. – Au sieur Cabut, pour avoir retiré de chez lui l'estampe de l'image de l'Assomption, 6 livres. – Au sieur Pigny, fondeur, 2 livres 14 sous. – 1751, inhumation de M. Bocquet, chanoine. – A M. Hamelin, pour une consultation, 6 livres. – 1752, inhumation MM. Alleaume, Feray, Adam, Doyère. – Paiements au sieur De France, architecte, pour avoir visité le clocher, 24 livres ; – au sieur Thibault, architecte, pour visites et dessins du dit clocher, 200 livres ; – au sieur de Montjay, autre architecte, pour les plans, coupe et élévation avec 2 expéditions du procès-verbal, 200 livres. – A Bouqueton, menuisier, pour les deux confessionnaux, 200 livres. – 1753, pour la prise de possession d'un canonicat par M. Le Roy,

5 livres. – Inhumation de M. Jarry. – Paiements à Dumesnil, imprimeur ; – à Lamoureux, orfèvre. – 1754, inhumation des M. Blondel. – 1755, à M. Brehain, avocat, pour une consultation, 6 livres 6 sous : – à M. Jore, avocat, pour une consultation verbale, 3 livres 5 sous. – 1756, à M. Bouqueton, menuisier, pour les lambris et la réparation des bancs, 1,069 livres ; – à M. Capelle, marbrier, 64 livres. – 1757, inhumation du chevalier du Tertre. – Pour la robe et le chapeau du hallebardier (drap bleu, cartouche et broderie), 75 livres 69 sous (compte remarquablement écrit). – 1758, inhumations de M. Pierre Hue ; – de François Tierce ; – de Jean-François Dumesnil. – 1759, inhumations de MM. Bucaille, Lamoureux, Bolley, de Mme Baraguey, femme de M. Basire. – Paiement à Mlle Dumetz, organiste. – 1760, vieux bénitier de pierre vendu 12 livres au curé de Maromme. – A M. Carré, pour fourniture de 3 lampes de cuivre qu'il a fait faire, 214 livres 4 sous ; – à M. Bouqueton, menuisier, 160 livres. – 1701, paiements à Niautel, charpentier : – à Guillot, tailleur de pierre (compte, remarquablement écrit). – 1762, inhumations de MM. Hurard, Chevalier et Jame et de Mme Détancourt. – Paiements à MM. Roger et Duval, avocats, pour consultations. – Au sieur Viret pour l'impression d'un mémoire et d'une sentence, 21 livres. – 1763, reçu pour l'inhumation de M. Brémontier, chanoine, savoir : pour 1 chasuble et une aube garnie, 15 livres ; pour la sépulture dans la cave de l'église, 5 livres. – Au sieur Fontaine, architecte, pour différents plans du clocher, 300 livres. – Au sieur Dumesnil, pour l'impression de 50 affiches pour la fête de la paroisse, 3 livres 15 sous, y compris 14 sols pour l'afficheur. – Au sieur Confier, relieur, pour avoir relié un missel, etc., 4 livres 10 sous. – Au sieur Ourscl, pour l'impression de 1,000 billets, pour l'impôt territorial, suivant l'ordonnance de l'Intendant, 5 livres. – Au sieur Carpentier de Cailly, pour la part contributive de l'impôt fait en vue de la construction d'une caserne pour la maréchaussée, 11 livres. – Au sieur Moüard, pour la chaire à prêcher, 1,000 livres. – Au sieur Le Febvre, pour avoir l'ait une Gloire et un Saint-Esprit à la dite chaire, 24 livres. – 1774, fondation du sieur Horcholle, du 3 avril 1718, « à commencer 2 catéchismes au 1er dimanche après la Toussaint et finir au 3e dimanche du mois d'août, pourquoi il a donné 2,500 livres. » – inhumation, le 17 août, de demoiselle Anne-Angélique Le Carpentier. – Changement de la rampe à la chaire à prêcher, etc. ; – au sieur Moüard, 651 livres ; – au sieur François, serrurier, 91 livres 18 sous ; – au sieur Le Prince, doreur, pour avoir verni le buffet des orgues, doré 24 pieds de bordure-moulure à l'église, 134 livres. – 1775, inhumation de Marie Berée, femme de M. Charles Le Roux, 20 livres. – Au sieur Vandome, tapissier, pour fourniture à la chaire à prêcher, 40 livres. – 1776, inhumations de Jean-Baptiste Le Grand, de la paroisse de Saint-Michel ; – de Marie Bance, épouse de M. Ribard. – 1777, inhumation de M. Pierre Marie ; – de la dame Bisson, veuve Allard ; – de Guillaume-François Renoult (compte remarquablement écrit). – 1778, inhumation du sieur Le Carpentier, chasublier, 69 livres ; – de Marguerite Quesnel, 43 livres. – 1779, 74 bancs dont la location rapportait 550 livres. – Inhumations de M. de la Haze, sépulture en la cave et sonnerie, 28 livres ; – de la dame Pouchet, 28 livres ; – du sieur Pouchet. – A M. Foüet, pour avoir mis en ordre le chartrier, 418 livres. – 1764, sépulture de M. Prévost ; – de la dame Le Page (compte remarquablement écrit). – 1765, paiements à Moüard, menuisier ; – à Lamoureux, orfèvre ; – au sieur Le Ricque, fondeur. – 1766, à M. Varin, avocat au bailliage, pour consultation, conférence et domestique pour le procès de M. De France, 6 livres 18 sous. – 1767, inhumation de M. Pain-Détancourt, 43 livres. – Au sieur Jean-Baptiste Le Brument, architecte, pour ses plans relatifs à la construction du clocher, 288 livres. – 1768, inhumations de M^{lle} Mallet de Graville ; – de M. André Bucaille ; – de M^{me} Heuzé. – Paiements à Guyot, maçon, 496 livres, 758 livres ; – à Lamoureux, orfèvre, 18 livres. – 1769, inhumation de Jean-Baptiste Caron. – 1770, vente d'une niche très-ancienne, à M. Le Maignen, orfèvre, 131 livres. – Construction du bâtiment dit le Chapitre. – Réparation du portail de l'église. – A Quinet, architecte, suivant l'ordonnance de M. de Belbeuf, Procureur Général, 240 livres ; – à Minoletti, pour avoir blanchi l'église, 400 livres ; – à Castel, peintre, pour avoir donné une 3^e couche en huile au portail, 24 livres ; – au sieur Vailland, pour avoir doré une croix de fer sur le portail, 20 livres ; – à Moüard, menuisier, pour solde de son marché des lambris de l'église, 925 livres. – Pour 20 carreaux de marbre noir, 65 livres. – A Griffon, pour avoir scié et fait 22 carreaux noirs d'un bloc de marbre acheté aux Cordeliers, 23 livres ; – au sieur Le Prince, pour avoir redoré la couronne du baldaquin, reblanchi, peint, verni et doré les chapelles, 400 livres ; – au sieur Loisel, fondeur, pour avoir raccommoqué 6 grands chandeliers de cuivre, servant derrière l'autel, 7 livres 60 sous ; – à François, serrurier, 204 livres 10 sous ; – à Portier, orfèvre, pour avoir élargi les bobèches des attaches d'argent, etc., 14 livres. – 1771, inhumations du curé d'Arnouville, de M^{me} Belliard, etc. – 3 autels placés dans l'église. – 1772, au tapissier, pour la tenture de la chapelle

ardente du jeudi saint, 5 livres. – 1773, inhumation de M. Charles Ponchet fils, 28 livres. – Produit des inhumations, 207 livres. – Quêtes du linge faite par M. le doyen et M. Pépin, 37 livres. – Paiements à Alleaume, orfèvre ; – au sieur Moüard, menuisier ; – au sieur Bellengé, peintre. – Total des recettes, 6,821 livres ; des dépenses, 5,891 livres.

G. 7380. (Cahier.) – 9 feuillets. papier.

1789-1790. – « Compte que Monsieur Jacques Harel fils rend de la recette des biens et revenus appartenant au Trésor de la Ronde, ensemble de la dépense qu'il a faite pendant son année de gestion, à commencer à Pasques 1789. » – Loyer des bancs, 572 livres. – Inhumations de M. Duhamel, 13 livres ; – de M. Desmoulins, 13 livres.

G. 7381. (Registre.) – 6 feuillets, papier, écrits.

1765-1789. – « Livre de caisse de la Fabrique de Notre-Dame-de-la Ronde. Estat de l'argent qui se trouve ce jour, 2 mars 1765, dans l'armoire des archives du Trésor, 1,145 livres. Le reliquat du compte de M^e Jean Longer, montant à 187 livres 1 sol, a esté déposé ce jour, 2 mars 1765. » – Le livre se poursuit jusqu'au 4 avril 1790. – Sur le plat de la reliure, étiquette imprimée de Chesneau fils, marchand papetier à Rouen, rue des Vergetiers. – Relié en veau et maroquin.

G. 7382. (Liasse.) – 375 pièces, papier ; 2 imprimés.

1695-1711. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par MM. Horcholle, 1696 ; Jean Huez, 1697 ; Sous-la-Mare, 1698 ; Le Moine, 1699 ; De La Rue, 1700 ; Cousin, 1701 ; Mallet, 1702 ; Hébert, 1703 ; de Bailleul, procureur du Roi en cette ville, 1704 ; Jean-Baptiste Desnoyers, 1705 ; Antoine Marquet, 1706 ; Bernière, 1707 ; Berthelot, 1708 ; Jean Longer, 1709 ; Marie, 1710. – Comptes de M. Huey, 1697 ; – de M. Longer, 1709. – Quittances de Clément Le Febvre, organiste, 25 livres par an, 1703-1705 ; – de Millets Desruiisseaux, 1710. – Journée de plâtrier, 22 sous ; de manœuvre, 12 sous, 1706. – Mémoire de G. Jacob, marchand orfèvre, 1707. – Reçu du Trésor de la Ronde, 250 livres et 2 sous, pour la réunion de l'office de Trésorier de la Fabrique, même année.

G. 7383. (Liasse.) – 96 pièces, papier.

1711-1715. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Trésoriers : M. Nicolas Le Planquois, 1712 ; Bigot, 1713 ; Eustache Taillet, 1714. – Quittance de M. Portier, orfèvre. – Copies de l'ordonnance de l'Intendant, qui modère à 66 livres la taxe demandée au Trésor de la Ronde, pour les droits d'amortissement.

G. 7384. (Liasse.) – 277 pièces, papier.

1714-1730. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – Trésoriers : MM. Louis Judde, 1714 ; Nicolas Le Carpentier, 1715 ; Bouette le jeune, 1716 ; Gansel, 1717 ; Maillard, 1718 ; Testu, 1719 ; Charité, 1720. – Mémoire de M. J.-P. Le Court, marchand orfèvre. – Quittance de Millets Desruiisseaux, architecte, contenant un mémoire détaillé des ouvrages de maçonnerie faits au bâtiment appartenant au Trésor, proche la porte de la Vicomté, exécuté par le dit Desruiisseaux, toisé fait en présence de M. Le Carpentier, maître des ouvrages, 1718. – Inhumation, en 1720, de M^{me} d'Haristoy, 13 livres. – Quittance de M. Le Febvre, facteur organiste, 1729-1730 ; – autre quittance de M. Saint-Hélène, organiste, 1727. – Etat général des rentes et mises du sieur d'Illemare, pendant son année d'exercice envers le Trésor, 1727.

G. 7385. (Liasse.) – 283 pièces, papier.

1728-1738. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – « Mémoire de ce qu'il convient faire à l'église, pour son blanchissage et les échaffaudages. » – Etat des livres fournis à la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde par Jort, imprimeur, 1729 ; 6 antiphonaires reliés, 180 livres ; 3 petits missels reliés et 1 en

blanc, 101 livres 10 sous ; 1 grand missel relié, 47 livres 15 sous ; 10 processionnaires reliés, 40 livres. – Quittance de Caumont, pour la reliure du livre des évangiles, couvert d'argent en 1729. – « Mémoire d'ouvrages pour messieurs les Doyen et Trésoriers de Notre-Dame de la Ronde faites par moy Le François, sculpteur, » 1731. – Etat des ouvrages faits par le sieur Sauvage, serrurier : « Pour avoir défermé un coffre qui sert à mettre, les devant-d'autel et qui est placé derrière la chapelle Saint Eutrope, etc., journée de plâtrier, 26 sous ; de manœuvre, 15 sous, » 1731. – « Mémoire de Le Bourgeois, maître menuisier, pour une armoire, on forme de buffet, ornée de pilastres avec leurs embassures de moulures, chapiteaux, corniche, sculpture très bien conditionnée en chêne, 142 livres, » 1732. Mémoire de ce qui est dû à Viret, imprimeur, 1738.

G. 7386. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 320 pièces, papier.

1738-1745. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Quittances de Bouqueton, menuisier, pour l'ouvrage des stalles, 1738, 1739 ; – de Du Phly, organiste, 1740, 1741 ; – de Gravois, architecte, 1741 ; – de Nicolas Porlier, orfèvre, 1743, 1744. – Mémoire des ouvrages de maçonnerie, pour la construction d'un caveau sous l'entrée du chœur de l'église : journée d'ouvrier, 28 sous ; de manœuvre, 15 sous, 1740. – Marché fait avec André Le Clerc, maître serrurier à Rouen, pour la construction de 2 portes à l'entrée du chœur, avec 2 pilastres cintrés conformément au plan adopté ; prix convenu, 2,000 livres, 1739. – Mémoire des ouvrages de maçonnerie faits à la maison où pend pour enseigne le *Bâton royal*, rue de la Grosse-Horloge, 1743. – Constitution de rente au profit des religieuses de l'Annonciade, 1738, 1739. – Quittances de la dépositaire de cette communauté. – « Feuilles de messes qui ont été tirées de différents comptes, et produites au procès des sieurs vicaires perpétuels du collège, par lesquelles on prouve la nullité de leurs prétentions, dont ils ont été déboutés, le 23 juillet 1739, par arrest. »

G. 7387. (Liasse.) – 117 pièces, papier.

1745-1749. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Quittance de Cabut, imprimeur ; pour l'impression des billets de la fête de l'Assomption, 3 livres ; pour l'afficheur, 15 sous, 1746. – Quittance de Louis Lefèvre, facteur d'orgues, d'une somme de 300 livres, pour solde et parfait paiement du marché fait, le 29 mars 1742, pour l'augmentation des orgues de l'église, 12 novembre 1745 : « Il sera fait en neuf un jeu de trompettes sonnante au ton de 8 pieds, dont les corps seront d'étain, les pieds et les noyaux de tôle. Il sera fait en neuf un jeu de gros cornet de 25 touches, commençant en C. sol, ut au milieu du clavier, et finissant en C. sol, ut. »

G. 7388. (Liasse.) – 223 pièces, papier.

1749-1759. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – Quittances de Pantin, orfèvre : – de Vincent Bouqueton, menuisier, 1749 ; – de Férey, organiste, 1752 ; – de Le Roy, prêtre ; 50 livres pour les catéchismes : – de Castel, autre ecclésiastique ; 30 livres, pour l'acquit de la fondation pour le second catéchisme, 1753 ; – de Guillaume Capelle, marbrier ; 40 livres pour 2 bénitiers de marbre ; – de Dumesnil, imprimeur ; 3 livres 15 sous, pour l'impression de 50 affiches pour la fête de la paroisse, y compris 15 sous donnés à l'afficheur, 1756. – Consultation de l'avocat Brehain, 1756. – Etiquette imprimée : « Au coin de la rue aux Juifs du côté du Neuf-Marché, Jean-Baptiste-Pierre Marc, marchand mercier, vend cire de Grenade, de toutes couleurs, grands et petits échevaux ; soie mi-grenade, soie de Tours ou Guallette... en conscience et sans surfaire. A Rouen, 1751. »

G. 7389. (Liasse.) – 112 pièces, papier.

1759-1766. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde pour les années 1760-1765. – « Arrêté avec le sieur Foüe, pour dresser le chartrier des titres et pièces concernant les biens et revenus du Trésor et en transcrire les titres primordiaux de chaque fondation, ainsi que pour mettre toutes les pièces en ordre et en former des liasses. – Sera payé au sieur Foue, la somme de 400 livres, sans y comprendre les frais de reliure, » 1759. – Mémoire de l'ouvrage de maçonnerie fait par Louis Guyot, tailleur de pierre, pour la cave de sépulture placée sous le plancher

de la sacristie, 1760. – Quittances de Lamoureux ; 12 livres, pour la garniture d'un missel, 1761 ; – de Jean-Baptiste Mette, fondeur ; – d'Elisabeth Dumetz, organiste, 1762.

G. 7390. (Liasse.) – 162 pièces, papier.

1766-1771. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour les années 1766-1770. – Journée de maçon, 30 sous ; – de manœuvre, 18 sous. – Journée d'ouvrière pour raccommoder les ornements de la sacristie, 20 sous, 1768. – Quittance de l'architecte Le Brument ; 280 livres, acompte pour ses plans et mémoires dressés pour la construction et contestation du clocher, 1708. – Etat des ouvrages de peinture à faire à l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, contenant la description de cette église. – Mémoire des ouvrages de menuiserie faits par Etienne Moüard, 1770. – Quittance de Collié, argentier à Paris, 1770. – Consultation de Duval, avocat, 1764. – Longue consultation de Langlois de Louvres, autre avocat, sur le point de savoir à quelle paroisse appartenait une maison entre la rue Massacre et la rue du Tambour, lui tôle de la consultation, plan du terrain : « Il règne à Rouen un préjugé que c'est la cuisine qui doit régler la distinction des paroisses. Sur quoi est-il fondé ? C'est ce que nous ne pouvons pénétrer. Car presque personne n'habite sa cuisine. Ce n'est pas le lieu où l'habitant reçoit son curé. Ce n'est pas un endroit où il y ait des malades à administrer, des corps à lever pour les porter à la paroisse, et, tout considéré, nous ne pouvons penser autre chose, sinon que c'est la porte principale d'entrée qui doit être la règle de cette distinction. C'est par là qu'on entre dans la maison, qu'on en sort. C'est là qu'on donne les exploits. C'est par là qu'on entre avec les saintes huiles, le saint viatique. C'est là qu'on expose les corps pour les porter au lieu de leur sépulture. » – Autre consultation de l'avocat Roger, 1768. – Obligations du sacriste ou clerc du Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde.

G. 7391. (Liasse.) – 67 pièces, papier.

1771-1775. – Pièces justificatives du compte de Notre-Dame-de-la-Ronde, de M. Prunier, de 1774 à 1775, rendu par sa veuve. – Devis des ouvrages de peinture et vernissage à faire au buffet d'orgues par M. Le Prince. – Mémoire des ouvrages de menuiserie faits par M. Etienne Moüard, menuisier, d'après les dessins de M. Le Brument, architecte ; cul-de-lampe de la chaire, 36 livres ; Gloire au plafond, 15 livres ; – ouvrier payé 40 sous par jour, 1774.

G. 7392. (Liasse.) – 203 pièces, papier.

1770-1780. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – Marché avec le sieur Moüard, maître menuisier, pour une chaire à prêcher, pareille à celle de Saint-Eloi : « Sera posée et adossée le long du piller qui est en face de l'ancienne. Le couronnement aura 5 pieds 6 pouces sans le feston de la croix. Elle aura son escalier rampant avec rampe et porte de fer. » Prix convenu, 1,000 livres. – Quittances du dit Moüard. – Quittance de la femme Jore : « 2 livres 2 sous pour 3 sinets de missel, » 1772. – Journée de charpentier et de paveur, 30 sous, 1773. – Quittance de Jean-Baptiste Lefèvre, facteur d'orgues ; – d'Elisabeth Dumetz, organiste, 1774. – Mémoire des impressions que la veuve Dumesnil a faites pour le Trésor : a Du 3 avril 1779, livré au Trésorier comptable 36 listes des noms de MM. les Trésoriers, pour un d'iceux être élu, 1 livre 10 sous. » – Quittance de Pierre Ferrand ; 9 livres, pour la moitié de la reliure et ferrure d'un antiphonier, 1779. – Longue consultation de l'avocat Lallouette.

G. 7393. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 291 pièces, papier.

1780-1789. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour les années 1780-1789. – Sommation par un huissier ordinaire du Roi, audencier héréditaire en la Cour de Parlement (Pierre Le Canu), à la communauté des habitants de la paroisse, en la personne du sieur Harel, actuellement marguillier en exercice, de s'assembler incessamment aux fins de choisir et députer 2 d'entre eux, pour assister avec les sieurs curé et Trésoriers au procès-verbal qui sera dressé du cimetière de la paroisse, par le conseiller commissaire député par la Cour, 30 mai 1778. – Marché avec Nicolas Porlier, orfèvre, pour la façon

d'une paire de chandeliers d'acolyte, conformes à ceux des Cordeliers : prix, 450 livres pour la façon, 1780. – « Arrêt de la Cour, qui défend l'exécution d'une sentence du Bailliage de Rouen, laquelle ordonnoit une subbastation des bancs des paroisses occupés par les Trésoriers ou leurs veuves, à l'exception de ceux qui seroient fondés, et défendu aux Trésoriers de faire aucune assemblée, tant pour l'aliénation que pour les réparations et réédifications, sans y appeler les propriétaires, » 5 mai 1779 (imprimé). – Consultation, au sujet de cette sentence, de l'avocat Frémont, 30 octobre 1780. – Ordonnance de l'abbé de Bonissent, commissaire député par la Cour, pour ce qui concerne les cimetières de la ville : « Pour éviter les frais d'un exécutoire contre les Trésoriers en charge des 17 paroisses qui refuseroient de payer leur cote-part de ce qu'ils doivent, pour porter leurs morts au cimetière général, situé proche Saint-Gervais, pour ce qui concerne le paiement du 1^{er} tiers de ce qui est dû au sieur Delafosse, entrepreneur des ouvrages du dit cimetière, » autorisation donnée à M. Pierre Lagnel, Trésorier en charge de Saint-Jean, de payer 655 livres 5 sous, savoir : pour la paroisse Saint-Jean, 229 livres ; pour Saint-Herbrand, 65 livres 10 sous 9 deniers ; pour Saint-Lô, 229 livres 7 sous ; pour Notre-Dame-de-la-Ronde, 131 livres 1 sou. – Lettre de M. Vasse, procureur du Roi, à M. Anquetil, Trésorier, pour qu'il n'y eût plus d'inhumations à Notre-Dame-de-la-Ronde, 3 novembre 1781. – Quittances de Le Prince, doreur ; – de Jean-Baptiste Mette, fondeur, (raccommodage de la barette de l'ange qui servait de lutrin), 9 livres, 1784 ; – de J.-L. Gaillard, marchand de fer ; plaque de contre-cœur de cheminée, 6 livres 15 sous, 1784. – Quittances d'Aubouin, vicaire, Monnier, Borniambuc, Picard, Le Vavasseur, Huet, Le Hec, prêtres de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1785. – Etiquette gravée, ornée du dessin de diverses pièces d'orfèvrerie : « *Aux trois Croix*, René Roussel, marchand orfèvre, demeurant à Rouen, vis-à-vis le portail Notre-Dame, fait et vend toutes sortes d'ouvrages, tant en or qu'en argent, comme bagues finnes, boucles d'oreilles montées, des plus à la mode, le tout à juste prix. » Nom du graveur indiqué : Duplessis *fecit*. – Quittance du dit Roussel, 1783.

G. 7394. (Registre.) – In-folio ; 141 feuillets, papier.

1651-1728. – Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 17 juillet 1651, « on achètera 2 messels, 3 suppléments, 1 manuel, 3 processionnaires à l'usage de Rouen. » – 9 juin 1652, 8 chaires hautes dans le chœur, par augmentation des 12 qui y étaient, avec des bancs au devant des chaires, pour placer les Trésoriers. – 12 juillet 1665, on continuera les gratifications aux prêtres chapelains : « Le Trésorier en charge prendra soing de faire faire un surplis, pour en gratifier le doyen, suivant la coustume observée depuis quelque temps en ceste église, et sans tirer en conséquence. » – On accepte l'offre faite de 40 louis d'or, par M. Crevel, greffier de l'Hôtel-Commun, pour être dispensé de la charge de Trésorier, dont les droits, honneurs et prérogatives lui seront cependant attribués ; mais le doyen fera son possible pour que le dit Crevel augmente ses libéralités. – 1^{er} mai 1667, contre le curé de Saint-Jean, qui avait entrepris de baptiser un enfant dans une chambre d'une maison ayant été de tout temps dans la dépendance de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, sise rue de la Boucherie-Massacre. – 17 juillet 1689, « représenté par M. le doyen que depuis plus d'un an l'on est à rechercher les moyens de faire une contretable, dont l'église a beaucoup de besoin et aussi pour seconder les intentions de vénérable et discrète personne M^e Louis Nozereau, ci-devant doyen, qui a donné de très belles pierres de marbre, d'un prix très considérable, et la somme de 200 livres. Plusieurs dessins et devis aiant esté faicts à ce sujet, entre autres un présenté par M. Poullétier, qui est une espèce de couronnement eslevé sur 4 colonnes, qui a esté aprouvé de la pluspart des paroissiens, il seroit à propos de terminer en s'arrestaut à un dessein et de faire le marché avec les ouvriers. » MM. Balaudonne et Planterose, chargés de prendre ce soin, conjointement avec M. le doyen (Horcholle) et M Suard, chanoine en la même église. – 7 août, approbation du marché fait avec les sieurs Doucin et Le Poullétier. – 25 janvier 1691, il sera payé annuellement 50 livres à M. Duhamel, prêtre, en considération des grands services qu'il rend en qualité de confesseur et de prédicateur. – « Dimanche de Pâques 7 avril 1697, après vêpres, au lieu et en la forme, ordinaire de l'église Notre-Dame-de-la-Ronde, sur la difficulté qui s'est présentée de faire un choix avantageux à la dite église d'un Trésorier, sans avoir prévenu les personnes de bonne volonté et Lien intentionnées pour le bien et utilité du Trésor, il a esté arrêté que l'on feroit une assemblée tous les ans, le dimanche de la Passion, 5^e de caresme, afin que chaqu'un dit son sentiment sur les personnes qu'il connoistroit estre capables d'estre esluz et choisis. » – 1^{er} octobre, 1697, mention de l'autel de la chapelle Saint-Jean, fait à l'aide des fonds

légues par M. Du Moustier, lieutenant criminel du bailliage ; – promesse faite par la veuve du dit Du Moustier, « de donner un tableau où saint Pierre, patron d'icelui, seroit représenté ; choisit le miracle fait en faveur d'un pauvre boiteux par saint Pierre et saint Jean (sic) à la porte du temple, à condition qu'on y conserveroit l'écusson de ses armes, mi-parti des armes de son mari et des siennes. » – 3 juillet 1707, choix du dessin pour achever l'ornement de la contretable du maître autel. – On s'arrête à celui du sieur Millets Desrüsseaux. – 5 décembre 1708, M. Duhamel, prêtre, nommé clerc de la paroisse, en remplacement de M. Tierce, décédé. – Inventaire des ornements de l'église : « Pour les petits autels, 4 devant-d'autel de damas rouge, 2 de damas vert, deux de pente verte et violette..., un autre devant-d'autel d'une ancienne étoffe à fleurs d'or. » – 19 mars 1709, on abattra la chapelle Sainte Anne, qui menace ruine, ainsi que celle de l'autre côté, attendu qu'il y avait, outre le grand autel, 3 petits autels dans l'église. – 20 janvier 1715, on permet à M. Duhamel, clerc sacriste de la paroisse, devenu fort infirme, en considération de sa qualité d'enfant de la paroisse et de ses bons services, la permission de se retirer, chez son neveu, le curé de la Neuville, en conservant le titre d'habitué à Notre-Dame-de-la-Ronde, et de dire, à la Neuville, des messes à la décharge de celles que le Trésor doit acquitter. – (5 juin 1715, le sieur Rabec, prêtre habitué à Saint-Nicaise, nommé sacriste clerc à Notre-Dame-de-la-Ronde, à condition de donner caution pour une somme de 500 livres. – 17 avril 1718, contre le sieur Duvivier, chanoine, qui s'était retiré du chœur immédiatement après vêpres ce jour de Pâques, et n'avait assisté ni aux complies, ni au salut, au grand scandale des paroissiens qui sont en très grand nombre ce jour-là en l'église. – « A la dernière rendition des comptes, la compagnie, ayant l'ait attention que les grandes messes des fêtes, Jeudi, Vendredi Saint, Pâques, Assomption, fête principale de la paroisse, étant messes qu'on appelle mixtes dans cette église, c'est-à-dire messes paroissiales et capitulaires, auxquelles les chanoines sont chapiers depuis un temps immémorial, elle auroit voulu, pour ce qui regarde la paroisse, à cause de ses absences scandaleuses, priver le sieur Duvivier des messes de la sacristie, défense au sieur Picard, clerc de la sacristie, de donner des messes au sieur Duvivier jusqu'à ce qu'il se soit conformé à l'usage de ses prédécesseurs. » – 28 mars 1719, M. Hamel, marchand, dispensé des fonctions de Trésorier moyennant le don qu'il fait de 30 pistoles. – 21 septembre 1719, on s'occupe des dessins proposés pour la confection d'un orgue entier, composé d'un grand et d'un petit jeu. On s'arrête à celui de M. Lelevre. – 26 mars 1720, M. Jean de Saint-Aubin est dispensé de la gestion du Trésor moyennant l'offre faite par lui d'une somme, de 400 livres. – 22 décembre 1720, billets de banque placés sur les tailles. – 13 avril 1721, don par M. Baptiste Desnoyers, marchand, ancien Trésorier, d'un christ en bronze, monté sur une croix d'ébène et d'écaillé, orné de filets de cuivre, avec son pied de même, sur le derrière duquel sont gravés ces mots : *Ex dono Domini Johannis liapiiulæ Desnoyers, paroehia antiqui Thesaurarii*, 1721. – 31 mai 1722, gages de l'organiste Le Tellier, portés de 30 livres à 90 livres. – 23 août 1722, pose de la balustrade de fer du sanctuaire. – 23 mars 1723, on fera paver en marbre les sanctuaires des 2 chapelles. – 20 juin 1723, commissaires nommés pour examiner la balustrade de fer du sanctuaire, exécutée par M. Simon, serrurier. Le prix convenu était de 530 livres. – 29 avril et 19 mai 1728, contestation entre le Chapitre et la paroisse. – Ecrit dans un autre sens : « Mémoire des bancs loués ou vendus aux sieurs Trésoriers et paroissiens de Notre-Dame de-la-Ronde, à commencer à la Saint-Michel MDCXCVI. » – Au commencement du registre : Délibération de l'Hôtel-de-Ville pour accorder au sieur Horcholle, doyen, pour la confection des ouvrages de l'église (autel et contretable) la somme de 500 livres sur les deniers des anciennes hanses, 14 juin 1692, récépissé du doyen : – quittance de Jouvenet pour le tableau fait par lui à la chapelle Saint Eutrope. Signé : Jouvenet.

G. 7395. (Registre.) – In-folio, 145 feuillets, papier.

1729-1745. – Délibérations de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. – A la suite du titre : « Lequel livre doit rester aux mains des sieurs Trésoriers en charge successivement, suivant les anciennes délibérations et surtout celle du 14 mars 1728, mentionnée dans le dernier livre. – 3 juillet 1729, « les dames veuves des Trésoriers ne vouloient plus faire quester à leur tour pour les pauvres ny donner les 30 sols parce qu'elles estoient privez du droit de choisir, au rang de leurs maris, les bancs qui pouvoient vaquer. » – 29 décembre 1729, « le curé expose que MM. les prêtres habituez ne pouvoient subsister honnestement avec une condition aussi modique que celle de 10 sols, pour l'honoraire de chaque messe. Il lui paroitroit convenable de donner un supplément de 2 sols par messe à chaque prêtre habitué, et à ceux qui sont plus nécessaires à la paroisse, comme le vicaire cl

les 2 chantres, à chacun 5 sols, et au sacriste 4 sous... Il propose aussi de fixer le nombre des messes de fondation qu'elle donnera à chaque prêtre ; » propositions agréées. – 21 janvier 1730, les sieurs Le Marchand et Archambaut se mettent sur les rangs, pour être choisis comme organistes en remplacement du sieur de Sainte-Hélène, décédé ; Le Marchand préféré ; 120 livres de gages par an. – 28 février 1730, MM. de Tourny et Denis Duhamel, dispensés de la charge de Trésorier, moyennant 400 livres. – 2 mars 1730, M. Coignard dispensé aux mêmes conditions. – 14 mars 1730, on fera construire une nouvelle sacristie, et, en considération des bienfaits du sieur curé, on lui accorde une porte de communication de sa maison presbytérale par la chambre du Trésor, pendant son vivant seulement, sans tirer à conséquence. – 5 juillet 1730, M. Le Marchand fils agréé pour toucher l'orgue en cas d'absence de son père. – 6 novembre 1730, difficulté entre les chapiers posés par MM. les Trésoriers pour l'office de la paroisse et les sieurs suppôts du Chapitre qui avaient prétendu porter les chapes aux vêpres ; – on présentera une requête à l'archevêque. – 6 et 24 décembre 1732 et 21 janvier 1733, contre la prétendue Société des Morts. – Le curé ne signe pas les délibérations par esprit de conciliation. – Commissaires nommés pour se transporter en l'hôtel de M. de Missy, Procureur Général, pour arranger le différend. – 12 mai 1733, on différera l'enregistrement de l'accord conclu par les soins du premier président, au sujet de l'Association des Morts, aux termes duquel on devait laisser quêter les associés aux saluts des 4^{mes} dimanches, en payant, tous les ans, la somme de 20 livres. – 26 mai 1734, Jean Dieul, marchand, nommé Trésorier de la paroisse, ayant déclaré qu'il n'entendait faire aucunes fonctions de Trésorier qu'aux frais et dépens du Trésor, arrêté qu'il serait donné action au sieur Dieul au bailliage. – 28 février et 4 avril 1735, mention de la construction de nouvelles boutiques le long de l'église. – 9 avril 1735, conditions de la fondation de M. Parent, négociant à Rouen. – 8 septembre 1735, pour les armoires de la sacristie, on suivra le modèle de celles des Carmes Déchaussés. – 19 novembre 1735, on fera faire de nouvelles stalles dans le chœur, portes, balustres de fer et frises sur les dites stalles, et un pavé en marbre. – 29 novembre 1735, plans de M. De France, architecte. – 31 décembre, « comme suivant la transaction du 1^{er} avril 1730, il a été convenu qu'il ne serait rien fait dans le chœur que du consentement réciproque de MM. du Chapitre et des sieurs Trésoriers, la compagnie prie M. le doyen de communiquer les plans du Chapitre, de requérir par écrit son consentement, le tout sans déroger aux droits du Trésor et à la transaction de 1493. – 25 janvier 1736, la Fabrique ratifie ce qui a été fait par les commissaires et déclare qu'elle n'entend point être obligée de communiquer à MM. du Chapitre autre chose que le plan des ouvrages, et non point le devis fait pour les marchés, puisque le Chapitre ne contribue en rien à la dépense ; déclare aussi à MM. du Chapitre que, faute par eux d'avoir donné leur consentement requis dans les formes et aux termes de la transaction de 1730,... elle entend passer outre. – 27 février 1736, communication du plan pour le pavage du chœur ; M. le doyen curé est prié de le présenter à MM. du Chapitre pour avoir leur consentement. – 9 avril 1736, on présentera requête à M^{er} l'archevêque aux fins d'avoir la permission de continuer d'exposer le Saint-Sacrement le 4^e dimanche de chaque mois. – A la suite, accord entre les Trésoriers et MM. du Chapitre (10 février et 6 mai 1736) : « On n'entaillera en aucunes manières les pilliers du chœur de l'église, pour placer les nouvelles stalles. Les pupitres seront placés à la bienséance et pour la commodité des dits sieurs du Chapitre. » – 15 avril 1736, les commissaires sont autorisés à faire lever toutes les tombes qui sont dans le chœur, et, quand ils feront placer les stalles, à terminer les moulures des piliers du chœur en culde-lampe. Il sera fait, à tous les saluts solennels, une quête pour la décoration de l'église. – 23 juin 1736, il sera payé au vicaire 20 livres pour droit de la première chape. – 31 mars 1737, on présente à MM. les prêtres un tableau portant leurs noms suivant leur rang à l'habitude, les noms des fondateurs, le nombre des messes et l'heure assignée pour les acquitter. Accepté par MM. le curé, Le Maître, vicaire, Folie, clerc, Deléclusc, Levée, Anjo, Suslamare, De la Voipièrre et Bottey. – 25 juillet 1737, « mémoire des demandes du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, fondez tant sur des tittres, qu'usages et possession immémoriale. » – 5 octobre, « M. Guillcmarl, Trésorier, suivant la délibération du 30 août précédent, a esté autorisé de changer en verre blanc les vitres peintes de l'église. En conséquence il a fait marché pour 3 vitres avec le sieur Hardy, vitrier. » – 9 novembre 1737, procès au bailliage entre la Fabrique et les sieurs Pierre Gosselin et Nicolas Marye, vicaires perpétuels du Chapitre. – 4 juin 1737 et 4 février 1739, procès entre le Chapitre et la Fabrique, au sujet des sépultures du chœur. – 2 septembre 1739, mémoire de Bouqueton, menuisier, pour le travail des stalles, (400 livres). – 6 septembre 1739, l'ange de cuivre servant de pupitre sera replacé où il étoit, à peu près pour le mieux. – Il sera l'ait 6 branches de cuivre pour soutenir les 3 pupitres de chaque côté de

MM. les prêtres. – 18 novembre 1739, M. le doyen curé (Valtier), expose, à la compagnie qu'outre la somme de 300 livres donnée au Trésor par feu madame sa mère, en exécution de ses dernières volontés, il offre de donner 1,700 livres pour fermer le chœur de grille en fer...avec des frises sur les stalles ; agréé. – 3 avril 1740, continuation du procès avec les sieurs Gosselin et Marye. – 13 avril 1740, Jacques Du Phly, nommé organiste. – 25 octobre 1740, on fera boucher en plâtre les vitres qui sont au dessus des 2 chapelles de Saint Jean et de Saint Kutropc. – 21 février 1741, une sentence avait été obtenue, le 5 août 1740, contre M. Valtier, curé, et contre MM. de la collégiale, « qui ordonnait que M. le curé serait tenu de dire et célébrer par luy, son vicaire, ou un autre prêtre préposé, un office parroissial, consistant en grande messe et vêpres, distinctement et séparément de l'office collégial, en outre que la collégiale communiquerait aux parties et ou substitut du Procureur Général un état des prétendues fêtes mixtes et le titre d'icelles. Vu l'obéissance de M. Valtier de célébrer le service paroissial aux heures qui seront marquées, la sentence sera exécutée ; vu, en outre, la déclaration de MM. delà collégiale qu'ils n'ont rien à communiquer au sujet des lestes prétendues mixtes, permis aux Trésoriers parachever d'en tirer telle induction qu'ils aviseront bien et les parties renvoyées par devant M^{sr} l'archevêque pour régler l'heure du service collégial et paroissial. » – 12 avril 1741, ordonnance de l'archevêque pour régler les différends entre le Chapitre et la Fabrique. – 21 avril 1742, diminution de loyer à un locataire de la rue de la Vicomte, à cause de l'inondation de l'année dernière. – 22 mai 1742, sur la démission de M. Du Phly, M. Le Baron nommé organiste. – 3 avril 1743, M. Millets Desruiſseaux, maçon, demande le paiement de ses honoraires. – 30 mai 1743, règlement pour le bedeau : « Sera tenu d'apporter tous les ans, le jour de Pâques, en l'assemblée du Trésor, sa robe et verge pour être continué, si la compagnie le juge à propos. Tenu de nettoyer l'ange, lutrins et chandeliers de cuivre, et ne se servira que de potée et non de sable. » – 29 juin 1743, continuation du procès pendant aux Requêtes au sujet de la sépulture dans le chœur, que MM. du Chapitre disputaient aux prêtres, Trésoriers et paroissiens. – Mémoire de l'argenterie et ornements de l'église, présenté par M. Follye, sacriste. – 7 avril 1744, M. Férey nommé organiste en remplacement de M. Le Baron, décédé. – 13 avril et 1^{er} mai 1744, procès entre le Chapitre et M. le curé à propos de la propriété de la chambre du Trésor. – 15 juillet 1744, accord entre les parties. – 16 juillet 1745, continuation du procès pour la sépulture dans le chœur. Extrait des principales délibérations contenues dans le registre. – « N^ole 10 juin 1747, il fut ordonné par M^{sr} l'archevêque des prières publiques etc. – La tour de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde tomba le 24, 25 et 26 août de la même année. – Le 25 août, jour de saint Louis, le collège de la Ronde prétend avoir d'obligation un salut solennel à acquitter le dit jour, à 7 heures du soir...le Chapitre fut obligé d'avancer sa prétendue fondation du salut et de le dire à 5 heures, et la paroisse ; dit celui des 40 heures à 7 heures du soir, suivant l'usage de la paroisse. »

G. 7396. (Registre.) – In-folio, 201 feuillets, papier.

1745-1768. – Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – 24 août 1745, M^{me} Bréard annonce que l'état où elle se trouve ne lui permet pas de veiller à l'administration des deniers de la Fabrique ; elle offre de fournir jusqu'à Pâques prochain le vin nécessaire à la célébration des messes. On charge M. Follye, prêtre sacriste, de gérer à sa place, ainsi et de la même manière qu'aurait pu le faire le sieur Bréard. On lui accordera une gratification de 15 livres. – 21 septembre 1745, on accepte la proposition de M. Le Cornu, de ne faire qu'un seul et même compte pour deux années de recette, parce que M. Follye sera tenu lui compter, sur son récépissé, les deniers du Trésor au fur et à mesure qu'il les recevra. – 6 juin 1747, en considération des soins extraordinaires que se donne M. Le Roy, prêtre, pour le service de l'église, il lui sera accordé, chaque année, une gratification de 100 livres. – 30 mai 1748, on traitera avec le sieur Bouqueton, menuisier, pour la construction d'un chaper. – 2 juillet 1748, scellés apposés au domicile du sieur Valtier, doyen curé, décédé. – Août, maître Henry-Marie Le Roy, vicaire de la paroisse, communique un acte de l'archevêque, du 29 juillet, qui révoque les pouvoirs accordés à M. Pierre Du Vivier, prêtre, chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour prêcher, confesser et desservir pendant la vacance du siège, et un autre acte, qui nomme le dit Le Roy vicaire. « *Nota* que par les actes ci-dessus la prétention de MM. du Chapitre d'avoir le droit de desservir la cure pendant la vacance est mal fondée et anéantie, M^{sr} l'archevêque ayant droit lui seul, sans aucune présentation de la part de MM. du Chapitre, de nommer un desservant, sans le prendre dans le nombre de MM. du Chapitre. Signé : Le Roy, desservant. » : « Le six août au dit an 1748, le dit

sieur Du Vivier, chanoine, étant tombé malade, le saint viatique luy fut porté à 10 heures de jour et luy fut administré par M. De La Voipière, cleric des sacrements de la dite paroisse, en l'absence de M. Le Roy, vicaire desservant, à laquelle cérémonie MM. du Chapitre assistèrent en corps, sans aucune réclamation de leur part, ce qui prouve que le Chapitre n'a aucun droit dans l'administration des sacrements, dans telle circonstance que la paroisse se puisse trouver.» Signé : Louvet. – 29 septembre, M. Pain des Essarts, nouveau curé-doyen, communique un acte de M. Louis Horcholle, ancien doyen et curé de Notre-Dame-de-la-Ronde, héritier aux meubles de M. Valtier, par lequel, conformément aux intentions de ce dernier, il donne à l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde les ornements que le dit Valtier avait fait faire à Paris. – 8 octobre 1749, règlement de ce qui était dû à M. Pantin, marchand orfèvre. – 13 octobre, la Fabrique conteste le chiffre des honoraires dus à M. Thibault, architecte. – 10 mars 1750, pour la confection des confessionnaux, on prendra modèle sur ceux de Saint-Antoine, qui sont d'une belle structure. – 15 août 1751, la Fabrique ajourne l'exécution des travaux projetés pour l'église, à cause de l'insuffisance des fonds dont elle dispose, provenant en partie de la défense portée par l'article 2 du règlement de la Cour, du 26 juillet dernier, portant « qu'on ne pourrait recevoir des marguilliers pour aucune somme d'argent ». – 10 octobre, il sera présenté requête à l'Intendant, tendant à ce qu'il soit nommé des architectes pour visiter le clocher. – 17 janvier 1752, communication de l'ordonnance de l'Intendant, qui commet M. de Montjay, expert juré, aux fins de dresser procès-verbal des réparations à faire au clocher. – 28 février, en attendant la destruction du clocher, l'usage des cloches cessera dès aujourd'hui, excepté celui de la petite, qui est hors œuvres du dit clocher. – 22 mars, on présentera requête à l'Intendant, aux fins d'obtenir la permission de faire abattre incessamment le clocher, au lieu et place duquel les charpentes de la nef et du chœur seront réunies pour ne faire à l'avenir qu'un seul et même corps, parce que le clocher qu'il conviendra faire aura en maçonnerie 50 pieds de hauteur et 13 pieds de hauteur en charpente, et sera construit au lieu où le Chapitre est dans l'usage de tenir ses assemblées. – 29 mai, en l'assemblée générale des propriétaires de biens fonds de la paroisse, tenue dans la nef de l'église, à 3 heures après midi, arrêté que le clocher restera où il est, suivant l'avis des architectes De France et Thibault. – 2 avril 1754, il est question du réquisitoire du substitut du Procureur Général à ce qu'il fût fait défenses aux Trésoriers de la Ronde de faire inhumer dans la partie de leur cimetièrre, sur l'alignement de laquelle sont bâties 2 petites maisons capitulaires. – 24 février 1756, on s'occupera incessamment du pavage de l'église, et on ouvrira une porte dans le mur au bas de la chapelle Saint Jean, sous la conduite de M. De France. – 26 avril, acompte de 400 livres à M. Guillot, entrepreneur du pavage. – 8 mai, avances au sieur Vincent Bouqueton, menuisier, entrepreneur du lambris de l'église ; – de 200 livres au sieur François, serrurier. – 29 mai, on fera faire en marbre la décoration des fonts, suivant le dessin de M. De France. – 5 août 1756, paiement du vernis des chapelles. – 20 octobre, le Trésorier fera numéroter les bancs et fera crier ceux qui seront vacants. – Papiers de la confrérie des Morts déposés aux archives. – Tambour placé au bas de l'église de la nouvelle porte. – 27 novembre, les dames Trésorières sont autorisées à employer 50 livres à l'achat de linge. – Une personne de piété donne au Trésor 2 grands tableaux à mettre dans les croisées du sanctuaire, derrière le grand autel ; la Fabrique fera faire 2 cadres. – 8 mars 1757, un couvercle pour les fonts sera fait en cuivre rouge par M. Rousseau, chaudronnier, rue des Bons-Enfants. – 9 avril, on traite avec M. Remy, ciseleur à Rouen, pour faire la ciselure du couvercle des fonts. – Paiement à Cahais, maître sculpteur, pour les ornements et sculptures des fonts ; – à Capelet, marbrier ; – à M. De France, architecte (12 louis). – 16 septembre, on accorde 150 livres à Le Vaillant, peintre à Rouen, pour nettoyer la couronne de la contretable (décrasser l'or, faire revivre tout l'ancien or, rajeunir les parties écaillées et les rebronzer, blanchir la calotte). – 30 septembre 1757, on accorde au même peintre 78 livres, par augmentation, pour faire dorer 5 fleurs de lis, 4 chérubins, le globe et la croix de dessus la couronne. – 24 octobre 1759, MM. Gouffier et Félix autorisés, conjointement avec MM. les Trésoriers, à faire mettre en ordre les archives. – 30 décembre, dépôt d'une lettre imprimée de l'archevêque, demandant un état général de l'argenterie des églises, et un état particulier de celle qu'elles voudront et pourront envoyer aux Hôtels de Monnaies. – 19 avril 1760, présentation du devis d'une cave à faire sous la sacristie pour les sépultures ; les terres extraites seront portées au cimetièrre Saint-Maur. – 31 mai, don fait à la Fabrique par M. Pierre Le Carpentier, négociant à Rouen, et par dame Anne Ausoult, son épouse, d'un grand dais à 4 bâtons, en velours cramoisi, dont les pentes sont ornées de cartouches et broderie d'or fin, représentant un agneau immolé, l'Assomption de la sainte Vierge et des fleurs de lis. – 26 septembre, le prix des inhumations qui se

feront dans la cave sera fixé à la somme de 30 livres pour ceux qui auront la grosse sonnerie, à celle de, 20 livres pour la seconde, à celle de 12 pour la troisième. – 17 novembre 1761, en témoignage de la reconnaissance de la Fabrique, il sera dit et célébré, tous les ans, à perpétuité, en cette église, aux frais du Trésor, la surveillance de, Noël, une haute messe de *requiem* pour le, repos de l'âme du feu sieur Le Carpentier, et une autre messe tous les ans, pendant la vie seulement de sa veuve, dans l'octave de la Toussaint. – 3 décembre, M. Fontaine, architecte, remet sur le bureau un plan du clocher à construire. – 22 décembre, assemblée des sieurs curé. Trésoriers et locataires de biens fonds de la paroisse, de Notre-Dame-de-la-Ronde, tenue en la nef pour délibérer sur l'affaire du clocher. – 26 janvier 1762, autre assemblée pour la même affaire. – 21 avril, rapport sur les forces et charges des fondations. – 30 décembre 1765, 13 janvier 1766, autres assemblées pour l'affaire du clocher. – 5 juillet 1766, procès au bailliage entre la Fabrique et M. De, France, architecte, au sujet des honoraires réclamés par lui. – 23 juin 1768, requête au Procureur Général pour qu'il fût permis à la Fabrique de faire réparer le clocher, conformément au procès-verbal dressé, le 7 février, par ordre de l'Intendant.

G. 7397. (Registre.) – In-folio, 201 feuillets, papier.

1768-1786. – Délibérations de la Fabrique de l'église collégiale et paroissiale de Nolre-Dame-de-la-Ronde. – 5 juillet 1768, délibération relative au clocher. – 22 novembre 1768, la Fabrique se décide à prendre des chantres laïques ; Vallée, nommé chantre aux appointements de 160 livres. – 9 septembre 1769, rapport de M. Fizelier sur un emplacement contigu à l'église, où se tenaient anciennement les assemblées du Trésor, qui était réclamé par le Chapitre. M. Fizelier croyait « que les assemblées capitulaires des chanoines se tenoient autrefois derrière le grand autel, qu'ils n'avoient aucun usage du bâtiment en question, qui étoit la chambre du Trésor. Mais les déférences que l'on n'avoit eues que trop souvent et avec trop peu de précaution les y avait fait admettre pour tenir leurs assemblées. » – Assemblée générale des propriétaires, Trésoriers et paroissiens aux fins de délibérer sur la demande, d'honoraires présentée par M. Quinel de la Potterie, architecte. – Requête de cet architecte au Procureur Général. – Lettre du Procureur Général à la Fabrique en faveur du dit Quinel. – Réponse de la Fabrique à M. le Procureur Général. – 1^{er} octobre 1770, on accepte le marché proposé par M. Le Febvre pour l'augmentation de l'orgue ; prix convenu, 8,000 livres. – 26 décembre 1770, plainte de M. Néel, Trésorier, contre le sieur De, la Voipière, faisant fonction de clerc. – 12 octobre 1773, présentation par le curé de 2 plans d'une nouvelle chaire à prêcher. Elle sera placée du coté de l'évangile, au pilier, vis-à-vis de l'ancienne. On y emploiera 800 livres. – 15 décembre 1773, on porte décidément la dépense de ce travail à 800 livres. M. Moüard en sera chargé. – 20 novembre 1774, le Trésorier annonce qu'il a fait mettre dans les *Annonces*, la vente de la vieille chaire à prêcher et qu'on n'en a offert que 48 livres. – On fera garnir le tour d'appui de la nouvelle chaire ; on fera dorer le Saint-Esprit et ses rayons. – 16 mars 1780, on fera faire des chandeliers d'argent conformes à ceux des Cordeliers. – 21 novembre 1780, assemblée générale, déclarée nulle, parce qu'elle n'était pas composée conformément à l'arrêt du Parlement, du 26 juillet, qui ordonnait que toute assemblée générale serait composée, dans la ville, de 6 marguilliers et de 12 propriétaires. – 3 février 1781, chandeliers livrés par M. Porlier, orfèvre, pour 1,568 livres. – 13 février, 30 juillet, 10 novembre, 22 décembre 1781, délibérations relatives au cimetière. – 30 juillet 1782, procès avec le Chapitre, pour les inhumations. « A la fin de 1779, les chanoines de la Ronde écrivirent à M. le Procureur Général, pour être autorisés d'inhumer leurs morts, au titre de curés primitifs, dans leur caveau placé dans l'église. Ils exposaient que ce n'avait été qu'en 1255, époque de la réforme du Chapitre, que saint Louis y créa un curé ; qu'ils desservaient alors seuls la cure. Ils demandaient, de plus, qu'il leur fût permis de percevoir, 2 jours dans l'année, pour perpétuer leur titre primitif, toutes les oblations dont jouit ordinairement le curé. » La Fabrique fera dresser un mémoire instructif, souscrit de l'avis de 3 avocats. – 13 août, la Fabrique mandée à l'hôtel du Procureur Général. – 5 janvier 1783, inventaire du mobilier de la Fabrique.

G. 7398. (Registre.) – In-folio, 200 feuillets, papier.

1786-1791. – Registre des délibérations de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 30 septembre 1786, communication par M. Durand, Trésorier d'honneur, d'une lettre à lui adressée

par le Procureur Général du Parlement, relative à une médiation pour terminer les procès concernant les droits respectifs de la paroisse et du Chapitre. – 3 octobre, exposé fait par M. Vigne en assemblée générale des propriétaires, Trésoriers et habitants, des difficultés survenues entre le Chapitre et la paroisse, à l'occasion de la sépulture, dans le caveau du chœur, par ordre du Chapitre, de M. Doublet, membre du Chapitre. Désaveu de l'opposition formée par les sieurs Harel et Patry à la sépulture du dit Doublet et de toute la procédure qui s'en est suivie. – 26 décembre, désaccord entre les paroissiens, sur le point de savoir si M. Harel, qui n'occupait plus qu'une chambre sur la paroisse, pouvait être maintenu Trésorier. – 11 décembre, sommation aux sieurs Harel et Patry de remettre au chartrier 72 pièces d'écritures dont ils étaient saisis. – Arrêt de la Cour de Parlement, du 24 octobre 1786. – Autres arrêts du 17 août, 22 novembre 1787. – La dernière délibération est du 14 mai 1791.

G. 7399. (Liasse.) – 39 pièces, papier, 1 dessin.

1737-vers 1780. – Délibérations de la Fabrique de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, marchés, devis, alignements pour la construction de maisons et boutiques près de cette église, 1737-1738. – Pièces de comptabilité pour la construction des orgues de Notre-Dame-de-la-Ronde ; Charles Le Febvre, facteur ; marché avec cet artiste, suivi de ses quittances, 1719-1721. – Devis pour le pavage de l'église, 1752. – Marché avec Guillaume Capelle, marbrier, pour les fonts baptismaux dans le genre de ceux de l'église de la Madeleine, 1756. – Engagement pris par Soulevain, 19 juillet 1750, de faire, pour 100 livres, le tableau des fonts (Baptême de saint Philippe, conforme à celui de la Madeleine, tant pour l'altitude des personnages que pour les couleurs et draperies). – Mémoire du sculpteur Cahais, pour les sculptures de la chapelle des fonts, 1757. – Devis des ouvrages de maçonnerie ; Louis Guyot, entrepreneur, 1756. – Devis de l'ouvrage de pavage qu'il convient de faire dans le chœur suivant le plan de De France, architecte, 1736. – Accord entre le Chapitre et la Fabrique pour les stalles, même année. – Dessin d'un frontispice en maçonnerie et sculpture qui devait être placé à l'entrée de l'église, au-dessus du buffet d'orgues, du sieur Le Brument, architecte-expert juré du Roi. Ce plan ne paraît pas avoir reçu d'exécution.

G. 7400. (Liasse.) – 33 pièces, papier ; 19 plans.

1752-1770. – Procès-verbal de visite du clocher de Notre-Dame-de-la-Ronde par Jean-Nicolas de Montjay, architecte-expert juré des bâtiments, arpenteur du Roi pour le bailliage, Généralité de Rouen et ressort du Parlement de Normandie, 28 janvier 1752, suivi d'un devis à faire pour la réédification du clocher, et de l'état des vacations faites par lui conformément à l'ordonnance du marquis de la Bourdonnaye, Intendant, du 7 décembre 1751. – Devis des ouvrages à faire, pour la démolition et reconstruction du clocher par l'architecte V. Fontaine, 29 mai 1763. – Mémoire de l'architecte De France pour le clocher. – Devis de charpente, plomb, soudure, gros fers, pour la construction du clocher, en conformité d'un plan et élévation dressé par maître De France, architecte à Rouen, suivant les ordres de MM. les députés et marguilliers de la Fabrique de la dite église. – Requête adressée à M^{gr} le Procureur Général de Belbeuf, par Pierre-Armand Quinel, architecte-expert, arpenteur du Roi, qui avait été requis, en 1766, pour la visite du clocher, pour le paiement de ses honoraires. – Lettre de M. de Belbeuf aux curé et Trésoriers en faveur du sieur Quinel : « 11 avoit reconnu que les lézardes qui avaient effrayé étaient anciennes, et qu'il n'y avait point lieu de faire une construction nouvelle, mais seulement de réparer et rétablir en neuf certaines parties. Il est juste que le sieur Quinel soit payé ; il s'est adressé à moy pour vous présenter sa prière. Je m'en suis d'autant plus volontiers chargé que j'ai connu ses vues, que j'ai réglé ses démarches, et que je suis persuadé que vous m'en avez de la reconnaissance, » 11 août 1770. – Mémoire des Trésoriers, adressé à M. de Belbeuf. En marge, ordonnance de M. de Belbeuf, portant qu'il serait payé par la Fabrique à M. Quinel une somme de 240 livres, 1^{er} septembre 1770. – 10 plans, pour la construction du clocher, de Thibaut, 1752, de V. Fontaine, 1761, 1763, 1764 (plan d'une tour sur l'emplacement du Chapitre) ; quelques plans non signés. – Etat des dépenses à faire pour le clocher de la Ronde. – Lettres de M. Jean-Baptiste Hurard, procureur-syndic des Consuls ; – de M. Le Metayer, avocat au Conseil, 1766 ; – de M. Quinel de la Potterie, architecte, 1768, au sujet du clocher de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Par sa lettre adressée à un haut personnage, M. Hurard, sous les auspices de M. de Belbeuf, Procureur Général, invoque sa médiation en faveur de la

paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde : « Elle est en guerre contre elle-même à l'occasion d'un clocher de grande, antiquité, que tout le monde voudrait conserver, mais dont les lézardes, le déversement des murs et des piliers font désirer la démolition aux personnes qui préfèrent le bien public à leur intérêt particulier. »

G. 7401. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin.

1520-1570. – Procédures en l'officialité, pour le service divin, entre la collégiale et la paroisse, 1520 ; – entre un vicaire et un prêtre habitué, 1570. – Réponse donnée à l'officialité, le 20 décembre 1520, par maître Philippe Harpin, chanoine, Geoffroy Le Berquier, et Thomas Tulles, prêtres, vicaires perpétuels de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, au nom de la collégiale, aux prétentions de maître Enguerran Du Breuil, curé de la dite église et doyen du collège, et aux Trésoriers Regnaud Du Quesnay, conseiller au Parlement, Guillaume Le Roux et Jean Duval, au sujet du service divin en la dite église..... *Credunt vicarii perpetui... ecclesiam predictam Beate Marie Rotonde fuisse et esse de a lia natura quant parrochiales ecclesie hujus civitatis, quoniam antiquitus nullus erat in ea particularis curatus seu rector, sed erant tres canonici et tres vicarii perpetui onus servicii dicte ecclesie subeuntes, facientes et exercentes ad quos guidera vicarios perpetuos, inter alia sua jura, deveniebant, singulis annis, super oblationibus dicte ecclesie 21 libre turonenses, et residuum hujusmodi oblationum cum certis aliis juribus ad dictos tres canonicos, quoniam et dicti vicarii perpetui habebant onus et regimen animarum parrochianorum et administrationem sacramentorum. Credunt etiam, a tempore quo in cadem ecclesia fuit curatus institutus, ipsos canonicos et vicarios perpetuos, singulis annis, certis diebus, scilicet Circumcisionis et Sancti Ludoviei, percepisse, recollegisse et habuisse omnes et singulas oblationes ac jura parrochialia, demptis dumtaxat supulturis, necnon, singulis etiam annis, a curato dicti loci seu ejus vicario pensionem annuam 15 solidorum turonensium aut, loco illius summe, 9 libras candele cere ad optionem tamen dictorum oppositorum, prout et adhuc percipiunt et habent. Credunt insuper quod, dum, contingit decanum aut curatum dicte ecclesie curam et regimen animarum habentem cedere vel decedere, ex tunc ad cosdem 3 canonicos et 3 vicarios perpetuos omnes et singule oblationes omniaque alia jura parrochialia habent spectare et devenire, sacramentaque parrochianis ministrare usque ad adeptam possessionem novi decani et curati. Ponunt quod a dicta tempore fuit in dicta ecclesia, per prefatos curatos, pro tempore existentes, cum auxilio clericorum matricularis et presbyterorum subsidiariorum ab ipsis curatis et parrochianis erectorum et assumptorum bene et laudabiliter, diebus dominicis et festivis, secundum usum et ordinem hujus diocesis Rothomagensis hujusmodi parrochiale servcium divinum decantatum, celebratum et solemnissimum, tam pro vivis, quam pro mortuis, de eodemque parrochiali servcio sic celebrando fuerunt et sunt predicti curatis et presbyteri subsidiarii in vera, bona, quieta et pacifica possessione. Ponunt quod, singulis diebus dominicis et festivis, in quibus, de jure et consuetudine hujus diocesis Rothomagensis, parrochiale servcium et divinum officium pro parrochia consuevit in parrochialibus ecclesiis celebrari, consueverunt chorum et majus altare dicte ecclesie expedire, evacuare et penitus liberum et deliberatum relinquere circiter horam nonam prefato curato, et suis presbyteris subsidiariis infra horam terciam illorum dierum, ad finem quod predictus curatus, unacum suis presbyteris subsidiariis, servcium parrochiale hujusmodi decenter, libere et sine quocumque impedimento celebrare valeant... Ponunt quod, diebus solemnibus et quibus unica missa consuevit ad majus altare et in choro dicte ecclesie decantari, videlicet die Cene, die Veneris Sancta, vigilia Pasche Domini et vigilia et die Penthecostes ac die Sacro-Sancte Eucharistie et in missa Medie Noctis Natalis Domini, curatus, in signum superioritatis, aut ejus vicarius, omnes predictos oppositos precedit et officium facit. Nomina et cognomina vicariorum perpetuorum, saltem eorum cognomina fuerunt in quadam matricula sive papiro apposita contra parietem revestiarii, pro faciendo in suo ordine diaconum in missa parrochiali et exequiarum defunctorum, que matricula, papyrus, pluries visa fuit et collocata in dicto pariete, et que papyrus amota fuit et abrasa a festo Trinitatis ultime fluxu, et alia matricula, loco ipsius veteris matricule, apposita, insciis et ignorantibus predictis, 1520. – Sentence de l'official sur un procès entre Jehan Gosseaulme, vicaire de Notre-Dame-de-la-Ronde, et maître Jacques Loys, prêtre habitué et l'un des deux suppôts du collège : Gosseaulme « s'est rendu plaintiff que, suivant l'ordre, brief et uzaige de l'église du diocèse de Rouen, ès jours des dimanches et festes solennelles, que l'on doit faire et que l'on fait processions ès églises parroissiales, au retour*

de la dicte procession, il est uzité et de coustume, statue de l'église, faire station devant le crucifix de l'église et chanter quelques respons ou anthienne, pendant laquelle station et décantation d'icelle anthienne ou respons, les parrochiens, estantz et suyantz la dicte procession, ont commodité et loysir revenir et entrer en la dicte église pour estre en l'introït de la messe, ce que négligeoient faire le dit Loys, son consuppost et autres chappellains de la dicte église ; ymo eulx, incontinent entrez dedans l'église, commenceoyent l'office de la messe, tellement que le plus souvent le dit Gosseaulme, vicaire, estoit précipité et n'avoit le loysir de pausément faire les suffrages de l'introït de la messe, ne mesme les parroissiens n'avoient le loysir de rentrer dans l'église et estre en l'introït de la messe, dont les dits parroissiens estoient mal contentz... Ordonné que le dit Loys, son dit suppost et aulfres chappellains, au retour de la procession, feront station devant le crucifix et chanteront quelque anthienne ou respons, ainsy qu'il est uzité en ce diocèse, » 21 octobre 1570.

G. 7402. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin, 46 pièces, papier ; 2 imprimés.

1438-1745. – Copies d'accords et de transactions et sentences pour règlement de contestations entre le Chapitre et la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1438, 17 mai 1459, 1^{er} août 1474, 13 avril 1493, 3 janvier 1500, 26 avril 1646, 1^{er} avril 1730. – Sentence donnée à l'officialité, au sujet de l'obligation imposée à la Fabrique de fournir le pain et le vin de la messe collégiale, parce que les doyen et Chapitre payeront annuellement à la dite Fabrique la somme de 3 livres, 21 avril 1646 (copie). – Transaction entre les sieurs de Chapitre et les Trésoriers ; les sieurs de Chapitre paieront la dite rente de 3 livres ; comme aussi, à la réception de chaque doyen, 20 livres ; de chaque chanoine, 10 livres ; de chaque vicaire perpétuel, 5 livres. Les Trésoriers exécuteront les transactions des 7 décembre 1438 et 13 février 1500, au regard de la fourniture du luminaire et ornements pour l'office canonial et pour la messe de *Beata*, 1^{er} avril 1730. – « Moyens employés par les sieurs Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour être maintenus dans le droit et possession de faire inhumer, dans le chœur de la dite église, telles personnes qu'ils jugeront à propos, nonobstant l'opposition des sieurs doyen et Chapitre d'icelle église, de laquelle ils ont été déboutés par la sentence qui suit. » (Imprimé). – Procès contre les vicaires perpétuels de Notre-Dame-de-la-Ronde. – « Arrest du Parlement de Rouen, rendu le 23 juillet 1739, qui déboute les vicaires perpétuels du Chapitre de leurs prétentions d'être habituez nez, et préférables en la paroisse du même nom et les condamne aux dépens, tant envers les Trésoriers qu'envers le vicaire de la dite paroisse. » (Imprimé, de Pierre Dumesnil). – Dépôt par les vicaires entre les mains de Coignard le jeune, l'un des notaires de Rouen, d'une ordonnance de M^{gr} l'archevêque, du 7 avril 1741, servant de règlement entre les sieurs doyen, chanoines et Chapitre de l'église de Notre-Dame de-la-Ronde et les sieurs curé, vicaires et autres ecclésiastiques et les marguilliers et parroissiens, des heures pour la célébration de l'office du Chapitre et de celui de la paroisse, 14 avril 1741. – Engagement pris par M. de Horcholle, doyen, de payer à la Fabrique les frais de sonnerie au service de M. Valtier, doyen, décédé. – Copie de la délibération de la Fabrique à propos de l'inhumation, dans la chapelle Saint Jean, de Thomas-Philippe-Pierre Morisse, prêtre habitué à Notre-Dame-de-la-Ronde, 1738. – Requête présentée par le doyen de la Ronde, M. Pain des Essarts, à M^{gr} do Saulx-Tavannes, pour obtenir d'être exempté de l'office du Chapitre dans les circonstances où cet office est incompatible avec les fonctions curiales, 20 mai 1749. – « Exposition simple et abrégée des motifs qui contraignent le doyen curé à demander un règlement qui fixe ses obligations personnelles par rapport au Chapitre, à cause de l'impossibilité dans laquelle il se trouve, destitué d'exemption, de concilier les obligations de doyen avec ses devoirs de curé depuis la désunion des 2 corps. – Délibération du Chapitre sur le projet de règlement. – Lettre de l'abbé Terrisse (Rouen, le 19 juin 1749), annonçant que M. Cornet l'aîné a été chargé de dresser un nouveau projet, et que l'affaire sera terminée avant le départ de l'archevêque. – Copie du règlement donné par l'archevêque, 21 juin 1749. – Consultation des avocats Routier, Thouars, Brehain, Bigot, 15 mars 1742.

G. 7403. (Liasse). – 52 pièces, papier.

1731-1769. – Procès aux Requêtes du Palais entre la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde et le curé au sujet de la clef de la porte d'entrée de la chambre du Trésor. – Le curé, M. Valtier, réclamait l'usage de cette clef ; transaction entre les parties ; les Trésoriers auront une clef de la porte d'entrée de la chambre, du côté de la sacristie, et M. Valtier continuera d'avoir l'autre pour jouir du passage

de la dite chambre et de la tribune, 1744. – Accord entre Catherine Horcholle, femme civilement séparée de M. André Le Febvre, conseiller du Roi au siège général de la Table de Marbre, et Louis Alexandre Dambourney, négociant à Rouen, héritiers, chacun pour moitié, aux meubles et acquêts de M. Louis Horcholle, ancien doyen de Notre-Dame-de-la-Ronde, leur oncle, d'une part, et M^e Jacques Pain des Essarts, actuellement doyen et curé de la dite église royale et paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, au sujet des réparations du presbytère, dont pouvait être tenu le dit Horcholle, 1750. – Procès-verbal dressé par Nicolas de Montjay, expert-juré des bâtiments pour la ville et ressort du Parlement de Rouen. – Pièces de comptabilité, 1759-1768. – Quittance de J.-B. Lefèvre, facteur d'orgues ; – d'Elisabeth Du Metz, organiste, 1760.

G. 7404. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 4 imprimés.

1738-1718. – Procès intenté à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde par les vicaires perpétuels, qui prétendaient être de droit les premiers prêtres pour l'office paroissial et pour l'acquit des premières fondations. – « Extrait d'un livre des comptes du Trésor de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, » de l'imprimerie de Pierre Dumesnil, rue de la Poterne. M^e Bigot le jeune, avocat. M^e Caruel, procureur. – Observations contre le règlement de 1689 (même imprimeur). « A monsieur le lieutenant général du bailliage de Rouen, supplie humblement Pierre Gosselin et Nicolas Marye, prêtres et vicaires perpétuels de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, demandeurs en complainte contre les sieurs Trésoriers de la dite paroisse, deffendeurs, pour faire dire et juger que les supplians seront maintenus dans les droits, privilèges et prééminences attachées à leur qualité de vicaires perpétuels et de membres du Chapitre de la dite église. Ce faisant, et sans avoir égard à la nouvelle distribution que les dits sieurs Trésoriers se sont avisez de faire des fondations de la dite paroisse et au nouveau tableau qu'ils ont fait faire des messes à acquitter, les dits sieurs Gosselin et Marye seront rétablis dans leur ordre et rang de premiers prêtres habituez de la dite paroisse, et en cette qualité précéderont, comme par le passé, le sieur vicaire et autres prêtres habituez en icelle, etc. » De l'imprimerie de Viret. M. de la Roquette, conseiller rapporteur. M^e De Jort, avocat. M^e Hecquard, procureur. – « A monsieur le lieutenant général du bailliage et siège présidial de Rouen supplie humblement les Trésoriers de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, défendeurs, contre les sieurs Pierre Gosselin et Nicolas Marye, demandeurs. « Imprimerie de Laurent Dumesnil, au coin de la Renelle, à *la Justice triomphate*. M^e De Clerc, avocat. M^e Le Grand procureur. – Consultations des avocats Bigot, Routier, Brehain, 1738-1739. – Arrêt du Parlement en faveur des Trésoriers, 23 juillet 1739. – Ordonnance de M^{gr} de Saulx-Tavannes, portant révocation des pouvoirs donnés à M. Pierre Du Vivier, chanoine de la Ronde, pour desservir pendant la vacance de la cure, 21 juillet 1748.

G. 7405. (Liasse.) – 13 pièces, papier.

1737-1774. – Tableau des obits, messes et saluts du Saint-Sacrement fondés en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, conformément à la sentence de réduction, du 20 juin 1774. – Etat ou tableau de 1,754 messes basses fondées pour y être acquittées annuellement aux heures y désignées et à l'honoraire porté en la sentence de M. l'official, du 20 juin 1774, lequel honoraire ne pourra être perçu qu'autant qu'elles seront acquittées dans l'église même de la Ronde, et à l'exception néanmoins du temps des vacances de MM. les prêtres habitués. – Autre tableau, conforme à la sentence de réduction du 28 mars 1737. – Mention, au dimanche *in albis*, d'un salut solennel du Saint-Sacrement, de la fondation de Barbe Le Gendre pour la première communion des enfants. – Analyse des contrats de fondation. – Mémoires des anciennes fondations. – Requête pour obtenir réduction des fondations.

G. 7406. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier ; 1 imprimé.

Vers 1180-1778. – Fondations en l'église Notre-Dame-de-la-Ronde, par André Gaudré, sieur de Saint-André, pour lui, pour Marie Nyatel, sa femme, et pour feu Claude Baudouin, écuyer, sieur de Launay, 1670 ; – par Pierre Gy, prêtre habitué à Notre-Dame-de-la-Ronde, 1706 ; testament de Christophe Gy, 1704. – Fondations par Guillemette Hérambourg, veuve de Guillaume Robert, receveur payeur du présidial de Rouen, 1673 ; – par Pierre De Houdemare, ancien Trésorier de la Fabrique, 1622 ; – par Charles De Houdemare, 1639. – Arrêt du Parlement contenant homologation

de la fondation faite par Denis Le Courtois, 14 février 1757. – Fondations par Louis Le Fobvre, marchand, 1673 ; – par Catherine Locquet, veuve de Timothée Hubert, 1672 ; – par Etienne Locquet, 1672 ; – par Vincent Mouchard, 1761 ; – par Marguerite Nozereau, sœur de Louis Nozereau, curé de la paroisse, 1672 ; – par Jacques Petit, marchand mercier, 1655 ; – par noble damoiselle Jehanne Picard, dame de l'Ouraille, femme en l^{res} noces do défunt maître Regnault de Villeneuve, en son vivant, seigneur de Belbeuf, 1^{er} avocat du Roi au bailliage de Rouen et pays et duché de Normandie, en l'autel Saint-Julien, 1562 ; elle donne 38 livres de rente en plusieurs parties, notamment sur l'Ile-le-Roi en Seine devant la Fontaine de Duclair, de plus, un calice et plataine d'argent, 1 livre en parchemin, 1 chasuble, etc... Elle nomme pour l'acquit de la fondation, messire Bertrant Malleterre, son chapelain. Après lui les Trésoriers nommeront le prêtre de sa fondation, en appelant le plus proche héritier de la fondatrice, si toutefois il réside à Rouen. – Titres de propriété – Contrats de révalidation concernant les biens affectés aux dites fondations.

G. 7407. (Liasse.) – 19 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier ; 1 imprimé.

1610-1750. – Fondation en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde par Pierre Davoult. – Testament, passé devant les tabellions de Rouen, de Pierre Davoult, marchand ; lègue 4,000 livres à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, à charge, de services religieux ; autres legs au Bureau des Pauvres Valides, à la Madeleine, à la confrérie de Saint-Jacques en l'église de Saint-Jean d'Elbeuf, et à la Fabrique de cette église, 8 août 1727. – Vente par Martin Davoult, marchand, demeurant rue de la Grosse-Horloge, pour exécution des volontés de Pierre Davoult, son frère, d'une maison sise rue Ecuyère, qui lui appartenait pour moitié, l'autre moitié appartenant à son frère, moyennant 4,000 livres et à charge de services religieux, 26 novembre 1728. – Titres de propriété relatifs à cette, fondation : Vente par Jean-Baptiste Ango, chevalier, marquis de la Motte-de-Lézeau, conseiller honoraire en la grand'chambre du Parlement, et par dame Marie-Catherine Du Moustier, son épouse, à Pierre Davoult, d'une maison rue de la Grosse-Horloge, 10 avril 1727. – Lots et partages entre Jean-Baptiste Ango, marquis de la Molte-de-Lézeau, conseiller au Parlement de Normandie, et Marie-Catherine Du Moustier, sa femme, d'une part, et messiro Gilles-Henry Maignart de Bernières, seigneur de Baulot, et Marguerite-Madeleine Du Moustier, son épouse, d'autre pari, 1722. – Décret, en la vicomte de Rouen, des immeubles qui furent à Jacques Loysel, marchand mercier, à la requête de Pierre Du Moustier, l'un des capitaines des bourgeois de Rouen, qui s'en rendit adjudicataire, 1611. – Joint à la liasse, « Arrest du conseil d'Etat du Roy, qui déboute le syndie du clergé de Rouen, aiant pris le fait et cause des curez, Trésoriers et communautez de la ville de Rouen, de l'opposition formée aux arrêts des 7 et 14 aoust 1744 et 4 juin 1746, portant liquidation des rentes d'indemnité dûes au Roy, à cause des acquisitions qu'ils ont faites dans la ville et banlieue de Rouen, » 20 janvier 1750 (imprimé).

G. 7408. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1433-1772. – Titres de propriété des rentes affectées sur des maisons, pour la fondation faite, le 25 septembre 1502, par Jean Le Baube et sa femme en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Prise à fief par Thomas Guerould l'aîné, de Godofroy Du reame le jeune, fils et héritier de Godefroy Dureaume et de Maline, d'une maison, paroisse de Saint-Vivien, à l'enseigne *de la Croix de Fer*, près la fontaine de la Croix de Pierre, la dite maison bornée par la maison à l'enseigne *du Pot d'étain*, rue d'Orheruo, 2 novembre 1433 ; la même maison décrétée en 1642 et alors désignée par l'enseigne *du Chapeau rouge*. – Sentence de Jacques Garoul, lieutenant général de Guillaume Gombaut, vicomte de Rouen, pour le paiement des arrérages d'une rente de 40 sous sur une maison rue de Coquereumont, paroisse Saint-Vivien, entre Jehan Le Leu, prêtre, et la ruelle Maucauchie, dernier septembre 1451. – Vente de cette rente par Jehan Le Baube, héritier d'Agnes, veuve de Jean Le Baube, son aïeule et aïeul, à Michel Havart, du métier de draperie, 26 avril 1516. – Prise à fief par Colin De Livet le jeune, teinturier de peaux, paroisse de Saint-Pierre-l'Honoré, de Jehan Le Baube, d'une maison sise en cette paroisse, pour 250 livres de rente, avec 100 sous tournois de vin du marché, Jeudi Absolu 20 mars 1504. – Décret des biens qui furent à défunt Guillaume De Lyvet, en son vivant, joueur d'instruments, et à Philippine Violette, sa femme, 1602. – Distribution des deniers sortissant du prix du décret du jeu de paume qui fut et appartient à Jehan Visboquet, paroisse Saint-Pierre-Honoré, entre la rue des Champs-Mahiets et la rue Etoupée, 22 mars 1563. – Procès, au

bailliage de Rouen, pour le paiement des arrérages d'une rente assise sur cette maison, au profit de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Révalidation de cet acte, en 1689, par les héritiers de Henri Cavalier, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers.

G. 7409. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

1461-176. – Titres de propriété relatifs aux fondations faites en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, par noble homme Jacques Daclainville, au nom de son oncle Jacques Daclainville, ancien conseiller de l'Hôtel-Commun de Rouen, 1610 ; – par Jacques Du Bosc en 1515 ; – par Louis Du Moustier, pour lui et pour Anne Le Bruinent, sa mère, veuve de Pierre Du Moustier, capitaine en chef des bourgeois de Rouen, 1673 ; – par Anne Dumoucel, dame de Limésy, veuve d'Adrien de Croismare, seigneur du dit lieu, Etainemare et Gouy, président en la Cour des Aides, 1625 ; – par Jean Duval et Colette Du Bosc, sa femme : « Considérant que la messe est le chief des oraisons, pour ce que en icelle est consacré et offert le précieux corps et le sanc de notre Sauveur et Rédempteur Jhésus, fondent une messe basse à estre dicte, à perpétuité, en la chapelle Saint Eustroppe et austel mons^r Saint Sébastien, par chacun jour, à heure de 7 heures en tout temps ; ... donnent la propriété et pocession d'une maison, fons de terre et héritage, avec telle droiture de kayage, en la paroisse Saint-Vincent, en laquelle pend pour enseigne la *Teste de Vecl*, joignant, d'un costé, le pavement de la rue de la Vicomé, d'aultre costé et d'un bout, par derrière, Jehan Le Gouppil, escuyer, sieur des Noyers, et, d'aultre bout, le canal de la rivière de Sayne, la muraille de la fortification de la dite ville estant entre deux ; *item* la propriété de 10 livres tournois de rente ; donnent, de plus, ung galice d'argent pesant 2 marcs 18 estellins, ung livre de parchemin, ung chandelier de cuyvre avec certains vestemens et ornemens pour servir à aider à dire et célébrer la dicte messe, et ung coffre ou banc pour les mettre et garder en estat deu,... Pourront faire asseoir, à leurs despens, ung épitaffe contre le mur de la dicte chapelle, auquel sera faicte mention de ceste, présente fondation, » 3 janvier 1517 (v. s.). – Rapport des ouvriers experts, à la suite de la visite de la maison de la *Tête de Veau*, 1599. – Conditions à imposer à ceux qui prendront à bail la dite maison indiquée, comme située près la porte de la Vicomé. – Bail de cette maison à Clément Fourment pour 15 ans, moyennant 43 écus sol, évalués à six-vingts dix livres tournois, 1585. – Vente par Robert Le Gouppil, écuyer, seigneur du Parquet, à maître Gilles Le Gouppil, son neveu, semblablement écuyer, seigneur d'Amfreville (la campagne), de 7 livres 25 sous tournois de rente, à prendre sur Jehan Guillebert, dit *Teste de veau*, pour 61 livres 16 sous. 13 avril 1464. – Quittance autographe de Françoise Lulyer, damoiselle d'Amfreville-la-Campagne, veuve de noble homme Guillaume Le Goupil, 27 juillet 1523. – Procédures au sujet de la reconstruction de la maison de la *Tête de veau*, dite plus tard le *Bâton royal*, 1715.

G. 7410. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1633-1678. – Titres de propriété de maisons appartenant à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, rues des Hermites et aux Juifs. – Décret des héritages ayant appartenu à Etienne Noël ; – tenue d'état pour un tènement de maisons en la rue des Hermites ; – adjudication du dit tènement à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1633. – Décret d'une maison, rue aux Juifs, ayant appartenu à Pierre Cavalier, fils et héritier de, Jacques Cavalier, marchand ; – adjudication de la dite maison à la même Fabrique, 1672. – Constitution de rente, pour se procurer les fonds nécessaires à cet achat, au profit de Gilles et de Louis Restour, 1672.

G. 7411. (Liasse.) – 25 pièces, parchemin ; 19 pièces papier.

1355-1784. – Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Sentence do Ricart Le Forestier, dit des Capelez, lieutenant pour Jacques du Chatel, maire de Rouen, pour le paiement d'arrérages de rente dus au Chapitre par Guillaume de Collemare, pour certains héritages en rue du Sac, paroisse Saint-Maclou, 7 mai 1355. – Fieffe faite par Guillaume Le Sage, doyen de Notre-Dame-de-la-Ronde, Charles de La Porte, chanoine, Guillaume d'Eu, Guillaume Alexandre et Jehan Le Petit, vicaire, au nom de la dite église, d'un tellement d'édifices, rue du Sac, pour 6 livres par an, 1358. – Révalidation de cette rente, 1784. – Fieffe d'une, maison à 3 étages, paroisse Notre-Dame-de-la-Ronde, par Jehan de Bavent, escuier, à Robin Le Manchon, 1423, la dite maison appartenant à Jehan Duval, écuyer, 1532. – Fieffe faite par Jehan Hébert, à Richart Martin, d'une

vide place en la paroisse Sainf-Jean-sur-Renelle, au bas de la rue Perrière, en allant au Vieux-Marché, pour 10 sous de rente à héritage, 9 novembre 1432. – Vente par Pierre Hébert, fils de défunt Jehan Hébert, aux Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde, d'une rente sur une maison où pend de présent pour enseigne les *Gobelots*, rue Percière ; sur une, autre en la rue de Vanterie, auprès de, la Grosse-Horloge, et sur un hôtel, à la *Tête de mouton*, paroisse Notre-Dame-de-la-Ronde, près l'hôtel du *Lion d'or*, en la rue de, la Courvoiserie, 1477, le dit hôtel des *Gobelots* à Sandret Le Turquier en 1543 ; – à Pierre Le Maistre, geôlier du bailliage en 1589. – Vente, à la Ville de Rouen par M. Raimbault, avocat, de la maison de la rue Percière, 1759. – Sentence du bailliage de Rouen, au sujet d'une rente sur la Romaine, léguée à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, par Jacques Carrey, 1602 ; la dite rente constituée au profit de Gracien Desquinnemare, dit le Tenneur, de Sommary en Bray, 1556. – Convention entre MM. Sadoc (Jacques Sadoc, écuyer, seigneur de Granval, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, colonel de dragons, etc.), héritiers d'Antoine, Sadoc, bourgeois de Paris, et de dame Françoise Barbou, leurs père et mère, pour le paiement d'une rente à Notre-Dame-de-la-Ronde. – Vente par Jean-Baptiste Ango, marquis de Lézeau, baron d'Ecouché, à Madeleine Fourny et à Jacques Perchel, son beau-frère, d'un tènement de maison, paroisse Saint-Eloi, où étaient anciennement peints en enseigne les *Trois Mores*, et où est de présent peinte en enseigne la *Ville de Lion*, au bout de la rue des Charrettes, bornée par la maison et jeu de paume anciennement nommé le *Petit More* ; entre autres charges, obligation de payer 31 livres 5 sous de rente au Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1755. – Racquit par le Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde d'une rente ; de 222 livres qu'il devait aux héritiers de Louis Rétour, maître sculpteur à Rouen, décédé, le dernier jour de février 1683, sans enfants, 1685. – Révalidations, par les religieuses de Bellefond, d'une rente de 3 livres lue par elles au Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde ; – par les religieuses de Saint-François, d'une rente de 40 sous due au même Trésor, 1767. – Vente par la Ville de Rouen, au Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde, de 33 écus sol 20 sous tournois de rente, à percevoir sur les 4,264 écus 1 sol de rente constitués par les commissaires du Roi, au profil de la Ville, sur la recette générale de Rouen, pour 333 écus d'or 20 sous tournois payés entre les mains de Laurent Hallé, receveur des deniers communs, 1584, la dite rente racquittée en 1670. – Acte par lequel Marie Le Tavernier, veuve de, Pierre de Loir, écuyer de cuisine du duc de Longueville, confesse avoir reçu des Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1,400 livres tournois, pour le remboursement d'une rente, 1690 ; présent, Balthazar Martinot, maître horloger à Rouen. – Au dos d'une pièce, billet de faire part de l'enterrement de Charles Cavelier, 1787.

G. 7412. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier.

1397-1736. – Révalidation de 60 livres de rente dues à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, sur un tellement de maisons, rue de la Grosse-Horloge, pour une fondation faite, en 1601, par la dame Benoist, veuve de Jacques de Bretignières. – Procédures pour le paiement d'une rente de 15 livres et d'une autre de 5 livres, à prendre sur 2 maisons de la rue Massacre, pour fondations faites, en 1524 et 1640, par le, sieur Bouteiller et les sieurs Jean et Thomas de la Chapelle des Bondos. – Fondations d'Anne de Cahaignes, veuve de Pierre Renault, 1681 ; – de maître Antoine Collombel, vicaire de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1663. – Titres de propriété relatifs à ces deux fondations. – Aveu à Jean Dorival, écuyer, sieur du lieu et de Drosay, par Jean Tesnières, 1632 ; – par Antoine Collobei, 1628.

G. 7413. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1688. – Titres d'une rente de 20 sous appartenant à l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, sur un jardin sis en la vallée d'Yonville, paroisse Saint-Gervais, la dite rente provenant de la fondation de M^{me} Picart de l'Ouraille. – Fief par Michel Caval, bourgeois de Rouen, à Robin Bertout, d'un jardin en la paroisse Saint-Gervais, 1432. – Vente par Raulin Banastre, héritier de Robin Cavelier, à damoiselle Jeanne Picart, dame de l'Ouraille, de 30 sous tournois de rente à héritage sur le jardin de la Quièvre, 1485. – Décrets d'héritages, 1634, 1683.

G. 7414. (Liasse.) – 23 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier.

1732-1789. – Baux de maisons appartenant à la Fabrique de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, rues de la Grosse-Horloge, des Hermites et ailleurs. Procès-verbal de l'ouverture d'une boutique adossée contre l'église par Charles-François Savin, avocat au Parlement, commissaire-enquêteur examinateur, civil criminel et de police, apposeur de scellés au bailliage, ville et vicomté de Rouen, 6 sargenteries et hautes justices, ayant droit d'assistance aux inventaires, 1789.

G. 7415. (Liasse.) – 18 pièces, papier.

1727-1759. – Baux de maisons appartenant à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, situées à Rouen, rues des Hermites, de la Grosse-Horloge et des Vergetiers. – Baux de boutiques près de l'église.

G. 7416. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 45 pièces, papier.

1132-1789. – Pièces diverses concernant la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Sentence de l'official relative à l'exécution du testament de Laurence..., 1432. – Sentence de l'official de Rouen sur un procès entre le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde et les prêtres suppôts de la collégiale, d'une part, et les prêtres et les Trésoriers de la paroisse, d'autre part, au sujet des offices, pour lesquels les premiers réclamaient le droit d'être préférés. – Déclaration des ventes et aliénations faites par la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde depuis 1555 jusqu'en 1645. – Ordonnance de Jacques Dyel, seigneur de Miromesnil, Intendant de la justice, police et finances en Normandie, Généralité de Rouen, pour l'exécution de la Déclaration du Roi, du mois de mars 1644, concernant les taxes du 8 denier sur les propriétaires, possesseurs et acquéreurs de biens vendus et aliénés par les maires, échevins, paroissiens et autres communautés séculières depuis 1555, 18 juillet 1645 (placard imprimé). – Etat des rentes dues au Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde – Publication de promesses de mariages, dispenses de bans et autres pièces annexes des actes de l'état-civil. – Consentement par Louis Lair, maître menuisier, bourgeois de Saint-Hilaire, au mariage de son fils Julien-Louis François, maître menuisier à Rouen, acte passé devant Denis-Gabriel Bréhier, notaire pour le siège de Saint-Hilaire, 28 août 1788.

G. 7417. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier.

1513-1765. – Procès, à l'officialité, à l'occasion de l'empêchement donné par les chanoines au bâtiment encommencé dans le cimetière, de l'autorité et par permission de l'archevêque et de la réquisition du doyen curé et des Trésoriers. – Procès avec le Domaine pour les petites boutiques situées autour de l'église. – Bail à Robert Havart de la maison où pend pour enseigne *la Tête de veau*, 1543. – Procédures pour le paiement des arrérages de loyers de cette maison. – Procès au bailliage de Rouen, entre les Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde et les héritiers du sieur Guillaume De la Vigne, locataire d'une maison située rue Ecuillère, appartenant au Chapitre, pour paiement de loyers. – Vente des biens meubles du défunt pour paiement des loyers, 1752, 1753. – Procès avec plusieurs locataires pour réparations locatives. – Procès au bailliage entre la Fabrique de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde et MM. de Lézeau, héritiers de M^{me} de Bernières, 1757. – Quittance de M. De Biard, clerc de M. de la Neufville, procureur au bailliage, 1758. – Procès au bailliage entre la Fabrique, d'une part, et Romain Rondel, conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie, au nom et comme ayant épousé Marie-Catherine Maillard, et Marie-Marguerite Maillard, veuve de Messire Guillaume De Houppesville, d'autre part, au sujet d'un prêt de 15,000 livres fait à la dite Fabrique par la dame Ausoult, veuve Le Carpentier, dont ceux-ci étaient légataires universels, 1765.

G. 7418. (Registre.) – In-folio, relié en ais, recouvert d'une peau noire, teinte en noir et gaufrée ; reste de fermoirs ; 35 feuillets, parchemin.

15^e siècle. – 1771. – Obituaire de l'église collégiale ; de Notre-Dame-de-la-Ronde, de la fin du 15^e siècle, avec additions. – Janvier, fête de la Circoncision, messe pour maître Guillaume Mesard, doyen. – Le 3 des nones, obit de maître Marc Le Loquetier, ancien doyen. – 2 des ides, 3^e commémoration de Guillaume Le Sage, ancien doyen, et de maître Robert d'Andely, ancien chanoine. – 16 des calendes, obit de vénérable père en Dieu Rigaud, archevêque de Rouen. –

Février, 2 des nones, obit de Charles, roi de France. – 18 obit de Nicolas Ango, marchand de Caen. – Mars, 17 des calendes, obit de Vincent du Vauricher, citoyen de Rouen. – Avril, 7 des ides, commémoration de Hébert, archidiacre du Mans. – Calendes, jour de saint Eutrope, martyr, obit solennel pour maître Nicolas Burguet, prêtre, maître en médecine. – Mai, 6 des nones, messe de saint. Jacques pour maître Jacques Deshayes, ancien doyen. – 5 des nones, obit fondé par Jean Harpin, chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour l'âme de maître Robert Masselin et autres bienfaiteurs. – 3 des calendes, commémoration de Jacques Du Chastel et de sa sœur. – Janvier, 1^{er} du mois, dédicace de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 16 des calendes, commémoration de Michel de Succy, ancien chanoine. – 12 des calendes, obit de Crespine du Châtel et de son frère Guillaume du Boisguillaume. – Juillet, 5 des calendes, obit de Gautier de Tours, 3^{me} doyen. – Août, 8 des calendes, fête de saint Louis, *Pro triplici. x sous.* – Septembre, 16 des calendes, obit de maître Jean Le Vieil, avocat à la cour archiépiscopale. – Octobre, 8 des ides, fête *Evodi Rothomagensis archiepiscopi* ; – 5 des ides, *Nigasi sociorumque ejus* ; – 10 des calendes, *Romani, arehiepius Rothomagensis.* – Décembre, 6 des ides, *Conceptio Beate Marie Virginis.* – Au commencement, sur une feuille collée à une feuille de garde, dessin, en or et azur, représentant, dans une figure ronde, la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus, en or sur fond d'azur, semé de fleurs de lis d'or. – *Initium Sancti Ecanglit secundum Johannem*, les formules des serments du doyen, des chanoines, des vicaires. – Règlement pour les heures des messes, 9 avril avant Pâques, 1491 : *Ordinatum est capitulariter quod in ecelesia Rolonde, prima et ultima adventus ac etiam L^{xm}, XL^{me} et medie XL^{me} videlicet Letare, Dominicis quibus fit sermo ad populum in ecelesia cathedrali. necnon diebus Dedicationis et Reliquiarum. dicte ecelesie cathedralis atque sanctorum. Melloni, Romani, Andocni, Firmini, Francisci, Martialis, matutine incipientur hora quinta cuni. dimidia, predictisque dominicis, intuitu sermonum, hujusmodi, continuabitur servicium.* – Autres ordonnances et statuts du Chapitre pour le règlement des comptes, 1474, 1475, 1479 ; – pour les saignées (*minuciones*) et les récréations, etc... A la fin du registre, analyse de quelques fondations. – Réduction des fondations du Chapitre royal de Notre-Dame-de-la-Ronde, 15 juin 1771. – Comme feuilles de gardes, 2 fragments d'un rouleau de compte de la vicomté de Rouen de 1350-1353 : « Despence de sidres livrés au dit viconte, dont il compte de la vente au terme Saint-Michel CCCL, IX tonneaux... *Item IIII* ont esté mis en aoullage de XVIII grans tonneaux, qui eu dit chaste ! furent mis environ Noël CCCL, et dont il a encores IX tonneaux qui ne pueent estre vendus pour l'abondance de sidres nouveaux, qui a esté et est ou pays. » – Quelques lettres ornées à l'obituaire. KL au commencement de chaque mois.

G. 7419. (Registre.) – In-folio, 22 feuilles, papier.

1595-1598. – « Compte et estat des rentes et revenus appartenant à messieurs les doyen et Chapitre de la Ronde à Rouen pour ung an commençant à la Saint-Michel 1505,... rendu par moy Guillaume Les-guillon, prestre et l'un des vicaires d'ycelle église. » – Paroisse Saint-Lô : « De maistre Martin Morin, imprimeur, qui doibl 60 sous de rente sur son hostel assis en la dite paroisse, qui fut à Richard Morel et, en précédent, à Daubeuf et, en paravanl, à Robin Morel et à ung nommé Guillaume Roulland. » – Paiements à maistre Robert de Cocquebourne, « nagnères doyen, lequel a esté absent jusques au 7^e jour de septembre en l'an de ce compte, qui résigna le dit doyenné à maistre Benardin de Vauldray, qui sont 75 jours depuis la Saint-Jehan jusques au jour de la résignation ; » – aux chanoines Charles Rousselin, Philippe Harpin et Jehan Auber ; – aux vicaires Gieffroy Le Berger et Richard Josse ; – à Nicolas Morant qui a servi de clerc. – « A Preud'homme Duval, pour avoir fait la minute d'une relation au sujet du doyen de la Chrétienté, qui vouloit faire les subbastes du déport de la Ronde. » – Compte signé par les chapelains et vicaires en 1508.

G. 7420. (Registre.) – in-folio, 27 feuillets, papier.

1507-1508. – « Le compte et estat des fruitz, rentes et revenues appartenant à messieurs les doyen et Chapitre de l'église collégiale Notre-Dame-de-la-Ronde, pour ung an commençant le jour Saint-Michiel 1507, rendu par moy Richard Jossé, l'un des vicaires d'icelle église. » – « De Messieurs de l'Eschquier, pour 3 corps de maisons, c'est assavoir, la *Maison de pierre*, la maison où pendoit, pour enseigne, lo *Chateau d'Amboyse*, et l'autre que souloient tenir les imprimeurs, lesquelles sont occupées par les greffiers criminel et civil en la chancellerie de la Court du dit Eschquier, 80 livres tournois. » – Paiements à maître Bernardin de Vauldray, doyen ; – « à

Guillaume Dufour, lieutenant de mous^r d'Estouteville, devant lequel les signes d'un compromis furent recongnus, 6 sous ; – au greffier Maillart pour signer un mémorial, 13 deniers. – Payé, on despence, à la *Verte maison* où estoient assemblés Prodomme Duval, Jehan Le Tellier et Jehan Masselin (conseillers en court laye, arbitres) présens Audou Cachaloce et le comptant, 10 sous 10 deniers. – Au vespre, pour ung pot de vin envoyé aus dits Duval et Masselin. » – Frais de procédures et frais de voyage. – « En poisson, présenté par le Chapitre à mons^r le doyen de Vauldrey, 22 sous 8 deniers. – A Gallet, libratier, pour avoir mis *aucuns* fermans et plusieurs clous à aucuns des livres servans au cœur, 4 sous 3 deniers ; – au serviteur de Bavent, parcheminier, pour son vin d'avoir baillé le parchemin pour ung demy-temps d'antiphonier neuf de l'advent, 2 sous 6 deniers ; – à messire Pierres Boyvin, presbtre, pour avoir tourné, fleury et enluminé iceluy demy-temps d'antiphonier, 57 sous ; – à Hector d'Auberville, libratier, pour avoir relyé iceluy demy-temps d'antiphonier, 40 sous. – Pour ung pot de vin et ung pain, en faisant les comptes de ceste année, 2 sous 8 deniers. – Aux serviteurs de Bavent, afin qu'il baille bon parchemin, 2 sous 6 deniers. – A l'olologier, pour avoir rabilley 2 candeliers servans en cœur, 12 deniers. » Compte clos, le 1^{er} février 1508 (v. s.), signé Lesguillon, Rousselin, Auber, Harpin, Le Bergier. – A la suite : « Compte et estât des deniers, rentes et revenus appartenant aux doyen et Chapitre de l'église collégial..... pour la fondation de la messe Notre-Dame, jà pieça fendée par vénérable et discrète personne mons^r maistre Guillaume Mesard, défunct, en son vivant doyen d'icello église et vicaire général de très révérend père en Dieu Mons^r l'archevesque de Rouen. » – Au bas de chaque page les totaux sont en chiffres arabes, bien que les chiffres particuliers de chaque article soient romains.

G. 7421. (Registre.) – In-folio, 21 feuillets, papier.

1511-1515. – « Le compte et estât des fruietz. rentes et revenus apartenantes à mess^{1,3} les doyen et Chapitre de l'église collégiale de Notrc-Ramc-de-la-Ronde de Rouen, pour ung an commençant le jour de Saint Michiel 1514,.. rendu par moy Richard Josse, l'ung des vicaires, pour et eu nom de maistre Johan Du Moustier, semblablement prestre et chanoine en la dicte église. » – « De Guillaume Du Bosc, tavernier, pour 3 corps de maisons que souloient naguères tenir les greffiers civil et criminel en la chancellerie, qu'il a prins à louage, pour 10 ans commençant à Nouel 1512, par 70 livres par chacun an. » – Compte pour la fondation de Mesard, signé le 28 décembre. 1515.

G.7422. (Liasse.) --11 cahiers, comprenant 341 feuillets, papier.

1557-1699. – Comptes de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour les années de la Saint-Michel 1557 à la Saint-Michel 1558 (incomplet) ; Pierre Crespin, chanoine, comptable ; – de la Saint-Michel 1558 à la Saint-Michel 1559 ; André Auber, vicaire perpétuel, comptable : – de la Saint-Michel 1559 à la Saint-Michel 1560 ; même comptable ; – de la Saint-Michel 1566 à la Saint-Michel 1567 ; Guillaume Delamare, vicaire, perpétuel, comptable ; – de la Saint-Michel 1570 à la Saint-Michel 1571 ; le même comptable ; était curé de Pitres ; – de la Saint-Michel 1572 ; le même comptable ; – de la Saint-Michel 1575 à la Saint-Michel 1576 ; Pierre Harel, vicaire perpétuel, curé du Petit-Quevilly, comptable ; – de la Saint-Michel 1576 à la Saint-Michel 1577 ; même comptable ; – de la Saint-Michel 1584 à la Saint-Michel 1585 (incomplet) ; – de 1589 a 1590 (incomplet) ; – de 1590 à 1591 (incomplet) ; de 1599 à 1600. – 1557-1558, « accordé par Chapitre que maistre Mathieu Le Roux, chanoine, estudiant à Paris ou autre université fameuse (aura) par chacun (an), oultre son gros, la somme de, 40 livres. – *Item* à maistre Denys de Brevettent, chanoine, 40 livres », – 1558-1559, « à Messieurs Angelo Virgilio et Galandi, pour une année de leur gros du doyenné escheue au terme Saint-Jehan 1559, 50 livres ; – à Pierre Crespin, chanoine, pour une, année de son gros, 40 livres ; – autres paiemens à Mathieu Le Roux, Denis de Brèvedent, chanoines ; Jehan Heudequin, André Auber, Martin Houel, vicaires perpétuels ; Nicole Le Hideux, suppôt. – 1566-1567, à maître Nicole Merille, doyen, 50 livres. – 1571-1572, Pierre, Harel, Guillaume Delamare, chanoines ; Laurent Regnault, Etienne Le Coûteux, Jean Benoist, vicaires perpétuels ; Jean Richer, tiers suppôt.

G.7423. (Liasse.) – 2 cahiers, comprenant 308 feuillets, papier.

1600-1699. – Comptes, états et déclarations du revenu appartenant au Collège et Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, ensemble les états des recettes et mises, rendus par Pierre, Le Blond, doyen, curé de l'église, « à la prière, instance et requête de Messieurs les chanoines et Chappitre, du dict lieu, parce qu'il n'y avoit aucun du dict Chappitre qui voulust prendre, ceste charge, combien qu'ils y soient tenuz et subjectz à leur tour, rang et degré » ; – pour l'année commençant à la Saint-Michel, 1600 : – pour l'année 1602 (incomplet) ; – par Guillaume Bonnet, vicaire perpétuel, curé de Saint-Pierre-de-Varengeville, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1603 ; – par Michel Pépin, procureur au Parlement, à ce commis et nommé par le Chapitre, pour 2 années commençant à la Saint-Michel 1604 ; – par Pierre Le Blond, doyen curé, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1607 ; – par Thomas Langlois, bourgeois de Rouen, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1608 ; – par Lucas Allain, chanoine, procureur et receveur du Chapitre, pour l'année 1616-1617 (en double), pour l'année 1617-1618, pour l'année 1618-1619 ; – par Guillaume Godebout, chanoine, procureur et receveur, pour l'année 1619-1620. – 1604-1605, « à Monsieur Baucry, avocat, pour avoir esté consulté pour plaider sur la requête de Planterose, 64 sous. – A Monsieur Chrétien, autre avocat, 14 sous. – Aux messagers de Paris, pour 2 ports de lettres de Monsieur Du Laurens, 60 sous. » – Autres ports de lettres à Paris, 3 sous par port de lettres. – « Aux dits messagers pour avoir reporté réponse des dites lettres, 4 sous. – Au coche, aller et venir à Paris, 8 livres 18 sous. – Pour 8 jours du louage d'un cheval, 6 livres 6 sous. » – 1607-1608, paiement à Charles Thibaut, organiste. – 1608-1609, « des héritiers ou représentants Jean Cavelier, la somme de 5 sous, pour une année de rente foncière, à cause d'ung pied et demy de large et 24 pieds de long de terre, joignant le cimetièrre de l'église de la Ronde. » – 1619-1620, « à Abraham Le Vieil, maître vitrier, qui a travaillé aux vitres du chanceau de l'église de Pitres, 28 sous. – A maître Crestian, avocat, pour plaidoyer, 32 sous. »

G. 7424. (Registre.) – In-folio, non relié, 286 feuillets, papier.

1621-1630. – Compte du Chapitre de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendu par Michel Yauvart, chanoine des 15 livres en la cathédrale, procureur et receveur du dit Chapitre, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1621 ; – pour l'année 1622-1623 ; – par Mathieu Loucher, bourgeois, demeurant à Rouen, procureur et receveur du dit Chapitre, pour l'année 1623-1624 ; – pour l'année 1624-1625 ; – pour l'année 1626-1627 ; – pour l'année 1627-1628 ; – pour l'année 1628-1629 ; – pour l'année 1629-1630. – 1621-1622, « de Marie Motet, pour elle et ses sœurs, héritières de Jean Motet, représentant Jean Cavelier, la somme de 5 sous de rente foncière payable à la Saint-Jean-Baptiste, à cause d'un pied et demy de large, de 24 pieds et demy de long de terre joignant le cimetièrre de l'église de la Ronde, 5 sous. » – 1622-1623, paiements à Pierre Le Blond, doyen ; – à Lucas Allain, Lazare Yves, Louis Jean, Jacques de Mortchesne, chanoines ; – à Guillaume Bonnet, Jean Remon, Jean Du Coudray, vicaires perpétuels. – 1623-1624, maison où pend pour enseigne *la Petite Bergère*, occupée par Christophe Cavelier. – 1624-1625, à Martin Deshaies, maître charpentier, et à Clément Quesnel, maître plâtrier, pour leur salaire d'avoir travaillé, de leur métier, en la maison de la Synagogue occupée par cy-devant, par Jean Viret, fils de Guillaume Viret, 20 livres. – 1626-1627, paiements à maîtres François Thibault et Robert Planage, organistes, 20 livres ; – à Nicolas Gugu, peintre sculpteur, « pour son salaire d'avoir fait et raccoûtré l'image saint Louis, posé en l'église de la Ronde, 24 livres. » – 1627-1628, paiements à Robert Planage, organiste ; – à Louis Brémontier, peintre, « pour avoir peint et doré l'image de saint Louis et la figure de Charlemagne, posés et assis en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, 18 livres. » – Réparation du chancel de l'église des Baons le-Comte. – 1628-1629, corps de logis dans l'enclos du Chapitre, occupé par M^c Lazare Yves, l'un des chanoines. – 1629-1630, de Pierre Gueudeville, papetier, pour une année de louage de la maison de *la Petite Bergère*, 130 livres.

G.7425. (Registre.) – In-folio, non relié, 356 feuillets, papier.

1631-1640. – Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Nolre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Mathieu Foucher, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1630 ; – pour les années 1631-1632 ; – 1632-1633 ; – 1633-1634 ; – 1634-1635 ; – 1635-1636 ; – 1636-1637 ; – 1637-1638 ; – 1638-1639 ; – 1639-1640. – 1630-1631, paiements à Philippe Josse, cleric de la dite église ; – à Nicolas Roussel, organiste ; – à Jean Beaucamp, demeurant à Veauville-sur-les-Baons, pour la cotisation et

nourriture d'un pauvre (à raison de ce que le Chapitre était décimateur), 6 livres 8 sous. – Réparation au chanceau de l'église de Veauville, dont était curé Martin Lamy. – Perte sur les monnaies, « Ruellon, receveur des décimes n'ayant voulu accepter les écus au soleil que à 4 livres pièce, et les réalles à 46 sous. » – 1631-1632, « à Jean Hellot, libraire, pour avoir raccoûtré plusieurs livres, 10 livres. » – Porte neuve mise ; à la maison de *la Petite Bergère*. où demeurait Laurent Maury, imprimeur. – 1632-1634, paiement à Pierre Edouart, organiste. – 1634-1635, paiement à Pierre Gelouys, maître maçon. – Perte pour le décri des monnaies le 1^{er} mai 1635. – 1635-1636, paiements à Pierre Gelouys, maître maçon ; – à Guillaume Boyvin, charpentier. – 1636-1637, réparation aux chanceaux de Veauville et des Baons-le-Comte. – 1639-1640, paiement à Jean Le Pilleur, peintre, pour 2 armoiries mises dans le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, 60 sous. – Réparations au chanceau de l'église des Baons-le-Comte.

G. 7426. (Registre.) – In-folio, non relié, 201 feuillets, papier.

1640-1647. – Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, rendus par Mathieu Foucher, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1640 ; – pour les années 1641-1642 ; – 1642-1643 ; – 1643-1644 ; – 1644-1645 ; – 1645-1646 ; 1646-1647. – 1640-1641, paiements à Henri Le Brun, doyen ; – à Pierre Picot, Robert Le Riche, Charles de Bures, chanoines ; – à Jean Du Coudray, Louis Daune, Guillaume Loyer, vicaires perpétuels. – 1642-1643, paiements à maîtres Pierre Duhamel et Louis Le Refait, prêtres, suppôts et aides du Chapitre ; – à Jacques Costart, prêtre, clerc du dit Chapitre. – Jean Auber, envoyé exprès en la paroisse de Houville, pour porter des billets aux paroisses circonvoisines et proclamer le bail à ferme de la dîme de la dite paroisse, rapporte les proclamations signées des curés de Houville, Orgeville et Heuqueville. – 1643-1644, paiements à Pierre Edouart, organiste, 10 livres par an ; – à Laurent Martel, secrétaire et greffier du Chapitre, 30 livres ; – à Huet, receveur des décimes, 205 livres 12 sous ; – à Galleran Gallican Gaillard, sieur de la Morinière, commis par S. M. au recouvrement de l'imposition extraordinaire de 4 millions 500,000 livres accordées par l'Assemblée générale du Clergé à Mantes, en 1641, 29 livres 6 sous. – Pour la réédification des maisons où demeurent Laurent Maurry, imprimeur, et autres, 46 livres. – 1646-1647, travaux à la maison où demeure Viret.

G. 7427. (Liasse.) – 9 registres in-folio, comprenant 274 feuillets, papier.

1647-1657. – Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, rendus par Mathieu Foucher, pour trois termes, commençant à la Saint-Michel 1647, finissant à la Saint-Jean 1648 ; – par Charles de Bures, chanoine, pour les années 1647-1648 ; – 1648-1649 ; – 1649-1650 ; – 1650-1651 ; – 1651-1652 ; – 1652-1653 ; – 1654-1655 ; – 1655-1656 ; – 1656-1657. – 1647-1648, reçu de Henri Le Brun, doyen, 9 livres de cire en bougies. – De Laurent Maurry, maître imprimeur, pour une année de louage de la maison où il demeure, où pendait ci-devant la *Petite Bergère*, 130 livres ; – de la cotisation du Chapitre, 10 livres. – 1653-1654, à Guillaume Edouart, organiste, 10 livres. – « Pour 2 directoires pour servir au chœur, 4 sous. – Pour le port d'une lettre envoyée au Chapitre par le curé des Baons, 2 sous. – Pour la façon du tableau du Chapitre, 15 sous 9 deniers. – Pour le dîner fait le jour saint Louis entre les sieurs du Chapitre, 18 livres ; – au sieur Vereul, avocat en la cour d'église, et Marie, procureur au dit lieu, pour avoir comparu 2 fois et plaidé pour le Chapitre devant M. Brice, 25 sous ; – d'Anne Ortye, veuve de défunt Pierre Gueudeville, papetier, pour une année du louage de sa maison, 150 livres. – 1648-1649, de Jean Viret, maître imprimeur, 90 livres ; – de Laurent Maurry, maître imprimeur, 130 livres, pour louages de maisons. – 1649-1650, François de La Fosse, doyen. – 1652-1653, « au sieur Le Preux, concierge du manoir archiépiscopal, pour une année du droit de visite que Monseigneur l'archevêque prétend luy estre deub par le Chapitre, 18 livres 15 sous. – Paiement au sieur Pautrisel, marchand, Trésorier au Bureau des Pauvres Valides, pour une année. – 1656-1657, paiements au sieur La Fosse, doyen, 397 livres ; – aux sieurs de Bures, Thomas Symon, Jacques Le Vasseur, chanoines ; – à Louis Daune, Claude de Cahagnes, Nicolas de Bures, vicaires perpétuels ; – à Jacques Cottart, clerc.

G. 7428. (Liasse.) – 10 registres in-folio, comprenant 283 feuillets, papier.

1656-1666. – Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, rendus par Jean de Bures et Nicolas de Bures, prêtres, vicaires perpétuels de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour défunt Charles de Bures, chanoine de la dite église, décédé, pour un quartier commençant à la Saint-Michel 1656 ; – par Jacques Le Vasseur, chanoine, procureur et receveur du Chapitre, pour les 3 autres quartiers commençant à Noël 1656 ; – par le même pour les années 1657-1658 ; – 1658-1659 ; – par Claude de Cahagnes, vicaire perpétuel, pour les années 1659-1660 ; – par Jacques Le Vasseur, pour les années 1660-1661 ; – 1661-1662 ; – 1662-1663 ; – 1663-1664 ; – 1664-1665 ; – 1665-1666. – 1660-1661, « aux sieurs Derbault et Béguin, commissaires établis par la Cour pour recevoir les taxes et cotisations faites pour la subvention des pauvres pour les mois de mars, avril, mai et juin 1661, 24 livres, – Pour un écriteau de maison à louer pour mettre sur la maison où demeure Laurent Maurry, imprimeur, 20 sous ». 1661-1662, « pour la façon et reliure du présent compte, 12 livres ; – pour 2 bouquets et craquelins présentés les jours de saint Eutrope et saint Louis, 24 sous. » – 1662-1663, M. Louis Nozereau, doyen. – « De Raoul, marchand de chevaux, pour vente des chevaux qui ont servi à faire l'appointement des dîmes de Veauville, pour le mois d'août 1662, 60 livres. » 1662-1663, procès contre Nicolas de Lespine, ci-devant curé de Veauville. – « Pour un cheval de louage pour maître Louis Piédeloup, pour être présent et donner les ordres sur le dîmage de Veauville pendant la récolte, et autres frais, 51 livres 7 sous 6 deniers. – Pour l'audition du présent compte a esté payé présentement à Messieurs du Chapitre, à l'ordinaire, 12 livres. » – 1663-1664, « du sieur des Baons Galentyne, conseiller, secrétaire du Roy en la chancellerie, pour une année du fermage des droits des terres à lui propriétairement appartenantes, 75 livres ». – Bail de Laurent Maurry, locataire de la maison de la *Petite Bergère*, résilié au terme de Pâques 1664 ; – la dite maison louée à Jacques Baudry, tenant chambres garnies. – Procès contre le sieur de Houdetot, son page et son meunier. – « Pour un monitoire obtenu en l'officialité, aux fins d'avoir révélation et cognoissance des auteurs des violences faites aux personnes des dixmerons de Veauville, 55 livres 16 sous. » – 1664-1665, paiements à Louis Nozereau, doyen ; – Le Vasseur, Laurent Molin, Jean Suard, chanoines ; – Louis Daune, Claude de Cahagnes, Nicolas de Bures, vicaires perpétuels.

G. 7429. (Liasse.) – 10 registres, comprenant 127 feuillets, papier.

1666-1676. – Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Jacques Le Vasseur, chanoine, procureur et receveur du dit Chapitre, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1666 ; – pour les années 1667-1668 ; – 1668-1669 ; – 1669-1670 ; – 1670-1671 ; – 1671-1672 ; – 1672-1673 ; – 1673-1674 ; – 1674-1675 ; – 1675-1676. – 1666-1667, rentes perçues d'Adrien Auboult, avocat au Parlement, ayant épousé en premières noces Marie de Houdemare, pour la maison à l'enseigne de la *Cloche*, rue Percière ; – des représentants M^c Jean Paulin, conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen, pour la maison où pendait l'enseigne de la *Fleur de lis*, rue Ganterie ; – de Gilles Le Retour, maçon, pour une maison où pendait ci-devant pour enseigne le *Malassis*, rue Notre-Dame. – Louis Elye, chirurgien, locataire du Chapitre. – Paiement à Clément Le Febvre, organiste, 15 livres. – 1668-1669, « pour avoir écrit, dressé et fait relire le présent compte, à l'ordinaire, 12 livres ». – 1670-1671, « pour un voyage fait aux Baons-le-Comte par le comptable, par ordre du Chapitre, pour voir l'état du chancel de l'église, 7 livres ». – Pour les deux tiers des frais de la réédification de la muraille du chœur des Baons, 157 livres 14 sous. – Pour bouquets et craquelins, aux jours de la Circoncision de Notre-Seigneur et de saint Louis, 20 sous. – Au sieur Hérault, libraire, pour 3 petits livres de feuilles pour le ponctueur, 51 sous ». – 1672-1673, « au sieur Lucas, seigneur des Baons, au droit de feu maître Robert Tourmente, conseiller au Grand Conseil, à cause d'une fieffe faite à maître Jean Tourmente, d'une maison, manoir, moulin à vent, fief du Val-Huard, suivant contrat du 19 avril 1555, 4 livres 14 sous ». – 1675-1676, paiements à Larchevesque, maçon ; – à Thomas Le Sauvage, serrurier. – Pour un voyage à Caudebec, pour retirer du greffe la sentence par laquelle le Chapitre a été maintenu, au décret de la terre des Baons, à la rente de 4 livres 14 sous sur le fief ou manoir du Val-Huard, 26 livres 16 sous 9 deniers ».

G. 7430. (Liasse.) – 10 registres, in-folio, comprenant 92 feuillets, papier.

1676-1686. – Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Jacques Le Vasseur, pour les années 1676-1677 ; – 1677-1678 ; – 1678-1679 ; – 1679-1680 ; – par

Charles Tierce, prêtre, procureur et receveur du Chapitre, pour l'année 1680-1681 ; – par Jacques Le Vasseur, pour les années 1681-1682 ; – 1682-1683 ; – 1683-1684 ; – 1684-1685 ; – 1685-1686. – Louis Nozereau, encore doyen. – 1676-1677, « à Viret, imprimeur, pour un livre de feuilles pour le ponctueur, 3 livres. » – 1677-1678, « du sieur le Mesnager, marchand, sur un tènement de maisons sis au Vieux marché, où pend pour enseigne *le Petit Cherf*, 40 sous. – De François De Moy, sieur du Pondas, à cause du Val-Huard aux Baons-le-Comte, 4 livres 14 sous. » – 1682, au sieur Cahaignes, avocat, pour une consultation contre le curé d'Houville, 30 sous. – 1683-1684, à Adrien Gossent, de Pitres, payé, pour une nouvelle vitre dans le chœur de l'église, 5 livres 6 sous. – Pour planches de Hambourg pour la réédification du lambris de l'église des Baons, 72 livres. – 1685-1685, au libraire, rue de la Poterne, pour la reliure de l'un des antiphoniers du chœur, 3 livres 5 sous 6 deniers. – Ces comptes sont sur papier timbré.

G. 7431. (Liasse.) – 10 registres in-folio, comprenant 91 feuillets, papier.

1686-1696. – Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, rendus par Jacques Le Vasseur, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1686 ; – pour les années 1687-1688 ; – 1688-1689 ; – 1689-1690 ; – 1690-1691 ; – 1691-1692 ; – 1692-1693 ; – 1693-1694 ; – 1694-1699 ; – 1695-1696. – Louis Nozereau, encore doyen en 1687-1688 ; – Thomas Horcholle, son successeur, à partir de 1688-1689. – 1688-1689, « pour l'honoraire d'une messe mixte des fêtes de la Pentecoste, aux Nouvelles Catholiques, payé à M. Godeheu, chanoine, 30 sous. » – 1689-1690, « au sieur Hérault, libraire, pour un livre pour le ponctueur, pour marquer les absents, 55 sous. » – 1693-1694, « à la veuve du sieur Hérault, libraire, pour 2 livres à marquer les absents, 2 livres 15 sous. » – 1694-1695, consultation d'un avocat en vicomté, 8 sous. – 1695-1696, au sieur Le Febvre, organiste, pour une année de ses gages, 15 livres.

G. 7432. (Liasse.) – 10 registres in-folio, comprenant 102 feuillets, papier.

1696-1706. – Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Thomas Horcholle, prêtre, doyen, chanoine, curé, procureur et receveur du Chapitre, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1696 ; – pour les années 1697-1698 ; – 1698-1699 ; – 1699-1700 ; – 1700-1701 ; – 1701-1702 ; – 1702-1703 ; – 1703-1704 ; – 1704-1705 ; – 1705-1706. – 1697-1698, paiements à MM. Le Vasseur, Jean Suard, Alexandre Godeheu, chanoines, Nicolas Daune, Nicolas Le Boucher, maître Vitecoq, Jean Gueroult, vicaires perpétuels ; Mattelain, clerc ; Le Febvre, organiste. – Pour les armoiries, payé 29 livres. – A Grevin, peintre, 25 sous. – 1705-1706, à M. Suard, curé de Saint-Cande-le-Vieux, neveu et héritier en partie du feu sieur Suard, chanoine, 10 livres 15 sous.

G. 7433. (Liasse.) – 7 registres in-folio, comprenant 81 feuillets, papier.

1706-1715. – Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Thomas Horcholle, doyen, chanoine, procureur et receveur du Chapitre pour l'année commençant à la Saint-Michel 1706 ; – pour les années 1708-1709 ; – 1710-1711 ; – 1711-1712 ; – par Jean Gueroult, vicaire perpétuel, pour les années 1712-1713 ; – 1713-1714 ; – 1714-1715. – 1706-1707, obit du feu sieur Le Vasseur, chanoine, le 11 octobre de chaque année. – 1707-1708, Forfait, successeur de Mattelain, clerc du Chapitre. – 1708-1709, Mesnard, clerc du Chapitre. – 1712-1713, Nepveu, clerc du Chapitre. – 1713-1714, paiements à Thomas Horcholle, doyen ; – à Louis Horcholle, Du Vivier, Avice, chanoines ; – à Gueroult, Jacques Hérault, Louis Gosselin, vicaires perpétuels. – 1714-1715, procès contre le sieur Claude D'Ervalet, prêtre, quart vicaire de l'église de la Ronde.

G. 7434. (Liasse.) – 6 registres in-folio, comprenant 37 feuillets, papier.

1715-1721. – Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Jean Gueroult, vicaire perpétuel et receveur du dit Chapitre, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1715 ; – pour les années 1716-1717 ; – 1717-1718 ; – 1718-1719 ; – 1719-1720 ; – 1720-1721. – 1715-1716, paiements à M. Millets, maître maçon. – 1717-1718, Louis Horcholle, doyen. – « Pour avoir donné déclaration du bien et revenu du Chapitre à la Chambre des Comptes, Aides et

Finances, à cause de l'avènement du Roi à la couronne pour satisfaire aux poursuites de M. le procureur général en la dite Chambre, 63 livres. » – 1718-1719, « à M. Marqué, avocat au Parlement, pour une consultation, 3 livres. – Pour la reliure et formule du présent compte, 2 livres ; – pour l'audition du même compte, payé et distribué aux présents, 12 livres. » – 1720-1721, « à M. Millets des Ruisseaux, pour ouvrages de maçonnerie, 10 livres ; – à M. Marye, pour les décimes, 477 livres 3 sous ; – pour l'aumône accordée aux pestiférés de Provence, suivant la lettre de Monseigneur le Régent et de MM. du clergé, 30 livres. »

G. 7435. (Cahier.) – 64 feuillets, papier.

1720-1731. – Comptes et états des biens et revenus du Chapitre de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Philippe Caumont, chanoine, 1721-1729. – 1729, paiements à M. Valtier, doyen ; Duvivier, Caumont, Gosselin, chanoines ; Hérault, Benard, Gosselin, vicaires perpétuels. – « Au sieur Le Tourneur, libraire, pour les inscriptions des noms du Chapitre aux graduels, antiphonaires et autres que le Chapitre a en sa possession, indépendamment de ceux du Chapitre, 1 livre 10 sous. »

G. 7436. (Cahier.) – 76 feuillets, papier.

1730-1744. – Comptes et états des biens et revenus de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par maître Philippe Caumont, chanoine de la dite église, pour les années 1730-1740. – 1739, paiements à M. Valtier, doyen ; Duvivier, Caumont, Bocquet, chanoines ; Gosselin, Marie, Le François, vicaires perpétuels. – « A M. Jansse, avocat, pour une consultation, 9 livres. »

G. 7437. (Cahier.) – 92 feuillets, papier.

1740-1750. – Comptes et états des biens et revenus de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, rendus par Philippe Caumont, pour les années 1741-1749 ; – par M. Brémontier, chanoine, à partir du décès du dit Caumont (19 avril 1749), pour l'année 1749-1750. – 1749, paiements à M. Pain des Essarts, doyen ; Bocquet, Brémontier, Le Rat, chanoines ; Gosselin, Fontaine, Dessuslamare, vicaires perpétuels. – « Au sieur Chesneau, pour moitié de la reliure des messels et antiphonaires, 10 livres 10 sous. »

G. 7438. (Cahier.) – 88 feuillets, papier.

1750-1761. – Comptes et états des biens et revenus du Chapitre de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par M. Brémontier, chanoine, pour les années 1751-1759. – 1759, paiements à M. Pain des Essarts, doyen ; Brémontier, Le Rat, Laurent, chanoines ; Doublet, Le Roy, Le Pelletier, vicaires perpétuels. – « Au sieur Chesneau, pour moitié de la reliure de 2 antiphonaires, l'autre moitié payée par le Trésor de la Ronde, 6 livres. »

G. 7439. (Cahier.) – 74 feuillets, papier.

1761-1771. – Comptes et états des biens et revenus du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par M. Brémontier, chanoine, pour les années 1761, 1762 ; – par Jean-Baptiste Brémontier, son héritier, pour l'année 1763 et partie de l'année 1764 ; – par Jean-Baptiste Louvet, chanoine, pour partie de l'année 1764 et pour les années 1765-1770. – Paiements à M. Pain des Essarts, doyen ; Laurent, Louvet, Neveu, Doublet, Le Pelletier, Aube, chanoines et vicaires perpétuels. – « Au graveur, pour avoir gravé le mot *Chapitre* sur l'argenterie, provenant de la donation faite par le sieur Horcholle, pour l'usage et propriété en être communs avec le Trésor, 1 livre 7 sous. »

G. 7440. (Cahier.) – 61 feuillets, papier.

1770-1781. – Comptes et états des biens et revenus du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Jean-Baptiste Louvet, chanoine, pour les années 1770-1780. – 1779, paiements aux membres du Chapitre, 536 livres ; – à M. Louvet, 323 livres ; – à M. Neveu, 334 livres ; – à

M. Poullain, 335 livres ; – à M. Doublet, 245 livres ; – à M. Le Chandelier, 243 livres ; – à M. Le Monnier, 242 livres. – Autres paiements à M. Porlier, orfèvre, etc.

G. 7441. (Liasse.) – 6 cahiers, comprenant 40 feuillets, papier.

1781-1787. – Comptes et états des biens et revenus du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, présentés par Jean-Baptiste Louvet, pour les années 1781-1783 ; – par Jean-Baptiste Poullain, autre chanoine, pour les années 1783-1784, 1784-1785, 1785-1786. – 1786, paiements au doyen M. Pain des Essarts ; – à MM. Louvet, Neveu, Poullain, chanoines ; – Le Monnier, Delahaye, Aubery, vicaires perpétuels.

G. 7442. (Liasse.) – 198 pièces, papier.

1762-1765. – Pièces justificatives des comptes du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Marché avec Antoine Morlet, couvreur en ardoise, demeurant à Alisay, pour la réparation du clocher de Pitres. – Billet d'invitation, de la part de M^{me} veuve Le Blond, à la cérémonie de la profession de M^{lle} sa fille, qui devait avoir lieu le 17 décembre 1764. – Journée d'ouvrier, 30 sous. – Toisé de la muraille du chœur de l'église de Houville, du côté du midi.

G. 7443. (Liasse.) – 276 pièces, papier.

1769-1777. – Pièces justificatives des comptes du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Mémoire des journées d'ouvriers pour la réparation de la grange dimeresse de Pitres. – Mémoire des travaux de plomberie faits à une maison sise rue aux Juifs, nommée la *Synagogue*, 1770. – Nombre de quittances faites sur des billets de faire part de décès découpés. – M. majuscule ornée, portant le nom de l'imprimeur Machuel.

G. 7444. (Liasse.) – 204 pièces, papier.

1773-1781. – Pièces justificatives des comptes du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – Journée de charpentier, en 1776, 32 sous. – Etats des messes acquittées par mois, avec les quittances des ecclésiastiques qui les ont dites. – Quittance d'Etienne Moüard, maître menuisier, 1780. – Vente des meubles de la veuve Luzin, même année. – Mémoire de 2 chandeliers d'acolyte, faits par Porlier père, 1781.

G. 7445. (Registre) – In-folio. 78 feuillets, papier.

1639-1651. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 14 novembre 1639, ordre donné à Philippe Josse, clerc, de faire ôter l'épithaphe qu'il avait posé, au chœur, sur la sépulture de M. Le Blond. – 21 novembre, députation pour aller saluer l'archevêque qui devait arriver le 24 du même mois. – 26 décembre, on annonce que l'archevêque avait chargé MM. Ridet et Le Prevost de travailler à un règlement sur les différends du Chapitre. – 2 janvier 1640, le service de matines sera commencé désormais à 7 heures du matin, à raison des garnisons de la Ville. – 13 août, permission à M. Du Coudray de se rendre à son bénéfice de Pitres, pour le jour de la mi-août. – 8 octobre, M. Josse, clerc, demande une augmentation de gages, à cause de la calamité du temps. – 28 janvier 1641, députation du doyen pour assister au concile provincial à Pontoise, le 12 février prochain. – 11 mai, le sieur Le Riche demande d'être dispensé *per totum*, en sa qualité de porte-croix de Monseigneur, pendant que M^{gr} sera à Rouen. – 13 janvier 1643, MM. Barbey et Le Prevost, chanoines de la cathédrale, assistés de M. Pierre Le Carpentier, sous-secrétaire de l'archevêché, présentent le règlement sur les différends survenus entre les doyen, chanoines et vicaires perpétuels de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 16 février, chacun de MM. les chanoines et vicaires perpétuels assisteront au chœur et au Chapitre en camail, chape et surplis, à l'exception du semainier, qui pourra venir en aube. – 20 janvier 1644, Toussaint Dujardin, chanoine de Saint-Cande, prend possession, comme procureur de Jean Duhamel, clerc de l'exemption de Saint-Cande, de la prébende vacante par le décès de Robert Le Riche. – 7 novembre, on avait fait faire des méreaux : ils seront distribués suivant le règlement de M. Desmay (ancien vicaire général) et mis entre les mains de M. Collart. – 12 décembre, rétablissement de l'usage de la collation, anciennement pratiquée ; on y employera 36 livres ; sur cette somme, on prendra 15 livres pour distribution aux

présents seulement, après avoir chanté 10, à l'issue des complies ; MM. y assisteront en habit de chœur. – 6 février 1645, défense au boucher Harel, de vendre de la viande dans le carême dans la cour qu'il tenait du Chapitre. – 17 avril, M. le doyen député à l'Assemblée Provinciale qui doit se tenir à l'archevêché, samedi 20 de ce mois. – 2 août 1646, Jacques Picot, reçu à une prébende sur la résignation de Pierre Picot (nommé quelque temps après chanoine de la cathédrale). – Ce dernier obtient la grâce de jouir des honneurs de l'église. – 6 août, présentation du testament de feu M. Le Blond, doyen de la Ronde. – 17 novembre, M. Jacques Picot n'aura voix délibérative que quand il sera sous-diacre. – 27 août 1647, on lui permet d'aller étudier à Paris ; il aura 200 livres par an. – 13 février 1648, M. De la Fosse reçu à une prébende par permutation faite avec le curé du Mesnil-Raoult. – 7 décembre 1648, « complainte du peu de devoir que rendent les aides au chœur ; s'en absentent, ou bien, y estant, ne chantent. » Délibéré qu'ils seront payés de leurs offices lors de leur présence seulement, et leur sera distribué par le punctueur à sçavoir à M^r Jaques Cotard, pour son assistance à matines et à la messe de *Beata*, 4 livres, outre les 60 qui lui sont payées annuellement, etc. On continuera l'ancienne coutume de l'O, à laquelle fin le sieur Daune a esté député pour procurer la collation qui s'y fait. » – 30 août 1649, « sur l'avis donné qu'il se feroit une collecte pour le Lieu-de-santé, on décide qu'on offrira 6 livres par forme d'aumône. » – 11 septembre, on ne paiera plus de pension à M. Picot, qui réside maintenant à Evreux, où il est chanoine. – 11 octobre, on consent cependant à lui donner, par gratification, une somme de 30 livres, avec droit de séance en habits de l'église. – 11 avril 1650, M. le doyen, député à l'Assemblée Provinciale, qui doit se réunir demain à l'archevêché. – 4 septembre, à raison de la maladie contagieuse, les matines ne commenceront qu'à 6 heures du matin, jusqu'à la Saint-Michel prochain. – 28 avril 1651, François De la Fosse reçu au doyenné, sur la résignation de Henri Le Brun, auquel on accorde la permission de porter les habits de l'église ; il offre, pour cela, 150 livres, suivant la coutume. – 6 mai, Thomas Fils-Symon, prêtre d'Irlande, reçu par lettres du Roi à la prébende de M. De la Fosse, nommé chanoine, paye 75 livres, suivant la coutume. – 13 novembre, Gabriel Bizet, prêtre, tabellion du Chapitre de la cathédrale, nommé greffier du Chapitre de la Ronde, en remplacement de Laurent Martel, décédé. – 4 décembre, injonction à maître Cotard, quart vicaire, de faire réformer son camail qui était trop blanc. – 22 janvier 1652, comme il se refusait à prendre un camail *d'escureur* ou de *calabre*, suivant l'usage, on lui interdit l'entrée du chœur. – 29 janvier, députation pour aller complimenter l'archevêque à son arrivée à Rouen. – 1^{er} juillet, on ajoutera 8 chaires aux 12 qui sont déjà dans le chœur, et, au devant, on fera placer des bancs pour la séance des Trésoriers. – 11 novembre, « le doyen expose que, s'étant présenté lundi dernier au synode d'hiver, revêtu de son habit de chanoine, le promoteur général l'avertit qu'on murmuroit de ce qu'il avoit tel habit... mais, après avoir délibéré, les grands vicaires et leurs assistants ordonnèrent qu'à l'avenir il comparoîtroit en son habit de chanoine aux synodes. » – 20 novembre, Jacques Le Vasseur, reçu au canonicat que possédait Robert Bonnet, le dit canonicat vacant par la résignation de Jacques Picot. – 3 février 1653, la station du jubilé aura lieu dans cette église mercredi prochain ; le doyen autorisé à faire l'office. – 28 juillet, le doyen député à l'Hôtel-de-Ville, pour prendre part à la nomination d'un procureur syndic. – 16 mars 1654, la messe des Rameaux sera célébrée mixte, ainsi que le jour des Cendres. – Dernière délibération le 13 juillet de cette année.

G. 7446. (Registre.) – In-folio, 80 feuillets, papier.

1656-1673. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – 1^{er} mars 1657, Louis Nozereau reçu à la prébende de feu Charles de Bures, sur lettres de nomination du Roi, du 14 janvier 1657. – 18 mars 1660, pouvoir donné au doyen de comparoir, au nom de la compagnie, à l'Assemblée Diocésaine pour prendre part à l'élection d'un député à l'Assemblée Provinciale du clergé. – 15 novembre 1660, enregistrement de la sentence portée (17 juillet 1659) par Barthélemy Brice, conseiller au Parlement, chanoine de Rouen, et dom Jacques Helye, abbé de Valmont, juges délégués par le Saint-Siège, en la cause pendante entre les doyen et chanoines de Notre-Dame-de-la-Ronde, appelans de la sentence rendue par les sieurs De La Place, abbé d'Eu, et Desjardins, chanoine de Rouen, d'une part, et les vicaires perpétuels de la dite église. – 15 juin 1661, signature du formulaire contre la doctrine de Jansénius par MM. de La Fosse, Fils-Symon, Le Vasseur, L. Nozereau, C. de Cahagnes, de Bures et Daune. – 4 septembre 1662, « le punctueur baillera à un chacun de MM. des mérciaux, dans le chœur, sur la fin du *Benedictus* et du *Magnificat* et de l'*Agnus Dei* à la messe ; fera néantmoins sa feuille à l'ordinaire ». – 5 septembre, Louis Nozereau reçu au

doyenné sur la résignation faite en sa faveur par maître François De la Fosse. – 18 septembre, le Chapitre accorde les draps et habits de cette église à M. De La Fosse, « parce que, toutefois, le dit sieur De La Fosse étant dépossédé de son doyenné et cure, il ne pourra faire en cette église aucunes fonctions décanales ni offices mixtes ou autres offices où le Chapitre sera appelé en corps, sans l'exprès consentement du Chapitre ». – 15 mars 1663, Laurent Molin, clerc du diocèse de Rouen, reçu en vertu de lettres du Roi, au canonicat dont jouissait Louis Nozereau. – 21 mai 1664, prise de possession par Laurent Molin en personne ; n'était alors que sous-diacre. – 6 juin, une pension de 200 livres lui est accordée pour aller continuer ses études en l'Université de Paris. – 10 juin, habits de l'église accordés à M. Fils-Symon, qui avait résigné sa prébende en faveur de maître Jean Suart. – 21 mars 1665, pouvoir donné au doyen de comparoir à l'Assemblée Diocésaine pour prendre part à l'élection d'un député à l'Assemblée Provinciale du clergé. – 13 juin, signature du formulaire contre les 5 propositions extraites du livre de Jansénius, par Le Vasseur, Suart, Nozereau, Daune, C. de Cahagnes, de Bures. – 19 mai 1666, réception de Charles Heudebert, Chapelain de la chapelle Saint-Paul à Foville, à la prébende résignée en sa faveur par Laurent Molin. – 9 avril 1667, Alexandre Godeheu, reçu à la même prébende sur la résignation du dit Heudebert, pour cause de permutation. – 28 août 1668, « en considération de la maladie contagieuse, les matines des dimanches et fêtes triples se diront le soir précédent après vêpres ; au regard des autres jours, elles se commenceront à 6 heures 1/2 du matin. » – 7 décembre 1669, le règlement donné pour le rétablissement du chant de l'office sera observé selon sa forme et teneur. – 28 décembre 1671, Nicolas Daune reçu, sur la résignation de Louis Daune, à un vicariat perpétuel.

G. 7447. (Cahier.) – 40 feuillets, papier.

1674-1697. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 22 septembre 1679, mention de la fondation de feu M. Simon. – 5 septembre 1678, Nicolas Le Boucher, reçu au vicariat de M^e Claude de Cahagnes, décédé. – 5 décembre, Coulon, conseiller du Roi à la Table-de-Marbre, exécuteur testamentaire du dit de Cahagnes. – 15 septembre 1681, le doyen délégué, pour assister à l'Assemblée Diocésaine, convoquée le 20 de ce mois à l'archevêché. – 29 mai 1684, on mentionne qu'à la visite de Mons^{gr} le Coadjuteur à l'église des Baons, il avait été ordonné qu'il serait incessamment travaillé à la réédification du lambris et du pavé du chœur. – 16 avril 1688, « M. Nozereau, doyen, dit qu'il avoit résigné son doyenné et cure depuis viron 3 mois entre les mains du Roi, en faveur de Thomas Horcholle, licencié en théologie de Paris ; et, comme il étoit pourvu d'une prébende à la cathédrale, il ne pouvoit posséder les dits doyenné et cure. Le Roy n'ayant pas encore accepté sa résignation, quoique son année d'option soit passée, il déclare qu'il n'a voulu faire aucune fonction de doyen et curé depuis le 28 mars, et n'en prétend faire à l'avenir que par commission ». – 5 juin, Horcholle reçu au doyenné ; les draps de l'église sont accordés à Nozereau. – 25 octobre 1690, Jacques Le Sueur reçu au bénéfice de quart vicaire, en remplacement de Cotard, décédé. – 12 mars 1693, le Chapitre présente M. Maisière à la cure de Pitres, vacante par le décès de Jacques Pinchon. – 30 septembre, Jean Gueroult, reçu au vicariat perpétuel, vacant par la résignation de Nicolas de Bures. – 24 décembre 1696, Jean Vitecoq, ci-devant curé de Déville, reçu au vicariat perpétuel, vacant par la démission, pour cause de permutation, de Nicolas Le Boucher.

G. 7448. (Cahier.) – 12 feuillets, papier.

1697-1703. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 12 octobre 1697, inhumation, dans le chœur de l'église, de M. Jacques Le Vasseur, chanoine, décédé la veille. – 25 décembre 1697, réception de Louis Horcholle, docteur en théologie, en vertu de lettres du Roi, à la prébende vacante par le décès de Le Vasseur. – 20 octobre 1698, le doyen est délégué pour se trouver à l'Assemblée Diocésaine à l'archevêché, le lendemain. – 30 juin 1699, après la messe, réception de François Gosselin, diacre, au vicariat perpétuel vacant par le décès de Jean Vitecoq. – 10 avril 1700, réception de Jacques Hérault, prêtre, au vicariat vacant par le décès de Nicolas Daune.

G. 7449. (Cahier.) – 23 feuillets, papier.

1704-1714. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 28 septembre 1705, Robert Le Prevost, prêtre, reçu au canonicat vacant par le décès de Jean Suart. – 10 octobre, pension de 200 livres accordées au dit Le Prevost, pour étudier en l'Université de Paris. – 22 janvier 1711, Pierre Du Vivier, prêtre, reçu au canonicat vacant par le décès d'Alexandre Godeheu. – 7 mai 1711, Louis Gosselin, reçu au canonicat vacant, résigné en sa faveur par François Gosselin. – 4 février 1712, deux ecclésiastiques se présentent pour être suppôts ; on les fait chanter au chœur pour juger de leur capacité. – 16 septembre 1713, Claude D'Ervallet reçu au bénéfice de quatrième vicaire. – 20 octobre 1713, Pierre Avice, reçu au canonicat de Pierre-Robert Le Prevost.

G. 7450. (Registre.) – 25 feuillets, papier.

1715-1720. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 18 mai 1715, réprimande adressée à M. Gosselin, vicaire perpétuel, qui avait refusé de chanter les leçons et répons en son rang. – 21 août, 1715, « les suppôts n'étant plus qu'au nombre de 3, on leur accorde à chacun 1 sou aux matines de chaque jour. » – 8 avril 1716, plainte contre M. Duvivier, chanoine, qui depuis plusieurs années s'absentait de l'office divin, spécialement aux hautes messes solennelles et vêpres, les jours de dimanches et fêtes solennelles auxquelles il devait assister pour faire son office de chanoine. – 4 juillet 1716, on suppliera M. l'abbé de Bonnedame, docteur de Sorbonne et grand vicaire de l'archevêque, de vouloir bien faire l'inhumation de feu M. Thomas Horcholle, docteur de Sorbonne, doyen, mort ce jour'hui. – 28 juillet 1716, Louis Horcholle, docteur en théologie de la faculté de Paris, reçu au doyenné de la Ronde. – 3 septembre 1716, Philippe Caumont reçu au canonicat de Louis Horcholle. – 15 mai 1719, copie d'une lettre de félicitation du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde à M. l'archevêque de Bordeaux nommé à l'archevêché de Rouen, avec la réponse de l'archevêque, datée de Paris, 3 mai 1719. – 11 décembre 1719, Louis Gosselin, vicaire perpétuel, reçu au canonicat de Pierre Avice. – Jean Berard, reçu au vicariat perpétuel vacant par la résignation du dit Gosselin.

G. 7451. (Registre.) – 16 feuillets, papier.

1720-1728. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 19 octobre 1723, on donnera adjonction au fermier des dîmes de Pitres contre la veuve Gossan, qui refusait de payer la dîme des fèves de *calicou*. – 16 août 1726, le doyen du Chapitre est député à l'Assemblée de la province qui devait se tenir, au château de Gaillon, le 20 de ce mois ; l'avis avait été donné par M. le doyen de la Chrétienté. – 24 janvier 1727, M. D'Ervalet, desservant le prieuré de Saint-Saëns et quatrième vicaire perpétuel, offre de payer 250 livres pour les frais du procès qu'il avait intenté au Grand Conseil contre le Chapitre, et qu'il avait perdu le 16 septembre ; dernier. – 24 novembre 1727, le doyen représente que, les 3 principaux autels de l'église n'ayant pas été consacrés, il avait prié M^{gr} de Strickland, évêque de Namur, abbé de Préaux, de les consacrer : le 26 de ce mois avait été choisi pour cette cérémonie ; le doyen est chargé de complimenter Monseigneur. Les reliques seront exposées en la chapelle Saint Entrope. – Acte de la consécration, 26 novembre 1727. – Signature et sceau du prélat.

G. 7452. (Registre.) – 45 feuillets, papier.

1728-1740. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 11 septembre 1728, Pierre Gosselin reçu au vicariat perpétuel vacant par le décès de maître Jean Groult. – 24 mars 1729, Jean-François Valtier, bachelier en théologie, licencié en droit, conseiller au Parlement, reçu au doyenné vacant par la résignation faite en sa faveur par Louis Horcholle. – 1^{er} octobre 1729, arrêté que, la fête de saint Nicaise étant triple de 1^{re} classe dans tout le diocèse, le doyen officiera comme dans les autres fêtes triples de 1^{re} classe ; cette fête sera considérée comme jour décanal ; l'office sera mixte, sans distributions. 15 avril 1730, le doyen est député à l'Assemblée Diocésaine qui se tiendra, le 18 de ce mois, à l'archevêché, pour prendre part à la nomination d'un député à l'Assemblée Provinciale. – 20 mars 1731, délibération au sujet de l'encens que le doyen prétendait ne devoir être présenté qu'à lui, à l'exclusion des capitulans. – 25 mars 1733, Nicolas Marie, sous-diacre, reçu au vicariat vacant par le décès de Jacques Hérault. – 2 avril 1735, Hercule Bocquet reçu au canonicat vacant par la résignation de Louis Gosselin. – 3 janvier 1736, approbation donnée au projet proposé par les paroissiens de faire de nouvelles stalles et de paver le chœur en carreaux de

marbre. – 29 mai, à tous les saluts du jour du Saint-Sacrement et de l'octave, il sera distribué, à chaque capitulant, 6 sous, à chaque salut, et le double à M. le doyen. – 6 juin 1738, procès avec les Trésoriers au sujet de la sépulture, dans le chœur, tant des prêtres non titulaires que des laïques. – 21 novembre, Louis Le François reçu au vicariat vacant par la résignation de Jean Bénard. – 28 mai 1740, le doyen présente au Chapitre ses lettres de nomination, par M^{gr} l'archevêque de Rouen, à la place de député du diocèse au Bureau des syndics généraux du clergé de la province de Normandie.

G. 7453. (Cahier.) – 10 feuillets, papier.

1741-1763. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – 8 février 1741, réception de Pierre Fontaine au vicariat vacant par la résignation de maître Nicolas Marye. – 3 avril 1745, réception d'Etienne Dessuslamare au vicariat vacant par la résignation de Pierre-Louis Le François. – 27 juin 1748, Pierre Du Vivier nommé pour administrer la cure pendant le temps de la vacance ouverte par le décès de messire François Valtier, décédé la veille, à 8 heures du soir. – 7 septembre, réception au doyenné de maître Alexis-Jacques Pain des Essarts, curé de Saint-Vigor, licencié en l'un et l'autre droit. – 5 février 1749, Georges Brémontier reçu au canonicat vacant par le décès de Pierre Du Vivier. – 13 juillet, Robert-Pierre Le Rat reçu au canonicat vacant par le décès de Philippe Caumont. – 27 mai 1750, M. Fontaine, vicaire perpétuel, nommé secrétaire et greffier du Chapitre. – 30 mai, Jacques Du Houx reçu au vicariat vacant par le décès de Pierre Gosselin. – 23 janvier 1751, Charles-Barthélémy Le Tellier, curé de Saint-Etienne de Brémontier, reçu au vicariat vacant par la démission de Jacques Du Houx. – 19 septembre, Louis-Jacques Berrier, nommé au canonicat vacant par le décès de M. Bocquet. 29 décembre 1752, réception de Barthélémy Doublet, curé de Roncherolles-sur-le-Vivier, au vicariat vacant par la démission d'Etienne Dessuslamare. – 31 mars 1753, réception de François Laurent au canonicat vacant par la résignation de M. Berrier. – 6 mai, réception de Henri-Marie-Claude Le Roy au vicariat vacant par le décès de Charles-Barthélémy Le Tellier. – 28 février 1757, réception de Jacques Le Pelletier au vicariat vacant par la résignation de maître Pierre Fontaine. – 12 août 1761, réception de Guillaume Auhé, licencié en Sorbonne, au vicariat vacant par la démission de Henri-Marie-Claude Le Roy nommé curé de Saint-Herbland.

G. 7454. (Registre.) – 52 feuillets, papier.

1740-1764. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. – Lettres de nomination par l'archevêque de Rouen, comme président de l'Assemblée Provinciale du clergé, de Jean-François Vallier, à la place de député du diocèse au Bureau des syndics généraux de la province, 3 mai 1740. – Règlement de M^{gr} l'archevêque, pour prévenir les dissensions qui pourraient arriver entre les doyen, chanoines et Chapitre, et les sieurs curé, vicaires et autres ecclésiastiques, et les marguilliers et paroissiens, à l'occasion de l'heure à laquelle doit être célébré l'office du Chapitre et celui de la paroisse dans la dite église, qui est mixte pour l'un et pour l'autre, 7 avril 1741. – 22 juillet 1748, M. Du Vivier présente la commission de MM. les grands vicaires pour desservir le bénéfice-cure pendant la vacance arrivée par le décès de M. Valtier, doyen. – Lettres de nomination au doyenné, de M. Alexis-Jacques Pain des Essarts, curé de Saint-Vigor, 6 septembre 1748. – Prise de possession le 7 septembre suivant. – 5 février 1749, prise de possession, par Georges Brémontier, du canonicat vacant par le décès du sieur Du Vivier. – 13 juin 1749, prise de possession, par Robert-Pierre Le Rat, du canonicat vacant par le décès du sieur Caumont. – Règlement de l'archevêque sur les contestations qui pourraient s'élever entre le doyen curé et le Chapitre : « Attendu l'incompatibilité de l'assistance du doyen, tant à l'office canonial qu'à l'office paroissial, qui se célèbrent séparément dans la dite église, le dit sieur doyen curé et ses successeurs aux dits doyenné et cure unis seront et demeureront exempts d'assister à l'office du Chapitre chacun des jours qu'il y aura office d'obligation à la paroisse, savoir : pour les vêpres, les veilles de fête et les samedis ; et, pour tout l'office, les dimanches et les fêtes de l'année, 21 juin 1749. – 27 mai 1750, M. Fontaine, vicaire perpétuel, nommé secrétaire du Chapitre, en l'emplacement de M. Gosselin, décédé. – 23 janvier 1751, maître Charles-Barthélémy Le Tellier, curé de Saint-Etienne de Brémontier, est mis en possession du vicariat perpétuel vacant par la démission de maître Jacques Du Houx. – 18 septembre 1751, réception de Louis-Jacques Berrier au canonicat vacant par le décès de M. Bocquet. – 29 décembre 1752, réception de Barthélémy

Doublet, curé de Roncherolles-sur-le-Vivier, au vicariat perpétuel vacant par la démission d'Etienne Dessuslamare. – 31 mars 1753, réception de François Laurent au canonicat vacant par la démission de M. Berrier. – 6 juin 1753, réception de maître Henri-Marie-Claude Le Roy, prêtre du diocèse, vicaire de la paroisse de la Ronde, au vicariat perpétuel vacant par le décès de M. Le Tellier, et suivant la présentation de M. Laurens, chanoine, et le visa de M^{gr} l'archevêque. – 22 mars 1756, le doyen est prié de rédiger une lettre de congratulation à l'archevêque, à l'occasion de sa promotion au cardinalat. Texte de cette lettre, 23 mars 1756. – 13 juillet 1756, M. Le Roy nommé secrétaire, en remplacement de M. Fontaine, qui résidait à sa cure. – Compliment fait par M. Pain des Essarts, doyen du Chapitre, à M^{gr} de Saulx-Tavannes. – 26 février 1757, « à l'avenir, chaque capitulant entrant ne sera censé résidant qu'après qu'il aura fait sa semaine, ayant demandé au Chapitre la permission de la faire dans le temps qui lui sera, selon l'usage, assigné. Cependant, les jours qu'il assistera au chœur avant ce temps, il pourra percevoir les distributions quotidiennes et manuelles à raison de son assistance ». – 28 février 1757, réception de maître Jacques Le Pelletier au vicariat perpétuel vacant par la résignation de maître Pierre Fontaine, maintenant curé de Vassonville. – 6 avril 1759, lettre adressée à M^{gr} de La Rochefoucauld, archevêque d'Alby, à l'occasion de sa nomination à l'archevêché de Rouen. – 12 août 1761, Jacques-Guillaume Aubé, licencié de Sorbonne, reçu au vicariat perpétuel vacant par la nomination de M. Le Roy à la cure de Saint-Herbland. – 12 août 1761, permission accordée à M. Le Roy de porter, comme honoraire, les habits de chœur. – 6 mars 1764, réception de Jean-Baptiste Louvet au canonicat vacant par la démission de M. De La Voipière. – 19 mars 1764, le Chapitre en corps va féliciter le Parlement sur son rétablissement.

G. 7455. (Registre.) – 19 feuillets, papier.

1761-1771. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 7 juin 1764, réception de Guillaume Neveu au canonicat vacant par la mort de M. Brémontier. – 12 décembre 1765, on accepte, comme aide de chœur, Henri-Nicolas Hernois, chapelain de l'abbesse de Saint-Amand ; « sera assidu à tous les offices, fera diacre ès dimanches et fêtes ; ne pourra s'absenter sans avoir prévenu le semainier ; aura pour honoraires 150 livres par an. » – 1^{er} août 1770, réception de Jean-Baptiste Le Chandelier au vicariat perpétuel vacant par la nomination de M. Aube à la cure de Saint-Nicaise. – 7 août, droits d'honoraires et habits de chœur accordés au dit Aubé. – Extrait des demandes formées au Chapitre par les Trésoriers de la paroisse au sujet des réparations à faire au bâtiment servant de Chapitre aux sieurs chanoines, et des moyens de défense donnés par le Chapitre, 1771. – Avis des commissaires nommés aux fins de dresser procès-verbal de la conduite tenue par le Chapitre à l'occasion du changement fait dans le chœur, en 1736, pour les stalles et le pavage, 1771.

G. 7456. (Registre.) – 9 feuillets, papier.

1764-1771. – Registre de délibérations concernant les affaires du Chapitre de la Ronde. – 6 mars 1764, réception de Jean-Baptiste Louvet au canonicat vacant par la démission du sieur De La Voipière. – 7 juin 1764, réception de Guillaume Neveu au canonicat vacant par le décès de Georges Brémontier. – 5 mai 1781, réception de Jacques-Thomas-Joseph De la Haye au vicariat perpétuel vacant par la résignation de Jean-Baptiste Le Chandelier.

G. 7457. (Registre.) – 20 feuillets, papier.

1771-1776. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Ordonnance de M^{gr} de la Rochefoucauld, portant réduction des fondations. – 5 mai 1772, rapport sur un plan d'autel en marbre présenté par les Trésoriers de la paroisse. – 21 août 1773, bail de maison à demoiselle Marie-Madeleine Riboutté. – 24 janvier 1774, réception de Jean-Baptiste Poulain au canonicat vacant par le décès de M. Laurens. – 7 juin, un service sera célébré pour le repos de l'âme de Louis XV. – 6 septembre, compliments au Parlement sur son rétablissement. Discours du doyen, réponse de M. de Rouville, président. – 10 avril 1776, le Chapitre se réunira au clergé de la paroisse pour la procession du jubilé.

G. 7458. (Registre.) – 18 feuillets, papier.

1776-1783. – Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – 30 avril 1777, réception de Jacques-Sébastien-Auguste Le Monnier au vicariat perpétuel vacant par le décès de Jacques Le Pelletier. – Requête présentée par le Chapitre au Procureur Général du Parlement, afin de pouvoir continuer à enterrer ses morts dans l'église dont il est titulaire et curé primitif, qualité dont il exerce les droits à certains jours de chaque année et dans la vacance de la cure. – Réponse du Procureur Général, 15 août 1779. – 30 août 1782, réception de Charles-Jean-Baptiste Aubery, curé de Croissanville, au vicariat perpétuel vacant par le décès de Barthélémy Doublet.

G. 7459. (Registre.) – 71 feuillets, papier.

1602-1620. – Registre des ordonnances du Chapitre de la Ronde de Rouen, à partir du 23 septembre 1602. – 3 juillet 1602, on achètera quelques pièces de bois pour faire les carolles de l'église de Pitres. – 23 juillet, opposition des paroissiens à l'établissement de la dite clôture. – 22 octobre, Jehan Beuzeboc, prêtre, reçu pour suppôt en l'église de céans, à la charge de porter honneur à MM. les vicaires perpétuels. – Dernier octobre, décès de maître Guillaume De la Mare, chanoine en cette église et curé d'Auzouville-l'Esneval, sur la résignation duquel avait été nommé chanoine Adam Le Normand, curé de Senneville. – 10 novembre, gages de l'organiste arrêtés à 10 livres. – 19 novembre, plaintes du doyen contre maître Jean Remont, vicaire perpétuel. – 26 novembre, « afin de pouvoir reconnoître les droicts, revenus et possessions du Chapitre, ordonné que inventaire sera faite ». – 28 janvier 1613, communication d'une lettre du curé de Veauville, par laquelle il donnait avis « des grandes ruines arrivées, tant aux chancel qu'aux murailles de l'église, à cause de l'impétuosité des grands vents. » – 4 mars 1613, « on évoquera la femme du boucher Blangrenon, locataire du Chapitre, qui avoit étallé de la chair comme s'il eût été autre temps que le saint temps de carême. » – 13 juillet 1613, mention des grêles qui avaient endommagé les grains à Baons-le-Comte. – 30 octobre 1613, présentation de maître Adam Le Normand, chanoine de la Ronde, à la cure de Pitres vacante par le décès de maître Nicolas Michel. – 9 décembre 1613, « sera averti M. le doyen de n'interrompre le service canonial, spécialement durant la messe pour communier ses paroissiens, ains attendre après la messe du chœur, ou, en cas de nécessité, les communiera à autre chapelle. » – Le registre s'arrête au 1^{er} juin 1614. On y a joint un cahier de délibérations allant du 7 janvier 1619 au 19 décembre même année. – 7 janvier 1619, « le présent registre demeurera dans le buffet, et toutes les ordonnances seront escriptes en icelluy, et chaque feuille sera paraphé par les capitulants, et l'on se passera de greffier, attendu les grandes affaires du Chapitre, ensemble pour éviter telles et semblables faultes que celles qui ont esté commises par cy-devant. » – Jean Du Couldray fera la charge de greffier. – Lucas Allain, chanoine et receveur.

G. 7460. (Liasse.) – 22 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1255 (copie)-1789. – Liasse de pièces intitulée : *Titres fondamentaux*. – Vidimus par Philippe le Hardi, de lettres de saint Louis, portant vidimus et approbation du règlement donné à Notre-Dame-de-la-Ronde par l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud (pièce en parchemin, très détériorée par l'humidité, collée sur papier). – Lettres de l'official de Rouen, contenant vidimus d'un règlement donné par le vicaire général du cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, sur une contestation entre le doyen Guillaume Mesard et les chanoines, d'une part, et les vicaires de la même église, d'autre part, au sujet de l'assistance aux offices, 9 avril 1469. – Sentence de l'official pour le règlement des comptes, 1596. – Confirmation du droit de committimus pour le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1674. – Lettres de Louis XI (au Plessis du Parc, novembre 1482), ordonnant « qu'en considération de la fondation faite par le très noble et glorieux saint Louis, son prédécesseur, les chanoines de Notre-Dame-de-la-Ronde auront le droit de porter aulmuces de gris, fourrées de menu ver, en l'église et autres églises parroissiales, ès processions qui se feront en icelle et ailleurs en la ville de Rouen et en toutes autres offices, en quoy ils vacqueront en faisant le service divin ». – Sentence de Pierre Raoulin, lieutenant général du bailli Colart de Moy, portant vidimus des dites lettres et de l'acte de leur entérinement au bailliage, 1485. – Acte par lequel le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde députe au concile provincial Pierre Harel et Guillaume De la Mare, chanoines, 1581 ; sceau pendant du Chapitre. – « Extrait d'une vieille pièce en papier tirée du chartrier de l'église collégiale Notre-Dame-de-la-Ronde, en forme de lettres à honorables et

discrettes personnes les parroissiens de la Ronde : « Très chers amys, vray est, comme la commune renommée dit, que l'église de la Ronde est de très-ancienne fondation, etc. Quand est de moy, j'ay pensé que le service en sera augmenté (de l'union du doyenné à la cure) et tous les parroissiens bien contents, si Dieu plaist, et vous plaise d'adviser dedans vendredy prime, afin que l'archevesque ait de vous aucune responce, lequel visitera votre église. » – Lettres de l'official de Rouen, 9 février 1438, portant vidimus d'un accord entre les parroissiens, d'une part, et le Chapitre, d'autre part, sur le fait de la réparation des livres et ornements de l'église, des heures des offices pour les chanoines et pour les parroissiens ; livres visités par Jean Faudemer, prêtre, et Nicolas Coquet, libraires jurés : 2 missels, l'un à l'usage d'Evreux, l'autre à l'usage de Rouen ; 2 antiphonaires anciens, 2 graduels, un légendaire ; messe pour le Chapitre à 9 heures ; pour les paroissiens, à 10 heures. – Accords entre le Chapitre et le curé de Notre-Dame-de-la-Ronde au sujet de leurs droits respectifs (services, oblations, prérogatives). 1432, 1453. – Echange entre Guillaume Mesard, licencié en décret, doyen et curé de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde : « Vénérables et discrètes personnes maistres Jehan Avis, Jehan Harpin, Jehan Bacqueler, chanoines, messires Pierre De Plachy, Guillaume Le Vavasseur dit Blacarville, et Etienne Bonnechose, vicaires de la dite église, représentant le Chapitre, de l'autorité du cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, délaissent à Guillaume Mesart, une portion de maison séante proche le presbytère, d'un bout, d'autre bout, à la grande neuve maison du Chapitre où le dit doyen demeure, d'un côté à l'Hôtel de la Ville, et d'autre côté au Chapitre, on échange d'une cheminée de brique, d'unes petites estuves, et d'un degré qui monte d'icelles étuves jusques sur la porte de l'hôtel du Chapitre, » 23 octobre 1475. – Homologation de cet échange par l'official, 4 novembre 1475. – Appointment entre Robert de Coquebourne, doyen et curé de Notre-Dame-de-la-Ronde et le Chapitre ; le doyen se désiste de ses prétentions sur certains logements du Chapitre, 8 juin 1499. – Engagement pris par le doyen et le Chapitre de se joindre ensemble, pour un procès contre l'archevêque qui prétendait au déport par suite du décès de Guillaume Mesard, 13 mars 1503 ; signature de Robert de Coquebourne. – Contestation entre le Chapitre et Jacques Guerrier, curé de Saint-Herbland, doyen de la Chrétienté. Celui-ci prétendait qu'en qualité de doyen, il pouvait faire les fonctions curiales dans toutes les églises de Rouen, jusqu'à ce que Monseigneur eût pourvu au déport ; qu'en conséquence, par suite du décès de M^r Pierre Le Blond, curé de Notre-Dame-de-la-Ronde, c'était à lui de faire les obsèques du dit Le Blond, et celles d'un nommé Picot, depuis peu décédé. – Sentence de l'official ordonnant, par provision, que le doyen ferait l'inhumation du curé, et, pour le luminaire et oblations, que le tout serait séquestré jusqu'à la vide entière du procès principal ; pour le regard des fonctions curiales, attendant que l'on aye pourvu à la charge de curé, ordonné que le plus ancien du Chapitre exercerait la dite charge des âmes, 1639. – Lettres de l'archevêque, donnant pouvoir de prêcher et confesser à Guillaume Neveu, chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1789. – Sentence des Requêtes qui ordonne qu'inventaire soit dressé des meubles d'Adrien Le Normand, chanoine, décédé, 3 décembre 1618. – Etat des meubles étant aux 6 maisons du Chapitre occupées par les capitulants, 1774.

G. 7461. (Liasse). – 12 piècrs, parchemin ; 14 pièces, papier.

1422-1782. – Arrêt du Conseil d'Etat du Roi (Henri VI. roi d'Angleterre), portant homologation d'un appointment entre le Chapitre et la Fabrique de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, au sujet du luminaire de l'église : La coutume était que la Fabrique fournît à ses dépens « le luminaire pour ardoir en la dite église toutes et quantes fois que les chanoines célébreront le divin service en icelle, c'est assavoir, ès festes tripples, ordonnez et accoustumez en la dicte église, 10 cierges ardans, les deux sur le grant autel, les 4 aux 2 costés du tabernacle et les autres 4 aux 2 costés du crucifix, » 16 juillet 1422. – Acte passé devant un notaire apostolique, constatant que, contrairement à cet appointment, « l'image du crucifix n'avait pas été fourni par la Fabrique de 4 cierges comme il devait l'être à un jour de fête triple, » vendredi fête saint Denis, 9 octobre 1422, *hora decima vel circa* ; marque et attestation de Nicolas Lavenue, notaire apostolique. – « Fieffe à viage par le Chapitre, à Guillaume Le Fournier, vicaire, d'une maison rue de Dourdonne, à l'enseigne des *Bons-Enfants*, près de l'Hôtel-de-Ville, » 1439. – Vidimus par le cardinal d'Estouleville d'une bulle du pape portant réunion du doyenné à la cure, 1455 (copie). – Sentence de l'official de Rouen, portant défenses aux Trésoriers de faire enterrer le corps de Louise, femme de Jean Paol près de l'autel ; « mais pourront le faire enterrer au bas du chœur, entre les chaires des chanoines et vicaires, »

4 janvier 1456. – Différents accords entre le Chapitre et la Fabrique pour le luminaire, 1476-1540. – Enquête faite par Jean Gouel, lieutenant commis de Jean de Montespedon, bailli de Rouen, à l'occasion de la construction d'une nouvelle chapelle sur le cimetière de Notre-Dame, faite par les Trésoriers de la Ronde, construction qui avait compromis la solidité de la maçonnerie du Chapitre ; il s'agissait de savoir à qui appartenait le cimetière : on rappelle que la chapelle de saint Eutrope et le revestiaire étaient de construction assez récente ; que le Chapitre avait été construit aux frais du doyen Mesard ; parmi les témoins entendus, Guillaume Pontif, Nicolas Duval, Jehan Selles, maîtres maçons jurés, 3 septembre 1477. – Sentence du dit Gouel, portant homologation d'un accord entre le Chapitre et la Fabrique. La Fabrique « se soumet faire faire et édifier au bout de la chapelle saint Julien un pareil et semblable édifice, appointé et assouvy de toutes choses comme revestuaire du Chapitre, qui y est de présent, moyennant qu'elle pourra abattre le Chappitre que avoit fait faire et donné le doyen, et, icelluy revestuaire ou chappitre parfait, pourra faire besongner et achever la chapelle, » 5 octobre 1477. – Accord entre le Chapitre et le doyen ; la Fabrique s'engage envers le doyen « à trouver et quérir doresnavant tous les vêtements, ornements, calices, luminaires qu'il conviendra pour célébrer la messe de la fondation de Mesard ; » reçoit pour cela du dit doyen Mesard, par les mains de Jean Bacqueler, chanoine, six-vingts livres tournois, 13 juillet 1478. – Transaction, passée devant les tabellions de Rouen, par laquelle le Chapitre transporte aux Trésoriers et paroissiens son droit au territoire de la chapelle Saint Julien. Les chanoines et vicaires pourront être inhumés dans l'église, où il leur plaira, en payant, pour l'inhumation dans le chœur, 10 sous tournois ; en dehors du chœur, 30 sous. « Quand Dieu, notre créateur, voudra disposer de la personne maistre Guillaume Mesard, doyen et curé, ses exécuteurs n'auront rien à payer à raison de son inhumation, tombe ou pierre qui sur son corps sera mise, » 13 avril 1493. – Acte de dispense de l'office accordée par le Chapitre à ce doyen, à raison de son âge et de sa débilité, 16 mars 1496. – Sentence de l'official ordonnant que le corps de Jean Du Moustier, chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, serait enterré dans cette église, bien que le décès eût eu lieu sur la paroisse de Saint-Nicolas, 21 octobre 1519. – Acte par lequel la Fabrique permet de faire faire, à ses dépens, au bout de la chapelle Saint Eutrope, pareil édifice que le Chapitre et revestiaire étant au bout de la chapelle Saint Julien qu'il s'agissait de démolir. – Cet édifice sera commun entre les sieurs du Chapitre et les paroissiens, 18 octobre 1513. – Devis des stalles ordonnées par la Fabrique. – Délibération du Chapitre, avec ses observations, 1736. – Quelques pièces d'un procès au sujet du droit de sépulture dans le chœur, entre la Fabrique et le Chapitre, 1782.

G. 7462. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier, 1 imprimé.

1438-1771. – Homologation, à l'officialité de Rouen, 7 décembre 1438, d'un accord entre le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, et les paroissiens, au sujet de ce que ceux-ci devaient fournir au Chapitre, pour le service divin. « Le Chapitre accorde aux parrochians que le prouffit et émolument qui sera receu de toutes les réceptions des doyen, chanoines et vicaires, c'est assavoir, 8 salus pour le doyen, 4 salus pour le chanoine, et, pour chacun vicaire, 4 livres tournois, soit baillié sans fraude dedens 6 jours aux Trésoriers, au prouffit du Trésor, sauf et excepté le disner et droit du clerc. Les Trésoriers administreront au colliège aournemens, calice, luminaire et encens, ainsy qu'ils ont fait ci-devant à leur bonne dévotion. » Fait, en l'église cathédrale, en présence de maître Jean Pajot, scelleur, de Jean Le Terrier *allas* Gosset, notaire de la cour archiépiscopale, et de Jean de Gisors, clerc. Marque et attestation de *Socius* Votes, notaire apostolique (double exemplaire). – Acte par lequel le Chapitre cède et transporte, par échange, afin d'héritage perpétuel, au Trésor de la Ronde, tout le droit qu'il pouvait réclamer « en la moitié de 2 petites maisons ou échoppes, joignant au chœur de l'église, pour l'édification d'une chapelle en l'accroissement, décoration de l'église, moyennant 11 sous 6 deniers de rente dûs par le Chapitre et dont remise lui est faite, la dite rente assise sur son hôtel, rue de Corvoiserie, qui jadis fut à défunt Jehan Jourdain, à l'enseigne des *Trois Couronnes*, borné par maître Nicole Mustel, chanoine de Rouen, à présent Louis de Cormeilles, vicomte de l'Eau ; sur un autre hôtel, à l'enseigne de la *Couronne*, devant les halles du Vieux-Marché, en la paroisse Saint-Sauveur près des hôtels où pendent les enseigne du *Bœuf couronné* et du *Dauphin*, » 17 mai 1459. – Autre accord entre le Chapitre et la Fabrique, relativement à la fourniture des livres liturgiques et aux ornements, 1438. – Fournitures de livres, 1729. – Décharge accordée par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde à la Fabrique d'une rente de 100 sous, assise sur deux petites maisons anciennes contiguës à l'église, que la Fabrique se

proposait de faire démolir pour l'accroissement de l'église, 28 décembre 1502. – Sentence de l'officialité qui condamne les Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde à continuer de fournir aux chanoines le pain et le vin nécessaires pour la célébration de leurs messes collégiales, et les chanoines à payer annuellement, en forme de gratification, au Trésor, la somme de 60 sous, 21 avril 1646. – Transaction entre le Chapitre et la Fabrique au sujet de leurs droits respectifs, homologuée, en la Cour, le 18 novembre 1730. – Extrait du registre des délibérations de la Fabrique, 1769, 1770, 1771.

G. 7463. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1255 (copie) -1654. – Contestations entre les doyen et chanoines et les vicaires perpétuels de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Sentence sur ces différends, rendue par M^{gr} de Harlay, archevêque de Rouen, Gaillon, 5 janvier 1643 ; signé : F. Archevêque de Rouen ; Morange, secrétaire. – Autre sentence de Henri de Mathan, archidiacre de Rouen, conseiller au Parlement, François Mahault et Nicolas Paris, chanoines, commissaires délégués par le Saint-Siège sur le rescrit appellatoire daté du 2 avril 1643, 21 mars 1644. – Procès au Grand Conseil. – Sentence de Nicolas De la Place, abbé d'Eu, et de Jean Desjardins, chanoines, juges délégués et commis, avec Jacques Mallet, par le Saint-Siège, vertu de son rescrit appellatoire, du 8 juin 1644, et depuis, par S. M., suivant l'arrêt de renvoi et commission du Privé Conseil du 12 mars 1747, 27 janvier 1648. – Nouvel appel ; sentence de Barthélemy Brice, conseiller au Parlement, chanoine, et de dom Jacques Hélye, abbé de Valmont, juges délégués du Saint-Siège, par rescrit de Rome du 13 juillet 1648, 17 juin 1659, 5 novembre 1660. – « Mémoire contenant les raisons et articles proposez par M^c Charles De la Tour, presbtre, vicaire perpétuel en l'église collégiale de la Ronde de Rouen, à Messieurs Ridet et Le Prévost, chanoines de l'église cathédrale Notre-Dame du dit Rouen, commis et députez de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Archevêque de Rouen, primat de Normandie, pour cognoistre et luy rapporter les différends meus et à mouvoir entre les doien, chanoines et vicaires perpétuels du dit lieu de la Ronde, suivi de la ratification du dit mémoire par les vicaires perpétuels Ducoudray, L. Daune, Patry. » – « Avis donné par les commissaires députés de l'autorité de l'archevêque pour vider et terminer les différends d'entre les doyen, chanoines et les vicaires perpétuels de Notre-Dame-de-la-Ronde, 26 décembre 1642. » – « Factum pour maistre Louys Daune, Claude de Cahagnes et Nicolas de Bures, prestres, vicaires perpétuels en l'église collégiale de Nostre-Dame-de-la-Ronde de ceste ville de Rouen, intimez en appel et demandeurs en requeste, contre maistre François De la Fosse, Charles de Bures, Thomas de Simon et Jacques Le Vasseur, doyen et chanoines en la mesme église, appellans comme d'abus de sentence rendue le 27 janvier 1648, par maistres Nicolas De la Place, abbé d'Eu, Jean Desjardins et Jacques Malet, prestres, chanoines en l'église cathédrale de Rouen, juges délégués par le Saint-Siège, et défendeurs en requeste. M. de Buchy Bonissent, rapporteur. » – « Factum sommaire du procès d'entre les doyen et chanoines de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, deffendeurs et demandeurs en requeste verbale aux fins cy-après déduites, contre M^{tres} Louys Daune, Claude Cahaigne et Nicolas de Bures, vicaires de la dite église, demandeurs en requeste et arrest du Conseil, rendu sur icelle le 6 novembre 1657 et deffendeurs en la dite requeste verbale. Monsieur Amelot, sieur de Bisseil, rapporteur. » – Actes de visite de l'église collégiale et paroissiale de la Ronde et du Chapitre, par François Guernier, chanoine, official et vicaire général, 6 novembre 1600 ; – par Jacques Desmay, doyen d'Ecouis, autre vicaire général, 5 juin 1620 ; signé : Desmay. – Règlement de M. Desmay, 1620. – Concordat entre le Chapitre et les vicaires perpétuels, 7 septembre 1654.

G. 7464. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier ; 2 imprimés.

1689-1740. – Règlement pour les prêtres habitués en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, donné par M. l'abbé de Fieux, official, vicaire général de M^{gr} l'archevêque et grand archidiacre, 1689. – Le même règlement, sous forme de placard, en parchemin, avait été encadré et affiché dans la sacristie, conformément à l'ordonnance du même archidiacre, du 2 décembre 1692. – Visite de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde par Joseph-Nicolas de Y de Séraucourt, grand archidiacre, 1699. – Ordonnance de Louis de Lavergne de Tressan, archevêque de Rouen, portant, par provision, « que les chapiers porteroient seulement les secondes chapes aux fêtes triples, et qu'ils porteroient les premières ou élèveroient les psaumes, à leurs places, tous les dimanches et autres jours chômés,

qu'ils assisteraient aux matines et autres offices paroissiaux tous les dits jours chômés, » 14 novembre 1730. Sceau et signature. – Lettre de M^{gr} de Saulx-Tavannes, autorisant les doyen et chanoines « à dire leurs vêpres canoniales, les jours ouvriers, à l'heure à laquelle ils avaient continué de les dire, c'est-à-dire au dernier son de la cathédrale, à l'exception des samedis, veilles de fêtes et jours de fêtes de messes solennelles, auxquels jours, aussi bien que pendant l'octave du Saint-Sacrement, le Chapitre commenceroit les vêpres à 1 heure et 1/2, conformément au règlement du 7 de ce mois, » 28 avril 1741. – Procès entre les Trésoriers de Notre-Dame-de-la Ronde et les vicaires perpétuels, 1738-1739. – Arrêt du Parlement, du 23 juillet 1739 (Imprimé). – Mémoire pour Pierre Gosselin et Nicolas Marye, vicaires perpétuels (Imprimé). – Procès entre le curé et le Chapitre, à propos d'un règlement fait par le Chapitre portant que, pour l'avenir, la rétribution de celui qui ferait la semaine serait de 13 livres au lieu de 9 livres, 1740.

G. 7465. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1356 (copie)-1726. – « Papiers concernant la quatriesme vicairie fondée en l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, par M^{re} Jean Le Villain, bourgeois de la dite ville de Rouen, l'an de Notre Seigneur 1366. » – Procès en l'officialité pour droits de séance entre les chanoines et Philippe Josse, vicaire perpétuel, 1743-1744. – Nouveau procès au Grand Conseil, entre les chanoines et Claude D'Ervallet, quatrième vicaire perpétuel. – Requêtes, mémoires, répliques, contredits ; arrêt du Conseil, du 16 septembre 1726, qui déboute D'Ervalet de toutes ses demandes au sujet d'honneurs, prérogatives, fonctions, voix délibérative au Chapitre, droits, fruits, prétendus par le dit D'Ervallet.

G. 7466. (Liasse.) – 22 pièces, papier ; 4 imprimés.

1639-1789. – Pièces diverses : « Requête à Nos Seigneurs des Requêtes par Philippe Josse, vicaire perpétuel de Notre-Dame-de-la-Ronde, contre le Chapitre, pour l'exécution du testament du curé Pierre Le Blond, 1639. – Consentement donné par les doyen, curé et Chapitre à la construction de 8 chaires dans le chœur, outre les 12 qui y étaient pour leurs séances et celles des prêtres habitués, 1652. – Marché avec Guillaume Le Roux, maître menuisier à Rouen, pour la construction des dites chaires. – Délibération au sujet de la rente exigée du Chapitre par la Fabrique pour l'obit et pour le salut, 1749. – Délibération de la Fabrique, contenant acceptation de l'offre faite par M^{me} Anne Ausoult, veuve de M. Le Carpentier, de prêter 15,000 livres pour la construction d'un nouveau clocher et la démolition de l'ancien (1761), suivi de la quittance des héritiers de la dite dame, 1767. – Consultation des avocats Moulin, Le Touc et Frémont, sur la question de savoir si le Trésorier, porteur de procuration d'un Trésorier en charge, peut emporter chez lui le livre des délibérations et assister aux assemblées ; si le Trésorier d'honneur devait avoir une clef du coffre ; si les motifs d'une assemblée devaient être portés sur les billets d'avertissement, 17 juin 1782. – Avis de l'Intendant pour les récépissés des traitants (imprimés). – Trois mémoires imprimés, relatifs aux contestations entre la Fabrique et le Chapitre, pour les inhumations clans le chœur, 1745, 1782, 1786. – Arrêt de la Cour, du 22 juin 1787 (copie). – Quelques pièces de comptabilité, notamment une quittance de Le Fèvre, seul et unique héritier de Jean-Baptiste-Nicolas Le Fèvre, facteur d'orgues, 12 mai 1784.

G. 7467. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin, 12 pièces, papier.

XIII^e siècle (copie) – 1773. – Pièces diverses relatives à l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Extrait du pouillé d'Eudes Rigaud : *EcclesiaSanete Marie Rotunde..... Ibi sunt 3 canonici, unus curatus horum ; dominus Rex, patronus – 3 vicarii quos canonici presentant.* – Articles relatifs à Pitres, Houville, les Baons-le-Comte, Veauville. – Copie faite d'après le manuscrit appartenant alors à Jean de Jort, écuyer, avocat au Parlement, 1743. – Extraits des registres et livres de comptes de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, relatifs à la fondation de Catherine Benoist, do 1610 à 1688. – Copie d'un arrêt du Parlement qui adjuge à Adrien de Houdetot, seigneur de Veauville, la tenure de certaines pièces de terre réclamées par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1616. – Délibération du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde qui nomme Pierre Du Vivier pour remplir les fonctions curiales pendant la vacance de la cure, arrivée par le décès de François Valtier, 27 juin 1748. – Baux de maisons, rue des Vergetiers. – Révalidation d'une rente de 30 livres due à la

Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde par Jean-François de Boivin, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, marquis de Bacqueville, 1748. – Approbation par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde du plan de l'autel en marbre, présenté par les Trésoriers de la paroisse, 1772. – Quittance de P. Néel ; 400 livres pour solde du marbre de cet autel, 5 janvier 1773.

G. 7468. (Liasse.) – 7 pièces parchemin, 3 pièces, papier.

1292-1775. – Lettres du vicomte de Rouen : « Thoumas des Baus et Nicole, sa fame, de la paroisse de Notre- Dame-de- la-Rouonde, requenurent qu'ils avoient ensemble vendu et otriéf à tousjours... au deain et au Capistre et au prestre curé et as Trésoriers de la dite iglise, pour cinquante soubz tournois, chinq soubz de rente sus un tènement en la paroisse S^t-Crois-de-Rouen. auboutant au chemin le Roy, des Fosses d'un bout, et le chemin le Roy par devant. Est assavoir que Perronele, fame jadis Richarl d'Isniauville, donna et lessa de sa bone volenté en son testament la dite somme d'argent desus dite à l'œuvre de la dite église pour le salut de s'ame, 1292, le jeusdi devant la S^t.... » – Fieffe faite par le doyen, le Chapitre, le curé et les Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde, à Jehan Le Vilein, « d'environ pié et demi de terre d'aumosne de lé à rue et environ 23 piez de lonc, » 1331. – Lettres de l'official de Rouen, homologuant un accord passé entre le Chapitre et la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde au sujet de sépultures clans le chœur de cette église. Les Trésoriers avaient fait enlever la tombe de Gautier Le Sage, ancien clerc de la commune de Rouen, de Gautier Le Sage, ancien Trésorier, et d'Emmeline, sa sœur, et l'avaient remplacée par la tombe d'un certain Gautier Smyth... jeudi après l'Exaltation de la Sainte-Croix, 1438 ; signé sur le repli : Ja. Cochon et N. Taquet. – Arrêt de la Cour qui casse la sentence de l'official du 17 octobre 1597, laquelle avait ordonné que les comptes rendus par le sieur Delamare, receveur pendant les guerres, seraient mis ès mains du dit official. – Sentence des Requêtes qui défend à Jean Hotot, l'un des vicaires perpétuels, de faire arrêt sur le receveur du Chapitre, 28 octobre 1604. – Sentence du bailliage ordonnant l'élection d'un receveur, 10 octobre 1659. – Sentence de l'official contre les chanoines, qui contestaient aux vicaires perpétuels le droit d'avoir voix clélibéralive pour l'élection d'un receveur, 26 septembre 1659. – Ordonnance de M^{gr} de Saulx-Tavannes pour les heures des offices, 7 avril 1741 ; signé : Nic. Arch. de Rouen ; par Monseigneur : Le Gay. – Copie du règlement fait par ce prélat, 27 juin 1749. – Ordonnance de M^{gr} de la Rochefoucauld, portant réduction des fondations, 15 juin 1771 ; signé : Bordier, vicaire général ; par Monseigneur : Liot : sceau plaqué de M^{gr} de la Rochefoucauld.

G. 7469. (Liasse.) – 4 pièces parchemin ; 3 pièces, papier.

1549 (copie)-1727. – Déclarations baillées au Roi, des biens et revenus du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1549 (copie), 1679, 1692, (copies), 1717. – Arrêts de mainlevée, 1679-1718. – « Estat des biens, appartenans au Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, que donnent et présentent les sieurs chanoines du dit Chapitre au sieur Directeur des droits de controlle de la Ville de Rouen, suivant et au désir de l'article 3 de l'arrêt du Conseil du 16 décembre 1727. » Dans la déclaration de 1679 : « Item un logement de 12 maisons adjacentes et contigües scizes sçavoir : 6 au bas de la rue aux Juifs, en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, bornées, d'un costé, le pavé de la dite rue aux Juifs ; d'autre costé, Richard Lormier dit le Maistre, bouclier ; d'un bout, l'Hostel-de-Ville, et, d'autre bout, le pavé de la Boucherie Massacre et du Clos Mercier ou ses représentants, et les 6 autres... dans la dite boucherie Massacre. »

G. 7470. (Liasse.) – 9 pièces parchemin ; 21 pièces, papier.

1369-1713. – Fieffe faite par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde à Pierre Bonnennée, d'un manoir aux Baons-le-Comte, 1393. – Vente par Pierre Bonneagnée, de Saint-Firmont de Fécamp, à Jehan d'Equetot, de Saint-Etienne de Rouen, à la vie de lui et de Colette, sa femme, de 33 sous de rente sur des biens à Baons-le-Comte, jouxte Ricard de Houdetot, chevalier, 1396. – Acte par lequel Guillaume de Houdetot reconnaît avoir baillé à fin d'héritage aux doyen et Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour être déchargé d'une rente de 10 sous, 7 acres et demie de terre, 1407, « vingt jours au mois de février. » – Vente par noble et puissant seigneur M^{gr} Guillaume de Houdetot, chevalier, seigneur de Houdetot et de Harville, à Pierre de Serny, de 2 pièces de terre, paroisse des Baons, 1422. – Fieffe faite par le Chapitre de la Ronde, à Jehan Pillée, d'une pièce de

terre aux Baons-le-Comte, 1427, – Accord entre le Chapitre de la Ronde et les religieux de la Madeleine, au sujet d'un arrêt et prise de fief, 1458 ; charte fortement endommagée par l'humidité et en grande partie illisible, collée sur un billet d'invitation aux messes qui seront célébrées, à Saint-Maclou, le 26 mars 1783, depuis sept heures jusqu'à midi, pour le repos de l'âme de M^{me} Amable Le Cœur, femme de M. Thouin. – Commission de Guillaume Jourden, licencié ès-lois, conseiller en cour laye à Rouen, pour remplir l'office de vicomte aux hautes-justices des Baons et du Valhouart, en remplacement de défunt Preud'homme Duval, 25 juin 1513. – Sentence de l'official de Rouen, sur un procès entre le Chapitre de la Ronde, décima leur pour les deux tiers, et le curé de la paroisse, décimateur pour l'autre tiers, au sujet des réparations nécessaires au chancel de l'église paroissiale, qui menaçait ruine ; autorisation au promoteur d'y employer les dîmes qu'il fera saisir, 1477. – Baux des dîmes de la paroisse ; fermiers pour le Chapitre : Robert Tourmente, sieur du Hartelay, 1532, 1544 ; Martin Allain, prêtre, curé des Baons-le-Comte, 1560, 1569, 1576 ; – Robert Coullon, vicaire de la paroisse, 1588 ; – Jean Crevel, laboureur, cautionné par Robert de Guenouville, sieur de la Poterie et du Fay des Baons, auditeur des Comptes, dont le dit Crevel était fermier, 1622 ; – Noël Quesnel, sergent de la haute-justice des Baons, 1626, etc. – Pièces relatives au procès intenté au sieur Boivin, curé de Valliquerville, qui avait enlevé 12 gerbes de blé sur un terrain compris dans le dîmage du Chapitre, 1743.

G. 7471. (Liasse.) – 27 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1410-1781. – Lettres de Jean Tavel, vicomte de l'Eau de Rouen (15 mai 1411), contenant vidimus du don fait au Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, par Michiel Le Roy, l'un des vicaires, d'une somme de 30 livres, qui fut employée à l'achat d'une pièce de terre sise aux Baons-le-Comte, à charge de services religieux, 25 mars 1410 (V. S.). – Fondation par Jeanne, veuve de feu Guillaume Le Tavernier ; 60 sous de rente sur Martin Le Cras et sur une maison en la paroisse Saint-Michel, devant les halles du Vieux-Marché, 28 octobre 1438. – Vidimus du dit contrat par Jean Le Roux, vicomte de Rouen, 10 novembre 1467. – Acceptation par les doyen et Chapitre de la Ronde d'une fondation proposée par maître Jean Pajot, prêtre, chanoine de Beauvais et curé de Notre-Dame-de-la-Ronde : « A l'onneur de Dieu et de la benoiste glorieuse Vierge Marie, doresnavant nous serons tenus perpétuellement, à toujours, chacun samedi de l'an, après la fin des vespres, nous représenter processionnellement ou en fourme et estat de procession, devant les ymages du crucifix et d'icelle benoiste Vierge Marie estant en icelle église, chantans le respons de *Sancta et immaculata*, avec la prose de l'*Inviolata*, » 4 mars 1439. – Acceptation d'une fondation pour maître Nicolas Burguet, prêtre, maître ès-arts et en médecine, dont le corps avait été enterré en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde ; Jean Pajot, exécuteur testamentaire, 26 juillet 1441 ; – d'une autre fondation pour Jean Le Viel, avocat en cour d'église ; Jean Blondel, docteur en théologie, pénitencier du diocèse, et Jean Pajot, ses exécuteurs testamentaires, 21 mai 1459. – Contrat de fondation de maître Guillaume Mesard, licencié en décret, doyen de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, et vicaire en spirituel et temporel de Révérend père en Dieu M^{gr} le cardinal d'Esouteville, 18 août 1477. – Ordonnance de Jean de Gouvis, docteur ès-lois, archidiacre de Bayeux, vicaire général du cardinal d'Estouteville, portant approbation d'un accord conclu entre le doyen Mesard et le Chapitre quant à la nature des fonds employés à la fondation d'une messe de *Beata*, 23 octobre 1477. – Fondations de maître Pierre Harpin, chanoine de la Ronde, 1515 ; – de Robert Dumouchel et de Jacqueline Columbel, sa femme ; Robert Dumouchel, marchand, leur fils, exécuteur testamentaire ; messe à l'autel Saint-Sébastien, 1518 ; – de Jehan Auber, chanoine ; Enguerran Dubreuil, doyen, Richard Du Fay, chanoine de la cathédrale, Guillaume Tillard, secrétaire de l'archevêché, ses exécuteurs testamentaires, 1522 ; – de Jean Du Coudray, vicaire perpétuel : « Je fais élection de la sépulture de mon corps dans l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, ma chère patronne, en la chapelle de saint Jean-Baptiste, au dessous de la tombe qui est devant mon coffre, » 1548 (copie) ; – de Sainte-Cécile, veuve de Simon Poulain, orfèvre, ancien Trésorier, 1632. – Sentence de l'official qui condamne Philippe Josse, quart vicaire de Notre-Dame-de-la-Ronde et clerc matriculier de la paroisse, à payer 7 livres pour la distribution de la célébration d'un obit fondé par Pierre Le Blond, eu son vivant, doyen de la Ronde, 1647. – Fondations de Thomas Le Hoy, marchand, 1668 ; – de Thomas Fitz-Simon, docteur en théologie en l'université de Caen, prieur commendataire du prieuré de Lytz, protonotaire apostolique, ci-devant chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, natif de Tredach au diocèse d'Armagh en Irlande, 1672 ; – de Claude de Cahaignes,

vicaire perpétuel, 1676 ; – de Georges Despontis, maître perruquier à Paris, 1697. – Acceptation de la fondation du sieur de la Jublinière, conseiller en la Cour des Aides, 1705-1706. – Fondation de M. Gy, prêtre habitué. – Délibération du Chapitre pour l'exécution de la fondation de M. Nozereau, 1749.

G. 7472. (Liasse). – 23 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier, 1 imprimé.

1451-1762. – Baux par les chanoines de Notre-Dame-de-la-Ronde, des dîmes qui leur appartenaient en la paroisse de Houville. – Procès, pour la dîme, entre les chanoines et Richard De La Londe, curé de Cuverville, qui réclamait la dîme du Camp-Patenostre, 1457 ; – entre les chanoines et les religieux de Lire, 1481 ; – entre les chanoines et les religieux de Saint-Pierre de Castillon-lès-Conches, 1482 ; – entre les chanoines et les religieux de Sausseuse, 1514 ; – entre les mêmes et le Chapitre de Rouen, 1733. – Enquête sur les noales, 1682. – Etat, des réparations à faire au chancel de l'église de Houville. – Devis des ouvrages à faire pour la reconstruction du mur neuf du côté du nord, au chœur de cette église, 1762. – Procès en l'officialité entre les Trésoriers de Houville et les chanoines de la Ronde, pour la fourniture d'un missel, 1451-1452 : « Jacques Deshayes, chanoine de Rouen et doyen de la Ronde, affin de nourrir amour entre le Chapitre de la dite Ronde et les parroissiens, manans et habitants de Houville et lui, promet, en bonne foy, de bailler et livrer les 2 parts de la somme que pourra couster ung bon messel et suffisant pour la paroisse, de la Saint-Michel qui vient en ung an et ad ce s'en oblige ès dits parroissiens, » 27 avril 1452. – « Arrest de la cour de Parlement, rendu en forme de règlement, le 6 mai 1712, qui maintient messire Paul Pellet, abbé commendataire de l'abbaye de la Croix-Saint-Leuffroy, gros décimateur dans la paroisse d'Aubevoye et de Sainte-Barbe-sur-Gaillon, son annexe, en possession de la dixme des bourgognes, sainfoins, poix de toutes espèces, fèves et faverolles... Au préjudice du sieur Poussin, curé de la paroisse d'Aubevoye (François-Etienne Poussin), » 6 mai 1712. (Imprimé).

G. 7473. (Liasse). – 14 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1339-1784. – Fieffe faite par les doyen et Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen « à Godefroy Lalemant, citoyen de Roen, de 7 acres et demie de terre en 7 pièces à Pitres, avec une haie appelée la Haye Notre-Dame ; » lieux indiqués : Quemine le duc notre sire, la Fosse veideresche, le Bissonnet du tailleis, Bouque d'Andelle, 1339, vendredi après la Typhaigne. – Délais à fin d'héritage par Mahiet Després de Frottemeule, fils et héritier de feu Jehan Després, ayant le droit de feu Godefroy Lalemant, au Chapitre de Rouen, des héritages que le dit Lalemant avait, en 1339, pris à fieffe, 1424. Au dos : « Ceste letre fu loue et publiée, à l'issue de la grant messe de la paroisse de Notre-Dame de Pistres, en la présence de plusieurs personnes dont les noms ensuivent, c'est assavoir Monss^r Louis Voisin, prestre, Thomasin Feugiere etc., Louis Langlois, prestre, capelain de la dite paroisse. » Signé : Langlois. – Fieffe d'une pièce de terre à Jacquet Hellot et Jacques Gosseut, 20 novembre 1461. – Pièces de procédures pour le paiement des arrérages de rentes dues au Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. – Décret d'héritages ayant appartenu à Robert Tesson, 1605. – Baux emphytéotiques, de 1710, 1715, 1718. – Deux anciens contrats collés sur des billets d'invitation aux services de Marie-Anne Luce, veuve de François Savin, 1783 ; – de Marie-Rose-Elisabeth Hébert, veuve de Robert-Etienne Allais, 1784 – « Estat et affinement du décret de certains héritages qui furent à Colin Harenc, dit Daoust, et Jehanne, sa femme, » 1510. – Baux des dîmes de Pitres, 1569, 1575, 1586, 1615, 1622, 1680, 1697, 1698, 1701, 1704, 1708, 1719.

G. 7474. (Liasse). – 8 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier, 7 imprimés.

1499-1779. – Accord, pour les limites de leurs dîmes respectifs en la paroisse de Pitres, entre le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde (Robert de Coquebourne, doyen, Charles Rousselin, Philippe Herpin, Jehan Auber, chanoines), et les abbé et religieux de Notre-Dame de Lire ; lieux indiqués : le Val Baquin, la ville de Pistres, 1499. – Procès entre les parroissiens et le Chapitre pour la réparation du chancel et pour la clôture du maître autel, 1609-1613. – Lettre de Mironiénil, premier président du Parlement, au doyen de la Ronde, pour lui demander les réflexions de MM. du Chapitre sur un piacet d'un nommé Cossard qui demandait qu'ils contribuassent, comme gros décimateurs, à la réparation du clocher de Pitres, Rouen, 10 décembre 1763. – Consultation de l'avocat Langlois de Louvres, avec un plan, très grossier, de l'église sur cartes à jouer. – Rapport

des experts Jacques Le Boursier et Etienne Bellet, maîtres charpentiers, etc., sur les réparations à faire à la grange ; de Pitres, 1629. – Etat des pièces de terres sises dans la paroisse de Pitres, 1779. – Procès entre le Chapitre et le curé pour les dîmes des fèves et du tabac ; la dîme des fèves accordée au Chapitre ; celle du tabac, au curé, 1713. – Autres procès pour les dîmes de fèves et de sarrasin en seconde récolte, 1761. – Liasse d'imprimés : Déclarations du Roy, concernant les portions congrues, du 27 janvier 1686 ; du 30^e jour de juin 1690 ; du 5 octobre 1721) ; – « Arresl de la cour du Parlement qui adjuge aux curés, comme vertes dixmes, les gros et petits poix blancs, les poix verds, les poix de serre ou cornus, les lentilles, les fèves, féverolles et bourgongnes, 1711. – Nomination à la cure de Pitres, de Nicolas Belon, en remplacement de Jean Rome, décédé, pénultième de juillet 1560 ; – de Guillaume Delamare, en remplacement du dit Béton, décédé, 1^{er} mars 1569 ; – de Guillaume Bouvet, en remplacement de Charles Gérard, décédé, 3 juin 1619. – Présentation au même bénéfice : Adrien Lenormand présenté en remplacement de Nicolas Michel, décédé, pénultième d'octobre 1603.

G. 7475. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin : 8 pièces, papier.

1474-1788. – Accord entre le Chapitre d'Andely et Jean de Gouvis, chanoine de Rouen, curé de Saint-Martin de la Roquette, d'une part, et le Chapitre de la Ronde, d'autre part, au sujet des dîmes sur quelques pièces de terre en la dite paroisse ; fait en l'église cathédrale de Rouen, le 20 juillet 1471 ; attestation et marque de Richard Godard, notaire apostolique de la cour archiépiscopale de Rouen. – Autre accord pour le même objet, 11 mai 1478 ; marques du dit Godard et d'Etienne Rondel, autre notaire apostolique. – Prise à ferme par Cardin Machuart, clerc de la paroisse de Saint-Martin de la Fontaine, des dîmes de la Roquette, appartenant au Chapitre de la Ronde, 1497. – Autre procès entre le même Chapitre et les paroisiens de la Roquette (Jean Le Vacher et Ramonnet Damyen, Trésoriers) au sujet d'une redevance réclamée par ces derniers des décimateurs ; ils prétendaient qu'aux jours de la Toussaint et de Noël, le fermier des dîmes du Chapitre et le curé de la paroisse devaient fournir un carteron de paille (le fermier, les deux tiers du carteron, le curé l'autre tiers) à semer dans l'église. » Information à ce sujet, par Jean De la Mare, notaire et tabellion de la collégiale d'Ecouis, commis par l'official. Il résulte des informations « que cela s'était toujours pratiqué ; qu'il en était ainsi dans toutes les paroisses circonvoisines ; que la livraison de cette paille se faisait sur la pierre de l'entrée du cimetière ; » mais les témoins ne pouvaient affirmer que cette livraison fût simplement de convenance ou d'obligation, 1514. – Information par Nicolas Bréant, doyen de Gamaches, commis par l'official, sur un échange projeté entre le curé de la Roquette et le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde ; le curé devait abandonner au Chapitre, moyennant une pension de 40 livres par an, sa part des dîmes ; – dépositions favorables au projet, 1517. – Lettres des curés de la Roquette, Le Rat, et Carrière, où il est fait allusion au paiement de cette pension, 1785-1788.

G. 7476. (Liasse). – 39 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1406-1772. – Acte par lequel les Trésoriers de la paroisse de Veauville-sur-les Baons reconnaissent avoir reçu du doyen et du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde « ung livre appelé antiphonier, tout neuf en parchemin... noté, rubricé et bien assouvy du ce qui y fault, lequel se commence à la page après le kalandrier : *Ordo librorum*... et fine ainsi ; *Simile est regnum celorum*, lequel avoit cousté 22 livres tournois, » dépense à laquelle le Chapitre contribue pour les deux parts, c'est à savoir pour 14 livres 13 sous 4 deniers, 17 septembre 1487. – Arrêt du Parlement pour la réparation du chancel de Veauville, 1584. – Procès pour les dîmes contre Jehan et Charles de Houdetot, frères puînés du sieur de Houdetot, seigneur et patron de Houdetot, qui en avaient empêché la perception, et contre Odo Du Crottay, lieutenant du bailli de Caux. Celui-ci, à la suscitation du sieur de Houdetot, patron, « avait commis un prestre au lieu du curé Bordel, pour exercer la dite cure et administrer les sacrements aux paroissiens, en quoy faisant le dit Du Crottay, juge lay, avoit entrepris autorité par dessus les dyocésains. – Par lequel Du Crottay a esté dict que le dict Bordel, curé, estant lors absent, pour raison d'un meurdre par luy commis, le patron et parroissiens du dit Veauville avoient requis qu'il leur feust pourveu, afin qu'ils ne demeurassent sans pasteur, et qui célébrast le divin service jusques à ce que le prélat dyocésain y eust pourvu. – Par Bigot, procureur général, a esté dict qu'il y a édicts par lequel est mandé aux juges ordinaires

contraindre les curés à résider et, à faute de ce faire, saisir les fruits de leurs cures, en advertir les évêques, pour pourvoir de personnes capables pour exercer les dites cures, et non pas y en commettre par les juges ordinaires ; » – les sieurs de Houdetot et Du Crottay, condamnés à la requête des chanoines, 10 janvier 1572. – Arrêt du Parlement pour les dîmes des rabettes, 29 novembre 1582. – Autre procès pour les dîmes. – Baux des dîmes. – Sommation, de la part des chanoines, à Le Prevost, chapelain de Pierre Barré, curé de Veauville, d'avoir à leur payer, conformément à l'accord de 1487, 20 mines d'orge et 10 mines d'avoine, à savoir, à raison de 4 boisseaux pour mine d'orge, et de 6 boisseaux combles pour mine d'avoine, et de plus 60 sous tournois ; présents, Jehan Mesard, curé de Barneville, et le recteur des écoles de Veauville, avec partie de ses écoliers, dont les noms suivent : Guillaume Fierecoq, Gaultier Crevel, Robert Touv..., Robert Boucquoy, Jaquet et Jehan dits Clouet, Cardin Voysart, Pierre Perrenot, Robin et Robinet dits Le Prevost, Robert Romain, Romain Croquel, Guillaume Le Flamenc, Jaquet Le Flamenc, Vincent Clouet, Pierre Petit, Robin et Etienne dits Malerbe, de la paroisse de Veauville, 17 novembre 1488. – Procès entre les chanoines et les curés, pour le paiement de cette pension. – Transaction entre les chanoines et Guillaume Le Couturier de la Motte-Freneuse, curé de Veauville : « La mine tant d'orge que d'avoine sera composée, ainsi que le porte l'arrêt de 1578, de 6 boisseaux, et le boisseau de 14 pots, mesure d'Arques, en ce compris le comble ordonné par le dit arrêt, à livrer dans les granges du presbytère. » Le curé paiera en plus 60 sous en argent, 4 avril 1772.

G. 7477. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1518-1789. – Titres de propriété de rentes appartenant au Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde en la paroisse d'Yébleron. – Décrets d'héritages. – Vente de bois, 1744. – Plantations de bornes. – Aveux baillés par les doyen et Chapitre à Michel Baillard, chevalier, seigneur du Courant, de la seigneurie d'Orival, des Gatines, de Homare, de Berville, du Vieil-Manoir, pour biens situés en la paroisse d'Yébleron ; – à Marie-Françoise-Gabrielle Maignart de Bernières, veuve de messire Louis-Philippe de Fougère, chevalier, marquis de Flavacourt, lieutenant général des armées du Roi, cohéritière par bénéfice d'inventaire du président de Bernières, son frère, et, en cette qualité, marquise de Bernières, dame et patronne des paroisses de Bernières, Rouville, Yébleron, du franc-fief de Butermare, pour un fief et tènement, nommé le Fief Souverain à Yébleron, 1746.

G. 7478. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1552-1777. – Baux par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde d'un trait de dîmes sur 11 acres de terre assises au Champ-du-Pardon, près la Justice, en tirant vers Beauvoisine. – Dernier fermier, Robert Thirel ; prix, 78 sous par an, 1777.

G. 7479. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1650-1777. – Baux par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de dîmes qui lui appartenaient à Rouen, rue du Champ-du-Pardon, aux Baons-le-Comte, à Houville, à Pitres, à Veauville-les-Baons. – Lettre du marquis de Pertuis, datée du champ de Ruremonde, 21 mai 1757, adressée à M. Le Prevost, curé des Baons, dont le fermier, Faucon, avait pris à ferme les dîmes du Chapitre : « Vous dirois ossy à M. Lecuier qu'il m'avé promis de largent a Paques et que nous somme à la pante cotte que je le prie de men envoler étant dans un pais ou lon ne vie qu'à force d'argent. »

G. 7480. (Cahier.) – 66 feuillets, papier.

1648-1675. – Baux faits par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, des divers biens qui lui appartenaient, tant à Rouen qu'en dehors de Rouen, ainsi que des dîmes en plusieurs paroisses. – Bail à Laurent Maurry, maître imprimeur à Rouen, de la maison où pendait pour enseigne la *Petite Bergère*, sise rue aux Juifs, derrière la chapelle du Palais, 3 mai 1649 ; continuation de bail au même imprimeur, 1655, 1661. – Dans le bail à un boucher, d'une maison rue Massacre, on retient, outre le prix principal, 2 langues de bœuf bresillées, bonnes et loyales, le 10 décembre 1652.

G.7481. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 108 pièces, papier ; 1 imprimé.

1593-17865. – Baux de maisons appartenant au Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, situées rue aux Juifs. – Parmi les locataires, Laurent Maurry, imprimeur, 1631-164-9 ; – Jean-Baptiste Machuel, imprimeur, 1713-1719 ; – Robert-André Cabut, marchand libraire, 1746-1776 ; – Dorothee-Rose Dumesnil, sa veuve, 1776-1782 ; – Hélye, maître chirurgien, 1677 ; – Louis Jourdan, maître en chirurgie, 1683, 1695 ; – Thibault, autre maître chirurgien, 1700,1706. – Bail emphytéotique au sieur Nicolas-Michel Vasseur, maître peignerre à Rouen, « de 2 maisons, l'une faisant le coin des rues aux Juifs et Massacre, la seconde, rue aux Juifs, bornée au levant par un tènement de maisons appelé la *Synagogue*, » 4 janvier 1781. – Autre bail emphytéotique au sieur Thomas Linant, maître plâtrier, d'un logement de 3 maisons, rue aux Juifs ; puits dans la muraille de la maison de derrière appelée la *Synagogue*, 17 décembre 1782. – Arrêt du Conseil d'Etat du Roi concernant les formalités à observer pour les constructions et reconstructions des bâtiments appartenant aux gens de main-morte, hôpitaux généraux et particuliers, maisons et écoles de charité, 7 septembre 1785. (Imprimé.)

G.7482. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 112 pièces, papier ; 4 plans.

1577-1789. – Baux par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de maisons situées rues Massacre et aux Juifs à Rouen. – Bail emphytéotique à Robert-Paul Poret, marchand boucher, d'une maison rue Massacre, bornée par le mur d'une maison appelée la *Synagogue*, appartenant au Chapitre. 1780. – Dessin représentant le pignon de la *Synagogue*. – Pian de l'emplacement où sont plusieurs bâtiments appartenant à MM. les chanoines, l'emplacement fieffé à M. Poret, le terrain appartenant en propriété à M. Poret ; signé par Hardy, architecte. – 2 autres dessins du même architecte, 1780. – Baux de dîmes et de fermes à Baons-le-Comte, Houville, Pitres, Veauville, Yébleron, au Champ-du-Pardon, près Rouen. – Déclarations de la valeur des prébendes du doyen et des chanoines de Notre Dame-de-la-Ronde : Jean-Baptiste Louvet, prieur commendataire de Saint-Pierre-de-la-Lande en Fronsadois, chanoine de Notre – Dame-de – la-Ronde etc.

G. 7483. – (Liasse.) – 6 pièces, parchemin : 66 pièces, papier.

1585-1787. – Baux de maisons appartenant au Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, situées dans la rue Massacre, dite plus anciennement rue Dourdonne, la plupart louées à des bouchers. – Dans quelques baux, obligation de curer la Renelle. – Parmi les locataires, Robert Richer, maître apothicaire, 1589.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-PATRICE DE ROUEN.

G. 7484. (Registre) – In-folio, 218 feuillets, papier.

1584-1599. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. – Comptes pour 2 ans à partir de Pâques. Le premier seul pour 3 ans. – Trésoriers : Martin Duhamel, l'aîné, procureur au bailliage et vicomté, 1584-1593 ; – Hector Le Guerchoys, vicomté de Rouen, et François Canu, procureur au bailliage et vicomté, 1593-1594 ; – Claude Aveline, huissier au Parlement, et M. Martin Duhamel, le jeune, procureur au bailliage et vicomté, 1594 – 1596 ; – noble homme Pierre Chrestien, avocat en la Cour, et Nicolas Burel, procureur au bailliage et vicomté, 1597-1598 ; – Charles Marais et Jehan Parnuit, l'un et l'autre procureurs aux mêmes sièges, 1598-1599. – Le premier de ces comptes intitulé : « Compte et estat de la recepte et entremise faite par maistre Martin Duhamel l'aîné, procureur au bailliage et vicomte de Rouen, pour le Trésor de l'église parroissial de Saint-Patrix, comme ayant esté à ce faire esleu et prepozé par les paroissiens, pour la deffautte d'aucuns des Trésoriers d'icelle paroisse qui avoionl négligé le paiement et poursuite des arrérages des rentes, à laquelle charge iceluy Duhamel avoit commencé dès la fesle de Pasques 1584, et, combien qu'il n'eust icelle acceptée que pour 2 ans seulement, ainsy que ont

acoustumé d'en user les autres Trésoriers, ce néantmoins, parimportunité, il avoit continué la dite charge... jusques à l'examen du présent compte 1593. » – Chaque article de recette de rente donne lieu à de longs développements où le comptable reprend la négligence des Trésoriers. – Réparation de la charpenterie de la tour qui portait les cloches, par Jacques Tallon, charpentier ; – 2 pavillons sur la chapelle Saint Fiacre couverts en ardoise ; – réparations à la chapelle de la Passion. – Frais de procès ; – arrêts aux mains de locataires pour arriver au paiement des arrérages de rentes ; – procès, au mois d'avril 1586, contre Nicolas Le Sauvage, avocat, maître de la confrérie de la Passion « qui prétendoit que chaque maître de la dite, confrérie était libre de faire le transport du service divin et des prédications en telle autre paroisse que bon lui semblerait, » le dit procès gagné par la Fabrique devant le bailli et, en appel, au Parlement. – Duhamel remontre que, de 1584 à 1593, qui sont 9 années entières, « il avoit esté grandement travaillé aux affaires de la dite église, ayant fait escrire plusieurs volumes et caiers pour tirer enseignement de toutes les parties de rentes négligez et égarez ; il réclame taxe de 50 escus sol, prest de jurer et affermer que, cessant la faveur de l'église et que ce feust pour ung particulier, il ne vouldroit prendre autant de payne pour 200 escus. » – 1592, sépulture de M. de Frétasse, neveu de M. Martel, conseiller au Parlement ; – d'un pauvre homme des champs, 30 sous ; – de M^{me} Basire, mère en loy de M^e Chrestian, avocat, 60 sous. – « A Jacques Boursier, charpentier, pour avoir démoli et mis bas le bois servant à la chapelle de la Passion, 18 livres. – Pour les prédications faites par un cordelier par 8 jours durant l'Oratoire, 6 livres. – A Levesque, organiste, 6 livres. – A Thomas Bryère, maçon, 370 livres. – Pour la refaçon d'un calice d'estain, 3 sous. – Remontré (par le comptable), que, durant 8 jours de l'Oratoire, à cause que l'église estoit. déclose, il avoit fait coucher 3 hommes pour la garde, auxquels il avoit quis boire et manger et payé leur vaccat, pour tous lesquelz faitz il s'arreste à dix sous. » – 1593, « tient compte le comptable des deniers par lui ceuilliz, le jeudi absolu, ès maisons des paroissiens, montant à la somme de 7 livres 13 sous 4 deniers, sans comprendre le linge et fil, lequel a esté donné. » – Cotisations sur les propriétaires de maisons dans la paroisse, conformément à l'arrêt du Parlement, du 21 novembre 1592. – Paiements « à Jehan Levesque, organiste, pour joué le jour saint Patrice ; – au tendeur, pour avoir tendu l'église lors des Rogations et autres jours. – Tapisserie gardée la nuit, parce que l'église était du tout découverte et la muraille abattue. – Pigeon et moissons, le jour de la Pentecôte. – Pour 3 bouteilles de vin pour faire la cène, le jeudi absolu ; – gros pain bénit ce jour, le samedi et le jour de Pâques. » – Marche fait avec Jehan Bélier et Marin Le Sueur, maçons, pour réédifier le bout de la chapelle Saint Nicolas, 90 livres. – A Thomas Brière, maçon, 9 livres ; – à Etienne Bérenger, imaginier, 45 sous. – Brière et sa femme, constitués prisonniers à la requête de la Fabrique. – 1594, « l'eu monsieur Passent, conseiller, a donné, pour paier une vitre, la somme de 30 écus sol. » – Autres dons des conseillers en la Cour ; Fizet, de la Chapelle, Martel, Busquet, de MM. de Bouville et de Nojon, présidents aux Requêtes, du président des Hameaux, de M. Maynet, du bailli de Longuoville, de M. Baudry, sieur du Franc-Manoir, conseiller au présidial. – Sépulture de l'exécuteur des sentences criminelles, 4 livres. – « Pour le gros pain bénist du jeudi absolu, samedi et jour de Pasques, 18 sous. » – Chapelle de Saint Nicolas pavée de tuile achetée de Pierre Le Testa, marchand de tuile. – Mises pour les carolles et clôtures du chœur ; travail entrepris par un religieux du couvent des Jacobins, frère Jaques Le Preux, moyennant 100 livres au couvent et, au dit Le Preux, un habit de la valeur de 10 à 12 écus ; engagement pris de lui fournir 2 compagnons, Josias Le Grand et Jacques Pointel, du métier de menuisier, pendant 2 mois ; bois porté au couvent. – Plaintes contre le dit Le Preux, dont le couvent n'était pas content, et qui s'amusait à travailler pour des bourgeois ; on retire le bois du couvent, on le fait apporter à Maître Saint-Patrice, où le travail est achevé par les compagnons. – « A Jehan Legeret, menuisier et tailleur de bois, pour sa paine d'avoir taillé le penneau de la chaire où l'on dit le prosne, 22 sous. – Boise apportée du quay à l'aître de la paroisse. – A Jehan Legeret, menuisier, pour sa paine d'avoir taillé 2 figures d'anges et les 2 coullonnes et chappiteaux d'icelles, 4 livres 8 sous. – A Mahiet Everard, vitrier, 20 escus à déduire sur ce qu'il lui a esté promis, pour la fourniture de 3 vitres en la dite église, 60 livres. – A Jehan Duglen, du mestier de tourneur, pour avoir tourné les colonnes et autres ouvraiges de son mostier, pour la closture du chœur de la dicte église, 41 livres. – A Josias Le Grand et James Pointel, 136 livres, 60 sous ; de plus, pour avoir fait les chandeliers de dessus les carolles, 15 livres. » – Quittance de Mahiet Evrard en marge du compte, au dernier feuillet. – 1595, « pour la sonnerie de l'inhumation de madame la présidente des Hameaux, 60 sous. – Payé pour le gros pain benoist, le jeudy absolu, 15 sous. – A Mahiet Everard, vitrier, pour le parfournissement du marché de 2 vitres neufves, jouxte les quittances des 10 aoust et

13 septembre 1595, 13 livres ; – au même, pour la répartition de tout le reste des vitres, lesquelles estoient, à la plupart, rompues et dégradées jouxte la quittance du dernier janvier (?) 1596, 18 livres. » Compte signé par Du Jardin et Chrestien. – 1596, collecte sur les paroissiens pour la reconstruction du presbytère. – « Grand vase d'argent couvert et doré par dedans et dehors, augmenté d'un cercle doré, avec une croix, pour servir à porter la sainte hostie le jour du Saint-Sacrement, du prix de 52 escus, donné par Louise Fizet, veuve de feu Rasant, conseiller en la cour. » – 27 écus payés par M. Maynet, lieutenant général à la Table-de-Marbre, pour être exempt de la charge de Trésorier, suivant sentence de MM. des Requêtes du Palais, du 23 juin 1596. – « Accordé au comptable le banc de sa femme par 6 escus, au lieu desquels il a donné 60 sous de rente foncière, par contrat du 17 septembre 1599. » – Paiements « à Martin Le Poulletier, menuisier, pour les ais d'un châssis devant la 1^{re} vitre neuve, 4 livres 8 sous 6 deniers ; – à Le Blond, maître espinguier, pour avoir fait le dit châssis de fil d'erchard, 16 livres ; – à Verard, vitrier, pour la dite vitre, suivant quittances des 9 novembre 1597, 1^{er} avril et 7 juin 1598, 22 écus sol ; – à Jacques Le Boullenger, cordonnier, pour le prix et achat de 2 tapis, l'un de velours cramoisy rouge, doublé de taffetas rouge, l'autre de velours vert, doublé de taffetas vert, 123 livres ; – pour la croisée du poisle de dessus le grand autel au menuisier, serrurier et le Gascon, pour avoir monté au hault du cœur, 10 livres 7 sous 6 deniers. » Compte signé par Dujardin. – 1597, sépultures de Charles Cyrot, 6 testons valant 4 livres 12 sous 6 deniers ; – du fils de maître Jehan Costentin, avocat ; – de maître Robert Hellye, avocat. Compte signé par le curé Dorcemaine. – 1558, sépultures de la femme de M. Bavent, avocat en la vicomté ; – de M. Le Pesant (21 avril 1599), 100 sous. – Paiements « à Adam Masson, clerc de l'église ; – au prédicateur qui prescha le jour saint Patrice, demi escu (article rayé) ; – pour fleurs, chappeaux, bourletz, et pour 2 mays de boullot pour mectre à l'église le jour du Saint-Sacrement, 36 sous (article rayé) ; – à Jacques Le Blond, pour avoir ercadé ung châssis de fil d'eschard pour mectre devant la vitre où est l'istoire d'Abraham, 23 livres 4 sous ; – à Georges Le Riche, tapicier, pour avoir garny 3 orilliers de velours pour l'église, 35 sous : – pour le pain de cène, baillé aux communians en la dite église, tant le jeudi de la cesne, que les samedi et dimanche de Pasques, 30 sous. » – 1599, sépulture de M. de Fourneaux, lieutenant en la Table-de-Marbre, 8 livres. – Mention de la maison appartenant à M. de Frontebosc, conseiller en la Cour, au bout de haut de la rue Etoupée. – Paiement « à Guillaume le Bret, peintre, pour 2 armaries attachées à 2 sierges, lorsque le curé, presbtres et aucuns des paroissiens allèrent au devant de monsieur l'archevesque lors de son arrivée, qui fut en la dicte année, 30 sous. – Comptes signés par Dujardin, curé, de 1594-1596 ; par Dorcemaine, son successeur, de 1597 à 1598.

G. 7485. (Registre). – In-folio, 504 feuillets, papier

1659-1692. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. – Trésoriers : Sanson Vaignon, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1659 ; – Gédéon Le Pellé, avocat en la cour de Parlement, 1660 ; – Arthus Tesson, avocat en la cour, 1661 ; – André Le Paige, écuyer, sieur du Colombier, avocat en la cour, 1662 ; – Nicolas Le Cerf, maître d'hôtel ordinaire du Roi et maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1663 ; – René Ridet, sieur de Plainesevette, Trésorier général de France au Bureau des Finances, 1664 ; – Nicolas Le Page, procureur au bailliage et siège présidial, 1664 ; – Nicolas Coullon, écuyer, conseiller du Roi, auditeur en la Chambre des Comptes, 1665 ; – Pierre Louis, avocat au Parlement, 1666 ; – Nicolas Busquet, conseiller au Parlement, 1667 ; – Charles Aveline, notaire et secrétaire du Roi en la Cour des Aides, 1668 ; – Pierre Deshommets, écuyer, baron de Guichainville, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1670 ; – Antoine Baillard, écuyer, sieur du Parc, auditeur en la Chambre des Comptes, 1671 ; – Guy Duval, chevalier, seigneur de Bonneval, Coudé. Saint-Christophe, Moulineaux, châtelain de la Houblonnière, président à mortier au Parlement, 1672 ; – M. de Brinon, conseiller au Parlement, 1673 ; – Nicolas Le Tellier, sieur de Fumichon, avocat au Parlement, 1674 ; – Nicolas de Limerville, ancien conseiller échevin de Rouen. 1675 ; – François Pesnelle, avocat au Parlement, 1676 ; – Nicolas Nepveu, avocat au Parlement, 1677 ; – Antoine Ouldart, avocat ou Parlement et bailli de Saint-Gervais, 1678 ; – Nicolas Auzoult, ancien greffier au bailliage et siège présidial, 1679 ; – Charles Vincent, sieur de Frambusc, lieutenant général en l'Election et Grenier à Sel de Rouen, 1680 ; – Thomas Fremont, procureur au Parlement, 1681 ; – Isaac Grente, avocat au Parlement, 1682 ; – Louis Baillet, écuyer, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1683 ; – Adrien Uu Houlley, seigneur des Essarts, lieutenant général en

l'amirauté de France, 1684 ; – Augustin Le Bourgeois, avocat au Parlement, 1685 ; – Alexis Plichon, greffier de la première chambre des Enquêtes au Parlement, 1686 ; – Romain Varin, auditeur en la Chambre des Comptes, 1687 ; – Jacques Deshours, receveur des rapports et vacations de MM. de la Grand'Chambre du Parlement, 1688 ; – Pierre Du Noyer, procureur en la Chambre des Comptes, 1689 ; – Charles De Dun, procureur au bailliage et siège présidial, 1690 ; – François Perchel, autre procureur au même siège, 1691. – 1659-1660, aumône aux prisonniers de la conciergerie du bailliage, suivant la fondation des prédécesseurs de M. le Président du Tronc. – Aux pauvres honteux de la paroisse suivant la fondation de la damoiselle Fizet, 26 livres. Compte signé par M. Chrestien, curé. – 1660-1661, le Trésorier se charge de 60 livres cueillies aux maisons pour le linge de l'église. – « Pour l'inhumation de M^{elle} Limmerville, dont le corps a été porté à Saint-Sever, le s^r de Limmerville n'a voulu rien payer au Trésor pour la sonnerie, disant que son père a été Trésorier. – Pour l'inhumation de noble homme Richart Le Seigneur, sieur de Boisbérenger, dont le corps a été transporté à Saint-Thomas-de-la-Chaussée, n'a été aussy rien receu. » – Paiements à Henri Gosset, maître maçon ; – à Jacques Du Mesnil, maître vitrier, 10 livres pour avoir refait les vitres de la chapelle de la Passion ; – à Placevault, brodeur. – 1661-1662, inhumation de Mademoiselle de Boisflamel, – 1662-1663, inhumations du sieur Lesdo ; – du sieur Baudry, avocat au Parlement. – 1663-1664, inhumation du curé de Saint-Patrice. – Fondation par M. Baudry, pour feu M. Baudry, son frère, avocat. – 1,000 livres données par M. de Motteville, premier président à la Chambre des Comptes, pour servir à la confection des orgues. – Au sieur Costé, pour un graduel, 74 livres. – 1664-1665, inhumation à Saint-Herbland, du sieur Pouchet, ancien échevin de Rouen. – Louages de bancs à la présidente du Tronc, aux damoiselles Pain et Busquet, aux dames de Rounas, de Plainesevette, Le Bourgeois, de Trémauville, Nicole, Lescuyer, Desdames, Auzoult. – 1665-1666, inhumation du sieur de Villers, facteur d'orgues. – « A Noël Jouvenet, sculpteur, pour avoir raccommoqué le benestier d'albâtre qui étoit cassé, 60 sous. » – 1666-1667, inhumations de M. de Plainesevette, Trésorier de France ; – de la fille de M. Le Page, avocat au Parlement. – Paiement au sieur Le Moyne, ci-devant organiste, 100 livres. – 1667-1668, inhumation de maître Guillaume Bottey, avocat en cour d'église. – Payé au sieur Claude de Villers, facteur d'orgues, et à Françoise Le Tanneur, sa mère, 500 livres. – Mention de la fondation faite par le sieur de Villers père. – A la suite de ce compte : « Ensuit l'estat et mémoire de la recepte et despense faicte par M^c Nicolas Girard, contrôleur au Grenier à Sel pour la confection des orgues de la paroisse, en exécution de la délibération faite, en l'assemblée des sieurs Trésoriers et parroissiens, le 2^e jour de décembre 1663 ; – recepte, 5,360 livres 3 sous ; dépenses : paiements faits à Claude de Villers, facteur d'orgues ; – à Robert Barrabé, Benoist Masse et Jean Salis, menuisiers ; – à Noël Jouvenet, maître sculpteur ; – à Vuillequin, marchand anglais, qui fournit l'étain d'Angleterre ; – à Girard Langlois, fondeur ; – à maître Theroude, prêtre, facteur d'orgues et organiste à Caudebec, qui vint visiter les orgues, le 10 juillet 1666, avec le P. Le Febvre, religieux carme ; – à Jouvenet, sculpteur, qui fil les armoiries du président de Mautheville, les grava, les dora et les mit en couleurs ; – au sieur de Villers fils, qui ajouta 2 jeux considérables, non compris dans le premier marché : un jeu de cymbale, de 3 tuyaux, sur marche de quinte et quarte, pour faire un plein jeu d'escho, composé de 108 tuyaux, et un jeu d'un cromhorne d'escho, à l'unisson de celui du positif, composé de 72 tuyaux. Total des dépenses, 5,283 livres, 13 sous 2 deniers. » – 1668-1669, inhumations de Mademoiselle de Saint-Martin ; – de M. le président de Franquetot, porté aux Cordeliers ; – de M. du Bosctroude Le Faé, porté aux Capucins ; – du sieur du Fay, porté aux Carnes ; – de Vaignon, porté aux Récollets. – Frais pour lambrisser la nef du côté de la chapelle Saint Nicolas. – Paiements à Philippe Le Mareschal, organiste, 150 par an. – « Pour une bannière de damas rouge, frangé de passément, et pour la peinture de l'Assomption de la Sainte Vierge d'un costé, et, de l'autre costé, de l'image de saint Patrice, 64 livres. – Pour un devant d'autel, 47 livres. » – 1669-1670, inhumation du sieur Guerente, médecin, 13 livres. – Paiements au sieur Le Marchand, orfèvre ; – à Etienne Le Blanc, tapissier, qui raccommoqua la porte de toile verte de l'église ; – à Robert Barrabé, menuisier, qui raccommoqua le pupitre et le crucifix de l'église, 7 livres ; – à la veuve du sieur de Villers, facteur d'orgues, 60 livres. – 1670-1671, inhumation d'Alphonse Jubert, sieur de Gamaches. – 1671-1672, inhumation de Jacques Le Faé, sieur de la Mivais. – 1672-1673, inhumation de M^{me} de Villers, inhumée hors paroisse, 7 livres. – 1673-1674, sonnerie pour l'inhumation de M^{lle} Brinon, 7 livres. – 1674-1675, inhumations de M^c Louis Le Page ; – de M^r le Président de Bonneval ; – d'André de Mongoubert. – A Paul De la Voutte, peintre, pour avoir réparé les vitres et refait les pièces cassées, 10 livres. – 1675-1676, inhumations de

Nicolas Ysembart Busquet ; – de Louis Le Brun, prêtre. – Les loyers des bancs sont mis au nom des hommes, au lieu de l'être, comme auparavant, au nom des femmes. – Paiements à Dupuis, chasublier ; – à Rocusson, orfèvre. – 1676-1677, inhumations de Gilles Lombard et François Richer, prêtres ; – de Nicolas Duhamel, sieur de Latréaumont. – 1677-1678, inhumations de Marguerite Corneille, femme de M. Gouberville ; – de la demoiselle Girard ; – de Pierre Le Jaulne, sieur de Gruchet. – 1678-1679, inhumations de M. Bertheaume, 13 livres ; – de M. de Guichainville, porté à Saint – Etienne-des-Tonneliers. – 1679 – 1679, inhumation de Jacques Duval, prêtre ; – de M. Malletot-Varin ; – du sieur de Boishullin. – Au sieur Vincent, organiste à Dieppe, pour avoir visité les orgues, 40 livres. – 1680-1681, à Jouvenet, maître sculpteur, pour avoir raccommo­dé l'image de saint Patrice, qui s'était cassée lorsque le tonnerre tomba sur l'église, et l'avoir placée au coin de l'église, en dehors, 11 livres. – Autres paiements à Jore, libraire, pour avoir relié 3 missels et un grand livre de lutrin de peau de truie, 14 livres ; – à Dupuis, chasublier, 113 livres 8 sous. – 1681-1682, inhumations de la dame des Essarts, portée aux Carmes de Bouvreuil ; – de M. du Fresné-Coquerel. – 1682-1683, paiements à Desnos, orfèvre. – Devant l'autel en taffetas, pour la chapelle de la Passion. – A Guillaume Le Vieil, vitrier, pour ouvrage de son métier à la chapelle de la Passion. – « Il arriva une foudre de vents et de tempeste, le lendemain de la Saint-Jean de l'année 1683, qui ruina entièrement les vitres et couvertures de l'église. » On eut à payer à Le Vieil, vitrier, et à Catherine Jouvenet, sa femme, 148 livres 13 sous. – 1683-1684, paiements à Laurent Poucholle, vitrier ; – à Jean-Baptiste Douyère, menuisier. – 1684-1685, inhumation de M. des Hameaux. – 1685-1686, « ne se chargera le comptable des droits de la sépulture de maître Antoine Baillard, presbtre, fils du feu sieur Baillard, auditeur, pour n'en avoir rien reçu, son frère ayant prétendu qu'étant prêtre et fils d'un Trésorier vivant, il n'en étoit rien deub. » – Paiement à Dupuis, chasublier. – 1686-1687, inhumations de la damoiselle d'Herbouville ; – de la dame Busquet. – 1687-1688, inhumation d'Anne Jouvenet de Villers. – 1688-1689, inhumation de la Présidente de Bonneval, le 17 avril 1688, 13 livres. – 1689-1690, inhumation de Madeleine Le Seigneur, veuve du sieur Guerente, médecin, le 28 novembre 1689, 13 livres. – 1690-1691, inhumations de Martin Vaupan, âgé de 70 ans, le 6 juillet 1690 ; – de Jean Parnuit, sieur de Gouberville, 61 ans. 31 septembre. – 1691-1692, sépultures de Robert Lambert, seigneur de Formentin, âgé de 48 ans, le 20 août 1691 ; – de Pierre Le Guerchois, procureur général, inhumé à Saint-Pierre de Jumièges, le 11 février 1692. – Le Mareschal, encore organiste, toujours aux gages de 150 livres. – Paiements à Robert Barrabé, menuisier ; – à Robert Rancey, autre menuisier, qui fit, pour 150 livres, les bancs des Trésoriers. Comptes signés par les curés Chrestien, 1660, 1661, 1662 ; Le Viderel, 1665-1692.

G. 7486. (Registre.) – In-folio, 943 feuillets, papier.

1692-1739. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. – Trésoriers : Nicolas Le Roux, avocat, 1692 ; – Jean Louvel, écuyer, conseiller ordinaire en la Chambre des Comptes, 1693 ; – François Varin, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1694 ; – de la Rivière Lesdo, procureur général à la Cour des Aides, 1696 ; – Thomas Hellot, procureur du Roi en la vicomté de Rouen, 1697 ; – Gilles Le Maistre, procureur au Parlement, 1698-1699 ; – Robert Cauchard, prêtre de la paroisse, 1700 ; – François Faucon, conseiller au présidial de Rouen, 1701 ; – Jacques Bosquet, écuyer, seigneur du Bosc-Asselin, aux lieu et place de défunt Nicolas Bosquet, écuyer, sieur de Saumont, son frère, 1702 ; – Jean-Mathieu Outin, procureur au Parlement, 1703 ; – François-Adrien Le Prévost, écuyer, sieur de la Vallée, 1704 ; – François Le Moyne, 1705 ; – Pierre Picquet, écuyer, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1706 ; – Pierre Brumoy, avocat au Parlement, 1707 ; – M. de Berruyer, 1708 ; – Isaac Grente, conseiller au présidial, 1709 ; – Louis Auger de Monteille, avocat au Parlement, 1710 ; – Jean Le Sueur, 1701 ; – Louis-Charles Pichon, avocat au Parlement, 1712 ; – Samuel Jansse, avocat au Parlement, 1713 ; – Jacques Le Roy, procureur au Parlement, 1713 ; – Michel Morisset, greffier au Parlement, 1714 ; – Gilles Grésil, procureur au bailliage, 1715 ; – Michel Ruellon, avocat au Parlement, 1717 ; – Jacques Quesnel, 1718 ; – Guillaume Pouyer, écuyer, sieur de Drumare, 1719 ; – Marc-Antoine-Sanson Vaignon, seigneur du Grand-Mortmer, conseiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement, 1720 ; – Nicolas Nepvcu d'Imbleval, seigneur d'Fspinay, auditeur en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1721 ; – Augustin Le Bourgeois de Belleville, conseiller à la Table de Marbre, 1722 ; – François Ruellon, notaire à Rouen, 1723 ; – Jean-Jacques

Le Boucher de la Pallière, procureur en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1724 ; – Michel Charpentier, curé de la paroisse, 1725 ; – Pierre Varin, procureur en la vicomte de Rouen, 1726 ; – Barthélémy Dugard, avocat au Parlement, 1726 ; – Jean-Pierre De Clerc, avocat au Parlement, 1727 ; Richard Harel, avocat au Parlement, 1728 ; – Laurent Tassin, conseiller du Roi, enquêteur, commissaire examinateur civil, criminel et de police au bailliage de Rouen, 1729-1730 ; – Nicolas Piquefou, 1731 ; – Charles-Thomas Rogier de Neuilly, docteur de Sorbonne, curé de la paroisse, 1732 : – Guillaume-François Brière du Coudray, avocat au Parlement, 1733 ; – Pierre Fossard, avocat au Parlement, 1734 ; – Louis Malfilâtre, procureur au Parlement, 1735 ; – Daniel-Louis Varin, prêtre, 1736 ; – Jacques Le Sauvage, prêtre, pour M^r de Saumont, 1737 ; – Jacques-François Billoüet, avocat au Parlement, 1738. – 1692, 15 inhumations. Inhumations de M^r Clément Harache, prêtre ; – de mademoiselle Jamet, épouse du sieur Pesnelle. – 1693, 48 inhumations. – 1694, 19 inhumations. – Vin pour l'église acheté, en temps de foire, à raison de 87 livres le muid. – 1695, 18 inhumations. – « A la veuve Jore, pour la refaçon, collage et reliure des livres de chœur, 39 livres. – Au sieur Aubert, pour avoir ramassé et mis en ordre, par liaces, les titres et pièces du Trésor, et en avoir fait un registre, 20 livres. » – 1697, 10 inhumations. – 1699, inhumation de M. Busquel, conseiller au Parlement ; – de M. de Saint-Martin, premier avocat général à la Cour des Aides, âgé de 78 ans, porté ailleurs ; – de M. Hellot, procureur du Roi. – 1700, inhumation de M. Le Viderel, curé de la paroisse. – 1702, au sieur de Sourdevai, orfèvre, qui a doré et ressoudé le balustre du soleil de l'église, 15 livres. – 1705, inhumations de M. d'Herbigny, Intendant ; de Jean Morin, exécuteur des sentences crimine s. – 1700, croisées de l'église refaites par Philippe Heuzé, maçon. – 1707, « à Le Brun, pour 500 billets faits imprimer pour faire les sermons du Trésor, 2 livres. » – 1709, inhumation du sieur Lauvon, notaire, 13 livres. – 1711, cherté du vin, parce que les vignes avaient été gelées. – 1712, sonnerie sans sépulture pour dame Barbe de Becdelièvre, veuve de M. Le Guerchois. – Sépultures de M. Le Noble, curé de Quincampoix, prieur de Saint-Saëns ; – de Françoise Le Bourgeois, femme de M. de Civile-Saint-Mars. – 1713, inhumation de Nicolas Cavelier, le 22 novembre 1713. – 1714, à Creully, menuisier, pour couvrir le cadran de l'horloge, 31 livres. – 1717, inhumation de M. l'abbé de la Rivière-Lesdo. – 1718. au sieur Arnoult, peintre, pour avoir marqué les bancs, 3 livres. – 1719, « remonte le comptable qu'en l'assemblée de MM. les Trésoriers, du 14 octobre 1720, il auroit représenté qu'il y avoit entre ses mains, la somme de 10,860 livres, tant en billets de 1,000 livres, de 100 livres et de 50 livres, provenant des rachats et des arrérages des rentes dues au Trésor, à lui faits, et par la délibération du 29 décembre 1720, auroit été autorisé de porter aux débouchés indiqués par le Roy. Il auroit donc porté à l'Hôtel-de-Ville, le 30 décembre au dit an, 16 billets de 1,000 livres qui furent convertis en 16 10^{mes} d'actions, etc. » – Chapitre relatif aux diminutions sur les espèces, 6 septembre, 5 décembre 1719, 1^{er} avril 1720. – 1721, gages de M. Le Mareschal, organiste, réduits. – 1723, inhumations de M. Doyère, menuisier, le 25 janvier ; – de dom Jean-Joseph Hébert, religieux bernardin, le 3 février ; – de madame de Brinon, portée à Saint-Lô. – « Sur la représentation du manque de fonds pour les réparations de l'église, arrêté que, à commencer du jour de Pâques prochain, les bancs seroient donnés pour une année, à raison de 6 livres chaque, qui seroient payées par avance. » – Bancs de l'église numérotés. – 1725, au sieur Le Vieil, vitrier, pour réparation aux vitres de l'église, 220 livres ; – au sieur Lallemand, pour avoir relié un missel en maroquin rouge, à franchises dorées, et fourni le canon, 30 livres ; – à Doyère, menuisier, pour l'ouvrage des stalles, et pour les lambris faits aux piliers et au devant du chœur, 202 livres ; – au serrurier, 110 livres ; – au sieur Dumesnil, menuisier, pour les crachoirs des stalles et balustrades du sépulcre, 78 livres ; – au sieur Le Mareschal, organiste, 150 livres ; – au sieur Driencourt, orfèvre, 98 livres ; – au sieur Roussart, peintre ;, pour la dorure et *mignature* du livre des évangiles, 288 livres. – Réparations des soufflets des orgues par Charles Le Febvre, facteur, au moyen de 500 livres provenant d'un legs de M. Bertheaume,(1723), de 200 livres données par M. de la Rivière Lesdo et de 100 livres données par un ecclésiastique, qui n'a voulu être nommé. – Pavage de l'église en pavé de Caen, 866 livres, 2,197 livres, 336 livres. – Réédification de la chapelle saint Fiacre et réparation de l'horloge par Dufut, horloger. – 1726, quête du linge par les maisons, le mardi de la semaine sainte. – 30 livres données par le comptable, au lieu du pain de cène. – A Le Vieil, vitrier, pour réparation des vitres, 187 livres. – 1732, payé au sieur Foüet, pour avoir rangé les titres du Trésor, en avoir fait l'inventaire et les avoir transcrits sur un livre relié, ensemble pour avoir relevé plusieurs contrats au dépôt des minules sous la voûte du Palais, 300 livres. – 1727, au sieur Viret, imprimeur, pour affiches du jour de saint Patrice, 30 sous. – 1728, paiements à M. Lagenet, orfèvre ; – à Le

Mareschal, organiste. – 1730, inhumation du sieur Bachelet, décédé chez M. le Président de Fresquiennes, 37 livres. – Pour un missel grand papier, relié en maroquin bleu, 48 livres. – Ecurage de l'aigle. – 1735, à Viret, imprimeur, pour 200 imprimés pour la fête de la paroisse, 30 sous. – 1737, pour 4 petits missels servant à dire les messes des morts, 12 livres. – 1738, à M. Le Marchand, organiste, 100 livres, – pour l'horloge, 25 livres ; – pour les sermons des prédicateurs, au nombre de 11, à raison de 3 livres chaque, 33 livres. – Collation des prédicateurs (article annulé). – Tenture du jour saint Patrice, 30 sous. – Curés de Saint-Patrice : Le Viderel, F.-J.-F. Le Mesle, Jean-Baptiste Blain, Charpentier et Rogier de Neuilly.

G. 7487. – (Registre). – In-folio, 939 feuillets, papier.

1739-1789. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. – Trésoriers : Gilles Vallée, officier juré visiteur, vendeur de poisson, 1739 ; – Le Prévost des Mesangères, 1740 ; – Jean Ferey, économiste de la communauté de Saint-Patrice, 1741 ; – Laurent Berard, prêtre habitué de Saint-Patrice, 1742 ; – Nicolas-Etienne Préaux, premier huissier au bailliage, 1743 ; – Pierre-Mathurin Grésil, avocat à la Cour, 1744 ; – Laurent Berard, 1745-1746 ; – Nicolas Mousset, 1747 ; – Charles De la Motte, prêtre, économiste de la communauté de Saint-Patrice, 1748-1749 ; – Louis-Etienne Du Bois, avocat au Parlement, conseiller en l'Élection, 1750 ; – Jacques Le Monnier, 1751 ; – Robert Le Bidois et Denis Botrel, 1752-1753 : – Georges Aumont, 1754 ; – François Helley, procureur au bailliage, 1755 ; – Charles-Thomas Rogier de Neuilly, curé de la paroisse, et Nicolas Guisier, 1756 ; – Jamet, avocat au Parlement, 1757 ; – François Bodin, 1758 ; – François Gueroult, avocat et procureur au Parlement, 1759 ; – Louis-Michel Sanson, avocat et procureur au Parlement, 1760 ; – Bardel, docteur en médecine, 1761 ; – Nicolas Guillol, manufacturier, 1762 ; – Jean Le Vieil, 1763 ; – Pierre Cretel, 1764 ; – Pierre Angran, 1765 ; – Pierre Le Cointe, 1766 ; – Guillaume Maillard, 1767 ; – M^r Mouïard, 1768 ; – Nicolas Cuvier, 1769 ; – Nicolas Guillol, 1770 ; – Marin Adeline, 1771 ; – Jacques Hermier, 1772 ; – Nicolas Le Clerc, 1773 ; – François Pellerin, 1774 ; – Alphonse Le Roy, 1775 ; – Etienne Créant, 1776 ; – Guillaume Bertran, 1777 ; – Jean-Pierre Delacour, 1778 ; – Pierre Le Cointe, 1779 ; – Gollain, procureur au bailliage et siège présidial, 1780 ; – Pierre Moulin, 1782 ; – Jean-Antoine Courcotelle, 1781 ; – Delaunay, professeur émérite du collège de Rouen, et maître de pension, 1783 ; – Louis Dumesnil, 1784 ; – Guelon, 1785 ; – Jean-Baptiste-Louis Recavel, 1786 ; – Jacques-Nicolas Couillard, 1787 ; – Jean-Claude Louis Duplessis, 1788. – 1740, sépultures de M. de la Vallée du Tôl ; – de M. de Saint-Remy ; – de M. de Chalon ; – de Madame Grente. – 1741, sépultures de M^{mc} Le Page, de M. De Clore. – 1744, sépultures de M. Grente, ancien Trésorier ; – d'une personne de chez M. l'Intendant. – 1754, inhumations de Madame de la Mivais ; – de M. l'abbé d'Héricher. – 1755, sépultures de MM. de Courcelles, de la Houssiette, de Boisguillaume. – A M. Hanot, organiste de la paroisse, 100 livres de gages. – 1756, sonneries pour les inhumations de M. de la Pleignière, de madame la Présidente de Bonneval. – Sépultures des dames de Grosfy et Saint-Laurent. – 1758, inhumation de M^{lle} Faucon du Matré. – 1759, inhumation de M. de Grosfy. – 1760, inhumation du sieur d'Alaincourt. – 1765, sonnerie pour l'inhumation du Président de Bonneval. – Loyer des chaises, 200 livres. – 1767, loyer des bancs, 464 livres 5 sous. – 1768, au sieur Barberey, expert de cette ville, pour la visite qui a été faite des vitres de l'église, 12 livres 10 sous. – Pour une sommation au sieur Le Vieil, pour être présent à cette visite, 1 livre 10 sous. – A Cretel, acomptes sur les ouvrages qu'il a faits pour l'église, 1,200 livres, 465 livres, 162 livres. – 1769, inhumations de M. Le Vieil ; – de M^{lle} Le Febvre, pensionnaire aux Nouvelles Catholiques. – Sonneries pour les obsèques de M^r de la Motte Hays, de Mesdames la Présidente de Bailleul, de la Roque, de Clieu. – 1775, inhumation de M. Le Chevallier, peintre. – 1782, dépenses pour l'établissement du nouveau cimetière. – 1787, au sieur Vitecoq l'aîné, organiste, 100 livres de gages. – A Hanot, son prédécesseur, pension de 48 livres. – Curés, Rogier de Neuilly, Bouchard, Bourse, Heude, P. L. Périer.

G. 7488. (Liasse.) – 95 pièces, papier.

1732-1743. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Patrice de Rouen. – Lettre de M. Robinot (avocat au Conseil) à M. de Neuilly, curé de Saint-Patrice, au sujet d'un procès que la Fabrique voulait intenter à un Trésorier de France, qui refusait d'être marguillier : « Ces places ne

doivent et ne peuvent être remplies que par des roturiers, parce que, mettant celui qui l'a exercé dans la nécessité de rendre compte des deniers reçus et dépensés pendant son administration, il se rend, par ce compte, justiciable du bureau de la Fabrique, composé de roturiers. Or, il est contraire aux prérogatives de la noblesse dont jouissent les Trésoriers de France, ayant une noblesse personnelle, qu'un noble, soit de naissance, soit par la charge dont il est honoré, se rende justiciable de personnes au dessous de luy, » Paris, 14 juin 1732 ; cachet de cet avocat. – « Mémoire d'ouvrages de maçonnerie, faits pour la construction d'une grande porte, » 1743.

G. 7489. (Liasse.) – 157 pièces, papier.

1750-1761. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Patrice de Rouen. – Billet imprimé : « Quartier de Beauvoisine. Mademoiselle Le Cauchois, chargée de la corde pour la descente de la lanterne pour l'illumination publique, aura soin de faire faire le coffret de fer ou taulle, conforme à celui qui est en dépôt au greffe de cette ville de Rouen, et aura pour adjoints, qui contribueront à cette dépense, monsieur de Grenouville, Madame du Tôl et le sieur Ferey, ses plus proches voisins, en observant que les propriétaires des maisons sont sujets aux 2/3 de la dépense et les locataires à 1/3, ainsi que le porte l'ordonnance de la Ville. On le prévient que le nommé Papillon, serrurier rue S^t Nicolas, s'est obligé de les faire et placer pour 14 livres le guichet, » 1752. – Requête à l'Intendant par Michel Hardy et Adrien Guillol, maçons, Jacques Dieulois, charpentier, et François Le Febvre, couvreur, pour être payés de ce qu'ils avaient fait pour réparations en l'église de Saint-Patrice et rectifier (sic) le clocher à neuf, conformément à la délibération prise dans une assemblée des propriétaires, tenue le 3 juillet 1755, et d'après les dessins de M. Fontaine, architecte. Les ouvrages leur avaient été adjugés sur le pied de 32 sous par jour pour chaque ouvrier maçon, de 18 sous pour chaque manœuvre, 150 livres pour leurs établis, 4 livres 10 sous pour chaque marque de bois, et 19 livres pour chaque toise de couverture. – Lettre de M. Molet, avocat en Parlement, demeurant chez M^{me} de Bouville, rue de Grenelle, pour expliquer le retard mis par cette clame à payer à la Fabrique la rente de 212 livres due par ses enfants, 7 septembre 1755 ; cachet de cet avocat. – Consultation de l'avocat Falaise, Rouen 10 février 1758. – Quittances de François Porte, horloger ; – de J.-B. Lefèvre, facteur d'orgues, 1761.

G. 7490. (Liasse.) – 232 pièces, papier.

1761-1776. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Patrice de Rouen. – Mémoire de Chesneau : Pour avoir relié un missel grand papier, relié en veau, doré sur tranches, avec filets d'or sur le couvert, 10 livres ; un autre vieux missel, grand papier, en veau, 7 livres ; fourni le christ du canon, grand papier, 3 sous, 1764. – Délibération de la Fabrique, concernant l'obligation de présenter le pain à bénir : « Considérant que tous paroissiens tenant ménage sont tenus remplir ce devoir, chacun à leur tour, arrêté que, faute par chaque paroissien de satisfaire à cette obligation, le Trésorier en charge demeure dès à présent autorisé de poursuivre tous refusans pour les y l'aire condamner en justice, » 16 mai 1762. – Quittance de Porlier, orfèvre, 1772.

G. 7491. (Liasse). 121 pièces, papier.

1776-1781. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Patrice de Rouen. – Mémoire d'ouvrages de maçonnerie : 1 journée de manœuvre, 18 sous ; – d'ouvrier, 30 sous, 1778. – Quittance de Lemonnier, depositaire des aumônes des Capucins de Rouen ; 24 livres, pour les sermons prêches pendant bavent, 1780. – Quittance de Le Boullenger, imprimeur : « 4 livres pour 400 billets d'assemblées des propriétaires et habitants de la paroisse à l'occasion des cimetières », même année. – Autre quittance de la veuve Laurent Dumesnil ; 38 livres 5 sous pour l'impression d'une requête pour la même affaire, une feuille et demie in-4, à 10 livres le premier cent, même année. – Compte que rend M. Gollain, procureur au bailliage, pour son année de gestion, commencée à Pâques 1780 ; non signé.

G. 7492. (Liasse). – 171 pièces, papier.

1782-1789. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. – Journée de maçon, 30 sous ; le pied de pierre, 20 sous ; 3 pouches de plâtre,

2 livres 11 sous, 1784. – Quittances de Louis Le Boucher, entrepreneur du cimetière, 1783-1784. – Quittances de De la Place, horloger ; – de Porlier, orfèvre. – Compte d'Antoine Simon, pour l'année commencée à Pâques 1789. – Montant de la recette, 4,395 livres ; – de la dépense, 4,348 livres. – Lettre signée Camus de Pontcarré, Premier Président du Parlement, adressée au Trésorier en charge de la Fabrique, pour le paiement du serrurier, qui avait fait la grille et la croix de fer du cimetière de Saint-Patrice, 2 août 1785 ; cachet de ce magistrat.

G. 7493. (Liasse). – 7 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1605-1768. – Titres de propriété et pièces de procédures concernant les fondations d'offices faites en l'église de Saint-Patrice de Rouen, par Robert Cauchard, ancien prêtre de la communauté de Saint-Patrice, 1720 ; – par Elisabeth Dumont, veuve de noble homme maître Claude Le Fèvre, avocat en la Cour de Rouen, et Marguerite Dumont, nièce de la dite Elisabeth, 6 mars 1660 ; – par Louise Fizet, veuve de feu noble homme monsieur maître Nicolas Rasant, seigneur d'Archelles et de Bapaumes, conseiller au Parlement ; 20 sous par chaque dimanche, pour être employés en pain, boisson et viande à distribuer aux prisonniers, 25 avril 1608. – Arrêt du Parlement sur un procès entre les pauvres prisonniers détenus aux prisons du bailliage, et messire Alexandre de Rasant, ayant épousé Louise de Rasant, en précédent veuve de M^{te} Nicolas Le Cordier, sieur du Tronc, président en la Chambre des Comptes, fille et héritière de Jacques de Rasant précité, le dit de Rasant, héritier de Louise Fizet ; Alexandre de Rasant condamné à payer les arrérages d'une rente de 52 livres, 20 septembre 1646. – Testament de Nicolas Le Cordier, contenant de nombreux legs et un blâme à l'égard de sa femme, 4 septembre 1639. – Par ce testament, Le Cordier demande que son corps soit enterré dans la chapelle qu'il avait commencé à faire orner, nommée la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, du couvent du tiers ordre de saint François. Ce testament confirmé le 11 novembre 1639. – Pièces relatives à la fondation d'Anne Girard, veuve de Jacques de Livet. – Lots de la succession de défunte damoiselle Anne Girard, veuve de l'avocat de Livet, entre ses frères, Louis Girard, curé du Cauille, Nicolas Girard, licencié ès-lois, et Joachim Girard, 1670. – Echange entre Charles-Jérôme de Martainville d'Estouteville, marquis d'Eudemare, et Jacques Joseph-Louis Bosquet, seigneur de Saumont : une portion de jardin, paroisse Saint-Patrice, limitrophe à celui du dit marquis d'Estouteville, contre un petit cabinet situé sous le four de la cuisine du dit marquis, 1768.

G. 7494. (Liasse). – 8 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

1611-1748. – Titres de propriété et pièces de procédures concernant les fondations faites, en l'église de Saint-Patrice, par M. Henry Lambert, marquis de Thibouville, seigneur d'Herbigny, Intendant de Rouen ; donation par M. d'Herbigny à l'Hôtel-Dieu de Paris, d'une maison appelée l'*Hôtel d'Epéron*, à Paris, Vieille rue du Temple, avec retenue de 1,000 livres de rentes, 1704 ; copie de l'inscription funéraire placée dans le chœur de Saint-Patrice en mémoire de cet Intendant ; – par Marie Le Cauchois, veuve de feu M^c André Chrestien, avocat, 1658 ; – par damoiselle Madeleine Le Seigneur, veuve en dernières noces de maître Jean-Baptiste Guerente, docteur en médecine, 1689 ; – par Michel Morisset, greffier au Parlement ; prières publiques tous les jours de l'année, à 4 heures et demie en hiver, et à 6 heures en été, 1732 ; – par Marie Nicolle, veuve de maître Pierre Duhamel, sieur de Presle, avocat, 1664 ; – par Charlotte de Pelletot, veuve de messire Antoine Bourgoise, chevalier, seigneur du Mesnil Pommerval, 1661 ; – par madame Pouillet, 1615 ; – par François Richer, curé de Bléville en Caux, 1670 ; – par Marie-Angélique Pernelle, dame du Mesnil-sous-Lillebonne, veuve de Marc-Antoine Sanson Vaignon, conseiller en la Grand'Chambre, 1745 ; – par maître Guillaume Yon, ci-devant procureur au bailliage et siège présidial de Rouen, 1676.

G. 7495. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 25 pièces papier.

1579-1718. – Titres de propriété de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen ; procédures. – Procès au bailliage de Rouen, entre Jean Bosqueron, praticien en lu cour du Parlement de Rouen, représentant le droit de Guillemine Mengeant, veuve de Noël Montmirel, et de Madeleine Caradas, veuve de Jean de Grieu, lieutenant du bailli de Rouen en la vicomté d'Auge, et Lazare Monfreville, fils de défunt Pierre Monfreville et de Marion Montmirel, sœur dudit défunt

Noël Montmirel, et, en cette qualité, ayant pris et appréhendé la succession et jouissance d'un petit corps de logis et vide place assis en la cour Montmirel, paroisse Saint-Patrice, 1579-1586. – Vente par Lazare Monfreville à Antoine Delaunay de la dite place et maison, 13 janvier 1600. – Vente par Jean Hédou, maître maçon, à Jacques De la Rue, d'une maison près le cimetière de Saint-Patrice, 1651. – Echange entre Charles-Michel Baillard, écuyer, sieur du Courant, fils unique et héritier de Michel Baillard, sieur d'Orival, maître des Comptes, et Joseph-Philippe Etienne, prêtre, agissant pour la Fabrique : place proche et vis-à-vis le principal portail de l'église faisant le coin de la rue, cédée à la Fabrique, 16 août 1718.

G. 7496. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1359-1778. – Titres de rentes appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. – Lettres de Philippe de Mangneville, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen : « Donation par Jehan Aoust, fils et héritier de feu Robert Aoust, à l'église de Saint-Patrice de Rouen et aus Trésoriers et ayants cause de la dite église, de 3 sous de rente sur la maison de Guillaume Le Cauf, en considération de ce que le dit feu Robert était enterré en cette église », 1359. – Donation, parle même, de 4 sous de rente, pour et afin que Denise sa mère fût enterrée en la même église, 1375. – Lettres de Jehan Almaury, garde du scel des obligations de la même vicomté ; : Donation à la même église par Pierre Baudouin et par Denise, sa femme, de 2 sous, en considération de ce que Jehan Aoust, fils de la dite Denise, avait été enterré en la même église, 22 août 1379, les dites rentes appartenant, en 1694, à M. Néel de Christel, avocat en la cour, comme représentant feu M. Parnuit de Gouberville. – Lettres de Laurent De la Perreuse, lieutenant commis de René Parent, vicomte de Rouen (23 août 1487), contenant vidimus de la fieffe faite par Jehan Segueut le jeune, demeurant à Rouen, paroisse Saint-Patrice, à Jehan Follope et à Agnès, sa femme, d'un tellement contenant 4 estages, avec les gardins, rue Etoupée, entre le pavement de la dite rue et le jardin du dit Segueut, à charge de rentes, notamment d'une rente de 10 sous au Trésor de l'église de Saint-Patrice, 25 avril 1420 ; – mention de la lecture du contrat, à Saint-Patrice, après la messe. – Titres d'une renie de 20 sous, sur une maison rue du Sac (Sacre), qui appartenait au sieur Pierre Foubert, greffier en chef en la Cour des Aides et, après lui, à Ysembard Lair, avocat. – Vente par Nicolas Dumont, écuyer, sieur d'Fspinay, ancien conseiller échevin de Rouen, à Charles Puchot, écuyer, sieur de Malaunay, conseiller du Roi au Parlement, de 200 livres de rente sur une ferme, sise à Celloville, appartenant aux héritiers de feu maître Aristarque Tardieu, Trésorier général de France en Champagne, 20 septembre 1628. – Vente par François Le Cordier de Bigars, marquis de la Londe, à Adrien Pesquet, d'un fonds de terre sur lequel est construit le jeu de paume de la *Cornière*, 1656 ; le dit jeu de paume, situé au coin de la rue Dinanderie et à l'enseigne du *Chêne-Vert*, au 18^e siècle.

G. 7497. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1775-1789. – Baux de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Patrice, situées à Rouen. – Etat de la situation de la maison sise rue Saint-Patrice, occupée par madame veuve Roger, 1785. – Parmi les locataires, Marie-Angélique-Elisabeth de la Grande Houssaye, épouse séparée, quant aux biens, d'avec M. Louis Roger de la Boulais, avocat, 1784 ; – François-Christophe Du Frische des Genettes, avocat, 1777 ; – Laurent Menard, licencié ès-lois, ancien curé de Saint-Maurice d'Etelan, 1786.

G. 7498. (Liasse.) – 6 pièces, papier ; 1 imprimé.

1784-1783. – « Mémoire présenté à nos seigneurs du Parlement, les Chambres assemblées, par les curé, propriétaires, Trésoriers et habitants de la paroisse de Saint-Patrice, autorisés quant à ce par délibération du 27 mars 1781, pour la conservation de leur cimetière, contre le réquisitoire du Procureur Général, qui avait accusé la paroisse d'ensevelir tous ses morts dans un lieu profane, sans titre légitime de cimetière, usurpé sur la voie publique et journellement déshonoré par l'indécence de toutes sortes de passages (Imprimé) ». – « Faits du procès en la Cour cuire M. le Procureur Général et la Fabrique Saint Patrice, » avec une colonne pour les observations. – Copies des délibérations de la Fabrique pour l'affaire du cimetière, 1781, 1785. – Relevé des inhumations faites dans le cimetière de Saint-Patrice de 1771 à 1780 : « En 1771, 20 dans le cimetière, dont 7 enfants

et 3 prisonniers, 2 dans l'église et 2 dans la cave (caveau de la chapelle de la Passion), en tout 24. – En 1772, 70 dans le cimetière, dont 30 enfants et 13 prisonniers, 2 dans l'église et 5 dans la cave, en tout, 77. – En 1773, 25 dans le cimetière, dont 10 enfants et 1 prisonnier, 6 dans la cave, en tout, 31. – En 1774, 24 dans le cimetière, dont 13 enfants, 5 dans la cave, en tout, 29. – En 1775, 29 dans le cimetière, dont 13 enfants et 1 prisonnier, 2 dans l'église et 5 dans la cave, en tout, 36. – En 1776, 30 dans le cimetière, dont 14 enfants et 4 prisonniers ; 1 dans l'église et 3 dans la cave, en tout, 34...Certifié véritable par Bourse, curé de Saint-Patrice, 8 avril 1781.

G. 7499. (Liasse.) – 13 pièces, papier ; sceau plaqué.

1663-Fin du XVIII^e siècle. – Procès-verbal dressé par un huissier au bailliage de Rouen, des ornements appartenant à la confrérie de la Passion, déposés à la sacristie de l'église de Saint-Patrice ; le curé obligé à en faire lionne garde et à les représenter, quand il en sera requis, 1668. – « Instruction sur les fondations et rentes deues au Trésor de Saint-Patrice... leur échéance, ce que le dit Trésor doit paier pour l'acquit des dites fondations à M. le curé et autres, » 2^e moitié du xviii^e siècle. – Etat des fondations par ordre alphabétique. – Notes sur les fondations. – Fondation par M. Pavyot, seigneur du Bouillon, Procureur Général au Parlement, et Nicolas-Louis de Brinon, en exécution du testament de Jean-François Le Mesle, curé de la paroisse, d'une école de filles, confiée aux Maîtresses des écoles gratuites de la communauté et hôpital d'Ernemont établie à Rouen, rue du Renard ; règlement de cette école, 1717. – Transaction entre, le curé et les Trésoriers de Saint-Patrice et la communauté des Nouvelles Catholiques, au sujet de l'appel comme d'abus, interjeté par le curé, de quelques ordonnances rendues par M. l'archevêque, concernant l'établissement de la dite communauté. L'Intendant Larcher, par ordre du Roi, avait pris connaissance des contestations entre les parties : « Les Nouvelles Catholiques demeureront sujettes à toutes les charges de l'église, rendront le pain bénit à leur tour, recevront, en l'église de Saint-Patrice, la communion pascale : les confesseurs ou directeurs des Nouvelles Catholiques ne pourront confesser d'autres personnes que celles qui demeurent actuellement dans leur maison. Fait et passé en l'hôtel abbatial de Saint-Ouen, demeure de l'Intendant, le 16 décembre 1690. » – Copie d'un certificat de la donation faite par la Reine, mère du Roi, à la communauté de Saint-Patrice, d'un morceau de la vraie croix. – Authentique d'une relique de saint Rufe, martyr, donnée à M. Chrétien, curé de Saint-Patrice ; signé : F. Arsène Du premier fait, prieur des Augustins réformés du faubourg de Saint-Germain des Prés, 25 septembre 1663 ; sceau plaqué du couvent.

G. 7500. (Cahier.) 9 feuillets, papier, écrits.

1693-1748. – Listes des membres de la confrérie de la Passion établie à Saint-Patrice. Noms des prêtres associés, de 1693 à 1748 : « Madame Marie Baudouin, veufve de monsieur Dambray, président à mortier, a donné 10 livres, pour son affranchissement en 1713. – Madame Marie-Marguerite Le Blé, veufve de monsieur de St-Suplix, conseiller en la Cour, a donné pour son affranchissement, 10 livres en 1713. »

G. 7501. (Registre.) – 76 feuillets, papier, relié en parchemin.

1693-1771. – « Liste des maîtres de la confrairie du très Saint Sacrement, registre donné en 1695 par Nicolas Grieu, maître en charge. Ce sont les noms de tous les frères et sœurs, tant anciens que nouveaux, enrollez dans la confrérie du très Saint-Sacrement fondée en la paroisse Saint-Patrice de Rouen. Cette table nouvelle a esté faite en l'année 1716, le tout pour la gloire de Dieu. » – Noms des maîtres en 1737, avec additions jusqu'en 1754.

G. 7502. (Registre.) – In-folio. 230 feuillets, papier.

1750-1758. – « Registre à l'usage de la confrairie du T. S. Sacrement, établie en l'église paroissiale de St Patrice de Rouen, contenant les noms et surnoms de M^{rs} les maîtres de la dite, confrairie et de tous les frères et sœurs qui y sont associés, fait en la présente année (1750) par Duval, prêtre, chapelain de la dite confrairie. » – Date des réceptions ; mention des décès. – Parmi les maîtres, les curés de Saint-Patrice : J. F. Le Mesle ; 1691 ; – Charles-Thomas Rogier de Neuilly, docteur de Sorbonne, chanoine honoraire de l'église métropolitaine et doyen de la Chrétienté,

1741 ; – Jacques-François Bouchard, licencié en droit civil et canon de l'Université de Caen, 1766.

G. 7503. (Registre). – In-folio, 361 feuillets, papier.

1666-1697. – Comptes de la communauté de Saint-Patrice de Rouen. – Economes, Jean Mullot, 1666-1608 ; – Guillaume Morieult, 1668-1070 ; – Vivien Goyer, 1671 ; – Gilles Lair, 1675 ; – Pierre-Paul De la Porte, 1077 ; – Guillaume Yvelin, 1680 ; – Jacques Aubourg, 1682 ; – Thomas Le Monnier, 1684 – 1687 ; – Martin Hagueron, 1687 ; – Monbogne, 1693. – « Février 1667, un poulet d'inde, 2 livres 15 sous. – 30 avril, asperges. – Juin, 4 jours de jardinier, 2 livres 8 sous. – Juillet, poisson, artichaux et œufs. – Janvier 1668, 1 poule et 1 lapin, 1 livre 10 sous. – 2 poinsons de poiré, 46 livres 15 sous. – 1669, pour l'inhumation du sieur Michel, maître de la confrérie de la Passion, reçu 9 livres. – 1670, pour l'enterrement de M. Clouet, reçu 25 livres 14 sous ; – pour l'enterrement de M. Girard, 38 livres 5 sous. – Reçu du sieur Hubert, pour la confrérie de saint Claude, 25 livres. – 1671, pour les messes chantées au bailliage, reçu 15 livres. – Pour la messe des couteliers, 1 livre 5 sous. – Pour l'inhumation de M. Le Baillif, maître de la Passion, 10 livres. – Pour la confrérie du Saint-Sacrement, 10 livres. – 1672, pour l'inhumation de M^{lles} du Fresné, Coquerel et Busquet. – Janvier 1672, achat d'escarioles. – Mai 1675, pour le baptême de Claude de Becdelièvre, fils de M. de Brumare, conseiller, 8 livres. – Juin 1675, pour la procession de Saint-Adrien, pain, vin et cidre, 10 livres 10 sous. – Juin 1677, pour les messes des procureurs, chantées au bailliage, 15 livres. – Juillet 1677, d'une femme relevée, 4 sous. – De la bénédiction d'un lit, chez Le Blanc, tapissier, 12 sous. – D'un baptême, 9 sous. – Octobre 1677, pour 3 poinsons de sidre, 14 livres le pouson ; pour leur entrée, 15 livres 12 sous 6 deniers. – Novembre 1677, pour 2 muids de vin achetés sur le quai, y compris les droits d'entrée, 64 livres 11 sous. – Pour 2 dindons, pris chez le rôtisseur le jour de Toussaints, 2 livres 10 sous. – Le 30 décembre, pour 2 poulets d'Inde, 1 poule et 6 œufs à la soupe, 1 livre 15 sous. – 4 janvier 1678, pour 1 poulet d'Inde, 2 poulets tendres et 2 canards, 5 livres 5 sous. – Février, pour 6 bouteilles de vin d'Espagne envoyées à M. Regnault à Paris, 12 livres 9 sous 3 deniers. – Mars 1678, en poisson, limandes, merlans et truite, en pruneaux et castonades, à la collation, 3 livres 9 deniers. – 1^{er} janvier 1679, pour estrennes au garçon tonnelier, 30 sous. – A la fille de la bouchère, 30 sous ; – au garçon boulanger, apportant les gâteaux du Roy, 20 sous. – Le jeudi veille des Rois 1679, pour 2 poulets d'Inde, 1 poule tendre, et une douzaine de biscuits. 5 livres 8 sous 6 deniers. – Le vendredi, jour des Rois, en merlans, limandes, tourtes, œufs frais, moutarde et ballays, 5 livres, 14 sous 2 deniers. – Avril 1680, pour 3 poinsons de poiré, 27 livres. – Novembre 1680, pour œufs, pommes et pour des brulletouts, 1 livre 1 sou 6 deniers. – Janvier 1683, à M^{me} Le Blanc, étai mière, pour 9 chopines, 20 démons, 9 demiars, 3 demi-de-miars, 6 choquets, 8 ronds, 2 douzaines d'assiettes, 2 écuelles, 2 lasses, en donnant aussi pour échange, ce que la communauté avoit de vieille vaisselle, 51 livres 11 sous. – Janvier 1684, à M. Ribard, vinaigrier, pour verjus et vinaigre, 4 livres. – Février 1685, le jeudi gras, pour des bignets, 1 livre 6 sous. – Le 15 avril, pour du lait à faire du ris, 8 sous. – Le 12 mai 1685, payé au boulanger 100 livres, pour reste du compte précédent et fait un compte nouveau, le même jour, par lequel on lui doit 34 livres 10 sous pour le pain bis et blanc, marqué sur 2 tailles. – Le 16 mai, jour de saint Patrice, en pigeons, 2 livres 15 sous 3 deniers. – Pour des rames à ramer des pois, 6 sous. – Juillet 1685, pour 2 poulets d'Inde, 1 livre 10 sous ; – pour 4 poulets, 1 livre 10 sous. – Pour les bateliers, qui nous ont mené et ramené de l'île, 2 livres 5 sous. – Pour trois pots de sydre qu'il fallut acheter à l'île, 12 sous ; – en petites fèves, 10 sous. – Octobre 1685, pour l'assistance de onze prostres à l'inhumation de feu M. Trosnel, maître de la Passion, faite à Saint-Nicaise, 8 livres 5 sous. – Pour l'inhumation de M. de Crosville, escuyer, sieur de Gouberville, faite dans l'église l'onsiesme de septembre 1685, 13 livres 7 sous. – Septembre 1685, pour 200 livres de beurre, 60 livres. – Le 21 septembre, pour 2 tonneaux de sydre, 100 livres. – Octobre, achat de choux, 15 écus. – Mars 1687, pour l'assistance de 11 prêtres, à l'inhumation de la femme de M. Manceau, maître de la Passion, faite à Saint-Denis, 8 livres 5 sous. – Avril 1687, pour 2 casterolles de cuivre, 6 livres 16 sous. – Pour alose, 3 livres 5 sous. – Pour un poulet d'Inde, 1 livre 15 sous. – Pour de l'ardoise au cadran du jardin, 3 livres. – Mai 1687, à Doyère, menuisier, pour un prie-Dieu dans le réfectoire, avec un fond de tableau, 5 livres 10 sous. – Pour 2 douzaines de pigeons, 3 livres 12 sous. – En crestelée pendant le caresme, 5 livres 1 sous. – Avril 1691, pour la servante qui a apporté des noroles, 7 sous. – Pour la journée de 2 écureuses, 12 sous. – Pour avoir ramoné la cheminée, 7 sous. – 11 juillet 1693, pour 239 livres de

beurre, 75 livres 5 sous ; – en artichauts, 12 sous. – 1694, on sercifics, 9 sous. – 16 livres de pruneaux, 3 livres 4 sous. – 2 livres de castonnade, 16 sous. – Juillet 1694, pour avoir moullu 2 mines de blé, 1 livre. – Pour 8 livres de pain bis, pour la communauté. 18 sous. – Reçu de M. Cochart, chapelain de la confrérie de la Passion de Notre Seigneur, tant pour les hautes messes des premiers dimanches des mois de l'année, que pour la procession du Jeudi Saint et plusieurs acquits de maîtres et maîtresses depuis la Quasimodo 1695 jusqu'à la Quasimodo de l'année 1596, 55 livres 10 sous. – Le 16 mars 1697, pour la quête faite par la paroisse pour l'office chanté pendant le carême, reçu 18 livres ; – pour un mariage reçu 18 sous ; – pour une relevée, 8 sous ; – pour un pain bénit, 8 sous ; – pour l'inhumation de M. Gue-rente, 24 livres 17 sous. »

G. 7504. (Registre). – In-folio, 335 feuillets, papier.

1697-1719. – Comptes de la communauté de Saint-Patrice de Rouen. – Economes : Claude-Joseph Caumont, 1697-1699 ; – Cauchard, 1699-1708 ; – Ravet, 1708-1712 ; – François Thieullin, 1712-1714 ; – Joseph Eslienne, 1714-1719. – « Octobre 1697, levain, ballais et œufs frais, 10 sous. – Un carteron et demi d'œufs, 18 sous ; – 1 lièvre et 3 petits dindons, 2 livres 4 sous ; – 2 poules d'Inde avec un poulet, 1 livre 13 sous ; – 1 cochon de lait, 1 livre 8 sous 6 deniers. – Novembre 1697, demie corde de bûche de bois de chêne, 6 livres 10 sous. – Pour 6 petits pommiers à planter dans notre jardin, proche la muraille de M. de la Rivière, à 8 sous pièce, 2 livres 8 sous. – Journée de jardinier, 12 sous, – Vin acheté à Pormort, à raison de 31 livres 10 sous le muid, 252 livres 10 sous. – Plus, pour un petit baril de 20 pots de vin pour les bateliers et pour le remplage, 7 livres 10 sous. – Plus, pour l'avoir fait porter sur le bord de la rivière, 2 livres. – Plus, pour les bateliers qui l'ont apporté sur le port, 2 livres par muid. – Pour l'avoir déchargé et mis sur le port, 12 sous 9 deniers. – Pour la formule des acquits et quittances, 6 sous 9 deniers. – Plus payé au bureau des aides, sçavoir de subvention, 4 livres 16 sous 9 deniers. – Plus au bureau du gros, 13 sous 6 deniers. – Plus au bureau, d'ancien droit, 1 sou 9 deniers. – Plus, à M. S^c-Marie pour la réduction, 17 sous. – Plus, au bureau de M. Landry, 15 livres 8 sous. – Plus, au bureau de la Madeleine, 1 livre 8 sous 3 deniers. – Plus, au passage d'Andely et du Pont-de-L'Arche, 12 sous 3 deniers. – Aux chartiers qui l'ont apporté du port chez nous, 1 livre 10 sous. – Aux bateliers, pour du pain et quelque autre petite dépense, 14 sous. – Plus, notre dépense à moy et Martin, 6 livres 18 sous. – Avril 1698, pour une relevée, 18 sous. – Pour un pain bénit reçu 12 sous. – Pour une rendition de paroissienne, 10 sous. – Pour une autre, 2 livres 14 sous. – Novembre 1698, à un vitrier, pour un carreau de vitre et coller du papier en plusieurs endroits du réfectoire, 6 sous. – Janvier 1699, pour une relevée, 4 sous. – Pour un baptême, 16 sous ; pour un extrait de baptême, 4 sous ; pour un mariage, 10 sous 6 deniers ; pour un certificat de baons, 12 sous. – Novembre 1699 acheté, à Freneuse, 15 muids de vin pour notre provision, à 43 et 41 livres le muid. – Décembre 1700, 2 ponçons de poiré achetés à Roumare. – Avril 1701, cidre acheté à raison de 15 livres 10 sous le ponçon ; poiré acheté à raison de 7 sous 10 sous. – Novembre 1702, journée de manœuvre, 12 sous. – Février 1703, achat de 15 muids de vin à Saint-Martin-la-Garenne. – Juillet 1704, sucre acheté, à raison de 16 sous la livre. – Mai 1705, journée de plâtrier, 22 sous. – Juin 1705, beurre acheté à raison de 20 livres le cent. – Octobre, au cuisinier de la communauté, pour 8 mois de ses gages, 40 livres. – Janvier 1706, blé acheté à raison de 4 livres 14 sous 6 deniers la mine ; au boulanger, pour la cuisson de 8 mines de blé à 10 sous par mine, 4 livres. – Février 1707, pigeon, 4 sous 6 deniers ; poule, 18 sous ; 4 chapons, 2 livres 16 sous. – Juin 1708, 6 poulets, 30 sous ; asperges, 12 sous. – Février 1709, 2 dindons, 55 sous Janvier 1714, 1 poulet d'Inde, 3 livres. – Février 1714, un demi-cent d'œufs, 1 livre 6 sous. – Mai, reçu, pour une bénédiction de lit, 2 livres 6 sous. – Mai 1709, pour 2 bottes d'asperges, 18 sous. – Octobre 1714, 5 journées de jardinier, 3 livres 15 sous. – Juin 1715, achat de cidre à raison de 35 livres le muid ; – de beurre, à raison de 30 livres le cent.

G. 7505. (Registre.) – In-folio, 198 feuillets, papier.

1719-1755. – Comptes de la communauté de Saint-Patrice. – Economes : Joseph-Philippe Etienne, 1719-1720 ; – Le Noël, 1720-1723 ; – Dien, 1728-1729 ; – Feray, 1729-1742. – « Décembre 1720, paire de souliers, 5 livres. – Janvier 1721, pour une charretée de bûche de Montigny avec le port et le passage, 14 livres 8 sous. – Au jardinier, pour accommoder la vigne, 28 sous par jour. – Poiré acheté à raison de 22 livres le muid. – Mai 1721, pour une alose, 2 livres

12 sous. – Août 1721, pour l'inhumation de M^{me} Amontons, 6 livres. – 21 novembre 1721, pour l'inhumation de M. Rondeau, maître de la Passion, 6 livres. – 1^{er} janvier 1722, au cuisinier, pour étrennes, 2 livres 10 sous ; – au sacristain, 1 livre 5 sous, etc. – Février 1722, pour navets, céleri et pommes, 17 sous. – Juin 1723, pour une main de papier, 4 sous 6 deniers. – Pour une paire de bas, au petit garçon, 12 sous ; – pour un habit, à Pierrot, 24 livres. – Juillet 1723, journée de jardinier, 1 livre 5 sous. – Juillet 1723, pour bigarreaux et œufs, 5 sous 4 deniers. – 1728, reçu pour plusieurs inhumations : de la sœur de la Villade, Nouvelle Catholique, 5 livres 10 sous ; de M^e Papillon, 15 livres, 15 sous ; de M^{lle} Asselin, 17 livres 10 sous ; de M^{lle} de Métillon, 19 livres 17 sous. – 1728, beurre acheté à raison de 42 livres 10 sous le cent. – Janvier 1729, pour l'inhumation de la mère Grieu, 26 livres 7 sous. – Mai 1730, pour les messes du bailliage, 100 livres. – 21 octobre 1729, de M. le chevalier de Neuilly, pour 8 mois et demi de sa pension, 212 livres 10 sous. – Septembre 1730, 3 muids de vin achetés à la foire de la Pentecôte, 204 livres 10 sous. – Décembre 1730, 4 muids de vin achetés à la foire Saint-Romain, à raison de 90 livres le muid. – Janvier 1731, messes pour feu madame la marquise de Saint-Pierre, – Juillet 1731, inhumation de M. de Drumare, 33 livres ; de M. de Civile-Saint-Mars, 26 livres. – Décembre 1731, 6 demi-muids de vin achetés, à la foire Saint-Romain, à 85 livres le muid. – Janvier 1732, inhumation de M. Le Pelletier ; – de M. de Bellegarde. – Sonnerie de l'office de saint Charlemagne, 4 sous. – Avril 1732, journée de jardinier, 13 sous. – Cidre acheté, à la foire de la Pentecôte 1732, 30 livres le muid. – Juillet 1732, 217 livres de beurre acheté à raison de 37 livres le cent ; pour la vicomte, 10 sous 6 deniers ; – pour le port, 30 sous. – Octobre 1732, vin acheté, à la foire Saint-Romain, 70 livres le muid. – Avril 1733, inhumation u fils de M. de Soquence ; – de madame d'Agicourt, Nouvelle Catholique ; – de madame de Brinon, 60 livres. – Octobre 1733, vin acheté, à la foire de Saint-Romain, à raison de 72 livres le muid. – Janvier 1734, étrennes au cuisinier, au portier, à la fille de la bouchère, au garçon du chandelier, à celui qui allume la lanterne. – Février 1734, 17 muids de cidre acheté, à la foire de la Chandeleur, à 22 livres le muid ; 6 muids de vin achetés à 90 livres le muid. – Août 1734, 400 messes acquittées pour la communauté, 200 livres. – Beurre acheté à raison de 34 livres le cent. – Octobre 1734, 2 muids de vin vendus à la foire Saint-Romain par le curé de Vaux, 60 livres. – Mars 1735, 10 muids de cidre, achetés à la foire de la Chandeleur, à 25 livres le muid. – Le 21 août 1735, dépense pour le voyage de Saint-Adrien, 21 livres 12 sous. – Juin 1736, 9 muids 3 quarts de cidre achetés, à la foire de la Pentecôte, à 30 livres le muid. – Décembre 1736, 4 muids de vin achetés, à la foire de Saint-Romain, à 10 livres le muid. – Juillet 1737, cidre acheté, à la foire de la Pentecôte, à 28 livres le muid. – Août 1737, pour le carillon de la saint Louis, 27 sous. – Novembre 1737, cidre acheté à la foire Saint-Romain. » – Les comptes s'arrêtent à décembre 1742 ; mais on voit à la fin un chapitre intitulé : « Dépens faits pour notre rente sur la maison, Cour Nicole, rue Caron, paroisse Saint-Nicaise, » qui nous conduit jusqu'en 1755.

G. 7506. (Registre.) – In-folio, 147 feuillets, papier.

1757-1785. – Comptes de la communauté de Saint-Patrice. – Economes : Charles Lamotte, 1757-1759 ; – Maclou Viger, 1760-1762 ; – Pierre-Guillaume Boulard, 1763-1776 ; – Denize, 1776-1778 ; – Duhamel, 1779-1785. – 1757, compte fait avec M l'abbé des Maisons, des loyers des appartements qu'il tenait de la communauté (120 livres par an), de sa pension (400 livres), et de son domestique (250 livres). – « Reçu pour une haute messe célébrée, le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, à la réquisition de M^{rs} les maîtres couteliers de Rouen, 3 livres 10 sous. – 16 octobre 1757, reçu de MM. les procureurs du bailliage de cetta ville, pour l'honoraire d'une grand'messe, célébrée le dit jour, 3 livres 10 sous ; – pour l'honoraire d'un *Te Deum* et d'une grand'messe chantés en action de grâces pour la convalescence du Roi, à la réquisition de M^{rs} du bailliage, dans leur chapelle, 19 livres 8 sous 6 deniers. – Le 17 février 1755, pour vin et sucre des collations du prédicateur des 40 heures, 50 sous. – Le 16 avril, pour une grand'messe célébrée dans la chapelle du bailliage, à l'intention de M^{rs} les procureurs, le jour des morts, 3 livres 10 sous. – 1759, gages du portier, 60 livres par an. – Le 8 novembre 1759, pour le bouquet donné, le jour de saint Charles, à M. le doyen, 3 livres. – Février 1760, acheté un cochon pour élever jusqu'à Pâques, 7 livres 2 sous. – Mars 1760, journée de jardinier, 15 sous ; – gages annuels du cuisinier, 90 livres. – 2 avril 1760, 14 demi-muids de vin achetés à la foire. – Juin 1760, beurre acheté à raison de 60 livres le cent. – 10 février 1767, pour l'inhumation de M. le président de Valliquerville, inhumé dans le, chœur de cette église, 180 livres 15 sous. – Le 24 septembre 1768, pour les saluts du Saint-Sacrement et la

quête de la bougie, 30 livres. – Avril 1769, reçu de M. l'abbé de Goyon, grand vicaire, acompte sur sa pension et ses logements, 1,200 livres. – Octobre 1771, reçu pour la messe de la rentrée du bailliage, 3 livres. – 1776, M. l'abbé de Goyon doit, pour ses logements et pensions, 3,000 livres. – M. l'abbé d'Oillanson doit, pour ses logements et pensions, 830 livres. » – 1776, vente des meubles de M. l'abbé d'Hoitteville. – Vente de quelques livres de la bibliothèque de cet abbé : *l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, 75 livres. – 1784, loyers et pensions payés par MM. les abbés d'Oillanson, Auger de Monteilles d'Asnières, de Goyon, Outrequin de Saint-Léger.

G. 7507. (Registre.) – In-folio, 20 feuillets, papier, écrits.

1785-1789. – Comptes de la communauté de Saint-Patrice. – Economes : M. Brunel, 1785-1788 ; – Lanquetuit, 1789. – Pensions dues par M. Tuvache de Vertville et Hauguet. – Gages d'un jardinier à l'année, 82 livres. – Prêtres de la communauté en 1789 : MM. Heude, curé de Saint-Patrice, Pelletier, Amelin, Gavelle, Lanquetuit, Racine, Brunel, nommé à la cure de la Pommeraye.

G. 7508. (Registre.) – In-folio, 143 feuillets, papier.

1743-1789. – Comptes des recettes et dépenses de la communauté de Saint-Patrice. – Réception, dans la communauté, de l'abbé de Bailleul, comte et chanoine de Lyon 1745 ; – de l'abbé de Courmenil, 1746 ; – de l'abbé de Bailleul, comte et chanoine de Lyon, 1748 ; – de l'abbé Quillebeuf, 1748 ; – de l'abbé de Maisons, conseiller au Parlement, 1748 ; – de l'abbé Le Rat, curé de Saint-Sauveur, 1749 ; – de l'abbé Fossard du Martel, pour remplacer l'abbé d'Alaincour, curé de Bénarville, 1754. – Grandes messes à l'église pour les procureurs du bailliage ; messes dites au bailliage pour les prisonniers ; messes pour les couteliers, le 8 septembre. – Sur le plat de la reliure « Etat des honoraires dûs à la communauté des prêtres de la paroisse de St-Patrice pour les fonctions de diacre, sous-diacre, chapiers dans les messes et offices des dimanches et festes et aussi pour les obits et autres offices fondés, qui sont célébrés dans l'église de la paroisse. » – Le registre se poursuit jusqu'en 1791.

G. 7509. – (Registre.) In-folio, 146 feuillets, papier.

1743-1790. – Registre des dépenses de la communauté de Saint-Patrice. – « 1756, à Noblet, notre cuisinier, pour 2 années de ses gages, 180 livres. – A M. Midy, administrateur de l'Hôtel-Dieu, pour la rente de 5 livres en faveur du prêtre du danger, 10 livres. – Pour 165 livres de beurre, 94 livres 17 sous. – Janvier 1757, pour 2 douzaines d'assiettes de faïence, 8 livres 15 sous. – Pour 12 fromages de Pont-l'Evêque, 3 livres 12 sous. »

G. 7510. (Registre.) – Petit in-folio, 100 feuillets, papier.

1762-1780. – Mémoires détaillés des frais funéraires perçus à l'occasion des inhumations faites dans l'église et dans le cimetière de Saint-Patrice de Rouen. – M. Duval de Bonneval, président au Parlement, inhumé dans la cave de la Passion, le 29 avril 1764 : 38 prêtres y compris le prêtre du danger. – M. Petit de Captot, inhumé dans le cimetière, le 5 octobre 1766. – M. de Valliquerville, premier président à la Cour des Comptes, inhumé dans le chœur, le 22 décembre 1766. – M^{me} Du Désert, veuve de messire de Mesnibus d'Alaincour, inhumée dans l'église, le 4 juin 1768. – M. Bouchard, curé de Saint-Patrice, inhumé le 5 décembre 1775.

G. 7511. (Registre.) – Petit in-4°, 64 feuillets, papier, écrits.

1780-1791. – Mémoires des frais funéraires perçus à l'occasion des inhumations dans le cimetière de l'église de Saint-Patrice de Rouen. – M. Le Gallois de Maquerville, avocat général à la Cour des Comptes, inhumé au mois de septembre 1780. – M. Busquet de Caumont, inhumé le 22 mars 1781. – M. le comte d'Estouteville, décédé sur Saint-Patrice, inhumé à Saint-Cande-le-Jeune, 1785. – Ce registre se poursuit jusqu'en 1791.

G. 7512. (Liasse.) – 107 pièces, papier.

1769-1778. – Pièces justificatives des comptes de la communauté de Saint-Patrice de Rouen. – Journée de jardinier pour tailler le tilleul, 15 sous ; – autre journée, pour avoir piqué des fraises, 15 sous ; – 274 livres de beurre achetées à raison de 62 livres 10 sous le cent. – Pour la culture de 45 mines 3 boisseaux de blé, 50 livres 6 sous 6 deniers, 1770. – 2 bottes de cidre, à 32 livres le muid ; – 2 jours de plâtrier et 1 jour de manoeuvre, 3 livres, 18 sous, 1777.

G. 7513. (Liasse). – 203 pièces, papier.

1779-1782. – Pièces justificatives des comptes de la communauté de Saint-Patrice. – Cuisine : 2 fromages, 18 sous ; demi-cent d'oeufs, 1 livre 16 sous ; 2 livres et demie de viande, 1 livre 3 sous 9 deniers ; 1 régence, deux sous 6 deniers ; 21 mesures de lait, 1 livre 6 sous 3 deniers, mars 1779. – Journée de menuisier, 40 sous ; de jardinier, 30 sous ; mine de brais, 1 livre 12 sous ; – vin acheté à raison de 130 livres la barrique ; – poignée de morue, pesant 12 livres, à 14 sous la livre ; – un huitième de hareng, 13 livres 10 sous ; – demi boisseau de pois, 3 livres 10 sous ; – beurre, 164 livres qui sont achetées 107 livres 5 sous, 1781. – Un cent de charbon, 4 livres 10 sous ; – 2 cordes de bûche de chêne, 42 livres 10 sous, 1782.

G. 7514. (Registre.) – In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

1741-1774. – « Listes, avec notices, de MM. les curés de Saint-Patrice depuis M^c Chrestien, fondateur et instituteur de la communauté des prêtres de Saint-Patrice. » – Acte de l'entrée et de la réception de MM. les prêtres dans la communauté de Saint-Patrice : Curés : M. Pierre Chrestien, docteur de Sorbonne et aumônier de la Reine-Mère, 1628-novembre 1683 ; – David Le Viderel, 1663-1699 ; – Jean-François Le Mesle, docteur de Sorbonne, octobre 1699-11 septembre 1714 ; – M. Blain, 1714-1716 ; – Michel Le Charpentier, bachelier en théologie, 1716-28 février 1727 ; – Messire Charles-Thomas Rogier de Neuilly, à partir de mars 1727.

G. 7515. (Registre.) – Petit in-4°, 22 feuillets, papier, écrits.

1717-1745. – Délibérations de la communauté de Saint-Patrice. – 3 février 1729, M. Noël, nommé économe, en remplacement de M. Dien, démissionnaire. – 24 janvier 1730, acceptation d'une fondation pour une prière publique, soir et matin, dans l'église. – 10 mai 1744, M. Charles de la Motte nommé économe.

G. 7516. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin, 10 pièces, papier ; 2 imprimés.

1653-1719. – Brevet du Roi, étant à Fontainebleau, 30 novembre 1661 : « Voulant gratifier et favorablement traiter Pierre Chrestien, curé de Saint-Patrice, et les prêtres du diocèse établis par lui en la dite église, » il leur accorde et fait don du droit d'amortissement des aumônes et legs qui leur seront faits, jusqu'à concurrence de 5,000 livres ; signé : Louis. – Lettres-patentes du même Roi, en forme ordinaire, conformes au précédent brevet, Paris, janvier 1662 ; par le Roi : de Loménie ; sceau perdu. – Extrait des registres du Conseil : Arrêt du Conseil qui condamne le sieur Gabriel de Villars, fermier général des aides de France et entrées de Paris et Rouen, à rendre et restituer aux prêtres de Saint-Patrice 53 livres 4 sous 2 deniers payés pour droits d'entrée de leur boisson, contrairement aux privilèges à eux accordés, 1^{er} décembre 1683. – Arrêts et Déclaration concernant les droits d'amortissement et de nouveaux-acquêts.

G. 7517. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; 1 imprimé.

1619-1770. – Pièces concernant l'établissement et les règlements de la communauté des prêtres de Saint-Patrice de Rouen. – Requête adressée au duc de Longueville, gouverneur et lieutenant pour le Roi en Normandie, par Pierre Chrestien, curé de Saint-Patrice, pour être autorisé à reporter la clôture de son jardin vers le rempart, de 4 à 5 espaces, la dite permission accordée à titre de tolérance ; signature et sceau du duc de Longueville, Rouen, 9 août 1649. – Délibération de l'Hôtel-de-Ville, portant règlement du terrain sur lequel le curé pourra faire construire son mur, 14 août 1649 ; signé : Thiault. – Requête du même curé à l'archevêque : il avait dessein de faire construire une maison pour les prêtres habitués et autres, afin de les retirer du commerce des laïques et les faire vivre tous en commun ; il ne pouvait trouver une place plus sortable à ce dessein que dans le

cimetière de la paroisse joignant la dite église, le cimetière étant beaucoup plus spacieux qu'il n'était besoin pour inhumer les corps morts des paroissiens. Permission accordée par M. Gaulde, vicaire général, 10 janvier 1650. – « Statuts de la Communauté des presbtres de l'église de Saint-Patrice de la ville de Rouen, à la gloire de Dieu, à l'honneur du sacerdoce, au salut des âmes et à l'édification du peuple. – La Communauté sera conduite par le sieur curé ou par celui qui sera par luy préposé. Il y aura des petites escholes pour les pauvres enfants de la paroisse et autres enfants de condition, ausquels on apprendra à lire et à écrire et principalement à craindre et servir Dieu ; deux ou trois des dits prestres y seront employés par l'ordre du dit sieur curé ou du préposé par les dits prebstres, et seront changez quand il sera besoin. Les pauvres seront instruits gratuitement, et les recognoissances et gratifications qui proviendront des autres escoles seront mises en commun et employées aux nécessités des dits douze prestres ; » statuts agréés, le dimanche 29 janvier 1654, par les Trésoriers et paroissiens. Suivent les signatures, en premier lieu, celle du fondateur, M. Chrestien. – Copie de ces statuts. – Copie de l'approbation, qui fut donnée par l'archevêque, le 3 juillet 1654. – Autre copie des mêmes statuts, tirée des registres du Parlement, où ils avaient été enregistrés le 30 janvier 1654. – Lettres-patentes de Louis XIV (Paris, novembre 1652), « qui confirme l'établissement de la communauté des presbtres de Saint-Patrice, en la maison que le curé avoit fait bâtir et construire, les prend en sa protection et sauvegarde, et leur donne le droit d'entrée pour 30 poinçons de vin et 4 minots de sel par an, en payant au grenier à sel, le 2 janvier de chaque année, le prix du marchand : leur donne, de plus, le droit de *committimus* pour tous les procès qu'ils pourroient avoir à l'avenir dans le ressort du Parlement, tant en demandant qu'en défendant, soit au nom du curé de la Communaut ou de la Fabrique de la dite église, par devant les gens tenant les Requêtes du Palais, ou par devant le bailli de la ville de Rouen ou son lieutenant, à leur choix et option en 1^{re} instance, et, par appel, au Parlement dudit lieu, à charge de célébrer, tous les ans, les jours et fête de saint Louis et saint Charlemagne, les premières et secondes vêpres, matines, laudes et vêpres, et, le 5 septembre, jour de la naissance du Roi, la messe du Saint-Esprit, ensemble un obit solennel, l'un des jours de l'octave des trépassés pour le repos des âmes des rois de France, à perpétuité. » Signature et fragment de sceau. – Arrêt d'enregistrement des dites lettres-patentes au Parlement, 30 janvier 1654. – Arrêt du Conseil Privé du Roi qui maintient la communauté en son droit de *committimus*, dernier octobre 1674. – Confirmation, à la communauté, de ses privilèges par Louis XV, décembre 1766 – Enregistrement de cette, confirmation au Parlement de Normandie, 11 février 1717. – « Mémoires présentés par M^{rs} les prêtres habituez à Saint-Patrice contre les prêtres de la communauté à Monseigneur l'archevêque de Rouen, pour des questions de préséance, » 1737-1754. – Réponses à ces mémoires par la communauté. – Deux lettres de M. Terrisse, vicaire général, à M. Rogier de Neuilly, curé de Saint-Patrice et doyen de la Chrétienté, l'une portant le cachet dudit Terrisse. – Règlement ou statuts de la Communauté, suivis d'une ordonnance de M^{gr} de la Rochefoucauld sur diverses contestations entre le curé et les prêtres de la communauté, 1764. (Imprimé, 6 mai 1770). – Sentence arbitrale sur de nouvelles contestations entre le curé et les prêtres de la communauté, portant interprétation des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 du règlement de 1654.

G. 7518. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

1663-1780. – Etat des biens et revenus de la communauté de Saint-Patrice. – Titres de rentes. – Contrat par lequel Marie Renard, veuve de Nicolas Girard, conseiller du Roi et contrôleur au Grenier à Sel de Rouen, Louis Girard, curé du Cauille, Nicolas Girard, ecclésiastique, enfants de Nicolas Girard, précité, aumônent à la communauté de Saint-Patrice, 200 livres de rente pour fondation, 1670 (copies collationnées). – Rachat de renies par Louis-François de Lestandart, seigneur de Quenouville, fils et unique héritier de Françoise Rouillet, lors de son décès, épouse de messire François de Lestandart, seigneur de Quenouville, et veuve en secondes noces et héritière de Charles de Lestandart, chevalier, seigneur d'Osmoy, le dit François demeurant ordinairement à Neufchâtel, et de présent logé à Rouen, rue Beauvoisine, en l'hôtellerie des *Trois Maures*, 1719 ; – par Adrien de Caqueray, écuyer, ayant épousé Marie-Anne Jubert de Bonnemare, logé à Rouen, rue Percière, à l'hôtel du *Croissant*, 1720. – Quelques pièces du procès entre la communauté de Saint-Patrice et Jean Richer, bourgeois du Havre, héritier de François Richer, curé de Bléville, lequel avait fait une fondation en faveur de la communauté de Saint Patrice. – Contrat de fondation de ce curé, 1673. – Devis d'ouvrages de menuiserie, etc., de Moïard, 1780. – Etat des livres et meubles

cédés à MM. les prêtres de la communauté de Saint-Patrice, par de Hoitteville, curé de Bébec. – Cession de meubles à cette communauté, par Etienne-Jacques Sentier, sous-sacristain de la paroisse, 1768. – Baux de maisons. – Transactions avec Nicolas-Thomas-Amable Lesdo de Valliquerville, Premier Président à la Cour des Aides, pour l'ouverture d'une porte dans le mur qui sépare le jardin de son hôtel de celui de la communauté, 1744. – Transaction pour droit de passage entre la communauté, MM. de Brinon et messire Charles de Bailleul, président à mortier au Parlement, 1719-1764. – Réponse à une lettre de la communauté de Saint-Claude, au sujet de la validité d'une réduction de fondation, 1748. – Deux lettres adressées par un nommé Le Vieil à M. De la Motte, prêtre, économiste de la communauté, relativement aux réductions des fondations, 1746.

G. 7519. (Plan). – Entoilé : 0 m. 66 c. de hauteur, sur 0 m. 45 c. de largeur.

1781. – Plan de l'église, cimetière, bâtiments, jardins et terrasse de messieurs les Prêtres de la communauté de Saint-Patrice, levé et mesuré, le 31 janvier 1781, par le sieur Lescuyer, feudiste et géomètre.

G. 7520. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. – *Catalogus seu repertorium omnium librorum bibliothecæ Sancti Patricii Rothomagensis.*

G. 7521. (Registre). – In-folio, 66 feuillets, papier, écrits.

XVIII^e siècle. – Double du registre précédent. – Ecrit dans un autre sens : « Mémoires des livres que feu monsieur David Le Viderel, en son vivant, curé de Saint-Patrice, a donné à la bibliothèque de la communauté de Saint-Patrice de Rouen, par son testament. »

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL DE ROUEN.

G. 7522. (Cahier.) – 37 feuillets, papier.

1438-1440. – « Coppie. Le Compte des rentes et revenus appartenant à la prieuré de Saint-Pol, faite par dame Denise de Foville, prieure du dit lieu, pour un an et demye commençant le XII^e jour d'octobre mil III^e XXXVIII et finissant Pasques III^e XL. » – « Ouffrandes d'icelle église... cire et luminaires des trépassés.. Du curé de Beullebeuf, pour avoir enterré une sienne paroissienne, 3 sous 6 deniers. – De Richart Baillebreton, engloys, le 15 septembre, pour sa sépulture et luminaire, 20 deniers. – D'un enfant apporté de Sainte-Katherine, le 15^e jour d'octobre 1438, 13 deniers. – Lettres de mariage et escuelles de nopces : – De Bigot, pour recevoir ses lettres, 5 sous. – De Pierre de Bessin, pour ses lettres, 4 sous 6 deniers ; – de luy, pour son escuelle, 12 sous. – A messire Jeh. Manet, presbtre, pour avoir servy l'église de Saint-Pol, depuis le 12^e jour d'octobre jusques au jour de Noël 1438, 6 livres. » – Loyers de serviteurs. – Réparation du clocher de Saint-Pol et de la tour. – « Pour le prescheur qui prescha, le jour saint Pol, à l'église, 4 sous 9 deniers. – Pour le pain à amenistrer, le jour de grans Pasques, 2 sous 6 deniers. – Pour 2 livres de cire pour le sierge benest, 15 sous. – Pour la fachon du dit sierge, 10 deniers. – Pour un presbtre à dire la messe de matin, le jour de Pasques, admenistrer aucuns des paroissiens, 3 sous. – Pour un gallon de vin, pour amenistrer les paroissiens de Saint-Pol le jour de Pasques, 5 sous. – Pour avoir fait relire un livre que le curé de Franqueville avoit presté, pour ce qu'il n'y en avoit point à l'église de Saint-Pol, 20 sous. – Pour avoir fait réfère l'encensier et les 2 casses du tablel du grant autel, 2 sous 6 deniers. – Pour avoir curé la rivière de Robec depuis le pont de Respanville au dessus et tant que l'église y est tenue, 50 sous. – Pour 11 fès d'espines, pour clore le chimetière, 5 sous. – Pour avoir amené par eue 20 fès d'espines jusques au cay de Saint-Pol, 13 sous 4 deniers. – Pour 4 pos de cervoise et 4 pains donnés aux Anglois, lesquels estoient logés à Eauplet, affin

qu'ils ne feissent dommage à notre hostel, 6 sous. » – Procès en cour d'église contre le prieuré de Saint-Pol. – Dépenses diverses.

G. 7523. (Liasse). – 6 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1564-1725. – Nominations au vicariat ou cure de Saint-Paul : Jean Tallon, en remplacement de Gervais Roussel, 1568 ; – Jacques Desprez, 1608 ; – Guillaume Le Clerc, 1610 ; – François Vyon, 1619. – Transaction entre l'abbaye de Montivilliers et la Fabrique de Saint-Paul. – L'abbaye cède à la Fabrique « les ornements, ustensils d'église, meubles d'argent et vaisselle, à condition que les habitants s'obligent d'en faire bonne et fidèle garde et reconnaissent les tenir de la libéralité de l'abbaye ; elle renonce également à ses prétentions sur le luminaire, vin, pain et autres choses ; » parmi les ornements, « contre-autel et pavillons, une grande nappe de communion, dentelée, qui ne sert que le jeudi saint pour les pauvres, six grands tableaux : 1 crucifix, une vierge, saint Benoist et sainte Scholastique, saint Lô et sainte Agnès ; 2 petits tableaux de bronze, encastillez d'ébène, et 2, plus grands, de bois doré, et un petit, fait en reliquaire, 6 pots de faïence, » 13 août 1650. – Conformément à une requête des paroissiens, les religieux donnent au curé de Saint-Paul leurs dîmes de Fontaine-le-Châtel, Boissay et Crevon, et à la Fabrique, 3 mines de seigle de rente, à prendre sur les religieux du Bec, soit en leur grange de Saint-Sever, soit en celle du Grand-Quevilly, ainsi que le trait des dîmes dit de Saint-Paul à Belbeuf, à charge de faire dire un certain nombre de messes, et de ne rien demander aux dites religieuses, pour contribution au logement du curé. – On rappelle dans la requête « qu'autrefois les religieuses employoient le curé ou vicaire perpétuel de la dite église pour leur administrer les saints-sacrements et leur donner les consolations nécessaires, et pour ce lui faisoient beaucoup de bienfaits, et lui donnoient 30 livres de pension, pour aider à le faire vivre et le loger, n'y ayant jamais eu de presbitaire en icelle paroisse, en laquelle le prêtre, qui desservoit anciennement, étoit destituable et révocable ; et depuis a esté estably vicaire perpétuel, avec le seul revenu du creux de l'église, » 1652 ; signatures des religieuses Anne de l'Hospital, abbesse, Louise de l'Hospital, coadjutrice, Marthe de Harlay, prieure. – Accord entre madame de Sebeville, abbesse, et M. Louis de Pardé, curé de Saint-Pol, au sujet de sa portion congrue, 1686-1690 – Lettre de M. Tavernier, curé de Saint-Pol, au sujet des réparations à faire à l'église, de l'insuffisance des dîmes, et des difficultés que faisaient les Chartreux de les payer : « Je ne laisseray pas d'être toujours le plus soumis de vos sujets, vous regardant toute ma vie comme mon prélat, auquel je voue toute obéissance, » 15 juin 1717. – Lettre de Luce, bailli de Saint-Paul, à l'abbesse de Montivilliers : « Vous sçavés sans doute, Madame, que nostre bon ange (le curé) veut nous quitter ; mais ce qui me console, dans le déplaisir que nous aurons de le perdre, c'est qu'il ne perdra pas au change. En effet, il trouve un bénéfice qui vaut encore mieux que celui de Saint-Paul,.... joint à cela un logement qu'il n'avoit pu obtenir à Saint-Paul sans essayer un procès avec les habitans, qui sont également fiers et grossiers, et dont dépend la valeur du bénéfice. Ils prétendent bien vous assujettir à fournir seule ce logement, et disent que de tous temps, nos prieures de Saint-Paul ont logé leurs curés..... Je leur répons à cela que ce que les prieures de Saint-Paul ont fait autrefois, provient de ce qu'elles avoient alors et percevoient tous les fruits du bénéfice, tant les dismes en général, que ce qu'on appelle le creux de l'église, dont elles prenoient le litre de curé. Elles pouvoient révoquer, quand elles le jugeoient à propos, les prestres qui desservient leur église en qualité de leurs simples vicaires, et qui estoient en mesme temps et leurs chappelains et leurs agents d'affaires,.... ce qui a dû durer jusqu'en 1550, auquel temps, le prieuré ayant esté réuni à l'abbaye, et les religieuses transférez à Montivilliers, mesdames de Montivilliers, qui ne pouvoient faire valoir les fruits de ce bénéfice elles-mêmes, furent obligées de les abandonner avec le titre de curé ou de vicaire perpétuel, qu'ont pris depuis tous ceux qui ont fait les fonctions curiales en la dite église. – Les louis d'or de 27 livres ont commencé d'hier à n'avoir plus cours dans le commerce que pour 24 livres, et les écus de 6 livres 18 sous que pour 6 livres 3 sous, et le reste à proportion. Le bruit court que M^e l'archevêque est à Gaillon, d'où il doit venir incessamment en celle ville prendre possession, encor bien qu'il n'ait pas encor son *pallium* (meuble bien inutile). Don Quichotte est tout botté et prest à monter sur Rossinante, pour aller prendre la place d'Emond Richer, que j'ay envoyé par inadvertance à ma belle Reine, que je supplie de m'excuser. » – Autre lettre de M. Anger, curé de Saint-Paul, à l'abbesse ; il la remercie de ce qu'elle a fait auprès de M. de Luxembourg, pour lui faire obtenir un logement : « Il fist hier au soir son arrivée à Rouen, et il me

fist l'honneur de descendre chez moy où M. l'Intendant l'attendoit. A S. Paul, 22 juin 1725. » – Sceau de Louise de L'Hospital, abbesse de Montivilliers.

G. 7524. (Liasse.) – 3 pièces, papier.

1549. – « Informacion faite par nous, Jehan Cleriel, enquesteur et examynateur pour le Roy notre sire à Rouen, le 27^e jour d'avril 1549, présent maistre Nicolle Auger, advocat en court laye, par nous prins pour adjoint, en vertu de l'arrest de la Cour, sur le contenu et articles à nous présentez par maistre Jehan Rogere, procureur des religieuses, prieure et couvent de Saint-Paoul lez ceste dicte ville de Rouen, à rencontre des religieulx, abbé et couvent de Ste-Katherine du Mont-lès-Rouen », au sujet de l'administration des sacrements aux domestiques de l'abbaye, et de certaines terres au-dessus des *condos* de Sainte-Catherine, que l'on prétendait être comprises dans l'étendue de la paroisse Saint-Paul et soumises aux droits paroissiaux envers l'église de celle paroisse. – Ecrit fait par les religieuses, contre les religieux de l'abbaye de Sainte-Catherine. – Réponse des religieux : « Les dits abbé et couvent veulent prouver que leur abbaye *est nullius parrochie* ; qu'ils ont repositoire du *Corpus Domini* en leur dite église, et si ont *oleum infirmorum* ; qu'ils ont accoustumé et sont en possession, de temps immémorial, faire l'eau beniste au jour de dimanche, tant en la principale église, que en la dicte chapelle de Sainte-Katherine, et en la dicte chapelle faire pain bénit... Ils ont, par semblable, le sierge bénist. »

G. 7525. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier ; 1 imprimé.

1521-1785. – Pièces diverses concernant l'église de Saint-Paul de Rouen. – Mémoire concernant une affaire portée, par appel des Requêtes, à la Cour de Parlement, sur la question de savoir si Saint-Paul était « un prieuré régulier conventuel, titulé perpétuel et irrévocable, comme l'entendait la prieure du lieu, Marie de Serviat, ou n'était au contraire qu'une simple administration ou obédience, révocable *ad nutum abbatisse*, comme le voulait l'abbaye ; sans date, fin du 16^e siècle. (Incomplet). – Déclaration de Jean Bynet, prêtre, vicaire de Saint-Paul depuis 4 ans : a fait célébrer plusieurs baptêmes et mariages ; n'a fait registre des mariages, parce que ses prédécesseurs n'en avaient fait : n'a jamais été interpellé pour apporter les dits baptêmes et mariages (à l'officialité de Montivilliers), sinon puis demy an. A l'avenir se conformera à l'ordonnance, dernier avril 1557. – Signification pour Jurion Constantin, prêtre, à David Le Prestre, pour obtenir de lui paiement de 10 écus, suivant sa promesse, à raison d'un accord entre eux pour la cure de Saint-Paul, dont le patronage appartenait au Roi, pour cause d'un litige entre l'abbaye de Montivilliers et le prieuré de Saint-Paul. Constantin s'était transporté à Fontainebleau, auprès du Grand Aumônier, pour obtenir, au nom du dit Le Prestre, présentation de la dite cure. L'Aumônier, en présence de maîtres Symon Syart et Jehan Boulton, chantres des chapelles de musique du Roi et de la Reine-Mère, aurait fait réponse que le Roi réservait ces sortes de bénéfices aux chantres des chapelles de musique de leurs Majestés. Mais, le lendemain, Constantin s'était entendu avec un des chantres de la Reine-Mère, douairière de France et vicomtesse de Rouen, lequel avait été présenté, et avait obtenu de lui que la présentation fût expédiée au nom de Le Prestre, 1573. – Commission donnée par Allain Chevalier, pourvu du vicariat de Saint-Paul, à Robert Primont, pour faire le service divin en son absence, 3 mai 1573. – Acte constatant le refus fait par Christophe Eude, vicaire général de Rouen, de mettre à exécution une signature obtenue en cour de Rome par David Le Prestre, signature qui le nommait à la cure de Saint-Paul, prétendue être vacante par le décès de Jean Bellenger, la vacance n'étant pas suffisamment établie aux yeux du dit vicaire général, 6 février 1573. – Quittance de Jacques Noël, vicaire de Saint-Paul : il avait reçu de la prieure Barbe Cavelier, 12 livres 10 sous, pour le terme Saint-Jean-Baptiste, 1602. – Cautionnement donné par Robert Sarrasin à Nicolas Sarrasin, son fils, pour l'exercice de cleric matriculier de Saint-Paul, après commission de la prieure ; Nicolas Sarrasin est mis en possession de son office par Jehan Polin, recteur de Saint-Paul. On lui baille les clefs de l'église et celles des coffres où étaient les ornements, 1524. – Procès pour la nomination du cleric matriculier entre la prieure et les paroissiens, 1524-1553. – Annonce de la part de la prieure : « De par madame la prieure, curée de l'église de céans, l'on fait sçavoir que incontinent après vespres de céans, ce jourd'huy, se [rendront] les comptes, et servant l'ancienne... coutume, de la mise, recepte et entre-[mise], tant pour le bacin des trespasés, que [pour le] bacin Notre-Dame, affin que iceulx [paroissiens], ausquelz plaira y assister, entendent où [sont] mys et employés les deniers provenant

des collectes faictes aus dits bacins. Ce di[menche] des octaves de l'Assomption Notre-Dame [mil] cinquante et cinq. » Signé : Isabeau Bellain. – Accord entre les religieuses Jeanne Frontin, prieure et *curée*, Madeleine Feu et autres, et les paroissiens, au sujet des quêtes, 1580. – Visite de l'église Saint-Paul par Michel-Joseph Savary, grand vicaire et officiai de l'exemption de Montivilliers, 6 juin 1734. – Aveux rendus à l'abbesse de Montivilliers, par les curés de Saint-Paul : Jean-Baptiste Auger, 1725 ; – Jacques-Louis Bademer, 1774. Bademcr, dans cet aveu, dit avoir droit de percevoir les dîmes avec les casualités de l'église, qui appartenaient de toute ancienneté à la prieure de Saint-Paul, comme *curée et* seule trésorière née de la dite paroisse ; possède 34 perches de terre, sur lesquelles est construit le manoir presbytéral, bornées, vers le nord, par Jacques Le Vavasseur l'aîné, négociant à Rouen ; – reconnaît devoir à l'abbesse, honneur, fidélité, oraisons publiques et particulières, assistances aux processions, qui se font, chaque année, en l'abbaye, la dernière des fêtes de la Pentecôte, com-parence les jours des fêtes de l'Ascension et Assomption, et aux synodes d'été et d'hiver, ne reconnaissant d'autres supérieurs que ma dite dame et ses dits officiers. » – Aveu reçu par Elie-Nicolas Bigot, avocat en Parlement, lieutenant particulier, juge civil, criminel et de police du bailliage vicomtal et haute-justice de Saint-Paul. – Lettre de Le Cornu, curé de Saint-Paul, à l'abbesse de Montivilliers, au sujet des dîmes, où il est question de la bâtisse d'un presbytère, 7 octobre 1767. – Lettre de F. Siméon Goudier, coadjuteur de la Chartreuse de Saint-Julien lès-Rouen, à l'abbesse, au sujet des dîmes, suivant lui, injustement prétendues par le curé de Saint-Paul, sur 14 acres de terre le long de la côte Sainte-Catherine, 1769. – Autre lettre de M. Oursel, procureur de la haute-justice de Saint-Paul, à l'abbesse, au sujet d'une maison, située en haut du Chemin Neuf, vis-à-vis du nouveau presbytère de Saint-Paul, qu'on prétendait faire dépendre de la seigneurie de la Fontaine-Jacob, 1776. – Avis de M. Ferry, avocat au Parlement, sur la transaction, du 13 août 1764, entre les curés de Saint-Maclou et de Saint-Paul, pour le règlement des limites des 2 paroisses, 1782. – Pouvoir donné par Pierre Regnauld, licencié ès-lois, procureur général et official de l'exemption de Montivilliers, au curé de Saint-Paul, de faire la bénédiction du nouveau cimetièrre de la paroisse, 4 janvier 1785. – Procès fait par les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Paul-lès-Rouen, aux sieurs Rozey, Delavergne, François Hédain et joints, qui avaient formé contre les Trésoriers une demande tendante à la subhastation générale des bancs, et avaient obtenu une sentence du bailliage (13 janvier 1783), dont les dits curé et Trésoriers appelaient au Parlement : « La Fabrique de Saint-Paul n'a que 130 livres de rente, sur lesquelles on prête annuellement 125 livres pour l'acquit des fondations ; ainsi tout son revenu se trouve réduit à 100 sols. Cependant la bonne administration, le désintéressement et même les bienfaits des Trésoriers, ont toujours suppléé à l'indigence du Trésor ; il n'est aucun d'eux qui, pendant l'exercice de ses fondions, ne dépense au moins, de ses propres deniers, une somme de 260 livres appliquée au profit de la Fabrique. Quelle est la récompense qu'ils en reçoivent ? On leur accorde, leur vie durant, la jouissance d'un banc dans la nef, et, pour le loyer de ce banc, ils paient, les uns et les autres, 8 francs selon le côté qu'ils occupent. » – Etat des dépenses que fait chaque Trésorier pendant les trois années de sa gestion : Pour la cire, 50 livres ; pour le prédicateur, le jour saint Paul, 12 livres ; pour les chantres, qui n'ont rien de la Fabrique, 18 livres ; pour faire raccommoder et nettoyer le linge, 120 livres ; pour faire tendre la chapelle ardente, le Jeudi Saint, 24 livres ; pour fournir le charbon à la sacristie, 10 livres ; pour le bedeau qui conduit les dames qui quêtent, 20 livres ; pour la cire de la chapelle de la Vierge, aux saluts du Saint-Sacrement, de Noël et de saint Paul, 6 livres. Avocat, M^e Héron d'Agirone. (Imprimé, 1785).

G. 7526. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1605-1726. – « Statuts et ordonnances de la sainte et dévotte association l'ondée en l'église Saint-Paoul-lez-Rouen, en la chapelle de Sainct-Iacques à l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, monsieur saint Michel archange, monsieur saint Nicolas, madame sainte Catherine et sainte Barbe, suivant les sainez statuts et ordonnances d'icelle, et qui ont esté faitz par cy-devant et lorsqu'elle l'eust ordonnée et érigée en la dicte église, avant les ravages et désastres advenuz en ce pays de Normandie en l'an 1562. – 60 frères, 12 sœurs, un chapelain et un clerc. S'il y a aucuns des dictz confrères ou sœurs quilz aient quelque descord, procez ou rancune l'un à l'autre, ils seront mandez par la compagnie, affin de les mettre d'accord, et si ilz ne veulent désister de tels descords, ilz seront mis hors de la compagnie, effacez du tableau, comme aussy seront les pertinax et obtenez et qui vivront en scandale... En cas qu'il advienne qu'il y ait quelque'un des frères et sœurs qui

demeurent malades, chacun frère et sœur sera tenu de luy aider de chacun un denier par jour, par l'espace de dix semaines et augmenter aussy, et s'il meurt sans aucun moyens, la compagnie lui aidera d'un drap, pour l'ensevelir, » 1605 ; signatures. – Mêmes statuts, écrits en parchemin, suivis d'une ordonnance du doyen et official de l'exemption de Montivilliers, portant « qu'il y auroit un bassin pour faire la cueillette, faisant le 4^{me} et dernier plat en la dite église. Enjoint au Trésorier de la paroisse de faire faire une petite table proche des saints fonts, ainsi qu'il est accoustumé avoir aux églises voisines, pour préparer, vestir ou devestir les enfants présentez au Saint-Sacrement de baptesme, » 1709 ; – d'une autre ordonnance du doyen et official (Du Bosc), portant confirmation de cette confrérie, Montivilliers, 8 avril 1611 ; sceau plaqué de l'official. – Approbation par Savary, vicaire général de l'exemption de Montivilliers, de la confrérie de sainte Lucie pour les tisserands, 1726. – Procès entre les religieuses de Montivilliers et la confrérie de saint Pierre et saint Paul, au sujet des oblations données et aumônées à la châsse de saint Paul, 1550-1551. – Sentence qui maintient les religieuses en possession des oblations. – L'abbesse qualifiée *curée* de la paroisse.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-DU-CHATEL DE ROUEN.

G. 7527. (Registre.) – In-folio, 539 feuillets, papier.

1521-1588. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. – Trésoriers : pour deux ans, à partir de Pâques 1524, Pierre Heuzé ; – pour trois ans, à partir de Pâques 1529, maître, Guillaume Le Carpentier ; – pour un an, à partir de Pâques 1535, maître Jehan De la Haye ; – pour un an, à partir de Pâques 1536, le même ; – pour un an, à partir de Pâques 1536, le même ; – pour un an, à partir de Pâques 1537, le même ; – pour une année commençant au jour de Pâques 1538, finissant en 1539), Jeh. Le Chandelier ; – pour deux ans, à partir de Pâques 1539, Jehan Le Chandelier ; – pour deux années commençant à Pâques 1541, Denis Hédou ; – pour une année commençant à Pâques 1543, le même : – pour trois années commençant à Pâques 1544, Jacques de Croismare, Général en la Cour des Aides ; – pour trois années commençant à Pâques 1547, Jaspas Delamare ; – pour trois années commençant à Pâques 1556, Nicolas Vallée ; – pour trois années commençant à Noël 1563 (pour le décès de maître Jehan Lambert) jusqu'à Pâques 1566, Ch. De la Haye, avocat ; – pour trois ans commençant à Pâques 1566, Geffroy Le Maistre, procureur en la Cour des Aides (compte en triple) ; – pour trois ans commençant à Pâques 1570, Alonce Le Seigneur, bourgeois de Rouen ; – pour trois ans commençant à Pâques 1573, Jean Puchot (compte en double) ; – pour trois ans commençant à Pâques 1576, Robert Gosselin ; – pour trois ans commençant à Pâques 1582, Pierre de Bornes ; – pour trois ans commençant à Pâques 1585, Pierre de Alava, écuyer. – Quêtes au bassin de l'Œuvre ; – au bassin de la Vierge Marie. – Quêtes au banc des reliques. – Quêtes de linge, le Vendredi Saint, par les maisons, par les femmes des Trésoriers. – Quêtes, le samedi et le jour de Pâques, pour le cierge bénit. – Achat de vin, aux frais de la Fabrique, pour la cène du Jeudi Absolu, de Pâques et du Jubilé ; – de pigeon blanc, le jour de la Pentecôte, aux frais de la Fabrique ; – du fourre dont on jonchait l'église aux fêtes de l'été, de l'herbe dont on la jonchait aux fêtes de l'hiver. – Tente de la tapisserie de l'église aux fêtes patronales. – Prédications le jour saint Pierre saint Paul. – *Sancta et Inviolata* chanté chaque samedi, entre vêpres et compiles. – Bancs, demi-bancs, bassets, marchepieds pour les femmes, encore peu nombreux. – 1526-1528, « de maître Denis Héclou, avocat aux Généraux, pour l'occupation du cimetièr, quand il fit doller le bois de sa maison, 4 livres. – Pour les chappes qui ont servi au service d'un surnommé Le Gripoix, peintre, et d'un autre, 5 sous 10 deniers. – A l'archidiacre, pour la visite de l'église, le 28 août 1526, 5 sous. » – 1529-1532, « le 22 juin 1529, baillé aux mâchons pour le portail, 115 livres, et, pour le vin, 5 sous, et 5 sous lorsqu'ils assierent la première pierre. – Aux premiers mâchons qui ont fait le pourtrait du dit portail, 10 sous. – A ung ymaginier, pour le vin du marché de faire les petits ymages du portail, 2 sous. – A Nicolas Quesnel, ymaginier, pour les ymages fais au portail, 60 sous. – A Philippe Du Hen et Jacques Chanevière, massons, pour avoir fait la

massonnerie de l'O de l'église, VIII^{xx} livres. – A Jehan Tuchon, qui a fait la vitre, 40 livres. – A Nicolas Dupuis, serrurier, pour la ferraille qu'il convenoit à assoir la dite massonnerie et vitre, 6 livres 15 sous. – Au dit Dupuis, pour avoir fait un sercle de fer à mectre au rond du dit O et fait 5 barreaux, le lotit pesant 53 livres de fer, 60 sous. – Pour du piastre et la journée d'un plâtrier à plâtrer la dite vitre et l'entour du dit O, 5 sous. – Derrain mai 1529, baillé, pour 2 livres et demie et demi-carteron de cuivre pour faire les paremens et bordures du maistre autel et de celui de saint Jacques, 9 sous. – Pour sa paine de l'autel saint Jehan, 20 sous. – Pour une fourme à la chapelle Notre-Dame et pour avoir fait les 3 contre-autels et 2 torches de boys, 30 sous. – Au machon pour avoir fait la fourme de la vitre estant au bout de l'église, 60 sous. – Au hucher, pour avoir fait la porte du portail, une bière pour porter les corps des trespassez, avec ung tableau pour mettre la bulle des pardons, 25 livres. – Vitres du gardin vers la *Cigogne*, refaite par Jehan Tuchon. » – Verge de fer posée devant le maître autel. – Crosse où pend le *Corpus Domini*, écuréo par un dinand. – Eglise tendue de tapisseries ; gens mis à coucher la nuit dans l'église pour les garder. – Paiements « à Guilleinette Morisse, casublière ; – à l'archidiacre qui avoit visité l'église, par honnêteté, combien que l'église n'y lût pas tenue. » – 1535-1536, « à 2 massons, pour avoir fait ung pourtrait et devis du mur de l'O, 7 sous 6 deniers ; – à 2 autres massons qui ont fait le dit mur, pour leur pourtrait et devis, 10 sous 6 deniers. – A maître Guillaume Du Hay, peintre, pour avoir paint la bannière et baillé la toile, 6 livres. – A Jehan Le Blanc et Martin Guillebert, bûchers, pour le lambrys, 80 livres. – Pour avoir illuminé et escript le tableau des pardons de la dite église, par Mathieu De la Lande, 70 sous ; – au hucher, pour le dit tableau. » – Mention de Nicolas Le Normant, vicaire ; – de Pierre Heuzé, sieur de Biennais ; – de Nicole Heuzé, curé de la Fresnaye. – 1536-1537, sépulture de M. Le Sueur, conseiller en la Cour. – Paiements à Jehan Le Blanc et Martin Guillebert, pour l'achèvement du lambris ; – à Guill. Du Hay, peintre, qui le *pictura* et nettoya les bancs des femmes ; – à Noël Gibert, chasublier ; – à Jehan Tuchon, verrier ; – à frère Germain, pour la prédication du jour saint Pierre, *philippus* valant 30 sous. – 1537-1538, sépulture de la femme de maître Jehan de Béthencourt ; – du curé de Saint-Victor. – Vente de vieilles boises. – Paiements à Martin Guillebert, hucher, pour la cloison de la chapelle saint Jacques ; – « pour avoir refait les ailes d'un ange de la custode du Saint-Sacrement ; – à Jehan Du Bosc, pour dorure de la cuslode du *Corpus Domini*, 9 livres 10 sous ; – à Roger Le Mercier, chasublier, pour une chappe de damas pers, aux offraies de velours rouge, 40 livres ; – pour 2 pendants de taffetas rouge au maître autel, tant pour ledit taffetas, frenge, ruben, que anelcz, 12 livres ; – pour 4 calices d'étain fin, 19 livres ; – pour un missel, 50 sous ; – pour une prédication, 30 sous. » – 1538-1539, « à ung paintre, pour avoir painct ung drapeau à bouter derrière le crucifix, 30 sous ; – au prédicateur qui a fait la prédication du jour saint Paul, 10 sous 6 deniers. – A Mons^r Le Sueur, conseiller du Roy, maître et échevin de la confrairie Mons^r saint Pierre, 18 livres. » – 1539-1541, sépulture de maître Richard Ango ; – de maître Jacques Vyénot, curé de Moulineaux, doyen de la Chrétienté ; – de maître Jean Masselin, avocat. – « Receu d'un marinier qui est allé aux Terres Neuves, 7 sous 6 deniers : – pour des canlates à bouter à l'église, pour tendre la tapisserie, 18 sous 10 deniers. – A ung hucher, pour avoir démonté ung ciel de bois, qui estoit avant la dicte église, 3 sous 4 deniers. – A Thomas Loyer, serrurier, pour avoir ferré les lieuttrins du revestière à bouter les livres, 60 sous 6 deniers. – Payé pour le sermon de saint Pol, 10 sous 6 deniers. – Payé pour une boîte de dragée, pour donner à notre maistre *De Cornibus*, quand il feict la prédication de la Chaire-saint-Pierre, 18 sous. – A Jehan du Moustier, orfèvre, pour avoir rabillé le callice de maistre Nicolle Le Veneur, chapelain de la messe de 9 heures, 15 sous. » – 1541-1543, « de Andrieu Turgis, 2 morues omosnées et vendues 11 sous 9 deniers ; – de maistre Guillaume Le Normand, pour le banc de sa femme, 45 sous. » – Autres recettes d'un surnommé Bar, pour l'occupation de l'aître ; – du maître du *Chaudron*. – « Aux massons qui ont levé la verrière de dessus le Sépulchre, 2 sous 6 deniers. » – 1543-1544, « à Nicolas Berneval, masson, pour avoir fait la voûte de la tour, 35 livres ; – au prédicateur, pour le sermon de saint Paul, 10 sous. » – 1544-1547, deniers rendus à ceux qui avaient prêté pour subvenir à la suppression delà Chambre des Comptes. – Cotisations pour les pionniers. – Paiements à Nicolas De Lourme, brodeur ; – « au hucher, pour avoir percé la voulte, affin d'y arrimer la corbeille pour nettoyer la verrière nommée le O, 12 deniers. » – 1547-1550, inhumation de Cottart, orfèvre ; – de la femme de M. Le Sueur, conseiller. – Parmi les paroissiens, maître Joseph Tasserie ; – Pierre Sallezard, espagnol. – 1556-1559, paiement à Mathieu Le Roux, orfèvre. – 1563-1566, Charles De la Haye, sieur de Saint-Victor, avocat, Trésorier de Saint-Pierre-du-Châtel, après le décès de Jehan Lambert, autre avocat. – Inhumation de Jehan Vitecoq, avocat en la Cour des Aides. – « A deux charpentiers

pour avoir abattu le mur et pallis qui avoit esté fait durant les troubles de l'année 1562, par entreprise faicte sur l'ettre ou cymetière de la paroisse, par celluy qui usurpoit le presbitaire, durant que la ville estoit close et détenue contre l'autorité du Roy, 12 sous. – A Richard Benard, plâtrier, pour les 2 autels de plâtre, 17 livres 10 sous. » – Paiements à Robert Cler, hucher, « pour un marche-pied pour servir à l'autel ; – à Georges Le Pilleur, peintre, pour avoir painct ung ymage de la Vierge Marie en couleur d'albâtre et azeur, cheveux et bords dorés avec 2 petits ymages peints et blanchis de blanc de plomb ; – à Guillaume Patou, fondeur ; – à Guillaume Gibert, chasublier, pour un drap mortuaire de trippe de velours noir, figurée à croix blanche de satin de Bruges blanc ; – à la femme de M. Colombel, avocat, pour 5 aunes de damas rouge cramoisi ; – à Romain Le Mercier, autre chasublier. – Crampons de fer à tenir les chandeliers à bras estantz devant les ymages de saint Pierre et saint Paul. – Camelot de Lisle blanc, pour faire les pendants à la chapelle de la Vierge Marie, avec laine rouge cramoisie à la frange ; 16 aunes de camelot de Lisle cramoisy, pour faire des rideaux au maître autel avec laine d'écarlate rouge pour les franger. » – Paiements, pour prédications, à M. Le Hongre, docteur en théologie, jacobin, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen ; – à M. Le Harenger ; – à M. Plumetot, cordelier ; 36 sous à chacun ; chaire apportée. – Calice d'argent retiré des mains des soldats qui l'avaient pillé. – Paiement « à Jehan Des Perroys, presbtre, commis par les paroissiens à l'exercice du service de l'église, incontinent après la réduction de la ville, parce qu'il n'y avoit aulcun qui se présentast pour faire l'office de curé ou vicaire, 10 livres par quittance du 25 décembre 1563. » – Mention de procès perdu par le dit Desperroys contre M^e Julien Laisné, curé. – 1566-1569, pour l'inhumation de Guillaume Costil, hucher, 10 sous. – Paiements « à Gringoire de Laize, hucher, pour un candélabre de bois servant aux ténèbres, 20 sous ; – à Lorin, pour avoir raccoûtré les vitres avec l'O de l'église, 20 sous ; – au peintre qui a peint le sacraire ; – qui a peint et doré les images de saint Pierre et saint Paul, 54 sous ; – pour un crucifix, peint en toile, pour mectre, en caresme, sur le maître autel, 60 sous ; – à un libraire, pour avoir raccoûtré ung messel, 5 sous ; – à mons^r notre maistre Le Hongre, pour un sermon, 33 sous ; à son clerc, 12 deniers. » – 1570-1573 « deniers aumônés par les réduits de la nouvelle Religion, appliqués à la confection d'une bannière. – Le Vendredi Saint, cueilli 1 serviette, de lin de doublevre à la grant Venise, pour aider à administrer. – Reçu de sire Pierre Cabot, courtier de vins, pour avoir occupé le cimetièrre, à raison de son bâtiment, 40 sous. – Paiemens à Nicolas Fiquet, chirier, pour don à lui fait pour avoir mis à sauveté en sa maison, durant les troubles, 1 petite cloche et plusieurs bassins, 64 sous. – A Loys Guilleuert, menuisier, pour avoir fait les clôtures de l'église avec images, 540 livres. – A Loys Le Conte, serrurier, pour travail aux dites clôtures, 26 livres 3 sous. – A Georges Le Pilleur, peintre, pour avoir peint le crucifix, les images de Notre-Dame et de saint Jehan avec rouleaux et pied d'estra, 59 livres 5 sous. – A Denis Le Peley, chasublier, pour 3 ymages broudez et la façon de la bannière de damas rouge, 7 livres 9 sous ; – à Guillaume Bigot, teinturier de toiles, pour 9 aunes de toile perse pour faire un drap à mettre devant le crucifix en carême, 6 livres 15 sous ; – au dit Le Pilleur, pour avoir peint une Passion au dit drap, 64 sous. – Achat d'un volet d'affût pour l'image de la Vierge Marie ; – de 2 antiphoniers, un *Temporum* et un *Sanctorum*, 50 livres. – A Robert Reillie, écrivain, pour avoir écrit et noté 9 cahiers de parchemin pour agréer et parfaire l'un des dits volumes, à 50 sous le cahier, 22 livres 10 sous ; – à Michel Le Deutre, libraire relieur, pour avoir acoustré, relié et recouvert les dits volumes, 50 livres. – A monsieur notre maître Le Hongre, pour une prédication, 30 sous. » – 1573-1576, sépultures de la femme de M. Guerente, médecin, 20 sous ; – de maître Bonaventure Vitcoq, sieur de Malleville. – Paiements à Denis Le Pelley, chasublier ; – à Jehan Castel, fondeur ; – « à Romain Louys, maçon, pour un bënëstier de pierre ; – à Fernande Le Huey, peintre, pour avoir peint le bois de la custode du *Corpus Domini*, que l'on mect sus l'haustel, le jour de la feste du Saint-Sacrement, 35 sous ; – à Jacques Valleren, serrurier, pour avoir fait 2 pattes et 2 crochets à tenir les 2 coulottes de la chapelle de la Vierge Marie, 6 sous ; – à Mallart, libraire, pour ung processionnaire et ung manuel, 23 sous ; – à mons^r Le Hongre et au prieur des Augustins, pour 2 prédications, 70 sous. » – 1576-1579, « payé, tant au prieur des Jacobins, mons^r Bouette, que notre maître Corneille, augustin, 110 sous, pour avoir fait 3 prédications, le jour saint Pierre saint Paul. » – Clocher couvert en ardoise. – Journée de plâtrier, 11 sous. – 1582-1585, inhumation de 2 enfants de M. Doublet ; – de Marguerite de Palme ; – de la belle-mère de Chappeman, anglais. – Paiements à Guillaume Gibert, chasublier ; taffetas de soie pour pendants au maître autel, avec franges de soie jaune, verges et anelets. – « A Jacques Le Blond, épinguier, pour avoir escarlé 2 sâssis de fil d'ercar ; – à Simon Guillebert, menuisier, pour la façon d'une forme, 4 sous ; – à Robert Girard, peintre, qui peignit le maître autel et le chœur,

20 écus sol ; – pour une toile devant le maître autel, 1 écu et demi, la dite toile achetée 48 sous, teinte par un teinturier, 20 sous ; – à Noël Gillet, libraire, pour avoir relié un missel et un processonnaire, 40 sous ; – a frère Michel, prieur des Augustins, au prieur des Jacobins, et à M. Le Peinturier, pour 3 prédications au jour saint Pierre saint Paul, 4 livres 10 sous. – Achal de 24 pots de vin pour la cène, le Jeudi Absolu, et pour administrer les jours de Pâques et du Jubilé, 4 livres ; – d'un calice d'étain ; – d'un bahurt à mettre le lynge de l'église, 1 écu 1 tiers ; – d'une croix d'argent, chez Jean Blanchard, orfèvre, 26 écus 3 sous. » – Julien Laisné, curé de la paroisse, décédé vers le 14 novembre 1582, remplacé par Jean Beausire, lequel était lui-même, vers le 23 avril 1585, remplacé par Nicolas Dumont. – 1585-1588, sépulture de Caillot, orfèvre ; – de la femme à Rafle Darbarot, anglais. – « Paiements à un maître ercallier, pour avoir refait les châssis de fil d'erchar ; – à Noël Mercier, chasublier ; – à Jehan Gaillard, vitrier. » – Nicole Dumont, curé ; Raoul Deshays, clerc matriculier ; 8 chapelains : Raoul Bunel, Nicolas Delaunay, Thomas Le Jemble, Jean de Biville, Manant, Jean Le Tourneur, Laurent Le Goys, Mathias Guerard. – Compte signé, le 8 juin 1588, par le curé Dumont (*pro forma*), par Deshayes, Delahaie, Puchot, Baudouin, Duchemin.

G. 7528. (Cahier). – 23 feuillets, papier, non relié.

1588-1591. – « Comtte cle la recepte et cle la mise faites par noble homme maître François de Bre-tignièrès, sieur de la Pertusièrè, avocat en la cour de Parlement, Trésorier de l'église de Saint-Pierre-du-Châtel, pour 3 ans commençant à Pâques 1588. » – Sépulture de M. Joyssè ; – de madame de Fontaines ; – d'un *quidem*, décédé en la maison où pendent pour enseigne les 3 *Marchands* ; – de la femme du Pilleur. – « Payé au menuisier, pour avoir refait la chaire du curé, où l'on fuit le prosne, 10 sous ; – à Jean Gaillard, vitrier, pour avoir raccoustré les vitres, 3 écus 20 sous ». – Nicolas Dumont, curé de la paroisse, 1591.

G. 7529. (Cahier). – 23 feuillets, papier, non relié.

1191-1601. – « Compte de la recette et mise faites par Jouas Le Febvre, bourgeois, marchand, Trésorier de Saint-Pierre-du-Châtel, pour 3 ans commençant le jour de Pâques 1604. » – Sépulture de M. Le Chandelier, 3 livres. – « Du 18^e jour de may 1603, a esté donné par M. Asselin, à cause du décès de damoiselle Le Blanc, sa fille, 9 livres 10 sous. – A M^f Adrien Fournier, curé de la dite église, pour ses gages ordinaires, 19 livres 10 sous. » – Eglise repavée en carreaux de tuile, vendus par Pierre Testu. – « A Jean Crevel, libraire, pour 3 processonnaires, 1 légendaire, et 1 manuel, 4 livres 10 sous. – Pour vin, pour administrer le jour de samedi et dimanche de Pâques pour la cène, 25 sous. »

G. 7530. (Registre.) – 743 feuillets, papier, relié en parchemin.

1607-1649. – Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. – Trésoriers : Guillaume Le Dyacre, écuyer, sieur des Essarts, 1604-1607 ; – Claude Le Seigneur, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1607-1610 ; – Georges Langlois, sieur du Plainbosc, président au Bureau des Finances, 1610-1613 ; – Philippe Asselin, 1613-1615 ; – Jacques Le Page, écuyer, avocat au Parlement, 1615-1616 ; – Abraham Cailloué, 1616-1617 ; – Jouas Marie, receveur des tailles de l'Electon de Montivilliers, 1617-1618 ; – Jacques de Saint-Ouen, écuyer, sieur d'Ernemont, 1618-1619 ; – Jean Des Allais, 1619-1620 ; – Nicolas Febvrier, conseiller au présidial de Rouen, 1620-1621 ; – Antoine Rigodias, 1621-1622 ; – Martin Saver, 1622-1623 ; – Noble homme Jacques Ellyes, ancien échevin de Rouen, 1623-1624 ; – René Ridel, Trésorier de France et Général des finances, 1624-1625 ; – Pierre de Palme-Carrillo, 1625-1626 ; – Michel Duval, 1626-1627 ; – Jacques Guerente, docteur en médecine, 1627-1628 ; – André Godart, contrôleur général de la marine du ponant, réparations et fortifications de Normandie, 1628-1629 ; – Adrien Dandasne, sieur de Tourville, conseiller au Parlement et commissaire aux Requêtes, 1629-1630 ; – Jean Desplanches, 1630-1631 ; – Noël Ellyes, 1631-1632 ; – Alvarès de Castro, 1632-1633 (compte en double) ; – Fernandè d'Orthe, 1633-1634 ; – Jehan Chabert, 1634-1635 ; – Philippe Asselin, écuyer, sieur de Frenelles, conseiller du Roi, 1635-1636 (compte en double) ; – Antoine Nozereau, 1638-1639 ; – Charles Toustain, sieur de Gelleville, correcteur en la Chambre des Comptes, 1639-1640 ; – Robert Le Boucher, 1640-1641 ; – Jacques Pellerin, 1641-1642 ; – Jacques Dyel, Trésorier

général de France, 1642-1643 ; – Jean Des Allais, 1643-1644 ; – Marin Le Tellier, mercier grossier, 1644-1645 ; – Pierre Nouel, 1645-1646 ; – Louis Druault, 1646-1647 ; – Michel Malapert, courtier visiteur de vins, 1647-1648 : – Louis Maultrot, 1648-1649. – 1607-1610, sépultures de MM. de Saint-Victor, Marye, de la Pommeraye, Cailloué. – Bouleau mis dans l'église, le jour du Saint-Sacrement ; chapeaux et ceintures de fleurs, ce jour-là. – « A monsieur de la Haye, vicaire de la paroisse, qui a fait la prédication le jour saint Pierre, 30 sous. – A Jacques Maupas, masson, pour avoir placé 3 heurteux de pierre du Val-des-Leux au long des 2 piliers de l'église, et pour avoir remis les anciens heurteux à la fraction et ouverture de la massonnerie de la dite église, du côté de la rue, proche de Madeleine Thybault. – A Jean Crevel, libraire, pour un grand missel doré avec un sentier, 6 livres 15 sous. – A Thomas Liégard, graveur, pour vente d'une pierre d'autel, 3 livres 10 sous. » – 1607-1610, « esté donné par la dame de la Mothe, pour avoir permission de mettre un petit siège en l'église, un teston valant 15 sous 6 deniers. – A Claude Outren, maître charpentier, pour avoir estayé un sommier du comble de l'église, etc., 14 livres. – A Michel Le Duc, pour un benoistier, 60 sous. – A Duparc, menuisier, pour avoir refait un amortissement d'une des carolles de l'église, 26 sous 6 deniers ; – pour avoir fait un encastillement d'un petit autel dessus le maître autel, 20 sous. – A Jean Hellot, marchand libraire, pour un graduel, 6 livres 10 sous. » – 1610-1613, sépulture de l'enfant de M. de Lemperrière. – De M. Le Page, avocat en la Cour, pour la place de banc où se soit mademoiselle de Neuilly, 6 livres 2 sous. – De M. Morant, pour l'occupation du cimetière lorsqu'il faisoit bastir, 6 livres. – De Christophe Miré et Thomas Agasse, pour la même cause, 12 livres, et 10 livres pour la cueillette du pain béni de la messe de minuit, 15 sous. – Trouvé dans la bouette nouvellement mise devant le crucifix, 50 sous 9 deniers. – A Robert Toustain, orfèvre, pour l'argent et façon d'une garniture à une baguette faite au contre, 110 sous. » – 1613-1615, sépulture d'un basque décédé au coin du *Coquet*, 30 sous. – A Nicolas Vereul, maître vitrier, pour avoir remonté 3 formes de vitres peintes du côté du cimetière, avoir fait de neuf 35 pièces de verre peint, 38 livres. Compte vérifié par l'archidiacre Beholte. – 1615-1616, dévotions pendant les 40 heures, 6 livres. – Au prédicateur qui a fait le sermon, le jour saint Pierre, outre le don gratuit, 30 sous. – A Pierre Du Bosc, pour avoir préparé l'oratoire des 40 heures, 20 livres ; – pour faire faire des armoiries, lors de l'Entrée de l'archevêque, 35 sous. – « A Deshais, menuisier, pour avoir fait des pieds à l'autel qui est dans le revestuaire, 16 sous. – A la veuve Lorin, pour sa paine d'avoir nettoyé les vitres de l'église, 40 sous. » Compte vérifié par Behotte. – 1616-1617, paiements à la veuve Lorin ; – à Lozé, orfèvre ; – à A. Lernet Hubert, fondeur. – Achat d'un *confessionnaire*, 12 livres. – Façon d'un autre, où il y avait des plaques de fer blanc, par Le Poullain, menuisier, 10 livres. – Inventaire des archives fait par un clerc, 6 livres. Compte vérifié par Behotte. – 1617-1618, inhumations de MM. Tierce et Vitecoq. – Eglise tendue aux quarante heures. – « A un religieux qui a prêché, par 3 fois aux 40 heures, 6 livres. » Compte vérifié par Le Royer, chanoine, commis par l'archevêque pour l'absence du grand archidiacre. – 1618-1619, inhumation de la femme de M. de Saint-Igny, conseiller à la Cour. – 1619-1620, inhumation de l'enfant de M. de Lemperrière. – « A l'organiste, pour avoir joué des orgues, le jour et fête de saint Pierre, tant à la grand'messe que aux vêpres, et aussi pour les chantres qui ont chanté la musique, le dit jour, 9 livres. – A l'archidiacre pour la visite de l'église et pour la vérification du compte, 5 sous. » – Façon d'une bannière, à Richard Le Peley, brodeur, 10 livres 4 sous ; – à un nommé Levesque, peintre, qui a fait la peinture, 16 livres. – A Isaac Guerente, maître orfèvre, pour une croix d'argent, 159 livres 8 sous. – 1620-1621, inhumation de la mère de Nicolas Rouland, clerc de la paroisse, 64 sous. – « 2 pareloses faites à la table d'autel, au moyen d'aumônes de gens de bien. – A Isaac Allain, maître peintre de Rouen, pour avoir blanchi l'église, fait des filles en forme de pierre de taille, peint 4 images et dossiers d'iceux et fourni l'or qu'il a pour ce convenu, mesme pour avoir doré l'image de la Vierge, 64 livres 14 sous. – A Nicolas Le Prieur, maître chaudronnier, pour le change d'un coquet de cuivre mis sur l'église, 70 sous : – au dit Allain, pour avoir doré le dit coquet, 7 livres 4 sous ; – à maître Michel Lourdet, maître sculpteur, pour 2 parcloses à la table d'autel, 24 livres ; – à Richard Le Pelley, maître brodeur, pour 2 crédences de damas, 15 livres. » – Au prédicateur qui a prêché la saint Pierre, 50 sous. – Verrières réparées par Jean Bouton. – Petit clocher et lanterne de l'église réparés et couverts en ardoise : on emploie 2 pots d'huile pour noircir l'ardoise du dit clocher. – 32 planches de bois de sap, pour couvrir le hangard du cimetière. Compte vérifié par Behotte. – 1621-1622, paiements « à Etienne Petit, pour avoir tendu les 2 jours du Saint-Sacrement devant les maisons de ceux de la R. P. R. ; – fourni plusieurs pièces de futaine blanche, clous et havets, 16 sous. – A Jean Benard, maître menuisier à Rouen, pour avoir fait les carolles qui

sont devant le grand autel, 72 livres 10 sous : – à un plâtrier qui a fait une marche de plâtre entre les carolles et l'autel ; – à Lernet Hubert, maître dinand, pour avoir refait un chandelier de cuivre rompu, 16 sous. » – 1622-1623, compte vérifié par Behotte : – 1623-1621, 150 livres données par M. de Saint-Igny, conseiller à la Cour, pour être exempté de la charge de Trésorier ; – même somme donnée par M. Robin pour la même cause. – A Louis Costé, libraire, pour un missel doré avec le supplément, 12 livres. – Etoffes pour chapes, vendues par M. Robin, Jean Le Roux et Richard Le Pelé, brodeur. – 1624-1625, inhumation de M. de Plainesevette, qui avait donné à l'église, 20 livres. – 1625-1626, « à Jean Bouton, pour avoir refait les vitres de l'église, 2 livres 5 sous. – Pour clous et havets pour tendre les maisons de ceux de la Religion, 5 sous. » – 1627-1628, inhumation du neveu de M. de Saint-Igny, de Dieppe, 1 écu d'or valant pour lors 77 sous. – Pour une portugaise, inhumée aux Cordeliers, 3 livres. – 1628-1629, à Antoine Besoche, vitrier, pour avoir raccoûté les vitres, 45 livres. – 1629-1630, inhumation de Licenciade Paz, portugais. – 1631-1632, paiements à Philippe Goust, vitrier ; – à Pierre Dumont, maître maçon. – 1633-1634, inhumation de feu damoiselle de Saint-Igny, le 23 septembre, 6 livres. – « A Pierre Le Poulletier, menuisier, pour avoir fait une porte avec le guiset, pour le presbitaire, 15 livres. – A Pierre Hellot, libraire, pour avoir relié et recouvert un missel romain, 30 sous. » – 1634-1535, « à maître Erblanc Le Mesnager, pour avoir fourni le pain en chanter les messes, 4 livres. » – 1636-1637, pour avoir fait imprimer les pardons, 5 livres. – 1639-1640, inhumation de M^{lle} Ferrare, 6 livres : – de M^{lle} Le Page, 30 livres. – « Pour la souffrance d'un banc accordé au sieur Queval, en attendant qu'il y ait des catholiques qui occupent la maison de M. Le Seigneur, s^r du Bout-du-Bosc, maître des Comptes, 6 livres. – A Pierre Le Poulletier, menuisier, pour avoir fait un pulpytre à chanter, 30 sous. » – 1640-1641, inhumation de la fille de M. Ferrare, 60 sous ; – de M. de Saint-Igny, 6 livres. – 1641-1642, inhumation de M. Le Page, 30 livres. – A Vincent Le Roux, libraire, pour avoir accommodé plusieurs livres de l'église, 25 sous. – 1642-1643, « à Jacques Le Blont, maître faiseur de fil d'erchal. pour avoir fait 241 pieds de la ton aux châssis des vitres de l'église, 72 livres 6 sous. » – 1643-1644, « à Raulin Auber, organiste, pour avoir joué de l'orgue pendant les 40 heures, pour l'intercession de la santé du feu roy Louis XIII, que Dieu absolve ! 3 livres. – A Nicolas Petit, maître peintre à Rouen, pour 8 armoiries pour le service du feu Roi, 4 livres 10 sous. – Au sieur Du Buse, marchand drapier à Rouen, pour avoir tendu de deuil la dite église, pour le même service, 13 livres. » – 1644-1645, paiements à Jean Bouton, maître vitrier, et à Richart Lallemand, libraire, qui vendit un missel. – « A Douchin, maître sculpteur, pour le lambris, peinture, dorure et encastillement d'un tableau, 186 livres. » – 1645-1646, aumônes pour un ornement de l'église, consistant en un contre-autel, 2 rideaux. – J. De Sahurs, successeur de Jacques Poullain en la cure de Saint-Pierre-du-Châtel. – 1646-1647, inhumation de M. Le Poulletier. – Paiements à Jean Le Buffier, teinturier ; – à Nicolas Gosse, menuisier. – Serrures mises aux carolles du chœur et de la chapelle ; fiches de fer mises aux petites carolles qui sont devant le maître autel. – « Tiré au néant ce qu'il conviendrait lant pour le vin pour dire les messes, que pour le pain de cène qui s'est distribué aux communians à la fête de Pâques, attendu que le comptable le donne à l'église. » – 1647-1648, « aumônes pour aider à faire les portes de toile, en forme de contrevents étant en l'église, « 4 livres. » – 1648-1649, inhumation de mademoiselle de Saint-Igny, femme de M. de Suint-Igny, Trésorier général de France, 6 livres. – Payé à Isaac Le Boucher, maître fondeur, pour change d'une cloche à main, 25 sous. – « Aux esventeurs qui ont esventé une petite boutique appartenant au Trésor, qui estait infectée de la contagion, 5 livres. »

G. 7531. (Registre). – In-folio, 710 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1652-1700. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. – Trésoriers : Nicolas Le Carpentier, marchand, 1650-1651 ; – Pierre Papavoine, 1651-1652 ; – Nicolas De Bordeaux, 1652-1653 ; – Pierre Langloys, 1653-1654 ; – L. Aubert, 1654-1655 (compte incomplet) ; – Eustache Boutteville, 1655-1656 ; – Laurent Le Diacre, écuyer, sieur de Martimbos, 1656-1657 ; – Henri Henriquez, 1657-1658 ; – Claude De Landemare, 1658-1659 ; – Antoine Picot, docteur en médecine, 1659-1660 ; – Pierre Gaulard, receveur des décimes de Li-sieux, 1661-1662 ; – Vincent Le Mettais, 1662-1663 ; – Jean-Baptiste Guerente, docteur en médecine, 1663-1664 ; – Bertrand Derbaud, 1664-1665 ; – Jacques Baron, écuyer, sieur de Thibouville, conseiller du Roi au bailliage de Rouen, 1665-1666 ; – Charles Maillet, 1666-1667 ; – Jacques Vial, 1667-1668 ; – Jean Bourdin, garde des livres pour le Roi en sa Chambre des Comptes de Normandie, 1668-1669 ; –

Amable Du Perray, 1669-1670 ; – Nicolas Gennevray, 1670-1671 ; – Robert Mallandrin, 1671-1672 ; – Guillaume Le Menu, 1672-1673 ; – Jacques Ellyes, écuyer, sieur de la Lande et de Caumont, 1673-1674 ; – Thomas De la Place, 1674-1575 ; – Jean Pavyot, conseiller du Roi en son Parlement de Rouen, 1675-1676 ; – Charles Vauchel, 1676-1677 ; – Laurent Tubeuf, 1677-1078 ; – André Guerout, 1078-1079 ; – Noël De Guillots, 1679-1080 ; – Robert Lesperon, 1680-1681 ; – Henri Henriquez, écuyer, seigneur de Renneville, conseiller au Parlement, 1681 -1682 ; – Barthélémy Le Boursier, 1682-1683 ; – Denis Garnier, 1683-1684 ; – Charles Dyel, écuyer, Trésorier de France en la Généralité de Rouen, 1684-1685 ; – Pierre De la Place, 1685-1686 ; – David Le Baillif, 1686-1687 ; – Eustache Papavoine, 1687-1688 ; – Louis Formont, 1688-1689 ; – Jacques Pianteroze, 1689-1690 ; – Nicolas De la Planche, 1690-1691 ; – Denis Marlot, 1691-1692 ; – Jean Formont, 1692-1693 ; – René Despagne, 1693-1694 ; – Jacques Maheu, prêtre sacriste, à la place de M. Romain Le Febvre, 1694-1695 ; – Jean de Cocquiel, 1695-1696 ; – Thomas Gire, 1696-1697 ; – André Cordier, 1697-1698 ; – Nicolas Pommerays, 1698-1699 ; – Jean-Baptiste Le Baillif, 1699-1700. – 1650-1651, « pour l'ouverture de la terre de M^m Le Gendre, dont la semonce a été faite par M. le vicaire de cette paroisse, le 27 du mois d'avril, 30 sous. » – 1652-1653, paiements à François Le Moine, maître maçon. – 1653-1654, « de M. Auber, Trésorier en charge, pour l'ouverture de la terre d'un de ses pensionnaires, 60 sous. – Au sieur Le Roux, libraire, pour avoir relié un antiphonier, 50 sous. – Pour le pavillon du tabernacle et pour les rideaux de l'autel, 31 livres 15 sous. » – 1654-1655, « du maître île *L'Image de Notre-Dame* pour l'ouverture de la terre de sa fille, 30 sous. » – 1655-1656, paiements à MM. Haren, orfèvre ; – Jean Graventerre, menuisier ; – Placenault, brodeur ; – Michel Foulon, vitrier. – 1656-1657, pour l'ouverture de la terre de M. Dardanne, 60 sous. – « A Jean Graventerre, menuisier, pour une armoire et un confessionnal qu'il a fait dans la sacristie, 12 livres. – Pour une consultation faite au sieur de Saint-Blaise, avocat au Parlement, 3 livres. – Sera tiré à néant ce qu'il a convenu payer tant pour le vin que le comptable a fourni pour dire les messes en l'église pendant son année, que pour le pain de cène qui a estéourny aux communions de Pasques, attendu que le dit comptable le donne à l'église, néant. » – 1657-1658, « pour l'ouverture de la terre de M^m Picot, et pour le droit de la sonnerie.. 6 livres ; – du fils de Nicolas Le Refet, 30 sous ; – du fils de M. du Mesnil des Essarts, 7 livres ». – Paiements à Robert Le Flament, orfèvre ; – à Michel Foullon, vitrier ; – à Jean Graventerre, menuisier (bière à porter des corps). – 1658-1659, « reçu de M. Picot, docteur en médecine, pour la cuiette de l'asnée qu'il dit avoir faite, aux festes et dimanches, 48 livres 10 sous. » – Paiements à Henri Gosset, maître maçon ; – Geuffin Mauger, maître fondeur, – 1659-1660, pour l'ouverture de la terre d'une portugaise, 3 livres. – 1661-1662, le comptable tient compte de 199 livres, qu'il avait reçues de François de Saint-Denis, secrétaire de M^{gr} de Longueville, Trésorier de Saint-Pierre-du-Châlel. – Pour l'ouverture de la terre de M. Ferrare, 8 livres. – Paiement à Placenault, brodeur. – « Pour avoir sonné 8 fois à l'agonie, de la fondation de M. Pierre Gaulard, 32 sous. » – 1662-1663, à Maurry, imprimeur, pour 200 exemplaires d'indulgences, 4 livres 10 sous. – 1663-1664, « pour l'ouverture de la terre, droits des cloches et ornements à l'inhumation du sieur Dyel de Saint-Igny, 7 livres. » – Inhumation du sieur de Gueudeville, 3 livres. – 1664-1665, service pour le fils de M. Langlois, décédé à Cadix en Espagne, 60 sous. – « Au curé, pour le salut qui se chante, le dimanche de la Passion, au retour de la confrérie des Agonisans, fondé par M. Gaulard, 50 sous. » – Paiements à MM. Nicolas Fabulet et Jean-Baptiste Graventerre, maîtres menuisiers ; – à Jean Jamet, orfèvre ; – à Thomas Le Sauvage, maître serrurier. – 1666-1667, legs de M. de Quiros. – Aumônes pour la construction de la contretable du grand autel : « A Jacques Millet, maçon, pour avoir élargi la vitre de l'église et mis 2 pierres pour supporter la contretable, 13 livres. – Au sieur Doucin, acompte sur son marché de la contretable ; – à Denis Foulon, pour avoir refait la vitre (du chœur), relevé et nettoyé toutes les autres vitres, 90 livres. » – 1667-1668, inhumation d'un portugais et d'une portugaise, – Reçu de M^m de Saint-Igny, 10 livres 10 sous, pour acheter des rideaux à mettre devant le maître autel. – Autres dons pour le même objet. – Don de M. De Sahurs, curé de la paroisse, de 307 livres pour aider au paiement de la contretable, à charge de lui en payer 20 livres par an, sa vie durant. – Paiements à Doucin, sculpteur, 220 livres. – « A Jean Hénault, doreur de la contretable, 155 livres. – A M^m veuve, Thorel, drapière, pour sarge de Caen verte, qui a servi à faire des rideaux devant le maître autel, 53 livres 4 sous ; – au même Doucin, pour 2 pattes qu'il a faites, pour poser les 2 chandeliers d'argent qui se placent sur la carolle, 40 sous. » – 1668-1669, inhumation du sieur Le Roux, cartier ; – de M. Hélie. – Achat d'un missel, 15 livres. – 1670-1671, inhumation de M^m Malandrin ; – de M. de Saint-Igny. – Pour un

missel et un processionnaire, 13 livres. – A MM. Maurry et Theroulde, pour une consultation, 6 livres. – 1671-1672, inhumation de M^{me} d'Auberville. – « Au sieur Le Moyne, menuisier, pour avoir fait un lieutrain, 3 livres. » – 1674 1675, « à M. le curé de Saint-Lô, pour 2 voyages par lui faits à Paris, et avoir rapporté l'arrêt de décharge. de 400 livres et les 2 sous pour livre, que le sieur Duval prétendoit faire payer au Trésor, pour les rentes foncières, 63 livres. – Pour la teinture des ciels de la chaire de Saint-Pierre, 50 sous. » – 1675-1676, inhumation de M. de Fresnelles....1676-1677, 100 livres données par M. Fermanel, pour être exempt de faire la fonction de Trésorier ; – *idem*, par M. Potier. – 1677-1678, legs de 100 livres par M. Henriquez. – A M. Malien, prêtre, pour *l'Inviolata*, qui se chante tous les samedis de l'année, de la fondation de Renault Boitle-Chevrel et sa femme. – 1678-1679, inhumation de M. de Saint-Igny ; – de M. de Quiéville. – 1679-1680, inhumation de M^{me} de Mauquenchy. – 1681-1682, inhumation de Marguerite Coquerel, 60 sous ; – de M^r Cheley, baron anglais, 12 livres ; – de M^r Cheley, le fils, 9 livres. – 1682-1683, à M^r Theroulde, avocat, pour la consultation des pièces du Trésor, 65 livres. – 1683-1684, inhumation de MM. des Essarts et de Croixdalle. – « A Guillaume Le Vies, vitrier, pour avoir raccomodé les roses et les vitres de l'église, 61 livres 1 sou. » – 1684-1685, inhumation de M. France, 6 livres ; – sonneries pour les services et convoi de M. de Renneville, 60 sous. – M. Grebauval, curé, en remplacement de M. De Sahurs. – 1685-1686, inhumation et service de M. Fermanel – de M. Le Brun, prêtre ; – de M^{me} de Thibouville. – Pour 4 chandeliers d'arquemie, 120 livres. – Paiements à M. Lagenet, orfèvre ; – à Nicolas Quesnel, vitrier ; – à Nicolas Guerpain, menuisier ; – à Le Sauvage, serrurier. – 1688-1689, inhumation de M. Houssel. – 1689-1690, inhumation de l'enfant de M. Formont. – Paiements à MM. Lagenet, orfèvre ; – Pierre Bocquet, serrurier : – Nicolas Quesnel, vitrier ; – Toussaint Plaisant, menuisier. – 1690-1691, inhumation de MM. Malandrin, Hélye, Laisné, Picot, de Saint-Igny. – « Au sieur Rondeau, droguiste, pour avoir fourni l'encens, 14 livres 4 sous. – A la dame Viret, libraire, pour avoir relié un antiphonier, 3 livres 2 sous. » – 1691-1692, paiements à Thomas Le Sauvage, serrurier ; – Lagenet, orfèvre ; – Adrien Du Busc, maçon (réparation à la rose de l'église). – 1692-1693, inhumation de M. de Calletot ; – de M^{me} de Quiéville ; – de Marguerite Huet ; – du laquais de M. de la Lorye. – 1693-1694, 100 livres reçues de Marie Le Breton, épouse civilement séparée quant aux biens d'avec M. Charles de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, pour paiement de rente foncière. – Inhumations de MM. de Fresnelles, Bourdin, Planterose. – 1694-1695, inhumations de MM. Kverard, Gire et Le Brun. – 1695-1696, inhumations de MM. de Forment fils et Bourdin. – 1696-1697, paiement à M. Brière, menuisier. – 1697-1698, inhumation du sieur d'Espinay ; – de M^{lle} L'Honoré, 9 livres. – 1699-1700, inhumation de M^{me} des Essarts. – Quelques-uns de ces comptes, ceux de 1655-1656, 1657-1658, 1658-1659, 1659-1660, 1665-1666, 1666-1667, 1688-1669, 1672-1673, 1673-1674, 1674-1675, 1676-1677, 1681-1682, 1682-1683, 1684-1685, 1685-1686, 1687-1688, 1690-1691, 1691-1692, paraissent avoir été écrits par des maîtres écrivains.

G. 7532. (Registre). – In-folio, 364 feuillets, papier, relié en parchemin.

1700-1728. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. – Trésoriers : Germain L'Honoré, docteur en médecine, 1700-1701 ; – Louis Gaumont, monnnyeur pour le Roi en ses Monnaies à Rouen, 1701-1702 ; – Michel Ramachard, 1702-1703 ; – Pierre Le Pigné, sieur de Douxmesnil, conseiller au Parlement, 1703-1704 ; – Jean-Etienne Le Couteulx, marchand, 1704-1705 ; – M. de Jort, 1705-1706 ; – Pierre Fossard, 1706-1707 ; – M. Le Clerc, 1707-1708 ; – Jean Fouré, receveur du droit annuel, 1708-1709 ; – Louis Pain, 1709-1710 ; – Joseph Béhic, 1710-1711 ; – Antoine Le Couteulx l'aîné, 1711-1712 : – Antoine Le Couteulx le jeune, 1712-1713 ; – François Maubogne, 1713-1714 ; – Guillaume France, 1714-1715 ; – André Gueroult, 1715-1716 ; – Barthélemy Le Couteulx de la Noraye, 1716-1717 ; – David Le Baillif, 1717-1718 ; – Pierre-Adrien Cottard, 1718-1719 ; – Claude-Alexis Pontreüé, 1719-1720 ; – Pierre Longer, 1720-1721 ; – Pierre-Louis Mesnil, 1721-1722 ; – Nicolas Midy, 1722-1723 ; – Charles-Joseph Levachier, 1723-1724 : – Jacques Pain De la Mareviel, seigneur de Malmaïns, 1724-1725 ; – Noël Goullay, 1725-1726 ; – Pierre Lézurier, 1726-1727 ; – Jean Le Coustre, 1727-1728. – 1700-1701, inhumation de M^{me} de Martinbosc, 9 livres. – 1701-1702, inhumation de M^{me} de Tourville et de M. David Le Baillif. – Paiements à MM. Glanart et Tourny, orfèvres ; – à Le Febvre, menuisier. – 1702-1703, au sieur Des Ruisseaux, architecte, pour avoir fait, par ordre de M. le curé, un dessin d'une balustrade de fer pour clôture au chœur de l'église, 10 livres 10 sous. – 1703-1704,

inhumation de M. Louis Le Breton ; – de M. Jérôme Grébauval, curé de la paroisse. – AViret, imprimeur, pour 500 de quittances moulées, 35 sous. – 1704-1705, paiements à M. Du Mesnil, chasublier, 267 livres ; – à Jean-Baptiste Boissière, brodeur, 38 livres. – Homo, curé. – 1705-1706, au sieur Le Febvre, menuisier, 370 livres. – 1706-1708, paiements à MM. Desnos et Tourny, orfèvres ; – à Viret, libraire, pour billets imprimés pour les bancs, 3 livres. – 1709-1710, à M. Cottard, orfèvre, pour l'échange de 2 burettes d'argent, 17 livres. – A Pierre Du Souillet, relieur, pour reliures, 14 livres 10 sous. – 1711-1712, inhumation de MM. Smith, Pavyot, Thibault, Le Cordier ; – de l'enfant de M. Du Souillet. – 1712-1713, inhumation de M. L'Honoré. – 1713-1714, sonnerie à l'inhumation de M. Le Pigné, 6 livres. – 1714-1715, inhumation de M. Gaumont, de M^{mcs} Adam et Homo. – Payé pour les pauvres et savoyards, de la fondation de M. Grébauval, 20 livres. – Au sieur Sourdeval, orfèvre, pour la reliure du missel, etc., etc., 321 livres. – 1715-1716, inhumation de M. Du Souillet. – 1718-1719, inhumation de M. Torey. – « Au Fèvre, pour le dessus de la chaise, 22 livres 2 sous. » – 1719-1720, inhumations de MM. Le Cordier, L'Honoré et Pain des Essarts. – 1720-1721, à M. Rondel, pour 312 livres pesant de fer pour raccommoder la rose, 93 livres 12 sous. – 1721-1722, inhumation de M. Ruffaut, avocat. – 1722-1723, inhumations de M^{mes} Le Couleulx, Lézurier. Calletot. – « Aux Barbette, fondeurs, qui ont fondu la 3^{me} cloche, 128 livres. » – 1723-1724, inhumation de l'enfant de M. Dambournay. – Paiement à Gabriel Rivière, menuisier. – Perte sur l'argent par suite de la diminution du 4 avril 1724, 89 livres 9 sous. – 1724-1725, inhumation de M. Gaumont, de M. Le Tellier, clerc : – de Rivière, menuisier. – Paiements à Desnos, orfèvre ; – à Cabut, imprimeur. – 1725-1726, inhumation de M. de Jort ; – de M^{me} Cottard. – « Pour le, raccommodage d'un canon, dont on se sert à l'autel, 2 livres 10 sous. » – 1726-1727, pour avoir reblanchi les chandeliers d'arquemie, 30 livres 5 sous. – - 1727-1728, inhumation de M. Lézurier.

G. 7533. [Registre). – In-folio, 332 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1728-1753. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. – Trésoriers : Louis Lézurier, 1728-1729 ; – Robert Oursel, 1729-1730 ; – Jean-Baptiste Saforge, 1730-1731 ; – François Gough, 1731-1732 ; – Alexandre-Adrien Léger, notaire, 1732-1733 ; – Louis Midy, 1733-1734 ; – Pierre Getz, 1734-1735 ; – Elie Le Febvre, 1735-1736 ; – Nicolas Quedeville, 1736-1737 ; – Jean Ronden, 1737-1738 ; – Barthélemy Saforge, 1738-1739 ; – Barthélemy-Denis Hure, 1739-1740 ; – Charles Gobain, écrivain juré, 1740-1741 ; – Jean-Baptiste-Nicolas Neveu, 1741-1742 ; – Richard-Antoine Le Brument, 1742-1743 ; – Thomas Marguerie, 1743-1744 ; – Jacob Chapperon, 1744-1745 ; – Pierre Baudouin, 1745-1740 ; – François-Honoré Frion De la Tour, négociant, 1746-1747 ; – Jean-Paul Chary, négociant, 1747-1748 ; – Pierre-Adrien Le Bourg, 1748-1749 ; – Louis Le Breton, 1749-1750. – Jacques Moüard, 1750-1751 ; – Nicolas Pigny, 1751-1752 ; – Pierre Simon, 1752-1753. – 1728-1729, « pour les issues de l'orme du cimetière, reçu 4 livres. – A M^{lles} Homo, héritières de feu M. Homo, ci-devant curé de la paroisse, pour une année de la rente due au dit feu s^r Homo, pour l'argent qu'il a fourni pour la construction des bancs, 40 livres. – A MM. Marye, pour le reste de la souscription des livres de l'église, 275 livres. – Au sieur Bradel, relieur, pour la reliure du grand messel, 30 livres. – Pour le sinet du grand livre, 8 livres. » – 1729-1730, inhumation du sieur Thibault. – Paiements à MM. Cottart, orfèvre ; – Le Febvre, menuisier ; – Manant, voyeur : – Cabut, libraire. – 1730-1731, inhumation de M^{lle} Marie Asselin de Frenelles ; – de MM. Dorival et Longer. – M. Loir, vicaire et déportuaire de l'église. – 1731-1732, inhumation de M. Fossard. – 1732-1733, inhumation de M. Béhic, 50 livres. – M. Depoilvillain, curé de la paroisse. – 1733-1734, inhumation de M. de la Mareviel ; – de M. Le Coustre. – A Bradel, pour la reliure d'un missel, 6 livres. – 1735-1736, pour la sonnerie de M. de Frenelles, à son inhumation, 6 livres. – 1736-1737, sépulture et sonnerie de M^{me} Du Vergier, 36 livres. – Pour un processionnaire et un antiphonier, 31 livres. – 1737-1738, sépulture de MM. Taurin, Duval, Dumont ; – de M^{me} Pain des Essarts. – Au sieur Bradel, relieur, pour avoir relié 2 missels et 2 antiphoniers, 28 livres. – 1738-1739, sépultures de M. et de M^{me} Cabot dans le cimetière ; – de M^{me} Cottart et de sa fille. – 1739-1740, sonnerie de M^{me} Bournisien, religieuse de l'abbaye de Bondeville, 6 livres. – A M. Coltard, orfèvre, 92 livres. – 1740-1741, inhumation de M. Gueroult, 56 livres. – 1741 – 1742, inhumation de MM. l'abbé Delaplace, Forfait, Le Baron, ancien curé de Bosville, Le Fèvre, menuisier, Le Breton. – Pour la quête du linge faite la semaine sainte, par M^{me} Le Brument, 44 livres. – 1742-1743, inhumation de M. Cottart, 36 livres. – Au sieur

Garaud, chasublier, 201 livres. – « Pour les délibérations faites signifier au sieur De la Croix, en conséquence de son relus d'être Trésorier, 1 livre 15 sous. » – 1743-1744, sépulture du petit monsieur Du Vergier, 12 livres ; – de M^{me} Gueroult, 36 livres ; – de Thomas De la Place, 36 livres. – Au sieur Garand, chasublier, 148 livres. – 1744-1745, sépulture de M^{me} Marquet, 30 livres ; – de M^{lle} Lernault, *idem*. – 1745-1746, sépulture de M. Le Couteulx, 56 livres, – Pour la quête du linge de la semaine sainte, 46 livres 16 sous. – 1746-1747, au sieur Garand, brodeur, chasublier, 138 livres. – 1747-1748, sépultures de MM. Marye, Barbette, Rousselin. – 1749-1750, à M. Barjolle, maçon, 219 livres ; – à M. Le Breton, plombier, 212 livres. – 1750-1751, pour la sonnerie de M. le chevalier de Frenelles, 6 livres. – A M. Barjolle, maçon, 263 livres. – Total des recettes, 5,889 livres ; – des dépenses, 5,280 livres. – 1751-1752, sépultures de MM. Fremont ; – de M^{mes} Le Portier, Le Couteulx, Ribard et Vesier. – « Au sieur Le Prince, pour avoir achevé de blanchir et de peindre l'église, 33 livres. » – Total des recettes, 4,135 livres ; – des dépenses, 3,269 livres. – 1752-1753, sépultures de MM. du Thil et De la Croix. – « Pour les chandeliers à triangle, envoyés à Paris faire orgender, et pour l'acquisition de 2 neufs avec le port, 163 livres 4 sous. » – Au sieur Bellengé, peintre, pour ouvrages de son métier, 16 livres 15 sous. – Coffrets en taule mis au devant des maisons appartenant au Trésor. – Total des recettes, 4,286 livres ; – des dépenses, 3,351 livres. – Depoilvillain, curé de la paroisse.

G. 7534. (Cahier). – Comprenant 14 feuillets, papier, écrits.

1715-1746. – « Compte que rend à messieurs les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Pierre-du-Châtel... Monsieur Pierre Baudouin, négociant, tant de la recette que de la dépense de son année de gestion, commencée à Pâques 1745 et finie à Pâques 1746. » – Double d'un compte compris dans le registre précédent.

G. 7535. (Liasse). – 10 cahiers, comprenant 109 feuillets, papier, non reliés.

1753-1963. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. – Trésoriers : Nicolas Le Tellier, 1753-1754 ; – Toussaint Sanson, 1754-1755 ; – Louis Gilles, 1755-1756 ; – Nicolas Prevel, 1756-1757 ; – Pierre Doudet, 1757-1758 ; – Noël Fautrel, 1758-1759 ; – Louis Téhy, 1759-1760 ; – Jean-Baptiste Le Faye, 1760-1761 ; – Pierre Le Ricque, 1761-1762 ; – Louis-Paul Collet, 1762-1763. – 1753-1754, inhumations de M^{lc} Horcholle, de la petite Ribard, de M. Le Danois de Ruberville. – A M. Cabot, pour avoir copié 3 feuilles des missels de l'église, 18 livres. – 1754-1755, sépultures de MM. Hue et Marguerie. – 1755-1756, sépulture de M^{me} Le Couteulx. – 1756-1757, sépultures de MM. le curé de Bagnolet, Le Couteulx des Aubris, Smith, interprète. – 1757-1858, sépultures de MM. Quedeville, Barbette, Lundy. – Sonnerie de M. Amelot de la Tuilerie. – 1758-1759, sépultures de MM. Davoult et Le Bourg. – 1759-1760, sépulture de M^{me} Couteulx. – 1760-1761, sépultures de M. Trugard, de M^{me} Marye. – « Pour avoir peint la chapelle de la Vierge, et y avoir mis les 2 anges qui sont du côté de la croix, 13 livres. » – 1761-1762, sépulture de M^{me} Béhic, 56 livres ; – de M. Le Portier, 42 livres ; – de M^{me} Coquet, 36 livres. – 1762-1763, sépulture de M Pommeraye, 56 livres. – A M^{me} Garand, chasublière, 150 livres. – Au sieur Hallot, maçon, pour ouvrage de son métier au pilier de la chapelle saint Jacques, 54 livres. – Total des recettes, 4,527 livres ; – des dépenses, 4,236 livres.

G. 7536. (Liasse). – 11 cahiers ; comprenant 100 feuillets, papier, non reliés.

1763-1773. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. – Trésoriers : Pierre Dufou, 1763-1764 ; – Noël-Nicolas Famin, ancien prieur juge-consul, 1764-1765 ; – Pierre Massac, négociant, 1765-1766 ; – Frédéric de Peyster, 1765-1767 (en double) ; – François Cravan, négociant, 1767-1768 ; – Théobald Roffhacque, négociant, 1768-1769 ; – Noël Gosselin, négociant, 1769-1770 ; – Jacques-Charles De la Lande, 1770-1771 ; – Adrien Jore, 1771-1772 ; – Guillaume Monnais, négociant, 1772-1773. – 1763-1764, pour la sonnerie du sieur Frô, 6 livres. – Sépultures de M. Hérault et de M^{me} Ysambart, 1765-1766. – 1767, sépulture de M. Prevel. – 1767-1768, sépultures de MM. Yvelin et Duval. – 1768-1769, sépulture de M. Quibel. – 1769-1770, sépultures de MM. Cravan et Doguet. – 1770-1771, pour la sonnerie de M. Massinot, 6 livres. – 1771-1772, sépultures de M. Duval et de M^{me} Safforge. – 1772-1773, sépulture de M. Devaux. – Total des recettes, 4,089 livres ; – des dépenses, 3,669 livres.

G. 7537. (Liasse). – 11 cahiers, comprenant 82 feuillets, papier, non reliés.

1773-1782. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel, de Rouen. – Trésoriers : Louis Palyart, négociant, 1773-1774 ; – Nicolas Le Normand, négociant, 1774-1775 ; – Vincent Dupont, 1775-1776 ; – M. Le Brument fils, négociant, 1776-1777 (en double) ; – M. Delessart, négociant, 1777-1778 ; – Pierre Le Lièvre, négociant, 1778-1779 ; – Robert Lambard, 1779-1780 ; – M. Le Bas, négociant, 1780-1781 ; – M. Le Lièvre, marchand, rue des Cordeliers, 1781-1782 ; – Jean-Baptiste Dujardin, marchand, rue aux Ours, 1782-1783. – 1773-1774, sépulture et sonnerie de d^{lle} de la Surrière, 56 livres. – Le Clerc, curé de l'église Saint-Pierre-du-Châtel. – 1774-1775, au sieur Bellenger, peintre, pour ouvrages de son métier, 176 livres. – 1776-1777, sépulture de M. Neveu, 30 livres. – Sonnerie pour M. Le Couteulx, 6 livres. – 1777-1778, sépultures de MM. Laigle, Néel, Isambert, Gosselin. – 1778-1779, à Ferrant, pour l'impression des affiches pour la fête saint Pierre, 2 livres. – A Caillot, pour affiches à la fête de la Conversion de saint Paul, 3 livres ; – pour affiches de l'Agonie de Notre-Seigneur, 3 livres. – 1779-1780, vente, par la Fabrique, d'une petite cloche cassée et d'un vieux candélabre à branches, à M. Poisson, fondeur ; du vieux soleil avec perles, etc., à M. Porlier, orfèvre ; – d'une chasuble de damas blanc, au curé de Saint-Germain-des-Essours. – Grenet, curé de Saint-Pierre-du-Châtel. – 1780-1781, payé aux religieuses du Saint-Sacrement, pour 2 livres d'encens, 17 livres. – Au sieur Beauvils, peintre, pour le tableau de la bannière, 60 livres ; – à M^{lle} Deshayes, chasublière, poulie clamas, galon, frange et façon de la bannière, 100 livres ; – à M. Poisson, fondeur, pour le christ de la croix du cimetière, etc, 45 livres ; – à M. Porlier, orfèvre, 20 livres ; – au sieur Le Prince, doreur, 35 livres. – 1780-1782, pour la construction des murs du cimetière commun, 65 livres. – 1782-1783, total des recettes, 3,165 livres ; – des dépenses, 3,207 livres.

G. 7538. (Liasse.) – 7 cahiers comprenant 38 feuillets, papier, non reliés.

1783-1790. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. – Trésoriers : Toussaint Bonnet, négociant, 1783-1784 ; – Jacob Picquais, 1784-1785 ; – François Vibert, interprète, 1785-1786 ; – Jacques Noé, négociant, rue aux Ours, 1786-1787 ; – Olivier Grille, 1787-1788 ; – M. Martin, marchand, rue aux Ours, 1788-1789 ; – Jean-Baptiste-Nicolas Bourgeois, négociant, 1789-1790. – 1783-1784, inhumation et service de M^{mc} Le Couteulx, 12 livres. – Quêtes pour le dais. – Au sieur Courel, orfèvre, pour avoir raccommodé le livre d'évangiles et la navette, 11 livres. – Pour l'ordonnance de l'officialité qui supprime la confrérie des Agonisants, 17 livres. – Pour la reliure de 2 missels, – 24 livres. – A M^{lle} Deshayes, chasublière, pour le dais, acompte de 150 livres. – 1786-1787, au sieur Bénitier, libraire, pour la reliure d'un antiphonier, 20 livres. – 1789-1790, total des recettes, 3,178 livres ; – des dépenses, 3,897 livres.

G. 7539. (Liasse.) – 39 pièces, papier.

1666-1789. – Pièces justificatives de comptes des dernières années qui ont précédé la Révolution, à l'exception d'un marché pour une contretable de bois de chêne de Caen, sculpté et doré, avec les 2 statues de saint Pierre et saint Paul et 2 figures d'anges, entre le curé et les Trésoriers de Saint-Pierre-du-Châtel, et Jacques Doucin, maître peintre sculpteur ; prix convenu, 1,068 livres, 1666. – Devis d'ouvrages de peinture et dorure qu'il convient faire à la contretable du grand autel, du sieur Le Prince, peintre à Rouen, 1777. – Journée de maître plâtrier, 1 livre 10 sous ; – de manœuvre, 17 sous, 1777. – Journée de manœuvre, 18 sous, 1780. – Mémoire de Pierre Porlier, orfèvre : 1 paire de chandeliers en cuivre argenté, 80 livres ; un encensoir d'argent, du poids de 5 marcs 2 gros, argent à 52 livres le marc, 261 livres 12 sous ; contrôle, 20 livres 2 sous ; façon, 100 livres, 1782. – Journée de maître plâtrier, 1 livre 12 sous ; – de manœuvre, 1 livre, 1785.

G. 7540. (Registre.) – In-folio, 40 feuillets, papier.

1644-1657. – Registre des délibérations de la Fabrique de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. – Requête de Noël Plaisant, curé de la paroisse, adressée à MM. les Trésoriers, pour obtenir d'eux la concession, durant sa vie, d'un petit appentis qui est dans le cimetière joignant le presbytère ; accordé, 1611. – 15 mai 1611, arrêté qu'à l'avenir le Trésorier comptable sera tenu de rendre ses comptes le 4^{me} dimanche après Pâques. – « Déclaration au vray des fondz et rentes fontières

apartenantz à l'église Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen, avec les charges d'icelles, que baillent et mettent au greffe de la commission des admortissements les curé et Trésoriers de la dite église, » 1640. – « Inventaire des ornements et de l'argenterie de l'église, trouvés dans la sacristie après le décedz de feu M^c Nicollas Rolland, presbtre et clerc de la dite paroisse, arrivé le 4^e de febvrier 1646. » – 12 août 1646, on décide de refaire à neuf le presbytère qui était absolument ruiné et *desquachincé*. – 14 avril 1647, M. René Queval est exempté de la charge de Trésorier (3^e année), moyennant l'offre qu'il fait d'une somme de 250 livres ; – sera conservé aux privilèges et honneurs de l'église et appelé aux assemblées. – « Estat de ce qui a esté cœuilly et donné volontairement, tant par les paroissiens de Saint-Pierre-du-Chastel, que par quelques propriétaires des maisons sises en la dicte paroisse, pour contribuer à la réédification du presbytère, commencé au mois d'octobre 1616. » – « Estat de la despense : Au natier, pour avoir natté la salle, 3 chambres et 2 cabinets, 50 livres ; – au tourneur, qui a tourné les balustres de l'escalier, 3 livres 5 sous ; – au sculpteur, pour l'ouvrage qu'il a fait sur la cheminée de la salle, 8 livres ; – pour l'huile de lin à huilier les planchers et la devanture du bastiment, 15 livres. » – Contrat de fondation de MM. Le Diacre, 1641.

G. 7541. (Registre) – In-folio, 131 feuillets, papier, relie en parchemin.

1613-1739. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Pierre-du-Châtel. – Copie de quelques délibérations, de 1643 à 1619, non signée – 1648, on décide « que l'église sera repavée de pavés de Caen, qui seront placés en forme de tombes, avec du petit pavé commun entre deux ; – que l'on fera des contre-portes de toile en forme d'abat-vent aux 3 portes de l'église pour servir pendant l'hiver. » – 1649, « on changera la forme des carolles qui ferment le *Saneta Sanetorum* ; on les fera d'une figure octogone pour donner plus de place au chœur ; on fera faire un lambris de menuiserie aux 2 côtés du grand autel avec des entablements, frises et corniches et autres ornements de sculpture, et l'on placera, au bas de l'église, le confessionnal et le banc qui est à costé du dit autel ». – 4 juillet 1666, on fera faire une contretable de bois au grand autel. – 20 avril 1667, pour donner du jour à l'église, qui en est privée par suite de cette contretable, on agrandira la vitre du côté de la sacristie. – 5 avril 1676, sur la proposition de M. le curé, décidé que l'on fera célébrer à l'avenir, ainsi qu'il se pratique dans les autres paroisses, un service pour les sieurs et dames Trésoriers et Trésorières défunts – 6 août 1685, le curé et les Trésoriers sont autorisés à acheter des chandeliers d'arquemie. – « Déclaration que donnent les curé et Trésoriers de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen, des biens appartenans à la Fabrique de la dite paroisse, sujets aux droits d'amortissement et nouveaux-acquêts, en exécution de la Déclaration du Roy, pour la levée des dits droits d'amortissement et nouveaux acquêts, » 1692. – 10 janvier 1700, 300 livres données à la Fabrique, par Louis Formont, ci-devant Trésorier de Saint-Pierre-du-Châtel, maintenant de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. Cette somme sera employée à l'achat de 2 chandeliers d'argent triangles, sur lesquels ses armes seront gravées, en monument perpétuel de sa piété et de son affection envers cette église. – 20 octobre 1700, M. du Bourguet, sieur d'Auberville, affligé de goute, offre 120 livres pour être déchargé des fonctions de Trésorier. – « On emploiera une partie de la somme donnée par M. Formont, à la confection d'une balustrade de fer à claire-vue, au lieu de la balustrade de bois qui est à la devanture du chœur, balustrade très-ancienne qui empêche en grande partie la vue de la contretable. » – 13 avril 1704, M. Hamon, dispensé des fonctions de Trésorier, moyennant un don de 150 livres. – 8 mai 1705, le pavage et les bancs de l'église seront renouvelés. – 12 novembre 1705, on songe à l'achat des stalles du chœur. – 19 janvier 1710, fondation de M^{me} Asselin de Fresnelles. – 29 juin 1722, on appellera au Parlement d'une sentence rendue au bailliage en faveur du sieur et de la dame Brice, qui se prétendaient déchargés de faire le pain bénit. – 21 février 1724, honoraires des basses messes fixés à 12 sous 6 deniers. La pauvreté de la Fabrique l'oblige à suspendre une messe par semaine de 3 ou 4 fondations, jusqu'à ce que les affaires du Trésor soient mieux arrangées. – 1^{er} avril 1726, on obligera M^{lle} De la Poterie à payer le droit d'inhumation dans le chœur, de son beau-frère feu Galletot-Dandasne. – 31 juillet 1729, on avisera à la réparation de la petite chapelle et du petit portail qui menaçait ruine, aussi bien que le pignon de l'église. – 25 mars 1731, M. Héroult se prétend exempt de la charge de Trésorier. – 22 août 1732, on fera les travaux nécessaires à la voûte de l'église, qui menace ruine. – 30 août 1733, les demoiselles Homo refusent de payer le droit de la sépulture de leur sœur inhumée dans l'église, sous prétexte d'une fondation faite par M. Homo, ci-devant curé. – M^{me} Le Coustre prétend à la même exemption, pour la sépulture de son mari, qui avait été Trésorier. On leur oppose le

règlement de l'archevêque et l'arrêt du Parlement, rendu en conséquence. – 25 décembre 1734, déclaration faite par le sieur Adrien Huault, de ne gérer, comme Trésorier, qu'à la charge du Trésor. Son élection est annulée. – 31 mars 1737, on accepte la proposition faite par MM. de Tourville et de Crosville frères, conseillers au Parlement, d'employer 300 livres, qu'ils donnaient, à la décoration de leur chapelle sise au-dessous de la chaire à prêcher. On accepte le devis de Le Fèvre, menuisier. – Leur mère, M^{me} de Tourville, avait été inhumée dans le chœur de l'église. – Jour de Pâques 25 mars 1742, à l'avenir, tous les bancs qui deviendront vacants seront annoncés au prône, pour être ensuite criés publiquement et adjugés aux plus offrants. Cette loi ne pourra avoir lieu à l'égard de MM. les Trésoriers, qui sont réservés à être préférés, sans que les bancs soient criés, et aux conditions anciennes. – 13 janvier 1743, M. Le Diacre des Essarts se plaint de la manière dont il est dérogé aux termes des fondations de ses aïeux. – 21 avril 1743, M. De la Croix, négociant, se prétend exempt de la charge de Trésorier, comme archer à la suite de M. le maréchal d'Alligre. – 5 avril 1744, M. De la Croix persistant dans sa prétention, la compagnie déclare son élection non avenue. – Jour de Pâques 1745, on regardera comme non avenue l'élection de M. Jean-Baptiste Fremont, qui ne voulait gérer qu'aux frais du Trésor : son banc sera crié publiquement. – 17 avril 1746, M. Eustache-Nicolas de Fontenay se prétend exempt de la charge de Trésorier comme prévôt de MM. les maréchaux de France à la suite du maréchal de Puységur, office qu'il ne remplissait pas. Il occupait depuis 10 ans une des plus belles maisons de la paroisse, et faisait un commerce considérable. – 1^{er} juin 1747, pour confirmer un usage observé de temps immémorial, la compagnie décide que, s'il arrive qu'aucune des dames Trésorières manque à faire les quêtes aux quatre grandes fêtes de l'année, elle sera tenue d'en faire bon au Trésor, en payant la somme qu'aurait produit sa quête, d'après la quête faite par une autre Trésorière ; dans le cas de maladie ou d'incommodité, les dames Trésorières se feront remplacer, à condition que ce ne soit pas par des domestiques ou des personnes au-dessous de l'âge de puberté. – 14 avril 1754, le Trésorier entrant commencera, suivant l'usage, sa gestion par le blanchissage à sa charge du linge qui lui sera remis. – 10 février 1760, au sujet de 2 lettres de l'archevêque et du ministre Saint-Florentin, touchant l'argenterie de l'église, déclaré que l'église est mineure et qu'elle n'est pas suffisamment autorisée à disposer de ce qui lui appartient, sans lettres du Roi revêtues de la forme ordinaire. Elle craindrait, en faisant autrement, de déplaire au Roi lui-même, dont elle connaît l'amour pour la religion et le zèle pour la décence du service divin. – 11 avril 1764, pour le drap de corps aux inhumations, il ne sera perçu que 2 livres, qui reviendront au Trésor, sans que personne puisse y ajouter rien au-dessus ; dans les inhumations, on n'exigera aucun droit. – 28 août 1768, de huit qu'ils étaient autrefois, les prêtres habitués de la paroisse sont réduits au nombre de trois. Il y a nécessité, de pourvoir à leur subsistance, eu égard à l'augmentation du prix des vivres. – Jour de Pâques 1772, après visite faite par experts de la vitre nommée *Couronne*, qui menace ruine, on décide qu'elle sera refaite à nouveau. – 29 août 1774, la Fabrique renonce à toute prétention au legs de 1,200 livres qui lui avait été fait par feu M. Depoilvillain, curé de la paroisse. – 28 octobre 1780, décidé qu'une assemblée des propriétaires de la paroisse sera convoquée pour le 19 novembre, à l'effet de nommer 2 députés pour aviser, avec les autres députés des autres paroisses du quartier, au choix d'un emplacement pour un nouveau cimetière et à la répartition des frais d'établissement. – Décidé, en outre, que la croix du cimetière, qui était tombée par vétusté, serait remplacée par une croix en fer. – 16 janvier 1782, plusieurs maisons appartenant au Trésor seront baillées à bail emphytéotique. – 12 décembre 1783, M. le curé dit que le Roi, par son édit du mois d'août 1749, a jugé à propos de supprimer toutes les confréries qui ne sont point autorisées par lettres-patentes. La confrérie des Agonisants, érigée en 1654, étant dans le cas de la suppression, et n'ayant plus de maîtres en état de la gérer, on adressera une requête à l'official, pour obtenir que la rente de 12 livres aumônée à cette confrérie par M. De Sahurs, ancien curé, soit employée au paiement des deux sermons et des 2 saluts du jour de la Conversion de saint Paul et du dimanche de la Passion. – 21 mars 1784, on fera l'acquisition d'un dais neuf. – 10 avril 1785, on déclare nulle l'élection qui avait été faite pour Trésorier de M. Horcholle, négociant, rue aux Ours, lequel prétendait s'exempter d'un devoir qui tombe à la charge de tout bon paroissien et d'un vrai citoyen, sous prétexte d'un office d'archer-garde de la connétablie, pour servir à la suite du maréchal duc de Tonnerre, office qu'il n'exerçait pas.

1454-1708. – Contrats de fondations faites en l'église de Saint-Pierre-du-Châtel, avec les titres de propriété et les pièces de procédures y relatives. – Fondations pour noble homme Pierre de Alava, gentilhomme espagnol, et sa femme Marie du Jardin, par leurs fils Charles et François de Alava, 1591 ; – par Françoise Amette, veuve de Louis Trochon, demeurant en l'Ile-Amette, paroisse de Saint-Maclou, fille et héritière de feu Nicolas Amette, 1679 ; – par la veuve de Nicolas Asselin, seigneur de Fresnelles, Bailleul (Marie Eustache), 1697 ; – par Jehan Boecte, par Marion sa femme, et par Marion, femme de Jean Le Chandelier, fille de la dite Marion, 1494 ; – par Pierre De la Haye ; – par Jean De la Haye, conseiller en cour laie 1464. 1492 (copie) ; – par la veuve du sieur Denis Garnier, Catherine Bouette, 7 novembre 1677 ; – par Pierre Gaillard, 5 avril 1694 ; – par André Godart, contrôleur général de la marine, réparations et fortifications de Normandie, 1633.

G. 7543. (Liasse). – 32 pièces parchemin : 22 pièces, papier.

1471-1784. – Contrats de fondations faites en l'église de Saint-Piere-du-Châtel, avec les titres de propriété et les pièces de procédures y relatives. – Fondation de Henri Henriquez, bourgeois de Rouen, et de Béatrix de Quiros, veuve de Fernande Henriquez, frère du dit Henri, 1660 ; – de Henri Henriquez, écuyer, seigneur de Renneville, conseiller au Parlement, neveu du précédent, 1680 ; – de Robert Le Cornu, écuyer, sieur d'Fpreville, 1680-1682 (copie) ; – de Simon Le Grand, fils de Richard Le Grand, curé de Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, 1515 ; – de Guillaume Rigou et d'Olive, sa femme, inhumés près de l'image du crucifix, 1518 ; – de Jean De Sahurs, bachelier en théologie et curé de lu paroisse, (messe en l'honneur du Saint-Sacrement), 1665. – Testaments de Jean Le Febvre, clerc-siégré pour le Roi au bureau des Aides, 1685 ; – d'Elisabeth Angot, 1686.

G. 7544. (Liasse). – 5 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier ; 1 imprimé.

1524-1704. – Lettres du vicaire général de l'archevêque de Rouen Georges d'Amboise, autorisant la publication des indulgences accordées par 13 cardinaux aux bienfaiteurs de l'église de Saint Pierre-du-Châtel, 24 avril après Pâques 1521. – Ordonnance de Monseigneur François de Harlay, archevêque de Rouen, portant approbation des statuts d'une confrérie érigée sous le titre des Agonisants, dont l'objet principal était d'assister ceux qui sont dans l'agonie de la mort, par prières et autres bonnes œuvres, 10 novembre 1652 ; signée parle prélat. – Bref d'indulgences accordées par le pape Alexandre VII, 23 mai 1658, sous l'anneau du pécheur, en partie conservé. Au bas du bref, permission accordée par l'archevêque (13 janvier 1659) de publier les indulgences. – « Indulgences plénières concédées à perpétuité par nostre S. Père le Pape Alexandre VII aux confrères et sœurs de la confrairie des Agonizans en l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Chastel de celte ville de Rouen, és jours du cinquième dimanche de carême, qui est le dimanche de la Passion, du dimanche dans l'octave du S. Sacrement, et fêtes de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie, de sainte Barbe, qui est le 4 de décembre, et de la Conversion de saint Paul. » Au bas, permission par M^{gr} de Médavy, de publier ces indulgences, 3 février 1657 (placard imprimé ; en tête l'image du crucifix, les armes du pape et de M^{gr} de Médavy). – Constitution de rente au nom de cette confrérie, 1691. – Donation faite à la même confrérie par Catherine Lemoyne, 1704. – Donation par Anne Pichery, veuve de Jean Bourdin, ancien garde-livres en la Chambre des Comptes, à la confrérie ambulatoire du Saint-Sacrement, 1681 (copie). – Déclaration faite par les confrères de la confrérie de Notre-Dame de Lorette, de la résolution qu'ils avaient prise de se transférer de l'église Saint-Pierre-du-Châtel en celle de Saint-Cande-le-Vieux, 1685.

G. 7545. (Liasse). – 5 pièces, papier.

1697-1799. – Requête adressée à l'archevêque de Rouen, M^{gr} Colbert, par Jérôme Grébauval, curé de Saint-Pierre-du-Châtel, et par les Trésoriers de la même paroisse, pour obtenir la réduction des fondations, requête renvoyée par l'archevêque au promoteur général, 1697. – « Mémoire des fondations, tant anciennes que modernes, faites en l'église de S^t-Pierre-du-Châtel de Rouen, avec les offices dont elles sont chargées, et un étal de celles qui sont à réduire sous le bon plaisir et par l'ordonnance de Monseigneur l'archevesque. » – Autre mémoire des fondations avec l'ordonnance de réduction de M^{gr} de la Rochefoucauld et un tableau des fondations réduites, 1769. – Autre ordonnance de réduction d'Adrien Osmont, vicaire général de M^{gr} de la Rochefoucauld.

G. 7546. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin ; 55 pièces, papier.

1576-1781. – Titres de propriété de rentes, maisons et autres biens appartenant à la Fabrique de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. – Donation, par M. De Sahurs à la confrérie des Agonisans, d'une maison sise au Clos-saint-Marc, 1670. – Vente par Pierre de Moy, chanoine de Rouen, d'une maison rue des Avirons, paroisse Saint-Godard, 1660. – Vente par monsieur maître Robert Le Prévost, écuyer, conseiller du Roi et commissaire aux Requêtes du Palais, demeurant paroisse Saint Patrice, en son nom, et se faisant fort de son neveu François Le Prévost, écuyer, seigneur de Cocherel, lieutenant-général civil et criminel au bailliage d'Evreux, à Esmes Regnard, d'une maison à eux appartenant, provenant de la succession d'Isabeau Le Prévost, femme de Robert Le Clerc, écuyer, sieur de Gaillardbois, 19 novembre 1630. – Acte par lequel les Trésoriers reconnaissent avoir reçu de M. Louis Asselin, sieur de Fresnelles, 5,000 livres qui avaient été léguées à la Fabrique par Françoise Le Seigneur, grand'mère du dit Asselin (1717), la dite somme employée postérieurement à l'achat de la maison du dit Regnard. – Bail emphytéotique de cette maison, indiquée comme située rue Saint-Etienne-des-Tonneliers, à Pierre Baron, agent de change à Rouen, 1782. – Autre bail emphytéotique d'une maison rue des Cordeliers à Madeleine Aubert, veuve de François Battement, même année.

G. 7547. (Liasse.) – 15 pièces, papier.

1696-1789. – Pièces diverses. Elections de Trésoriers, 1772-1779. – Signification, par voie d'un sergent noble royal du pied de l'épée, au nom de Michel Horcholle, négociant, que celui-ci proteste de nullité la nomination qu'ils ont faite de sa personne comme Trésorier : il se prétendait exempt en sa qualité d'archer-garde en la connétablie et maréchaussée de France, 1786 ; joint à la signification, les lettres de provisions du dit Horcholle à cette charge, 1779. – Feuillet qui paraissent avoir été détachés du registre des délibérations, 1789. – Nomination de commissaires pour obtenir de l'Intendant la révocation de son ordonnance concernant l'imposition à faire d'une somme de 235 livres, conformément à l'arrêt du Conseil, du 23 mai 1773, et de la Déclaration du Roi, du 23 août de la même année. – Copie d'une ordonnance de l'abbé de Bonissent, commissaire député de la Cour pour ce qui concernait les cimetières, 1781. – Demande de secours par Charles Le Vacher, ancien bedeau. – Pièces de comptabilité.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-L'HONORÉ DE ROUEN.

G. 7548. (Registre). – In-folio, 288 feuillets, papier.

1719-1790. – Comptes de la Fabrique de Saint-Pierre-l'Honoré de Rouen. – Trésoriers : Jean-Benoît-Bernard Gueroult, de Pâques 1749 à Pâques 1750 ; – Antoine Le Guay, 1750-1751 ; – Jacques Héron, 1751-1752 ; – le même, pour M. Fessard, 1752-1753 ; – Pierre Lambard, 1753-1754 ; – Jacques Dieulois, 1754-1755 ; – Vincent Le Canu, huissier au Parlement, 1755-1750 ; – Nicolas Picquot, conseiller du Roi, commissaire enquêteur au bailliage, 1756-1757 ; – Besserve, 1757-1758 ; – Nicolas Thillaye, 1758-1759 ; Jean-Jacques Vernisse, 1759-1700 ; – André Bcullais, 1760-1761 ; – Pierre-Christophe Plé, 1761-1762 ; – Romain Renier, 1762-1763 ; – Antoine Dingremont, 1763-1764 ; – le même, pour M. Fiset, défunt, 1764-1765 ; – Toussaint Le Febvre, 1765-1766 ; – Joseph Pesquet, 1766-1767 ; – Romain-Jean Bauchard, 1767-1768, – Jean Avenel, 1768-1769 ; – Urbain-César Thomas, 1769-1770 ; – François Cléret, 1770-1771 ; – Louis Dubos, 1771-1772 ; – Philippe Le Bourgeois, 1772-1773 ; – Jean-Jacques Pierre, 1773-1774 ; – Jean-Paul Levesque, 1774-1775 ; – Michel- Robert Le Cauchois, huissier au Parlement, 1775-1776 ; – Joseph Boucher, 1776-1777 ; – Jean Avenel, 1777-1778 ; – Pierre-André Thorel, 1778-1779 ; – Antoine Poisson, 1779-1780 ; – J.-M. Prévost, 1780-1781 ; – Thaurin Gueroult, 1781-1782 ; – Guilbert,

1782-1783 ; – Jean-François Dupré, 1783-1784 ; – Etienne Regnault, 1784-1785 ; – André Réserve, 1785-1786 ; – André Ridet 1786-1787 ; – Ignace Le Dain De la Court, 1787-1788 : – Pierre Duclos, 1788-1789 ; – Pierre-Nicolas Langlois, 1789-1790. – 1749-1750, reçu pour la sonnerie de l'obit général de saint Clair ; – pour les maîtres de saint Hubert, 12 livres ; – pour le luminaire de la prière, 15 livies. – Inhumations de M^{lle} Aube, de M. Hémerly, de M^{me} veuve Gueroult. – Recettes pour 24 bancs dans la nef, 26 dans la chapelle de la Vierge, 23 dans la chapelle saint Clair. – MM. Gaudion, curé, Mouchard, vicaire. – Dépenses ; Un salut du jour de Pâques, que le Trésor a fait dire aux lieu et place de MM. les confrères de saint Hubert, 2 livres. – Paiements à M. Beaufils, ferblantier, pour 20 bassins, pour les attacher autour de l'église, 21 livres 12 sous ; – à M. Le Prince, peintre, pour avoir numéroté tous les bancs, 6 livres ; – à M. Bollier, pour impression de 600 billets d'assemblée et de 50 tableaux, dont 2 en parchemin ; – à Vernisse, menuisier ; – à M. Poisson, fondeur. – 1750-1751, inhumations de M^{me} Taillet, 33 livres ; – de M. Botrel, en mars 1751, 33 livres. – 1751-1752, à M. Gence, pour un coq à l'église, en échange d'un vieux, 3 livres. – 1752-1753, inhumation de M^{me} de Bermonville, de M. de Bardouville. – Quêtes, 92 livres. Ordonnance de l'archevêque, portant réduction des fondations du sieur De la Hogue, de la présidente de Rassent, de M. Bailleul de Drumare, de Nicolas Dehors, curé de la paroisse, 1752. – Copie d'arrêts du Parlement au sujet des droits de Trésoriers de paroisse, 1720, 1721, 1739, 1745. – 1753-1754, paiement des établies montées pour peindre l'église. – Encadrement des canons à poser sur le maître autel ; – 1754-1755, inhumations de M^{me} Desloges, 33 livres ; – de M^{me} Vernisse. – « Remise faite par le Trésorier de ce qui lui en coûte pour l'aire blanchir et raccommoder le linge, écurer le cuivre, pareillement pouf le vin qu'il a fourni, pendant sa dernière année, balais, épingles, moyennant quoi il sera tenu et réputé bienfaiteur de la dite église. » – 1755-1756, sonnerie pour le service de la confrérie de saint Clair, 1 livre. – 1757-1758, inhumations de l'abbé Le Peinteur, sacristain de Saint-Pierre, 33 livres ; – de l'abbé de Lu-rienne, 33 livres. – Inhumation de M. de Saint-Aubin, 1^{er} octobre, 83 livres. – 1758-1759, reçu de M. Du Boc, pour M. Le Guay, du Canada, 17 sous de rente. – 1760-1761, à M. de la Bruyère, pour contrôle d'acte, 29 sous. – A M. Langlois, orfèvre, 201 livres. – 1761-1762, reçu 24 sous du maître en charge de la confrérie de sainte Foy, pour raison de ce qu'on lui a permis de faire brûler les bougies du tour de l'église pendant un salut. – Inhumation de MM. De la Folie, Asselin, Berthelin, de M^{me} de Corval. – Extrait, fait en 1759, des registres de l'Hôtel – de – Ville : concession d'une fontaine aux habitants de la paroisse, 1530. – 1763-1764, inhumations de MM. Courtois et Flavigny. – 1766-1767, inhumations de MM. Trupel et De la Folie. – 1769-1770, banc occupé dans l'église par la marquise de Radepont. – « Aux maîtres et gardes de la communauté des tabletiers de cette ville, pour achat de l'argenterie de leur confrérie, 1,200 livres. » – 1772-1773, inhumations de M^{lles} de Saint-Laurent et Durand. – 1773-1774, 100 livres données par M. le curé, pour aider à payer les 350 livres de la dorure et peinture du maître autel. – 1774-1775, inhumations de M^{mes} Gacoïn et Guisier. – 1775-1776, inhumation de M^{me} veuve Berthelin, 30 livres. – Confessionnal fait par Vernisse, menuisier, 110 livres. – 1776-1777, inhumation de M. Le Vasseur, 33 livres. – 1777-1778, paiement à M. Mette, fondeur. – 1778-1779, inhumations de MM. Ingout et de Vauville ; – de M. Vernisse, Trésorier ; – de M. Prétrel. – 1782-1783, recettes, 1,889 livres ; dépenses, 1,243 livres. – 1783-1784, inhumation de M^{me} Boïeldieu. – 1784-1785, M. Coquerel, curé de la paroisse. – 1785-1786, inhumation de M. de Bournainville. – A M. Le Saas, orfèvre, pour façon du soleil nouveau et gravure des images de saint Pierre et saint Paul, 490 livres 10 sous. – 1786-1787, inhumations de M. Tavernier ; de M^{mes} Néel, Du Bois, Tinnebrin, Le Court. – Au sieur Le Boullenger, libraire, pour 3 processonnaires en feuilles, 8 livres 5 sous. – A Mabire, relieur, pour avoir relié 2 processonnaires en basane, un troisième en veau doré sur tranches, de plus 3 offices des morts, 6 livres. – 1787-1788, au sieur Delivet, menuisier, pour réparation des bancs, 183 livres ; – au sieur Ferrand, libraire, pour les Retraites du P. Croisset, en 2 volumes, servant à la prière, 4 livres ; – au sieur Touzé, ferblantier, pour une lanterne à porter devant le Saint-Sacrement, 24 livres ; – au sieur Le Fèvre, orfèvre, pour la couronne du Soleil, 106 livres. – Messes basses à 20 sous chaque ; – obits à 6 livres chaque ; – saluts à 3 livres chaque. – 1788 1789, inhumation de M. Boïeldieu. – Au sieur Poisson, fondeur, pour raccommodage de l'aigle du chœur, 6 livres. – 1789-1790, M. Coquerel encore curé de la paroisse.

1754-1790. – Pièces diverses concernant la Fabrique de Saint-Pierre-l'Honoré de Rouen. – Compte de Jacques Dieullois, Trésorier, 1754-1755. – Pièces justificatives de comptes. – Paiement à Boulnois pour avoir peint le tombeau de saint Clair en couleur, 22 livres ; les 4 statues à la contretable du dit tombeau, 6 livres ; les croix de consécration autour de l'église, 2 livres ; pour avoir doré 4 fleurs de lis, à 30 sous chaque ; pour avoir peint à huile une bordure autour de l'église et des piliers, 12 livres, 1789. – Listes pour servir à l'élection de Trésoriers. – Elections de Trésoriers. – Plan d'une maison attenante au cimetière. – Constitution d'une rente de 130 livres sur les Jacobins, 1777. – Rôle et répartition faite sur tous les propriétaires de 183 livres ordonnées être levées par arrêt du Conseil du 23 mai 1773 : rues Ecuyère, des Bons-Enfants, Etoupée (maison à M^{me} de Radepont).

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-LE-PORTIÉE DE ROUEN.

G. 7550. (Liasse.) – 45 pièces, papier ; 3 imprimés.

1546-1781. – « Inventaire des titres et pièces concernant les revenus du Trésor de l'église de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen, fait par l'ordre de messire François de Romé, chevalier, seigneur de Fresquienne, conseiller du Roy en ses Conseils, Président à mortier au Parlement, le 26^e jour d'avril 1705, par le s^r François Moulin, Trésorier de la dite paroisse. » – Autre inventaire en abrégé des titres de la Fabrique. – Extrait des registres de comptes. – Etat des maisons qui dépendent de la paroisse ; noms des propriétaires, montant du produit, ainsi qu'ils ont été employés au rôle de dixième de l'année 1713. – « Ensuit la déclaration des maisons et héritages assis en la paroisse de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen et les noms des propriétaires d'icelles et aussy les noms des personnes et des louagiers demourans ès dites maisons et leur estat et quallité et mestier dont ils sont, que baillent et mettent au greffe de mons^r le bailly de Rouen, maistre Robert Nepveu, presbtre, à présent vicaire de la dicte paroisse et Thésaurier d'icelle, suyvant l'ordonnance ou appointment de justice sur ce donné ; – Maître Nicole Harnoys, conseiller au Parlement, Pierre Le Fevre, fondeur, Gieuffray de Menneville, conseiller au Parlement, Guillaume Hellot, hucher, Clément Godin, tabourineur, Jacques Le Cauchoys, cleric au greffe de l'admiraulté, Robert Le Verdier, Gringoire Le Vacher, tabourineux, Jacques Osmont, sieur de Berville, et la dame Selles, sa femme, Charles Du Bois, sieur de Villelouvain, Denis Dumoustier dit Vallet, voiturier de Paris, le curé de Saint-Saire, les religieuses de Bourgcachard, Guillaume Touchet, maçon, Jehan Loué, avocat en la Cour, greffier de l'admirallité, Nicolle Theroude, avocat à la Cour, Jehan Le Bouquois, autre avocat à la Cour, Nicolle Fieret, curé d'Ermenouville, la Quesnete, femme veuve, qui sert à laver des lessives, » les religieux de Fécamp, des revendeurs de bière, les hôteliers de *l'Echiquier*, du *Petit Signot Croisé*, de la *Vache*, du *Petit Moutier*, un brasseur, un maréchal de blanchœuvre, un arbalétrier, 1546. – Restitution de bijoux qui avaient été baillés en garde par la Fabrique à M. Geoffroy de Manneville, 1549. – Copie d'un arrêt du Conseil d'Etat, ordonnant une imposition sur la paroisse pour les ouvrages du clocher, conformément au devis de M. Martinet, ingénieur ; Le Brument, adjudicataire pour 810 livres, 1722. – Pièces justificatives de comptes : – Devis des réparations à faire à l'orgue de Saint-Pierre-le-Portier, par Jean Elvard, facteur d'orgues de Paris ; au grand orgue (montre, bourdon, nazard, tierce, doublette, larigot, plein jeu, dessus et basse de cromhorne et voix humaine ; – au positif, prestant, bourdon, nazard, tierce, cloublette, plein jeu et cromhorne), 1757. – Mémoire des ouvrages que Poisson père, fondeur, a faits et fournis pour les cloches de la paroisse, 1777. – Quelques pièces relatives aux droits d'amortissement.

G. 7551. (Registre). – In-folio, 501 feuillets, papier, relié en parchemin.

1673-1751. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen. – Trésoriers : Louis Rousselin, du 1^{er} dimanche de may 1673 à Pâques 1674 ; – Pierre Le Vaillant,

1674-1675 ; – Pierre Goulay, 1675-1676 ; – Laurent Dufour, 1676-1677 ; – Jean Cabot, 1677-1678 ; – Charles Le Boulenger, curé de la paroisse, en remplacement de M. Le Marchand, ancien échevin, 1678-1679 ; – Jean Vallet, monnayeur en la Monnaie de Rouen, 1679-1680 ; – Louis Le Brument, marchand chandelier, 1680-1681 ; – Adrien Le Bouteiller, docteur en médecine, 1681-1682 ; – Pierre Faulcon, 1682-1683 ; – Nicolas Hottot, 1683-1684 ; – M. d'Attemesnil, conseiller au Parlement, 1684-1685 ; – M. De la Haye, prêtre, au lieu de M. Barjolle, conseiller au bailliage, 1685-1686 ; – M. de Montalan, 1686-1687 ; – M. Maurice, secrétaire de S. A. R. Madame duchesse d'Orléans, de ses maisons et finances, 1687-1688 ; – Vincent Panier, 1688-1689 ; – Laurent Ransonnette, 1689-1690 ; – Gabriel Le Clerc, représenté par Catherine Lion, sa femme, 1690-1691 ; – Jean Moreau, 1691-1692 (en double) ; – Jacques Simon, sergent royal, 1692-1693 ; – Pierre Le Grand, 1694-1695 ; – M. Le Maréchal, écuyer, sieur des Aulnes, 1696-1697 ; – Louis Auvray, 1697-1698 ; – Jean Gaillard, 1698-1699 ; – Pierre Maurice, sieur de la Mothe, 1699-1700 ; – Louis Roos, 1700-1701 ; – Nicolas Le Bourgeois, 1701-1702 ; – David Vauchel, prêtre, clerc de la paroisse, 1702-1703 : – Nicolas Adam, 1703-1704 : – François Moulin, 1705-1706 ; – Antoine Ridel, 1706-1707 ; – M. d'icquelon, conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Jacques Boullays, écuyer, sieur de Crèvecœur, 1707-1708 ; – Pierre Commanville, 1708-1709 ; – Nicolas Le Baube, vicaire de la paroisse, 1709-1710 ; – le même, 1710-1711 ; – Louis Dupont, 1711-1712 ; – Antoine Jouenne, 1712-1713 ; – Hector Eudes, 1713-1714 ; – Robert Le Marinier, 1714-1715 ; – Nicolas Adam, au lieu du sieur Grenon, tombé en faillite, 1715-1716 ; – Adrien Pesquet, 1716-1717 ; – Nicolas Le Grand, 1718-1719 ; – Jean Roost, 1719-1720 ; – Pierre Bussevestre, 1720-1721 ; – J.-B. Quillebeuf, 1721-1722 ; – Pierre Roost, 1722-1723 ; – Guillaume Blanchard, 1723-1724 ; – Jean-Baptiste Selle, 1724-1725 ; – Jean Flament, 1725-1726 ; – Jacques Soulage, 1726-1727 ; – Nicolas Troussay, 1727-1728 ; – Pierre Surville, 1728-1729 ; – Joseph Petit, 1729-1730 ; – Louis Barbey, 1730-1731 ; – Barthélémy Le Peu, 1731-1732. – Louis Pinel, 1732-1733 ; – Jean De la Halle, vicaire, 1733-1734 ; – Pierre Le Cornu, 1734-1735 ; – Etienne Le Tavernier, 1735-1736 ; – Joseph-Nicolas Routier, marchand, 1736-1738, – François Gally, 1738-1739 ; – François De la Vigne, 1739-1740 ; – Robert Marest, 1740-1741 ; – Nicolas Terrier, 1741-1742 ; – Romain Revel, 1742-1743 ; – Louis-Antoine Morisset, 1743-1744 ; – Jean-Baptiste De la Rue, représenté par sa veuve, Geneviève Philippe, 1744-1745 ; – Charles d'Auger, 1745-1746 ; André Le Roux, 1746-1747 ; – Claude Maclou Acoulon, 1747-1748 ; – Jean-Baptiste Blanchard, François Le Grand, 1748-1749 ; – Jacques-Nicolas Le Loup, représenté par sa veuve, Marie Heudebert, 1749-1750 ; – Charles Dieul, 1750-1751. – 1673-1674, « ceultes des bassins de la Vierge, des Trépassés, du linge. » – Paiements à Nicolas Le Clerc, menuisier ; – au sieur Caillouel, pour avoir touché l'orgue, pour une année de ses gages, 20 livres. – M. Le Boulenger, curé. Compte vérifié par Antoine Gaulde, grand archidiacre. – 1674-1675, au dit M. Gaulde, pour sa visite, 60 sous. – « A M. Robert, pour avoir recloué les planches des voûtes, 10 sous. – Pour la lanterne qu'il a convenu achapter pour servir lorsqu'on porte le Saint-Sacrement, 10 livres. » – 1675-1676, mention de la chapelle saint Sébastien. – Pour 2 bancs, de chacun 11 livres, 22 livres. – Outre le curé, M. De la Haye, clerc, M. Le Villain et Le Gras, chapiers, et 3 autres prêtres. – Paiements à Claude Le Clerc, maître serrurier ; – à Nicolas Le Clerc, maître menuisier ; – au sieur Jores, relieur. – Payé pour un directoire, 2 sous. – A Buré, fondeur, pour avoir fondu la grosse cloche, 30 livres. – « Le 7 d'octobre 1677, a esté payé par mons^r Goulé, Thrésorier, la somme de 75 livres, de sa donation et présent, selon l'ordinaire des Thrésoriers sortant de leur charge, et comme il l'avoit promis, qui ont esté employées à l'ouverture des 3 dernières viltres du cœur, sçavoir au marchand de fer et vitrier ; » signé : Le Boulenger, curé, Pierre Goulay. – 1676-1677, « se charge le comptable de la somme de 200 livres qu'il a receus de M^{mc} de la Bucaille, héritière en partie de feu son mary, tutrice de MM. ses enfants, qui avoient esté promis donner de profit au dit Trésor par le dit feu son mary pour eslre admis au nombre des Trésoriers de la dite paroisse. » – 1679-1680, paiements à M. De la Rue, vitrier, pour les vitres du chœur, et pour la vitre des fonts ; – à maître Cousture, charpentier, pour la galerie qu'il a faite au bas de l'église. – 1680-1681, « rendu à M. le curé, pour du vin qu'il avoit avancé avant l'élection du comptable et le barage des bancs, 30 sous. – M. Maillet offre 150 livres, pour être exonéré de la gestion du Trésor, sans demander la qualité ni les honneurs de Trésorier. – S'il souhaite plus tard les honneurs, il ajoutera 50 livres à cette somme. » – 1681-1682, payé pour le service de M. Richomme, doyen des auditeurs de la Chambre des Comptes, 8 livres. – 1682-1683, M. Barjolle, conseiller du Roi au présidial de Rouen, nommé Trésorier, 2 avril 1684, jour de Pâques. – 1683-1684, église couverte en tuile. – En sortant de charge, M. Hottot, Trésorier,

offre, comme présent, une somme de 100 livres pour le paiement de la contrelable du grand autel. – 1684-1685, paiement à M. Desnos, orfèvre. – 1685-1686, inhumation de M. Biron, 6 livres 10 sous. – Sonnerie pour le service funéraire de M^{me} Le Cerf d'icquelen, 5 livres. – Au sieur Jore, libraire, pour avoir relié des processionnaires et graduels, 8 livres 10 sous. – Pour le louage d'une tapisserie qui a servi le jour de saint Pierre, 7 livres. – M. Le Bouteiller, en sortant de charge, promet, comme présent, 75 livres. – Sur cette somme, il offre un acompte de 55 livres 10 sous. – 1686-1687, on paiera, pour l'avenir, la cire 24 sous la livre, l'huile 7 sous l'once, *la bougie* 2 sous l'once. – 1688-1689, inhumation de M. Noël, avocat du Roi en basse-Normandie. – Pour une clochette servant quand on porte le Saint-Sacrement aux malades, 2 livres 10 sous. – 1689-1690, inhumations de M. Le Brument : – de M^{me} Faucon. – 1690-1691, compte vérifié par l'abbé de Fieux, grand archidiacre. – 1691-1682, enterrement, dans le chœur de M. Moriot, prêtre. – 100 livres données par M. Saillot, curé de Gouberville, pour aider à faire une contretable. – 1693-1694, paiements au menuisier Le Seigneur qui a fait la contrelable et le confessionnal de M. le curé. – 1694-1695, procès avec les héritiers de feu M. Le Boullenger, curé de la paroisse. – 1697-1698, inhumation de M. de Radepont, des maîtres de *l'Echiquier* et de la *Vache*. – 1699-1700, M. De la Forge, organiste, en remplacement de M. Caillouel. – 1700-1701, inhumation de M^{me} de Saint-Amand. – 1701-1702, inhumation de M^{me} du Boulay. – M. Le Nostre, organiste, aux gages de 20 livres par an. – 1702-1703, inhumation de l'enfant de M. Le Rat, conseiller au Parlement. – 1705-1706, inhumation de M. Briffault ; – de M^{le} Adam. – 1707-1708, chapitre des reprises désigné sous le nom de chapitre des néants. – 1708-1709, M. Corette, organiste, aux gages de 20 livres par an. – 1709-1710, inhumation de M. de Montalan. – M. de la Haye, curé. – 1711-1712, quête du linge par les maisons dans la semaine sainte, 21 livres 15 sous 9 deniers. – Inhumation de M^{me} Hequet. – Sonnerie pour M^{me} Planterose, qui a été inhumée à Saint-Pierre-l'Honoré. – M. Le Boullenger, organiste, aux gages de 50 livres par an. – 1713-1714, inhumation de M. Roost. – Ferrures mises à la voûte de la nef. – 1714-1715, banc occupé par M. Eudes, chirurgien. – Port de lettre de Paris, 4 sous. – Pain pour un service à l'intention de M. Moriot, 8 livres. – 1715-1716, inhumation d'un des gens de M^{me} la Présidente du Bec. – M. Lellot, curé. – 1718-1719, inhumations de M^{mes} Barjolle et Le Bas. – M. Gervais, organiste, aux gages de 50 livres. – 1719-1720, inhumation de M^{me} Lormier, de Fécamp, décédée au *Petit Moutier*, 6 livres. – 1720-1721, inhumation de M. Bourgeois. – Sonnerie pour M. le marquis de Giffard. – M. Le Hot, curé de la paroisse. – 1721-1722, inhumation de M. Heude. – M. Le Mareschal, organiste, aux gages de 50 livres. – 1722-1723, inhumation de M^{me} Boullays. – 1726-1727, au sieur Du Buisson, pour l'entretien de l'orgue, 4 livres. – Travaux faits au clocher par M. Moüard, menuisier. – Au sieur Rousseau, pour le coq du clocher, et pour l'avoir fait venir, 12 livres 15 sous. – 1727-1728, à M. Renault, avocat, pour une consultation, 3 livres. – 1728-1729, M. Archambault, organiste. – 1729-1730, inhumation du fils de M. Dupont. – 1731-1732, M. Roussel, organiste. – 1733-1734, inhumations de MM. De Rouves, Troussé, Linant. – 1734-1735, inhumation de M. de la Bucaille. – M. Roussel, organiste, aux gages de 60 livres par an. – 1735-1736, 100 livres données par feu M. Pierre Buval, conseiller secrétaire du Roi, pour aider à faire dorer la contretable. – Paiements à MM. Goltard et Gouel, orfèvres. – 1737-1738, M. de Montigny, organiste. – Paiement au sieur Jacquelin, facteur d'orgues. – 1739-1740, inhumation de la mère de M. Marais. – Sépulture de M^{me} de la Bucaille. – 1740-1741, bancs occupés par MM. Pigou, Jouenne, Adam, Roost, Boissel, Le Tavernier, Dupont, Routier, M^{mc} Cavelande, Sorel, Maurice. – Reçu de M. le marquis de Quevilly, pour les droits de sonnerie de feu M. de la Bucaille de Mantheville, 12 livres. – Reçu pour les droits de sépulture et de sonnerie de feu M. de Villers, 39 livres. – A M. Labadie, organiste, pour avoir relevé l'orgue, 86 livres ; pour ses honoraires d'organiste, 58 livres. – A M. d'Haristoy, pour fourniture de plomb laminé, 145 livres ; – A M. Lagenet, orfèvre, 15 livres. – 1741-1742, inhumations de M. Roost et de M. Le Chevallier, prêtre de l'Oratoire. – 1742-1743, M. Feret, organiste, aux gages de 17 livres. – Inhumation de M. Maréchal, mort à *la Vache couronnée*. – 1743-1744, paiements à M. Gouel, orfèvre. – 1744-1745, inhumations de MM. Adam, De la Rue, Roger, Portier. – M. Boudin, organiste, aux gages de 17 livres. – Aux dames carmélites, pour une livre de pastilles, 4 livres 5 sous. – Pour une *vaule*, pour servir à nettoyer l'église, 2 livres 5 sous. – A M. de Villers, avocat, pour une consultation au sujet de la rente des chirurgiens d'Elbeuf, 6 livres 6 sous. – A M. Duruflé, avocat à Elbeuf, pour ses honoraires, 9 livres. – 1745-1746, au sieur De Caux, menuisier, pour les barrières des chapelles, 31 livres. – Au sieur Calvière, organiste, pour 9 mois de ses honoraires, 52 livres 17 sous. – A sœur Gabriel, jacobine, pour une livre de pastille, 8 livres 11 sous. – 1746-

1747, inhumations de MM. Revel, Dépinay, Surville, Dupont, Le Rat, diacre, Roost ; – de M^{me} de Villers, de M^{lle} Pigou. – 1748-1749, au sieur Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite, pour défendre tant devant l'Intendant qu'au Conseil du Roi, sur le droit d'indemnité injustement prétendu par les traitants, 24 livres.

G. 7552. (Registre). – In-folio, 157 feuillets, papier.

1751-1780. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen – Trésoriers : Louis-Pierre Bussevestre, 1751-1752 ; – Adrien Heuzé, 1752-1753 ; – Jacques-Pierre Gonard, 1753-1754 ; – Adrien-Joseph Bloquet, 1754-1755 ; – le même, 1755-1757 ; – Noël Saudegrain, 1757-1758 ; – Henri Dubocq. 1758-1759 ; – Charles Geffrey, 1759-1760 ; – Jean Evrevin, 1760-1761 ; – Louis Coquet, 1761-1762 ; – Guillaume Le Frère, 1762-1763 ; – Nicolas Marc, 1763-1764 ; – Antoine Cavalque, 1764-1765 ; – Claude Duflos, 1765-1766 ; – Michel Crevel, 1766-1767 ; – Jean Le Marchand, 1767-1768 ; – Prosper Feret, 1768-1769 ; – Noël-Etienne Malandain, 1769-1770 ; – François-Romain Desportes, 1770-1771 ; – Pierre Brocquevielle. 1771-1772, – Joachim Le Queu, 1772-1773 ; – Charles Le Blond, 1773-1774 ; – Charles Dupont, 1774-1775 ; – la dame Brocquevielle au lieu de son mari, 1775-1776 ; – Mathieu Coucourt, 1776-1777 ; – Robert Vinet, 1777-1778 ; – Jean Fouque, 1778-1779 ; – Georges Bequet, 1779-1780. – 1751-1752. M. Roost, vicaire et cleric de la paroisse. – 1753-1754, à M. Rousseau, fondeur, pour 6 chandeliers d'autel, 130 livres. – Au sieur Tauvel, peintre, pour avoir peint un Saint-Sacrement derrière le chœur de l'église, 10 livres. – 1755-1757, paiements à M. Heuzé fils, organiste ; – à M. Jacquelin, facteur d'orgues ; – à M. Bruyère, menuisier ; – à M. Jean-Baptiste Couture, pour avoir visité et commencé le plan de la maison rue Eau-de-Robec et avoir conduit l'ouvrage de la maison rue de la Truie. – 1757-1758, paiement à M. Elvard, facteur d'orgues de Paris, pour avoir rétabli l'orgue, 100 livres. – 1759-1760, paiement à M. Vitecoq, organiste. – 1760-1761, paiements à M. Jacquelin, facteur d'orgues ; – à M. Pétreil, orfèvre ; – à M. Le Hot, ancien curé de la paroisse ; – à un Père cordelier, pour 43 messes de la sacristie qu'il a acquittées, 32 livres. – M. Léger, curé de la paroisse. – 1762-1763, M. Malandrin, vicaire de la paroisse. – Pour avoir nettoiyé la dinanderie de l'église, 4 livres 4 sous. – 1763-1764, paiements à M. Lagenet, orfèvre. – 1766-1767, inhumation de M^{me} Boucachard. – 1768-1769, produit des inhumations, 62 livres 10 sous. – Paiement au sieur Lefèvre, pour ouvrages faits aux orgues, 160 livres. – 1769-1770, paiements aux 3 enfants de chœur, 9 livres ; – à M. Lefèvre, facteur d'orgues. – 1770-1771, paiements à M. Le Maignen, organiste, aux gages de 80 livres ; – à M. Le Breton, plombier ; – à M. Lefèvre, facteur d'orgues. – 1771-1772, à Redouté, vitrier, pour ouvrage aux vitraux, 43 livres. – 1773-1774, église réparée ; achat de 185 pieds de planches. – 1774-1775, paiement à M. Lefèvre, facteur d'orgues. – 1776-1777, pour les livres du jubilé, 28 sous ; – au Père de Villy, supérieur des Augustins de Martainville, pour acquit de 54 messes, 40 livres ; – au sieur Le Maignen, orfèvre, 86 livres ; – au sieur Hardy, architecte, pour visite d'ouvrages, 12 livres. – 1777-1778, au Père Gaillard, dominicain, pour l'acquit de 160 messes, 129 livres 12 sous. – 1779-1780, à M. Frémont, avocat, pour un avis, 6 livres 5 sous.

G. 7553. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1780-1790. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen. – Trésoriers : Louis Dûment, 1780-1781 ; – Le Brun, 1781-1782 ; – Claude Pannier, 1782-1783 ; – Maurice-Bruno Duflos, 1783-1784 ; – Pierre Regnault, 7 1785 ; – Duflos l'aîné, 1785-1786 ; – Jean Podevin, 1786-1787 ; – Philippe Le Couturier, 1787-1788 ; – Bernard De la Vigne, 1788-1789 ; – Malandain et Duflos, 1789-1790. – 1782-1783, M. Le Maignen, organiste. – 1783-1784, inhumation de Jacques-Sébastien de Bodran, le 24 février 1783, 6 livres. – Produit des rentes, 1,527 livres ; – du loyer des bancs, 96 livres ; – des quêtes, 40 livres 7 sous. – Paiement à M. Poisson, fondeur. – 1784-1785, inhumation d'un cocher de la régie des carrosses, 3 livres. – 1785-1786, paiement de 2 porte-dais, 6 livres à chacun. – 1788-1789, paiements au curé, au vicaire, à 2 chantres, au bedeau. – Total de la recette, 1,630 livres ; – de la dépense, 1,629 livres 15 sous.

G. 7554. (Registre). – In-folio, 94 feuillets, papier.

1704-1730. – Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen. – 9 mai 1706, M. Le Cerf d'Incqelon proteste contre l'élection qui avait été faite de sa personne comme Trésorier, l'assemblée ayant été faite et convoquée par une personne de qualité (M. Romé de Fresquiennes, Président à mortier) qui aurait, d'autorité, fait faire la convocation et forcé les suffrages. Il est nommé de nouveau., et M. Ridel, Trésorier en charge, est chargé de le faire, assigner devant le lieutenant général du bailliage, pour le faire condamner, et de poursuivre, jusques à jugement définitif. – Dimanche de Pâques 1708, M. Eudes, chirurgien, élu Trésorier ; M. Vauchel, clerc de la paroisse, lui portera la croix et lui dénoncera la présente élection. – 10 juin 1708, M. Le Hot, nommé clerc de la paroisse. – 20 avril 1709, contre le sieur Eudes, qui avait refusé de donner du vin pour les messes le jour de Pâques, et avait jeté le coffre du linge dans la rue ; destitution de ce Trésorier. M. Le Baube, vicaire, accepte de gérer à sa place. – 11 novembre 1714, perte sur les espèces. – Adjudications des bancs. – 20 avril 1711. « les Trésoriers occupant des bancs ne paieront à l'avenir pour chacun an d'iceux, par avance pour chacun an, que la somme de 4 livres, pour chacun banc qu'ils occuperont. » – 11 juillet 1717, ou paiera à M. Lefèvre, qui a fait l'orgue, 108 livres, après visite faite par experts. – 15 mai 1718, M. Le Hot, curé de la paroisse, en remplacement de M. De la Haye, décédé ; remise d'objets légués par celui-ci à la Fabrique. – 13 novembre 1718, ornements donnés par M^{lle} de Bardouville, emportés furtivement par le sieur De la Cour, prêtre habitué, chargé de l'acquit de la fondation de la dite dame. – 23 décembre 1720, délibération sur l'emploi des billets de banque provenant des remboursements faits à la Fabrique. La Fabrique voulait éviter la perte évidente des billets, et, d'ailleurs, elle se voyait obligée de se conformer aux arrêts du Conseil, portant injonction expresse de porter aux bureaux de la banque les dits billets dans le courant du mois, pour être employés, tant en actions ou dixièmes d'actions rentières de la Compagnie royale des Indes, qu'en rentes au denier 50, créées sur les recettes générales. – 17 avril 1720, M. Clément Eustache, nommé Trésorier, pour venir au secours de la Fabrique ruinée par les remboursements, offre 200 livres, sous condition d'être déchargé de la gestion du Trésor et de jouir des honneurs et privilèges des Trésoriers. – Dimanche de Pâques, 13 avril 1721, à l'issue des vêpres, élection dans l'église de M. De la Haye comme Trésorier : – M. Perchel, prêtre, vicaire et clerc de la paroisse, lui porte, suivant l'usage, la croix et un extrait de la délibération et élection. – 15 avril 1721, M. de la Haye est dispensé de gérer, moyennant un don de 200 livres. – 30 mai 1723, M. Du Buisson, facteur d'orgues, offre de remettre, moyennant 200 livres, les orgues de la paroisse en leur perfection. Elles avaient été endommagées par les pluies, lorsqu'on avait fait le clocher. – 11 novembre 1723, fondation de Louis Goulay. – 6 août 1724, marché fait avec François Creully, maître menuisier, pour la confection d'une chaire à prêcher qui sera posée à un poteau du côté de l'évangile, attendu que celle qui servait présentement était très incommode, « par rapport qu'il faut la placer toutes les fois que l'occasion se présente ; » prix convenu, 260 livres. – 21 avril 1726, M. Coignard, nommé Trésorier, est dispensé de gérer, moyennant une gratification. Est nommé à sa place, M. Troussay, marchand vinaigrier ; à la suite de laquelle élection on sonne les cloches, et l'on porte chez lui, en cérémonie, la croix, la bannière et les cierges allumés. – 15 juin 1727, Madeleine Durand, veuve de M. de Fresquiennes, Président à mortier au Parlement, vient offrir une couronne de pierreries pour le Soleil du Saint Sacrement. – 18 avril 1728, M. de la Bucaille est dispensé des fonctions de Trésorier, moyennant un don de 200 livres. – 9 avril 1730, gratification de 80 livres, accordée à M. De la Halle, vicaire de la paroisse, en considération de la modicité de ses appointements. – 5 avril 1761, accordé qu'un service serait fait, après leur mort, à l'intention des demoiselles qui font les quêtes de la Vierge pour la décoration de l'église.

G. 7555. (Registre). – In-folio, 67 feuillets, papier.

1731-1755. – Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saut-Pierre-le-Portier de Rouen. – 10 janvier 1734, Maurice, dit Damourette, à qui on a présenté, à l'issue de la messe paroissiale, le chateau de pain bénit, pour le faire dimanche suivant, l'ayant refusé, on intentera action contre lui devant le bailli de Rouen. – 1^{er} avril 1736, on fera dorer en entier le contretable et blanchir l'église ; 700 livres seront affectées à ces travaux. MM. Jean et Pierre Roost et M. Blanchard offrent d'y contribuer, à condition que leurs femmes seront reçues aux honneurs de Trésorières. – 6 avril 1738, le travail s'était élevé à 1,225 livres. On fera faire 2 autres contretables en boiserie, d'un même ouvrage et dessin. – 25 mars 1742, M. De la Rue est nommé Trésorier. Les

sieurs curé et Trésoriers, accompagnés du clergé de la paroisse, précédés de la croix, avec 2 acolytes portant les chandeliers et les cierges allumés, vont lui annoncer sa nomination, à l'effet par lui de s'y conformer. – 2 avril 1752, mentions de sermons pendant l'avent et le carême, par les soins du curé, M. Le Hot. – 14 avril 1754, élection de Trésorier ; *Te Deum*, sonnerie des cloches ; M. Pierre Dupont, nommé. – On l'avertit qu'il ait à faire, à ses frais, le pain bénit de la messe de minuit, s'il ne se trouvait personne pour le faire. – 29 septembre 1754, mention d'un procès contre le dit Dupont, qui s'était prétendu exempt de la gestion en sa qualité de soldat des arquebusiers.

G. 7556. (Registre). – In-folio, 48 feuillets, papier.

1712-1773. – Délibérations et actes d'administration temporelle et extérieure du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Pierre-le-Portier « en conformité et exécution de l'arrêt du Conseil du 30 août 1740. » – 18 mars 1762, on se plaint de la négligence du clerc qui laissait ouverte la porte de l'église, du côté de la maison de M. Pigou, etc. – Etat et mémoire de l'argenterie, vases sacrés, chandeliers de bois, remis à la garde de M. Nicolas-Camille Le Massif, prêtre, vicaire et clerc de la paroisse, 22 mars 1762. – 31 mars 1764, contre les paroissiens des cours des *Tourelles* et des *Trois-Pipes*, qui avaient refusé le pain bénit : « Si le pain bénit est refusé par quelque particulier, par la présente délibération le sieur Nicolas Marc, Trésorier en charge, est autorisé de faire donner sommation en cas de refus, ainsy que tous autres Trésoriers dans la suite. Si les plus grandes paroisses n'ont pu se soustraire à cet usage et à ce devoir, cette paroisse, à plus forte raison, eu égard au petit nombre de maisons qui la composent, prouvera l'équité de la contrainte, attendu que les deux dites cours font au moins le tiers des paroissiens. » – 20 avril 1768, les orgues seront réparées pour 500 livres, par Jean-Baptiste Lefèvre. – 30 mai 1771, marché avec Redouté, vitrier. – 17 juin 1772, Jean-Baptiste Du Tuit, autorisé à placer des chaises dans l'église, à ses frais.

G. 7557. (Registre). – In-folio. 38 feuillets, papier, écrits.

1774-1790. – Livre d'assemblées et délibérations de MM. les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen. – 4 janvier 1774, paiement des travaux de réparations faits à l'église. – 19 novembre 1777, on fera fondre de nouvelles cloches par M. Poisson, maître fondeur à Rouen ; les rendra bien sonnantes et de bon accord. – 9 mai 1781, grillages des vitraux à réparer. Les dames Trésorières feront la revue du linge et des ornements, afin de les faire réparer. – 17 février 1783, on travaillera à la réduction des messes de fondation, à cause de la médiocrité des revenus et de la cherté des vivres. Requête à cet effet sera présentée au cardinal de La Rochefoucauld. – 22 juin 1789, difficultés avec le sieur Cordier, Trésorier, qui refusait de fournir le vin propre à célébrer. – 25 novembre 1789, la Fabrique ne voit à sacrifier, dans son mobilier, en fait d'argenterie, qu'une paire de burettes d'argent sans bassin. – Inventaire du mobilier.

G. 7558. (Liasse). – 7 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1669-1713. – Fondations faites en l'église de Saint-Pierre-le-Portier, avec les titres de propriété et les pièces de procédures qui y sont relatifs, par M^{lle} Duperron ; – par Lucrèce Henry, veuve de François de Montigny, marchand à Rouen, 1679 ; – par noble dame Catherine Le Marchand de Bardouville, veuve de Henri Le Seigneur, seigneur d'Atemesnil, conseiller au Parlement, 1709 ; – par Françoise Dufour, veuve de messire Pierre Paulmier, seigneur de la Bucaille, conseiller au Parlement, 1700 ; – par Catherine Petit, veuve de Pierre Paon, sieur de Saint-Amand, 1703 ; – par Claude Thaurin, marchand, 1060 ; – par Marguerite le Blanc, veuve de Jacques Vettier, receveur des gabelles de Caudebec, 1071.

G. 7559. (Liasse.) – 10 pièces parchemin ; 34 pièces, papier ; 1 imprimé.

1719-1782. – Fieffe par les Trésoriers de Saint-Pierre-le-Portier, à Romain Revel, marchand à Rouen, d'une maison sise sur l'Eau de Robec, paroisse Saint-Vivien, pour 70 livres de rente annuelle, 1744. – Bail d'une maison rue de la Truie, pour 350 livres, par an, à Anne-Claudo-Elisabeth Mouchard, veuve de Pierre Marsollet, août 1755. – Vente par Pierre-François Racine, écuyer, seigneur du Trembley, de Ferrières et de Charamont, et par dame Anne Girard, son épouse, à l'hôpital de Sainte-Elisabeth, d'une maison rue de la Truie, 1719. – Remise faite de cette maison à

M. Racine, 1720. – Vente faite de cette maison par M. Racine, à messire François-Marie Le Cornu, seigneur de Bimorel, 1720. – Vente par le dit Le Cornu de la dite maison à la Fabrique de Saint-Pierre-le-Portier, 1743. – Fieffe de la dite maison par la dite Fabrique à François Gueroult, architecte à Rouen, 8 juin 1782. – Quittances, par la Fabrique de Saint-Vivien, d'une rente qui lui était due par celle de Saint-Pierre-le-Portier.

G. 7560. (Liasse). – 39 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1429-1522. – Procédures concernant une rente de 10 sous, due à la Fabrique de Saint-Pierre-le-Portier, pour une maison rue Saint-Jacques, près des Frères Prêcheurs. – Lettres de Henri Boudier, garde du scel des obligations de la vicomté de Caudebec, contenant que, par devant Colin Chevalier, tabellion juré pour le Roi en la dite vicomté, au siège et ressort de Caudebec, noble homme Thierry Fossequin, au nom de Louis de Robessart, sieur de Gravelle, avait baillé à ferme à Guillaume Guillemet, pour 40 sous tournois, une pièce de terre édiflée de maison près des Frères Prêcheurs de Saint-Jacques, 6 juillet 1429. – Opposition par la Fabrique de Saint-Pierre-le-Portier, au décret de cette maison fait à Robert Stafford, 1434-1435. – Opposition par la même Fabrique au décret des biens qui furent à Pierre Le Thiays, pour assurer le paiement de la rente due à cette église. – Procès avec les religieux de Fécamp, pour la même rente. – Quittance de 10 sous payée par la Fabrique pour la finance à laquelle elle avait été taxée par Antoine Du Bourg, 9 juillet 1519.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-SAUVEUR DE ROUEN.

G. 7561. (Registre.) – In-folio, relié en veau, 168 feuillets, papier.

Postérieur à 1771. – « Inventaire général de tous les titres et pièces d'écritures concernant les biens et revenus du Trésor et Fabrique de Saint-Sauveur de Rouen, qui existoit avant 1060. » En tête : Observation sur la méthode suivie par le rédacteur. A la fin, « table alphabétique de tous les contrats, sentences, arrests et autres actes mentionnés au dit inventaire. » – Pages 209-223 : « Section 28°, concernant les titres d'une maison sur l'Eau de Robec et fondation de messes par Pierre Corneille. »

G. 7562. (Registre.) – In-folio, 26 feuillets, papier, écrits, cartonné.

Fin du XVIII^e siècle. – « Table alphabétique de tous les actes, contrats, arrêts, sentences et autres pièces mentionnées dans l'inventaire, fait de tous les titres du Trésor et Fabrique de Saint-Sauveur, fait en 1709, par Lescuyer, ancien Trésorier de cette Fabrique, que ceux faits postérieurement, qui seront seulement mentionnés au présent avec la liasse et le numéro. »

G. 7563. (Registre.) – In-folio, 469 feuillets, papier.

1584-1622. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. – Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante : Trésoriers : René de Brèvedent, sieur du Veneur et de Vanescrot, conseiller, notaire et secrétaire du Roi cl audiencier en la chancellerie de Rouen, 1584-1585 ; – Toussaint Le Prévost, 1585-1586 ; – Jean Carrel, 1586-1587 ; – Jacques Lasne, 1587-1588 ; – Nicolas Quesnel, 1588-1589 ; – Jehan Machon, 1589-1590 ; – Jehan Du Mesnil, 1590-1591 ; – Jehan Fossey, 1591-1592 ; – Arthur Le Boullenger, avocat en la Cour de Parlement, 1592-1593 ; – Rouland Gervais, marchand, 1593-1594 ; – Etienne Guersent, procureur en la Cour, 1594-1595 ; – Jacques Villant, 1595-1596 ; – Michel Le Mercier, 1596-1597 ; – Thomas de Gallentyne, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, audiencier en la chancellerie de Normandie, 1597-1598 ; – Charles de Croismare, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, 1598-1599 ; – Romain Le Tuillier, 1599-1600 ; – Jacques Daclainville le jeune, 1600-1601 ; – Robert de Hanyvel, écuyer, sieur de la Chevalerie, Saint-Etienne et Mannevillette, gentilhomme ordinaire de

la maison du Roi, 1601-1602 : – Guillaume Auger, maître du *Mouton rouge*, 1602-1603 ; – Arthur Malherbe, 1603-1604 ; – Nicolas Mirey, 1604-1605 ; – Jean Baillard, sieur d'Orival, auditeur en la Chambre des Comptes, 1605-1607 ; – Jérémie Bauldouyn, auditeur en la Chambre des Comptes, 1606-1607 ; – Hélye Pollin, huissier du Roi en la Cour de Parlement, 1607-1608 ; – Roger Gouille, juré et visiteur pour le Roi à Rouen, 1608-1609 ; – François Eschard, sieur du Gourrel, avocat en la Cour, 1609-1610 ; – Claude Eudes, sieur de Bérengeville, conseiller en la Cour, 1610-1611 : – Thomas Duval, commis au greffe civil de la Cour, 1611 1612 ; – Andrieu Deshays, maître du *Franc Archer*, 1612-1613 ; – Simon Regnault, marchand, 1613-1614 ; – Guillaume Le Noble, marchand, 1614-1615 : – Guillaume Costil, marchand, 1615-1616 ; – Robert Le Prévost, conseiller au Parlement, 1616-1617 ; – Philippe Le Prevost, marchand, 1617-1618 ; – Jean De Sahurs, maître chirurgien juré à Rouen, 1618-1619 ; – Nicolas Puchot, sieur de Malaunay, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1619-1620 : – Jehan Féron, sieur du Plessis, receveur et payeur des gages de MM. de la Cour de Parlement, 1620-1621 ; – Nicolas Coullon l'aîné, marchand, 1621-1622. – 1584-1585, cueillettes des bassins de la vierge Marie, de l'œuvre et du pain béni. – 18 inhumations. – Inhumation d'un marchand forain sorti de la maison du *Chapeau rouge* ; – du maître du *Pilier vert* ; – d'un corps du *Bœuf* ; – du neveu du *Mouton rouge* ; – du frère du maître des *Trois Rois* ; – d'un enfant du maître de l'*Ecrevisse*. – « Pour l'*Inviolata* des Malapris, pour le le curé, y compris les deux chapelains et le clerc, 4 livres 6 sous 8 deniers. – Pour le *Salve* des Malapris, les gage du clerc du *Salve*, 6 livres 15 sous. – Pour l'agneau pascal (donné) ; – pour les gages de l'organiste, 24 livres ; – au même, pour ses gages, pour chacun jeudi de l'année, compris les octaves du Saint-Sacrement, 60 sous. – Pour le bois du jour des Rames (donné). – Pour les chantres du Vendredi-Saint (donné). – Pour le pain à administrer le samedi et dimanche de Pâques, 20 sous. – Pour le pigeon et moissons qu'il a convenu avoir le jour de Pentecouste, 15 sous (donné). – Pour les touffeaux, bourrelets et chapeaux du jour du Saint-Sacrement, 30 sous. – Pour le leurre à semer durant l'année (donné). – Pour le vin qu'il a convenu avoir, pour administrer le samedi et jour de Pasques (donné). – Pour la tente du jour Saint-Sauveur, 6 livres (donné). » – Paiements « à Denis Le Pelley, chasublier, pour un contre-autel de damas, dont il a fait une chappe, 30 livres 6 sous. – Baillé par le comptable le présent registre, parce que le dernier, commencé par son père, en son vivant, sieur de Sahurs et lieutenant général civil et criminel au siège présidial de Rouen, était plein et tout écrit. » – Guillaume de Pymont, curé ; – Guillaume Oudin, Nicole Du Busc, Louis de Richebourg, prêtres, chapelains ; parmi les paroissiens, Pierre Corneille, référendaire en la chancellerie, et Jacques Nagerel, sieur de la Bucaille. – 1585-1586, 18 inhumations. – Gages du clerc, M. Richebourg, portés de 45 livres à 60 livres, à charge de dire la première messe, depuis Pâques à la Saint-Michel, à 5 heures, et, depuis la Saint-Michel à Pâques, à 6 heures. – 1586-1587, 17 inhumations. – Inhumation de Jean De Mestre ; – du serviteur de la *Licorne* ; – de l'enfant de M. Le Gras, avocat. – Mention de la vente de la maison où pend pour enseigne l'*Arbre de vie*. – 1587-1588, 30 inhumations. – Inhumation de la maîtresse de la Monnaie, 4 livres ; – d'un horsain, 30 sous ; – du sieur Corneille, 30 sous ; – des entrailles de la Vicomtesse, 30 sous. – Paiements à Marguerin Guiboult et Guillaume Le Vieil, pour avoir raccoûtré les vitres, 50 livres. – 1588-1589, cueilli par les maisons des paroissiens pour aider aux frais de l'Oratoire, 100 livres. – 8 inhumations, – Frais de l'Oratoire, 159 livres 6 sous. – 1589-1590, 20 inhumations. Inhumations de la dame du *Mouton blanc* ; – d'un marchand du *Chevalier blanc* ; – du frère des *Trois Rois* ; – de l'enfant des *Pochonnets* ; – de l'enfant du capitaine Valdory ; – de M. De Sahurs, chirurgien. – Deniers donnés par les paroissiens, pour faire les clôtures du chœur et des chapelles. – Liste des souscripteurs : M. Valdory, capitaine, 58 sous : M. du Jardin, lieutenant du dit Valdory, 60 sous. – Paiements à Paul Le Berruyer, menuisier, « pour avoir fait les clôtures du chœur et des chapelles, avec ung cruchefilz, ymages et 2 grosses coulottes, juxte le marché fait, présence des anciens Thésauriers et paroissiens, 600 livres ; – pour le vin du marché, 6 livres ; – à Fernande Du Hay, maître peintre sculpteur, pour avoir paint, doré et argenté d'or et d'argent fin poli et bruni le crucifilz, ymages, le ; 2 anges, pillastres, l'arcade, 55 livres. » – 1590-1591, 13 inhumations. – Inhumation d'un soldat sorti du *Franc Archer*, 30 sous ; – d'un autre sorti de la *Licorne*, 30 sous ; – d'un soldat lorrain, sorti du *Mouton rouge*, 25 sous. – Deniers donnés par les paroissiens pour aider aux réparations de l'église. Liste des souscripteurs. – Paiements à Salomon Basset, organiste de Saint-Etienne, pour avoir raccoûtré les orgues de Saint-Sauveur, 7 livres 10 sous ; – aux charpentiers chantres et chapelains de l'Oratoire, 75 livres. – 1591-1592, 18 inhumations. – Inhumation d'un soldat, décédé au *Chevalier blanc*, 30 sous. – A la fin, visite et ordonnance de

M. de Monchy, grand archidiacre : « Le curé et Thésauriers tiendront la main pour faire garde l'ordonnance du concile provincial, touchant les sépultures ; et néanmoins avons toléré, à cause de la nécessité de l'église, de ne laisser enterrer en icelle qu'au paravant iceulx Thésauriers ne soient payez ou assurez des aumosnes et offrandes pour l'église qui ensuivent : sçavoir est de la somme d'ung escu et demy, pour ceulx qui seront enterrés dans le cœur, d'un escu ceulx qui seront dans les chapelles qui sont au costé du cœur, et de 40 solz à ceulx qui seront enterrez dans la nef ; et, pour les enfants estantz soubz le pouvoir paternel, la moitié moins, laquelle somme doublera ceux qui voudront les corps estre enterrez dans des coffres, lesquelles sommes seront païées oultre les frais de la fosse, qui sera de 6 pieds. – Sur la remonstrance qui nous a esté faite comme les jeunes gens et autre personnes mécaniques occupoient les bancs qui sont. dans le cœur, a esté toléré et permis aux Thésauriers en charge et autres qui ont esté Thésauriers et à quelques des principaux de la paroisse, de se mettre aus dits bancs, en se comportant dévotement, spécialement durant la célébration de la messe, durant laquelle ils se mettront à genoux pour le moins depuis la consécration du corps de Jesus-Christ jusques à la sainte communion d'icelluy. » – 1592-1593, 51 inhumations. – Inhumation d'un gendarme italien, logé à la *Croix rouge* ; – d'un petit enfant de Jehan Picquet, réfugié ; – de M. de la Bucaille. – Comble de l'église démoli d'un coup de canon pendant le siège ; – petit mur du cimetière abattu « par un tumulte advenu sur l'exécution d'un homme. » Compte vérifié par Buret, archidiacre d'Eu commis du grand archidiacre. – 1593-1594, 14 inhumations. Compte vérifié par Vion, commis du grand archidiacre. – 1594-1595, 16 inhumations. – Inhumation de Guillaume Le Sauvage, chirurgien à Montivilliers. Compte vérifié par Buret. – 1595-1596, 14 inhumations. – Inhumation de M^r de Maubuisson. – Réparation « des murets de l'église, devers la Boucherie, qui avaient été abattus par plusieurs personnes estans présens à veoir exécuter plusieurs hommes en une journée. » Compte vérifié par Jean Le Fèvre, doyen de la Chrétienté, vicaire du grand archidiacre. – 1596-1597, 17 inhumations. – Inhumation de la mère du *Mouton rouge*. – Achat fait pour dorer les armoiries quand on alla à l'Entrée du Roi. – « A l'archidiacre qui a visité l'église, 10 sous. – Pour 2 armoiries servant à aller devant monsieur le légat, 30 sous. – A Romain Le Mercier, chasublier, pour façon d'un chasuble de satin blanc de Bruges, 6 livres. » Compte vérifié par Cabart, grand archidiacre. – 1597-1598, 19 inhumations. – Inhumation de la fille de M. Valdory ; – de la petite fille de Pierre Le Maryé, organiste ; – de M. Nagerel, sieur de la Bucaille. Compte approuvé par J. Le Fèvre, vicaire du grand archidiacre. – 1598-1599, recettes pour les bancs : De M^{lle} Hanyvel, 12 livres ; – de M^{me} de Boisberte, 15 livres ; – de M^{me} Duval et de M^{me} Santerre, 6 livres. – « De M^{me} du *Pilier vert*, reçu une devanture de damas blanc, 1 volet de toile d'affût qu'elle a donné à l'image de la Vierge Marie. » – 21 inhumations. – Inhumation du fils naturel de M. de Vanescroq ; – du Coutelier ; – de M. Félix Dupont, huissier en la Cour ; – de M^{mc} Valdory ; – du petit enfant de Laurent, messenger de Dieppe. Compte approuvé par Cabart, grand archidiacre. – 1599-1600, 3 inhumations. – Inhumation d'un enfant de M. Lormier, médecin ; – d'un enfant de M. Eschard, avocat ; – d'un enfant du Petit-Sac, joueur d'instruments. – « A Guillaume Le Vieil, peintre, pour 2 armoires faitz faire pour l'Entrée de M. l'archevesque, 30 sous ; – pour le droit de visite de Monsieur l'archidiacre, 3 sous. – A Jehan Gymet, pour une croix neuve, suivant le marché fait avec luy par M^c Robert Desmaretz, clerc d'icelle paroisse, 6 livres. » – 1600-1601, 16 inhumations. – Inhumation d'un marchand de Troyes ; – du gendre du *Mouton rouge* ; – de la femme de la cour du *Bœuf* ; – de la femme de Pierre Pollet, demeurant à l'*Ours hanté* ; – du maître du *Franc Archer*. – « A ung faiseur d'orgues, pour avoir racoustré les orgues, 12 livres. » – Achat d'ardoise pour couvrir l'église. – A Timothée Le Deutre, libraire, pour un graduel, 6 livres. – « A François La Chaussée, maçon, pour un benoistier de pierre mis à la porte de l'église, 110 sous. » – 1601-1602, 18 inhumations. – Inhumation de la dame du *Chapeau rouge* ; de la fille de M^{me} Corneille. – 1602-1603, 20 inhumations. – Inhumation de M. de Cenamy ; – de M. Lisore, greffier de la Table de Marbre ; – de la dame du *Lion d'Or*. – « Payé au sergent des pauvres, le jour de Noël, pour avoir prins garde à la confusion des pauvres, 6 sous. » – 1603-1604, 17 inhumations. – Inhumation de M^{me} Pradon ; – de M^{lle} des Alleurs. – 1604-1605, 12 inhumations. – Inhumation du maître de la *Licorne* ; – d'un enfant du maître des *Enfants gastés*. – 1605-1606, 23 inhumations. – Inhumation de la fille du *Petit Cerf* ; – du maître des Coches ; – de M. Guersent ; – de M^{lle} de Verdun. – Réparation aux voûtes de l'église. Compte vérifié par Trabouillet, commis du grand archidiacre. – 1606-1607, 10 inhumations. – « Pour la façon à d'un contre-autel Le Pelley, brodeur, 4 livres. » Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre. – 1607-1608, 21 inhumations. – Inhumation des Auger, maître et maîtresse du *Mouton rouge* ; – du sieur

Bradon (*sic*) ; – d'un pauvre éperonnier. – « A Jacques Bénard, facteur et joueur d'instruments, pour raccommodage des orgues, 12 livres. – A Jacques Du Mestz, maçon, pour travaux aux voûtes, 12 livres 9 sous. » Compte vérifié par Behotte. – 1608-1609, 21 inhumations. – Inhumation de la femme de la *Levrette*. – A Jean Levesque, organiste, 40 livres par an. – Pour l'agneau pascal, 30 sous. – Pour les chantres du Vendredi Saint, 30 sous. – Pour le pigeon et moissons de la Pentecôte, 10 sous. Compte vérifié par Behotte. – 1609-1610, 18 inhumations. – A Guillaume Audouaire, charpentier, pour avoir construit les boutiques attenantes à l'église, 203 livres. Compte vérifié par Behotte. – On augmente de vingt livres les gages de Robert Desmares, clerc matriculier. – 1610-1611, 11 inhumations. – Inhumation de M. Vasselin, Elu pour le Roi et Trésorier de la paroisse, 60 sous. – Don, par Jean Tallebot, d'un calice et d'une patène dorés. Compte vérifié par Dorcemaine pour le grand archidiacre. – 1611-1612, trois demi-livres de beurre reçues aux reliques, le jour saint Sauveur. – 18 inhumations. – Inhumation du maître du jeu de paume *Saint Eustache* ; – d'un roulier décédé au *Chapeau rouge* ; – du petit-fils de la *Levrette* ; – « d'un petit garçon que l'on m'a dit estre basfard ; – d'un nommé La Montagne ; – de M. Yve, père M. le curé, 6 livres. » – Pour un manuel nouveau, 33 sous. – A Mathurin Ballan, maître plâtrier, 22 livres ; – à Pierre Gelouis, maçon, 12 avril. Compte vérifié par Behotte. – « Don à l'église d'un chasuble de damas blanc, où il y a une figure de la Vierge, par M. Mirey, Trésorier durant le temps du seigneur Deshais. » – 1612-1613, 20 inhumations. – Inhumation de la dame de la *Teste noire*. Compte vérifié par Dorcemaine, qui ordonne qu'il y aura 2 grandes nappes qui couvriront les 2 côtés de l'autel jusques en bas ; – que les autels de la Vierge et de Saint Marc seront clos de bois ou de plâtre. – 1613-1614, 22 inhumations. – Inhumation de la fille d'un *tondelier* ; – d'un enfant appartenant à un brouettier ; – de la femme à Blanche, carreleur ; – de M. de Bois-levesque. – « A Nicolas Adam, libraire, pour avoir relié un antiphonier, 70 sous ; – à Isaac Guerente, orfèvre, 4 livres : – à Arthus Heban, masson, 80 sous ; – à Nicolas Morice, pour faire une baguette d'argent, pour le coutre, 65 sous ; – à une drapière, pour la robe du coutre, 21 livres ; – au tailleur, qui fit la robe, 40 sous. » Compte approuvé par Dorcemaine. – 1614-1615, 16 inhumations. – Inhumation du père de M. De Sahurs ; – de Pierre Le Coq, maître de *Saint Eustache*. – « Reçu de M^{lle} du Parquet, pour la tombe de devant le maître-autel, 60 livres. – A Nicolas Dufour, pour 2 chandeliers à mettre sur le maître-autel, etc., 3 livres ; – à Richard Le Pelley, brodeur, 60 sous ; – à Jacques Laurent, autre brodeur, chasublier, 30 livres ; – à François La Chaussée et Michel Le Doux, maîtres massons, pour avoir démoli le portail devant le *Chapeau rouge*, 36 livres 10 sous ; – à Thomas Brière, maître masson, pour avoir raccoûtré le portail de l'église devant le *Franc Archer*, 47 livres ; – à Etienne Piquenot, menuisier, pour avoir fait un surcraictz au lieutrain, 20 sous. » Compte approuvé par Behotte. – 1615-1616, 31 inhumations. – « Inhumations d'un moyne parlant de la maison de la veuve Le Coq, 3 livres ; – de l'enfant de l'*Esereviche*, 10 sous ; – de la fille au Sourd, 10 sous ; – de l'enfant au gendre à Darresiaux, 10 sous. – Pour 2 armoiries pour l'Entrée de mons^r l'archevesque, 35 sous. » Compte approuvé par Behotte. – 1616-1617, 34 inhumations. – Inhumation de M. André Duchemin, prêtre, chapelain de la paroisse ; – « de celui qui cœult pour les trespasés. » Laurent Le Tort, organiste, en remplacement de Jean Levesque, qui ne reçut que 3 termes. – « Pour trois confessionnaux mis en l'église, suivant l'ordonnance de monseigneur l'archevêque, à Nicolas Le Hec, menuisier, 42 livres 8 sous. – Pour la musique, lors que mons^r l'archevesque vint faire sa visite à Saint-Sauveur, 7 livres 10 sous. » – Paiements à Jacques Laurent, maître brodeur, 30 sous ; – à l'organiste de Saint-Vincent, qui refit les orgues, 8 livres. Compte approuvé par Behotte, qui ordonne que les curé et Trésoriers se retireront vers l'archevêque, pour la réduction des obits. – 1617-1618, 22 inhumations. – Inhumation d'un maître de navire, décédé aux *Trois Rois* ; – de Théodore Rainsart, non encoffré. – A monsieur le prieur des Jacobins, ayant prêché en l'église les 40 heures, 4 livres. – A Jehan Hellot, libraire, pour avoir relié 3 missels. 4 livres. – A Louis Costé, libraire, pour un bréviaire, 60 sous. Compte vérifié par M. Le Royer, chanoine commis par l'archevêque, en l'absence du grand archidiacre. – 1618-1619, 16 inhumations. – Inhumation de M^{me} Corneille, 64 sous ; – de M. de Bérengerville, 6 livres. – « Pour la visitation, faite par experts, des voûtes de l'église estans en ruine, 2 livres 10 sous. – A des brouettiers, pour l'apport et report d'une pièce de bois pour faire un guindas pour monter des grosses pierres sur la voulte, 10 sous. – A un peintre qui a posé un crusefix sur le portal vers le marché, peint et accommodé, 6 livres 10 sous. – A Burel, fondeur, pour avoir refondu la grosse cloge, desduict le métal qui c'est trouvé défailir, 79 livres. » Compte vérifié par Behotte. – Ornaments d'église trouvés après le décès de feu M. le curé Yve, remis par M^{me} Yve à M. Georges Le Sieurre, vicaire de la paroisse. – 1619-1620, 16 sépultures. – « A Louis

Costé, libraire, pour un bréviaire, 60 sous ; – pour un processionnaire, 6 sous. – A un marinier de Nantes en Bretagne, pour 14 mille 500 d'ardoises d'Angers, 190 livres 6 sous. – A Nicolas Le Prieur, dinand, pour avoir mis une tête et une queue au coquet de l'église, 110 sous ; – à un peintre, pour avoir doré le coquet d'or ducat, 11 livres. – A Philippe Goust, vitrier, pour avoir raccoûtré les vitres de l'église, 60 livres. – A Thomas Le Blond, espinguier, pour avoir raccoûtré le fil de richard (*sic*) des vitres, 4 livres. » Compte vérifié par Dorcemaine. – 1620-1621, 25 inhumations. – Inhumation d'un enfant venu des champs, décédé de la taille, 15 sous ; – d'un surnommé Hesbert, carrossier, 19 sous ; – de la femme de Guillaume Bourceaux, trompette de M. le marquis de Rosny, 60 sous ; – de la fille à Robert Menant, maître do la Pureté, 10 sous. – Jehan Féron, comptable, prend à sa charge les 72 livres 2 sous de luminaire, « à condition que la Fabrique fera faire, pour la damoiselle sa femme, enfant et famille, un banc en la nef le long de la paroy du costé auquel est la chapelle saint Marc. – A Pierre Deshayes, menuisier, pour unes grandes ormoires et 2 autres petites, de bois de chesne, appliquées dans le revestière, et la refaçon de chandeliers de bois sur les carolles des chapelles, 45 livres. – A Michel Bremontier, peintre, pour avoir peint et doré ung ymage de saint Sauveur servant de fronton sur les dites ormoires, 55 sous. » Compte vérifié par M. Pierre Acarie. – Jean Pepin, curé. – 1621-1622, 15 inhumations. – Sépulture de 2 hommes qui avaient été exécutés à mort, mis dans le cimetièrre, 64 sous. – « Paiements à Pierre Le Marchand, orfèvre ; – à Michel Michel, peintre, 150 livres 60 sous (rafraîchit la peinture du crucifix, les images étant du costé d'icelui) ; – à Jacques Gaillard, vitrier ; – à Pierre Picquenot, menuisier (fait un huis à la dite église, au lieu où l'on jette le pigeon). – 4 petits chandeliers de fer appliqués contre la maçonnerie de l'église, au droit des croix painctes y estans. » – Signature de M^r Corneille. – Compte vérifié par Dorcemaine.

G. 7564. (Registre). – Gros in-folio. 569 feuillets, papier, relié en veau.

1622-1652. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. Trésoriers : Pierre Corneille, ci-devant maître des eaux-et-forêts de la vicomté de Rouen, 1622-1623 ; – Pierre Fumyère, vendeur de poisson, 1623-1624 ; – honorable homme Jacques Le Blanc, 1624-1625 ; – honorable homme Lucas Boullays, 1625-1626 ; – honorable homme Abraham Houppeville, 1626-1627 ; – Ezéchiél De Caen, marchand, 1627-1628 ; – Philippe Levillant, marchand, 1628-1629 ; – Antoine Faulcon, 1629-1630 ; – Pierre Gueudeville, marchand, 1630-1631 ; – Guillaume Robin, commissaire du Roi en la marine, 1631-1632 ; – Pierre de Gallentyne, écuyer, conseiller du Roi au Parlement, 1632-1633 ; – Charles Puchot, écuyer, sieur de Malaunay, conseiller du Roi au Parlement, 1633-1634 ; – Charles Boislevesque, écuyer, sieur de Saint-Léger, de la Haule et de Beaulieu, 1634-1635 ; – Guillaume Blondel, écuyer, sieur de Saint-Aubin, contrôleur pour S. M. en sa chancellerie de Normandie, 1635-1636 ; – Etienne Le Gendre, auditeur en la Chambre des Comptes, 1636-1637 ; – Gabriel Du Boys, lieutenant au Grenier à Sel de Dieppe et Chambre de Saint-Valéry, 1637-1638 ; – Pierre Osmont, avocat au Parlement, 1638-1639 ; – Allonce Du Resnel, receveur des tailles en l'Electon d'Arques, 1639-1640 ; – Charles Le Vigner, 1640-1641 ; – Pierre Billouët, avocat en la Cour, 1641-1642 ; – Louis Despeaux, 1642-1643 ; – Nicolas De Sahurs, 1643-1644 ; – Charles Poisson, 1644-1645 ; – Gilles Euldes, écuyer, sieur de Bérengerville, conseiller au Parlement, représenté par sa femme Catherine de Brèvedent, 1645-1646 ; – Abraham Houppeville, apothicaire, 1646-1647 ; – Nicolas Le Tembre, 1647-1648 ; – Jacques Regnault, 1648-1649 ; – Jean Le Forestier, commis au greffe civil du Parlement, 1649-1650 – Charles Pavyot, écuyer, Général en la Cour des Aides, 1650-1651 ; – Pierre Corneille, écuyer, ci-devant avocat de S. M. aux sièges généraux de la Table de Marbre du Palais à Rouen, 1651-1652 ; – Toussaint Brunet, marchand, 1652- 1653. – 1622-1623, 13 inhumations. – Inhumation de la petite fille du maître du *Petit Cerf* ; de la petite fille du maître de la *Croix Rouge* ; – de la petite fille du maitre de la *Levrette* – « A M. Jean Pépin, curé, pour les 4 obitz fondez par feu damoiselle Barbe Houel, veufve de feu noble homme M^c Pierres Corneille, vivant advocat en la cour du Parlement de Rouen, et le dit sieur Corneille, maître des eaues-et-foretz de la viconté de Rouen, qui se doibvent dire tous les ans, les veilles de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité et de la Conception de la Vierge Marye, 100 sous. – Pour ce présent registre neuf pour escrire les comptes, le vieil estant remply, 100 sous (donné). » – Paiements à Jourdain Cavelier et Jean Le Roux, marchands de soie ; – à Richard Le Pelley, chasublier ; – « à Jean Benard, menuisier, pour une table pour servir à la sainte communion (60 sous) ; – pour de grandes espoussettes, pour nettoyer les pouldres de

l'église, 14 sous ; – pour 2 petites croix, pour servir à anuillier les mallades, 10 sous. » – Mention d'une somme de 100 livres, « donnée par M^e François Corneille, procureur en la Cour, pour être employée à la réédification du mur du cimetièrre et ruines des fondements de l'église, au moyen de quoi il est receu Trésorier et censé avoir fait les charges de l'église. » Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre. – 1623-1621, don, par Guillaume Chanlatte, receveur de la Romaine, pour être déchargé des fonctions de Trésorier, « d'un calice, platine, burettes d'argent, marque du poinçon de Paris, en vermeil doré, ciselé du trophée de la Passion. » – 15 inhumations. – « Pour la tente du jour de saint Sauveur, a esté arresté par cy-devant que doresnavant les Trésoriers comptables no seroient tenus faire grande tente en la dicte église, au moyen de quoy ils donneroient au Trésor 30 livres, pour la décoration de l'église, pour à quoy satisfaire Fumyere, présent comptable, fait don à la dicte église, d'une coupe d'argent pour servir à donner du vin à boire, à ceux qui se présenteront à la sainte communion, avec un crismatoire d'argent. » – Paiements à Georges Daust, maçon, pour avoir fait le mur du cimetièrre, 103 livres 4 sous ; – à Prevel, maitre orfèvre, pour avoir fait un saint Saulveur d'argent, pour mettre sur la robe du contre, 11 livres 17 sous. – Pour un nouveau missel, 12 livres. – « Pour 4 portes faites à la dite église, pour empescher que le vent n'entre durant le divin service, 8 livres. » Compte vérifié par Behotte. – 1624-162, 25 inhumations. – Inhumation de l'enfant de maître Artus Heurtault, chirurgien, 16 sous ; – d'un homme exécuté à mort, 40 sous ; – de Jean Everard, pauvre garçon, 20 sous. – « Pour le pain à chanter pendant l'année, et pour la saine (la cène), 30 sous. – A Briselet, libraire, pour avoir relié un des livres de l'église, 31 sous. » – Georges Defosse, conseiller au bailliage, donne 80 livres pour être dispensé des fonctions de Trésorier. – 1625-1626, 24 inhumations. – Inhumation d'une pauvre femme, non encoffrée, 30 sous ; – « d'un enfant qui n'a receu baptesme à l'église, 10 sous 8 deniers. – A Vincent Le Vacher, serrurier, pour avoir ferré la courtine, servant au Saint-Sacrement, 40 sous. – Pour avoir de l'orpel pour entourer les piliers des carolles durant les 40 heures (donné). » Compte signé par Corneille, le père du poète, et autres. – 1626-1627, 29 inhumations. – Inhumation du contrôleur de la Romaine ; – de M^r de Malaunay ; – d'un homme condamné à mort ; – de M. de Boislesvesque. – Paiements à François Le Bouteiller, organiste de la paroisse, 45 livres. – Pour le pigeon du jour de la Pentecôte, 6 sous. – A Martin Le Vieil et Jehan Boutroue, vitriers, pour avoir refait toutes les vitres de l'église, 10 livres. – Coffre des archives déposé aux orgues. – 1627-1628, 23 inhumations. – Inhumations de 2 hommes exécutés à mort, 64 sous ; – d'un autre exécuté à mort, 8 sous. – « Pour la sépulture du sieur Gasc, prêtre, et pour une vieille aube à luy baillée pour l'enterrer, 7 livres. » – A Jean Lambert, organiste, 44 livres 10 sous. – On fait faire une croix et un bâton d'argent vermeil doré, plein de fleurs de lis, 324 livres 8 sous. – A M. le curé de Saint-Amand, pour avoir prêché aux quarante-heures, 4 livres ; – à Marguerin Pinchon, vitrie.. 71 sous. – 1628-1629, 22 inhumations. – Inhumation de Guillaume Petit, maçon, 60 sous ; – de M. Duval, commis au greffe delà Cour, 12 livres ; – de M^{me} Vallée, papetière, 4 livres. – Suite du paiement de la croix d'argent, 194 livres 18 sous. – « A un sculpteur, pour avoir painct et doré la carreuse du grand autel avec les deux liettes du tabernacle et mis un soleil d'or, 4 livres 10 sous. – A la fille de Jehanne Viger, pour la façon des rideaux qui servent au tabernacle, 18 sous. – Pour une douzaine et demie d'anneaux pour servir aux rideaux du maître autel, 15 sous. – A Vincent Le Vacher, serrurier, pour avoir fait 2 potences de fer, avec 2 poulies, à servir au tabernacle, avec des fiches de fer, 14 livres 10 sous. » – Achat d'un processionnaire, 35 sous ; – d'un supplément, 48 sous. – Paiements à Enoch et à Robert Ballan, maçons. – « A maître Allain, sculpteur, pour ouvrage par lui fait au tabernacle, 40 livres ; – au même, pour avoir paint d'azur le pillier proche du maître, autel, 20 sous ; – à Georges Pinchon, vitrier, pour avoir fait un panneau à une des vitres de l'église, et avoir racoustré plusieurs autres vitres, 48 sous. » – Autres paiements à Robert Hervieu, menuisier ; – à Le Marchand, orfèvre. – Engagements pris par les Trésoriers, 16 avril 1629 : « Décèds ou mort advenant à l'un d'iceux Thésauriers ou Thésaurières, nous nous obligeons et promettons d'assister au convoy et inhumation des dits curé, Thésaurier ou Thésaurière, à peyne de 30 sous d'amende pour chacun deffailant, sy il n'est absent de ceste ville, ou au lit malade. » – 1629-1630, 29 inhumations. – Suite du paiement de la croix d'argent, 150 livres 13 sous. – « Pour un saint Sauveur d'argent mis au bâton du coutre, 20 sous. » – Paiements à Allain, peintre ; – à Georges Pinchon, vitrier. – 1630-1631, 23 inhumations. – « A Louis Rousselin, bahuretier, pour ung bahur à mettre le linge de l'église, 9 livres. – A Nicolas Boelles, pour avoir raccommoqué les orgres, 48 sous. » – Le Trésorier donne 36 livres « pour aider à faire deux bancs pour servir à mettre les Trésoriers pour les relicques. » – 1631-1632, 21 inhumations. – Inhumation de M^e du Gourrel ; – du valet du *Pilier Vert* ; – de M.

Boullays. – Paiements à Le Mire, orfèvre ; – à Pinchon, vitrier. – 1632-1633, 27 inhumations. – Inhumation de Guillaume Allonce ; – de la fille de M. Corneille, procureur, 20 sous. – « Pour la cœuillette faite par les paroissiens, la semaine sainte, 30 livres 2 sous. » – Le comptable, M. de Gallentyne, reconnaissant de ce que les Trésoriers lui avaient permis de mettre une tombe neuve au lieu de l'ancienne sur la sépulture de ses prédécesseurs, « a fait décorer l'autel de la chapelle de saint Marc, d'une contretable et tableau de la Nativité de N. S. – A ung peintre, qui a paint le poelle que l'on porte le jour du Saint-Sacrement, 3 livres 10 sous. » – 1633-1634, 19 inhumations. – « Pour oster les videnges du cimetièrre et les porter à Saint-Mor, 4 livres 15 sous. – A Briselet, libraire, pour avoir relié un antiphonier, et un manuel. 7 livres. – Pour un confessionnaire, 7 livres. » – 1634-1635, 10 inhumations. – Inhumation de M. Eschard, 8 livres ; – de la maîtresse du *Chevalier blanc*, 60 sous. – Parmi les signatures, celle de P. Corneille. – 1636- 1636, 13 inhumations. – Inhumation de l'enfant de Pierre Myne-dorge ; – d'un enfant du maître du *Lion d'Or* ; – de M^{lle} Madeleine Corneille, 40 sous ; – d'un gentilhomme mort au *Chef saint Denis*. – Vidanges du cimetièrre portées à Saint-Maur. – Paiement à Thomas Seheult, menuisier, pour travaux à l'autel de la Vierge. – Edification d'un bâtiment neuf près du grand portail de l'église avec les agréments ; – prix convenu avec Guillaume De Varemboville, maître charpentier ; – à Joachim De Paul, peintre, pour un tableau mis à la cheminée de la chambre du dit bâtiment, 6 livres. – « A Robert Beuse, tapissier, pour avoir fourni 25 aunes de tapisserie à tendre la dite chambre et 1 tapis de dessus la table, 37 livres. » – Parmi les signatures, celle de Corneille, père du poète. – Délibération concernant la messe fondée par l'archidiacre Nagerel. – 1636-1637, 26 inhumations. – A Nicolas Tousé, fondeur, pour 6 chandeliers de cuivre, 46 livres. – Parmi les signatures, celle du même Corneille. Compte approuvé par Behotte. – 1637-1638, 32 inhumations. – Inhumations de la d^{lle} de Brèvedent et de son mari ; – de la dame baronne de Saint-Rémy, 14 livres ; – Paiements à Le Marchand, orfèvre ; – à Guillaume Dupuis, chasublier. – « A Monsieur l'archidiacre, pour sa visitation du 22 décembre 1637, 10 sous. » – 1638-1639, don de M. Puchot des Alleurs, qui a donné le nom de Marie à la grosse cloche refondue, 19 livres 4 sous ; – de M^{lle} Gallentyne, marraine, 10 livres 6 sous. – 24 inhumations. – Inhumation de M. Guesnon de la Commanderie, prêtre habitué. – Prêts du bénitier pour inhumations en dehors de la paroisse. – « Pour avoir baillé aux 3 organistes qui ont jugé de la capacité de l'organiste de Saint-Sauveur, 4 livres 10 sous ; – pour un missel, 10 livres. – Pour avoir fait célébrer un service pour défunt M. Corneille, ancien Trésorier, 100 sous. » – Toussaint Pilleur, organiste, successeur de Jean Lambert. – 1639-1640, 44 inhumations. – Inhumation de M. Féron, secrétaire du Roi ; – de M. de la Vallée, conseiller au Parlement. – Paiements à Bonnemain, orfèvre, pour 3 fleurons d'argent à la moyenne croix, 6 livres ; – à Georges Pinchon, vitrier, 11 livres 10 sous. – 1640-1641, « de Jehan Barré, imaginier, pour 2 vieles ymages à luy vendues, par les curé et Thésauriers en charge, 4 li -10 sous. » – 21 inhumations. – Inhumation de M. Le Gendre, ancien Trésorier. – « A Nicolas Mouchon, parcheminier, pour un registre, de 4 mains de papier, pour mettre les délibérations qui se font en la dite église, 30 sous. » – 1641-1642, 20 inhumations. – Paiement à Jehan Desnos, orfèvre. Compte approuvé par Daguillenguy, grand archidiacre. – 1642-1643, 23 inhumations. – Inhumation d'un nommé Le Prince, menuisier, 20 sous. – « A l'organiste de Saint-Maclou, pour avoir assisté à la visitation des orgues, 40 sous ; – à M. Goyt, facteur d'orgues, suivant le marché fait avec lui par le sieur curé et Trésoriers, 125 livres.3 – 1643-1644, 19 inhumations – Inhumation de M. Lermette, et de l'enfant de M. de Saint-Biaise. – 1644-1645, 21 inhumations. – Inhumation de l'enfant de M. Corneille, 30 sous ; – de M. Robert Desmares, clerc de la paroisse, 3 livres ; – d'un autre enfant de M^f Corneille, 30 sous. – Charles Millet reçu clerc de la paroisse. – Pour les chantres de musique du Vendredi Saint, 70 sous. – A M. Costé, libraire, pour un missel neuf, 11 livres. – 1645-1646, 23 inhumations. – Inhumation de M. Gilles Fude, sieur de Bérengerville. – « Pour 2 henestiers de pierre, 8 livres, – A Nicolas Le Clerc, pour avoir déplacé et replacé les carolles de la devanture du chœur, remis le crucifix et les images d'accosté, relevé toutes les tombes et avoir fourni le piastre, 70 livres 13 sous. – A Le Prince, menuisier, pour avoir fait les carolles de l'église selon le marché, 140 livres ; pour ung peintre quia paint le crucefix el les 2 images qui sont à costé d'icelui, 11 livres. » – Chœur pavé en pavé de Caen. – *Lieutrain* de fer, fait par Jean Robin, serrurier. – 1646-1647, 22 inhumations. – « A Toussaint Le Prince, maître menuisier, pour avoir parachevé les 2 grandes balustres du chœur, 100 livres. – A Nicolas Le Clerc, pour avoir travaillé à sceller les barreaux de fer des corolles et fourni le piastre, 4 livres : – pour avoir repincé les 2 tableaux dans le chœur, 33 sous 6 deniers. » – 1647-1648, 20 inhumations. – Ouverture de la terre pour mettre les

entrailles d'un marchand de Calais, 30 sous ; – inhumation des 2 enfants au maître de l'*Ecu*. – A un libraire pour avoir relié 3 missels, 10 livres. – Pour avoir fait ferrer les dits missels, couvertures de cuir et centiers à marquer, 5 livres 5 sous. » – 1648-1649, 26 inhumations. – « A Jean Berthelin, maître vitrier, pour avoir réparé toutes les vitres de l'église, 82 livres. » – 1649-1650, 31 inhumations. – Inhumation de l'enfant à M. Corneille, 10 sous. – « Pour une petite arcade faite de toile d'argent, enrichie de rubens de soie, pour poser le Saint-Sacrement, 7 livres 10 sous – Monsieur Corneille, ayant fait don à l'église de quelques bois qu'il avoit à Couronne, il a esté nécessaire d'envoyer le sieur Grenguët (contre) au dit lieu pour le faire apporter, auquel a esté payé, tant pour la despense que pour le bateau, dans lequel a esté chargé le bois, 50 sous. » Signature de Pierre Corneille. – 1631-1632, 39 inhumations. – Inhumation de Nicolas Eschard. Signature de Corneille. – 1652-1653, Compte écrit en entier de la main de Pierre Corneille, publié par M. Marty-Laveaux, dans la collection des *Grands écrivains de France* : – 21 Inhumations : – « Pour avoir fait raccommo'dé l'image de la Résurrection de devant le grand autel et les deux tableaux de Noire-Seigneur et de la Vierge, 13 sous. » – Mention d'un chandelier à trois branches devant l'image de saint Sauveur. Compte approuvé par Daguillenguy, grand archidiacre. – 1632-1633, 33 inhumations. – Inhumation de la sœur du frère Guibert, jacobin ; – de l'enfant au parcheminier ; – d'un homme de la *Croix rouge* ; – de l'enfant au Pelletier ; – de M. des Alleurs ; – de l'enfant de M. Corneille, 30 sous ; – de M. de Sahurs-Brèvedent, 6 livres ; – du garde de S. A. M^{gr} de Longueville, décédé au *Petit Ecu* ; – du sieur Minedorge ; – de l'enfant de M^{me} Du Resnel ; – de M^{me} du Thil. – Signature de Pierre Corneille.

G. 7565. (Registre.) – Gros in-folio, 668 feuillets, papier.

1671-1761. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. – Trésoriers : Robert Rigodias, sieur de Mainville, 1674-1675 ; – Jacques Duboys, écuyer, correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, 1675-1676 ; – Charles De la Croix, écuyer, auditeur en la même Chambre, 1688-1689 ; – Jacques Le Clérot, procureur au Parlement, tiers référendaire, 1689-1690 ; – Guillaume Langlois, 1690-1691 ; – Jacques Thorel, 1691-1692 ; – Richard Chalot, 1692-1693 ; – Guillaume Dutil, 1693-1694 ; – Jean Eustache, 1694-1695 ; – Marc-Antoine Jeanne, sergent royal, 1695-1696 ; – Nicolas Le Febvre, curé de la paroisse, nommé Trésorier au lieu du sieur Olivier Duhaut, 1696-1697 ; – François Regnault, marchand, 1697-1698 ; – Louis Le François, prêtre, sacriste, 1698-1699 ; – Robert Duchemin, marchand, 1699-1700 ; – Thomas Mallet, marchand, 1700-1701 ; – Pierre Cousin, marchand, 1701-1702 ; – Henri Birette, marchand, 1702-1703 ; – Charles Flambart, marchand, 1703 – 1704 ; – Le Vigner, correcteur en la Chambre, des Comptes, 1704-1705 ; – Puchot de la Pommeraye, conseiller en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1703-1700 ; – de Cavelande conseiller en la même Cour, 1700-1707 ; – Bertout d'Heudreville, conseiller en la même Cour, 1707-1708 ; – de Charlemagne du Boulay, conseiller en la même Cour, 1708-1700 ; – de Bardouville, conseiller du Roi au Parlement, 1700-1710 ; – Pierre Videbien, marchand, 1711-1712 ; – Jean Bavard, 1712-1713 ; – Thomas-Romain Duvrac, Trésorier général de France au Bureau des Finances, 1713-1714 ; – Robert Fizelier, marchand, 1714-1715 ; – Pierre Le Piettre, marchand, 1713-1716 ; – Laurent Ferey, 1710-1717 ; – Guillaume Alexandre, marchand droguiste, 1717-1718 ; – Louis Coste, Trésorier général de France au Bureau des Finances, 1617-1710 ; – Jacques Regnault, marchand, 1719-1720 ; – Jacques Denos, 1720- 1721 ; – Jacques Canu, 1721-1722 ; – Louis Deshayes, 1723-1724 ; – Thomas Viger, représenté par sa veuve, 1724-1725 ; – Gaston Gloron, 1725-1726 ; – Raoul Boucher, 1720-1727 ; – Gaumare, 1729-1730 ; – Le Bon, 1730-1731 ; – Robert Duchemin, 1731-1732 ; – François Frottier, 1732-1733 ; – Nicolas Bayeu, 1733-1734 ; – Jacques Le Guay de la Vigne, 1734-1735 ; – Philippe Isabel, 1735-1736 ; – Roger De Launay, 1736-1737 ; – Thomas-Jacques Paulmier, 1737-1738 ; – Pierre-François Chellotz, 1738-1739 ; – Nicolas De Guyenne, 1739-1740 ; – Jacques Mouette, 1740-1741 ; – Jacques De Lormeau, 1741-1742 ; – Jean-Baptiste Coullon, 1742-1743 ; – François Rollet, 1743-1744 ; – Pierre Fercy, représenté par M. Fouet, porteur de sa procuration, 1744-1745 ; – Robert Flament, 1745-1746 ; – Jacques Blard, 1746-1747 ; – François Le Queux, 1747-1748 ; – Antoine Le Roux, 1748-1749 ; – Vincent Le Flament, 1749-1750 ; – Louis Le Prévost, 1750-1751 ; – Jean De Cesne, 1751-1752 ; – Jean-Bernard Duchesne, 1753-1754 ; – Laurent Dumont, 1754-1755 ; – Pierre-François Becquet, 1755-1756 ; – Victor Hanot, 1756-1757 ; – Michel Druault, 1757-1758 ; – François-Guillaume Bioche, 1758-1759 ; – Richard-Denis Duval, 1759-1760 ; – Robert-Charles

Passé, 1760-1761. – 1674-1675, 13 inhumations. – Au sieur Le Grain, organiste, pour une année de ses gages, 30 livres ; – au même, pour 3 saluts de la fondation de M. de Boislesvesque, 30 sous. – Au cleric, pour le chant de la Passion et musique du Vendredi Saint, 10 sous. – M. Le Febvre, curé. – 1675-1676, « de M. Thomas Corneille, écuyer, sieur de Lisle. cohéritier du sieur Corneille, à cause des fondations, 30 livres. » – 22 inhumations. – Fonte d'une cloche par Burel. – 1688-1689, 12 inhumations. – « A MM. les chapelains, au nombre de 7, pour la distribution journalière de la messe et salut de la fondation du sieur Pépin, pour une année, 172 livres 13 sous 6 deniers ». – 1689-1690, 10 inhumations. – Inhumation de M^{lle} Bouvier des Brières, 12 juillet ; – de François Maury, le 28 décembre. – 1690-1691, 10 inhumations. – 1691-1692, 28 inhumations. – Inhumation des 3 enfants du sieur Du Til. – « Pour l'acquit fait pour la femme du sieur De Launay, ancien maître de la confrérie de saint Salvateur, 2 livres. – Pour les frais faits en l'Electon, à cause du procès intenté pour la formule des registres des délibérations et comptes du Trésor, 4 livres 10 sous. » – 1695-1696, « au sieur Le Grain, pour reste des gages du sieur Le Grain, son oncle, d'avoir touché l'orgue de la paroisse, 28 livres 10 sous. » – 1699-1700, inhumation, le 20 décembre, de M. de Brèvedent, 10 livres. – M. Le Blond, organiste. – 1701-1702, décès de MM. La Vallée Gallentyne, Gaudin de Neuville, Boutren de Corneville. – « A maître Jores, pour avoir relié 2 missels, 8 livres. » – 1702-1703, inhumation de M. de Brèvedent le 18 avril ; – d'Anne Lehard, veuve de M. Boutren ; – de Marie Cavelier, veuve de M. Fehard. – « Au sieur Léonard, peintre, pour avoir verni et remis des pièces au tableau qui représente l'Entrée de N.-S. à Jérusalem, 2 livres 10 sous. » – 1703-1704, inhumation de M. Lehard. – 1704-1705, inhumation de MM. Sonnes et Boulay. – Pour le banc de M. de Bardouville, 3 livres ; – pour celui de M. Clérot, 3 livres 12 sous. – Paiements à M. Tourny, orfèvre ; – à Louis Talon, libraire, pour avoir relié le graduel, 8 livres. – 1705-1706, inhumation d'Anne Hurard, femme de M. du Jonquay. – A Louis Talon, libraire, pour avoir relié le graduel gothique, 7 livres. – 1706-1707, M. Deshays, curé. – 1707-1708, inhumation de M. L'Hérable, maître écrivain. – 1709-1710, à Jores, libraire, pour avoir relié 2 missels, 10 livres. – 1710-1711, inhumation de M. des Alleurs, de M Du Custel. – 1711-1712, produit des inhumations, 92 livres. Location des bancs, 100 livres. – « Au sieur Le Carpentier, pour la restitution de l'horloge. 25 livres. – Pour la passion chantée par les musiciens, 3 livres 10 sous. » – 1713-1714, au sieur Behourt, imprimeur, pour billets de saint Sauveur et de saint Mammès, 5 livres. » – M. Costé, curé. – 1713-1715, décès de la dame du Bois-David, le 30 août. – Inhumation de M^{mc} de Mélamare, le 6 octobre. – A Talon, pour reliure de livres, 20 livres ; – au sieur Du Buisson, pour reliure de livres, 20 livres ; – à M. Lamy, maître de musique, pour la Passion, chantée le Vendredi-Saint, 5 livres ; – au sieur Heuzé, organiste, 7 livres. – 1714-1715, inhumation le 25 août, de M. Corneille ; – le 10 janvier, de M. Corneille. – A M. Flavigny, brodeur, pour façon d'ornements, 63 livres. – Au sieur Heuzé, organiste, pour une année de gages, 18 livres. – 1716-1717, à Cailloué, pour reliure d'un registre, 8 livres ; – à Roger, organiste, 30 livres. – 1720-1721, M. Le Roy, organiste. – 1724-1725, à MM. Belot et Bertrand, fondeurs, pour une cloche fondue par eux, 191 livres. – 1727-1728, inhumation de MM. des Alleurs. – Banc occupé par M^{lle} des Alleurs. – 1728-1729, au sieur Hays, menuisier, pour les stalles, 860 livres. – 1729-1730, inhumation de M. Eustache. – 39^e banc occupé par M^{mc} Eustache. – 1732-1733, inhumation de M. Lamy, prêtre ; – de M. Jores. – 1733-1734, inhumation de M. Guérard et de ses trois enfants. – 1734-1735, croix et bénitier d'argent, prêtés à l'inhumation de M. Feydeau, 3 livres. – A M. Hays, menuisier, 189 livres. – 1735-1736, inhumation de M^{lle} des Alleurs. – 1736-1737, au sieur Corneille, graveur, pour avoir fourni et gravé une plaque d'étain appliquée sous la première pierre, placée par M. de Saint-Aubin, lorsque l'on a pavé l'église, 12 livres. – 1737-1738, inhumation de M. Carpentier fils. – 1738-1739, inhumation de M. de Beauval. – 1739-1740, à la dame Flavigny, pour ouvrages faits aux ornements de l'église, 52 livres. – 1740-1741, inhumation de M^{mc} de Civile. – A M. Lagenet, pour avoir couvert un livre en argent, 230 livres. – 1741-1742, inhumation de M. le président de Bermonville (compte remarquablement écrit). – 1742-1743, inhumation de M. de Crosville ; – de M. l'abbé de Vernouillet ; – de M. Grésil – Total des recettes, 3,705 livres ; – des dépenses, 2,668 livres. – 1743-1745, inhumation de M^{mc} de Bermonville. – 1745-1746, à MM. Bréhain et l'alaise, pour consultation, 9 livres 11 sous. – 1749-1750, inhumation de M^{mc} Jude, le 25 mars 1749, 36 livres : – de D^{lle} d'Haristoy. le 24 juillet 1749, 36 livres (compte soigneusement écrit). – 1750-1751, pour billets de la fête de la paroisse, 3 livres. – 1751-1752, au sieur Le Boullenger, imprimeur, pour 200 billets de la foie de saint Sauveur et de saint Mammès, 3 livres. – 1753-1754, à Langlois, serrurier, pour la croix de fer posée au bout du chœur, 177 livres. – 1754-

1755, M. Marescot, curé (compte vérifié par M. de Saint-Aulaire, grand archidiacre, le 8 juillet 1758). – 1755-1756, *idem*. – 1756-1757, à Viret, imprimeur, pour un millier d'affiches pour la fête de la paroisse et celle de saint Mammès, 10 livres. – Au sieur Le Boucher, pour avoir relié un graduel in-f°, 8 livres. – 1758-1759, Le Hot, curé. – 1760-1761, total des recettes, 3,836 livres ; – des dépenses, 3,667 livres.

G.7566. (Registre.) – in-folio, 141 feuillets, papier.

1761-1779. – Comptes de la Fabrique de Saint-Sauveur de Rouen. – Trésoriers : François Dupont, 1761-1762 ; – Barthélemy-Michel Poucholle, marchand, 1762-1763 ; – Jacques Le Tournois, 1763-1764 ; – Pierre Sonnes, 1764-1765 ; – Claude-Michel L'Escuyer, commissaire aux droits seigneuriaux, 1765-1766 ; – Pierre-François-René Bocquet l'aîné, 1766-1767 ; – Hubert de Gourné, 1767-1768 ; – François Marc, 1768-1769 ; – Laurent Le Boucher, 1769-1770 ; – Emery-Charles Godefroy, 1770-1771 ; – Jacques Bérard, 1771-1772 ; – Louis Coquet, 1772-1773 ; – Le Clerc, 1773-1774 ; – Nicolas Marc, 1774-1775 ; – Pierre Delamare, 1775-1776 ; – Jean Julienne, 1776-1777 ; – Nicolas Le Febvre, 1777-1778 ; – Jean Aubin, 1778-1779. – 1761-1762, total des recettes 4,044 livres ; – des dépenses, *idem*. – 1763-1764, inhumation de MM. de Brézé, Landry, de MM^{mes} Guillot et Du Bosc. – 1764-1765, inhumation de M. Le Peuple, 36 livres. – 1765-1766, au sieur Poisson, pour avoir fondu les cloches, 524 livres. – 1766-1767, inhumation de M^{mc} de Limésy, 30 livres. – Achat de bonnets carrés et de camails ; soutanes pour les chœurs laïques. – A Tarlé, ferblantier, pour 3 fleurs de lis mises à la bannière, 30 livres. – A Le Vaillant, pour les avoir dorées, 15 livres. – 1767-1768, inhumation de M. de Fumechon, 30 livres ; – de M. Coquet, 10 livres. – 1768-1769, fondations acquittées par des Augustins. – Gages du premier chantre laïque, 80 livres ; – du second, 50. – A Porlier, orfèvre, 579 livres ; – à Le Queu, menuisier, pour travaux de menuiserie aux 3 autels, 382 livres ; – au sieur Divide, préposé à la sacristie de Notre-Dame, pour une pierre d'autel placée à l'autel de saint Mammès, 3 livres. – 1769-1770, inhumation de M. Le Clerc, 36 livres. – 1770-1771, à M. Dehors, pour les 3 enfants du chœur, 14 livres. – 1772-1773, pour avoir retiré les terres du cimetière et les avoir fait porter à Saint-Maur, 14 livres 2 sous. – A M. Poisson, fondeur, pour avoir raccommoqué l'aigle, 6 livres. – 1774-1775, pour 4 ports de lettres venant de Paris. 24 sous. – A M. Loisel, pour 3 paires de flambeaux et 3 paires de girandoles, le tout argenté, 117 livres. – 1775-1776, à M. Tournel, peintre, pour avoir nettoyé 2 tableaux et le christ au dessus de la porte du chœur, 5 livres 4 sous. – A M. Seyer, imprimeur, pour 400 affiches de la fête de la paroisse, 8 livres. – A Capelet, savoyard, 2 livres. – Port d'une lettre venant de Paris, 10 sous. – 1776-1777, inhumation de M^{mc} veuve Le Picard. 36 livres. – 1776-1778, à M. Pradeaux, entrepreneur, 2,500 livres. – A M. Porlier, orfèvre, pour ouvrage de 2 bassins d'argent, 47 livres 15 sous. – 1778-1779, inhumation de M. Bollogne, 36 livres. – Au sieur Pradeaux, pour solde de son marché, 920 livres.

G. 7567. (Registre.) – In-folio, 77 feuillets, papier.

1779-1799. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. – Trésoriers : Antoine Saunier, 1779-1780 ; – Alexandre-Guillaume Levêque, 1780-1781 ; – Guillaume Boudehan, 1781-1782 ; – E.-N. de Dessuslamare le jeune, 1782-1783 ; – G. Marmion, 1783-1784 ; – Pierre-Claude Le Couturier, 1784-1785 ; – E. Mallet La Fontaine, 1785-1780 ; – Auber, 1780-1787 ; – Paul Bucaille, 1787-1788 ; – Louis Le Comte, 1788-1789 ; – Coignet, 1789-1790. – 1779-1780, pour les droits de sépulture dans l'église, et la sonnerie à l'inhumation de M. Bourdon, 30 livres. – Quêtes aux saluts pendant l'année, 45 livres. – Messes acquittées pour la Fabrique, par des religieux augustins. – A M. l'abbé Bertrand, pour la rétribution des enfants de chœur, 14 livres. – 1780-1781, à Ouchard, relieur, 34 livres. – 1781-1782, au sieur Gonard, sculpteur et peintre, 47 livres. – 1784-1785, quête du linge à Pâques 1785, 32 livres 10 sous. – 1785-1780, de M. Bertrand, pour les droits de sonnerie aux inhumations de MM. Troussey, Cabot, Latignant, Gaillard, Nepveu de la Cauvinière, à raison de 6 livres chaque, 36 livres. – Au sieur Pelletier, de la communauté de Saint-Patrice, pour la station du carême, 60 livres. – 1787-1788, à M. l'abbé Brunel, pour les sermons du carême, 50 livres. – 1788-1789, location des bancs, 497 livres. – A M. l'abbé Collet, pour les sermons du carême, 50 livres. – Total des recettes,

6,636 livres ; – des dépenses, 5,364 livres. – En tête du registre. « Mémoires des hautes messes qui étaient restées à acquitter depuis l'année 1759 jusqu'à l'année 1771. »

G. 7568. (Cahier.) – Cartonné, 9 feuillets, papier.

Fin du XVIII^e siècle. Etat du revenu et des charges de la paroisse de Saint-Sauveur de Rouen : Rentes avec charges de fondations, loyers de maisons et fiefes ; honoraires de messes.

G. 7569. (Registre), – In folio 17 feuillets, papier.

1610-1673. – Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. – 28 mars 1644, « la mort arrivant d'ung Trésorier ou Trésorière, il sera dit et célébré, immédiatement après les services faits faire par les parents et amis des dits deffunts, ung service en la dicte église, par les curé et chapelains, pour lequel il sera payé, par le Trésor, la somme de 100 sous ; Le clerc de la paroisse sera tenu d'avertir les Trésoriers et parents de s'y trouver, et, à faulte par les Trésoriers d'y assister sans excuse légitime, il sera payé par les défailants la somme de 10 solz au proffit du dit Trésor. » – 17 avril 1645, « l'on ne sonnera point la grosse cloche, lors du décès de qui que ce soit, fors et excepté de MM. les Trésoriers, qui auront fait et porté les charges du Trésor, qu'en payant la somme de 6 livres, et par l'ordre et billet de M. le curé que du Trésorier en charge, comme aussi la terre ne sera point ouverte que par le même ordre ; et enjoint au clerc de tenir la main à ce que la présente délibération soit gardée. Le sermonneur respondra tant des 6 livres que de 60 sous deubz pour l'ouverture de la fosse dans l'église. » – 1^{er} avril 1652, « les confrères de la confrérie de saint Joseph, établie nouvellement en la dite église, ne pourront cueillir ni faire cueillir à l'avenir en la paroisse, sinon pendant le service divin, qui se célébrera à leur intention, et à la fin de la prédication qui s'y fera. – A l'avenir, par chaque mois, la quête sera faite pour les pauvres par MM. les Trésoriers, chacun à leur tour, aux jours de dimanches et festes de l'année,... sera distribuée, par chaque mois, par l'avis de M. le curé et de M. le Trésorier qui l'aura faite. » – 6 avril 1654, on augmente les gages de M. De la Motte, prêtre, 1^{er} chapier habitué. – 29 mars 1655, on donnera 10 livres par an, à Georges Hédouis, clerc tonsuré. – 2 avril 1653, 6 avril 1654, 2 avril 1659, signature de Corneille. – 22 avril 1658, « M. Corneille expose que M. Corneille, son frère, offre 300 livres pour être exempté de la charge de Trésorier. On a égard à ce que le dit sieur Corneille aîné a fait depuis peu d'années les frais du Trésorier, et à la fondation et autres dons par luy faits à la dite église et par feu monsieur le père. » – On accepte. l'offre, « et sera admis le dit sieur Corneille aux honneurs et assemblées du dit Trésor. » Signé : Corneille, Puchot, J. Gandin, etc. – 1^{er} mai 1659, Georges Hédonin, diacre, admis pour toucher les orgues de la paroisse, en remplacement de M. Le Vallois, prêtre habitué : on lui donne un an pour apprendre son art ; en attendant, les *orgres* seront touchées par Jean Noël, organiste. On avait pris l'avis du vénérable père. Mesitière, organiste des Cordeliers, et du sieur Huber, prêtre, organiste de l'église Saint-Jean. – 29 mars 1660, « attendu la rigueur de l'hiver dernier, gratification accordée à Jean Fourquemon qui avait dit la 1^{er} messe. » – 15 juin 1664, emploi de 100 livres données par M. Picquais, curé, pour la construction de la porte du cimetière. – Marché avec les sieurs Gravois, maçons à Rouen. – 4 décembre 1664, Robert Le Grain nommé organiste en remplacement d'Hédouin. – 3 février 1666, visite de l'église par Antoine Gaulde, vicaire général, grand archidiacre. – 18 avril 1672, Louis Grenguet, adjoint, comme clerc, à Charles Millet, malade, et âgé de 67 ans. – 25 juin 1673, délibération sur le legs de 500 livres fait par le feu sieur de Montfort.

G. 7570. (Registre.) – In-folio, 69 feuillets, papier.

1678-1734. – Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. – 23 décembre 1685, maître Louis Grenguet, clerc de la paroisse, destitué ; remplacé par Nicolas Mauger, prêtre habitué. – 13 août 1690, don fait à l'église, par la confrérie de saint Salvateur et de Notre-Dame-du-Pilier, érigée à Saint-Sauveur, d'une croix, 4 chandeliers, 1 paix, 2 burettes d'argent, à charge aux Trésoriers de faire célébrer, par chacun an, un office solennel, les jour et fêtes de l'Ascension et de N.-D.-du-Pilier, 21 novembre, jour de la présentation de N.-D. – 17 décembre 1705, fondation de Geneviève Costé, veuve de M. May, ancien juge-consul. – 9 décembre 1708, on publiera par 3 dimanches consécutifs les bancs qui peuvent être à fieffer ou louer ; ils seront adjugés aux plus offrants. – 25 février 1714, l'*Inviolata* avait cessé d'être chanté

faute de paiement : sera chanté à l'avenir, pour éviter au procès dont la Fabrique était menacée. – 16 avril 1714, M. Zacharie Sonnes, chirurgien, d'un âge fort avancé, offre 200 livres pour être exempté de la charge de Trésorier. – 16 mars 1721, abandon fait par le curé d'une petite maison, attenante à son presbytère, qui avait été autrefois aumônée au Trésor pour y tenir de petites écoles. – 30 mars 1722, M. Le Vigner, baron de Dampierre, maître ordinaire en la Cour des Comptes, offre 200 livres pour être dispensé des fonctions de Trésorier, à condition qu'il aura les honneurs et prérogatives des Trésoriers, qu'il sera appelé et aura voix délibérative dans les assemblées. – 30 mars 1722, pareille offre faite par M. de Caumont-Baillard, conseiller du Roi au Présidial, subdélégué de M^{sr} l'Intendant. – 30 mai 1743, fondation de M^{me} veuve Goret. – 27 août 1724, marché fait avec André Bertrand et André Belot, fondeurs de cloches à Pontoise. – 27 août 1724, don de 200 livres par M^{lle} Madeleine Le Moyne, et de 100 livres, par Geneviève Le Sueur, pour aider à la refonte des cloches. – 25 juillet 1730, les Trésoriers choisiront des bancs suivant la date de leur réception, conformément à l'usage ordinaire de la paroisse. – 13 avril 1734, don par le curé, M. Louis Deshayes, d'ornements à la Fabrique de l'église,

G. 7571. (Registre.) – In-folio, 100 feuillets, papier.

1731-1761. – Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Sauveur de Rouen. – 1^{er} septembre 1736, devis pour le pavage de l'église en pierre de Caumont. Marché fait avec le sieur Jacques Cécile, maître maçon à Rouen. – 9 décembre 1736, on fera faire une porte neuve au grand portail ; le pilier qui est au milieu de ce portail sera retiré ; on supprimera la barrière de bois qui ferme le porche ; on fera faire 4 petits bénitiers : deux pour la grande porte en dehors, deux pour les autres portes. – Guillaume Hays, maître menuisier à Rouen, chargé de la façon de la porte ; Jean Langlois, serrurier, chargé de la serrure. – 17 avril 1737, acceptation du don fait par Louis Deshayes, ancien curé de la paroisse, de 3 pièces de tapisserie de haute lisse en bordure, doublées de toile en bande, pour servir à tendre en l'église, et aussi devant sa maison, quand les processions passeront. – 15 juillet 1737, on fera faire les bénitiers par Jacques Clément. – 18 août 1737, marché avec Claude Hanriot et François Michaux, maîtres fondeurs lorrains, pour la fonte de la grosse cloche. – 29 octobre 1737, Hanriot reconnaît que la cloche par lui fondue n'était pas d'accord avec la seconde cloche ; il s'engage à la refondre au printemps prochain. – 18 mai 1738, marché fait avec Romain Lagenet, maître orfèvre, pour le raccommodage de 4 chandeliers d'argent. – 13 juin 1738, 40 livres données au sieur Michaux pour le dédommager des frais de rétablissement d'un fourneau pour la refonte de la cloche. – 27 décembre 1738, 87 livres payées à Thomas Mette, fondeur, pour parfait paiement de 6 grands chandeliers et de 4 attaches. – 4 février 1739, Terrise, vicaire général, au cours de sa visite archidiaconale, ordonne qu'il sera tenu, dans la sacristie, un registre sur lequel MM. les prêtres chargés d'acquitter des messes de fondations feront note des messes acquittées. – 3 avril 1740, parfait paiement de ce qui était dû à Jean-Baptiste Langlois, serrurier, pour la porte de fer de l'entrée du cimetière. – 13 avril 1740, marché avec Mette pour 4 porte-livres à attacher aux chaires des prêtres, conformes à ceux de l'église Saint-Martin-sur-Renelle, avec les lanternes et 4 mouchettes retenues par des chaînes. – 23 octobre 1740, droit de sépulture accordé à Pierre Lecointe, ancien officier, capitaine lieutenant des bourgeois de Rouen, et administrateur de l'hôpital. – 7 mai 1741, parfait paiement, par 76 livres, d'un livre couvert d'argent. – 30 septembre 1747, « présenté par M. Le Blond, très-digne prostre, 4 chasubles avec leurs fournitures, données par M. Morel. » – On fera mettre une lanterne sous le porche du grand portail. – 19 janvier 1749, M. de Sozay, curé, propose de faire faire une *chaise* à prêcher, de supprimer plusieurs images informes dans le chœur, de faire une frise sur les stalles et 2 portes de fer basses. – 27 avril 1749, « on enlèvera les 2 formes de peintures, qui sont au bas de l'église, pour les placer à la forme de vitre derrière l'orgue ; et les vitres de verre blanc qui sont à la dite forme remplaceront les panneaux enlevés du bas de l'église. » – 29 septembre 1751, on employera de 5 à 600 livres à la confection d'une chaire ; – Le Queux, entrepreneur. – 14 mai 1753, on remplacera par une croix de fer la croix de plomb placée sur le toit de l'église. Cette croix menaçait ruine. – Modèle proposé par M. Langlois, serrurier. – 21 juillet 1754, le cimetière étant rempli, on fera dépaver le petit portail donnant sur le marché, pour augmenter ledit cimetière. – 12 avril 1756, vu l'extrême difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de trouver des prêtres pour chanter l'office, à cause de la modicité des honoraires, décidé que doresnavent les vicaires et chapiers 1^{er} et 2^e auraient, chacun, pour leur place de chœur, le double de ce qu'ils avaient. A l'avenir, il n'y aura plus que 5 places à honoraires, pour

les prêtres habitués, non compris le curé. – 15 février 1758, on annonce que MM. les maire et échevins ont obtenu de S. M. la permission de faire démolir l'église de Saint-Sauveur. On s'opposera à l'enregistrement des lettres-patentes. – 25 août 1759, Jean-Baptiste Dehors nommé à la cléricature vacante par le départ de M. Le Blond, dernier sacriste, qui avait obtenu la cure des Hameaux.

G. 7572. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1760-1791. – Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. – 17 octobre 1761, délibération relative à un projet de réduction des fondations ; – objections contre cette opération : « Considérant les inconvénients d'une trop grande précipitation dans une affaire de cette importance, arrêté, d'une voix unanime, que M. le curé remettra en original, à la compagnie, le projet, requête et autres pièces concernant la réduction des fondations. » – 16 juillet 1764, autorisation donnée à M. le curé, MM. Le Canu et Sonnes, Trésoriers, de se transporter vers M^{gr} l'archevêque pour munir de son autorité l'arrangement et réduction des fondations. – On fera marché pour la refonte de la seconde cloche. – 13 août, « sur le rapport qui a été fait que les personnes invitées pour nommer la seconde cloche avaient refusé de le faire, il a été délibéré qu'il ne serait mis sur la dite cloche d'autre inscription que l'année de la fonte. » – 30 août 1767, salut solennel fondé par la confrérie de Notre-Dame-de-Liesse. – 3 juillet 1776, plan pour une maison, rue du Père-Adam, par M. de Montfeu, architecte ; – Pradeaux, entrepreneur. – 4 avril 1779, à l'issue des vêpres, dépôt sur l'autel d'une liste de 6 personnes, indiquées pour le choix à faire d'un nouveau Trésorier. M. Levesque nommé ; feuille portée à son domicile. – 9 mai 1781, Jean-Louis Cartier se prétend exempt de la charge de Trésorier, comme cleric-siégré de la vicomté de l'Eau ; – on le poursuivra au bailliage. – M. Le Hot, dernier curé de la paroisse.

G. 7573. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin.

1303-1395. – Acte passé devant maître Pierre de Carville, maire de Rouen, (janvier 1302 V. S.), par lequel Rogier Colombel vend à Michiel Déduit, *cyteen de Roen*, pour 26 livres tournois, « tous les soliers d'un tellement avec les edefices dessus mis et les degrés et l'entrée et l'issue à aler ès dis soliers, assis en la paroisse Saint-Elay de Roen ; » annonce des sceaux du vendeur et de la commune, l'un et l'autre perdus – Acte passé devant Jehan Le Fèvre, maire de Rouen, par lequel Jacques Du Chastel l'aîné vend à Guillaume Le Roux et à Jehanne, sa femme, pour 90 florins d'or à l'escu du coin du roi Jehan, une maison en la paroisse Saint-Michel, pénultième de novembre 1353. – Acte passé devant Almaury Filleul, maire de Rouen, par lequel Jacques Du Chastel vend à Guillaume Le Roux et à Hellouys, sa femme, pour VI^{xx} livres tournois en écus, la pièce pour 15 sous tournois, une maison en la paroisse Saint-Michel, pénultième de novembre 1353. Ces deux actes diffèrent par l'écriture, par les formuler, par le prénom de la femme, par le nom du maire, bien que la date soit la même. Faut-il supposer un faux ou une erreur de date ? – Lettres de Philippe de Mangneville, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen : Prise à fief, par devant Jehan Bacon, tabellion juré, par Pierre Le Porchier, de Colin Le Roux, de la moitié d'une maison et cellier en la paroisse Saint-Michel, entre la rue du Merrier et le pavement du Marché-aux-Veaux, 14 mai 1377. – Fief par Colin Le Roux, à Jacques Le Tourneur, de la moitié d'une place et cellier en la paroisse Saint Nicolas, pour 60 sous de rente, 1382. – Acte passé au chapitre de Rouen, le doyen absent, par lequel les chanoines consentent à percevoir, sur un tellement de la paroisse Saint-Vivien, la rente que Colin Le Roux leur devait sur la maison dite de la *Roche*, en la paroisse Suint-Michel, 20 février 1394. – Pièces cotées : Liasses 1^{re}, n^{os} 1, 2.

G. 7574. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1402-1587. – Vente, par Jehan de Parfonval, à Richart Osmont, de 60 sous de rente sur une maison en la paroisse Saint-Sauveur, septembre 1402. – Donation à la Fabrique de Saint-Sauveur de la moitié de cette rente, par Pierre Le Gallois et Cardine, sa femme, par-avant femme du dit Osmont : « Auront une place devant le crucefils, en laquelle fut enterré le dit feu Osmont, pour iceux y estre enterrés, quant il plaira à Dieu à les oster de cest monde, et aussi Jehan Ramier, nepveu de la dite Cardine, Robin... et Cardin De la Fosse, enfans de Cardine Ramier, niepce d'icelle Caroline, par paiant les deniers dus à la dicte église, » 1424 (Guillaume de Gaugy, l'aîné, Jehan le

Boullenguier, et Jehan Crestien, à présent Trésoriers). – Fondation faite en l'église de Saint-Sauveur, par Michel Basin et sa femme, celle-ci représentant Guillaume Le Roux et Heloys, sa femme, qui avaient été enterrés au chœur de l'église Saint-Sauveur, mais dont la tombe avait disparu, par suite de travaux de réédification faits en l'église, 1475. – Procédures pour le paiement des arrérages d'une rente appartenant à la Fabrique de Saint-Sauveur sur une maison rue Cauchoise, 1575-1576, 1583-1587. – Pièces cotées : Liasse 2, n^{os} 1, 6

G. 7575. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; ; 3 pièces, papier.

1502-1615. – Vente faite par Marie Marcel, veuve de Jehan Ausoult, épicier, à Jehan Lamy, de 20 sous de rente sur une maison de la rue Cauchoise, 1502. – Vente, par ledit Lamy, de la même maison à Jean Pappillon, conseiller en la cour laie, 1502. – Echange de rentes entre Jehan Duhamel et la Fabrique de Saint-Sauveur, 1516. – Opposition faite par Jehan Papillon au décret d'une maison rue Saint-Sauveur, ayant appartenu à Jehan Lamy, 1522. – Autre opposition par la Fabrique de Saint-Sauveur, 1523. – Donation, par Pierre Le Goupil, écuyer, sieur du Parquet, à la même Fabrique, de 12 livres 10 sous de rente, à charge de services religieux, 1546. – Sentence de Jacques de Brèvedent, lieutenant général du bailli, rendue à l'instance de la Fabrique, qui condamne les héritiers de maître Nicole Patriarche, ancien curé de Saint Sauveur, à faire dresser inventaire des papiers concernant l'église, demeurés entre les mains du dit défunt, 1563. – Sentence du même, qui confirme l'élection qui avait été faite de François Quesnel, comme Trésorier de la Fabrique, 1567. – Ordonnance des Commissaires députés par le Conseil général de l'Union en Normandie, établi, à Rouen, pour la saisie du bien et revenu des hérétiques absents et rebelles, qui ordonne que le Trésorier de Saint-Sauveur (Jehan Dumesnil) sera payé de 4 écus 10 sous sur les deniers provenant du louage de la maison de noble homme maître Robert de Boislevésque, sieur de Saint-Léger, héritier, à cause de sa femme, de noble homme maître Robert Goupil, sieur du Parquet, 19 mai 1590. Signé : Loré, Valdory, Guerard. – Sentence de Claude Le Roux, sieur de Saint-Aubin, lieutenant général du bailliage de Rouen, qui condamne noble homme maître, Robert Le Prevost, sieur de Cocherel, conseiller en la Cour, Commissaire aux Requêtes du Palais à Rouen, à remplir les fonctions de Trésorier auxquelles il avait été nommé : « Prendre le bassin de l'église, recevoir le linge, et faire la cœulte ordinaire, » 10 avril 1614. – Arrêt de la Cour, rendu à l'instance de Robert Le Prevost, Trésorier, contre Philippe Le Prevost, marchand, qui se prétendait exempt d'exercer la même charge, sous le prétexte faux qu'il était domicilié au Mont-aux-Malades et qu'il y avait fait ses Pâques, 29 mai 1615. – Pièces cotées : Liasse 3, n^{os} 2, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14.

G. 7576. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1546-1687. – Pièces de procédures incomplètes relatives à la fondation (1616) de Madeleine Cavé qui avait donné à la Fabrique une rente de 57 livres, sur une maison à l'enseigne de, la *Couronne*, rente qui se trouva perdue parce, que les Trésoriers consentirent à l'affecter sur les biens de Jean Cavé, vicomte de l'Eau, biens qui furent décrétés, 1627-1628. – Sommation à Jean Gravé, avocat, de la part de Pierre Corneille, Trésorier de Saint-Sauveur, 11 février 1623. – Vente, devant la maison du dit Gravé, par un sergent royal, de 3 pentes du ciel de tapisserie à personnages et frange de soie verte, saisis sur cet avocat, 1623. – Constitution de rentes sur la Fabrique, notamment d'une rente de 20 livres envers les mineurs de Robert Cavalier, 1546. – Fondations de Jean Mallet, boucher, 1674 ; – de Marguerite Du Til, sa veuve, 1678 ; – de damoiselle Barbe Houel, veuve de Pierre Corneille, conseiller référendaire en la chancellerie, et de noble homme Pierre Corneille, son fils, maître particulier des eaux-et-forêts du bailliage de Rouen, 20 février 1614 ; – de noble homme maître Pierre Corneille, ci-devant maître des eaux-et-forêts de la vicomté de Rouen, Trésorier : « Une basse messe à célébrer, tous les vendredis de l'année, à 8 heures ; une haute messe de *Requiem*, le jour des Trépassés, à pareille heure ; *Libera, De profundis* à dire sur la tombe du dit Corneille : permission au fondateur de faire mettre dans la muraille de la dite église, vis-à-vis de la dite tombe, une pierre de marbre, pour y estre transcripte et enregistrée la présente fondation et une autre ci-devant faite, par damoiselle Barbe Houel, sa mère et lui, de 4 obilz qui s'y célèbrent les veilles des 4 festes de Notre-Dame ; » 30 livres de rente hypothèque, rachetables par la somme de 600 livres, données à la Fabrique. Fait et passé au choeur de la paroisse, 17 avril 1623, lundi avant midi. – Rachat, en 1687, de la dite rente par Dominique Sonnes, chirurgien, qui avait acquis, le

30 octobre 1686, la maison de la Pie, de Thomas Corneille, écuyer, sieur de l'Isle, représenté par François Le Bovyer, écuyer, sieur de Fontenelle, avocat au Parlement. – Pièces cotées : Liasse 6, n^{os} 2, 3 ; liasse 27, n^{os} 1, 3 ; liasse 28, n^{os} 1, 2 ; liasse 20, n^o 4.

G. 7577. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 4 pièces papier ; 1 imprimé.

1181-1681. – Vente par Guillaume Dumoustier, à Guillebert Haro, bourgeois de Rouen, demeurant paroisse Saint-Sauveur, de 67 sous 6 deniers de rente sur l'hôtel de la Caïge, paroisse Saint-Vigor, joignant la rue Cauchoise et une vuide place, qui fut messire Jehan d'Esneval, 1482. – Fondation, en l'église Saint-Sauveur, par Guillebert Haro, marchand, dont la première femme, Michielle, avait été inhumée en la dite église, pour lui et pour Jehanne, à présent sa femme, 13 septembre 1485 ; la rente, ci dessus énoncée, affectée à la dite fondation ; cité parmi ceux qui acceptèrent la fondation, au nom de la Fabrique, Robert Malaprins, curé de Notre-Dame de Caudebec. – Sentence donnée, aux plaids d'héritage de la ville de Rouen, au sujet du racquit d'une rente, 1340-1342. – Fondation pour Richard de Montpellier, 1551. – Arrêt du Parlement au sujet d'une rente sur une maison de la rue des Cordeliers, 1640. – Déclaration des biens appartenant à la Fabrique de Saint-Sauveur. – Racquit de 30 livres de rente hypothèque, 1684 – Requête présentée par Robert Desmares, prêtre, clerc matriculier de Saint-Sauveur, aux curé. Trésoriers et paroissiens de Saint-Sauveur : il remontre que, « proche de la maison où il est demeurant, y a une petite place vuide, du tout inutile, et où, tant de jour que de nuit, l'on fait plusieurs immundices, qui rendent une grande puanteur aux allants et venants à l'église, comme estant proche et, contigüe de l'entrée d'icelle, du costé et devant la maison du *Franc Archer* ; » il demande à la prendre par bail, pour 29 années, moyennant 6 livres par an, « à charge de faire bâtir, à ses dépens, sur la dite place, une boutique ou ouvroir, conforme aux autres, jà bâtis plus haut et du même côté ; il demande aussi qu'on le laisse jouir, durant le dit temps, d'un certain lieu où le fossier de la paroisse retire quelques ustensiles à luy servans, ensemble les os des mors, à charge de faire boucher l'huis qui entre dans l'église, de faire ranger les os des défunts qui sont tirés et qui se tireront de hors la terre, et ce sur la couverture du dit lieu. » – Permission donnée par le curé et par les Trésoriers, anciens et modernes, et par les paroissiens de la paroisse, 20 mars 1618. – Permission donnée par Anne Du Buisson, vicaire général, aux curé, et Trésoriers, « dé faire bâtir quelques petites boutiques le long du mur du Vieil-Marché, sur la longueur de six-vingts pieds et largeur par le bout, vers la Poissonnerie, compris l'allée et passage qui y sera gardé, de 8 pieds, et par le parmy 12 pieds, et par l'autre bout 6 pieds et demy ou environ, suyvanf le biais de la place, el pour le 1^{er} étage de 8 pieds de hauteur avec un surcroit de 3 pieds et le comble par-dessus, qui sera fermé en appentis, dont le haut costé sera vers le dit Vieil-Marché. » Les Trésoriers donnaient, pour motif de leur requête, « l'incommodité qu'ils reçoivent, à cause des immondices que journellement on jette dans le cimetièr... à cause des jeunes enfans qui, journellement jouant dans le dit cimetièr, cassent et brisent. les vitres, et que, les jours de marché, plusieurs personnes estalent et vendent leur bétail dans le dict cimetièr avec grand bruit, » 28 avril 1621. – Contrat par lequel maître Jehan Pépin, curé de Saint-Sauveur, s'engage à faire bâtir 11 boutiques et une chambre et pavillon le long du mur de l'église du côté du Vieux-Marché ; il donne pour motif « qu'il avait remarqué l'incommodité et distraction que luy, les chappellains et paroissiens, reçoivent en la dite église, par le tumulte, les contestations de paroles et contentions violentes qui s'excitoient, blasfemes, injures et saletez qui se proféroient, potulances, insolences et immondices qui se commetoient dans le cimetièr, duquel on ne pouvoit estranger les vendeurs, achap eurs, etc.. » 23 mai 1621. – Permission donnée par le Chapitre, seigneur et patron de la paroisse, 10 août 1621. – Fondation, par Jean Pepin, curé de Saint-Sauveur ; il donne le revenu des 12 petites boutiques le long du cimetièr, 1623-1631. – Pièces cotées : Liasse 8, n^{os} 1,4 ; liasse 12, n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6.

G. 7578. (Liasse). – ; 3 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1380-1677. – Reconnaissance passée par Simon Alatraysme d'une rente de 4 sous due aux Trésoriers de Saint-Sauveur sur une maison à lui appartenant, 1380. – Fondation d'obits pour Nicolas Delestre, 1505 (copie). – Testament passé devant les notaires de Paris, par maître Louis Thomas, avocat en Parlement, demeurant habituellement à Rouen ; veut que son corps soit inhumé en l'église Saint-Sauveur ; lègue à l'œuvre de cette église, 7,000 livres ; à Nicolas, son valet, outre

les gages qui lui étaient dus, 600 livres ; aux pauvres de la paroisse, 300 livres ; à un petit laquais qu'il avait à Rouen, 300 livres pour qu'on lui fasse apprendre un métier et à écrire et qu'on le fasse élever dans la crainte de Dieu ; à Marie Benoist, petite fille orpheline, 30 livres : à chacun de ses domestiques, un habit de deuil au complet, 3 octobre 1677. – Acte par lequel les Trésoriers de Saint-Sauveur reconnaissent avoir reçu de Nicolas Thomas, sieur des Roncières, conseiller de la Reine, chanoine de Tours, et de Claude Thomas, receveur général des décimes, frères, la somme de 500 livres, partie de 3,000 livres, à laquelle somme de 3,000 livres avait été réduite la donation de 7,000 livres faite par leur frère Louis Thomas, précité, qualifié, dans cette pièce, directeur général des Entrées en Normandie. Pour le reste, de la somme, les deux frères constituent une rente de 125 livres qui fut racquittée en 1697 – Autre testament, passé devant un notaire d'Etampes, de messire Nicolas Thomas, prêtre du diocèse de Rouen, chanoine prébendé en l'église métropolitaine de Tours, prieur commendataire de Saint-Nicolas de Ploërmel et de Saint-Martin de Trédion, son annexe, au diocèse de Saint-Malo, chapelain de la chapelle de Saint-Michel *alias* Rochepinard, frère de Louis Thomas de Boivon, précité, et oncle de Jean-Claude-Nicolas Thomas, Maître des Comptes de Rouen 40 décembre 1700. – Pièces cotées : Liasse 13, n° i ; liasse 18, n° 1 ; liasse 19, n° 1-5.

G. 7579. (Liasse). – 11 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1373-1751. – Fieffe faite, par Guillaume Le Roux, à Jehan Le Fèvre, d'un tènement sis en la paroisse Saint-Nicaise, pour 8 livres de rente, 1373. – Sentence donnée au bailliage de Rouen, pour paiement d'arrérages de rente sur une maison à l'enseigne de *l'Eperon*, paroisse Saint-Vivien, 6 mars 1438. – Fondation en l'église Saint-Sauveur, pour Marguerite Huillart et pour son mari, Pierre Malapris ; obits et augmentation de la fondation de *l'Inviolata*, 3 février 1492. – Fondation en l'honneur du Saint-Sacrement par Robert Nagerel, docteur en médecine, curé de Caudebec, archidiacre de Rouen ; la Fabrique obligée « de quérir et subvenir les ornements de l'église avec le luminaire sur le maistre aousel en la manière accoustumée et escrire en cuyvre, à la parroy de la chapelle Saint-Marc, la présente fondation, » 5 décembre 1540. – Vente par la Ville de Rouen, à la Fabrique de Saint-Sauveur, de 52 livres de rente pour 650 livres a « destinées à subvenir à la suppression des aides créées pour le paiement des officiers de la Chambre des Comptes, dont le Roi avait accordé la révocation, » 1545. – Testament passé devant Jehan Hauterive, notaire ecclésiastique par lequel Guillaume Pymont, curé de Saint-Sauveur, fait une fondation en son église ; donne à la Fabrique 1,000 livres ; à Nicolas Du Busc, prêtre, clerk de la paroisse, « la robe de sarge à parement de tafelas, que celui-ci avoit accoustumé de lui emprunter, » 1592. – Délibération des Trésoriers, relative à cette fondation. – Signification à Pierre Le Vavasseur dit Defosse, exécuteur testamentaire du dit Pymont. – Procès entre lui et la Fabrique. – Les 100 livres réduites à 33 écus sol 1 tiers, servent à l'achat de 10 livres tournois de rente. – Donation de 300 livres faite, à la Fabrique, en exécution du testament de Claude Euldes, conseiller au Parlement, 1619. – Autre donation pour célébration d'obits en la chapelle Saint-Marc de la dite église, par Françoise Bouelle, veuve de Pascal Voisin, maître coutelier, 1662 ; – pour obits dans la chapelle de la Vierge, par Jean Michel, vendeur de poisson, 1669 ; – par Pierre-Louis Fumierre, 1687 ; – par le maître de la confrérie de saint Salvateur et de Notre-Dame-du-Pilier ; cèdent leurs ornements, à charge de célébrer un office solennel les jours de l'Ascension, de la Fête-Dieu et de Notre-Dame de Pitié, 1689 ; – par Geneviève Coste, veuve en secondes noces d'André May, ancien juge consul. 1705. – Les Trésoriers accordent le droit de sépulture à l'entrée du chœur à Pierre Le Cointe, 1741. – Dépôt fait en l'église de Saint-Sauveur par les maîtres de la confrérie de Notre-Dame de Liesse, fondée aux Jacobins, des ornements qui leur appartenaient, 1751. – Pièces cotées : Liasse 20, n° 2, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 20, 22, 24.

G. 7580. (Liasse). – 14 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier.

1596-1513. – Vente faite à la Fabrique do Saint-Sauveur, par Jean Bertelin et par Madeleine Le Noir, sa femme, d'une maison sise à Rouen, rue Ancrière, paroisse de Saint-Vincent, à charge de payer une rente de 2 livres à la Fabrique de Saint-Vincent, d'acquitter les vendeurs de plusieurs autres parties de rente, notamment de 111 livres, dues au sieur Helot, rente rachetable par 2,000 livres, 1678. – Titres de propriété concernant cette maison. – Traité de mariage entre Jean Bertelin, maître vitrier à Rouen, fils aîné et héritier en partie de Jean Bertelin, aussi maître du dit

métier, et de Catherine Nepveu, et Madeleine Le Noir, fille de Nicolas Le Noir, marchand vinaigrier, 1665. – Reconnaissance, passée devant les notaires de Rouen, avril 1687, par laquelle la dite Madeleine Le Noir, curatrice de son mari, confesse avoir reçu de la Fabrique de Saint-Sauveur le racquit d'une rente dotale affectée sur la maison de la rue Ancrière, et les arrérages d'une rente de 30 livres sur la maison qui avait appartenu au sieur Corneille, rue de la Pie, maison acquise par le sieur Dominique Sonnes. – Procès, aux Requêtes du Palais, entre la Fabrique et Bertelin, au sujet d'une rente affectée sur la maison de la rue Ancrière, 1710-1711. – Pièces cotées : Liasse 21, n^{os} 1, 4, 5, 7, 17, 26.

G. 7581. (Liasse). – 15 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

13621740. – Contrat, passé devant les notaires de Rouen, par lequel les syndics et députés du clergé de la province de Normandie se constituent envers le, Trésor de Saint-Sauveur, en 130 livres de rente, moyennant 3,300 livres, au denier 22, 3 février 1699 (copie collationnée). – Autre constitution de rente sur le clergé, 29 mai 1700. – Procès, au bailliage de Rouen, entre le clergé de Saint-Sauveur et le Trésorier de la Fabrique, M. Charles Vigner : celui-ci sera tenu de payer les deniers demandés par le curé, conformément aux délibérations de la Fabrique, et, quand le curé sera absent, le Trésorier sera tenu de mettre la clef du coffre où sont les archives entre les mains du vicaire, 1640. – Liste des personnes convoquées à l'assemblée du Trésor ; parmi elles : M. Corneille, parlant à sa personne, 7 juillet 1640. – Donation à la Fabrique par Richard Baudry, d'une rente de 40 sous sur des héritages, situés rue Cauchoise, alors possédés par maître Guillaume Desgardins, 11 mai 1430, la dite donation faite « pour raison de la sépulture de sa femme, que Dieu pardoint ! laquelle fu fille de feu Jehan de Bresmes, et de deux de leurs enfans, lesquels sont enterrés en l'église du dit lieu, au cueur d'icelle église, sur laquelle sépulture le dit Baudry a fait mettre et asseoir une tombe de pierre, en signe de remembrance d'iceulx trespasés et aussi du dit Baudry, quand il plaira à Dieu qu'il finisse ces jours en ce monde. » – Sentence, donnée à la vicomté de Rouen, relative, à la rente de 40 sous, dont étaient chargés au profit de la Fabrique les maison et tènement appartenant à Guillaume Desgardins, chanoine, 1435 ; la dite maison appartenant, en 1488, à Jean Cadiot, conseiller en cour laie. – Fief d'une maison, paroisse Saint-Pierrc-le-Portier, 1434. – Fief faite par la Fabrique à Guérin De la Chesnée, d'une maison, paroisse Saint-Sauveur, à l'enseigne des *Croissants*, 1509. – Transport fait par Jehan Le Roux à Raoulin Delor, maréchal et forger, et à Robine, sa femme, d'une rente de 10 livres 10 sous, sur une maison en la paroisse Saint-Pierre-le-Portier, 1447. – Vente par Philippe Bigot de Graveron, à la Fabrique de Saint-Sauveur, d'un tènement de maisons près des moulins de la Ville, 1673. – Donation à la Fabrique de Saint-Sauveur, par Guillaume Gouel, de 20 sous de rente sur une maison en la paroisse Notre-Dame-de-la-Ronde, 1302. – Mention de Jean Vincent, orfèvre, 1434. – Pièces cotées ; Liasse 22, n^{os} 1, 2, 3, 5, 7 ; liasse 23, n^{os} 6., 1, 2, 3, 5 ; liasse 24, n^{os} 1, 2, 3,4, 5 ; liasse 25, n^{os} 1, 2, 3, 4.

G. 7582. (Liasse). – 4 pièces, parchemin ; 53 pièces, papier.

1468-1785. – Sentence rendue en la vicomté de Rouen, pour le paiement des arrérages d'une rente due à la Fabrique de Saint-Sauveur, sur la maison do Jehan Robelot, 1468. – Copie du testament olographe de M. Fumière, 1686. – Adjudication des bancs de l'église, 1711. – Mémoire des distributions de chœur dues aux prêtres de la paroisse, 1719. – Mémoire des ornements de l'église, mis aux mains de M. De Cambos, sacriste, 1741. – Extraits des titres de rente. – Mémoire des baux. – Devis des chaises du chœur ; entrepreneur, M. Féré, 1719. – Marché fait avec M. Langlois, serrurier, pour la barrière du cimetière, 1740. – « Mémoire des ouvrages de couverture, tuile, ardoise, plâtrages faits à l'église et avoir fait des resoudages, tant à la flèche qu'au pourtour du clocher. – Journée d'ouvrier, 28 sous ; de manœuvre, 6 sous. Signé : Michel Metel, 1747. – Quittance de M. Louis-Joseph Le Breton, plombier, 1748. – Pièces de comptabilité, 1764-1765 : journée de charpentier, 30 sous. – « Tableau des assistances pour 5 prêtres du chœur, monsieur le curé ayant double, » 1765. – Requête à l'archevêque afin d'obtenir réduction des fondations, 1761. – Ordonnances de réduction, 1765-1777. – Marché avec Antoine Poisson, pour la refonte de la seconde cloche, 1764. – Emphytéose par la Fabrique de Saint-Sauveur, au sieur Venet,

d'une maison rue des Cordeliers, 1785. – Pièces cotées : Liasse 23, n^{os} 4 ; liasse 35, n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9 ; liasse 37, n^o 1.

G. 7583. (Liasse). – 12 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1595-1761. – Donation par Nicolas De Lestre, à la Fabrique de Saint-Sauveur, d'une maison à l'enseigne des *Trois Croissants*, à charge de services religieux, 1505. – Donation par Jean Papillon, clerc et greffier de l'Hôtel-Commun de Rouen, à la même Fabrique, de 42 livres de rente sur une maison, paroisse Saint-Sauveur, à l'enseigne du *Moulinet*, bornée par l'hôtel de la *Levriere*, l'hôtel de *l'Écu de France*, l'hôtel de la *Licorne* et la maison du sieur de Basqueville, juin 1524. – Autre fondation par Pierre de Montfort, aide de paneterie de la Reine ; Anne de Paul, sa veuve ; Jacques de Paul, conseiller du Roi au présidial de Rouen, exécuteur testamentaire, 1674. – Procès, au bailliage et au Parlement, contre Thomas Aubert, ancien Trésorier, 1542. – Deux récépissés de Delisle, maître de la Monnaie ; argenterie déposée par ordonnance du Conseil de l'Hôtel-de-Ville, 2 juin 1562. – Pièces de procédures concernant une rente de 20 livres sur une maison à l'enseigne de la *Heuse*, paroisse Saint-Vivien, 1558, 1584. – Sentence du bailliage, par laquelle le sieur Pierre Corneille, écuyer, avocat du Roi à la Table de Marbre, comme Trésorier de Saint-Sauveur, a été porté sur les deniers provenant du décret d'une maison sise près du *Mouton rouge*, paroisse Saint-Sauveur, 4 mai 1652, – Mémoire de la recette des sépultures et sonneries de la paroisse, du 9 avril 1751 au 6 juillet 1758. – Procuration donnée par M. Ferey, nommé Trésorier, à M. Fouet, pour faire, à sa place, pendant une année, les fonctions de Trésorier, 1744. – Procès contre le sieur Hanoi, pour l'obliger à rendre compte de sa gestion, 1759. – Publication faite par huissier, à l'issue de la messe paroissiale, des motifs de la requête adressée par les curé et paroissons, à l'effet d'obtenir une réduction des fondations, 1761. – Pièces cotées : Liasse 31, n^{os} 1, 2, 4, 6 ; liasse 32, n^{os} 1, 2, 3, 4, 3, 5, 6, 7.

G. 7584. (Liasse). – - 26 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier.

1738-1789. – Baux de maisons et *seules* appartenant à la Fabrique de Saint-Sauveur de Rouen. – Baux de boutiques aliénantes à l'église. – Baux à Jean-Pierre de France, maître tourneur, 1741 ; – à Barbe De Rouen, femme de Martin Dolay, brouettier à la *Grosse gagne*, 1782.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-SEVER DE ROUEN.

G. 7585. (Registre.) – 225 feuillets, papier, relié en parchemin.

1684-1711. – « Inventaire des titres, lettres et escriptures du Trésor et Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sever-lez-Rouen, » avec additions jusqu'en 1713. – Inventaire des argenteries, ornements et autres meubles, appartenant au Trésor et Fabrique de Saint-Sever, 1690. – Autre inventaire des ornements, 1710. – « Listes de ceux qui sont capables d'être Trésoriers de la paroisse. » – On indique, dans l'inventaire des titres, une fondation faite par Marie Le Quien, veuve et héritière d'Edme Poterat, sieur de Saint-Etienne, par Louis et Michel Poterat, 1687 ; une autre fondation faite par Louis Poterat. – Dans l'inventaire des ornements de 1690, 25 contre-autels, 2 petits contre-autels de toile, peinte, dont l'un sert à la chapelle de la Vierge et l'autre à celle de sainte Susanne : une autre, aux armes de MM. de Gomont ; une autre. de toile de coton, à fleurs, avec les deux coussins, donné par M^{me} Rollet pour la chapelle de la Vierge ; 10 coussins, 4 graduels et 2 antiphoniers de vélin, un livre des Lamentations de Jérémie, 2 petits chandeliers d'*alquemie* un tapis de droguet servant au *lectrin* ; un grand dais avec les 4 pentes à fond blanc, parsemé de fleurs, donné par M. Boucadeuvre, un grand tapis couleur d'olive, pour mettre sur le buffet de MM. les Trésoriers. – Ecrit dans un autre sens, les comptes de la Fabrique : Trésoriers : Laurent Le Febvre, du mardi des fêtes de Pâques 1684 à semblable jour 1685 ; – Nicolas Féron, 1685-1686 ; – Michel Dumont, 1686-1687 ; – Pierre Levesque, 1687-1688 ; – Pierre Quimbel, de Pâques 1688 au

1^{er} juillet suivant ; – Noël Le Dran, marchand boulanger, du 7 juillet 1688 au mardi de Pâques 1689 (titre du compte en lettres rouges avec encadrement et image de saint Sever, évêque d'Avranches) ; – Claude Barbé, 1689-1690 ; – Jacques Roussin, 1704-1705 ; – Isaac Avril, 1705-1706 ; – Mathieu Vallet, 1706-1707 ; – Louis Bocheron, 1707-1708 ; – Nicolas Mortreuil, 1708-1709 ; – Louis Doullé, 1709-1710 ; – Pierre Heugue, 1710-1711 ; – David Malassis, 1711-1712 ; – Abraham Féron, 1712-1713. – En note : « Il paroît que depuis 1691 jusqu'en 1704, les comptes des Trésoriers de ce temps sont portez sur un autre registre, pendant la jouissance de feu Charles Peuffier, curé avant le sieur Hecquet. » – Délibérations entremêlées avec les comptes. – 1684-1685, quête du linge. – « Pour la sonnerie de l'inhumation de M. Le Gay, 6 livres. – Pour l'ouverture de la fosse et sonnerie de M. Deville, 9 livres. – Reçu du sieur Dumont, pour le banc du sieur Du Hardel, qu'il a achapté, 6 livres. – Pour des billets imprimés pour faire sçavoir les festes de saint Sever en été et hiver, 2 livres. » – Compte particulier pour les réparations et réédifications du presbytère, dont adjudication avait été faite, devant le lieutenant général du bailliage, à Nicolas Le Mettais le jeune, maître charpentier, et dont paiement avait été effectué au moyen d'une taxe sur les propriétaires de la paroisse. – 24 avril 1685, M. Nicolas Féron dispensé de 4 années de gestion, moyennant don de 70 livres et d'une aube ; Jacques Berrée dispensé de la 3^e année de gestion moyennant 10 louis ; jouira des honneurs, privilèges et prérogatives attachés à la qualité de Trésorier, « Entendu que le dit Féron cédera au sieur Jacques Fauxpoint, après son année par lui faite de charge, l'honneur dans l'église, comme à son ancien élu, auparavant luy, sans quoy le dit Fauxpoint n'auroit signé le compte. » – 13 mai 1685, Jacques Le Febvre le jeune, boulanger, admis au nombre des Trésoriers anciens, moyennant 120 livres ; renouvellement d'un règlement de 1684, portant que le pain, le vin, la chandelle de l'église et de la sacristie, le pain de la cène, dans le temps de Pâques, seront fournis aux dépens du Trésorier et non de la Fabrique. – 1685-1686, ouverture de la fosse de la servante du *Cheval blanc*, 3 livres. – Au sieur Blard, organiste, pour avoir touché l'orgue pendant l'année, 30 livres. – « Requête des paroissiens à M. de Marillac, Intendant, pour n'être pas assujettis à faire plus de six pieds de pavage devant leurs maisons ; » ordonnance de l'Intendant conforme à la requête. – 1686-1687, ouverture de la fosse du sieur De la Mettérie, 3 livres. – Ouverture de la fosse et sonnerie de M. le comte de Radrès. – 2 avril 1687, Jacques Delamare, vu son grand âge et ses incommodités, est déchargé, moyennant 300 livres, de la 3^e année de gestion, et reçu aux honneurs d'ancien Trésorier. – « Pour la 3^{me} année que le dit Delamare auroit deub exercer, elle sera exercée et gérée par Charles Quimbel, Jean Moysant, Léonard Vallette et Jacques Le Febvre, lesquels géreront la dite 3^e année, chacun par quartier de trois mois, à commencer par le plus ancien Thrésorier, et ainsy continuer jusques à la fin, et a le dit Jean Moysant répondu pour Quimbel et signé en son lieu et place, parce que il ne coustera aucun argent ny charge de Thrésorier aux dits Quimbel, Moysant, Vallette et Jacques Le Febvre. » – 14 septembre 1686, Noël Jacques reçu à la qualité d'ancien Trésorier, moyennant le don fait par lui d'un bénitier avec son goupillon et d'une coquille d'argent. – 1687-1688, « le 20 avril, mourut M. de S^t Etienne. » – 1688-1689, inhumation d'un enfant de M. le baron de Crétot. – A M. Blard, prêtre, organiste, « gages pour l'orgre, » 44 sous ; – à M. Le Normand, prêtre, pour 3 mois du gouvernement de l'horloge, 3 livres ; – à M^{me} Viret, libraire, pour des canons, 30 sous. – Pour les billets de la saint Sever, 1 livre. – A Jean Hue, pour l'encastillement des indulgences, 15 sous. – 1689-1690, « reçu pour l'ouverture de la fosse, sonnerie et don qu'a fait au Trésor feu M. De Fosse, oncle de M. le curé, 20 livres. – Payé à M. de Fieux, archidiacre, lors de sa visite de l'église, 10 sous. » – 1705-1706, « le 17 mars, pour la petite sonnerie, pour la femme de Thomas De la Mettérie, 1 livre – Reçu du sieur Bocheron, maître en charge de la charité de saint Sever, 3 livres ; – du sieur Pelletier, maître en charge du Saint-Esprit, 3 livres ; – de Noël Osmont, maître en charge de sainte Susanne, 3 livres ; – du sieur Botté, maître en charge de la confrérie du Saint-Sacrement, 3 livres ; – de M. le vicaire, pour la société des Agonisants, 3 livres ; – de M. Pottevin, pour une autre société, 3 livres. » – 1706-1707, inhumation d'un frère de Saint-Yon, 1 livre. – 22 mai 1707, délibéré que le bedeau conduira en robe les prédicateurs en chaire, qu'il fera toutes les sermons du Trésor chez les Trésoriers et sonnera les office. – Donation par M. Hecquet, curé, de 50 livres de rente, pour distribution aux pauvres. – Mention d'une école de charité pour les garçons, fondée par M. de Chalon, chanoine, d'une autre école pour les filles, fondée par une dame de piété. – 14 octobre 1708, les comptes seront rendus le mardi de Pâques, à peine de 30 livres d'amende au profit du Trésor. – 1708-1709, inhumation de M. Taillefer, prêtre, 13 livres ; – de Thomas Gens, maître de la société de sainte Clotilde, 3 livres. – 1709-1710, inhumation de Jean De la Mettérie, le 17 décembre 1709, 4 livres. – 28 juin 1710, « on

fera abattre la devanture du chœur, pour la décoration de l'église, et, à la place de la grande balustrade de bois, il sera posé une rampe de fer de 10 à 12 pouces de haut, au dessein formé par un ouvrier, et une arcade sur 2 colonnes de bois carrées pour porter le christ. » – Fondation d'Anne Bouca-deuvre. – 1710-1711, inhumation de M^{me} de Verson ; – de M. Maugras. – « Pour avoir fait formuler le présent registre, 2 livres 14 sous. » – Le 17 janvier 1712, 2 personnes nommées pour cueillir le droit de louage réclamé par le Roi. – 3 avril 1712, Abraham Féron, maître de la *Licorne*, consent à faire les fonctions de Trésorier au lieu du sieur Boissey. – 1711-1712, pour la sonnerie du jour de sainte Madeleine, reçu de M^{me} de Saint-Etienne, 2 livres. – Inhumation de M^{me} Le Vavasseur, le 15 janvier 1712, 4 livres. – De M. Heugue, pour son banc, qu'il a acheté 10 livres. – 23 septembre 1712, M. Jean-Marc Le Vavasseur, faïencier, reçu ancien Trésorier, moyennant la promesse faite par lui de faire refondre à ses frais la dernière cloche et de l'augmenter de métal, pour la rendre de ton avec la seconde. – 4 décembre 1712, on emploiera à des ornements d'église les 4 aunes de moire d'argent et les 11 aunes de satin, à fond vert à fleurs d'agate, donnés lors de la bénédiction des cloches, par le duc de Montmorency, M^{lle} de Luxembourg, le commandeur de Sainte-Vaubourg et M^{me} la présidente Carrel. – 1712-1713, paiement à M. Gouel, orfèvre. – 28 mars 1704-, M. Antoine Rault est dispensé des fonctions de Trésorier, moyennant 50 livres. – Paul Caussy, maître faïencier, admis, moyennant 150 livres, aux honneurs et prérogatives de Trésorier. – A la fin, « table des délibérations et paiements... qui sont à remarquer. »

G. 7586. (Cahier). – 12 feuillets, papier.

1701-1702. – Compte que rend honorable homme Pierre Ouin, marchand boulanger, Trésorier en charge de la paroisse Saint-Sever, pour l'année commençant au mardi ; de Pasques 1701. » – Inhumation de M^{lle} Clerot, 9 livres ; – de M. Clercy, mort au *Mouton Rouge*, 9 livres ; – de M^{lle} Péron, femme de M. Morinet, commis, 9 livres.

G. 7587. (Registre). – In-folio, 230 feuillets, papier.

1713-1729. – Comptes de la Fabrique de Saint-Sever de Rouen. – Délibérations à la suite des comptes. – Trésoriers : Pierre Benet, 1713-1714 ; – Jean-Baptiste Le Febvre, 1714-1715 ; – Etienne Le Forestier, 1715-1716 ; – Edmond-Henri Pinon, sieur des Bréars, 1716-1717 ; – Nicolas Bocheron, 1717-1718 ; – Roger Huas, 1718-1719 ; – Philippe Sery, 1719-1720 ; – Pierre Girard, 1720-1721 ; – Jean Flaman, 1721-1722 ; – Jacques Huby, 1722-1723 ; – Simon De la Main, 1723-1724 ; – Noël Fauxpoint, 1724-1725 ; – Vincent Clément, 1726-1727. – 1713-1714, inhumation de M. Cuillier, prêtre, 14 livres ; – de Catherine De la Mettérie. – Sonnerie au baptême de l'enfant de M. Frère, 1 livre. – A M. Dufour, serrurier, pour avoir raccommoqué l'horloge, 9 livres. – A M. Le Tourneur, libraire, pour avoir vendu ce présent registre, 3 livres 10 sous. – Pour l'avoir fait formuler, 1 livre 15 sous 6 deniers. – 1714-1715, inhumations de MM. Ribart, Martin, Berlin. – Sonneries aux baptêmes des enfants de Robert Mouchard et de François Cabot. – Diminution de 2 sous 6 deniers par écu. – 19 mai 1715, « M. Le Forestier autorisé à faire écrire une écriture autour de l'église, de deffence à toutes sortes de personnes de faire ny apporter aucunes immondices, et aux enfans, de jeter des pierres. » – 21 juillet, même année, on fera dire un service pour M. de Gaumont, bienfaiteur de l'église. – 16 février et 1^{er} mars 1716, on cherchera un ouvrier serrurier pour faire une balustrade de communion, pour enclore le sanctuaire. – 4 avril 1710, fieffe à Etienne Le Forestier, d'une petite portion du grand cimetière, laquelle servait à mettre les ossements. – 2 août 1716, Louis-Alexandre Vasse, nommé pour cueillir le droit de louage, réclamé par le Roi. – 2 août 1716, on fera noircir la grande balustrade du bas du chœur. – 24 septembre 1716, on obligera les exécuteurs testamentaires de M. Hecquet, ancien curé, à faire faire les réparations nécessaires au presbytère. – 2 novembre 1716, on mettra à l'armoire des archives une 3^{me} serrure, dont la clef sera confiée à la garde du curé ; on exigera les loyers des bancs, non seulement des prédicateurs, mais des Trésoriers et Trésorières. – 10 février 1717, place dans la chapelle du Saint-Esprit du côté de la muraille, accordée aux maîtres de la confrérie du Saint-Sacrement. – 1715-1716, inhumations de Nicolas Racine, le 10 mai 1715 ; – de Jean Mortreuil, le 2 décembre ; – d'un pensionnaire des frères de Saint-Lazare, le 9 décembre 1713. – Sonnerie au baptême de l'enfant de Michel Brunel, 1 livre. – A la veuve Le Tourneur, libraire, pour la reliure et raccommoqué d'un antiphonier, 7 livres 5 sous. – A Savary, serrurier, pour la balustrade de fer du sanctuaire, 288 livres 10 sous. – A Gouel,

orfèvre, pour façon de 2 chandeliers d'argent d'acolyte, 171 livres. – Au sieur Cavé, peintre, pour avoir noirci de 2 couches de noir la dite balustrade, etc., 24 livres. – 1716 – 1717, sonnerie au baptême de l'enfant du sieur Flandrin, 1 livre. – Reçu de M. Béhic, administrateur de l'Hôtel-Dieu, pour une année de la fondation de M. de Chalon, 25 livres. – 10 juillet 1718, on fera marché avec un *horlogeur*, pour la réparation de l'horloge ; « on y fera une roue de rencontre neuve, pour que la pendule soit plus longue et plus juste ; on raccommoiera le remontoir des mouvements ; on arrondira les roues ; on raccommoiera les verges des palettes et les verges du cadran. » – 1717-1718, inhumation de l'enfant de M. de Civile, conseiller au Parlement. – 1718-1719, au sieur Du Souillet, pour avoir raccommoié un missel, 6 livres ; – au sieur le Bourgeois, menuisier, pour avoir fait le couvercle des fonts, 17 livres 10 sous. – 14 janvier, 1720, la Fabrique décide qu'elle supportera la perle sur les espèces : le curé prétendait que ce devaient être les Trésoriers. – 18 février 1720, l'église sera pavée en pavés de Caen – 1^{er} avril 1720, Jean Guillibaud, reçu ancien Trésorier, moyennant don fait par lui de 250 livres. – 1719-1720, « reçu pour la grosse sonnerie et ouverture de la terre, à l'inhumation du sieur de la Salle (le bienheureux de la Salle, instituteur des Frères des *Ecoles chrétiennes*), 9 livres. – Pour l'ouverture de la terre à l'inhumation de M^{lle} de Saint-Etienne, 1 livre ; – de M^{lle} Dambray, 1 livre 10 sous ; – d'un prêtre, 4 livres. – A Louis Adée pour 503 quarterons de pavé de Caen, 103 livres 10 sous. – Diminution des espèces. – 28 décembre 1721, le curé, M. Du Jarier-Bresnard, offre de faire faire une nouvelle contretable de bois au maître autel par le sieur Roumier, sculpteur ; la Fabrique contribuera à ce travail pour une somme de 400 livres avec la vieille contretable, à la réserve du tabernacle et du tableau. – 31 décembre 1721, marché de la contretable avec Claude Roumier, sculpteur, demeurant à Sotteville. – 1720-1721, pour la grosse sonnerie et ouverture à l'inhumation du frère Joseph, supérieur général de Saint-Yon, le dit jour (14 juin 1720), reçu 14 livres ; – pour la petite sonnerie à l'inhumation d'un pensionnaire de Saint-Yon, 1 livre. – Pour la sonnerie au baptême de l'enfant de Louis Lambert, 1 livre. – Paiements à MM. Gouel, orfèvre ; – Michel Bourgeois, menuisier ; – Le Vieil, vitrier. – Pour la diminution des espèces du 1^{er} juillet, à raison de 15 sous par écu et de 18 sols 6 deniers par autre écu, de 5 sous par louis d'argent, et 2 sous 6 deniers par livre d'argent, 57 livres 6 sous. – Pour la diminution des espèces du 15 juillet, 54 livres 8 sous ; – du 1^{er} septembre, 57 livres 2 sous 6 deniers ; – du 16 septembre, 57 livres 2 sous 6 deniers ; – du 1^{er} octobre, 13 livres 2 sous 6 deniers ; – du 1^{er} décembre, 13 livres 2 sous 6 deniers. – 1721-1722, inhumation de M. Gondouin, le 29 juillet, 36 livres. – Pour la convalescence du Roi, reçu 3 livres 5 sous. – Paiements à MM. le Bourgeois, menuisier ; – Mollien, fondeur. – A M^{me} Mabile, pour un sapin, pour emmancher le croc de fer qui sert aux incendies, 3 livres 10 sous. – 10 octobre 1723, sera fait marché avec le sieur Jacques Buret, (demeurant rue de l'Epée, paroisse St-Vivien) pour la fonte de deux cloches. – 14 novembre 1723, on emploiera les étoffes données par M. Du Saussay et M^{me} de Radepont (probablement le parrain et la marraine des cloches), à faire une chasuble, 2 tuniques et une custode à suspendre le Saint-Sacrement. – 24 septembre 1724, « vu la plainte faite aux Trésoriers par tous les habitants de la paroisse du logement des gens de guerre depuis près de 8 mois et vexés d'ailleurs d'une capitation exorbitante, les Trésoriers délibèrent, pour le bien et soulagement de la paroisse, de députer 5 d'entre eux, pour présenter une requête à M^{tr} l'Intendant et à MM. de Ville. » – 10 mars 1725, on paiera au sieur Goubert 144 livres pour la façon, contrôle et augmentation d'argent de l'encensoir. – 1722-1723, inhumation de M^{me} Pelletier. – Diminution des espèces les 21 août 1723, 4 février, 27 mars, 22 septembre 1724. – 1723-1724, inhumations de M. Le Crep ; – de M^{me} Vaudichon ; – de M. De la Mettérie. – 42 inhumations. – 12 sonneries de baptêmes. – A M. Maille, brodeur chasublier, pour avoir fait une chasuble et 2 tuniques de damas blanc avec orfrois de velours cramoisi, 167 livres. – 18 juin 1725, M. Le Forestier autorisé à s'opposer à l'entérinement des lettres-patentes d'établissement des frères de Saint-Yon. – 1^{er} juillet 1725, on achètera 2 milliers de petites ardoises, à 20 livres le millier, pour réparer la couverture de l'église. – 1724-1725, inhumations de M^{mes} Lohy et Allard. – 29 juin 1726, on poursuivra le sieur Fauxpoint, Trésorier, pour obtenir qu'il soit condamné à se charger des reprises par lui employées en son compte. – 21 juillet 1726, règlement pour les fondations de MM. de Gaumont et Hecquet. – 17 décembre 1726, une personne, mue de bienveillance pour l'église, propose de faire refondre à ses frais la grosse cloche, en se servant de l'occasion de la refonte qui se fait en l'église cathédrale. On la remercie de sa générosité, et on décide que la dite cloche sera transportée à l'archevêché, où s'opérera la refonte. Le curé choisira telles personnes qu'il voudra pour parrain et marraine. – 30 juin 1727, ou présentera requête à l'Intendant pour obtenir décharge de la somme de

33,333 livres 6 sous 8 deniers demandée par les traitants pour le droit d'amortissement qu'ils prétendaient être dû au Roi. – 20 juillet 1727, le curé Du Jarier-Bresnard offre à l'église une caisse de reliques dont lui avait fait don frère Thomas, religieux de l'Institut des Ecoles Chrétiennes, procureur général de l'Institut : reliques de saint Donat, saint Concorde, sainte Réparate, sainte Mansuette, tirées du cimetière de saint Calipode. – 1726-1727, inhumation de Guillaume Mortreuil. – 21 inhumations ; 11 sonneries de baptêmes. – Payé pour 4 feuilles de formule, 7 sous. – 26 septembre 1728, on accorde à Charles Anquetil, bedeau, le produit des sonneries des mortuaires pendant 2 ans, à condition qu'il fera refaire la moyenne cloche qui avait été cassée. – 6 mars 1729, commissaires nommés pour l'achat de nouveaux missels, graduels, antiphonaires et processionnaires, conformément au mandement de l'archevêque et à l'arrêt du Parlement. – 18 septembre 1729, on emploiera jusqu'à concurrence de 20 livres, pour un feu de joie, à l'occasion de la naissance du Dauphin. – Ecrit dans un autre sens, les listes des personnes désignées comme capables de remplir les fondions de Trésorier, 1722-1729.

G. 7588. (Registre.) – In-folio, 399 feuillets, papier.

1728-1761. – « Registre pour servir aux comptes des Trésoriers de la paroisse de Saint-Sever, faubourg de la ville de Rouen, contenant 400 pages cottées et paraffées par nous, Louis Du Jarier-Bresnard, bachelier en théologie, et curé de la dite paroisse, etc., le troisième de novembre de l'année 1729 ». – Trésoriers : Michel Bottay, 1728-1729 ; – Guillaume Raisin fils, 1729-1730 ; – André Le Pelletier, 1730-1731 ; – Thomas Vigoureux, 1731-1732 : – Jean Sanson, 1732-1733 ; – Thomas Hubert, 1733-1734 ; – Laurent Coquerel, 1734-1735 ; – François Alexandre, 1735-1736 : – Jacques Le Mercier, 1736-1737 ; – Michel Vallet, 1737-1738 ; – François Bidaux, 1738-1739 ; – Pierre Guerout, 1739-1740 ; – Jean-Baptiste Le Tellier, 1740-1741 ; – Louis Noyon, 1741-1742 ; – François Masurier, 1742-1743 ; – Thomas Chapelle, 1743-1744 ; – Nicolas Godement, 1744 – 1745 ; – Nicolas Thieuvain, 1745-1746 ; – Jacques-Philippe Sery, 1746-1747 ; – Guillaume Heugue, 1747-1749 ; – Antoine Féron, 1749-1750 ; – Jean-Baptiste Coué, 1750-1751 ; – Robert Le Hec, 1751-1752 ; – Nicolas Le Blond, 1752-1753 ; – Jacques Rault, 1753-1754 ; – Adrien Bretteville, 1754-1755 ; – Pierre Eudes, 1755-1756 ; – Jean Vasse, 1756-1757 ; – Pierre Surleau, 1757-1758 ; – Philippe Picot, 1758-1759 ; – Laurent Cécille, 1759-1760 ; – André De la Barre, 1760-1761. – 11 avril 1730, liste de ceux qui sont capables d'être Trésoriers. « L'assemblée estant composée de 15 personnes, il s'en est trouvé un qui a donné sa voix sur le s^r édouin de Préfossé, 4 sur le s^r Houillet, et 10 sur le s^r Sanson, et partant il se trouve, que le sieur Sanson est déclaré élu pour estre Trésorier. » – 1729-1730, quête du linge, 48 livres. – 27 mars 1731, Houllelte, faïencier, rue du Pré, élu Trésorier par 7 voix contre 6 données à Hubert. – 1730-1731, recettes pour sonneries de baptêmes : Pour le baptême de l'enfant de M. Caban, 1 livre 5 sous. – 1731-1732, 15 décembre 1731, inhumation du sieur Fouquay. – 1732-1733, inhumation de M. Mérimée, 2 livres. – 1733-1734, pour la sonnerie du baptême de l'enfant de M. Malétra, 1 livre 5 sous. – 1734-1735, pour la sonnerie du baptême de l'enfant de Père, 1 livre 5 sous. – Pour l'ouverture de terre et sonnerie de l'inhumation de feu M. du Saussay, procureur du Roi aux eaux-et-forêts de Rouen, 30 livres. – 1735-1736, pour la sonnerie du baptême de l'enfant d'Alexandre d'Aussy, 1 livre 5 sous. – Pour l'ouverture de terre, pour inhumer M^{me} Alexandre dans l'église, 30 livres. – Des Frères des Ecoles chrétiennes, pour une année des redevances qu'ils doivent au Trésor, 3 livres. – 1736-1737, pour l'inhumation de M^{me} Heugue, 6 livres. – De M. Pradon, pour son banc, 9 livres. – Aux sieurs Simonneau, pour la fonte de la petite cloche, 60 livres. – 1738-1739, inhumations de M. de Goy et de Philippe Lucas. – 1739-1740, pour l'ouverture de la terre dans l'église, pour inhumer M^{me} Berneaudau, 30 livres. – Reçu des maîtres des confréries de la Charité, du Saint-Sacrement, du Saint-Esprit et de sainte Susanne, pour le vin fourni pour la célébration des messes des dites confréries, suivant l'usage, 12 livres. – Au sieur Le Febvre, menuisier, pour un côté de confessionnal avec son plafond, 10 livres. – A Jean Hébert, batelier, pour avoir conduit, dans son bateau, M. le curé et plusieurs Trésoriers, du buffet de cette paroisse à celle de Cléon, pour affaires concernant la rente due par Pierre Hédouin, 5 livres. – 1740-1741, pour l'inhumation de M^{me} Pradon, 6 livres. – Pour avoir reçu le prédicateur pendant l'aveu, 5 livres. – 1741-1742, pour 2 consultations faites au sujet de la succession de feu M. le curé, 54 sous. – 1742-1743, pour l'ouverture de la terre dans l'église, pour inhumer M. de Rochefort, 30 livres. – A Jean Mulot, pour le pavage de l'église, 200 livres. – A Pierre Lefebvre, menuisier, acompte sur les stalles de l'église,

200 livres. « La raison pour laquelle le compte cy-devant n'a point été arrêté au bout de la huitaine de la présentation suivant l'usage, a été au sujet du droit d'ouverture de terre dans l'église, pour inhumer Marie-Jeanne Douart, Trésorière, non employé dans le compte du sieur Mazurier, pour quoi il fut délibéré que, la dite Douart n'étant point fille du dit Le Tellier, mais seulement de sa femme, le droit de sépulture dans l'église ne lui était point dû ; en conséquence, le dit compte fut renvoyé jusques à ce que le dit Mazurier se fit payer de la somme de 30 livres pour le droit, ce qui a été exécuté. » – 20 avril 1745, « il a été arrêté qu'à l'avenir, il sera, tous les ans, tenu une assemblée, le dimanche de la Passion, pour choisir des personnes convenables et les prévenir, pour gérer la fonction de Trésorier, ou recevoir leurs offres, pour être rapporté et conclu ce qui sera à propos par l'assemblée des dits sieurs Trésoriers, qui sera postérieure. » – 1744-174, inhumation de MM. de Thomson et Basire ; – sonnerie du baptême de l'enfant de M. Carpentier. – « Pour la cérémonie du *Te Deum* fait chanter par MM. les maîtres des manufactures de fayence, en actions de grâces pour la convalescence du Roi, 10 livres. – Pour le *Te Deum* fait chanter par MM. les maîtres de la confrérie du Saint-Esprit, 1 livre 10 sous. » – 1745-1746, inhumation de la veuve Fermental. – Sonnerie du baptême de l'enfant de Bredy. – A MM. Bottay et Dieppedalle, pour le pavage de la rue derrière le chœur de l'église, 400 livres. – Paiement à M. Desnos, orfèvre. – 1747-1748, à M. Porte, horloger, pour les réparations et réédifications faites à l'horloge de la paroisse, 280 livres. – A M. Cottil, marchand papetier, pour 3 grandes cartes, pour couvrir le grand autel, 24 sous. – 1748-1749, reçu pour l'argenterie et inhumation de M. de Villencourt, 4 livres. – Pour le droit d'ouverture de terre dans l'église, pour inhumer M^{lle} Julie de Villeray, 30 livres. – « A Ermerout, menuisier, pour avoir fourni et ouvragé un sapin à 8 pans, pour élever le cierge pascal, 14 livres ; – à Tauvel, doreur, pour avoir blanchi le sapin ci-dessus et le cierge pascal et doré le bassin du dit cierge ; – à Tarlé, pour avoir fait et fourni le cierge pascal de fer blanc à 8 pans, et 2 boîtes garnies de leurs ressorts, 17 livres 10 sous ; – à Racine, maître maçon, pour avoir fourni et ouvragé une pierre à 8 pans, pour servir de piédestal au dit cierge, 20 livres. » – 1750-1751, « à Antoine Deshayes fils, menuisier, pour la construction de l'autel de la chapelle sainte Suzanne, 114 livres ; – à Simonneau, fondeur-doreur, pour la fonte des branches du grand chandelier de cuivre, qui est dans la nef, 87 livres ; – au sieur Maille, chasublier-brodeur, pour la façon de 2 chasubles de moire d'argent, 46 livres 1 sou. » – 1751-1752, pour l'office de la confrérie ambulante du Saint-Sacrement, 3 livres. – Messes acquittées pour la Fabrique de Saint-Sever, par M. Bouquet, ancien curé d'Amfreville-les Champs. – 1752-1753, inhumations de MM. Macarel et Pantin. – 1753-1754, pour l'argenterie de l'inhumation de M. Le Chevalier, prêtre, et pour une vieille aube pour l'ensevelir, 9 livres. – Au sieur Deshayes, menuisier, acompte sur les bancs, 400 livres. – A Romain Duboc, pour 60 pieds d'entes fruitières, à 16 sous chacune, 48 livres, et, en trou, 3 livres 4 sous, tant pour les avoir portées au bateau d'Elbeuf, que pour le batelage de Rouen à Cléon, 51 livres 4 sous. » – 1754-1755, inhumation de M. Du Quesnoy, 30 livres ; – de l'enfant du sieur Wild. – « Au sieur Simonneau, marchand fondeur doreur, pour un tiers de la façon et livraison de 6 chandeliers de cuivre pour servir aux offices, tant de la paroisse qu'à ceux de la Charité et confrérie du Saint-Sacrement établis en cette paroisse, 50 livres, les 2 autres tiers ayant été payés des deniers des dites confréries. » – 1755-1756, pour inhumer l'enfant de M. Flandain, 15 livres. – Acompte pour la dorure de la contretable, 100 livres. – 1756-1757, baptême de l'enfant de Jean Père, 1 livre 5 sous ; – de l'enfant de M. Flandain, *idem*. – Messes acquittées pour la Fabrique, par M. Gosselin, ancien curé de Fresnay. – Paiements à MM. Vitcoq, organiste (gages de 150 livres par an) ; – Bourgeois et Deshayes, menuisiers ; – Simonneau fondeur ; – Manicier, tourneur en bois. – Au sieur Rollet, pour avoir gravé les noms au coin des rues d'Elbeuf et aux Chiens, 6 livres 12 sous. – Ordonnance de M. de Saint-Aulaire, vicaire général, à la suite du compte. – 1757-1758, ouvrages de peinture et de tapisserie à la chaire à prêcher. – Paiements à Porte, horloger ; – à Simonneau et Mahuet, fondeurs de cloches. – 1758-1759, solde des cloches. – « A MM. les religieux de Saint-Lô, pour un millier de brique par eux fourni lors de la fonte des cloches, 21 livres. » ; – 1759-1760, inhumation de M^{me} Caussy, dans le cimetière, 6 livres ; – de M. de Fumechon, dans l'église, 30 livres. – Au sieur Simonneau, fondeur-doreur, pour 10 chandeliers et 2 croix d'autel, le tout en cuivre, 350 livres ; – à M. Vitcoq, organiste, 150 livres. – 1760-1761, sonnerie des baptêmes, inhumations, 128 livres ; – locations des bancs et places dans la tribune de l'orgue, 534 livres. – Paiements à MM. Delaplace, horloger ; – Vitcoq, organiste ; – Lefèvre, fateur d'orgues ; – Maille, chasublière ; – Simonneau fondeur ; – Marescot, pour le sieur Le Friand, serrurier. – Total des recettes, 1,877 livres ; – des dépenses, 1,739 livres. – M. Lenormand, curé.

G. 7589. (Cahier.) – 9 feuillets, papier.

1725-1726. – Compte que, rend Nicolas Fouquay, écuyer, Trésorier en charge de la paroisse de Saint-Sever, pour l'année commençant le mardi de Pâques 1725. – Total des recettes pour quêtes, 93 livres 11 sous ; – pour inhumations et sonneries, 43 livres 12 sous ; – pour les confréries et les bancs, 170 livres ; – pour les revenus de l'église, 810 livres.

G. 7590. (Cahier.) – 7 feuillets, papier.

1721-1728. – Compte que rend Jacques Maugras, Trésorier en charge de la paroisse de Saint-Sever, pour l'année commençant à Pâques 1727. – Payé à M. Dury, pour poursuivre la décharge de la collecte de la capitation en faveur de MM. les Trésoriers, 33 livres 20 sous. – Pour les 2 graduels, à M. Jore, 30 livres.

G. 7591. (Registre.) – Petit in-4°, 6 feuillets, papier.

1770-1778. – « Livre et mémoire du linge appartenant à la Fabrique de l'église... de S^t-Sever... qui tous les ans est remis ès mains de M^{me} la Trésorière entrant, pour le faire blanchir, raccommoder et entretenir, et dont elle est responsable. » Presque tout le registre en blanc.

G. 7592. (Liasse.) – 21 feuillets, papier.

1715-1716. – Pièces justificatives du compte de la Fabrique de Saint-Sever, de 1715-1716. – Quittance du frère Anastase, capucin. – « 11 est deub aux jurés crieurs de Rouen, pour le service de M. Gaumont, fait à Saint-Sever, le 16 aoust 1715, pour avoir fourny de la tenture à l'église autour de la représentation et les lieu-trains, prix fait à 7 livres 5 sous. »

G. 7593. (Liasse.) – 149 pièces, papier.

1723-1730. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église Saint-Sever, de 1723 à 1724 ; de 1725 à 1730. – Journée de manœuvre, 12 sous, 1727. – Journée d'ouvrier, 23 sous, 1728. – Chapitre des quêtes faites pendant l'année, par le sieur Guillaume Raisin fils, Trésorier en charge de la paroisse, 1729.

G. 7594. (Liasse.) – 223 pièces, papier.

1730-1740. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique. – 1730, procès contre le curé à l'occasion du refus fuit par le bedeau, sur l'ordre du curé, de remettre aux Trésoriers la clef du clocher pour visiter les réparations qui étaient à y faire : « Le prétexte secret du refus obstiné du dit sieur curé (Du Jarier-Bresnard) était l'appréhension qu'il avoit que l'on ne fit sonner les cloches en volée au batesme d'une enfant de la fille d'un Trésorier, auquel un Trésorier de la paroisse devoit nommer avec la femme d'un autre Trésorier, prérogative qui a toujours appartenu aux Trésoriers pour les distinguer des autres, et cela de tout temps, et par un usage immémorial, que le dit sieur curé veut mal à propos abolir ; pour à quoy parvenir, il fist, le mesme jour, à l'officialité, mendier une sentence portant deffense de sonner les cloches autrement qu'en carrillons, tant pour les enfants de Trésorier que des autres, soubz le prétexte que cela pouvoit casser les cloches. » – 1733, 4 journées de maçon à 2 hommes, 10 livres ; – 3 journées de manœuvre, 2 livres 3 sous. – 1736, 4 journées à 2 plâtriers, 12 livres ; – 1 jour à 2 plâtriers, 3 livres. – 1737, marché fait avec Jean et Joseph Simonneau, fondeurs, demeurant à Saint-Evroult-de-Damaille, pour la fonte de la petite cloche de l'église, qu'ils mettront d'accord avec la moyenne. – 1739, devis des réparations et réédifications à faire à la maison donnée au Trésor par M^e Jacques Fauxpoint, greffier en chef en la Chambre des Comptes en 1698 ; – de l'ouvrage en couverture d'ardoise à faire à l'église ; marché avec André Gaillard et Michel Bottey ; le toit du chœur était élevé de 8 pieds plus haut que celui de la chapelle sainte Susanne, ce qui produisait une difformité qu'on voulut alors l'aire disparaître.

G. 7595. (Liasse.) – 249 feuillets, papier.

1710-1750. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Sever. – 1740, journée de plâtrier, 30 sous ; – de manœuvre, 15 sous. – 1741, Catherine Edou, veuve de Thomas Mette, maître fondeur à Rouen, écrit au Premier Président, pour obtenir le paiement de 2 porte-livres de cuivre, faits par son mari, sur l'ordre du curé de Saint-Sever : « La suppliante chargée d'une grande famille, qui a besoin de pain, a demandé le paiement de 04 livres aux Trésoriers de la dite église, en ce que le curé est mort, et qu'il a laissé par ses charités beaucoup plus de debtes que de bien, ou qu'ils luy rendissent les porte-livres, qui sont son gage et son assurance. Ils en ont fait refus, ce qui est une injustice criante de leur pari envers une malheureuse veuve, que sa grande famille réduira bientôt à la mendicité. Comme elle n'a pas le moyen de poursuivre un proceds en règle, elle a recours à votre autorité. » – 1743, devis des ouvrages qu'il conviendra faire pour le pavage de l'église en pierre de Caen ; Jean Mullot, entrepreneur pour 780 livres. – Procès contre Le Pelletier, exclu des assemblées du Trésor. – 1748, devis de l'ouvrage à faire à l'horloge ; M. Porte, horloger, rue du Crucifix, paroisse Saint-Etienne-des-Touneliers, entrepreneur ; prix convenu, 280 livres. – 1749, 4 jours d'ouvrier, 5 livres 8 sous ; – 2 jours de manœuvre, 1 livre 10 sous.

G. 7596. (Liasse). – 309 pièces, papier ; 1 imprimé.

1750-1760. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Sever. – 1750, « devis de l'autel qui convient être fait pour la chapelle de sainte Susanne ; Antoine Deshayes, entrepreneur ; prix, 114 livres. – Plomb fourni par Louis-Joseph Le Breton. – 1752, procès contre le sieur Reverdun, pour l'obliger à faire le pain bénit, à raison du jardin qu'il occupait rue d'Elbeuf ; il prétendait que ce n'était pour lui qu'un jardin de plaisance. – 1755, devis d'ouvrage de menuiserie, pour bancs d'église ; Jacques Deshayes, entrepreneur. – 1757, 21 jours de manœuvre, 16 sous ; – 1 jour de plâtrier, 30 sous ; – pour un canon pour le grand autel et le carton pour le coller, 3 livres 4 sous ; – pour les Préparations de la messe et les Actions de grâces, 1 livre. – 1765, mémoire de Tobie Vatel, menuisier, qui avait fourni les Tables de la Loi et un Jéhova à la chapelle du Saint-Esprit. – Quittance de N. C. Simonneau, fondeur. – 1769, N. Porlier, orfèvre, achète, pour 252 livres, 2 chandeliers d'argent triangle qui étaient brisés.

G. 7597. (Liasse). – 240 feuillets, papier.

1760-1770. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Sever de Rouen. – 1761, journée d'ouvrier, 30 et 35 sous. – 1763, étiquette imprimée : « J.-Baptiste Lefebvre, marchand mercier, demeurant au bas de la rue de l'Épicerie, à l'enseigne de la *Place de corps*, à Rouen. Vend toutes sortes d'Étoffes en or et en argent de toutes façons ; Satin argent pour Pièces, petit satin à bouquets de différentes couleurs ; Gros de Tours à bouquets.... Taffetas d'Angleterre cerise, rose et blanc... Spéculation rayée, rubans argent, Demiriches argent de toute espèce ; Busquières tout or et tout argent... le tout à juste prix. » – 1706, étiquette imprimée : « Au *Dessert de la Bergère*, rue Grand-Pont à Rouen. Goubert l'aîné, marchand fayencier, vend toutes sortes de services de table en porcelaine du Japon, la Chine, Saxe, Chantilly, Saint-Cloud et autres ; Bras de cheminées de cristal garnis à une ou deux branches, etc., le tout à juste prix. » – 1700, journée de plâtrier, 30 sous ; – journée de plâtrier et de manœuvre, 2 livres 6 sous. – 1708, étiquette imprimée : « *A la Belle hache d'or*. Noël Guisier, marchand mercier, quincaillier sur le port, à côté de la Porte de Paris à Rouen, tient magasin de merceries-quincailleries de France, d'Allemagne, Hollande, Angleterre, et généralement toutes sortes de serrureries fines et communes 11 lient les foires de Caen, en sa loge rue de Caen, et à Guibray, en sa loge rue des Chaudronniers, près la Citerne. Le tout à juste prix. – De l'imprimerie de Jacq. Ferrand, rue Ganterie à Rouen, » – Journée d'ouvrier menuisier, 1 livre 10 sous. – 1709, mémoire de Le Vieil, vitrier : 6 panneaux en verre et plomb neuf, dans une petite forme de vitre, à raison de 3 livres le panneau, 18 livres.

G. 7598. (Liasse). – 255 feuillets, papier.

1771-1782. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Sever de 1770 à 1771 ; de 1780-1781 ; quelques pièces pour les autres années. – 1774, inhumation du domestique et du cocher de M. Holker ; – de M^{me} Holker. – 1780, journée de maître serrurier, 2 livres 10 sous ; – de compagnon, 2^o livres. – Boisseau de charbon, 8 sous. – Quittance de P. Drainer, chapelain titulaire de la cathédrale, pour honoraires de 25 messes par lui acquittées, de la fondation de demoiselle

Boucadeuvre, 21 livres 12 sous. – 1781, consultations des avocats De Beaulieu et Frémout. – Travaux pour l'établissement du nouveau cimetière, suivant le devis du sieur Foison-Le Duc, architecte. – Croix de Saint-Martin-du-Pont transportée de l'ancien cimetière dans le nouveau. – Marché fait avec René Végeas, maître horloger à Rouen, pour la réparation de l'horloge ; prix convenu, 600 livres, 1776.

G. 7599. (Liasse). – 237 feuillets, page r.

1782-1787. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Sever de Rouen. – 1784, mémoire de Le Boullenger, imprimeur ; pour 1,000 billets d'assemblées des propriétaires et habitants, 10 livres ; – pour 50 affiches pour la fête de saint Sever, 2 livres 10 sous. – 4 jour d'ouvrier et de manœuvre, 2 livres 8 sous. – Consultation de l'avocat Duplessis. – 1784-1785, Robert-Guillaume Duval, Trésorier ; – approbation de son compte. – Frais de procédure contre le curé, M. Valentin. – 1785-1786, Laurent Hérouard, Trésorier ; – approbation de son compte. – Quittance de Jean-Baptiste Lefèvre, facteur d'orgues, pour avoir nettoyé, raccordé et fait parler tous les tuyaux de l'orgue de l'église, 120 livres. – Etiquette imprimée : « *A la Tête d'or.* Delamare, marchand mercier-clinquinier en gros et en détail sur le port, vis-à-vis la voiture de Caudebec et proche la porte du Crucifix, vend toutes sortes de marchandises d'Allemagne, d'Angleterre, d'Hollande et de France ; pompes de bois d'Hollande, toutes sortes de chandeliers en cuivre et fer poli d'Angleterre. – Couteaux de Caen et autres, servant pour les perruquiers et pour peigner le lin et le chanvre ; – Ecritoires... cire à cacheter très fine et commune ; moulins à café, à poivre et pour le tabac ; fouets anglais... cannes à la main : fusils de chasse, le tout à un juste prix, » – Assignation par Yvelin de Béville, avocat en la Cour, commissaire de police, appositeur de scellés au bailliage de Rouen, six sergenteries et hautes justices en dépendantes, préposé au quartier du Pont à Rouen.

G. 7600. (Cahier.) – 8 feuillets papier.

1691-1691. – Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Sever de Rouen. – Elections de Trésoriers. – 29 juin 1692, Hesbert, Trésorier en charge, avait été exécuté en ses biens, afin de l'obliger en paiement des droits d'amortissement dus pour les fonds aumônes au Trésor par la damoiselle de Beauregard et la dame Huet. Il est question de vendre pour cela un *benestier* d'argent. Le sieur Drely vient en aide à la Fabrique. M. Desfosses, curé.

G. 7601. (Cahier.) – 24 feuillets, papier.

1694-1703. – Délibérations de la Fabrique de Réalise de Saint-Sever. – Election de Trésoriers. – 9 mai 1694, Jean Benard, ci-devant prêtre habitué à Saint-Maclou, admis en qualité de vicaire et clerc d'œuvre en l'église, pour assister le sieur Danequin, vicaire. – 22 juillet 1694, ordonnance de M. de Fieux, grand archidiacre, au sujet de la fondation, proposée par M^{me} Mouchard, veuve de Nicolas Averiel. – Louis de Poterat, écuyer. sieur de Saint-Etienne, seigneur d'Emendreville et de Sotteville, assiste à la délibération, comme patron honoraire de Saint-Sever. – 22 mai 1695, délibération au sujet de la fondation d'une école à Saint-Sever, par messire Alphonse de Chalon, chanoine. – Donation par M. Druault, Trésorier, d'un devant-d'autel de damas rouge, avec bandes de point d'Espagne. – 31 juillet 1695, délibération pour la location des bancs. – 24 avril 1696, M. Gaillard nommé clerc de la paroisse. – 18 mai 1696, les comptes seront à l'avenir présentés au curé 10 jours avant Pâques, pour être sérieusement examinés. Il y aura un contrôleur pour prendre note des quêtes, ainsi qu'on en usait avant les maladies de 1693 et 1694 – Dais, bannière représentant saint Sever dans le ciel et l'Adoration des anges au Saint-Sacrement, et autres ornements donnés par M. Le Peuffier, curé de la paroisse. – 28 octobre 1696, don par M. Poterat de 50 livres, pour aider à paver le chœur. – 21 avril 1699, M. Michel Poterat, sieur des Mares, offre une somme de 150 livres, à condition qu'on lui accorde les honneurs et prérogatives de Trésorier. – Dernière délibération, du 10 avril 1703, signée par J. Hecquet, qui avait succédé, en 1701, au curé Le Peuffier.

G. 7602. (Cahier). – In-folio, 10 feuillets, papier.

1775-1782. – Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Sever de Rouen de 1775 à 1782, presque toutes relatives à des difficultés avec le curé Valentin. – 23 avril 1775, après convocation

par billets au son de la cloche, après vêpres, en la sacristie, Messire Louis Poterat, écuyer, seigneur de Saint-Etienne, seigneur de cotte paroisse, dûment averti par billets, absent pour cause d'indisposition. – Objet des délibérations : Plainte faite par M. de Saint-Etienne, de ce qu'on lui avait fait présenter le pain bénit par un particulier, tandis que la Fabrique a un bedeau en robe ; – rétribution des sonneries à la Société du Divin Cœur de Jésus et de Marie ; – défense faite par le curé au clerc de la Fabrique de quêter à la grand'messe de Pâques ; – fondations. – Le bedeau sera tenu de présenter le pain bénit en robe au clergé et à M. de Saint-Etienne, seigneur de la paroisse ; – on obligera M. le curé Valentin à rendre compte du produit des sonneries ; – il lui sera fait défense d'empêcher à l'avenir les sonneries en volée, comme il l'a fait aux baptêmes des enfants de Trésoriers, et quand les Trésoriers et Trésorières ou leurs enfants seront parrains et marraines. » – 21 mai 1775, il sera présenté requête à la Cour pour faire ordonner l'enregistrement des messes de fondations. – 11 juin 1775, l'arrêt obtenu sera signifié au curé qui aura à s'y conformer et à faire s'y conformer les ecclésiastiques de la paroisse. – 14 novembre 1775, la Fabrique s'oppose à ce que le curé emploie un autre bedeau que celui de la paroisse, sur quoi intervint un arrêt du Parlement qui donna raison à la Fabrique, sauf au curé à avoir un clerc des sacrements, s'il avisait que bien fût. – 1^{er} décembre 1776, nomination de l'abbé Brayer à la place de clerc de l'œuvre, place que celui-ci refusa. – « Le présent cahier de copie de délibérations du Trésor de Saint-Sever cy-dessus, contenant 14 délibérations, certifiées conformes au registre des délibérations du dit Trésor, par moy Trésorier en charge soussigné, le 16 février 1782 ; signé J.-B. Brelteville. »

G. 7603. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 52 pièces papier ; 3 pièces imprimées.

1619-1789. – Pièces de procédures relatives à des contestations entre la Fabrique et le curé Valentin, au sujet des fournitures et sonneries aux inhumations ; de l'usage des ornements ; de l'usage des sonneries en volée aux baptêmes ; des quêtes faites par les Trésoriers, 1758. – Consultations des avocats Frémont et Duplessis. – Ordonnance de M^{gr} de Saulx-Tavannes, qui fixe la principale fête de saint Sever au 6 juillet. Jusque-là elle se célébrait le 1^{er} février. On avait reconnu que la rigueur de l'hiver, la continuité des mauvais temps, et surtout le débordement des eaux, très fréquent dans la plus grande partie de la paroisse, empêchaient les paroissiens d'assister commodément aux offices de cette fête, 1758. – Inventaire des pièces et écritures remises au coffre du Trésor, par le sieur Laurent Hérouard, qui avait géré les affaires de la Fabrique pendant un an commencé le mardi des fêtes de Pâques 1785. – Inventaire général des vases sacrés, argenteries, ornements appartenant à la Fabrique, 23 et 25 novembre 1785. – Déclarations des biens appartenant à la Fabrique qui relevaient de la seigneurie de Mendreville, dit Saint-Sever, 1776. – Mémoire des fermages et loyers appartenant à la Fabrique, 1753. – Etat des fonds possédés par la Fabrique, à Cléon, réclamés par le duc d'Elbeuf. – Règlement de l'archevêque, portant réduction des fondations, 1772 (copie). – Etats des inhumations. – Déclaration des Trésoriers de Saint-Sever et de Saint-Martin-du-Pont, relative au nouveau cimelière commun à ces deux paroisses, 1785. – Requête adressée par les Trésoriers de Saint-Sever au Parlement, pour qu'il leur fût permis de louer la superficie de 2 de leurs 3 cimetières abandonnés ; autorisation à eux accordée par M. de Belbeuf, Procureur Général, avec défense de faire des fouilles avant l'expiration du temps prescrit par les arrêts de la Cour, 25 février 1785. – Plans des trois cimetières. – Mandement des commissaires députés par le Roy pour l'administration et gouvernement de la ville de Rouen, aux Trésoriers et paroissiens de Saint-Sever ; « il leur est enjoint de faire recherche et quête exacte, ès caves et celiers des maisons de la paroisse, de la quantité de vin, cidre et poiré qui s'y sera trouvé et de faire payer le droit de 60 sous pour chaque muid de vin, cidre ou poiré, » 24 novembre 1640 (imprimé). – Mandement de Barrin de la Galissonnière, Intendant, pour les déclarations à faire des communes et communaux usurpés, 4 décembre 1666 (imprimé) : les déclarations devaient être passées au greffe du dit de la Galissonnière, à Rouen, rue des Bons-Enfants, paroisse Sainle-Marie-la-Petite. – Mention de Nicolas Mailleze, intéressé dans la manufacture de velours de coton de Rouen, rue Saint-Julien ; – de Jacques Chalel, directeur de la manufacture d'huile de vitriol, rue de Sotteville ; – de Pierre-Paul Jourdain, manufacturier de faïence, 1786.

G. 7604. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 75 pièces, papier.

1610-1741. – Déclaration des rentes et revenus appartenant à la Fabrique de Saint-Sever, 1691 ; – extraits des fondations. – Inventaires des meubles de l'église. – Pièces de procédures pour les réparations du presbytère de Saint-Sever, contre les héritiers de M. Lemonnier, curé de cette paroisse, 1683. – « Roolle des deniers qui doibvent estres perceus (pour la construction du presbytère) sur les propriétaires de maisons et masures et terres labourables de la paroisse... en exécution de la sentence donnée au bailliage de Rouen, 1684 : Les sieurs Boreye, propriétaires d'une maison louée 200 livres appelée le *Jardin à ma grande* ; M Le Gendre, propriétaire d'une grande maison et jardin ; M. de Saint-Etienne, rue de la Verrerie ; le sieur Justice, pour la verrerie appartenant à M. d'Ocqueville : Josias Foucquet, rue aux Chiens ; Jean Vendrebuct et Pierre Liston, rue d'Elbeuf ; » signé : J. Desfosses ; et Poterat de Saint-Etienne. – Marché avec Jacques Le Febvre, maître menuisier, pour faire 44 stalles, tant hautes que basses, dans le chœur. – Devis de l'ouvrage qu'il convient faire pour le pavage, non signé. – Marché avec Jean-Louis Gouel, maître orfèvre, pour faire 2 chandeliers d'argent d'acolyte, 1716. – Marché avec Charles Savary, maître serrurier, pour une balustrade de fer servant de table de communion, sur le dessin de celles des chapelles des Carmes, 1716. – Marché avec Jacques Buret, maître fondeur, rue de l'Epée, pour la refonte de la petite cloche, 1723. – Lettre de commerce en espagnol, adressée au sieur Luis de Requezens, de San Joan, 15 mars 1640.

G. 7605. (Liasse). – 1 pièce, parchemin ; 30 pièces, papier.

1628-1741. – Engagement pris, par le curé Bense et par les Trésoriers de Saint-Sever, de contribuer aux frais de construction d'une tour ; il s'agissait d'acheter, pour ce travail, 3 à 400 tonneaux de pierre de Saint-Leu, 1628 ; – procès-verbal de visite de Jacques Gravois et Michel Daust, maîtres maçons, des travaux de la tour exécutés par Christophe Sautereul et Jean Le Gay, 15 décembre 1631. – « Compte et estat sommaire des deniers receubz par honorable homme Robert Fernel, cy-devant Thésorier de la paroisse de Saint-Sever, pour employer à la réédification de la Tour, » 10 avril 1635. – Etat de la dépense. – Toisé par Noël Divetot, maître maçon, de la maçonnerie faite de neuf pour la réédification du clocher, 2 avril 1637 ; le dit toisé accepté par Sautereul et Le Gay. – Marché fait avec Pierre Le Prompt et Jean Baron, maîtres charpentiers, pour la charpenterie du comble de la tour, 31 juillet 1639. – Visite par Robert Faugeur et Nicolas Le Sauvage, maîtres serruriers arquebusiers à Rouen, d'une croix de fer fabriquée, pour l'église Saint-Sever, par Gautier Raux, serrurier à Saint-Sever ; peut valoir 150 livres, 1639. – Quittance du dit Raux. – Marché avec Guillaume Morel, maître fondeur à Rouen, pour la refonte de la petite cloche, 1641. – Quittance du dit Morel. – Marché avec maître Pierre De la Folie, maître menuisier à Rouen, rue Damiette, pour le lambris de Saint-Sever, 1647. – Arrêt mis par la Fabrique de Saint-Sever, pour les réparations du presbytère de Saint-Sever, sur les meubles de Louis Du Jarier-Bresnard, curé de la dite paroisse, décédé au mois de février 1741, dont la succession avait été abandonnée. – Sentence du bailliage pour dresser procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Saint-Sever, 13 mars 1741. – Devis et mémoire des réparations à faire au presbytère. – Procès-verbal des dites réparations, le dit état dressé par Jarry, architecte, expert nommé en exécution d'une ordonnance de M. de la Bourdonnaye, Intendant, sur la requête du curé, François Le Normand, ce procès-verbal fait en présence de 4 des principaux habitants et propriétaires de biens fonds de la paroisse, 10 avril 1741.

G. 7606. (Imprimé.) – In-folio. 10 feuillets, papier.

1778. – « Réponse à griefs et moyens d'appel que fournissent devant Nos Seigneurs du Parlement en la première Chambre des Enquêtes, les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Sotteville lès-Rouen, appellés et anticipans : Contre les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Sever, appelans de Sentence rendue en la Haute-Justice de Grand Mont le 10 juin 1776. » – L'objet du procès était de savoir à quelle paroisse appartenait un terrain de 20 pieds en carré sur la chaussée des Emmurées. – Le dit mémoire composé par M^e Tocqueville le jeune, avocat. – De l'Imprimerie de Viret, rue Sénécaux.

G. 7607. (Liasse.) – 16 pièces parchemin ; 35 pièces, papier.

1666-1785. – Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Sever de Rouen, par Anne Boucadœuvre ; – par Nicolas Huet, 1664-1665, et par Anne Le Masson, sa veuve, 1667 ; – par Marion Le Mercier, veuve de Jean Frenelle, en exécution des volontés de Jean Le Mercier, son frère, passementier, 1616. – Titres de propriété des rentes et biens affectés à ces fondations : maisons à Rouen, terres à Cléon. – Contrats de révalidation. – Aveu rendu à Louis Poterat, sieur de Saint-Etienne, seigneur d'Emendreville-hors-le-pont et patron honoraire de l'église d'Emendreville dite Saint-Sever, par Jacques Desfosses, curé de cette paroisse, 1688. – Titres d'une rente de 35 livres, sur une maison sise à Rouen, grande rue, appartenant, en 1669, à Jacques-Nicolas De la Méttérie, manufacturier de faïence ; – d'une autre rente de 12 livres sur une pièce de terre près de Bonne-Nouvelle, 1733. – Rétrocession à Michel Le Vieux, maître vitrier, du bail emphytéotique d'une maison près de l'église de Saint-Sever, 1730. – Pièces de procédures pour les prairies de Sotteville. – Délibération de la Fabrique pour la succession du curé Le Normand, portant qu'on s'opposerait en la Cour des Comptes, à l'enregistrement des lettres-patentes d'établissement des frères des Ecoles Chrétiennes ; leur maison de Saint-Yon occupait plus de 8 acres, 18 juin 1725. – Requête à la Cour des Comptes, conformément à cette délibération, 1725. – Extraits des registres de la Cour des Comptes et de la Cour du Parlement, contenant homologation de la transaction passée entre les frères de l'Institut des Ecoles Chrétiennes établies à Saint-Yon, et le curé de Saint-Sever, 1725-1727. – Renseignements sur les fondations.

G. 7608. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; 1 imprimé.

1658-1740. – Contrats de fondations faites en l'église de Saint-Sever de Rouen, par Etienne de Gomont sieur de Logny (copie du testament), 1677 ; – par François Hébert (prédicateur pendant l'avent et le carême, catéchisme pour les enfants ; testament non daté), 1727 ; – par Jacques Hecquet, curé de la paroisse, 1713 ; – par Jacqueline Roussel, veuve d'Adrien Gallot, 1658 ; – par Marie Le Quien, veuve d'Edme Poterat, sieur de Saint-Etienne, seigneur d'Emendreville et honoraire de l'église du dit lieu, dédiée à saint Sever, Louis Poterat, sieur de Saint-Etienne, et Michel Poteral, 1687. – « Arrest du Parlement de Rouen, en faveur des églises de Saint-Herbland et de Saint-Sever, au sujet du testament du sieur François Hébert, » 1727 (Imprimerie de P. Machucl, rue St-Lô, vis-à-vis la porte du Palais, au *Bien-Aimé*. »

G. 7609. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 103 pièces, papier ; 1 imprimé.

1661-1770. – Contrats de fondations faites en l'église Saint-Sever par Anne et Marie Boucadœuvre, 1710 ; – par Alphonse de Chalon, chanoine de Rouen (écoles pour les garçons et pour les filles), 1695 ; – par Anne Gohorel, veuve de Guillaume Borey, et Jacques Marin et Jean Borey, ses enfants, 1682. – Titres de propriété des fonds affectés à ces fondations, notamment de biens sis à Cléon, au hameau du Bas-Cléon, relevant de la seigneurie du Basset. – Pièces de procédures.

G. 7610. (Liasse.) – 10 pièces, paiehrnrrn.

1481-1637. – Fondation de Jehanne Soudart, veuve de Pierre Moisy, auparavant veuve de Jean Le Caron, 1534 – Lecture, à l'issue de la messe paroissiale, de cette fondation par Jacques Roullot, clerc matriculier de Saint-Sever, 26 juillet 1534. – Titres de propriété des biens affectés à cette fondation ; – du petit cimetière de Saint-Sever et d'une portion du jardin du presbytère de la paroisse. – Vente par Philippote, veuve de Benest Viel, à Jean Canu, d'une portion de jardin avec maison à Saint-Sever, 1487 ; au dos, mention de la lecture faite, à l'issue de la messe paroissiale, du dit contrat, par Denis Paon, prêtre, clerc de la paroisse, 27 mai 1487. – Bail à vie par la Fabrique à Jean Aubourg, chanoine de Rouen et curé de Saint-Sever, d'une pièce de terre en nature de jardin, sur la rue aux Chiens, 1637.

G. 7611. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1631. – Baux de terres et de maisons par la Fabrique de Saint-Sever. – Baux des chaises de l'église. – Terres de Cléon baillées à Martin Hédouin, moyennant 170 francs par an ; obligation au

preneur de comparaître aux plaids et gagepièges des seigneuries dont les terres sont mouvantes, de cherfourir les arbres fruitiers 2 fois par an, 1753.

G. 7612. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier ; 5 imprimés.

1638-1677. – Arrêts, mandements, états des taxes, rôles des propriétaires, procédures relatifs aux droits d'amortissements, subventions des gens de guerre, réclamés de la Fabrique de Saint-Sever. – Requête des marguilliers, manants et habitants de la paroisse, à M^{gr} de Miromesnil, Intendant, pour obtenir décharge de taxes indues. – Information par Thomas Pigache, conseiller du Roi au siège présidial de Rouen, subdélégué des commissaires généraux de la Chambre Souveraine, sur le point de savoir si les habitants de Saint-Sever jouiraient de droits d'usages et pâturages : « Il y a des brières autour de la dite paroisse et faulxbourgs, où les bouchers de la ville mettent pasturer leurs bœufz qu'ils admènent du marché de Ncufbourg. Les habitants de Sotteville et Saint-Sever font pasturer journellement leurs moutons sur les bruières et pastures à l'entour des dites deux paroisses... Et pour les vaches et autres besleaulx de la dicte paroisse de Sotteville, les dics habitants les mettent pasturer dans les prairies de la dite paroisse, après que le 1^{er} herbe en est ostée. Ont aussy les dits habitants de Sotteville droict de prendre du bois en la forest de Rouveray, en payant l'amende... Il y a bien cent six-vingtz feus à Sotteville, qui font nourriture de besleaulx, » 1641.

G. 7613. (Liasse). – 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; 2 imprimés.

1584 (copie)-1728. – « Ensuiuent les statuts et ordonnances de la Charité de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, du glorieux confesseur et amy de Dieu Mons^r saint Sever, saint Gille et saint Eustace avec leurs associés (saints Mathurin, Adrien, Philippe, Jacques, Lubin, Hubert, Nicolas, Sébastien, Cosme, Damien, Martin, Fiacre et sainte Barbe), fondée en l'église parrochial du dit S^t-Sever hors le pont de Rouen. » Ces statuts, rédigés au xv^e siècle, furent approuvés par Bense, curé de Saint-Sever, en 1584 ; – noms des maîtres, 1592. – Quelques articles ont été évidemment empruntés à des statuts plus anciens : « Se aucun frère ou sœur vu de vie à trespas, et n'a de quoy estre ensevely, on luy trouvera toelle pour l'ensevelir, et, s'il estoit en aulcune sentence d'excommunication de court d'église à Rouen, on le fera absoudre, aux dépens de la dite charité, en la forme qui ensuit : c'est que les amys du trespasé donneront caution au prebtre, se métier est, de faire satisfaction aux créanciers et de oster la dicte charité de dommage pour les deniers du trespasé. – Se aucun de la dite charité devient malade de lèpre, on luy fera semblable service connue s'il estoit très pasé, et le convoiront les dits frères jusque à la banlieue, et ne payera plus rien le dit malade, sy ne luy plait ; aussy, on ne fera plus rien pour lui. – Se aucun frère ou sœur, sans louange d'autrui, va en pèlerinage en la Terre sainte, à Romme, à Saint-Jacques ou à Saint-Gilles de Provence, on luy fera dire et célébrer uns messe basse, si luy plait, devant qu'il se mette en chemin etc. Défenses aux maîtres et serviteurs d'aller nudz pieds ne nues jambes atout calobres, devantelez, ou autre habit indécent qui déroge à l'honnêteté de la Charité..., de jurer, ne invoquer ou parler de l'ennemy d'enfer. Les chapelains, maistres, serviteurs et le cleric doivent être et assister aux enseignes porter et atacher. Se aucun des frères ou sœur va de vie à trespas, les amys du trespasé le doibvent faire asavoir au cleric de la dite charité, de telle heure qu'il puisse aller semondre le chapelain, maistres et serviteurs, ou faire tel signe à leurs huys qu'ils puissent congnoistre qu'il y a quelque frère ou sœur trespasé. » – Charité composée de 13 membres. – Certificats imprimés : l'un indiquant que Jean Barre s'est bien acquitté de la charge de frère servant pendant 3 ans, et a droit au service dû aux frères, 1706 ; – l'autre, que le même a donné 3 livres pour s'affranchir, 1728 ; sceau plaqué de la charité, fruste. – Sentence du bailli de Rouen sur une contestation entre les confrères de la confrérie du Saint-Sacrement et les Trésoriers de la paroisse, 1701.

FONDS DU LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-VIGOR DE ROUEN.

G. 7614. (Registre). – In-folio, 382 feuillets, papier, reliure fatiguée.

1593-1632. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vigor de Rouen. Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. – Trésoriers du bassin de l'œuvre : Robert Castel, procureur aux bailliage et vicomté de Rouen, 1591-1594 – Mathieu Cailleville, 1594-1595 ; – Claude Pain, 1595-1596 ; – Guillaume Grenet, 1596-1597 ; – Martin Bourdon, 1597-1598 ; – Mahiet, 1598-1599 ; – Guillaume Du Saussay, 1599-1600 ; – Robert Trencart, 1600-1601 ; – Philippe Cavelier, 1601-1602 ; – Guillaume Gémare, receveur et payeur de MM. des Comptes de Normandie, 1602-1603 ; – Jehan Behourt, principal du Collège des Bons-Enfants, 1603-1604 ; – Dominique Montgoubert, procureur en la Cour de Parlement, 1604-1605 ; – Nicolas Desquetot, 1605-1606 ; – Loys Dupuys, 1606-1607 ; – Guilbert De la Planche, 1607-1608 ; – Jacques Cousture, voyeur et loiseur pour le Roi aux bailliage et vicomté de Rouen, 1608-1609 ; – Regué Horcholle, « fils de défunt honorable homme Pascal Horcholle, ayant esté institué Thésaurier, non comme héritier du dit deffunct, mais comme ayant esté continué en la dite charge pour aux lieu et place et à raison du décedz de son dit père, » 1609-1610 ; – David Thorel, procureur au bailliage, 1610-1611 ; – Nicolas Banastre, 1611-1612 ; – Jehan Huault, 1612-1613 ; – Thomas Le Parcheminier, 1613-1614 ; – Thomas Pigache, 1614-1615 ; Raoul Le Grand, 1615-1616 ; – Jacques Martin, 1616-1617 ; – Gilles Denis, procureur au bailliage, 1617-1618 ; – Loys Martel, avocat au Parlement de Paris et professeur des bonnes lettres en cette ville de Rouen, 1618-1619 ; – Hector Le Leureur, 1619-1620 ; – Jacques Dumoustier, huissier du Roi héréditaire au siège général de la Table de Marbre du Palais à Rouen, 1620-1621 ; – Louis Osmont, 1621-1626 ; – Nicolas Mirey, 1622-1623 ; – Simon Buvache, procureur aux hauts-jours de l'archevêché, 1623-1624 ; – Guillaume Hellot, maître maréchal, 1624-1625 ; – Jacques Symon, maître de l'hôtellerie où pend pour enseigne *la Fleur de lis*, rue, Cauchoise, 1625-1626 ; – Jean Faulcon, maître de l'hôtellerie où pend pour enseigne *la Tête de Belin*, rue Cauchoise, 1625-1626 ; – Jehan Le Nouvel, Elu contrôleur en l'Élection de Rouen, 1627-1628 ; – Nicolas Mezerey, demeurant à la Petite *Notre Dame*, rue des Bons-Enfants, 1628-1629 ; – Jacques Duchemin, 1629-1630 ; – Nicolas Le Gros, avocat au Parlement, 1630-1631 ; – Jehan Haultement, lieutenant des 104 harquebouziers de cette ville, 1631-1632. – 1593-1594, « le jour Saint-Jehan et l'endemain, qui est la feste de la paroisse Saint-Vigor, ceuilly aux reliques et par les filles ceuillereses, 12 livres -8 sous 6 deniers ; – mercredi de la semaine sainte, ceuilli par les maisons, 28 sous 2 deniers ; – inhumation de l'enfant de Jehan Aguetz, tainturier au *Saint-Esprit*, 15 sous. – Receu de Nicolas Quesnel, pour le banc qui est au bas de l'église, joignant le banc de Philippes Cavelier, maître de la *Fontaine bouillante*, 60 sous. – A esté donné par M^{me} Payen, femme de Claude Payen, pour ung marche-pied, qu'elle a fait mettre derrière le banc de M^{lle} du Bosc-Brévedenl, au dessoubz des carolles du dessoubz de la chapelle de la Vierge Marye, la somme de 20 solz. » – Pigeon et moissons le jour de la Pentecôte. « Pour de la corde à pendre l'espine le dit jour, 10 sous. – Pour demyon de vin pour dire les messes et administrer, 3 sous 6 deniers. – 31 douzaines de touffeaux et bourlets le jour du Saint-Sacrement. – Herbes à semer aux fêtes d'été ; gerbes de feurre aux fêtes d'hiver. – Au prédicateur qui a presché le jour saint Vigor, 20 sous – Pour du clou et havet pour tendre le dit jour, 16 sous. – Au tendeur, qui a tendu, 4 livres 10 sous. – A l'archidiacre, pour la Visitation faite en la dite église, 5 sous. – Pour le coust du présent livre, 70 sous ; – pour la bourse du dit livre, 10 sous. – Pour le pain bénit, le jour de Pasques, 15 sous ; – pour le vin pour administrer pour le jeudi absolu, samedi, jour de Pasques, 52 sous 6 deniers. – Fermement de la vitre sur le portail de la petite aître, réparé par Jehan Alexandre, masson. » – Paiements à M^f Faine, cleric de la paroisse ; – à Jacques Miquignon, chapelain. Compte vérifié par Vyon, commis du grand archidiacre. – 1694-1695, de Mous. Marlel, gendre des *Bons-Enfants*, pour l'inhumation de son enfant, 12 sous. – Réparation des vitres de l'église par Pinchon et Minedorge, vitriers, 32 sous. – 1595-1596, inhumation de Robert Cavellet, ci-devant receveur de la Ville. – Procès contre Grenet, qui avait refusé de prendre la charge de Trésorier. – « Baillé, pour administrer à la messe de minuit, 3 demyons de vin, 5 sous. – A un masson, pour avoir fait une croix de pierre au cimetièrre, 41 livres. » – Livre pour faire les baptêmes,

acheté 28 sous. – 1596-1597, inhumation de l'enfant du maître de la *Fontaine bouillante*. – « Pour 2 emaries, pour 2 sierges, pour aller au devant du Roi, lors de son Entrée, 40 sous. » Compte vérifié par Cabarl, grand archidiacre. – 1597-1598, inhumations du maître du *Mouton blanc* ; – de l'enfant au maître de *l'Ours basté* ; – de l'enfant au capitaine Beral ; – de maître Martin Cousture. – Au prêtre du danger, 10 sous. Compte vérifié par Le Febvre, commis du grand archidiacre. – 1598-1599, reçu de la dame des *Bons-Enfants*, pour 19 livres et demie de fil, à 11 sous la livre, 10 livres 14 sous 6 deniers. Compte vérifié par M. de Breteville, chanoine, en l'absence du grand archidiacre. – 1599-1600, inhumation du fils de Charles Hubert, arbalétrier. – Mention de la maison du *Heaume*, rue Cauchoise. – « Pour 2 armaries pour alacher à 2 sierges blancs par la Bihorelle, lors de l'Entrée de Mons^r l'archevêque de Rouen, 25 sous. – A un plâtrier, pour 17 jours, 18 livres 18 sous. – A Nicolas Buret, fondeur, 4 livres 15 sous, et 26 sous. – Pour la pinte de vin pour communier le jeudi absolu, 4 sous 6 deniers. – Pour ung destaingneur de fer blanc, 4 sous. Compte vérifié par Le Royer, chanoine, commis en l'absence du grand archidiacre. Il est enjoint au Trésorier en charge « d'avoir des vesselles d'argent pour les saintes huiles, » la dite ordonnance bâtonnée. – 1600-1601, « receu de M. de Bosseville, pour avoir mis les entrailles de sa femme en la dite église, 30 sous. – Pour l'inhumation d'un nommé du Perroy, dit la Fontaine, de Caudebec, 30 sous. – A Nicolas Buret, fondeur, pour avoir refondu la grosse cloche, 4 livres 14 sous. – A M. Becquet, presbtre, pour avoir servi de. clerc, 1 mois durant, pour le décès advenu de Mons^r Faines, 20 sous. » – Change d'un calice d'étain, 5 sous. – Raccoûtrement des coffres du revestiaire ; – de la serrure où l'on met la custode. – Poulie de bois, pour la toile devant le crucifix. – Toussaint Becquet, prêtre, clerc de la paroisse, le jour de la reddition des comptes, se présente devant les Trésoriers et leur remet les clefs de l'église. Il est continué, pour un an, dans sa charge de clerc. Compte vérifié par Le Febvre, commis du grand archidiacre. – 1601-1602, procès entre les curés de Saint-Pierre-le-Porlier et de Saint-Vigor, pour la maison de la *Barbe d'Or* ; M^r Boissel, avocat à la Cour, consulté ; M. Chrétien, autre avocat, plaide aux Requêtes. – « Pour une quarte à dire messe, 10 sous ; – pour un petit livre à chanter, 12 sous. » – Mur de la grande aître, construit par Michel Du Hey. – Becquet, continué, dans sa charge de clerc. Compte verifié par Le Febvre. – 1602-1603, inhumation d'un pauvre garçon non légitime, 15 sous. – Pour ung pigeon blanc du jour de la Pentecôte, 10 sous. – Pour la tente du jour saint Vigor, 60 sous ; – au prédicateur, pour le sermon qu'il a fait la veille du jour saint Vigor, 20 sous. Compte vérifié par Le Febvre. – 1603-1604, compte écrit en entier de la main de Jehan Behourt. « Cueuilly aux reliques, en l'église, par les cueilleresses, le 2^e de novembre 1603. le jour de la Toussaintz et le jour saint Vigor, jour des Pardons, 10 livres 7 sous. – Pigeon et moineaux pour le jour de la Pentecôte, 10 sous. – Pour défrayer le prédicateur feuillant et sa compagnie, qui prescha le jour saint Vigor, 20 sous. Compte vérifié par Le Febvre. – 1604-1605, inhumation du fils de maître Pierre Mario, écrivain. Compte vérifie par R. de la Gastine, commis du grand archidiacre. – 1605-1606, 9 journées de manœuvre plâtrier, 4 livres 10 sous. – A Jehan Le Vieil et Philibert Du Mesnil, vitriers, pour réparations des vitres de l'église, là sous. – Jacques Costil, boucher, « fort âgé et indisposé de ses membres, » offre 60 livres pour être dispensé de la charge de Trésorier. – 1606-1607, toile donnée aux baptême et rebaptême de la cloche, les 15 février et 8 mars 1607 ; plusieurs parrains et marraines, parmi lesquels la damoiselle de Goustimesnil. – « A un plâtrier, pour réparer une fosse qui estoit fondue, 5 sous. – A Jehan Le Court, orfèvre, pour une custode ou porte-hors d'argent doré, 114 livres 9 sous. – A Nicolas Buret, maître fondeur, pour avoir refondu une cloche, 15 livres. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre. – 1607-1608, 10 inhumations. Compté vérifié par Behotte, « qui enjoint aux Trésoriers, à l'adjonction de M^r Pierre Le François, curé, de faire diligence de venir en congnoissance du revenu et des charges de 2 chapelles fondées sous l'invocation de Notre-Dame et de sainte Catherine. » – 1608-1609, aumônes pour permission donnée à 2 charpentiers de fermer leur bâtiments dans l'aitre. – 14 inhumations. – Inhumations du fils de la *Fontaine bouillante*, 15 sous ; – de Pascal Horcholle, 7 livres 10 sous. – « A Toussaint Dupuys, marchand brodeur, pour la bannière de damas rouge, 31 livres ; – à Pierres Trugard, menuisier, pour les carolles faites en la dite église, 95 livres ; – à Nicolas Levesque, pour la façon des ciels et rideaux des dites carolles, 40 sous ; – à un mercier grossier, pour une douille pièce de camelot rouge pour le ciel et pendant de, camelot estant aus dites carolles, 35 livres 12 sous ; – à un autre, pour la laine cramoisie à faire la frange du dit ciel et rideaux. Arresté qu'il ne sera cy-après inhumé aulcuns corps dans leceur dans l'église, au dessus des 2 premiers piliers, synon les curez ; deffenses au clerc et fossier de y contrevenir et y faire aulcunes fosses, et enjoint au dit fossier de recueillir et conserver tout le pavé dans l'un des revestiaires. » – On se plaint de la perte « d'un

coffre, d'un chandelier d'airain et de vieux pendants, qui étoient cy-devant le long du maître autel. »
Compte vérifié par Behotte – 1610-1611, 13 inhumations. – Inhumation du fils de *l'Ours basté*. – 100 sous pour la permission donnée de dresser un petit bâtiment dans le cimetière. – Mention de la pose d'une nouvelle cloche, bénite par Louis Piédaguel, prêtre, exerçant le déport pour le décès venu au curé, et nommée Catherine Jeanne, par MM. Martin et Cler et M^{mes} Catherine Pigache et Jeanne Banastre, qui donnèrent 11 aunes de toile ; – Nicolas Buret. fondeur. – Corniches de bois faites aux 3 autels par Pierre Trugard, menuisier, suivant le commandement de l'archidiacre, 13 livres 10 sous ; le même remanie les anciennes clôtures du grand autel et fait 2 confessionnaux. – Calice d'argent acheté chez Romain De Moy, orfèvre. Compte vérifié par Dorcemaine, commis du grand archidiacre. – 1611-1612, 18 inhumations. – « M. Parent n'a rien donné à cause qu'il a porté les fraictz. – Levesque n'a rien donné pour son enfant. Il dit estre exempt à raison qu'il est fossier. »
Compte vérifié par Behotte, « qui fait défenses, aux maîtres des confrairies, de faire porter plat pour cueillir par l'église durant la grande messe ou en autre temps, hors les messes des dites confrairies. – Injonction au maître de la confrairie de Notre-Dame, faire sortir tous les deniers deubz. Sera fait une robe au coutre, aux frays du Trésor. » – 1612-1613, 20 inhumations. – « Pour l'inhumation d'un gentilhomme décédé à *l'Image de Notre-Dame*, 6 livres. Compte vérifié par Dorcemaine, qui ordonne que le maître de la confrérie aura un coffre qui sera mis dans la sacristie, et que la paroisse, aux bonnes fêtes, pourra s'aider des ornements qui y seront mis. – 1613-1614, 15 inhumations. – Inhumations de l'enfant de Louis Duglan, maître de *l'Ours basté*, 15 sous ; – du cœur de M. de Reaumont, conseiller, 60 sous ; – de madame Ludo, 40 sous. – Achat d'une chasuble de velours rouge, brodé par dessus, 39 livres. – Pour la refaçon des croix de l'église, 5 sous. Compte vérifié par Dorcemaine. – 1614-1615, 17 inhumations. – « A Daniel Le Halleur, maître menuisier, pour avoir refait une petite table où l'on met les enfans pour les remuer, quand on les baptise, 17 sous. – A Pierre Mynedorge, vitrier, 18 livres. – 1 boulon et des tyssets achetés pour le missel du curé, 30 sous. – 30 sous accordés au curé en considération de sa qualité de bachelier et de ses prédications. » Compte vérifié par Behotte. – 1613-1616, 15 inhumations. – Toile pour nappes et surplis, achetée à raison de 27 sous 6 deniers et de 30 sous l'aune. Compte vérifié par Behotte. – 1616-1617, 19 inhumations. – Inhumation de l'enfant du maître de la *Pomme d'or*. – « Reçu de Guillaume Hellot, pour permission à lui donnée de faire dresser son bâtiment dans le cimetière, 6 livres. – Pour une marque à marquer le linge, 10 sous. – A M. Viart l'aîné, orfèvre, pour une petite gondole d'argent, pour servir à baptiser, 9 livres 5 sous. – Au curé, pour la prédication qu'il avait faite le jour saint Vigor, 20 sous. – Pour un *asperges*, 3 sous. – A Jehan Papillon, maître maçon, pour avoir démonté et reculé le maître autel, et remis icelui proche de la muraille, etc., 12 livres. – Réparation du rideau de dessus le maître autel, avec frange, rubans et anneaux de cuivre. – A Georges Agace, teinturier, pour dizaine de toiles neuves à faire un rideau devant le grand autel, pour conserver le tabernacle, 6 livres 6 sous. – A maître Abraham, sculpteur, pour avoir fait le tabernacle du dit maître autel, sculpture et dorure, 261 livres 12 sous. – A Romain Roussel, menuisier, pour avoir fait les clôtures de l'église de la paroisse, avec les bancs, 204 livres. – Don par M. Permette « d'une bouette d'argent avec son couvercle, dorée d'or, pour porter la sainte hostie aux malades. » – 1617-1618, 17 inhumations. – Inhumation du fils de *la Tête de Bellin* ; – d'un écolier décédé en l'hôtellerie du *Mont-Saint-Michel*. – A M. Guerente, orfèvre, pour une croix d'argent, par lui faite, 207 livres. Compte vérifié par le chanoine Le Royer, commis par l'archevêque, en l'absence du grand archidiacre. – 1618-1619, 18 inhumations. – Inhumation de la femme de Jehan Hédouin, libraire, demeurant à *l'Ours basté* ; – du sieur de Beuz, vice-bailli de Caux, décédé, en l'hôtellerie du *Mouton blanc*, transporté aux Champs. – Dons par M^{lle} du Tronquay, M^{me} Duchesne, M. l'huissier Dumoustier et M. Miré, de toile de Hollande et de toile bourgeoise blanche, au baptême d'une nouvelle cloche, nommée *Marie*, veille de l'Annonciation N.-D. après vêpres 1619. – « Au Halleur, menuisier, pour avoir raccommoqué la bordeure du contre-autel du chœur, et fait 2 petites croix de bois, pour porter aux pauvres malades, 11 sous 8 deniers. – A Georges Roussel, marchand brodeur, pour un drap de corps, de trippe de soie noire, à croix de satin blanc et couronne d'épines dessus, avec un cœur transpercé de clous au parmi et les deux lettres S. V., 21 livres. – A Nicolas Buret, maître fondeur, pour la refonte de la grosse cloche, 23 livres 12 sous. » Compte vérifié par Behotte. – 1619-1620, refus fait par le sieur Duval, receveur du Domaine, de faire honnêtement au Trésor, pour avoir occupé l'aître, l'espace de six mois, du bois de son bâtiment. – 21 inhumations. – Inhumation de Nicolas Auber, arbalétrier. – Change d'un vieux calice d'étain. – Laurent Levesque, clerc de la paroisse. Compte vérifié par Dorcemaine. – 1620-1621,

10 inhumations. – Inhumation de l'enfant de Pierre Minedorge. Compte vérifié par Behotte. – 1621-1622, 7 inhumations. – « Reçu pour l'inhumation de M. Behout, 4 livres ; – de l'enfant du serviteur *du Sinot*, 30 sous. « Compte vérifié par Dorcemaine, qui s'intitule doyen de la Chrétienté, commis par M. Du Buisson, vicaire général pour l'absence du grand archidiacre. – 1622-1623, 11 inhumations. Compte vérifié par Behotte. – 1623-1624, 8 inhumations. Compte vérifié par le même. – 1624-1625, 13 inhumations. – Jehan Levillain, clerc matriculier. – 1625-1626, 13 inhumations. – Inhumations de l'enfant de Barrey, sculpteur ; – dans le chœur de, l'église, du fils de M. Vallée. – « A Samuel Allain, peintre, pour avoir peint 3 images de saint Pierre, saint Jacques et saint André, avec les images de saint Vigor et saint Julien, les 2 piliers qui sont devant l'autel et les corniches tenant aux dits piliers, 33 livres. – A Le Halleur, menuisier, pour avoir fait 6 chandeliers de dessus les carolles, 12 livres 3 sous. – A Guillaume Barrey, sculpteur, pour 2 images de saint Jacques et de saint André, de plâtre, 16 livres. » – 1620-1627, 20 inhumations. – « Arrêté que, le jour du Saint-Sacrement et octave, le poisle sera porté par les 4 derniers Thésauriers en charge. » – 1627-1628, 17 inhumations. – Inhumations de Louis Martel, avocat ; – de M. Jehan Goulle, avocat, décédé à la *Tête de Belin* ; – de Charles Duval, de Montivilliers, décédé à l'hôtellerie de *l'Image Saint-Vivien* ; – de 2 écoliers, demeurant à cette même hôtellerie. – Paiement à Jean Pinchon, vitrier. – Marché avec Jean Boudin, maçon, pour la construction, par augmentation, d'une tour, moyennant 1,600 livres ; – ouvrage visité par Jacques Gravois et Jehan Pappillon, maîtres maçons. – 1628-1629, 11 inhumations. – Inhumation de la maîtresse de la *Tête de Belin*. – A un curé qui fit la prédication le jour saint Vigor, 20 sous. – « Mezerey (le Trésorier) a fait faire un contre-autel de bon bazin blanc, avec des bouquets de fleurs de tapisserie, le ciel et rideaux, coissins et autres ornements pareils, servant à ladite église de Saint-Vigor. » – 1629-1630., 14 inhumations. – Inhumation de l'enfant de M. Hanyvel, 30 sous. – Marché avec Martin Couture, pour la façon du beffroi. – 1630-1631, à Jehan Le Halleur, pour avoir refait toutes les formes de l'église, 110 sous ; – à Guillaume Thibault, serrurier, pour une clicquette à la porte de l'église, etc., 39 sous ; – à Jehan Le Vieil, vitrier, 60 sous. – 1631-1632, 31 inhumations. – Inhumation de l'enfant de la veuve Barrey, 30 sous. – Paiements aux vitriers, Abraham Le Vieil et Roger Bezoche. – Au commencement : « En suyvenl les coppies et libres des rentes deubz au Thésor rie l'église et paroisse de Saint-Vigor, » 3 contrats. – Reliure soignée, mais en fort mauvais état ; tranches dorées ; sur le plat de la reliure, en or : « Livre des comptes du Trésor de S. Vigor » : R. C, le crucifix avec la Vierge et saint Jean.

G. 7615. (Registre.) – In-folio, 553 feuillets, papier, reliure, fatiguée.

1632-1708. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vigor de Rouen. – Trésoriers : Pierre Boutehan, marchand, 1632-1633 ; – Jacques Eure, 1633-1634 ; – noble homme Jehan Le Pigny, sieur de la Forest, 1634-1635 ; – noble homme Jacques Martel, avocat en la Cour, 1635-1636 ; – Antoine Faulcon, hôtelier de *la Fontaine bouillante*, 1636-1637 ; – Raulin Godefroy, 1637-1638 ; – Gilles Du Breuil, 1638-1639 ; – Guillaume Godefroy, 1639-1640 ; – Pierre de Saint-Amand, 1640-1641 ; – Antoine Langlois, chirurgien juré, 1641-1642 ; – Etienne Liesse, 1642-1643 ; – Jehan De la Planche, 1643-1644 ; – Pierre Troppé, 1644-1645 ; – Pierre Boullen, 1645-1646 ; – Claude Bernard, 1646-1647 ; – Jean Questel, huissier au Bureau des Finances, 1647-1648 ; – Pierre Desportes, 1648-1649 ; – Philippe Bernard, 1649-1050 ; – Guillaume Tocqueville, 1650-1651 ; – Michel Le Cœur, 1651-1652 ; – Guillaume de Lespine, 1652-1653 ; – Pierre Cousture, 1653-1654 ; – Robert Sandret, 1654-1655 ; – Gilles Vieilion, 1655-1656 ; – Claude Jore, 1656-1657 ; – Jacques Morelet, marchand blanchœuvre, 1657-1658 ; – Pierre Léger, 1658-1659 ; – Charles Boullen, 1639-1660 ; – Jean Fresnel, 1660-1661 ; – Daniel Dectot, 1661-1662 ; – Nicolas Crevon, 1662-1663 ; – Louis Sanson, 1663-1664 ; – Jacques Desfosses, 1664-1665 ; – André Horcholle, 1665-1066 ; – Laurent Michel, 1666-1667 ; – Thomas Nicolle, 1667-1668 ; – Robert Laurent, huissier, sergent royal audiencier pour le Roi en ses Monnaies de Normandie, 1668-1669 ; – Roger Le Nouvel, Trésorier de France en la Généralité de Rouen, 1669-1670 ; – Louis Broussaud, écuyer, sieur de la Tour-du-Pin, l'un des gentilshommes ordinaires de la maison du Roi, receveur de ses forêts aux bailliages de Rouen et de Caux, 1670-1671 ; – Jacques Noël, docteur en médecine, 1671-1672 ; – Raphaël Gosset, procureur au Parlement, 1672-1063 ; – Firmin Guillemart, 1673-1674 ; – François Le Prévost, 1674-1675 ; – Jean Jame, 1675-1676 ; – Jean-Baptiste Asselin, 1676-1677 ; – Jacques Le Queu, 1677-1678 ; – Pierre Le Nouvel, 1678-1679 ; – Laurent Ransonnette, 1679-1680 ;

– Nicolas Bertren, avocat en la Cour, 1680-1681 ; – Robert De Caux, autre avocat en la Cour, 1681-1682 ; – Jacques Commanville, 1682-1683 ; – Michel Le Cœur, 1683-1684 : – Nicolas Racine, 1684-1685 : – Jean Fleury, 1685-1686 ; – Guillaume Le Flamand, 1686-1687 ; – Josse De la Haye, 1687-1688 ; – Laurent Samson, 1688-1689 ; – Jean Deshayes, 1689-1690 ; – Pierre Fossard, 1690-1691 ; – Jean Limare, 1691-1692 ; – Jacques Canu, 1692-1693 ; – Guillaume-Pierre Le Nouvel, 1693-1694 ; – Guillaume Vauveau, 1694-1695 ; – Germain Mauger, 1695-1696 ; – François Groult, 1696-1697 ; – Guillaume Avenel, mercier, 1697-1698 ; – Robert L'Hérable, 1698-1699 ; – Jean Deshays, 1699-1700 ; Nicolas Balluel, 1700-1701 : – Jean Vigor, 1701-1702 ; – Charles Foüet, 1702-1703 ; – Nicolas-Philippe Le Fort, fourbisseur, 1703-1704 ; – Louis Le Prévost, épiciier, 1704-1705 ; – Abraham Foüet, 1705-1706 ; – Pierre Billouet, greffier au bailliage, 1706-1707 ; – Jean-François Creully, 1707-1708. -1632-1633, 13 inhumations. – Inhumation de M. de Scemanville, 4 livres 10 sous. – Paiements à Abraham Le Vieil et Roger Besoche, vitriers ; – à Jean Roussel, chasublier. – « A esté donné par M^r de Scemanville une robe de satin blanc pour servir à l'image de la Vierge avec le petit manteau, couronne et voile pour servir aux images. » – Don parle Trésorier « d'une chape de satin, par fleurs, » moyennant qu'on lui accordât la jouissance d'un banc en la chapelle de la Vierge. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre. – 1633-1634, 18 inhumations. – Inhumations de l'enfant de Costé, maître du *Mont-Saint-Michel* ; – des entrailles du sieur de Saint-Denis ; – de la sœur rie *la Fleur de lis* ; – du Cœur, arbalétrier. – Don du feu sieur curé de Calleville, 9 livres 8 sous. – « Reçu du sieur Le Testu, pour avoir occupé l'estre, à faire ung bastiment, 12 livres. » – 1634-1635, 15 inhumations. – Inhumation de Jacques Du Moustier, receveur du Domaine, le 1^{er} septembre, 60 sous. – Construction de 2 maisons dans le cimetière suivant la permission de l'archevêque ; Martin Cousture, charpentier, entrepreneur. Compte vérifié par Behotte. – 1636-1637, 17 inhumations. – Inhumation de MM. Jacques Bontemps et Mousquet, prêtres ; – de la fille de Jehan Lallemand, libraire. – 1637-1638, 17 inhumations. – Inhumation de la fille du maître de *la Carpe*. – 1640, les chapelains de la paroisse auront 40 sous pour chaque messe qu'ils célébreront. – 1641-1642, 16 inhumations. – Inhumation de l'enfant d'un chargeur, demeurant au *Petit-Ecu* ; – d'un jeune écolier, logé chez M. Bernaud ; – de l'enfant de *la Fleur de iis*. – Trois des Trésoriers mis en prison, pour le paiement des droits d'amortissement. – La dame Langlois, mère du comptable, fait don d'un ciel, de 2 rideaux et d'un contre-autel de camelot rouge, avec une bourse de velours vert. Le sieur de Saint-Amand, Trésorier, donne « un chasuble de gros de Naples, par fleurons, enrichy de passement d'or avec l'estolle, fanons, oreilles et voiles. » – Enjoint au Trésorier entrant de faire la vente des bancs disponibles. Compte vérifié par Daguillenguy, grand archidiacre. – 1642-1643, 27 inhumations. – Inhumations de M^{me} Martel ; – de M. Behourt, libraire. – Quêtes pour les cloches ; noms des donateurs ; – parmi eux, M. Grisel ; parrain, René Horsolle ; marraine, M^{me} Faucon. – Poids des cloches fondues par Nicolas Buret, 1,254 livres. – Détail de la dépense faite pour les cloches ; total des frais, 633 livres 9 sous. – *Escarrissement* d'autel, fait par Le Halleur, menuisier. – 1643-1644, 25 inhumations. – Inhumation d'un homme décédé au *Lion d'argent*. – 1644-1645, inhumation d'un gentilhomme décédé à la *Tête de Blin* ; – de la belle-sœur de Barré, sculpteur ; – de l'enfant de la maîtresse de *l'Ours bâti*. – 1645-1646, 26 inhumations. – Inhumations de l'enfant d'un patenôtrier ; – du fils de Crevon, sellier près *le Limasson* ; – de l'enfant du *Lion d'argent*. – André Canivet, clerc de la paroisse. – « A Jean Le Halleur, pour avoir fait une porte au processionnière, 6 livres 10 sous. » – 1636-1647, inhumations de Jean Clochet, greffier de Coutances ; – de M. Petit. – Remise du testament de feu honnête femme Catherine Hallé, veuve de Louis Martel, par lequel elle promettait 100 livres au Trésor pour avoir un encensoir d'argent. – 1647-1648, inhumations du sieur Horsolle, ancien Trésorier ; – de Lemonnier, fournisseur. – Armoires ou *liettes* placées dans la sacristie, pour serrer et enfermer les ornements. – A David Du Petit-Val, libraire, pour un petit missel à l'usage de Rome, 3 processionnaires et 1 manuel, le tout couvert de noir, 15 livres 10 sous. – Plombs des fonts baptismaux et d'un bénitier volés. – A Pacquet, peintre, pour avoir doré la crosse de l'image saint Vigor, 40 sous. – Paiements à Pierre Le Messier, brodeur ; – à Jean Le Vieil et Nicolas Le Roux, vitriers (verre blanc et peint) ; – à Guillaume Thibault, serrurier. – On déplace 2 tableaux qui étaient aux 2 côtés du maître autel. – Le comptable donne une bourse de velours vert, brodée, pour servir au bassin de la Vierge, et prend à sa charge « les frais de tente de la chapelle de la Vierge, le jeudi saint, le jour saint Vigor, les bougies de l'octave du Saint-Sacrement et autre luminaire, le pain de cène et le vin. » – 1648-1649, 16 inhumations. – Don par le comptable d'une chasuble de damas blanc, ornée d'une armoirie (un cœur couronné). – 1649-1650, paiements à Nicolas Le Roux,

vitrier ; – à Jean Touzé, fondeur. – Deniers cueillis pour la santé conformément à l'arrêt du Parlement, du 11 septembre 1649. – Don par le comptable d'un chandelier de cuivre avec 2 garnitures de toile et de dentelle pour orner les autels et 1 voile pour servir à l'image de la Vierge. – 1650-1651, le comptable fournit à son compte le vin pour célébrer la messe avec les cierges et bougies aux jours des fêtes solennelles. – 1651-1652, compte vérifié par Daguillenguy. – 1652-1653, inhumations de MM. Besongne et Guerente. – Dons faits à la Fabrique par un tonnelier, qui avait occupé l'aître avec ses cercles, et par un armurier, pour autre occupation de l'aître. – 1653-1654, « pour la sonnerie au jour du service fait faire par le Trésor pour feu mons^r le curé de Saint-Vigor, 18 sous. – Pour avoir retiré Louis Le Clerc de prison, 3 livres 8 sous 5 deniers. – Pour 2 manuels et 1 processionnaire, 9 livres ». – Frais faits dans la maladie du curé et après sa mort : « Pour faire faire un testament au Palais, pendant la grande maladie du feu sieur curé, 5 sous. – Pour la toile, chemise et chaussons pour l'ensevelir, 6 livres 5 sous. – Donné aux pauvres, 33 sous. » – Legs du curé, 90 livres 16 sous en espèces, un double louis d'or de 23 livres, 6 pistoles d'Espagne, à 11 livres 6 sous pièce. – 1654-1655, sonnerie des cloches à l'inhumation du feu sieur de la Motte, inhumé à Saint-Eloi, 3 livres. – Paiements à Nicolas Ricouard, menuisier ; – à Henri Gosset, maçon ; – à Martin Cousture, charpentier, pour la construction du presbytère. – 1655-1656, inhumation de l'enfant de M. de Fontenelle. – « A Laurent Ricouart, menuisier, pour avoir fait un confessionnaire, etc., 18 livres ; – au même, pour avoir fait le confessionnaire de mons^r Poupart ; – une forme pour asseoir les prestres près l'autel, etc., 20 livres. » – 1656-1657, à M. Hellot, pour 1 cent de pavé de Caen, 20 livres ; – à Jacques Du Mesnil, pour avoir raccommodé la grande vitre de la nef, 25 livres. » Compte vérifié par M. Le Cornier, grand archidiacre. – 1657-1658, « à Pierre Allain, peintre, pour avoir raccommodé les images et fait des tapis d'azur et de fleurs de lis d'or, repeint le crucifix et les images d'à costé, 50 livies. » – Procès avec le curé de Sainte-Marie-la-Petite pour la maison de M. de Sainte-Colombe. – Par exception, on fait usage dans ce compte de chiffres arabes. – 1658-1659, à Jean Jores, pour avoir relié 2 missels, 6 livres. – 1659-1660, inhumations de MM. de Béthencourt et Eudes. – « Pour un housseux de soie, 30 sous. – Au sieur Barré, peintre sculpteur, pour avoir raccommodé le tabernacle, 4 livres 10 sous. – Pour un canon servant à l'autel, 4 livres. » – Journée de plâtrier, 30 sous. Compte vérifié par M. Le Cornier, grand archidiacre. – 1661-1662, paiements à M. Lagenel, orfèvre ; – à Pierre Le Messier, brodeur ; – à Barjolle, menuisier. – « Arrêté que, pour l'advenir, les Trésoriers en charge ne pourront résoudre ny arrester entre eux, soit pour les grosses réparations, que autres affaires extraordinaires, ny mesmes de la vente ou changement des bancs, sans en conférer et y appeler le s^r curé, comme aussy que les enfants des dits sieurs Trésoriers seront préférés, pour l'occupation des bancs, aux autres paroissiens, en donnant au Trésor ce qui sera jugé raisonnablement. » – 1661-1662, « à Hamouin, pour avoir retombé 10 grandes fosses et 9 petites, 14 livres 10 sous. » – Impression de billets pour la fête saint Vigor. – Paiements à Laurent Ricouart, menuisier. Compte vérifié par Gaulde, grand archidiacre. – 1662-1663, « au sieur Racine, pour avoir raccommodé le contre-autel, 100 livres. – Au sieur Le Poullelier, en déduction sur son marché pour les carolles, 12 livres. – A Jacques Millets, maître maçon, pour avoir amendé et coupé les portes des sacristies et avoir pavé l'enclos du tour du marchepied du grand autel, 25 livres 16 sous. – A Salomon Lambert, maître peintre, 35 livres. – A Jean Jumel, serrurier, pour avoir fait 8 verges à patte, pour tenir la corniche qui est attachée au lambris de l'église, 5 livres 15 sous. » – Achat de planches de bateau ; – de pavé de Cagn ; – tournage des petites balustres. – Paiements à Le Messier, brodeur ; – à Laurent Ricouart, menuisier. – « Le comptable, M^r Crevon, rappelle qu'il aourny pendant l'année le vin pour célébrer les messes avec les cierges et bougies ; qu'il a eu bien des dépenses à supporter pour les marchés avec les artisans, pour 2 indulgences qu'il a fait venir de Rome, pour les 40 heures, etc.,... qu'il a donné du damas rouge, pour faire 2 tuniques. « Il remercie N. S., la S^{te} Vierge et M^r s^t Vigor, avec MM. les curé et Trésoriers, de l'honneur qu'ils lui ont fait. » Sur sa demande, décidé qu'après la mort de chaque Trésorier, il sera dit un service solennel, avec 3 hautes messes à diacre, sous-diacre, et 3 chappiers, et 6 basses messes. – 1633-1634, payé à l'imprimeur, pour les bulles d'indulgences plénières et les prières des 40 heures, 45 sous ; – à Mauger, dinand, pour le coq mis sur la tour, 6 livres. – 1664-1665, inhumation de M^{me} Groulard. – « A l'imprimeur, pour des billets à envoyer par les religions de Rouen, pour faire savoir la feste de saint Vigor, qui estoit le 25 juin, 15 sous. » Compte vérifié par Gaulde. – 1665-1666, reçu pour le bout de l'an de M^{me} Corneille, la somme de 3 livres. – 1666-1667, billets imprimés pour la fête saint Vigor, 1 livre. – 1667-1668, sonnerie et service pour M. Du Mesnil-Pernelle, inhumé aux Carmes, 5 livres. – A Buret, fondeur,

pour clochettes, 26 sous ; – à Laurent Ricouart, menuisier, 7 livres. – 1668-1669, inhumation de Pierre Mallétras, décédé à l'hôtellerie où pend pour enseigne *l'Image saint Vivien*. – Paiements à Jean Chaussée, maçon ; – à Ricouart, menuisier. – 1669-1670, inhumation de M. Lallemand. – 110 livres données par M. de Fontenelle, avocat au Parlement, pour être exempt de faire la fonction du Trésor, 110 livres. – 1670-1671, inhumations de la femme et de l'enfant de Minedorge. – « A François Poisson, peintre, pour avoir fait un tableau de la *Nativité*, et peint et doré l'encastillement, 30 livres. » Compte vérifié par M. Gaulde, qui ordonne que les écritures du Trésor seront mises par inventaire en un coffre à 2 clefs, dont l'une sera entre les mains du curé, et l'autre entre celles du Trésorier. – 1671-1672, inhumation de Madeleine Thierry, femme de Ricouart. – 1672-1673, à M^{me} Motteux pour le rideau du chœur, 11 livres 10 sous. – 1673-1674, à Barjolle, menuisier, pour des sapins placés dans la nef pour attacher la tapisserie, 8 livres. – 1674-1675, inhumation de l'enfant d'Adrien de Dampierre, sieur l'Auberville. – 1674-1675, inhumations de M^{lle} Du Resnel ; – de M. Corneille : – de M. de Martinvast (Dumoucel) ; – de M. Le Coigneux. – A Laurent Machuel, pour les billets des 2 fêtes de saint Vigor, 2 livres 5 sous. – Pour un rideau vert, à mettre devant le tableau du maître autel, 6 livres. – 1676-1677, inhumations de M^{me} Martel ; – de M^{lle} Le Boucher. – « A notre avocat, pour avoir plaidé, 5 sous ; – pour avoir fait imprimer le factum, 4 livres. » – 1677-1678, inhumations de M^r Horsolle ; – de l'enfant de M^r Jules César. – 1678-1679, inhumations de M. de la Vieuville, 15 livres ; – de M. Le Boucher, conseiller à la Cour des Aides. – 1679-1680, inhumations de MM. de Maromme-Bouchard, Louis Barjolle, Du Pont. – « A Robert Barjolle, pour planches et chapiteaux sur les colonnes du jubé ; – au sieur Des Ruisseaux, pour avoir fait les fondements pour soutenir le jubé, 19 livres. » – 1680-1681, inhumations de Marguerite-Madeleine Le Cerf, fille de M. de la Vieuville, 6 livres ; – de M. de Froimont, 8 livres ; – de M^{lle} de Mesnibus, 11 livres. – 1681-1682, inhumation de Louis Hellouin de Mesnibus ; – de M. Dupray, clerc de la paroisse. – 1682-1683, Claude Hamony, coute de l'église, inhumé gratis dans la nef. – Travaux faits par Antoine Millets, maçon. – Achat d'un rideau pour l'orgue ; – pour un souper fait chez M. le curé, pour la visite de l'orgue, 20 livres 13 sous. – Au peintre qui a peint le jubé, 15 livres. – Achat de pavé de Caen. – A M. Le Febvre, facteur d'orgues, 40 livres et 80 livres. – Cadran donné par le curé et placé dans l'église. – 1683-1684, inhumation de M^{me} Ransonnelle, Trésorière. – A M. Clément Le Febvre, facteur d'orgues, 80 livres. – 1684-1685, à M. Le Dain, organiste, 30 livres ; – à Clément Le Febvre, facteur d'orgues, 101 livres. – 1685-1686, inhumation de M^{me} de la Vieuville. – 1686-1687, inhumation de l'enfant de M. Lefebvre, papetier. – Paiement à Artus, maître menuisier. – 1688-1689, inhumation de M. O Martel, ancien Trésorier. – Pour une consultation, 30 sous. – 1689-1690, inhumations du curé de Sausseusemare ; – du marquis de Richebourg. – Linant, organiste. – 1693-1694, inhumation de M. Billouet, avocat. – 1694-1695, paiement à M. Le Mire, orfèvre ; – à Des Ruisseaux, maçon. – 1695-1696, inhumation de M. Theroulde, décédé au *Louvre*, 8 livres. – 1696-1697, inhumation de M^{me} de Rouville. – 1698-1699, à la confrérie de sainte Clotilde, pour la fondation de M. Questel, 34 livres 10 sous. – Pour une rateresse, 28 sous. – 1699-1700, inhumation de M. de Verdun. – Pour les billets des 2 fêtes de saint Vigor, 2 livres. – 1700-1701, diminution des monnaies. – 1701-1702, inhumation de M. de Saint-Aubin ; – de M^{lle} Grisel ; – de M. Le Tac, transporté aux Carmélites. – M. Gueroult, maître en charge de la confrérie de sainte Clotilde. – 1702-1703, 123 messes de fondations, restant à célébrer, faute de prêtres. – 1703-1704, inhumation de M. Millets. – Linant encore organiste. – 1704-1705, inhumations de M. de Saint-Paul ; – de M. Cavelier ; – de M. Billouet. – 1705-1706, inhumations de M. Millets dit Des Ruisseaux, 8 livres ; – de M. de Creully, *idem*. – 1706-1707, inhumations de M^{me} Le Duc, sœur du curé ; – de M. de la Motte, sieur de Besmichel. – 1707-1708, inhumation de M. de Milly. – M. Barjolle, déportuaire de la cure, à la suite de la mort du curé, M. Le Duc. – Au commencement : « Inventaires des lettres et escriptures dépendantes du Trésor de Saint-Vigor, de 1632 ; relié en veau ; tranches dorées ; sur le plat de la reliure : *Livre des comptes du Trésor de Saint-Vigor. P. 1632. B. ;* » armoiries de la Passion ; fermoirs enlevés.

G. 7616. (Registre.) – Grand in-folio, comprenant 285 feuillets, papier.

1708-1775. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vigor de Rouen. – Trésoriers : Nicolas Le Bas, écuyer, sieur de Mongouge, 1708-1709 ; – Guillaume Fortier, 1709-1710 ; – Eustache Gueroult, maître cordonnier, 1710-1711 ; – Alexandre Ygou, greffier en chef de la Chambre des Requêtes, 1711-1712 ; – Charles De la Londe, marchand, 1712-1713 ; – Germain

Bertin, 1713-1714 ; – Thomas-Romain Costé, conseiller du Roi en vicomté, 1714-1715 ; – Hector Allain, procureur au Parlement, 1715-1716 ; – Pierre Le Sauvage, autre procureur au Parlement, 1716-1717 ; – Vincent Le Coq, vendeur de poisson, 1717-1718 ; – Nicolas De la Caille, mesureur de sel, 1718-1719 ; – Jean Hays, marchand, 1719-1720 ; – Jean-Robert Le Teinturier, marchand, 1720-1721 ; – Charles Toutain, marchand, 1721-1722 ; – Louis Le Febvre, aubergiste, 1722-1723 (compte soigneusement écrit, avec litre orné d'un encadrement) ; – Nicolas Huet, marchand, 1723-1724 ; – Jacques Le Bourg, 1724-1725 ; – Pierre-Louis Moulin, marchand teinturier, 1726-1727 ; – Jean Chantin, 1727-1728 ; – Jacques Flament, marchand teinturier, 1728-1729 ; – Antoine L'Hérable, maître cuisinier, 1729-1730 ; – T. L. Asselin, marchand épiciier, 1730-1731 ; – Jean-Nicolas Le Tavernier, 1731-1732 ; – Charles Thibaut, 1732-1733 ; – Jean-François Aubin, 1733-1734 ; – Jacques Turgis, licencié en droit, 1734-1735 ; – Nicolas De la Tour, aubergiste, 1735-1736 ; – Noël Bogron, 1736-1737 ; – François Le Bigre, chirurgien-juré, 1737-1738 ; – Gilles Marc, 1738-1739 ; – Louis-Jacques De la Motte, 1739-1740 ; – René Lévesque, marchand teinturier, 1740-1741 ; – Pierre Bradel, libraire, 1741-1742 ; – Louis Navaret, 1742-1743 ; – Nicolas Lambert, 1743-1744 ; – François Pinel, 1744-1745 ; – Jean-François Le Viguereux, 1745-1746 ; Pierre Morel, 1746-1747 ; – Philippe-Abraham Foüet, 1747-1748 ; – Pierre-François Duhamel, 1748-1749 ; – François Pineteau, 1749-1750 ; – Neveu, 1750-1751 ; – Nicolas Lévesque, 1751-1752 ; – Pierre Tassel, 1752-1753 ; – Pierre-François-René Becquet, 1753-1754 ; – Adrien Le Bourg, écrivain juré, vérificateur du noble art d'écriture en cette ville, 1754-1755 ; – François-Jacques Desforges, procureur au Parlement, 1755-1756 ; – Noël Meray, maître perruquier, 1756-1757 ; – Nicolas Maze, marchand aubergiste, 1757-1758 ; – Romain Mayeu, maître plâtrier, 1758-1759 ; – Vadecard, 1759-1760 (titre dans un encadrement) ; – Pottier, maître tailleur, 1760-1761 (titre dans un encadrement) ; – Laisné, 1761-1762 ; – François Viard, 1762-1763 ; Pierre Maufiles, aubergiste, 1765-1766 ; – Louis Dumont, aubergiste, 1766-1767 ; – Roger Le Fèvre, maître tailleur, 1767-1768 ; – Jean Pain, aubergiste, 1768-1769 ; – Jacques Allain, marchand, 1769-1770 ; – Nicolas Dolioüe, 1770-1771 ; – François-Julien L'Hérable, 1771-1772 ; – Jacques-Jérôme De la Rue, 1772-1773 ; – Pierre-Louis Le Roux, 1773-1774 ; – Jacques-Nicolas Du Tot, 1774-1775. – 1709-1710, inhumations de M. Potier ; – de M^{me} Bazin. – A M. Le Febvre, facteur d'orgues, pour avoir accordé les orgues, 6 livres. – Linant, organiste. – Paiements à Langlois, orfèvre ; – à Barjolle, menuisier. – 1713-1714, à M^{me} Tallon, pour avoir relié et raccommoüé un manuel et un antiphonier, 11 livres 10 sous. – 1716-1717, à M. Des Rüisseaux, pour la réparation et réédification de l'église, 156 livres. – 1718-1719, au sieur Pierre, peintre, pour avoir blanchi le plafond de l'église, 36 livres. – 1718-1720, inhumation de M. de Saint-Supplix. – 1720-1721, location des bancs, 145 livres 17 sous. Paiements à Nicolas Buret, fondeur ; – aux sieurs Rachel et Thibault, pour avoir fait un hangard dans le processionnaire, 64 livres. – Pour 50 pavés de Caen, 7 livres 10 sous. – Pour une glace mise dans le tabernacle, 10 livres. – Au sieur Le Febvre, acompte sur le marché de l'orgue, 150 livres. – A Boussart, peintre, pour avoir mis en bois veiné le tour de l'église, 400 livres. – 1721-1722, inhumations de M^{me} Guillemard, 30 livres ; – de M^{me} Pottier, 50 livres. – 1722-1723, ouverture de la terre et grosse sonnerie de M. Bouteiller, de Dieppe, 33 livres. – Sonnerie pour l'inhumation de la marquise de Torcy, inhumée aux Célestins. – Pour l'ouverture de la terre dans le chœur, et pour la grosse sonnerie de la marquise de Richebourg ; pour la grosse sonnerie seulement, 3 livres. – A M. Martinet, 77 livres. – A M. Le Febvre, facteur d'orgues, 170 livres. – Au peintre, pour la bannière, 96 livres. – 1723-1724, inhumation de M^{me} du Fossé. – 1724-1725, inhumation dans le chœur de M^{lle} de Berville, dont les droits (50 livres) figurent aux reprises, comme n'ayant pu être acquittés, dans tous les comptes subséquents. Pour la fosse de M^{me} Grandpierre dans le cimetière, avec un coffre et la grosse sonnerie, 8 livres. – 1725-1726, paiement à M. Marie, fondeur. – 1726-1727, inhumations de M. Turgis ; – de M^{me} de Maisons ; – de M. Maury, avocat. – A M. Le Prévost, imprimeur, pour 1,000 billets d'avertissement pour les affaires du Trésor, 6 livres. – 1727-1728, sépulture de M. de la Londe, dans le chœur. – Au sieur Le Febvre, pour l'entretien de l'orgue, 6 livres. – 1728-1729, sépulture de M. de Guillermont, 18 livres. – 1729-1730, paiement à Bradel, libraire. – 1731-1732, paiement à Lagenet, orfèvre. – 1733-1734, paiement à M. Jean Le Febvre, facteur d'orgues. – 1734-1735, paiement au même. – 1735-1736, M. Roussel, organiste aux gages de 72 livres par an. – 1741-1742, paiements à M. Le Prince, pour la dorure de 2 saints dans le chœur ; – pour avoir raccommoüé le christ de la nef. – 1743-1744, paiements à MM. Roussel, organiste ; – Le Febvre, facteur d'orgues. – Pour la plaque d'étain qui a été placée sous la première pierre de la nef et pour la gravure d'icelle, 6 livres – 1744-1745, au sieur Soulevain, pour l'escalier

de la chaire à prêcher, 100 livres ; – pour les bancs neufs, 200 livres. – 1745-1746, inhumation de M. de Saint-Thurien, 33 livres. – A Bourdin Calvière, organiste, 90 livres par an. – A Marie, fondeur, pour moitié des 2 vases placés à la rampe de la chaire à prêcher, 3 livres 10 sous. – 1746-1747, pour le service de feu M. Des Ruisseaux, 11 livres 10 sous. – 1747-1748, paiements à MM. Pantin et Lagenet, orfèvres. – 1749-1750, inhumations de M. Mallet, 6 livres ; – de 4 enfants, 4 livres ; – de M^{lle} Ygou, 25 livres. – A Jacques Durand, charpentier, pour la tribune faite à l'orgue, 150 livres. – 1750-1751, au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, pour la réparation et augmentation par lui faite à l'orgue, 1,024 livres. – A M. D'Agincour, pour visite de l'orgue après réparation, 24 livres. – Pour avoir fait faire une main à l'image saint Julien, 24 sous. – 1751-1752, inhumations de M. Vallée, 6 livres ; – de M^mc Buzot, 33 livres. – Paiement à M. Buret, fondeur. – 1752-1753, inhumations de M. Senard ; – de M^mc de Courmoulin. – 1753-1754, inhumations de M. Raisin de la Neufville, 33 livres ; – de M. Gravé, 33 livres. – 1754-1755, reçu pour le service de l'association de Bonsecours, 3 livres. – Inhumations de MM. Le Rat et de Belleville. – Au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, 200 livres. – 1755-1756, reçu de M^mc veuve Mesangère, pour une année de rente due au Trésor sur une maison rue Ecuyère, où pend pour enseigne *le Bœuf couronné*, 5 livres. – A Cavillier, pour la refonte de la grosse cloche, etc., 158 livres. – 1756-1757, à M. Morel, menuisier, pour un confessionnal, 164 livres. Compte vérifié par M. de Saint-Aulaire, grand archidiacre, dans le cours de sa visite. – 1757-1758, paiements au même menuisier, dont le domicile est indiqué rue du Vieux-Palais ; – à Porlier, orfèvre. – 1758-1759, inhumation de M^mc Pradeaux. – A M^mc Jore, pour les canons, 8 livres. – 1759-1760, reçu pour 12 saluts de MM. les bouchers, à 10 sous pour salut, 6 livres. – A Laniel, cache-pauvres de la paroisse, pour une année de son service, 6 livres. – 1760-1761, inhumations de M^{lles} de Villermont et de Gouel. – 1761-1762, aux Jacobins, pour l'encens, 12 livres 15 sous. – On rétablit le nombre de 3 chantres. – On ne fera les assemblées, et on ne rendra les comptes que dans la salle du presbytère, suivant un usage immémorial. – 1762-1763, aux Dominicaines pour de l'encens, 17 livres ; – à Laniel, qualifié, non plus de cache-pauvres, mais de halbardier, 6 livres. – 1764-1765, inhumation de M. Ribard, 36 livres. – 208 messes acquittées par les Feuillants pour le compte de la Fabrique. – A Le Febvre, organiste de la paroisse, 100 livres de gages. – Aux sieurs Ferrand et Bailleul, relieurs, pour reliure des processionnaires et graduels, 11 livres 4 sous. – 1766-1767, au R. P. Olivier, pour l'acquit de 294 messes, 220 livres 10 sous ; – au même, appelé en aide pour le desservice de la paroisse, pour les honoraires de l'année, 80 livres. – 1767-1768, inhumation de M. Du Bocage, 30 livres. – 52 bancs loués 344 livres ; parmi les locataires, M^mc Perchel, MM. Ribard et Pradeaux. – 1768-1769, au sieur Riberpré, organiste, 64 livres 6 sous. – Aux dames du Saint-Sacrement, pour de l'encens, 8 livres 10 sous. – 1769-1770, consultation et plaidoyer, 14 livres. – 1770-1771, paiement à M. Porlier, orfèvre. – 7 inhumations faites par charité. – 1771-1772, à Houchard, libraire, pour reliures, 99 livres 10 sous. – 1773-1774, paiements à Loisel et Poisson, fondeurs ; – à Porlier, orfèvre : – à Gagneur, peintre, qui blanchit à neuf les 14 souches de dessus l'autel. – 1774-1775, total des recettes, 2,652 livres ; – des dépenses, 4,052 livres.

G. 7617. (Liasse.) 49 pièces papier.

1675-1738. – Doubles des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – Manquent les comptes de 1684, 1687, 1692, 1694, 1697, 1699-1706, 1712.

G. 7618. (Liasse.) – 28 pièces, papier.

1738-1767. – Doubles des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – Manque le compte de 1763-1764.

G. 7619. (Liasse.) – 94 pièces, papier.

1698-1762. – Pièces de comptabilité concernant la Fabrique de Saint-Vigor. – Permission accordée aux curé et Trésoriers de faire placer 4 heurtoirs le long de l'église, pour la garantir du dommage que pourraient causer les essieux des carrosses et des charrettes, 1748. – Mémoires et quittances de M. Flavigny, chasublier, 1736 ; – de M. Maréchal, maître doreur ; 60 livres pour 6 chandeliers de bois argenté, 1727 ; – de MM. Cabut, Machuel, imprimeurs ; – de M. Billard, menuisier ; 228 livres, pour la contretable de la chapelle sainte Clotilde, 1747 ; – de Creully, autre

menuisier ; 400 livres pour la chaire et pour un confessionnal, 1741 ; – de Charles Le Febvre, facteur d'orgues ; – de Linant, organiste, 1726. – Journée de maître plâtrier, 35 sous ; – 2 journées d'ouvrier et 1 journée de manœuvre, 3 livres 10 sous, 1762. – Pièces cotées : Boîte F, n°2 bis.

G. 7620. (Liasse.) – 203 pièces, papier.

1740-1750. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – Devis des ouvrages qu'il convient faire pour le pavage du chœur de Saint-Vigor ; entrepreneur, Guillaume Capelle, 1741. – Mémoire de François Creully, maître menuisier, pour avoir accommodé les bancs du chœur et de l'église ; journée d'ouvrier, 26 sous, 1742. – Devis pour les stalles de Saint-Vigor ; entrepreneurs, Gabriel et Rivière frères, menuisiers, 1742. – Devis des ouvrages de maçonnerie, de pavage de pierre de taille et de pavé de Caen, pour l'église de Saint-Vigor ; marché avec Jacques Huauill, 1743 ; – mémoire des frais faits par MM. Giroit et Foüet, nommés, par délibération du Trésor de Saint-Vigor, le 18 septembre 1746, pour aller à Folleville : « 20 septembre, pour dépense faite à Varangeville, compris la nourriture de 2 chevaux, 15 sous ; à Caudebec, pour la dînée, 1 livre 16 sous ; à Lislebonne, à souper et nuit de 2 chevaux, 3 livres 1 sou ; au domestique qui a eu soin des chevaux, pendant le séjour à Folleville, 1 livre 4 sous. Du 24 du dit mois, à Caudebec, pour la dînée, 2 livres 5 sous ; louage des chevaux pendant 5 jours, à raison de 25 sous chaque jour, 12 livres 10 sous. Total, 21 livres 11 sous. – Journée d'ouvrier plâtrier, 28 sous ; – de manœuvre, 16 sous, 1745. – Consultation des avocats B. Auzanet, de Villers, Thouars, même année. – Quittances de Jean Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues ; – de Bourdin Calvière, organiste. – Pièces signées par Millet Des Ruisseaux.

G. 7621. (Liasse.) – 67 pièces papier.

1720-1740. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor, de 1720-1723 et de 1739-1740. – Quittance de Jouvenet, « pour une bannière représentant, d'un côté, un saint Vigor, et de l'autre une sainte Clotilde ; prix fait, 75 livres ; deux boules dorées, 4 livres ; pour avoir argenté le baston, et la fereure 7 livres ; pour avoir netoyé, verny et raccomodé plusieurs trous et repaint ensuite la vielle bannière, 12 livres ; » total, 98 livres, 1722 ; 2 signatures de Jouvenet. – « Mémoire des réparations qu'il convient de faire à l'orgue de Saint-Vigor et le faire parler dans la première harmonie ; » entrepreneur, Charles Le Febvre ; prix, 420 livres. – Devis des ouvrages qu'il convient faire pour la construction et établissement du sanctuaire, tant en pierre de liais que marbre ; Guillaume Capelle, marbrier, entrepreneur : prix, 600 livres ; marché signé du dit Capelle, de Millet Des Ruisseaux et de M. Néel, curé de la paroisse.

G. 7622. (Liasse.) – 206 pièces, papier.

1750-1759. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – « Devis des réparations à faire à l'orgue de l'église de Saint-Vigor, pour le rétablir dans sa perfection et estre sans défauts d'altération de perte de vent, de bons claviers et faire bien son devoir en tout ce qu'il convient et bien d'accord dans tous ses jeux selon l'usage de les toucher en tons bien parlant, chacun dans leur espèce : Il sera bien fait en neuf 2 jeux, 1 de cornet de récit, et l'autre de trompette de récit, qui parleront sur un troisième clavier ; – un jeu de quarte de nazar, qui sera à la place du jeu de larigot, qui est inutile, parce qu'il y en un dans le positif ; – 2 jeux de flûte allemande ; – une rangée de fourniture de 48 tuyaux. – 2 claviers, etc. » ; entrepreneur, Jean-Baptiste-Nicolas Le Febvre, prix, 1,000 livres, 1750. – Mémoire de l'ouvrage de peinture d'impression faite tant à l'huile qu'à la colle, en l'église de Saint-Vigor ; blanchir en détrempe les voûtes, plafonds, murailles ; peindre les piliers en faux marbre, peindre les croix de dédicace ; entrepreneur, Du Saulx, 1759. – Mémoire des réparations faites à onze formes de vitres en l'église, aux chapelles de la sainte Vierge, de sainte Clotilde, 1759. – Journée de maître, 30 sous ; – d'ouvrier, 24 sous ; – de manœuvre, 10 sous, 1750.

G. 7623. (Liasse.) – 275 pièces, papier.

1769-1770. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor, de 1760 à 1770. – Requête de Guillaume Langlois, bedeau, à l'effet d'obtenir résiliation du bail qui lui avait été fait

des chaises de l'église ; la suppression des sermons de bavent et du carême a diminué le produit, ainsi que celle des saluts de bavent et du carême, que faisaient célébrer les confréries de sainte Clotilde et des bouchers ; les paroissiens vont à Sainte-Marie, où ils trouvent sermons et saluts, 1762. – Etiquette imprimée de M. Pontrevé, marchand à Rouen, rue des Carmes, vis-à-vis de la Chambre des Comptes. – Devis des ouvrages qu'il convient faire, pour la construction du pavage du chœur de l'église ; Capelle, entrepreneur, 1741. – Quittances de Calvière, organiste ; – de Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues ; – de Louis Redouté, peintre ; – de sœur de Saint-Augustin, supérieure des Dominicaines du Sang-Précieux, pour fourniture d'encens. – Journée d'ouvrier plâtrier, 30 sous, 1770 ; – d'un ouvrier plâtrier et d'un manœuvre, 2 livres 8 sous, 1766.

G. 7624. (Liasse.) – 283 pièces, papier.

1770-1779. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – Consultations de l'avocat Le Bourgeois de Belleville, 1777. – Quittances de M. Porlier, orfèvre, 1771. – Etiquette imprimée de Tesson, marchand fayencier verrier, au haut de la rue Grand-Pont, à Rouen, aux *Trois Bouteilles couronnées*. – Journée d'ouvrier plâtrier, 30 sous ; – de manœuvre, 18 sous.

G. 7625. – (Liasse.) – 238 pièces, papier.

1780-1784. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – Quittances de MM. Duhamel, curé ; – de M. Dutot, vicaire de Saint-Vigor ; – de Jean-Baptiste Mette, fondeur ; – de Masculier, marbrier ; – de Le Jardinier, menuisier. – En 1780, journée d'ouvrier, 30 sous ; – de manœuvre, 18 sous.

G. 7626. (Liasse.) – 267 pièces, papier.

1780-1789. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – Etiquettes imprimées de Caban frères, marchands brossiers, rue Massacre, à Rouen ; – de Payenneville, marchand brodeur chasublier, à *l'Image de Saint-Joseph*, au bas de la rue des Carmes, près Saint-Herbland ; – de Trohé, marchand orfèvre-jouaillier-diamantaire ordinaire du Roi, reçu au Conseil en suite de la Cour. A *la Boucle de Diamants*, rue Saint-Nicolas, près celle des Carmes, à Rouen. En tête de cette dernière étiquette, dessin de divers ornements d'orfèvrerie. – Autre étiquette du même orfèvre, dans un goût plus simple. – En 1789, journée de manœuvre et de plâtrier, 2 livres 14 sous. – Paiements aux vicaires pour honoraires de la lecture de la Passion, qui se fait tous les vendredis de l'année.

G. 7627. (Cahier.) – In-folio, 20 feuillets, papier.

1677-1699. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – 21 juillet 1677, fondation de M^{lle} Madeleine Boullen, veuve de feu M^{re} Pierre Le Boucher, vivant écuyer, sieur du Mesnil-Graind'avoine, contrôleur général des finances en la Généralité de Rouen. – 5 juin 1681, commissaires nommés pour faire marché des orgues avec les sieurs Clément et Germain Le Febvre, père et fils, facteurs d'orgues et organistes à Rouen, rue des Arsins. – 22 février 1682, acceptation des offres faites, par MM. de la Vieuville et Bernard, de 140 livres et de 100 livres pour être exemptés de la charge de Trésorier. – 10 février 1683, don par le curé, M. T. Artus, de 700 livres pour contribuer à la façon des orgues. – 1^{er} juin 1684, on paiera 60 livres à M. Le Dain, organiste, pour une année de ses gages. – 3 avril 1689, Guillaume Linant nommé organiste, en remplacement de Le Dain, démissionnaire. – 14 mai 1691, M. Joachim Regnault, ne pouvant faire les fonctions de la charge de Trésorier, demande à en être déchargé, se soumettant à donner le blanchissage du linge et à faire une honnêteté au profit du Trésor, sans néanmoins réclamer aucune séance ni aucunes prérogatives ; son offre est acceptée ; Jean Limare est nommé à sa place. – 4 octobre 1699, fondation de maître Thomas Artus, digne curé de la paroisse ; basse messe à perpétuité tous les dimanches de l'année, à 11 heures, savoir est après le prône de la grand'messe. – Transcrit dans ce cahier une délibération de la Fabrique, du 2 avril 1668, portant que la confrérie de sainte Clotilde, érigée en l'église Saint-Vigor, demeurerait unie et incorporée au Trésor, et que tous les Trésoriers, qui sont et seront à l'avenir, demeurant en la dite paroisse, en seraient maîtres chacun à leur tour.

G. 7628. (Cahier). – In-4°, 14 feuillets, papier.

1690-1699. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – 17 novembre 1690, fondation de M. Louis Sanson, dont le décès est marqué comme étant arrivé le 27 août 1690. – 16 décembre 1691, Elie Barjolle, nommé clerc de la paroisse, en remplacement de Simon Mouladrin, nommé à une cure. – 16 juin 1693, on fera porter le linge chez M. Le Chevalier, élu Trésorier, et, dans le cas où il ne l'accepterait pas, on le fera sommer de gérer et de faire quêter, avec assignation par devant M. le lieutenant général du bailliage. – 23 juillet 1699, mention de la fondation de M. Boutehen. – Ce cahier, sur papier timbré, ne contient guère que des nominations de Trésoriers et des dispenses de gérer. – On voit que les sermons des Assemblées se faisaient par le clerc de la paroisse.

G. 7629. (Cahier). – In-4°, 5 feuillets, papier.

1700-1702. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – 10 avril 1700, M. Lermette, président au Grenier à sel, offre 120 livres pour être exempt de la charge de Trésorier ; il aura le second banc dans la nef du côté de la chaire, ci-devant occupé par M. De la Motte. – Ce cahier fait suite au précédent.

G. 7630. (Cahier). – In-folio, 21 feuillets, papier.

1705-1719. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – 4 janvier 1705, M. Le Duc, curé de Saint-Vigor, pour terminer les contestations et maintenir la paix et union dans la paroisse, déclare sa volonté de faire refondre les cloches sans qu'il en coûte rien ni au Trésor ni aux paroissiens. – 9 avril 1708, demande de plusieurs particuliers qu'il leur fût accordé de faire inhumer dans le cimetière, avec une bière ou coffre, les corps de leurs parents décédés ; arrêté qu'il ne serait mis aucune bière ou coffre dans le cimetière, l'usage d'y en mettre étant aboli depuis plus de 20 ans. La Fabrique trouvait un inconvénient à l'usage aboli, en ce que, par suite de l'élévation des terres, les eaux se déchargeaient dans l'église. – 7 août 1712, fondation de Marguerite Monnier. – 16 novembre 1712, M. Nicolas Millets, dit Des Ruisseaux, maître maçon, dispensé de la charge de Trésorier, parce qu'il abandonne ce qui lui était dû d'honoraires ; – reçu aux honneurs, prérogatives des Trésoriers ; on lui accorde une place dans la chapelle de sainte Clotilde. – 4 décembre 1712, M. Jean Cécile, prêtre, nommé clerc sacriste en remplacement de M. Barjolle ; M. De Rouen, curé de la paroisse, décédé. – 1^{er} mars 1716, arrêté, sous le bon plaisir de Monsieur l'archevêque, que les terres qui sont dans le cimetière du cloître de l'église seront enlevées jusqu'aux 2 premières marches qui descendent du cimetière dans l'église du côté de la rue des Bons-Enfants ; – qu'elles seront portées dans le jardin de Saint-Maur. On fera fermer les vues qui donnent sur le cimetière. – 15 mars 1716, sur l'avis de M. Des Ruisseaux, architecte, on démontrera la croix du cimetière, et on la rétablira sur de nouvelles fondations. – 29 mars 1717, fondation de M. Pierre Le Ber, prêtre habitué. – 13 juin 1717, réédification à faire à l'église, à la suite de la visite de M. Des Ruisseaux : la dite église, « menace une ruine totale, ce qui pouvoit avoir des suites très fâcheuses, les paroissiens étant dans le risque d'être écrasés, si par malheur elle tomboit dans le temps qu'on célèbre l'office divin. » – 41 août 1718, les maîtres de la confrérie de saint Vigor font don à la Fabrique de leurs ornements. – On leur permettra de marcher un cierge à la main, aux processions du Saint-Sacrement qui se font aux saluts : les cierges seront carrés et seront faits à leurs frais.

G. 7631. (Cahier). – In-folio, 5 feuillets, papier.

1921-1726. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – 30 mars 1721, règlements pour les lianes ; à l'adjudication il se trouvait des particuliers qui voulaient les avoir au préjudice des Trésoriers qui avaient porté les charges de l'église : les Trésoriers eux-mêmes se disputaient entre eux la préférence sous différents prétextes. – Renault, curé de Saint-Vigor.

G. 7632. (Cahier). – In-4, 12 feuillets, papier.

1720-1734. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – 24 mars 1720, représenté par M. Hays, Trésorier en charge, que, par suite des réparations et réédifications que l'on fait, il est

nécessaire de chercher des fonds pour subvenir à la dépense ; on accepte, en conséquence, l'offre faite par le sieur Romain Eury, d'une somme de 150 livres, pour être dispensé de la charge de Trésorier. – 28 avril 1729, M. Cécile, clerk de la paroisse, remplacé par M. De Blaquetot, qui s'était démis en sa faveur de la cure de Louvetot.

G. 7633. (Cahier). – In-folio, 15 feuillets, papier.

1729-1737. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – 9 octobre 1729, Nicolas Le Forestier, nommé clerk sacriste en remplacement du sieur De Blaquetot, décédé. – 19 mai 1732, M. Thibaut, Trésorier en charge, porteur d'une ordonnance du Premier Président contre le sieur Huet, l'un des Trésoriers, pour mauvais discours, contraires à la réputation du dit Thibaut ; – dissensions entre le curé et les Trésoriers. – 22 juin 1732, marché avec Jacquelin, facteur d'orgues, pour la réparation de l'orgue. – 11 avril 1736, Nicolas-François Godefroy nommé clerk sacriste en remplacement de M. Le Forestier, nommé à la cure de Boishérault.

G. 7634. (Cahier). – In-folio, 4 feuillets, papier, écrits.

1737-1739. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor. – 29 décembre 1737, fondation de M^{me} Geneviève Dumesnil, veuve d'André Reusse. – 4 mars 1739, ordonnance de M. Terrisse, grand archidiacre, au cours de sa visite. Le curé P. Morel et les Trésoriers présenteront une requête à l'archevêque aux fins d'obtenir une réduction des fondations.

G. 7635. (Cahier.) – In-folio, 29 feuillets, papier.

1739-1745. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – 20 mars 1740, procès, pour une rente entre la Fabrique et MM. Taillet, enfants de M. Robert Taillet. On se conformera, pour l'avenir, à l'usage pratiqué dans les autres paroisses de la ville pour l'élection des Trésoriers. A Pâques, jour de l'élection, on écrit, la nomination sur le livre des délibérations, ainsi que sur un carré de formule, qui sera porté au domicile de l'élu, avec la croix et les chandeliers, suivis du clergé ; si la maison était fermée, les croix et les chandeliers seraient portés par le bedeau et déposés chez un voisin. – 8 septembre 1740, don de 200 livres pour la construction d'une chaire à prêcher. – 22 novembre 1748, la Fabrique accepte le dessin de la chaire à prêcher de Saint-Pierre-le-Portier ; on ajoutera un Saint-Esprit sculpté au fond du dais de la dite chaire. Le globe sera élevé sur un petit socle de 3 pouces de haut ; marché fait avec M. Creuilly père, moyennant un prix de 400 livres. On fera faire une rampe de fer pour monter à cette chaire. – 7 mai 1741, M. Millet Des Rüisseaux, l'un des commissaires nommés pour faire le marché du nouveau pavage. – 15 décembre 1741, don à la Fabrique d'ornements d'église et de 1,178 livres, par dame Françoise Néel, épouse de M. Jean-Baptiste Le Petit de Bellaunay, sœur et héritière du curé de Saint-Vigor. – 11 mars 1742, nomination d'un bedeau, auquel on remet une robe violette et une baguette garnie d'argent. – Marché pour les stalles avec M. Creuilly. – M. Pain des Essarts, curé. – 12 décembre 1742, on fera mettre des lutrins ou porte-livres de cuivre aux stalles du chœur. – 23 février 1744, M. Gueudry fils nommé organiste aux gages de 90 livres par an, en remplacement de M. Rousel, qui avait été remercié – 5 avril 1744, M. Claude Boudin Calvière nommé en remplacement de M. Gueudry. – 2 mars 1744, M. Jean Gouellain exempté de gérer comme Trésorier, moyennant l'offre de 200 livres. – 8 mars 1744, on fera faire une petite chapelle, au bas de l'église, au passage de l'ancien processionnaire, pour les fonts baptismaux. – 12 avril 1744, la chaire sera transportée du côté de l'évangile. – Marché avec M. Le Mire, pour une nouvelle rampe de fer conforme à celle de Saint-Pierre-l'Honoré. – 6 juin 1744, assemblée en présence de M. Terrisse, grand archidiacre et grand vicaire ; accord sur les contestations au sujet des bancs et des comptes. – Requête sera présentée à l'archevêque pour obtenir réduction des fondations. – 1^{er} décembre 1744, plan pour les bancs des sous-ailes proposé par M. Soulevain. – 28 mars 1745, augmentation du prix des bancs.

G. 7636. (Registre.) – In-folio, 99 feuillets, papier.

1745-1772. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – 1^{er} juin 1749, « à l'avenir, chaque Trésorier qui sera maître de la confrérie de sainte Clotilde, ne sera tenu qu'à faire la recette des rentes, débite et quêtes, qu'il fera ou fera faire pendant son année de gestion, sans qu'il soit

obligé de faire le voyage de sainte, Clotilde, ainsi qu'il s'était pratiqué jusqu'alors, non plus que de porter les enseignes de la dite confrérie par la ville, ce qu'il pourra faire néanmoins de sa bonne volonté. Sera aussi tenu de tenir le buffet aux jours des fêtes de sainte Clotilde, sainte Geneviève, et sainte Marguerite, et d'en faire faire les affiches, comme par le passé. » – 8 février 1749, on ajoutera une tribune au buffet de l'orgue. – 9 juillet 1752, réparations à faire à la voûte du portail et du clocher de l'église, qui menaçait ruine. – 26 juillet 1755, M. Cavillier, fondeur, propose d'opérer la refonte de la grosse cloche qui était cassée. – 27 décembre 1757, on fera mettre une fleur de lis dorée au-dessus du bâton de l'ancienne croix. – 8 juillet 1758, on donnera 90 livres à M. le curé, qui choisira 3 laïques auxquels sera donné le surplis, et qui aideront à chanter l'office. – 20 juillet 1758, saluts célébrés par la confrérie des bouchers. – 8 avril 1759, on fera célébrer à perpétuité, en l'église Saint-Vigor, les O de Noël ; il sera chanté, chaque jour, le 3^{me} répons de la férie, l'hymne *Conditor*, l'antienne *Repelle*, 2 fois, selon l'usage du diocèse, le *Rorate*, après quoi sera donnée la bénédiction. – 22 avril 1759, on retirera les images des piliers, à l'exception des images de sainte Marguerite et de saint Sébastien, qui sont en état. – 7 novembre 1759, marché avec M. Lefèvre, pour la réparation de l'orgue. – 27 janvier 1760, mention d'encens acheté chez les Dominicaines du Précieux-Sang. – 13 septembre 1761, débats avec le curé de la paroisse, M. Le Monnier, au sujet des processions aux saluts de fondation. – 15 avril 1762, autre contestation entre les mêmes à propos de l'injonction faite par la Fabrique au sous-clerc de ne plus habiter le clocher, où il avait établi 2 métiers de toilier. Le curé disait que plusieurs enfants, du nombre desquels se trouvaient assez ordinairement ceux de quelques-uns de MM. les Trésoriers, avaient contracté l'habitude de se servir, comme d'un lieu de commodités, de l'emplacement des fonts baptismaux et du dit clocher. La présence du sous-clerc remédiait à ces abus. – 21 mai 1762, on demandera une rétribution aux confrères de la Société du Sacré-Cœur de Marie et du Divin-Cœur de Jésus, nouvellement érigée en cette paroisse. – 17 mars 1763, visite de l'église, pour avoir connaissance des réparations à y faire, par le procureur du Roi, accompagné de M. Aubé, expert juré. – 21 juillet 1763, on fixe à 12 livres la rétribution à exiger de la confrérie du Divin-Cœur. – 12 juin 1764, M. Lefèvre demande à être admis à toucher l'orgue en remplacement du sieur Calvière. – 13 octobre 1764, nouveaux débats avec le curé. – 18 novembre, M. l'abbé De la Fenêtre, vicaire de Roncherolles-en – Bray, nommé clerc, en remplacement de M. Marie, qui était nommé vicaire de Saint-Martin-du-Pont. 18 septembre 1766, M. le Président de Bailleul, chargé de mettre fin aux différends qui divisaient la compagnie. – 29 mars 1767, état des charges et des forces de la Fabrique. – 22 décembre 1767, M. Riberpray, organiste de Saint-Vigor. – 26 janvier 1769, délibération pour la sonnerie aux inhumations. – 22 octobre 1769, procès avec le sieur De la Fenestre, que la Fabrique avait destitué. – 2 juin 1770, ordonnance du procureur général, au sujet des prêtres et des chantres de Saint-Vigor. – Nombre des paroissiens évalués à 1,000. – Plaintes contre les sieurs Asselin, Potier, maîtres tailleurs, et Alain, maître cartier, qui avaient renversé tout l'ordre de la paroisse ; ordonné que les Trésoriers recevraient sans retard les 2 prêtres que le curé avait présentés pour lui aider à faire l'office divin et acquitter les fondations ; qu'ils recevraient également 3 chantres, qui seraient payés sur la quittance du curé. – 3 février 1774, requête à M. de Belbeuf, Procureur Général, et ordonnance de ce magistrat, au sujet des prêtres et des chantres de Saint-Vigor. – 10 février et 10 mai 1771, état sommaire des forces et charges de la Fabrique, sur lequel on peut statuer relativement aux augmentations et suppressions. – 8 août, M. Vatier, nommé clerc de la Fabrique.

G. 7637. (Registre.) – In-folio, 24 feuillets, papier, écrits.

1772-1778. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. – 31 janvier 1773, renvoi par le Procureur Général du Conseil Supérieur à Rouen, à la Fabrique, d'une requête de Louis-Raoul De la Motte, fils de Louis-Jacques De la Motte et de Marie-Anne-Agathe De la Motte, anciens Trésoriers : Louis-Jacques De la Motte avait été élu Trésorier, et avait géré à ses frais les affaires de la Fabrique, en 1740 ; sa femme avait pris soin du linge de l'église, et avait fait le blanchissage, avait fait les quêtes ordinaires sur la paroisse pour le linge et dans l'église, aux fêtes solennelles, pendant les 3 années de gestion de son mari, et cependant, on avait refusé à la dite Marie-Anne-Agathe, défunte, le service ordinaire dû aux femmes de Trésoriers. – On cherchera les anciens règlements. – 29 août 1773, lettre du curé ; il annonce qu'il subordonne le don, qu'il veut faire de divers ornements pour l'église, à la construction, aux frais de la Fabrique, d'un chapier qu'il juge indispensable. – 25 juin 1775, nécessité de faire une nouvelle échelle pour monter à la petite

cloche nommée *Cathelinette*. – 6 août 1775, lettre du Procureur Général, pour que la Fabrique oblige le bedeau à remettre au curé la somme de 60 livres, destinée au paiement des sermons de l'avent et du carême ; il est à propos de rétablir les choses dans leur ancien état, ce qui est généralement désiré de tous les paroissiens, qui se trouvent forcés d'abandonner leur paroisse, pour aller chercher ailleurs des prédications. – 27 avril 1775, les Trésoriers reconnaissent que c'est M. le curé Le Monnier qui a fait peindre la nef de l'église, le sanctuaire du grand autel, la chapelle de la Sainte-Vierge, les piliers de l'église ; qu'il a donné également les 2 lambris des chapelles avec leurs tableaux ; qu'il a fait dorer la chaire ; qu'il a fait peindre un autel dans les fonts ; qu'il a donné la croix avec son support pour l'entrée du chœur, les portes du chœur, avec les frises, le tout en fer ; enfin, qu'il a donné l'image de saint Vigor, qu'il a fait dorer. – 12 novembre 1775, don d'une personne charitable, à condition que MM. les Trésoriers feront peindre à l'huile les plafonds des 2 ailes, que les murailles seront blanchies en colle par le sieur Lesueur, peintre doreur ; – qu'il vernira le buffet de l'orgue, les 3 confessionnaux, le tout pour la somme de 300 livres. – 7 avril 1776, assemblée en la chambre du curé, vu son infirmité, et sans tirer à conséquence, pour l'élection d'un Trésorier. – 9 février 1778, on obligera M. l'abbé Mabire, clerc de la paroisse, à faire le pain bénit ; en cas de refus, on présentera contre lui une requête au bailliage. – On fera achever par le sieur Planage, moyennant 250 livres, l'ouvrage en fer des stalles et les frises ; on les fera dorer. – 24 février 1778, on obligera à faire le pain bénit un ancien Trésorier, qui produisait pourtant un certificat du curé, constatant qu'il était aux aumônes de la paroisse. – 11 mars 1778, mention du décès du curé Le Monnier.

G. 7638. (Registre.) – In-folio, 296 feuillets, papier.

1778-1790. – Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vigor de Rouen. – 6 mai 1778, le passif de la succession du défunt curé étant au dessus de l'actif, la Fabrique ne s'opposera pas à la vente des objets qui avaient été par lui légués à l'église. – 26 juillet 1779, on cessera de payer pour la célébration des O de Noël. – 8 août 1779, délibération au sujet du nouveau cimetière à établir, signée de M. Duhamel, le nouveau curé. – 2 juillet 1780, reproches du curé sur la conduite que tient à son égard et vis-à-vis des paroissiens le sieur Mabilie, clerc de la paroisse : « Pendant la quinzaine de Pâques, la majeure partie des paroissiens, comptant sur la messe, sont venus pour remplir le devoir pascal ; et après avoir attendu les uns plus, les autres moins, ils se sont retirés en d'autres églises, pour entendre la messe, et sont revenus à leur paroisse pour y recevoir la communion, ce qui a occasionné beaucoup de murmure. » – 11 octobre 1784, M. Cavelier, nommé clerc de la paroisse. – 27 juin 1785, les représentants de chaque Trésorier décédé auront droit d'exiger pour lui un service qui consistera en 3 grandes messes et 6 basses. – 19 octobre 1785, don d'une lampe d'argent ronde, faite par M. Porlier, orfèvre à Rouen, sur le dessin de M. Descamps, peintre du Roi ; ornée, sur le corps, de 4 bas-reliefs représentant la sainte Vierge, saint Jean l'Évangéliste, sainte Madeleine et saint Vigor, « à condition que cette lampe ne pourra être vendue ni aliénée pour quelque raison que ce soit, si ce n'est seulement pour cause de disette, telle que les Fabriques, faute d'autres moyens, fussent obligés de se dépouiller de leur argenterie, pour subvenir aux besoins des pauvres, ou que le Roi, par un ordre absolu et pour les besoins de l'État, obligeât les Fabriques à porter leur argenterie à l'Hôtel de sa Monnaie. » M^{me} Oursel et M^{lle} Allain, donatrices, remerciées. – 27 mars 1786, augmentation de gages demandée par M. Riberpré, organiste. – Mention d'un tableau des fondations, imprimé, à placer dans la sacristie, du côté de la chapelle sainte Clotilde. – 15 octobre 1782, M. Cavelier, nommé desservant à Fontaine-sous-Préaux, donne sa démission de clerc de la paroisse. – 19 mai 1788, M. Affagard est chargé de mettre de l'ordre dans les archives de la Fabrique. – Obligations du bedeau. – 25 mars 1789, affichage à la porte de l'église des lettres de convocation, règlement, ordonnance du lieutenant général, pour la tenue des États Généraux. – 27 mai 1789, prière à M. le curé de faire fermer l'église le matin, après l'office, le soir après la prière, afin d'éviter qu'elle ne soit de nouveau volée. – 13 décembre 1789, délibération relative à l'argenterie demandée pour la Monnaie.

G. 7639. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin, 49 pièces. papier.

1513-1699. – Fondations faites en l'église de Saint-Vigor de Rouen, par Jean De la Porte : Messes en la chapelle Notre-Dame, les vendredis et samedis, de Saint-Michel à Pâques, à l'heure de

8 heures ; de Pâques à la Saint-Michel, à 7 heures ; Jean Le Sage, curé de la paroisse, 24 avril après Pâques 1513. – Racquit, en 1620, d'une rente affectée à la fondation faite par Judith Deshaies, veuve de Vivien Mahieu, 1635. – Titres relatifs à une rente foncière de 6 boisseaux de blé et de 25 sous à Vandrimare, acquise, en 1699, de Thomas Artus, par la Fabrique de Saint-Vigor. Les biens sur lesquels cette rente avait été affectée avaient été fieffés aux auteurs de Jacques Voisin, par les auteurs de feu M^{te} Claude De la Place, seigneur de Grainville, conseiller clerc au Parlement Pièces cotées : Boîte A, n^{os} 4, 5, 6.

G. 7640. (Liasse.) – 33 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1595-1746. – Testament de maître Rolland d'Ailly, bachelier en la sacrée Faculté de théologie de l'Université de Paris, curé de Saint-Vigor, par lequel il fait une fondation en son église, 21 juin 1653 : Messe le jour sainte Clotilde, en la chapelle de saint Nicolas legs de 6 livres de sa bibliothèque à son neveu Vincent Paulmier, sous-diacre, d'une tasse d'argent et de 12 livres, à Guillaume Ouldart, avocat, autre neveu ; Adrien Duquesne, écuyer, sieur du Bocage, secrétaire du Roi nommé exécuteur testamentaire ; le dit testament reçu par 2 notaires royaux de Rouen. – Autre testament reçu par un vicaire. – Titres de propriété de maison situées rue Martainville, qui, avant d'appartenir à la Fabrique de Saint-Vigor, par suite d'échange, avaient appartenu à Philippe Le Baillif, échevin de Rouen. – Mention de Pierre Cousture, maître du jeu d'escrime 1593 ; – de Germain De la Tour, marchand, paroissien de Saint-Etienne-des-Tonnelliers, en 1596 ; adjudicataire de la ferme de 10 sous pour leth de hareng appartenant à la ville de Rouen, en 1606 ; encore propriétaire à Saint-Maclou, en 1616 ; – de Michel Bien-Aise maître chirurgien à Rouen ; – de François Marguerye du métier d'avironnier, 1608 ; – de Thierry Bouquetot marchand orfèvre, 1640 ; – de l'enseigne de la *Cuillère à pot*, rue de la Chèvre, 1642. Pièces cotées : Boîte B n^{os} 1 et 2.

G. 7641. (Liasse.) – 17 pièces parchemin ; 88 pièces, papier.

1663-1788 – Fondations en l'église de Saint-Vigor de Rouen, par Jean Le Nouvel, Contrôleur Elu. ancien en l'Election de Rouen : Veut être inhumé dans le chœur de l'église, près du corps de sa femme ; donne à Jeanne Le Page, sa petite-fille, un habit de deuil complet selon sa qualité, pour le porter à son intention en mémoire de lui, 1663 (copie) ; – par Mario Philippe veuve de Pierre Boullon, 1668 ; – par Jean Questel huissier du Roi au Bureau des Finances de Rouen, 1668 ; – par Anne Buron, veuve de Gilles Vieillon sieur de Fontaines, 1675 ; – par Madeleine Boullaye veuve, en secondes noces, de Pierre Le Boucher, sieur du Mesnil-Grandavoine, contrôleur général des finances de la Généralité, en premières noces, de Jean Baudry, écuyer, ancien président en l'Election de Rouen, 1676 ; – par Louis Sanson, 1690 ; – par Thomas Artus, curé de Saint-Vigor, 1683 ; – par Marguerite Du Bourg, veuve de Michel Le Cœur, 1707 ; – par Marguerite Le Monnier, 1712. – Titres de propriété des biens et rentes. affectés à ces fondations. Pièces de procédures. – Inventaire du mobilier de Marguerite Du Bourg. Pièces cotées : Boîte B, n^{os} 4, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 14.

G. 7642. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 98 pièces, papier ; 3 imprimés.

1618-1789. – Pièces de correspondance et procédures relatives à une rente pour la fondation de M. Pierre Le Ber, prêtre, 1708. – Arrêt de la Cour du Parlement, qui ordonne qu'à l'avenir tous contrats de révalidation de rentes, foncières ou hypothèques, dont le créancier aura demandé la reconnaissance dans la trente-neuvième année, seront passés aux frais du débiteur, incontinent après la dite demande, 1771 (imprimé). – Etat des fondations de Saint-Vigor. – Ordonnances de réduction, 1671-1749. – Baux d'une ferme située à Saint-Jean-de-Folleville. – Fondation de Marie-Anne Viel, veuve, en premières noces, de Guillaume Veauvais, et, en dernières noces, de Guillaume-Pierre Le Nouvel, marchand chandelier, 1745. – Etat de la contenance de la dite ferme, 1788. – Aveux rendus, pour cette ferme, à Jean-Baptiste-Louis de Bellegarde, seigneur patron de Saint-Jean-de-Folleville, et, en partie, du fief de Villers (pour la troisième portion). – Règlement du Parlement concernant les cimetières, 1780. – Autre arrêt de la même Cour, portant règlement pour les assemblées générales des paroisses, tant dans les villes que dans les campagnes, avec désignation des personnes qui seront admises aux dites assemblées, 1784 (imprimés). – Extrait d'une lettre écrite par la Compagnie des Indes, Bureau du Sénégal, à Pierre Baudouin, à Rouen, le

27 septembre 1732 : « Vous aurez soin de ne plus rien payer à la femme du nommé Adrien Février Vanier. La compagnie a reçu avis, du Sénégal, qu'il est mort, en Galant, le 16 novembre 1731. On lui marque aussi, de la Concession, que le nommé Martin Thoüet Vanier est mort le 30 août de la même année. » – Délibérations de MM. les secrétaires du Roi des chancelleries près les Cours supérieures du 28 novembre 1729 (imprimé). – Acte par lequel Robert Gervais, prisonnier aux prisons royales à Evreux, cède à Jacques Gervais, son frère, bourgeois de Rouen, son droit à la succession d'Eustache Gervais, leur frère, fondateur à Rouen, 1618. – Titres de propriété de 2 maisons, rue Martainville. – Titres d'une rente de 110 livres sur M. Le Febvre, négociant, rue aux Ours, plus anciennement sur M. Le Carpentier d'Auzouville, 1744-1784. Pièces colées : Boîte C, n^{os} 1, 4, 6, 7, 8.

G. 7643. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 127 pièces, papier.

1654-1744. – Arrêts du Conseil, adjudications, devis, mémoires, quittances, concernant les travaux entrepris à l'église de Saint-Vigor de Rouen. – Arrêt du Parlement, qui déclare exécutoire le rôle d'une imposition de 1,500 livres, à lever sur les propriétaires et locataires de la paroisse Saint-Vigor, pour la reconstruction du presbytère, 9 juin 1654. Etat des deniers recouverts suivant ce rôle, par Robert Sandret, Trésorier en charge : M. de Fontenelle, tant pour lui que son propriétaire, 15 livres ; – Pierre Léger, locataire du sieur Martin, 40 livres. – Adjudication, par l'Intendant, M. de Gasville, des réparations à faire à l'église de Saint-Vigor, suivant le devis du sieur Martinet, ingénieur du Roi. Il s'agissait de démonter le dôme du clocher qui était construit en pierre de taille, lequel était fractionné ; de reconstruire en charpente le dit clocher, qui aurait 9 pieds de hauteur, avec une lanterne au-dessus, de 8 pieds de hauteur, couronnée d'un comble en forme de dôme, de hauteur de 4 pieds ; adjudicataire, pour 3,250 livres, Nicolas Le Mettais, maître charpentier, 29 mars 1718. – Rôle de répartition des 3,250 livres, montant de la dite adjudication, en vertu d'un arrêt du Conseil, du 25 juin 1728 ; rues comprises dans l'étendue de la paroisse : rues des Bons-Enfants, Cauchoise, Saint-Vigor. – Contestation entre l'adjudicataire et la Fabrique ; mémoires de Nicolas Le Mettais ; mémoires de la Fabrique contre lui. – Visite des travaux par M. Martinet, qui règle ce qui est dû à cet adjudicataire. – Marché avec Clément et Germain Le Febvre père et fils, facteurs d'orgues et organistes à Rouen, rue des Arsins, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, pour la construction d'un orgue à placer au jubé de Saint-Vigor ; prix, 1,100 livres : signé : Le Febvre, 1685. – Marché fait avec les mêmes pour un positif : « Il convient faire une montre de fin estain poli et bruny de 4 pieds, dont le premier tuyau commencera par l'ut, fa, et le ravallement de bois de chesne ; un bourdon de 4 pieds bouché sonnante à 8 pieds la première octave, de bois de chesne, et le reste d'estoppe, une doublette d'estain et les pieds d'estoppe ; un nazard, le tout d'estoppe, à la quinte du prestant ; une tierce à la tierce de la doublette, le tout d'estoppe ; un larigot à l'octave du nazard, le tout d'estoppe, une fourniture cymbalisée de 3 tuyaux sur marche, les corps d'estain et les pieds d'estoppe ; 1 cromhorne d'estain, les anches et languettes de cuivre, et les pieds d'estoppe, plus un sommier de 48 graveurs avec ses registres, chappées et mouvemens, le tout de bois de chesne. Item, un clavier d'os et les feintes d'ébène ; » prix, 800 livres, 14 avril 1692. – Mémoire des réparations qu'il convient faire à l'orgue de Saint-Vigor ; prix, 420 livres ; entrepreneur, Charles Le Febvre, 8 avril 1720. – Marchés avec Pierre Buret, pour la fonte de 3 cloches, 1705 ; – avec Capelle, marbrier, pour le pavage, en marbre et pierre de Caumont, de l'église Saint-Vigor ; prix, 1,379 livres ; – avec Jean-Baptiste Soulevain, menuisier, pour les bancs, 1744 ; – avec Nicolas Porlier, orfèvre, pour faire une croix processionnelle, dans le genre de celle de la Charité de Bonsecours-lès-Rouen, 1757 ; – avec Boussard, peintre, pour peinture et dorure en l'église, 1720. – Mémoire des livres reliés par M^{me} Tallon : 1 mise en peau de truie noire, 5 livres. Pièces cotées : Boîte D, n^o 1.

G. 7644. (Liasse.) 48 pièces, papier.

1718-1780. – Requête à l'Intendant, ordonnance de cet administrateur, rôle de répartition d'imposition, devis, mémoires, procédures contre les héritiers de M. Le Monnier, curé, décédé. – Quittance concernant la reconstruction, aux frais des paroissiens, du presbytère de Saint-Vigor. – Rôles indiquant les noms des rues (rue Cauchoise, cour du *Petit Ecu*, rue des Béguines, Cauchoise) ; ceux des propriétaires et des locataires ; le montant des revenus connus et la taxe. –

Rue Cauchoise, 3 soldats casernes, M. Masculier, M. Midy ; M. Thibaut et Le Brument, experts jurés ; M. De la Lande, architecte ; Dom Ligon, prieur des Feuillants. Pièces cotées : Boîte D, n° 2.

G. 7645. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1728-1789. – Baux par la Fabrique de l'église Saint-Vigor, de la maison de la rue Martainville ; – d'un petit hangar attenant à l'église ; – de 2 maisons rue des Béguines ; – des chaises de l'église, au nombre de 216 ; prix en 1788, 159 livres ; le preneur tenu de les faire marquer à feu, à ses frais, des lettres S. V. ; les louera, les dimanches des Rameaux, de Pâques, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu, de l'Assomption, de la Toussaint, de Noël et fêtes solennelles, à la grand'messe, 6 deniers chacune ; 6 deniers également, aux autres fêtes où l'on touche l'orgue ; les autres dimanches et fêtes, 3 deniers ; aux vêpres, sermon et salut, 9 deniers ; aux vêpres et salut, 6 deniers ; le Vendredi Saint, à la Passion, 1 sol 6 deniers ; à la prière du soir, le dernier jour de l'année, 3 deniers, et aux O de Noël, 3 deniers. Pièces cotées : Boîte D, n^{os} 3-7.

G. 7646. (Liasse.) – 26 pièces, papier.

1761-1771. – Contestation entre la Fabrique et M. Le Monnier, curé, et M. De la Fenestre, clerc de la paroisse Saint-Vigor. – Mémoire sur les revenus et charges de la Fabrique. – Requête adressée par les Trésoriers au Procureur Général suivie d'une ordonnance de ce magistrat, qui ordonne que l'acte de visite archidiaconale faite par l'abbé de Saint-Aulaire, le 8 juillet 1758, sera exécuté, et, vu le besoin que le curé a d'avoir 3 chantres pour célébrer avec décence l'office divin, qu'il sera payé aux 3 chantres 120 livres à raison de 40 livres à chacun, au lieu de 90 livres énoncées dans le dit acte de visite, à cause de l'augmentation du prix des denrées, 1771. – Certificats des Trésoriers de Saint-André-hors-Ville, de Saint-Amand et de Saint-Pierre-le-Portier, relatifs aux traitements des chantres de ces églises. Pièces cotées : Boîte E.

G. 7647. (Liasse.) – 140 pièces, papier.

1697-1771. – Quittances relatives à la ferme de Saint-Jean-de-Folleville, aux droits de subvention, aux honoraires du clergé, aux salaires des serviteurs de l'église de Saint-Vigor de Rouen. Curés : M. Renault, 1724 ; – J.-B. Néel, 1736 ; – Le Monnier, 1771. – Vicaires : Le Fèvre, 1725 ; – Pierre Blondel, 1732 ; – C. Dumoustier, 1736 ; – Binet, 1756. – Organistes : Lynant, 1720 ; – Archambault, 1732. – Facteur d'orgues : Charles Lefèvre, 1720-1725. Pièces cotées : Boîte F, n^{os} 1, 2.

G. 7648. (Tableau.) – 0^m 46^e de hauteur, sur 0^m 59^e de largeur ; papier.

XVIII^e siècle. – « Tableau des messes, obits et saluts du très Saint-Sacrement fondés en la paroisse de Saint-Vigor de Rouen. » – « Dimanche, messes pour M. Artus, ancien curé de cette paroisse, au nombre de 52. – Vendredi, messe pour M. De Rouen, ancien curé de cette paroisse, avant laquelle se doit lire la Passion au tint de la grosse cloche, 52. – Le jour de sainte Clotilde, la haute messe pour M. Dailly, ancien curé de cette paroisse. » – Obits, sur une bande de parchemin, imprimée, collée sur le tableau : « Avril, un obit, le 24 pour M. Robert Le Monnier, curé de cette paroisse, et pour les bienfaiteurs. L'obit doit être sonné la veille. – Pour les O de Noël, l'organiste a sa rétribution. » Ce tableau avait été encadré ; il était probablement affiché dans la sacristie.

G. 7649. (Tableau.) – 0^m 47^e de hauteur, sur 0^m 68 de largeur ; papier.

1769. – Etat, en forme de tableau, de la Fabrique de Saint-Vigor, comprenant, en 4 colonnes, les revenus annuels, les charges, distraction faite des objets de suppression, un extrait des dépenses extraordinaires faites sur les biens de la Fabrique, tant pour l'entretien des ornements et décoration de l'église depuis 30 ans 1738 ; l'indication des sommes données par les Trésoriers *ad honores* ; signé par les commissaires et Trésoriers en exercice : Pottier l'aîné, Allain, Dolique, Pain, 6 décembre 1769. – Les titres de cet état ont été faits à l'aide de vignettes. – Ce tableau est sur toile.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT DE ROUEN

G. 7650. (Cahier.) – In-folio, 43 feuillets, papier.

1458-1472. – « Ensuit la recepte faite par moy Naudin Larchevesque pour l'église Saint-Vincent de Rouen, depuis le dymence 5^ojour de novembre 1458 » jusqu'en 1465. – Achat de *rosel* pour couvrir les voûtes et la chambre aux maçons. – « A messire Guillaume, pour faire la coupe où l'on porte le *Corpus Dornini*, 15 sous. – Pour le joueur d'ogres, 6 sous, – A Jehan Le Boucher, pour faire le lieutrin de devant Notre-Dame... A Jehan Roze, pour le loyer des moufles maistre Jehan Laurens... Au dit Roze, pour lui et ses compagnons, pour faire le degré de la tour, 66 sous 9 deniers. » Compte vérifié par Jehan Le Maire, curé de Saint-Vincent, le 20 mai 1472.

G. 7651. (Cahier.) – In-folio, 12 feuillets, papier.

1458-1472. – « Cy ensuit la dsclaracion des rentes deues en l'église Saint-Vincent et le reste des arrérages deues à cause d'icelles rentes escheues à la Saint-Michiel 1458, baillies à moy Rogerin Le Clerc, Trésorier, par Guillaume Malerbe, mon prédécesseur Trésorier de la dicte église, et aussy est depuis eschu, au terme Saint-Michel 1465, 7 années d'arrérages. » – « Sur l'ostel de Pierres Alalayme hors la porte Martainville, 25 sous de rente... arrérages dûs, 8 livres 15 sous. – Recepte par moy Rogerin Le Clerc et messire Robert Le Normand, chapelain de la messe. – Mises et despenses faictes... pour 7 années de la première messe matinale : Baillé à mon compère Robin Robellot, pour certaines affaires dont il tient le compte, 42 livres 12 sous. – Paie, le 27 de février 1458, pour despense avec Carados Guérin...pour faire une collacion en l'encontre maistre Jehan de Gouvys, 4 sous 8 deniers. – Le 24 de décembre 1461, paie à Jehan de Merle et Perrenot de Benectot, pour avoir couvert la tour, 4 livres 10 sous. » Compte vérifié par Jehan Le Maire, curé, le 2 avril 1472.

G. 7652. (Cahier.) – 7 feuillets, papier.

1475-1478. – « Compte et estat de la recepte et despense faictes par Nicolas Marguerie, l'un des Trésoriers de l'église et paroisse Mons^r saint Vincent, à cause des rentes deues au Trésor d'icelle église, pour trois ans commenchant à Pasques 1475, et finissant à Pasques 1478. » Compte vérifié par Jehan Le Long, vicaire, le 13 juillet 1478.

G. 7653. (Registre.) – In-folio, 26 feuillets, papier.

1458-1472. – « Enssuit l'estât de la recepte et entremise faicte par Robinet Robelot, l'un des Trésoriers de l'église Saint-Vincent, en la compagnie de Rogerin Le Clerc et Naudin Larchevesque, en tant que le dit Robelot s'en est meslé pour le temps déclairé en ce présent pappier, qui commença le 11^ojour de novembre 1458 et finit, tant en recepte que en misse, le 20 jour de juillet 1465. » – « Le 15^ojour de janvier 1458 (V. S.), roceu de Loys de Cormeilles, escuier, vicomte de l'Eaue, pour don par lui fait, 30 sous. – Ce jour, receu de Jehan Le Jollivet, pour le maître de sa nef, qui est enfouy en l'être de Saint-Vincent, 20 sous. » – Travaux faits dans l'église par Gillet et Jehan Faucon, et par Massiot, *varlet* du dit Gillet ; maitre maçon payé 5 sous par jour ; *varlet*, 2 sous 6 deniers. – « A Jehan Lieuvyn, machon, pour avoir baillé et escarry 130 carreaux de pierre, à 9 deniers la pièce, 4 livres 17 sous 6 deniers. – Aux mesureurs de sel pour leurs eryvières, 2 sous 6 deniers. » – 1459, « receu de Jehan Biset, pour don par lui fait en frectant sa nef, 15 sous. – De Robin Poideceur, pour avoir eu les vestemens et candeliers pour le service de sa femme, 10 sous. – A Guillaume Le Febvre, plommyer, pour la fachon de 2 benesquiers qu'il a refais, pesant 51 livres, 20 sous. – A Jehan de Monviile, mareschal, pour le reste de ce qui lui estoit deu pour avoir forgé 87 marteaux, 2 achereures, ung croq, 19 sous 3 deniers. – Paié, à l'*Agnus Dei*, pour ung gallon de vin présenté à l'archediacre aprez la visitation faicte en l'église, 5 sous. – Pour refaire le camyon de l'église en quoy l'en porte les pierres, 12 sous 9 deniers. – Roseau acheté pour l'église. – A ung caron, pour refaire la broueste de l'église, qui estoit rompue, 3 sous 9 deniers. – Pour ung bort d'Irlande pour faire les moules aux machons, 7 sous 6 deniers. – A Jehan Le Bouchier, huchier,

pour avoir fait syer le dit bort et faire les moules, 12 sous 6 deniers. » – « 1460, de Perrin De la Fosse, marynier, maître du Gabriel, pour don par lui fait, 15 sous. – Fut viddée une boicte qui estoit en la vicomté où l'on mestoit les dons et dévociions des gens, et y fut trouvé 77 sous. – De la videson de la dicte boîte, 73 sous. » – « 1461, pour une toison de laine donnée à l'église, qui a esté vendue, 7 sous 6 deniers. » – Jean Polly, maçon, payé 3 sous 9 deniers par jour. – Construction de la tour et du beffroi de l'église. – Mine de plâtre, 2 sous 3 deniers. – « Recepte faicte par le dict Robelot, pour certain temps que les paroissiens de la dicte église donnoient leur dévotion par chascune sepmaine. – Reçu de mons^r le curé de Saint-Vincent, pour sa dévociion en une foiz, 75 sous. » – 1462, 1463, cierge devant saint *Soubastien*. Compte vu et approuvé par Jehan Le Maire, curé, Rogier Coudray, Jehan Delisle et Colin Auber, Trésoriers, le 2 avril après Pâques 1472.

G. 7654. (Cahier.) – In-folio, 29 feuillets, papier.

1468-1472. – « Compte de la recepte, mise et despense de Roger Coudren, l'un des Trésoriers de l'église paroissial de Saint-Vincent, commençant le 6^e jour de novembre l'an 1468, et finissant au derrain jour d'octobre ensuivant 1469. » – « Des deniers estans en une boecte en l'ostel de la viconté de l'Eaue, venus de plusieurs omosnes faictes par les marchans et autres personnes fréquentans la dicte viconté, 4 livres 16 sous 11 deniers. – De la vente de la vieille maison où est fait le neuf gregnier à sel, 25 sous. – De plusieurs omosnes particulières, en diverses journées, en faisant le mur du presbytaire et le neuf grenier à sel, 16 sous 6 deniers. – De Jacques Le Lieur, pour la vendue d'un petit autel à chanter messe, qui est cassé et fort empiré, 20 sous. – De Richard Le Fevre, pour les sépultures de son fils et de sa fille, et pour l'occupation des vestemens noirs et des chandeliers, 40 sous. – De Robert Le Cornu, pour convertir au paiement d'un banc neuf et de petites fourmettes, aussi neufves, qui sont en la chappelle de saint Nicolas, 55 sous 3 deniers. – A Jehan Pontis et son compagnon, maîtres des ouvriers de machonnerie pour le Roi au bailliage de Rouen, pour lever certain arrest et empeschement qu'ils avoient mis sur l'ouvrage des murs de la closture du chymetière, encommenché au mois de décembre 1468, par Macé, masson, devant l'escalier eu costé du maistre portail de la dicte eglise, devers l'uys de derrière de *l'Agnus Dei*. – A ung nommé Le Comte, du mestier de dinanderie, pour 2 chandelliers de cuyvre à fachon d'argent et ung bachin à cueillir pour l'œuvre de l'église, 69 sous 6 deniers. – A Pierre Roussel, estaimier, pour une choppine d'estain, pour mectre l'eaue à chanter les messes, 8 sous, 3 deniers. – Pour un souppié de fer à soutenir l'ange du pipistre, 21 sous 3 deniers. – Le 1^{er} jour de l'an, en entretenant les courtoisies acoustumées eu temps passé, aux mesureurs de sel, 3 sous 9 deniers. – Aux passagers qui passent et repassent les Trésoriers, quant ils vont quérir le sel dedens les vaisseaulx, 5 sous. – Pour une verge de fer qui soustient le drap et dossier du christufilz, pour ruben pers, anellets, mis en icellui drap et une longue lance de fresne à tirer le dit drap, 35 sous 10 deniers. » – Dépenses faicte pour la construction du nouveau mur du presbytère, et pour les réparations de la chapelle saint Nicolas. – Ouvrier de bras employé par les maçons, au prix de 3 sous par jour ; – autre, à 2 sous 6 deniers ; – Michel le Bourbonnois, Antoine Daron, Jean Guignet, Lucas Bailleblé, Etienne De la Fenestre, Thomassin Pinel et Guillaume Martin, maçons, à 4 sous 6 deniers ; plâtriers au même prix. – Banc neuf à 2 coffres et 2 *fourmectes* mis à la chapelle de saint Nicolas. – Images de l'Annonciation de Notre-Dame à la dicte chapelle. – Mise pour la construction du nouveau grenier à sel : « Aux médiateurs de la requeste et lettres-patentes octroyez par le Roi, de la confirmation et don par lui fait en l'église pour le sel qui est et sera doresnavant donné et aumosné en icelle esglise, 60 escus d'or, qui, au prix de 31 sous 6 deniers pièce, valent 94 livres 10 sous ; – au secrétaire, pour la signature des dites lettres, 8 escus d'or ; – au clerc du dit secrétaire, 1 écu d'or ; – à la chancellerie, pour le scel, 1 écu d'or et 3 grands blancs ; – à Roger Coudren, pour 33 jours qu'il a séjourné, tant en la ville d'Amboise, que à Tours, pour l'impétration du dit don, à 30 sous tournois pur jour, 49 livres 10 sous. » – Compte du même Roger Coudren, de la Toussaint 1469 à la Toussaint 1470 : « Pour la peinture de l'image de saint Nicolas, 30 sous. – Vente à Guillaume Poitevyn, orfèvre, d'un vaissel d'argent doré à porter Dieu, le jour du Saint-Sacrement, qui pesoit 4 marcs 3 onces et 6 esterlins, au prix de 60 livres tournois le marc, forte monnaie, comprins le cristal, 46 livres, 11 sous 3 deniers. – A Colin Girard, fondeur, pour avoir refondu 2 des cloches de la dite église, pesantes 497 livres lors qui lui furent baillées, et il les a livrées du pesant de 321 livres de métal, il livres 12 sous. – Pour despense faicte avecques Gillet et Regnault diz Faucon, machons, en faisant le marchié de l'œuvre de la machonnerie de la croisée de la dicte église, ès

présences du maistre machon de l'œuvre Saint-Maclou, 30 sous 6 deniers. – Pour desponce faicte avecquez maistre Ambroise, qui estoit venu édifier la place où les estaies sont assises (la place où la croisée et le nouvel edifice se fait, 153 sous 9 deniers), et gecter les moules sur les 2 premières pierres qui sont assises sur les fondemens, 8 sous, 9 deniers. – A plusieurs varletz de bras qui ont vacqué par plusieurs et diverses journées à abatre la vieille maçonnerie et l'ait la fosse des fondemens de la croisée, qui montent à 94 journées et demie, qui, au prix de 2 sous 9 deniers tournois par jour à chacun des dits varlets, vallent 10 livres 12 sous 7 deniers obole : et pour le vin de nonne de plusieurs journées, 3 sous 4 deniers. – A maistre Ambroise, maistre de l'œuvre de Saint-Maclou, sur la somme de 6 livres qui promis lui ont esté, par chacun an, pour son salaire et vaccacions de regarder sur l'ouvrage de la dicte croisée, que on n'y face aucun mauvais edifice, 60 sous tournois. – A Jehan Le Fevre et Colin Touroul, orfèvres, demourans à Rouen, pour le nouvel vaissel à porter Dieu, le jour du Saint-Sacrement, 10 livres 13 sous, forte monnaie, en ce compris une maille au chat qui promise leur avoit esté au cas qu'ilz feroient bien et convenablement le dit vaissel, et laquelle maille estoit, alors du marchié faisant, descordable, qui vallent en foible monnoye 24 livres 10 sous 10 deniers. – Pour le vin des varlets en besongnant eu dit vaissel, en foible monnaie, 20 deniers. – *Item* au brodeur, pour avoir broudé le pavillon que l'on met sur le dict vaissel et trouvé les estoffies de la dicte broudeure, 15 livres tournois en forte monnaie, qui vallent en foible, 18 livres. – Pour le vin des varlets en besongnant au dit pavillon, en faible monnoye, 2 sous 6 deniers ; – velours cramoisy fourni par un drapier, pour faire le champ du pavillon : taffetas de Fleurence pour le doubler, frange, de fil d'or et de fil de soie, fournis par un *casublier*. – Perles et pierres mises sur le dit pavillon ; *bart* sur quoi on porte le dit vaissel, avec pomme, croix et souppié doré par Jehan Soudain, peint par Guerard Louf et par Jacob, son frère ; ceux-ci font abandon des 30 sous qui leur étaient dûs, « pour estre participais es biens fais, prières et oraisons de l'église. » – Compte du même Roger Coudren, pour l'année commençant à la Toussaint 1471. – « A Remond Monfaut, pour l'assiette en quoy la paroisse et la frarie ont esté assises pour les acquisitions des rentes, 70 sous. » – Ambroise Harel surveille les travaux de l'église pendant que les maîtres maçons Regnaud et Gillet Faucon étaient absents de Rouen, pour acheter de la pierre de Vernon (neuf portail). – « A maistre Guillaume Le Vasseur, pour une collation par lui faicte en la dicte église pour aumonester les paroissiens à donner de leurs biens, pour maintenir et aider à parfaire l'ouvrage encommenchée, 3 sous. – Aux maçons, pour leur vin donné en l'assiette faisant de la double vousseure, clef et fermeture du neuf portail, 2 sous 6 deniers. » Compte approuvé en présence de Richard Perchart, chanoine, vicaire de l'archidiacre de Rouen, 9 novembre 1472.

G. 7655. (Cahier.) – In-folio, 9 feuillets, papier.

1472-1475. – « Compte et estat de la recepte et despence faictes par Jacques Le Lieur, l'ung des Trésoriers de l'église et parroisse de Monsieur saint Vincent, à cause des rentes deues au Trésor d'iceile église, pour 3 ans commençans le premier jour de juing 1472, que Roger Coudren fut déchargé de la dicte Trésorerie. » – « Pour despence faicte au *Fardet*, le 24 jour du juillet 1472,... au retour de l'ostel du viconte de Rouen, où l'en avoit passé l'appoinctement avec les enffants de deffunct Jehan Le Cauchoys, 3 sous 6 deniers. » Compte vérifié par Jean Leres, curé de Saint-Andrieu du Bec-Hellouin, vicaire de Saint-Vincent, le dernier juin 1475.

G.7656. (Cahier.) – In-folio, 12 feuillets, papier.

1472-1477. – « Compte et estai, de la recepte mise et despence faicte par Jehan Raoulin, l'un des Trésoriers de l'église paroissial de Saint-Vincent, depuis le 12^e jour de juillet 1472, jusques au., jour de juing 1476. » – Paiements à Regnaud et Jehan Faucon, frères, et à Ambroise Harel, maçons ; achat de 54 pièces de *carrel* du Val-des-Leux, de pierre de Vernon. – « Dépense faicte à l'*Agnus Dei*, avec les maçons, quand la pierre fut thezée. – Au greffier de la vicomté, pour la lettre des mâchons, comme ilz sont obligez à faire l'édifice de l'église, 3 sous 8 deniers. – A maistre Pierre Le Chynerre (maçon), pour avoir thezé la machonnerie, 30 sous. » – Achat de 80 pièces de *merrien* pour faire le comble du portail, 10 livres. – Portail neuf couvert en tuile ; tourelles couvertes en ardoise ; pignon du dit portail achevé. – « Deu aux machons, pour 2 gargouilles, l'actente des clerchs-voix, 3 entre-piez et 8 crêtes, estimés à 6 livres, 47 livres 67 sous 2 deniers

obole. » Compte vérifié par Guieffoy Guesnon, vicaire de l'archidiacre de Rouen, et par Jehan Canu, vicaire du curé, le 10 janvier 1476 (V. S.)

G. 7657. (Cahier.) – 6 feuillets, papier.

1472-1487. – « Ce sont les parties du lumynaire fait pour l'esglise de Saint-Vincent par Michel Duval, chirier, et baillé à Michel Le Caron, Trésaurier de la dicte esglise, depuys Pasques 1472 jusques à Pasques 1478 ». – « Cire, bougie, pots de ville (huile), pots de rabette et encens. »

G. 7658. (Registre.) – In-folio, 30 feuillets, papier.

1472-1478. – « Compte et estat de la recepte et despence faictes par moy Michiel Le Caron, l'un des des Trésoriers de l'église et parroisse de mons^f saint Vincent, à cause et en tant que touche le creux de la dicte église, dont j'ay eu l'entremise pour 6 ans commençans le premier jour de juing l'an 1472, que Rogier Coudren fut déchargié de la dicte Trésorerie, jusques au premier jour d'avril 1478 aprez Pasques, que Grégoire Robelot y fut mis en lieu de luy. » – « Cueillecte du bachin. – Reçu d'ung petit saint Nycolas, que le lieutenant de la viconté avoyt baillé à vendre à ung paintre, 35 sous. – Pour lès par la femme qui fut Pieréz de Bris, par les mains de 2 chappelains de Notre-Dame de Rouen, 100 sous. – D'ungne tombe vendue, 3 livres 60 sous. – Recepte des trespasés, pour avoir place dedens l'église : Pour la place de messire Jehan Du Fou, chappelain de la frarie de saint Vincent, 40 sous ; – pour la place de messire Guerart de Maricourt, 40 sous ; – de la femme qui fut Guillaume de Maricourt, 20 sous ; – de 2 enffants à Jehan Le Roux, 30 sous ; – de la femme qui fut Raullin Le Verdier 50 sous ; – du curé du Tail, 45 sous ; – de messire Symon, chappelain de Nostre-Dame des marchans, 30 sous ; – de la chambrière de mons^f le curé d'Osouville, 40 sous. – Recette à cause des vestements noirs : De ung marchant, qui trespassa au *Heaulme*, 7 sous 6 deniers. – Mises : Pour ung gallon de vin envoyé à mons^f l'archidyacre, pour signer les comptes, 4 sous. – Pour avoir bény les autieulx, 65 sous. – Pour asseoir les orgez (orgues), tant pour boys et payne d'ouvrier et pour percher le pilier, 10 sous. – Pour rellier ung messel et recouvrir, 17 sous 6 deniers. – Pour une verrière mise au tabernacle, 2 sous. – Pour rabillier le banc où l'en met les lyvres, 3 sous. – Paié, à l'*Agnus Dei*, pour despence faicte en l'Angnel paschal ou pardessus de ceulx qui païerent, 37 sous 6 deniers. – Pour ung estuit couvert de camelot noir pour mectre au tabernacle, pour mectre les hosties qui demeurent le jour de Pasques, 9 sous 2 deniers. » Compte vérifié par Jehan Le Long, vicaire de la paroisse, 12 mai 1478. Ce même jour, on fixe à 60 sous par an les honoraires de Johannes Le Tellier, clerc de l'église, pour toucher les orgues.

G. 7659. (Registre.) – In-folio, 6 feuillets, papier.

1476-1479. – « Compte et estat de la recepte, mises et despences faicte par Jehan Duval, l'un des Trésoriers de l'église parroissiale de Saint-Vincent, depuis le 24^e jour de juing 1476, jusques à la fin du moys de juin 1479. » – Paiement à Ambroise Harel, maître maçon. – « Paie pour 84 journées de varlés de bras qui ont abattu les voutes et vuidez les pierres et emundices de hors de la dicte église et faire les fosses pour faire les fondements du pillier neuf, 7 livres. » Compte vérifié en présence de Jehan Le Long, prêtre, vicaire de l'église.

G. 7660. (Cahier.) – In-folio, 22 feuillets, papier.

1475-1484. – « Compte de la recepte et despence des deniers du Trésor Notre-Dame en l'église de mons^f saint Vincent, faictez par Gente. femme de Naudin Larchevesque, eslue et ordonnée Trésorière illec le dimence 21^e jour de may 1475. » – « Pour don fait par la veufve Jehan Le Roux, le 8^e jour de janvier 1477, pour avoir eu les vestements de Notre-Dame, à l'enterrement de son mari, au semel et au trentel, 15 sous. » – Dépenses : « A mons^f Raoul Bouchel, chapelain, 30 sous ; – à la my-aouù, pour avoir de l'erbe, 15 deniers ; – à la dite my-aoust à l'orfèvre, pour reffaire les 2 couronnes, 12 sous deniers ; – au pelletier, pour le bord du mantel de Notre-Dame, et pour la fachon, 18 sous 8 deniers. – A la Notre-Dame au mois de septembre, pour avoir de l'erbe, 8 deniers. – A la Notre-Dame au mois de décembre, payé pour du feurre, 22 deniers. – Pour la Purification, pour feurre, 22 deniers. – A la Notre-Dame du mois de mars, pour feurre, 22 deniers. – Ensuyt par dé-claracion les biens appartenans au Trésor Notre-Dame en ladite église Saint-Vincent, lesquels

ont esté baillées et délivrés par la dite Génie, femme de Naudin,...à Ung bacyn d'argent où pend une petite bourse pour l'aire la cueillette du Trésor ; – 2 couronnes d'argent dorées par dehors, garnies de pierres et de perles l'une pour N.-D. et l'autre pour son enfant ; – 2 manteaulx d'escarlate brouvés d'encollés et de plusieurs lettres de Maria parmy l'un, pour N.-D., et l'autre pour son enfant et sont fourrées et bordées de menu ver ; – 2 petits agneaux d'or et une espingle d'argent ; – un queuvrechief de simple frengé d'or et plusieurs couleurs de soye pour mecre sur la teste N.-D. ; – ung chiel et les pendans à tendre sur l'austel N.-D. ; – ung vollet de soye bordé de pailletes d'argent, pour mecre sur la teste de N.-D. et de son enfant, données par Jacques le Lieur. » Compte vérifié le dimanche 14 juillet 1482.

G. 7661. (Registre.) – In-folio, 8 feuillets, papier.

1478-1481. – « Compte, estat et recepte des rentes et revenues appartenantes au Trésor de l'église paroissial mous^t s^t Vincent, fait et rendu par moi Simon Dubosc, ung des Trésoriers d'icelle église, pour 6 années commenchantes au terme saint Jehan-Baptiste 1473. » – « De deffuntz Robert Le Cornu, et de maistre Jehan Le Cornu, à cause de 40 soubz t. de rente deubz au dit Trésor sur l'ostel et tellement où ilz demouroient en leur vivant, assis en la dicte paroisse Saint-Vincent, joingnant du ehimelière, pour 6 années, 12 livres. – Des mêmes, pour 10 sous tournois de rente deubz au dit Trésor sur l'ostel dessus dit, à cause de 2 pilliers qui soustenoient une chappelle ou oratoire assis sur le chimetière joingnant du dit hostel, 57 sous 6 deniers. » – Procès en cour d'église « à l'encontre de Guillaume Crefé, mallade de la lèpre, lequel disoit estre natif de ceste paroisse, dont nous n'avons peu avoir aucune vraye congnoissance qu'il en fût natif, lequel procès a esté longuement pendant en la dicte cour, duquel le dit Creté est venu à son entente par tesmoings par lui produits, dont avons esté condamnés en despens... Pour éviter avons apointé au dit Creté par 40 sous, et poulies despens par nous fais de notre part, 22 sous 6 deniers ; pour tout, paie, 62 livres 12 sous 10 deniers. – *Item*, depuis avons fait ajourner plusieurs fois le prier du Mont-aux-Mallades devant le bailliy ou son lieutenant pour ce qu'il ne vouloit recevoir le dit Crète....se il n'avoit extencilles, qui estimoit à grant somme de deniers, 4 livres 15 sous 4 deniers. – Frayé pour le dit procès, lequel a esté l'envoyé par le lieutenant du bailli en la court de monsieur le grant sénéchal... Apointé par les s^{ts} de la chambre que le dit prier sera sugiet à recevoir le dit Guillaume Creté, comme ung des autres frères malades. – Paie à Thomas Le, Despencier, maistre de, machonnerie en l'œuvre de Saint-Vincent...11 livres 1 sou 8 deniers. » Compte rendu en la présence de Mathieu Le Villain, curé de la paroisse.

G. 7662. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1478-1481. – « Compte et estât de la recepte, mise et despence faite par Grégoire Robelot, l'un des Trésoriers de l'église paroissiale de Saint-Vincent, commençant le, dimence cinquième jour d'avril 1478. » – « Pour le creux de l'église, cueillette du bassin de l'église : par Jehanne Basin, femme de Thomas Basin, escuier ; – par la femme de Jehan Cauchon, barbier ; – par la femme de Jehan Héron, lanchier ; – par Myssette ; – par une des hôteses de Ilareourt ; – par la femme de Pierre Roussel, lieutenant de la vicomte de l'Eau. » – Dons : « De Marion, femme de Jehan Le Pilleur, 2 cars de noble de Edouard, qui valent 40 sous. – Tombe vendue aux exécuteurs de Massiot Austin, qui est enterré dans l'église. – Baillé à Jehan Le Barbier, orphèvre, 3 vieux galices et les plalaines qui ne servaient point, dont il y en avoit ung qui n'estoit que d'argent, et aussi en a eu 2 autres galices qui servoient à la dicte église, qu'il a fallu refaire foule la pâte et redorer. » – Mention de Jehan Guerart, verrier. – « Receu de Jehan Le Pilleur pour certain nombre d'esteurs qui estoient venus en sa maison, et en a donné l'argent à l'église, 20 sous. – Receu, par les mains du curé de Saint-Vincent, ung escu d'or au soleil, que ceulx qui ont cueilly les pardons de Saint-Pierres de Saintes ont donné à la dicte église, pour ce 33 sous 6deniers. – Le dimence, 6^e jour d'aoust, a esté donné par Pierres Du Gardin dit Parement, la somme de 22 sous 6 deniers, que maistre Ambroise, machon, lui devoit pour drap à lui vendu, dont j'ay fait compte avec le dit M^r Ambroise, et luy ay rabatu, sur l'argent que le dit Le Cornu lui devoit de son terme de Saint-Michel, 22 sous 6 deniers. – Le mardi, 5^e de septembre, la femme de Pierres Le Clerc le jeune donna, quant on assit la 1^{re} pierre des fondemens du portail de devant la vicomte, 9 sous 2 deniers. – Receu des maistres des œuvres du Roy notre sire, pour certain nombre de bloc et 12 carreaux de pierre vieille qui a esté

employée à la vicomte, 8 sous 6 deniers. – Receu de Robinet Robelot, pour certaine givre faicte à ung espagnol, 5 sous. » – Dons pour aider à faire, la grosse cloche, 1483 : « Reçu des exécuteurs de défunt messire Jehan Cabot, curé d'Ausouville-en-Caux, ung livre nommé processionnaire, et ung fers à faire du pain à chanter. – *Item*, a esté donné par Estienne Dumouchel, ung autre processionnaire où est tout le temps de l'année. – Recepte pour les sépultures des trespassés, qui ont esté enterrés dedens la dicte église et des candeliers el vestemens que l'en a prestez depuis Pasques l'an 1478 jusques 1480 : Enterrement de Michel Doublet ; – de Jehan de Veraval, sergent. » – 1482, enterremens d'un breton nommé Jehan Bris ; – de la nièce de M. le curé, en la nef, hors la cloison de bois ; – de Vincenot De la Cuisse, à la nef neuve, hors de l'enclos de l'église. – Recepte pour une maison que deffunct Jehan Lellagays donna à ladicte église. » – Mises failes depuis le 11 avril 1478 : – « 1478, pour un drap paint qui est mis devant le grant austel à Saint-Vincent, et couste, tant pour toille, peinture, frenge et ruben, 36 sous ; – pour 6 aunes de toile, pour faire les pendans du dit austel, 22 sous ; – pour le pain benoist de Pasques, 2 sous 6 deniers. » – 1479, « païé pour herbe à semer le jour Penthecouste et ung colomb et oiseaux, omblies et quesne pour la dicte église, 3 sous 1 denier ; – pour avoir reffait l'assencier de cuivre, 10 deniers ; – à ung serrurier, pour avoir reffait la griche du revestuaire ; – à Pierres Périer, hucher, qui a fait les moules pour les pilliers du portail et met re une barre, à l'uys de l'église devant la vicomte, et ung aès à l'uys de la grand estre, 70 sous ; – à Jehan Le Barbier, orphèvre, pour avoir reffait tout de neuf les fermans du bon messel, païé pour la fachon et dorure et pour le tiessu des dits fermans, 50 sous ; – pour avoir rabillé et reclersy les reliques, 7 sous 6 deniers ; – pour avoir fait une croysete d'argent à mettre sur la petite casse où l'en porte le *Corpus Domini* ; – à Jehan Guerart, verrier, pour avoir fait 5 verrières blances à la neuve cloison, et contiennent 25 pièces de verre, et couste chascune pièce 18 deniers, valent 37 sous 6 deniers ; – à lui, pour 6 boutines de verre pour la dite cloison, qui coustent 20 deniers la pièce, 10 sous ; – pour douzaine et demye de chains pour chandre les presbtres, 7 sous 6 deniers. » – 1480, « pour une brouecte, 3 sous. » – Manœuvres payés 2 sous et 18 deniers par jour. – Achat de pierre, pour les fondemens du portail. – Piliers nouvellement construits, couverts de *rosel*. – 1481, Jehan François, maître maçon payé 4 sous pour jour. – « Ensuit ce que les 2 cloches ont cousté à reffaire par maistre Dymence, fondeur... Emploi de 60 livres d'étain en vaisselle d'Angleterre, de 225 livres de mictraille ; dépense à l'*Agnus Dei*, le 1^{er} juin, après que les cloches furent geclées ; les 3 autres cloches mises à point et rencasilliées tout de neuf. – Mises pour une nouvelle cloche neuve, plus grosse que les autres, qui estoit cassée, le lundi 1^{er} jour de juin 1481. » – 1482, Henry Harges, maçon. – « Pour le bouys du dimence de Pasques, 2 sous 9 deniers. – A ung hucher, pour avoir fait 2 bières, pour servir à l'église, 16 sous. » – Achat de velours vermeil et de damas pers, pour un parement au grand autel ; frange de soie vendue par Etienne Dufour ; brodure faite par Jean Dufour ; toile teinte mise au bas des autels. – « Païé, pour la couverture des fous qui est faite de tapisserie, 6 livres. – Vidanges de l'église portées en Seine. – Cymetière mis à point pour ce que le curé l'avoit commandé au prosne, 1484 » Autres mises. – Mises pour l'*aubist* de deffunct Jehan Le Hagays. Compte vérifié, le 9 juin 1484, par Mathieu Le Villain, curé de la paroisse.

G. 7663. (Cahier.) – In-folio, 18 feuillets, papier.

1482-1488. – « Compte de la recepte et despense, des deniers du Trésor Notre-Dame en l'esglise de mons^r saint Vincent, faictes par Manon, femme Jehan Le Pilleur, esleue Trésorière le dymenche jour de la Trinité l'an 1182. » – « Pour faire bénir 2 doubliers, 7 deniers. – A la septembresse, en erbes, 15 deniers. – Pour ung contre-autel paint de fleurs de lis et une Annonciation et pour la toille, 18 sous 6 deniers. – Pour 2 aultres tains en toille pour couvrir l'autel, 7 sous 9 deniers. – A la Noire-Dame de bavent, en feurre, 20 deniers. – Pour la fachon de 18 aunes de doubliers, dont le fil a esté donné par la paroisse, 45 sous. – Pour la parpaye d'ungne chappe blanche, baillée à Pierre Baudry, 12 livres. » – 1486, « pour faire, paindre l'ymage de Nostre-Dame de Saint-Vincent, 6 livres. » Compte rendu en présence de Mathieu Le Villain, curé, le 23 septembre 1488. – Pour couverture une feuille de papier avec écriture du 15 siècle, remarquable par la multiplicité des abréviations. – Annexe au compte, une quittance de Baudry, brodeur.

G. 7664. (Cahier.) – In-folio, 10 feuillets, papier.

1481-1487. – « Ensuit le compte, estat et la recepte des rentes, arrérages et revenuz appartenant au Trésor de l'église paroissiale de Mons^f saint Vincent, fait et rendu par Allain de Boissinare, ung des Trésoriers, pour 3 ans et 1 terme commenchant au terme de Saint-Jehan 1484 et finissant, icelluy terme comprins, au terme de Saint-Jehan 1487. » – Paiements et mises : « Au greffier du bailli, pour avoir obtenu ung mandement pour faire vuider ung nommé Dorengé, ladre, logié en la paroisse, 7 sous 6 deniers. » Compte fait en présence de Nicolas Enou, vicaire de l'église, le pénultième de décembre 1487.

G. 7665. (Registre.) – In-folio, 22 feuillets, papier.

1484-1488. – « Compte et estat de la recepte, mise et despence faite par Thomas Basin, l'ung des Trésoriers de l'église paroissial de Saint-Vincent, commenchant le dymenche, 3^e jour de septembre 1484, et finissant, etc... » – « Reccu à cause d'ung homme d'église qui trespassa en l'ostel Torel, eu moys de septembre 84 ; pour ce qu'il estoit povre fut enterré de dens l'église Saint-Vincent, au bas de la nef de la dicte église, et pour les vestemens noirs, 12 sous 6 deniers. – Recepte du bachin de l'œuvre : Le jour Notre-Dame des avens de Nouel, culli 6 sous. – Receu de Jehan Ouyn, sieur de l'*Agnus Dei*, à cause de sa mère, et ung sien filz enterrés de dens l'église, et pour les vestemens noirs, 75 sous. – Receu par les mains de Allain de Boymare, pour un drap de toile noire qui estoit derrière le cruchefys et ofusquoit la veue du ceur de l'église, 20 sous. – Pour feurre à esprendre à l'église pour la feste de Toussaint, 3 sous. – Pour ung queuvrechier de soye mys sus la Mère Dieu à la chapelle saint Nicolas, 10 sous. – A Johannes (clerc de l'église), pour la demye année d'avoir joué des orgues, 20 sous. » – 1486, « pour ung ensensier de cuyvre, acheté au Pardon Saint-Romain 1486, 20 sous. – Pour avoir remis à point les orgues de l'église, par marchié fait à l'ouvrier, présent Johannes, clerc en la dicte église, 30 sous. – A Perrenot Ancel, orfayvre, pour avoir refait ung des galices, 24 sous. – Pour vin pris à l'*Agnus Dei*, pour admenistrer la veille et le jour de Pasques 1486, 3 sous 6 deniers. » – 1487, « à Colin Guybert, cazublier, pour avoir ramendé et mys sus l'orfrays que donna feu monsieur de Seternay, lequel estoit mout domagé, pour ce, 100 soubz. » Compte vérifié par Mathieu Le Villain, prêtre, curé de la paroisse, le 22 avril 1488. – Énumération des dons faits par Thomas Basin, l'un des Trésoriers : « Une chapelle de drap damas vermeil, chappe de velours noir, pour ce que, en la chappelle de satin, figure noire, donnée par son feu père, que Dieu absolle ! n'y avoit que 2 chapes. – Chapier de bois au revestuaire. – *Item*, le dit Thomas Basin a fait paindre chartains pilliers de fin or du chapitrel soubz lequel se porte le corps Notre S^f, le jour du Sacrement, à ses despens. » – 4 quittances du cirier jointes au compte.

G. 7666. (Cahier.) – In-folio, 8 feuillets, papier.

1487-1488. – « Comptes et estat de la recepte et mise des deniers du Trésor Notre-Dame en l'église de mons^f saint Vincent faite par Katherine, femme de Pierre Le Clerc, Grènetier de Rouen, esleue et ordonnée Trésorière, le dymenche 22^e jour d'avril 1487 après Pasques, jusques et comprins le dymenche 14^e jour de septembre 1488. » – « Pour demye aulne de damas blanc pour faire ung contre-autel à la my-aoust 1487, 35 sous. – Pour 4 aulnes de frange pour franger les pendans d'autour Notre-Dame, 14 sous 8 deniers. – Pour ung quevrechier de toile d'assur pour Notre-Dame, 25 sous. – Pour la cainnecte tant pour lassetz que pour affraichir les pailletez, 5 sous. » – « Mise faite par Pierre Le Clerc, pour l'église mons^f saint Vincent : – A Jehan Roze, charpentier, pour la charpenterie de 2 pavillons du costé de l'*Agnun Dei*, 60 livres. » – Comble de l'église couvert en tuile ; – pavillons couverts en ardoise, achetée à raison de 53 sous le millier. Compte vérifié en présence de Mathieu Le Villain, curé, de Thomas Basin et Simon Du Bosc, Trésoriers.

G. 7667. (Cahier.) In-folio, 15 feuillets, papier.

1487-1491. – « Cy ensuit le compte, estat et recepte des rentes et arriérages et revenus appartenantes au Trésor de l'église Saint-Vincent, fait et rendu par Germain Larchevesque, ung des Trésoriers d'icelle esglise, pour 3 années et demye commenchant à la Saint-Jehan 1487 et finissant au terme de Nouel 1470. » – « Pour avoir une inventoire de ung homme de guerre qui trespassa en ceste paroisse, 2 sous deniers. – Payé à l'*Agnus Dei*, quant les commissaires de court d'église furent envoyés en la dicte paroisse, pour le procès du curé de Saint-Vincent, pour vins pris au dit lieu,

14 sous 9 deniers. » Compte vérifié par le curé Le Villain, 18 avril 1491. – Au dernier feuillet verso, place assignée aux chapelains, 21 avril 1490.

G. 7668. (Cahier.) – In-folio, 26 feuillets, papier.

1489-1494. – « Ensuit la recepte faicte par Germain Larchevesque, l'un des Trésoriers de l'église de Saint-Vincent, pour la cueillette de la messe de *Reeordare*, depuis le 15^e jour de juillet 1489, qui fust le jour que Grégoire Robelot, l'un des parroisiens de la dicte église, me rendit le vaneau de la dicte cœuillete. » Autres recettes. – Mise pour le portage de *runs* de sel ; noms des mariniers : Navires de Pedro d'Allefege, Alain Argan, Clemaret Guelluan, Jehan De la Cosse, espagnol, Ochua de Lesperonna, Pedro de la Carrière, Yvon Le Machon, etc... Noms bretons et espagnols.

G. 7669. (Cahier.) – In-folio, 17 feuillets papier.

1491-1498. – « Cy ensuit le compte, estat et recepte des rentes et arriérages et revenus, appartenant au Trésor de l'église Saint-Vincent, faict et rendu par Guillaume Le Caron, ung Trésorier d'icelle église, pour 4 années commençant à Pasques 1494 et finissant au terme de Pasques 1498, le terme comprins ». – « Payé à *l'Anusdey*, le 15^e jour d'avril 1494, pour payer le dîner des Trésoriers et paroisiens, le jour des comptes, 65 sous. – A Robert Courault, le 12^e jour du mois d'avril, pour avoir plaidé en l'encontre d'un sergent de Paris, envoyé par messires des Comptes, pour ajourner les Trésoriers pour aller rendre compte à Paris, touchant le garnier à sel, 5 sous. – Payé à *l'Anusdey*, pour deux gallons de vin qui furent envoyés, le jour de la Penthecouste, en l'an 1494, à mons^r le Général de Normendye, 12 sous. – Payé à Guillebert Le Bourgoys, libratier, comme il appert par sa quittance, pour l'ung des 2 livres par lui venduz aux Trésoriers et paroisiens, 35 livres. » Compte rendu en présence de Mathieu Le Villain, curé de l'église ; de messire Jehan De la Vaucelle, vicaire ; – de noble homme Pierre Le Clerc, sieur de Croisset et *Guernetier du Roy*, le lundi jour de saint Eloi, 25 juin 1498.

G. 7670. (Registre.) – In-folio, 26 feuillets, papier.

1495-1499. – « Compte de la recepte et despence des deniers du Trésor Notre (Dame) en l'église Saint-Vincent, faictes par Perrete, femme de Naudin Larchevesque, esleue par les Trésoriers et paroisiens et ordonnée Trésorière, et fut le 10^e jour de may 1495. » – Dépenses : – Achat de cire. Compte fait en présence de Jehan Le Roux, Guillaume Dumesnil et Guillaume La Vieille, Trésoriers, le 6 avril 1499.

G. 7671. (Cahier.) – In-folio, 18 pièces papier.

1489-1502. – « Compte de la recepte des deniers du Trésor Notre-Dame en l'église mons^r saint Vincent, faicte par Jehane, femme de Jehan Viel, eslue et ordonnée Trésorière, par Jehan Le Roux, Guillaume La Vieille, Guillaume Du Mesnil, Trésoriers de la dicte église, és présences de monsieur le Grènetier Pierres le Clerc, Jehan Le Pilleur, Jehan Le Plastrier, Guillaume Le Caron, Germain Larchevesque, Pierre Du Gardin et plusieurs aultres, et fust le lundi des festes de Pasques 1499, le premier jour de avril. » – « Le 17^e jour de may 1499, il a été donné par les exécuteurs de deffunct Verendal, pour les chappes blanches qui ont servy, 3 sous 9 deniers. – *Item*, le dymence 9^e jour de frevier, receu de Charles Le Blond, demourant à Barefleu, pour don par Denis Bertou, en son vivant, demourant au dit lieu de Barfleu, lequel avoit laissé par son testament au Trésor de Notre-Dame de Saint-Vincent, la somme de cent soulz tournois. – Cueilly à unes espousailles, 6 deniers. » – 1501, « donné par les héritiers de mous^r de la Haulle pour les vestemens blancs, 5 sous ; – par les héritiers de la femme qui fust mons^r de Lespine, pour les dits vestemens, 5 sous ; – par les héritiers de la Robelote, 5 sous ; – par le sieur de la *Teste de Veel*, pour les dits vestemens, pour le service de sa femme, 5 sous. » – Paiements : « Pour un parement de doublier pour l'autel Notre-Dame, à Colin Gibert, 31 sous ; – pour 2 aunes de toile rouge, pour la faire peindre, pour mestre devant le dit austel, 24 sous 3 deniers. – Pour ung image de Notre-Dame de Pitié, qui est paint en une toille pour mestre au contre-austel, 4 sous. – 3 fleurons mis à la couronne d'argent de Notre-Dame ; – petite couronne rabillée. » – Feurre mis dans l'église aux fêtes de la Sainte-Vierge.

– Bourse de *velours* pendue au *bachin* de Notre-Dame, 5 sous. Compte vérifié en présence des Trésoriers, le 5 avril 1502.

G. 7672. (Registre). – In-folio, 31 feuillets, papier

1498-1502. – « Compte et estat de la recepte et mise faictes par Guillaume La Vieille, Trésorier de l'église parochial de monsieur saint Vincent pour le creux de l'église en lieu de Jehan....., précédent Trésorier, commençant le (jour) des festes de Pentecoste en l'an 1498 et fyny à Pasques 1502, qui sont envyron 4 ans. » – « De Mons^f de Leaumesnil Mutel, pour le letz que la Cauchoise, mère de sa femme, a fait en l'église de mons^f saint Vincent, pour estre innumée en l'église, 100 sous. – Receu de messire Jehan De la Vauchelle, pour une croix de chire, qui a servi au service de une bonne femme, 2 sous. » – Sépultures de Jehan Le Roy, frère de Pierres Le Roy, 1 écu au soleil, 36 sous 6 deniers ; – de messire Guillaume Coquin : – de la femme de Guillaume Chinon, hucher. – Services de Laurent Chibouille et de Gringoire Robellot. – Bout de l'an de la femme Robinet Heuzé ; – de Verenval, de Fercoq. – « Receu de Perreclé La Coque, pour ung chapeau qui a servy à son pain benoist, 10 deniers. – Receu de Jehan Le Pilleur ung escu d'or à la couronne, et disoit qu'il le donnoit au Trésor, pour le denier à Dieu d'une maison qu'il avoit acquise en la rue Ancrière, 35 sous. – Pour ung breton, qui avoit besongné le jour de la dédicasse Saint-Vincent, 10 sous. – De Girard Blanbaston, escuier, seigneur de la Pierre, pour don par luy fait, afin que la chapelle noire que ont donnée par cy-devant les Basins, fût rabillée, 10 livres. » – Dépenses : « A Guillaume Chinon, hucher, pour avoir refait le tabernacle où l'en porte le *Corpus Domini*, le jour du Sacrement, 20 deniers. – A messire Jehan Le Tellier, pour demye année d'avoir joué des orgues, 20 sous. – A Guillaume Mallet, hucher, pour (avoir) fait unes aumaires à mettre les livres et une fourme à mettre au cœur devant le lieutrin, etc., 4 livres 13 sous. – A ung libraire pour avoir relié et couvert 2 processionnaires. – Pour une aumaire soubz l'autel de Nostre-Dame de Pitié, etc., 11 sous 3 deniers. – A Colin Gibert, cazublier, pour 4 estuis à corporeaux, 18 sous. – A ung serrurier pour avoir ferré les aumaires de derrière l'autel à mettre les livres, etc..., 12 sous 6 deniers. – Pour avoir de la paille pour le jour de Noël, 3 sous. – A Guillaume Cochet, orfèvre, pour une plataine et 1 anse à 1 grant paix d'argent, 25 livres 13 sous. – Baillé, le dernier jour d'avril 1499, pour avoir de l'herbe pour la dédicasse Saint-Vincent, car il n'estoit point accoustumé d'y en avoir, 2 sous 3 deniers. – A Jehan Hullin, orfèvre, pour avoir refondu une plataine, etc., 40 sous 6 deniers. – A Colin Gibert, pour 4 cazubles à servir tous les jours, c'est assavoir 2 de demy ostade perse et 2 de biguarre, garnis d'estolles et fanons, 10 livres. – A Richart, verrier, pour avoir mis 2 petites verrières au revestiaire, et pour avoir des câssis de fil d'ercal au devant, et avoir rabillé les verrières de la maison Mullot, 25 sous. – A Jehan Gautier, orguenniste, pour avoir rabillé les orgues, et y avoir mis 7 grosses trompes plus qu'i avoit, 6 livres 10 sous. – *Item*, pour les serviteurs, et pour despense qu'ilz ont faite, 6 sous 6 deniers. – Pour adouber une verge de fer, et pour l'asoir, 15 deniers. » – Autres mises pour vestemens : « Acheté de Guillaume François, broudeur, demeurant à Tours, 6 orfraiz de fin or, c'est assavoir 3 chapes, casuble à diacre et soubz diacre, 322 livres. Compte rendu en présence de Mathieu Le Villain, prêtre, curé de Saint-Vincent, Jehan De la Vaucelle, vicaire, Pierre Le Clerc, Grènetier, seigneur de Croissel, Massiot Le Barge, receveur des aides et tailles de Rouen.

G. 7673. (Cahier.) – In-folio, 39 feuillets, papier.

1502-1505. – « Compte de la recepte des deniers du Trésor Notre-Dame en l'église de Saint-Vincent. » – « Ensuivent les runs mis en grenier à sel de l'esglise. » – Trésorière élue par les Trésoriers, Symonne, femme de Massiot Le Barge. – « A Nicolas Gibert, casublier, pour avoir rabillé les chappes et cassubles de Notre-Dame, 7 livres. » – Liste de maîtres de nef ; beaucoup de noms bretons. Compte signé par Mathieu Le Villain, curé de la paroisse, Jehan De la Vaucelle, vicaire, etc.

G. 7674. (Cahier.) – In-folio, 16 feuillets, papier.

1502-1506. – « Compte et estat de la recepte et mise du Trésor de l'église et paroisse de mons^f saint Vincent en la charge des rentes et deniers du sel et de la cueillette de *Recordare*, rendu par Girard Blanc-baston, l'un des Trésoriers de la dicte église,... pour 3 ans commençant à Pasques

1502, que le dit Blanc-baston fut constitué Trésorier en lieu de Jehan Le Roux, s^r de l'Esprevier. » – « De Guillaume Gouel, escuier, au droit de la damoiselle sa femme, fille de Jacques de Bresmes, à cause de l'ostel où pend l'enseigne des *Bourssetes*, 42 sous. – Des hoirs de deffunct Laurent De la Perreuse, en son vivant, sieur de Fresquienns, 6 livres. – De messire Jehan Picquart, chevalier, sieur de Radeval, en lieu de Robert de Foville, pour sa maison, paroisse de Saint-Etienne des Tonneliers, 15 livres. – De Jacques Le Pelletier, escuier, seigneur de Martainville, pour l'hôtel à l'enseigne de l'*Aigle d'or*, en Damyete, 6 livres. » – Paiements à Mathieu Le Villain, curé de Saint-Vincent ; – à Jehan Le Tellier, clerc de la paroisse ; – à son successeur Jean Blondel, institué à Pâques 1503. – « A Guillaume La Vielle, pour une pièce de damas blanc de Fleurence contenant 23 aulnes, à 57 sous 6 deniers l'aune, pour faire les chapes blanches en 1503, 66 livres 2 sous 6 deniers ; – pour 8 aunes de drap rouge, au prix de 12 livres 5 sous l'aune, pour faire les orfrais, 98 livres ; – pour 2 aunes et demie demi quart de veloux noir, à 110 sous l'aune, baillé à Colin Guibert, casublier, pour les ornemens de l'église, 14 livres 8 sous 9 deniers. – A Guillaume Cavellier, tavernier, demourant à l'*Agnus Dei*, pour despence faite, le mardi des festes de Pasques, 29 mars 1502, à disner et soupper que les comptes furent ouys et que furent esleus Trésoriers Michel Baril, Esleu de Rouen, Massiot Le Barge, receveur des aides et tailles, et le dit Blancbaston, et aussi fut parllé et communiqué des affaires de l'église, 17 livres 2 sous 6 deniers. – A Nicolas Le Fevre, fondeur, demourant en la paroisse de Saint-Pierre-L'Honoré, pour le reste et parpaie de 8 grans chandeliers de corps, pesant 473 livres, 72 livres 6 sous 6 deniers. » Compte vérifié par vénérable et discrète personne messire Jehan De la Vaucelle, vicaire, 6 octobre 1506.

G. 7675. (Registre.) – In-folio, 35 feuillets, papier.

1505-1508. – « Compte et estat de la recepte et mise faicte par Jehan Labbé, Trésorier de l'église paroissial de monsieur saint Vincent, pour le creux de la dicte église, en lieu de Michel Baril, Esleu de Rouen et sieur de Nyauville, précédent Trésorier, commençant le mardy des festes de Pasques en mars 1505. » – Quêtes « pour le cierge benoist, aux reliques, etc., par une femme de derrière les murs ; – par une autre de la vieille Harenguerie ; – par la femme de ung avironnier nommé Garguin ; – par la cousine de Guillaume La Vielle ; – par la femme Nicolas de Saint-Martin ; – par ung joueur de tabourin ; – par la femme de auprès du *Plat d'estaln* ; – par la dame du *Corbel*. » – Sépultures, dans l'église, de Denis le Forestier, 40 sous ; – de Marion Biset, *idem* ; – de Roumain Poret, *idem* ; – de Gieffroy Durée, chapelain de Saint-Vincent, 35 sous ; – de messire Jehan Le Long, 20 sous. – « Pour un service de la frairie de Bonnenouvelles, 2 sous 7 deniers. – Environ le 12 août 1507, reçu du curé de Saint-Vincent, quant il print sa possession, ung lion d'or légier qu'il donna pour son entrée, et a vallu 40 sous. – Le 29 avril 1508, après Pâques, reçu de messire Raoul Le Villain, exécuteur testamentaire du défunt curé Mathieu Le Villain, pour legs, 20 livres tournois. – Payé à un organiste qui a rabillé les orgues, 12 sous ; – au serrurier qui a rabillé le tronc et la barrière de l'aistre, etc., 22 deniers ; – à Richard Repet, verrier, pour avoir rabillé 2 verrières qui furent rompues, quant le comble de l'église tomba, 7 sous 6 deniers ; – à messire Jehan Le Tellier, presbtre, curé d'Auteul, pour avoir joué des orgues, 10 sous. » – Autres paiements « à Robert Moesson, machon : – à Pierres Gaultier, clerc de monsieur le Général, – à Rogier Baudry, casublier ; – à un estainmyer, pour avoir nettoyé les bachins d'estain du tour du ceur de l'église, 3 sous ; – pour de la corde à tendre le chiel de dessus la table à recepver à Pasques, 21 deniers ; – pour avoir rabillé ungne relique dont l'elle de l'angre estoit rompue. 8 sous 4 deniers ; – pour 4 gallons de vin présentés à mons^r le Général Boyer, 20 sous ; – à Robert Picquetot, clerc de Saint-Vincent, pour 3 gallices de estain qu'il a changés pour l'église, 12 sous 6 deniers ; – pour faire bénir les dits callices, 10 deniers ; – à messire Guillaume..., chapelain de mons^r le Grènetier, pour 2 messiaux en moulle par luy achetés, 60 sous ; – à Guillaume Delle, libratier, pour avoir relié, recouvert et rabillé le bon messel, 30 sous ; – pour 6 bouettes de fer blanc pour destaindre les torches, 10 sous ; – à Rogerin Le Fèvre, pour 4 pièces de raysin qui furent présentées à mons^r le Général, pour avoir le congié de vendre le sel du dit grenier, 3 livres 10 sous ; – à Raulin Luquen, hucher, pour avoir faict ung coffret à mettre les cayers des livres de l'église que on fait, 9 sous ; – à Pierre Chevallier, brodeur, demourant à Saint-Gervais ; – à Pierre Lauberel, charpentier ; – à messire Thomas Coutil, prêtre, pennetier de l'église, pour avoir ceully et fourny le pain de la cène et le pain que on bénist à Pasques pour les enfants, 20 sous ; – à Marion de Blossenville, plieresse de

linge ; – à messire Pierre Penitot, écrivain, pour les antiphoniers, 42 livres 10 sous. » Compte rendu en présence de vénérable et discrète personne maître Jehan Le Planquois, vicaire, le 6 mai 1508.

G. 7676. (Registre.) – In-folio, 32 feuillets, papier.

1505-1508. – « Cy ensuit le compte et estat de recepte des rentes et arriérages, revenuez appartenantes au Trésor de l'esglise Saint-Vincent, faict et rendu par Germain Larchevesque, l'ung des Trésoriers d'icelle esglise, pour 3 années commenchantes à Pasques 1505 et finissant au dit terme de Pasques 1508. » – « Payé à Philipot Duval, pour avoir escript au matrologie de la dicte église, la lettre du décret touchant la maison de Harrecourt, osmonée à l'église par noble homme Pierre Le Clerc, Guernestier, pour les obis par luy fondés, 35 sous. – A Guillaume Chignon, huchier, pour avoir faict ung coffre à mectre les lettres de fondation d'icelle église, 4 livres. – A Audriet, serreurier, pour avoir faict au dit coffre 2 serrures. » Compte vérifié par Jehan Le Planquois, vicaire, le 1^{er} août 1508.

G. 7677. (Cahier.) In-folio, 15 feuillets, papier.

1505-1508. – « Compte de la recepte des deniers du Trésor Notre-Dame en l'église Saint-Vincent, commençant le 30^e jour de mars 1503 après Pasques, la dicte recepte faicte par Katerine, femme de Rogerin Le Fèvre, esleue Trésorière par les Trésoriers et paroissiens de la dicte église. » – Service de la veuve de Denis Le Forestier. – Autre compte pour l'année 1506-1507. – « Ceully par la femme mons^r le bailli Gérard Blanebaston, 44 sous. » – Autre compte pour l'année 1507-1508. Compte rendu en présence de maître Jean Le Planquois, vicaire, le 6 mai 1508.

G. 7678. (Registre.) – In-folio, 19 feuillets, papier.

1508-1511. – « Compte de la recepte des deniers du Trésor de Notre Dame en l'église Saint-Vincent, commençant le 24^e jour d'avril 1508 après Pasques, la dicte recepte faicte par Marguerite, femme de Richard De la Porte. » – « A Thomas, hucher, le 6^e jour de janvier 1508, pour le banc de la chapelle Notre-Dame. 6 livres 10 sous. » – Autres comptes de la même, pour les 2 années suivantes. Comptes vérifiés le 18 juillet 1511

G. 7679. (Registre.) – In-folio. 23 feuillets, papier.

1508-1511. « Ensuyt le compte, estat et recepte des arrérages des rentes et revenus appartenantes au Tésaur de l'église mons^r saint Vincent, fait et rendu par Germain Larchevesque, l'un des Tésauriers pour trois ans commencans à Pasques 1508 et finissans au terme de Pasques 1511. » – « Guillaume Buet, lunetier, a payé 41 livres. » Compte vérifié en présence de vénérables et discrètes personnes monsieur Pierre Laignel, et Michel Troesnart, prêtres, vicaires, le 13 juillet 1511.

G. 7680. (Registre.) – In-folio, 61 feuillets, papier.

1511-1514. – « Compte de la recopie et mises de la machonnerie en l'église mons^r saint Vincent, faicte par moy Jouachin Le Maignen, commis en la dite charge par les Trésoriers et paroissiens de la dicte église, commençant par mises le vingtiesme jour de mars l'an 1511. » – « Le samedi, XX^e jour de mars, payé à maistre Guillaume Touchet. pour 3 journées et demye, à 5 sous tournois par jour, pour avoir vaqué aux affaires de la dicte église, 17 sous 6 deniers. » – Ouvriers payés à raison de 2 sous 6 deniers par jour. – « Payé à maistre Guillaume Touchet, le 13^e jour de juing 1514, pour 3 formes de 8 verrières de la chapelle neufve de saint Nicolas, pour fachon, 12 livres. » – Total de la dépense, 3,380 livres 6 sous 10 deniers obole tournois.

G. 7681. (Registre.) – In-folio. 20 feuillets, papier.

1514-1515. – « Compte de la recepte des deniers du Trésor Nostre-Dame, en l'église de Saint-Vincent, commençant à Pasques 1511, le 20^e jour d'avril, la dicte recepte faicte par Johanne Meufve, femme de Jouachin Le Maignen, esleue Trésorière par les Trésoriers et paroissiens de la dicte église. » – « A Colin Gibert, casublyer, pour la fachon d'une robe de drap d'or, doublure et

toile et frenges, 66 sous tournois. » – Autres comptes de là mise, pour les années 1512-1513 : – 1513-1514 : « Au service de deffunct Mons^r des Alleurs, 4 sous 3 deniers. » – 1513-1514, « ceully, aux espouzailles de la fille à mons^r de Boselevesque. 7 sous 8 deniers. – Ceully par la dame du *Gay Mary*, 19 sous 9 deniers. » – Autre compte pour l'année 1514 4-1515.

G. 7682. (Registre.) – In-folio. 24 pièces, papier.

1517-1518. – « Ensuit les mises faictes par moy Richart De la Porte pour la machonnerye Saint-Vincenl, Pasques le 12^e jour d'apvril 1517. » – « Mises faictes pour les foiedemens. » – Autres mises pour achat de chaux, de pierre de Vernon et autres matériaux. – Dons faits pour l'église. – Assiette sur la paroisse pour la réédification de l'église ; longue liste des contribuables, commençant par monsieur de Saint-Légier, conseiller en la cour de Parlement. – Quittances de Guillaume Touchet, maître maçon ; sa marque. – Dessin à la plume représentant, autour d'une roue, un homme avec une tête d'âne, un lapin, etc.

G. 7683. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1511-1519. – « Ensuit le compte et estat de la recepte des rentes et arérages et revenus appartenantes au Trésor de l'église mons^r saint Vincent, fait et rendu par Germain Larchevesque, l'ung des Trésoriers et recepveur d'icelle église, par troys années commenchantes à Pasques 1511, finissans au terme de Pasques 1514. » – Compte du même, pour 5 termes commençant à Pâques 1514, et finissant à la Saint-Jean 1515. – « Paiement fait pour la place joignant le cimetièrè où souloit être édifiée la maison du *Faucon*, picha hosmosnée en la dicte église. – A Guillaume Douchet, machon, pour avoir fait une fourme de pierre, pour asseoir du verre à la chapelle saint Nicolas, 16 livres. – A Allexandre Repet, verrier, pour avoir reffait des verrières et avoir baillé du verre blanc pour mettre à la dite chapelle, 9 livres. » – Autre compte du même, pour 3 années commençant à la Saint-Jean 1515 et finissant au terme de Pâques 1519.

G. 7684. (Registre.) – In-folio, 65 feuillets, papier.

1511-1518. – « S'ensuyt la recepte de l'œuvre pour l'esglise mons^r saint Vincent faicte par moy Geuffray Duval, commys au Trésor de la dicte église le lundi 5^e jour de juing 1514. » – « Le lundi dernier jour d'avril, jour de la dédicace de l'église Saint-Vincent, 11 sous 9 deniers. – Ensuit l'argent receu, par le même, des paroissiens de l'église, le lundi 27 may 1515 : De sire Pierre Le Clerc, sieur de Croisset, de M. de la Pierre, de Jean Le Rat, maître du *Corbeau*, de mons^r de Lesprevyer, de sire Jehan Le Roux, du seigneur de *Londres*. » – Paiements : « Le jeudi, 3^e jour de apvril, l'an 1515 après Pasques, furent commenchés les fondemens de l'esglise Saint-Vincent, du costé de devers la rue, et payemens faiz par moy Jeuffray Duval. » – Maçons payés 4 sous par jour ; manouvriers, 2 sous 6 deniers. – Guillaume Touchet, maître maçon.

G. 7685. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, papier.

1517-1520. – « Ensuit la recepte du bachin de l'œuvre Saint-Vincent, faicte par moy Regnault d'Esquetot, pour l'année commenchant à Pasques 1517 et finissant à Pasques 1518 ; – pour les deux années suivantes, avec la recepte faicte pour la maçonnerie. » – « Il a été donné par Jehan Ruelle pour metre assoir ung banc à la dite église, 20 sols. » – Recettes pour l'inhumation de maître Simon Morant, curé du Bec-Hellouin et de Salmonville, 10 mai 1517 ; – bout de l'an d'Edouard Dupont ; – inhumation de l'ancien curé de Hotot, 1518. – Dépenses : « Pour 10 moissons et 1 coullon blanc et pour les estoupes de la feste de Penthecouste, 4 sous ; – à Nicolas Le Fèvre, fondeur, pour avoir rabillé les grands chandeliers, 100 sous. » Compte rendu en présence de Le Roux, curé de Saint-Vincent, le 26 avril 1519. – Autres comptes du même, pour l'année commençant à Pâques 1519. – « A Guillaume Boutery, sieur de l'*Elesfant*, pour dépense faicte en sa maison, par les maîtres mâchons, lesquels ont tézé la chappelle neufve dessus la rue, 72 sous. » – Achat de cuir de Hongrie pour pendre les marteaux des cloches. – Paiements à Pierre Balligan, huchier ; – à Robert Quesnel, serrurier. Compte vérifié le 15 avril après Pâques 1520.

G. 7686. (Registre.) – In-folio, 49 feuillets, papier.

1520-1523. – « Compte fait et rendu par moy Jehan de Hotot, Trésorier de la massonnerye de l'esglise monsieur saint Vincent, à la présence des paroissiens d'icelle, pour l'année commençant le jour de Pasques 1520., qui est le compte de la première année que suis entré en la dicte charge. » – « Pour les deniers à Dieu du mariage de Alexix Le Bon et de la fille Pierre Foubert, 14 sous 6 deniers. » – Argent payé à Jehan le Brasseur, *carreur* de pierre de Vernon ; – à Noël le Bel, *carreur* de pierre de Saint-Leu. – « Argent payé pour la voicture de la pierre, descharge et chariage d'icelle. – Autres payemens fais pour caulx, sablon, plâtres, videnges et autres menus chozes. – Le 29^e jour de mars V^e unq (sic), avant Pasques, païé à M^e Pierre Grégoire et à Robert Le Grant, maistres de massonnerye, pour leur paine d'avoir fait le tezage des piliers estretz du ceur de l'église Saint-Vincent, avec les aretz jusques à l'aragement du dessous des premières dalles sur quoy sont elligiez les allées courtinieres, avesques les aretz doubleaux des soubz-elles, arrassées de pierre de Saint-Leu, comme ilz sont de présent, avecques le tezaige de 2 assiettes de pierre dure quilz sont dedans terre, qui servent d'enhocquement pour dresser les pilliers, lequel tezaige monte à 114 toises et demye, 5 piez et demy deulx poulices avesques certain esme de pierre taillée, pour voer comme M^e Guillaume Touchet peult estre, pour ce, 26 sous 6 deniers. – Païé à M^e Guillaume Touchet, maistre masson de la massonnerie, 616 livres 3 sous 3 deniers. » – Compte deuxième du même, pour l'année commençant à Pâques 1521. – Paiements à Touchet, maître maçon ; – à Robinet Lauberel, maître charpentier. – Compte troisième du même, pour l'année commençant à Pâques 1522. – Dons par Adenet Le Seigneur, Pierres Durant, messire Michel, clerc de la paroisse.

G. 7687. (Cahier.) – 14 feuillets, papier.

1519-1520. – « C'est le compte et estat des rentes et revenues de l'église mous^r saint Vincent, que fait et rend Régné Le Vasseur, demourant à la dicte paroisse, commis à faire la receipte du dit revenu par les autres manans et habitans d'ycelle paroisse, pour une année commenchant à jour et terme de Saint-Jehan-Babthiste 1519. » – Compte rendu, le 1^{er} avril après Pâques 1521, en présence de monsieur M^r Jehan Le Roux, curé de la paroisse.

G. 7688. (Registre.) – In-folio, 39 feuillets, papier.

1520-1521. – « Ensuit la receipte du bachin de l'œuvre de l'église mons^r saint Vincent, faite par moy Jehan Le Rat, Trésorier de la dicte église, pour l'année commenchant à Pasques 1520 et finissant à Pasques 1521. » – Recette pour les corps inhumés. – Mises : « Au hucher, pour avoir syé un des costés de la hucherye, qui est au costé de l'austel du batesme, 7 sous 6 deniers. – Pour un instrument pour mètre les chappeaulx sur les ymages, 7 sous 6 deniers. – A un libratier, pour recouvrir 2 livres et nettoyer et rellier plusieurs autres livres, 20 sous. – A Richard Reppel, verrier, pour avoir rabillé plusieurs verrières, 10 livres. – Au secrétaire de Mous^r de Rouen, pour avoir une atache de la bulle impétrée à Romme pour les pardons, 25 sous. – Pour un coffret à mettre la dite bulle, et pour 2 petits estuytz de fer blanc, pour metre les seaulx de Mous^r de Rouen, 4 sous 3 deniers. – Payé pour avoir escript un tableau en parchemin, auquel est contenu le double de la bulle, mesmes pour avoir enluminé les armes des cardynaulx dénommez, à la dicte bulle, 10 sous. – Pour un tableau de boys à metre la dite bulle, 17 sous 6 deniers. – Pour une toyllé et frengé et anellès pour mètre devant le dit tableau, 10 sous. – A un peintre, pour sa payne d'avoir painct l'ymage saint Vincent, et pour avoir painct la toille. du dit tableau, 12 sous. – Payé à un imprimeur, pour avoir fait plusieurs ataches, jusques au nombre de 300, pour payne et papier, 35 sous. – Pour 2 hommes, lesquelz ont porté les dites ataches parmy la ville et paroisses, 3 sous. – Pour la colle et pour 2 brosses pour atacher les dites ataches, 3 sous. » – Autre compte du même, pour l'année commençant à Pâques 1521 : Sépultures de messire Etienne Varin ; – de la dame de la *Queue de regnard*. – Toisage de la maçonnerie de l'église par maîtres Pierre Gringoyre et Robert Le Grant. – Autre compte du même pour l'année commençant à Pâques 1522 : Sépultures de Robert Piquenot, curé de Hotot ; – d'un portugaloy ; – de la fille de l'*ologère* ; – d'un gentilhomme du *pays du bas*. Compte vérifié en présence de Michel Troesnart vicaire, le 6 avril 1523 après Pâques.

G. 7689. (Cahier.) – In-folio, 4 feuillets, papier.

1520-1521. – « Ensuit la receipte des rentes de l'église Saint-Vincent, faite par moy Nicolle Barbier, presbtre, soubz Pierre de Boismare, huissier en la cour de Parlement, pour l'année

commençant à Pasques 1520 et finissant à semblable terme 1521, icelluy terme comprins, laquelle recepte a esté baillée au dit huissier, pour la faire faire à moy dit Barbier, aux despens du dit huissier, pour et affin que aucune chose n'en soit paiée par le Trésor de la dite église. » Compte rendu, le 1^{er} avril 1520, en présence de mons^r maître Jehan Le Roux, curé de la paroisse.

G. 7690. (Cahier.) – 4 feuillets, papier.

1521-1522. – « Ensuit la recepte faicte par moy Nicolas Barbier, presbtre, des rentes de l'église Saint-Vincent, soubz deffunct Rogerin Le Lèvre, pour l'année commenehant à Pasques 1521 et finissant à semblable terme 1522, icelluy terme comprins, laquelle recepte a esté baillée au dit deffunct, pour la faire faire à moy dit Barbier aux despens du dit deffunct, pour et affin que aucune chose n'en soit payé par le Trésor de la dicte église. » Compte rendu en la présence de maître Jehan Le Roux, curé de la paroisse.

G. 7691. (Cahier.) – In-folio. 3 feuillets, papier.

1522-1523. – « Ensuit la recepte des rentes de l'église Saint-Vincent faicte par moy Nicolas Barbier, soubz deffuncte Jacqueline, quand elle vivoit, veufve de deffunct Rogerin Le Fèvre, pour l'année commençant à Pasques 1522, et finissant à semblable terme 1523, iceluy terme comprins, laquelle recepte avoit esté baillée à la dicte deffuncte, pour la faire faire à moy dit Barbier, aux despens de la dicte deffuncte, affin que aucune chose n'en soit payé par le Trésor de ceste église. »

G. 7692. (Registre.) – In-folio, 52 feuillets, papier.

1523-1526. – « C'est le compte de May d'Ester-ville, Trésorier de l'église et paroisse Saint-Vincent, commençant à Pasques 1523 » – « De la veufve Germain Larchevesque, pour la sépulture d'un sien filz, 20 sous. » – Dons : « De la femme Mengin Philippes, maître de navire, d'une pièce d'or d'une valeur de 27 sous 8 deniers ; – de Pierre Durant, ung panier de voire, baillé au verrier, de valleur 4 livres 15 sous. – Payé pour un pingon blanc, le jour de la Pentecouste, 2 sous. – A Oudin, menuysier, pour 3 embasemens mis aux autieux et pour la carrure du chel Notre-Dame de Pitié, 16 sous. – Pour une pomme dorée à pendre le pavillon, 10 sous. – Pour avoir fait paindre le contre-aoustel de la chapelle Notre-Dame de Pitié, 40 sous. – Au gendre Barbe, verynier, pour 2 verrières assises aux galleries, comprins ung panier de voirre à lui baillé, 20 livres. – Au prédicateur des Carmes, qui prescha le jour de la Toussaint, 4 sous. » – Autre compte du même, pour l'année commençant le lundi de Pâques 1524. – Vente d'un petit porte-Dieu à Jehan Roussart, orfèvre, 8 livres 12 sous. – « Pour reprendre l'angelot de la chappelle saint Nicolas, 15 sous. – Au paintre qui a baillé la table d'austel, 13 sous. » – Paiemens à Jehan Vauchel, *casublier* ; – à Raullin Ollivier, serrurier ; – à Jehan Balligan, huchier ; – « à Jehan Potin, dit d'Orliens, peintre, pour demorer quitte envers luy de la vente d'une table d'autel par luy vendue, 60 livres ; – à maître Guillaume Touchet, maître maçon, pour avoir fait la voûte et tarase du revestuer, 40 livres. » – Compte du même, pour l'année commençant le lundi de Pâques 1525. – Sépultures de la femme de Massiot Le Barge ; – de Richard Tanquerel, maître de navire. – Paiemens à Jehan de Meru, et Jehan Roussart, orfèvres ; – à Jehan Boyvin, malade de lèpre. Compte vérifié en présence de maître Jehan Le Roux, curé, le 2 avril après Pâques 1526. – Pour couverture, rôles des amendes du bailliage de Longueville, de 1520-1521.

G. 7693. (Registre.) – In-folio, 12 feuillets, papier.

1523-1526. – « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenues deubz en l'église Saint-Vincent, fa ict et rendu, pour 3 années commençant à Pasques 1523 et finissant en semblable temps 1526, par moy Pierres Balligan, presbtre, soubz noble homme Jehan Durant, sieur de Calletot. » – Mises pour le fait de *plederie* ; Jehan Le Tellier, Isembart Buquet, et Marie, avocats.

G. 7694. (Cahier.) – In-folio, 18 feuillets, papier.

1526-1529. – Ensuyt le compte et estat de recepte et mise des rentes et revenues deubz par chacun an, à l'église et paroisse Saint-Vincent, faict et rendu par moy Pierre Balligan, presbtre,

ordonné à ce faire, pour 3 années commençant à Pasques 1520. » – Jehan Joan, vicaire de Saint-Vincent. – Frais de *plaiderie*. – Procès contre Guillaume Touchet, maître maçon. Compte vérifié en présence de M. le Grènetier de Rouen, Guillaume La Vieille.

G. 7695. (Registre.) – In-folio, 53 feuillets, papier.

1526-1529. – « Compte rendu par Jehan Mouton, Trésorier de Saint-Vincent, pour troys années commençants à Pasques 1526. – Ensuit le nombre et espesses des reliques appartenantes au Trésor que m'a baillés et livrés May d'Esterville, Trésorier en précédent de Pasques 1526 : Une grande relique servante à porter le *Corpus Dominy* le jour du Sacrement, laquelle est en partie d'argent doré, et l'autre partie en cuivre doré, et y a 2 anges de cuivre doré, tenans icelle relique. – Une autre relique d'argent doré, où il y a des chevex de la Vierge Marie, des oz de la Madeleine, de saint Siméon et aultres. – Une aultre relique, en fasson de tourelle, où il y a ung ymage pendant, où est figuré ung petit crucefix. – Ung coyssin où il y a VII ymages pendantes à petites chaines, où il y a plusieurs reliques. » – 1526-1527, « prins par moy Jhan Mouton la Mère Dieu de Pitié et lu custode de dessus, laquelle servit sur l'autel près et dessus le crucefys, où l'on disoit la messe de 8 heures, estimée à 50 sous, et je la prens à la charge de la rendre. Plus resu 2 sous pour l'amende en quoy a esté ung homme d'église de la dicte paroisse, à cause qu'il avoit commensé la messe durant le sermon. – Pour six paix neufves, 10 sous. – Pour avoir fait 2 lieutrins au revesture, à mettre les livres dessus. – Pour avoir rabillé les marchepiés des bans des deux chapelles, refaict le pied d'une grant fourme, et fait une table pour mectre les orgues, 32 sous. – Pour 2 galisses d'estain et 12 chopinettes, 5 sous. – A Guillaume Touchet, maistre masson, pour avoir faict une pyssine à la chapelle Notre-Dame, avoir hosté ung autel de dessous le crucefix et l'avoir mis ailleurs, et auxi pour avoir faict une grant pissine à mettre les potz de vin et à l'iaue et faict autres agrémens en la dicte église, 55 sous. – A luy, pour ung autel portatif à mettre sous le grant autel, suivant le commandement de l'esidiacre, 25 sous. – Pour faire bénir le dit autel, 1 livre. – Pour 2 serges rouges pour faire le voille de devant le maistre autel, pour servir, le caresme, 10 livres. – A Monseigneur de Veriense, pour la bénédiction des autelz d'icelle église, 65 sous. » – 1527-1528, « pour la sépulture d'un marchand qui est mort à la *Teste Noire*, 50 sous. – Pour la croix et le quoquet qui ont esté vendus aux Trésoriers de Saint-Sever, 40 sous. – 6 pierres de marbre blanc, de la cour du Vauricer, données par Pierre Hurtevent. – Au charpentier et au plâtrier pour avoir faict et agréer le pipitre où sont les orgues, 8 livres, 13 sous 10 deniers. – Pour 3 livres appelés processionnaires, 22 sous 6 deniers. » – 1528-1529, sépultures de Pierre Hurtevent ; – de monseigneur de Boislevêque. – Bûche de brésil donnée à l'église. – « A ung voirrier qui a assis et desassis les voirrières du hault du ceur pour faire les établis à faire la voulte du dit ceur, 62 sous 6 deniers. » – Loge aux maçons plâtrée. – « Pour les estrennes des officiers du sel, 110 sous. » Nombreuses signatures accompagnant celle de Loutrel, curé de la paroisse.

G. 7696. (Registre.) – In-folio, 17 feuillets, papier.

1526-1529. – « Compte fait et rendu par moy Pierre Le Prevost, Trésorier de l'église mous^r s^t Vincent, pour le fait de l'ouvrage et maçonnerie d'icelle église, en la présence des parroissiens, pour l'année commençant le jour de Pasques 1526, non comprins, et finissant à Pasques 1527. » M. d'Esteville, Trésorier. – Mises : Achat de Pierre du Val-des-Leux et de Saint-Leu, la pierre du Val-des-Leux à 12 sous le tonneau, l'autre, à 14 sous, prise sur le quai de Rouen. – Guillaume Touchet, maître maçon, fait les *arbutans*, où sont mis des crampons de fer. – Autre compte de Pierre Le Prevost, Trésorier, pour l'année 1527-1528 ; même maître maçon. « Payé à maître Etienne, maître Martin Desperroys et aux maîtres maçons de Notre-Dame et de Saint... – pour estre venus à l'église, cuy-dans faire le thesage, où ils furent 3 heures, 10 sous. » – Autre compte du même, pour l'année 1528-1529 ; même maître maçon, Touchet, payé à raison de 100 sous la toise, « dont s'est trouvé, par mesure et thesage fait par six maçons, le nombre de six-vingts-treize toises et demie, dix piedz, sept poulces. » Compte veu, gecté et calculé, ès présences de maistre Joachim Loutrel, curé de la dicte paroisse Saint-Vincent, maistre Jehan Jouen, vicaire, le 29 mars 1529. » – « Soit mémoire que noble homme Jehan Le Roux, sieur de Lesprevyer, a fourni à la dicte église le vin qu'il a convenu chascun jour, pour dire les messes durant 3 années... nonobstant que le dit vin soit fondé par deffunct noble homme Pierre Le Clerc, en son vivant, sieur de Croisset. » – Signatures.

G. 7697. (Cahier.) – In-folio, 12 feuillets, papier.

1529-1530. – « Le compte rendu par Jehan Mouton, Trésaurier de l'église de Saint-Vincent, pour l'année commençant à Pasques 1529. » – Travaux au grenier à sel de l'église. – Pierre de Saint-Leu et du Val-des-Leux, vendue par Robert Chrestien. – Paiements à Jehan Audin et maître Simon Videcoq, maîtres maçons, qui rirent le revestiaire. – Croix de pierre du cimetière déplacée. – Article signé Victequoq. Compte signé par messires Michel Troesnard, Pierre Balligan, Michel Le Mesgre, etc.

G. 7698. (Registre.) – In-folio, 22 feuillets, papier, écrits.

1529-1532. – « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenues deubz par chascun an en l'église et paroisse nions^r saint Vincent, fait et rendu pour troys années commençant à Pasques 1529, par moy Pierres Balligan, presbtre, soubz honorable homme Alexis Le Bon. » – Procès contre Quintanadoine de Brétigny. – A M. Marie, avocat, pour plaider contre Guillebert, 20 deniers. Compte signé par le curé Loutrel, Ribault, La Vieille, Le Tellier.

G. 7699. (Registre.) – In-folio, 41 feuillets, papier, écrits.

1529-1532. – « Le compte rendu par Nicollas Gruehet, Trésaurier du creux de l'esglise de Saint-Vincent, pour troys années commenchantes à Pasques cinq-cens vingt et neuf. » – Obligations du Trésorier du creux rappelées au premier feuillet. – 1529-1530, don, pour aider à payer les orgues, de 2 onces de brésil. – Vente de 14 écuellles d'étain, à 2 sous 8 deniers la livre. – Inhumations d'un marchand de Lille en Flandre ; – de M. May d'Esterville. – Achat des orgues par messire Michel Le Mesgre, cleric matriculier, 200 livres. – « A Nicolas Ralle, brodeur, pour avoir rabillé les ornements de l'esglise, 5 livres. – Le 18 d'aoust, à l'asediacre, quant il vint revisiter l'esglise mous^r saint Vincent, 5 sous. – Baillé pour avoir ung baslon et racoustrer le dit baston à pendre les chapiaux de fleurs sur les chiefz des sains, 2 sous 2 deniers. – Pour une chopinete en fachon de galon, 2 sous 6 deniers. – A Michel Carye, orfèvre, pour la croix d'argent mons^r saint Vincent, pesant 4 mars 5 estellins, à 14 livres le marc, 456 livres 8 sous 4 deniers. – Pour la fachon et doreure de la croix et pour le vin des serviteurs, 23 livres 17 sous 6 deniers. – A Gabriel Haren, verrier, pour 42 piets de voirre pour le grand revestierre, à 2 sous le pié, 4 livres 4 sous. – Pour 12 bottes de feurre pour Nouel, pour semer à l'esglise, 8 sous. – A Robert Du Fay, serrurier, pour 11 verges de fer pour les verrières, etc., 60 sous 9 deniers. – Pour 2 bâtons de cane pour alumer le luminaire, 2 sous 6 deniers. » – Journée d'un plâtrier et d'un manouvrier, 7 sous 6 deniers. – « Au dit Robert Du Fay, pour une potense de fer, pour soutenir la courtine du ceur, etc., 4 sous. » – 1530-1531, sépultures de la femme de l'hôte du *Gay Mary* ; – de M^e de Caletot ; – de la femme de Nicolas de Lorraine. – Procès avec Touchet, maître maçon de l'église. – « Pour des moyssons et ung pingon blanc et des omblyes pour le jour de la Pentecoste, 4 sous 1 denier. – A Bellingant, huchier, pour avoir redreché les 3 ymages du crucefix et les petis pilliers de menuiserie, 30 sous. – A ung maçon, pour arrimer au revetuero le pot à l'eaue pour servir à dire les messes. – Au dit Bellingant, pour 2 petits aumeres qu'il a faites au revetuere neuf pour mestre les relicques et le *Corpus Domini*, 30 sous. – Pour un lapis à mestre sur le maislre autel, 35 sous. – Pour le raccoûtremment des orgues, 50 sous. – A Nicolas Ralle, brodeur, pour avoir racoustré les chapes et casubles et avoir baillé du bouguerent noir, 60 sous. » – Ciment à 10 deniers le boisseau. – Chaux à 20 deniers la pouche. – « Corbeille pour nestayer l'église, – 39 livres et demye de corde, pour servir à la dite corbeille ou panier ; – moulinet mis aux voûtes pour nettoyer l'église ; – un faix de galons pour nettoyer les voûtes et les pilliers. – Au prédicateur du caresme, 20 livres. » – 1531-1532, « le merquedy des festes de Pasques, reçu du sous-vicaire pour avoir aministré une femme, 12 deniers. – Pour avoir aministré un angloys, le jedy absolut, 12 deniers. – Recepte de aucuns bourgeois qui esloient au disner fait à Mons^r l'évesque de Verience, le jour de la dédicasse, qui fut le premier jour d'aoust 1531, 32 livres 11 sous 6 deniers. – A Michel Carye, orfèvre, pour avoir fait faire une coupe ; neufve de ung galice qui estoit rompu, 15 sous. – A Chimères, orfèvre, pour la refaction de l'angre et des elles du porte-Dieu mons^r s^t Vincent. – A Nicolas Le Fèvre, fondeur, pour la refachon d'un grand chandelier, etc., 38 sous. – A Touchet, machon, pour ung benoislquyer, qu'il a fait pour l'église. – A Mause Hertault, verrier, pour la refachon de toutes les verrières, 10 livres 5 sous. – A Thomas Loyer, serrurier, pour verges de fer, poulies verrières, 37 sous 6 deniers. » – Les processions générales

viennent à Saint-Vincent, église tendue ; herbes semées dans l'église. – « A Martin Guillebert, huchier, pour avoir fait ung poutret pour les bantz du ceur, 23 sous. – A Bellingant, huchier, pour les bans du ceur et pour une bière et ung tableau, 72 livres 15 sous. – Ensuyt les misses qu'il a convenu faire pour desdyer l'esglise mons^r saint Vincent, le 26 de juillet 1531, laquelle fust desdyée par mons^r de Veriensse mons^r Coquin, le jour S^t-Pierre-ès-liens, 1^{er} jour d'aoust 1531. » – Achat de balais d'hysoppe embâtonnés. Comptes signés par le curé Loutrel et autres.

G. 7700. (Registre.) – In-folio. 35 feuillet, papier.

1532-1535. – « Le compte rendu par Robert Ribault, Trésaurier du creux (de l'église Saint-Vincent), pour troys années commenchantes à Pasques 1532. » – « 11 est ascavoir que le Trésorier du creux de l'église mons^t saint Vincent doit avoir la congnoissance des corps inhumetz en la dicte église, et ne se doit ouvrir la terre d'icelle église sans son congé. – Plus c'est à luy à recueillir les croix de cyre que l'en met sur les sépultures, au premier service que l'en fait pour eulx. C'est à luy, se les paroissiens circonvoisins viennent pour lever ou emprunter les grandz, chandeliez de cuyvre, d'en avoir la charge et parler au dit Trésaurier. » – Sépultures d'un lionnais qui était logé à la *Croix Blanche* ; – d'un anglais qui trépassa au logis de Jacques Mazure, dit Filleul – Façon d'une bannière ; achat pour la faire de soie de Paris, à 11 sous l'once, de soie cramoisie, à 14 livres la livre. – Payé à Jehan Barbe, peintre, pour son travail, 15 livres. – Payé à Cosnie Du Moustier, le 6^e de janvier 1533 (V. S.), pour avoir refait le porte-Dieu, pour la façon, dorure et argent, 35 livres. – A Etienne Dufour, pour 2 onces et demie et demi-gros de ruban de soie verte, 33 sous 3 deniers. – Pour la façon d'une chasuble et de deux tuniques... etc., 48 sous 6 deniers. – Pour dix livres de chandelle à mettre à la lanterne de la nef, à 20 deniers la livre. – Pour ung drap pour porter les enfans eu terre, 36 sous. – « A ung nommé Lohier, serrurier, pour les afferes de l'église, 40 sous. – Pour faire escurer les 4 piliers et les 4 anges autour du grand autel, 37 sous 6 deniers. – A maistre Antoine Josseline, compositeur d'orgues, pour avoir acoustré les orgues de la paroisse, 102 livres. – Au masson, pour avoir fait ung benestier de pierre, 10 sous. » Compte signé par le curé Loutrel et autres.

G. 7701. (Registre.) – In-folio, 14 feuillets, papier.

1532-1535. – « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mises des rentes et revenues deubz par chascun an en l'église et paroisse, mons^r saint Vincent, fait et rendu, pour troys années commenchant an terme de Pasques 1532..., par moy Pierres Balligan, presbtre, soubz honorable homme maistre Jehan Le Tellier, avocat en la court de Parlement à Rouen et Thésaurier du bachin Notre-Dame. » – Joachim Loutrel, curé, maîtres Louis Pygnol, Vincent Guérard, Michel Le Cornu, Jehan Duval, Jehan Bullette, Raoul Le Villain, Nicolas Gaillard, Pierre Balligan, Jehan De Latre, Jehan Havard, Michel Fleulard, prêtres chapelains ; – Jehan Mathan, Nicolas Picot, prêtres ; – Michel Le Mesgre, clerc de l'église. – Cahier ayant pour couverture une feuille de parchemin, qui est une pièce de procédures relative à la fondation d'un nommé Le Febvre.

G. 7702. (Cahier.) – In-folio, 21 feuillets, papier.

1535-1537. – « Ensuyt ce que a valu le bacin Notre-Dame en l'église de mons^r s^t Vincent, depuis le jour de Pasques l'an de grâce 1535,... icelly bacin cueuilly par la femme de Pierre Foubert. » – Autre compte de la même, pour l'année commençant à Pâques 1536. – Autre compte pour l'année commençant à Pâques 1537. – « Du jour de Sainte-Croix cueuilly, à la messe de l'asociacion de Bonnes nouvelles, 12 sous. »

G. 7703. (Cahier.) – In-folio, 18 feuillets, papier.

1538-1541. – « Ensuit la recepte et vateur du bachin Notre-Dame de l'église Saint-Vincent, faite depeus le lundi subcéquent du jour et feste de Pasques l'an de grâce 1538, par Nicolas Poly et sa femme, Thésauriez de la dicte église. » – Quêtes par Anez, veuve, par la dame du pain béni, par la femme Thomas Landais, par la Tocqueville. – Autre compte pour l'année 1539-1540.

G. 7704. (Registre.) – In-folio. 86 feuillets, papier.

1535-1540. – « Ensuyt la recepte faicte par moy Pierres Le Masurier, Trésaurier de l'église mons^r saint Vincent, depuys le lundi de Pasques 1535 jusques et comprins le jour de Pasques 1536, tant à l'œuvre que aux relliques d'icelle église. » – « Ceully à l'enterrement et service de Robert Halle, 8 sous 10 deniers... au service du bout-de-l'an de la femme Facyot de Chevery, 1 sou 3 deniers. – Le jeudi 20^e jour de may, à la procession de l'Assencion Notre-Dame de Bonnes-nouvelles, 7 sous 2 deniers. – Dymence 1^{er} jour d'aoust, feste de la dédicace de la dicte église Saint-Vincent, ceully au dit bachin, 28 sous 1 denier. – Le dymence, 12^e jour de septembre, jour du grant pardon général, ceully aux reliques, la somme de 10 livres, 14 sous, 11 deniers. – *Item*, le 1^{er} jour de décembre, et aussi le lendemain ceulli, au dit bachin, la messe de sainte Cécille, 9 sous 6 deniers ; le mercredi de la cendre, au dit bachin, 7 sous 7 deniers. – Le dymence 16^e d'avril, jour de grandes Pasques 1536, ceully tant au sierge benest, bachin de l'œuvre que aux relliques, 38 livres 4 sous. – Autre recepte pour le compte du bachin monsieur saint Sébastien. – Recepte pour les sépultures et courtines qui servent aux services des trespasés et pour dons, délayetz et omosnes. » – Don de maître Pierre Le Clerc, greffier criminel en la Cour. – Mises : « Pour avoir faict rabiller les casubles, 2 sous 6 deniers. – Pour herbes à semer à l'église, le jour de l'Ascension, 2 sous 6 deniers. – Pour 2 destaigneux à destaindre les sieres, 2 sous. – Le jour de la Pentecouste, pour ung pingon et 12 moessons, des houblies et herbes à semer, 6 sous. – A Jehan Lestiboudoys, menuysier, pour avoir faict ung moulle de bois et une douzaine de sercles pour les mâchons, 10 sous 6 deniers. – Pour 2 feuilles de pappier collés en plusieurs doubles, pour servir aux machons, 22 deniers. – Pour feurre, à mectre à l'église la nnyt de Noël, 10 sous. – Le premier jour de l'an, payé aux serviteurs de M. le Grènetier, pour leurs eryvières, 70 sous, » – Loge construite pour les maçons. – « Pour chandelle à mectre à la lanterne de l'église, 13 sous 4 deniers. » – Achat de pierres (bites et pierres de quartier) à Caumont, au Vaudesleux ; – d'autre pierre, à Saint-Leu de Serens et à Vernon ; – de 28 tonneaux de pierre de Vergellé. – « A maître Guillaume Touchet, machon, pour sa grue, 11 livrés 8 sous 9 deniers » – Autre compte du même, du lundi des fêtes de Pâques 1536 : Dons de Nicolas La Vieille, Grènetier à Rouen, 45 livres ; – de sire Jehan Mouton, 100 sous ; – de Nicolas Gruchet, 16 livres 4 sous, pour payer 120 journées de maçon. – Sépulture de la défunte femme de monseigneur le secrétaire Pierre du Couldray. – « A maîtres Robert Becquet et Jehan Le Roux, pour leur vin, touchant la visitation des fondemons fais du costé de la rue. – A Guillaume Chyrouaye, charpentier, pour avoir abatu la grue de mestre Guillaume Touchet, 35 sous. – A Nicolas Guillemet, vytrier, pour avoir levé et assis une vitre en façon d'Arbre de Jessé, rabillé et assis 18 penneaux d'autre voire et mys 49 pieds de voire blanc, 12 livres, 18 sous. – A maître Guillaume Touchet, pour une pierre de Vernon, contenant ung tonneau, pour faire Pentrepié de l'étafiche du portail de devant la rue, 25 sous. » – Autre compte du même, pour l'année commençant à Pâques 1337. – Paiements à Robert Le Court, vitrier ; – à Guillaume Chyrouays, charpentier, « pour avoir fait le premier comble de devant le portail neuf : – à Etienne Byborel, pour 8,900 de carreau qu'il a baillé à paver l'église, 17 livres 11 sous ; – à Régné Boursier, demeurant en cette paroisse, pour un millier d'autre carreau, 4 livres 12 sous 6 deniers ; – à Michelle, femme Jehan Benard, demeurant à Saint-Eloy, pour 1,800 d'autre carreau, 7 livres 11 sous ; – à Jehan Tuchon, vitrier, pour avoir levé la vitre du vieux portail, 5 sous ; – à Etienne Regnault, plâtrier, demeurant en cette paroisse, pour avoir pavé 47 toises de pavement, à 4 sous 10 deniers la toise, 9 livres 8 sous. » – Mises pour les maçons, 9 livres 8 sous. – Maçons payés 4 sous par jour ; manœuvres, 2 sous 6 deniers ; – maître Guillaume Touchet, 3 sous. Approbation des comptes par Potier, vicaire de l'archidiacre, les 23 septembre 1339 et 25 août 1540.

G. 7705. (Registre.) – In-folio. 18 feuillets, papier.

1535-1539. – « Ensuyt le comple et estât de la recepte et mise des rentes et revenuz deubz, par chascun an, il l'église et paroisse Saint-Vincent, faict et rendu pour 3 années commenchant au terme de Pasques 1535, par moy Pierre Balligan, presbtre, soubz honorable homme Pierres Foubort, sieur du Chouquet, Trésaurier du bachin Notre-Dame de la dite église, laquelle recepte luy a esté baillée par les parroissiens de la dicte église à ses dépens, pour et affin que aulcune chose n'en soit payé par la dicte église, ne par la Fabrique, d'icelle. » – « Payé à maistre Pierre Le Goupil, sieur du Parquet, la somme de 300 livres 15 sous, pour arrâges de six-vingts douze livres de rente ypotecque, deue par chacun an, à cause de la maison où pend pour enseigne l'*Agnus Dei*. »

G. 7706. (Registre.) – In-folio, 38 feuillets, papier.

1538-1544. – « Ensuit la recepte faicte par moy Damyan Dugardin, Thésaurier de l'église mous^r saint Vincent, depuis le lundi de Pasques 1538, tant à l'heuvre que aux reliques d'icelle église. » – Sépultures d'Augustin Lallemand, 2 livres 4 sous ; – de la femme de Michel Vilecoq, 2 livres, 5 sous ; – Banc près le *baptisme*, pour la femme Jacques De la Mare, fille de Raullet Prévost, 2 livres 3 sous. – « Pour la touffelière du jour du Sacrement, qui a baillé les bourllez de roses et 12 douzaines de touffeaux et pour herbes, 1 livre 10 sous. – Pour avoir refaict la verrière saint Vincent soubz le revestiere, 1 livre. » – Compte du même, pour l'année commençant le lundi de Pâques 1539. « Pour la sépulture de Regnaud d'Ectot, 10 livres. – Payé au maistre machon et au maistre charpentier de la Ville, pour avoir faict le poulret de la maison de l'*Agnus Dei*, et pour voir ce qu'il en convient osier et le reste qui en demeure, 2 livres 3 sous. – A Robert Le Court, verrier, pour avoir refaict la verrière de dessus le revestiere, qui estoit rompue, 2 livres. – Pour une muche, pour l'image saint Jehan. – Aux fondeurs, pour avoir escuré toutes les carrolles, croche et chandeliers, 3 livres. » – Compte du même, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1540. – inhumation d'un jeune anglais ; – de la femme d'un joueur d'instrument, demeurant à la cour du *Corbeau* ; – d'un *garchon* logé à la *Tente noire* ; – d'un écossais mari d'Agnès, fille de Jarry ; – d'un anglais décédé chez Julian ; – d'un jeune homme, marchand de Lyon ; – de Nicolas Piedeleu, receveur de la Ville. – « Pour avoir réparé le carreau devant le portail notre église, 1 livre, 3 sous. – Pour l'archidiacre qui est venu visiter l'église, 3 sous. – Au masson qui a assis les ymaiges des 2 Maryes à la chapelle Notre-Dame, 13 sous. – A Jehan Lasne, dinant, pour avoir recouvert les bastons de cuivre, du maistre autel, du baptesme, de saint Joseph, 3 livres. » Comptes approuvés par Potier, vicaire de l'archidiacre, les 8 août 1544 et 3 octobre 1542. – Les chiffres sont romains ; mais les totaux, au bas des pages, sont en chiffres arabes.

G. 7707. (Registre.) – In-folio, 17 feuillets, papier.

1541-1544. – « Ensuit le compte et estat de la recepte et mise des renies et revenues deubz, par chacun an, en l'église Saint-Vincent, faict et rendu pour 3 années commenchant à Pasques 1538, par moy Nicollas Poly, Thésaurier de la dicte eglise pour le bachin Notre-Dame,... à moy baillée à faire par les parroissiens de la dicte église. »

G. 7708. (Cahier.) – 13 feuilles, papier.

1541-1545. – « Ensuyt le compte de la recepte et myse faicte par Rogerin Du Busc, Thésaurier de l'esglise Saint-Vincent, pour la coeulte faicte en la dicte esglise, au basin de Notre-Dame, pour le temps de 3 ans commenchant le lundi des festes de Pasques 1541. » – « Le jeudi, 26^e jour de may, jour de la feste de l'Asencion notre s^r et jour du prisonnier, cœuilli 18 sous 9 deniers. • – • Cœuilli à la messe d'une espousée, 11 deniers. » – Autres comptes du même pour les années 1542, 1543, 1544.

G. 7709. (Registre.) – In-folio. 74 feuillets, papier.

1541-1544. – « Ensuit la recepte faicte par moy Michel Tocqueville, Thésaurier de l'église mons^r saint Vincent, depuis le lundi de Pasques 1541 jusques et comprins le jour de Pasques ensuivant, tant au bassin de l'œuvre, que aux reliques d'icelle église. – Compte du bacyn saint Sébastien. – Recepte pour les sépultures et ornemens, lesquelz servent aux services des tres-passés et pour déletz et ausmosnes. » – « Paiemens à Thomas Lohier, serrurier ; – à Jehan De la Rue, maître maçon, pour avoir prins les mesures de lu maison de *YAgnus Dei*. – Pour la visitation de l'archidiacre, 5 sous ; – pour le feurre qu'il a convenu pour la nuyct de Noël, 7 sous 2 deniers ; – pour un cent de groz aneaulx et pour 2 pièces de ruban qu'il a convenu pour refaire des pendans servans aux aultelz, 7 sous 6 deniers ; – pour avoir vuydé unes coacles trouvez à la cave de l'*Agnus Dei*, 4 livres 5 sous ; – à maistre Robert Becquet et à maistre Jehan De la Rue, pour avoir visité la maison de l'*Agnus Dei*, pour la varye du Roy pour cause de la rue, laquelle a esté changée de lieu en l'aultre, 45 sous ; – pour 4 pangs (sic) lesquelz ont esté donnez à l'avocat et procureur du Roy, pour avoir visité la place de l'*Agnus Dei* pour la varye du Roy, 4 livres 12 sous 6 deniers. – Payé à maistre Roulant, juré pour la varye du Roy, pour sa Visitation, 43 sous. – Journée de maçon et de

charpentier, 51 sous par jour ; – de manœuvre, 3 sous. – Pour 2 pains de sucre, lesquelz ont esté présentez à l'advocat et au procureur du Roy, pour avoir visité l'église, pour faire la rue du costé du cimetièrre, 4 livres 19 sous 6 deniers. – A maistre Guillaume, fils du maistre masson, pour 3 sepmaines qu'il a vaqué aux affaires de l'église. 45 sous. – Payé à maistre Robert Becquet, et à maistre Jehan De la Rue, pour avoir bourné la largeur de la rue du costé du cymetyèrre, 4 livres 10 sous. – A ung paintre, pour avoir paint et doré la croix de devant la porte de la viconté, la somme de 10 livres tournois. » – Compte du même, pour l'année commençante Pâques 1542. – « Reçu de Marguerite, femme de Nauldin Revel, pour ung banc assis au costé de la petite aistre, 4 livres 16 sous, avec une nape et 2 essuyeurs à mains qu'elle a donnés. – Pour l'inhumation de feu M^r Loys Tuauldet, 67 sous 6 deniers. – De Marguerite, femme de Guillaume Ygou, pour ung marche pied où elle se siet à la dite église, 22 sous 6 deniers. – A Guillaume et Guillaume dictz Touchet, père et fils, maistres massons, pour avoir fait les caves, embassemens et couacles des maisons de *l'Agnus Dei*, 325 livres tournois. – A Pierres Desvages et Guillaume De Laize, menuysiers, pour tous les huytz, fenestres et châssis à la dite maison, 276 livres 4 sous. – A Guillaume Hance, ymaginier, pour avoir fait ymages et 5 pentes d'antique et pour 24 chapitreaux à la devanture de la dite maison, 26 livres 10 sous. – Au paintre, pour avoir fait une frize noire soubz le revers des dictes maisons, 30 sous. » – Cire pour l'église, fournie par Thierrri Desdames, apothicaire – Autre compte du même, pour l'année commençant au lundi de Pâques, 26 mars 1543. – Inhumations de la veuve Patrix Tollebot, 30 sous ; – de l'un des enfans à Nicolas Le Roy, 5 sous ; – de feu Nicolas Le Fieu, 20 sous ; – d'un anglais qui décéda à la conciergerie, 22 sous 6 deniers. – « 2 lieutrins de bois faitz par Guillaume De Laize, menuisier. – Panneau mis à la verrière de l'ystoire saint Vincent. » – Réparations des autres verrières, qui avaient été brisées par les grands vents. – « Payé au porteur, lequel a porté la tapisserye et reportée aux maisons, le jour de saint Vincent, 7 sous 6 deniers. – A Antoine, faiseur d'orgues, pour espoudrer, nestoyer et raccorder les orgues, 110 sous. – A ung charpentier, pour avoir fait ung engin pour servir à soubzpendre la corbeille pour haillier l'église, 15 sous. – Pour avoir baillié l'église, tant en hault que bas. – A Nicolas Chapel, dignant, pour 2 grands chandeliers et 2 moyens façon de Flandres, pour servir à l'autel, 9 livres ; – pour 2 benestiers de cuivre, 54 sous ; – à Jehan Blanchart, orfèvre, pour la façon, doreure et changement du bassin d'argent servant pour ceuillir à l'œuvre, lequel estoit de vieil merc, 8 livres 17 sous 6 deniers ; – à Noël Gybert, grossier, pour 20 aunes de damas blanc, broché de fil d'or de Cypre, pour faire une chapelle pour l'église, à 3 escus sol pour aune, 133 livres ; – aux porteurs de sel, pour avoir aporté au guernier à sel de la dicte église le nombre de 70 rungs de sel, à 5 deniers pour chascun rung, 52 sous 6 deniers ; – pour 3 années de eryvières, tant aux clers de MM. le Grènetier, contrerouleurs, que aux commissaires, aux mesureurs et porteurs du dit sel, 15 livres 15 sous. » – Compte signé par le curé Joachim Loutrel, Michel Le Mesgre, clerc de l'église, Pierre Balligan, maître Pierre Leclerc, Jehan Mouton, Pierre Lemasurier, Robert Havart, Jehan Guincestre dit de Verneuil, Roger Du Busc, Jehan Larchevesque et Tocqueville ; approuvé par Potier, vicaire de l'archidiacre, 10 septembre 1544.

G. 7710. (Registre.) – In-folio, 30 feuillets, papier.

1544-1547. – « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenuz deubz par chacun an en l'église saint Vincent, fait et rendu, pour troys années commençant à Pasques 1544, par moi Pierres Balligan, presbtre, commis à faire la recepte par honneste personne Robert Havart l'aîné, Thésaurier de la dicte église, pour le bachin Notre-Dame, et à ses despens, affin que aulcune chose n'en soit payé par la dicte église. » – « Receu pour 2 mines et demye de sacl, venu de Portugal et Bretagne, mellé ensemble, lequel a esté distribué durant le temps que la gabelle estoit abattue, 7 livres 10 sous. » – A la fin, « Inventaire des calices, ornemens et biens meubles du Trésor, en présence de aulcuns des parroissiens, de messire Michel Le Mesgre, presbtre, matricullier de la dicte église, auquel ilz ont esté baillez en garde. »

G. 7711. (Registre.) – In-folio, 77 feuillets, papier.

1547-1550. – « Ensuyt le compte et estat de la recopte et mise des rentes et revenuz deubz par chacun an au Thésaur de l'église Saint-Vincent, fait et rendu par Robert De la Porte, Thésaurier de la dicte église du bachin de Notre-Dame, pour troys années commençant à Pasques 1547. » –

Paroisse cotisée à 3,500 livres, à payer au Roi, pour l'année 1548. – Délégués de la paroisse détenus au Vieux-Palais ; – leurs frais payés par la Fabrique. – « Payé pour avoir fait retindre le couvrechef et bonnet de l'image de la chapelle de Notre-Dame, et pour la frenge mise au dit couvrechef, 16 sous. – Payé à M^e Robert Costentin, presbtre, chappelain de la dicte église, pour ses gages pour 3 années, d'avoyr cueuilly aux navires les runs de sel deubz à la dicte église et conduit les porteurs au grenier d'icelle, 9 livres. – Pour les estrennes des officiers du dit sel : au commys de mous^r le Grènetier, 35 sous ; – aux emmyneurs, 3 sous, etc. » Paiement, aux porteurs de sel, des runs mis au grenier de l'église, au prix de 9 deniers pour chaque l'un.

G. 7712. (Registre.) – In-folio, 35 feuillets, papier, écrits.

1547-1550. – Compte de Jacques Bouchart, Trésorier de l'église Saint-Vincent, pour l'année commençant au lundi de Pâques, 11 avril 1547. – Recettes le jeudi 19 mai, jour du prisonnier. – Quête du bassin de l'œuvre, 14 sous 8 deniers. – Inhumations de Simon Manger, maître de l'*Eléphant* ; – de la femme maître Robert Saint-Pierre : – de Pierre Le Sage ; – de Pierre Mignot ; – d'un amichonnier ; – de maître Jehan Larchevesque. – Legs de madame d'Eterville. – Autre compte du même, pour l'année commençant au terme de Pâques, 2 avril 1548. – Legs de Robine de Mont-Roty, 6 aunes de toile de chanvre et 30 sous, pour être inhumée en l'église. – Inhumations de la dame du *Marsouin* ; – de la dame de la *Jouxte*. – Autre compte du même, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1549. – Services de la dame de la Romaine, 25 sous ; – de la femme de Thierry Desdames (apothicaire), 40 sous ; – de la femme Martin Desperrois. – « De Guillaume Nyer, boullenger, pour ce que doibvent leurs serviteurs, quant ils sont jurez aprentiz jouxte leur ordonnance, 2 sous 6 deniers. – Délais fait par ung espagnol qui est décédé en la maison de Jehan Mouton le jeune, 30 sous. – A Michel Le Mesgre pour des cordes pour pendre l'ange de devant l'autel Notre-Dame. » – Pierre Huguet, maçon, payé 6 sous par jour ; – Pierre Picquot, autre maçon, payé 5 sous par jour ; – manouvrier payé 3 sous par jour. – Trois cents et demi d'ardoise d'Angers donnés par le Trésorier. – Demi-cent de carreau à paver, 4 sous. – « On habille ung huis au degré des ogres. » Comptes approuvés par Potier, vicaire de l'archidiacre, le 13 novembre 1550.

G. 7713. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, papier.

1550-1553. – « Ensuyt le compte et estat de la recopie et mise des rentes et revenuz deubz par chacun an au Thésaur de l'église Saint-Vincent, faict et rendu par Jacques Masure, Thésaurier de la dicte église du bachin de Notre-Dame, pour 3 années commençant à Pasques 1550. » – « Payé par moy dict Masure, pour le procez intenté à l'encontre des exécuteurs de deffunt Valdemesse pour avoir les 4 pièces de tapisserie de cuyr qu'a donné le dit deffunt au Thésaur de la dicte église, 37 sous 2 deniers. »

G. 7714. (Registre.) – 50 feuillets, papier.

1553-1554. – « Ensuyt la recepte faite par moy Pierre Bacheler, Thésaurier de l'église mous^r saint Vincent, depuis le lundi de Pasques, le 3^e jour d'apvril 1553, jusques et comprins le jour de Pâques ensuyvant. » – Bout de l'an d'Allonse de Valdresse. – Paiements à Thomas Ravette, *machon*. – « Pour 2 milliers ung cent et demy de carreau plommé, 13 livres 12 sous 6 deniers. – Pour le portage du dit carreau. – A ung verrynier qui a racoustré les verrières, 45 sous. – Au brouetier qui a porté et repporté la tapisserie, le jour saint Vincent, et ceux qui ont couché en l'église, 25 sous. – A Nicolas Le Roy, pour 12 pots de vin pour admystrer la veille de Noël, jour du pardon général, 24 sous. – Pour une grande lanterne de voyrre au grand portail, 15 sous. – Pour le bouys de Pasques Henryes, 15 sous 6 deniers. » – Autre compte du même, pour l'année commençant le lundi de Pâques, 26 mars 1554. – Inhumations « de l'enfant du *Grand Agnus Dei* ; – d'un espagnol qui estoit cyeul Allonse de Caste, 45 sous. – Pour ung pingeon et moysons et des omblyes, le jour de la Penthecouste, 5 sous. – Pour raccoustrer la pomme, 3 sous. – Pour dix poz de vin, jour de la Penthecouste, qui estoit grand pardon général, 20 sous. – Pour la fasson de une boise myse au travers du chimetière, 4 sous. – Pour avoir porté du cryon au semetière, 8 sous. – Pour ung souffleur de fer blanc, 15 deniers. – Pour 3 lyvres de chandelcs à mettre devant l'ymage du portail, 7 sous 6 deniers. – A Regnault, menuisier, pour 10 pièces de bois qu'il a mises au hault du ceur pour guinder la tapisserie, et pour le masson à faire des trous, 36 sous. – Pour 13 livres de

chandelès, à mettre devant l'ymage Notre-Dame au grand portail, 32 sous 6 deniers. – Pour une rateresse de fer, 10 sous. – Pour l'yvres à dyre messe, l'un doré par dessus la couverture, et l'autre cloué de cuyvre, 6 livres, 16 sous. » – Autre, compte du même, pour l'année commençant au lundi de Pâques, 25 avril 1555. – Inhumations de la femme de Jehan Deshommets ; – de la veuve Denys Guerente ; – « de ung tourneur près le *Heaulme* ; – de la femme Jacques Bouchard, sieur de la Vieil-Rue. – Pour arrimer la pomme pour mettre le pigeon le jour de la Penthecouste, 4 sous. – Pour avoir racoustré 2 chandeliers de la chapelle du batesme et de la Ternyté, 7 sous 4 deniers. – A Jehan Vyart, orfayvre, pour le changement de ung callisse d'argent qui estoit cassé, 70 sous. – Pour des housseurs qui ont housse l'église, et pour le vin de 5 sous, 40 sous. – Pour ung petit lyeutrin de boys a mettre sur l'austel, 5 sous. – Pour avoir lavé et nestoyé d'eaues fortes les ymages de la dicte église et portail, 4 livres 6 sous. – A ung graveur qui a parachevé l'espitalle de cuyvre de Jehan Vieil, 15 sous. – A Regnault, huchier, pour avoir fait 5 bancs à femme devant la chapelle de la Ternyté, 12 livres. – A Ravette, machon, pour avoir desmonté et remectre l'ymaige de la Madalaine et faire 4 couverteurs de pierres sur les voulttes et ung benestier de pierre, 117 sous. » Compte approuvé, le 7 octobre 1556, par Guerard, vicaire de l'archidiacre.

G. 7715. (Registre.) – In-folio, 39 feuillets, papier.

1553-1556. – « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenuz deubz par chacun au Thésaur de l'église Saint-Vincent fait et rendu par Nicollas Le Roy, Thésaurier de la dicte église du bachin Notre-Dame, pour troys années commençant à Pasques 1558. » – Procès avec Simon Baudouyn, pour une tombe de marbre trouvée au cimetièrre, qu'il disoit lui appartenir. – Plâtrier payé 7 sous par jour ; – manouvrier, 3 sous 4 deniers.

G. 7716. (Registre.) – In-folio. 46 feuillets, papier, écrits.

1556-1559. – « Ensuit le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenuz deubz par chacun an au Trésor de l'église Saint-Vincent, fait et rendu par moy Jehan Flechemer, Thésaurier, pour 3 années commençant à Pasques 155. » – « Les rentes osmonez par plusieurs personnes pour estre et demeurer particippans aux prières. – Recepte à cause de la fondation faite par Révérend père en Dieu maistre Nicolle Dubosc, en son vivant, évesque de Bayeux, pour une messe, laquelle se dict à 6 heures en estey et à 7 heures en hiver ; et y sont comprins 60 solz tournois de rente, pour la fondation de Jehan Le Harguays ; – à cause de la fondation Robert Le Cornu, en son vivant, sieur d'Espreville-sur-Ry, pour la messe dicte en la dicte paroisse. à 10 heures en estay et unze en hiver, à ce comprins 10 sols tournois, pour la chappelle estant sur l'ettrre, tenant en la maison Monsieur de Croiset, de présent appartenant. à Nicollas Deschamps, sieur de Saint-Victor ; – à cause de la fondation faicte par Jehanne Hoüel, vefve de deffunct Nicolas Marguerie, d'une messe dicte à cinq heures en estey, et à 6 heures en en yver ; – à cause des fondations faictes par noble homme Pierre Le Clerc, on son vivant, sieur de Croisset, pour la messe de 9 heures chascun jour ; – à cause d'une messe fondée par feu Jehan Le Pilleur, laquelle se dict à 7 heures en eslay, et 7 heures et demye en yver ; – à cause de la fondation d'une messe, et 4 obilz fondez par maistre Girard Blanc-Baston et Marguerite Basin, sa femme, la dicte messe dicte à 4 heures en estey, et cinq heures en yver. – Recepte à cause, des 13 obits fondés par défunt Guillaume Jarry ; – pour la fondation faite par maître Pierre de Boismare ; – à cause de la maison et héritages de L'*Agnus Dei*, assis devant le chimetièrre de l'église, laquelle a esté abattue et réédiffiée des deniers du Thésaur et Fabrique. » – Mises : Paiements à Thomas Mouton, Antoine Le Cornu, Jehan Balte, Robert Contentin, Jehan Duval, Nicolas Gaillard, Roger Chapelle, Pierre Bulligan, Jehan De Lastre, Nicolas Briseval, André Guerard, Laurent Picard, chapelains ; à Michel Le Mesgre, clerc matriculier. » – « A Michelle Le Mesle, hostesse de l'*Orifan*, pour 3 années, à 30 livres tournois par an, pour avoir baillé le vin, pour dire les messes dictes par chascun jour en la dicte église pour administrer les parroissiens d'icelle aux bonnes festes, 90 livres. »

G. 7717. (Registre.) – In-folio, 25 feuillets, papier, écrits.

1556-1558. – Compte de Soyer Havart, Trésorier de l'église Saint-Vincent, pour l'année commençant à Pâques, 6 avril 1556. – Inhumations « du fils d'Antoine Betencourt, 1 brelingue, 7 sous ; – du fils d'un nommé Biart, 1 téston, 11 sous 4 deniers ; – de la défunte femme de Jehan

Flechemer, Thésaurier (que Dieu absolle !) 48 sous ; – de messire Guillaume Mahault, 43 sous ; – de Guillaume Dagincourl, 4 testons, -22 sous 8 deniers. – De la demoiselle de Sentigny, pour avoir un banc, 4 escus sol, 4 livres 11 sous ; – de lit femme de M. de Saint-Victor, pour avoir un banc, *idem*. – « De bonne et louable coustume, Mous^r de Montigny (La Vieille, Grènetier) paye par chascun an, la somme de 22 livres pour les octaves du Saint-Sacrement de l'austel et pour les végilles de karesme, et quant, les presbtres sont payez du dit service, demeure chascun an ès mains du Thésaurier, de bon ou prouffit du dit Trésor, la somme de 105 sols. – Au bûcher pour parfaire les bans de la chappelle saint Nicollas et pour les aumaires de la tappicerye, 10 livres. – Le jeudi, jour du Sacrement, pour herbes à servir au *Corpus Domini*, 5 sous. – *Item*, pour avoir faict raccoustrer la pomme servant le jour de Penthecouste, 13 sous. – Le jour des Pardons, pour herbes à semer, 10 deniers. » – Autre compte du même, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1557. – Inhumations d'un marchand logé à la *Teste noire* ; – d'Estienne Desperrois : – de Pierre Du Mesnil ; – du fils Pierre Lubin ; – de Thomas Rodrigues ; – de Jouachim Fierecoq ; – de la chamberière de madame Agnez du *Corbeau* ; – de la fille de défunt Pierre de la *Teste noire* ; – de Jehan Mouton, receveur ; – de la femme Richard l'amychonnier ; – de la femme de Mous^r le receveur Piédeleu ; – de la grande Quentin Le Tellyer, nommée Cardinette ; – de maître Nicolle Auber, prestre, curé de Déville ; – de madame Marye Cavellyer, veuve de défunt Robert Ribault. – Compte du même, pour l'année commençant le lundi de Pâques 1558, allant jusqu'au 25 septembre même année, qu'un autre Trésorier fut élu en remplacement de Soyer Havart, décédé. – Inhumations d'un enfant de la *Croix de fer* ; – de Marguerite Vauquelin, veuve de Nicolas Polly.

G. 7718. – (Registre.) – Grand in-folio, 535 feuillets, papier.

1629-1650. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vincent. – Trésoriers : Etienne Petit, 1629-1630 ; – Jacques Sonning, écuyer, tuteur principal des sous-âge de feu maître Claude Behotte, Élu en l'Election de Pont-de-l'Arche, 1630-1631 ; – Pierre Satrin, 1631-1632 ; – Jean Thierry, 1632-1633 ; – Abraham Ferrand, 1633-1634 ; – Jean Collichon, 1634-1635 ; – Nicolas-Jacques et Jean Duhamel, marchands tanneurs, frères et héritiers de Thomas Duhamel, 1635-1636 ; – Louis Cieriel, 1636-1637 ; – Jean Dehors, 1637-1638 ; – Jacques Scot, 1638-1639 ; – Pierre Seney, 1639-1640 ; – Jacques Carrey, 1640-1641 ; – Pierre Hersent, 1641-1642 ; – Paul Rousseau, 1642-1643 ; – Jacques Ferrant, 1643-1644 ; – Thomas Tallon, 1644-16044 ; – Nicolas Larcancier, 1645-1646 ; – Robert Guenet, 1646-1647 ; – Jacques Duhamel le jeune, Grènetier ancien au Grenier-à-sel de Rouen, 1647-1648 ; – Nicolas De Lestoille, contrôleur du Prévôt général de Normandie, clerc siégé pour le Roi en son domaine de la vicomte de Rouen, 1648-1649. – 1649-1630, outre le curé, il prêtres à Saint-Vincent. – « A maître Charles Louvel, pour ses gages d'avoir chanté la musique, 36 livres ; – à maître Pierre Mellisen, pour la même cause, 4 livres ; – à Claude Bretel, organiste, pour avoir touché les orgues, 60 livres. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre. – 1631-1632, à Erblanc Deshayes, clerc matriculier, pour 9 mois de gages, 45 livres ; – à Vincent Gibert, sous-clerc, 13 livres. Compte vérifié par Behotte. – 1632-1633, à maître Claude Labbé, vicaire de la paroisse, pour avoir dit et célébré, par chacun jour, la messe de 7 heures, l'espace d'un an, 120 livres. – 1633-1634, à Isabeau Du Moustier, veuve de defunt Charles Louvet, bassecontre, 6 livres. – 1636-1637, recette à cause de la fondation de Nicolas Du Bosc, évêque de Bayeux : « De messire Jacques Du Fay, chevalier, comte de Maulévrier, seigneur de Grémonville et du Taillis, bailli de Rouen, au lieu de la dame d'Aubigny ou représentant les hoirs de maître Guillaume Jubert, la somme de 4 livres pour une année de pareille somme de rente à prendre sur une maison contenant 2 louages, assise en la paroisse Saint-Laurent, appelée la *Housse Gillet* et la *Table Rolland*, bornée par l'hôpital du Roi. » – 1637-1638, à discrète personne M^e Nicolas Cavelier, curé de la paroisse, 16 livres, pour une demi-année de ses gages. – 1638-1639, à honorable homme Pierre Petit, receveur et administrateur du lieu et maison de santé, 241 livres 15 sous, pour la *cueitte* faite sur les paroissiens, laquelle somme a été baillée à Lermel Hamel, boucher (article rejeté). – Paiements à M^e Le Febvre, à présent curé de la paroisse ; – à Jean Bonvallet, vicaire. – 1639-1640, paiements à M^e Pierre Joustel et Nicolas Hérichon, prêtres, chapelains habitués. – 1646-1647, à maître Guillaume Morgan, prêtre anglais, pour avoir célébré 36 messes, 14 livres 8 sous. – 1648-1649, paiements à maître Bonvalet, vicaire, et à Bidet, clerc de la paroisse.

G. 7719. (Registre.) – Grand in-folio, 736 feuillets, papier.

1659-1688. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vincent. – Trésoriers : Fernande Henriquez, marchand, du lundi de Pâques 1649 à pareil jour 1650 ; – Pierre Bunel Ribot, 1650-1651 ; – Jacques Thiault, écuyer, contrôleur au Grenier-à-sel, 1651-1652 ; – Etienne Briant, 1652-1653 ; – Eustache Goujon, 1653-1654 ; – Jean-Baptiste Bulteau, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1654-1655 ; – Louis Jourdain, 1655-1656 ; – Vincent Le Mettais, 1656-1657 ; – Romain Le Febvre, 1657-1658 ; – René Dehors, 1658-1659 ; – Michel Vivien, 1659-1660 ; – Abraham Ferrant, 1660-1661 ; – Jean Du Vieu, 1661-1662 ; – Jean Michel, 1662-1663 ; – Nicolas Baudry, cleric-siégré en la vicomté de l'Eau, 1663-1664 ; – Abraham Larchevesque, 1664-1665 ; – Antoine Asselin, 1665-1666 ; – Hiérome Le Blond, 1666-1667 ; – Nicolas Mesnager, marchand, 1667-1668 ; – André De Lestoile, 1668-1669 ; – Pierre Gaillard, receveur des décimes, 1669-1670 ; – Pierre Hellot, 1670-1671 ; – Claude Judde, 1671-1672 ; – Marie Rousseau, veuve et héritière de Gabriel Claret, 1676-1777 ; – Nicolas Tallon, Guillaume Guymonneau, 1677-1678 ; – Geneviève Trusflé, veuve de Pierre Thibault, 1678-1679 ; – Nicolas Marlot, 1679-1680 ; – Pierre Hellot, 1680-1681 ; – Louis De Lespine, 1681-1682 ; – Charles Pavyot, sieur de Mussegros, procureur général en la Chambre des Comptes, 1682-1683 ; – le même, 1683-1684 ; – Louis Formont, marchand, 1684-1685 ; – Mendez Dacosta, marchand, 1685-1686 ; – Antoine Le Machois, 1686-1687 ; – M. Du Moustier, écuyer, seigneur, patron de Saint-Thomas-la-Chaussée-en-Caux et de Honguemare en Roumois, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1687-1688. – 1649-1650, Marin Le Febvre, curé. – Pierre Le Mareschal, organiste. – 1652-1653, Philippe Le Mareschal, organiste. – 1662-1663, cœuillettes du bassin de Notre-Dame et des reliques. – 1663-1664, à Philippe Le Mareschal, organiste, 120 livres. Compte présenté aux curé et Trésoriers par le sieur du Mesnil-Fermanel, tuteur principal des sous-âge de Nicolas Baudry, le comptable (26 décembre 1667). – 1664-1665, paiements à M. Hélie, tabellion, pour la copie du testament de feu M^e Ygou, sieur du Boissnormand, 8 livres 10 sous ; – à Jean Bonvallet, vicaire, Pierre Le Cornu, clorc, Adrien De Paul, François Le Tellier, Roger Le Danois, Pierre Du Vieu, Pierre Piédeloup, François Hersent, Benard Capperon, Claude Amelot, prêtres de la paroisse. – 1665-1666, aux frères Jacques et Guillaume Gravois, entrepreneurs du bâtiment du clocher, vin du marché et acompte, 450 livres ; – aux mêmes, 2,400 livres. – A Vincent Ballay, maçon, pour son salaire du voyage qu'il a fait à Saint-Leu, pour la pierre destinée au dit bâtiment, 30 livres. – Marin Le Febvre, curé de la paroisse. – 1666-1667, à Pierre le Mareschal, organiste, pour une année de ses gages, 120 livres. – Mention du décès du curé Marin Le Febvre. – 1667-1668, Pierre Le Grain, organiste. – Aux sieurs Jacques et Guillaume Gravois, entrepreneurs du clocher, payé par le sieur Le Mesnager, comptable, 700 livres. – Marin Varemault, curé de la paroisse. – 1669-1670, à M. Gaulde, grand archidiacre, pour sa visite, 3 livres. – « Au sieur Pierre Le Grain, maître écrivain, pour son salaire d'avoir écrit et mis au net, dans un livre chartrier nouveau, 16 contrats des fondations faites en la dite église, attendu que l'ancien livre chartrier est entièrement rempli, 120 livres. » – 1670-1671, paiements à M. Pierre Le Cornu, cleric de la paroisse, et à Pierre Le Grain, organiste. – Dépense pour la construction du clocher, dont étaient entrepreneurs Guillaume et Jacques Gravois, maîtres maçons, Nicolas Le Mettais, maître charpentier ; aux deux premiers, 500 livres, au dernier, 400 livres. Approbation du compte par Antoine Gaulde, vicaire général. – 1671-1672, aux sieurs Guillaume et Jacques Gravois, maîtres maçons, entrepreneurs de la construction du clocher, 911 livres 12 sous ; – à Nicolas Le Mettais, maître charpentier, pour la construction du beffroi, 800 livres. – 1676-1677, inhumations de Pierre le Tac, cartier ; – de l'enfant de M. De Lépine, cartier ; – à Louis Costé, pour 3 livres à célébrer les messes votives, 45 sous. – - 1677-1678, inhumations d'enfants de Berthelin et Bedel, vitriers ; – de Noël Dumesnil, cabaretier ; – de M. Mesnager, Trésorier. – Un portugais inhumé aux Cordeliers. – « Au bedeau, pour avoir recouvert et pavé, dans l'église, 21 fosses, tant grandes que petites, 18 livres. – A Jores, libraire, pour avoir relié un grand livre pour les matines des fêtes et dimanches, 26 livres, 16 sous. – 1678-1679, inhumation de la femme de M. Baquet, médecin, 100 sous. – De mous^f De la Motte, papetier, pour la vente d'un banc occupé par sa femme, proche l'escalier de la chaire, 12 livres ; – 1680-1681, inhumation de d^{lle} Paul Chebelé, fille de M. Scot-Funcheon ; – de la veuve Berthelin. – A Abraham Haren, orfèvre, pour une croix d'argent à pied-triangle, 175 livres. – 1681-1682, à Tourny, orfèvre, 49 livres. – « Le 14 octobre 1683, reçu de madame la veuve Le François, pour reste d'une épitaphe posée en l'église pour la fondation de son mari, 7 livres. » – 1682-1683, au sieur Le Moine, pour un missel qu'il a vendu, 11 livres 7 sous ; – à Berthelin, vitrier, 130 livres ; – à Jacques Gravois, maçon, pour réparation des voûtes, à lu suite des ruines causées par la foudre et l'orage, 271 livres 16 sous ; – au sieur Le Loup, tapissier, pour avoir

recouvert la table de la sacristie d'une petite ligature, 3 livres 3 sous. – 1684-1685, inhumations des sieurs Jacob Rosambre et de Brachon. – A Jores, pour avoir relié un missel, 9 livres ; – à Berthelin, pour avoir raccommo   les vitres de l'  glise, 65 livres. – 1685-1686, banc accord   au sieur Horsolle, 7 livres. – Paiements    Faraguet, menuisier ; –    Jacques Gravois, ma  on ; –    Berthelin, vitrier ; –    Charles Le Loup, pour le raccommo  age des tapisseries, 60 livres ; –    Cl  ment Le F  vre, pour avoir travaill   aux orgues, 50 livres. – 1686-1687, « pour le terrage et la fosse de l'anford de Pierre Quantin, 2 livres 10 sous ; – pour le terrage de M. Le Roy, prestre, 5 livres. – De monsieur Gaulart, pour faire mestre monsieur son oncle dans le c  ur, 100 livres. – Paiements au contre, pour avoir tendu et d  tendu la tapisserie, netto  y   l'aigle, les porte-livres et chandeliers    branche et hous  s les vo  tes ; –    M. Rondeaux, pour avoir fourni l'encens. » – 1687-1688, inhumation du fr  re de M. le cur   Caron. – « De la veuve Pierre Adeline, enqu  teur, h  ritier de feu Pierre Adeline, aussi enqu  teur, 12 livres, sur plusieurs maisons en la rue tendant des Cordeliers au Gros-Horloge. » – Paiements    M. Druel, vicaire ; –    Laurent Osmont, clerc de la paroisse ; –    Pierre Le Grain, organiste, 130 livres.

G. 7720. (Registre.) – In-folio, 147 feuillets, papier.

1688-1696. – Comptes de la Fabrique de Saint Vincent. – Tr  soriers : Nicolas Rondeaux, 1688-1089, – Pierre Lhuillier, 1689-1690 ; – Nicolas Mesnager, du 11 avril 1689 au 27 novembre 1689 ; – Jacques Hargault, 1689-1690 ; – Jean-Baptiste Jonch  e, 1690-1691 ; – M. De la Rue,   picier, 1692-1693 ; – Guillaume De la Mulle, 1693-1691 ; – le m  me, 1694-1695 ; – Louis Duval, 1695-1596. – 1688-1689, inhumation de Fran  ois Scot, 23 d  cembre, 5 livres. – Paiements    Laurens Osmont, pr  tre, clerc de la paroisse ; –    Tourny, orf  vre ; –    Jores, relieur ; –    Jean Berthelin, vitrier. – Encens donn   par M. Rondeaux, Tr  sorier. – 1689 1690, inhumation de Mendez d'Acosta. – Coutre de l'  glise charg   de tendre et de d  tendre la tapisserie, de nettoyer l'aigle, de housser les vo  tes. – Paiements    Coignart, orf  vre ; –    Le Grain, organiste (130 livres par an). – 1690-1691, inhumation de Charlotte Mesnager. – 1692-1693, « pour avoir permis de travailler    la futaille pour le Roy dans le cimeti  re, 12 sous 6 deniers. » – 1693-1694, inhumation de M. Chalon, 5 livres ; pour la sonnerie, 15 livres. – 1694-1695, inhumation de M. le pr  sident de Fumechon.

G. 7721. (Registre.) – In-folio, 197 feuillets, papier.

1695-1705. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. – Tr  soriers : Fran  ois Archambault, 1695-1696 ; – Nicolas Le Baillif, 1696-1697 ; – Nicolas Asselin, ancien   chevin de Rouen, 1697-1698 ; – Edouard de Sequerre, 1698-1699 ; – Nicolas Sauvalle, 1699-1700 ; – Louis Guerout, 1700-1701 ; – le m  me, 1701-1702 ; – Fran  ois Hermen, 1702-1703. – 1695-1696, 9 avril 1695, inhumation de M^m Buffier, 10 f  vrier 1696, inhumation de l'enfant de M. Buffier. – Bancs occup  s par M^{lle} Landry et par M^m Formont. – 1696-1697, vente au sieur Fossard d'un grand arbre qui   tait dans la place, devant le portail de l'  glise, 30 livres. – Pour 4 mains de formule pour un registre, pour registrer les comptes du Tr  sor, et pour la fa  on du registre, 14 livres 1 sou 9 deniers. – On commence    employer des chiffres arabes dans les comptes. – 1697-1698, inhumation de M. l'abb   de Lire, 5 livres. – M. Viret, vicaire de Rouen, clerc de la paroisse. Compte v  rifi   par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre, 31 janvier 1703. – 1699-1700,    la dame Viret, pour avoir reli   2 livres de l'  glise, 8 livres. – Paiements    Tourny, orf  vre ; –    Jean Berthelin, vitrier ; –    Jacques Gravois, ma  on. – « Recette    cause d'une espace de 4 perches de terre, accord  es    mons^r Albert Maziere, pour b  tir un petit degr   sous une galerie dans le cimeti  re. » Compte v  rifi   par Armand Tourouvre, grand archidiacre, le 13 mars 1705. – 1701-1702, inhumations de M. Antoine Asselin ; – de 2 enfants de M. Edouard de Sequerre. – Pour le droit de la grosse cloche, pour le service de M^m la pr  sidente de la Bucaille, 15 livres. – Sur le plat de la reliure,    l'int  rieur,   tiquette imprim  e de Jacques De la Motte, imprimeur.

G. 7722. (Registre.) – In-folio, 126 feuillets, papier.

1702-1711. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. – Tr  soriers : Charles Poullion, 1702-1703 ; – Jacob Cobert, 1703-1704 ; – Fran  ois Dufour, 1704-1705 ; – Louis Paubin, 1705-1706 ; – Pierre Taillet, 1706-1707 ; – Bernard B  ard,   cuyer, conseiller secr  taire du Roi, maison et couronne de France, 1708-1709 ; – Charles Le Baillif, 1709-1711. – De P  ques 1702    P  ques

1704, prêtres habitués, MM. Guybert, Le Mercier, Le Forgeur, Landry, Cornillot, Du Thuit, Marguerit, Benard. – De la Pentecôte. 1703 à Pâques 1705, inhumation de M. Du Thuit. – A M. Le Grain, organiste, 80 livres. – De la Pentecôte 1704 à Pâques 1706, à Ribart, voyer, pour une sommation de faire paver devant le portail de l'église, 10 livres. – Du lundi de Pâques 1705 à Pâques 1707, à Tourny, orfèvre, 19 livres. – A M. Le Grain, pour avoir touché *Porgre*, 80 livres. – De Pâques 1706 à Pâques 1707, inhumation de M. Périer. – A Cottart, orfèvre, pour avoir refait 2 encensoirs d'argent, 50 livres. Du lundi de Pâques 1708 à Pâques 1709, inhumations de M^{me} Moriot : – de M. Le Hoy ; – de M^{me} de Fumechon. – A Guillaume Le Vieil, vitrier, pour avoir raccommoqué les vitres de l'église, 105 livres. – Du lundi de Pâques 1709 à Pâques 1710, inhumation de M^{me} de Bermonville. – M. Varemault, curé.

G. 7723. (Registre.) – 134 feuillets, papier.

1710-1718. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vincent. – Trésoriers : Jacques Baudouin, de Pâques 1710 à Pâques 1712 ; – Jean Compigne, de Pâques 1711 à Pâques 1712 ; – Nicolas Andrieu, de Pâques 1712 à Pâques 1713 ; – Claude Cottart, négociant, de Pâques 1713 à Pâques 1714 ; – Alexandre Vinchon, de Pâques 1714 à Pâques 1715 : – Jacques Guimonneau, de Pâques 1715 à Pâques 1716 ; – Louis De Lespine, de Pâques 1716 à Pâques 1718. – 1711-1712, inhumation de M. Bataille. – 1712-1713, inhumations de MM. De Vienne et Pavyot – 1713-1714, à M. Varemault, curé de Saint-Vincent, pour faire acquitter 100 messes, à la décharge du Trésor, 50 livres. – 1714-1715, inhumations de MM. Hargault et Linant. – 1745-1746, inhumations de MM. Folie et Herment ; – de l'enfant du sieur Gloria ; – de l'enfant du sieur Hoogwerff ; – de M^{me} de Charlemont. – 1716-1717, inhumation du président de Fumechon. – 1717-1718, inhumation du sieur de la Rivière.

G. 7724. (Registre.) – In-folio, 150 feuillets, papier.

1718-1721. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. – Trésoriers : Philippe Deschamps, 1718-1719 ; – Jean-Jacques Mouchard, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1719-1720 ; – Guillaume Bénard, prêtre, sacriste de la paroisse, 1720-1721 ; – le même, 1721-1722 : – Antoine Le Cornu, 1722-1723 ; – Antoine Guymonneau, 1723-1724. – 1718-1719, inhumations de MM. Huimont, et Guilbert. – Reçu de M. Choart de Magny, lors de son départ pour Paris, afin d'être exempt de la gestion du Trésor, 300 livres. – 1710-1720, inhumations de MM. Lambert, Hervieux, Parmentier. – Mention des héritiers de M. Le Grain, organiste. – 1720-1721, inhumations de M. Tennevault, le Baillif, Le Comte, sieur du Coudray, Guymonneau ; – de M^{mes} Taillet, Masseron. – Pour la dépense du jour de saint Vincent, pour 4 chapelains, le prédicateur, le tapissier, et autres petits frais, 22 livres. – 1721-1722, inhumations de MM. Louis Le Maire, Andrieu, Heudebert, Pelet, Gueroult. – A Nicolas Cécile, maçon, pour la réparation des murs du cimetière, 117 livres ; – au sieur Le Vieil, vitrier, pour avoir mis en plomb plusieurs panneaux des vitres de l'église, 224 livres ; – au sieur Chouquet, menuisier, acompte sur les bancs, 300 livres ; au sieur Roussel, organiste, 80 livres. – 1722-1723, inhumations de MM. Sansfield, Dehors, Mouchard, Sierville ; – de M^{me} Perere. – Paiements au sieur Chouquet, menuisier, 1,081 livres ; – à Le Neuf, vitrier, 18 livres. – 1723-1724, inhumations de MM. Turgis, Durand, Pavyot, Heulles, Le Vieux, Carpentier ; – de M^{me} Franco : – de l'enfant de M. Montfort. – Mention d'une maison, paroisse Saint-Lô, rue des Carmes, où pend pour enseigne : la *Bannière de France*, autrefois le *Tripot des Maricots*. – Au sieur Chouquet, menuisier, pour 37 bancs, 6,663 livres ; – pour 1,300 de pavé double, qu'il avait fait venir de Caen, 402 livres ; – à Jacques Cécile, maçon, pour le pavage, 2,726 livres. – « Pour une bannière, 380 livres, savoir : au sieur Desnoyers, pour 2 aunes de damas, 28 sous ; – à Deshays, pour franges et galon, 186 livres 15 sous ; – au sieur Mauviel, pour le tableau, 140 livres ; – au sieur Le Tellier, pour pointure et dorure d'une croix de fer au coin du grand cimetière, 9 livres ; – au même, pour avoir nettoyé 6 grands tableaux, 30 livres ; – à Roussel, organiste, 90 livres de gages. – Total des recettes, 8,098 livres ; des dépenses, 8,344 livres.

G. 7725. (Registre.) – In-folio, 190 feuillets, papier.

1724-1733. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vincent. – Trésoriers : Pierre Bezuquel, 1724-1728 ; – Thomas Mouchet, 1728-1730 ; – Nicolas Méry, 1730-1733 ; –

Pierre-Adrien Taillet, 1727-1728 ; – Guillaume Bénard, prêtre, sacriste de l'église, chargé par les Trésoriers, au lieu de Jacques France, 1728-1729 ; Nicolas-Charles de Saint-Ouen, écuyer, maître ordinaire en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1720-1730 ; – Julien Homo, représenté par la veuve Marie-Anne Fleury, 1780-1781 ; – Jean Boucachard, 1781-1732 ; – Charles-Adrien Mazelinne, 1732-1733. – 1724-1728, à Jacques Cécile, maître maçon, pour réparation des voûtes et arcs-houtans de l'église, 1,084 livres. – 1725-1726, au même, acompte, 1,800 livres. – 1726-1727, mention de l'Hôtel d'Harcourt, où pend pour enseigne la *Crois, blanche*, rue de la Vicomté. – Payé à Cécile, entrepreneur de la voûte, 1,000 livres. – 1727-1728, reçu de M. Burrish, pour être déchargé de la gestion du Trésor, 200 livres ; – de M. De la Croix, pour la même cause, mais à condition de jouir des honneurs de Trésorier, 300 livres. – Payé au sieur Cécile, entrepreneur de la voûte, 4,415 livres ; – au sieur Jore, libraire, pour les livres nouveaux. 445 livres ; – à Charles Le Febvre, pour raccommodage des orgues, 30 livres. – 1728-1720, inhumations de M^{me} Mazeline ; – de MM. Guenet. – Payé au sieur Cécile, entrepreneur de la voûte, 2,502 livres ; – pour 66 pavés de Caen doubles, pour achever de paver l'église, 23 livres 15 sous ; – à M. Martinet, ingénieur, pour les soins qu'il s'est donné à la construction de l'église de Saint-Vincent, 16 livres. – 1729-1730, inhumations de M^{me} Pavyot de la Hauteville ; – du sieur Danielis, allemand. – 1730-1731, inhumation de M. Judde. – Au sieur Cécile, entrepreneur de la voûte d'une sous-aile de l'église, 90 livres. – A Roussel, organiste, 100 livres de gages. – 1731-1732, inhumations de M. Browne, anglais, 12 février, 38 livres ; – de M. Turgis, 7 mars, 45 livres. – Payé à M. De la Mer, prêtre, chanoine de N.-D. de Vernon et titulaire de la chapelle de Saint-Jacques des Ondes, fondée en la cathédrale, pour rente due au titulaire de la dite chapelle, 11 livres. – « Le comptable fait remise des frais de tenture et luminaire de la fête saint Vincent, huis distribué le dimanche des Rameaux, tenture le jour et octave du Saint-Sacrement, vin fourni pour les messes durant l'année, blanchissage du linge. » – 1732-1734, à M. le curé, pour suite *de* procès et confitures, 37 livres 2 sous. – Total des recettes, 10,493 livres ; des dépenses, 10,064 livres. Compte signé Vairembaull, curé, Jean Desevaux, Béard, Dufour, Jacques Guymonneau, Le Cornu, Louis Delespine, Thomas Mouchet, A. Minet, Jean Testart, Jaddouille, Pierre Taillet, Jean-Baptiste Brode, De, Christot, Pierre-Adrien Taillet, C. Nicolas Méry, Poincheval.

G. 7726. (Registre.) – In-folio. 198 feuillets, papier.

1734-1744. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. – Trésoriers : Jean De Sevaux, 1734-1735 ; – Guillaume Jaddouille, 1733-1737 ; – Nicolas De la Croix, 1737-1739 ; – Charles Caille, le fils, 1740-1741 (compte soigneusement écrit) ; – Abraham Simon, 1741-1742 ; – Philippe Monfort, 1742-1743 ; – Noël Langlois, 1743-1744. – 1734-1735, à M. Le Carpentier, menuisier, 472 livres ; – à M. Cahais, peintre, 250 livres. – 1735-1737, pour un bâton de baleine pour le bedeau, 8 livres 10 sous ; – à M. Pigeon, orfèvre, pour l'avoir garni en argent, 30 livres 17 sous ; – à M. Vernis, pour les dessins qu'il a faits pour la contretable de l'église, les grilles et les stalles, 100 livres, – à Nicolas Marie, fondeur, pour avoir raccommodé l'aigle du chœur, les pupitres et le grand chandelier, 10 livres ; – aux sieurs Le Loup, tapissiers, pour avoir fourni les laines, soie, fil et toile, pour raccommoder les tapisseries du Trésor, 161 livres 16 sous ; – au sieur Le Carpentier, menuisier, pour avoir fait les stalles du chœur, 1,000 livres. – 1737-1738, perte sur les sous, de 2 sous venus à 1 sou 6 deniers le 14 août 1738. – A MM. Guymonneau et Méry, pour aider à payer les ouvrages extraordinaires de l'église, 1,400 livres. – Compte particulier des dits Guymonneau et Méry, anciens Trésoriers : « Payé par eux, 14 mars 1736, au sieur Cécile, pour sciage de tombes de marbre, etc., 1,150 livres ; – à M. De France, architecte, 6,224 livres ; – à M. Tarbé, marbrier du Roi à Paris, pour marbre de Bresche violette, destiné à faire l'autel, 1,870 livres ; – à M. Dropsy, autre marbrier, 75 livres ; – à M. Carpentier, menuisier, 1,200 livres ; – à M. Maillard, serrurier, pour les 5 balustres de fer ou cuivre, 2,800 livres ; – à Cahais, doreur, pour avoir peint en bleu céleste et doré les 5 balustres du sanctuaire, 325 livres ; en pierre de Saint-Leu, les 9 piliers du chœur, 90 livres ; peint l'orgue et doré le soleil et les armoiries qui y sont, 80 livres ; – à M. De la Roche, peintre, pour avoir peint 6 vertus dans les 6 cartouches qui sont dans les trophées du sanctuaire, 100 livres ; – à Soullivain, pour avoir raccommodé 3 tableaux, 18 livres ; – au sieur Gresset, menuisier, pour raccommodage de plusieurs sculptures à l'orgue, 12 livres. – A été payé par un particulier, pour le ciboire de la suspension, 192 livres ; pour la suspension travaillée en fer blanc, à Tarlé, 96 livres ; – au sieur la Roche, peintre, pour les deux cartouches travaillées aux 2 piliers du chœur, peintes en

camahieu, 40 livres ; – pour une boîte d'argent, renfermant les reliques de saint Vincent, 9 livres, sans compter une rose de diamants et 2 diamants avec un tour ou cercle de pierres fines placés au soleil et ostensor, estimés de 8 à 900 livres. » – 1738-1739, inhumations de M^{me} La Motte-Hays ; – de M. Bigot des Parquets. – Paiements faits à M. Le Febvre, facteur d'orgues ; – à Cécile, maçon : – à De France, architecte, acompte de 1,200 livres plus 600 livres ; – à Cahais, doreur. – Arc doubleau coupé de haut en bas à la chapelle de la Vierge par le dit Cécile. – « A M. Varemault, curé, pour ce qu'il a déboursé, pour le voyage que M. l'abbé Rose, grand vicaire, a fait au prieuré du Mont-aux-Malades, pour obtenir une petite portion des reliques de saint Vincent, martyr, 26 livres 4 sous. » – 1740-1741, inhumations de M^{me} Famin et d'un capitaine bayonnois. – Bancs dans l'église occupés par le marquis d'Elbeuf, MM. Mazeline, Lacheray, Taillet, Jaddouille, Méry, Ribart, – A M. Millard, greffier de l'officialité, pour le coût et frais de l'ordonnance de réduction des fondations, et à M. Cabot fils, pour avoir transcrit le mémoire de la dicte réduction, etc., 110 livres ; – à M. Le Febvre, facteur d'orgues, acompte de 300 livres sur le marché fait avec lui, le 5 avril 1742. – 1741-1742, inhumations de M^{me} Licher, hollandaise ; – de M^{me} Toul, de Bruxelles. – Remboursement au sieur Boivin, menuisier, d'une somme payée par lui au sieur Maintru, pour le dessin d'une arme, 20 sous. – Pour serge de Caen verte pour les confessionnaux, 5 livres 12 sous. – A M. Maille, chasublier, pour réparations de broderies d'or fin, 800 livres. – 1742-1743, inhumation de M. de Motteville. – Au sieur André Tauvel, pour avoir nettoyé la dorure de l'église, 20 livres. – 1743-1744, inhumations de M. Hautot ; – de M^{mes} Fauvel, Catherine Hays, Deschamps. – A M. Maille, chasublier, acompte de 600 livres. – A M. le Febvre, facteur d'orgues, 300 livres.

G. 7727. (Registre.) – In-folio, 229 feuillets, papier.

1745-1766. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. – Trésoriers : Jacques Le Carpentier, 1745-1746 ; – Pierre-Antoine Guerout, 1746-1747 ; – Martin Le Blanc, 1748-1749 ; – François Baudouin, 1752-1753 ; – Laurent Cuisso, 1753-1754 ; – Louis Poincheval, 1754-1755 ; – Nicolas Le Hoy, 1755-1756 ; – Nicolas Bigot, 1756-1757 (compte soigneusement écrit) ; – Louis-Vincent Bataille, 1757-1758 ; – David Quesnel, 1758-1760 ; – Pierre Baray, 1760-1762 : – Remy-Pierre Neveu, 1762-1763 ; – Jacques Digois, 1763-1764 ; – Pierre Simon, 1764-1765 ; – Jacques Pierre, 1765-1766. – 1745-1746, paiements à la veuve de Roussel, organiste, 60 livres ; – à Maille, chasublier ; – à Racine, maître maçon. – 1746-1747, à la demoiselle Roussel, organiste, pour avoir touché l'orgue pendant l'année, 120 livres. – 1747 – 1749, inhumations de M^{mes} Smith, Heuzé, Turgis. – Dépenses pour le repas offert à M. de Missy, évêque d'Avranches, le 22 février 1750, jour de la consécration de l'autel : à M. Acheray, traiteur, 200 livres ; – à M. Selot, pour vin, 31 livres 70 sous ; – pour pain et vin, 8 livres. – 1752-1753, paiement à M. Porlior, orfèvre. – 1753 – 1754, inhumations de M. Delespine, Trésorier : – de M^{me} Friand. – Au sieur Le Febvre, pour avoir accordé les jeux d'orgues, 18 livres. – 1754-1755, inhumations de M. Taillet ; – de M^{lle} Ribard. – A M. Sonnes, prêtre, pour avoir fait la prière du matin, 30 livres. – 1755-1756, mention de la quête *autour* de l'église, les dimanches et festes solennelles. – Inhumations de M^{rs} Le Breton et Homo. – Travaux à la chambre du Trésor. – Au sieur De France, architecte, 75 livres. – 1756-1757, inhumations de MM. Avollée, curé ; –

Jamet, Mallet, Loiseleur. – 1757-1758, inhumation de M. Ancel. – Paiement à M. De France, architecte. – « Comme le comptable a employé de ses deniers plus de 300 livres, tant pour le vin qui a été consommé, que pour le blanchissage du linge, dont il ne fait aucune reprise, en faisant présent à la Fabrique, il demande à jouir des privilèges de Trésorier et bienfaiteur. » Accordé. – 1758-1760, inhumations de M. De la Rue, Trésorier ; – de M. Méry. – Paiements au sieur Armand, qui avait succédé, comme organiste, à la demoiselle Roussel. – 1760-1762, à M. Le Courtois, 3 livres 3 sous, pour une consultation. – 1762-1763, inhumations de M. Le Viel Quesnel ; – de M^{me} Perchel Ribard. – 1763-1764, inhumations de MM. Pierre et Méry, Trésoriers ; – de M. Jamet ; – de M^{me} Lavoisier. – Feuilles cousues contenant le compte de M. Simon, compte qui avait été recommencé parce qu'il n'était pas dans la forme ordinaire. – 1764-1765, inhumations de MM. Bouillerot, Fosse, Le Cat. – Paiements à Massieu, orfèvre ; – à Le Vieil, vitrier. – 1765-1766, inhumations de M. Jort ; grosse sonnerie et sépulture dans l'église, 45 livres ; – de M. Machuel, *idem*. – A Behourt, pour reliure et 2 crochets, 7 livres 4 sous. – Total des recettes, 9,025 livres ; – des dépenses, 6,995 livres. Compte

signé par MM. Auber, curé, Demontmeau, Montfort, A. Leroux, Bataille, Barau, Nicolas Bigot, Jacques Pierre.

G. 7728. (Registre.) – In-folio, 37 feuillets, papier.

1733-1793. – « Livre des comptes rendus par les maîtres de la confrérie du Très-Saint-Sacrement, érigée en l'église paroissiale de Saint-Vincent donné par discrète personne maître Guillaume-Philippe Cornillot, maître et chapelain de la dite confrérie en l'année 1733. » – Le premier compte est rendu par Guillaume Jaddouille, pour le feu sieur Jean Dumesnil. – Pour l'honoraire d'une messe célébrée le jour saint Vincent, 3 livres 10 sous ; – pour le prédicateur, 3 livres. – 1736, au sieur le Court, orfèvre, pour 2 bassins d'argent, pour quêtes, 144 livres ; – au sieur Corneille, graveur, 6 livres 12 sous ; – pour la semonce du jour saint Vincent, 1 livre. – 1777, à M^{me} Jourdain, pour les bouquets, 6 livres 16 sous ; – à M. Machuel, pour l'impression de 200 *frairies*, 5 livres.

G. 7729. (Registre.) – In-folio, 41 feuillets, papier, écrits.

1782. – Livre contenant l'état des revenus de la Fabrique de Saint-Vincent, avec quelques renseignements à l'usage des comptables.

G. 7730. (Liasse.) – 196 pièces, papier.

1719-1726. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. – 1720, journée d'ouvrier maçon, 25 et 30 sous. – 1721, mémoire de Guillaume Le Vieil, vitrier : « Du 25 mai 1721, à une forme de vitre où est représentée la vie de saint Pierre, avoir mis 13 panneaux en plomb neuf et fourni 2 morceaux de verre rouge et 3 de verre bleu, à 4 livres chaque panneau, pour ce, 52 livres. » – Mémoires relatifs à la réédification du presbytère ; – achat de tuile à la Haye-Malherbe ; – Pierre Alix, maître tuilier. – 1724, journée d'ouvrier paveur, 32 sous ; – 147 pavés de grès, à 12 livres le cent, 17 livres 13 sous ; – journée de manœuvre, 22 sous et 18 sous. – 1726, journée de maçon, 25 sous ; de manœuvre, 14 sous ; poche de ciment, 8 sous ; de chaux, 16 sous ; de plâtre, 13 sous.

G. 7731. (Liasse.) – 277 pièces, papier.

1744-1750. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vincent. – 1732, à M. le curé de Saint-Maclou, doyen de la Chrétienté, pour avoir vaqué au procès-verbal de visite des titres et contrats de fondation, pendant 3 heures, 8 livres ; – au greffier, 5 livres 6 sous. – Réparation par Le Loup d'un dais d'or et d'argent. – 1743, quittances de L. Sonnes, prêtre habitué à Saint-Vincent. – 1730, en février, à l'occasion de la consécration du maître autel, pour 10 bouteilles de vin et pain, 8 livres ; pour 12 bouteilles de vin de Bourgogne, 7 livres ; pour 2 bouteilles de verre, 10 sous ; pour 3 glaces, 6 livres ; pour 2 livres 10 onces de confiture glacée, 5 livres 5 sous ; pour 3 livres de compote, 4 livres 10 sous ; pour 10 onces d'abricots à l'eau-de-vie, 1 livre 17 sous 6 deniers ; 1 crème, 23 sous ; 4 oranges glacées, 2 livres 8 sous ; 8 onces de pralines, 12 sous ; 4 onces de zeste, 1 livre ; 1 compotier de ruban, 35 sous ; 1 morceau de fromage, 16 sous ; 18 échaudés, 18 sous ; 7 oranges, 1 livre 4 sous 6 deniers. – Mémoire d'Acheray, traieur : 1 potage aux racines, 5 livres ; 1 *heure* de Saumur, à 3 livres la livre, 45 livres ; 2 salades de citron, 3 livres ; asperges, 3 livres ; écrevisses en buisson, 6 livres. Total, 214 livres 8 sous. – Mémoires de M. Maille, brodeur ; – de Racine, maçon : 22 février, jour de la cérémonie de la consécration de l'autel, avoir fourni 1 pierre de liais, pour le tombeau où sont placées les saintes reliques, 15 sous ; – pour couvrir le manche de la truelle qui a servi à Mgr l'évêque, 2 livres 2 sous 6 deniers. – 1747, journée de plâtrier, 28 sous ; de manœuvre, 16 sous.

G. 7732. (Liasse.) – 218 pièces, papier.

1719-1760. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. – 1749, mémoire de M. Porlier, orfèvre ; – de Langlois le jeune, tapissier. – 1737, quittances de J.-B.-N. Lefèvre, facteur d'orgues ; – de Roussel, organiste. – Journée de plâtrier, 30 sous ; de manœuvre, 18 sous ; – 1,200 grandes tuiles et le port, 32 livres 8 sous ; 500 petites tuiles et le port, 6 livres 13 sous. –

Remboursement de 100 livres sur 300 livres prêtées au Trésor par MM. Méry, Mazelinne, Poincheval, Guerout, Ribard. – 1759, mémoire de Dusaux, pour avoir doré un cul-de-lampe, 30 sous ; pour avoir gravé l'épithaphe contenant 119 lettres, à 2 sous la lettre, pour feu M. l'abbé Le Peu, 11 livres 18 sous. – Etiquette imprimée de Pierre Néel : *Au Bon pasteur*, vend toutes sortes de toiles cirées, coupe et vend de la baleine de toutes longueurs, grosseurs et qualités, fait et vend parapluies..., etc. »

G. 7733. (Liasse.) – 168 pièces, papier.

1761-1764. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. – 1761, mémoire de Le Vieil, vitrier, pour avoir ajusté plusieurs morceaux de verre de peinture derrière la cliapelle de la Vierge. – 1764, quittance de Jean-Baptiste Lefèvre, facteur l d'orgues. – Journée de plâtrier, 30 sous ; de manœuvre, 18 sous.

G. 7734. (Liasse.) – 233 pièces, papier.

1765-1772. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. – 1703, paiements à Gueudeville, tapissier, pour avoir raccommoé une pièce, du n°5, de la vie de saint Vincent, une autre pièce, du n 13 de la Passion, 38 livres 10 sous ; – à M. Armand, organiste ; – à J.-B. Lefèvre, facteur d'orgues. – Journée de plâtrier, 30 sous ; – de manœuvre, 18 sous. – Réédification, par J.-B. Racine, de 2 verrières autour du chœur, au-dessus des voûtes des basses chapelles du côté du couchant, sur le même dessin et profil que les anciennes, 424 livres. – 1700, produit de la sépulture et des sonneries : de M. de Jort, sieur du Parc, 45 livres ; – de M. Le Clerc, *idem* ; – de M^{lle} Jaddouille, 13 livres. – 1768, mémoire et toisé de l'ouvrage de charpente de la chambre construite sur le portail de l'église Saint-Vincent, faite, par les ordres de MM. les curé ; et Trésoriers, sous la conduite et direction de MM. Pierre-Adrien Taillet et François Le Roux, commissaires, par François Gibon, maître charpentier à Rouen. – 1770, copie du « devis des ouvrages qui sont à faire aux grandes et basses voûtes, pil-liers et chapelles dans tout l'intérieur et partie de l'extérieur de l'église ; » Antoine et Jean Minolletti et Jean Bregonzolle, entrepreneurs. – Journée d'ouvrier maçon, 30 sous : – de manœuvre, 18 sous. – Journée de plâtrier, 30 sous ; – de manœuvre, 17 sous. – Quittance de Jacques Brunel, sculpteur à Rouen ; ouvrages de sculpture ainsi désignés : « Les 4 corblets saillans servans à la porte des 2 sommiers qui supportent l'orgue seront revêtues avec piastre, pour y décorer et sculpter des nuages qui enveloperont 3 testes de chérubins, une de face et 2 de profil... etc. » – 1771, « marché pour conduire a la perfection l'ouvrage à taire à l'entrée du chœur. » – Pierre Du Saux, peintre doreur, entrepreneur, se charge de dorer l'arcade de la croix, la croix et l'écharpe du Christ, de peindre le christ on couleur naturelle. – Quittance de Broche, pour ses appointements de la desserte de l'orgue. – Etiquettes imprimées d'Aube fils, marchand, rue aux Ours (draperies) ; – de De la Mare, marchand mercier clinquailleur à la *Tête d'Or*. – 1773, quittances de Desmazures, d'une somme de 73 livres, pour avoir desservi l'orgue pendant 3 mois à la place de M. Broche ; – de J.-B. Lefèvre, facteur d'orgues.

G. 7735. (Liasse.) – 166 pièces, papier.

1783-1790. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. – 1783, 260 messes, à 14 sous d'honoraires chaque. – Ordonnance de l'abbé de Rouissent, réglant la part contributive de la Fabrique de Saint-Vincent dans le paiement des travaux du cimetière général, établi près de l'église Sainl-Gervais. – 1780, travaux de dorure et de peinture en marbre, aux piliers du sanctuaire. – Mémoire de Le Vieil, vitrier. – Marché de Pierre Pradeaux, maître entrepreneur, « pour faire, dans l'église, l'ouverture d'un *vitreau*, de 9 pieds et demi de large, sur 13 pieds de hauteur, 1 voûte en augive, de 10 pieds de long, sur 8 pieds et demi de large, avec les branches et augives, avec leurs moulures semblables à celles du cédé nord opposé, le tout en pierre de Saint-Leu, pour 2,230 livres. » – 1787, mémoire des impressions faites par M. Oursel ; billets d'assemblées, quittances de rentes, quittances de bancs, affiches sur champi et sur pot. – 1788, mémoire de Mette, fondeur ; croix d'autel, de cuivre argenté, 50 livres. – 1789, journée de menuisier, 2 francs. – Mémoire de M. Teling, maître menuisier.

G. 7736. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 5 plans.

1526-1736. – Devis et marché fait par Guillaume Touchet, avec les Trésoriers de Saint-Vincent pour les arcs-boutants et claires-voies autour du chœur, » – « Tezage de la besongne de Saint-Vincent, dernièrement faite par M^e Guillaume Touchet, en l’an 1528, le 15^e jour de septembre, par Jehan Le Prévost et Jehan De la Rue, et Adam Quatre-Costes, maistres du mestier de machonnerie en ceste ville de Rouen. » Signature de ces maîtres maçons avec leurs marques ; le dit toisage affirmé par eux véritable devant le lieutenant général du vicomte de Rouen, Jehan Garin, 17 septembre 1528. – Procès-verbal de toisage « des clairevoys, pilliers et arcs-boutans, tant sur les chapelles que sur le ceur de l’église, » fait à la requête des Trésoriers et paroissiens, par Etienne Guiffart, Symon Videcoq, et Regnauld Idouyn (pour Thyrouin), maçons, et Martin Desperroys, jurés des métiers de maçonnerie et charpenterie en cette ville de Rouen, le dit procès-verbal affirmé par eux véritable devant le lieutenant Jehan Garin, le 9 octobre 1528. – « Toisage de la besongne de Guillaume Touchet, à l’église de Saint-Vincent, par Guillaume Dodement, Thomas Delamare, Nicolas Le Comte, Jehan Chaillou, Michel de Cantelou, Thomas Le Galloys, massons, maîtres et ouvriers du métier de maçonnerie, » à la requête du lieu tenant du vicomte de Rouen, 15 novembre 1528 ; marques et signatures. – Affirmation de l’exactitude de ce procès-verbal, faite par eux devant le dit lieutenant, le 19 novembre 1528. – « Mémoire de l’argent receu de MM. les Trésoriers, pour les travaux du clocher de Saint-Vincent, » 1669-1673. – Devis de l’ouvrage de charpenterie. qu’il convient faire en l’église de Saint-Vincent, pour la construction d’un beffroi, 1669. – « Mémoire du toisage de l’ouvrage de massonnerie faite pour la construction du clocher de l’église de S^t Vincent. – Mémoire du toisage du bois du vieux beufroy du clocher. – Mémoire du bois toisé pour le beufroy ; toisé par pouces. – Mémoire de l’ouvrage et toisé du beufroy de Saint-Vincent, par monsieur Innocent Le Carpentier. – Mémoire de l’ouvrage de charpentier, qui a esté faite pour la construction d’une plateforme de bois pour l’église de Saint-Vincent, laquelle sera posée sur la maçonnerie au haut du clocher. – Mémoire de l’ouvrage de maçonnerie faite par les Gravois pour la construction des marches du grand autel en l’église Saint-Vincent, 1670. » – Quittances de Guillaume, Jacques et Jacques Gravois, maîtres maçons, 1667, 1670, 1671, 1672 ; pierre achetée à Saint-Leu et à la carrière de Troussy. – Réparations de la voûte du chœur par Jacques Cécile, maître maçon ; – devis, mémoire et quittances, 1726. – Marché avec Pierre Pradeaux, maître entrepreneur, pour ouvrir un vitrail de 9 pieds et demi de large, sur 15 pieds de hauteur, une voûte en augive de 19 pieds de long sur 8 pieds de large avec les branches en augive, en pierre de Saint-Leu, 1786. – Procès-verbal de visite de la maison de l’*Agnus Dei* par Regnauld Thyrouin, Jehan Chaillou, Nicolas Tasserie, maîtres du métier de maçonnerie ; Alexandre et Toussaints dits Lauberel et Robert Becquet, maîtres jurés pour le Roi et de la Ville de Rouen, etc., » 1541 ; signatures et marques. – « Mémoire du prix des différentes ouvrages de maçonnerie, qu’il convient faire pour la construction de trois voûtes à l’église Saint-Vincent suivant et conformément au plan et élévation qui en est donnée par moy Jacques Cécile, » 1729. – Plans du dessus d’une partie des voûtes de l’église ; – du haut du portail du côté du petit cimetière ; – deux coupes de l’église, représentant la hauteur des voûtes, le dessus d’un comble de l’église, avec galeries, non daté. Le dernier dessin paraît être du XVIII^e siècle.

G. 7737. (Liasse.) – 25 pièces, papier ; 1 plan.

1721-1787. – Quittance de R. Vernisse, d’une somme de 45 livres, « pour avoir levé le plan de l’église, l’avoir mis au net et fait la distribution et élévation des bancs que l’on proposoit y faire, » 29 mai 1721. – Marché avec Mahieu Carpentier, maître menuisier, rue des Charrettes, « pour livrer et placer les chaises, tant hautes que basses, dans le chœur, de même que le lambris derrière les hautes chaises et autour des 2 piliers, » 1735. – Quittance de ce menuisier, 1739. – « Devis des cinq balustrades de fer qu’il convient estre faites et placées dans le sanctuaire du chœur de Saint-Vincent ; » signature de l’entrepreneur, Jean Maillard, 1735. – Quittance de cet artiste, 1739. – Quittances pour fourniture de marbre de Brèche violette, 1730. – Quittance de Robert Soullivain, pour raccommodage de 3 tableaux, 1736. – Marché avec Jacques Cécile, maître maçon à Rouen, pour blanchir la totalité des murs, piliers et voûtes de toute l’église, à l’exception de la nouvelle voûte, 1730. – Quittance de ce maçon. – « Devis des ouvrages de marbres, bois, sculpture, maçonnerie, pavage, fourniture de bois, gros fers, transposition de figure et d’ancienne contretable qu’il convient faire pour la décoration du chœur de l’église paroissiale de S^t-Vincent, suivant les plans et élévations dressées par M. Jean-Pierre De France, architecte. » L’ancienne contretable, dont

on supprimera le haut, sera placée à la chapelle de la Sainte Vierge, 1735. – « Suite et devis des ouvrages qu'il convient de faire dans le chœur ; » même architecte, **1788**. – Quittance de cet architecte, 1738. – Etat des dépenses faites pour ces travaux, s'élevant à 19,000 livres. – Marché avec Jacques De la Roche, peintre, pour peindre, dans les 6 cartouches des trophées des 6 pilliers du sanctuaire, en camayeu bleu, 6 Vertus ; 2 quittances de cet artiste, 1738-1739. – Autre marché avec Jacques Cahais, doreur et peintre, rue Grand-Pont, pour la peinture des 5 balustres de fer avec leur couronnement qui sont dans le chœur, etc., 1739. – Quittance de cet artiste, même année. – Etat des réparations à faire aux vitres : 48 formes composant 1,000 panneaux ; signé, Jean Hardy, 1736. – Devis d'une petite contretable à exécuter dans une des chapelles de Saint-Vincent : « Il sera fait un Saint-Esprit avec des nuages et des rayons sur le devant de l'autel ; » signature de l'entrepreneur Lamine, 28 décembre 1787. – Joli dessin de cette contretable, aussi signé Lamine.

G. 7738. (Registre.) – In-folio, relié en veau avec fermoirs ; reliure endommagée ; comprenant 172 feuille, papier.

1637-1765. – Livre des délibérations du Trésor de Saint-Vincent. – 30 juillet 1637, « résolu, de l'avis uniforme de la compagnie, qu'il sera, par le curé et Thrésoriers en charge, pourveu d'un clerc, pour servir en la paroisse, et que cependant Vincent Gibert, à présent servant en icelle, demeurera pour sous-clerc. » – 9 septembre, délibération pour la réduction des fondations de messes, obits et *salvés* ; « résolu que toutes les messes ce payeront doresnavant à raison de 20 livres, à dire une messe par sepmaine, que feroit pour chacune fondation de 7 messes par sepmaine, 140 livres tournois par chacun an... Quant aux obietz, qui sont en nombre de 67, chacun a esté réglé à 40 soubz tournois, pour estre payé 10 soubz à Mous^f le curé de Saint-Vincent, tant pour sa messe que pour ses assistens, 20 soubz pour 10 chapelains, qui sont 2 soubz chacun, et 4 soubz pour le clerc ; et pour les salvés..., en nombre de 116..., chacun salvé a esté réduit à 15 sous tournois, pour estre payé 2 soubz à Mons^f le curé, 10 soubz, pour 10 chapelains, 2 soubz pour le clerc et 1 sou pour les 2 en fans de cœur. Pour faire dire le service divin avec plus de majesté et de dévotion à l'honneur de Dieu, il a esté accordé au sieur Bertran (prestre chapelain) la somme de 30 livres de gages par an, outre les messes de fondation, et à François Pointel (ancien enfant de chœur de la cathédrale, qui savait parfaitement la musique), la somme de 73 livres par an, à la charge qu'ils instruiront des enfans et les autres chapelains en la musique pour la rendre parfaicte à estre chantée en la paroisse, ainsi que par le passé avoit esté accoustumé. » – 3 octobre 1637, répartitions des messes fondées entre les chapelains. – 3 décembre 1637, 12 février 1638, retaillage des pierres de la maçonnerie du chœur de l'église (voûtes, vitres, arcades, piliers), par Jacques Gravois, maître maçon. – 3 janvier 1638, on fera refondre les vieilles cloches, et on en fera faire 3 autres de bonne sonnerie accordante, l'une de 2,000 livres pesant, la 2^{me} de 1,000, et la 3^{me} de 1,200. » – 3 mars 1638, opposition d'Alphonse Le Clerc, sieur de Croisset, à la fonte de la cloche qui avait été donnée par ses ancêtres. – 3 mars 1638, « à l'advenir, les s^{rs} Thrésoriers en charge, lorsqu'il se présentera des affaires extraordinaires, en communiqueront, par honneur, et non par devoir, avec le s^f curé, pour après convoquer l'assemblée des antiens Thrésoriers, sy besoing est, et ce aux noms des dits s^{rs} curé et Thrésoriers en charge, et là où le curé ne seroit de leur avis, les Thrésoriers en charge ne laisseront de passer outre ; et enjoint au clerc qui sera pour l'advenir, en son absence, au soubz clerc, de faire ce que les Thrésoriers en charge commanderont, à pairie de cassation. » – 1^{er} mai 1630, « l'on ne sonnera la grosse cloche, que pour les Thésoriers, leur père, mère et enfans décadants, et pour ceulx lesquels ont fait fondation ; et où autres personnes voudroient faire sonner la dicte cloche, elle ne leur sera refusée, on donnant la somme de 13 livres au Trésor. » – 19 décembre 1639, achat de maison pour le presbytère. – « Ensuit la réduction des fondations, suivant la délibération du 1^{er} janvier 1631 pour les amortissemens payés au Roy. » – 14 août 1642, don d'une lampe d'argent par Marie Duhamel, mère de Pierre Bunel, dit Ribaut. – 10 mars 1647, fondation de Christophe de Novilliers. – 21 novembre 1649, fondation de la dame veuve Thompson. – 20 novembre 1650, honoraires du curé, pour les messes qu'il dira aux obits, fixés à 20 sous. On donnera 2 sous à chaque prêtre assistant aux *salvés*. – 3 décembre 1651, permission à Jeanne Chaumont de faire mettre une tombe en la place on était inhumé mons^f Girardin, son mari, au milieu de la chapelle sainte Anne. – 24 juin 1455, à l'avenir, les comptes seront rendus, tous les ans, au jour et fête de l'Exaltation de la sainte Croix, 14 septembre. – 20 avril 1959, noble homme Etienne Petit demande la permission de faire mettre une tombe près

du pilier où il avait fait poser son épitaphe. – On fera marché avec Henri Gosset, maître maçon, pour le pavage de l'église. – 4 avril 1650, fixation des heures des messes de fondation. – 15 octobre 1662, Pierre Le Cornu, prêtre, enfant de la paroisse, nommé clerc en remplacement de Robert Ridet, démissionnaire, à cause de son grand âge. – 10 avril 1664, gratification de 20 livres à Vincent Guibert, prêtre, portant surplis. – 12 avril, même année, don de 200 livres, par M. de Crèvecœur, pour être dispensé de la charge de Trésorier. – 6 juin 1666, fondation de feu M. Marin Le Febvre, curé de Saint-Vincent. « Par l'avis uniforme de MM. les Trésoriers, arrêté que dorénavant, après le décès de chaque curé et de chaque Trésorier et Trésorière, il sera célébré un service solennel, pour le repos de leurs âmes. » – 15 juillet 1668, legs de Madeleine Le Fizelier pour la dorure de la contretable du grand autel. – 17 mars 1669, achat de pierre de Saint-Leu, pour achever l'ancienne construction du clocher. – 9 mars 1670, on réduit à 2 ans les fonctions de Trésorier, qui jusque-là étaient de 3 ans. – 26 mars 1670, M. Louis Gueroult donne 400 livres pour être exempté de la charge de Trésorier ; sera admis en sa place, au chœur, au rang de sa réception. – 19 mai 1673, inventaire des ornements de l'église : « Un grand aigle de cuivre donné par M^r R. Le Febvre... Un grand voile de taffetas blanc pour l'image de la Vierge. Un grand tapis de velours rouge broché d'or, pour mettre devant la chaire, avec frange. Une pente de ciel de tapisserie pour mettre à la dite chaire. Huit pièces de tapisseries de la vie de saint Vincent qui entourent le dehors du chœur ; (40) pièces de hautelice de la vie de N. S. et de la Vierge. Un grand tapis de paysage servant à mettre sur le, pupitre du milieu du chœur. Un petit lapis de tapicerie servant aux mariages. » – 5 juin 1670, M. Gaillard, Trésorier, nommé pour prendre soin de la construction du clocher. – 8 mai 1672, on empruntera 4,000 livres pour cette construction. – 5 novembre 1679, maître Laurent Osmont nommé clerc de la paroisse, en remplacement de M^e Pierre Le Cornu, décédé. – 21 décembre 1679, nouvel inventaire des ornements de l'église. – 22 juillet 1681, règlement pour les sonneries. – 16 juillet 1684, Albert de Mazière, officier de M^{me} la duchesse d'Orléans, dispensé de la fonction de Trésorier en payant 400 livres. – 29 août 1685, il sera dressé un devis des balustres en cuivre à faire autour du sanctuaire. – 19 septembre 1688, M. Sauvage, domicilié sur la paroisse, nommé serrurier de la Fabrique. – 27 novembre 1689, M. Mesnager, Trésorier, donne 450 livres pour aider la Fabrique à payer ses taxes d'amortissement, à condition d'être déchargé de la gestion du Trésor, pour le temps qu'il lui restait à l'exercer. – 5 mars 1690, ordre du Roi pour avoir l'état de l'argenterie de l'église ; inventaire de l'argenterie. – 13 avril 1691, M. Mondez d'Acosta déchargé des fonctions de Trésorier, moyennant un don de 450 livres. – 9 août 1633, M. Etienne Varemault, nommé clerc de la paroisse en remplacement de M. Laurent Osmont, décédé. – 25 octobre même année, Marin de Roüen nommé clerc en remplacement du dit Varemault. – 20 avril 1698, on poursuivra au bailliage M^r Godefroy, maître des Comptes, pour l'obliger à gérer comme Trésorier. – 11 mai, même année, M. Godefroy, déchargé moyennant 140 livres ; devait aller demeurer sur la paroisse de Saint-Caude-le-Jeune. – 20 décembre 1699, M. Nicolas Marguerit nommé clerc de la paroisse en remplacement de Marin de Roüen, nommé à la cure de Saint-Vast-Dieppedalle. – 4 juin 1702, Daniel Coignard, marchand, nouveau converti, dispensé, moyennant 200 livres, de la gestion du Trésor. – 5 octobre 1710, Guillaume Bénard, nommé clerc de la paroisse en remplacement de Jean-Nicolas Marguerit, démissionnaire. – 4 février 1714, procès entre le curé de Saint-Vincent et celui de Saint-André-en-Ville, qui réclamait les honoraires du baptême de l'enfant de M. Jacques De la Rue, secrétaire du Roi, sous prétexte que la maison où l'enfant était né faisait partie de sa paroisse. – 20 mars 1717, M. de Houpeville, maître des Comptes, donne 300 livres pour être dispensé de la gestion du Trésor. – 27 du même mois, autres dons pour la même raison, de MM. Sansfield et Vascar. – 5 avril 1724, les Trésoriers qui feront la recette et dépense rendront leurs comptes au bout de 18 mois après leur élection. Les bancs de l'église seront payés d'avance. – Demi droit de sépulture remis à MM. les Trésoriers et à leurs enfants, non établis. – 9 avril 1724, MM. Nicolas Judde, lieutenant général de l'Amirauté, et Jean Vivien, officier de la Monnaie, offrent chacun 300 livres, pour la décoration de l'église, à charge au Trésor de leur accorder les prérogatives de Trésorier, avec réserve, de la part du dit sieur Vivien, « que ceci est sauf et sans préjudice de la prétention de MM. les officiers de la Monnaie d'estre, vertu de leurs offices, exempts de la gestion des affaires du Trésor, et aussi de la prétention contraire de MM. les Trésoriers. » – 11 avril 1724, pareils dons, pour la même cause, de MM. Gédéon Vincent., et Isaac Daussy, nouveaux convertis. – 18 mars 1725, pareils dons, pour la même cause, de M. Alexandre Minet et de M. Firegerick, officier de la Monnaie. – 17 avril 1729, pareil don, pour la même cause, de M. Luc Bourrich. – 8 mai 1729, on travaillera à la voûte de l'église, qui est au bas de la chapelle

saint Nicolas, suivant le dessin dressé par le sieur Cécile fils et approuvé par M. Martinet, ingénieur du Roi, qui s'est donné la peine de visiter la place. – 23 juin 1729, fondations des prières publiques du matin et du soir par M^{me} Léonor Auzoult. – 8 avril 1730, don de 300 livres par le sieur Vanderesckal, pour être exempt de l'administration du Trésor. – 21 août 1735, on adopte le plan et devis de M. Vernis, maître menuisier, pour les stalles du chœur. – 25 mars 1736, M. Jacques-Etienne De la Rue, écuyer, ancien maire de Rouen, donne 400 livres pour être exempt de la gestion du Trésor. – 13 juillet 1740, « une personne de piété ayant, fait travailler à une contretable, pour décorer la chapelle de la Sainte-Vierge, dont elle fait présent à l'église, on décide que l'on fera couper le cordon de l'arcade qui ferme la dite chapelle depuis presque le haut du cintre jusqu'au pied du pilier, d'environ 4 à 5 pouces, afin de placer plus avantageusement les lambris du côté qui doivent accompagner la contretable et les faire paroître plus à découvert. » – Le s^r Cécile, maçon, chargé de ce travail, retirera les 3 statues de la Sainte-Vierge de l'ange Gabriel et du Père éternel, qui sont hors œuvre et deviennent inutiles. – 5 août 1742, l'orgue sera rétabli par le sieur Lefèvre. – 10 avril 1746, Jacques-Antoine Le Peu, nommé clerc en remplacement, de M. Bénard, décédé. – 22 février 1750, à 1 heure du matin, consécration du maître autel par M^{gr} Pierre-Jean-Baptiste Durand de Missy, évêque d'Avranches, qui place, sous la grande table de marbre, les reliques de saint Vincent et de saint Emmerit, martyrs, officie après vêpres au salut du Saint Sacrement, élève le *Te Deum* en action de grâces du rétablissement du prince de Condé. – 22 mars 1736. dessin d'un gradin pour l'autel du chœur, exécuté par M. De France, architecte. « On avait exposé qu'un groupe, représentant les 3 vertus théologales avec leurs attributs, orneroit le dit autel et empêcheroit le célébrant d'être vu en face, ce qui étoit contre la bienséance et opposé au respect dû au plus respectable des mystères de la religion. » La Fabrique demande quelque changement à ce groupe pour le rendre de meilleur goût ; il sera mis dans la main de saint Vincent, une palme de fer doré, pour donner plus de saillie à la suspension et rendre sa chute plus directe sur l'autel. – 25 août 1752, croix d'argent avec le bâton, donnée par M. Poincheval. – Inventaire général des ornements de l'église en 1755. – 13 juin 1758, Nicolas-Jean-Baptiste Parmentier, prêtre, né et habitué en la paroisse, est nommé clerc en remplacement de M. Le Peu, décédé. – 14 juillet 1758, il y aura un registre particulier pour les quêtes du linge, qui se font en la semaine sainte. – 15 avril 1762, contre Jacques Digois qui refusait de gérer les affaires du Trésor. On ne pourra l'assujettir à gérer à ses dépens, mais on le forcera à donner ses soins pour qu'il ne manque, rien au service de l'église. – 25 juin 1762, Noël-Dominique-Charles Montfort, prêtre, l^{er} chapier de Saint-Vincent, nommé clerc de cette église, en remplacement de M. Parmentier, nommé à la cure du Bois-d'Eunchourg. – 23 juin 1762 M. François Taillet donne 400 livres pour être exempt de la gestion du Trésor. – 11 avril 1763, M. Simon se désiste de son refus de gérer à ses frais. – 12 juillet 1763, fonts baptismaux de marbre précieux, avec une chapelle magnifique de plus de 3,000 livres, donnés à l'église par MM. Ribard père et fils : la compagnie les remercie et décide de faire graver, sur la tombe de feu madame Elisabeth-Thérèse Saudelion, leur mère, épouse de feu M. Jean-Nicolas Ribard, une épitaphe où il soit fait mention des libéralités des dits MM. Ribard, qui sont reçus pour jouir des qualités, honneurs et privilèges de Trésorier. – 2 décembre 1763, règlement pour la location des bancs. – 23 septembre, on emploiera 1,000 livres à faire des portes de fer au chœur et une frise sur les stalles. MM. Méry veulent bien payer l'excédent de la dépense. – Mention de l'orage du 12 septembre, qui avait beaucoup endommagé ; les vitres de l'église. – 20 juillet 1765, donation par M^{lle} Ribard d'une croix garnie de diamants fins pour le soleil, etc. – Ecrit dans un autre sens, les élections de Trésoriers, depuis 1638 jusqu'en 1665. – Papier de ce registre timbré à partir de 1675.

G. 7739. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin.

1522-1658. – Fondation faite, en l'église Saint-Vincent, par Pierre de Boismare, huissier du Roi en sa cour de Parlement, « d'une chandelle de suit, de la valeur d'un denier, pour estre mise, alumée et fait ardoir de par le clerc de la paroisse (chascun jour de l'an), à l'heure de couvre-feu, dedens une lanterne de voirre, que le dit de Boismare a donnée et fait mettre devant l'image Notre-Dame, qui est au grand portail de l'église.... etc... » – le donateur pourra avoir sa sépulture sous le dit portail devant la dite image. – Acceptation de la fondation par la Fabrique, 3 février 1521 (V.S). – Mémorial d'accord passé sur le décret de la maison de l'*Eléphant*, affectée à cette fondation, 1554.

– Fondation pour Jacques Carrey, en sou vivant, ancien consul, par Marthe Henry, sa veuve, et par Jehan Carrey, prêtre, bachelier en théologie, son fils, 1638.

G. 7740. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

1407-1676. – Lettres d'Andrieu Beaucompère, commis à la garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, contenant vidimus (janvier 1410) du contrat de fondation de Nicolas Du Bosc, et de la reconnaissance passée devant les notaires du Châtelet de Paris pour le dit Du Bosc, de son seing et de sa signature mis par lui au dit contrat, 21 juillet 1407. – Lettres de Nicolas Lavenu, notaire apostolique, contenant vidimus fait par lui (13 août 1407, à la requête des Trésoriers et paroissiens de Saint-Vincent, de la fondation de Nicolas Du Bosc, évêque de Bayeux (rente de 30 livres tournois donnée à la Fabrique avec ornements d'église ; amict, aube, estole, fanon, casuble, touailles d'autel, calices, birectes, 1 paix et 1 messel à l'usage de Rouenj, à charge de services religieux ; – l'acceptation de cette fondation par les Trésoriers devant l'aître de leur église ; – par le curé de Saint-Vincent, Valeren, et par les représentants de l'évoque, entre la rue Saint-Martin, devant *la Croix d'or* ; marque du dit notaire. – Lettres de Laurent de Limare, lieutenant général de Michel Durant, vicomté de Rouen, (4 mars 1424), contenant vidimus d'un accord passé, le jour précédent, par les soins de Nicolas Le Roux, abbé de Jumièges, docteur en décret, et de Roger Mustel, vicomté de l'Eau, pour le partage de la succession de Nicole Du Bosc, évêque de Bayeux, entre ses neveux et héritiers (Simon du Valricher, Guerout Nague, Guillaume, Guerouldin et Guieffin Du Bosc, Jehan Le Roux, Pierre Poolin, et Binet Le Forestier) ; exécuteur testamentaire, Jehan Filleul, licencié ès lois et décret ; – le dit évêque, habitant, au temps de son trépas, rue Serpente à Paris. – Lettres de Jehan Surreau, vicomté de l'Eau (18 mars 1444), contenant vidimus de lettres du Roi Henri VI (ordonnance des Requêtes tenues à Rouen par le duc d'York, 28 février 1443, accordant aux Trésoriers de Saint-Vincent un répit de 2 ans pour faire amortir 7 livres 10 sous de rente on 2 parties, provenant d'un échange ; – du mandement des gens des comptes rendu en conséquence, 9 mars 1443 (V. S.) ; – d'un autre mandement du vicomté de Rouen, commissaire des gens des Comptes, à Jacquet Alatraysme, commis à recevoir et faire venir eus les revenues non amortis acquis par gens d'église, 7 avril 1443 ; annonce du sceau qui manque ; signature de Goudron. – Titres de propriété de biens affectés à celle fondation : Maison à l'image de Saint-Denis, en la grande rue Beauvoisine, qui appartient à la famille de Gouvis, l'hôtel des Marivaux, à l'enseigne de la *Bannière de France*, où il y avait eu un jeu de paume, en la rue Saint-Lô.

G. 7741. (Liasse.) – 27 pièces, parchemin, 11 pièces, papier.

1381-1775. – Fondation faite en l'église de Saint-Vincent par Jente, veuve de Regnaut Larchevesque, et par ses fils, Nauldin et Germain ; rente affectée sur un hôtel rue de la Vicomté, joignant, d'un côté, mons^r maître Jehan le Cornu, archidiacre du Vexin, de l'autre côté, Colin Marguerie, 11 février 1481. – Autre fondation, faite en la même église, par Pierre Le Clerc, seigneur de Croisset et du Grand Quevilly, Grènetier de Rouen, et par damoiselle Catherine De la Fontaine, sa femme ; ... cloche nommée la *Grènetiere*, donnée par les dits fondateurs, 22 janvier 1505 (V. S.). – Titres de propriété des biens affectés à cette fondation. – Vente par Jehan d'Orglandes, écuyer, seigneur d'Epretot, de Gaillarbois et de Noyon-sur-Andelle et par honorable homme maître Guillaume Le Roux, vicomté d'Elbeuf et seigneur du Val, au nom et comme procureurs de René, duc de Lorraine et de Bar, comte d'Aumale, au dit Pierre Le Clerc, pour 400 livres tournois, de maisons situées entre la rue de la Vicomté et la rue Herbière, échues au dit duc de la succession de Jean, comte d'Harcourt, et de madame Marie d'Alençon, sa femme, 1^{er} février 1497. – Lecture du contrat au portail de la paroisse, par Jehan Le Tellier, prêtre, clerc de la paroisse, 11 février même année. – Fief par la Fabrique de l'hôtel d'Harcourt à Pierre De Vaux, marchand de Paris, y demeurant, rue de la Cochonnerie, 1509. – Titres de propriétés d'autres biens affectés à la fondation de Le Clerc : Assignation de rente, par Robert Le Moigne et Marie De la Roche, sa femme, à Jacqueline Le Moigne, femme d'Antheaume du Hazay, d'une rente de 14 livres, sur une maison près des Cordeliers, 1381. – Autre assignation de rente à Isabel Daron, fille de Pierre Daron, mariée à Etiennot de Baudribosc, 1454 – Mention de Tassine Berthelin, veuve de feu Louis de Beteville, écuyer, 1430 ; – de la maison appelée *la Porte aux charetiers*, par laquelle passait une rue, paroisse de Saint-Etienne-des-Tonneliers, 1494.

G. 7742. (Registre.) – In-folio, 7 feuillets, parchemin ; relié en ais, avec coins et fermoirs en cuivre.

1465-1468. – Copie des lettres obtenues du roi Louis XI, par Robert Le Cornu, écuyer, seigneur d'Épreville, portant amortissement de 40 livres de rente, pour une fondation à Rouen (Tours, avril 1463), suivies de la déclaration des parties de rente, que le dit Cornu « requéroit aux seigneurs des Comptes lui être allouées en amortissement, » et de la quittance d'une somme de 30 écus d'or, payée au Trésor du Roi à Paris pour le dit amortissement, dernier juin 1467. Copie collationnée par les tabellions de Rouen, Jehan Duclos et Jehan Le Sage, 20 mai 1468.

G. 7743. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1175-1778. – Fondations faites en l'église Saint-Vincent, par noble homme Robert Le Cornu, écuyer, seigneur d'Épreville-sur-Ry ; rentes à prendre « sur un hôtel situé en la paroisse Saint-Andrieu aux Fèvres, qui fut à deffunt Robin La Caille, près de l'hôtel qui fut anciennement de Bellengues, et depuis à M^e Remond Manessier ; – sur un autre hôtel, à l'enseigne du *Soufflet*, en la même paroisse ; – sur un hôtel situé en la paroisse Saint-Etienne-aux-Tonneliers. Donne « ung messel, ung calice d'argent et la platine, deux casubles, l'un de damas pers, l'autre d'ostade perse, aubes, emys. avecques ung coffre parti en deux, fermant à deux clefs, lequel est enchâssé en la closture de bois qui départ le grand hostel de la dicte église en la chapelle de saint Nicolas, » 29 mai 1475. – Autres fondations de Nicolas Larcancier, ancien Trésorier, 1648, et de sa veuve Anne Le Cornu, 1655. – Pièces concernant une fondation de Jean Le Pilleur, marchand, prévôt en la Monnaie de Rouen, et de Marion Le Barbier, sa femme ; copie de lettres d'amortissements accordées par Louis XII, Blois, mai 1505. – Fondations de Christophe de Novillers, en son vivant, juge consul des marchands de Rouen, 1647 ; – de Marie Marthe Pollin, veuve et héritière du feu sieur Jean-Baptiste Bouelle, demeurant rue de la 1 Harenguerie, 1735. – Pièces de procédures pour le paiement des arrérages, des rentes affectées à des fondations.

G. 7744. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier ; 2 plans.

1370-1740. – Donation faite à l'église de Saint-Vincent, par Robert Sauvalle, chanoine de Rouen, de 20 sous de rente, sur une maison près du cimetière de la dite église, 26 septembre 1370. – Opposition des Trésoriers de Saint-Vincent, à la saisie que prétendait faire de cette maison, faute de paiement d'une rente de 20 livres et des arrérages, Robert de Hasteville, prêtre chapelain de la chapelle saint Jacques en la cathédrale, 1410. – Partage d'un jardin et d'une maison en la paroisse Saint-Hilaire, entre Jehanne La Danoyse et Jehanne Reusse, sa sœur, 13 février 1380. – Fieffe faite par Ricard Brindel et Jouenne, sa femme, à Thomas Le Merchier et à Peronnelle, sa femme, pour 26 sous de rente, d'une maison, paroisse Saint-Hilaire, 29 décembre 1390. – Vente par le même à Colin Marguerie, de la dite rente, pour 9 livres tournois, 1^{er} décembre 1391. – Vente par Thomas Le Merchier et sa femme au même Marguerie, pour 4 livres, de plusieurs rentes, 7 mai 1393. – Fieffe par les hoirs de Colin Marguerie à Simon Coquerel, d'un jardin, paroisse de Saint-Hilaire, 16 septembre 1426. – Vente par Colin Marguerie le jeune à Robin Le Cauchois, de 30 sous de rente sur un jardin à Saint-Hilaire, 22 mars 1440. – Délais, par bourse et lignage, par le dit Le Cauchois à Pierre Daron et à Colette, sa femme, sœur de Colin Marguerie, de la dite rente de 30 sous, 28 mai 1441. – Fieffe par le dit Daron à Laurent Bion, le jeune, d'une maison et jardin, paroisse Saint-Hilaire, 15 janvier 1447 (V. S.). – Accord fait entre la Fabrique et Jehan Le Maire, curé ; celui-ci « accorde que le mur et clôture du jardin de son presbytère, de devers le pignon et le chœur de l'église, soit abattu et refait aux dépens du Trésor, ou ainsi que l'on verra bon estre, et assis au droit el ligne du coing de la maison du sieur Le Cornu ; » on lui paiera pour cette concession 4 livres par an ; signatures des Trésoriers, 1469. – Acte par lequel les Trésoriers et paroissiens de Saint-Vincent, « reconnaissant l'affinité et amour, mesmes les grans biens que a fait par ci-devant, et que ilz espoient que encores face en temps advenir, en la dite église, sire Robert Le Cornu, escuier, seigneur d'Espreville sur Ry, lui accordent que une oratore qui est déjà clos et fermé, contre sa paroy, assis sur deux potz eu chimetière d'icelle église, soit et demeure en essence sa vie durant, sans que icelui édifice empesche en plus avant le dit chimetière que des dits deux pots, lequel édifice icelui escuier obeist aus dits Trésoriers et paroissiens, toutes-fois ils voudront aprez son

décès, qu'ils le puissent faire abatre, s'ilz voient que bien soit ; » donne à la dite-église 10 sous de rente, 14 août 1478. – « Ensuit l'édifice que vult faire faire Robert Le Cornu, pour une oratoire faire sur le chimetière de Saint-Vincent. » – Permission au sieur Albert Mazière, ci-devant administrateur de l'Hôtel-Dieu, moyennant une rente de 50 sous par an, de prendre 4 pieds en carré dans le cimetière, au bout de la maison par lui acquise du sieur Gaillard, Trésorier de France, 9 juillet 1691. – Contestation entre M. Caron, curé, et les Trésoriers de Saint-Vincent, d'une part, et le curé de Saint-Eloi, d'autre part, sur le point de savoir de quelle paroisse dépendait une maison occupée par le sieur Rabasse. L'archevêque de Rouen accepté pour juge, par délibération signée du curé et des Trésoriers Dumonstier, Asselin, Pierre Hellot, Nicolas Rondeaux, Mesnager. – Mémoires du dit curé : « Inoui que deux estres estant l'un sur l'autre dans une maison soient de diverses paroisses, à joindre que l'usage est que le fouyer de cuisine fait le domicile, *focus facil domicilium*. » – « Explication des remarques faites sur le plan dressé de la maison de monsieur De la Rue, bâtie en la place et sur le terrain de celle de M. Dumonstier avec les lieux adjacens qui y ont du rapport, afin de résoudre plus facilement les difficultés et contestations survenues au sujet de la construction de la dite maison, » entre les curés et les Trésoriers de Saint-Vincent et de Saint-André, 18^e siècle. – 2 plans sur papier de maisons et de terrains situés entre les rues Saint-André et Saint-Vincent.

G. 7745. (Masse.) – 11 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1109-1765. – Lettres de Charles VI, adressées aux Généraux conseillers sur le fait des aides ordonnées pour la guerre : « L'étalon ou jauge des mesures et aunes, à quoy l'en mesure le sel que l'on apporte à Rouen, est placé en l'église Saint-Vincent ; l'hôtel de la vicomté de l'Eau est situé dans la paroisse Saint-Vincent. Tous les marchands de sel venant de la mer par la rivière de Seine en la ville de Rouen se logent en cette paroisse, et y reçoivent leurs sacrements aux fêtes solennelles, quand le cas s'offre. » Ces considérations déterminèrent le Roi à permettre, en faveur de la dite église, aux dits marchands, de donner, s'ils le voulaient, « une pallerée de leur sel à l'église Saint-Vincent ; ycellui sel ainsi donné sera mis en garde comme en grenier, jusqu'à ce qu'il y en ait tant qu'on le veuille vendre pour s'en aider à la réparation de l'église, dont le Grènetier et contrôleur du Grenier à sel à Rouen auront une clef, » 4 juillet 1409. – « Extrait du procès-verbal des commissaires du Roi, par lui députés pour l'essai et expérience du sel en ce que contenu est en ung feuillet d'icelluy, du 28^e jour d'avril 1547. » – Déclaration faite par les Trésoriers qu'à eux seuls appartient la garde de l'étalon des mesures déposé en leur église ; réceptacle du dit étalon couvert de bois. – Lettres-patentes de Charles IX, confirmant aux Trésoriers de Saint-Vincent, en considération de la garde de l'étalon de la mesure qui est gardée dans le Trésor de leur église, le droit de prendre un boisseau sur chacun navire ou vaisseau chargé de sel, qui sera déchargé au port de Rouen, 17 août 1563. – Enquête, à l'instance des Trésoriers de Saint-Vincent, dans un procès contre le procureur général du Roi, et Laurent Loys, dernier adjudicataire du magasin à sel, Nicolas du Hault, Martin De Laulne et consorts, adjudicataires modernes, 8 juillet 1570, devant, Raoul Du Val, conseiller en la Cour des Aides. – Arrêt de la Cour des Aides, le 20 mars 1577, entre les Trésoriers de Saint-Vincent et le procureur du Roi : « Les Trésoriers pourront prendre et lever, de chacun navire, bateau ou allège, chargé de sel, arrivant devant la ville de Rouen, 2 poellées de sel revenant à un boisseau ou environ. Ce droit fondé sur ce que de tout temps, ils ont eu la garde de l'étalon de la mesure du dit sel, » 20 mars 1577. – Sentence rendue au bureau du Grenier à sel de Rouen, devant Pierre Brice, Grènetier alternatif, de présent en exercice, et Charles de Vymart, Grènetier ancien, le contrôleur absent du dit Bureau, sur un procès entre Euslache Le Bossu, marchand à Rouen, stipulant pour Noël de Heere, secrétaire de la Chambre du Roi, ayant contracté avec S. M. pour la fourniture de ce Grenier et des Greniers de 10 Généralités du royaume, et les Trésoriers de Saint-Vincent, Cordeliers, confrérie de Notre-Dame et receveur des pauvres. Il est reconnu que les dits Trésoriers et Cordeliers pourront prendre, suivant l'arrêt de la Cour des Aides, du 20 mars 1577, « en chacun navire, bateau ou allège, chargé de sel, arrivant devant la ville de Rouen, 2 pellées de sel par chacun rung, parce que les mesureurs, qui bailleront le dit sel, seront tenus de lever leurs pelles hault en le mettant au sac, » 29 mai 1587. – Transaction entre Philippe Hamel, adjudicataire général des gabelles de France, stipulé par Nicolas Le Tellier, sieur de Tourneville, secrétaire du Roi, et les Trésoriers de Saint-Vincent, d'après laquelle l'adjudicataire pourra payer au lieu de sel en essence, en l'église de Saint-Vincent, 120 livres par an, sans que cet

accord puisse, préjudicier aux titres et droits de la dicte église, qui demeurera libre de revenir à l'ancien usage, 15 septembre 1634 ; signatures. – Ordonnance des commissaires généraux députés par le Roi, pour l'exécution de l'édit du mois de mars 1646, portant que les curé et Trésoriers de Saint-Vincent de Rouen jouiront du droit de rhun par chaque navire de sol venant des marais, et d'un demi rhun de chaque allège, venant du Hâvre-de-Grâce et arrivant sur les quais. Toutefois, pour éviter les difficultés, il est permis à l'adjudicataire, au lieu du dit droit de rhun de sel en essence, de payer au dit curé et Trésoriers, la somme de 120 livres par an, avec les arrérages dûs depuis 1646, et 1 demi minot de sel par an, au curé, pour sa provision ; le dit droit fondé, non seulement sur le dépôt, en l'église de Saint-Vincent, de l'étalon de la mesure, mais sur l'obligation imposée aux curé et Trésoriers d'inhumer dans leur cimetièrre les pauvres noyés dont les corps sont amenés sur les quais, ce qui arrive fort souvent, à cause du grand abord de navires, dans lesquels, en cas de nécessité, le dit curé est obligé d'administrer les sacrements ; aussi, sur ce que la maison du poids du Roi, placée dans la paroisse, n'a pas contribué, et ne contribuera pas, non plus que ceux qui l'habitent, aux réédifications et réparations de l'église, 17 décembre 1648. – Lettres-patentes, du mois de mai 1649, portant confirmation de l'ordonnance des commissaires généraux, du 17 décembre 1648. – Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, portant enregistrement des lettres-patentes du 17 décembre 1648, 23 juin 1649. – Sentence d'enregistrement des mêmes lettres au bureau du Grenier à sel, 19 juillet 1649. – Reconnaissance de M. Henry, commis principal au mesurage des sels de Rouen et de Dieppedalle, du paiement annuel dû, par les fermiers généraux, au Trésor de Saint-Vincent, de 120 livres pour droit de rumb, 1765.

G. 7746. (Liasse) – 16 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1422-1610. – Après vente faite par Guillaume Le Franchois à Jehan Le Haguais et à Philippolte, sa femme, d'une maison rue Ancrière, donation par le dit Le Haguais de la dite maison à la Fabrique de Saint-Vincent : Demeurera quitte envers les Trésoriers « de certaine submission pour le fait du répositoire ou tabernacle de bois où repose le précieux corps de N. S. Jhesu Crist en la dite église seront tenus les Trésoriers, après les trespas des dits donneurs, maintenir, garder et soustenir en estat deu et honneste iceluy tabernacle, tant de bois que de verre, et aussi nectoier et maintenir bel et honneste ung tablel de pierre auprès du dit tabernacle, ouquel tablel est l'image de Notre-Seigneur, figuré comme il s'aparut à Marie-Madeleine, lequel tabernacle le dit Le Haguais et sa feue femme avoient piéça fait faire de leurs deniers, environ au temps de l'an 1431, avecques deux angelos de pierre, tenant chacun ung chandelier, assis aux 2 costés d'icelui tabernacle, » 14 avril après Pâques 1442. – Echange passé entre la Fabrique de Saint-Vincent et Guillaume Michel et Marion, sa femme, de la maison de la rue Ancrière, contre la maison du *Faucon*. – Vente faite par Robert de Hasteville, chapelain de la chapelle saint Jacques en la cathédrale de Rouen, d'une maison située à Rouen, paroisse Saint-Vincent, devant la Vicomté, autrefois à l'enseigne de la *Fleur de lis*, maintenant à l'enseigne du *Faucon*, à Guillaume Faucon, marchand du pays d'Allemagne, établi à Rouen, 29 juillet 1422. – Ratification de cette vente par le Chapitre de Rouen, 1425. – Vente de la maison du *Faucon* à Guillaume Michiel et à Marion Faucon, sa femme, par Jacques Faucon, écuyer d'écurie du Roy, demeurant à Harfleur, et par Guillaume Faucon, écuyer d'écurie de Mous^r d'Angoulême, frères de la dite Marion, 15 mars 1473 (V. S.). – Ratification de cette vente, par Guillemine, femme de noble homme Jacques Faucon. – Pièces de procédures relatives aux rentes affectées sur la maison du *Faucon*.

G. 7747. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1535-1593. – Vente par noble homme Guillaume Toustain, sieur de Frontebosc, demeurant à Rouen, paroisse Saint-Laurent, aux Trésoriers et paroissiens de Saint-Vincent, d'un tènement et héritage, où il y a 3 corps de maisons ensemble, joignant l'une à l'autre, en l'un desquels corps de maisons pend pour enseigne l'*Agnus Dei*, bornée par la maison du *Heaume*, le dit héritage provenant de la succession de défunt noble homme Guillaume Toustain, son père, seigneur de Honguemare, conseiller au Parlement, 16 novembre 1535. – Procès, pour arrérages de rentes dûs sur cette propriété, entre Adrien Toustain, sieur de Frontebosc, et Mathieu Aubert, écuyer, au droit de sa femme, héritière de Nicolas de la Chesnaye, receveur du Domaine de Rouen. – Autre procès pour rentes dues sur la dite propriété, 1574-1575. – Bail par la Fabrique, pour 10 ans, aux enchères, à

Michel et Martin Tocqueville, « de maisons encomencées à faire et bâtir au coin de l'*Agnus Dei* près du cimetière, dimanche 7 janvier 1542. » – Mention de Charles Vidier, écuyer, licencié ès-lois, juge commis par l'ordonnance, comme le plus ancien avocat, à tenir la juridiction du bailli de Rouen, pour l'absence ou récusation de ses lieutenants, général ou particulier, 27 mars 1544.

G. 7748. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 14 pièces, papier.

1515-1571. – Titres de rentes appartenant à la Fabrique, de Saint-Vincent, sur les revenus de la Ville, sur les Greniers à sel, sur la recette générale de Rouen. – Vente par l'Hôtel-de-Ville à la Fabrique, de 280 livres tournois de rente à héritage, à prendre sur les revenus communaux, pour la somme de 3,500 livres destinée à subvenir aux deniers qu'il fallait que la Ville fournît pour la suppression de la Chambre des Comptes, 6 octobre. 1545 (original et copie informelle). – « Despence faite par Jehan Mouton, Jehan de Guincestre, Pierre Le Masurier, Jehan Marc et François Le Bray, desleuez pour la paroisse de Saint-Vincent de Rouen, détenus prisonniers au Viel-Pallais, pour la somme de 500 livres restants de 8,500 livres tournois, en quoy les paroissiens d'icelle paroisse avoient esté cotizez, pour subvenir au payement de la partie demandée par le Roy nostre sire aux habitons d'icelle ville de Rouen, depuis le vendredi 24^e jour de décembre 1548 jusques comprins le mardy 18^e jour du dit moy ensuyvant. » – Quittance donnée à sire Robert De la Porte, délégué de la paroisse de Saint-Vincent, par 5 autres délégués de la même paroisse, d'une somme de 500 livres fournie pour faire le par-payement de 3,500 livres imposées sur la paroisse par les échevins, pour sa part clans la somme demandée par le Roi, pour la soulde des gens de pied, 18 décembre 1548. – Vente par les échevins de Rouen à François Dangoulle, de 20 livres de rente sur l'aide de 15 sous par muid de vin bu et consommé dans la ville ; – de pareille rente sur l'aide de 5 sous par chaque muid de vin, venant et entrant dans la ville, 1553. – Transport de 55 livres de rente, à prendre sur la Ville, par le dit Dangoulle à Richard de Hotot, 1554. – Transport fait par le dit de Hotot de 40 livres de rente à la Fabrique de Saint-Vincent, 1507. – Acte par lequel Pierre Piédeleu, receveur des deniers communs et aides de la Ville, reconnaît que par Jacques Bouchart il lui a été baillé et payé comptant 400 livres tournois, pour le rachat de 20 livres tournois de rente foncière due par le dit Bouchart à la Fabrique de Saint-Vincent, pour laquelle somme de 400 livres vente est faite à la dite Fabrique de 25 livres de rente à héritage sur le Grenier à sel, 6 octobre 1554 (copie informelle). – Contrat de subrogation de la Fabrique à Jacques Dufour, pour une rente de 10 livres de rente sur le Grenier à sel de Rouen, 20 mai 1570 (copie collationnée). – Transport fait par Pierre Crestien, maître de la confrérie de saint Vincent, au nom de la dite confrérie, à la Fabrique, de 9 livres 13 sous de rente sur la Ville, avril 1567. – Vente par la Ville à la Fabrique de 20 livres de rente à percevoir sur la recette générale des finances établie à Rouen, 29 juin 1577.

G. 7749. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier ; 1 imprimé.

Milieu du XVII^e siècle-1751. – Emphytéose par la Fabrique de Saint-Vincent à Charles-Adrien Mazeline, d'une maison sise rues Saint-Vincent et de la Vicomte, faisant le tour des dites rues, 9 mai 1725. – Emphytéose par la même Fabrique, au même, d'une autre maison attenante à la précédente, 11 octobre 1746. – Fieffe par la même Fabrique, pour 50 ans, à Jacques Guymonneau, d'une maison rue de la Vicomte, 1713. – Résiliation de cette fieffe, 1757. – Transaction entre la Fabrique, propriétaire d'une maison faisant l'encoignure de la rue Saint-Vincent et du cul-de-sac de Saint-Vincent, d'une part, et MM. Etienne Prunier et de Saint-Ouen de la Saussaye, d'autre part ; ceux-ci contestaient à la Fabrique le droit d'élever leur maison de 2 étages, 1754. – Requête de la Fabrique à MM. les commissaires généraux députés pour le recouvrement des amortissements, à l'effet d'obtenir décharge ; leur revenu n'est que de 1,982 livres 56 sous ; vers le milieu du 17^e siècle. – Ordonnance de Jean de Creil, Intendant, pour la confection du papier terrier, 1763 (placard imprimé).

G. 7750. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1188-1771. – Baux de maisons par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen. – Baux à Pierre Le Clerc, Grènetier, d'un hôtel rue de la Vicomté, qui avait appartenu à Jeanne Margucric, 1488 ; – à Pierre Le Clerc, greffier criminel, d'une maison précédemment occupée par Macé Le Barge, sieur de Bouville, 1535.

G. 7751. (Liasse.) – 18 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier ; 4 imprimés.

1505-1710. – Déclarations et lettres-patentes du Roi relatives aux droits d'amortissement. – Déclarations baillées par la Fabrique des biens soumis à ces droits. – Quittances de taxes. – Pièces de procédures. – Lettres d'amortissement pour la fondation de Pierre Le Clerc, sieur de Croisset, mai 1505 ; – expéditions de l'arrêt de la Chambre des Comptes de Normandie, pour l'entérinement des dites lettres, expédition en forme authentique, 13 août 1506 ; copie de cet arrêt, collationnée par Pigache, 17^e siècle. – Copie des lettres-patentes de François I^{er}, données à Lyon au mois de juin 1522, pour l'amortissement général des biens de mainmorte, moyennant 80,000 livres à payer par la Normandie. – Autres lettres-patentes du même (Rouen, 2 octobre 1543), portant commission aux bailli et vicomte de Rouen « pour que, appelez les tenans propriétairement des héritages obligés en rentes envers la Fabrique de Saint-Vincent et autres qui pour ce feraient à appeler, à la requête des Trésoriers de Saint-Vincent, ils vissent et regardassent soigneusement et dilligemment les lettres originales, et du transcript ou coppie d'icelles, contenu et enregistré en un registre chartrier, ils lissent bonne, fidelle et véritable collation sur les dits originaulx, laquelle collation ainsi faite, le Roi vouloit que aux copies paraphées par les dits commissaires et au registre par eux signé de leurs saingz foi fut ajoutée, comme aux originaulx, pourveu toutefois, que iceulx originaulx, lors de la dicte collacion, fussent sains et entiers et ne fussent maintenuz et sotonuz estre faulx ; – par le Conseil, signé : Du Couldray. » – Autres lettres analogues et à même fin, 16 janvier 1672 et 27 août 1740.

G. 7752. (Masse.) – 4 pièces, papier.

1618. – Lettres de l'official de Rouen contenant vidimus d'indulgences accordées par le vicaire général du cardinal d'Fstouteville à ceux qui feront des aumônes au prieuré du Mont-aux-Malades, lorsque les frères de cette maison viendront dans leur paroisse, porteurs des lettres d'indulgences et des reliques de saint Vincent, martyr. A l'arrivée des messagers du prieuré, les curés sont engagés à prier leurs paroissiens d'apporter du blé ou autres choses pour les malades, de s'abstenir de tout travail et d'accourir à l'église pour entendre la publication des indulgences, 18 février 1468 (copie collationnée par Louvel, prieur du Mont-aux-Malades). – Lettre de Didacus Escriva, jésuite espagnol, au Père Lancelot Marin, recteur du noviciat des Jésuites de Rouen, au sujet des reliques de saint Vincent ; Valence en Espagne, 25 janvier **1621**.

G. 7753. (Pièce.) – 5 feuillets, papier.

1588-(copie). – « Statuts et ordonnances de la charité et association du Saint Sacrement de l'Autel fondée dès longtemps en l'église de Saint-Vincent, avec les augmentations des dites ordonnances faites par dévotion, du consentement et accord de tous les frères de la dite association, tant ecclésiastiques que laïques, en l'an 588, auquel tems ils ont remis, rétabli et continué la dite charité et association » (copie informe et incomplète).

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-VIVIEN DE ROUEN.

G. 7754. (Registre.) – In-fol., 204 feuillets, papier, relié en veau.

1551-1558. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen. – Trésoriers : Michel Lenglier, en compagnie de Jehan de Guillotz, de maître Antoine Josseline et de Guillaume Dehors, du 16 mai 1552 au 15 mai 1553 ; – Jehan de Guillolz, du 15 mai 1553 au 29 mars 1554 ; – Antoine Josseline, de Pâques 1554 à Pâques 1555 ; – Guillaume Dehors, apothicaire, 1555-1556 ; – Jean Troisdames, drapier, 1556-1557 ; – Michel Canivet, 1557-1558. Ce dernier compte incomplet. – A la recette : quêtes des bassins de l'œuvre et de Notre-Dame ; quêtes des reliques aux bonnes fêtes ; autres quêtes aux *épousées* ; lettres de franchise des drapiers pour les branches de fouler, laver et tondre, et

pour la branche de tistre ; dons el legs testamentaires ; droits pour inhumations en l'église et aux allées du cimetièrre ; fondations pour les chapelles de N.-D. de Pitié, du Sèpulcre, etc. – A la dépense, les frais pour le curage de la rivière de Robec. – 1552-1553, « reçu de Jehan Buret, fondeur, pour ce qu'il avoit occupé le cimetièrre à charpenter quelques maisons, 4 livres 12 sous. – De Robert Des Abriz, pour l'ouverture de la table et le bon chasuble, à la feste de son fils, 10 sous. – D'un homme, de la paroisse de Saint-Lô, pour l'un des enfantz de Mons^r de la Haye, conseiller, qui avoit esté inhumé à la dite église, 11 sous 4 deniers. – De Jaspar Grosse-Cœuvre, serrurier, pour les ornements qui avoient servi au service de son beau-frère, 7 sous 6 deniers. – Pour les ornements qui ont servy au service de Julien Camus, maçon, 10 sous. – Le 17 juin, jour de la dédicace de la dite église, pour la messe des foulons, 2 sous 6 deniers. » – Dépenses : « Aux clers, pour la musique du jour saint Vivien, 20 sous ; – le jour de Pâques fleuries, pour avoir chanté la Passion en musique, 5 sous ; – pour des moissons et omblies et autres choses, le jour de Pentecoustes, 2 sous ; – à messire Pierres De la Roque, presbtre, pour faire vuyder les gens d'entour de l'austel, 2 sous 6 deniers. » – Paiements de gages à Marin Gouille, *orlogier* ; – à Jacques Gibier, organiste. – « Pour la part de la paroisse à cause d'une fille malade de lèpre, native de Saint-Nicaise, pour la preuve et ustensilles qui luy falloit bailler, 8 sous ; – pour avoir nettoyé la châsse du *Corpus Domini* de dessus le maître autel ; – pour réparation et peinture du Lard à porter le *Corpus Domini*, le jour du Saint-Sacrement ; – pour avoir tendu et destendu la tapisserie ; – pour avoir espoudré la table (le retable) ; – pour avoir écuré l'aigle. – A Hardel, hucher, pour avoir refaict la chaire à prescher, 3 sous : – à maître Jacques Hainfray, presbtre, pour avoir escript les tableaux des pauvres. » – Corporeaux donnés à blanchir aux religieuses de Sainte-Claire. – Revestiaire volé par des larrons. – Mention de l'obit de Fierabras, la veille de saint Thomas. Compte signé par Adrien Belault, vicaire, Josseline, etc., vérifié par Guérard, commis du grand archidiacre. – 1553-1554, « le 23^e jour de décembre, que on fit la pascque, pour le pardon du jubilé, cueilly aux bassins de l'œuvre de la Vierge Marie, compris les relicques. – Receu de messire Estienne Daniel, presbtre, pour ce qu'il estoit excusé de faire le pain bénist, 15 sous. » – Vente d'une épine et d'un if qui étaient au cimetièrre. – Aux porteurs de pain bénit, pour avoir porté la fierté, le jour de l'Ascension, 12 deniers. – Portes, murets et croix du cimetièrre refaits par Jacques Chanevière, maître maçon. – Lampe, du chœur achetée de Guillaume Le Boucher, fondeur, 9 livres 10 sous. – Procès entre les paroissiens et le curé Nicolas Cybo, porté en cour d'église et dévolu ensuite devant Mellon Preudhomme et Pierre Lambert, docteurs en théologie. Compte vérifié par Guérard. – 1554-1555, « receu de Guillaume Hacou, pour l'ouverture de la table à ses épousailles, 4 sous. – A maître Candre Le Jeune, presbtre, pour avoir fait faire silence au cuer de l'église, 7 sous 6 deniers. – Pour avoir sonné la messe de Notre-Dame, au jour de samedi ; – pour avoir sonné le *Salve* de tous les jours de l'armée. – Le jour de Pentecoustes, pour pigeons et oyselets, 4 sous. – Pour le pain et le vin distribués au jour du pardon jubilé. – Pour avoir porté la fierte à la procession du Sacrement, 12 deniers. – Pour 6 livres de chandelles présentées aux dames de Sainte-Claire en contemplation de charité. » – 1555-1556, « de Martinette, pour la despeuille de l'herbe du cimetièrre, à elle vendue, 15 sous ; – de Estienne de Laval, pour la vendue d'un millier d'ardoises, 8 livres ; – des maîtres de la confrarie de saint Mathurin, pour le reliquaire de céans à eux baillé le jour saint Mathurin en may, 3 sous 8 deniers ; – de Robert Chouquet, pour ung banc à seoir sa femme à l'église, apposé près les fonts, 48 sous ; – de Jehanne, vefve Raulin Cousin, pour le brisement du carreau et pour ornemens qui ont servy à l'enterrement de son mary, inhumé dedans l'église, donné 47 sous. » – Dépenses : Paiements à Raulin Piller, maçon, « pour avoir fait une colonne en façon de pilier pour porter le bénitier de fonte près du grand portail ; – pour avoir percé 2 bénitiers de pierre ; – à Jehan Hardel, hucher, pour avoir raccoûtré la clôtüre du pupitre ; – à Nicolas Mallet, autre hucher, pour avoir fait une fourmette à soutenir les benestiers portatifs ; – à Nicolas Le Fumiere, peintre, pour la peinture de la paroy de bois d'entre les cloches et la chapelle de sainte Quictaire ; – à Gaspard Grosscœuvre, serrurier, pour avoir refait un lieutrin de fer ; – pour avoir l'ait un moulinet de fer pour monter et descendre le *Corpus Domini* ; – à Olivier Tardif, vitrier, pour asseoir 2 grands voirres pour esclairer au tablier des orgres ; – à Jacques Gibier, organiste ; – à Germain David, libraire ; – à Antoine Josseline, visiteur d'orgues ; – à un écrivain, pour avoir inventorié les pièces du Trésor et les avoir transcrites en un livre qui tiendra forme de chartrier. » – 1556-1557, « aux clerez, pour leurs gaiges d'avoir sonné, paré, desparé et aidé à dire les messes de 6 et 9 heures, 6 livres. – Aux chappelains de céans pour avoir chanté *Salce, festadies*, le jour saint Marc, à la procession, 2 sous 6 deniers. – A ung homme d'église qui porta le chef sainte Avoye à la procession, le jour de l'Ascension Notre-

Seigneur et du Sacrement, 2 sous. – A ung homme d'église, pour avoir célébré messe chacun dymence de l'an et avoir administré les lépreux à la malladerye de Darnestal en l'an de ce compte, 30 sous. – Aux clerez, pour avoir tendu et destendu la tapisserie pour la feste saint Vivian, ainsi qu'il est accoustumé, 20 sous. – Pour la musicque du dit jour et pour avoir espoudré la table du chœur, 23 sous. – Pour la musicque des jours du Sacrement, Trespasés, Noël, Rames et Passion, 15 sous. – Maistre, Pierre Gibbier, organiste de céans, tient une maison appartenant à l'œuvre de céans, assise sur Robec, et en lieu de ses gaiges qu'il pourroit emporter, pour ce cy, néant. » En marge : « Sur la requeste présentée par le dit Gibbier, tendant affin d'avoir augmentation de gages, actendu que le jeu de la sacquebutte est plus difficile que les autres, a été ordonné que le dit Gibbier sera augmenté de 50 sous. » – « A Martin, pour avoir houssé le lambroys et victres pour la feste saint Vivian, 20 sous. – Au fossier, pour avoir sonné le sermon durant le caresme, dressé et paré la chaire, 20 sous. – A maistre Anthoine Josseline, faiseur d'orgres, pour reste et parpaye de son marché d'avoir raccoustré les orgres de céans, 103 livres 12 sous : – à son serviteur, pour son vin, 48 sous. – Pour avoir espoudré et nettoyé le feust des orgres et pour ung rideau de toile tainte mis au hault des dites orgres pour les préserver des pouldres, 40 sous. – Pour avoir fait resoulder le cristallin de dessus le couverteur des textes évangéliques, 3 sous. – A Georges Cordouen, brodeur, pour avoir reffaict ung chasuble de renversé pers, la chappelle de drap d'or pers, les 2 chappelles de damas blanc, etc.. A ung orfèvre qui a raffermi les calices... et pour la bénédiction des dits calices et pour du sandal dans les dits calices, 14 sous 6 deniers. – A Jehan Hardel, pour l'encastillement des Commandemens de Dieu, et pour avoir reffaict et recollé l'un des anges de l'ymaige de *Ecce homo* et la croche suint Vivian, 26 sous. – Pour l'escripture et enluminage du tableau des Commandemens de Dieu, affiché devant le crucifix de céans, 4 livres 16 sous. – Pour l'achat de 2 volumes de livres de musique enchéris à la vendue des biens de maître Jehan Dauge, 4 livres. » – Total des recettes, 680 livres 2 sous 5 deniers ; – des dépenses, 680 livres 2 sous 6 deniers. – 1557-1558, « la femme Martin Le Roux a donné ung doublier de 3 aulnes pour avoir la sellette où elle a accoustumé s'asseoir. – Pour la table d'une espousée, 3 sous. – Aux sonneurs, pour leurs peines prises, le jour de Pasques, à parer et désemparer, 5 sous 6 deniers. – A Gibbier, pour avoir racoustré la sacquebutte pour le Sacrement des octaves, 10 sous. – Aux clerks, le jour de l'an, pour leurs estreyne comme de coutume, 5 sous. » – Vente de linge, 3 livres 10 sous. Comptes rendus en la chambre du révestiaire de l'église ; chacun de ces comptes vérifié, au cours de sa visite, par Guérard, commis du grand archidiacre.

G. 7755. (Registre.) – In-folio, 301 feuillets, papier : relié en veau.

1558-1565. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen. – Trésoriers : Nicolas Le Seigneur, 1558-1559 ; – Pierre De la Haye, 1559-1560 ; – Nicolas Henry, 1560-1561 ; – Robert Des Abris, 1561-1562 ; – Richard Papillon, conseiller de la Ville de Rouen, 1562-1563 ; – Raulin Pavye, 1563-1564 ; – Jehan Le Coq, 1564-1565. – 1558-1559, « de Jehan Perès, espagnol, pour la maison où pend pour enseigne les *Verriers*, 10 livres 12 sous 6 deniers. – Pour l'inhumation et aornemens qui servirent à l'enterrement d'un ménestrel, 40 sous. – Pour les aornemens qui servirent à faire le bout de l'an pour la femme de Jehan Buret, ensemble de l'ouverture de la table, le jour de ses épouzailles, 27 sous. – Pour ung banc mis et assis à la chapelle de Noël pour la femme Nicolas Féré, 32 sous. – Pour le banc qui fut au maître des *Quatre fils Emond*, 48 sous. » – Dépenses : « Aux clerks pour leurs erynières, 5 sous. – A ung religieux de Sainte-Claire, qui prescha durant le caresme de l'an 1557, par l'avis des parroissiens, à ceste fin congrégés, 4 sous sol. » – Paiement à Jehan Gigoys, brodeur. – « Pour 4 livres de cyre et couvrir la colonne du cierge bénisl, 36 sous. – Pour 6 livres de chandelle données aux religieuses de Sainte-Claire ainsy qu'il est accoustumé, 4 sous. – Sera noté que la confrarie des Trois Nativités naguères fondée céans estoit tombée en ruyne par faulte que les dévociions dyminuent de jour en jour. – Au sergent qui a signifié le forgas de la croix (de la confrérie des Trois natiivités, laquelle avait été mise en sûreté dans le Trésor), 5 sous. » – Journée de hucher et de plâtrier, 6 sous ; – de manœuvre, 3 sous 6 deniers. Compte approuvé par Stappard, vicaire de l'archidiacre. – 1559-1560, « pour les aornemens qui servirent à la veuve maître Ponthus Josseline et pour la tombe, 22 sous 8 deniers. – De Jehan Godard, pour l'ouverture de la table le jour qu'il espouza, 5 sous. – De Richard Le François, pour (avoir) empesché le cemetière à charpenter une maison, 12 sous. » – Dons faits, pour la bénédiction de la grosse cloche, par M^e Arthur Martel, conseiller au Parlement, parrain, Pierre Faulcon, curé de

Boutencourt, Thiboult, conseiller au Parlement, Richard Papillon, conseiller de Ville, Hélène Hellebout, dame du *Heaume*. – Paiements au joueur d'orgues, « le jour que la feste de la paix fut publiée et le jour de la procession générale des Augustins. » – Pour 1 livre de corde pour pendre le jardin donné par le sieur Pappillon. – A Pierre Le Fort, fondeur, pour avoir fondu la grosse cloche, 135 livres. – A Varin, painctre, (pour avoir) painct les ymages et fleurons ainsi qu'ilz sont à la bannière, 20 livres. – A ung broetier, pour avoir porté et rapporté la tapisserie de Saint-Sever et des Carmes pour la procession du Chappitre général des religieux Augustins et pour avoir icelle tendue, 13 sous 6 deniers. – Pour 2 pouillyots de cuyvre mises à l'engin qui monte et descent la custode pendente sur l'austel, 12 sous 6 deniers. – Pour ung ballays de fragon à housser l'église, 2 sous 6 deniers. – A ung libraire, pour avoir raccoûtré les grands livres de céans, iceulx redorez et ferrez, 7 livres 10 sous. – A Pierre De Houppesville, orfevre, pour avoir raccoustré la croix d'argent appartenant à lu confrarie des Trois Nativités fondée céans, 4 livres. – Pour le sermon de dymence jour de Pasques, 4 gallons de vin au prédicateur, et 4 sous 6 deniers à son clerc. Compte approuvé par Godeheult, vicaire du grand archidiacre. – 1560-1561, remboursement à la Fabrique de 700 livres sur 1,500 qu'elle avait prêtées à la Ville. – On joue des orgues le jour que la procession générale de la Réduction de Normandie vint céans. – « A maître Richard Coste, pour une année de ses gages de conduire et instruire les enfans à la musique, 16 livres. – A ung homme d'église de Darnestal, pour une année de ses gages de la célébration d'une basse messe pur chacune sepmaine devant les lépreux (à Carville) et pour avoir administré leurs sacremens durant l'an de ce présent compte, pour la quarte partie, 37 sous 6 deniers. » – Au prédicateur du carême, 10 livres. – Paiement « pour des ais à refaire la bière de représentation des trépassés et la chaire du prosne. » – *Parpaie* de la peinture de la bannière ; achat de damas rouge pour faire la bannière ; marché fait entre Gigoys, brodeur, et Romain, clerc de céans. – Travaux de réédification de la fontaine Saint-Vivien, d'après le dessin de maître Guillaume Doulcet, maître maçon, qui fut payé, pour sa peine, 8 livres 12 sous. – « A six sergents envoyez par le bailly de Rouen ou son lieutenant, le dimence de l'octave du Sacrement, pour garder sédition de peuple durant la procession, 14 sous. » Compte approuvé par Godeheult. – 1561-1562, inhumation de Roger Guenet, prêtre, curé de Coppierre. – « De maître Antoine Josseline, pour les ornemens qui ont servi à l'enterrement et service de sa femme, 51 sous. » – Vente des pierres de l'ancienne fontaine, 9 livres. – « Aux distributeurs de pain bôneist, pour avoir porté et rapporté les fourmes et sièges de céans au cemetière, pour oyr le sermon, 10 sous. » – Fontaine entourée d'une cloison de bois. – La *Viviane*, nom d'une des cloches de Saint-Vivien. – « A Nicolas... victrier, devant l'Hospital du Roy, pour avoir raccoustré les victres de céans pour les festes de saint Vivien, 57 sous 6 deniers. » – Cuve de la fontaine gravée par Augustin De Ry, maçon, 36 sous. – « Pour ung pingeon blanc, moessons et gauffres pour le jour de Penthecoustes, 7 sous 6 deniers. » – 1564-1563, inhumation d'un soudard. – « A Robert Chrétien, masson, pour la façon des fons et autels dressez céans et benestiers, 65 livres 15 sous 6 deniers. – A maîtres Robert Johan et Pierre Pardonneur, pour 13 cayers et demy escriptz et notés pour dire les matines, à la raison de 24 sous pour chaque cayer, 16 livres 6 sous. » On achète des *soldarts* la tapisserie de l'église qui avait été pillée. – « A plusieurs personnes qui cachèrent les ustensiles de céans sur les voutes, 39 sous, » – 1563-1564, « à deux hommes lesquelz furent envoyez par les parroissiens et Thésauriers vers la forest de Lyons pour estimant recouvrer le drap d'or de céans, qui avoit esté pillé durant les troubles. – A ung évesque lequel vinct bénir les autels, ornemens et linge de céans par le commandement de M^r l'archevesque. – Au prédicateur lequel a fait la prédication du jour de Pasques pour la fondation de Feugueray, lequel n'a voulu prendre argent, à lui pour quelque distribution de vin à luy faite, 14 sous. – Payé à Maître Michel De Rouen, prestre, pour avoir notté l'antienne Mous^r saint Vivien et une peau de parchemin pour présenter aux proncessions, intitulée *Inclytus*, et pour avoyr enluminé icellui tableau, 38 sous 6 deniers. – A un maistre hucher, pour la chaire à faire la prédication, 7 livres 6 deniers ; – pour avoir collé et enchâssé le tableau de *Inclytus*, antienne Mons^r saint Vivien, pour présenter aux processions, 40 sous. » – Paiements à Augustin De Ry, maçon, qui établit la grande croix du cimetière ; – à Pierre Gibier, organiste, qui raccoûtra les orgues ; – à Jehan Le Mesle, qui remplaça comme organiste Gibier, auquel la Fabrique fit commandement de déguerpir de sa maison ; – à Martin Le Paintre, qui blanchit à plomb la croix du cimetière ; – à Noël Tardif, vitrier, qui se chargea, moyennant 150 livres, de la réparation des verrières de l'église, et avec lequel la Fabrique eut un procès pour l'exécution de son marché. – 13 petits chandeliers de fer assis contre les parois pour mettre les cierges le jour de la dédicace de l'église. – Maison de Notre-Dame de Pitié éventée. – La

Dauceresse, nom d'une des cloches de Saint-Vivien. – Journée de charpentier et de hucher, 6 et 7 sous. – 1564-1565, « à maître Le Hongre, prédicateur, le jour de la Décollation Mons^f saint Jehan, lendemain du jour saint Vivien, 44 sous ; – au prédicateur de Pâques, 44 sous ; – à maître Remy de le Gombaulde, maître machon et ymaginier, demeurant à Vernon, pour la façon et pierre de l'image saint Vivien et de l'image Notre-Dame, 45 livres. » – Paiement pour avoir plaidé le lundi de la Pentecôte, en la maison de la *Fleur de lis*, pour le pont d'auprès de la chapelle saint Mathurin. – « Payé à ung homme demeurant à Gourné, pour ung livre qui appartenoyt à l'église de céans, lequel disoyt (l') avoir achepté de souldars, intitulé *Légende*, 40 sous. Compte approuvé par Bigues, grand archidiacre. – Sur le plat de la reliure, à l'intérieur : « Ce livre appartient à messeigneurs Messieurs les Trésoriers de l'église Saint-Vyvien... Vive l'Eglise Catholique et Roumaine pour prier Dieu de cœur et dévotion, pour nous aymer et n'estre à luy en haine, ne cherchant point vanité et délusion. Par. r. le. s. e. le. 9^e. i. de ms. 1563. »

G. 7756. (Registre.) – In-folio, 249 feuillets, papier.

1565-1569. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien de Rouen. – Trésoriers : Nicolas Bourdon, 1565-1566 ; – Jehan Le Gendre, 1566-1567 ; – Jehan Le Roy, écuyer, 1567-1568 ; – Romain Le Machecrier, 1568-1569. – 1565-1566, inhumation du conseiller Le Cordier. – Paiements à Pierre Hauvel, hucher, qui répara la maison de M. de Réaquam (Josseline, curé de Réalcamp), à Jehan Savoir et Pierre Riche, autres huchers ; – à Augustin De Ry, maître maçon ; – à un peintre, pour avoir peint 8 croix pour porter aux malades, 24 sous ; – « à un tailleur d'ymages, lequel a racoustré ung petit ange de boys pour mectre quelque relique, et au peintre, lequel l'a peint en or et asur ; » – à Noël Tardif, vitrier. – Gain de cause obtenu par la Fabrique contre la Ville de Rouen, pour la réédification, réparation et entretien du pont sur Robec près de la chapelle de saint Mathurin, – Enquête sur la vente qui avait été faite de l'argenterie de l'église pendant les troubles. – Réparation à la chapelle des malades à Carville. Compte approuvé par Bigues, grand archidiacre. – 1566-1567, don pour aider à peindre l'image mons^f saint Vivian. – « Le XII^e jour d'aoust, jour que les processions générales vindrent céans, pour quelque corde et fichelle, et pour le broetage de la tapisserie Saint-Maclou, 7 sous 3 deniers. – Paiements à Augustin De Ry, maçon, qui racoutra le benestier du maître portail ; – à Jehan Sçavoir, menuisier ; – à Jacques le Pilleux, pour la peinture de l'ymage mons^f saint Vivien, 28 livres ; – au dit peintre, en vin, 10 sous ; – au même, pour avoir doré 2 pommes à mettre à la bannière et avoir doré le baston en rouge, 6 sous. – Pour du parchemin pour faire les lettres de la draperie en l'an de ce présent compte, 5 sous 6 deniers. » – Trésoriers de la paroisse ajournés par les maîtres de la confrérie saint Paix et saint Hildevert, « pour recongnoistre un sceau qu'ils portoient et disoyent que c'estoit celuy de, l'église de céans. » – Mention de chardons plantés dans un jardin et sur lesquels on fit arrêt. – Journée de plâtrier, 8 sous ; – de manouvrier, 5 sous. – Jehan Coulombel, docteur en théologie, curé de la paroisse. Compte vérifié par Bigues. – 1567-1568, recette de louages de Guillaume De Lyvet, joueur d'instruments, rue Ecuillère ; – de François Josseline, curé de Réalcamp, occupant, sur l'eau de Robec, la maison où logeait précédemment l'organiste Pierre Gibier. – Vente du fil qui avait été cueilli par les maisons, la semaine d'avant la *semaine peneuse*. – « Donné, par honorable homme Robert De Laval, les muches des images saint Vivien et Notre-Dame, avec le pavillon de dessus les ymages, de toile d'affût, avec frenges, ruben et fachon, l'entretènement des torches qui bruslent ordinairement aux pourcessions qui se font chacun jour ; – par Etienne De Laval le jeune, ung petit poielle de damas rouge, pour servir durant les octaves du Saint-Sacrement, à mectre sur le maistre autel sur le *Corpus Domini*, avec les pommes dorées et l'encastillement, avec ung petit coffret pour le mettre. – Le jour des Roys, cueilli au bon bacin, par la fille Nicolas Le Villain, 4 sous. – Le jour de Noël, la nuict, fut cueilly par la femme maistre Roger Tonnelier, pour ce qu'elle feist le pain benist, la dicte nuict de Noël, 8 sous. – Sermon, le 13 juillet, par notre maître Ragot, 2 gallons de vin de 20 sous. – Sermons durant le carême par notre maître, curé de céans ; au sonneur qui les sonna, 5 sous. » – Sermon le jour de Pâques après midi. – « A un homme qui employa 3 mois à faire le chartrier, 110 sous. » – Paiements à Ozias, brodeur ; frange mise aux *capuchoirs* des chapes noires ; – à Augustin De Ry, maçon. – « 2 touffeaux offerts à 2 conseillers, pour ce qu'ils avoient expédié les requestes des Thésauriers, 16 deniers. » – Mention d'ormes plantés dans le cimetière ; – de la petite chapelle du cimetière. – Absence de malades constatée à la maladrerie de Carville. Compte approuvé par Guérard. – 1568-1569, « reçu de Pierre Le Fort, fondeur de cloches, pour une

maison rue Fleuriguet. – Donné par maître Jehan Coulombel, curé de céans, pour subvenir aux affaires de l'église, 12 sous. – Dimanche, 1^{er} août, cueilli au bassin Notre-Dame par la femme Augustin De Ry, 10 sous. – Payé à l'archidiacre, pour sa visite, 5 sous. – Aux religieuses de Sainte-Claire, pour avoir blanchi les corporeaux, 6 livres de chandelle d'une valeur de 20 sous. – Aux serviteurs de la Maison de Ville, pour avoir les torches qui appartenoyent à l'église de céans, qui avoient servy à l'inhumation de deffunct M. Baudry, en son vivant, conseiller de la Maison de Ville (l'inhumation avait eu lieu à Saint-Etienne-la-Grandc-Eglise), 5 sous 8 deniers. » – Cire pour l'étoile des Rois devant le crucifix. – Paiements à Ozias, brodeur ; – « à Jaspar Grossœuvre, serrurier, qui raccoûtra un bec-de-corbeau, pour servir à accoustrer el mettre sur les ymages de céans les chapeaux de fleurs ; – à Guillaume Le Vieil, vitrier. – Pour une somme d'espine pour accoustrer les arbres du grand cimetièrre, pour éviter que les enffans ne les branlassent. – A 6 hommes qui travaillèrent, pour la Fabrique, aux fortifications de la ville, pour ce que la taxe sur les huguenots de la paroisse ne pouvoit subvenir à la dépense, 115 sous 8 deniers. » – *Fourmes* portées et reportées quand on a fait la prédication céans. – Mention de la porte du cimetièrre de devant le cadran. – Journée de plâtrier, 8 sous ; – de manouvrier, 4 sous.

G. 7757. (Registre). – In-folio, 285 feuillets, papier.

1569-1573. – Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Vivien de Rouen. – Trésoriers : Nicolas Le Blond, 1569-1570 ; – Robert De Laval, 1570-1571 ; – Richard Baudry, 1571-1572 ; – Jehan Collas, 1572-1573. – 1569-1570, don par les 2 filles de Mons^r Martel, conseiller, 41 sous 3 deniers. – Inhumations de Robert De Brix, avocat, décédé à l'hôpital de céans ; – de Robert Pappillon, capitaine, lieutenant de la compagnie des bourgeois du quartier de Saint-Hilaire, fils de Richard Pappillon ; – de M. de Notre-Dame, prêtre. – Quête par la fille Thomas Pouchin. – « Le IX^{me} du mois d'octobre, au bacin Notre-Dame, fut donné par honorable homme Estienne De Laval, qui faisoit le pain benoist, le dessus du maistre austel, où est emprainct une Trinité, avec un ung ciel de serge rouge pour mettre à l'entour, aux bonnes festes. – Au prédicateur, lequel feist la prédication le jour des Grandes Pasques, fondé par Guillaume de Feugueray, pour ce qui ne print argent, cy en présent à luy faict, 16 sous. – Au sonneur, 20 deniers. – Pour 40 torches (de cire) consommez à l'élévation du *Corpus Domini* et visitations, 26 livres. – Pour ung petit papier pour enregistrer les faultes des Carmes, 12 deniers. – A Jehan Mallet, pour ung grand banc à dossier, 40 sous. » – Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; – à Daniel, horloger ; – à Jehan Sçavoir, menuisier, demeurant ruelle du Loup (lutrin neuf pour l'autel Notre-Dame) ; – à Guillaume Le Vieil, vitrier. – Suite du procès pour l'argenterie ; – censures fulminées à Sotteville. – On offre à M. de Martimbos, commissaire délégué par le Parlement, d'abord, un touffeau de 6 deniers, des œillets et de la giroflée blanche et rouge, qu'on fit prendre en plusieurs jardins (3 sous 6 deniers) ; une autrefois, « un touffeau d'œillets et de roses de muscades, avec un grand plat de gardes, cherises, framboisses, groiselles (11 sous 8 deniers), un carteron d'oranges à son homme (3 sous). » – Mention des travaux des fortifications ; – de la chapelle du Sépulcre, fondée en l'église Saint-Vivien ; – de l'usage de sonner, en cette église, le carillon à la messe de Notre-Dame, chaque samedi ; – de Pierre Le Fort, fondeur de cloches, pour une maison où il demeurait, faisant l'un des coins de la rue Fleuriguet. – « Pour les dons et omosnes faictz par les parroissiens aux Thésauriers, quant ilz ont faict la collecte par les maisons durant le caresme, et pour la vendue du fil qui feust cueilly, 10 livres 6 sous 9 deniers. – Don par la dame du *Mouton d'or* (mère de la femme d'Etienne De Laval), d'une robe de droguet de soie, à l'image Notre-Dame, avec un petit chapeau, de pareille matière, pour son petit enffant. – Le huictiesme jour d'avril 1570, receu, pour les dévocios cueullyes au bacin et relicques, la sepmaine que le corps Notre Seigneur Jésuschrist fut révééré et honoré en ung lieu bien diapré et orné, dressé en la chappelle Notre-Dame de l'esglise de céans, que on appelloyt *Paradis*, tenu par maistre Fleurent, l'ung des chappelains, 13 livres 15 sous 10 deniers. » – Dépenses : « Pour le *Paradis* (luminaire, tapisserie, bois de bouis et lierre, or clinquant, gardiens), 41 livres 2 sous 4 deniers. – A maistre Pierre Cousin, presbtre, pour avoir prins garde aux messes du carme, 20 sous. – Aux trois presbtres, chappelains de l'esglise de céans, qui chantèrent la Passion, le jour du dymence des Rames, 5 sous. – A Robert Le Baillif, masson, pour une petite lavatoire mise près le maistre autel. – Le derrain jour de mars, payé pour ung may à mettre au cœur de l'esglise de céans, 4 sous 6 deniers. – Pour 4 paix d'esmail, enchâssez en cuict doré, pour servir aux messes qui se disent chacun jour, 24 sous. – Petit lieutrin de cuyvre attache au

maître autel pour dire l'évangile. – Petite bière pour servir à inhumer des enfants. – Chasuble de droguet de soie de couleurs, la croisée de tripe de veloux rouge, avec ung ymage du crucefix. – Trois vitres de petites lozenges mises à la maison de la rue des Matelas. » – Suite du procès pour l'argenterie contre Paulin Pavye. – Présents en touffeaux aux conseillers Damours et Martimbos. Compte vérifié par Vaast Bouic, vicaire du grand archidiacre. – 1571-1572, recette pour la messe des foulons. – Inhumation de la mère de noble homme Jehan Helleboul, sieur de Roumare, Trésorier de céans ; – de Guillaume de Quintanadoine, frère du sieur de Brétigny ; – de la veuve de M^r Martel. – « Le jour de Noël, aux matynes et messe de my-nuict, par la fille du Trésaurier Baudry, fut fait le pain bénist, et par elle fut cueilly, la dicte nuyet, 12 sous. – Aux clerks, pour leur subvenir à traicter les compagnons qui assistèrent, le jour de saint Vivian, à deschanter la grande messe en musique, qui estoient en grand nombre, 40 sous. – Au sonneur de céans, pour sa peine d'avoir sonné, le jour de Noël, la grosse cloche pour le sermon que monsieur le curé de céans feist, – sous » – Paiements à Ozias, brodeur ; – à Nicolas Daniel, horloger ; – à Michel Le Deultre, libraire, pour reliures en ais et cuir avec *centiers* ; – à Sçavoir menuisier ; – à Guillaume Ancel, orfèvre. – Réédification d'un mur mitoyen entre l'église et l'hôpital. – Chaire de Sainte-Claire apportée pour une prédication. – Réparations à la porte du grand cimetièrre devant le cadran. – Quête pour les pauvres du Bureau ; rôle établi pour la cotisation des paroissiens. – On paye à la Ville 75 livres 12 sous pour les fossés de l'enceinte. Compte approuvé par Bouic. – 1572-1573, « reçu pour la moytié des dons faits à l'église de céans par les revenus de la nouvelle religion dicts les huguenots, et l'autre moytié pour les pauvres en plusieurs dyniences, 7 livres 11 sous 6 deniers. » – Quelques recettes pour les bancs des femmes, encore en très petit nombre. – Quête par la parente de M^c Michel Canyvet, sieur d'Anglesqueville, un des anciens Trésoriers de céans. – Maître Pierre Cherizay donne « ung drap de toile où est figuré l'ymage de Dieu flagellé, pour afficher en en ung pillier prochain de la chappelle du Sépulcre, et l'a fait l'église de céans mettre en ung encastillement de bois, à sçavoir, pour l'encastillement, 17 sous 6 deniers ; pour la peinture, il sous. » – Paiements à Ozias, brodeur ; – à Daniel, horloger, « qui racoustra la denocque de l'horloge de céans, où pend le pois qui fait sonner ; » – à Jehan Sçavoir, menuisier ; travaux à la maison de Pitié ; – à un libraire demeurant près du Chapitre de Notre-Dame de Rouen, « pour ung cayer de pappier incéré en ce présent registre, d'autant qu'il n'y en avoit assez pour parfaire le présent compte, 20 deniers. – Pour de la cire verte pour sceller du sceau de l'église les lettres des fils de maîtres et serviteurs de la draperie. » – Voûte du revestiaire démolie. – Mention des chapelles de Noël et du Sépulcre ; – de la chapelle de saint Mathurin ; – de la chambre de cette chapelle qu'il fallut dégager, » pour ce qu'on y amena une femme malade. » – Porte du cimetièrre nettoyée chaque dimanche par le fossier. – Coulombel, curé de la paroisse, absent. Compte vérifié par Bouic.

G. 7758. (Registre.) – In-folio. 283 feuillets, papier.

1573-1578. Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien de Rouen. – Trésoriers : Richard Pappillon, conseiller de L'Hôtel-Commun, pour le décès advenu de Nicolas Le Villain, 1573-1574 ; – Jean Helleboul, sieur de Roumare, 1574-1575 – Richard Belaud, 1575-1576 ; – Toussaint Guenet, 1576-1577. – 1573-1574, « l'hospital deppendant de l'esglise de céans doit à la dicte esglise la somme de 49 l. t. pour thuille et matériaux advancez pour la reparation faicte... en la maison et tellement du dict hospital. » – Recette « pour ornements noirs prêtés pour les funérailles, à Saint-Laurent, de la femme de M. d'Auberville, procureur du Roi au bailliage. – Le dymence, 4^e d'avril, jour des Rames, à l'œuvre par la femme Guillaume Hardy, laquelle ne sceust cueulyr à cause qu'elle acoucha d'enlan, et pour récompense donna une serviette, baillée à la femme de Toussaintz Guenet, Trésaurière à présent du linge, pour ce, néant. – Donné, en l'an de ce compte, à ung homme, pour avoir fait roolles des noms et surnoms des habitons de ceste parroisse, lesquelz achaptoient du bled, aultre roolle et recherche de ceulx qui estoient saisis de bledz, avoir vacqué et assisté, avec messieurs de la Court à ce commys, en la compagnie de messieurs les Trésoriers, par les rues et maisons de ceste parroisse, par plusieurs journées, pour recepvoir la totalité des noms des dicts paroissiens et iceulx roolles mys au nect, pour iceulx pourter à messieurs de la Court et de la Ville, signez des Trésauriers de céans, etc., 4 livres. – Donné, en l'an de ce compte, au sonneur de céans, pour avoyr sonné par longue espace de jours la grosse cloche pour les pourssions qui se faisoyent au soir par toutes les parroisses, affin de prier Dieu de jeter et mectre hors son yre, sy luy plaist, de dessus son peuple, et faire apaiser les guerres et famine, avec

la cherté des vivres, qui régneront par le pays, 12 sous. – Payé, en l'an de ce compte, pour sept veilles des lestes sollennelles, assavoir la veille de la Trinité, veille du Saint-Sacrement, veille de la Dédicasse de céans, veille de saint Jehan, veille de saint Pierre, my-aoust, et la veille de monsieur saint Vivien, patron de céans, que on a dict matines de jour, pour ung gallon de vin, pains et bière délivrés, chacune veille, à la raison de 10 sous chacun jour, pour ce qu'il n'y avoit (le Trésaurier, à qui il appartenoit de payer le dit vin et pain à ses dépens... ; et ne sera pour l'advenir la dite mise incérée aux comptes de céans, d'autant que c'est au Trésaurier comptable de payer, 73 sous 6 deniers. » – Sermons par le religieux de Sainte-Claire et par un religieux jacobin. – Arbres du grand cimetièrre ébranchés, afin de les faire venir beaux et droits. – « Payé à Jehan Sçavoir, pour 12 petites croix de bois pour servir aux aneulymens des bourgeois de la paroisse, 30 sous ; – aux charpentiers, en pain et sydre, par le commandement des Trésoriers, 4 sous 4 deniers. » – Paiements à Ozias Le, Messier, brodeur ; – à Guillaume Le Vieil, vitrier ; – à Jaspard Grossœuvre, serrurier ; réparations à l'horloge ; – à Jehan Orifia, plombier : – à Robert. I,c Baillif, maçon (perce la maçonnerie près du maître-autel, pour y faire une *aumaire* qui servira de sacraire. » – « Pour une livre de moyenne corde pour lier l'homme qui houssa le lambrois de l'esglise de céans, à la feste de saint Vivian, et pour l'yer les vaulles avec 2 livres et demye de corde, pour pendre une pièce de tapisserie derrière le cruchefix pour- la dicte feste, 10 sous 6 deniers. » – Tableau des obligations du curé, établi par arrêt du Parlement, écrit par le maître des écoles des pauvres de Sainl-Nicaise, affiché à un des piliers du chœur, « au déplaisir du curé qui s'estoit exclamé, en disant les vespres de céans (dimanche 6 décembre), qui feroit brusler le dief tableau. » – Achat de 3 calices d'étain, 70 sous : – à l'évèquc qui les bénit, 2 sous 6 deniers. – Mention de l'autel de sainte Quitaire. Compte approuvé par Vaast Rouie, vicaire du grand archidiacre. – 1574-1575, inhumations de la femme de Robert Recquel ; – de M. Maynel, conseiller (à Saint-Godard). – Collecte de linge le lundi de la semaine sainte, 9 livres 6 sous. – Don d'une pièce de serviettes de doublœuvre, par feu Robert De Laval, « pour servir à administrer les parroissiens au jour de Pasques et bonnes testes, et d'ung paire de draps pour les pauvres de l'hôpital ». – « Le dymence, 5^e jour du dit mois (de juillet 1574). au bacin de Notre-Dame, par la femme Jehan Malleoeuvre ; et, ce dit jour, fut fait pourcessions générales qui furent à Saint-Ouen, à l'intention de prier Dieu pour la victoire obtenue par le Roy, des villes de Sainf-Lô et Queronten, assises au pays de bas, qu'il avoit conquises des personnes de la religion qui les luy détenoient, et aussy que, du dit jour, le roy de France et de Pouilongne, venant du dit lieu de Pouilongne, où il estoit allé comme roy du dit lieu, faisoit son aryvée on la ville de Venize, pour venir gouverner la France, comme Dieu lui en donne la grâce ! pour ce, 3 sous 6 deniers. – Le dymence 12^e jour du dit mois (septembre 1574), au bacin Notre-Dame, par la femme Jehan Heuzé ; et le dit jour fut fait pourcessions générales pour le Roy, qui estoit arryvô de la ville de Lyon, de son retour de Pouillongne, dont le peuple de France récent grande joye pour la dicte arry-vée, et pour icelle fut chanté, le jedy précédent, le Tédion en l'esglise Notre-Dame de Rouen et es esglizes, en grande oraison et, réjoyssance, avec les feuz faictz en ceste dicte ville, pour ce, 6 sous. » – Sermons, le 27 juin, par maître Ragot, au cimetièrre ; – le 29 septembre, par maître Roette, jacobin ; – le 18 novembre, par un cordelier. – 6 juin, « fut sollennisé un jubilé, dont fut payé, pour la moytié du vin, par le Trésor, et par les clers, l'autre moytié, uzé par les personnes qui foirent, leurs pasques, au nombre de 5 pots chopine, à raison de, 6 sous le pot. » – Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; – à Jean Sçavoir, menuisier ; table contre un pilier du chœur pour *hager* le pain bénit chaque, dimanche ; – à Mathurin Louvet, Marin Forment, ol une nommée Robine, tuiliers ; – à Guillaume, Le Vieil, vitrier. – Construction d'un contre-autel à l'autel Notre-Dame. – Travaux de menuiserie par Sçavoir : – tableau, peint par Martin Le Pilleur, soumis, avant paiement, à la visite de 3 peintres. – On décide le rétablissement des clôtures de, bois du chœur. – On commence par celles à poser près du maître-autel. – « A maître Jacques, escripvain, pour avoir apposé et escript les *Commandemens de la sainte Eglise*, on ung tableau où les *Commandemens de Dieu* ostoiert escripts... le dit tableau affiché en l'esglise de céans, pour servir aux personnes et enffants. – Pour une escriptoire de bois, ung trébuchet avec le poix, ung ject de jectons pour servir, chacun an, au butiect dos Trésauriers, 10 sous 6 deniers. – Suite du procès contre Pavye. Compte clos et examiné en la chapelle du *recestuere*. – 1575-1576, inhumations de mous^f notre maître Le Hongre, curé de la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen (à Sainte- Croix-Saint-Ouen) ; – de la femme de M. de Grosfy ; – de Pierre Le Fort. – Don par les enfants de. feu Etienne De Laval, l'aîné, d'une conlretable neuve (fabriquée à Amiens), avec la custode et *poile* de damas rouge de dessus le maître-autel ; – par la veuve de. Roumain Le

Machecrier, de 2 moyens chandeliers d'étain, pour servir à l'autel Notre-Dame aux bonnes l'êtes ; elle offre le pain bénit à la messe, de minuit et fait la quête. – Dons par les paroissiens pour la construction des carolles du chœur ; entrepreneur, Gilles Du Manoir, de l'état de menuisier ; parmi les souscripteurs, Jehan Coulombel, ancien curé de la paroisse ; Claude Lacaille, son successeur. – Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; – à Augustin De Ry et Pierre Huré, maçons. – Journée de plâtrier, 10 sous ; – de manouvrier, 6 sous. – On démonte la ferraille de la crosse du *Corpus Domini*. – On met du clou de girofle battu dans la coupe du *Corpus Domini*, du *sauldar* (ou sandal) dans les calices. – Tailleurs de bois faits par *hager* le pain bénit. – Banc pour la confrérie du Saint-Sacrement dans le chœur. Compte vérifié par Bigues, grand archidiacre et vicaire général. – 1576-1577, chapes noires prêtées pour 2 services à Saint-Maclou, à l'intention de la défunte femme du sieur de Longuerue, 25 sous. – « D'un boulanger, pour la souffrance à lui accordée de laisser paistre ses moutons au cimetièrre durant cette année, 20 sous. – Siège pour la femme de Jehan Le Hucher, jardinier de la Maison de Ville, le dit siège posé contre un pillier de devant le crucifix du coté de la chapelle saint Sébastien. » – Le jour de Noël, fut cellebré un jubillé, lequel dura 3 moys, durant lequel convenoyt que ung chacun chrétien feist sa pasques, et, par le temps de 15 jours, falloyt que, chacun jour, il visitast 4 esglises de ceste ville, assavoir : Notre-Dame, l'Hostel-Dieu de la Magdaleine, Sainte-Claire, et une des 4 relligions mendyennes, une pour les 4, auquel jour fut cueuly, à tous les bacins et relicques, 7 livres 15 sous. » – Pain bénit de la nuit de Noël, par la fille Richard Belaud, Trésorier, qui donna 2 chandeliers d'étain façon d'argent, et quèta 12 sous 4 deniers. – « Recepte pour le *Salve* du dymenco. – En l'an de ce compte, par le curé, presbtres, clerks de céans, avec les Thésauriers et aucuns paroissiens de la dicte paroisse, meuz de dévotion, a esté par eulx entreprins de faire dire et chanter, chacun dymence de l'an, chacun en son rang et degré, en l'église de céans, à l'heure de 5 heures, les antiennes de *Domine, non secundum, Adjuca nos*, avec les versés et *le Salve, regina*. », – Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; – « à ung nommé La Roche, dynandier près la Basse-Vieille-Tour, pour 12 moyennes clochettes pour mettre à ung rouet pour sonner quand on lève le *Corpus Domini*, aux grandes messes ; – à Robert Clair, menuisier, qui fit 4 carolles de bois, 9 sièges avec les marchepieds ; qui fit aussi « un petit tableau de bois fermant, pour enchâsser l'arrest de la Court obtenu en l'an de ce compte par les Trésauriers allenconlre de maistre Claude Lacaille, à présent curé de céans, pour estre affiché contre ung des pilliers du cœur ; – à Guillaume Le Vieil, vitrier, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, qui fit de neuf tout l'embrasement de la vitre sur le maître-autel d'histores respondantes à ce qui estoit commencé, de haulteur de personages et coulleurs semblables. » – Barreaux de fer pour tenir la crosse du *Corpus Domini*. – Panneaux de plâtre au bas de la vitre au-dessus du maître-autel, démolis pour le travail de Le Vieil. – Grande pièce de tapisserie tendue derrière le crucifix à la fête de saint Vivien. – Célestins condamnés à payer des dîmes au curé. – Procès contre Le Vieil, à propos de son marché. – Procès contre le curé Lacaille, obligé de dire ou faire dire, chaque jour, à ses dépens, deux messes dans l'église Saint-Vivien. Compte vérifié, le 15 mars 1578, par Bigues, grand archidiacre.

G. 7759. (Registre.) – In-folio, 300 feuillets, papier, écrits.

1577-1580. – Comptes de la Fabrique de Saint Vivien de Rouen. – Trésoriers : Pierre Dennemarche, 1577-1578 ; – Jehan Cany, 1578-1579 ; – « Michel Le Mercier et maître Isembart Fleurye, greffier des présentations en la vicomte de Rouen, ayant épousé honnestes femmes Jehanne de Bony et Marie Audenel, en précédent veuve et fille de feu honorable homme Jacques Audenel, de son vivant Trésorier comptable de l'église de céans, décédé en l'an de ce compte, et par eulx achevé, » 1579-1580. – 1577-1578, inhumation de François Restour, ancien conseiller de l'Hôtel-Commun ; la Ville, qui avait fait porter 6 torches à branches, toutes de cire sans bâton, en laisse 3 au curé et 3 à la Fabrique. – Don fait à la fête saint Jean-Baptiste, par Etienne Laisné, l'un des Trésoriers anciens, « de 6 bacins d'estain à mettre aux chandeliers d'auprès le crucifix pour y servir continuellement. » – « Recette des dons faits pour la rédifficacion du pipistre et devanture du chœur de céans, qui coustoyt la somme de 1,000 livres pour les menuisiers seulement, faite en précédent le décripst des monnaies. – Aux menuisiers demeurant en la ville d'Amiens, par advance sur le marché à eux fait pour le pipistre, 242 livres 10 sous. – Sonnerie pour le sermon de notre maître Ragot, le 26 janvier 1578. » – Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; – à Jean Buret, fondeur de cloches, rue de l'Epée, pour une grande lampe de cuivre neuf à pendre au chœur, 10 livres ; – à

Jehan Milies, autre fondeur, demeurant en la maison de défunt maître Pierre Le Fort ; – à Jehan Le Cauchois, organiste ; – à Jaspas Grossœuvre, serrurier ; – à Guillaume Le Vieil, vitrier, devant l'hôpital, « pour une grande lanterne de voire portée de verges de fer pour asseoir en la nef de devant le crucefix de céans, pour mettre une chandelle aux dymences et festes solennelles durant le *Salve*. – Pour 7 mains de papier de Troye, au grand D, au prix de 5 sous la main, employez en ce présent registre. – A ung libraire, demeurant devant la fontaine du Chappitre Notre-Dame, pour avoir relyé et couvert le dit présent registre. – Mise pour la poursuite faite contre maître Claude Lacaille, curé de céans, en la Cour, pour l'assubjetyr aux 2 messes chacun jour. – Mise faicte devant M. l'official pour assubjectir M. le curé de céans de faire assister avc luy 2 chappellains à tout le service de céans et faire le debvoir de vicaires en son absence, suivant les ordonnances... et anciennes coustumes. – Le dymence, 14^e jour d'avril au présent, suyvant le commandement de M. de Brèvedent, envoyé aux Trésauriers de céans, (au curé) ou son vicaire. (qu'ils) eussent à pourvoir (d'un) chappelain pour visiter et administrer les saints sacrements aux personnes malades de peste, à part des autres vicaires et, par semblable, d'un fossier pour les inhumers, qui se retireront d'avec les autres personnes, par assemblée et délibération l'aide, le dit jour, Robert Hesbert, fossier de céans, fut prins (à) la charge, et luy fut accordé par les Thésauriers,... pour chascune sepmaine, 20 sous, pour luy ayder à vivre, pour le reffus que l'on pourroit faire de luy en personne aux ouvriers de son estat. – Le dymence, 27^e jour d'avril, payé au dit Hesbert, fossier, d'autant que, grâces à Dieu, il y avoit peu de mallades et ne vouloyt pour sy peu exposer sa personne, pour avoir fait inhumers 2 corps, 15 sous. – Le dymence, 15 mai, pour autres inhumations, 20 sous. » – Décri, le 26 novembre 1577, des pièces d'or et d'argent. Réduction de l'écu sol de 110 sous à 66 sous ; du teston de 30 sous à 66 sous 6 deniers ; de la réalles de 10 sous à 3 sous 6 deniers ; furluquets mis au billon. – Cane de terre façon de Beauvais pour mettre de l'eau en l'église. – Clefs mises aux bancs du chœur où l'on déposait les livres. – Rouleau près du maître-autel, portant un *essuyeur* à mains. – Tableau au chœur où étaient écrits les noms des parroissiens qui devaient faire chaque dimanche le *Salve*. Compte signé par le curé Lacaille ; vérifié par l'archidiacre Digues, le 14 mars 1579 – 1578-1579, inhumations de Jehan Le Roy, écuyer, l'un des anciens Trésoriers de Saint-Vivien ; – de la femme de Richard Pappillon, l'un des anciens conseillers de la Ville ; – de Jacques de Houdetot, écolier ; – de la femme de Pierre Le Gros, fondeur. – « Dons superabondants faicts par les Trésauriers et parroissiens pour la rédifficacion du pipistre. » – Don fait par Audenel, pour être exempté du banquet qu'il devait le jour de la reddition de son compte. – Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; – à Jeuffin Manger, dinand ; – à Toussaint Le Roy, fondeur, pour l'aigle du chœur de l'église avec pilastre, 3 arcs boutans et 3 chiens ; – à Jehan Toustain, orfèvre ; – à Jehan Le Cauchois, organiste ; – à Guillaume Le Vieil, vitrier. – Suite de la dépense pour le pupitre. – Procès, « pour assubjectir M. Lacaille, curé de céans, premier que partir de ceste ville, de mectre 2 vicaires pour faire le debvoir de sa charge... et aussi de ne louer son presbytère par devant M. l'official de Rouen. » – Procès contre Florent Bréant, que les Trésoriers avaient destitué de la fondation de Notre-Dame-de-Pitié, et qui s'était fait maintenir en sa fonction par lettres obtenues en la chancellerie à Rouen. – 1579-1580, inhumation, en la chapelle de saint Mathurin, d'Etienne De Laval, l'aîné, l'un des anciens Trésoriers. – « Le jour et teste de saint Vivien, par le commandement des Trésauriers, distribué par honnesteté aux femmes et filles qui faisoient, le dit jour, la collecte des bacins, de relevée, à eux distribué, 2 pots de bière de 12 deniers, 1 pot de vin de 4 sous, 1 pain de 15 deniers, 1 cent de poires de 4 sous, 1 cent de pommes de 18 sous, sans pour l'advenir faire estat de la dicte article, d'autant que c'est au Trésaurier comptable à faire le dit don à ses despens, 11 sous 9 deniers. » – Prédication par un des religieux de la maison de Sainte-Claire. – Messe de 6 heures dite par un prêtre anglais, à qui on donne 2 livres de chandelle, à 4 sous 8 deniers la livre. – Dons faits par les paroissiens pour la réédification du pupitre et devanture du chœur ; pièces de bois du pupitre apportées de Beauvais où elles avaient été façonnées par Fremyn Clabault, maître menuisier, et Jehan de Francières, tailleur d'images. – Images du crucifix, accompagné de Notre-Dame et de saint Jean ; – autres images de Notre-Dame d'Assomption, des 12 apôtres, de 12 anges au-dessus des apôtres, peintes et dorées ; – Jacques Thévenot, de Rouen, employé comme sculpteur pour têtes de chérubins, festons de fruits, aux 8 *pieds d'estroit* de pierre du pupitre ; – Cardin Rouillard, et Louis Petit, employés comme maîtres peintres. – Autres paiements à Toussaint Le Roy et Guillaume Le Sage, fondeurs, pour l'aigle du chœur ; – à Le Cauchois, organiste ; – à Guillaume Le Vieil, vitrier. – « Pour 3 carterons et demy de corde pour pendre un navire au chœur de céans, 4 sous 6 deniers – Le 26 jour de juin, pour 2 ballais pour faire verges, pour corriger les enffans en

l'église de céans, 12 deniers. » – Procès contre Toussaint Le Roy, fondateur, pour son travail de l'aigle ; – contre les Cèlestins ; – contre Claude Quesnay, horloger, pour la réparation de l'horloge de l'église ; – contre la veuve de Laurent Massias, propriétaire d'une maison attenante au cimetière. – Toussaint De Laval, docteur en théologie, curé de céans, on vertu de la résignation faite en sa faveur par Claude Lacaille. Compte vérifié par Bigues.

G. 7760. (Registre.) – In-folio, 151 feuillets papier.

1580-1581. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien de Rouen. – Trésoriers : Etienne De Laval, 1580-1581 ; – Guillebert Le Coq. 1581-1582. – 1580-1581, « de maystre Estenne Le Maystre, presbtre, l'un des chappelains de l'hospital deppendant de l'église de céans, pour impie chambre qu'il occupe, estant sytuée au dit hospital, où l'on souloil faire antiennement les assemblées de ceste paroisse, et depuis « esté chovsky ef eslu le lieu plus commode qui est le revostiére, 10 livres. » Inhumation de M. Thierry Dupont. – Messe de l'Association du Saint-Sacrement. – Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; – à Le Vieil, vitrier. Serrure mise a l'huis de la chaire qui était sous le pupitre. – Chaire à prêcher apportée du monastère de Sainte-Clare pour le sermon de la procession générale. – On loue chez Robert Raymon, demeurant devant les Carmes, 32 pièces de tapisserie pour décorer l'église lors de cette procession. – A Guillaume Racine, pour 4 mains de papier de Troye employées au présent registre. 4 sous la main ; reliure faite par un libraire demeurant, au grand portail de Notre Dame. – Journée de manouvrier, 7 sous. Compte vérifié, le 11 août 1581, par Simon, vicaire du grand archidiacre. – 1581-1582, quêtes pour les prêtres du danger. – Paiements à Jean Le Cauchois, organiste, 30 livres di¹ gages par an ; – à Michel Des Granges, maître des enfants qui apprennent à chanter, 10 livres de gages par an ; – au messenger et correcteur des enfants, 34 sous ; – à Louis Polit, peintre ; – à Ozias Le Messier, brodeur ; – à Guillaume Tourmente, maître maçon. – *Salve, festa dies*, chanté au retour de la procession qui s'était rendue à Darnétal, le jour saint Marc. – Réparation de l'horloge par le serrurier Grossœuvre ; – plâtrier, payé 10 sous par jour ; manouvrier, 7 sous. Compte vérifié par Bigues, grand archidiacre, le 19 mars 1584.

G.7761. (Registre.) In-folio, 164 feuillets, papier.

1582-1585. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien de Rouen. – Trésoriers : Bortren Ferey, 1582-1583 ; – Antoine De la Haye, 1583-1584. – 1582-1583, quêtes par le curé et les Trésoriers dans les maisons pour le fait des carolles et clôtures du chœur. Paiements à Jehan Sçavoir, menuisier, « pour avoir recollé 2 panneaux du fond du pipitre de céans et une des courbes servant au siège du curé : pour avoir fait les corolles du chœur et la clôture des fonts, 430 livres : – à Jaspas Grossœuvre, pour travaux à la clôture du chœur et des fonts, 39 livres ; – à un orfèvre, demeurant devant le cadran de céans, pour avoir raccoustré la ferrure de l'espitolier. Compte vérifié par Bigues, grand archidiacre, le 10 mars 1584. – 1583-1584, inhumations de Guillaume Estienne, sieur des Belles : de Pierre Ribart ; – de la femme de feu Robert Becquet. – Paié à Alexandre Vierry, pour 2 anges par lui faits, pour servir, l'un au maitre-autel, l'autre à l'autel de la Vierge Marie, 8 livres. – Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; – à Grossœuvre, serrurier, qui ferra les 2 anges ; – à Guillaume Le Vieil, vitrier. Compte vérifié par Durel, doyen de la Chrétienté, vicaire du grand archidiacre, le 18 novembre 1583.

G.7762. (Registre.) – In-folio, 140 feuillets, papier, écrits.

1584. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen. – Trésoriers : Ambroise Guérard, 1584-1585 : – Michel Hérambourg, 1585-1586. – 1585, inhumations de M. de Pissy ; – d'anglais. – Paiements à Michel Des Granges, organiste : – à un fondateur tenant sa boutique dans la cour du Palais. – Burel, curé de la paroisse. Compte vérifié par Burel, doyen de la Chétienté, et vicaire du grand archidiacre. – 1585-1586, inhumation de la femme d'Augustin Dumoustier : – de Thomas Pouchin. – Quête par M. Réalcamp (Josseline.) – Paiements à Sçavoir, menuisier, pour un sacraire pour servir à mettre le *Corpus Domini*, 36 livres ; – à Pierre Huré et Enoch Gelouys, maçons. Compte clos en la chapelle du revestiaire de l'église, signé par Nicolas Buret, curé.

G.7763. (Registre.) In-folio, 61 feuillets, papier, écrits.

1586-1587. – Compte de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année – Inhumations de noble homme Richard Guillemont, anglais, 7 livres ; – de Pormorin sergent ; – d'un pauvre homme qui se tenait au Porche Pilavaine. Paiements à Michel Desgranges, organiste ; à Jehan Caillot, menuisier, « pour avoir mis un pied à la chaire du prosne, 5 sous ; – à Jehan Savoir, menuisier, pour avoir fait les carolles et pillers de la chapelle de la Vierge Marie, mesme 2 colonnes avec 2 anges tenant chacun un chandellier, 140 livres, et à Pierre Hurey, maçon, qui travailla aux fondements des dits piliers ; – à Jehan Savoir et ses fils, tant, pour leur vin de Saint-Martin, que autres jours, lorsqu'ils travailloient aux dites carolles, 20 sous. – Payé, en l'an de ce compte, présence des Thésoriers, à MM. de Laigle et Guerente, médecins, maître Gabriel et M^e Jacques Marguerite, sieurgieus, pour avoir veu et visité une pauvre femme, mallade, demeurant près la *Nasse* suivant, l'ordonnance, de MM. du Bureau, 100 sous. – Pour le papier de ce compte, 16 sous » – Mention du marché, et revendage de la *Viétour*.

G. 7764. (Registre.) – In-folio. 62 feuillets. papier.

1587-1588. – Compte de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1587. – Trésorier : Roger Havard. – Inhumations de maître Richard Pitres, prêtre anglais ; – de mademoiselle Pipperel ; – de maître Jean de Gouberville. – Des exécuteurs du testament de M. de Réacam, 10 escus, valent ; -30 livres. – Il a été aporté par Jehan et Mathieu dictz Roussel, unne petite bague d'or donnée par leur défuncte mère, en laquelle est enchâssé ung petit grenet, lequel a été vendu sur les chaussés, la somme de 40 sous. – Receu de la femme de Robert Joron, pour avoir droit et place d'ung banc, laquelle luy a esté baillée par les 'Thiésoriers, la somme de 3 escus. – Dons fays par les Thiésoriers de céans et paroissiens pour la réparation des orgres. » Parmi les souscripteurs, Nicolas Buret, doyen de la Chrétienté, curé de la paroisse. – Autres dons faits pour l'oratoire du Saint-Sacrement. – Paiements à Nicolas Le Barbier, facteur d'orgues, 300 livres ; – à Jehan Sçavoir, menuisier ; – il Guillaume Le Vieil, vitrier ; – à Pierre Balley, maître maçon. – Papier de ce compte, acheté chez Guillaume Rachine ; la reliure faite par un parcheminier.

G. 7765. (Registre.) – In folio. 53 feuillets, papier.

1588-1589. – Compte de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant à Pasques 1588. – Trésorier, Louis Le Roy. – « Aporté par Pierre Chemyn, charpentier, pour avoir permission de fermer ung petit logis dans le grand cymetière de céans, 60 sous. – Receu des maistres de la frarie des foullons, pour les ornemens de drap d'or qui ont servi à une haulte messe par eulx faite le jour saint Pierre et saint Paul, 5 sous. – Receu de maître Erblanc Trevet, pour le brisement de pavé et ornemens qui ont servy à l'inhumation du petit enfant de Mons^r de Laigle, 20 sous. – Pour le bout de l'an de la Bequette, 20 sous. – De la femme de Estienne Lucas, pour avoir permission de mettre ung basset en l'esglise de céans, 30 sous. – Dons fays par les Thésoriers de céans et parroissiens, pour la façon des 4 grands chandelliers estaus devant le maistre autel. » – Paiements à Nicolas Le Barbier, organiste (60 livres de gages par an) ; – à maître Erblanc Trevet, « pour une année de ses gages d'avoir monstre à chanter aux enfans, pour le fait de la musique, 16 livres. » – Paiements à Mathurin Caron, fondeur, qui avait fait les 4 chandeliers, 32 écus 10 sous ; – à Nicolas Sçavoir, menuisier.

G. 7766. (Registre.) In-folio. 58 feuillets, papier.

1589-1590. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour une année commençant à Pâques 1589. – Trésorier, Louis Le Roy, Ecuyer. – Inhumations de madame Ribart : – du capitaine Cordier ; – du petit-fils du capitaine Deudemare ; – de la femme du fils à Hérisson ; – de la Griaume. – « Quête faite durant l'oratoire qui a esté en l'église de céans, le dymenche 16^e jour d'apvril 1589 : Ceuilly par la fille à monsieur Brinon, conseiller en la Court, 8 livres 10 sous ; – par la fille à M. l'enquesteur Hareng, 4 livres 13 sous ; – par la seur de M^r le curé, 6 livres, 2 sous 6 deniers. – Autre collecte durant la semaine de l'oratoire, qui a esté en l'église, de céans, le 4^e jour de febvrier 1590. Payé à mons^r Edouard, presbtre angloys, résidant en l'église de céans, pour ung an de la célébration de la messe de 9 heures, 60 livres. » – Paiements à Nicolas Le Barbier, organiste ; – à Pierre Sevestre, fondeur, demeurant rue de Martainville ; – à maîtres Mahiet Everart et Guillaume Le Vieil, vitriers. – « Pour ung missel avec 3 estuis et 2 corporeaux, 9 livres. » – Mises

faites pour l'oratoire : « A maître Jacques Clément, 10 sous. – Pour le charbon et la chandelle et pour le sydre et pain que nous avons présenté aux hommes qui ont couché, 10 livres 10 sous. – A maître Fernand, peintre, 20 sous. – Pour de l'osier il faire les pyramides, et pour la façon, 18 sous. – pour 5 carterons de clinquant et orpel, à 50 sous la livre, 37 sous 6 deniers ; – carolles couvertes de serviettes ; – musique et régalles. » Compte vérifié, par Bigues, le 2 juillet 1590.

G. 7767. (Registre.) Grand in-folio, 197 feuillets, papier.

1590-1592. Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1590 et pour l'année suivante. – Trésoriers : Robert Digent, 1590-1591 ; – Pierre Gilles, écuyer, conseiller du Roi au siège de la Table de Marbre, 1591-1595. – 1590-1591, paiements à M^e Edouart, prêtre anglais. – à Jehan Le Cauchois, organiste. – « Distribution, le jour et fête saint Vivien, aux femmes et filles qui firent, la cœuillette devant l'église de céans, de plusieurs sortes de fruits, de sidre et de pérey, ainsi qu'il est acoustumé – A ung imprimeur et ung libraire, pour 6 processionnaires et ung manuel, 8 livres 18 sous, – Pour 2 calices d'étain, 45 sous. » Compte vérifié, le 25 février 1592, par M. de Monchy, archidiacre de Rouen, qui veut que certaines modifications soient apportées dans la manière de tenir les comptes, et ordonne « que les lettres de l'église soient vérifiées sur les anciens inventaires et enfermées sous 2 clefs, dont une sera ès mains du curé, et l'autre du Thésaurier qui sera en charge » 1591-1592, inhumations de la femme Charles Du Quesnay, horsain ; – de la femme Pierre Lagenet ; – de Charles Repes, anglais ; – de maître Etienne, chirurgien de la santé ; – d'un homme de village, fermier du maître de la *Nasse* ; – d'un soldat de Darnétal, qui fut tué au fort ; – de l'enfant du capitaine Ferry : – de la femme d'un des marqueurs. – Pas de quête par les maisons durant la semaine sainte, « à raison du temps et siège de la ville. » – Paiements à Jehan Levesque, organiste, qui avait succédé à Le Cauchois ; – à Soyer Repel, vitrier, – « Distribution aux femmes et filles qui firent la cœulle, le jour saint Vivien et l'endemain, de vin, sidre, pérey, fruits, craymes, pain blanc et autres sortes de desserts, le tout d'une valeur de 34 sous. » – Mises pour l'oratoire le jour de quasimodo et jours suivants ; l'église ornée de pièces de tapisserie ; prédications par M. Houllé. – Arrivée des processions générales à Saint-Vivien le dimanche 20 octobre 1591. Compte signé le dernier mars 1592.

G. 7768. (Registre.) In-folio. 286 feuillets, papier.

1592-1593. Compte de la Fabrique de l'église Saint Vivien de Rouen, pour un an commençant, à Pâques, 29 mars 1592. – Trésorier, Adrien Harenc, enquêteur et examinateur en la ville et vicomté de Rouen. – « Pour les ornements qui ont servi à l'inhumation de la veuve Jehan Sçavoir, menuisier, 5 sous. » – Nombreuses inhumations de paroissiens et de personnes de Darnétal. – « L'oratoire a esté en ceste église le dymence, 9^e jour d'aoust, durant laquelle n'a esté riens ceuilly, tant aux relicques que aux bassins, à cause qu'il n'y vonoit aucunes pourcessions pour ce, néant. – Le dymence, 22^e jour de novembre, le jour que mons^r le curé feist cellébrer la messe de la sainte Cécille, au bon basin, 5 sous 6 deniers. – Le jeudy absollut, le samedy et jour de Pasques, en l'an de ce compte, a esté cueuilly, tant, au bon basin, relicques que aultres basins ordynaires, la somme de 24 livres 1 sou 8 deniers. « – Paiements à Jehan Levesque, organiste : – au capitaine Ferry, triballier de vins, pour fourniture de vin ; – à Jehan Sçavoir, menuisier ; – à la veuve de Grossœuvre, serrurier, pour réparation à l'horloge. Compte vérifié, le 11 mai 1593, par Michel de Mouchy, archidiacre de Rouen.

G. 7769. (Registre.) – In-folio, 74 feuillets, papier, écrits.

1593-1594. – Compte de la Fabrique de l'église de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant le 18 avril, jour de Pâques 1593. – Trésorier, Richard Baudry, sieur de Semilly, quartenier. – « Recepte pour les lettres de boure de la drapperie, soit en la branche de listre, soit en celle de fouler, laver et tondre. – D'un charpentier, demeurant en la rue des Matelas, pour le don qu'il a fait à cause de la charpenterie d'un moulin par luy dressée au grand cymetière de céans, 40 sous. » – Grande échelle de Saint-Vivien souvent prêtée pour la lente des autres églises à l'occasion de funérailles. – Ouêtes : « Le jour de Noël, par la fille de Mons^r Harang, ayant fait le pain bénist de la messe de minuict, 31 sous 21 deniers. – Cœultes faites ès jours saint Vivien et lendemain, par 26 filles, 34 livres 17 sous 6 deniers. » – Paiements à Loys Sevestre, fondeur ; – à

Nicolas Sçavoir, menuisier ; – à Guillaume Le Vieil, vitrier. – Les corporaliers blanchis par le sacrisle Orgues réparées par Quentin Huguier Compte vérifié par Vyon, commis du grand archidiacre le 4 juillet 1594

G. 7770. (Registre.) – In-folio, 73 feuillets, papier, écrits.

1591-1595. – Compte de la Fabrique de l'église Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant le 10 avril jour de Pâques 1594. – Trésorier, Ursin Le Coq. – « De Raullin Lefebvre, pour ung petit bastiment par luy fait fermer au cymetière de céans, 80 sous. » – Comme dans tous les comptes, « vigilles et messes dites pour les Trépassés, le jour de la feste de Toussaints et le lendemain, » 10 articles. – Inhumation de la femme de Bertelémy Assenac, 10 sous. – « Cœuilly par les femmes des Trésauriers modernes faisant le tour de la paroisse durant la sepinaine sainte, ainsy qu'il est acoustumé, la somme de 14 livres tournois..., remise à l'un des Trésoriers, ayant la charge du linge, pour estre employée à avoir du linge. »

G. 7771. (Registre.) – In-folio, 67 feuillets, papier.

1595-1596. – Compte de la Fabrique de Saint-Vivien, pour l'année commençant au 26 mars, jour de Pâques 1595. – Trésorier, Guillaume Hébert. – Inhumation d'un prêtre anglais, chapelain de M. l'amiral ; – de l'enfant du capitaine La Tour ; – du fils du capitaine Clesve ;... du fils du capitaine Ferry. – « Reçu de Jean Valletier, pour avoir fait faire et dresser un basliment dans le grand cimetièrre de céans, 60 sous. » – Paiements à Louis Sevestre, fondeur ; – à François Le Vigueur, épicièrre (cierges aux anges du *pipitre*) ; – à Jean Sçavoir, menuisier ; – à Etienne Du Chesne, orfèvre ; – à Jehan Hersent, *plombinier* ; – à Pierre Hure, masson ; – à Jacques De la Brosse, « esmichonnier, pour avoir mis plusieurs chaînettes aux ascensieres. »

G. 7772. (Registre.) – In-folio, 89 feuillets, papier.

1596-1597. – Compte de la Fabrique de Saint-Vivien, pour l'année commençant le 14 avril, jour de Pâques 1596. – Trésorier, Michel Delamare, qui décéda pendant l'exercice de sa charge, et fut remplacé par son fils Guillaume. – Inhumations de la femme de Richard Hanyvel ; – d'un jardinier demeurant près de la fontaine des Jardins. – Legs de défunt maître Jehan, curé de Nollevall, 6 livres. – Recette pour prêt de l'échelle. – « Reçu d'honorable homme Simon Simon, chef de la draperie, pour un grand bâtiment qui a esté dressé dans le grand cimetièrre de céans pour la foullerie des drapiers, 60 sous. – Payé à Benart Noreil, coudre de céans, pour avoir fait taire les effans aux jours de dimence et festes, 2 sols par sepmaine. » – Paiements à Louis Sevestre, fondeur ; – « à l'homme de monsieur l'evesque, pour avoir fait bényr les callises d'argent, 15 sous ; – à un paintre, pour 9 armaries qu'il a convenu avoir pour l'Entrée du Roy, 60 sous ; – le 14 décembre, pour 2 autres armories pour l'Entrée du Légat, 40 sous. – Pour du parchemin et de la cire verte, pour faire les lettres de drapperye, 4 sous 6 deniers. – Pour la moitié du vin qu'il a convenu avoir pour le jubilé, qui estoyt le dimence de la mye-caresme dernier, 14 sous. – A Sçavoyr (menuisier), pour avoir reffect l'encaills-tillernent de la chesre, 5 sous. » Compte vérifié, le 9 décembre 1597, par Cabart, grand archidiacre.

G. 7773. (Registre.) – 72 feuillets, papier.

1597-1598. – Compte de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant le 6 avril, jour de Pâques 1597. – Trésorier, Guillaume Le Cauchoys. – Inhumation du sieur de Posville. – « De Michel Cornu, pour le banc de M. Havart, qui luy a esté transporté par la vefve du dict Havart, 60 sous. – De Nicolas Féré, pour la permission qui luy a esté donnée par les Thésauriers modernes de mettre ung petit marcheipié en la chapelle de Noël, 10 sous. – De Jehan Le Lieubré, charpentier, pour avoir dressé ung petit apentis dans les chemetièrres, 15 sous. – Payé à maître Michel Desgranches, chappelain de l'hospital de céans, tant pour lui que pour un compagnon chappelain au dit hospital, la somme de 10 livres pour une année. » – Paiements à Mahiet Everard, vitrier, qui refit toutes les vitres de l'église, 91 livres 10 sous ; – à Pierre Huré, maçon. – « Au chappelain du danger, par sentence donnée de monsieur l'official, pour avoir des ornements à dire messe, 30 sous. » Compte vérifié, le 24 novembre 1598, par Cabart, grand archidiacre.

G. 7774. (Registre.) – In-folio. 62 feuillets, papier.

1598-1599. – Compte de la Fabrique de Saint-Vivien, pour l'année commençant au 22 mars, jour de Pâques 1598. – Trésorier, Symon Symon. – Inhumations de Cardin Hamillon ; – de Pierre Petit, menuisier. – « Reçu de la femme de honorable homme Jehan Patin, pour la permission qu'il luy a esté donnée de Mons^r le curé et Thésauriers modernes, de mestre ung banc pour s'asoier à la chapelle des Trois Nativités derrière les cloches (*sic*), 2 escus. » – Paiements à Louis Sevestre, fondeur, demeurant au Pont-de-l'Arquet ; – à Robert Retore, maître brodeur et chasublier, 150 livres ; – à Mahiet Everart, vitrier. – « Pour une estampe, pour servir à estamper les chopinettes de céans, 10 sous. – Le dimanche des octaves du Saint-Sacrement, payé à une touffelière, pour les fleurs, tant mises à l'entour de la châsse, que auz chappellains portant *le Corpus Domini*, 10 sous ; – à Louis Musnier, marchand de Lyon, pour 1 pièce de damas blanc, contenant 28 aunes 8 octaves, laquelle a esté employée à faire 1 chapelle et 2 contre-aultelz, 199 livres 10 sous. » Compte vérifié, le 13 octobre 1599, par M. de Breteville, grand archidiacre.

G. 7775. (Registre.) – In-folio, 66 feuillets, papier.

1599-1600. – Compte de la Fabrique de Saint-Vivien, pour l'année commençant le 11 avril, jour de Pâques 1599. – Trésorier : Loys De Senay. – Ouverture de la terre pour l'enfant de M. Le Doux, – pour l'enfant à M. de Médine. – Recette particulière pour la réparation des murets. – Paiements à Mahiet Everart, vitrier ; – à Pierre Langloys, serrurier ; – à Michel Du Hen, maçon, pour les murets d'alentour l'église, 156 livres. – Pour 3 tailleurs de bois servant aux donneurs de pain bénit, 3 sous.

G. 7776. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 274 feuillets, papier.

1609-1605. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour les années commençant au 2 avril, jour de Pâques 1600, finissant au 10 avril, jour de Pâques 1605. – Trésoriers : Nicolas Le Gendre, 1609-1601 ; – Thomas Le Soudoyer, 1601-1602 ; – Jehan Patin, 1602-1603 ; – Thomas Caron, 1603-1604 ; – Michel Ferry, 1604-1605. – 1600-1601, inhumations de M. du Héron ; – de Barthélémy Assenac ; – de M. d'Arquency ; – de maître Denis Du Tol ; – de M. de Semilly. – Paiements à Mahiet Everart, vitrier ; – à Michel Du Hen, maître maçon ; – à Pierre Burel, fondeur. – 1602-1603, inhumations d'un petit enfant de la parenté du maître des *Quatre fils Esmon* ; – de monsieur Papillon. – Recette particulière pour la refaçon de l'horloge. – Paiements à De la Ville, brodeur ; – à Michel Du Hen, maître maçon ; – à Jérôme Grebauval, horloger, pour avoir refait et raccommodé l'horloge de céans, 35 livres. – 1603-1604, inhumations de l'enfant à maître Everart ; – du capitaine Le Bourg ; – de l'enfant de Louis de Sahult, maître du jeu de paume des *Pentcurs* ; – de l'enfant d'un faiseur de castelongne, demeurant rue du Chaperon. – « Reçu de Romain Ballay, pour la permission à lui donnée de faire tailler ung petit bastiment dens le cimetièrre, 60 sous. » – 1604-1605, inhumation d'un petit enfant à Nicolas Hamillon, imprimeur. – « Recette du bien et revenu appartenant à l'Association du Saint-Sacrement fondée en l'église de céans. – Payé, le 19 janvier, pour le service fait pour défunte discrepte personne maître Nicolas Buret, curé de céans, tant au curé, vicquaire, clerc, sonneur, enffans de cœur, que pour les 3 grandes messes et semonneurs, 9 livres 12 sous 6 deniers. » – Paiements à Georges Sçavoir, menuisier : – à Claude Austin, orfèvre, « pour façon d'une croix d'argent, pour 8 pièces d'alumineuses mise sous le cristal et pour demie livre de vif argent ; » – à Mahiet Everart, vitrier ; – à Jacques Clément, maître maçon. – Procès contre le doyen de la Chrétienté qui prétendait avoir droit à une partie des torches qui avaient servi à l'inhumation du curé Buret. – A Nicolas Buret, fondeur, pour 2 fleurs de lis de cuivre faites pour la bannière. Compte signé par Jacques Le Febvre, le nouveau curé, le 12 avril 1605 ; vérifié, le 20 septembre de la même année, par R. De la Gastine, commis par le grand archidiacre.

G. 7777. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 358 feuillets, papier.

1605-1610. – Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien, pour 5 années commençant au 10 avril, jour de Pâques 1605. – Trésoriers : Denis Le Roy, 1605-1606 ; – Roger Bonnel, 1606-1607 ; – Jehan Le Seigneur, 1607-1608 ; – Nicolas Buret, 1608-1609 ; – Claude Hariart, 1609-1610. – 1605-1606, « inhumation et service de Charles Le Fourmierre, escuyer,

estudiant aux Jésuites de ceste ville, fils de noble homme Guillaume Le Fourmierre, de la paroisse de Fresville, au diocèse de Coutances, 60 sous. – Receu de la femme de André De la Haye, la somme de 60 sols, pour la permission à elle donnée de mestre ung petit marchepied à dossier dans la chapelle des 3 Nativités, pour se soir, elle et les siens, 60 sous. – Recepte particulière pour la réédification de la fontaine, 44 livres 15 sous. » – Paiements à Romain De Moy, orfèvre, pour 2 chandeliers d'urgent, métal et façon, 361 livres 7 sous ; – à Mahiet Everart, vitrier ; – « à maitre Erblanc Trevet et à ses personniers, pour avoir chanté en musique avec autres par lui invités (à la fête saint Vivien), 4 livres. » – Mises faites pour la fontaine : Au maçon Michel Du Hen, 85 livres ; – au fontainier, 21 sous 4 deniers. Compte vérifié, le 23 décembre 1606, par Guyjon, vicaire général – 1606-1607, service célébré aux frais de la frairie des Arquebusiers. – Paiements à Jehan Deshayes, maître menuisier ; – à Romain De Moy, orfèvre, pour 2 *assensoires*, 206 livres ; – à Jacques Clément, maçon. – « Payé, le jedy absolu, tant pour le vin, dragée, pain et pommes distribués aux personnes assistants aux ténèbres, en commémoration de la Cène de Notre Seigneur, 6 livres. Compte vérifié, le 7 novembre 1607, par le grand archidiacre. – 1607-1608, inhumation de la fille de M. de Neuilly, conseiller au Parlement. – « Dons faits pour les bancs et pour les bâtiments faitz et dressés au bas du cimetièrre, en tout 22 livres 10 sous. » – Paiements à Georges Sçavoir, menuisier, pour des marchepieds mis aux carolles du chœur ; – à Claude Austin, orfèvre, pour 2 *chrismatoires* ; – à Philippe Goust, maître vitrier ; – à Pierre Langlois, serrurier ; – « à maitre Valerian De Henon, facteur d'orgues, pour avoir raccoustré les soufflets et fait un rousignol neuf, 24 livres. » Compte vérifié, le 4 novembre 1608, par l'archidiacre Behotte. – 1608-1609, recette des dons faits par les personnes invitées à la bénédiction de la petite cloche, 24 août 1608 : MM. du Mesnil-Bazire, avocat du Roi en la Chambre des Comptes ; – Françoise Le Planquois, femme de Richard Baudry, sieur de Semilly, qui donna à la cloche le nom d'Anne. – « Payé à Nicolas Buret, Trésorier comptable, pour avoir fondu la petite cloche, 60 livres ; – à Nicolas Ququ, maître peintre et sculpteur, pour avoir fait un bénitier, 15 livres ; – à Noël De Ledecourt, maître brodeur ; – à Valerian De Henon, facteur d'orgues, 3 gros tuyaux à la montre au lieu des trompettes, 100 livres. Compte vérifié, le 9 décembre 1609, par l'archidiacre Behotte. – 1609-1610, inhumation, dans le chœur, de l'enfant de M. Brinon. – « Le 3^e jour d'octobre, receu de Pierre Daufresne, maître charpentier en cette ville de Rouen, pour avoir fait construire et taillé un grand bastiment au bas du cymetièrre de l'église de céans, 20 livres. – Le 8^e jour d'apvril, receu de Loysel, pour la permission à luy donnée de mettre les plastriaus de sa maison dans le petit cimetièrre, 32 sous. – Recepte des dons faits par mons^r le curé, Thésauriers et parroissiens, pour la l'édification des orgues de céans : La damoysselle De Laigle a donné ung petit gambillart, vallant 4 livres ; – Girard De Laval a donné 20 sous ; » total, 27 livres. – Paiements à Georges Sçavoir, maître menuisier ; à Noel de Ledecourt, brodeur ; Philippe Coust, vitrier ; – à Valerian De Henon, facteur d'orgues, demeurant en la paroisse de Saint-André de Rouen, 300 livres, après Visitation de son travail par les organistes de Saint-Maclou, de Saint-Jean et de Saint-Michel ; – au même, pour faire un jeu de voix humaines, 30 livres ; – à Nicolas Buret, l'un des Trésoriers, pour 2 chandellers de cuivre, pour servir à l'autel de Notre-Dame, 9 livres. « Compte vérifié, le 9 mars 1611, par l'archidiacre Behotte.

G. 7778. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 437 feuillets, papier.

1610. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant au 11 avril, jour de Pâques 1640. – Trésoriers : Pierre Pavye, 1610-1611 ; – Nicolas De Guillots, 1611-1612 ; – Thomas De Bouteville, 1614-1613 ; Jacques Morin, 1614-1614 ; – Nicolas Lambert, 1614-1615. – 1610-1611, « le dimenche 13^e jour de juin dernier, payé à Loys..... maître paintre. pour une douzaine et demye d'armaries pour servir au service lequel a esté commencé à faire, ce dit jour, pour le feu roy Henry 4^e, roi de France et de Navarre, 9 livres. – Le mardi 15^e, à Nicollas Philippe, drappier tailleur, pour 56 aunes, tant de drap que de sarge, pour tendre, tant dedens le cœur de l'église de céans, devant le crusefix et le maistre portail pour la décoration du dit service, 100 sous. – Au contre, pour sa paine d'avoir nettoyé la table du cœur, les anges et appostres du pypistre, pour la révérence du jour et feste de saint Vivien, 16 sons. » – 1611-1612, paiements « à Nicolas Daufy, maître menuisier, pour faire une armoire de chêne enclavée dans la muraille de l'église, pour servir à mettre les crismatoires, livre et registre qui servent à faire les baptêmes ; – pour 2 encastillements, l'un sur l'autel de Notre-Dame, l'autre sur le grand autel ; – à Pierre Huré, maître maçon, pour avoir relevé les tombes qui s'étaient abaissées, à cause du ravage des eaux, et pour avoir percé un carré

dans la muraille, pour y placer l'armoire des crismatoires, etc. – Pour 4 aunes de drap d'Elheuf, teint en gris brun, pour faire une robe au contre, 15 livres. – Pour 2 manuels nouveaux qu'il a convenu avoir pour les baptêmes et inhumations, 70 sous. Compte vérifié, le 7 octobre 1612, par l'archidiacre Behotte. – 1612-1613 (ce registre est une copie non signée). – 1613-1614, inhumation du capitaine Marc. – « Rue de l'Epée, de noble homme M^e Josias Bérault, conseiller du Roi à la Table de Marbre, ayant épousé dame Régnée Le Marchand, 6 livres. » – Paiements à Noël De Ledecourt, brodeur ; – à Nicolas De Laistre et à Mons^r De Moy, orfèvres. Compte vérifié, le 29 octobre 1614, par Dorcemaine, curé de Saint-Patrice, commis par l'archevêque pour l'absence du grand archidiacre. – 1614-1615, « à Nicolas Sçavoir, maître menuisier, pour avoir fait 2 coffres aux 4 bouts du grand autel, pour icelui clore, par ordonnance de Mons^r l'archevesque faisant la visite d'icelle église, iceux estans de bois de chesne, 24 livres. – A M^r De Moy (orfèvre), pour avoir raccommoqué le bas de la figure de saint Jehan, qui sert au dimenche pour mettre l'encens, 30 sous. – Façon de 2 oreillers de peaux de mouton rongé, couvert de camelot vert, l'un pour mettre sur l'autel sous le missel, l'autre, pour mettre sur le buffet, sous la croix ; Noël De Ledecourt, brodeur. – A Dumont, facteur d'orgues, pour avoir ressoudé quelques tuyaux de la saqueboute, 9 livres ; – à un peintre qui dora les coffres des reliquaires, 4 livres 10 sous ; – à Pierre Benard, tapissier, qui loua 14 pièces de tapisserie pour décorer l'église, lors de la visite de l'archevêque, 4 livres. » – Même décoration quand l'archevêque fit les ordinations à Saint-Vivien, le 17 mars. Compte vérifié, le dernier décembre 1615, par l'archidiacre Behotte.

G. 7779. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 502 feuillets, papier.

1615-1619. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour cinq années commençant au 19 avril, jour de Pâques 1615. – Trésoriers : Jehan Bonnet, 1616 ; – Jehan Quittebeuf, 1616-1617 ; – Louis Duperroy, 1617-1618 ; – Jehan Sevestre, 1618-1619 (en double) ; – Gilles Le Febvre, sieur du Pontbrocard, 1619-1620. – 1615-1616, paiement à Noël De Ledecourt, maître brodeur, « qui avoit raccommoqué la bannière et dressé 2 portraits, l'un de l'image du crucifix, l'autre de l'image saint Vivien, pour faire une nouvelle bannière, d'autant que celle d'à présent ne valoit plus rien, 40 sous ; – à M. Moysant, grossier mercier, pour 3 aunes et demie de damas cramoisi de Gènes, 36 livres 15 sous ; 5 aunes de passément, 18 livres 3 onces ; 1 gros de soie cramoisie pour frange, 5 livres 18 sous ; 3 gros un quart de fil d'or pour crespines, 17 livres : le tout pour faire un contre-autel au maître-autel ; au dit De Ledecourt, pour la façon du dit contre-autel, 70 sous ; » – à François La Chausse, Louis Bouvier, Thomas Robillard, maîtres maçons ; – à Louis Vallée, maître des enfants de chœur ; – à Michel Lourdet, maître peintre sculpteur, « pour avoir peint l'image de saint Vivien et la terrasse de derrière, 80 livres ; – à Jacques Benard, l'acteur d'orgues, pour avoir raccommoqué le registre de la saqueboute et plusieurs tuyaux, 23 livres ; – à Pierre Benard, tapissier, pour 2 chambres de tapisserie à personnages, tendues au chœur et nef de céans durant les 40 heures, 8 livres ; – à Salomon Du Boys, autre tapissier, pour 2 autres chambres de tapisserie, 13 livres 10 sous ; – pour 2 armaries pour l'Entrée de Mous^r l'arehevesque, 45 » sous. » Compte pprouvé, le 1^{er} décembre, 1616, par le grand archidiacre Behotte. – 1616-1617, paiements à Noël De Ledecourt, maître brodeur. Compte vérifié, le 7 février 1618, par Behotte. – 1617-1618, inhumations de M. Baudry de Semilly, le 2 décembre 1617 ; – de la femme de maître François La Chausse, le 26 mars 1618 ; – du petit enfant du maître des *Troi Rois*. – Dons pour les bancs, etc...pour le *parpaiement* fait à Michel Lourdet, sculpteur, qui avait peint l'image de saint Vivien. – Paiements à Nicolas Dauffy, maître menuisier ; – à Noël De Ledecourt, brodeur ; – à Pierre Le Sommelier, horloger ; – à Pierre Le Marchand, maître orfèvre ; – à Pierre Benard, maître tapissier, pour 2 pièces de tapisserie qui ont servi pour la décoration de l'église durant l'oratoire, les samedi, dimanche et lundi, 15, 16, et 17 avril 1618. – Aux serviteurs de la Maison de Ville, pour avoir porté les torches à l'inhumation de feu M. de Semilly et assisté au service, 16 sous. – « Le dimanche, 7 janvier, pour la moitié du vin qui servy aux communions pour le jour du jubilé, 30 sous. – A M. le grand archidiacre, faisant sa visite, pour l'approbation du compte ; – à maître Raulin Bunel, peintre à Rouen, pour avoir peint une bannière pour l'église de céans, où est représentée, des 2 cotés, la figure de l'ymage saint Vivien et plusieurs enrichissements à l'entour, tant d'or que autres peintures, 27 livres ; – pour passément, frange, crespine employés à la dite bannière, 54 livres 7 sous 6 deniers ; plus 12 livres 7 sous 6 deniers. » Compte vérifié, le 29 novembre 1618, par M. Le Royer, chanoine commis par l'archevêque pour l'absence du grand archidiacre. – 1618-1619,

inhumations de l'enfant du maître de la brasserie du Gredit ; – de M. Cavelier, prêtre. – Paiements à Nicolas Sçavoir, maître menuisier, « pour avoir fait un encastillement au poisle qui sert durant les octaves du Saint-Sacrement, 4 sous ; – pour avoir raccommoé un banc estant dans le pipitre de céans, 16 sous ; – pour avoir raccommoé le marchepied du banc où se mettent les chapelains durant la grand messe et vespres, 10 sous ; – à Jean-Baptiste Langlois, serrurier, pour avoir fait 2 clefs servant aux tableaux estans affichés à 2 piliers, dans le cœur, 9 sous ; – pour 2 verges de fer servant à tenir une vitre neuve estant au dessus du cadran de l'orloge, 10 sous : – à Philippe Gousf, maître vitrier, 33 livres ; – à Jean Hellof, libraire ; – à Noël De Ledecourt, maître brodeur, pour avoir fait la figure de l'image de saint Vivien, lequel a esté attaché sur la manche de la robe du coutre (en drap fin de vicomté, violet cramoisi) ; – à Pierre Le Sommelier, orloger, pour avoir raccommoé l'horloge. » – Procès avec le sculpteur Michel Lourdet. Compte vérifié, le 11 décembre 1617, par Behotte.

G. 7780. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 302 feuillets, papier.

1620-1621. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 8 années commençant le dernier jour de mars, jour de Pâques 1619. – Trésoriers : Gilles Le Febvre, sieur du Pontbrocard, 1619-1620 ; – Toussaint Guenet, conseiller du Roi au siège présidial du bailliage de Rouen, 1620-1621 ; – Jehan Bataille, 1621-1622 : – Gabriel Castel, 1622-1623 ; – Jehan Guelin, 1623-1624. – 1619-1620, inhumations de M. Le Febvre, curé de Saint-Vivien ; – de M. Lemperrière, en son vivant, chapelain de la même église, lequel laissa à Saint-Vivien un missel romain et un voile vert. – « Reçu de la maladrerie dépendante des paroisses de Saint-Vivien, Saint-Nicaise, Saint-Pierre de Carville et Saint-Ouen de Longpaon, pour la part et portion de l'église de céans, 4 livres 10 sous. – De Jacques Jores, pour avoir fait tailler le bois d'un bâtiment dans le cimetièrre, 6 livres. – Pour une bière à porter les morts, attendu que la vieille ne valoit rien, 2 livres 8 sous. » – Paiements à Philippe Goust, vitrier ; – à Jacques Gosset, maçon. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre, le 17 décembre 1620. – 1620-1621, paiements à Martin Le Poullietier, menuisier, pour la façon d'un grand banc et armoires, en façon d'autel dans le revestiaire, 42 livres ; – à Martin Caron, serrurier, pour avoir raccoustré l'horloge, 64 sous ; – à Philippe Goust, vitrier : – à Fustache Maillard et Michel David, maçons, « pour avoir relevé la table de la croix de pierre et raccoustré le pied de la grande croix du cimetièrre ; » – à M. Le Marchand, orfèvre. Compte vérifié, le 23 décembre 1621, par Pierre Acarie, commis par l'archevêque, pour l'absence du grand archidiacre. – 1611-1612, « receu d'une femme, nommée la Bertine, pour récompense d'une chopinette d'argent qui a voit esté malicieusement prinse par son fils, 6 livres. – Pour un ais à être mis dans la grande chaire des prédicateurs, 8 sous. – A M. Dumont, facteur d'orgues, pour avoir fait et apposé un jeu de sifflets aux orgues, en la place des voix humaines, et raccoustré les pédalles, 27 livres. » Compte vérifié, le 19 décembre 1622, par M. Dorcemaine, commis de M. Du Buisson, grand vicaire, pour l'absence du grand archidiacre. – 1622-1628, inhumations de la femme de M. Delaistre, greffier de l'officialité ; – de M. Ragot, apothicaire du danger ; – de M. Hébert, joueur d'instruments ; – de M. Le Forestier, mort de la contagion ; – de M. Barthélémy Assenae, drapier. – Dons pour la bénédiction des petites cloches mises en la petite tour de céans, nouvellement construite. Parrains et marraines : pour l'une, M^e Toussaint Guenet, conseiller au bailliage, et noble homme Jacques Morin, sieur de Bouclon, l'un des conseillers échevins ; Madeleine De la Haye, femme de M. de Semilly, auditeur de la Chambre des Comptes, et Marie De Laval, femme du sieur Castel, Trésorier de Saint-Vivien ; – pour l'autre, Pierre le Doux et Madeleine Le Cerf, femme de Jehan Guelin, et Catherine La Motte, femme, de Georges Courehier. – Mises pour le petit clocher ; Chemin, charpentier ; – Nicolas Jupin, fondeur des 2 cloches qui pesaient : la grosse, 133 livres ; la moyenne, 94 livres. – « Mises faictes en la poursuite de l'exécution de l'arrest de la Court touchant les apentis et gallerye du sieur Faulcon, qui estoient dans le petit cimetièrre de céans avec le remours faict des ditz apentis, gallerye et fonds de terre, ensemble les mises faites pour la construction de 2 grandes portes en bois pour clorre le dit cymetièrre. A la grande porte du petit cimetièrre, vers la grande rue Saint-Vivien, on avoit figuré une Espérance et une Charité ; Le Sage, menuisier. – Paiements à Jehan Bignon, fondeur ; – à Congnefort, serrurier, pour une étoile et 2 ressorts aux rouets de l'horloge. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre, le 30 décembre 1628. – 1628-1624, « à maître Simon de Gouberville, pour avoir vaqué à dresser l'inventaire des pièces de la Fabrique, 52 livres. » – Nombreuses réceptions de maîtres et d'apprentis de la draperie.

– Nombreux décès, plusieurs attribués à la contagion. – Inhumation de la femme de maître Raoulin, peintre. – Mention de ; la chapelle de la Charité. – « A Laurent Le Sage, menuisier, pour avoir refait et redressé les carolles du maître autel ; – à Feugeux, serrurier ; – à Rabot, dinandier ; – à Adrien Dannequin, serrurier, pour un grand lieutrain neuf de fer, 12 livres ; – à Romain de Beauvais, libraire, pour un grand missel neuf à l’usage de Rouen, 12 livres ; – pour le sentier mis au dit missel, tant au liset, que bouton de dessus, 48 sous ; – à M. Le Marchand, orfèvre. » – Signification, aux gardes de la draperie du sceau, d’une sentence donnée au bailliage, en décembre 1024, qui faisait défense aux gardes de recevoir aucune personne au dit métier, qu’elle n’eût payé les droits de l’église, que bon appelait *lettres de bourc*. Compte vérifié par Behotte, le 30 décembre 1024.

G. 7781. (Liasse.) – 5 registres in-folio. comprenant 337 feuillets, papier.

1621-1630. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant au 7 avril, jour de Pâques 1624 – Trésoriers : Georges Courchier, 1624-1625 ; – Jehan Hérambourg, 1625-1626 ; – Jean Vaussier, 1626-1627 ; – Raoulin Le Seigneur, 1627-1628 ; – Pierre Le Bourg, monnayeur pour le Roi, 1628-1629. – 1624-1625, inhumations de M. de Laigle : – de M. Dumont, au monastère de Sainte-Claire. ; – de M. Deshays, vicaire de céans. – Paiement à Jupin, fondeur. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre, le 20 mars 1630. – 1625-1626, inhumations de Denis Le Roy, écuyer, ancien Trésorier de la paroisse ; – de sa femme ; – de la femme de Souris, dans la chapelle des Trépassés du cimetière. – « Reçu des maîtres de la confrérie saint Paix, saint Ildevert, 16 sous pour les petites cloches qui ont sonné en un acquit fait faire par la dite confrarie pour Thomas Fauvel, l’un des maîtres ; et par les maîtres de la confrarie des Trespassés, 10 sous. » – Paiements à Pierre Le Marchand, orfèvre, « pour avoir raccommo­dé l’image d’argent de saint Jehan et l’un des fermans d’argent de l’épistolier, 70 sous ; – à Claude Le Messier, maître brodeur, pour avoir brodé et sursemé de fêtes de mort et autres représentations, les 4 casaques de froc noir dont sont revêtus ceux qui portent les corps des trépassés. » Compte vérifié par Behotte, le 19 mars 1630. – 1626-1627, recettes pour permission d’occuper des bancs, 16 livres. – De M. Jacques Garin, sieur de Bouclon, l’un des anciens conseillers échevins, pour être dispensé des fonctions de Trésorier. attendu qu’il est employé pour les affaires du Roi et de la Ville et absent la meilleure partie de l’année, 300 livres – Quelques recettes pour travaux de charpenterie autorisés dans le cimetière. – « A Laurent Le Sage, maître menuisier, pour avoir fait 2 troncs de bois de chesne que 20 acoustoirs, aussi de chesne, pour placer les confesseurs pendant le jubilé, etc., 35 livres 1 sou. – Aux galonniers de Ville, pour moitié de 6 torches que MM. de Ville ont offert à l’inhumation de M. De Laval, ancien échevin, 16 sous. » – Paiement à Marie Gibert, brederesse. – 1627-1628, inhumations de Jacques Jamelin, prêtre : – de la femme de Pierre Pontus ; – de la femme de M. Leconte, receveur des tailles. – A la veuve du sonneur, pour 35 prédications extraordinaires faites les dimanches, à raison de 2 sous pour chaque prédication, 70 sous. – Pour les frais faits aux 40 heures, qui ont commencé le 29 octobre, néant, parce qu’il en est fait don par les 4 Trésoriers en charge. Compte approuvé par Behotte, le 19 mars 1630. – 1628-1629, inhumations de Jean Assenac, drapier ; – de M. Le Forestier, prêtre ; – de la femme d’Hamillon, huguenot ; – de Romain De Launey, prêtre, 4^e clerc, décédé de la contagion. – Inhumations dans la chapelle du cimetière.

G. 7782. (Liasse.) – 5 registres in-folio, formant 297 feuillets. papier.

1629-1635. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant au 15 avril, jour de Pâques 1629. – Trésoriers : Nicolas Houel, 1629-1630 ; – Pierre L’Heureux, 1630-1631 ; – Laurent Le Goix, huissier aux Requêtes du Palais, 1632-1633 ; – Jacques Le Forestier, 1633-1634 ; – Laurent Lucas, contrôleur au Grenier à sel de Rouen et Chambre de la Bouille, 1634-1635. – 1629-1630, « reçu, le 13 mai 1629, de M. des Essartz, qui a l’ait placer le cœur de feu son père en la chapelle de saint Mathurin, 3 livres. » Compte signé par Houel seul. – 1630-1631, inhumations de la femme de Jean Le Houx ; – de madame Pradon (à Saint-Martin-sur-Renelle) ; – de Nicolas Lemperière, vicaire ; – de la fille de M. Adam. – « A Jean Le Cousturier, maître menuisier, pour avoir fait un châssis en l’encastillement du grand autel, 10 livres 5 sous. » – 1632-1632, inhumations, dans l’église, le 20 novembre 1631, de la demoiselle de Braquemont ; – d’un enfant de M. Sanadon. – « Aux surnommés Consture, père et fils, maîtres charpentiers, pour la réédification

du comble du chanceau de l'église en acompte. 600 livres ; – à Jean Faucard, maçon, 49 livres ; – à M^c Guillaume Lesselyer, facteur d'orgues, pour avoir démonté, nettoyé et fait parler tous les jeux d'orgues, mis un clavier neuf, fait parler toutes les pédalles, etc., 367 livres ; – à Sçavoir, menuisier, pour sa peine, que bois employé à construire, une chambre sur la chapelle saint Ildevert, pour y placer la soufflerie qui étoit dans le corps de la dicte orgre, que pour des fenestres faictes pour clorre le derrière du dit orgre, 67 livres 7 sous. » – Chapitre particulier des deniers employés 'pour la réédification du comble de l'église, 1,248 livres 3 sons. – « Pour 6 petites clochettes mises autour' des clochettes que l'on tire pendant l'élévation du Saint-Sacrement, 36 sous. – Pour le change d'une petite clocha dont on se sert pour porter les saints sacrements aux malades, 12 sous. » – Paiements à Jacques Bretonneau et Bezoche, maîtres vitriers peintres, 99 livres. – 1633-1634, inhumations, en novembre 1634, dans le chœur, de M. Lucas Allain, curé de céans ; – de Jean Lemperière. – Suite des dépenses pour la réédification du comble de l'église. 3, 181 livres. – « A Jacques Voranger, maître menuisier, pour avoir raccommoqué les lutrins de bois qui servent à dire l'Épître et l'Évangile, 30 sous. Compte signé par Pierre Acarie, official et pénitencier, le nouveau curé de Saint-Vivien. – 1634-1635, inhumations de Jean Travers, maître maçon, 5 livres ; – de Gilles Le Febvre, sieur du Pont-Brocard ; – de maître Pierre Deshais, curé d'Auzouville (porté à Auzouville). – Suite des travaux de réédification du comble. – A Salomon Dubois, pour avoir garni la devanture de la chaire à prêcher, 9 livres. – « A Jean Le Vieux et Roger Bezoche, vitriers, pour parpaie du marché, pour la façon des vitres neuves du comble, 54 livres. – A Jean Le Cousturier, maître menuisier, pour avoir *lambroicé* le dit comble, 370 livres. – Pour 2 processionnaires de la nouvelle impression, 5 livres. – Pour un petit livre où sont les leçons des ténèbres, 5 sous. » Compte vérifié par Behotte, le 17 décembre 1635.

G. 7783. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 225 feuillets, papier.

1635-1638. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 4 années commençant à Pâques 1635. – Trésoriers : Noël Everart, 1635-1636 ; – Pierre Trouart, 1636-1637 ; – Guillaume Le Carpentier, 1637-1638 (compte en double) ; – Jean Faulcon, écuyer, s^r de la Campagne, 1638-1639. – 1635-1636, inhumations d'un castelognier ; – de Jean Loyer, curé d'Heugleville. – Paiements à maître Bretonneau, vitrier ; – à Pierre Le Marchand, orfèvre ; – à Jean Barbé, éventeur juré pour la contagion, pour avoir éventé une maison rue des Matelas, 9 livres. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre, le 29 décembre 1636. – 1636-1637, inhumations de François La Chausse ; – de noble homme Germain Tury. – Nombreuses inhumations ; plusieurs se font à Saint-Maur. – « Receu d'honorable homme Nicolas Lemperière, la somme de 4 livres, pour la permission de prendre place en un petit banc scis vers la porte des orgues, à présent vacant par la remise qu'en auroict fait le sieur Lemperière, l'un des Trésoriers en charge, son frère, qui occupe un grand banc, sciz en la nef de la chapelle de la Vierge. – Des maistres et gardes de la grande draperie du sceau, la somme de 45 livres tournois, pour la permission de sonner la cloche, chaque jour ouvrable, depuis la Saint-Michel jusques à Pâques, aux fins d'adverlir les ouvriers du dict mestier de quitter le travail. – A maître François Levesque, organiste, 120 livres de gages ; – à Nicolas De la Fosse, pour jouer du basson, 3 livres ; – au sonneur, pour sonner à 8 heures du soir, chaque jour ouvrable, de la Saint-Michel à Pâques, 6 livres ; – à Bretonneau, maître vitrier, pour avoir fait toutes les vitres de l'église, 103 livres ; – à Georges Langloys, serrurier, pour réparation à l'orloge, 30 livres ; – à Raoulin Brunel, peintre, pour avoir peint demi-douzaine de croix où il y a un crucifix et une Vierge, 4 livres 12 sous ; – à Gravois, maçon, 210 livres. » Compte vérifié par Behotte, le 19 décembre 1637. – 1637-1638, plusieurs décès par suite de contagion. – Inhumations à Saint-Maur. – Paiements à M. Le Febvre, orfèvre. – 1638-1639, inhumations du Père De la Porte, prêtre jacobin, inhumé dans l'église ; – du sieur Varemault, chirurgien. – Nombreux décès ; plusieurs attribués à la contagion. – « Des confrères de la confrérie des pèlerins de Saint-Jacques, à présent desservie en l'église de céans, 3 livres. – Du sieur Godin, pour avoir occupé l'allée de bas du cimetière, à faire sécher quelques laines, 36 livres. – Pour le pain de cène distribué le jeudi absolu après le service, 3 livres. – Au sieur Le Marchand, drapier tailleur, pour un tapis vert à mettre au buffet du Trésor, aux dimanches et festes, 33 livres. – Pour une image de saint Vivien, placée sur une des manches de la robe du coustre et messenger de céans, 3 livres ; – à Robert Gouet, facteur d'orgues, 10 livres. – Pour avoir fait imprimer quelques lettres de draperie en papier, 15 sous. »

G. 7784. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 219 feuillets.

1639-1643. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 4 années commençant au jour de Pâques 1639. – Trésoriers : Guillaume Lemperière, 1639-1640 ; – Nicolas Hérambourg, 1640-1641 ; – Pierre Massias, 1641-1642 ; – Jehan Sevestre, 1642-1643 (en double). – 1639-1640, « de ceux de la religion prétendue réformée, 3 sous tournois de rente foncière, à cause de la fieffe faite d'une grande place et jardin, sis en la grande rue Saint-Hilaire, de présent appelée le jardin de la presche. – De la veufve et enfans du sieur de Manneville, petite-fille et héritière de damoiselle Marie Martel, veuve d'Antoine Romé, écuyer, sieur de Laigle, 6 livres. » – Inhumations de M. Haranc, commis au greffe de la grand'chambre du Parlement ; – de Madame de Claire (*sic*), 8 livres ; – de M. Turgis, père de M. le curé ; – de M. de Radepont (le corps ne fit que poser dans l'église ; il fut porté ensuite en l'église de son village) ; – de Pierre Le Mercier, porteur de charbon de terre : – de Louis Duhamel, patenôtrier : – de la femme d'un *pigneux*. – Paiements à Le Marchand, orfèvre ; – à Georges Langlois, serrurier ; – à Jean Le Couturier, maître menuisier ; – à Noël Dyvetot, maçon ; – à Marguerite Dupuis, chasublière ; – à Pierre Bignon, fondeur, pour 2 fleurs de lis de cuivre neuves, à mettre aux 2 bouts de la verge de la bannière. – « Pour du papier à recoller les messels, que pour du clou doré et passemens de laine employés au tableau des antiennes. – Pour retirer 2 platines du calice qui estoient à Pontoise dès le temps du sieur official Acarie, curé de céans, 6 livres. » – Deniers employés pour 3 chapes neuves de damas blanc, enrichies de passements et frange d'or, avec une image de saint Vivien de fin or ; pour cela, 54 livres à Marguerite Dupuis. – 1640-1641, « de M. Antoine, garde des sceaux, pour la permission d'un banc sis en la chapelle saint Mathurin, qu'occupoit la dame Touque, 10 livres. » – Gages de François Lévesque, organiste, réduits, parce que la Fabrique avait eu à payer la taxe des amortissemens ; il ne touchera plus les orgues qu'aux fêtes solennelles. – Mises faites pour la réédification du reste du comble du crucifix, par Pierre Cousture, maître charpentier, 425 livres. – Droits d'amortissemens, 1,101 livres. – 1641-1642, inhumation dans le cimetière, de François Dehors, l'un des clerks matriculiers de l'église de céans, 60 sous. – Armoire placée à côté du grand autel, servant à *retirer* les saintes huiles. – Suite des mises pour la réédification du reste du comble de la nef du crucifix, par Cousture, 1,350 livres. – Droits d'amortissemens, 1,207 livres. Compte vérifié, le 18 octobre 1642, par D'Aguillenguy, grand archidiacre. – 1642-1643, paiements à Jacques Le Vieil, maître vitrier, pour avoir raccommodé les vitres d'autour du chœur et celle de la chapelle du Sépulcre, 47 livres. – A Jacques Bretonneau, pour avoir refait la lanterne et mis 2 grands panneaux de verre blanc a la grande vitre du chœur, 5 livres 15 sous. – A Charles Dupuis, chasnblier, 73 livres.

G. 7785. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 261 feuillets, papier.

1613-1619. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1613. – Trésoriers : Alexandre Dujardin, 1613-1614 ; – Nicolas Le Pasteur, 1615-1616 ; – Jacob Le Coq, 1616-1617 ; – Pierre Patry, 1617-1618 ; – Denis Bataille, procureur au bailliage et siège présidial de Rouen, 1618-1619. – 1613-1614, fondation pour Noël Jamelin, curé de Sainte-Croix-des-Pelleliers. – Service solennel pour feu Louis XIII, roi de France, par mandement de l'archevêque. – Paiements aux vitriers, pour réparation des vitraux de l'église, 120 livres ; – à Georges Langlois, maître serrurier, pour travail des dits vitraux, 85 livres. – Pour 2 petites clefs servant à fermer les deux tableaux placés dans le chœur, où sont contenues les charges de M. le curé, 4 sous. – Procès de la Fabrique contre le curé, qui voulait l'obliger à fournir des torches pour porter le saint sacrement aux malades, prétendant, de plus, être dispensé de fournir 2 cierges, sur chaque autel de l'église, aux fêtes solennelles. – 1615-1616, inhumation de M. De La Lande, prêtre, dans l'église. – Reçu de maître Antoine de Béthencourt, sieur de Glatigny, pour la continuation d'un banc dans la chapelle de Saint-Vivien, 10 livres ; – de Jean Desabris, pour la permission de faire placer un petit banc à dossier contre celui du sieur Massias, en la nef devant le crucifix, 8 livres. – « Il a été accordé au présent comptable un banc à femme, sciz en la nef de la chapelle de la Vierge, proche de celle du Sépulcre, en considération d'une vitre qu'il avait donnée en la nef du Crucifix. – Pour la célébration d'un obit et procession fondés par feu M. Godart, au lendemain de la feste de la Trinité, laquelle procession doibt partir de la chappelle du cymetière de céans et aller, en l'église du prieuré de la Magdelaine de cette ville, dans le cœur d'icelle, chanter le pseaulme *Miserere* avec un

Libéra et le *De profundis*, pendant lesquelles prières deux des Trésoriers en charge de l'église de céans, assistez des 2 maîtres de la confrarye des Trespasés, distribuent, aux despens de la Fabrique, 30 pains, de 12 deniers pièce, 30 demions de vin aux pauvres de l'Hostel-Dieu ; et, icelle distribution faite, le clergé revient processionnellement en la dite chapelle du cymetière, où est chantée la messe de *Requiem*, 15 livres 12 sous 6 deniers. » – Paiements à M. Le Marchand, orfèvre, pour un *chrismatoire* et une tasse à baptiser, 45 livres ; – à Dupuis, chasublier brodeur, 43 livres ; – à Robert Vaultier, libraire, 12 livres ; – à Deshayes, serrurier, pour réparation de l'horloge, 183 livres ; – à Henri Gosset, maçon. – Suite du procès contre le curé, M. Nicolas Turgis ; gain de cause ; obtenu par la Fabrique, à l'officialité et aubailliage. – 1646-1647, banc à femme accordé au comptable dans la chapelle de Notre-Dame de-Pitié, en considération d'une vitre par lui donnée en la chapelle du Crucifix. – Paiements à Jean Courieul et Jean Le Vieil, maîtres vitriers, pour avoir raccommoqué les vitres de l'église, 68 livres ; – à Laurent Le Sage, maître menuisier, 10 livres 15 sous ; – à Nicolas Martin, autre menuisier, « pour avoir fait un encastillement de bois, posé de présent en un des piliers du chœur de céans, où est affiché le vélin, où sont écrits plusieurs sentences et arrêts donnés ci-devant entre les sieurs curés et Trésoriers, » 12 livres 15 sous. – 1647-1648, inhumation de M. Poussin, ancien conseiller échevin, porté à Saint-Nicaise. – « Recette pour les arbres du cymetière de céans faits abattre et débiter, 345 livres 2 sous 6 deniers. » – Paiements à Charles Dupuis, chasublier brodeur ; – à Jean Le Vieil, peintre ; – à Claude De Villers, facteur d'orgues ; – à Etienne Mazeline, maître sculpteur, pour la façon d'une contretable au maître-autel. – Plantations de noyers dans le cimetière ; – hommes payés 14 sous par jour. – 1648-1649, décès attribués à la contagion. – Paiements il Mazeline pour la contretable, 1,002 livres ; – à ses ouvriers, 3 livres ; – à Nicolas Heuzey et Charles Le Boullenger, peintres, pour avoir blanchi le chœur de l'église, 83 livres ; la nef, 30 livres.

G. 7786. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 289 feuillets, papier.

1649-1654. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1649 – Trésoriers : Thomas Le Coq, 1649-1650 ; – Nicolas Quittebeuf, 1650-1651, – Jean Séjourné, 1651-1652 – Jean Ruffy, 1652-1653 ; – Guillaume Le Bourg, 1653-1654. – 1649-1650, inhumation de l'enfant de Charles Bazin, dans la chapelle du cimetière. – Inhumations, dans l'église, du sieur Caron, maître écrivain, 8 livres ; de Nicolas Assenac, porté à Sainte-Claire ; – de Noël Le Seigneur, l'un des clerks matriculiers ; – d'Antoine Hébert, joueur d'instruments. – Nombreux décès : plusieurs par suite de contagion. – « Au coustre de céans, pour avoir nettoyé la contretable toutes les bonnes fêtes et l'avoir découverte et recouverte, augmentation de gages. – Payé à Etienne Mazeline, pour parpaiement de son marché de la contretable, 1,051 livre 10 sous ; – à Gilbert, compagnon ouvrier élu dit Mazeline, qui conduisit l'ouvrage, 7 livres 11 sous ; – aux ouvriers du même artiste, 6 livres ; – au sieur Malhieu Deiamare, grossier mercier, pour 2 aunes, une mesurelle moins, de taffetas incarnat, pour doubler le dedans du sacraire, 7 sous ; – au même, pour 5 aunes 3 quarts de satin de Bruges blanc nom faire un contre-autel à l'autel du chœur, que à Charles Dupuis, maître chasublier, pour avoir fait le dit contre-autel et fourni le passement et façon, 15 livres 15 sous ; – à André Baudran, maître fondeur, pour avoir fourni les anneaux pour pendre les rideaux de la dite contretable, 7 livres 7 sous ; – au sieur de Bois Lambert, marchand drapier détaillier à Rouen, pour serge de Caen verte, pour l'aire le rideau du pavillon de la dite contretable, 26 livres ; – à Jean de Quevremont, tailleur d'habits, pour avoir taillé les dits rideaux, 7 livres ; – à une maîtresse rubannièrre, pour le ruban pour pendre les dits rideaux, 44 sous ; – à Buret, maître fondeur, pour 2 plumarts neufs faits à la cloche nommée la *Viriane*, 16 livres 14 sous ; – au sieur Guerente, orfèvre ; – à Jean Le Vieil, maître peintre vitrier. » – 1630-1631, inhumation dans l'église de Jean-Pierre Le Picart, prêtre. – Quelques décès encore attribués à la contagion. – « A Martin Huault et Nicolas Faudrin, esventeur pour la contagion, pour avoir osventé un grenier proche l'hôpital, 7 livres ; – à Guillaume Courieul, vitrier, pour le vin du marché fait pour l'entretien des vitres, 40 sous ; – au sieur Bunet, peintre, pour la peinture de 12 croix pour servir aux extrèmonctions des malades, 72 sous ; – à Samuel Allain, maître peintre, pour le vin des marchez faitz avec lui pour reblanchir le reste de l'église, et peindre les pilliers, 60 sous. – A un surnommé Pilette, lapidaire, pour avoir poly le cristal estant au devant du reliquaire de la dent de saint Vivien, 15 sous ; – au dit Allain, pour avoir blanchi l'église, 103 livres ; – à Nicolas Buret, maître fondeur, 64 livres 8 sous ; – à Henri Gosset, maître maçon, pour avoir relevé tout le pavé de pierre et toutes

les tombes de l'église, 210 livres. » – 1631-1632, inhumation de maître Nicolas Le Coq, ci-devant vicaire de celle paroisse. – « Pour 12 écuelles de fer blanc à mettre. aux chandeliers que les anges tiennent au pupitre, 60 sous. – A Etienne Mazeline, pour peinture du crucifix ci pupitre, 557 livres. » – Paiements à Henri Gosset, maçon ; – à Guerould et Tourny, orfèvres. 1632-1633, inhumations de M. Jean-Baptiste Gaumont, prêtre, dans le cimetière ; – île Jacob Le Coq, l'un des anciens Trésoriers (inhumé dans l'église)... « A Pierre Du Vivyer, maître menuisier, pour avoir achevé de lambrisser le comble de la dite église eu la nef du crucifix, avoir lambrissé le dessous des vitres d'un cité et d'autre du chœur et de la nef du crucifix, 515 livres ; – à Jean Le Pileux et Simon Grevin, maîtres peintres, pour avoir peint le lambris du chœur et à la nef, 577 livres. » – 1633-1634, inhumations de M. Colombel, assesseur au bailliage ; – de la femme de M. Guillaume Lemperière, capitaine de la cinquantaine et l'un des anciens Trésoriers. – « Le jour de Pasque, il doibt y avoir prédication à 1 heure après midy, qui doibt estre sonnée de la grosse cloche, fondation de defunct Guillaume Feugueray, pour n'avoir esté dicte an présent, néant. – A Claude De Villers, facteur d'orgues, pour avoir nettoyé l'orgue et fait parler plusieurs tuyaux, 29 livres 14 sous. » – Paiements à Gosset, maçon ; – à Guillaume Courieul, maître vitrier ; – à Pierre Deshayes, maître serrurier ; – à Pierre L'Heureux, menuisier : clôt les bancs des prêtres et Trésoriers, 100 livres : – à Mazeline, maître peintre sculpteur, pour la contretable de l'autel de la sainte Vierge : – à Charles Dupuis, maître chasublier. – Perte sur les espèces d'or et d'argent.

G. 7787. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 237 feuillets, papier.

1651-1659. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1654. – Trésoriers : Charles Du Thil, 1654-1655 ; – Robert Jores, 1655-1656 ; – Jacques Mansel, 1656-1657 ; – Noël Fontaine, 1657-1658 ; – Henri Gosset, 1658-1659 – Décès de Laurent Roger, curé de Darnétal, inhumé à Longpaon. – Inhumation du sieur Papavoine, capitaine des arquebusiers. – Cierges mis à la lanterne posée devant le crucifix. – Paiements à Vincent Faulcon, l'un des clerks matriculiers ; – aux 4 clerks semainiers ; – à Courieul, vitrier ; – à Pierre L'Heureux, menuisier ; – à Henri Gossel, maître maçon ; – à Pierre Cousture, maître charpentier ; – à Le Pelley, maître brodeur chasublier ; – à François Langlois, maître fondeur, pour avoir fait 2 pieds neufs à 2 grands chandeliers du maître autel, 7 livres 10 sous. – 1655-1656, legs de feu Pierre Lemperière, ci-devant vicaire de Saint-Vivien, inhumé en l'église de céans. – Inhumations de M^{lle} de la Forest ; – de M. Damiens, conseiller au Parlement, porté à Saint-Laurent. – « Recepte faicte pour choses diverses et deniers trouvés dans les troncs posés devant le crucifix de Notre-Dame et dans la chapelle de la sainte Vierge, au pied de l'image. » – Paiements à Henri Gosset, maître maçon, Trésorier de l'église ; – à Robert Le Verdier, maître fondeur ; – à Michel Poulain, orfèvre ; – à Etienne Mazeline ; – à Jean Le Pilleux et Grevin, maîtres peintres ; – à Timothée Hubert, peintre, qui fit le tableau de la contrelable de la sainte Vierge ; – à Thomas Le Pelley, chasublier, et à Jean Cavelier, mercier grossier. – 1656-1657, inhumations du sieur de Braquemont ; – de maître Louis Tricotté, prêtre. – Pour un rideau pour servir derrière la chaise du prédicateur, 10 livres 10 sous. – 1657-1658, inhumations du sieur Druel, conseiller à la Table de Marbre ; – de M. Guérart, curé de Rruquedalle (porté à Rruquedalle) ; – de la nièce de M. de Grainville (portée aux Pénitents) ; – le noble homme Jean Le Pigny, sieur de la Forest ; – du sieur Le Riche, conseiller au siège d'Andely ; – d'Adrien, fils d'Adrien Mitton, sieur de Varenge. – Paiements au Père Le Febvre, religieux carme, facteur d'orgues, 31 livres 10 sous ; – à Pierre Henin, maître peintre à Rouen, pour avoir peint à l'huile 12 croix, où, d'un côté, est un crucifix, et, d'autre côté, est l'image de la sainte Vierge, pour servir aux extrêmes-onctions ; – à Jean Cavelier, grossier mercier, pour damas blanc et damas rouge ; – à Thomas Le Pelley, maître chasublier ; – « à Jean Le Pilleux, maître peintre, pour avoir redoré 6 images, icelles repeintes, ensemble avoir fait les tapis de derrière avec or et azur, fleur de lys et estoiles, et avoir fait 4 embrassements de couleur de jaspe, 144 livres 10 sous ; » – à Pierre Deshayes, maître serrurier horlogier ; – à Pierre L'Heureux, maître menuisier ; – à Guillaume Courieul, maître vitrier. – 1658-1659, inhumations de Guillaume Henriart, sieur du Manoir, chevalier de l'ordre de saint Michel ; – de Robert-Antoine Toustaiu, sieur de Hautoune, garde des sceaux. – Quelques inhumations dans la chapelle du cimetière. – Vente des noix recueillies dans le cimetière. – Paiements à Etienne Mazeline, pour peinture de l'*Ecce homo*, 15 livres ; – à Pierre Le Marchand et Etienne Poulain, orfèvres.

G. 7788. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 268 feuillets, papier.

1659-1661. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 ans commençant à Pâques 1659. – Trésoriers : Thomas Soudoyer, 1659-1660 ; – Marin Gohon, sieur de Corval, 1660-1661 ; – François Langlois, 1661-1662 ; – David Bouvet, 1662-1665 ; – Jean Dantan, 1663-1664. – 1659-1660, inhumations de la fille de M. de Lauquetot, portée aux Ursulines ; – de Guillaume Le Clerc, ci-devant curé de la Poterie. – Paiements à Claude De Villers, fateur d'orgues, 660 livres ; – à Henry Gosset, maître maçon ; – à Pierre Cousture, maître charpentier ; – à Charles Dupuis, maître chasublier : – à Poulain, orfèvre ; – « par ordre de M. le curé, à un pauvre homme de cette paroisse, lequel, ayant fait, le voyage de Saint-Pierre de Rome, nous a obtenu et apporté une bulle d'indulgence pour le jour de saint Vivien ; – au sonneur, pour avoir sonné, le soir du *Te Dem* et, le lendemain, pendant le jour de la réjouissance pour la paix ; – au même, pour avoir fait faire un charme pour mettre les ossements des trespassez, qui ont esté tirés et ramassés, sortis du jardin vendu au sieur de la Bunodière, qui estoit proche du tabouret du cimetière, 4 livres. » – 1660-1661, décès de Denis Colombel, porté à Saint-Ouen-de-Longpaon. – Inhumations, en l'église, de Michel Lautour, curé de Crioult en Basse-Normandie ; – de M. Baudry, sieur du Bos-Hubert ; – de M. Gohon, apporté de Saint Godard. – Paiements à M. De Villers, facteur d'orgues, 1,000 livres ; – à Guillaume Thuillier, et Michel Desmares, menuisiers, pour travaux au buffet de l'orgue, 26 livres ; – à Jean Le Pileux, peintre, pour avoir nettoyé le dit buffet, 30 livres ; – à Robert Mazeline, maître sculpteur, pour avoir fait et doré une châsse pour poser le Saint-Sacrement ; – à M. Cavalier, grossier mercier ; – à Pierre Gasse, fondeur, demeurant devant l'hôpital. – 1661-1662 inhumations de Guillaume Lemperrière, capitaine de la cinquantaine et l'un des anciens Trésoriers ; – de Mademoiselle de Brouilly ; – de la veuve du sieur Ygou, apothicaire ; – de Charles Trosnel, l'un des clerks matriculiers ; – de M. Morant, secrétaire du Roi, porté à Saint Godard ; – de la fille de noble homme Robert Auber, sieur de Gromesnil ; – de M. Thierry, assesseur en la vicomte ; – de la fille de Thomas Sanadon. – Paiements à Michel Poulain, orfèvre ; – à Jean Boissy, *murailleur*. – « Pour avoir fait applicquer par plaeartz, aux portes des parroisses et religions, la bulle des indulgences pour le jour saint Vivien, 10 sous. – Au sieur Farin, sacriste de l'église cathédrale, pour un autel portatif ou pierre bénite pour servira l'autel des fonts de céans, 4 livres 10 sous. – Au sieur archidiacre, pour l'approbation des comptes, 30 sous. » – 1662-1663, inhumations de noble homme Jacques de Galentine, porté à Saint Sauveur ; – du sieur Bérart, joueur d'instruments ; – de Nicolas, (ils de noble homme Antoine De la Cour ; – de Marin Gohon, sieur de Corval : – de Michel Gohon, sieur de l'une-mare, apporté de Saint-Godard ; – de François Deshaultières, écolier, demeurant chez le sieur Sonécal ; – de M. De la Motte, sieur de Bosguerart. et d'Ymare, porté à Ymare ; – de Jean Des Falaises, écolier. demeurant chez le sieur Du Vrac ; – de la veuve, du sieur Dantan, correcteur en la Chambre des Comptes : – de mademoiselle femme du sieur Du Dezert, conseiller à la Cour des Aides. – 1663-1664, inhumation dans un même tombeau, en l'église, de Thomas Auber, menuisier, et de sa femme ; – inhumation de Madeleine Martel, veuve de défunt Nicolas de Verson. – Services pour M. de Sasselot, sieur de Criquemauville, décédé à la campagne ; – inhumations de Jean Burel, prêtre, inhumé dans le chœur ; – d'Etienne Poulain, porté à Saint-Herbland ; – de Robert Buisson, tabellion du Port-Saint-Ouen ; – de la demoiselle veuve du feu sieur d'Ecalles ; – de Sanson de Boutigny, prêtre (inhumé dans le chœur). – Tronc, posé aux carolles de la chapelle du Saint-Esprit et de tous les saints, pour la décoration de la dite chapelle. – Paiements à M. De Villers, facteur d'orgues ; – à M. Le Pelley, maître chasublier brodeur ; – à Jacques De la Tour, fondeur : – à Michel Poulain, orfèvre, pour la lampe du cireur, 400 livres. Compte approuvé, le 10 novembre 1662, par M. Gaulde, grand archidiacre. – A Pierre, Cousture, maître charpentier, pour un moulinet et le pied pour servir à faire hausser l'église, 11 livres ; – à Guillaume Courieul, maître vitrier ; – « à Jean Le Pilleux, maître peintre, pour avoir par luy paint un devant d'autel sur le bois et un escreteau en lettre d'or, le tout pour la chapelle du Saint-Esprit, 6 livres lissons ; pour avoir reblanchy la muraille de la dite chapelle et paint le bois neuf en brun, 7 sons ; » – à Charles Depuis, marchand chasublier brodeur. – Bénédiction et. consécration des autels par l'évêque de Finehor. Factum imprimé, tiré à 80 exemplaires, 78 sous.

G. 7789. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant. 208 feuillets, papier.

1664-1669. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1664. – Trésoriers : Ursin Le Bourg, représenté par Catherine Le Masson, sa veuve, et Jean Colombol, successeur du dit Le Bourg, 1664-1665 ; – Guillaume Lucas, écuyer, 1665-1666 ; – Philippe Mare, 1666-1667 – Nicolas Vaussier, 1667-1668 ; – Guillaume Le Manient, sergent royal, 1668-1669. – 1664-1665, inhumations de la veuve du sieur de Thury ; – de Pierre Corneille (inhumé au cimetière, 19 mai 1664.) ; – d'Ursin Le Bourg ; – de Pierre de Cahaigne, bailli de la Fontaine-Jacob : – de M. Marais, ci-devant receveur du Domaine. – Paiements à Charles Du Puis, brodeur chasublier ; – à Pierre Bignon, maître fondeur. Compte approuvé, le 21 janvier 1666, par M. Gaulde, grand archidiacre, qui réduit le service des chapelains de l'hôpital à une messe par semaine, laquelle sera dite par eux alternativement tous les samedis, et qui les oblige à instruire les pauvres de l'hôpital, conformément à la fondation. – 1665-1666, inhumations, dans l'église, d'Anne Baudry, veuve de M. de Corval ; – du sieur Rollet, vicaire : – de M^{lle} Laudasse ; – de la veuve de Nicolas Buret ; – de la fille de M. de la Brisolière, conseiller au Parlement. – Paiements à Jean Le Pilleux, pour avoir peint un contre-autel pour la chapelle du Sépulcre, 9 livres 10 sous ; – à Guillaume Courieul, maître vitrier peintre, pour panneaux de vitre neuve, mis à un châssis posé près de la tour du clocher, pour donner du jour dans la chapelle de saint Vivien, 12 livres. – « Distribué et payé, par ordre des sieurs curé et Trésoriers, aux prestres et clerks qui ont assisté aux processions, les 25 et 26 mai, festes de la Pentecoste, 40 livres. – Pour les frais de la tente du jour de saint Vivien ; salaire des hommes qui ont tendu et gardé 4 jours et 4 nuits, et couché dans l'église, que pour la nourriture des dictz hommes, pendant 6 jours, port et rapport des dites tapisseries, 37 livres 17 sous 10 deniers. – A Monsieur l'archidiacre, lors de sa visite, pour l'approbation du compte, 14 sous 6 deniers. – Pour de la lisière de drap pour mettre aux carolles pour communier, que pour du ruban pour mettre aux nappes de la communion pour les attacher, 7 sous. » – 1666-1667, inhumations de François Lamy, sieur de Clercy ; – d'Adrien, fils de Michel de Goustimesnil ; – de Nicolas Le Quesne, sieur du Manoir ; – de Jean Faulcon, sieur de la Campagne ; – de Nicolas Buret ; – de la damoiselle du feu sieur du Boscanu. – Paiements à Michel De Lisle, fondeur ; – à Henri Gosset, maître maçon ; – à Michel Poulain, orfèvre ; – à Michel Le Vigneur, faiseur de murs de bauge. Compte vérifié par M. Gaulde, grand archidiacre, lequel ordonne qu'il sera fait des bancs pour placer les ecclésiastiques, afin qu'ils soient tous ensemble. – 1667-1668, inhumations de M. de Goustimesnil ; – de la fille de Charles Le Pelley, maître chirurgien : – de Robert Delamare, sieur de Tessy ; – de M. de Gonnellieu, sieur de Grainville (porté aux Carmélites). – Mention de la chapelle du cimetière. – Paiements au sieur De Liste et Pierre Gasse, tondeurs ; – à Maurry, imprimeur. – 1668-1669, service pour défunt M. Le Pelley, chirurgien, décédé de la contagion. – Inhumations de maître Turgis, prêtre habitué de la paroisse ; – dans le chœur, de la veuve de noble homme Lucas Turgis, en son vivant, l'un des anciens conseillers échevins, mère de M. le curé. – Paiements à Michel Poulain, orfèvre ; – à Charles Dupuis, maître brodeur chasublier ; – au sieur Delisle, fondeur.

G. 7790. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 190 feuillets, papier.

1669-1674. – Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1669. – Trésoriers : Pierre Le Melle, 1669-1670 ; – Jean Caron, 1670-1671 ; – Adrien Seigneuray, 1671-1672 ; – Michel Le Coq le jeune, 1672-1673 ; – Antoine Andrieu, 1673-1674 – 1670-1671, à Charles Hébert, jardinier, pour 16 noyers par lui fournis et plantés au cimetière, 12 livres 16 sous ; – « à un masson et un manœuvre, qui lui a aidé pendant un jour à accommoder la place pour placer l'aigle au milieu du chœur, 20 sous : – au sieur Delisle, maître fondeur, pour avoir raccommodé le grand chandelier à branches du chœur, 25 sous. » – 1670-1672, « à Guillaume Le Sénécal, maître écrivain à Rouen, pour avoir écrit et noté sur du vélin quelques offices des saints qui ne sont contenus dans nos antiphoniers, 86 livres ; – à Jean Le Coq, prêtre, pour un graduel et un antiphonier par lui vendu, 18 livres : – à François Malassis, libraire relieur, 11 livres 10 sous ; – à Pierre et Robert Flavigny, père et fils, brodeurs, demeurant à Elbeuf, pour raccommoder les chapes de drap d'or, 520 livres ; – à Michel Poulain, orfèvre, pour avoir raccommodé la grande croix, les 2 petits chandeliers de vermeil doré, les encensoirs et le petit saint Jean, qui était rompu par les cuisses, 39 livres, » – 1671-1672, inhumation de la femme de François Roussel, maître chirurgien. – « Payé à Guillaume Courieul, maître peintre vitrier à Rouen, que à ses enfants, pour l'entretien des vitres de l'église, 55 livres ; – à Jean-Baptiste Cousture, maître charpentier, pour

avoir fourni un moulinet, neuf, pour servir à nettoyer l'église, 21 livres ; – à François Malassis, relieur, 7 livres 14 sous 6 deniers ; – à Robert Mazeline, sculpteur, pour avoir raccommo- dé la contretable du chœur, 6 livres ; – à Charles Dupuis, maître chasublier, pour une chape neuve de damas vert, 60 livres. » – 1672-1673, inhumations d'Agnès de Civile ; – de Pierre Duval, prêtre habitué (dans le chœur). Paiement à Germain Le Gendre, maître brodeur à Rouen, pour avoir brodé et fait 4 têtes de mort sur les casaq- ues de ceux qui portent les corps des défunts, 4 livres. – 1673-1674, inhumations de l'abbé de Saint-Victor-en-Caux (porté à Sainte-Croix-des-Pelleliers) ; – de M. Antoine Duval, curé d'Ambourville. – Paiements à Placena- ult, chasublier brodeur. – Journée d'un maçon avec 2 hommes, 39 sous. – Pour avoir fait cueillir les noix du cimetiè- re qui furent vendues à un droguiste, 50 sous ; – pour une feuille de papier formule pour les registres des baptêmes, mariages et inhumations, 5 livres.

G. 7791. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 173 feuilles, papier.

1671-1679. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1674. – Trésoriers : Thomas Maleuvre, 1674-1675 ; – Pierre Mouchart, 1675-1676 ; – Jacques Glin, 1676-1677 ; – Jean Housset, 1677-1678 ; – Nicolas Hecquol, 1678-1679. – 1674-1675, inhumation, dans le chœur de cette église, le 19 juin 1674, de M. Nicolas Turgis, qui -avait été curé pendant 37 ans ; – autres inhumations de M^c Bernard Desperrois, greffier criminel au bailliage de Rouen ; – de M. Duhamel, Grènetier au magasin à sel ; – de M. Moussu et de Pierre du Perron, écuyer. – Services pour le fils de feu M. de Béthencourf, décédé à l'armée ; – pour défunt frère Nicolas Le Paige, jésuite, inhumé- au collège. – Paiements à Antoine Placena- ult, brodeur chasublier ; – au surnommé Michel, imprimeur ; – pour les frais du procès contre les Chevaliers du Mont-Carmel, qui se prétendaient propriétaires de la léproserie de Darnétal ; – autre procès contre les administrateurs du Bureau des Valides, qui avaient ouvert une tranchée dans le cimetiè- re de la paroisse pour la construction d'écoles. – Bancs de l'église numérotés. – 1675-1676, inhumations de Mathurin Guérart, prêtre ; – de la mère de M. Le Tourneux, prêtre ; – de l'enfant du sieur Perchel, procureur au bailliage. – Mention de messes célébrées à l'autel de la chapelle du cimetiè- re. – 1676-1677, inhumations du fils du sieur Loisnel, avocat au Parlement ; – de Jean Bouvier, prêtre ; – de Jacques Pradon, avocat ; – de M. Ridel, greffier criminel au bailliage ; – d'Anne Darsy, veuve du sieur de Saint-Aubin ; – du sieur Le Boullenger, libraire. – Paiements à Jasp- ar Rocuchon, orfèvre ; – à Dupuis, chasublier. – « Pour le louage de la tapisserie, du temps que les dames Thrésorières tendirent, 14 livres 10 sous. » – Achat de toile, et de serge verte, pour couvrir la contrôlable du chœur. – 1677-1678, inhumations de M. Vereuil, Elu en l'Electio- n de Rouen ; – de Pierre Le Bourg, prêtre. – Paiements a Gosset, maçon ; – à Pierre Deshayes, maître horloger serrurier ; – à Jean Manger et Gilles Dumont, fondeurs. – 1678-1679, inhumations de l'enfant de M. Godescar ; – de Louis Malerbe ; – de la veuve du sieur Laudasse ; – de François Delamare (inhumation dans le chœur) ; – de Jacques Hubert, prêtre, *ibidem*. – Paiements à Pierre Gasse, fondeur, pour avoir raccommo- dé l'aigle du chœur ; – à Ferrand, imprimeur ; – à Nicolas Courieul, maître vitrier.

G. 7792. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 165 feuillets, papier.

1679-1681. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1679. – Trésoriers : François Bénèye, 1679-1680 ; – Hélie Adam, 1680 1681 ; – Toussaint Mouehet, 1681-1682 ; – Charles De Pessy, 1682-1683 ; – Nicolas Le Massif, 1683-1684. – 1679-1680, « reçu pour M. de la Cour-le-Comte, transporté de cette paroisse et inhumé en la paroisse de Saint-Jean-du-Gardonnay, 5 livres. » – Inhumations de François Lévesque, organiste ; – de M^{me} de Grainville, portée de cette paroisse et inhumée aux Carmélites ; – de Jean-Baptiste de la Guerretière, écolier. – Service pour défunt M. de Bimorel, chanoine, conseiller au Parlement, décédé dans le Bureau. – « Banc clos accordé à la dame Gravois, mère du sieur Gravois, vicaire, pour la gratification d'une écharpe par lui donnée pour servir de pavillon sur le Saint-Sacrement et autres dons. – A Michel Delisle, prêtre, organiste de céans, élu aux lieu et place de François Lévesque, décédé, 65 livres. » – Paiements à Buret, fondeur. – Le comptable fait don de ce qu'on avait payé à un orfèvre pour la réparation de l'épistolier. – 1680-1681, inhumations de M. Thierry, assesseur à l ; i vicomté ; – de Jeanne-Catherine de Roquigny. – Paiements à Henri Gosset, maître maçon ; – à Jean Laurent, maître fondeur ; – à Nicolas De Laune, maître menuisier ; – « à Buret,

fondeur, pour 2 clochettes par lui fournies pour mettre aux 2 portes à coté du choeur, pour avertir le inonde quand les presbtres vont à l'autel célébrer la sainte messe, 74 sous. » – 1681-1682, inhumations de Guillaume Martineau ; – de Jean Ququ, prêtre ; – de Catherine Bernard, veuve, mère de M. le curé ; – de Jean Mouchard, prêtre ; – de M. Le Gay, lieutenant à la Table de Marbre. – Paiements à Marie Minedorge, orfèvre, pour avoir raccommoé l'image d'argent du petit saint Jean dont on sert, chaque dimanche, pour mettre le sel à faire l'eau bénite, 6 livres. – Noyers plantés dans le cimetièrre. – Toile verte achetée et attachée avec 15 anneaux à la contretable de la chapelle de la sainte Vierge. – « Pour 2 tallevendes pour mettre sur la cheminée de Roisset, 8 sous. » – 1682-1683 ; « à Michel Delisle, prêtre et organiste de céans, pour ses gages de l'année, d'avoir touché l'orgue, aux jours et fêtes accoutumées, 106 livres. » – 1683-1684, « reçu de la collecte générale faite par la paroisse, à cause de la grande nécessité des réparations de l'église, 695 livres. – Il a esté accordé à Madame de Bruquedalle la survivance de la possession du banc de M^{me} Mouchard, sa mère, qui est sous le pupitre, derrière le buffet des Trésoriers, en reconnaissance de ce qu'elle a notablement contribué aux parements des beaux ornements de damas blanc. – Payé au sieur Jacques Gravois, maître masson, pour avoir réparé le débris arrivé au clocher par la tempête, 130 livres ; – à Ingout, facteur d'orgues, pour avoir raccommoé les orgues. 300 livres. » – Plantation de noyers dans le cimetièrre.

G. 7793. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 174 feuillets. papier.

1684-1689. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1684. – Trésoriers : Pierre Reu, 1684-1685 ; – Jacques Andrieu, 1685-1686 ; – Pierre Le Jeune, 1686-1687 ; – Simon Le Barbier, 1687-1688 ; – Louis Jorel, 1688-1689. – 1684-1685, « M. le curé est prié par la compagnie d'avertir à son prosne que ceux qui occupent des bancs sans avoir reconnu le Thrésor, le reconnoistront dans la quinzaine, tante de quoi on en disposera. » – Fil de fer pour attacher les nappes de la communion à la balustre de la chapelle de la Sainte-Vierge, etc., 30 sous. – « A la veufve Buret, pour le change de la clochette, qu'on porte au convoy du Saint-Sacrement, 20 sous. » – 1688-1686, inhumation de de M. Got, chirurgien du Bureau des Valides. – Paiements à MM. Gravois et Jacques Capelot, maîtres maçons. – 1686-1687, inhumations de M. du Manoir, porté aux Ursulines ; – de M^{lle} de Neuville. – A M. Jacques Gravois, pour restant du marché de la construction de la sacristie, 260 livres. Compte approuvé par M. Etienne De Fieux, grand archidiacre. – 1687-1688, inhumation de M. Hérambourg, prêtre, dont les héritiers ont donné à la Fabrique 3 chasubles. 1688-1689, pour un nouveau bref d'indulgences obtenu de Rome pour la fête de saint Vivien aux fetes de Noël, et chaque dimanche, aux litanies de la Sainte-Vierge, le tout pour 7 ans, 10 livres 10 sous.

G. 7794. (Liasse.) – 2 registres in-folio, comprenant 54 feuillets. papier.

1689-1691. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 2 années commençant à Pâques 1689. – Trésoriers : Robert Bourdin, représenté par Catherine Guérard, sa femme, veuve, depuis le 3 novembre 1689 ; Jean Bernard, curé de la paroisse, nommé par les Trésoriers, en remplacement du dit Bourdin, le 20 novembre 1689. – Inhumations du curé de Carville, porté à Saint-Nicaise ; – de M. du Désert. – « Payé pour 200 lettres d'église imprimées en parchemin pour délivrer aux apprentis de la draperie et aux maîtres ouvrants leurs boutiques, autrement appelées *lettres de boures*, 5 livres. »

G. 7795. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 164 feuillets, papier.

1690-1695. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. – Trésoriers : Jean-Baptiste Le Grand, 1690-1691 ; – Antoine Ridel, 1691-1692 ; Jonas Bénèye, 1692-1693 ; – Clément Picot, 1693-1694 ; – Toussaint Lundy, 1694-1695. – 1690-1691, rentes payées par les héritiers de M. Corneille, référendaire, par Pierre Le Febvre, sieur du Pont-Brocard, par Jean et Jacques Le Pilleux, peintres, demeurant, près la Chambre des Comptes. – Inhumations de MM. Le Peley, chirurgien, Burel, Lasne, prêtre, Delisle, Orsolle ; – de M^{me} Le Coq, Trésorière. – Paiements à Jacques Gravois, maçon ; – à Michel Seheult, faiseur de fil d'archal ; – à Beauvais, serrurier, pour travaux à l'horloge. – 1691-1692, inhumations de MM. de Fimechon, frère de M. de Grainville, Franquesnay, Fresnel, Le Barbier, Le Flament, prêtre, de M^{me} Judith Le Vavasseur, Hubert. – 1692-1693, convoi

du vicaire de Préaux. – Inhumation de, M^{me} Baraguey, « en précédent veuve du sieur Carou, avec lequel elle avait porté les frais du Thrésor, dans l'église, avec service, la cloche en volée, 8 livres. » – 1693-1694, inhumations de MM. Danten, Guelin, Le Jeune, Sallé, Bernard, curé de la paroisse, de M^{me} Chedeville, Picol, Bénèye. – « A la veuve l'allemand, pour la reliure d'un manuel en quatre parties, dont 3 sont reliées en maroquin et la 4^{me} en parchemin, 6 livres ; – pour la reliure de 2 livres de chant et d'un second manuel, 18 livres ; – pour 3 graduels et la reliure d'un vieil eu peau de truie, 45 livres. » – 1694-1695, inhumations de M. Sagot, curé de Saint-Vivien ; de M. Aubourg, apothicaire ; – de l'enfant du sieur Baux, maître de *l'image saint François* : – de M. Avenel ; – d'un parchemin ; – de M^{me} Cottart. – « A M. Valtier, expéditionnaire en cour de Rome, pour les frais d'un bref d'indulgences de notre autel privilégié, 12 livres ; – à la veuve Lallemand, pour la reliure d'un graduel, 7 livres ; – pour l'impression de 15 mains de billets pour les assemblées, à 6 sous la main, 4 livres 10 sous ; – à Longueil, maître menuisier, pour les chaises du chœur, 442 livres ; – pour 2 pilastres à soutenir le jubé, 150 livres ; – pour raccommodage des bancs d'autour du chœur, 100 livres ; – à Jacques Theroude, sculpteur, pour travaux aux chaires, 26 livres ; – à Pierre Couvrechef, serrurier, pour toute la ferrure des chaises, 222 livres ; – à Guillaume Piedfort, pour avoir étayé le jubé et l'avoir rehaussé, avoir descendu et remplacé le crucifix et les 2 images de la sainte Vierge et de saint Jean, 40 livres ; – à Pierre Fossart, maître tourneur, pour avoir tourné les 6 premières colonnes, 6 chapiteaux et 6 quartre (*SIC*) pour l'ouvrage du jubé, 36 livres ; – au sieur Gravois fils, maître maçon, pour la construction de 2 tombeaux de défunts M. Bernard et M. Sagot, curés de cette paroisse, 120 livres ; – au sieur De la Fosse, peintre, pour avoir peint les piliers du chœur, 14 livres. » Compte approuvé par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre, au cours de sa visite, le 13 décembre 1695.

G. 7796. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 144 feuillets, papier.

1696-1701. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. Trésoriers : Marin Andrieu, 1695-1696 ; – Michel Le Carpentier, 1695-1701 ; – Thomas Le Coq, 1697-1698 : – Sébastien Du Ligner, 1698-1699 : Jacques Le Carbonnier, 1699-1700. – 1695-1696, « le 8 may 1695, Messieurs les gardes-drapiers ont fait céléler le service de la garderye pour feu M. Séjourné, receu 1 livre 10 sous. – A M. Gravois, maître masson, pour la pierre de massonnerie de la montée du jubé, etc,... M. livres 1 sou. » 1696-1697, inhumation de M. Clément Guérart, ancien Trésorier. – « A Jean Gosselin, paticier, pour le petit pain de la communion, 12 livres. – A M. Le Saigle, vicaire, de la paroisse, pour son voyage à Paris pour la poursuite de la décharge des amortissements, 350 livres. » – 1687-1698, inhumation de M. de Grainville, prêtre et conseiller au Parlement, apporté de Saint-Nicaise. – « 9 novembre, pour le service célébré pour tous les défiants, des questes factes après les prédications de R. P. Barbereau, 10 sous. – A M. Gravois, maître masson, la somme de 20 livres pour la tombe de pierre par luy fournye suivant le testament de feu mous^r Antoine de Béthencourt, et posée sur le lieu de la sépulture de feu M. de Béthencourt père, au milieu des balustres de la communion de la chapelle de la Sainte-Vierge ; – au sieur Sacepée, sculpteur, pour avoir gravé la fondation du dit sieur Béthencourt sur icelle tombe, 7 livres ; – au sieur Mazeline, sculpteur, pour ce qu'il a fourni un pavillon où l'on expose le Saint-Sacrement, 7 livres. – Pour l'impression et feuilles de papier pour 700 de billets, scavoir 200 pour les jours de la teste et translation de saint Vivien, et 50 pour les prières des 40 heures de Noël, afin de faire connoistre au peuple les indulgences, 7 livres 10 sous. – A Nicolas Tranchet et Martin Rault, massons, pour avoir remplacé 110 toises et demye des tombes de la nef du chœur et de toute la chapelle de la sainte Vierge en sa longueur et largeur, à raison de 25 sous la grande toise en carré, et pour replacer la chaise à prescher et les bancs, 184 livres, – à Couvrechef, serrurier, pour tout ce qu'il a fourni au pulpite et ailleurs, 36 livres. 1698 – 1698-1699, inhumations de M. De la Hue, prêtre ; – de M. Baudouin, Trésorier. – « Au sieur Prévost, imprimeur, pour 200 de billets factis faire pour annoncer au peuple les indulgences plénières et les expositions du Saint-Sacrement des 2 festes de saint Vivien, 50 sous ; – pour 6 mains de papier au pot et l'impression de 10 billets chaque feuille, pour les semonces des assemblées, etc,... 4 livres 4 sous ; – à Louis Andrieu, menuisier, pour les bancs neufs, 400 livres ; – à Guillaume L'Heureux, autre menuisier, pour bancs neufs, 404 livres. » Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre, le 30 novembre 1699. – 1699-1700, inhumation de M^{lle} de Béthencourt, aux Pénitents. – A M. Delisle, fondeur, 38 sous ; – au sieur Le Prévost, imprimeur,

30 sous ; – à M. Grisel, secrétaire de l'intendant, 18 sous. Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, au cours de sa visite, le 11 janvier 1701.

G.7797. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 147 feuillets, papier.

1700-1707. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 3 ans commençant à Pâques 1700. – Trésoriers : Mathieu Fautrel, 1700-1701 ; – Jean Le Forestier, 1701-1702 ; – Jean Ferment, 1702-1703 ; – Jean Briant, 1700-1704 ; – Guillaume Douillet, 1704-1705. – 1700-1701, « le premier jour d'aoust 1700, l'enfant d'un comptable a esté inhumé au cimetièrre ; mais, à cause de l'argenterie qui a servy à l'inhumation, a bien voulu donner 50 sous. » – Inhumations de M. Bouvet, prêtre de la paroisse ; – de 2 enfants de M. Le Breton, vinaigrier ; – de M. Le Chaplier, prêtre (porté aux dames de Saint-François) ; – de M. de Biville ; – de M. de Corval, Auditeur des Comptes. – Dons pour la construction de la porte de fer du bas du chœur, par Louis De Guillots, de 400 livres, pour être dispensé de la charge de Trésorier ; – de M. le curé et de MM. du Séminaire Archiépiscopeal, de 20 livres, « pour la réédification de l'horloge de cette paroisse et y faire sonner les quarts et les 3 quarts, sonnante l'heure et les demies. » Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre. – 1701-1702, « à Delahaye, menuisier, pour bois par lui fourni pour la foule des cloches, 160 livres ; – à Pierre Vauquelin, maître blanchœuvre, pour le travail et emploi par lui fait aux 8 marteaux des cloches, 50 livres : – à Robert Delisle, fondeur, pour les vacations de ce qu'il a fourni tant de creusets qu'autres outils, pour refondre chez lui le restant du métal, 10 livres » Compte approuvé par M. de Y de Seraucourt. – 1702-1703, inhumations de M. Massias, prêtre ; – de l'abbé de Tilly, diacre, Compte vérifié par M. de Tourouvre, grand archidiacre et vicaire général, le 5 mars 1704 – 1703-1704, inhumations de M. Du Marest, prêtre, dans la chapelle de l'hôpital des pauvres valides ; – dans l'église de Saint-Vivien, de M. Mazeline ; – de M^{lle} de Berville ; – de M. Hérambourg. – Louage des bancs, 170 livres 5 sous. Compte vérifié par M. de Tourouvre. – 1704-1705, inhumation de la damoiselle du Gal de Moulincourt. – Louage des noyers du cimetièrre à M. Maronard, confiseur, 25 livres. – Pour l'herbe du cimetièrre, 30 sous. – Payé pour la réunion de l'office de Trésorier receveur payeur des revenus de la Fabrique à la dite Fabrique, 400 livres. Compte vérifié par M. de Tourouvre, le 11 août 1707. – Pierre Sevestre, curé delà paroisse, 1701-1703.

G. 7798. (Liasse.) – 5 registres in-folio comprenant 99 feuillets, papier

1705-1710. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1705. – Trésoriers : Nicolas Dehors, 1705-1706 ; – Jacques Malandrin, 1706-1707 ; – Jean-Jacques Le Crand, 1707-1708 ; – Adrien Doudet, 1708-1709 ; – François Baudouin, 1709-1710. – 1705-1706, inhumation d'un jeune homme, pensionnaire de M. Férey. – 1706-1707, « au sieur Peuffier, peintre, pour avoir peint 3 pillers du chœur, 14 livres 10 sous. – Pour 4 châssis de fil de fer qui ont été faits pour mettre à la porte de fer au bas du chœur, afin que la dorure du bas de la dite porte se conservât, 15 livres. » – 1707-1708, « au sieur Le Prevost, libraire, pour 500 de billets qu'il a imprimés, pour annoncer la fête de Noël, 4 livres 10 sous. » – 1708-1709, inhumation de M. Delisle, prêtre, organiste de la paroisse. – « Payé au sieur Landry, pour avoir fait le catéchisme, toutes les fêtes et les dimanches, depuis le 1^{er} dimanche d'octobre jusqu'à celui de la Pentecôte, suivant la fondation faite en 1708, 30 livres. » – 1709-1710, inhumations de Gabriel Buret ; – du sieur Abraham, habitant, de Saint-Domingue. – Charles Le Febvre, organiste.

G. 7799. (Liasse.) – 5 registres in-folio, 107 feuillets, papier.

1710-1715. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 ans commençant à Pâques 1710. – Trésoriers : Jean Laurence, 1710-1711 ; – Jean-Pierre Lesueur, 1711-1712 ; – Pierre Grullé, 1712-1713 ; – Pierre Flament, 1713-1714 ; – Jean De Fer, 1714-1715. – 1710-1711, « pour des pots de terre placés tout autour de l'église, pour la rendre résonnante et former un écho qui soutienne les voix et fasse mieux entendre l'orgue, la somme de 5 livres 5 sous 6 deniers. » – Plantation, dans le cimetièrre, de 25 noyers, achetés 12 livres 10 sous. – Dépenses faites pour l'orgue : – achat du petit orgue de Sainl-Pierre-l'Honoré, pour en faire un positif à l'orgue de la paroisse ; total de la dépense, 1,899 livres 1 sou. – 1711-1712, inhumations du sieur de Grachy (au second monastère de la Visitation) ; – de M. Beuves, prêtre, 1^{er} chapier de la paroisse. – Dépense

pour la messe du Saint-Sacrement, tous les jeudis de l'année : le curé avait pour ses honoraires 1 sou ; les autres prêtres, vicaire, clerc, sacriste, 2 chapeliers, 4 anciens prêtres, chacun 6 deniers. « La rétribution des prêtres étant aussi modique, M. le curé veut bien la doubler et faire distribuer 5 sous du sien à chaque messe. De plus, il veut bien encore payer du sien 2 solds 6 deniers par messe, à l'organiste qui y touche la prose du Saint-Sacrement, en sorte qu'il coûte au s^r curé 7 solds 6 deniers de son argent par chaque messe, telle étant sa dévotion. » – 1712-1713, inhumations de M^{lle} de Ronqueville (aux dames religieuses de Saint François) ; – du sieur Le Vavasseur, pensionnaire chez M. Férey. – Payé à M. Le Gay, pour avoir fait le catéchisme, 30 livres ; – à M. Plaisant clerc de la paroisse, pour avoir assisté au catéchisme, pour tenir les enfans dans leur devoir et dans la modestie, 2 livres : – à Charles Le Febvre, organiste et l'acteur d'orgues, acompte pour le marché des pédalles 865 livres. – Paiements à De Sourdeval, orfèvre ; – à Gasse, fondeur. – 1713- 1714, diminution des espèces. – 1714- 1715, inhumations, au mois de mai 1714-, de la dame Chirois, supérieure de L'hôpital Général des pauvres (par permission du curé, transportée aux religieux Pénitents) ; – du sieur Buret, dans l'église : – de la dame Bignon, veuve du sieur Buret. – Paiements au sieur De Sourdeval, orfèvre ; – au sieur Lefèvre, facteur d'orgues et organiste, pour solde de marché, 200 livres ; – au même, pour l'augmentation d'un jeu de double tierce et 2 jeux de flûtes allemandes, 125 livres : – pour le dédommager de la perle qu'il disait avoir faite sur le marché des pédalles, à laquelle il a ajouté le B^e Fa, B^e My. B mol d'en bas des 4 jeux, 130 livres ; – à M. Tribuot, facteur d'orgues de Paris, pour la visite qu'il est venu faire de l'orgue, 68 livres ; – au sieur Le Maréchal, organiste de Saint-Ouen, pour sa visite, 29 livres 15 sous. »

G. 7800. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 1625 feuillets, papier.

1715-1720. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1715. – Trésoriers : Pierre-Louis Morin, 1715-1716 ; – Antoine Le Massif, 1716-1717 ; – Jacques De la Molle, 1717-1718 ; – François Allam, 1718-1719 : – Jacques Roussel, 1710-1720. – 1715-1716, « inhumation, dans la chapelle du cimetière, du sieur Lamy, curé de Bénésville, service, 3 hautes messes, grosse sonnerie, 18 livres 12 sous, dont il y a 20 sous pour les registres, » – 685 livres, provenant d'un legs de M. François Pottier, pour fonder un salut solennel au jour de la Purification, et à condition de donner à l'hôpital de la paroisse 50 livres, pour aider à acheter du linge pour les pauvres qui y logent. – 1716-1717, « payé pour la procession fondée par le sieur Godart, qui part du cimetière de la paroisse pour aller à l'Hôtel-Dieu, où l'on distribue aux pauvres malades pour 50 sous de pain blanc et 50 demions de vin, etc., 21 livres 3 sous ; – au sieur Cottard, orfèvre, pour avoir fait une image de saint Vivien, pour mettre sur la robe du bedeau, 90 livres ; – à M. de Bellegarde, pour les frais d'un bref d'autel privilégié, 16 livres ; – au même, pour l'expédition des brefs des 40 heures et indulgences qui ont été renouvelés cette année, indulgences de saint Vivien fixées par M^{gr} au jour de l'Ascension, au lieu du jour de la translation des reliques de saint Vivien, qui tombait le dimanche dans l'octave de saint Romain, 28 livres ; – à M. Peuffier, peintre, pour avoir peint en lettres d'or un tableau pour l'autel privilégié qui est au frontispice de la chapelle du Sépulchre, 3 livres. » – Paiement à Gasse, fondeur, pour son marché des chandeliers de cuivre à mettre sur le grand autel et de 18 consoles pour l'ornement des dits chandeliers, 455 livres. – 1717-1718, inhumations de M. Langle de Gazière, prêtre ; – de MM. Bataille, Fiquet, Le Page, prêtres. – Messes dites à l'acquit de la Fabrique par des capucins. – Paiements à M. Gasse, fondeur : – à M. Clément, pour avoir doré les 6 grands chandeliers, 430 livres. – Total des recettes, 5,603 livres ; des dépenses, 5,170 livres. – 1718-1719, nouveau bâtiment construit aux frais de la Fabrique dans la cour et le jardin de la Foulerie d'Espagne ; devis fait par M. Le Conte : entrepreneur, M. Roger Jouanne ; travaux visités par M. Des Ruisseaux. – 1719-1720, inhumation de messire Robert Duhamel, sieur du Désert. – A Charles Lefèvre, fateur d'orgues, 24 livres.

G. 7801. (Liasse.) – : 5 registres in-folio, comprenant 172 feuillets, papier.

1720-1725. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1720. – Trésoriers : Adrien Viquesnel, 1720-1721 ; – Vincent De La Haye, 1721-1722 ; – Romain Arnoult, 1722-1723 ; – Jacques Cousin, 1728-1724 ; – Antoine Le Prevost, 1724-1725. – 1720-1721, inhumations de M. Le Nouvel, curé de Nullefont ; – de M. Le Nouvel, prêtre de la paroisse. – Service pour le repos de l'âme de M. Hérambourg, grand-vicaire de Coutances. – 1721-

1722, reçu pour l'inhumation de M. Vaucourbet, 21 hautes messes à 11 sous. – Inhumation de M. Richard, prêtre. – 1722-1723, inhumation de M^{me} Cousin, apportée de Saint-Maclou. – A M. Gouel, orfèvre, pour avoir raccommoé le livre d'argent des Evangiles, 25 livres. – Messes acquittées, pour le compte de la Fabrique, par les l'énitents de Sainte-Barbe de Croisset. – 1723-1724, inhumations de M. Reu, ancien Trésorier ; – de M. Havard, dans l'église (service, 3 hautes messes, grosse sonnerie), 42 livres 12 sous ; – de M. Pinel, 37 livres 7 sous ; – de M. Dumarest, prêtre (au Bureau des Valides), 7 livres. – 1724-1725, inhumation de M^{lle} de la Bunodière. – Pertes sur les espèces : « Depuis 2 ans, sur la somme de 2,644 livres 2 sous, qui avoit esté mise entre les mains du Trésorier, il y a eu de perte, pour le Trésor, la somme de 1,067 livres 8 deniers. »

G. 7802. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 184 feuillets, papier.

1725-1730. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1725. – Trésoriers : Jacques Malandrin, 1725-1726 ; – Jean-Michel Le Febvre, 1726-1727 ; – Jean Le Locu, 1727-1728 ; – Jean Dagoumet, 1728-1729 ; – Jacques Adam, 1729-1730. – 1725-1726, inhumations de M. Coüe, dans l'église, 30 livres ; – de M. Vauquet, *ibidem*, 30 livres. – A Charles Lefèvre, organiste, pour ses gages, 130 livres. – « Au sieur Cossard, greffier de M. le doyen de la Chrétienté, pour le procès-verbal que dressa M. le curé de Sainte-Croix-Saint Onen, doyen, nommé par M. l'official pour cet effet, au sujet des pièces cl confracts de fondation pour passer, après son rapport, à la réduction demandée, 37 livres 5 sous. » – 1726-1727, inhumation, dans l'église, de M^{me} Le Gay, 30 livres. – Au sieur Le Cauchois, maître écrivain, pour avoir écrit sur peau de vélin les tableaux des fondations. – A M. Le Prévost, Trésorier de la paroisse, pour une rame de papier qu'il a imprimée pour les indulgences des quarante heures de Noël, 10 livres. – 1727-1728, inhumation, dans l'église, de M^{me} Gacoin, 34 livres. – Argenterie portée aux convois des 3 enfants de M. De Fer, 3 livres 15 sous. – « Bordereau des espèces qui ont été mises ès mains du Trésorier Le Locu ; écus marqués à l'écusson et à la merelle, écus d'or marqués aux 2 ailes, écus marqués de 8 ailes et 5 couronnes, écu marqué de 3 couronnes, pièce de 6 livres à l'écu. – A M. De France, architecte, pour peines et vacations faites à l'église, au sujet du pavage et tombage de la dite église, etc., 35 livres ; – à Charles Ancel, plâtrier, pour le pavage, 525 livres ; – au sieur Langlois, tapissier, pour avoir raccommoé le grand rideau rouge de la contretable du chœur, 75 livres ». – 1728-1729, inhumation, au cimetière, de M. Pierre Sevestre, curé de la paroisse. – « A Louis Baudin, menuisier, pour avoir descendu et remonté les 4 premières grosses cloches de la paroisse, dont 3 ont été refondues suivant le marché fait avec lui, 500 livres ; – au sieur Bérenger, pour une grande toile, pour couvrir le hangard où l'on a fondu les cloches, 18 livres ; – pour 104 livres de goudron, pour goudronner la dite toile, 40 livres. » – Les titres des chapitres faits avec des vignettes. – 1729-1730, « au sieur Riquier, pour cent de peaux de vélin, pour faire le grand graduel de l'église en plain chant, à 24 sous la peau, 120 livres ; – au sieur Tassel, prêtre, pour 34 alphabets de lettres, pour imprimer le grand graduel et antiphoniers de la paroisse, cuivre, aciers, limes, bouis, vermillon, encre de la Chine et autres couleurs, 408 livres. » – Titres des chapitres faits avec des vignettes.

G. 7803. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 156 feuillets, papier.

1730-1735. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1730. – Trésoriers : Nicolas Dutot, 1730-1731 ; – Simon Lhérable, 1731-1732 ; – Nicolas Chagrin, 1732-1733 ; – Nicolas Cottelle, 1733-1734 ; – Pierre Allais, 1734-1735. – 1730-1731, rentes dues au Trésor, 702 livres 4 sous ; maisons du Trésor, 3,937 livres 10 sous ; quêtes, 195 livres ; inhumations, 179 livres ; loyer clés bancs, 338 livres 13 sous ; recette extraordinaire, 2,100 livres. – « Pour outremer de lapis azuly, outremer de Prusse, carmin, cinabre, vermillon, pierre d'azur et autres drogues pour peindre les graduels et missels, 70 livres 3 sous ; – pour 479 peaux de vélin fournis pour les dits graduels, 334 livres. » – 1731-1732, « pour les alphabets, les notes, cuivre, reliure des grands graduels, 3 peaux de truie pour les couvrir, cochenille, cinabre, tournesol, gomme gute, gomme arabique, carmin et autres fournitures employées par M. Clément Ferment, vicaire et agent de la Fabrique, pour imprimer les 4 premiers lomes du grand antiphonier, 176 livres ; – à Plantard, pour avoir garni en cuivre les dits tomes, 450 livres ; – au sieur Riquier, parcheminier, pour les feuilles de vélin par lui fournies pour l'achèvement des grands graduels et pour les 4 premiers tomes du grand antiphonier, 423 livres ; pour 2 livres un quart de vermillon, pour faire

les relles où l'on place les notes ; pour gomme arabique, noix de galle pour faire l'encre, gomme gute, tournesol et pinceaux, 240 livres 5 sous. – Au sieur Bessin, pour avoir raccommo   un chandelier de cuivre   triangle et 3 enjolivements des grands chandeliers   branche, 4 livres. » – Ardoise carr  e achet  e au prix de 44 livres le millier. – 1733-1734, inhumation de M^{me} de la Bunodi  re dans l' glise, 30 livres. – « A M. Maille, chasublier, pour avoir fait une chasuble, 2 tuniques, 3 chappes, fourni de damas violet   fleurs d'or, gallon d'or fin frang   d'or fin, gallon de soie frang   de soie retors, 321 livres. – A M. Ferment, pour 2 peaux de truie pour couvrir le 3^{me} tome de l'antiphonier, le tome o   est contenu le *Venite, exultemus* ; pour la reliure des dits 3 tomes, pour une main de grand papier,   6 livres 10 sous la main, pour servir   imprimer le dernier tome et pour avoir fait garnir en cuivre le dit 3^{me} tome, 129 livres. » – 900 de pav  ,   7 livres 10 sous le cent. – Paiements   M. De France, architecte ; –   Bessin, horlogeur. – 1734-1735, « pour les registres des bapt  mes, mariages et inhumations, achetés avec les cartons, y compris ce qui a  t   donn   au gar  on du lieutenant qui les a sign  s et paraph  s, 9 livres. » – Au bedeau, pour garder la porte de fer et autres services, 20 livres ; –   Jean-Pierre De France, architecte, pour avoir d  plac   la croix de pierre du cimeti  re et l'avoir replac  e au milieu du cimeti  re sur bonne fondation, 250 livres ; –   Rozan, pour avoir raccommo   et cisel   le couvert d'argent du livre des Fpitres et Evangiles, 12 livres. – Pl  tre achet     12 sous la pouche.

G.7804. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 156 feuillets, papier.

1735-1740. Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 3 ann  es commen  ant   P  ques 1735. – Tr  soriers : Nicolas Vincent, 1735- 1736 ; – Remy Pierre, 1736- 1737 ; – Thomas Marguerit, 1737-1838 ; – Guillaume Pontus, 1738-1739 : – Jacques Cousin, 1739-1740. – 1735-1736, inhumations de M. Roland, pr  tre ; – de M^{me} Forfait. – Au vicaire, pour avoir donn   la b  n  diction tous les soirs apr  s la pri  re, 13 livres ; au sonneur, 10 livres. – A Charles Lef  vre, organiste, 130 livres par an. – Paiement   Lagenet, orf  vre. – 1736-1737, inhumation de M. Piquefeu, dans l' glise, 30 livres. – Ardoises fortes et carr  es achet  es   13 livres le millier. – 1737-1738, paiements   M. Rernard du Mezeray, pour fil d'or fin fil   ; –   M. Pierre Bessin, fondeur. – 1738-1739, inhumation, dans l' glise, de M. et de M^{me}Buret ; service aux frais de la Fabrique apr  s d  c  s, pour MM. Jean De La Vigne, Michel Le Carpentier, Jean Le Locu, Montier, anciens Tr  soriers ; M. Le Tellier, Tr  sorier en charge ; M^{me}Dehors, ancienne Tr  sori  re. – A M. Carr  , pour l croix de cuivre servant aux inhumations de *vinrtaine* et petite commune, 20 livres. – Paiements   Dessin, fondeur ; –   Gouel, orf  vre. – On continue l'ouvrage des frises de fer autour du ch  ur. – A Louis Lef  vre, organiste et facteur d'orgues, acompte sur le march   pour la r  paration des orgues, 300 livres. – 1739-1740, inhumations de Jacques Adam, Tr  sorier de la paroisse ; de M. de la Bunodi  re. – Pour 2 onces d'or de Paris, 2 onces d'or de Lyon, pour r  parer une chape, 40 livres. – Paiements   Barbe Lhomme, brodeuse ; –   Louis Lef  vre, facteur d'orgues, 300 livres.

G. 7805. (Liasse.) – 6 registres in-folio, comprenant 137 feuillets, papier.

1710-1715. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 3 ann  es commen  ant   P  ques 1740. – Tr  soriers : Antoine Beaufour, 1740-1741 ; – Guillaume Cousin, 1741-1742 ; – Michel Masson, 1742-1743 ; – Michel Jouvenet, 1743-1744, 1744-1745. – 1740-1741, inhumations de Louis Souillet ; – de M^{mes} Adeline et Trugard. – A M. Lef  vre, organiste et facteur d'orgues, 862 livres. – 1741-1742,   M^{me} Jore, pour 2 br  viaires fournis pour l' glise, 13 livres. – 1742-1743, inhumation de M. Cl  ment Ferment, pr  tre, vicaire, *gratis*. – A M^{me} Maille, chasubli  re, 921 livres. – 1743-1744, paiement   M. Pr  vost, libraire, pour impressions. – 1744-1745, paiements   MM. Br  hain et Falaise, avocats. – M. Sehier, cur   de la paroisse.

G. 7806. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 157 feuillets, papier.

1715-1750. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 3 ann  es commen  ant   P  ques 1745. – Tr  soriers : Jean-Baptiste Cousin, 1745-1746 ; – Jean Adam, 1746-1747 ; – Georges-Martin De la Rue, 1747-1748 ; – Laurent Pontus, 1748-1749 ; – Jean-Baptiste Deschamps, 1749-1750. – 1745-1746,   M. Pollet, sculpteur, pour la sculpture du confessionnal de M. le cur  , 15 livres ; –   M. Maille, brodeur chasublier, 213 livres : –   Hammernelle, relieur, pour avoir reli  . un messel, 10 livres. – 1746-1747, paiement   M. Loyer, architecte. – 1747-1748,   M. Brehain, avocat au

Parlement, pour une consultation, 6 livres. – 1748-1749, à M. Le Prince, doreur, pour avoir fait une niche de bois de chêne sculptée et dorée, 260 livres. – 1749, bouquet, curé de la paroisse. – 1750, à M. Portier, orfèvre, pour façon et fourniture du livre d'argent servant à chanter l'Épître et l'Évangile, 182 livres. – chaises achetées pour la Fabrique ; – draps de soie vendus par M. Détancourt.

G. 7807. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 167 feuillets, papier.

1750-1755. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 3 années commençant à Pâques 1750. – Trésoriers : André Leturger, 1750-1751 ; – Antoine-Nicolas Beaufour, 1751-1752 ; – Guillaume Blanchemain, 1752-1753 ; – Etienne-François Herment, 1753-1754 : – Nicolas Auzout, 1754-1755 – 1750-1751, inhumations de M. Guillaume Turgis ; – de Drouet. prêtre ; – de M^{me} de Bauquemare ; – de noble demoiselle du Pont-Saint-Pierre. – Aux Annonciades, pour avoir raccommodé un devant d'autel, 87 livres 10 sous ; – à M. De Bouis, tapissier garnisseur, pour avoir fourni une peau rouge placée à la chaire, 5 livres 16 sous ; – à M. Loyer, architecte, pour ses honoraires, 15 livres ; – à M. Porlier, orfèvre, 14 livres ; – à M. De la Bruyère, receveur du Domaine, 60 livres. – 1731-1752, inhumations de M. De Boutigny, Nicolas Glin, Locu, prêtres. – Au sieur Le Prince, peintre doreur, pour une fleur de lis dorée, mise au haut de la bannière, 8 livres ; – au sieur Lacambe, de Paris, pour 4 chandeliers à pied rond et une croix avec son bâton, 220 livres ; – à François Aubin, pour avoir porté les billets d'annonce du Trésor pour honorable et discrète personne feu M^r Nicolas De Boutigny, 7 livres ; – à M. Porlier, orfèvre, pour avoir raccommodé un calice de vermeil, avoir l'ait une paix, 270 livres ; – à M. Poisson, fondeur, pour avoir raccommodé l'aigle du chœur, 112 livres. – 1752-1753, banc occupé par M. Michel Jouvenet, rue de la Maresquerie. – Inhumation de messire Louis Du Caron, prêtre. – Aux sieurs Lepaulard, Sauvage, Le Peinteur, pour leur cote-part au paiement des coffrets de fer placés à des maisons ; – à M. Loyer, architecte. – 1753-1754, inhumation de M. J.-L.-F. Folliot, prêtre. – Paiements pour coffrets de fer placés aux maisons. – A M. Porlier, orfèvre, rue des Barbiers, pour avoir doré la croix des processions et son bâton en or moulu, 800 livres ; – au sieur Le François, sculpteur, rue de la Pomme d'Or, pour avoir fait une crosse en bois sculpté avec son bâton pour l'image de saint Vivien, 6 livres ; – au sieur Castel, doreur, rue de la Savonnerie, pour l'avoir dorée, 8 livres ; – à la femme Behourt, proche Saint-Lô, imprimeur, pour l'impression de 1,400 quittances pour le Trésor, 5 livres ; – au sieur Lambert, marchand faïencier, au lias de la rue Grand-Pont, pour une lampe de cristal, 15 livres : – au sieur Benard, peintre, pour avoir peint en petit gris une croisée et son embasement au clocher de Saint-Vivien dans l'horloge, 1 livre ; – au sieur Henry Gueroult, jardinier, pour les mises et journées qu'il a faites à la tonnelle derrière la sacristie, 7 livres 15 sous ; – à Nicolas Loyer, architecte, 24 livres. – M. Fouquet, curé de la paroisse, nommé au doyenné d'Andely, remplacé par M. Gosselin. – 1754-1755, de M^{lle} Nobileau, marchande de tabac, rue Orbe, 117 livres, pour loyer de sa maison ; – de M. Jean Vallée, tabagiste, rue des Marquets, pour loyer de maison, 120 livres. – A M. Jean-Baptiste-Nicolas Lefèvre, organiste, pour ses gages, 168 livres.

G. 7808. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 154 feuillets, papier.

1755-1760. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1755. – Trésoriers : Bernard Adam, 1755-1756 ; – François Bertrand, 1756-1757 ; – Pierre-Guillaume Allais, 1757-1758 ; – Jean Jouanne, 1758-1759 ; – Marin Coignard, 1759-1760. – 1755-1756, « reçu de M. Jean Maget, ancien maître de la confrérie de N.-D. de la Délivrande, à raison du buffet de la dite confrérie en cette église, et de la cire fournie par le Trésor aux fêtes de la Délivrande et de saint Joseph, 5 livres. » – Reçu pour les noix du cimetière, 59 livres ; – des sieurs Jean-Baptiste Le Gois et Joseph Capron, chaisiers, 1,080 livres ; – du chapelain de la Société de l'Agonie, pour le salut que la Société fait célébrer le dimanche de la Passion, 1 livre 10 sous ; – des maîtres de la confrérie de saint Mathurin, pour le banc qu'ils occupent dans la chapelle du dit saint, 3 livres ; – du sieur Roquelin, maître de la confrérie de saint Jacques, 3 livres. – Paiements pour plaques de fer blanc à indiquer les rues ; – à Charles Chéron, bijoutier, rue des Matelats, pour avoir raccommodé la croix de cuivre ; – à Nicolas Porlier, orfèvre ; – à Jean Maget, maître menuisier ; – à Pierre Bocquet, maître serrurier ; – à Hongnard, maçon. – 1756- 1757, « reçu des maîtres de sainte Austreberte, pour le luminaire que le Trésor a fourni au salut solennel, le jour de leur fête, 1 livre

10 sous. – Pour la lettre *de boure*. délivrée à M. Clément De la Vigne, maître de la grande draperie, 10 sous. – Payé à M. Le Boullenger, imprimeur, pour avoir fourni les registres et papier timbré, pour les baptêmes, mariages et inhumations, et pour les délibérations du Trésor, et pour avoir imprimé 4,000 billets d'assemblées, 1,000 billets de quittances, 60 livres 10 sous. – A M. Friant, forgeron, pour avoir refondu et reforgé le marteau de la seconde cloche, 99 livres. » Compte vérifié par M. de Saint-Aulaire, grand archidiacre. – 1757-1758, bancs et bancelles en l'église, numérotés. – Treillage des ormes derrière la sacristie, réparés par Nicolas Gogo, jardinier. – 1758-1759, à M Fortier, forgeron, pour la façon et fourniture d'un marteau neuf pour les cloches, etc., 123 livres ; – à M. Porlier, orfèvre, 251 livres ; – à M. Cahais, sculpteur, pour ouvrage à la contretable, etc., 50 livres. – 1759-1760, à M. Le Boullenger, imprimeur, pour les registres en papier timbré devant servir aux actes de baptême et autres, 22 livres.

G. 7809. (Liasse.) – ; 5 registres in-folio, comprenant 132 feuillets, papier.

1760-1762. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1760. – Trésoriers : Jacques-Modeste Grouard, 1760-1761 ; – François Lettré, 1761- 1762 ; – Georges Viel, 1762-1763 ; – Thomas Desnoyers, 1763-1764 ; – François Blanchemain, 1764-1765 – 1760-1761, inhumation de M^{me} Formont. – « A M. Le Boullenger, imprimeur, pour les registres de baptême, etc., sur papier timbré, 22 livres ; – à Nicolas Gogo, jardinier, pour avoir remis en état le jeu de boule de la maison du Trésor, rue des Marquets, 2 livres 24 sous. » – 1761-1762, reçu de M^{me} Maille, pour l'ancien dais de drap d'argent servant, au grand autel, etc., 86 livres ; – à M. De la Barette, cleric des menuisiers, pour avoir fait la semonce chez les sculpteurs et menuisiers, pour indiquer la vente du jubé, 3 livres ; – à M. Le Tellier, sergent, pour signification et assignation faites au chapelain de saint Martin, au presbytère de Saint-Patrice, et aux principaux habitants de Saint-Vivien, et publication en la dite église aux fins de lit translation de l'autel de saint Martin en la chapelle de saint Mathurin, et destruction de la chapelle de saint Clair et saint Roch, 14 livres : – « à M. Liézar, menuisier, pour façon de 7 bancs neufs construits à la place de la chaire et de l'autel de saint Martin, etc., lesquels bancs ont été faits de la démolition du jubé, qui n'avait pu être vendu, 439 livres. » – 1762-1763, à M^{lle} Maize, pour les vignettes qu'elle a faites pour perfectionner les grands livres de chant, 192 livres ; – à MM. Frère et Bradel, pour les modèles des vignettes en gravure et pour avoir attaché les feuilles aux grands livres ; – à M. Lefèvre, facteur d'orgues, 600 livres ; – à M. Des Masures, organiste de la cathédrale, qui a visité les orgues, 52 livres. » – 1763-1764, à M. Fouët, pour mettre le chartrier en ordre, 400 livres 10 sous ; – à M. Riquier, relieur, pour avoir fait relire 6 volumes d'extraits baptistères, mariages et inhumations, déposés au secrétariat, 9 livres. – Lettres écrites à M^{lle} Maize, à l'occasion de la vignette qu'elle a emportée. – Pour frais faits, le jour du gain du procès au bailliage, y compris les bouquets distribués à MM. du siège, 31 livres 12 sous ; – à M. Cahais, sculpteur, qui a exécuté le dessin de l'arcade (ou porte-christ) de cette église, 1,650 livres ; – à M. Lavotte, peintre, qui a doré la boule du porte-christ, les ailerons des chérubins, la draperie et les fleurons de la croix, 81 livres ; – à M. De France, architecte qui a examiné les dessins, 24 livres ; – à M. Thibault, autre architecte, qui avait été consulté, 6 livres ; – à M. De Bonis, qui avait présenté plusieurs dessins pour l'arcade, 12 livres. – 1764-1765, à M. Lefèvre, facteur d'orgues, acompte. 600 livres ; – à M. Cahais, sculpteur, pour les 2 triomphes contenant les instruments de la Passion, 150 livres. – Confirmation donnée par l'archevêque, le mardi saint, 2 avril 1765.

G. 7810. (Liasse.) – 4 registres, comprenant 112 feuillets, papier.

1765-1770. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien pour 4 années commençant à Pâques 1765. – Manque le compte de 1768-1769. – Trésoriers : Jean-Baptiste Malandrin, 1765-1766 ; – Louis Leturger, 1766-1767 ; – Jacques Renard, 1767-1768 ; – Jean-Baptiste Godebin, 1769-1770. – 1765-1766, à M. Cahais, pour la croix de bois qu'il a fournie au calvaire de la chapelle de saint Mathurin, 4 livres 10 sous ; – à M. Lefèvre, facteur d'orgues, 500 livres ; – à M. Gournay, maître fondeur à Paris, pour 8 chandeliers de cuivre bronzé, 414 livres ; – à M. Amiot, afficheur public, pour avoir affiché, dans la ville, les placards pour annoncer la vente des noix des noyers du cimetière, 24 sous. – Service pour M^{se} le Dauphin, 21 janvier 1766. – 1766-1767, à M. Lefèvre, pour ses gages d'organiste, 168 livres. – Vente des noyers du cimetière. – Au dit Lefèvre, facteur

d'orgues, 500 livres. – 1767-1768, au même, 2,400 livres. – 1769-1770, M. Blanquet, curé de la paroisse.

G. 7811. (Liasse.) – ; 5 registres, comprenant 110 feuillets, papier.

1770-1775. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1770. – Trésoriers : Jean-Baptiste Caumont, 1770-1771 ; – Jean-Jacques Monfray, 1771-1772 ; – André Pinel, 1772-1773 ; – Jean-Baptiste-Joseph Delle, représenté par sa veuve, 1773-1674 ; – Nicolas Simon, 1774-1775. – 1770-1771, à M. Mette, fondeur, pour avoir argenté 2 chandeliers, 150 livres. – Pour avoir acheté le nouveau rituel, 6 livres 10 sous ; – la *Coutume de Normandie*, 35 sous. – Achat de pierre pour le pignon de l'église du côté de la fontaine ; – d'encens chez les religieuses du Saint-Sacrement. – Travaux de charpente exécutés par Niatel, maître charpentier, aux combles de l'église, 1,688 livres – 1771-1772, grand papier acheté 20 sous la main. – Travaux aux étuves des écoles des sœurs. – A M. Vauquelin, menuisier, pour la décoration de la chapelle des fonts, 700 livres ; – à M. Cahais, sculpteur, pour travaux faits à la contretable, 250 livres. – Dans le mobilier de la Fabrique, la médaille d'argent avec sa chaîne portant en gravure l'image de saint Vivien, laquelle sert à sceller les lettres de *bourc* de MM. les drapiers. – 1772-1773, à M. Surtout, italien, peintre, pour la peinture, de l'église, 590 livres. – 1773-1774, pour 2 fauteuils en jonc, fournis à MM. les catéchistes, 12 livres. – A M. Philippe Castel, pour avoir nettoyé la dorure de la contretable du grand autel et le tableau, et avoir fait différents marbres, 300 livres. – 1774-1775, total des recettes, 15,779 livres ; des dépenses, 11,585 livres.

G. 7812. (Liasse.) – 5 registres in-folio, comprenant 147 feuillets, papier.

1775-1780. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien pour 5 années commençant à Pâques 1775. – Trésoriers : Jean-Baptiste Coué, 1775-1776 ; – Jean-Louis Gaillard, 1776-1777. – Pierre Asselin, 1777-1778 ; – Richard Bénard, 1778-1779 ; – Pierre-Toussaint Castel, 1779-1780. – 1775-1776, à M. Cousin secrétaire du procureur général, pour l'impression de 200 exemplaires de l'arrêt d'homologation de la délibération du 25 mars 1775, 35 livres. – Paiements à M. Porlier, orfèvre ; – à M^{me} Garaud, chasublière. – 1776-1777, paiements à M. Haloche de Grandmaison chasublier à Rouen, pour avoir fait et fourni une bannière, 550 livres ; – pour réparation des ornements de l'église, 300 livres. – 1777-1778, à M. Blanquet, curé de la paroisse, pour 100 livres de pain distribuées aux pauvres, le 7 juillet, conformément au contrat de fondation de MM. de Béthencourt, 15 livres ; – à M^{me} Le Vasseur, supérieure de l'Hôtel-Dieu, pour 50 damions de vin et 50 pains d'un sou distribués aux pauvres du dit Hôtel-Dieu, conformément au contrat de fondation de M. Robert Godart, 15 livres. – 1778-1779, paiements à MM. Le Brument et Thibault, architectes. – Mabire, curé de Saint-Vivien. – 1779-1780, à M^{me} Neveu, chasublière, pour façon d'un ornement, 1,204 livres ; – à M. Sevestre fils, pour un fauteuil et 2 tabourets en maroquin pour le célébrant, le diacre et le sous-diacre, 132 livres ; – au sieur Muller, ébéniste, pour 4 porte-missels, 23 livres ; – au sieur Mette, fondeur, pour 2 flambeaux de cuivre, 10 livres ; – à M. Gilbert, architecte, pour le jugé-parfait de certaines constructions, 24 livres.

G. 7813. (Liasse.) – 4 registres in-folio, comprenant 102 feuillets, papier.

1780-1785. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 4 années commençant à Pâques 1780. – Trésoriers : Jean-Pierre-Nicolas-André Le Grip, 1780-1781 ; – Gabriel Ausoult, l'aîné, 1781-1782 ; – Jean-Louis Tinel, 1782-1783. – Dominique Deschamps, 1783-1784 ; – Pierre-François Le Couturier, 1784-1785. – 1780-1781, compte présenté devant le lieutenant général civil au bailliage, par Marie-Anne-Madeleine Le Grip, héritière sons bénéfice d'inventaire, du Trésorier, décédé à Pont-l'Evêque, 27 septembre 1782. – 1781-1782, à M. Desportes, greffier des architectes, pour le procès-verbal concernant le cimetière de l'église, 27 livres. – 1782-1783-, à M. Flambart fils, pour le 1^{er} tiers de son adjudication à la construction des murs du nouveau cimetière situé derrière le mur des Capucins, 4,355 livres 16 sous : pour le second tiers, 5,007 livres 10 sous. – A M. Duchène, pour la tenture de la chapelle le jeudi saint et celle du baldaquin pour la confirmation, 25 livres. – A M^{me} Neveu, chasublière, 100 Livres ; – à M. Porlier, orfèvre, 246 livres. – 1783-1784, à M. Fortin, organiste, pour ses gages d'une année, 179 livres : – à M. Flambart fils, pour le dernier tiers de son adjudication, 5,007 livres ; – à MM. Lefèvre, oncle et neveu, après le parfait-jugé fait

par les sieurs Godefroy, facteur, et Broche, organiste, des réparations faites aux orgues, 1,200 livres ; – à M. Broche, pour sa visite, 48 livres ; – à M. Godefroy, aussi pour sa visite, 12 livres. – Avance pour la Société de la *Croix*, 796 livres payées aux entrepreneurs de la réparation du Calvaire, près la porte de ; Saint-Hilaire lors de la Mission ; M. Foisouleduc, architecte ; M. de Beauregard, missionnaire. – 1784-1785, à M. Fortin, organiste, pour ses gages, 341 livres.

G. 7814. (Liasse.) – 4 registres in-folio, comprenant 72 feuillets, papier.

1785-1790. – Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 4 années commençant à Pâques 1785. Manque le compte de l'année 1786-1787. – Trésoriers : Nicolas-Jean Bourgeois, négociant, 1785-1786 ; – François Pavie, 1787-1788 ; – Jean-Baptiste Bloquet, 1788-1789 ; – Jean Pluard, 1789-1790. – 1785-1786, au sieur Le Prince, peintre, pour avoir blanchi les cierges du grand autel, les flambeaux et le cierge pascal, ; 50 livres ; – à M. le curé, pour gratifications aux soldats qui ont accompagné le Saint-Sacrement aux processions de l'année, 27 livres ; – à M. Le Boullenger, imprimeur, pour façon de billets d'assemblée, listes des Trésoriers, à l'usage des élections, registres timbrés etc., 32 livres 16 sous. – 1787-1788, pour l'honoraire des prières du matin et du soir, 120 livres ; – pour l'honoraire du catéchisme de post-communion, 40 livres ; – à M. Godefroy, facteur d'orgues, 300 livres. – 1788-1789, paiements à M. Bunel, orfèvre, 174 livres ; – à M. Mette, fondeur, 105 livres ; – à M. Fortin, organiste, 34 livres ; – au sieur Duchesne, tapissier, pour un baldaquin, des rideaux et un fauteuil avec un tapis de pied, qu'il a placés dans le sanctuaire pour la confirmation, 10 livres. – 1789-1790, frais de transport des monuments de la chapelle sainte Croix. – Au sieur De la Place, pour ouvrage qu'il a fait à l'horloge de l'église, 369 livres ; – au sieur Godefroy, facteur d'orgues, 42 livres. – Argenterie portée à la Monnaie. – Total des recettes, 22,121 livres 9 sous ; des dépenses, 21,204 livres 2 sous. Compte vu, examiné et clos par les commissaires en la chambre du Trésor ; parmi les signatures, celle de M. Mollien.

G. 7815. (Registre.) – 84 feuillets, papier, écrits.

1712-1793. – Inventaire des vases sacrés, argenterie, livres, linges, ornemens et registres des messes de fondation et dévotion de la paroisse de Saint-Vivien. – Dans l'inventaire de 1742 : « Un devant-d'autel de gets, à fleurs de soye, au milieu duquel est 1 cartouche donné par M. et M^{me} Carpentier ; – autre devant-d'autel, de gets, à bandes ; – autre, d'étoffe de soie rouge des Indes avec une dentelle de faux or. – Tapis de personnages pour mettre devant la chaire. – Carreaux de voloux rouge ciselé, pour mettre sur les prie-Dieu. Une image de saint Vivien en bois doré, au pié de laquelle est enchâssée une dent de saint Vivien ; – une caisse de bois doré, où sont enfermées plusieurs reliques de saints. »

G. 7816. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 55 pièces, papier ; 1 dessin.

1515-1789. – Mémoires, devis, quittances concernant les orgues de Saint-Vivien. – Marché avec Pierre de Estrada, à présent demeurant chez M. de Ferrières, paroisse Saint-Vivien, pour la confection « d'unes orgues, le principal desquelles par devant sera tout neuf, et lequel principal sera ouvré et accoustré de pommes dorées, annellées et tortillées, jeu de hauleboys, cornets, flustes d'Allemagne, cimballes, roussignolletz, qui chanteront avec les orgues, flageollets, etc., » 1515. – Quittances de cet artiste. – « Mémoire suivant le dessein que Messieurs les curé et Trésoriers de Saint-Vivien ont de faire transporter leurs orgues au bas de l'église, laquelle sera sans comparaison mieux qu'il n'est, pour deux raisons, la première pour la décoration de l'église, et la deuxiesme pour la bonté, et aura meilleur harmonie. C'est l'orgue le plus mal plassé où elle est à présent que j'ay jamais veu ; » signé : Claude de Villers. – Autres mémoires intitulés : « Mémoire de ce qu'il convient de faire à l'orgue de Saint-Vivien de Rouen ; » – « ensuit ce qu'il est besoin de faire pour rendre les orgues de l'église de Saint-Vivien en estat deu. » – Marché avec Valerian De Henon, facteur d'orgues, paroissien de Saint-André de Rouen, pour un jeu neuf de sacqueboutes ou trompettes au ton de 8 pieds, 1609. – Quittances de cet artiste. – Marché avec le même pour un jeu de voix humaines, 1609. – Certificat, après vérification faite par les organistes des paroisses de Saint-Maclou, Saint-Jean et Saint-Michel, Le Febvre, Petit, G. Esmont, 1609. – Autre mémoire de ce qu'il faut faire à l'orgue de Saint-Vivien ; le fadeur, dont le nom n'est pas indiqué, dit que, si on faisait ce qu'il propose, l'orgue de Saint-Vivien, vaudrait celui de Notre-Dame de Rouen, « qui est

estimé le premier de France. » – Marché fait avec Claude De Villers, facteur d'orgues, demeurant paroisse de Saint-Maclou, moyennant 2,000 livres, pour la refaçon de l'orgue de Saint-Vivien, 11 juin 1659. – Visite de l'orgue par les organistes Augustin Tabouret, L'Ancien, Auber et Lévesque, 1661. – Quittances de Claude De Villers. – « Mémoire et estat de l'orgue de Saint-Vivien, » dressé, après visite faite, le 4 juillet 1708, par les organistes J. Le Clerot et R. Le Grain. – Vente, pour 975 livres, à la Fabrique de Saint-Vivien, d'un orgue en dépôt en l'église de Saint-Pierre-l'Honoré, par Charles Lefèvre, facteur d'orgues, demeurant à Rouen, rue du Ruissel, au nom et comme tuteur principal de Clément Lefèvre, fils mineur de défunt Clément Lefèvre, et, en cette qualité, héritier en partie de Clément Lefèvre, son aïeul, aussi facteur d'orgues, 17 juin 1710. – Cet orgue avait été vendu à Charles Lefèvre, par Clément Lefèvre, son père, facteur d'orgues, demeurant à Rouen, rue de l'Ecureuil, 2 septembre 1707. – Procès entre Clément Lefèvre et ses fils, Jean-Baptiste et Charles, à propos de cette vente, prétendue nulle, 1708 ; – entre Jean-Baptiste Lefèvre et Charles Lefèvre, ce dernier, tant en son nom que comme tuteur de l'enfant sous-âge de Clément Lefèvre, fils aîné. – Marché avec Charles Lefèvre. pour la façon d'un orgue à Saint-Vivien ; l'orgue de Saint-Pierre-l'Honoré restera à ce facteur. – Mémoire des réparations et augmentations qui sont à faire à l'orgue. de l'église de Saint-Vivien, par Charles Lefèvre. – Marché fait avec lui ; on lui abandonnera l'orgue de Saint-Pierre-l'Honoré, 29 juillet 1710, 17 mars 1711. – Procès-verbal dressé en la visite de l'orgue de Saint-Vivien par les experts choisis par la Fabrique et par le dit Lefèvre (Le Maréchal, un des experts). – Quittance de ce facteur. – « Devis de ce qui convient de, faire, tant pour la menuiserie que pour la sculpture du buffet ; « Jean-Pierre Arnout, entrepreneur, 1709. – Dessin à l'appui de ce devis. – Quittance de cet artiste. – Mémoire et quittance de Le Peuffier, peintre, qui avait peint les orgues de Saint-Vivien. – « Réponse au mémoire que Charles Lefèvre présente à MM. les curé et Trésoriers... des réparations et augmentations qu'il convient faire, dressé par nous, organistes mandez de la part de M^{rs} les curé et Trésoriers pour en dresser un devis en forme, moy dit Clerot et. Le Grain, organistes, pour rendre la dite orgue dans sa perfection, » 27 juillet 1710 ; signé : F. Le Clerot, R. Le Grain – « Procès-verbal dressé en la visite de l'orgue de Saint-Vivien, par nous, experts choisis par les sieurs curé et Trésoriers et le sieur Lefèvre, Pierre Le Maréchal, organiste de l'abbaye de Saint-Ouen et M. Tribuot, maître facteur d'orgues à Paris, 9 octobre 1714 » – « Devis des ouvrages nécessaires à faire à l'orgue de l'église de- Saint-Vivien... de J.-B.-N. Lefèvre et de Louis Lefèvre, 10 mai 1738. – « Devis des ouvrages en neuf et réédification à faire à l'orgue de Saint-Vivien, pour rendre le dit orgue sans aucuns défauts et complaittes de tous les jeux et de l'étendue des sons convenables à l'église, » de J.-B.-N. Lefèvre, 11 novembre 1759 : prix convenu, 4,500 livres. – « Devis des réédifications à faire à l'orgue de l'église Saint-Vivien, pour le remettre en état de bien faire son devoir, » de J.-B. Lefèvre ; prix convenu, 1,200 livres, 13 septembre 1780.

G. 7817. (Liasse.) – 35 pièces, papier ; 6 dessins.

1621-1716. – Mémoires, devis, plans ou dessins de travaux en l'église Saint-Vivien. – Marchés avec Pierre Couture, maître charpentier, pour la reconstruction du comble du chœur ou chancel, 1633 ; – du comble sur la nef, 1640. – Requête au Parlement pour obtenir l'autorisation de faire assiette et collection de deniers sur les paroissiens, 1633. – Marché fait avec Jean Aubert, fondeur, demeurant à OUILLY-le-Vicomte, près Lisieux, pour fondre les 8 cloches de Saint-Vivien, et les faire d'une harmonie bien résonnante, 1701 ; – avec Guillaume Baudin, père et fils, et Antoine Mauger, maronniers, pour descendre et remonter les cloches, 1728. – Note constatant la pesée qui avait été faite des cloches dans le cimetière et ce qu'on avait payé, pour la façon à Buret, fondeur. – Marchés faits avec Pierre Bessin, fondeur, serrurier, horloger, pour remonter l'horloge de l'église tous les jours, matin et soir, 1717, 1724. – Marché pour *retomber* l'église avec Jacques Cécile et Roger Jouenne, maîtres maçons, 1727 ; on leva, cette année, toutes les tombes, maison ne toucha pas au chœur. – Autre marché, antérieur, pour le pavage de l'église, avec Mathieu Duval, plâtrier. – Marchés faits avec Jean De la Haye, maître menuisier, pour les bancs, 1698 ; – pour un tambour à la porte de la grande rue ; emploi de bois de chêne de Danemark, 1701. – Devis de l'ouvrage de menuiserie pour le chapier de la sacristie : Mathieu Delamare, entrepreneur ; dessin de ce travail, 1746. Marchés avec Charles Ansel, maître plâtrier, pour recouvrir en ardoise d'Angers le comble de la chapelle de la sainte Vierge, 1728 ; – celui de la chapelle du saint Esprit et celui de la chapelle de saint Onufre, 1733. – Note sur le prix de l'ardoise d'Angers rendue à Nantes. – Marché avec Gilles

Dudouyt, plombier, 1621. – « Devis et dessin de la contretable et tabernacle, pour estre placé au grand autel de la paroisse Saint-Vivien ; » Mazeline, entrepreneur, 1647. – Marché avec maître Pierre Couvrechef, maître serrurier, pour la construction d'une grande porte de fer à l'entrée du chœur : prix convenu, 450 livres, 1699. – Marché avec François-Mathieu Plouet, vitrier, 1738. – Quittance de l'architecte De France, 1733. – Dessins au crayon du portail de l'église ; – dessins à la plume de la fenêtre de la façade de l'église près de la rue Saint-Vivien.

G. 7818. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 10 dessins.

1528-1778. – Pièces de comptabilité relatives à des travaux de construction ou de réparation de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien. – Devis d'un bâtiment à construire le long de l'église, à la petite aître joignant le grand portail : « On gardera ung bosage au post de coin pour eslegir ung ymage de saint Vivien ; » entrepreneur, Couture, maître charpentier, vers 1620. – Joli dessin, de la même époque, représentant le rez-de-chaussée en façade d'une maison. – Permission accordée par la Ville à la Fabrique de faire conduire l'eau nécessaire à la fontaine près Saint-Vivien, de dresser et édifier icelle fontaine, laquelle cependant restera à la disposition de la Ville, 1528. – Quittance de Michel Duhon, maître maçon, de 85 livres, pour la fontaine faite de neuf, 22 mars 1606 ; signature et marque de ce maçon.

G. 7819. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1530-1789. – Diverses pièces de comptabilité et de procédures relatives à la Fabrique de Saint-Vivien. – Procès à l'officialité, en 1530, et aux hauts-jours de l'archevêché, en 1542, entre la Fabrique et certains particuliers, qui, sans permission des Trésoriers, prétendaient avoir des sièges dans l'église : « *De consuetudine laudabili ab omni evo observata Thesaurarii ecclesie,..... contemplacione bonorum pro manutentia ecclesie, soliti sunt assignare nonnulla loca et, sedes sive. scamna..... pluribus honorabilibus mulieribus, de suis bonis, prout supra, elargientibus, et, ad, instar aliarum dicte urbis Rothomagensis Thesaurariorum, quibus locis et sedibus prefate mulieres, durante serritio divino, sedere et esse cum carum familia solite guerant.* » – Arrêt du Parlement qui ordonne que les bancs seront baillés à ceux qui feront la condition de l'église meilleure, 15 décembre 1646. – Attestations des curés et vicaires des paroisses de Saint-Martin-sur-Renelle, Saint-Jean, Saint-Pierre-du-Châtel, Saint-Etienne-des-Tonneliers, Saint-Maclou, Saint-Pierre-l'Honoré, au sujet des usages suivis pour les bancs, 1652. – Autre arrêt du Parlement concernant les bancs de l'église Saint-Patrice, 10 mars 1655. – Permission donnée par le lieutenant général au bailliage de Rouen, aux Trésoriers de Saint-Vivien, d'employer 1,400 livres des deniers appartenant à la Fabrique, et 500 livres des deniers de l'hôpital, à la construction de bancs neufs, la dite permission, sollicitée à la suite d'observations du grand archidiacre, accordée, conformément à l'avis de M. Brunel, procureur du Roi, 28 mai 1690 ; il s'agissait de faire disparaître « des bancs d'une grande difformité et irrégularité, grands et petits, larges et étroits, hauts et bas, noirs et blancs, pourris et à demi-rompus par leur vétusté. » – Registre pour servir à la subhastation des bancs, 1768-1789. – Requête de Marie Gontren, veuve de Jean de Brèvedent, lieutenant général au bailliage de Rouen, pour être déchargée de l'amende à laquelle ses domestiques avaient été condamnés, à raison d'injures contre Pierre Pagalde et Aunez Louis, sa femme, vers 1589. – Procès entre les Trésoriers et Raulin Pavie, ancien Trésorier, poursuivi pour restitution de bijoux et reliques, vers 1562. – Procès au bailliage, au sujet d'une maison rue Saint-Vivien, louée à Jacques Le Brument, tombé en faillite, 1751. – Lettres de M. Blanquel, curé, en discussion avec la Fabrique pour la vérification des comptes de feu M. Delle, ancien Trésorier, 1774. « La tristesse dont est accablée cette pauvre veuve (la veuve de M. Delle), écrit ce curé, demande que, pour sa consolation, nous terminions au plus tôt cette affaire. Qu'elle ne soit pas, je vous en conjure par les sentiments chrétiens dont vous êtes tous remplis, la victime de nos débats ! Oublions ce qui nous fait de la peine ; excusons ce qui pourroit se trouver défectueux, pour ne nous conduire à son égard que par des principes pacifiques, avec charité. Bien plus, Messieurs, faisons tous nos efforts pour nous rapprocher les uns des autres. Le calme ne reviendra-t-il donc jamais ? » – Marché avec Robert et Pierre Flavigny, maîtres brodeurs, demeurant à Elbeuf, paroisse Saint-Jean, 1670.

G. 7820. (Liasse.) – 111 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1599-1788. – Diverses pièces de comptabilité concernant la Fabrique et l'hôpital de Saint-Vivien. – Lettres d'affaires de M. de Brilly, qui devait à la dite Fabrique une rente de 75 livres, 1758. – Quittance donnée par le Trésorier de Saint-Vivien à M. André Grulé, fils d'un maître en la grande draperie du sceau, de 12 sous, pour droit de lettre de *bourc*, 1715. – Permission à Nicolas Chagrin, locataire de la Fabrique, de faire faire une porte pour empêcher les enfants de l'école, du cimetière de venir faire leurs immondices sous la grande porte du cimetière, près de la maison qu'il habitait, 1728. – Quittances de rentes foncières payées par M. et M^{lle} Pradon au Chapitre de Rouen et à la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers.

G. 7821. (Liasse.) – 107 pièces, papier.

1526-1694. – Pièces justificatives de comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, presque toutes des années 1631 1633, 1643-1644, 1693-1694. – « Mémoire des réparations qu'il convient faire, du mestier de vitrier peintre, à l'église Saint-Vivien ; » signé : Abraham Le Vieil et Roger Bezoche ; on indique la grande vitre de dessus le grand portail, la vitre proche des orgues, celles des chapelles de sainte Quilaire, des 3 Nativités, de saint Mathurin, la vitre de l'Arbre de Jessé, celle de dessus l'autel, « où il falloit refaire le visage de la Vierge, pour être du tout mal fait, et celui de son enfant, » la vitre où était la figure de l'*Ecce homo*, 1631. – Quittances de Bezoche, 1631-1632. – Marché avec Guillaume Lesselier, facteur d'orgues. – Quittances de cet artiste, 1632-1633. – Mémoire de Jean Langlois, maître serrurier, 1633. – Quittance de Pierre Sçavoir, maître menuisier ; marque de cet ouvrier, 1633.

G. 7822. (Liasse.) – 76 pièces, papier.

1708-1709. – Pièces justificatives d'un compte de la Fabrique de Saint-Vivien. – Quittances de Pierre De Vaucorbet, horloger, pour réparations faites à l'horloge de l'église, 1708 ; – de Guillaume Martin et de Catherine Delisle, seuls héritiers de feu M. Delisle, prêtre, organiste de Saint-Vivien, leur oncle ; touchent ce qui restait dû de ses honoraires, 17 octobre 1708 ; – de Françoise Langlois, veuve de Robert Delisle, maître fondeur, pour avoir fait le lutrin ou aigle de la paroisse pour les grandes fêtes, 1709 ; – de Perdry, maître de la confrérie de la Trinité, sainte Austreberte, et autres saintes vierges, fondée à Saint-Vivien, même année.

G. 7823. (Liasse.) – 67 pièces, papier.

1780-1781. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. – Avertissements imprimés envoyés par la Ville aux locataires d'une maison sur l'Eau-de-Robec, d'apporter ou envoyer, au bureau de la recette de la Ville, leurs contributions aux frais de curage, 1780. – Quittance du fonctionnaire chargé de la recette des épices du Bureau des Finances, pour permission donnée de réparer des devantures de maisons portant saillie sur la rue, même année. – Mémoire d'ouvrage de menuiserie fait par Liégeard, 1781. – Mémoire d'impressions faites par le sieur Le Boullenger, imprimeur du Roi : 1,000 billets d'assemblée pour les cimetières, 7 livres 10 sous ; 50 noms pour l'élection d'un Trésorier, 1 livre 5 sous ; 6 registres pour lesquels il a été employé 5 mains et 3 feuilles de papier de compte, 5 livres 16 sous ; payé au timbre, 14 livres 18 sous 9 deniers, 1781. – Mémoire de Toussaint Castel, épicier, pour fournitures destinées à peindre le dessus et la façade des orgues en couleur de Saint-Leu et bois de chêne, 1781. – Mémoire de maître plâtrier : ouvrier, 1 livre 12 sous par jour ; manœuvre, 18 sous, 1781. – Quittances de Porlier, orfèvre ; – de Brunel, sculpteur ; – de Leprince, peintre doreur, même année. – Liste des bancs de l'église. – Etat des inhumations.

G. 7824. (Liasse.) – 127 pièces, papier ; 1 imprimé.

1782-1783. – Pièces justificatives du compte de M. Tinel, Trésorier de la Fabrique de Saint-Vivien, de Pâques 1782 à Pâques 1783. – Quittances de Lefèvre et Fortin, organistes ; – de M. Le Boullenger, imprimeur du Roi ; – de M. Duchesne, tapissier, pour le baldaquin par lui placé dans le sanctuaire pour Mst le cardinal, le jour de la confirmation des enfants ; pour la tapisserie et les rideaux de soie placés à la chapelle ardente le jour du jeudi saint. – Etat des inhumations. – Quittances, mémoires relatifs à l'établissement du nouveau cimetière. – Pièces de procédures ;

consultation de maître Avenel, avocat. – Etiquette imprimée de Simon Sertier, tenant magasin de soieries et merceries, à *Saint-Simon*, rue de la Grosse-Horloge, vis-à-vis Saint-Herbland.

G. 7825. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1783-1785. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. – Notes des inhumations. – Mémoire de l'ouvrage de menuiserie, fait par Liégeard. – Quittances de M. Fortin, organiste ; – de M. Lefèvre, seul et unique héritier de Jean-Baptiste-Nicolas Lefèvre, facteur d'orgues. – Etiquette imprimée d'Asselin, marchand gantier peaussier et culottier, au *Gant Bleu d'Angleterre*. » – « Mémoire réuni des ouvriers qui ont fait et fourni pour réparer le calvaire de la paroisse Saint-Vivien, placé à la porte Saint-Hilaire, par ordre de M. de Beauregard ; » total du mémoire, 2,020 livres ; « sur le montant du présent mémoire, il reste dû au sieur Delamine, sculpteur, la somme de 68 livres, ses honoraires de 84 livres au néant. » Signé : Foisonleduc, architecte. – « Toisé des ouvrages de maçonnerie, plâtrage et couverture faits au calvaire de Saint-Vivien par moy Michel Delafosse, entrepreneur à Rouen » – « Mémoire des ouvrages de peintures faites par Destainville, maître peintre doreur vernisseur. » – Autre mémoire de P. Troussey : « Fourni 150 pieds de toile imprimée à huile pour le plafond, à 9 sous le pied, 67 livres 10 sous ; – avoir peint à huile une Gloire et des Anges sur le dit plafond, 120 livres. »

G. 7826. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1781-1785. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. – Quittances de M. Bunel, orfèvre ; – de la veuve Machuel, libraire : (5 processionnaires à 4 livres, 24 livres ; 1 grand rituel, 6 livres 15 sous ; 1 petit rituel ou *ordo*, 1 livre 10 sous ; – de M. Le Boullenger, imprimeur du Roi. – Etiquette gravée de Goubert, marchand faïencier au haut de la rue Grand-Pont. – Etats des fondations et des inhumations. – Quittances pour l'hôpital Saint-Vivien.

G. 7827. (Liasse.) – 446 pièces, papier.

1786-1788. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. – Quittances de Thomas-Simon Baraguey, receveur général des deniers patrimoniaux, anciens et nouveaux octrois de la Ville de Rouen ; – de M. Clérot, porteur de procuration de MM. les prieur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Ouen ; – de M. Niel, receveur des Domaines du Roi, 1786. – Mémoire de plâtrier : la pouche de plâtre, 17 sous ; fa itière, 4 sous ; 1 nos, 2 sous : 1 botte de latte, 17 sous ; 1 chanlatte, 5 sous : journée d'ouvrier, 1 livre 14 sous ; de manœuvre. 1 livre 2 sous. – Billet imprimé : « 2^{me} division, 1^{re} brigade. Monsieur, vous êtes averti, de la part de Messieurs les Prévôt et lieutenant, de venir demain mardi, 11^e jour de novembre 1788, à 7 heures du matin et autres jours suivants, tant que besoin sera pour travailler à la Monnoie. »

G. 7828. (Liasse.) – 102 pièces, papier.

1787-1788. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. – Quittances de M. Godefroy, facteur d'orgues ; – de M. Le Boullenger, imprimeur du Roi : 100 affiches de luzerne à vendre, 4 livres ; 50 affiches pour 1 maison à louer, rue Pigeon, 3 livres ; 50 noms pour l'élection du Trésorier, 1 livre 10 sous ; 6 registres couverts en carton pour les baptêmes, mariages et sépultures, 7 livres 4 sous. – Mémoires de charpentier et de plâtrier : journée de charpentier, 1 livre 15 sous ; – de maître plâtrier, 2 livres ; – d'ouvrier plâtrier, 1 livre 14 sous ; – de manœuvre, 1 livre 2 sous. – Etiquette imprimée d'Asselin, marchand gantier, au *Gant Royal*, rue aux Juifs.

G. 7829. (Liasse.) – 95 pièces, papier.

1788-1789. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. – Mémoire de Jean-Baptiste Mette, fondeur : Paire d'attaches de cuivre argenté à double branche, à tulipe et roses, ;50 livres ; – de Houchard, relieur : 1 missel veau doré, etc., 13 livres 4 sous ; missel veau et raccommodage, 10 livres ; – de M. Bunel, orfèvre ; réparations au soleil ; – de Fortin, organiste. – Mémoire de peintures d'impression et dorure faites par M. Feprince, doreur ; piliers peints en couleur de pierre de Saint-Leu. – Journée de maître plâtrier, 2 livres ; – d'ouvrier plâtrier, 1 livre. 14 sous ; – de manœuvre, 1 livre 2 sous ; – d'ouvrier charpentier, 1 livre 15 sous. – Etiquettes

imprimées d'Asselin au *Gant Royal* ; – des sœurs Le Vasseur, marchandes de dentelles. – Billet imprimé de convocation à une assemblée à la Monnaie pour la reddition du compte de caisse.

G. 7830. (Cahier.) – In-folio, 9 feuillets, papier.

Vers 1783. – « Etat des revenus annuels du Thrésor de Saint-Vivien de Rouen : – Rentes foncières, chaises louées, maisons appartenant au Thrésor et occupées par divers locataires. – Rentes dues par le Thrésor. – Gages des personnes attachées au service de l'église. – Obligations des Thrésoriers. Le Thrésorier, la 1^{re} année, est chargé de blanchir le linge de l'église, le faire raccommoder à ses dépens, s'il le juge à propos ; – la 2^{me} année, est chargé de l'administration de l'hôpital de la paroisse ; – la 3^{me} année, est chargé de fournir le vin pour la célébration des messes à ses dépens, s'il le juge à propos, de fournir les bouquets, le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement, de faire le pain bénit à la messe de minuit. L'usage de la paroisse est que M^{rs} les curé et vicaires et dames Thrésorières font tous les ans, dans l'étendue de la paroisse, la quête du linge vers la fin d'avril ou le commencement de may. »

G. 7831. (Liasse.) – 35 pièces, papier

1771-1789. – Rôle d'imposition et pièces de comptabilité et de procédures concernant la reconstruction du presbytère de Saint-Vivien. – « Rôle de répartition de la somme de 1,600 livres, ordonnée être levée en une année sur tous les propriétaires des biens fonds de la paroisse de Saint-Vivien de Rouen, par arrêt du Conseil d'Etat du Roy du 14 juillet 1770, ensemble celle de 891 livres 11 sous, ordonnée pareillement être levée par autre arrêt du Conseil d'Etat du Roy du 4 janvier 1774... pour les frais de réparations et réédifications faites à la maison presbytérale. » – Répartition au marc la livre sur les propriétaires ; indication du revenu des propriétaires, des locataires, des rues et de l'imposition, le dit rôle arrêté par Dom de Lobel, procureur de l'abbaye de Saint-Ouen, Louis Le Brument, Dupuis fils, Taupin, Le Gingois, etc... rendu exécutoire par M. de Crosne ; – M. Blanquet, curé de Saint-Vivien ; – Michel Hougard, entrepreneur.

G. 7832. (Registre.) – In-folio, comprenant 31 feuillets, papier.

1782-1790. – Registre des quêtes faites en l'église Saint-Vivien, commencé le 2 avril 1782, pendant la gestion du sieur Tinel.

G. 7833. (Registre.) – In-folio, comprenant 140 feuillets, papier.

1776-1782. – « Registre concernant l'aquit des messes de fondation de la paroisse de Saint-Vivien, par nous déposé aux mains de M. Affagard, sacristain, ce jour d'huy 22 juin 1776 ; signé : J.-L. Gaillard, Pierre Asselin, Richard Benard. »

G. 7834. (Registre.) – In-folio, comprenant 260 feuillets, papier.

1570-1655. – « Registre des délibérations, constitutions et ordonnances faites par les curé, Trésoriers et paroissiens de l'esglize Saint-Vivian de Rouen pour les affaires deppendantes de la dicte esglize, commençant le jour de Pasques 1570, année que Robert De Laval entra Thésaurier comptable de la dicte esglize en la compagnie de Nicolas Le Blond, Richard Baudry et Jehan Collas, ses compaignons et Thésauriers de la dicte esglize ; et estoyt pour lors Roumain Auber, procureur de l'esglize de céans, qui a commencé à enregistrer les dictes ordonnances et délibérations, soubz l'ordonnance et commandement des dictz Thésauriers au temps advenir, que voirés et lyrés en ce présent registre, priés Dieu pour eulx. » – 27 mars 1570, a en demain de Pasques, élection d'un Trésorier ainsy qu'il est acoustumé faire le lundy de Pasques, chacun an, en la chapelle du revestière. » – 28 mars, défense au sonneur « de sonner au carillon à nul baptesme pour quelque personne que se soyt, ny pour Trésorier ou autre, de quelque estat qu'il soyt, et sera sonnée seullement pour les dits baptesmes, sy aucuns veulent sonner les cloches en vollée, réservé la grosse cloche. – Défense de sonner la grosse cloche à nul sermon, réservé à ceux de saint Vivien et du jour de Pasques, et non autrement, sy ne se présentoyt en l'esglize de céans quelque honneste docteur qui voutsist administrer la parolle de Dieu, comme les prédicateurs qui preschent ordinairement en l'esglise N.-D. de Rouen ou aultre qui se présentast, la d. cloche sera sonnée par

honneur. » – 17 décembre 1570, Michel Des-granges, clerc de l'église, nommé chapelain de l'hôpital Saint-Vivien. – Pénultième d'avril 1571, Jean De La Fosse dit la Tampe, sonneur de l'église, nommé concierge du dit hôpital. – 8 avril 1572, arrêté qu'on fera célébrer solennellement aux dépens de la Fabrique, en l'église de céans, un service à 5 offices après le décès de chaque Trésorier, tant ancien que moderne, et n'eût-il achevé le temps de sa charge. – Déclaration des parties de rentes dépendantes de la fondation de la messe du Sépulcre fondée par les Faulcons. – 8 décembre 1575, « la grand'messe, chaque dimanche, sera sonnée, la première fois à 8 heures, la tierce fois, à 9 heures, pour commencer aussitôt après. Aux fêtes solennelles, le premier son aura lieu à huit heures et demie, et le tiers à 9 heures et demie, pour commencer aussitôt après ; enjoint au sonneur de ne faillir. » – 1575-1576, notes sur la construction des carolles du chœur, qui furent commencées au mois d'août 1575 ; – sur la construction de la contretable donnée par Girard De Laval et Etienne De Laval le jeune. – 25 novembre 1570, le curé obligé de dire ou faire dire, chaque jour, 2 messes. – 12 août 1595, Guillaume Le Cauchois, nommé Trésorier pour parfaire le reste des années de l'exercice de Robert Jores, décédé au commencement de la seconde année, qui était l'année de l'administration de l'hôpital. – 9 avril et 8 septembre 1597, marchés avec Mahiet Everard, pour la réparation des vitres de Saint-Vivien. – Quittances de cet artiste. – 25 mars 1598, gages de Jehan Lévesque, organiste, portés à 80 livres. – 1600, quittances de Mahiet Everard et Philippe Goust, vitriers peintres à Rouen. – 22 septembre 1602, les maîtres de la confrérie de saint Vivien et des 3 Nativités se plaignent de l'incommodité que leur cause le banc de M^{me} Caron. – 15 août 1604, « on ne permettra plus de faire aucuns bâtiments dans le cimetière pour quelque personne que ce soit, pour don ni argent ; – on ne permettra pas d'y étendre draps, laines, ploetz, lessives : on n'y souffrira tissotiers ni autres ; le cimetière sera clos de barrières, qui seront ouvertes, de Pâques à Saint-Michel, à 5 heures du matin, et fermées à 8 heures, etc. Le fossier nettoiera les portes du cimetière et la tour de l'église tous les dimanches avant la procession. » – 19 janvier 1605, « service dit pour le curé défunt, M. Buret, comme il est accoutumé faire pour les Trésoriers, et ce en considération des longues années qu'il a été curé et des bonnes exortations, visitacions et sollicitations par luy faites durant l'espace de 22 ou 23 ans, le tout sans tirer en conséquence que le dit Thésor ny iceulx Thésauriers soitz subjectz faire dire et célébrer service pour aucuns curés, cy non de leur bonne vollonté. » – 6 mai 1607, procès, pour la léproserie de Darnétal, avec la Charité Chrétienne séante à Paris à Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. – 5 août 1607, « pour l'advenir ceulx qui feront les semonces des inhumations, premier et avant que de commencer la fosse à l'esglise seullement, se transporteront à la maison du Thésaurier estant en charge ou, à son absence, à la maison de l'un de ses confrères, pour luy demander le jubé de faire faire ouverture en la terre. » – 16 septembre 1607, marché avec Philippe Goust, maître vitrier peintre ; marque et signature. – 29 octobre 1608, marché avec Valérian De Henon, facteur d'orgues, « pour faire aux orgues un jeu neuf de sacqueboutes ou trompettes, au ton de 8 pieds de fin estain, au lieu de celui qui est de présent, le tout à vis, faire de neuf à la cimballe une rangée de tuyaux, etc. » – 21 mars 1610, Nicolas Pouillet, nommé à l'office de concierge de l'hôpital, sonneur et fossoyeur. – 14 avril 1610, Louis Vallée, nommé maître des enfants de chœur. – Jour de la Pentecôte 1610, gages de Jean Lévesque, organiste, portés à 100 livres. – 2 avril 1614, gages de Robert De la Fosse, conducteur de l'horloge, portés à 20 livres. – 10 novembre 1619, les maîtres de la chapelle des Trépassés et leurs femmes paieront, pour être enterrés en la dite chapelle, comme tous ceux qui sont enterrés dans l'église. – 2 février 1619, « exhortation par les Trésoriers à M^e Lucas Allain, nouveau curé, de se bien gouverner en sa charge, et de faire dire et célébrer le divin service ainsi qu'il est accoutumé. Sur quoy le dit sieur curey a remercié la compagnie et déclaré qu'il se gouvernera en sa charge le mieux qu'il luy sera possible, et rendra service tant aux plus grandz que aulz petitz de sa paroisse, et n'est venu en icelle paroisse pour le profilt, ains pour servir à Dieu et son peuple. » – 19 juillet 1620, Romain Du Fay, chapelain, nommé clerc de la paroisse. – 14 avril 1621, à l'avenir il sera fait un service aux frais du Trésor pour chaque dame Trésorière, décédée. – 12 septembre 1621, on achètera un jeu de sifflets, pour remplacer aux orgues le jeu des voix humaines, qui ne pouvaient bien résonner, pour ce qui n'y avait qu'un clavier, et que tel jeu demandait un positif pour avoir bonne harmonie ; on conviendra du prix avec Jacques Bénard dit Dumont, facteur d'orgues, pour le prix de 24 livres. – 19 mars 1623, on fera construire un petit clocher sur la couverture du chœur, où l'on mettra 2 petites cloches pour sonner les basses messes. – 19 avril 1623, compte rendu de l'hôpital. – 23 avril 1623, Jacques Jamelin, nommé clerc, en remplacement de Dufay, nommé à la cure de Canonville. – 3 mars 1621, fondation de M^e Noël Jamelin. – 10 avril 1624, Jacques Jamelin,

nommé maître des enfants de chœur. – Le sonneur aura 2 sous pour chaque prédication outre les ordinaires. – 22 septembre 1624, marché avec Philippe Goust pour l'entretien des vitres. – 22 décembre 1624, François Remond nommé clerc matriculier, en remplacement d'Herbland Trevet. – 3 août 1625, Robert Hamon, sous-diacre, pourvu par S. S. du bénéfice de la chapelle sainte Catherine, est reçu moyennant promesse de résidence. – 12 octobre 1625, pour le transport des corps morts, le fossier se servait le plus souvent de portefaix ayant des cordes autour d'eux. On fera faire 4 casaques de froc noir sursemés de larmes de têtes de mort et autres semblables représentations pour les porteurs. – On fera une pente de ciel de froc de telle couleur que l'on jugera à propos pour enceindre le haut de la chaire à prêcher. – Ordre pour la sonnerie des inhumations. « La 5^e cloche, nommée *la Vivianne* pourra être sonnée à toutes les inhumations, pourvu que tout le clergé y soit convoqué, sans payer autre droit que la peine du sonneur. » – 26 octobre 1625, François Dehors, nommé clerc semainier et maître de musique en remplacement de Jacques Jamelin. – 4 octobre 1626, le grand cimetière sera tenu clos, pour empêcher les insolences qui s'y commettent par la jeunesse, qui y afflue de tous les quartiers de la ville pour jouer aux cartes et aux dés. Le Trésorier ne permettra plus qu'on y apporte aucun bois à bâtir, à cause de la sainteté du lieu. Permission de sonner la grosse cloche aux prédications les jours et fêtes des patrons de la charité saint Vivien, saint Paix et saint Hildevert. – Dernier avril 1628, Remond, maître de musique, destitué et remplacé par Pierre Cavelier – 6 avril 1631, on fera faire une chaire neuve pour prêcher, en l'emplacement, de la chaire actuelle, fort incommode et construite de plusieurs pièces sans aucune liaison ni rapport. – 14 avril 1632, on fera construire, dans le petit cimetière, près de la fontaine, une ou plusieurs maisons. On haussera et bâtira de neuf le comble du chœur. – 19 avril 1632, on reconnaît la nécessité de nettoyer les orgues, d'ôter les soufflets qui y sont, et de les placer dans la chapelle de saint Hildebert. – 8 avril 1633, marché avec Pierre Cousture, maître charpentier, pour continuer le rehaussement du comble jusqu'au crucifix. – On fera des vitres neuves dans le chœur, en verre blanc, avec un soleil, un nom de Jésus et de Marie. – 17 novembre 1633, inhumation, au milieu du chœur, de M. Louis Allain, curé, de la paroisse. – 22 janvier 1634, assemblée faite en présence de Pierre Acarie, grand vicaire et curé de Saint-Vivien. – Octobre 1639, les maîtres de la draperie payent encore 45 livres, pour avoir la permission de faire sonner la cloche à 8 heures du soir. – 1^{er} octobre 1642, permission aux maîtres de la confrérie de saint Vivien de faire placer une contretable à l'autel de leur confrérie en la chapelle des Trois-Nativités. – 13 août 1643, procès entre la Fabrique, et le curé au sujet des torches des inhumations et des croix de cire posées sur les draps des défunts. – 10 septembre 1645, élection de 4 clercs semainiers suivant l'ancien usage. – Dernier mars 1647, la grosse cloche ne sera dorénavant sonnée pour quelque baptême que ce soit, si ce n'est aux baptêmes des enfants de Trésoriers, etc. – 28 avril 1647, le curé fera choix d'un maître pour enseigner aux enfants de chœur la musique et le plainchant. – 24 novembre 1647, on fera marché avec le sieur Mazeline, pour une contretable au maître-autel. 4 octobre 1648, on fera blanchir le chœur avant d'y mettre la contretable. – 23 octobre, on fera quelques peintures au frontispice et au comble au-dessus du maître-autel ; Timothée et Le Pilleur, peintres à Rouen, se présentent pour ce travail. – 22 novembre 1648, on accorde à la confrérie de saint Mathurin, pour la décoration de son autel, la contretable du chœur, qui avait été donnée par les sieurs De Laval, inhumés en la dite chapelle de saint Mathurin, ci-devant dite de N.-D.-de-Pitié. – 21 février 1649, à l'avenir les comptes de la Fabrique seront rendus le lundi avant la Pentecôte ; ceux de l'hôpital, le mardi après Pâques. – 18 avril 1647, Le Seigneur, clerc matriculier, nommé maître des enfants de chœur pour la musique et le plainchant. – 2 février 1650, Jacques Rollet, nommé chapelain de la chapelle de sainte Quitaire. – 11 juin 1656, on fera *retomber* et repaver l'église, dans la crainte que les paroissiens ne se rompent les jambes. – 27 décembre 1650, obligations du sacriste. – 16 juin 1652, on peindra le chœur et, la nef. – 17 août 1653, on fera marché pour la contretable ; de la chapelle de la Vierge et pour faire clore les bancs des prêtres. – 10 mai 1655, dernières délibérations relatives aux bancs de la chapelle du Sépulcre. – Ecrit dans un autre sens : Recettes et dépenses, de 1614-1616. – Inventaires des meubles et ornements de la Fabrique : « 2 ymages de tapisserie enchâssées dans le verre avec un encastillement de bois, dont l'un représente l'Annonciation de la Vierge et l'autre la Visitation, donnez par Marguerite De la Mare, veuve d'Estienne Quesnel ; – un reliquaire d'une dent, de saint Vivian, enchâssée dans un petit soleil d'argent ; – un scel d'argent où est gravée l'image de saint Vivian, nu bout duquel pend une petite chaînette d'argent servant à sceller les lettres de la draperie ; – une image de saint Jean,

d'argent, tenant en sa main un petit plat dans lequel on met, chaque dimanche, le sel pour faire la bénédiction de l'eau ; – un jet de 100 jetons avec la bourse. »

G. 7835. (Registre.) – In-folio, comprenant 161 feuillets, papier.

1655-. 1742 – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen. – 21 mai 1656, le sacriste et les semainiers seront obligés d'aller quérir eux-mêmes, chaque semaine, le linge chez la Trésorière. – 21 janvier 1658, les messes de fondations seront sonnées par le sacriste, et, sitôt qu'elles auront été sonnées, elles seront dites, en cas d'absence du chapelain, par le premier prêtre qui se rencontrera, et payées par le Trésorier. – 2 avril 1658, M. Le Cornu de Bimorel, Trésorier de France, reçu au nombre et rang des Trésoriers de la paroisse moyennant 200 livres à la Fabrique : donné en plus 300 livres de rente aux pauvres passants logés à l'hôpital, applicables à la discrétion des Trésoriers ; aura la liberté, conjointement avec le Trésorier en charge, administrateur de l'hôpital, de visiter les pauvres et de les instruire. – 3 juin 1658, on ne fournira aux confréries que les ornements journaliers, à moins qu'elles ne fassent quelques gratifications. On exempte de droits la confrérie de la Délivrande, à raison du tronc posé sous l'image de la Vierge, à la chapelle de cette confrérie. – 6 mai 1649, on fera marché pour le transport des orgues devant le grand portail et pour l'augmentation de plusieurs jeux. – 14 septembre 1650, on fera construire, dans un jardin, près du *tabouret* du cimetière. – 5 janvier 1660, on vendra le dit jardin et le *tabouret* à M. de la Bunodière, contrat indiqué comme ayant été réalisé le 8 février même année. – 19 avril 1660, défenses au fossoyeur de faire ouverture de terre dans le cimetière et de sonner les grosses cloches aux inhumations, sans la permission du Trésorier. – 3 juin 1660, le cimetière sera ouvert de 7 à 8 heures du matin, chaque jour, jusqu'à midi, afin que les personnes qui y ont leurs parents inhumés puissent aller prier sur leurs tombes ; le fossoyeur le visitera de fois à autre pour empêcher les désordres des enfants. Il pourra ouvrir les portes aux confrères des Trépassés, quand ils auront affaire dans la chapelle du dit cimetière. – 24 octobre 1660, après avoir pris l'avis de Pierre Couture, maître charpentier, et du sieur de Villers, facteur d'orgues, qui a vu plus de 100 jeux d'orgues soutenus seulement par deux piliers, on décide qu'il ne sera fait que 2 piliers, lesquels seront de pierre avec leurs chapiteaux, embasements et ornements. – 6 février 1661, on ôlera le second tronc affecté aux buffet de, la confrérie de Notre-Dame de Délivrande ; – 20 mars, on revient sur cette délibération, et l'on décide que le tronc sera conservé, à condition que les aumônes y déposées seront partagées entre le Trésor et la confrérie. – 23 juillet, paiement de la lampe d'argent faite par M. Poullain, orfèvre. – 11 juin 1663, bénédiction et consécration de 6 autels, en l'église Saint-Vivien, par André, évêque de Finebor. – 20 novembre 1666, on fera pour les prêtres habitués des bancs au bas du chœur, à la place où est de présent le buffet des Trésoriers en charge, qui sera mis hors du chœur. « On fera une porte au milieu du chœur ; les carolles du haut du chœur seront changées, costé pour costé, à ce que les portes soient au costé des pillers ou sont placées les images de saint Nicolas et de saint Jean. – Par acte passé au Bureau de l'Hôpital Général des pauvres valides, le 18 novembre 1666, M. de Bimorel, Thrésorier de cette paroisse, a donné au Bureau les 2 écoles des pauvres par luy faites bâtir dans le cimetière de cette paroisse de S^t Vivien du consentement des Thrésoriers, qui lui ont cousté 1,600 livres, pour nourrir 2 maistres jusques à la fin de décembre 1669 ; le dit sieur de Bimorel, en son nom Laurent Le Cornu sieur d'Ygouville, Thrésorier de France, mourut le 19 juillet 1669, qui probablement avant de mourir, a fait une autre donation au dict Bureau pour l'entretien d'icelles écoles à perpétuité et la nourriture des maistres à l'avenir. » – 6 janvier 1669, M. Jean Renier donne un aigle de cuivre en forme de lutrin : à mettre dans le chœur, afin d'être dispensé des fonctions de Trésorier. – 10 février 1669, pour mettre fin aux débats entre, les prêtres habitués et les prêtres soi-disant titulaires, il est décidé que les premiers prendront leurs places au chœur et seront admis aux distributions selon leur ordre de réception en l'église, sauf aux titulaires de faire apparoir de titres suffisants qui leur donnent les prétendues préséances et préférences. – 3 juin 1669, on laissera les deniers trouvés dans le tronc de la chapelle du Saint-Esprit aux confrères du Saint-Esprit pour leur aider à payer la contretable qu'ils ont commandée au sieur Mazeline, sculpteur. – 22 juin 1670, on fera couvrir de plomb le pignon du chœur et de la nef de, l'église. – « Les Trésoriers feront dorénavant mention, dans leurs comptes, des noms et des surnoms de ceux qui auront offert les pains bénits, cela estant de grande importance pour la conservation des bornes de la paroisse. » – 30 octobre 1672, l'office de sonneur et concierge de l'hôpital sera distinct de celui du fossoyeur. – 1^{er} juillet 1674, on fera un service ; pour Nicolas Turgis, curé décédé, à raison des exhortations

salutaires et bons services qu'il a rendus à l'église pendant 38 ans ; inhumé dans le chœur le 19 juin. – 22 juillet, 14 octobre 1674, on s'opposera à ce que le Bureau des pauvres valides établisse des écoles de filles dans le cimetière de la paroisse. – 19 août 1674, procès en la Chambre Royale entre l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, et les paroisses de Longpaon, Darnétal, Saint-Vivien et Saint-Nicaise, pour l'ancienne maladrerie de Darnétal. – Indication de nominations de Trésoriers et de célébration de services, etc., jusqu'au 1^{er} octobre 1704. – Ecrit dans un autre sens, les inventaires des ornements et meubles de la Fabrique, de 1657 à 1742. – On indique encore dans l'inventaire de 1729 « un lapis en personnage, qu'on met devant la chaire lorsqu'on prêche. »

G. 7836. (Registre.) – In-folio, comprenant 24 feuillets, papier.

1676-1688. – Registre des délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. – 20 août 1079, Michel Delisle, prêtre, nommé organiste, en remplacement de quelques gratifications. On exempte de droits la confrérie de la Délivrande, à raison du tronc posé sous l'image de la Vierge, à la chapelle de cette confrérie. – 6 mai 1649, on fera marché pour le transport des orgues devant le grand portail et pour l'augmentation de plusieurs jeux. – 14 septembre 1650, on fera construire, dans un jardin, près du *tabouret* du cimetière. – 5 janvier 1660, on vendra le dit jardin et le *tabouret* à M. de la Bunodière, contrat indiqué comme ayant été réalisé le 8 février même année. – 19 avril 1660, défenses au fossoyeur de faire ouverture de terre dans le cimetière et de sonner les grosses cloches aux inhumations, sans la permission du Trésorier. – 3 juin 1660, le cimetière sera ouvert de 7 à 8 heures du matin, chaque jour, jusqu'à midi, afin que les personnes qui y ont leurs parents inhumés puissent aller prier sur leurs tombes ; le fossoyeur le visitera de fois à autre pour empêcher les désordres des enfants. Il pourra ouvrir les portes aux confrères des Trépassés, quand ils auront affaire dans la chapelle du dit cimetière. – 24 octobre 1660, après avoir pris l'avis de Pierre Couture, maître charpentier, et du sieur de Villers, facteur d'orgues, qui a vu plus de 100 jeux d'orgues soutenus seulement par deux piliers, on décide qu'il ne sera fait que 2 piliers, lesquels seront de pierre avec leurs chapiteaux, embasements et ornements. – 6 février 1661, on ôlera le second tronc affecté aux buffets de, la confrérie de Notre-Dame de Délivrande ; – 20 mars, on revient sur cette délibération, et l'on décide que le tronc sera conservé, à condition que les aumônes y déposées seront partagées entre le Trésor et la confrérie. – 23 juillet, paiement de la lampe d'argent faite par M. Poullain, orfèvre. – 11 juin 1663, bénédiction et consécration de 6 autels, en l'église Saint-Vivien, par André, évêque de Finebor. – 20 novembre 1666, on fera pour les prêtres habitués des bancs au bas du chœur, à la place où est de présent le buffet des Trésoriers en charge, qui sera mis hors du chœur. « On fera une porte au milieu du chœur ; les carolles du haut du chœur seront changées, costé pour costé, à ce que les portes soient au costé des pillers ou sont placées les images de saint Nicolas et de saint Jean. – Par acte passé au Bureau de l'Hôpital Général des pauvres valides, le 18 novembre 1666, M. de, Bimorel, Thrésorier de cette paroisse, a donné au Bureau les 2 escoles des pauvres par luy faites bâtir dans le cimetière de cette paroisse de S^t Vivien du consentement des Thrésoriers, qui lui ont cousté 1,600 livres, pour nourrir 2 maîtres jusques à la fin de décembre 1669 ; le dit sieur de Bimorel, en son nom Laurent Le Cornu sieur d'Ygouville, Thrésorier de France, mourut le 19 juillet 1669, qui probablement avant de mourir, a fait une autre donation au dict Bureau pour l'entretien d'icelles écoles à perpétuité et la nourriture des maîtres à l'avenir. » – 6 janvier 1669, M. Jean Renier donne un aigle de cuivre en forme de lutrin : à mettre dans le chœur, afin d'être dispensé des fonctions de Trésorier. – 10 février 1669, pour mettre fin aux débats entre, les prêtres habitués et les prêtres soi-disant titulaires, il est décidé que les premiers prendront leurs places au chœur et seront admis aux distributions selon leur ordre de réception en l'église, sauf aux titulaires de faire apparoir de titres suffisants qui leur donnent les prétendues préséances et préférences. – 3 juin 1669, on laissera les deniers trouvés dans le tronc de la chapelle du Saint-Esprit aux confrères du Saint-Esprit pour leur aider à payer la contretable qu'ils ont commandée au sieur Mazeline, sculpteur. – 22 juin 1670, on fera couvrir de plomb le pignon du chœur et de la nef de, l'église. – « Les Trésoriers feront dorénavant mention, dans leurs comptes, des noms et des surnoms de ceux qui auront offert les pains bénits, cela estant de grande importance pour la conservation des bornes de la paroisse. » – 30 octobre 1672, l'office de sonneur et concierge de l'hôpital sera distinct de celui du fossoyeur. – 1^{er} juillet 1674, on fera un service ; pour Nicolas Turgis, curé décédé, à raison des exhortations salutaires et bons services qu'il a rendus à l'église pendant 38 ans ; inhumé dans le chœur le 19 juin. – 22 juillet, 14 octobre 1674, on s'opposera à ce que le Bureau des pauvres valides établisse des

écoles de filles dans le cimetière de la paroisse. – 19 août 1674, procès en la Chambre Royale entre l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, et les paroisses de Longpaon, Darnétal, Saint-Vivien et Saint-Nicaise, pour l'ancienne maladrerie de Darnétal. – Indication de nominations de Trésoriers et de célébration de services, etc., jusqu'au 1^{er} octobre 1704. – Ecrit dans un autre sens, les inventaires des ornements et meubles de la Fabrique, de 1657 à 1742. – On indique encore dans l'inventaire de 1729 « un lapis en personnage, qu'on met devant la chaire lorsqu'on prêche. » François Lévesque, décédé. – 3 novembre 1679, Nicolas de Boutigny, avocat, receveur de l'Hôtel-de-Ville, reçu aux honneurs et charge de Trésorier, moyennant 400 livres : pour obtenir les mêmes honneurs, Pierre Pointe donne 350 livres ; – Jean Sevestre, 400 livres ; – Pierre Le Masson, 350 livres ; – Jacob Dehors, 300 livres. La Fabrique avait besoin d'argent pour faire refondre les cloches. – 3^e dimanche de l'avent, don du grand soleil pesant 22 marcs, par Pierre Sevestre, prêtre, chapelain de la chapelle saint Pierre en la cathédrale, en action de grâces pour le rétablissement de sa santé. – 12 août 1683, permission aux maîtres de la confrérie de saint Onuphre, de mettre un tronc dans leur chapelle. – 21 janvier 1684, Jean Dehors donne 80 livres pour remplacer le festin de sa réception comme Trésorier. – 30 mars 1684, Jacques Osrmont, donne 100 écus pour avoir droit aux honneurs de Trésorier. – 24 août 1687, on s'occupe des moyens à prendre pour remédier à la ruine des neufs de l'église, causée par les derniers orages.

G. 7837. (Registre.) – In-folio, comprenant 49 feuillets, papier.

1689-1715. – Délibérations de la Fabrique, de Saint-Vivien. – 3 janvier 1694, les Trésoriers s'interdisent de juger de la capacité, dignité et mœurs de MM. les ecclésiastiques ; ils en laissent la connaissance à M^r et autres à qui cela appartient. – 3 octobre 1694 on fera faire, dans le cimetière, sur la sépulture de feu M. Sagot, une tombe, de pierre, comme celle qui a été posée aux frais de la Fabrique sur la sépulture du défunt curé M. Bernard. – 13 avril 1696, « proposé par M le curé, lequel ayant donné le soleil, il auroit dessein de le faire dorer, et estant tuteur du fils de l'eu M^r Jean Sevestre, son frère, pour lequel enfant il a toute l'affection possible, voulant lui en donner des marques, et en son bas âge et en sa majorité, pour quoi demande à MM. que, veu cette augmentation au soleil, ils veuillent bien recevoir son dit nepveu en la qualité et honneur de Trésorier, promettant, en ses années de majorité, lui faire donner la somme de 100 livres, ou l'engager, s'il veut, d'accepter la dicte charge : » demande acceptée d'un commun accord. – 31 mars 1697, M. Du Bourg offre 109 livres pour être dispensé sans honneurs des fonctions de Trésorier. – 27 octobre 1697, l'église sera *retombé* ; on n'y inhumera que sous les bancs, et plus dans les ailées et passages. – 6 avril 1698, permission aux Trésoriers de faire, à leurs frais, des bancs neufs, pour eux et leurs enfants. – 5 décembre 1700, Trésoriers, reçus en exemption de charges, sont priés de donner chacun 10 louis d'or en remplacement du festin des comptes. – 10 janvier 1701, M. Montier refuse de donner plus de 23 louis d'or pour être exempt des fonctions de Trésorier ; il est reçu pour cette somme aux honneurs et prérogatives de Trésorier. – Les confréries ne quêteront pas aux messes paroissiales, à moins de permission particulière ; on fera faire un tambour à la porte de la grande rue. – 23 juillet 1702, accord avec le curé : fournira la cire, l'huile et l'encens, par le prix de 250 livres par an. – 10 avril 1703, M. Le Cornu, religionnaire, donne 200 livres pour être exempt des fonctions de Trésorier. – 2 mars 1704, M. Thomas Prevel, prêtre, nommé agent du Trésor, en remplacement de M. Nicolas Hérambourg, prêtre, décédé. – 27 juin 1704 on traitera avec les traitants pour l'office de Trésorier perpétuel. – 23 mars, fondation du catéchisme tous les dimanches et fêtes, du 1^{er} dimanche d'octobre au dimanche de la Pentecôte, par une personne de piété. – 27 mai 1708, au concours, M. Lefèvre est nommé organiste, en remplacement de M. Michel Delisle, prêtre, décédé ; juges du concours : M. Lamy, maître de musique de la cathédrale, M. Dumesnil, chanoine de Saint-Georges, Thomas Le Maréchal. Le Grain, Clérot, Corette, organistes de cette ville ; 7 concurrents, la première place disputée à Lefèvre par Gueroult. – 8 décembre 1709, pour aviser aux désordres qui se commettaient dans le cimetière, les portes et ouvertures faites dans les murailles du dit cimetière seront rebouchées. – 23 mai 1710, en attendant le rétablissement du grand orgue, on achètera le petit orgue des sieurs Lefèvre, qui est à présent dans l'église de Saint-Pierre-l'Honoré. – 3 octobre 1706, on fera faire des tourelles aux orgues, conformément au devis soumis à la Fabrique. – 12 juin 1712, on fera un 4^{eme} soufflet aux orgues, les 3 qui y sont n'étant point suffisants pour les 4 claviers et pédales. – 22 octobre 1713, plusieurs messes de fondations ne sont plus acquittées, vu le petit nombre des prêtres qui veulent s'en

charger, à cause des messes de dévotion qui viennent journellement à la sacristie, dont la rétribution est plus considérable. – 10 septembre. 1714, MM. Cliquot, Tribuot et Thierry, visiteront le travail des orgues exécuté par M. Lefèvre. – 1^{er} décembre 1713, accord entre la Fabrique et les maîtres de la confrérie des Trépassés, au sujet de la chapelle du cimetière.

G. 7838. (Registre.) – In-folio, comprenant 46 feuillets, papier.

1715-1718. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. – 26 décembre 1715, procès contre la confrérie des Trépassés. – Les bancs vacants seront publiés au prône et adjugés aux plus offrants. – 13 décembre 1716, fondation de la prière du soir, par M^{me} veuve Hecquet. – 14 février 1717, on achètera les 4 petites maisons de M^{lle} Pradon, rue de la Chèvre. – 26 décembre, on fera acquitter les messes de fondations retardées, par les prêtres de cette paroisse qui sont vicaires à la campagne, et l'on priera des religieux d'en venir dire dans l'église de Saint-Vivien. – 4 décembre 1718, les hautes messes de fondation, à 12 sous, étaient au nombre de 104 – 3 décembre 1719, Charles Lundy, sous-vicaire, nommé sacriste. – 9 mai 1720, 900 livres seront changées en billets de banque. – 3 novembre 1720, 8570 livres remboursées en billets de banque par la Chambre du Clergé et autres. – 28 avril 1721, M. Pierre Breban, Trésorier, offre de donner au Trésor 600 livres, au lieu du festin : proposition acceptée. – 4 avril 1722, M. Henri Ferey, inscrit sur la liste pour être élu Trésorier, est dispensé d'en faire les fonctions, moyennant un don de 600 livres. – 29 novembre 1722, envoi à Paris des billets de banque pour être liquidés. – 2 juillet 1724, on accorde aux échevins une place dans le cimetière pour la construction d'un hangar de 7 à 8 pieds de long et de large, où l'on devait mettre une pompe destinée à servir au public, dans le cas de quelque malheur de feu. En marge : « Le dit hangar a été construit par MM. de la Ville et, un an après, ils l'ont fait démolir. » – 17 novembre 1725, on s'occupe de la réduction des fondations. – 22 février 1726, accord avec les prêtres du séminaire de Saint-Nicaise, au sujet de leur chapelle construite en partie sur un mur mitoyen entre eux et la Fabrique. – 14 avril 1727, on décide de faire *retomber* toute l'église. – 29 février 1728, on fera faire incessamment le banc de MM. les Trésoriers pour entendre le sermon ; les balustrades de bois qui sont autour du choeur seront abattues. – 29 mars 1728, la chapelle de la sainte Vierge sera recouverte en ardoise. – On s'entendra avec M. Buret pour la refonte des 3 premières grosses cloches. – 8 avril 1728, marché fait avec le dit Buret par le prix de 1,700 livres. – On construira, dans le cimetière, un grand hangar pour la refonte, – 1^{er} juillet 1728, les Trésoriers en charge ne pourront changer les ouvriers qui ont accoutumé de travailler pour la Fabrique, sans en avoir donné avis au curé et aux Trésoriers réunis en assemblée. Ouvriers désignés : Le Chandelier, serrurier ; Roger, maçon ; Ancel, plâtrier ; Rachel, charpentier ; Malortie, menuisier. – 7 août. 1728, on réédifiera le portique de l'église du côté de nions^r le curé. – 8 septembre 1728, marché fait pour la descente et le remontage des cloches. – 16 novembre 1728, procès avec la Ville pour la réparation du pont de l'Abreuvoir. – 26 décembre 1728, Vivien Baude, prêtre habitué, nommé sacriste, en remplacement de Lundy, depuis longtemps absent, et qui remplissait mal sa fonction.

G. 7839. (Registre.) – In-folio, comprenant 78 feuillets. papier.

1729-1750. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. – 29 avril 1729, « on achètera de grandes feuilles de vélin pour faire un nouveau grand graduel pour les messes des festes et dimanches de l'année, comme ceux qu'on a fait pour l'église cathédrale de Rouen et de Paris. M. Ferment, prêtre, agent du Trésor, veut bien se donner la peine de faire et imprimer en plain-chant et d'acheter aussi des caractères et autres ustencilles pour faire les lettres et notes à ce nécessaires. » – 2 août 1729, on choisira un charpentier habile pour réformer les moulins des cloches et les suspendre dans un parfait équilibre. Le sieur Buret, fondeur, ne sera payé qu'après qu'on aura reconnu que les cloches sont bien suspendues. – 11 décembre 1729, Vivien Baude nommé sacriste, en remplacement du sieur Lundy, malade et démissionnaire. 31 juillet 1732, les écoles de charité du cimetière seront augmentées aux frais de MM. les administrateurs de l'Hôpital-Général, sans qu'ils puissent s'attribuer aucune propriété sur les dites écoles. – 1^{er} juin 1734, on vendra la rangée du milieu des noyers du cimetière, pour avoir lieu d'enterrer les corps des paroissiens. – Les maîtres drapiers de la confrérie de saint Vivien feront relever leur banc qui excède les autres bancs considérablement et rend difficile le passage de la procession. – 6 juin 1734, on revient sur cette

décision, et l'on délibère que le banc de la confrérie restera où il est. – 15 juin 1734, remontré par le curé et anciens Trésoriers qu'un esprit de discorde tend à se glisser dans le Trésor par la conduite du sieur Allais, Trésorier en charge. – 20 juin 1734, on lui enjoint de se conformer aux usages : il refuse de signer la délibération. – 17 août 1734, le cure paie 60 livres, en remplacement de la cire qu'il fournissait pour les offices de la paroisse. – 27 novembre 1735, le devant d'autel, par fleurs et de jais, donné par M. Le Carpentier, Trésorier, lui sera prêté, tous les ans, dans l'octave du Saint-Sacrement, lorsque lui ou les siens feront un reposoir. – 1^{er} décembre 1735, M. Allais sera tenu de rendre compte, dans la huitaine, de sa gestion ; on le remercie des bons soins qu'il a voulu prendre, et on le prie de s'en abstenir à l'avenir. – 4 décembre 1735, M. Allais se désiste de l'assignation qu'il avait donnée aux Trésoriers. – 11 novembre 1736, fondation de la prière du matin par Jacques De La Motte, Trésorier. – 8 avril 1788, on fera marché avec M. Lefèvre, facteur d'orgues, pour mettre l'orgue en état ; somme volée, 900 livres. – 7 décembre 1738, donation de 200 livres, par M. Robert Le Tellier, pour achever la frise de fer avec les ornements de cuivre, semblables à ceux que M. Jean-Baptiste Vincent a fait faire aux arcades du chœur, derrière les sièges de MM. les prêtres, et d'en faire faire aussi aux 2 arcades qui ne sont point closes au bus du chœur. – 1^{er} mars 1739, Adrien Plouet, nommé vitrier du Trésor. – 9 mars 1739, ordonnance de M. Terrisse, grand-archidiacre, au cours de sa visite. – 5 avril 1739, on s'occupera de faire réduire les fondations. – 8 décembre 1739, on fera faire une chaire pour faire les prônes de la première haute messe. – 6 mai 1742, étoffe à fond blanc et à fleurs d'or commandée à Lyon. – 15 septembre 1744, inventaire détaillé des ornements du Trésor. – 22 décembre 1744, M. Sehier, curé à la place de M. Jean Sevestre, décédé. – 16 novembre 1745, on fera des bancs pour les enfants qui assisteront aux catéchismes à l'église et dans la communauté de M^{lle} de Valognes. – 11 août 1746, on bâtera dans le cimetière pour les catéchismes ; délibération approuvée par M^{gr} de Saulx-Tavannes, revêtue de sa signature, également approuvée par M. Le Sens de Folleville, procureur général au Parlement. – 8 janvier 1747, fondation de la messe de midi, les jours de dimanches et fêtes. – 30 décembre 1748, on fera construire des bâtiments pour les écoles gratuites. – 12 janvier 1749, on fera retirer les anges du jubé, à cause de la cire qui tombait des cierges. – 30 mars 1749, on portera sur une feuille volante les noms de ceux qui seront proposés comme Trésoriers.

G. 7840. (Registre.) – In-folio, comprenant 23 feuillets, papier, écrits.

1750-1755. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. – 8 novembre 1751, les maîtres de la confrérie de Notre-Dame de la Délivrande feront paver le sanctuaire de la dite chapelle en pavé de Caen, noir et blanc. – Les maîtres de la confrérie de saint Mathurin paieront 3 livres par an pour leur banc de 7 pieds et demi dans la chapelle de ce saint. – 16 janvier 1752, on fera placer aux maisons, pour les lanternes, des coffrets de taule, conformément à l'ordonnance. – 13 mai 1753, on recouvrira l'église en ardoise du côté de la chapelle de la Vierge jusqu'à la chapelle des Vierges. – 7 février 1754, on fera refaire l'horloge. – 17 novembre 1754, offres à faire à M. Beauvais serrurier, qui avait refait l'horloge. – 24 septembre 1755, M. Foüet, chargé de mettre en ordre les pièces du chartrier, moyennant 500 livres. – 4 décembre 1755, 475 livres payées au serrurier Beauvais pour l'horloge. Curés de Saint-Vivien, Fouquet, et, après lui, Gosselin.

G. 7841. (Registre.) – In-folio, comprenant 103 feuillets, papier.

1756-1773. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. – 29 janvier 1758, agrandissement de la chapelle du Saint-Esprit, pour loger plus commodément les enfants du catéchisme des Frères. – 30 juillet 1758, de peur d'accident, on supprimera les anges qui sont sur le jubé, conformément à l'ordonnance du grand archidiacre. Les saints qui décorent le chœur seront réparés. – 8 avril 1759, on priera les confrères de la confrérie de la Délivrande de reculer leur banc pour rendre plus libre la chapelle de la communion et le passage de la chapelle de saint Mathurin. – 11 novembre 1759, on emploiera 4,500 livres à la réparation des orgues ; marché fait pour cet objet avec M. Lefèvre. – 3 février 1760, on tiendra registre des pauvres reçus à l'hôpital, avec leurs noms, surnoms, signalements, l'endroit d'où ils viennent, et celui où ils vont ; tous les samedis ou le dimanche matin, ce registre sera communiqué au procureur du Roi. La porte ne sera ouverte le matin qu'à 7 heures, en été, et à 8 heures, en hiver. – 2 décembre 1761, le jubé, qui menace ruine, sera démoli. On supprimera les 2 chapelles de saint Martin et de saint Sébastien qui y sont appuyées, après en

avoir obtenu l'autorisation de l'archevêque ou de ses grands vicaires, et, vu l'étendue du vide que cela occasionnera, on changera la chaire de place, et on la placera au lieu qu'occupait la dite chapelle de saint Sébastien. La grande barrière qui porte le christ sera soutenue par des consoles en fer qui seront exécutées par le serrurier Preudhomme, sur les dessins qu'il a proposés : sur cette barrière, ou plutôt sur son couronnement, sera posée une croix portant un christ. – 10 février 1764, on résiliera le marché fait avec ce serrurier. On veut avoir une arcade ou autre ornement pour porter le christ au lieu du jubé. On vendra les débris du jubé, les retables de saint Clair et de saint Mathurin. – 19 juillet 1762, on supprimera les candélabres de la nef ; on les remplacera par 8 attaches de fer, à 3 branches chacune, qui seront mises aux 8 piliers de la nef. – 8 novembre 1764, une demoiselle se présente pour faire les vignettes et majuscules des grands livres. On lui confiera, à titre d'essai, la feuille de l'Ascension, à raison d'un louis d'or de 24 livres. – 30 décembre 1762, l'ouvrage ayant, été jugé bon, on lui confie le reste du travail. – 3 mars 1763, l'ancienne barrière du chœur sera coupée de la hauteur du *boisé* des stalles, etc., sera couronnée de frise, épaulée de pilastres. – 3 novembre 1763, obligations du sacristain. – 10 mai 1764, M. De France nommé pour vérifier la solidité de l'arcade qui porte le christ. – 3 juin 1764, on fera marché avec M. Cahais, pour faire les trophées des piliers qui porteront le christ, avec augmentation de 2 têtes d'anges. – 31 août 1764, on fera, pour le grand autel, un cadre en bois de chêne de Hollande, avec moulures et baguettes. – 30 octobre 1764, on réparera les vitres endommagées par l'orage du 12 septembre dernier. – 14 octobre 1764, chaises affermees pour 1,080 livres par an. – 19 janvier 1766, service pour le Dauphin. – 11 janvier 1767, on abattra les noyers du cimetière, parce que les noix ne trouvent plus d'acquéreur, et que, pour les faire tomber, les enfants des écoles lancent des pierres qui cassent les vitres de l'église. – 18 janvier 1768, les Trésoriers, pour répondre à la demande de l'Intendant, consentent à ce que les ornements nécessaires à la célébration de la messe soient fournis à la chapelle du dépôt des mendiants ; à ce qu'une des messes basses de fondation soit dite dans cette chapelle ; mais ils demandent, 49 janvier 1768, un acte authentique de l'archevêque, autorisant la translation de cette messe de fondation, de l'église paroissiale où elle devait être dite, en la chapelle du dépôt. – 48 février 1768, cette translation est autorisée. – Messe de midi supprimée. – 20 juin 1768, comble de l'église depuis le clocher jusqu'au pignon réédifié à neuf pour la somme de 7,270 livres. – 24 juillet 1768, on célébrera un service pour la feuë Reine ; il y aura 48 cierges, 14 de plus que pour le Dauphin. – 27 mai 1769, permission de faire graver une épitaphe sur la tombe de M. Gosselin, curé, décédé, aux frais de la famille. – 24 juillet 1769, le pignon à l'occident du collatéral de l'église vers le septentrion menaçait ruine ; il sera démoli jusqu'au cintre de la croisée, et au-dessous, s'il est jugé à propos. – 12 septembre 1769, le lambris en berceau de la voûte de l'aile des fonts baptismaux, depuis le pignon jusqu'au clocher, sera fait en bois de chêne du pays ou de sapin de Hollande. – 29 octobre, 48 novembre 1769, 22 mai, 2 juin 1770, réédification du presbytère ; Le Bruinent, architecte. – 23 août, 14 octobre 1770, on mettra sur le pignon de l'aile gauche une croix de fer au lieu d'une croix de pierre, comme il y en avait autrefois ; il sera pratiqué au dit pignon un jour ovale de 6 pieds de diamètre, rempli d'une étoile en fer de 6 pieds de diamètre, suivant le dessin de Joseph Preudhomme, maître serrurier, rue Orbe. – 11 février 1771, les fonts baptismaux transférés de l'aile gauche en l'aile droite. – 17 mai 1771, Philippe Castel, épicier et, doreur, réparera, pour 400 livres, le tableau de la con-tretable du maître-autel. – 20 août 1771, peinture du chœur. – 14 juin 1772, MM. Sartout frères peindront le reste de l'église. – 5 août 1772, les ligures des piliers ne seront pas replacées, mais conservées jusqu'à ce qu'il se présente une occasion favorable, soit pour les dorer, soit pour en disposer. – 16 septembre 1771, on vendra la cuve en pierre des anciens fonts baptismaux. – 16 décembre 1772, M. Blanquet, curé, de Saint-Vivien, rentre en possession des droits de l'étole blanche. – 2 février 1773, enregistrement de, l'arrêt du Parlement, du 30 janvier, concernant les Fabriques. – Contestations entre le curé et la Fabrique.

G. 7842. (Registre.) – In-folio, comprenant ; 160 feuillets, papier.

1773-1787. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. – 13 février 1774, publication du mandement de l'Intendant pour une imposition sur tous les propriétaires et possesseurs d'héritages en la paroisse. – 24 février 1775, commissaires nommés pour arriver à une conciliation avec M. le curé Blanquet. – 25 mars, remise sur le bureau par M. Bréant des Soreaux, substitut au Parlement, d'un arrêt de la Cour pour mettre fin aux contestations avec le curé. – La Fabrique charge quelques-

uns des Trésoriers de se transporter à l'hôtel du procureur général, pour le remercier « d'avoir bien voulu écouter favorablement les justes réclamations des marguilliers, et le prier d'être persuadé que l'arrêt qui va être transcrit sur ses registres, en leur donnant une preuve de la protection de la Cour, efface pour toujours les impressions fâcheuses que des inculpations peu méritées avoient imprimées sur leurs cœurs, et assure infailliblement le l'établissement de cette paix, de cette union et de celte tranquillité dont les Trésoriers de Saint-Vivien faisoient leurs délices avant l'arrêt du Conseil Supérieur (du 30 janvier 1773). » – Délibération d'un règlement en 15 articles, qui sera homologué en la Cour. – 5 septembre 1778, représentation de l'arrêt d'homologation ; en considération du procureur général, la Fabrique accorde à MM. les prêtres chargés de l'administration des sacrements des surplis et rochets, comme par le passé, mais en plus petit nombre – 3 avril 1776, transcription d'un ordre du procureur général autorisant, par provision, les Trésoriers à faire une quête pour l'entretien du linge, comme par le passé. En conséquence, il sera procédé, dans la semaine après la quasimodo, par les sieurs et dames Trésorières, à la quête du linge ; elles se transporteront à cet effet chez le sieur curé pour l'inviter à les accompagner, ainsi que chez les sieurs vicaires, sacristain et chapiers, et, en cas de refus, elles feront la quête, seules, avec tels prêtres qui voudront les accompagner. On fera imprimer 20 exemplaires de l'arrêt de la Cour du 21 juillet 1775, pour être distribués aux marguilliers. – 6 mai 1776, M. Gaillard, Trésorier du buffet, représente une signification à lui faite le 10 avril, requête du sieur Antoine Bastard, tenant à loyer les chaises de l'église, et la dénonciation qu'il en a fait faire le lendemain, à M^r le curé, à l'occasion des bancs placés dans l'église, pour la confirmation et les premières communions, au lieu des chaises que la Fabrique loue au dit s^r Bastard. Arrêté que, à l'avenir, dans de pareilles conjectures, les chaises seront employées, et non des bancs. – 20 juin 1770, 553 livres pour une nouvelle bannière à faire par le sieur Grandmaison. – 30 juin 1778, commissaires nommés pour assister au procès-verbal qui sera dressé, par un conseiller du Parlement, député par la Cour, de l'état et situation du cimetière. – 10 octobre 1778, la quête sera faite, aux fêtes et dimanches, par MM. les Trésoriers, suivant, l'ordre de leur élection. – 10 juin 1779, inventaire des ornements de la confrérie de saint Jacques supprimée. – 5 août 1779, assemblée générale des propriétaires et habitants de la paroisses, pour l'affaire du cimetière ; ils considéraient que le cimetière actuel était suffisant et salubre. – 7 juillet 1780, on emploiera 3,000 livres à la confection d'un grand dais pour le Saint-Sacrement. – 23 janvier 1782, M. Lefèvre, organiste, accepte la vétérance. En conséquence, M. Fortin, élève organiste, est admis à la survivance du dit Lefèvre. – 26 janvier 1782, bénédiction, par M. Papillaud, de la chapelle affectée au dépôt des mendiants vagabonds, dans l'ancien noviciat des Jésuites. – 11 juin 1782, 1,200 livres seront payées à M. Lefèvre, pour les réparations des orgues. – 24 août 1782, demande de M^r Foissonleduc, architecte, pour l'établissement du nouveau cimetière. – 12 janvier 1783, signification d'un arrêt du Parlement, qui fait défenses d'enterrer les morts dans le cimetière ordinaire, et ordonne de les faire enterrer à l'avenir au cimetière Saint-Hilaire. – 26 juin 1783, « à l'occasion des représentations qui ont été faites à monsieur le curé et à plusieurs Trésoriers, par monsieur Beauregard, chef de la mission générale, actuellement en cette ville, que l'intention de S. E. M^{gr} le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, étoit que l'on fît réédifier et réparer le calvaire de cette paroisse scis rue et porte Saint-Hilaire, arrêté, de voix unanime, que, pour décorer leur calvaire, il sera fourni, par le Trésor, un sépulchre avec 2 effigies en bois, l'une auprès de la S^{te} Vierge, et l'autre de saint Jean. » – 18 juillet 1783, les dépenses pour le calvaire se sont élevées à 1,796 livres. M^{gr} le cardinal a donné 1,000 livres ; la Fabrique fournit le surplus, et s'en remplira annuellement sur les quêtes et aumônes de la société de la Croix, érigée en cette paroisse. – Le 16 de ce mois, jour de la bénédiction du calvaire, on accorde à cette société la chapelle saint Vivien et la place qui est entre la dite chapelle et la chapelle de saint Onuphre, pour y établir son buffet, et parce qu'elle sera tenue de décorer convenablement la dite chapelle, et de l'entretenir, ainsi que, le dit calvaire. – 6 mai 1784, paiement de 900 livres restant dûs de 1,200 livres pour les réparations de l'orgue. Les travaux avaient été faits par Jean-Baptiste-Nicolas Lefèvre, facteur d'orgues et organiste de Saint-Vivien, qui était mort, laissant pour seul et unique héritier son neveu, Louis-Jean-Baptiste-Salomon Lefèvre. M. Broche, organiste de la cathédrale, M. Godefroy, facteur, avec M. Magnan, organiste, arbitres pour faire la visite des orgues. – 11 mai 1784, réception des orgues. – On accorde 40 livres d'honoraires à M. Broche, et 12 à M. Godefroy. – 10 février 1785, en assemblée générale des propriétaires et habitants de la paroisse, on adopte un projet de transaction avec le curé de Saint-Hilaire, au sujet de 4 maisons qu'il prétendait être de, sa paroisse. – 19 avril 1786, M. Jean-Chrysostôme de Serans, officier en la

Monnaie, y demeurant, est nommé agent archiviste de la Fabrique, en remplacement de M. Le Gingois. – 25 mai 1787, 300 livres demandées par M. Godefroy, pour faire aux orgues les réparations nécessaires.

G. 7843. (Registre.) – In-folio, comprenant 89 feuillets, papier.

1787-1792. – Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen. – 18 octobre 1787, on propose de supprimer la chapelle de saint Onuphre et de placer les débris de celle de saint Vivien à la place de celle de saint Mathurin. – 25 octobre 1787, marché avec le sieur Ancel, pour le sanctuaire de la chapelle sainte Croix. – 21 mai 1788, achat d'un *caporal* neuf triangulaire pour poser le Saint-Sacrement. – 23 septembre 1788, le petit cimetière qui est contre la chapelle de l'*Agonie*, petite rue Saint-Vivien, vis-à-vis de l'Abreuvoir, étant à réédifier, on y placera 2 boutiques. – Arrêté que chaque Trésorier quêterait à son tour tous les dimanches et fêtes, sous peine de 30 sous d'amende ; le curé consent à quêter une fois chaque année. Les dames Trésorières sont invitées à quêter, selon l'usage ordinaire. Le bedeau avertira par billet, sans quoi il n'y aurait pas lieu à amende. – 13 février 1789, on fera peindre les piliers du chœur. – 4 décembre 1789, argenterie portée à la Monnaie. On avertira le joueur de serpent de ses obligations.

G. 7844. (Registre.) – In-folio, 45 feuillets, papier.

1689-1739. – Inventaire du linge de la Fabrique de Saint – Vivien, donné par chaque Trésorier sortant de sa 1^{re} année de charge. – On indique les quêtes faites pour le linge de la paroisse, ce qu'elles ont produit, les ventes faites du vieux linge, et l'usage auquel l'argent en provenant a été employé.

G. 7845. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1358-1755. – Lettres de Guillaume, archevêque de Rouen, données à Déville, 24 mai 1358, par lesquelles, sur la demande du curé et des paroissiens, et se fiant aux mérites des apôtres saint Pierre et saint Paul, des saints confesseurs Romain, Ouen et Ansbert, il délègue l'évêque d'Avranches, son suffragant, pour dédier, consacrer l'église de Saint-Vivien, de construction ancienne, et qui pourtant n'avait point encore été dédiée, ainsi que ses principaux autels, et accorde, sous certaines conditions, des indulgences de 40 jours à ceux qui la visiteraient au jour anniversaire de la dédicace ou un des jours de l'octave ; signé sur le repli : *J. de Columbus*. – Procès en l'officialité, entre Martin Le Bys, prêtre, et les chapelains de la communauté de Saint-Vivien qui refusaient de l'admettre comme chapelain et subsidiaire ordinaire ; on rappelle un ancien statut du cardinal d'Amboise, et on allègue que, par abus, le nombre des chapelains, qui était d'abord de 30, avait été réduit à 12, 1543. – Contestations entre les curés et les Trésoriers et les chapelains. – Sommation aux 4 clercs matriculiers de Saint-Vivien, Pierre Langlois, François Dupuy, Romain Aubert Richard Costé, en vertu d'un arrêt de la Cour, du 25 février 1550, de déclarer si maître Nicole de Cibo, curé de la paroisse, condamné par le dit arrêt, a, suivant icelui, et depuis le vendredi pénultième jour de février, fait dire par chacun jour 2 messes paroissiales en la dite église ; – autre sommation au dit curé en l'église, avril 1551. – Autre procès, pour le même sujet, avec le successeur de Cibo, le curé Claude Lacaille, qui allait étudier à Paris, « n'ayant laissé pour desservir *in divinis*, en la dite église, et pour administrer les sacrements aux parrochiens d'icelle, que ung homme d'esglise, qui n'est nombre suffisant, » 1577. – Contestations entre les chapelains pour les fondations et les séances dans le chœur. – Procès contre Pierre Guillebert, qui refusait d'accepter la charge de Trésorier et de prendre la charge et garde du linge dépendant du Trésor, 1675. – « Devoirs et obligations des 3 bedeaux : Le premier aura soin de porter le lutrin et la tunique violette au pied de la croix du cimetière, pour chanter l'évangile, le dimanche des Rameaux. Il ouvrira et fermera les rideaux d'en haut de la contretable du grand autel, sitôt la fête passée, ou lorsque bon sera ; placera et retirera les pentes du grand dais de dessus la contretable, selon les temps et la couleur du parement. Lors de la mort de quelque Trésorier ou Trésorière, il portera les billets, qui lui seront délivrés par la famille, chez M. le curé, Trésoriers ou Trésorières, même ceux ou celles qui ne sont point de la paroisse. Il précédera les dames Trésorières, lorsqu'elles feront la quête dans l'église, aux grandes fêtes, et aussy les demoiselles, à la messe de minuit. Se rendra au presbytère, le jour de la quête du linge, à l'heure marquée, et précédera les dames et M. le curé dans la marche ; aidera à ses confrères à

transporter le linge de chez M. le Trésorier rendant le compte à la sacristie, et de la sacristie chez M. le nouveau Trésorier. – Se présentera, tous les ans, aux grands comptes, en robe et bonnet, et sa baleine et les clefs (à la main), sçavoir si la compagnie est contente de lui et si l'on juge ; à propos de le continuer. – Gratera, tous les samedis et veilles des grandes fêtes, les chapelles de saint Vivien, saint Onuphre, autour du clocher, saint Sébastien et du saint Esprit et la nef, » 1755. – Ordonnance de M^{gr} Claude-Maur d'Aubigné, archevêque de Rouen, rendue à la suite de sa visite, et portant règlement pour le service divin dans l'église de Saint-Vivien, 15 juillet 1725 ; 2 sceaux plaqués de ce prélat.

G. 7846. (Liasse.) – 7 pièces. parchemin : 3 pièces papier : 14 sceaux.

1357-1691. – Lettres d'indulgences accordées par 18 évêques résidant à Avignon en faveur de l'église Saint-Vivien. – Indulgences à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront l'église à certains jours déterminés, s'y rendront en pèlerinage les dimanches ou les samedis..... auront fait le tour du cimetière en priant, auront accompagné le corps de N. – S. ou les saintes huiles, quand on les porte aux malades, ou, au dernier coup de la cloche, se seront agenouillés pour dire -3 *Ane Maria...* et à ceux qui, *pro salubri statu. confirmatoris presentium. ac statu impietatoris enrum-dem, dum vixerint, et animabus eorumdem, euro ab har luce migraverint, pie Deum. exorarent,* Avignon, 28 avril 1357, an V du pontificat du pape Innocent, VI. Sur 16 sceaux qui y étaient appendus. 11 conservés en partie. La première ligne en lettres majuscules, avec une très grande lettre ornée – Concession par Gui, évêque de Saintes, à l'église de Saint-Vivien de Rouen, des reliques de ce saint, tirées de l'église du prieuré. de Saint-Vivien de Saintes : l'un des os du bras, brisé en 2 parties ; 1 sandale du pied droit ; un fragment du tombeau 17 août 1359 ; *de mandata domini Guille-baudi* ; marque et attestation de Jean Gailbot, notaire apostolique ; sceaux de l'évêque et du Chapitre de Saintes ; deux autres sceaux, l'un, dont il ne subsiste qu'une partie, l'autre, tout à fait fruste. – Lettres du vicaire général de l'archevêque de Rouen, contenant l'acte de réception et de vérification des reliques de saint Vivien, qui furent exposées en la cathédrale de Rouen, remises entre les mains de Jean, abbé de Saint Ouen, portées à l'église de Saint-Vivien, avec croix, cierges, au milieu d'un grand concours de peuple ; un sermon fut prononcé, à cette occasion, par Jean Trouvé, docteur en théologie, de l'ordre des Frères Prêcheurs. 26 août 1459 ; marques et attestations des notaires apostoliques, Robert Guerould. Jean de Gisors. – Traduction de ces actes. – Approbation donnée par l'archevêque à la publication des indulgences obtenues en faveur de ceux qui visiteraient l'église, de Saint-Vivien le jour de la fête de ce saint, et à l'établissement des prières des quarante heures, « à commencer le jour de Noël, et pendant les 2 fêtes suivantes, » 26 mai 1667 ; signature de l'archevêque. – Brefs de concession d'autel privilégié, 25 octobre 1679 ; – d'indulgences pour la fête de saint Vivien ; – pour l'autel du Saint-Sépulcre, à l'intention des ! âmes du purgatoire, 20 janvier 1687, 24 novembre 1694.

G.7847. (Liasse) – 3 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1350 (copie) -1789. – Actes de présentation et autres pièces concernant les chapelles de saint Martin, de sainte Catherine et sainte Ouitère, et de Notre-Dame-de-Pitié, fondées à Saint-Vivien. – Procès-verbal de visite par le grand archidiacre et grand vicaire général, Joseph-François Dandigné de la Chasse, des autels de saint Martin et de saint Sébastien, dont on projetait la destruction ; il en tire les reliques de saint Basile, de saint Alexandre, pape et martyr, qui y avaient été posées, le 11 juin 1663, par M^{gr} André, évêque de Finebor en Irlande, 8 février 1762. – Ordonnance de M^{gr} de la Rochefoucauld, autorisant la suppression des chapelles de saint Clair et saint Sébastien, placées au dernier pilier du chœur, du côté de l'évangile, et de celle de saint Martin, placée au dernier pilier du chœur du côté de l'épître, et le transfèrement des retables de la chapelle saint Martin en la chapelle de saint Mathurin, située dans une des ailes de l'église, du côté de l'épître, février 1762 ; motifs donnés de ce changement : Il y avait 8 autres autels, qui étaient plus que suffisants pour la commodité des prêtres et des paroissiens les retables de ces 2 chapelles, excédant de beaucoup en largeur celle des piliers du chœur, empêchaient un grand nombre de paroissiens de voir le maître autel : le retable de la chapelle saint Clair et saint Sébastien rendait très difficile le passage lorsqu'on faisait la procession du Saint-Sacrement ; d'ailleurs, l'emplacement de cette dernière chapelle serait très commode pour la chaire ; 2 sceaux plaqués de M^{gr} de la Rochefoucauld.

– Accord fait entre les abbé et religieux de Saint-Ouen et le curé (Jaspar Carit, chanoine de Rouen) et les Trésoriers de Saint-Vivien, au sujet du patronage de la chapelle fondée par feu Jean Le Fèvre, en l'église de Saint-Vivien, dernier jour de janvier 1379. – Acte de nomination de Raoul Gausse à cote chapelle, vacante par la mort de Jean Vistel, 23 février 1379 (V. S.). – - Nomination de Louis Vallée, clerc marguillier de Saint-Vivien, à une des chapelles de sainte Aquilaire et sainte Catherine, vacante par le décès de Michel Desgranges, 11 mai 1633 ; signature d'Henri de Boyvin, évêque de Tarse, coadjuteur d'Avranches, et vicaire général de l'archevêque de Rouen. – Présentation par Messire Laurent-François Gosselin, curé de Saint-Vivien, et par les Trésoriers de la Fabrique, anciens et modernes, et par les notables de la paroisse, de Jean-Pascal Boucher, à la chapelle de sainte Quilaire, vacante par la démission de Nicolas Ducastel, nommé à la cure de Saint-Thurien, 19 décembre 1756. – Acte par lequel Charles-Antoine Fabulet, licencié en droit civil et canon, curé de Saint-Martin-sur-Renelle, se démet de la chapelle de sainte Quitaire, 12 août 1789. – Prise de possession de cette chapelle par Jean-Charles-André Dumarest, 30 décembre 1789. – Copie de l'acte de fondation de l'hôpital Saint-Vivien et d'une chapelle en l'église de Saint-Vivien, par Jean Le Fèvre, 1350. – Notice manuscrite sur sainte Quitère, vierge et martyre (sans nom d'auteur). On y mentionne, comme ayant existé, en l'église Saint-Vivien, 2 manuscrits fort antiques, l'un français, sur lequel la vie de cette sainte est rapportée amplement, et l'autre en latin, au commencement duquel était écrit : « Ce livre est de la paroisse de Saint-Vivien de Rouen, fait et parfait l'an 1392. » – Requête des Trésoriers de Saint-Vivien contre Florent Bréant, se disant chapelain de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, vers 1578. – Requête adressée au curé de Saint-Vivien par les chapiers de la paroisse, contre le sieur Caruel, chapelain titulaire de sainte Catherine, qui leur disputait la préséance au chœur, 1769.

G. 7848. (Liasse.) – 7 pièces, papier.

1680-1682. – Requête présentée à l'archevêque par Jean Bernard, curé de Saint-Vivien, pour qu'il fût dressé un acte authentique de la vérification, précédemment faite (en 1645) par feu maître Daguillenguy, grand archidiacre de Rouen, des reliques de sainte Austreberthe, déposées dans cette église. « La châsse qui les contenait, attachée de temps immémorial contre la muraille de la dite église dans la chapelle érigée sous l'invocation de cette sainte, avait été détachée du dit lieu par l'ordre de cet archidiacre, ouverte par son commandement, en présence du feu sieur Turgis, curé de la paroisse, et du clergé de la dite église, lors de laquelle ouverture, il se trouva une inscription, en lectre d'or, en ces termes : « lcy reposent les os de sainte Austreberthe, vierge. » – Information à ce sujet ; Nicolas Hérambourg, prêtre habitué, dépose « avoir vu tirer 2 ossements, un grand et un plus petit, avec quelques morceaux d'étoffe, un de crespé et un de toile, qui avoient l'apparence d'avoir servi de voile à une religieuse ; qu'il se trouva dans ici châsse une inscription en ces termes à peu près, etc. ; de plus, que, sur le dôme de la dite châsse, est escript en lettres d'or : « Cette chasse a esté faite en l'an 1520, pour estre honoré le corps de sainte Austreberthe. » – Permission de les exposer la vénération des fidèles, 23 mai 1680. – Autre vérification pour les reliques des saints Adrien, Benoit, Ange, Théodore ; des saintes Fauste et Valentine, 25 juillet 1682.

G. 7849. (Layette.) – 1 pièce, parchemin ; 19 pièces, papier ; 15 cachets.

1670-1710. – Authentiques de reliques tirées des catacombes et accordées par *Martius, episcopus Portuensis, cardinalis Ginettus*, vicaire général du Saint Père, 1669 ; – par Fr. Joseph Eusanius Aquilanus, *episcopus Porphyriensis, sacrarii apostolici Præfectus*, 1683-1692 ; – par F. Petrus Lambert Le Drou Hayensis, *episcopus Porphyriensis*, revêtu de la même dignité, 1705 ; – par Gaspar, *cardinatis de Carpineo*, vicaire général du Saint Père, 1678, 1696, 1705, 1706. – Vérification des reliques, avec permission de les exposer, par André, évêque de Emebor en Irlande, délégué in pontificalibus de l'archevêque de Rouen, 21 septembre 1670 ; – par M^{gr} d'Aubigné, 29 janvier 1710 ; – par les vicaires généraux : de Y de Seraucourt, 1702 ; de Séricourt, 1707 ; de La Roque-Hue, 29 avril 1709. – Lettre adressée au curé de Saint-Vivien par Fr.-Isaac Franquesnay, religieux mineur, pour lui annoncer l'envoi de cassettes de reliques, avec des détails intéressants sur la manière dont il les a obtenues, sur ses relations avec le cardinal de Janson, qu'il avait accompagné à Rome ; Pontoise, 13 mai 1707. On voit, par cette lettre, que ce religieux était originaire de Rouen. – Certificat de M. Charles Dufour, docteur en droit, abbé d'Aunay, chanoine et

trésorier de la cathédrale de Rouen et vicaire général ; du consentement de M. de La Haye-Auber, prêtre, conseiller au Parlement, supérieur de l'hôpital général, il avait remis à Nicolas Lasne, directeur du dit hôpital, qui venait d'être nommé à la cure de Fontaine-la-Soret, un os extrait du corps de saint Basile, déposé en l'église de cet établissement, en présence de Pierre Turgis, chapelain, sous-pénitencier de la cathédrale, 2 mars 1668 ; au bas de cet acte, donation faite de cette relique, à l'église de Saint-Vivien, par le dit Lasne, qui s'était volontairement démis de la dite cure, 27 août 1683. – Cachets plaqués des divers prélats ci-dessus mentionnés. La boîte où se trouvent ces pièces porte : 1° des restes de 8 cachets en cire noire, représentant un oiseau et un soleil, avec cette inscription : *Thesaurus ab ore meo* ; 2° une inscription sur papier ainsi conçue : « Dans cette boîte sont les authentiques de Rome et procès-verbaux des reliques qui sont enfermées dans les châsses de saint Onuphre, de tous les saints, et dans celle du Thrésor et autres ; les dites reliques apportées de Rome par le R. Père Isaac Franquesnay, cordelier, pour la paroisse de Saint-Vivien de Rouen. »

G. 7850. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin : 13 pièces. papier : 1 sceau.

1442-1669. – Lettres patentes du roi Charles VI, portant que « par les Trésoriers ou marregliers de la paroisse Saint-Vivien, il sera cueilli, au droit de l'église, 10 sous tournois sur chacun des enfants des maîtres et ouvriers du métier de draperie, demeurant en la paroisse, qui voudront ouvrir comme maîtres des dits métiers ou d'aucun d'eux et en avoir la franchise : Melun, 16 septembre 1442. » – Mêmes lettres, datées de Paris, 29 septembre 1442, ne présentant de différence que dans l'inscription sur le repli : « Autrefois, ainsi signé : Par le Roy, etc., et rescription de cette date selon votre, correction : Freron ; « sceau royal de cire verte. – Lettres de Karadas Des Ouesnes, bailli de Rouen, contenant entérinement des dites lettres et l'acte du consentement des foulons, laneurs, tondeurs et tisserands en draps, 4 octobre 1442. – Articles, statuts et ordonnances du métier de la grande draperie du sceau et boujon de la ville de Rouen, 1644. – Pièces de procédures relatives au droit de la Fabrique.

G.7851. (Liasse.) – 95 pièces, papier ; 22 imprimés.

1673-1764. – Edits, déclarations, arrêts du Conseil, requêtes à l'Intendant, ordonnances de l'Intendant. quittances, pièces de procédures concernant les droits d'amortissement et de nouveaux-acquêts demandés à la Fabrique de Saint-Vivien. – Déclaration des biens appartenant à la Fabrique. – Mémoire du revenu annuel dont elle jouissait. – « Réponces que font les Trésoriers de Saint-Vivien de Rouen aux demandes que font les sieurs intéressez pour les francs-fiefz et nouveaux-acquêts, qu'ilz disent avoir esté obmis à taxer pour la dicte paroisse, suivant les articles par eux donnez, » vers 1673.

G. 7852. (Liasse.) 10 pièces. papier.

1568-1767. – Requête adressée par les Trésoriers de Saint-Vivien au bailli de Rouen, pour qu'il leur fût permis d'élire 2 bourgeois de la paroisse, afin de faire la collecte des deniers ordonnés pour la fortification des fossés et murailles de la ville ; la paroisse, avait été l'axée à 12 hommes par jour, 1568. – Requetes adressées aux Trésoriers, pour salaires ou augmentation de salaires, par Nicolas Le Cauchoy, prêtre, l'un des clerks, pour l'écriture de 16 à 18 feuilles de papier, 1569 ; – par Jehan Lévesque, organiste, chargé de femme et enfants, n'ayant autre art pour vivre que son orgue, sans date ; – par Bertin Langlois, receveur de l'église ; Johanne Dehors, décédée, de la maladie de peste, était demeurée redevable de 22 livres envers la Fabrique, pour louage de maison, 1587 ; – par sœur Marie Andasse, abbesse des religieuses de Sainte-Claire ; elle demande aumône de chandelle, sans date ; – par Erblant Trevet, l'un des clerks de l'église, qui avait, pendant longtemps, enseigné les enfants en l'art de musique ; il demande la charge de maître des enfants, en remplacement de Michel Desgranges, nommé organiste, sans date ; – par les serviteurs de l'église, chargés des inhumations, sans date ; – par Antoine-Guillaume Debos, sonneur, vers 1767.

G. 7853. (Liasse.) – 9 pièces, papier ; 1 imprime.

1767-1785. – Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen, concernant le cimetière à établir derrière les Capucins, vers Saint-Hilaire, pour les paroisses de Saint-Vivien. Saint-Nicaise, Sainte-Croix-

Saint-Ouen et Saint-Amand, 19 avril 1782 (imprimé). – Tableau des inhumations faites en la paroisse de Saint-Vivien depuis 10 ans, à commencer depuis 1771 ; total, 3,352, parmi lesquelles 1,794 enfants morts au dessous de 10 ans ; 372 morts au dépôt des mendiants ; signé : Blanquet, curé de Saint-Vivien. – Procès-verbal de la mesure de l'ancien cimetière. – Contribution de la paroisse à l'établissement du nouveau cimetière. – Emprunt pour la dépense de ce cimetière. – Autorisation, accordée à la Fabrique, de vendre les noyers de l'ancien cimetière, pour en employer le produit à la réédification du berceau de la nef des fonts, 1767. – Accord entre les curés de Saint-Hilaire et de Saint-Vivien, au sujet d'une maison sur le rempart, au haut de la rue de la Rose, et d'un terrain près de la porte Saint-Hilaire, litigieux entre les deux paroisses.

G. 7854. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 83 pièces, papier ; 2 imprimés.

1439-1783. – Fondations faites en l'église de Saint-Vivien, titres de propriété et autres pièces relatives à ces fondations. – Fondation d'Elie Bataille, courtier et auneurde toiles, 1640, 1649 ; – d'Antoine de Béthencourt, avocat au Parlement, 1662, 1665 ; – d'Antoine de Béthencourt, écuyer, seigneur de Laubrière et de Glatigny, enseigne au régiment de Champagne, 1675. – Factum imprimé pour les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Vivien, demandeurs, contre le sieur du Charroy, conseiller assesseur en la vicomte de Rouen, tuteur principal des enfants sous-âge de défunt maître Antoine de Béthencourt, avocat en la Cour ; – extraits du testament : « Je donne charge d'achepter d'un beau petit satin pour faire un habit à l'image de la Vierge de Saint-Vivien, de couleur incarnat ; de mettre dessus la dentelle d'argent qui est dans mon cabinet d'Allemagne, » 1662 ; – de Georges Courcher, 1632 ; – de Georges Delahaye, vicaire de Saint-Vivien, 1632 ; procès au Parlement entre le promoteur général du diocèse et Jean-Baptiste Delahaye, fils de Nicolas, qui était cohéritier en la succession de cet ecclésiastique, au sujet de l'exécution de cette fondation ; Jean-Baptiste Delahaye avait obtenu, au bailliage de Rouen, une sentence, dont le promoteur fit appel au Parlement, lequel rendit un arrêt par lequel la sentence fut cassée, avec défenses aux juges du bailliage d'en rendre de semblables à l'avenir, parce qu'il s'agissait d'une entreprise formelle sur la juridiction ecclésiastique, dont l'archevêque avait intérêt d'empêcher le progrès, 8 août 1627, le dit arrêt imprimé ; – de Jacques De la Motte, marchand passementier, et de dame Catherine Guerrier, son épouse, 1736 ; fondation de la prière du matin, avec bénédiction du Saint-Sacrement ; – de Marguerite Digent, 1710 ; – de Garnot Du Costé, « pour avoir place à mettre une tombe en la chapelle de la Nativité, devant l'autel d'icelle église, et illec estre enterré, lui et sa femme, se il leur plaist en laffin de leurs jours, sans payer autre chose ; il avoit donné et donne 20 solz tournois de rente sur un hostel et tènement près le grand chimetière, » dimanche penultième de février 1439.

G. 7855. (Liasse.) – 26 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1408-1787. – Fondation en l'église de Saint-Vivien, par honorable femme damoiselle Marguerite Cadino, veuve de défunt Guillaume Du Feugueray, 1519. – Titres de propriété et pièces de procédures relatifs à cette fondation. – Fieffes par Alaine, déguerpie de feu Jehan De la Rue, à Ricard de Hotot, d'une maison située en la paroisse de Saint-Maclou, 1408 ; – par Robin Gambier et Marion, sa femme, à Cardin Lamoureux, d'une maison sur l'Eau-de-Robec, 1459 ; – par Guillaume Du Feugueray, aux dits Gambier et Marion, sa femme, d'une maison près des murs Saint-Ouen, paroisse de Saint-Nicaise, 1462. – Rentes affectées sur une maison au coin de le rue Pigeon et de la rue de la Grande-Mesure, sur une autre en la rue de la Chaussée-de-Rouen, à Darnétal.

G. 7856. (Registre.) – Vélin réglé, reliure en ais, comprenant 8 feuillets, parchemin ; écrits.

1493. – Lettres de Pierre Roussel, garde du scel des obligations de la vicomte de Rouen, contenant le contrat de fondation de Guillaume Du Feugueray, bourgeois de Rouen. – Aux termes de cette fondation, messe basse à dire chaque jour de l'an, à 7 heures en hiver, à 6 heures en été, à l'autel de N.-D.-de-Pitié, situé au coin de la chapelle saint Mathurin ; messe de la Passion tous les vendredis, « s'il n'estoit feste annuelle de Dieu ou de la Vierge Marie ; à dire et célébrer icelle messe soit mis, quis et trouvé un cierge de demye livre de cyre, qui sera alumé sur l'autel durant icelle messe, et semblablement une torchette, de livre et demye de cire, qui sera alumée à l'Elévation du Corps

Notre-Sauveur Jésus-Crist ; faire dire par chascun an, le jour de Pasques, aprez disner, en la dicte église, ou au grant cymetière de la dicte église, ung sermon solennel de la Résurrection Notre-Sauveur Jhésuscrist, par ung prédicateur séculier ou aultre solennel, auquel sera païé, incontinent le dict sermon faict, trente solz tournois... Du Feugueray a despieçà... construit et ediffié, à ses propres coustz. et despens, la dicte chapelle (de N.-D.-de-Pitié), tant d'ymages, peintures, hucheries, forme de pierre et de voirre, païé portion de la voulte, icelle fait paver de carrel et de pierre, et pareillement apourveu etourny la dite chapelle des choses requises à dire la messe. » Affecté à la dite fondation, 40 livres 7 sous 6 deniers de rente, consistant en 2 maisons et 18 parties de rentes sur diverses maisons, 3 avril 1492, avant Pâques. Manuscrit d'une écriture soignée. Belle lettre ornée à la première ligne. – Ajouté sur une feuille de garde : « Le 23^e novembre 1726, par ordonnance de Monseigneur Louis de Lavergne de Tressan, Archevêque de de Roüen, la ditte fondation du sieur Guillaume Feugray a été réduite à 2 basses messes par semaine. »

G. 7857. (Liasse.) – 25 pièces, parchemin ; 71 pièces, papier.

1597-1787. – Fondations en l'église Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces relatives à ces fondations. – Fondations de Charles Duthil, ancien Trésorier, et de Marguerite Mattias, sa femme, 1681 ; – de Marie Everard, épouse de maître Pierre Brouard, sergent royal, vendeur au bailliage et vicomté de Rouen, 1653 ; – de Jean Faulcon, 1507 (copie) ; remise faite par les héritiers, à la Fabrique, « de 2 messeaulx, l'un en parchemin, l'autre en papier ; de 3 parements d'autel, c'est assavoir : 6 doubliers et 3 nappes, 4 aubes, 8 emys, 6 chains, 3 pouquettes à calice, 6 serviettes, 4 corporeaux et 2 paix, l'une de cuivre et l'autre émailiée, de 2 chandeliers de cuivre attachés contre la muraille et d'ung à mettre sur l'autel, de 2 choppinettes, 2 pendans pour mucher le crucefiment et sépulcre de la chappelle (du Sépulcre), et d'une campane de timbre pour sonner la messe ; » lettres d'amortissement ; – de Jeanne Ferry, veuve en 1^{res} noces de Thomas Caron, en secondes noces, de Raoullin Pavie, 1647.

G. 7858. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1454-1756. – Fondation, en l'église de Saint-Vivien de Rouen, par Guillaume Fierabras, fils et héritier de défunt Jehan Fierabras, teinturier, et par Marion Hamel, femme du dit Guillaume ; donnent à la Fabrique une rente de 10 livres 4 sous, sur la maison où pend pour enseigne le *Bras*, borné par l'hôpital de Saint-Vivien. – Titres de propriété et pièces de procédures relatifs à la dite maison. – Accord entre les Trésoriers de Saint-Vivien et un nommé Pierre de Longuerue, au sujet de cette maison, dite alors la Foulerie de l'Hôpital, 20 août 1454. – Décret de cette maison, laquelle est adjugée à la Fabrique, 1535. – Bail emphytéotique fait par la Fabrique à Robert-Jacques Monfray, marchand teinturier, d'une maison appelée la maison du *Bras*, dite anciennement la Foulerie de l'Hôpital sur l'Eau-de-Robec, pour 180 livres par an, 1756.

G. 7859. (Liasse.) – 23 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier.

1421-1787. – Fondations en l'église de Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces qui les concernent. – Fondations de Noël Fontaine, 1671 ; – de Jeanne Le Blanc, veuve de Jehan Fouquet, 1524 ; – de Robert Godard, 1675. Acte par lequel Cardin Aoustin baille en pur el loyal échange, à fin d'héritage, à Mahiet de Pierreville, une maison en la rue des Champs, à l'encontre d'un 8^e de fief noble, paroisse de Boscgautier, que celui-ci avait acquis de Guillaume Gueroult, chasublier, 1422 ; lettre lue en l'église Saint-Vivien, le dimanche 10 janvier 1422 (V. S.). – Fieffe faite par noble homme Guillaume Gouel, écuyer, sieur de Posville, à Guillaume Margas et à Guiliemette, sa femme, « d'un tènement de 2 maisons et louages, rue des Champs, près du tènement de la *Corne de Belin*, où il y a à présent ung franc meurier, » à lui échus par la mort d'Alix Aoustin, sa mère, 13 septembre 1491. – Autre fieffe faite par le même, à Guillaume Le Turquier, d'une maison, même rue, 19 novembre 1491 ; lettre lue à ouïe de paroisse et issue de la grand'messe paroissiale de Saint-Vivien, par Pierre Marquet, cleric matriculier, 4 décembre même année. – Fieffe faite par la Fabrique de Saint-Vivien aux pauvres clerics du séminaire de M^{gr} l'archevêque de Rouen, situé rue Poisson, représentés par M^e Pierre de Buré, supérieur, d'un jardin et de 2 petites vieilles maisons, situées rue Poisson ou des Baileuriers (*sic*), pour 160 livres de rente foncière par an, 1732.

G. 7860. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1319-1789. – Fondations en l'église Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces qui y sont relatifs. – Fondations de Jean Golain, 1679 ; – de Jean Le Fèvre, dit de Grouchet ; « donne à l'œuvre de l'église, et en son augmentation et accroissement, 2 souls de rente sur un fonds de terre en la rue Tiesselin, en considération de Sezille, sa femme, enterrée au petit cimetière, » 1349 ; – de Clément Guérard, marchand drapier, 25 novembre 1696. – Vente par Louis Marais, écuyer, garde du corps de feu Monsieur duc d'Orléans, fils et seul héritier de défunte damoiselle Marie Hardel, lors de son décès, veuve de M^e Charles Marais, avocat, à la Fabrique de Saint-Vivien, d'une maison rue Orbe, pour emploi des fonds donnés par le dit Guérard, 22 mai 1717 ; – de Nicolas Guérard, drapier de la grande draperie, 1665 ; – de Robert Hainfray ; « donne 400 livres tournois eu argent comptant, avec un calice d'argent, 2 corporeaux, chasuble, estolle et fanon d'ostade noire, à orfrais de satin rouge, un livre, etc, » 20 juin 1535 ; – de Catherine Ramachard, veuve de Nicolas Hecquet, en son vivant marchand étainier, et ancien Trésorier de la paroisse, 1717 ; prière du soir avec bénédiction du Saint-Sacrement ; emploi des fonds de cette fondation à l'achat de maisons rue de la Chèvre, paroisse Saint-Maclou, appartenant à demoiselle Pradon, 1717 ; – de Nicolas Hérambourg, prêtre habitué à Saint-Vivien, vice-gérant du doyenné de la Chrétienté, 1654 ; – de Charles Hurard, ayant pour exécuteur testamentaire Jacques Rollet, vicaire de Saint-Vivien, 1670.

G. 7861. (Liasse.) 15 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier.

1584-1763. – Fondation de Noël Jamelin, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers, 1634. Testament de cet ecclésiastique, en forme de cahier, de 9 feuillets in-folio, d'une écriture très serrée, portant pour titre : « † *Jésus Maria Joseph.* – Voycy le dernier testament que j'ay fait, escript et signé de ma propre main, le dixiesme jour d'avril 1643, etc. » Il rappelle qu'il avait été 25 ans vicaire à Saint-Vivien ; qu'il y avait fait une fondation ; qu'il y avait aussi fait placer une tombe sur la sépulture de son père, de sa mère, de ses 3 frères prêtres, d'un autre frère, sœur, parents et amis, comme aussi fait afficher contre la muraille une épitaphe en marbre, écrite en lettres d'or, portant le sommaire de la fondation ; veut être enterré dans le chœur de Sainte-Croix-des-Pelletiers, sous la tombe où avait été inhumé son prédécesseur, sur laquelle tombe serait écrit et gravé le jour de son décès et sa représentation ; désire qu'en considération de ses legs, la Fabrique de cette église fasse peindre la voûte de bois de la nef et les deux images qui sont à côté du chœur, à savoir saint Pierre et saint Paul, et que ses armoiries soient mises en la dite peinture ; veut être enterré avec sa bonne aube, son chasuble noir parsemé de larmes, et que son corps soit porté par quatre religieux : un cordelier, un carme, un augustin, un jacobin, accompagné de 25 enfants de chacune des quatre écoles des pauvres, à chacun desquels on fournira chapeau, bas de chausses et souliers ; qu'il y ait six pauvres hommes revestus pour assister à la semonce et inhumation, à chacun desquels on fournira chapeau, bas de chausses, souliers et robe de couleur de minime serge ; – que le cierge de corps soit porté par un père cordelier ; – qu'il soit fait huit douzaines d'armoiries pour servir à l'inhumation ; – que l'église et le presbytère soient tendus de noir, serge ou drap, etc. ; – legs aux prisonniers de la geôle du Palais et de la prison du bailliage ; – sera fait une image de saint Martin, qui sera placée près de l'autel, en la confrérie de Saint-Vivien, derrière le dos et à costé de l'image de saint Vivien, lequel est placé dans le chœur ; – autres legs à l'archiconfrérie du saint Crucifix, fondée à Sainte-Croix-des-Pelletiers ; à celles du Saint-Sacrement, de saint Sébastien et des patenôtriers en verre ; – nommés pour exécuteurs de ses volontés : M^e Nicolas Pillée, avocat au bailliage ; M^e Michel Chrestien, procureur au Parlement ; noble homme Pierre Le Doux, quartenier, et Adrien de Sahut ; veut qu'ils soient revêtus de serge noire pour honorer sa sépulture, 1643. – Réduction de la fondation du dit Jamelin, 1719. – Quelques pièces de procédures relatives à la fondation et à l'exécution des conditions imposées à la Fabrique. – Titres de propriété d'une maison dite de la *Folie*, ainsi nommée de la ruelle Regnauld De la Folie, paroisse Saint-Vivien. – Consultation de l'avocat Langlois de Louvres, 1762.

G. 7862. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1588-1736. – Fondations en l'église de Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces qui y sont relatifs. – Fondations de Jean Lamboy, drapier drapant. 1667 ; – de Catherine Blas, veuve de Pierre Tondelier, 1695 ; – de Nicolas Le Borgne, 1679 ; – de Pierre Le Bret, propriétaire de la

maison où pend pour enseigne *Le Chat*, lors de son décès, Trésorier en charge, 1624 ; – de Clément Le Carbonnier, 1667 ; – de Jean Cauchois, 1719 ; – de Nicolas Le Coq, prêtre habitué, 1651. – Copie notariée de l'approbation donnée par Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, aux cérémonies de l'Association du Saint-Sacrement, fondée à Saint-Vivien ; indulgences par lui accordées, 15 juillet 1588. – « Rente annuelle de 10 écus sol pour l'entretien des ornements ci-après déclarés, à savoir d'une chappe de soye avec l'estolle dont sera revestu le presbtre qui portera les saintz sacremens aux malades, avec ung vase d'argent pour le lavatoire du mallade, le benestier, une bannière de soye avec l'enseigne du Saint-Sacrement, (d'un côté, peint la Vierge mère de Dieu et le glorieux saint Vivien, à genoux adorant la sainte Hostie, et, d'autre côté, 2 anges faisant le semblable), qui sera porté soubz ung poisle, aussy de soye, à 4 bastons, par 4 presbtres ou confrères ou personnes dévotes, accompagné de 8 torches ardentes, les dits ornements donnés par Antoine de Frias-Salazar et Jehan de Quintanadoines, sieur de Brétigny, associés ; acceptation de ces ornements par Nicolas Buret, prêtre, curé et doyen de la Chrétienté, et par les Trésoriers. – Permission, vu le contrat de fondation de Jean Le Cauchois, de célébrer le salut avec exposition du Saint-Sacrement, aux fêtes de l'Épiphanie, de saint Jean-Baptiste, et le dimanche dans l'octave de sainte Elisabeth, 11 septembre 1719 ; signature d'Hercent, vicaire général. – Sceau plaqué de l'archevêché. – Consultation de l'avocat Declere, 23 juin 1736.

G. 7863. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1625-1626. – Fondations faites en l'église Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces qui y sont relatifs. – Fondations de François Le Cornu, prêtre, chanoine en l'église cathédrale de N.-D. de Rouen, écuyer, sieur de Bimorel, conseiller du Roi au Parlement ; haute messe le jour de saint François-de-Sales, 4 février 1687 ; – de Marie Le Franc, 12 janvier 1690 ; – de François Le Loup, prêtre habitué à Saint-Vivien, représenté par son neveu, Nicolas Le Loup, chevalier, seigneur du Jardin, demeurant en son manoir du Jardin, paroisse de Berville, vicomte de Gisors, 1672 (maison rue Noble) ; – de Françoise Le Mesle, épouse de Jacques Benard, marchand drapier, 1706 ; – de Denis Le Roy, écuyer, 1625 ; son testament, original et copie ; – d'André Orsolle, sieur des Bocquets, 1688 ; – de Perrette Portejoie, veuve de Raoullin Béguin, 1634 ; – d'Anastase Poterne, veuve de Robert Germaine, 1682 ; – de François Potier, 1716.

G. 7864. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1592-1789. – Fondations en l'église de Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces y relatives. – Fondations de Marie Quesnel, veuve de Pierre Dehors, 1698-1705 ; – de Françoise Rondel, veuve de Robert Jores, 1663 ; son testament, 1682 ; – de Guillaume Sagot, de Marie Vincent, son épouse, et de M^c Charles Sagot, leur fils, prêtre et vicaire de Saint-Vivien, 1690 ; – de Jean Thierry, 1698 ; – de Georges Le Roux, chevalier, seigneur de Touffreville-la-Bouteil-lerie, pour lui et pour feu noble dame Anne de la Mothe Bosguérard, son épouse, 1666 ; – de Pierre Turgis, prêtre habitué à Saint-Vivien, 1667 ; messe à l'autel de Notre-Dame de la Délivrande, érigé en cette église ; – de madame Anne Le Febvre, veuve de M. Nicolas Vincent, 1747.

G. 7865. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1303 (copie)-1738. – Titres de propriété, pièces de procédures concernant la fondation, d'une personne anonyme, pour des instructions de catéchisme tous les dimanches et fêtes de l'année, du 1^{er} dimanche d'octobre au dimanche de la Pentecôte 1708 ; – les fondations de Thierry Dupont, 1580 ; – de Jacques De la Molle, ancien Trésorier, et de Catherine Guerrier, son épouse, pour la prière du matin et du soir, 1736 ; – de Jeanne Le Prévost, veuve de Thomas Le Roux, fondation qui n'eut point d'effet, 1668 ; – de Barbe Petit, vers 1678. – Titres de rentes sur le clergé. – Arrêt du Parlement, du 26 février 1677, sur un appel comme d'abus d'une sentence de l'official pour réduction de fondations. – Copie de provisions à la chapelle fondée en l'église Saint-Vivien par maître Baudouin d'Aumale, 1305, 1472.

G. 7866. (Liasse.) – 7 pièces, papier.

1763-1772. – Supplique à l’archevêque pour obtenir la réduction des fondations, avec ordonnance de « soit communiqué au promoteur » ; avis du promoteur, ordonnance conforme, 1765 ; – état des fondations de Saint-Vivien avec indication des fondateurs, des biens originaires et des biens actuels pour servir à une nouvelle réduction des fondations, suivi de la réquisition de M. Osmont, promoteur général, 18 mars 1772 – Procès-verbal dressé par M. Pierre Pion, curé de Sainte-Marie-la-Pelite, doyen de la Chrétienté, conformément à l’ordonnance du vicaire général, de l’état des fondations de la paroisse Saint-Vivien, 1772. – Ordonnance de réduction, de l’archevêque, 18 juillet 1772 ; signé : Goyon, vicaire général ; par Mgr : Liot ; signatures de Mgr de la Rochefoucauld, 6, 17 et 18 décembre 1765.

G. 7867. (Cahier.) – In-folio. 10 feuillets, papier, écrits.

1778. – « Etat des fondations de la Fabrique de Saint-Vivien avec indication des fondateurs, du montant des rentes, des dates de création, sentences, fiefes, des dates des derniers titres, des débiteurs actuels, des fonds et maisons affectées, des locataires, des numéros des liasses, » signé par les Trésoriers J.-B. Deschamps, J.-B. Godebin, Asselin, Tinel l’aîné, Castel, Richard Benard, et par Blanquet, curé de Saint-Vivien.

G. 7868. (Liasse.) – 25 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier.

1371-1750. – Titres de propriété de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien. – Vente par Robert Larquier, sergent du maire de Rouen, aux Trésoriers de cette église, de la moitié de 2 maisons près du cimetière, par le prix de 10 francs d’or, 1371. – Vente par Jehan Des Bruyères et Nicolle, sa femme, à Jehan de la Rue et à Jehan Le Cullerier, acheteurs pour la Fabrique, d’une maison entre le cimetière et les religieux de l’Ile-Dieu, 1387. – Délais fait à la Fabrique par Jehan Le Prévost et par Collette, sa femme, de la rente qu’ils percevaient sur une vide place près du cimetière et de la maison de la Vignette, qui est à présent aus dits mariés, la dite lettre lue à l’ouïe de la paroisse, heure de grand’messe, le 26 mai 1409. – Vente à la même Fabrique « d’une vide place devant l’uis de l’église, en l’eau de Saint-Vivien, par Jehan Aubery et Jeanne, sa femme, héritière de Michelle Le Roy, 1438 ; la dite lettre lue, le 5 octobre 1438, devant le portail de l’église à heure de grand’messe, par Jehan Follie, clerc de la paroisse. » – Vente par Guillaume ; Martel, écuyer, ancien conseiller échevin de Rouen, fils et héritier de Françoise de Bouquetot, veuve de Pierre Martel, à la Fabrique de Saint-Vivien, de la maison appelée la Foulerie d’Espagne, sur Robec, 1660. – Titres concernant 3 maisons rue Orbe ; – le jardin vulgairement appelé le *Jardin de la Prêche*, rue Saint-Hilaire, qui avait été fiefé à maître Jean de Rynel, secrétaire du Roi, le 4 avril 1443 ; – une maison située à côté de l’hôpital de Saint-Vivien, acquise de Jean-Antoine Perdry en 1735, avec les fonds provenant de la fondation de Richard Dumarest, chapelain du Bureau des Pauvres Valides, et de ses sœurs, en 1707 ; – la maison de l’*Etoile* près la Croix-de-Pierre, qui appartenait, en 1444, à Jean Bellefin, au droit de Perrette Hariete, sa femme.

G. 7869. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1435-1787. – Donation faite par Jehanne Le Sesne, veuve de feu Thomas Alton, dit Portier, aux Trésoriers et paroissiens de la paroisse Saint-Vivien et à leurs successeurs, « à tourner et convertir pour et au profit de la Fabrique, d’une maison, cour, puis, jardin et arbres en la dite paroisse près la fausse porte, pour aider à maintenir et continuer au temps à venir une lampe ardant devant le tabernacle où repose le Corps Notre-Seigneur Jhésuscrist, » 27 mai 1449. – Fiefte faite de cette maison par la Fabrique à Jehan Duhamel, 1463. – Donation par Biétrix, femme de Jean Le Carpentier, à la même Fabrique, d’une maison en la même paroisse, 1476, la dite maison indiquée comme située rue de Gaumont, fiefée par la Fabrique en 1531. – Fiefte faite par Thomasse, déguerpie de feu Robert Lévesque, à Jehan Le Tondeur, brasseur, d’une maison à l’enseigne de la *Pelle*, près de l’hôtel où pend l’enseigne de l’*Eperon*, rue Eau-de-Robec, 1435. – Revalidation d’une rente de 15 sous de rente sur celte maison au profit de la Fabrique Saint-Vivien, 1742 – Fragment du sceau des obligations de la vicomté de Rouen, 1440.

G. 7870. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1336-1789. – Titres de propriété d'une rente de 50 livres, appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien, sur une maison sise à Rouen, rue des Matelats, dite anciennement rue Tiesselin. – Vente par Robert Le Comte et Jehanne, sa femme, à Jehan Guerart et à Jehanne, sa femme, pour 38 livres tournois, d'un tènement en la rue Tiesselin, 1336, le dit contrat lu en l'église Saint-Vivien par Ricart Brochart, clerc de celle église. – Autre vente par Jean Bochier à Jehan Grenet, d'une maison, même rue, 1340, contrat lu par le même clerc. – Donation à l'église et œuvre de Saint-Vivien, par Jean Grenet, chapelain de l'église Notre-Dame de Rouen, d'une rente de 20 sous tournois : aura sa sépulture en l'église Saint-Vivien devant l'image de Notre-Dame, « pour l'affection qu'il a à icelle et ès prières des bonnes gens de ses amis charnels ; » aura, sur sa dite sépulture, « la tombe qui fu messire Raoul Drouet, jadis curé de la dite église, en laquelle il pourra faire escrire, ou ses hoirs, pour lui, son nom et titre avec la date de son trespas, » 1393. – Vente de 20 sous de rente à la Fabrique par Jehan LeVasseur, 1418. – Délais fait par Martine, veuve de Vatieur Auber, à la Fabrique, d'un tènement de 2 maisons, sous condition qu'elle sera déchargée des renies affectées sur ces maisons, et qu'on lui accordera sépulture en l'église, 1424 – Autres contrats relatifs aux mêmes maisons, 1448, 1464, 1595, 1612. – Fieffe par la Fabrique à Denis Le Forestier d'une maison rue des Matelats, pour 30 livres de rente annuelle, 1687. – Révalidation de cette rente due, en 1737, par Nicolas Loyer, architecte. – Titre nouvel reconnu au nom de Pierre-Nicolas Loyer, ingénieur des ponts-et-chaussées en la Généralité de Caen, par Jean-Baptiste Descamps, fils aîné, adjoint au directeur de l'Académie des arts du dessin de Rouen, y demeurant rue de la Croix-Verte, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen.

G. 7871. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier.

1319-1787. – Titres de propriété et pièces de procédures relatifs à des rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien ; rente de 2 livres 3 sous sur 2 maisons rue de l'Epée ; 3 livres 16 sous dues par les Ursulines ; 8 sous 6 deniers dus par le monastère de Sainte-Marie. – Fieffe faite par Guillaume Du Feugueray à Rogier Chevalier, d'une maison, « paroisse Saint-Nicaise, en la rue qui maine de la porte Saint-Ouen au long des murs, vers Saint-Nicaise, » 1428. – Vente faite par Michel Le Seigneur, sieur d'Escalles, correcteur en la Chambre des Comptes, à Jacques Le Cornier, sieur de Sainte-Hélène, conseiller au Parlement, de 4 corps de logis avec un grand jardin, paroisse de Saint-Vivien, 1645 (copie). – Vente par Jehan Marie, Thomas Du Bosc et Thomas Marie à Jehan Dyville et à Ade, sa femme, d'un tènement de maison rue de Coquereumont, 1349. – Vente par Jehan Cavelier et Robine, sa femme, à Regnault De la Folie, d'une maison *apentiche* en la rue de Poitron, 1437.

G. 7872. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1371-1789. – Titres de propriété et pièces de procédures concernant diverses rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien. – Fieffe faite par les Trésoriers de Saint-Vivien (Pierre Langlois et Guillaume De la Mare), à Jehan De la Houssaye et à Jehanne, sa femme, d'une maison située rue de Coqueromont, 1394. – Fieffe faite par la même Fabrique à Guillaume La Roche et à Catherine, sa femme, d'un jardin rue des Matelats, 1527. – Mandement de 2 commissaires du Parlement (Adoubart et Boislesvesque), pour faire payer à la dite Fabrique les arrérages d'une rente de 16 sous sur 3 louages près des Augustins, conformément à la reconnaissance, faite par les décrétants des héritages de Jean Cardinot (Robinet et Nicole Heuzé), que cette rente appartenait bien à la Fabrique, 1520. – Fieffe faite par les Trésoriers de Saint-Pierre de Carville et Darnétal, Saint-Nicaise, Saint-Vivien, et par Philippe de Mayneville et Etiennette la Séjournée, malades en la maladrerie de Carville et de Darnétal, d'un tènement appelé le *Clos aux Malades*, situé à Saint-Vivien de Rouen devant la Terrière, 18 octobre 1374.

G. 7873. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1493-1755. – Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien : 1 livre 10 sous et 4 livres 10 sous sur l'Hôtel-de-Ville de Rouen ; 107 livres 10 sous sur les tailles. – Contrat de constitution d'une rente. – Prise à fieffe par Jehan Dufour, *quenouillier*, de Guillaume Ryllie, laboureur à Quincampoix, au manoir de Crèveœur, d'une portion de jardin en la rue aux Bureliers, 1493. – Autre contrat de fieffe par le même Dufour à Colin Barbot, charpentier, même année. –

Fondations en l'église de Saint-Vivien par le même Dufour, 1554 ; lecture du contrat, le 4 février même année, à l'ouïe et issue de la grand'messe de Saint-Vivien, par Remonnet Autin, clerc matriculier de la paroisse ; son signe manuel. – Bail à louage à la Ville de Rouen, par la Fabrique, de 2 corps de maison près de la maison occupée par le chirurgien de la santé, pour y loger Sébastien Euldes et Antoine Le Faucheur, « éventeurs nouvellement pourvus par augmentation, pour éventer les meubles des maisons inficiez de la maladie contagieuse de peste en cette ville et faubourgs, 1620. »

G. 7874. (Liasse.) – 80 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1598-1678. – Testaments de paroissiens de Saint-Vivien, reçus par les curés de la paroisse. – Michel Duhan, maître maçon, « laisse à Nicolas Ququ, pour la bonne amitié qu'il lui porte et désir de son avancement, tous les livres qui sont en sa maison, avec tous les outils et ustensiles qui servent à son estat, de plus 20 livres et ce qui reste dû à son maître pour son apprentissage ; » autres legs à la Maliote, sa cousine ; à Jean Séjourné, plâtrier ; à Marie Pochon, femme de Jacques De Ry ; à Georges Abraham, fils de Nicolas Abraham ; exécuteur testamentaire, Guillaume Le Roy, écuyer, 1598. – Marie Martel, veuve de feu Antoine Rome, écuyer, sieur de l'Aigle, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, veut être enterrée dans le chœur de l'église Saint-Vivien ; laisse à sa fille Marguerite 700 livres de rente sa vie durant ; désire qu'elle soit mise en quelque honnête religion de filles, soit des Ursulines de cette ville, ou autre religion, attendu que, pour son imbécillité d'esprit, elle est incapable de mariage, » 1625. – Perrette de Bonissent, veuve de défunt noble homme Jacques Cavelier, écuyer, donne son âme à Dieu, la recommande à la sainte Vierge, à sainte Pétronille, sa bonne patronne, à son bon ange gardien ; laisse à ses 2 filles : à chacune 1 lit et 1 matelat, 6 cuillers et 6 fourchettes, d'argent et tout le lin, lequel est céans peigné, 1650. – Laurent Roger, prêtre, curé de la paroisse de Longpaon, veut que son corps soit porté, le soir de son décès, en l'église de Longpaon dans le carrosse de M. le vicomte, qui sera très humblement supplié lui en faire la grâce ; laisse son chasuble de thabit vert, son plus beau surplis et 1 pistole d'or au Trésor de Longpaon, 1 pistole d'or à la paroisse de Carville, 1 pistole d'or aux Pénitents de Saint-Lô, où est de présent le père Urbain, son frère ; *idem* aux religieuses de Sainte-Claire, aux Fabriques de Saint-Patrice, de Saint-Amand, aux religieux du Mont-aux-Malades et aux Pénitents de Rouen ; à M^r Nepveu, curé de Saint-Cande-le-Vieux, tous ses livres, papiers et manuscrits, avec les tableaux de son père et de sa mère, 12 février 1654. – Autres testaments de Jeanne Hubert, veuve d'Isaac Douchin, 1655 ; – de Jean Le Pigny, écuyer, sieur de la Forêt, 1657 ; – de Marion Séjourné, veuve de Thomas Guillemard ; legs aux confréries de saint Clair en l'église Saint-Denis de Rouen, de Notre-Dame de Grâce, en l'église de Saint-Etienne des Tonneliers, de sainte Barbe, en l'église de Boislevêque ; legs à sa fille Marie, mariée à Jean Cappelle, maître maçon du Roi, d'un corset de couleur de pensée et de 4 de ses chemises, 1657 ; – de Pierre Massias ; donne à Geneviève Le Febvre, sa femme, 100 livres pour lui avoir un habit de deuil, de plus un ceint d'argent et toute sa garniture, ses bagues et bijoux, 1660 ; – de Guillaume Lemperière ; laisse à sa femme, Marie Renard, le tiers de toute sa vaisselle et dinanderie avec 2 tasses d'argent, savoir une gondolle, marquée de son nom, et une autre tasse basse, une table avec les formes à son choix, 4 chaires de tapisserie, 2 hautes et 2 basses, 2 chenets, une paslette et une pincette ; M. Guenet, conseiller au bailliage de Rouen, son exécuteur testamentaire, 1661 ; – de Léonore de Chalon, veuve de Vincent Dantan, conseiller en la Chambre des Comptes ; M. de Bressy, procureur du Roi au bailliage, son exécuteur testamentaire, 1663 ; – de Barbe Baudouin, veuve de défunt Jean Faulcon, conseiller échevin de Rouen, 1667.

G. 7875. (Liasse.) – 60 pièces, parchemin ; 125 pièces, papier.

1750-1790. – Baux de maisons par la Fabrique de Saint-Vivien. – Bail des noix des arbres du cimetière, pour 9 ans, à Joachim Etur, journalier ; 30 livres par an, 1757. – Bail des chaises de l'église pour 1,080 livres par an, 1750, 1755.

G. 7876. (Liasse.) – 238 pièces, papier.

1704-1744. – Baux de maisons par la Fabrique de Saint-Vivien. – Bail d'une maison, rue de la Chaîne, à Castel, maître fondeur, 1715 ; – d'une maison, rue Beauvoisine, à Marie Scott de Fumechon, veuve de Jacques Duhamel, président en la Cour des Comptes, 1737-1740.

G. 7877. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 126 pièces, papier.

1515-1694. – Baux de maisons par la Fabrique de Saint-Vivien. – Bail fait, le 17 février 1585, « en la chapelle de Noël, lieu acoustumé pour traiter et deslibérer des affaires communes de l'église Saint-Vivien. » – Baux à maître Noël Thérou, maître chirurgien, 1639, 1644 ; – à Jacques Barjolle, maître maçon, 1642 ; – à Jean-Baptiste Heurtant, maître chirurgien (maison et boutique), 1647 ; – à François Roussel, autre maître chirurgien (une boutique avec sa montre garnie de vitre), 1653, 1654, 1675 ; – à Guillaume Salezar, 1677 ; – à Nicolas Le Chartier, sieur de Porpinchié, 1678. – Bail à l'Hôtel-de-Ville de 2 maisons appartenant à l'hôpital de Saint-Vivien, servant au logement de Martin Huault, éventeur, et de Nicolas Sandrin, croiseur de la maladie contagieuse, 1631.

G. 7878. (Pièce.) – Parchemin, 0^m 63^c de hauteur, sur 0^m 60^c de largeur.

1398-1697. – Lettres des vicaires généraux de l'archevêque Guillaume de Harcourt, portant approbation des « Estatus et ordenanches de la Charité de quatre glorieux sains, rons^f saint Martin, confesseur, mons^f saint Eustache, martyr, mons^f saint Lubin et mons^f saint Mor, fondée en l'église de Saint-Vivien de Rouen, en l'onneur de Dieu et de Notre Dame sainte Marie et de tous sains et de toutes saintes, et espécialemenl des quatre glorieux sains dessus dis, extrès de anciens estatus corrigés et mués, et aucuns de nouvel ajoutés, pour bien et carité de pais et de concorde garder entre les personnes d'icelle Carité et pour aider aux povres malades au lit et enfermés d'icelle Carité, afin qu'ils ne mendient – Il est ordonné que en la dicte Charité aura un collecteur qui, toutes les semaines, cuildra par les maisons de tous les frères et seurs qui seront de la dicte Charité 1 denier, lesquieulx deniers seront apportés par le dit collecteur au diemenche, à heure de prime sonnée à Notre-Dame de Rouen, au portail de Saint-Vivien ; et là seront le prevost, l'esquevin nouvel et la moitié des servans de la dicte Charité pour chascun moys, pour distribuer les deniers apportés par le dit collecteur aux povres malades qui ne pourront leur pain gaignier par égal porcion, retenu toutefois un lot ou mieulx pour meitre en boiste, pour les despens de la dicte Charité, » mercredi après la Pentecôte 1398 : signé : *Guido*. Au bas : Permission donnée par MM. de Seraucourt et Clément, vicaires généraux, d'ajouter les noms de saint Saturnin et de saint Sulpice à ceux des 4 patrons de la Charité, 12 juillet 1697.

G. 7879. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1398 (copie)-1751. – Pièces concernant les confréries établies en l'église Saint-Vivien. – « Ce sont les statuts et ordonnances de la Charité de quatre glorieux saints mous^f saint Martin, confesseur, monsieur saint Eustace, martyr, monsieur saint Lubin et monsieur saint Maur... Il est ordonné que, si aucun frère ou sœur est enferme et en maladie, en tant qu'il ne puisse gagner son pain, il se debvra excuser ou faire excuser chieux le prevost ou esquevin dedans noue Notre-Dame sonnée le vendredi d'icelle sepmaine. Si aucun frère ou sœur devenoit malade du mal saint Ladre, par quoy il convenist que il s'en allast en aucune maladerie, tous les frères et sœurs seront tenus à le convoyer jusques à la banlieue de Rouen à la croix et bannière, se il le requiert, et aura de chacun frère et sœur, 4 deniers, se il luy plaist.... Se aucun frère ou sœur estoit destruit par feu d'aventure, chacun frère ou sœur lui aidera de 4 deniers à luy aider et reconforter, » 1398 (copie de l'article précédent). – Donation à la Fabrique par cette Charité, dont la chapelle était attachée au dernier pilier près du chœur du côté de l'épître. – Divers inventaires des biens meubles qui lui appartenaient. – Statuts d'une Société fondée sous le titre des Agonisants pour faire prière pour la conversion des pécheurs et des agonisants, dans la petite chapelle du Sépulcre, fin du 17^e siècle. – Statuts de la confrérie et charité du Très Saint-Sacrement de l'Autel, avec l'Association de saint Nicolas et saint Hubert, évêques, fondée de temps immémorial, sans date. – Autres statuts et règlements de la confrairie et Association des Pèlerins du Mont-Saint-Michel, « à la gloire de Dieu, des bienheureux anges, archanges, chérubins, séraphins et de toute la cour céleste, au salut d'un chacun de ceux et celles qui auront visité et visiteront les saints lieux, tant du Mont-Gargan en Italie, que du Mont-Saint-Michel en basse Normandie, et à l'honneur de saint Gabriel, ambassadeur

du ciel en terre, saint Raphaël, conducteur et protecteur des pèlerins et voyageurs, » sans date, du temps de l'archevêque Mgr de Harlay.

G. 7880. (Registre.) – In-folio, comprenant 62 feuillets, papier.

1620-1654. – Registre commençant par ces mots : « Au nom de Dieu et de sa sainte mère et de monsieur saint Martin. Ensuit la messe faite par moy Richard Havard, maître de la confrarie de monsieur saint Martin, fondée en l'esglise de monsieur saint Vivien pour l'année 1620 » et pour les années suivantes jusqu'en 1654. – 1620, « à M. le curé pour avoir fait la prédication, le dimanche en précédent le jour saint Martin, 32 sous ; – pour la messe et procession du jour de saint Martin d'été, 33 sous 6 deniers ; pour avoir sonné les carillons et prédications et processions, 24 sous 4 deniers. » – 1626, « pour les enseignes, 36 sous ; – pour le clocheteur et la procession ; – pour le buis de Pâques, 18 deniers. » – 1628, « pour les enseignes de papier portés aux maisons des confraires, 36 sous ; – pour la colle, 3 sous. » – Inventaires des ornements : sceau d'argent ; – un moule de cuivre à faire deniers, 1634, 1638 ; – moule des enseignes, 1644.

G. 7881. – (Registre.) – In-folio. 126 feuillets, papier.

1735-1787. – « Registre de la confrairie de Notre-Dame de Pitié, de saint Mathurin, de saint Victor et de saint Jacques-le-Majeur, dans lequel sont écrits les comptes de chaque maistre qui ont géré la charge, les noms des maistres et les ornements et meubles de la dite confrairie. » – Parmi les maîtres, MM. Rolland, prêtre, Virot, Niel, Ribard. – 1733, « à M. Le Prevost, pour l'impression de 400 enseignes ou frairies, 7 livres. – Pour avoir sonné et carillonné aux 3 fêtes de saint Mathurin et de saint Victor, 2 livres 5 sous. »

G. 7882. (Registre.) – In-folio. 345 feuillets, papier, relié en parchemin.

1568-1589. – Comptes et états de la recette et de la mise du bien et revenu appartenant à l'hôpital Saint-Vivien rendus, année par année, de Pâques à Pâques, par l'un des Trésoriers de l'église, administrateur de cet hôpital, en présence du curé et des anciens Trésoriers et paroissiens. – Trésoriers : Robert De Laval, 1568-1569 ; – Richard Baudry, 1569-1570 ; – Jehan Collas l'aîné, 1570-1571 ; – Nicolas Le Villain, 1571-1572 ; – Jehan Hellebout, sieur de Roumare, 1572-1573 ; – Richard Beland, 1573-1574 ; – Toussaint Guenet, 1574-1575 ; – Pierre Dennemarche, 1575-1576 ; – Jehan Cany, 1576-1577 ; – Jacques Audenel, 1577-1578 ; – Etienne De Laval, 1578-1579 ; – Guillebert Le Coq, 1579-1580 ; – Bertren Férey, 1580-1581 ; – Antoine De La Haye, 1581-1582 ; – Ambroise Guérard, 1582-1583 ; – Michel Hérambourg, 1583-1584 ; – Jean Faulcon, 1584-1585 ; – Roger Havard, 1585-1586 ; – Gilles Housset, 1586-1587 ; – Guillaume Le Roy 1587-1588. – Robert Digent, 1588-1589 Biens situés (Grande-Rue, près le *Coq Noir à l'Image Saint Martin*, devant le *Cheval noir* autrefois le *Fer à Cheval*, rues de Coquereau, des Champs, près de la fausse porte, ruelle aux Chiens, Orberue. que longeait le grand cimetière de la paroisse rue des Matelats, devant le porche de la cour Mr < ? ? ?>as, sur l'eau de Robec. à l'enseigne de l'*Epée*, devant la maison des Faucons et du *Moulin rouge*, rue de Grand-Pont, près l'église Saint-Herbland, à l'enseigne de la *Grosse Tête* et de la *Chèvre*, rue des Augustins devant la fontaine, où était le tripot de l'*Etendard*, autrefois à l'enseigne *Saint-Nicolas*, rue de la Cage, à Saint-Nicaise. Métiers indiqués : « Faiseur de cordelières, cieurgien (Claude Colombot), ballotier, fritier, mercqueur. » – 1568-1569, « pour avoir ramoné la cheminée du réflecteur de l'hospital estante arde, 2 sous 6 deniers. – Pour un petit chandelier de boys pour servir aux pauvres pour mettre leur chandelle, 8 deniers. – Pour 3 couvertures de laine blanche pour servir à mettre sur les lits des pauvres de l'hospital, à la raison de 40 solz pour chacune, 6 livres. – Pour 48 aulnes de Loi Ile d'estoupe, de quoy on a fait faire 8 paires de draps, à la raison de 7 solz 6 deniers l'aulne, 18 livres. – Pour la façon des dits huit paires, à la raison de 18 deniers chacun paire, 12 sous. – Pour 2 loudiers blancs pour servir aux pauvres, 4 livres 3 sous. » – Réparations de la maison ; tuile achetée à raison de 100 sous le millier ; journée d'un plâtrier accompagné de son manœuvre, 12 sous. – « Plâtre employé à raccoûtrer le plancher du *dorleuil* des hommes. – Raccoûtrement de la maçonnerie du *dorteuil* des femmes. – Pour ce présent registre à enregistrer les comptes, 1 sous. » – 1570-1571, « à Guillaume Le Vieil, maître vitrier, pour une grande lanterne de verre mise et assise en la salle du dorteuil pour servir aux paouvres et mettre la chandelle, quand ils se couchent, 30 sous. – Pour 2 polys de bois faites faire

pour pendre la dite lanterne, 3 solz ; – pour 2 chevilles de fer mises aux roes des dits pollys, 12 deniers. » – Plâtrier, accompagné de son manœuvre, payé 13 sous par jour ; – plâtre, 3 sous la pouche. – 1571-1572, « pour ung petit chandelier de boys pour servir aux paouvres, chacun jour, à mettre sur la table, 12 deniers. » – Plâtrier payé 8 sous par jour ; manœuvre, 6 sous. – Pièce de bois de 8 pouces en carré et de 6 pieds de long, qualifiée boise. – Travaux de menuiserie faits par Jehan Bouleng, de Saint-Godard, près la *Serpente*. – 1572-1573, « pour 2 seilles neuves doubles pour servir au dorteuil des pauvres, la nuit, 12 sous. » – Plâtriers payés 9 sous par jour. – Bois porté sur la porte du cimetière, pour être à couvert. – Orge cultivé au jardin Bobée, au haut de la rue des Champs. – 1573-1574, « pour 2 douzaines de bottes d’herbes, tant Lame, chervière, que aultres bonnes herbes, pour mectre aux coffres où on mect les draps des paouvres, 2 sous 3 deniers. » Fagots achetés à raison de 40 sous le millier. – 1574-1575, à M. Le, Forestier, avocat, pour un plaidoyer, 2 sous 6 deniers. – 1575-1576, coutil acheté à la Basse-Vieille-Tour. – 1576-1577, « pour herbes de senteur mises aux draps des paouvres dedens les coffres, 15 deniers. » – 1577-1578, « pour ung petit chandelier de boys à mouchette de fer pour mectre la chandelle des paouvres au réflecteur, 20 deniers. » – Ardoise mise sur le portail de l’hôpital. – Vidanges portées au heurt de la ville. – 6 testons, reçus à 30 sous pièce, réduits à 16 sous 16 deniers pièce ; 8 réalles, de 10 sous pièce, réduites à 5 sous 6 deniers. – 1578-1579, achat de coutil chez un tapissier de la Basse-Vieille-Tour : « 4 loudiers neufs achetés chez un picqueur, demeurant en la maison Buziquet, près la fontaine de Lisieux, pour servir de couverture aux lits, 13 livres. » – Barreaux de fer mis aux fenêtres, « d’autant que un paouvre y avoit passé nuitamment, pour évyter à l’enlèvement des draps et couvertures. » – Partie de l’hôpital mentionné comme étant sur Robec. – 1579-1580, mention de Pierre de Routot, prêtre, exerçant par déport le bénéfice de céans ; – de Premin Clabaut, menuisier, travaillant à la réparation du *pipitre* de l’église. – 1580-1581, réparation du louchet du concierge, servant à nettoyer les ordures de l’hôpital. – 1581-1582, pour un louchet d’acier, 23 sous ; – feurre d’orge mis aux lits, aux fêtes de Toussaint et de Pâques suivant l’usage. – Réparation d’un *baucquet* servant aux pauvres. – Manouvrier payé 7 sous par jour. – 1582-1583, « à ung ramonneur pour avoir ramonné la chemynée de la cuisine, 3 sous. » – A une lingère pour fait 2 paires de draps, 6 sous. – La toile pour les faire achetée 6 livres, à raison de 10 sous l’aune. – Plâtrier payé 10 sous par jour ; – manouvrier, 8 sous. – 1583-1584, mêmes salaires. – « Pour un papier couvert de parchemin pour incérer toutes les rentes et fieffes appartenant à l’hôpital, 7 sous 6 deniers. » – 1584-1585, rouet neuf mis à la brouette de l’hôpital. – Coutil acheté à raison de 10 sous l’aune ; – plume neuve pour les lits, achetée à raison de 4 sous la livre. – 1583-1586, « à un marchand de bois, pour 12 mesures de bûche de hêtre et 4 milliers de fagots pour chauffer les pauvres en hiver, 13 livres 12 sous. – Aux charretiers qui les ont charriez, 23 sous. – Aux personnes qui les ont montés et lassés au grenier, 12 sous 6 deniers. – Pour 2 sommes de bourrées, 24 sous. – Aux personnes qui les ont montées, 12 deniers. » – 1586-1587, « pour un cent de feurre d’orge mis aux lits des pauvres pour le jour de Toussaints, 4 livres 10 sous. – A un futailier, pour 4 grands sceaux doubles pour servir nuitamment aux pauvres. – Pour 78 aunes de toile d’étoupe pour faire des draps, à raison de 9 sous l’aune, 35 livres 2 sous. – A une lingère, pour en avoir fait 13 paires, à 3 sous la paire, 30 sous. – 1587-1588, carteron de chandelle de suif, 6 livres 10 sous, – 1588-1589, gages du concierge, 10 livres.

G. 7883. (Registre.) – In-folio, 253 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1589-1607. – Comptes de l’hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Pierre Gilles, écuyer, conseiller du Roi en la juridiction et siège général de la Table de Marbre sur le fait des eaux-et-forêts de Normandie, 1589-1590 ; – Adrien Harenc, enquêteur et examinateur en la ville de Rouen, 1590-1591 ; – Richard Baudry, sieur de Semilly, 1591-1592 ; – Ursin Le Coq, 1592-1593 ; – Guillaume Hesbert, 1593-1594 ; – Michel Delamare, 1594-1595 ; – Guillaume Le Cauchois, 1595-1596 ; – Symon Symon, 1596-1597 ; – Loys de Sency, 1597-1598 ; – Nicolas Le Gendre, 1598-1599 ; – Thomas Soudoyer, 1599-1600 ; – Jehan Patin, 1600-1601 ; – Thomas Caron, 1601-1602 : – Michel Ferry, 1602-1603 : – Denis Le Roy, écuyer, 1603-1604 ; – Roger Bouvet, 1604-1605 ; – Jehan Le Seigneur, 1603-1606 ; – Nicolas Buret, 1606-1607. – 1589-1590, mention de Michel Goullon, fondeur, fils et héritier de défunt Nicolas Goullon, grande rue Saint-Vivien. « Le jour de Pasques, a esté mis par Jehan Poulllet (le concierge) ung bassin devant la porte du dit hospital, ainsy qu’il est accoustumé, pour recevoir les dévotions des personnes qui y veullent donner, lequel a dict y avoir

esté cueilly 9 sous. » – Chandeliers de bois pour les pauvres. – Pour ce présent registre contenant 8 mains de grand papier, 2. sous. – Couturière payée 4 sous par jour. – 1590-1591, au bassin de la porte, quête de 10 sous. – Journée de manouvrier, 8 sous. – 1591-1592, « pour un millier et un demi cent de vieille tuile prinse hors Martainville, au lieu du capitaine de la porte, 4 livres 4 sous. – Pour un poteau et potence mis à la devanture d'une maison qui vouloit tomber bas, 23 sous. » – 1593-1594, journée de plâtrier, 16 sous ; – de manouvrier, 8 sous. – 1596-1597, « pour avoir faict inhumer le corps d'un pauvre hermite décédé au dit hôpital, le 9 du mois d'avril, tant pour l'inhumation que pour une messe qui fut dicte le mercredi ensuivant, a esté payé la somme de soixante sous, cy 1 escu. » – 1596-1597, journée de plâtrier, 10 sous et 20 sous ; – de manouvrier, 10 sous. – Couturière payée 3 sous par jour. – « A ung charretier, pour avoir porté une pauvre femme qui estoit malade et ycelle couchée au maistre portail de céans et menée à l'hostel-Dieu de la Magdeleine, 3 sous. » – 1597-1598, « à ung brouettier qui a porté ung pauvre homme à la Magdeleine, 3 sous. »

G. 7884. (Registre.) – In-folio, 76 feuillets, papier, relié en parchemin,

1607-1611. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. Trésoriers : Guillaume Hariet, 1607-1608 ; – Pierre Pavye, 1608-1609 : – Nicolas De Guillots, 1609-1610 ; – Thomas De Bouteville, 1610-1611 ; – Jacques Morin, 1611-1612 ; – Nicolas Lambert, 1612-1613 ; – Jacques Bouvet, 1613-1614. – Comptes rendus aux curé et Trésoriers de la paroisse, approuvés par eux et revêtus de leurs signatures. – 1607-1608, « mons. le curé, vicquaire, chapellains, clerks, sonneurs de céans, pour la célébration de 5 haultes messes de la Vierge Marie, dictes et célébrées en cinq jours des festes Nostre-Dame, qui se doibvent dire au second son de la grande messe paroissiale, à l'haustel Notre-Dame en l'esglise de céans, suivant la fondation de Jehan de Monnicauf, à la raison de 15 sous pour chacune, pour ce, cy 75 sous. – A Jehan Pouillet, sonneur, concierge et garde de l'hospital, pour une année de ses gaiges escheue le jour de Pasques, pour avoir gouverné le dit hospital, blanchy les draps servants chacun jour aux pauvres, avoir yceulx receus et hebergés, 10 livres. – Pour 2 milliers de fagots et 200 de bourrées, pour chauffer les pauvres ; – pour la chandelle distribuée aux pauvres, à raison de 5 sols pour livre, 6 livres. – Pour ung cent de feurre d'orge pour les pallaces, 6 livres 5 sous. – Pour 2 ceaus qu'il convient avoir pour servir la nuict aux pauvres, 17 sous. »

G. 7885. (Registre.) – In-folio, 71 feuillets, papier, écrits, relié en parchemin.

1614-1618. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers Jenan Quittebeuf, 1614-1615 ; – Louis De Perroy 1615 1616 ; – Jean Sevestre, 1616-1617 ; – Gilles Le Febvre 1617-1618. – 1617-1618, « de Loys Le Bov. escuyeu, l'un des héritiers de deffuncte Marie Anffuye, en son vivant, veufve de deffunct Jehan Hulin, la somme de 10 sols tournois pour rente foncière sur un tellement de maisons sur la rue de Robec, où pendont cy-devant pour enseigne l'*Espée*, 10 sous. – Pour 3 carterons de feurre d'orge mis aux paillasses servant à coucher les pauvres pour la faiste de Pasques, au prix de 105 sous le cent, pour ce, 74 sous. – A Jehan Savoir, maître menuisier, pour avoir raccommoqué la porte de l'alée de l'hospital et une forme qui sert à assoir les pauvres dans la cuisine, 20 sous. » – Frais de procédures.

G. 7886. (Registre.) – In-folio, 101 feuillets, papier, relié en parchemin.

1618-1622. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Toussaint Guenet, conseiller du Roi au siège présidial de Rouen, 1618-1619 ; – Jehan Bataille, 1619-1620 ; – Gabriel Chastel, 1620-1621 ; – Jehan Guelin, 1621-1622. – 1621-1622, « Achat de fagots de Préaux. – Serrure de bois mise à la porte de la maison du concierge. – Pour avoir cloué et rebarré la porte du *dortueil* des hommes, 13 sous. – Pour avoir mis des barres à soubstenir quelques couches du dit dortueil, 12 sous. » – Frais de procédures : « Au clerc de M. de Béthencourt, 8 sous ; – pour remercier l'homme du sieur rapporteur, 4 livres ; – au procureur, pour la victoire de la cause, 64 sous ; – à son clerc, 32 sous. »

G. 7887. (Registre.) – In-folio, 85 feuillets, papier, relié en parchemin.

1623-1629. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Jehan Hérambourg, 1623-1624 ; – Jehan Vaussier, 1624-1625 ; – Raoulin Le Seigneur, 1625-1626 ; – Pierre le Bourg, monnayeur pour le Roi en la ville de Rouen, 1626-1627 : – Nicolas Houel, 1627-1628 ; – Pierre Lheureux, 1628-1629. – 1623-1624, « à M. Lesdo, avocat au Parlement, 32 sols pour l'avoir consulté, touchant une sommation faicte par M^e Michel Desgranges, (chapelain des pauvres), 32 sous. – A Laurent Le Sage, menuisier, pour avoir quis 4 ais de hestre aux couches des pauvres et avoir rafermi plusieurs d'icelles, 35 sous. »

G. 7888. (Registre.) – In-folio, 174 feuillets, papier, relié en parchemin.

1629-1644. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Antoine Le Prevost, 1629-1630 ; – Laurent Legois, huissier aux Requêtes du Parlement, 1630-1631 ; – Jacques Le Forestier, 1631-1632 ; – Laurent Lucas, contrôleur au Grenier à Sel de Rouen et Chambre de la Bouille, 1632-1633 ; – Noël Everart, 1633-1634 ; – Pierre Trouart, 1634-1635 ; – Guillaume Le Carpentier, 1635-1636 ; – Jehan Faulcon, écuyer, sieur de la Campagne, 1636-1637 ; – Guillaume Lemperrière, l'un des anciens capitaines de la Cinquantaine, 1637-1638 ; – Thomas Le Chevalier, 1638-1639 ; – Nicolas Hérambourg, 1639-1640 : – Jean Sevestre, 1640-1641 : – Pierre Vauquelin, 1641-1642 ; – Alexandre Du Jardin, 1642-1643 ; – Nicolas Le Pesteur, 1643-1644. – 1643-1644, « du recepveur commun de cette ville, la somme de 40 livres tournois, pour une année de louage de 2 portions de maisons et jardins sois au hault de la rue des Champs, paroisse de Saint-Vivien, occupés par Martin Huault et Nicolas Sandrin, esventeurs pour la contagion, 40 livres. – Il a esté cœuilly, les jeudy, vendredy, samedy de la sainte sepmaine, et le dymanche de Pasques, en un bassin mis devant la porte du dit hospital, la somme de 50 sous 6 deniers. »

G. 7889. (Registre.) – In-folio, 116 feuillets, papier.

1615-1616. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Philippe Marie, 1645-1646 ; – Pierre Pitry, 1646-1647 ; – Thomas Le Coq, 1647-1648 ; – Nicolas Quillebeuf, 1648-1649 ; – Jean Séjournay, 1649-1650 ; – Jacques Mesnard, 1650-1651 ; – Jean Raffy, 1651-1652 ; – Guillaume Le Bourg, 1652-1653 ; – Robert Jores, 1653-1654 ; – Jacques Mansel, 1654-1655 ; – Jean De Boutigny, receveur de l'archevêque de Rouen en son abbaye de Jumiéges, 1655-1656. – 1643-1646, pour le présent registre, la somme de 23 sous. – 1647-1648, mention du jardin de la rue des Champs qui avait été acheté, de Susanne Bobée, par M. Paul Anfrye, sieur de Chaulieu, lequel en avait fait délais aux Capucins. Ceux-ci l'avaient enclos dans leur monastère ; – Fermanel, receveur et aménageant le bien des Capucins. – 1648-1649, « il a esté cœuilly, les jeudy, vendredy et samedy de la sepmaine sainte, et dimanche jour de Pasques, en un bassin mis devant la porte du dit hospital, 20 sous. – Pour un cent de gerbes de foare pour garnir les paillasses des lits des pauvres, 3 livres 10 sous. – Pour 10 paquets d'espines pour clore les jardins des maisons occupées par Martin Huault et Lucas Roulland, officiers de la santé, 6 livres. » – 1649-1650, mention de la planche qui va de l'hôpital sur l'eau de Robec. – « Pour avoir fait enlever des pierres qui estoient proche de l'hospital, lors de la venue du Roy, suivant le commandement fait par l'enquesteur du cartier, 20 sous. » – 1650-1651, « aux éventeurs pour avoir éventé le dortoir des pauvres après la contagion, 15 livres. – A une femme qui est entrée dans les dortoirs après les événements, pour ouvrir les fenestres et y faire du feu, 30 sous. – Aux marqueurs de la contagion, pour la copie de l'inventaire, tant des meubles du dortoir que du linge envoyé blanchir à l'Aunay, 15 sous. » – 1652-1653, « pour des bonnes herbes à semer devant l'hospital, les 3 jours de l'octave du Saint-Sacrement, 6 sous. » – 1656-16375 « pour la taincture de 4 couvertures servants aux pauvres, pour esviter à l'empirance, 60 sous. »

G. 7890. (Registre.) – in-folio, 131 feuillets, papier, écrits.

1657-1671. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Thomas Soudoyer, 1657-1658 : – Marin Gohon, sieur de Courval, 1658-1659 ; – Jacques Hérichon, 1659-1660 ; – François Langlois, 1660-1661 ; – Nicolas Hérambourg, prêtre, pour Marguerite Clergeon, veuve de Thomas Blondel, 1661-1662 ; – Ursin Le Bourg, 1662-1663 ; – Jean Colombel, 1663-1664 ; – Guillaume Lucas, écuyer, 1664-1665 ; – Nicolas Vaussier, 1665-1666 ; – Guillaume Le Flament, sergent royal, 1666-1667 ; – Charles Le Tellier, 1667-1668 ; – Jean Renier, 1668-1669 ; – Jean Caron, 1669-1670 ; –

Michel Le Coq, le jeune, 1670-1671 ; – Antoine Andrieu, 1671-1072 ; – Thomas Maloeuvre, 1672-1673 ; – Pierre Mouchard, 1673-1674. – 1659-1660, « il a esté donné au dict hospital, au bénéfice des pauvres et pour meilleure réception d'iceux passants et y logeants, par noble homme Laurens Le Cornu, sieur de Bimorel. Trésorier de France et l'un des Trésoriers de Saint-Vivian, la somme de 300 livres de rente. » – 1661-1662, approbation du compte par M. Gaulde, vicaire général et grand archidiacre, après visite de l'église. – 1663-1664, « cœuilly, l'année présente, dans un bassin pozé devant le dict hospital, les jours de jeudy, vendredy et samedis de la sepmaine sainte et le jour de Pasques, par une personne préposée par le comptable, 4 livres 7 sous 6 deniers. – A Jehan Le Pilleux, maistre peintre, pour avoir peint un tableau du crucifix apposé et affiché à la porte du dit hospital et bruny les posteaux de la porte du dict hospital, 13 livres 10 sous. » – 1666-1667, « pour 2 charretées de fagot, que pour le charriage et bardage, pour estre distribué aux pauvres, à raison de 2 pour chaque jour, depuis la feste de Toussaint jusques à Pâques, 13 livres 3 sous. »

G. 7891. (Registre.) – In-folio, 76 feuillets, papier.

1671-1692. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Jacques Glin, 1674-1675 ; – Jean Housset, 1675-1676 ; – le même, 1676-1677 ; – Nicolas Hecquet, 1677-1678 ; – François Renyé, 1678-1679 ; – Hélye Adam, 1679-1680 ; – Jacques Andrieu, 1684-1685 ; – Pierre Le Jean, 1685-1686 ; – Simon Le Barbier, 1686-1687 ; – Louis Joret, 1687-1688 ; – Robert Bourdin, 1688-1689 ; – Jean-Baptiste Le Grand, 1689-1690 ; – Antoine Ridel, 1690-1691 ; – Jonas Bence, 1691-1692. – Ajouté le compte de Nicolas Le Massif, 1682-1683. – 1674-1675, « à François De Glatigny, maître peintre à Rouen, pour avoir peint une enseigne où sont représentées les 3 *Maries*, pour mettre à la maison sise rue des Carmes, 8 livres. » – 1677-1678, « pour une main de papier formulé, 36 sous. – A Malassis, libraire et relieur, pour avoir relié le dict compte et fourni de cartons en parchemin, 8 sous. » – 1678-1679, « pour 3 mains de papier faites imprimer en quittances pour les rentes deubz au dict hospital, que pour impression, au surnommé Ferrand, imprimeur, 30 sous. » – Quelques inventaires du mobilier : « 3 formes de bois de chesne à asseoir les pauvres ; – une mouchette de fer attachée dans le chaufoir des pauvres, – une image de la Vierge, de bois de chesne ; – un tableau dans la salle où couchent les pauvres. » – Les feuilles de ce registre en papier timbré.

G. 7892. (Registre.) – In-folio, 36 feuillets, papier.

1692-1704. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Clément Picot, 1692-1693 ; – Toussaint Lundy, 1693-1694 ; – Marin Andrieu, 1694-1695 ; – Michel Le Carpentier, 1695-1696 ; – Thomas Le Coq, 1696-1697 ; – Sébastien Duligner, 1697-1698 ; – Jacques Le Carbonnier, 1698-1699 ; – Mathieu Fautrel, 1699-1700 ; – Jean Le Forestier, 1700-1701, – Jean Ferment, 1701-1702 ; – Jean Briant, 1702-1703 ; – Guillaume Douillet, 1703-1704. – 1692-1693, « a esté livré par le sieur Lundy, Trésorier administrateur, au concierge, un lict et traversain de plume pour fournir une couche det pauvres, conformément à l'intention d'honneste femme A <??> Guérard, veufve du sieur Jacques Le Coq. <??>ela l'a laissé par testament. – A <??>Marie Morisset 2 couvertes. » – 1699-1700, <??> ; paye au concierge, lors de la réception de ce compte du consentement de la compagnie pour le grand nombre de pauvres qui estaiet venus, sans tirer a conséquence, 9 livres. » – Compte vérifié par M de Y de Seraucourt, grand archidiacre. – 1700-1701, compte vérifié par le même, dans le cours de ses visites, le 30 janvier 1702.

G. 7893. (Registre.) – In-folio, 28 feuillets, papier.

1704. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Nicolas De Nollen, 1704-1705 ; – Jacques Malandrin, 1705-1706 ; – Jean-Jacques Le Grand, 1706-1707 ; – Adrien Doudet, 1707-1708 ; – François Baudouin, 1708-1709 ; – Jean Laurence, 1709-1710 ; – Jean-Pierre Le Sueur, 1710-1711 ; – Pierre Grulé, 1711-1712 ; – Pierre Le Flamen, 1712-1713. – Mention de la brasserie du *Coq Noir*, grande rue Saint-Vivien ; – de maisons encloses dans l'enceinte du nouvel hôpital de Sainte-Elisabeth, rue Saint-Hilaire ; – du sieur Berthelin, vitrier, rue Ancrière.

G. 7894. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, papier.

1713-1726. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Jean Defer, 1713-1714 ; – Pierre Morin, 1714-1715 ; – Antoine Le Massif, 1715-1716 ; – Jacques De la Motte, 1716-1717 ; – François Allain, 1717-1718 ; – Jacques Roussel, 1718-1719 ; – Adrien Viquesnel, 1719-1720 ; – Vincent De la Haye, 1720-1721 ; – Romain Arnoult, 1721-1722 ; – Jacques Cousin, 1722-1723 ; – Antoine Le Prevost, 1723-1724 ; – Jacques Malandrin, 1724-1725 ; – Jean Michel Le Febvre, 1725-1726. – Tous les comptes sont présentés, « par les Trésoriers administrateurs aux curé et Trésoriers de la paroisse, tous anciens administrateurs et successeurs des fondateurs et bienfaiteurs de l'hôpital. » – 1713-1714, « payé pour ce registre, lequel contient une main de papier formulé, tant pour la formule, que pour le papier et la reliure, 3 livres 16 sous 6 deniers. » – 1714-1715, « à un charpentier pour avoir fourni une planche sur l'eau de Robec pour passer dans l'hôpital, 12 livres 4 sous. » – 1716-1717, « au concierge, sur la remontrance qu'il avait faite du grand nombre de pauvres qui viennent loger et de la cherté de tout, 25 livres. – Pour une planche qui a été placée dans l'allée de l'hôpital pour faire reposer les pauvres, en attendant l'heure du coucher. 4 livres 18 sous. » On voit commencer l'usage de faire une quête dans la chambre de l'hôpital entre tous MM. les Trésoriers. – Gages de l'organiste, M. Lefèvre, portés à 130 livres. 1717-1718, gages du souffleur d'orgues, portés de 3 livres à 12 livres par an. – 1621-1722, quête faite à la porte de l'hôpital par des demoiselles, pendant le Jubilé, 34 livres ; – *ibidem*, à la Semaine sainte, 8 livres 2 sous. – Dans la chambre de l'hôpital, entre les curé et Trésoriers, 15 livres. – Inventaire des meubles et linge de l'hôpital, mis et baillés ès mains de Jean De Bos, sonneur de la paroisse, concierge, le 6 octobre 1726. – Charges et obligations du concierge : « Il est obligé de loger les pauvres passans 2 ou 3 nuits au plus, et pour cela il doit tenir la grande salle propre et nette de toute ordure et faire les lits tous les jours. – Il fera entrer tous les pauvres qui se trouveront, tous les jours, à 6 heures en hyver, et les fera chauffer jusqu'à 7 depuis le jour de Tous les Saints jusqu'à Paques, et en été les fera coucher sur les 8 heures du soir. Il aura soin de leur donner de la chandelle pendant qu'ils se chaufferont et coucheront et 1 heure après leur coucher ; il fera tous les jours la visite dans la grande salle pour pourvoir à leurs besoins et empêcher qu'ils ne fassent du tumulte ou bruit. Il aura soin de leur recommander la prière tous les jours avant qu'ils se couchent, et leur fera dire le *De profundis* pour les fondateurs de cet hôpital. Il traitera avec beaucoup d'honnesteté tous les pauvres, ainsi qu'il convient aux membres de Jésus-Christ, qu'il doit regarder en leur personne. Il aura soin de baillier la grande allée depuis la porte de la rue Saint-Vivien jusqu'à celle de Robec, toute la devanture de l'hôpital, et, devant l'église, depuis la petite maison du Trésor jusqu'à la fontaine de l'église. »

G. 7895. (Registre.) – In-folio, 146 feuillets, papier, relié en parchemin.

1726-1768. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Jean Le Locu, 1726-1727 ; Jean Dagou-met, 1727-1728 ; – Jacques Adam, 1728-1729 ; – Nicolas Dulot, 1729-1730 ; – Simon Lhéable, 1730 – 1731 ; – Nicolas Chagrin, 1731-1732 ; – Nicolas Coltelle, 1732-1733 ; – Pierre Allais, 1733-1734 ; – Nicolas Vincent, 1734-1735 ; – Remy Pierre, 1735-1736 ; – Thomas Marguerin, 1736-1737 ; – Guillaume Pontus, 1737-1738 ; – M^{me} Maurisse, veuve de feu M. Robert Le Tellier, 1738-1739 ; – Antoine Beau-four, 1739-1740 ; – Guillaume Cousin, 1740-1741 ; – Michel Le Masson, 1741-1742 ; – Michel Jouvenet, 1744-1743 ; – Pierre-André Bréban, 1743-1744 ; – Jean-Baptiste Cousin, 1741 – 1745 ; – Jean Adam, 1745-1746 ; – Georges-Martin De La Rue, 1746-1747 ; – Laurent Pontus, 1747-1748 ; – Jean-Baptiste Deschamps, 1748-1749 ; – André Léturger, 1749-1750 ; – Antoine-Nicolas Beaufour fils, 1780-1781 ; – Guillaume Blanchemain, 1751 -1752 ; – Etienne-François Herment, 1752-1753 ; – Nicolas Auzout, 1753-1754 ; – Bernard Adam, 1754-1755 ; – François Bertrand, 1755-1756 ; – Pierre Allais, 1756-1757 ; – Jean Jouenne, 1757-1758 ; – Marin Coignard, 1758-1759 ; Jacques-Modeste Grouard, 1759-1760 ; – François Letré, 1760-1761 ; – Georges Viel, 1761-1762 ; – Thomas Desnoyers, 1762-1763 ; François Blanche-main, 1763-1764 ; – Jean-Baptiste Malandrin, 1764-1765 ; – Louis Léturger, 1765-1766 ; – Jacques Renard, 1766-1767 ; – Pierre-Nicolas Malandrin, 1767-1768. – En tête, l'inventaire des meubles et linge appartenant à l'hôpital.

G. 7896. (Registre.) – In-folio, 47 feuillets, papier.

1768-1790. – Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. – Trésoriers : Jean-Baptiste Godebin, 1768-1769 ; – Jean-Baptiste Caumont, 1769-1770 ; – Jacques Mon-fray, 1770-1771 ; – Pierre Pinel, 1771-1772 ; – Jean-Baptiste-Joseph Delle, 1772-1773 ; – Josse-Nicolas Simon, 1773-1774 ; – Jean-Baptiste Coué, 1774-1775 ; – Jean-Louis Gaillard, 1775-1776 ; – Pierre Asselin, 1776-1777 : – Richard Benard, 1777-1778 ; – Toussaint Castel, 1778-1779 : – Jean-Pierre-Nicolas-André Le Grip, 1779-1780 ; – Gabriel Ausoult, l'aîné, 1780-1781 ; – Jean-Louis Tinel, 1781-1782 ; – Dominique Deschamps, 1782-1783 ; – Pierre-François Le Couturier, 1783-1784 ; – Nicolas Bourgon, 1784-1783 ; – Louis Mainbourg, 1785-1786 ; – François Pavie, 1786-1787 ; – Jean-Baptiste Bloquet, 1787-1788 ; – Jean Pluard, 1788-1789 ; – - Pierre-Nicolas Viquesnel, 1789-1790. – On mentionne toujours les quêtes faites au temps de Pâques. – 1789-1790, total de la recette, 116 livres 6 sous ; de la dépense et reprises, 101 livres 17 sous 6 deniers.

G. 7897. (Registre.) – In-folio, 104 feuillets, papier.

1632-1675. – Inventaire du mobilier de l'hôpital Saint-Vivien. – Rôles des pauvres reçus du 19 janvier 1634 au 13 juin même année ; on indique le lieu de leur naissance, leur âge et leur profession. – Février 1632, « François Gilles Du Bourg, de Bacque-ville, aagé de 40 ans, du mestier de patenêtrier en verre ; – Jean Belo, d'Amiens, maître écrivain, aagé viron de 50 ans. » – Etat du 9 avril 1670 à 1681, indiquant, jour pour jour, les deniers distribués aux pauvres, dont on n'indique plus ni le nom, ni la profession, ni le domicile. – A la fin : « Il a esté faite une transaction entre MM. du Bureau et les Thrésoriers de S^t-Vivien, le 24 mai 1686, par laquelle, en conséquence de ce que le Roy avoit réuni l'hospital de S^t-Vivien à l'hospital général, les Thrésoriers ont abandonné au dit hospital général la. maison où pend pour enseigne les *Trois Maries*, rue des Carmes, acquise des deniers délaissés par M. de Bimorel au dit hospital de Saint-Vivien, pour les pauvres, parce que les dits Thrésoriers continueront l'administration du dit hospital de S^t-Vivien, et les Messieurs debvroient et fairoient aux pauvres chez eux la distribution qui se faisoit au dit hospital de S^t-Vivien, et l'en ont deschargé. »

G. 7898. (Registre.) – In-folio, 104 feuillets, papier.

1766-1771. – « Grand livre de l'hôpital S^t-Vivien pour l'année 1766 et suivantes, vérifié par les commissaires du Roi, Renard, Yvelin de Béville, de Launay. » – 1766, 8 janvier, Jean Belicq, de Metz en Lorraine, 67 ans, officier de Pologne, passant ; – 9, Ilbert Raucher, 56 ans, de Thiers en Auvergne, marchand de cantiques. – Février, 27, 4 individus venant de Parme, marchands d'encre ; 28, Vincent Quaison, 27 ans, d'Orléans, faiseur d'images. – Mars, 30, Mathieu Morez, du Limousin, 22 ans, chirurgien. – Mai, 13, François-Xavier Rossignoli, de Novarre, 39 ans, retournant à Rome. – Juin, 8, Antoine Le Blois, 50 ans, de Limoges, pèlerin ; – 9, Laurens du Buc, 20 ans, de Dieppe, papetier.

G. 7899. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier ; 1 sceau ; 1 fragment de sceau.

1319 – Fin du XVIII^e siècle. – « Mémoire concernant l'hôpital des passans, établi en la paroisse de Saint-Vivien de Rouen, » fin du xviii^e siècle (incomplet). – Lettres de Jehan, aîné fils du Roi de France, duc de Normandie, au bailli de Rouen, pour lui mander qu'il avait accordé à Jean Le Fèvre, bourgeois de Rouen, amortissement à une pièce de terre, contenant 6 perches et 4 pied ; ou celui ci avait commencé à ordener un hospital et y mettre 13 lits, pour recevoir et coucher les pov< ? ? > une chapelle en laquelle ait 2 presses que deresenavant facent le divin service. A S< ? ? >rens, le 20 juillet 1349, sous notre scel ordene pour l'eschiquier en l'absence du grant. Par vous Mons^r Symon de Bucy, signé : Symon ; » fragment de sceau de cire rouge sur simple queue ; sous la cire au verse deux dernières lettres du nom de Bucy. – Approbation par les vicaires de Jean de Marigny, archevêque de Rouen, de la fondation faite, par Jean Le Fèvre, d'un hôpital pour les pauvres à Saint-Vivien (13 lits fournis), et de 2 chapelains obligés d'y résider et qui desserviraient une chapelle que le dit Le Fèvre se proposait de fonder à Saint-Vivien ; l'un des dits chapelains à prendre parmi les 4 clercs de la paroisse, serait présenté par les Trésoriers. L'autre le serait alternativement par les religieux de Saint-Ouen et par le fondateur ou ses héritiers ; lundi après la saint Martin d'hiver, 1350 ; sceau perdu. – Approbation par Nicolas de Veris, chanoine de Rouen et curé de Saint-Vivien, de la fondation faite par Jean Le Fèvre, d'un hôpital à Saint-Vivien, et de

2 chapelains qui devaient y résider et auxquels il affectait les revenus d'une chapelle et autel qu'il devait fonder en la dite église, 1351, 17 novembre. – Attestations et marque de Guillaume *de Mura*, notaire apostolique. – Vidimus par Simon de Baigneux, vicomte de Rouen, 1387, des lettres des vicaires généraux de l'archevêque de Rouen, portant approbation de la fondation de Jean Le Fèvre, 1351. – Vidimus par le garde du scel des obligations de la vicomte de Rouen, 1472, des lettres d'amortissement accordées à l'hôpital Saint-Vivien, par Charles, régent le royaume de France, duc de Normandie ; au Louvre lès-Paris, février 1358 (biens donnés par Jean Le Fèvre et par Jean du Bec). – Lettres de Pierre Du Bosc, lieutenant commis du vicomte de Rouen, 1529, portant vidimus des lettres d'amortissement de Charles, régent, duc de Normandie ; – Donation par feu Le Fèvre, à la chapelle sainte Catherine, en l'église Saint-Vivien, où il avait établi 2 chapelains, 4 juillet 1359. – Vente par Guillaume Ybert aux chapelains de l'hôpital Saint-Vivien, aux exécuteurs testamentaires de Jean Le Fèvre, et aux Trésoriers de Saint-Vivien, d'une rente de 10 livres, pour 80 florins d'or à l'écu du coin du Roi, 1359. – Lettres du roi Louis XI, accordant amortissement jusqu'à la somme de 50 livres de rente, « aux Trésoriers de l'église de Saint-Vivien, pour l'hospital ou hostel-Dieu assis près de la dicte église, pour recueillir et habérer les pures de Notre Seigneur, tant ceulx de la dicte ville, qui n'ont de quoy vivre, comme les forains passans pays, » Rouen, juin 1467 ; sur le repli : par le Roy, les sires de Crussol et de Basoges, maistres Guillaume Picart et Mathurin Baudet et autres présens ; sceau royal en cire verte et lacs de soie. – Copies informes des titres de fondation de cet hôpital.

G. 7900. (Cahier.) – Comprenant 16 feuillets, en parchemin ; lettres ornées.

1461. – « Sy ensuyvent aucunes fundacions, lesquelles Jehan de Mounicauf a faictes tant à l'église parroissial de Saint-Vivien de Rouen, comment à l'ospital du dict lieu. » – Indication des rentes affectées aux fondations. – « Ensuit la submission des religieux des Carmes à Rouen, comment ilz sont obligez à chanter tous les jours de l'an messe basse en l'église de Saint-Vivien aprez X heures, et non plustôt, et comme de rechef sont tenus et obligez iceulx religieux à venir, chacuns premiers jours des moys de l'an, au nombre de XVII à XX religieux, sur paine de XXX sous, à Saint-Vivien, et chanter en hault vigilles à trois lichons, messe à note et, en la fin de la dite messe, *Libera et De profundis.* »

G. 7901. (Liasse.) – 19 pièces, parchemin, 25 pièces, papier.

1369-1684. – Titres de rentes pour les prêtres chapelains des chapelles sainte Catherine et sainte Acquittaire fondées en la paroisse Saint-Vivien, affectées sur des maisons situées rues de l'Eau-de-Robec, Saint-Marc, Tirelinceul, de la Vicomte. – Délais fait devant Godefroy Dureaume, maire de Rouen, par Jeanne, déguerpie Roger de Caudebec, à messire Jehan Vitel, prêtre et à ses hoirs, d'une maison au Clos-Saint-Marc, pour 21 sous de rente que devait le dit héritage ; le dit prêtre donne à la dite Jehanne 3 francs d'or et tous les arrérages qu'elle pouvait lui devoir, 14 juillet 1369 ; signé : H. Duclos ; sceau perdu. – Décret de la maison où pend pour enseigne la *Bergerette*, rue du Clos-Saint-Marc, 1528. – Fieffe faite par Guillaume Pougant à Jehan Le Normant et à Regnaulde, sa femme, d'une maison rue de la Vicomté « avec une alée qui y est à aler à la rue Herbière, près du manoir noble et puissant seigneur nions^r le comte de Harcourt, pour 12 livres de rente, dont 7 livres 10 sous au chapelain qui tient une chapelle que fonda Jehan Le Fèvre en l'église Saint-Vivien, dont est à présent tenant maître Nicole Rosselin, » 10 mars 1387 ; – la dite maison échangée par Mahiet Le Normant, bonnetier, contre des renies à lui données par Robinet Robelot, 1457. – Accord entre Pierre Davenel, chapelain de la chapelle sainte Aquilaire, et Simon de Conflans, écuyer, receveur du Roi en l'Élection de Lisieux, au sujet de la rente affectée sur la dite maison, 1476. – Pièces de procédures relatives à ces rentes.

G. 7902. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1432-1722. – Titres de rentes appartenant à l'hôpital Saint-Vivien, sur des maisons rues des Augustins, Vatieur-Blondel, etc. – Vente par Adam Le Boulenguier, à Loys Le Gay, écolier étudiant en l'Université de Paris, d'un tènement de maisons en la paroisse Saint-Maclou, rue Vatieur-Blondel, où pendait l'enseigne de *Saint-Julien*, pour onze-vingts livres tournois, et cent sous, pour le vin du marché ; sur cette maison rente de 10 sous due au chapelain de sainte Aquilaire ; 20 sous à maître

Regnault L'Archevesque, 14 août 1432 ; le dit contrat lu à l'ouïe de paroisse, à Saint-Maclou, le dimanche 17 août 1432. – Donation faite à l'hôpital Saint-Vivien, par Laurent Le Cornu, sieur d'Ygoville et de Bimorel, 1659. – Transaction entre les administrateurs de l'hôpital général et MM. les curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Vivien, touchant l'administration de l'hôpital Saint-Vivien, 24 mai 1686. – « Déclaration du bien et revenu temporel de l'hôpital Saint-Vivien, fondé par les sieurs Jean Le Febvre et Monicauf, en l'année 1340, servant de logement aux pauvres passants en cette ville, » 1722. – Donation par Claude Le Febvre, notaire à Rouen, de 35 livres de rente pour servir à la subsistance des pauvres de l'hôpital Saint-Vivien, 1733.

G. 7903. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 29 papier, papier.

1418-1623. – Pièces relatives à un procès entre les Trésoriers de Saint-Vivien et Michel Desgranges, chapelain titulaire des chapelles de l'hôpital Saint-Vivien (sainte Catherine et sainte Quitaire), l'un des 4 curés de Saint-Cande-le-Vieux, le dit procès au bailliage et, par appel, au Parlement de Rouen, au sujet du logement de ce chapelain dans une des salles de l'hôpital, 1613-1622. – Mémoire pour Desgranges. – On rappelle que, « lorsque Desgranges demuroit au dit hôpital, il tenoit son escholle en l'un des greniers qui doit estre plustost appelé chambre ; – que M^e Erbland Trevet, 1^{er} clerc matriculier de saint Vivien, n'avoit pu être nommé à la chapelle Sainte-Quitaire, parce qu'il préleudoit se marier ; – que lui Desgranges ne fut pourvu de la cure de Saint-Cande que après le siège de Rouen, de sorte que, à la Saint-Jehan-Baptiste 1592, après le siège levé, il demuroit encore au dit hospital, et les soldats blessés durant le siège estoient sollicités par des femmes à ce députées, qui leur donnoient et administroient leur nourriture et aultres nécessitez. » – « Acte de la nomination faite, par les Trésoriers, de Michel Desgranges, clerc de Saint-Vivien, pour chapelain de l'hôpital, à charge de résider continuellement en la dite église, » 1370 (copie). – Sentence de l'official de Rouen sur un procès, entre les Trésoriers de la paroisse et la contrarie de saintes Quitérie, Catherine et Marguerite, au sujet d'un reliquaire en façon d'un ange tenant en ses mains un doigt de sainte Quitérie ; ce reliquaire demurera en la garde des Trésoriers ; sur la demande des confrères, il leur sera confié, les veilles et fêtes de ces trois saintes et aux 2 solennités on l'honneur de sainte Catherine et sainte Quitérie, dites desbancage, » 24 mars 1427 ; marque et attestation de Jean Avis, clerc de Sééz, notaire apostolique. – Sentence d'Anne Du Buisson, vicaire général, portant réduction des messes que devait dire Michel Desgranges, chapelain titulaire des 2 chapelles de l'hôpital, 26 mai 1623.

G. 7904. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1379-1727. – Contestations entre les Trésoriers de Saint-Vivien, et les chapelains habitués de cette église, d'une part, et les chapelains de l'hôpital, au sujet de la résidence, de la préséance et des distributions. – Lettres de provisions, mémoires, arrêts. – Parmi les pièces produites, arrêt du Parlement qui maintient Jean de Vallongnes, chapelain de Notre-Dame de Rouen, en possession de la chapelle de Notre-Dame de Consolation et de saint Firmin à Saint-Eloi ; enjoint aux marguilliers et Trésoriers de cette église de lui fournir ce qui était nécessaire à la célébration du service, 8 juin 1646. – Sentence de l'officialité pour Adrien Nantier, chapelain de la cathédrale, titulaire de la chapelle sainte Anne, à Sainte-Croix-Saint-Ouen, 19 octobre 1650. – Ordonnance de François Cabart, grand archidiacre, pour Jean Marc, chapelain de la chapelle Notre-Dame, fondée au maître-autel de Saint-Martin-sur-Renelle, 1597. – Certificats de plusieurs curés de la ville. – Mandement de Guy Chrestien, bailli de Rouen et de Gisors, au premier sergent ou sous-sergent, pour l'informer qu'il avait donné bref de patronage aux religieux de Saint-Ouen, à raison du refus fait par l'archevêque, sur la requête du curé, de nommer à la chapelle vacante par le décès de Jehan Vistel, le chapelain que les dits religieux avaient présenté, 16 décembre 1379 (copie donnée sous le sceau de Jean Amaury, sous-sergent à masse du Roi à Rouen). – Copie (1658) de l'accord conclu entre les curé et Trésoriers et les religieux de Saint-Ouen, dernier janvier 1379 (Y.-S.). – Supplique adressée à M. Gaulde, vicaire général, grand archidiacre, par Jacques Rollet et Jean Du Chesne, chapelains titulaires en l'église et l'hôpital de Saint-Vivien, pour obtenir réduction des messes qu'ils devaient acquitter, 1666. – Ordonnance de Mgr De Lavergne de Tressan, sur la requête des chapelains Michel Osmont et Jean-Mathieu Duquesnoy, qui réduit les messes qu'ils doivent dire à 2 par mois

alternativement entre eux, 5 mai 1527 ; signature de Robinet, vicaire général ; sceau plaqué, de l'archevêque.

ÉGLISES PAROISSIALES, CURES ET FABRIQUES.

G. 7905. (Liasse.) – 3 pièces, papier ; 4 imprimé.

1559 (copie)-1783. – ABANCOURT. – « Griefs et moyens d'appel que propose devant Nos Seigneurs de Parlement, en la première Chambre des Enquêtes, maître Antoine-François Bourdon, curé d'Abancourt, appellant du premier chef de la sentence rendue en bailliage à Neufchâtel, le 23 février 1782, contre M^e Thomas Roulleau, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Michel de Beauvais, et chapelain en titre de la chapelle de Sainte-Catherine, érigée en l'église cathédrale de Beauvais, au nom et comme chargé du fait et cause de Pierre-Alexandre Langlois, son fermier.... Et le dit Pierre-Alexandre Langlois, laboureur,... fermier du trait de dîmes appartenant, dans la dite paroisse, à la chapelle Sainte-Catherine », mémoire imprimé chez Ferrand, rue neuve Saint-Lô (à Rouen) 1783. – ALLIQUIERVILLE. – Copie d'une déclaration baillée par le Trésorier de cette église à Jean Tallon, auditeur des Comptes, pour une pièce de terre à Foucard d'Ecalles, 1588 (copie). – « Copies tirées de la production faite par Guillaume Duparc, Trésorier, vers les Trésoriers et habitans d'Alliquerville, » 1760 (Baux et aveux).

G. 7906. (Liasse.) – 23 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier.

1477-1789. – SAINT-QUENTIN D'ALLOUVILLE. – Contrats de fief, de donation, baux. – Aveux à Marc-François de Chalon, baron de Crétot, seigneur d'Allouville, 1663 ; – à Jacques de Valliquerville, 1667, 1673 ; – à Nicolas-Thomas-Amable de Lesdo, Président en la Cour des Comptes, 1700. – Fief faite par les Trésoriers de l'église, d'une pièce de terre ; parmi les paroissiens, un Jehan Belain, 1477. – Fief par Charles de Recusson, sieur d'Allouville, à Jehan Graveren, 1608. – Fondation faite par François De la Motte, curé d'Allouville, à charge de services religieux, 1724. – Réduction de cette fondation réclamée par M. de Lesdo, patron de Valliquerville et Allouville, par cette raison que le fonds qui y était affecté se trouvait dans la mouvance, de sa seigneurie, et que le dit curé était né hors mariage, 1743.

G. 7907. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1663-1790. – AMBOURVILLE. – Comptes de la Fabrique, 1668-1670, 1683-1685, 1695-1743, 1762-1778, 1779-1793. – Quelques pièces justificatives de comptes. – 12 juin 1668, visite de l'église par M. Le Roux, curé de Saint-Denis du Boscuéard, commis pour l'absence du grand archidiacre. – 7 septembre 1669, visite de la même église par M. Le Seigneur, archiprêtre, doyen du Bourgtheroulde, curé du Boscbénard-Commin. – 16 juin 1670, autre visite par Le Roux, précité, qui ordonne que le Trésorier en charge « achèvera son année et donnera le pain bénit comme il advisera bien estre, en sorte qu'il n'y ait bruit ny scandalle. » – 1672, « reçu pour le cierge de Pâques, 11 livres 5 sous ; – pour le vin de Pâques, 15 sous, – Dépensé pour avoir fait découvrir le porche, 13 sous 6 deniers. » – 1673, pour les pommes du cimetière, reçu 15 sous ; – pour l'herbe du cimetière, 20 sous : – pour un enterrement dans l'église, 3 livres. – 1683, reçu pour les œufs de Pâques, 50 sous. – Quêtes au plat de l'église et à celui de la Vierge. – En tête du compte, de 1695, état des fondations de l'église ; état des ornements : « En 1739, M. et M^{me} de Marivault ont donné à l'église un chasuble, un devant d'autel et une chappe, dont les orfrès sont de damas blanc, de damas vert rouge et de plusieurs couleurs. – Du mois d'avril (1747), ils ont encore donné un chasuble de damas blanc dont la croix est de tapisserie, un devant d'autel dont les bandes sont de damas blanc et de tapisserie. Le lundi 12^e de juillet, Claude-Maur d'Aubigné, archevesque de Rouen, a fait sa visite dans l'église de Saint-Rémy d'Ambourville. » – 1698, réparation de la nef depuis l'arcade du crucifix jusqu'au portail. – 1700, achat de 4 pots de faïence à mettre des fleurs sur l'autel. – Visite

de M. Y de Seraucourt, grand archidiacre. – 1701, 4 journées d'un manoeuvre de maçon, 28 sous. – A François Mouton, clerc de la paroisse, 19 livres 13 sous, « s'estant contenté de la dite somme, à la considération que M. le curé s'est bien voulu donner la peine de luy enseigner le latin et lui donner sa nourriture. » – 18 octobre 1704, visite de M. de Tourouvre, grand archidiacre. – 1704, pierre achetée au Val-des-Leux pour réparer les piliers de l'église. – Mention du syndic de la paroisse. – 25 septembre 1711, autre visite de l'archidiacre de Tourouvre. – 1730, à Jore, pour un graduel en 2 tomes, 1 antiphonaire, un petit missel, 2 processionnaires, 99 livres 10 sous. – 27 juin 1739, visite de M. Terrisse, grand archidiacre. – 12 novembre 1769, sur la proposition de M. Martin Boudin des Acres, curé de la paroisse et décimateur, on lui permet de démolir le chœur qui menaçait ruine, n'avait que de petites dimensions, était sans table de communion ; de supprimer l'arcade du chœur, qui était inutile parce que le clocher était au bout de la nef, et qui, de plus, masquait la vue de l'autel, sous condition de le faire reconstruire à ses dépens, ainsi que la sacristie. – 9 juin 1771, on fera de nouveaux bancs et de nouveaux fonts baptismaux (ceux-ci plus petits que les anciens) ; on agrandira les 2 croisées de la nef vers le chœur. – 15 février 1772, réduction de la fondation de M. de Balzac de Montaigu. – 1782, salaires de maçon, 24 sous par jour ; – d'un manoeuvre, 15 sous. – 11 juin 1786, au clerc de l'église, qui était en même temps maître d'école, on donnera 120 livres par an ; il paiera 30 livres pour la maison qu'il occupera, jouira des fruits et de l'herbe du cimetière, sans préjudice de ses rétributions comme maître d'école. – Curé après M. Boudin, J. Le Sieur, 1789. – Délibérations : Consentement donné par les paroissiens et habitants de la paroisse, assemblés en état de commun, à ce que la taille fût imposée au marc la livre selon la déclaration que chacun ferait de son occupation aux collecteurs de l'année 1715. – Déclaration prise par les Trésoriers, propriétaires et habitants de la paroisse de Saint-Rémy d'Ambourville-sur-Seine, du consentement de M. Marivault, leur seigneur, portant que l'on ferait marché avec maître Jean Carpentier, menuisier, entrepreneur de la paroisse Notre-Dame-de-Varangéville, pour la confection d'un lambris sous les voûtes de l'église ; prix convenu, 350 livres, 17(53. – Fondation par Antoine Duval, prêtre, curé de la paroisse, 7 octobre 1663. – Baux des biens appartenant à la Fabrique.

G. 7908. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1629-1789. – AMBREVILLE-LA-MIVOIE. – Titre nouvel d'une rente de 15 livres, perpétuelle et irraquitable, à laquelle Alexis Semel s'était obligé, en 1737, envers Louis Barbier, curé de cette paroisse, 1777. – ANCEAUMEVILLE. – Donations à la Fabrique, par Romain Le Bourg, 1629 ; – par Louis Baudouin, écuyer, conseiller du Roi au Bureau des Finances de la Généralité de Rouen, 1676. – Baux de terre, 1785. – ANCOURT. – Procès entre noble dame Marie-Anne de Chéry, veuve en premières noces de maître François-Alexandre de Miffant, chevalier, sieur de Fonteny, en secondes, de maître Aymard de Torcy, seigneur du Coudray, et les Trésoriers de la paroisse d'Ancourt, au sujet d'une rente, 1726-1727. – ANCOURTEVILLE. – Consultations des avocats Le Chappellain, Duval, Grihault et Froger, sur un procès pour la succession de M. François Loison, curé d'Ancourteville, 1710-1712. – ANCRETTEVILLE-SUR-MER. – Etat du revenu de la Fabrique en octobre 1784 : revenu des places, 8 livres 2 sous ; des bancs, 56 livres ; des biens fonds, 792 livres. – 2 janvier 1785, mention du maître d'école. – 1785, construction de la maison vicariale. – 1787, on fera percer une croisée en la muraille de la nef du côté du nord ; – on fera paver à neuf la nef et les chapelles ; – on mettra le terrain du cimetière au niveau de la nef. – Gages du clerc Charles Rabby, 120 livres par an. – 1787, achat d'un surplis pour la Charité. – 5 avril 1789, on réédifiera le bâtiment servant à l'école des enfants de la paroisse, bâtiment qui appartenait à la cure. – Trois ans, durée des fonctions de Trésorier. – Nouvelle chaire à prêcher. – ANCRETIÉVILLE-L'ESNEVAL. – Délibérations et comptes à partir du 22 septembre 1782. – 22 septembre, premier banc de la nef, à droite en entrant, accordé à M. le Président d'Esneval, seigneur de la paroisse.

G. 7909. (Cahier.) – Comprenant 12 feuillets. papier.

1512-1529. – SAINT-MARTIN D'ANGER-VILLE-LA-MARTEL. – Comptes de la Fabrique. – Trésoriers : Pierre et Antoine dits Grisel, pour 2 ans, à partir de la saint André, 1512 ; – Jean Gouel, prêtre, curé de Saint-Pierre de Prétot, et Guillebert Be-nest, après les 2 Trésoriers ci-dessus nommés ; – Raoulin Binet et Robin De Dun, du 16 décembre 1515 au dimanche dernier février 1517 ; – Abel Du Tot et Michel Le Fèvre, du dernier février 1517 au samedi de Pâques 1519 :

Tassin Coullart et Galliot Affagart, jusqu'au 4 mai 1522 ; – Guillaume Martin et Jehan Désert, du 4 mai 1522 à la saint Jean-Baptiste 1524 ; – Jacques Burel et Antoine Grisel, de la saint Jean-Baptiste 1524 au dernier août 1526 ; – Nicolas Affagart, 1529 ; – Jehan Grisel, prêtre, et Abel Du Tot, du dernier août 1526 au 25 janvier 1528. Le seul compte détaillé est celui de Jacques Burel et Antoine Grisel, 1524-1526 : Recette de *rnuesons* ou louages de terres, legs, etc... « Pour le don fait par mons^r le curé d'Angerville, pour aider à avoir une table au grand aoustel, la somme de dix livres tournois, dont en a esté baillé à Pierre de Saint-Marc, painctre, pour avanche d'une table, 40 sols. – Pour avoir 2 choppinettes d'estain, 4 sous. – Au couvreur de tuille, pour avoir recouvert l'église, 10 sous. – Pour 2 paix pour l'église, 14 deniers. – Pour avoir fait filler du fil, 8 deniers. – Pour le boys à bégner à Pasques, 10 deniers. – Payé aux asliacres (archidiacres) pour revitacion (visites), pour 2 ans, 28 sous 8 deniers. – Pour rabiller les chrimmatere (chrismatoires) de l'église, 6 deniers. – Payé pour la débite, pour 2 ans, la somme de 26 sous 8 deniers, de laquelle somme il esté prins, de la ceullette du luminaire de Pasques, 16 sous. – Pour un cahier de parchemin noté, 22 sous 6 deniers. – Au painctre, pour avoir painct le tabernacle, la custode dorée d'or et la courtine de dessus le maistre aoustel, 12 livres. – Pour le verre du dit tabernacle, 20 sous. »

G. 7910. (Registre.) – In-folio, comprenant 82 feuillets, papier.

1524-1540. – ANGERVILLE-LA-MARTEL. – Comptes de la Fabrique de 1527 à 1540, précédés de la copie des anciens titres de cette Fabrique, dont le plus ancien est de 1231 : Charte de Rohais, veuve de Raoul Martel, en son vivant seigneur d'Angerville, par laquelle elle confirme la donation faite par son mari de 2 champs pour l'entretien d'une lampe qui devait brûler nuit et jour devant l'autel de saint Martin, 1231. – Mention de l'autel Notre-Dame, 1271 ; – de messire Lambin de Paigny, curé de la paroisse, 1422 ; – de Guillaume Fretel, curé de Sainte-Hélène d'Auberville, 1462 ; – de Robert Charuel, écuyer, de Daubeuf le Cauvel, 1496. – Engagement pris par Nicolas Le Flament « d'entretenir et maintenir de huile la lampe qui estoit posée et assise devant le aoustel et ymage de saint Martin, pour ardoir nuyt et jour, » 1504. – 1527-1528, mention de pierre qu'on va charger à Querville ; – du *monnier* à vent ; – du *postier*. – « Pour 2 messeaux et 1 manuel, 23 sous. » – 1528-1529, « au prédicateur qui fist 3 prédications le jour de Pasques, 10 sous. » – 1532-1533, « au machon qui a habillé et fait le corbel de pierre pour asseoir l'ymage de Notre-Dame ; – au plombier, pour avoir plombé les fonts et le bénestier, 10 livres 18 sous ; – au peintre de Vilefleu, pour avoir painct un drap, 60 sous. » – 1535, « reçu, pour avoir inhumé un petit enfant à M. de Daubeuf, 10 sous ; – pour un poumier de Palette vendu, 21 sous 6 deniers. » – Grès apporté de Veules. – 1536-1537, « pour avoir presté les ornements à messire Jehan Tibaut, en sa première messe, 6 sous ; à messire Pierre Hue, *idem* ; – pour les enfants qui apportèrent le bouys, 2 pots de cidre, 16 deniers ; – pour 26 livres et demie de fil, tant ceulli parmy la ville que fait filler. – Pour faire absouldre les parroissiens, 10 sous 6 deniers. – A Abel Du Tot, à Rouen, pour estre relachez en autre temps de payer, 18 sous 6 deniers. – Payé, pour le dit Du Tot, pour une absoulte pour les dessus dits obligés devant Pasques, 8 sous 9 deniers. – 1537-1538, « pour avoir raccoustré le revers de saint Nicolas, 5 sous. » – 1538-1539, « reçu, pour le prêt des ornements à la nouvelle messe de messire Guillaume Martin, d'Escombardeville, 7 sous 6 deniers. – De noble homme Jacques La Caille, pour la sépulture et ouverture de l'église, pour enterrer 2 enfans, l'un son frère, et l'autre son enfant, 20 sous. » – Cueillette pour le paiement des cloches ; parmi les souscripteurs, Guillaume Le Roux, curé de Grèges-en-Caux. – « Pour décarreler les fosses de l'église, 3 sous 10 deniers ; – pour 2 journées de maçon, 8 sous ; – pour la débite, 13 sous 9 deniers. – Aux archidiacres, 13 sous. – Pour 2 messes dites par Bynet, pour Pierre Dupuys dit Le Gorgeu, pour le jardin Notre-Dame, 5 sous. – Pour le boys à bénir et pour les escolliers, 4 sous 6 deniers. » – On envoie à Ouville « querre mons^r et madame à venir voir bénir les cloches, 12 deniers. – Paiement pour avoir gravé la noe de la voulte. – A maistre Jehan Gouel, curé de Prétot, pour avoir à l'esglise un messel, un manuel et un processionnaire, 22 sous 6 deniers. » – 3 cloches fondues par Malherbe. – On fait faire « un coffre à corps des trespasés. – Pour plusieurs escriptures de court d'église à Rouen, qu'il a convenu lever à Rouen. à raison que la fille de Jehan Bynet avoit esté accusée de la maladie de la lespre à office, et avoit esté le Trésorier cité pour icelle mener, jouxte les escriptures que le dit Trésorier rend, pour ce, 27 sous 6 deniers. – Pour 3 journées que le dit Trésorier a vaqué à icelle femme mener au dit lieu de Rouen, pour chacun jour, 4 sous, valent 12 sous. » – 1539-1540, mention des *fraries* de Notre-Dame (dont était échevin Guillaume Le Roux, curé de Grèges,

précité), de saint Nicolas, de saint Martin. – Règlement pour les messes ; tous les jours, à l'exception du vendredi où l'on n'en disait que 2, 3 messes à note avec chant au lutrin. – 1542, « pour 3 messiaux et 1 manuel, 35 sous. – Pour le prédicateur qui a prêché la Passion, 8 sous. – Pour les cloches, 136 livres 10 sous. » – Inventaire des lettres appartenant à la Fabrique, baillé par Guillaume Maillard, naguères Trésorier, à Jehan Féré, Trésorier, pour l'année 1536 – Quelques délibérations de 1524, 1528. – Comptes approuvés par les vicaires de l'archidiacre du Grand-Caux, notamment par Despommare, qui ordonne, au cours de ses visites, 15 avril 1543, « d'acheter une vimplc, de faire une bière à porter les trespasés, d'acheter une croix et un candelabre », et le pénultième d'avril 1539, « au clerc, de rédiger par escript les confabulateurs en l'esglise et les ceulx qui sonneront les cloches sans estre advoez du dit clerc. »

G. 7911. (Registre.) – In-folio, 80 feuillets, papier.

1515-1605. – ANGERVILLE-LA-MARTEL.- Comptes de la Fabrique. – 1546, entes plantées au cimetièrre. – « A un charpentier, pour avoir rabillé la chapelle des malades. – Pour les angellots du chancel, 4 livres 15 sous ; – pour avoir rabillé les dits angellots et les cloches et pour une verge de fer fourchue tenant les dits angellots, 29 sous ; – au marichal pour la verge de fer à pendre les dits angelots, 45 sous. « – 1547-1548, Jacques Du Tot, avocat en cour laie, Trésorier. Pour le luminaire de Pâques, cotisations sur 134 feux de la paroisse, chaque feu à 18 deniers, sans compter 32 veuves taxées à 9 deniers par personne, 27 serviteurs taxés à 5 deniers chacun. – Recettes pour les sépultures de M. Jehan Buret et de Jehan Affagart ; – pour la vente des pommes du cimetièrre. – Aux archidiacres, pour la signature du compte (de 1546), 7 sous 6 deniers. – Réparation, pour un tiers, de la chapelle des Innocents. – Nef de l'église, couverte en chaume. – 27 perches de fossé autour du cimetièrre, qui est planté « de grant plante fournie par les paroissiens charitables. » – Paiements « à maître Gracien, imaginier de Fécamp, pour un image de saint Sébastien ; – à Pierre Lallouel et Guillaume Dupuis, machons de Fécamp, entrepreneurs de la double nef de l'église ; – aux mêmes, pour le reseillage des vitres ; – à Robert Fauquet, menuisier, pour avoir fait la Maison-Dieu ; – au magister et à quelques écoliers qui avaient widé les cailloux de la chapelle, pour boisson, 2 sous 6 deniers ; – au tavernier de Baigneville, pour despens faits par les varllets Du Tot (le Trésorier), en revenant quérir de la pierre de Carville, 32 deniers. – Pierre blanche achetée de Jean Buret, de Bouleville. – Pour chandelle baillée aux clerks affin de porter Dieu aux paroissiens, et la nuit de Noël, 6 sous 4 deniers. – Pour ung corporalier de veloux vert, ung messel et ung processonnaire, 55 sous ; – pour le jardin de Notre Dame, 50 sous ; – pour 1 saultier et 1 manuel, 18 sous ; – pour une chopinette d'étain achetée à la foire de Fécamp, 4 sous 3 deniers ; – pour une paix achetée à Rouen, 5 sous : – journée de menuisier et de scieur de bois, 4 sous. – Mention de la Charité saint Mathieu. Compte vérifié le 8 mai 1548, par N. Digoys, vicaire de l'archidiacre du Grand-Caux. – 1549-1550, cotisation pour le luminaire de l'église sur 166 feux. – Vente des pommes du cimetièrre. – « A Pierre Laloue, sur l'ouvrage de la dite église, que pour avoir recarrelay la dite église, par le commandement de Mons^r, par marché fait par 20 sous et 5 sous pour une journée du dit Laloue et de son fils, d'avoir esté tailler de la pierre blanche à la mer, compris 5 sous pour la façon du cadran, 30 livres 4 sous. – Dépenses pour rellever les arches et 2 pilliers qui estoient fondus ; – pour terrer les vitres ; – pour couvrir en tuile les murs de la double nef ; – au couvreur de tuile, pour 3 jours, 10 sous ; – au manoeuvre, par jour, 2 sous 6 deniers. – Façon de 22 cents de late, 15 sous. – Journée de 2 hommes et d'un eharriot à tirer de la pierre, 25 sous. – Prix d'un demi-cent de feurre long, 26 sous. – Annel de fer fait à la croix du cimetièrre. » – Mention des confréries de saint Martin, de saint Nicolas, de saint Mathieu et de saint Aubin. – 1550-1551, « à un menuisier, pour 5 journées de lui et de son varlet, pour avoir fait 2 huis, rabillé le lieutrain et fait 5 sièges à la double nef, 24 sous. – Pour une journée d'avoir fouy du sablon, 2 sous 6 deniers. – Pour 5 milliers 400 de tuile, 8 livres 17 sous 6 deniers : pour 1,800. 37 sous 6 deniers ; pour un boisseau de eaux, 13 deniers. » – On va quérir de la pierre aux Dalles. – « Pour le change du callice et pour le soulleur de Normandie qui a porté et rapporté le dit callice et fait bényr, 7 sous 6 deniers. – Pour le bois de Blanche Pasque, qui a esté bényt, 5 sous. » – 1552-1553, « reçu pour avoir enterré messire Nicole Aubigny dedans l'église, 20 sous ; – pour les branches de 3 arbres du jardin Notre-Dame qui ont esté vendus, 18 sous. » – On ôte les cailloux du pied de la four. – « A un machon, pour la fachon des manteaux de 2 vitres, 8 livres 10 sous. – Au machon qui a mis des marchepieds devant le crucifilz, 4 sous. – A Esmon Roussel, voirrier, pour le voirre d'une voirrière, 8 livres. » – Achat de pierre à la mer. –

« Pour avoir pigney 10 livres de lin et dévidé 21 livres de fil, 3 sous. – Pour un gallice d'estain, 11 sous ; – pour 4 livres de chandelle, 9 sous 4 deniers. – Payé pour unes lettres roiaux estre permis à vendre du bien de l'église pour bailler au Roy, la somme de 61 livres 5 sous 3 deniers, ostant qu'il n'y eut point d'argent à la dite esglise, 25 sous. – Au doyen de Valmont, quand je fus bailler le revenu de l'esglise, par déclaration, le 12^e jour d'apvril 1552, 5 sous. – Pour avoir l'estatu de la Charité, 10 sous. » – 1553-1554, « pour les meusons ou muesons de terres, 43 livres 10 sous ; – pour la cueillette de l'église, 8 livres 8 sous 3 deniers. – Coullombel (le Trésorier) n'a tenu compte des personnes décédez, lesquelz ont esté enterrés de dens la dite église, saoul au Trésorier, qui sera à l'advenir, à soy en faire payer, qui sont Guillaume Maillart, Robine Grisel, Isabeau, femme de Guillaume Auber, messire Nicolle Désert. – Pour avoir payé les épreuves de Jehanne, femme de Guillaume Durant, et pour le voyage du dit Trésorier, d'avoir esté à Rouen à ceste fin, où il afferme avoir vacqué par 3 jours de cheval, 6 livres 5 sous. – A Jehan Sane, malade de lespre, par appointement faict avec lui, 4 livres 10 sous. » – 1554-1555, pour l'inhumation de M^e Guillaume Binet, dans l'église, 20 sous. – Vente des pommes du cimetièrre, 60 sous. – Paiements à Guillaume de Courtailles, chasublier à Rouen. – « Pour 2 messiaux, 1 manuel et 1 processionnaire, 30 sous ; – pour 2 sepmainiers et 2 livres de bougies et de l'encens, 48 sous. » – Interruption dans les comptes de 1556 à 1563. – Noble homme Raoul Lacaille, sieur de Daubeuf, vice-bailli de Caux et de Gisors, présent à la reddition des comptes, 18 août 1566, 20 juillet 1567, 4 juillet 1568. – Nouvelle interruption de 1575 au 3 juillet 1580 ; – de 1581 à 1602. – « Inventaire des lettres obligatoires appartenants à l'église d'Angerville-la-Martel, 1580. » – 1602, Nicolas Ferey, Trésorier. – Mention de Nicolas Desporte, curé de Daubeuf. – 1603, pour les prédications du carême, au prédicateur, 60 sous. – 1605, même dépense. – A Jean Boulin, cleric de l'église, 15 livres. – Mention de R. Gosse, doyen de Saint-Romain. – « Baillé à Noël Fauvel, pauvre, par le commandement des paroissiens, 60 sous. – Pour un tableau fait devant l'autel de la Trinité, 16 livres 11 sous. – Aux manouvriers qui ont recalley l'église, 42 sous. – A Maillart, libraire à Rouen, pour avoir relié les livres de l'église, 16 livres 1 sou. » – Dans l'inventaire des lettres de l'église de 1553, noms des gens d'église qui disent les messes ordinaires : dimanche, 3 messes ; lundi, mardi, vendredi, samedi, 4 messes ; mercredi et jeudi, 3 messes, toutes à notes ; les prêtres s'aideront à chanter l'un à l'autre. – « Ensuyvent les bous et cottés des terres, propriétairement appartenant à l'église d'Angerville, qui sont à bailler allouage, 1556. » – Adjudication au plus offrant, le dimanche, à l'issue de la messe de paroisse ; l'acre à 68, 67, 66, 63, 64, 63, 60 sous, etc. » – Autre état des bouts et côtés, 1563.

G. 7912. (Registre.) – 34 feuillets, papier.

1777-1790. – ANGERVILLE-LA-MARTEL. – Registre pour servir aux délibérations de la Fabrique. – Délibérations. – Comptes à partir de la saint Jean 1777. – 10 août 1780, « a été béni par M. Jean-François de Chastel de Châteauneuf de Cussac, licencié ès-lois de la Faculté de Paris, prestre, curé de cette paroisse, les deux principales cloches de la dite paroisse, qui ont été nommés par mon dit sieur curé, et par haute et puissante dame Suzanne-Catherine-Françoise Le Cornier de Sainte-Hélène, dame, baronne, patronne de cette paroisse, Sainte-Hélène, Vattecrit, Turretot et autres terres et seigneuries, savoir la grosse, *Suzanne-Catherine-Françoise-Hélène* ; et la moyenne, *Jeanne-Françoise*, en la présence de MM. Dambry, curé de Rouxmesnil, et de Baudry, prêtre, vicaire de Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen » ; signé : l'abbé de Cussac. – 24 juin 1781, « d'autant que le temps pour lequel les bancs de l'église ont esté adjugés, expire ce jour d'huy, nous arrestons d'une voix unanime qu'ils ne seront pas subastés de nouveau, et que chacun en jouira par le mesme prix actuel de l'adjudication qui en fut faite en 1776, en payant néanmoins, sous 15 jours au plus tard, 2 années d'avance, pour subvenir aux nécessités de l'église. » – 1782, « pour Préparations et Actions de grâce de la messe, 12 sous. » – 31 décembre 1786, Nicolas Assire, de Saint-Léonard, nommé sur la présentation du curé, cleric de la paroisse, en remplacement du sieur Le Fèvre, décédé, aux gages de 130 livres par an ; tiendra les petites écoles. – On établira des cloisons à la tour de l'église pour empêcher les pigeons d'y entrer. – 1785-1787, pour un cent de brique, 2 livres. – Pour le contrôle de la nomination du Trésorier, 15 sous. – Pour 12 entes, 30 livres. Ce registre contient, au dernier feuillet, trois documents postérieurs à 1790 et relatifs à l'administration civile.

G. 7913. (Liasse). – 148 pièces. Papier ; 1 plan.

1548-1761. – ANGERVILLE-LA-MARTEL. – Pièces justificatives des comptes. – Quittance de Loys Laurans et Pierre Huard, maçons ; ont reçu du Trésorier 9 livres tournois pour vendue et livrée de pierre prise à leur carrière de Mentheville, 1548 ; marques de ces maçons. – « Les paroissiens assemblés en état de commun, en présence de monsieur de Moulineaux, curé de la paroisse, et de monsieur de Sainte-Hélène (F. Le Cornier), seigneur et patron, s'obligent payer 5 sous par acre de terre pour faire réédifier leur église, afin d'éviter à plus grande dépense, à cause de l'état où elle est, » 1668. – Travaux importants faits à la même église en 1772-1773. – Devis d'ouvrages pour la réparation et la reconstruction du clocher ; entrepreneur, Pierre Morillon, 9 mai 1773. – - Procès-verbal du jugé-parfait des ouvrages de l'église, par Charles-Robert Le Play, entrepreneur d'ouvrages de maçonnerie, demeurant à Theuville-aux-Maillots, 17 mai 1774. – Plan de la tour, au crayon rouge. – Compte de la Fabrique, de 1779-1781.

G. 7914. (Liasse). – 297 pièces, papier ; 1 imprimé.

1763-1790. – ANGERVILLE-LA-MARTEL. – Pièces justificatives des comptes. – Quittance de Charles Clavier, marchand, orfèvre-joaillier à Rouen, rue des Bonnetiers ; son étiquette imprimée *A la Clef d'Or*, gravée par Jacques, 1768. – 1776, gages du clerc de la paroisse, 140 livres par an. – 1779, marché avec Antoine Henrion et Antoine Dubois, fondeurs, natifs d'Huiliécourt en Lorraine, pour la fonte des 2 premières cloches de l'église, qu'ils auront à mettre d'accord avec une troisième ; prix convenu, 200 livres. – Pour 1,400 et demi de briques pour la fonte des cloches, 20 livres 2 sous ; – pour 1 corde de bois, 22 livres. – Missel acheté à Fécamp, 3 livres. – 1780, paiement à N. Porlier, orfèvre. – Pour 18 pains de craie et 1 once de pierre bleue pour blanchir la maison du vicariat, 12 sous. – 1781, aune d'étamine, 3 livres 3 sous ; de calmade, 6 livres 10 sous ; de bougren d'A-lençon, 32 sous ; de serge fine, 42 sous ; de toile blanche, 2 livres 6 sous 6 deniers. – A la veuve Frère, pour un canon de messe avec sa bordure dorée sans verre, 12 livres. – Etiquette imprimée de Gallot et sœur, *Au Soleil d'Or*, vieille rue du Temple, au coin de la rue Barbette, vis-à-vis de l'hôtel Soubise, ci-devant rue Saint-Denis : « Tiennent fabrique et magasin de toutes sortes de dorures, galon, or et argent », 1787.

G. 7915. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin 23 pièces, papier ; 2 imprimés.

1653-1753. – ANGERVILLE-LA-MARTEL. – Inventaires des titres de la Fabrique ; l'un, le plus ancien, rédigé en 1633, par Philippe Le Mercier, curé de la paroisse ; un autre, de 1755. – Justification par extrait fait en la Chambre des Comptes, du paiement des droits d'amortissement, 1690. – Requête à l'Intendant, en décharge des droits d'amortissement, 1727. – Quittances des droits dus et payés par la Fabrique, 1711-1715. – Autorisation donnée par M. de la Bourdonnaye, Intendant, conformément à la délibération des Trésoriers et propriétaires, de faire travailler à découvrir la partie de la nef qui menaçait ruine, et à faire démonter la charpente ; – les frais seront réglés et répartis sur les contribuables, 1749 : Pierre Le Brument, architecte-expert juré des bâtiments au bailliage et vicomté de Rouen et ressort du Parlement. – Procès-verbal de visite de cet architecte, dressé sur la réquisition de M. Thouars, seigneur de la paroisse et des Trésoriers et propriétaires.

G. 7916. (Liasse.) 24 pièces, parchemin, 8 pièces, papier.

1394-1789. – ANGERVILLE-LA-MARTEL. – Titres de propriété appartenant à la Fabrique. – Donation au luminaire Notre-Dame-d'Angerville, par Jehan Le Graveren, 1394 ; – au Trésor de l'église, par Raoul Dupuis, dit Le Gorgu, 1404 ; – par Robin Cheppel, 1431 : – par Raoul Duval, prêtre, curé de Rouville, 145 :2 ; – par Pierre Dupuis, 1492 ; – par Jean Gouel, curé de Prétot, qui avait fait construire, en l'église d'Angerville, une chapelle sous l'invocation de saint Pierre ; messe à note tous les jours ; une, le mercredi, de monsieur saint Sébastien, invoqué pour préservation de la maladie pestilentielle ; prières à dire sur la tombe du fondateur, et pour ses père et mère inhumés en la dite église ; tableau contenant la substance de la fondation, à asseoir en la muraille de la dite chapelle, 18 octobre 1536 ; – par Jacques Le Cordier, du métier de tellier, 1664. – Aveux à Guillaume Le Roux, seigneur d'Angerville-la-Martel, d'Ouville-la-Rivière et de Tessy, 1590 ; – à Jacques Le Cornier, seigneur de Sainte-Hélène, baron d'Angerville-la-Martel, conseiller au Parlement de Normandie, 1662 ; – à François Le Cornier, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi,

1688 ; – à Charlotte-Françoise Auber de Manneville, patronne de Theuville-aux-Maillots, 1788. – Mention de Jean Bonnefoy, vicomte de Caniel, 20 juin 1452 ; – de Gaston Colombe !, licencié ès-lois, lieutenant général du vicomte de Caudebec à Cany, 1578 ; – de Jehan Le Queu, écuyer, vicomte d'Ourville, 1480 ; – de Michel Gouel, vicomte du même lieu, 1510-1516 ; – de Jean de Courseulle, curé d'Angerville, 1644-1670.

G. 7917. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier.

1612-1789. – ANGERVILLE-LA-MARTEL. – Baux des biens de la Fabrique, les dits baux passés aux enchères, par devant le tabellion royal de la vicomté de Caudebec au siège de Cany et sergenterie de Grainville-la-Teinturière. – « Registre contenant les baulx afferme des maisons et terres appartenant au Thésor, faicts et continués par Madame d'Angerville, Thésaurière du dit Thésor,... et ce à commencer à jouir par les fermiers cy-après nommés au jour et terme de S^t-Michel prochainement venant et à finir à pareil jour et pour le temps et espace de 7 années et 7 despeuilles, suivant qu'il a été résolu en la présence de Monseigneur d'Angerville, que des paroissiens de la dicte paroisse, le dimanche 26 jour de may 1647. » La plupart des baux signés par Claude de Pipemont.

G. 7918. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1573-1711. – ANGERVILLE-LA-MARTEL. – Pièces de procédures relatives à des questions de propriété. – Procès entre Jehan Guérard, Trésorier de la paroisse d'Angerville, et Robert Bynet, au sujet d'une pièce de terre à Vattecrist, bornée par le chemin tendant de Miquetot au bois d'Orval et par la sente tendant d'Epreville aux Trois Moulins, 1574. – Procès aux plaids du siège de Cany, tenus au dit lieu, par Georges Louvel, écuyer, sieur d'Epineville, vicomte de Caudebec, entre Denis La Roche, d'une part, et Jacques Aoustin, greffier en la haute justice de Cany-Caniel, Jehan Le Dru et Charles Hardy, au sujet de biens provenant de la succession de Rémy Ouyn, sis à Cany, terroir des Argillières, 1618.

G. 7919. (Cahier.) – 17 feuillets, papier.

1537-1512. – NOTRE-DAME D'ANGLESQUEVILLE-LA-BRASLONG. – Comptes de la Fabrique. – 1537-1538, prix d'une mine de blé, 26 sous ; – de 18 diseaux de vesce, 22 sous 6 deniers le cent. – 1538-1539, cueillette du plat. – « Vente d'estrain droict, d'estrain mellé, d'estrain d'avoine et d'orge. – Prix de 3 boisseaux d'avoine, 4 livres 6 sous ; – d'une mine d'orge, 18 sous ; – de 4 mines de métillon, 78 sous 6 deniers ; – de gluy, 25 sous le cent. » – Vente des pommes du cimetièrre, 52 sous 6 deniers. – 1539-1540, « le jour de Pasques, receu, tant pour le sierge bénist, le plat, que pour la débite, 4 livres 12 sous 6 deniers. » – Prix de 4 livres de lin, 7 sous 6 deniers. – Dépenses pour 3 prêtres, vicaires ; – pour le luminaire de saint Nicolas, sainte Catherine, sainte Barbe, saint Maur et saint Sébastien. – « Pour la débite, 7 sous 6 deniers ; – Pour la fachon du luminaire de Pasques, tant pour le sierge bénist, sepmainiers, siergos de ténèbres et pour la Dédicasse et torches, 4 livres 4 sous ; – pour la fachon de 3 carterons de fagos faicts de l'estage de pommiers du cimetièrre, 3 sous ; – pour fachon d'une espicine en l'autel sainte Barbe, et pour avoir mys en bas les clerchons saint Nicolas, mesmes pour avoir inys ung chandelier au dit austel sainte Barbe, 3 sous. – Pour avoir esté quérir de l'enchende (aissantes) à Bourdainville, 8 sous 6 deniers ; – 4 milliers de clou à Drosay, 26 sous. – Au peintre qui a peint le tabernacle et 3 escuchons, 68 sous. » – Couturière payée, pour 7 jours, 6 sous 6 deniers ; pour sa dépense pendant ce temps, 7 sous. – « Pour 1 messel et 1 saultier, 16 sous. – Pour du bouys, 20 deniers. – Pour le raby, 6 deniers. » – 1541, « reçu pour l'herbage du cimetièrre, 17 sous. – Pour la réparation des sepmainiers, où il fut mis 1 livre 3 quarterons de chire, 11 sous. – Pour ungs cordialz pour pendre les 3 escuchons, 4 sous. – Pour un drap paint, a mettre devant le crucefix en temps de caresme, 30 sous. » – Voyage à Vittefleury pour *ravoier* le tabernacle. – Tour lattée. – Approbation des comptes par Gaillarde, vicaire de l'archidiacre, au cours de sa visite, le 16 septembre 1540 et le 26 septembre 1542.

G. 7920. (Cahier.) – 45 feuillets, papier.

1511-1516. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRASLONG. – Comptes de la Fabrique. – 1541, « reçu pour 7 vannées de paille de blé, 20 sous. – Le jour Saint-Jehan Porte-Latine, baillé au procureur Hauduc, pour aller desjuner avecques le doyen, qui estoit venu pour les réparations, 3 sous ; – à Jehan Bailly, verrier, pour avoir refaict la verrière de la chapelle saint Nicollas et celle devant sainte Katherine, 7 sous 6 deniers » Journée de maçon, 2 sous 6 deniers ; – d'un homme employé à *escharter* au fossé, 2 sous ; – d'un autre. employé à arracher du bois, 2 sous 5 deniers. – Journée et demie d'un homme employé à battre l'avoine., 3 sous. – Pour 2 *bougons* do frêne, 3 sous 4 deniers. – 1542, battage de 9 boisseaux et demie de vesce, à 2 sous la mine. – « A une couturière pour avoir refaict du linge, 12 deniers ; – au chirier, pour 3 livres de bougie qui sont au chaint saint Sébastien, à 3 sous la livre, 17 sous 6 deniers. – Le jour saint Blaise, j'ay aquaté, à la foire de Grainville, 19 aunes de toile pour servir à l'église, à 4 sous 2 deniers l'aune, 79 sous 2 deniers. – *Item*, pour le logis de ma jument, 3 deniers. – En despens, pour 2 jours et demi du voiage à Rouen, 13 sous 10 deniers. – Pour 13 quesnots qui sont plantés au cimetièrre, 14 sous. » – 1543, « murets de l'église faits par Guillaume Raul, à 115 sous la perque. – A 2 enfants qui, pendant 4 jours, cetillirent des cailloux au cimetièrre, 4 sous. » – Procès avec le curé pour le lambris de l'église et pour la réparation du chancel. – 1544, « le samedi de Blanche Pasque, en bouys, 2 sous 6 deniers. – A Jehan Bailly, verrier, pour avoir rabillé les verrières, 15 sous. – A un verrier de Vittefleür pour 9 lozenges qu'il a mis aux verrières, 7 sous. » – On arrache 2 entes au cimetièrre et on *ellette* les autres. On y plante 2 *quesnos*. – Porche couvert. – Coquet placé sur l'église. – Journée de maçon, 4 sous ; – de serviteur d'ouvrier, 25 deniers. – Approbation des comptes par Lesperon, vicaire de l'archidiacre, au cours de sa visite.

G. 7921. (Cahier.) – En fort mauvais état, en partie consumé par l'humidité, comprenant 16 feuillets, papier.

1551-1557. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRASLONG. – Comptes de la Fabrique. – 1554-1556, « pour 5 carierons de carrel employés à repaver l'église, 12 sous 6 deniers. – Pour le machon, pour reffaïre la bouette de la voulte de la grosse cloque et pour des festiers à mettre sur la nef, 5 sous. – Pour 18 braches de menue corde câblée, pour pendre le cierge de devant le, crucifix et pour la lampe, 6 sous. – Pour le bouys de Blanches Pasques, 3 sous 9 deniers. – Au menuisier, pour avoir fait le lieutryn des ténèbres, 3 sous 6 deniers. – Baillé pour le raby, 5 deniers. – Ceullette du cierge benoist, 108 sous. – A Jacques Le Rouge, pour son voyage d'avoir esté à Ouainville, où estoit l'évesque, où il porta du linge à bényr, 12 deniers. – Pour faire bényr le dit linge, 6 sous. – Pour avoir reffaïct les poulliotz des plats, 12 deniers. – Pour 2 haïstres plantés au cymetièrre. – Baillé, par l'adveu des parroissiens, pour faire construire une maison, pour loger Laurens Du Tuit, lépreux, 29 livres 10 sous. Compte vérifié par Nepveu, vicaire de l'archidiacre, au cours de sa visite, 30 octobre 1556 – De Saint-Michel 1555 à Saint-Michel 1557, « Regnauld Hauduc, Trésorier, a baillé et vendu 2 tables couvertes, où il y a les ymages des 12 apostres et autres ymages d'albastre aux Thésauriers et parroissiens en la pluspart, la somme de 40 livres. – En marge : « Le dit article contredit par M^e Hervé Du Thuyt, Clément Le Cordier, Jacques..., Raoullin Léger et Jelian Léger, parroissiens. » – « Pour la sépulture de Pierres Coquatrix, 20 sous. – Pour le foyn du cimetièrre, 20 sous. – Pour les pommes du dit cymetièrre, 30 sous. – Baillé à Nicollet Mareschal, pour la verge du cadran, 20 deniers. – Pour le *raby*, 5 deniers. – Baillé à Laurens Du Tuit, lépreux, par le commandement des paroissiens, 48 sous. – Au preschenr, 10 sous. – A Sevestre Noury, pour 2 journées à avoir esbranché les chesnots, 5 sous. – Au dit lépreux, 52 sous. Pour avoir ung mandement pour faire assiette du dit lépreux, 8 sous. – Pour l'ouvrier qui est venu pour faire le beffray, pour son desjuner el pour son vacquat, 8 sous 6 deniers. – Pour le vin du marché du beffroy, fait à Thomas de Saint-Sens, carpentier, 16 sous. » – Achat de livres à Rouen. – Tuile employée à couvrir l'église. – 2 feuillets mutilés.

G. 7922. (Cahier.) – 18 feuillets, papier, en fort mauvais état.

1557-1561. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. – Comptes de la Fabrique. – 1557, blé vendu 34 sous et 30 sous la mine ; orge, 23 sous la mine ; cent de glui, 47 sous 6 deniers ; paille de blé, 2 deniers la vannée ; cent d'estrain d'orge, 8 sous. – Tuile employée à couvrir l'église. – Au prédicateur, 11 sous 4 deniers. – « Au casublier, tant pour sa peine el voyage pour avoir apporté des

cappes à vendre, 10 sous ; – pour 3 chesnes pour faire de l'escende, 12 livres ; – journée de 2 hommes pour les syer et charger, 6 sous. – Payé pour mandement du malade de lèpre, prins à Cany, 8 sous 6 deniers. – Au malade de lèpre, 50 et 62 sous. – Battage de 26 mines et demie de blé, à 23 deniers la mine ; de 27 mines d'orge, à 2 sous 6 deniers la mine. – Pour 6 milliers 600 d'escende, à 23 sous pour millier, pour couvrir la tour, 7 livres 11 ; – au couvreur, 8 livres. – Pour un coffre aux trespasés, 32 sous. »

G. 7923. (Liasse.) – 2 fragments de registre, cumprenant 8 feuillets papier.

1561-1565. – ANGLESCQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. – Comptes de la Fabrique. – 1564, charriage de pierre pour la réédification de la tour. – Chaux achetée à Basqueville. – « Payé aux cauchumiers qui ont apporté deux poinsons de chaulx au dit lieu d'Englesqueville pour refaire la machonnerie de la tour, 63 sous. – A un couvreur d'ardoysse, qui estoict pour marchander à couvrir la tour de la dicte église, 3 sous. – Au fondeur, pour avoir fondu le métal et fait la cloche, 23 livres. – Pour le denier-à-Dieu du marché, au fondeur, 10 deniers. – Pour la despense de 2 voyages d'avoir esté à Veulles voier fondre le métal, que pour le vin des vallés qui ont aidé à manier la cloche, 64 sous 2 deniers. – Au quarpentier, pour 12 journées d'hommes qu'il convenoit quérir pour ayder à lever la tour, 60 sous. – Pour avoier esté à Vallemont savoir quand l'ardoysier viendroyt couvrir, pour la despense de moy et de ma besle, 3 sous. » Ardoise apportée de Caudebec. – On *rabille* les verrières, le coquet de l'église et la croisée de la tour. Compte vérifié par C. Laignel, vicaire de l'archidiacre.

G. 7924. (Registre.) – In-folio, comprenant 86 feuillets, papier.

1584-1617. – ANGLESCQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. – Comptes de la Fabrique. – 1584, journée de couvreur, 5 sous. – 1585, pension payée à Catherine Bertrimont, lépreuse, qu'on avait fait visiter à Rouen par des chirurgiens. – 1586, à Raoul Laurens, cleric matriculier de la paroisse, 10 livres de gages par an. – On refait le pignon de la chapelle de saint Nicolas, la nef de l'église ; on répare le pilier de la chapelle de saint Maur. – Trois journées d'un scieur de canlatte, 60 sous. – Tuile prise à Varengeville pour la couverture de l'église. – 1587-1588, vente de 2 ormeaux, 20 sous ; d'une aire de pigeons, 20 sous. – Bancs dans l'église. – Pour une sépulture, 20 sous. – Pour la *refaçon* des livres, 12 livres 4 sous. – Au vitrier qui a fait une verrière neuve à la chapelle saint Nicolas, 7 livres 10 sous. – Pour avoir une bannière et pour le paiement du maître autel, 18 livres. – Chapelle de saint Maur recouverte en tuile, qu'on va chercher à Bosville. – Paiement de pension à la lépreuse. – 1590, achat de latte à Saint-Valéry, de tuile à Drosay. – Porche couvert de feurre. – Bancs de l'église *refaits*. – Pour reliure des livres, 13 livres 10 sous. – 1594, journée de couvreur, 7 sous 6 deniers. – Eglise couverte en ardoise. – Mention d'une *fenestre englesque*, de cierges bénits et de *ténêbraux*. – 1596, dépense pour le raby. – 1600, au prédicateur de l'aveit et du carême, à chacun, 20 sous. – 1604, achat de tuile à Varengeville ; – d'ardoise pour la tour. – 1605, journée de couvreur en chaume, 8 sous. – A Nicolas Jupin, pour la fonte des cloches, 27 livres 10 sous ; – pour le vin du marché, 42 sous 6 deniers ; – au tavernier du Bouretout, pour dépense en fondant les cloches, après qu'elles furent fondues, 78 sous ; – pour 3 sommes de charbon, 6 livres ; – pour une autre somme, 45 sous ; – pour 1,500 de briques, 11 livres. – 1607-1609, réparation des murets du cimetièrre ; – du porche, qui était couvert en tuile. – On va chercher à Rouen de l'ardoise pour couvrir la tour ; – bancs du chancel faits en planches de sap. – « A Geroult, pour la fasson de croisillons de la croix du cimetièrre, 33 livres. » – Procès entre la Fabrique et le vice-bailli. – 1609, paiement au vitrier de Grainville, pour avoir *refait* les vitres de, l'église. – 1611-1612, on *refait* la chapelle saint Nicolas. – 1613, ardoise employée à la couverture de l'église. – 1614, « reçu de Jehan Toustain, escuier, sieur de Paleusemare, pour le dégradement du muret, 20 sous. » – 2 journées de charpentier, 24 sous ; – 19 journées de maçon, 11 livres 12 sous. Comptes vérifiés par Paulmier, N. Buret, Le Mareschal, vicaires de l'archidiacre, les 20 octobre 1585, 30 octobre 1588, 6 octobre 1594 ; par Buret, archidiacre, le 16 juillet 1599 ; – par Blondel, autre archidiacre, le 24 septembre 1617.

G. 7925. (Registre.) – 55 feuillets, papier.

1693-1731. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRASLONG. – Comptes de la Fabrique. – 1692-1694, pour le poteau placé au Bouretout pour montrer les chemins, 2 livres. – Aux prédicateurs qui ont prêché l'avent et le carême, 3 livres par an. – Aux pauvres de Sainte-Colombe, pour plusieurs acres de terre, à raison de la cotisation des pauvres. – Mention d'une rente de 14 livres due par le sieur Langlois, écuyer, sieur d'Estaintot – 1696, au doyen, pour les comptes, 15 sous. – 1698, pour avoir fait un coffre dans l'église pour mettre les papiers et écritures, 4 livres. – Un demi cent de feurre long, mis sur l'église. – 1701, dépenses pour réparer les vitres de la nef qui avaient été cassées par la tempête ; – pour couvrir en feurre long les chapelles, la nef et la maison du vicaire. – 1702, au père Le Coustre, augustin, par ordre de M. d'Héberville, pour avoir prêché l'avent et le carême, 108 sous. – 1704-1705, pour un *éteindoir*, un petit vase de faïence et 2 feuilles de Préparations et d'Actions de grâces avant et après la messe, 10 sous. – 1705, journée d'homme (terrassier), 10 et 12 sous. – 1713, nef et chapelles couvertes en tuile. – 4 septembre 1718, racquit de rentes par René Langlois, écuyer, sieur d'Estaintot, demeurant aux Outez, avec mention de Guillaume et de Gédéon Langlois, écuyer, sieur d'Estaintot, ses père et aïeul. – 1723, perte sur les billets de banque. – 1725, journée de couvreur en tuile, 1 livre ; la dite tuile achetée à Saint-Valéry. – 1728, maison du vicaire couverte de glui. – 1731, pour l'ouverture de la tombe de René Le Coustre, 20 livres. – Livres d'office achetés à Rouen chez Jore. – On fait apporter de l'ardoise de Rouen. Comptes vérifiés par M. Couët, vicaire général, officiai, 22 octobre 1705, 15 octobre 1713, 5 octobre 1715, 6 juillet 1718. – Quelques comptes signés par M. Toustain de Fultot et Toustain de Mondurant. – Curés d'Anglesqueville, Ch. Laudasse, qui tint les comptes jusqu'en 1704, Antoine Duhamel, 1705-1713, Delaistre, de Mahiel.

G. 7926. (Registre.) – In-folio, 57 feuillets, papier.

1737-1761. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. – Comptes de la Fabrique. – 1732, « à M. l'abbé de Mahiel, esquier, prestre, curé d'Engles-queville-la-Braslongs, pour 100 pots de cidre, à raison de 3 sous le pot, qu'il a fourny et livré à Pierre Sanson et ses consors pendant qu'ils ont travaillé aux réparations de l'église, 15 livres. – Au P. F. Caffin, cordelier de l'avent et du caresme pendant la dite année, pour avoir presché la Passion, 1 livre. – Au sieur Charles, chanoine de Notre-Dame, receveur de la débile, pour 2 années, 15 sous. – 1733, au père Morel, cordelier, pour avoir prêché la Passion, 1 livre. – A Thomas Mette (fondeur), pour un encensoir neuf à la mode, 14 livres. – Travaux à une des chapelles de l'église : fourni aux ouvriers, 130 pots de cidre, à 2 sous le pot, 24 pots de gros poiré, à 2 sous le pot. – A Pierre Coquatrix, vitrier, pour une vitre neuve en la chapelle saint Nicolas, 14 livres 2 sous. – 1742, couvreur de tuile, accompagné de son manœuvre, payé, pour 26 jours, à raison de 35 sous par jour ; – 3 journées de maçon, 4 livres 15 sous. – 1743, acceptation de la donation de M. de Saint-Etienne. – 1745, couvreur payé, pour 3 jours de travail, 2 livres 2 sous : – pour 2 jours de faitage, 1 livre 10 sous. – On ne demande rien pour l'inhumation de la demoiselle d'Estaintot, en considération du don, fait par elle à l'église, de l'étoffe d'une chape. – 31 décembre 1747, permission à Claude Simonne de placer son banc dans l'église, en payant 2 livres par an, à condition que s'il allait faire sa demeure en dehors de la paroisse, il ne pourrait l'enlever qu'après avoir payé le loyer de l'année. – 1752, à madame Flavigny, pour une bannière, 60 livres. – 1753, à J. Sery, pour sa journée et nourriture, d'aller chercher de l'ardoise, 1 livre 10 sous – A Tougard, pour de l'ardoise, 63 livres. – Au père Antonin, pour la Passion, 1 livre. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Petit-Gaux, Grimaldy, 11 juin 1741 ; – Fossard, 13 septembre 1757 ; – par les commis des archidiacres du Petit-Caux, P. Gillé, curé de Gonseville, doyen de Canville, 22 septembre 1734, 18 juillet 1735, 14 août 1743 ; – Hubert, curé de Criquetot-sur-Ouville, autre doyen de Canville, 13 juin 1747 ; – Guyard, curé de Sotteville-sur-mer, 1^{er} juillet 1752. – Curés de la paroisse, Nicolas-Louis-Ambroise de Mahiel, écuyer, sieur du Buse, 1737-1739 ; – Lorin, 1741-1752. – Adrien Toustain d'Héberville, seigneur et patron.

G. 7927. (Registre.) – In-folio, 39 feuillets, papier, écrits.

1756-1781. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. – Comptes de la Fabrique. – 1756-1760, « Le Thrésor jouit de 335 livres en biens fonds, de 23 livres 8 sous de rente. – De M. d'Estaintot, pour la sépulture de Madame sa grand'mère, 20 livres. » – Loyer des bancs pour 5 années, 144 livres 15 sous – Journées de *terrage*, 12 sous et 1 livre. – A Dubois, fondeur de cloches,

82 livres. Compte signé par M. Langlois d'Estaintot, seigneur patron. – 11 mars 1701, on donne la maison précédemment occupée par M. Mérée, vicaire, avec jardin, au clerc qui enseignera et instruira la jeunesse, tiendra l'église propre, aura soin des ornements, chantera aux messes et vêpres et fera généralement tout ce qui concerne l'état de clerc. – 17 avril 1763, autorisation donnée par les propriétaires et principaux habitants au Trésorier de faire rétablir la croix du cimetière, de faire faire un chapiteau à la chaire de vérité, pour l'ornement duquel on achètera un peu de tapisserie pour le couvrir ainsi que la chaire. – 1^{er} janvier 1770, M. le curé pourra disposer de 200 livres, soit pour un vicaire qui tiendra les petites écoles, soit pour un clerc ; on constate que le revenu du Trésor avait augmenté. – 1780- 1783, à 3 religieux, pour avoir prêché 3 carêmes, 6 livres. – Curés Le Mareschal et Naze.

G. 7928. (Cahier.) – 18 feuillets. papier.

1779-1787. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. – Délibérations de la Fabrique. – 17 octobre 1779, pouvoir donné pour rendre aveu au marquis de Caux, seigneur patron de la paroisse. – 18 mars 1781, délibération relative à la croisée du clocher et à la chaire à prêcher ; Pierre Colombel, menuisier, entrepreneur. – Devis pour la construction de la maison vicariale, 1784.

G. 7929. (Liasse.) – 174 pièces, papier.

1705-1784. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique. – 1769, charpentier payé par jour 22 sous ; se fournit de boisson ; – maçon payé 20 sous par jour ; on lui fournit par jour 1 pot de cidre de 2 sous. – 1773, maçon payé 24 sous par jour ; se fournit de boisson ; – ouvrier employé à ébrancher les arbres ; 20 sous par jour. – « Mémoire pour mère sainte église d'Englesqueville-la-Braslong par Jean Le Rouge du dit lieu, tailleur de profession. » – 1782, Quittance de M. de Saint-Gervais, chanoine de Rouen ; reçoit de la Fabrique 2 livres 12 sous 6 deniers, pour 7 années de la débite. – Devis pour la maison vicariale.

G. 7930. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1580 (copie)-1789. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRASLONG. – Inventaire des titres de la Fabrique. – Etats des biens qui lui appartenaient. – Pièces relatives aux droits d'amortissement. – Assignations au curé de la paroisse, Grégoire de Neville ; – au doyen de Canville, Jean Le Marchand ; – au receveur de l'abbaye de Grestain, Pierre Thirel, sieur de Jovens, pour mettre ou faire mettre en dû état de réparation le presbytère, 1580, 1598 (copie). – Fondations de Nicolas Toustain, sieur de Gelleville, par testament du 6 août 1641 ; de Jean Léger, 1646 ; – de Jean Clatot, 1650 ; – de Pierre de Saint-Etienne, lieutenant du prévôt de l'artillerie de France, commensal de la maison du Roi, 1740 – Requête du curé M. de Mahiel, afin d'obtenir la permission de faire l'exposition du Saint-Sacrement, aux saluts que voulait fonder Adrien-Pierre de Saint-Etienne, la dite requête souscrite de l'ordonnance de M. Robinet, vicaire général, 1728. – Acte de nomination d'un Trésorier, dimanche 7 décembre 1704, à l'issue des vêpres. – Constitution de rentes à la Fabrique de Fultot par celle d'Anglesqueville, qui obtint de la sorte les fonds nécessaires au rétablissement de son clocher, 1740.

G. 7931. (Cahier.) – 19 feuillets, parchemin, très endommagé par l'humidité.

1430-1522. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRASLONG. – Copie de titres de propriété et de fondation de la Fabrique, chaque pièce collationnée sur l'original par Nauldin Hauduc et Pierre Duhamel, tabellions royaux en la vicomté de Caudebec au siège de Cany. – Mention de Raoul d'Orival, écuyer, 1478. – Aveu à Jean du Bec, chevalier, seigneur de Cany, Caniel, Ouainville, par les Trésoriers d'Anglesqueville, 1494.

G. 7932. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier.

1609-1781. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRASLONG. – Titres de propriété de la Fabrique. – Vente par Martin Léger, à la Fabrique, d'une pièce de terre aux champs de Sainte-Colombe, 1595 ; – par Jean Clatot, à Pierre Dufour, avocat au Parlement, d'une pièce de terre à Anglesqueville, 1654. – Aveux baillés à Adrien Toustain, seigneur châtelain d'Anglesqueville, Fultot, et seigneur

honoraire d'Héberville, 1533 ; – à Pierre-Augustin Durand, sieur de Missy et Sainte-Colombe, Procureur Général au Parlement, 1748 ; – à Antoine-Charles Lestandart, sieur de Quenouville, ancien capitaine au régiment d'Artois, ayant épousé Marie-Françoise-Angélique de Banastre, et par cela seigneur de Hautot-l'Auvray, 1752. – Baux de terres à Anglesqueville-la-Braslong et à Sainte-Colombe.

G. 7933. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 89 pièces, papier.

1598 (copie) 1785. – ANGLÉSQUEVILLE-LA-BRASLONG. – Pièces de procédures et correspondance qui paraissent avoir appartenu à Pierre Le Coustre, marchand de Crasville, Trésorier de cette paroisse. – Relevé d'actes de l'état civil concernant cette famille, à partir de 1751 : 1777, journée de maçon, 18 sous. – Mémoire de la visite faite, à la requête de M^e Cherfils, chez le sieur Le Coustre, le 5 avril 1784 : « Un reveil avec ses cordes et poids, 6 livres ; – 1 armoire à 4 battants et 2 tiroirs en bois de chêne, 6 livres ; – un petit bois de couche de camp, 32 sous. »

G. 7934. (Registre.) – 56 feuillets, papier.

1689-1711. – ANGLÉSQUEVILLE-SUR-SAANE. – Comptes de la Fabrique de 1689 à 1707. – Au 1^{er} feuillet : *Initium sapientie timor Domini*. – Mémoire des ornements, meubles et linge : « Ciboire d'argent sur lequel se monte un soleil aussi d'argent. Un ciboire de cuivre qui ne sert plus. Un calice d'étain. Un chasuble de salin violet aumosné par feu d^{ell} Magdeleine Mainet, veufve douairière de feu M^f de Réniesville, avec un dessus d'autel de velours noir demy-plain et 2 rideaux d'autel de damas noir. Un chasuble de tabis blanc, aumosné par feu M. de la Motto-Ymare, seigneur de cette paroisse, au droit de dame Charlotte de Mascarel, sa femme, avec un devant d'autel et 2 voiles de tabernacle, de mesme étoffe. Un autre chasuble aumôné par les sieurs Chartreux de Gaillon. Un devant d'autel et 2 voiles de tabernacle, de mesme étoffe. Un autre chasuble, aumôné par les sieurs Chartreux de Gaillon. Un devant d'autel de toile imprimée par fleurs. Un vieil rideau peint représentant la Passion de Notre-Seigneur, pour mestre devant le cruxifix en caresme. 4 pentes rouges à frange pour mestre autour du poëslé pendant l'octave du Saint-Sacrement. 3 pendants d'autel, aumônés par monsieur Despériers, escuier, sieur du Plessis-Saint-Mars, mareschal des logis des chevaux légers de la garde du Roi, sur lesquels M. Despériers a fait mettre ses armes. » – 1676-1679, « pour la quête de l'esglize, compris les nourolles de Pasques et œufs du dit an, 13 livres 4 sous. – Pour la tombe de maître Pierre, 60 sous ; – pour celle de l'enfant de Denis, 30 sous. – 2 journées de banneau pour tirer et charrier du sable, 4 livres 10 sous ; – 26 journées d'homme à dresser la nef de l'église et avoir servi les massons, tant à la dite église, que aux murs du cimetièrre, 31 livres 4 sous. – Pour avoir fait, lambrisser le chœur, 38 livres. – Pour 600 de briques, à 20 sous le cent. 6 livres. – Pour le buy de Pasques, 20 sous. » – 1688-1689, quêtes au plat de saint Sébastien. – Quêtes du pain bénit. – 20 pots de cidre, 1 livre 13 sous. – 1694, pour les œufs de Pâques, 9 sous. – « 9 journées de menuisier à faire une estelée de planches de dessous le clocher, 6 livres 15 sous, » – 1695, pour la tombe de Jacques Taupin, chirurgien, 3 livres ; – de sa femme, 3 livres ; – de sa fille, 30 sous. – 6 juillet 1797, accord entre maître Hamelin, curé d'Anglesqueville-sur-Saâne. et les Trésoriers, pour ses rétributions, en présence de Pierre de Rouen, curé de Beaunay, doyen de Basqueville, de M. de Fontaine du Catelier et de Dom Elie Baudot, procureur à la Chartreuse, ces deux derniers comme soigneurs patrons du dit Anglesqueville. – 1700, à M. le curé pour 4 messes, 2 livres 10 sous. Comptes vérifiés par les archidiacres : de la Roque-Hue, 5 mai 1695, 3 juin 1697, 12 septembre 1701, 22 juin 1703, 8 juin 1704 ; – B. Couët, 23 septembre 1705 ; – D'Osmond, 28 septembre 1711 ; – par de Roüen, doyen de Basqueville, précité, 13 septembre 1694, 6 juillet 1697. – Ecrit dans un autre sens, un inventaire des titres de la Fabrique. – Curés de la paroisse : Abraham Le Villain, plus tard curé de la Chapelle ; – Michel Hamelin et Petit. – Les comptes ne se suivent pas régulièrement.

G. 7935. – (Registre.) – In-folio, 55 feuillets, papier.

1710-1745. – ANGLÉSQUEVILLE-SUR-SAANE. – Comptes de la Fabrique, de 1710 à 1740. – 1710, pour l'herbe du cimetièrre et de la maladrerie, reçu 2 livres ; – pour les pommes du cimetièrre, 14 livres 7 sous 6 deniers. – 1712, à M. l'archidiacre, pour sa visite, 7 sous 6 deniers (prix ordinaire). – 3 journées de, manœuvre, 21 sous. – Inhumation de François Dumesnil, écuyer, sieur

de Reniéville, 3 livres ; – de Marie Gédéon, 3 livres. – 1714, église couverte en tuile ; l'avait été précédemment en chaume. – 1^{er} mars 1722, banc donné à Jacques Yvelin, chirurgien, demeurant au bas d'Anglesqueville, « entre la grande chaire du prédicateur, qui est proche l'échelle par où l'on monte à la tour et la grande vitre de la noef du côté de la rivière ; » donne 40 sous de rente hypothèque. – 1722, à un journalier, pour 7 journées, 56 sous. – 1724, perte sur les espèces d'argent. – 1731, pour 2 années du banc de M. Lucas, placé dans l'église, tant que l'église le jugera à propos, sans aucune attribution de droit, 2 livres. – 1735-1736, achat de tuile pour couvrir l'église, à Varangeville et à Basqueville ; latte achetée à Pavilly. – Pour 46 pots de cidre, 6 livres 18 sous. – Journée de menuisier, 10 sous. – Banc occupé par Dieul, maître chirurgien. – 1738, 9 journées à charger du sable, à ramasser du caillou, à arracher 10 entes et les planter au cimetière, 4 livres 10 sous. Comptes vérifiés par Auvray, curé d'Auppegard, doyen de Basqueville, 30 septembre 1717 ; – par F. Guerard, curé de Sainte-Geneviève, autre doyen de Basqueville, 1^{er} octobre 1729, 27 juillet 1733, 5 juillet 1740, 10 juin 1745 ; – par les archidiacres D'Osmond, 22 septembre 1734 ; – Grimaldy, 27 avril 1744. – Comptes fréquemment signés par M. Petit, curé de la paroisse, et M. du Plessis-Saint-Mars, écuyer, seigneur de Reniéville, maréchal des logis des cheveu-légers de la garde du Roi.

G. 7936. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1555 (copie)-1789. – ANGLESCQUEVILLE-SUR-SAANE. – Fondations de René Touraille, bourgeois de Dieppe, 1652 (fait et passé le dimanche 14 avril, au buffet de l'église, après la grand'messe) ; – de Jean Suzenne, écuyer, sieur de Bréauté, seigneur patron de Varvannes, 6 mars 1695 ; – de Jean Petit, curé de la paroisse, 7 juin 1739 ; – de Marie-Madeleine Du Mesnil, veuve de Jacques Des Périers, chevalier, sieur du Plessis-Saint-Mards, 1^{er} maréchal des logis des 200 cheveu-légers de la garde du Roi ; 7 sous au clocheteur pour sonner 3 *allenées* au service fondé, 1739. – Instruction pour les habitants des villes, bourgs, etc., qui possèdent des droits et usages en commun ; et pour les sieurs curés, Trésoriers, marguilliers, communautez, et tous gens de mainmorte, » de Michel Larcher, marquis de Baie, Intendant, 1691 (imprimé). – Aveux à Jean Le Marinier, sieur de Saint-Mards, 1555 ; – à Isaac Le Marinier, 1579 ; – à Pierre de Canouville, sieur de Bocheville et de Saint-Mards, au droit de Marie Le Marinier, sa femme, 1595 ; » ; – à Pierre-Auguste-Alphonse de Civile, sieur de Saint-Mards, Soquentot, colonel d'infanterie, capitaine général de la capitainerie de Dieppe, 1761. – Mention de Léonor De la Mare, procureur fiscal de Monseigneur de Longueville, sénéchal de Saint-Mards, 1595 ; – de Marie-Jeanne Bouette de Blémur, veuve d'Alexandre-François Du Crottay, 1787. – Curés de la paroisse : Jean Joustel, 1691 ; – Abraham Le Villain, 1652, 1676 ; – maître Hamelin, 1707 ; – Jean Petit, 1730 ; – François Brunel Petit, 1739 ; – Hamel, 1770. – Au bas d'un aveu, en écriture du XVII^e siècle, recette pour peupler un colombier.

G. 7937. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

1511 (copie)-1789. – ANNEVILLE-FN-CAUX. – Union par Mgr Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, des 2 portions de la cure, en faveur de Charles Le Mercier, curé de la seconde portion, 5 janvier 1692 (copie). – Compte rendu à M. le marquis de Manneville, seigneur de la paroisse, et aux habitants, par Jean-Baptiste Le Comte, curé de la dite paroisse, qui avait été Trésorier de la Fabrique, 1674-1678. – Aveux pour la Fabrique, au marquis de Charlemesnil, 1689-1734 ; – aux religieux de Sainte-Foy de Longueville, 1767. – Baux, 1757-1784. – Déclaration faite par le curé Charles Le Mercier, du revenu de son bénéfice, 1703. – Contestation pour les dîmes, 1622-1632. – Fondations de Guillaume Le Moyne, receveur de Charlemesnil ; « en cas qu'il y aurait prédications durant la quinzaine de la Passion de Notre Seigneur en la dite église, sera donné 25 sous au prédicateur, à l'intention du dit Le Moyne et de sa femme, » 27 juin 1535 ; – de maître Christophe de Grouchy, curé d'Anneville et chanoine de Charlemesnil (son frère Jehan de Grouchy, sieur de la Rivière, son exécuteur testamentaire ; celui-ci avait pour fils aîné Christophe de Grouchy, sieur de Greny), 25 avril après Pâques, 1541 ; – de Nicolas Le Moine, 1559 ; – de Marie Andrieu, veuve en secondes noces de Jehan Regnould, 1610 ; – de Suzanne Morel, veuve de Lynard Renson, 1610 ; – de Nicolas Lamoureux, chanoine de Charlemesnil, 1610 ; – de Guillaume Saunier, 1610 ; – de François Guérard, chanoine de Charlemesnil (Timothée de Grouchy, écuyer, son exécuteur testamentaire), 1611 ; – de Nicolas Dorival, 1614 ; – de Laurent Le Mercier, 1622 ; – de

Thomas Rivière, 1637 ; – de Colette Cahieu, veuve de Guillaume Bataille, 1638 ; – d'Antoinette Gens ; son testament, 1638 ; – de Simon Du Bosc, 1642 ; – de Catherine Grebert, veuve d'Antoine Le Sueur, 1681 ; – de Charles de Baudouin, écuyer, sieur de la Bouvresche, 1686. – Rôle et répartition de 4,990 livres sur tous les propriétaires et possédants fonds de la paroisse, pour le montant de l'adjudication au rabais des réparations et réédifications de l'église et du clocher d'Anneville à Jacques Bille, de la paroisse d'Avremesnil, 1780 – Accord entre Baptiste Yvart, curé d'Anneville, et Jacques de Baudouin, sieur de Rouvres, pour la clôture du jardin vicarial, 1735. – Statuts de la Charité d'Anneville, sous le titre du Saint-Sacrement de l'Autel, de la sainte Vierge, de saints Valéry, Nicolas, Antoine, Blaise, Eloi, Maur, Sébastien, Jacques et Thibaud ; 1 prévôt, et échevin avec 12 serviteurs ; 1 chapelain et 1 clerc. « Les serviteurs ne seront point changés, s'il ne leur plaist, el se ils ne font choses à reprendre, comme d'estre souvent négligens à faire et à accomplir les nécessités et services de la dite Charité ou de estre noyseux, gloutons, hasardours, souvent excommuniez... Si aucune bonne preude-femme, accouchée en gésine d'enfant conçu en loyal mariage, n'a de quoy estre gésinée, aura 6 deniers par sepmaine comme mallade... Sera ordonné ung escrieur qui yra par les esquarfours de la ville annoncer les affaires de la dicte Charité comme les Trespasés et autres choses, et aura un surplis et la livrée de la Charité, aidera à lever le corps du lieu où il sera trespasé et y portera les clochettes, fera la fosse, et pour ce aura 2 sols ou la chaussure du trespasé. Se aucun devenoit ladre, il aura toutes ses ordonnances comme un trespasé. Se aucun frère trespasé en sentence d'excommunication, et ses amis n'ont de quoy le faire absouldre, la Charité paiera son absoute, et le fera enterrer en terre sainte, » 1501 (copie).

G. 7938. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 30 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués ; 3 cachets.

1731-1789. – ANNEVILLE-EN-CAUX. – Lettres de prêtrise de Jean-Marie Petit, de Sotteville-sur-Mer, né le 20 octobre 1731 ; tonsuré, 1747 ; minoré, 1751 ; sous-diacre, 1753 ; diacre, 1754 ; prêtre, 28 novembre 1755 ; nommé vicaire, à Notre-Dame-de-la-Gaillarde, 1757 ; à Colmesnil, 1762, 1767 ; chanoine, de Charlemesnil, 1769 ; curé d'Anneville, en remplacement de Pierre-Alexandre Blondel, décédé, 1^{er} décembre 1777. – Titre clérical de cet ecclésiastique ; prise de possession par lui, de sa cure, 27 janvier 1778. – Lettre de M^{me} de Manneville, duchesse de Mortemart, à M. Binet, curé de Manneville-Colmesnil, pour lui annoncer qu'elle et son mari accordent à M. Petit, son vicaire, un canonicat à Charlemesnil, 30 janvier 1708. – Etats, année par année, de 1779 à 1788, des revenus de la cure. – Vente des céréales, poix, vesce, glui ; frais d'exploitation, gages et salaires. – 1780, 6 jours de pressurage, 3 livres 12 sous ; – 6 jours de battage, même prix ; gages du domestique du curé, 90 livres par an. – 1788, 3 jours de battage, 3 livres 15 sous. – Formule de l'acte de la rénovation des vœux du baptême, 1787. – Avis donné pour Mgr de la Rochefoucauld, qu'il donnera la confirmation à Auppegard le 20 juin 1786. Assignation donnée au curé, 26 février 1789, pour qu'il ait à comparoir en personne à Caudebec, pour assister à l'Assemblée des 3 Etats et concourir, avec ceux de son ordre, à la rédaction des cahiers de doléances et à la nomination des députés qui seront envoyés aux Etats généraux. – 6 sceaux plaqués de Mgr de Saulx-Tavannes, 2 de Mgr de la Rochefoucauld, 1 cachet de l'abbaye de Fécamp, 1 de la duchesse de Mortemart, 1 du duc de Mortemart.

G. 7939. (Liasse) – 10 ièces, parchemin ; 14 pièces, papier ; 1 imprimé.

1318 (copie)-1789. – ANNEVILLE-SUR-SEINE. – Fondations par Jacques Bertheaume, écuyer, syndic des avocats du Parlement de Normandie, 16 juillet 1722 ; par sa fille, Louise-Gabrielle Bertheaume, épouse de Vincent Desjardins, écuyer, seigneur de Saint-Rémy de la Haye-en-Lyons, patron honoraire de la Gravelle, 1731 ; – par Julie de Brécy, veuve de messire Gilles de Fermanel, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de Roi à Douay, et dame Anne Robinet, 1722 ; – par maître Nicolas de Caux de Lo – serais, curé. 1705. – Donation par Thomas Mouret, écuyer, sieur du Pont, patron honoraire de Notre-Dame d'Anneville, d'une rente hypothèque de 18 livres, pour aider à l'institution de la confrérie du saint Rosane, à Anneville, 1646. – Anciens titres du fief et seigneurie du Pont. – « Acte de 1318, qui justifie l'ancien droit de nommer à la cure d'Anneville avoir jadis appartenu au dit fief. » – Aveu rendu au Roi, en 1404, du fief Dupont (imprimé). – ANVÉVILLE. – Compte de Nicolas Fessard, Trésorier de cette paroisse en 1789.

G. 7940. (Registre.) – In-folio. 98 feuillets, papier.

1706-1778. – ANQUETIERVILLE. – Comptes de la Fabrique. – Au 1^{er} feuillet : « Instruction pour servir à mon successeur, aux prières duquel je me recommande, tant pour le bien qui appartient à mon église, que celui qui appartient au bénéfice et ce qui regarde ceux qui ont des traist de dixmes en icelluy et les difficultés pour icelle : l'église possède une école pour le clerc, auquel les paroissiens donnent un sol par acre par an. – - Etat du mobilier de l'église. – Instruction sur les dîmes prétendues, par l'abbé de Corneville et par les dames d'Evreux. – Loyers des bancs. – Tableau des maisons qui ont la charge de Trésorier, » de l'écriture du curé Mallandain. – 26 septembre 1730, décharge accordée par la Fabrique à la veuve de M. Asselin, baron de Villequier, qui, par testament de 1727, avait donné à l'église d'Anquetierville une somme de 500 livres, laquelle avait, été employée « au paiement du grand tableau de l'Annonciation et de 2 tableaux en regard, dorés, à la dorure du tabernacle, à l'achat d'un dais de cramoisi de toile cirée sur l'autel, etc. » – 8 janvier 1736, remerciements à M^{me} Asselin, de Villequier, qui avait donné à l'église un calice d'argent avec sa patène à ses armes, 1 missel, 1 graduel, 2 antiphoniers, 2 processionnaires. – 1741, reçu, pour la tombe, de Pierre Le Nostre dans l'église, 20 livres. – 1776, pour un crucifix d'ivoire sur le sacré tabernacle, 3 livres 12 sous. – 1776, pour 33 ans de débite payées à l'archevêché, à raison de 3 sous 9 deniers par an, (6 livres 3 sous 9 deniers. – Pour un tapis avec frange mis au lutrin, 10 livres 19 sous. – Pour un signet mis au missel, 3 livres. – 6 juillet 1777, l'église sera couverte en ardoise. – 23 septembre 1777, on mettra au cimetière 2 barrières *vulgo* tourniquets, 6 livres. – 24 mai 1778, on agrandira la vitre du côté du nord, et on remédiera à l'obscurité que donnent les 2 anciennes vitres du côté du midi ; on élaguera les pommiers du cimetière, en vue de donner du jour au chœur. On se procurera un registre en papier timbré pour les délibérations. – Eglise visitée par les archidiaques Robin des Bouillons, 18 septembre 1719, 11 septembre 1720, 19 octobre 1723 (le curé s'entendra avec M. Asselin, conseiller au Parlement, pour faire réparer le clocher et obtenir la permission de louer les bancs, eu égard à la modicité des revenus de la Fabrique), 17 octobre 1730 (enfants interrogés sur le catéchisme) ; – Bridelle, 16 juin 1738, 8 mai 1744 ; --Rose, 19 juin 1749, 8 juillet 1753 ; – Esmangard, 3 juillet 1765 (ordonne que le cimetière soit clos) ; – par les doyens de Foville : Houel, curé de Foucart, 5 novembre 1714 ; Rouland, 18 novembre 1739, octobre 1740, 16 novembre, 1741, 9 octobre ; 1742, 11 octobre 1746, 3 novembre 1747, 1^{er} septembre 1750, 14 octobre 1751, 19 septembre 1752, 23 septembre 1755, 4 novembre 1755, 3 juillet 1759, 16 juillet 1771. – Curés de la paroisse, Mallandain, Descambres, G. Follie.

G. 7941. (Liasse) – 2 pièces, parchemin : 1 pièces, papier.

1673-1782. – ANQUETIERVILLE. – Titres de propriété, baux, procédures concernant la Fabrique. – Engagement, pris par Pierre Noël avec Guillaume Le Bienvenu, curé d'Anquetierville, pour les fonctions de clerc et de maître d'école tant pour les garçons que pour les filles de la paroisse : leur enseignera les éléments de la doctrine chrétienne, aura 33 livres par an ; pour faire son traitement, la paroisse s'imposera à tant par acre ; il aura, outre sa maison, un jardin, les fruits et l'herbe du cimetière, juillet 1691. – Accord pour les dîmes entre le curé Mallandain et Pierre de Fréville, curé de Villequier, 1707. – Déclaration des biens de la Fabrique ; mention de dîmes appartenant aux abbayes de Corneville et d'Evreux, 1673. – Donation à la Fabrique par Jacques Follie. – Aveux à Jacques Asselin, baron de Villequier, baron d'Anquelierville, 1716-1717 ; – à Françoise du Bourguet, sa veuve, 1750. – Mention d'une fondation de M. de Fergeol, sieur de Claville, 1753 ; – de l'école d'Anquetierville et de la Charité de la paroisse, 1673.

G. 7942. (Cahier.) 32 feuillets, papier.

Vers 1330. – ARQUES. – « Déclaration des rentes et héritages appartenant à l'église Notre-Dame d'Arques donnez et aumosnez à la dicte église » (3 copies d'un même document.)

G. 7943. (Liasse.) – 32 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1317-1708. – ARQUES. – Fondations faites en l'église de Notre-Dame d'Arques, par Robert Allais, greffier présidial en l'Electon d'Arqués, en 1602 ; – par Naudin Anthouaire, « pour entretenir une torche pendente eu ung chandelier dedens le ceur de l'église devant le grand aoustel pour alumer et servir devant le Saint-Sacrement des messes que l'en dira, » 24 août 1498 ; – par

Marguerite Allais, 1642 ; – par Guillemette, fille de Naudin Anthouaire, veuve de Sanson Rachine, 1519 ; – par Antoine Bédiou, prêtre habitué en l'église d'Arqués, 1649 ; – par maître Pierre de Brienchon, « pour louer ung presbtre qui, tous les jours, dira une messe de Notre-Dame, à l'autel de Notre-Dame de bas, devant soleil levant ou environ, » 1347 ; – par Jeanne, veuve de Jehan Bellet, d'Archelles, et par Vincenne, veuve de Jacques Jehan, 12 juillet 1553 ; – par Jean Castel, prêtre, second chapier de l'église d'Arqués, 1667 ; – par François Du Crottay, écuyer, sieur d'Epinay, conseiller et procureur du Roi au siège d'Arqués, 1667. – Titres de propriété et pièces de procédures, relatives aux dites fondations. – Nomination, par les Trésoriers et paroissiens de Notre-Dame d'Arqués, de maître Jean de Saresvillier à la chapelle des Brienchons, 1489. – Fieffe faite « par honorable homme et sage Jean de Longueil, avocat en cour laye au Parlement de Paris, soi faisant fort de sa mère, frères et sœurs, s'aucuns en a, à noble homme Antoine de Saresvillier, écuyer, demeurant à Arques, d'une mesure et pré en la cauchée d'Arqués, près du pont Marmoulu, moyennant 70 sous de rente, » 9 septembre 1491.

G. 7944. (Liasse.) – 39 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1465-1797. – ARQUES. – Fondations en l'église de Notre-Dame d'Arqués faites par Thomassin Estienne, marchand, 1529 ; – par Marthe d'Estrépagny, veuve en secondes noces de Jacques Jugan, chirurgien à Arques ; – par Loyset De la Marcel par maître Jehan De la Mare, prêtre, son fils aîné, 1500 ; – par Jehanne Gosselin, seule fille et héritière de Jean Gosselin, écuyer, bourgeois de Dieppe, et veuve de Vincent Eudes, écuyer, aussi bourgeois de Dieppe, 1510 ; – par Jean Halle et par Jeanne, sa femme ; mention des *autieux* Notre-Dame et sainte Barbe, 1500 ; – par demoiselle Françoise Le Brun, veuve de Laurent Dyel, écuyer, avocat du Roi au bailliage de Caux, et par Laurent Dyel, son fils, 1615 ; – par Nicolas Le Grand, prêtre : « chanter en l'église, devant la chapelle saint Sébastien, chaque dimanche, entre vêpres et complies, l'antienne des Trépassés avec le verset et les oraisons, » 1500. – Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations. – Avocats cités à Arques en 1500 : maîtres Robert Ressent, Nicolle Richard, Jehan Le Petit, Nicolas Desmoulins, Guillaume Le Febvre, Thomas Le Vasseur, Michel Canyvet.

G. 7945. (Liasse.) – 32 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1425(copie) – 1703. – ARQUES. – Fondations faites en l'église Notre-Dame d'Arques par maître Pierre Le Saonnier, curé de cette église, 1497 ; – par Catherine Postel, veuve de Guillaume De la Mare, écuyer, sieur de Braquemont, élu en l'élection d'Arqués ; – par Pierre Pourchel, prêtre, 1563 ; – par Jean Suzenne, prêtre, 1649 ; – par Ricard Vauquelin, 1425 (copie) ; – par Guillaume Vauquelin, 1675 ; – par Jacqueline Vigner, veuve de Jean Grabert, 1642 ; – par Nicolas Yvelin, 1546. – Vente de rentes à la Fabrique d'Arques par Guillaume Bellebuche, maître ès-arts, natif d'Arques, demeurant à Paris, fils et héritier de défunt Guillaume Bellebuche, en son vivant conseiller en cour laie ; parmi les témoins, Nicolas Aux-Coulombs, écuyer, bailli d'Eu, seigneur de la Jonquière, pénultième de juillet 1486. – Titres de propriété et pièces de procédures relatifs aux dites fondations. – Mention de Jacob Lamy, maître de navire, bourgeois de Dieppe, marié à Jeanne Soyer, veuve de Jean Sauchay, 1609 ; – d'Aymar De la Mare, écuyer, sieur de Lintot, avocat du Roi au siège de Caux, 1624 ; – de François Du Crottay sieur d'Epinay et de François Du Crottay, son fils, sieur de Blainville, procureur du Roi au bailliage d'Arqués, 1668. Sceau de l'officialité de Rouen, 1503.

G. 7946. (Liasse.) – 34 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

1179-1720. – ARQUES. – Fondations en l'église Notre-Dame d'Arques par Jacques Allais, curé d'Archelles, 1^{er} chapier de l'église d'Arqués, représenté par son frère Louis Allais, prêtre, faisant fonction de sous-diacre en la dite église, 1669 ; – par Nicolas Aux-Coulombs, écuyer, sieur de la Jonquière, pour « être, lui et la demoiselle sa femme, à toujours perpétuellement ès prières et bienfaits de l'église Notre-Dame d'Arques et des fratrie et Charité de la benoîte Conception de la benoîte Vierge Marye, de mons^r saint Michel, mons^r saint Nicolas et mons^r saint Antoine, fondées en la dite église, » 1479 ; – par Laurent Brunet, 1658 ; – par Benoiste De la Mothe, veuve de défunt Antoine Gouvien, demeurant à Dieppe, 1020 ; – par Perrine Louvet, pour la messe du Rosaire de

contrat de fondation manque) ; – par Pierre Pouchet l'aîné, vicaire d'Arques, 1547 – Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations.

G. 7947. (Liasse.) – 57 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

1438-1725. – ARQUES. – Titres de propriété de terres et de rentes appartenant à la Fabrique, de Notre-Dame d'Arques. – Aveux pour biens sis à Grigneuseville, à Jehanne de Houcourt, dame de Grigneuseville, Saint-Martin-sous-Bellencombres, Orival et le Quesnoy-en-Vimeu, 1541 ; – à M. de Mailly, 1556 ; – à Charles de Monchy ; – à Jean-Jacques de Rigault, sieur de Villemagne et de Grigneuseville, à cause de Christine Langlois, sa femme, 1601 ; – à Gabrielle de Le Radde, patronne de Ramburelles, veuve de Jacques de Fontaine, 1629 ; – à messire Abraham Dozanne, patron de Grigneuseville, à cause de Marie-Gabrielle de Grouches de Chépy, son épouse (François Du Crottay, sieur de Blainville, Trésorier de la Fabrique et homme vivant et mourant choisi par elle), 1660 ; – à Nicolas de Grouches de Chépy, marquis de Gribauval, Hupy, colonel d'un régiment de cavalerie, 1716 ; – pour biens sis au Bosc-le-Hard, à Robert Deschamps, sieur du Bosc-Rohard, le Réel, Collemare et Hicque-beuf, 1569 ; – à Alexandre de Boniface, baron du Bosc-le-Hard, 1660. – Traité de mariage entre Etienne, fils de Colin Le Viel et Jacqueline, fille de Raoullin Manoury : apports de la femme, quelques pièces de terre à Bosc-Rohard ; la grand'mère paternelle donne « un lit fourny de traversain et oreillers, une couverture de drap vermeil ou de double œuvre, un ciel de courtine, du linge à la volonté des amys, 2 robes de drap, l'une fourrée d'aigneaux noirs, et l'autre doublée de renversé, un corset de drap, un chaperon et un mantel de drap noir à usage de femme, un coffre de cbesne fermant à clef, une vache, une géniche, avec la somme de 60 livres, à payer 10livres 15 sous après les épousailles, 20 livres demi an après, 20 livres un an après, et autres 20 livres un an après, pour ce que le dit Le Viel sera subject de faire la moitié des nopces, en recueillant la moitié des estrennes, « 22 mai 1540. – Procès entre la Fabrique d'Arques et les religieuses de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu de Dieppe, au sujet des arrérages d'une rente de demie mine d'orge et de 6 livres d'argent, affectée, au profit de la dite Fabrique, sur une terre que les dites religieuses avaient achetée, en 1643, de Louis de la Houssaye, sieur du Hamelet, lieutenant général en la vicomté d'Arqués, 1674-1675 – Fief par Pierre Richer, sieur de Saint-Pierre, prêtre de l'Oratoire, curé d'Arques, au nom de la Fabrique et des paroissiens, à Louis de Baumer, sieur de Tournebu, d'une terre à Bosc-le-Hard, pour 50 livres par an, 1723. – Dans un contrat passé au buffet de l'église d'Arques, le dimanche 22 mars 1674, mention de bâtiments qui avaient été brûlés pendant la peste dernière arrivée au bourg d'Arques. – Mention de la ruelle aux Saonniers à Arques, 1491, 1566.

G. 7948. (Liasse.) – 44 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier.

1594-1784. – AUBÉGUIMONT. – Trois pièces d'un procès entre Jean de Chépy, sieur de Menville, et la Fabrique d'Aubéguimont, pour arrérages d'une rente de 50 livres, provenant d'une fondation du père du dit Jean de Chépy, 1692. – AUBERBOSC. – Aveu baillé par la Fabrique de cette paroisse à Raoul de Monehy, sieur de Moismont, de Contremoulins et de Basclair, écuyer, seigneur d'Auberville, à cause de feu noble dame Catherine Le Brun, son épouse, 1090. – Fondation de Pierre Postel, 1639. – Donation à la Fabrique par Marie Yves, veuve de Louis Hébert, 1097. – Acte par lequel le curé et les paroissiens reconnaissent à M. Dallet, avocat au Parlement, droit de séance et de sépulture exclusive en la chapelle de la Vierge, en considération de ce que lui et ses ancêtres avaient contribué aux rétributions des vicaires et avaient entretenu une lampe ardente devant le Saint-Sacrement, 1702. – Vente par la Fabrique de Contremoulins (Jacques de Gousscauville, curé) à celle de Saint-Léger d'Auberbosc (Pierre Le Brun, curé), d'une ferme en la paroisse d'Auberbosc, 1700. – Donation faite à la Fabrique d'Auberbosc par Anne Baudry, veuve d'Emery Aubert, 1700. – Mention de la donation faite par Catherine de Monchy de Moismont, pour la pension de maîtresses d'école à Criquebeuf, Nointot, Auberbosc, Contremoulins, et pour la nourriture d'orphelins des dites paroisses, à désigner par le seigneur des mêmes paroisses. – Vente par Jacques de Grieu, écuyer, sieur du Plessis, de 72 sous de renie, à messire Henri de Monchy, docteur en Sorbonne, curé de Contremoulins, 1692. – Autre vente par la paroisse d'Auberbosc à Marie de Creully, demeurant à Nointot, stipulée par Catherine Le Brun, 1694. – Baux de terre appartenant à la Fabrique. – Pièces relatives aux droits d'amortissement.

G. 7949. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin, 78 pièces, papier.

1668-1789. – AUBERVILLE-LA-CAMPAGNE. – Transaction entre la Fabrique de cette paroisse, d'une part, et François de Brilly, écuyer, sieur du Bocage, et Jean de Brilly, sieur du Petit-Bosc, son fils, au sujet des arrérages d'une rente donnée, pour fondation pieuse, par Marie Le Poullétier, mère du dit sieur du Bocage, 28 septembre 1692. – Mention, dans cet acte, de Jean Duval, titulaire de la chapelle du Mesnil-sous-Lillebonne, faisant les fonctions curiales en la paroisse d'Auberville. – Donation à la Fabrique par Pierre De la Motte, curé, 1708. – AUBERVILLE-LA-MANUEL. – Baux des bancs appartenant à la Fabrique. – Compte d'un Trésorier, 1788. – Délibération, du 11 juillet 1751, pour aviser à la reconstruction de la chapelle de la sainte Vierge, dont une partie s'était écroulée le dimanche précédent, pendant l'office. – Constitution d'une rente hypothèque de 10 livres, par Nicolas et Antoine Guillaume, au profit de messire André-Michel-Alexandre Poërier, comte d'Amfreville, capitaine des vaisseaux du Roi, seigneur d'Auberville, 1766. – AUBERVILLE-SUR-YÈRES. – Décret des héritages de Guillaume et Mathieu Damelleville, père et fils, 1668. – Procès, au bailliage d'Eu, entre Pierre Throude, curé de la paroisse, et Jacques Gaignon, demeurant au hameau d'Etocquigny, au sujet d'une fondation de Françoise Moisant, 1675. – Vente à la Fabrique, par Nicolas d'Auberville-sur-Yères, subdélégué de l'Intendant en l'Élection d'Eu, juge civil et criminel du comté d'Eu, d'une acre de terre qui avait été comprise par Richard d'Auberville, son frère, dans l'enclos du presbytère, 1715. – AUPPEGARD. – Procès pour questions de propriété, entre Charles-Adrien Fleury, curé de la paroisse, et Pierre Durieu, laboureur, fermier d'Adrien Larchevesque, 1746.

G. 7950. (Registre.) – In-folio, 453 feuillets, papier, cartonné.

1565-1702. – NOTRE-DAME D'AUFFAY. – Comptes de la Fabrique. – Procureurs et receveurs : Richard Aupaix, 1565-1569 ; son compte classé par erreur au milieu du registre, avec les dates de 1665-1669 ; – Jean Garet, 1634-1637 ; – Etienne Sepvaux, 1637-1640 ; – Barthélemy Limand, 1640-1643 ; – Pierre Le Villain, 1643-1647 ; – Nicolas Grivel l'aîné, 1657-1661 ; – Antoine Asse, 1664-1667 ; – Michel Sepvaux, 1665-1668 ; – Pierre Tieffray, 1668-1671 ; – Nicolas Grivel (compte incomplet du commencement), 1668-1671 ; – Nicolas Grivel (compte rendu par Françoise Pierre, sa veuve), 1671-1673 ; – Antoine Massue, 1673-1676 ; – Jean Chevalier, 1676-1679 ; – Jacques De la Haye, 1683-1684 ; – Esmon Marquet (compte rendu par Catherine Blondel, sa veuve), 1684-1685 ; – François Pierre, 1685-1690 ; – Nicolas Le Blanc, 1691-1694 ; – Pierre Martin, 1694-1698. – Les comptes partent en général de la Pentecôte. La recette et la dépense ne concernent que l'administration des biens et revenus. On ne commence à faire état, dans les dépenses, de ce qui concerne les bâtiments de l'église et le culte que dans le compte de l'année 1691. Il y a un compte particulier pour le bassin des quêtes, de Nicolas Drouel, du 4 juin 1691 au 25 mai 1692. – 1566-1569, « à Simon Bourdin, carpenlier, pour luy, son frère et serviteur, pour 2 jours d'avoir dressé les barrières, 36 sous. – A Audou Jullien, pour 2 jours d'avoir vaqué à aider aux charpentiers, 10 sous. – Pour ma despence d'avoir esté à cheval 3 jours à Longueville à la cause (de) dyvorce contre Thiénote, femme de Jehan Le Boucher. » – Mention de Nicole Daussy, curé d'Auffay. – 1634-1637, au sculpteur qui a fait la croix, 55 livres ; – « pour avoir esté quérir le croisilon de la croix, 6 livres. – A Pierre Mainault, de l'avis et consentement des principaux parroissiens, la somme de 50 livres, pour estoffe par luy baillée, à vestir les 2 soldats qu'il a convenu envoyer au service du Roy, pour ce, 50 livres. – Au receveur Sepvaux, pour, allant en la ville de Dieppe, acheter des baudriers et espées, pour les dits soldats, 11 livres ; aus dits soldats, suivant l'appointement fait avec eux, 36 livres ; – pour de la toile à accommoder les dits soldats, 6 livres 13 sous 6 deniers ; – pour la façon de 2 habits, 50 sous ; – pour du fil, esguillettes, jarretières et lizet, pour accommoder les dits soldats, 39 livres ; – pour 2 chapeaux, 65 sous ; – pour 2 paires de souliers, 65 sous ; – pour la desponce faicte à Torcy pour les dits soldats, 36 sous. » – Guillaume Gaillard, curé d'Auffay. – A la suite du compte, un inventaire détaillé des titres de la Fabrique. – 1637-1641, mises pour subvenir aux pauvres malades de la contagion – 1668-1669, « pour une lanterne pour porter quant on porte le saint Sacrement, 50 sous. » – A M. Theroulde, avocat au Parlement, pour une consultation, 30 sous. – Avoine et vesce, 15 sous le boisseau. – Ardoise achetée à Rouen. – 1671-1673, avis de M. Theroulde, avocat, 30 sous. – 1673-1674, à M. Faulcon, pour avoir plaidé, 3 sous. – 1686-1690, « à Nicolas Adam, d'Auffay, pour 3 jours de sa

quevalle d'avoir esté à Rouen, 30 sous. » – 1691, paiements à Jean Boissel, organiste à Auffay, à Jacques Touzé, son successeur ; – à Anquetin, facteur d'orgues ; – à Nicolas Hébert, d'Auffay, pour avoir conduit l'horloge, 33 livres ; – à Robert Andrieu, clocheteur, 72 livres. – Réparations au clocher, etc., 120 livres. – Achat d'ardoise à Rouen, de tuile à Bully. – Pour le louage d'un cheval, pour porter monsieur le vicaire à Rouen, et pour sa dépense, 40 sous. – Pour 22 entes plantées dans une mesure, 6 livres ; – pour 6 autres, 24 sous. – Journée de maçon, 7 sous. – Pour avoir sonné le carillon, de Pâques à la Pentecôte, 30 sous. – 1691-1692, quêtes au bassin des trépasses, aux processions de Hugleville et de Saint-Denis (aux Rogations), aux mariages, aux fêtes des saints associés, saint Jacques, saint Laurent, saint Lubin, saint Fustache, saint Maur, saint Jacques et saint Philippe, saint Servais. – 1698, à Jacques Touzé, organiste, 100 livres de gages par an. – A Isaac Béatle, armurier, pour avoir raccommoqué l'horloge, 25 livres ; – à Nicolas Hébert, pour l'avoir conduite, 60 sous. – Pour avoir fait relier des missels, à un libraire de Rouen, 9 livres. – Four de briqueterie établi rue du Château. – Construction d'une plate-forme en manière de perron au portail de l'église, 5 août 1691. – Compte vérifié par Jacques Fiehet, curé de Cropus, doyen de Longueville, par commission de l'archevêque. Le dernier compte vérifié par M. Busquet, archidiacre, le 29 avril 1702.

G. 7951. (Registre.) – 264 feuillets, papier.

1699-1731. – AUFFAY. – Comptes de la Fabrique. – 1699-1701, paiements à Nicolas Drouct, clerc de la paroisse ; – à Jacques Du Buisson, facteur d'orgues ; – à Jacques Touzé, organiste ; – à Isaac Béatle, serrurier, pour avoir fait sonner et mené l'horloge, 30 livres. – 1 journée de maçon et de manoeuvre, 17 sous. – « A un couvreur en chaume, pour 22 gluis, 5 carterons de harcelle, 1 cent de vaulard, et 2 journées de son travail, à 12 sous par jour, 5 livres 5 sous. » – Le curé est prié d'accepter la charge de Trésorier, ce à quoy il consent. – 1701-1702, « le sieur prieur d'Auffay doit au Trésor 350 livres par an suivant la transaction du 20 octobre 1630. – Pour 2 prêtres qui aideront à M. le curé à célébrer l'office divin, au lieu et place du prieur et de 2 religieux, 100 livres parce que les dits 2 prestres seront tenus de célébrer alternativement la messe de sainte Catherine à sa chapelle ; – pour l'entretien du maître d'école, 20 livres, pour l'entretien de la lampe etc. » – 1703-1705, paiements à Jean-Joseph Bérard, organiste ; – à Jean Ballue, horloger, pour la réparation de l'horloge, 30 livres ; – au carillonneur, 10 livres ; – pour un missel avec signet, 3 livres 10 sous. – Achat d'ardoises d'Angers ; – de carreaux, pour le pavage de l'église à Bully. – Chambre du prédicateur réparée par un charpentier, payé 10 sous par jour. – 1709-1711, paiements à Vincent, facteur d'orgues, 10 livres ; – à Bérard, organiste ; – à Le Febvre, autre facteur d'orgues, pour avoir achevé la trompette de la pédale, 200 livres. – 1711-1714, paiements à Godré, organiste. – 1718-1720, pour avoir raccommoqué la robe de l'image de la Vierge, 30 sous. – 1724-1725, « le jeudi saint, pour le pain des pauvres, 8 livres ; – à Bonnechose, pour l'entretien de l'orloge, 15 livres ; – à l'archidiacre, pour sa visite, 2 livres 10 sous ; – à Delespine, organiste, 100 livres. – 1726, achat de tuile à Auffay. – Journée de maçon, 12 sous. – 1727-1728, à Jacques Bonnechose, pour la conduite de l'horloge, 30 livres. – 1731, journée de couvreur en tuile et ardoise, 25 sous ; – de manoeuvre, 12 sous. – Compte de 1726, vérifié par Ango de Lezeau, archidiacre, 19 mai 1731.

G. 7952. (Registre.) – Tn-folio, 259 feuillets, papier.

1731-1719. – AUFFAY. – Comptes de la Fabrique. – Trésoriers : Nicolas Baudouin, 1731-1732 ; – Pierre Linand, 1732-1733 ; – Pierre Gervais, 1733-1734 ; – Robert Bignon, 1734-1735 ; – Robert-Georges La Roche, 1735-1736 ; – Jean Gervais, 1736-1737 ; – Pierre Le Long, 1737-1738 ; – Louis Berthelot, 1738-1739 ; – Nicolas-Jacques Gervais, 1739-1740 ; – Nicolas Poulet, 1740-1741 ; – Nicolas Matorel, 1741-1742 ; – Jacques-David Nepveu des Valletiers, 1742-1743 ; – Nicolas De la Fosse, 1743-1744 ; – Joseph Varengue, 1744-1745 ; – Charles Drouet, 1745-1746 ; – Jean Planchon, 1746-1747 ; – François Muguet, 1747-1748 ; Nicolas Le Marchand, 1748-1749. – 1731-1732, 5 journées de couvreur, 5 livres 5 sous ; – homme employé à raccommoquer les ornements de l'église, payé à raison de 12 sous par jour. – 2 journées de terrage, compris 2 feurres d'avoine à terrer, 28 sous. – Achat d'un verre pour la lampe et le *lamperion*. – Réparations des dégâts causés par la démolition du clocher, 137 livres 10 sous. – Jean-Baptiste Delespine, organiste, aux gages de 100 livres. – 1732-1733, achat de tuile à Saint-Saëns. Compte vérifié par l'archidiacre Ango de

Lezeau, le 17 mai 1734. – 1733-1734, journée de couvreur en chaume, 18 sous ; – d’homme employé au repavage de l’église, 15 sous. – A l’archidiacre, pour sa visite, 2 livres 10 sous. – 1734-1735, à Pierre Duval, entrepreneur du clocher, 1,500 livres. – Pour avoir fait une verge pour porter les figures de plomb de dessus le chœur, 8 livres ; – ardoise prise à Dieppe pour la réparation du chœur, payée 40 livres le millier ; – le millier de tuiles, 20 livres. – 1735-1736, mention de travaux faits à la chambre du prédicateur. – Visite des cloches par Jacques Burel, fondeur à Rouen. – A François Michaux, fondeur de cloches, payé 480 livres. – A Pierre Duval, entrepreneur du clocher, en plusieurs paiements, 3,340 livres. – 1736-1737, nouveaux paiements à François Michaux et Antoine Dubois, fondeurs de cloches, 40 livres ; – à Pierre Duval, entrepreneur du clocher, 3,103 livres. – 1736-1737, journée de maçon, 15 sous. – 1737-1738, journée de charpentier et de couvreur, 25 sous ; – une seule fois, 22 sous. – A Nicolas Le Bas, menuisier, pour avoir été prendre les dimensions et échantillon des bois de la chaire à prêcher de Basqueville, 3 livres. – Achat de plomb laminé chez M. d’Harisloy ; détail de la dépense faite au voyage de Rouen pour aller chercher ledit plomb. – 1738-1739, journée de charpentier, 20 sous. – A François Pontaux, potier, pour 6,000 de pavé, 900 livres. – 1739-1740, 33 journées de couvreur, 41 livres 5 sous ; 11 journées de maçon, 11 livres ; 18 de charpentier, 16 livres 4 sous. – 1740-1741, église blanchie par David Lambart. – Ornaments donnés par la duchesse de la Force. – 1741-1742, à Pitoize, maréchal et cavalier en garnison à Auffray, pour avoir raccommo­dé l’horloge, 20 livres. – Pour de la pierre bleue mise dans la peinture de François Lambarl, 3 livres. – A Delespine, organiste, pour la peinture des orgues, 44 livres. – 1742-1743, journée de charpentier, 22 sous. – Plomb acheté à la manufacture de Déville. – 1743-1744, recettes pour les tombes dans l’église, 10 livres par tombe. – 9 journées d’ouvrier, 10 livres 2 sous 6 deniers. – 1744-1745, vitres réparées par Michel Delaunay, vitrier à Basqueville. – 11 journées de charpentier, 12 livres 7 sous 6 deniers ; – 25 de couvreur, 31 livres 5 sous. – 1746-1747, paiement à Robert Lagenet, orfèvre à Rouen. – 1747-1748, 10 journées de charpentier, 20 livres ; – 6 journées de charpentier, 6 livres. – 1748, à M. Dumesnil, à Rouen, pour reliure d’un missel, 9 livres. – Delespine, encore organiste. – François Coy­pel, curé, décédé à l’époque du dernier compte, qui est rendu au vicaire Pierre Caudron.

G. 7953. (Registre.) – In-folio, 269 feuillets, papier,

1719-1768. – AUFFAY. – Comptes de la Fabrique. – Trésoriers : Thomas Maillard, 1749-1750 ; – Michel Boullard, 1750-1751 ; – André Rochette fils, 1731-1752 ; – Jean Thieffray, 1752-1753 ; – Guillaume Le Febvre, 1753-1754 ; – Nicolas Chapelle, 1754-1755 ; – Jacques Bertrand, 1755-1756 ; – Jean Le Noir, 1756-1757 ; – André Gosse, 1757-1758 ; – Charles Foucquet, 1758-1759 ; – Adrien Bance, 1759-1760 ; – Charles Julien, 1760-1761 ; – Eustache Gibert, 1761-1762 ; – Nicolas Baudouin, 1762-1763 ; – Antoine Desabeis, 1764-1765 ; – Pierre Boulard, 1765-1766 ; – Jacques Neveu, 1766-1767 ; – Pierre Piquier, 1767-1768. – 1749-1760, paiement à M. Le Canu, orfèvre. – 1750-1751, à M. Hérault, libraire à Rouen, pour les nouveaux livres, 145 livres 10 sous. – 3 journées de travail d’un charpentier, 3 livres 7 sous 6 deniers. – 7 journées d’un couvreur en chaume, 8 livres 9 sous – A M^{me} Oursel, libraire à Rouen, pour avoir imprimé 2 tableaux sur parchemin concernant les fondations, 24 livres. – 1751-1752, reçu pour les anciens livres de parchemin qui ont été vendus, pesant 128 livres, 96 livres. – Payé à M. d’Haristoy, marchand de plomb à Rouen, pour 1,938 livres de plomb, 532 livres 19 sous ; – à Jacques Carabin, facteur de bois, de Boisguillaume, pour bois de charpente pour l’église, 33 livres 6 sous. – 1752-1753, 63 bouteilles de vin achetées chez un cabaretier, à 15 sous la bouteille. – Journée de couvreur en ardoise, 25 sous ; de maçon, *idem* ; – de charpentier, 22 sous 6 deniers ; – de couvreur en chaume, 15 sous ; – de manœuvre, 15 sous. – Tuile achetée à Authomesnil. – A M. Mequin, pour travail à l’inventaire des papiers de la Fabrique, 48 livres. – A Jean Renaux, pour avoir raccommo­dé l’horloge, 9 livres. – Pour le pain de la Cène, le jeudi saint (le pain donné aux pauvres est dit dans d’autres comptes le pain des apôtres), 9 livres. – 1754-1755, bancs dans le chœur faits par François Le Blanc, menuisier ; – chaises dans la nef faites par Guillaume l’inson, tourneur. – Mention de la quête des chaises, des quêtes des gerbes de blé et d’oeufs de Pâques. – Tuile achetée à Saint-Saëns. – Total des recettes, 3,867 livres 7 sous ; – des dépenses, 1,882 livres. – M. Dagoumer se désiste de l’opposition qu’il avait mise, au nom de la duchesse de la Force, à ce que fût allouée, au Trésorier comptable, la dépense faite par lui pour la clôture des bancs. – 1757-1758, journée de couvreur en ardoise, 30 sous ; – de maçon, 25 sous ; – de manœuvre, 15 sous. – 1761-1762, compte rendu en

présence de M. Du Fossé, baron d'Auffay, le 7 novembre 1762. – 1762-1763, à Charles Sauvage, horloger, acompte de 200 livres. – « Pour sel et beurre fournis à ceux qui ont placé l'horloge, 16 livres 4 sous. – A Nicolas Baudard, voiturier, pour avoir porté et rapporté l'horloge d'Auffay à Buchy, etc., 14 livres. – Pour viande, cidre, œufs pour la nourriture des horlogeurs quand ils ont placé l'horloge, 11 livres 5 sous. » – 1763-1764, « à l'orlogeur, acompte pour avoir rétabli horloge, 50 livres. » – 1764-1765, tuile achetée à Saint-Saëns. – Gages de l'organiste Delespine, 120 livres. Compte vérifié, le 16 mai 1767, par M. Marescot, archidiacre, au cours de ses visites. – 1763-1766, total des recettes, 1,380 livres ; des dépenses, 2,642 livres. – Gages de l'organiste Delespine portés à 135 livres. – 1766-1767, mention de quêtes au plat de saint Sébastien. – 1767-1768, pour les fonds baptismaux, 69 livres. – A Simon Vallot, horloger, 15 livres. Ce compte est rendu à MM. les barons, curés et aux sieurs Trésoriers anciens et modernes de la paroisse.

G. 7954. (Liasse.) – 202 pièces, papier.

1722-1779. – AUFFAY. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique, de 1768 à 1779 ; quelques pièces plus anciennes. – Quittance de M. de Mathan, 1722 ; de M. Piettre, fondé de pouvoirs du marquis de Mathan. – Quittances des sœurs du Sacré-Cœur de Jésus ou d'Ernemont, qui tenaient l'école d'Auffay. – 1770, journée de couvreur en ardoise, 30 sous ; – de charpentier, de maçon, 30 sous et 25 sous ; de manœuvre, 15 sous et 10 sous. – Quittances de Roussel, organiste ; – de Fortier, cleric de la paroisse ; – de Simon Vallot, horloger, 1770. – Quittance de Ches-neau l'ainé, rue des Vergetiers, à Rouen, qui avait reçu 9 livres, pour la reliure d'un missel ; 5 livres, pour la reliure de 4 processonnaires. – Quittance de la femme Besongne, pour impression. – 1776, Tarlé fournit 2 girouettes de fer blanc, de grand fer double d'Angleterre, 8 livres. – Diverses fournitures pour l'école : 14 plats de faïence, 34 sous ; 6 assiettes, 30 sous ; 2 soucoupes, 6 sous. – 1777, 53 toises 10 pieds de lambris aux sous ailes d'Auffay, 50 livres 11 sous. – 14 mai 1777, 9 livres pour le pain du jeudi saint, pour les apôtres. – 1779, réparations faites par François Le Bas, menuisier, au cadran de l'horloge et à la croix du christ. – Mémoires de Berthelot, maître chirurgien, Trésorier des pauvres d'Auffay ; – mémoire des visites, saignées et médecines, pratiquées et fournies par lui ; visites, 5 sous ; saignées, *idem* ; pour avoir pansé et guéri la fille Paquin d'un panaris de la 4^{ème} espèce, 3 livres. – Potion cordiale anodine, composée de 2 onces d'eau de tilleul, 6 gros de sirop d'œillel, 6 gros de sirop de limons, 20 gouttes de teinture anodine, et 25 gouttes de liqueur minérale anodine, 2 livres 3 sous ; – autre potion, où il entrainait 2 onces d'eau d'alleluia, 1772. – Autre mémoire de Berthelot, 1779 – Vin acheté pour la Fabrique à raison de 9 sous et de 11 sous la bouteille.

G. 7955. (Liasse.) – 207 pièces, papier.

1769-1790. – AUFFAY. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique. – Mémoires des frais du service anniversaire de madame la duchesse de la Force, bienfaitrice de la paroisse, 17 novembre 1784 et autres années. – « Mémoires de ce que a fait et fourni M. Berthelot, maître chirurgien, pour les pauvres de la paroisse, 17 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789. – Liste des pauvres à la charité publique, signée par Hauchecorne, 1780. – Main-levée donnée par Antoine Poisson, père, maître fondeur à Rouen, à Jean-Charles Cavillier, fondeur, demeurant à Franqueville près Brionne, des arrêts conduits en 1769 ès mains des Trésoriers d'Auffay, 1700. – Quittance de Jean Cavillier, qui avait fait en 1768 marché pour refondre ; la grosse et la petite cloche d'Auffay, 1780. – Délibération, pour la reconstruction du presbytère, 1782. – Quittance de Simon Vallot, horloger ; travaux de réparation à l'horloge ; doux pignons faits à Paquet Chivière et Auzou Bénard (2 ligures qui faisaient et font encore partie du mécanisme), 22 mars 1787. – En 1789, journée de maçon, 30 et 32 sous ; de couvreur, 2 livres.

G. 7956. (Registre.) 123 feuillets, papier ; pièces annexées : 2 pièces, parchemin, et 3 pièces, papier.

1711-1600. – AUFFAY. – « C'est la déclaration des rentes et terres appartenantes à l'église Notre-Dame d'Auffay, ensemble la déclaration des charges et submissions en quoy est subjecte la dite église pour raison des dictes terres, jouxte et ainsy qui sont cy-après dédarés, dont il y a partye d'ypolèque merchez en teste, « vers 1551. – Autre « déclaration des terres et rentes, avec les

submissions et charges, et mesmes la déclaration des rentes appartenant à l'ospital,... pour estre baillée et communiquée à MM. les commissaires ordonnez par nostre sire le Roy sur le fait des nouveaulx acquetz. » – « C'est le papier des rentes et héritages pour le présent en l'an de grâce 1538, appartenant à l'église et hôtel-Dieu d'Auffay, » avec additions jusqu'en 1600. – Pièces annexées : Lettres d'amortissement données des commissaires ordonnés par le Roy, à faire les assiettes, es bailliages de Rouen et Gisors, des deniers ordonnés estre cueillis pour partie de la somme de 30,000 escus d'or octroyez au Roy en la ville de Caen, au mois d'octobre l'an 1470, par les délégués des gens des 3 Estats pour le fait de la composition faite au Roy à cause des francs-fiefs et nouveaulx-acquetz du dit pays ; l'église d'Auffay a payé, 15 livres, 24 décembre 1471 ; restes de 3 signets. Copies de contrats, 1512-1540 (fondation par Guillaume Grivel, prêtre, vicaire chapelain de la cure d'Auffay, 1540).

G. 7957. (Cahier.) – Grand in-folio, 22 feuillets, papier.

1631. – AUFFAY. – « Déclaration du revenu en rentes et héritages appartenant au Trésor de l'esglise de Notre-Dame d'Auffay, duquel François Le Villain a eu le maniment 3 ans consécutifs et qui finissent le jour de Pentecoste année présente 1634, et dont il rend compte et de plusieurs autres deniers par luy receus pour le dit Trésor, etc. » – Ecrit dans un autre sens, l'inventaire des titres de la Fabrique.

G. 7958. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 53 pièces, papier.

1569-1789. – AUFFAY. – Bordereau et état des biens fonds et rentes, tant foncières qu'hypothèques, de la Fabrique, présenté en 1778, par Jacques Gaillard, Trésorier sortant, à Pierre Saulnier, marchand tanneur, entrant en exercice. – Aveux baillés par la dite Fabrique, pour biens situés en différentes paroisses, à Jacques-Henri Nompars de Caumont, duc de la Force, ayant épousé M^{me} Beuzelin de Bosmelet, 1715 ; – à Antoine Duval et Pierre-Louis Duval, seigneurs de Bosmichel, 1720, 1763 ; – à Perrette de Lindebeuf et François Mallet de Crasmesnil, dame et seigneur de Saint-Denis-sur-Scie, 1619, 1679 ; – à Louis de Mathan, Bernardin de Mathan et Anne-Louis, marquis de Mathan, barons et hauts justiciers d'Auffay, 1717, 1752, 1773. – Baux de 1776 à 1788 ; dans le nombre 2 baux, de 1736 à 1746, faits par André Le Fournier, prieur curé de la Ferlé. – Donation faite à la Fabrique d'Auffay, de 120 livres de rente, pour le soulagement des pauvres, par Antoine-Augustin Thomas Du Fossé, conseiller honoraire en la grand'Chambre du Parlement, 1785.

G. 7959. (Cahier.) – 30 feuillets, papier.

1775-1780. – AUFFAY. – « Etat des biens fonds, des rentes foncières et hypothèques appartenant à la Fabrique. – Titres des anciennes rentes du Trésor qui n'existent plus, ou ne se payent plus. – Titres et pièces concernant la confrérie du Rosaire. – Noms des curés d'Auffay à partir de 1525 jusqu'en 1780. »

G. 7960. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1561-1717. – AUFFAY. – Analyse des contrats de fondations faits en faveur de cette église. – Ordonnance de M. Terrisse, grand archidiacre et vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes, portant réduction de fondations, 4 février 1747. – Contrat de rente pour la fondation de Janus Vallet, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse d'Auffay, l'un des frères lais de l'obit des prêtres, fondé en l'église du dit lieu, 1564, 1616.

G. 7961. (Registre.) – In-folio, 96 feuillets, papier.

1786-1790. – AUFFAY. – « Comptes du maniment des 100 livres de rente données par M. Du Fossé, seigneur d'Auffay, pour les pauvres et nécessités du dit lieu, selon les mandats délivrés par le curé. »

G. 7962. (Liasse.) – 25 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier, 1 imprimé.

1512-1766. – AUFFAY. – Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique, formant 9 dossiers, portant d'anciennes cotes A, B, B 1, C, C 1, C, C 4, D, D 1 et D 4. – Fondations de Cécile de Bauquemare, veuve de messire de Calvimont, chevalier, seigneur d'Esteville, Vimont, etc..., cohéritière en la succession de messire Jacques de Bauquemare, seigneur du Mesnil d'Auffay, son père, 26 mars 1700 ; – de François Hébert, 1694 ; – de Robert Roulland, en faveur des frères de l'obit des prêtres d'Auffay (au nombre de 13), 19 octobre 1556. – Décret des biens de Nicolas Houlette, 1618. – Requête des habitants d'Auffay aux Intendants Voysin de la Noiraye, 1665, et Barrin de la Galissonnière, 1671, aux fins d'obtenir décharge des tailles ; – autre requête, adressée à l'Intendant Jérôme Bignon et au Président du Bureau des Finances, par les mêmes, à qui on demandait 10,000 livres et 2 sous pour livre, pour être confirmés dans tous leurs privilèges de franc-aleu et de franc-bourgage ; on allègue, à l'appui de la requête, la ruine du bourg, causée par un incendie arrivé le 19 avril 1665. – Quittances des droits des nouveaux-acquêts.

G. 7963. (Liasse.) – 30 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; 1 imprimé.

1431-1766 – AUFFAY. – Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique, formant 10 dossiers portant d'anciennes cotes E 1, F, G 1, H, H I, I, K – Fondations de Guillaume Duclos et de Perrine sa femme, 1469 ; – de Guillaume Le Febvre, 1583 ; de Nicolas Paris (grand'messe le lundi de Pâques ; *libera* après matines ; procession après vêpres ; tous les prêtres assisteront à ces offices, pourvu qu'ils ne soient que 17 ou 18), 1584 ; – de Jehan du Sauchoy, prêtre, curé de Tierreville (Colin Avisse et Marion Gotren, sa fiancée, héritière du *fondeur*, donnent à la Fabrique d'Auffay un missel à l'usage de Rouen, et ungs fers à faire du pain à chanter messe), 4 janvier 1476 (V. S.). – Vente par les maîtres et garde du métier de tannerie, au nombre de 17 anciens maîtres, à la Fabrique d'Auffay, de 13 livres 10 sous de rente, 14 juin 1610. – Lettres de Pierre Le Bouc, commis à l'exercice de la vicomté d'Auffay, pour le *descord* de la haute justice du lieu, 10 août 1456.

G. 7964. (Liasse.) – 28 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1561-1766 – Auffay. – Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique, formant 10 dossiers portant d'anciennes cotes L, L 1, M, M 1, N, N 1, O, O 1, P, P 1. – Fondations de Jehan Chappel, 1618 ; – de Gilles Garet, marchand, demeurant au bourg de Clères, 1621 ; – de Nicolas Le Chevalier et de Catherine, sa sœur, veuve d'Esmar Grivel, 1659 ; – de Janus Vallet (en faveur de l'obit des prêtres), 1564 (copie). – Vente par François de Bourbel, seigneur du Montpinson, à Jacques Le Cordier, de quelques pièces de terre près du vivier d'Auffay, 1561. – Vente par le dit Le Cordier de 6 livres de rente à l'obit des prêtres, fondé en l'église d'Auffay, 1576.

G. 7965. (Liasse.) – 30 pièces, parchemin. 8 pièces, papier.

1487-1778. – AUFFAY. – Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique, formant 15 dossiers portant d'anciennes cotes Q, Q 1, R, R 1, S, S 1, T, T 1, V, V 1, Y, Y 1, Z, Z 1. – Fondations de Pierre Bellet, 1^{er} octobre 1630 ; – de Jean Doullié, 1487 ; – de Jehan De. Langre, 1502 ; – de Perrette Le Roy, veuve de Nicolas Planquois, 1683 ; – d'Alexandre Planteroze, 1647 ; – de Jean Thieffray, demeurant au hameau de Brennetuit, 1633. – Vente par Roger Le Quartier à la Fabrique d'une portion de jardin, rue de la Carrière, près de la maison et jardin appartenant au Trésor, où se tiennent les écoles du dit lieu, 7 août 1588.

G. 7966. (Liasse.) – 36 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1428-1776. – AUFFAY. – Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique, formant 19 dossiers portant d'anciennes cotes AA, AA 1, BB, BB 1, CC, CC 1, DD, DD 1, EE, EE 1, FF, FF 1, GG 1, HH 1, JJ 1, KK 1, LL 1, OO 1, PP 1. – Fondations et donations de Colin Dugardin, 8 février 1480 (V. S.) ; – de Jehan Le Vasseur, 13 mai 1590 ; – de François Le Villain, avocat, sénéchal de la baronnie d'Auffay, 4 mai 1636 ; – de Guillaume Rabasse, 1431 ; – de Jean Sebourg, 1463. – Fieffe par le Trésor d'Auffay, à Jacques et Pierre Penetot, d'une mesure où il y a carrière de brique, contenant une vergée, située en la ruelle qui tend de la rue Gaulard à la rue des Granges, moyennant 12 livres 10 sous de rente, 1617. – Revalidation de rente, au profit de la Fabrique, par Louis-Adrien d'Imbleval de Montalais, capitaine de cavalerie, brigadier des gardes du Roi, Marie-

Hubert-Léonor d'Imbleval de Montalais, curé de Clairefeuille, fils uniques et seuls héritiers de leur mère Marie-Charlotte Le Villain de la Corbière, 1776. – Mention de Denis do Larbre, commis à l'exercice de la vicomté d'Auffay « pour le discord et trouble à clameur de haro de la haute justice du dit lieu, que hauts et puissants seigneurs messieurs les comtes de Tancarville et de Longueville disoient chacun à soy appartenir, » 4 décembre 1463.

G.7967. (Liasse.) – 57 pièces, papier ; 14 pièces, parchemin.

1447-1789. – AUFFAY. – Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique. – Sentences rendues à Eu, aux plaids d'héritages, par le vicomte Alexandre Dommays, dans un procès pour rente entre les religieux du Tréport et un nommé Guillaume de Torchy, 1417. – Sentence d'Alphonse de Breteville, vice-gérant de l'officialité de Rouen, portant union au Trésor de la paroisse des biens de la confrérie vulgairement appelée l'Obit des prêtres, 21 janvier 1650. – Cahier de baptêmes, mariages et inhumations de l'église Saint-Sanson, secours de la Ferté, 1072. – Procès pour une rente de 4 livres entre la Fabrique de Saint-Sanson et Marie Bouillon, 1691. – Aveux rendus pour la Fabrique à Michel dit Martainville, patron honoraire de Saint-Sanson, 1706 ; – à Antoine-Augustin Thomas Du Fossé (biens situés à Auffay, Saint-Denis-sur-Scie, relevant de ce seigneur, à raison de la baronnie d'Auffay, de la seigneurie du Bosmelet, Saint-Denis-sur-Scie, dite Damonville, de Cramensnil), 1776. – Mémoire pour 2 parties de rente due au Trésor d'Auffay par M. le Président Bigot, comme représentant Marguerite Garel, 1754. – Vente par Jacques Dupont à Pierre-Nicolas Tubeuf, demeurant à Auffay, de terres situées à Auffay et à Saint-Denis-sur-Scie, 1781. – « Table des obits fondés en l'église de la Ferté-en-Bray, » placard manuscrit en parchemin.

G. 7968. (Liasse) – 1 pièce, parchemin : 5 pièces papier.

1543-1779. – AUFFAY. – Statuts de la confrérie du Saint-Sacrement de l'Autel, de l'Assomption de Notre-Dame et de saint Michel, approuvés par un vicaire de l'archevêque Georges d'Amboise, 1513 (pièce mutilée). – « Compte que rend madame Damouville à monsieur le curé d'Auffay, mettre entrant en charge, des deniers qu'elle a receus de la confrairie de sainte Barbe d'Auffay, à commencer le 8 de décembre 1727, » suivi d'un compte de 1728 à 1729.) – Quittances de 1779.

G.7969. (Pièce.) – Parchemin. 0^m 33^e hauteur, sur 0^m 604 de largeur.

1504-1515. – SAINT-PIFRRF. D'AFMALE. – Lettres de l'official de Rouen (18 janvier 1514, V. S.) : Vidimus de lettres apostoliques de Raymond, cardinal de Sainte-Marie Nouvelle, légal en Germanie, Suède et Norvège, contenant donation faite par lui à Jean Cappet, de l'ordre des Frères Mineurs de l'Observance, docteur en théologie et en droit canon, d'un grand nombre de reliques (des 11,000 vierges, de la légion thébaine, du saint Sépulcre, de la sainte Croix, du saint Suaire etc., etc.), pour être distribuées à Anne de Bretagne, épouse du roi Louis XII, aux duchesses de Bourbon, de Berry, d'Alençon, aux comtesses de Dunois, de Vendôme et de la Trémouille, à la très sacrée faculté de théologie, et aux i Nations de l'Université de Paris, etc., avec indulgences accordées à ceux qui, sous certaines conditions y spécifiées, visiteront les dites reliques (Bâle, 3 des ides de juillet 1504). Au bas, de l'écriture de Jean Cappet, l'acte de donation faite par lui à l'église d'Aumale des reliques de saint Sébastien et de saint Adrien, le dit acte sans date, mais revêtu de la signature du donateur. – Au bas des lettres, attestation, avec marque et signature, de Guillaume Débonnaire, prêtre gradué ès-arts, natif d'Aumale, notaire apostolique et impérial et notaire juré de la cour du doyenné d'Aumale. On y indique la présence, à la réception des reliques, de Guillaume de Nully, curé d'Aumale, 16 mars 1515 (V. S.). – Note en écriture du XVII^e siècle : « L'attestation en est de Jean Capet, de la déposition faite par lui à et dans l'église d'Aumalle des reliques de saint Sébastien et saint Adrien. Les dites reliques sont avec plusieurs autres enchâssées dans l'instrument de paix que l'on donne à baiser au clergé pendant la messe. »

G.7970. (Liasse.) – 7 pièces, papier.

1673-1733. – AUTHIEUX-SUR-PORT-SAINT-OUEN. – Comptes de la Fabrique. – 1673, « pour la teinture de la bannière et 400 frairies, 7 livres. » – 1677, « pour un missel neuf à l'usage

de Rouen, 16 livres. – Pour une pièce de bois à faire une croix dans le cimetière, 40 sous. » – 1683, « pour 4 messes qu'un religieux est venu dire pour le peuple aux fêtes de Pâques et Quasimodo, 4 livres. – Pour le vin de Pâques, 20 sous. – Pour le buis de l'année, 12 sous. » – 2 journées de 2 hommes, 13 sous. – 1689, pour le passage de la procession à Oissel, 10 sous. – 1732, mur du cimetière recouvert et *baugé*. – Visites de l'église par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 14 juin 1683 ; – Clément, 13 septembre 1686 ; – de Fieux, abbé de Bellosanne, 23 octobre 1692, 15 septembre 1694 (il ordonne que le curé percevra 6 livres sur les deniers de la Fabrique comme dédommagement pour les enterrements gratuits qu'il fait pour les pauvres ; qu'on avertira au prône les bateliers et autres paroissiens attachés au service du public, de se rendre à l'avenir assidus à la messe de paroisse, sous peine d'encourir l'excommunication ; – par Pillement, curé de Bonsecours, doyen de Périers, 8 juillet. 1688, 27 juin 1689, 5 mai 1690 (on lui paye 25 sous pour son droit de visite, 5 sous pour les comptes) ; – par M. Hébert, curé de Saint Jacques-sur-Darnétal, par commission du Chapitre, le siège archiépiscopal vacant, 19 juin 1733. – Inventaires des ornements et des livres de la Fabrique, M. Liosand, curé de la paroisse.

G. 7971. (Registre.) – 57 feuillets, papier.

1735-1793. – AUTHIEUX-SUR-PORT-SAINT-OUEN. – Comptes de la Fabrique. – 8 décembre 1745, don par M. Le Bailly, conseiller référendaire, d'une niche de bois doré pour le Saint-Sacrement. – 8 septembre 1746, M. Serais, ancien curé des Authieux, nommé à la cure de Sancerre, en contestation avec la Fabrique, pour la propriété de divers objets, notamment d'un jeu d'orgues, qui avait été aumône par M. Brouce, milord anglais, et d'un vase d'argent, acheté avec le produit d'une quête faite par la fille d'honneur de ce, seigneur. – 1746-1747, pour un canon, 1 livre 15 sous. – 25 mai 1749, bout du cimetière cédé au curé Hobé, sa vie durant ; il donne à la Fabrique une niche, 6 chandeliers de bois doré, et 6 bouquets. – 20 juillet 1756, M. Serais, archiprêtre et curé de Sancerre, donne à la Fabrique de son ancienne paroisse des vases d'argent pour servir au baptême. – 21 juillet 1759, banc accordé au frère du curé Hobé, lequel donne à la Fabrique une, chasuble de damas à fond violet. – 29 décembre 1765, à la suite d'un procès perdu par les religieux de Saint-Ouen, la Fabrique procède à l'adjudication du banc que ceux-ci avaient, fait placer dans l'église, à la place d'un autre qu'on ne pouvait représenter. – 30 novembre 1766, marché, pour la construction de la principale porte de l'église, moyennant 65 livres, avec Pierre De Pitre, de Saint-Aubin-la-Campagne, qui donna quittance le 29 mars 1767. – 5 janvier 1766, chapelle de saint Nicolas accordée à M^{lle} Marie-Madeleine Serais, en reconnaissance de ses bienfaits, qui sont énumérés. – 8 juin 1767, elle aide au paiement de la vitre de cette chapelle. – 50 livres payées à Gilles-Julien Colasse, fondeur de la paroisse, pour une lampe neuve. – 28 juin 1772, 9 mai 1773, 1,300 livres données à diverses fois par cette demoiselle, pour le paiement de, la contretable du chœur qui fut exécutée par Tierce, peintre sculpteur à Rouen. – 10 décembre 1775, enregistrement d'une ordonnance de M. de Belbeuf, seigneur des Authieux en partie, et Procureur Général, portant que les baux ne pourraient être faits qu'avec l'autorisation de la Fabrique, et que les Trésoriers rendraient leurs comptes dans les 6 mois qui suivraient leur sortie de charge. – 21 juin 1777, sur la demande de ce seigneur, Michel Du Buc nommé homme vivant, mourant et confisquant pour rendre aveu. – 1778-1779, reçu de François Jamet, pour l'inhumation de sa petite-fille dans la nef, 20 livres. – 10 février 1786, Ameline, menuisier au Pont-de-l'Arche, fait les bancs et les lambris de l'église. – On avait décidé, le 12 du même mois, qu'on vendrait l'ancien banc d'œuvre avec l'impériale qui le surmontait. – 14 mai 1786, marché fait, moyennant 700 livres, avec François Maire, fondeur de cloches de Lorraine, et Sanson Flotard, fondeur de cloches, rue des Augustins à Rouen, pour la refonte de 2 cloches de l'église. – 14 septembre 1786, bénédiction des 2 cloches, par le curé de Quièreville-la-Poterie ; la première, nommée *Julie*, par François-Romain Le Marchand, maître des Comptes, et par Julie, Piquefeu, épouse de M. Harel autre maître des Comptes, seigneur de Fontaine-Halbout ; la seconde, *Henriette*, par Jean-Claude Trugard, écuyer, lieutenant de police, seigneur de Maromme, et par Catherine-Henriette Le Febvre, son épouse. – Visites de l'église par les Grands Archidiacres : Terrisse, 29 juillet 1740 (règlement entre le curé et la Fabrique) ; – Saint-Aulaire, 18 juin 1752 ; – d'Andigné, 5 octobre 1759 ; – M. de Goyon, 14 juin 1771 (ordonne de clore le cimetière) ; – par les doyens de Périers : Noël, curé de Vandrimare, puis de Tourville, 18 juillet 1741 (ordonne le remplacement du confessionnal du vicaire, trop étroit et trop bas), 12 octobre 1742, 6 octobre, 1745, 4 octobre 1747, 6 novembre 1749, 14 novembre 1754, 26 octobre

1756 ; – Martin, curé de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, 23 septembre 1760, 6 juillet 1761, 6 septembre 1762 ; – Vitecoq, curé de Périers, 5 septembre 1763, 20 septembre 1775. – Trésoriers nommés pour 2 ans, de la saint Saturnin à la saint Saturnin de la seconde année.

G. 7972. (Liasse.) – 27 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1566-1783. – AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN. – Aveux par les Trésoriers de la Fabrique aux religieux de Saint-Ouen ; – à messire Louis et Thomas Du Moucel : – à Jean-Pierre Godart, marquis de Belbeuf ; – à M. Boutren, seigneur de Villermont. – Baux des biens appartenant à la Fabrique passés par des notaires devant le principal portail de l'église, 1768, 1777, etc. – Procès-verbal d'arpentage du cimetière, contenant 139 toises carrées, y compris 43 toises 3 pieds pour le chemin de la procession, 1783. – Procès en débat de tenure, pour 10 perches de terre, 1765. – Autre procès entre la Fabrique et les religieux de Saint-Ouen, au sujet d'un banc placé par ces derniers dans l'église, 1765. – Quittances de droits d'amortissement, 1675-1698. – Fondations d'Hélène Gueminet, veuve de Laurent Le Vaillant, 1666 ; – de dame Louise Hayet, veuve de Nicolas Ouin, 1659 ; – de Nicolas Le Baillif, conseiller en la chancellerie près le Parlement, 1744 ; – de Barbe Padeloup, 1688. – Divers titres de propriété. – Deux dispenses pour mariage, 1769, 1772.

G. 7973. (Registre.) – Petit in-4° ; 59 feuillets, papier, écrits.

1712-1793. – AUTHIEUX-SUR-PORT-SAINT-OUEN. – Délibérations et comptes de la confrérie de la sainte Vierge. – Election à la saint Saturnin. – Honoraires de 14 livres au curé, et de 2 livres au bedeau, pour tenir propre la chapelle de la Vierge. – Noms des associés.

G. 7974. (Liasse.) – 27 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1581-1753. – AUTHIEUX-SUR-CLÈRES. – Titres de rentes appartenant à la Fabrique. – Fondation, par Jacques De la Rue, marchand mercier grossier à Rouen, 1664. – Dotation, par maître Jacques Frontin, sieur du Tot et de la Hauteville, conseiller auditeur en la Chambre des Comptes, de la chapelle qu'il avait fait construire en l'honneur de Notre-Dame de Liesse, à côté de l'une des parois, entre le chœur et la nef de l'église, 1634 – AUTHIEUX-SOUS-BEL-LENCOMBRE. – Comptes rendus au buffet de l'église, de 1687 à 1693. – Cueillette des plats du Trésor et de la Sainte-Vierge. – Vente de pain au profit de la Fabrique. – 1693, 3 journées de couvreur et de son garçon, 5 livres. – Visite de l'église et approbation du compte par l'archidiacre, 7 sous 6 deniers. Comptes approuvés, le 18 juillet 1692, par M. Gosselin, archidiacre d'Eu ; – le 1^{er} octobre 1693, par Fichet. – M. Fossé, curé de la paroisse. – Aveu rendu à Elie Doullé, écuyer, seigneur du Mont-Rôti et des Authieux, par René Le Roy, 1689. – Fondations d'Antoine de Caumont, écuyer, demeurant au Mont-Rôti, 1666 ; – de Nicolas Heuzé, 1658 ; – de Jean Morin, 1653. – Quittances des droits d'amortissement et nouveaux-acquêts, 1674-1692. – Statuts et ordonnances de la Charité que maître Guillaume Ygou, prêtre, curé de Notre-Dame-des-Autels-sous-Bellencomb, et Antoine de Caumont, écuyer, et autres désirent, sous l'autorité de l'archevêque, être érigée en l'église des Authieux, sous le titre de la Nativité de la Sainte-Vierge, de saint Nicolas, saint Lubin et sainte Barbe : 1 chapelain, au moins 4 serviteurs, portant chaperon blanc, et clocheteur, les dits statuts approuvés par M. Gaulde, vicaire général, 7 juillet 1687. – Titres de propriété et procédures.

G. 7975. (Registre.) – 96 feuillets, papier.

1715-1763. – AUTRETOT. – Comptes de la Fabrique. Le registre commence par ce titre : « Registres pour les comptes, élections de Trésoriers et autres actes qui concernent le bien et revenu de l'église de Notre-Dame d'Autretot, lequel commence en l'année 1715, le sieur Jean Maugis, prestre titulaire de Saint-Gille de Bocaule, témoin sinodal du doyenné de Fauville estant dans sa 21^e année de cure dans la dite paroisse. » – 1716, 2 journées de travail à la chapelle de saint Vincent, 1 livre 4 sous. – Boteaux de feurre employés sur la *Frairie* (maison ou chapelle de la Charité). – Mention de Charles Faucon, syndic de la paroisse. – « Les paroissiens, réunis en état de commun, issue des vêpres, dimanche 15 octobre 1719, de l'avis du sieur de Samaison, agent des affaires de M. Le Guerchoys, seigneur de la paroisse, lieutenant général des armées du Roi,

décident qu'une quête sera faite dans la paroisse pour l'établissement d'un puits commun en la place appelée communément Grossemare. – 1720, journée d'ouvrier, 40 sous. – 1721, journées de maçon, 15 sous et 20 sous. – Pour avoir fait un devant d'autel de saint Roch et fourni le bois, 5 livres. – 1722, reçu de Simon Sats, pour le droit de sépulture de son oncle, inhumé dans la nef, 20 livres, suivant la Déclaration du Roi. – Plancher fait à l'école. – 2 journées de menuisier à l'école, 1 livre. – 1723, confessionnal en l'église. – Au clerc de Foucart, pour avoir relié Pantiphonier et 2 processionnaires, 8 livres 10 sous. – 1724, quête du jubilé, 5 livres 13 sous 6 deniers. – Journée de couvreur, 20 sous. – 2 journées d'un autre ouvrier, 80 sous. – 8 journées d'un autre ouvrier, 27 sous. – Dimanche 18 mars 1725, on fait marché avec un charpentier pour la bâtisse d'une ; maison vicariale, de 30 pieds de longueur sur 15 de largeur. – 7 avril 1726, noble dame Catherine Duquesne, veuve de Noël Potier, sieur de Frambosc, s'oblige à payer annuellement 3 livres pour la deuxième place des bancs après le banc de la ferme de M. Le Guerchoys, à charge d'en placer un en forme de cabinet pour elle et les siens, et, en leur absence, pour ses fermiers. – 27 juin 1728, la grosse cloche sera refondue. – 4 novembre 1728, M. A. Rouland, curé de la paroisse, annonce que M. Le Guerchoys lui a remis un calice de vermeil avec 2 burettes et 1 bassin. – 5 juin 1727, pour satisfaire au mandement de l'archevêque, et à l'arrêt du Parlement, on achètera 1 missel, 1 graduel, 1 antiphonaire, 3 processionnaires. – 9 septembre 1730, arrivée dans la paroisse de messire Pierre Le Guerchoys, lieutenant général des armées du Roi, patron honoraire d'Autretot, qui avait apporté un beau tabernacle doré fait à Paris. – 31 journées de charpentier, 28 livres 10 sous ; – hommes employés à relever les fosses, 18 sous par jour ; on leur fournit le cidre ; – journée d'un couvreur en ardoise, 25 sous ; – d'un couvreur en chaume, 15 sous. – Prix de 2 entes pour le cimetière, 2 livres 6 sous. – Portail du cimetière couvert en chaume. – 16 septembre 1731, vente par la Charité à la Fabrique de la maison de la Frairie, moyennant 10 livres de rente par an. – 1733, devant d'autel de brocatelle cramoisie, fournie par le sieur Maille, de Rouen. – 22 avril 1734, donation par M. Le Guerchoys, à la Fabrique, d'une petite ferme devant le portail du presbytère. – 10 octobre 1734, on décide que, chaque année, un service sera célébré, le 30 juillet, à l'intention de M. Le Guerchoys, bienfaiteur de la paroisse, décédé à Parme, des suites des blessures qu'il avait reçues dans le combat livré près de cette ville. – Pour la façon d'un confessionnal, 10 livres. – 1735, journée de maçon, 21 sous ; – de manœuvre, 15 sous. – 1738, on remplacera le verre de la vitre du chœur obscur, et gâté par la vétusté. – 21 mai 1740, amende honorable faite par Isaac Le Brument et ses complices, de la Religion Prétendue Réformée, qui avaient abattu la croix du Massacre à Bolbec ; cette croix est rétablie ; une autre est élevée à Autretot. – 1741, journée d'ouvrier, 20 sous. – 1743, acceptation de la donation de François et François Alain, père et fils. – 1744, journée de maçon, de charpentier, de couvreur, 20 sous. – 1746, couverture en tuile de l'église réparée ; – on parle d'établir un cintre de brique sous le sommier du clocher. – 1749, journée de couvreur, 20 sous. – 2 novembre 1750, don de 100 livres par Jean Le Plé, pour faire une vitre neuve en la nef. – 1753, journée de terrage, 20 sous. – 1758, à Niel, clerc d'Allouville, pour avoir relié un missel, 3 livres 5 sous. – 1759, journée d'ouvrier, 20 sous. – 1760, 15 journées de maçon, 14 livres ; – journée d'un homme employé à porter du caillou aux maçons, 15 sous. – 1761, 10 journées de charpentier, 16 livres. – 1762, journée de charpentier et d'homme employé au terrage, 20 sous. – Inventaire des ornements et des titres de l'église. On mentionne 3 anciens registres de 1514 à 1714 ; – une donation de la maison de la Frairie par M. Martin La Caille, seigneur d'Autretot, 5 juin 1524 ; – une fondation de messes par M^{lle} Piédeleu, dame d'Autretot, 1627. – Subhastation des bancs. – Dans tous les comptes, un article pour la sonnerie des morts, le jour de la Toussaint. – Visites de l'église par les archidiacres : Robin des Bouillons, 13 septembre 1719, 28 septembre 1721, 23 septembre 1724 ; – L. Bridelle, 2 octobre 1733, 29 juin 1738, 27 avril 1744 ; – par le doyen de Fauville, B. Du Coudray, 23 août 1718, 26 septembre 1731 ; – par Grenet, curé de Trouville, 26 octobre 1728. – Curés de la paroisse : A. Manger, jusqu'en 1720 ; après lui, Antoine Rouland. – Pour couverture, une feuille de parchemin avec plain-chant du xvi^e siècle, doublée de papier de couleur.

G. 7976. (Registre.) – 52 feuillets, papier.

1761-1791. – AUTRETOT. – Comptes de la Fabrique. – 1764, 4 journées de terreur, 4 livres. – A M^{me} veuve Maille, pour 3 chapes blanches de damas, 324 livres. – Pour achat, à Bellefosse et à Roquefort, de 2,800 de briques et pour le vin des domestiques, 40 livres 10 sous. – 1765, journée de charpentier, 1 livre. – Boteaux de feurre long achetés à raison de 40 livres le cent. – 3 juillet 1768,

délibération sur l'accident arrivé à la maison de M. le vicaire : cellier et école incendiés dans la nuit du 8 au 9 juin dernier. – Consentement donné par le président de Bermonville à la construction d'une nouvelle maison. – Journée de maçon, 1 livre 11 sous ; – journée de journalier, 24 sous. – 1770, journée de charpentier, 24 sous. – Pour 17 journées à réparer les fossés, 20 livres 8 sous. – Pour 3 journées et demie de menuisier, 4 livres 4 sous. – Honoraires des vicaires portés de 140 livres à 200 livres, vu la cherté du blé et des denrées, – 24 mai 1772, on fera faire un coffre fermant à 3 clefs, dont l'une pour le curé, l'autre pour le Trésorier en exercice, la troisième pour le Trésorier sortant ; – 9 journées de journalier, 10 livres 16 sous. – 26 mars 1774, travaux à faire à la croisée et à la couverture du clocher. – 29 octobre 1775, augmentation de gages accordée au clerc Joseph Muterel ; « ne fera point faire d'école ailleurs que chez lui ; se rendra assidu au service de l'église et donnera plus de temps à ceux qui viendront à toute heure chez lui chercher l'instruction. » – 1776, on accorde un banc gratis à Jacques Baudry et à François-Robert Rouland, qui avaient fait lambrisser, à leurs frais, une partie de la nef. – 1781, 200 livres de pension à la maîtresse d'école ; 90 livres au clerc. – 1782, pour une journée à tirer du sable et à le charger, 30 sous. – Adjudications des bancs. – Visites de l'église par M. Bordier, archidiacre, 4 juillet 1776, 28 juin 1781. – R. De la Rue, curé, après Rouland.

G. 7977. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1684-1789. – AUTRETOT. – Délibérations de la Fabrique à partir de 1774. – 5 avril 1778, délibération pour l'établissement d'une maîtresse d'école de filles de la communauté d'Ernemont ; pension de 200 livres ; le curé y contribuera pour ; 50 livres de rente. – 29 avril 1781, bancs et armoires accordés aux frères de la Charité, de la paroisse. – Titres de propriété d'une ferme appartenant à la Fabrique. – Vente par Jean Le Baube, demeurant à Sainte-Colombe, à la Fabrique d'Autretot, de 2 acres de terre sises en la paroisse des Baons-le-Comte, hameau du Grand-Fay. – Aveu baillé à Jean Roger, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur patron de Berville-en-Caux, 1771.

G. 7978. (Liasse.) – 4 registre de 54 feuillets, papier ; 28 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier ; 1 imprimé.

1518-1790. – AUZOUVILLE-L'ESNEVAL. – Compte de la Fabrique à partir de 1787 (ce même registre a servi à l'enregistrement des actes de l'administration municipale pendant la période révolutionnaire). – Fieffe faite par les frères de la Charité de Notre-Dame d'Auzouville-l'Esneval d'une maison à Charles Le Borgne, 1665. – Déclaration des biens de la Fabrique et de la Charité, 1704. – AUZOUVILLE-SURRY. – Déclaration des biens de la Fabrique, 1668. – Quittances des droits d'amortissement et nouveaux acquêts. – Donations et fondations de Jacques Campion, 1585 ; – de Jean Delesques, 1641 ; – de Pierre Havart, prêtre de Martainville-sur-Ry, 1518 ; – de Jacques Jollant, 1592 ; – de Jean Le Porchier, 1578 ; – de Jacques Pinchon, curé de Saint-Aubin-la-Rivière, 1687 ; – de Jean de Vieupont, chevalier, seigneur de la paroisse (messe à la confrérie du Rosaire, etc.), 1676. – Acte par lequel André de Vieupont, seigneur d'Auzouville-le-Roteur, Beauficel, décharge les Chartreux de la Rose du service de prévôté qu'ils devaient pour 3 vergées de terre sises à Auzouville. – Vente par Richard Tanneguy Le Prévost, marquis de Saint-Julien, au nom de sa femme Catherine-Romaine-Henriette de Monchy, et par Marie-Madeleine de Monchy, sa sœur, à maître Louis Le Carpentier, seigneur de Saint-Martin de Boscherville, du fief d'Auzouville-sur-Ry, 1688. – Divers titres de propriété et de procédures.

G. 7979. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier ; 2 imprimés.

1526-1788. – AVESNES (canton d'Envermeu). – Inventaire des titres de la Fabrique, dressé le 7 août 1764, par Bloche, notaire à Eu, à la demande du curé Nicolas Le Roy. – Fondations de M. Belleau, seigneur de Ricquebourg, etc., 1526 ; – de Nicolas Grébauval, 1650 ; – d'Antoinette Ozanne, marchand de Paris, 1706 ; – d'Antoine Stalin, lieutenant de la prévôté de la marine à Dunkerque, 1713. – Titres de rentes et pièces de procédures, presque tous en fort mauvais état, par suite de l'humidité. – AVREMESNIL. – Fondation de Marguerite Gloria, veuve de Thomas Villard, avec le consentement de Nicolas Alleaume, Nicolas Beaunay et Jean De la Pierre, prêtres, curés de la paroisse, et du seigneur, messire François de Pardieu, et des Trésoriers, passé le 9 juillet 1656 au

buffet de l'église. – Bail des biens de l'église, 1788. – « Devis de ce qui convient faire au clocher de la paroisse d'Avromesnil, dont l'adjudication se fera devant M. de Belmesnil subdélégué à Dieppe, » le 21 août 1752 (imprimé). – Ordonnance de l'Intendant ; état de la répartition sur les paroissiens des deniers nécessaires aux travaux de réparation, 1752.

G. 7980. (Registre.) – 150 feuillets, papier.

1758-1793. – BAILLY-EN-RIVIÈRE. – 30 mai 1762, sur la représentation des curés de la paroisse (Morin, Vain et Golo), décidé qu'on fera voûter la nef et les 2 sous-ailes, avec un escalier pour monter au clocher. – 10 avril 1763, la marquise Le Veneur, dame de la paroisse, expose que, pour exécuter les volontés de feu son mari, elle a l'intention île donner à la Fabrique une petite ferme sise à la Carrière, pour fonder une école gratuite destinée à l'entretien de deux pauvres filles du lieu et des paroisses de Saint-Ouen-sous-Bailly et de Saint-Aignan. – 21 janvier 1770, on rendra la chapelle de sainte Susanne conforme à celle de la Sainte-Vierge. – 17 février 1771, on régie la condition du clerc ; remplira les fonctions ordinaires d'un clerc, tiendra les écoles avec assiduité, excepté un jour de chaque semaine où il n'y aura point de fête, et pendant les mois d'août et de septembre ; conduira l'horloge de l'église ; accompagnera les curés dans l'administration des sacrements et les inhumations ; apprendra aux enfants leur catéchisme, à lire, écrire, l'arithmétique et même le plain-chant à ceux qui auront de la voix. – 1771, Pierre De Clais, menuisier, chargé de faire la contretable de la chapelle sainte Anne ; prix, 80 livres. – 33 livres 15 sous à Cyprien Caron qui la peignit. – 1783, on décide que les 2 chapelles collatérales du chœur seront réparées. – 1784, la contretable de la chapelle de saint Antoine, laquelle sera conforme à celle de sainte Catherine, adjugée pour 130 livres à Charles Pelletier, menuisier d'Intraville. – 1788, le même est chargé du lambris du sanctuaire. – Pièces annexées au registre : Extrait du testament de Henri-Charles Le Veneur, 1750 ; – déclaration donnée à Marie-Catherine de Maucombe, par la Fabrique de Bailly-en-Rivière, des héritages relevant du fief de Bretigny, qui appartenaient aux pauvres de la paroisse, 1767. – Baux.

G. 7981. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 97 pièces, papier.

1532 (copie)-1789. – BAONS-LE-COMTE. – Procès au Parlement entre Nicolas Absolut, Trésorier de cette ; paroisse, et maître André Le Paige, sieur du Colombier, avocat au Parlement, au sujet d'une rente foncière, 1664. – Titres de propriété des biens appartenant à la chapelle de Sainte-Marguerite sise aux Baons-le-Comte. – Pièces de procédures pour le patronage de cette chapelle. – Extrait des registres du secrétariat de l'archevêché relatifs aux collations de ce bénéfice, de 1532 à 1625. – Mémoire de ce qui relevait des aumônes de Cliponville, 1753. – Déclaration par Annette Tabar, veuve de Charles Cognard, au Trésor de Saint Romain des Baons-le-Comte, de 4 livres de rente, sur une pièce de terre en la dite paroisse, 1620. – Sentences rendues au bailliage de Cliponville. – François de Thunes et Antoine Lamy, avocats, baillis du lieu, 1734, 1763.

G. 7982. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1518-1788. – SAINT MICHEL DE BARDOUVILLE. – Vente par Jean et Pierre Le Chandelier au Trésor de Bardouville, stipulé par le curé Nicolas Bellin, d'une pièce de terre au dit lieu, pour 250 livres tournois, 1664. – Fondation de Catherine Berenger, veuve de Thomas Berenger, 1695. – Déclaration donnée à Jean-Baptiste l'ostel, seigneur du Val-des-Leux, par Louis-Jacques Auger de Monteille, prieur de Saint-Nicolas de Beaulieu, demeurant à Rouen en la communauté de Saint-Patrice, pour une pièce de terri à Bardouville. 1777. – BASOMESNIL, ou MESNIL-LE-BAS, ou BAROMESNIL. – Donation par le seigneur de Sévis à la Fabrique de Basomesnil de 2 écus sol, 2 tiers de rente pour l'entretien du cierge pascal (de 8 livres de cire) ; le curé avertira les chefs d'hôtel et serviteurs qui se prépareront à recevoir le corps de Notre Seigneur que leur bon vouloir et plaisir soit, après la réception par eux faite, dire, chacun, *l'ater noster* et *Ave Maria*, devant l'image et remembrance du crucifix, à l'intention des âmes du fondateur et de sa femme et de ses parents vivants et défunts. – Autre fondation de Denis Fouache, bourgeois de Rouen, 1689, approuvée par le même, avec réduction du nombre des messes, 1722 ; révalidation de la rente affectée à cette fondation par Marie-Cécile Banquet de la Roque, veuve de M^{re} Nicolas de Caqueray de Lenglay, 1782. – Comptes et délibérations de la Fabrique de Notre-Dame de Baromesnil de 1734 à 1753, de

1781 à 1788. – 1736, pour les bancs de l'église, reçu 9 livres 14 sous ; – visite de l'archidiacre, 2 livres 10 sous. – 1740, pour 4 mandées de chaux, 4 livres. – 1746, travail au porche de l'église. – 1748, grains, chauvres quêtés à la Toussaint ; – journée de manœuvre, 12 sous. – 1749, achat de tuile à Saint-Pierre-en-Val ; – peinture et gonds mis au *hèque* du porche. – 1750, inhumation, dans l'église, du fils du Président, 3 livres. – 1752, on fera une quête par la paroisse pour la refonte de la grosse cloche. – 1784, vente des œufs de Pâques et du pain. – Girard, fondeur de cloches. – 1786, achat de briques chez un briquetier de Saint-Pierre-en-Val. – 1788, on fera faire de nouveaux bancs uniformes, sur le modèle de ceux de Melleville. – BEAUMETS. – Contrat de fondation en l'église de Notre-Dame d'Arques, par Jean Le Bourgeois, curé de Beaumets, natif de Dieppe (45 sous et un pot de crème par an), 1518. – Décret des héritages de Charles Eudes, avocat, demeurant à Dieppe, fils puîné de Nicolas Eudes, apothicaire, 1593. – BAUDRIBOSC. – Donation de Catherine de Clercy, épouse de Charles de Loubert, chevalier, 1684.

G. 7983. (Registre.) – 147 feuillets, papier.

1680-1752. – BEAUNAY. – Comptes de la Fabrique. – 1680, paiements à Tourny, orfèvre : – à M. Simon, clerc de la paroisse (40 livres de gages) ; – à Pierre Acher, pour avoir relié les livres de l'église, 8 livres. – 1686, paiements à Nicolas Talbot, sculpteur, demeurant à Dieppe, pour l'építaphe de feu M^{me} Anne Capry ; – pour le sermon de la Passion, 30 sous. – 1690, à M. Du Buc, libraire, pour avoir relié le missel, 3 livres 2 sous ; – aux charpentiers qui ont travaillé à la tour, pour un poinçon et demi de cidre, 12 livres. – Dépense de deux voyages faits à Rouen pour porter les déclarations et l'argent au bureau des amortissements, 4 livres 2 sous. – 1692, pour 200 de carreaux devant servir à paver l'église, 4 livres 6 sous. – 1694, pauvres enterrés à raison de 5 sous chaque inhumation. – 1703, banc accordé, en la chapelle de saint Roch, à M^{me} Luce, veuve de M. Pierre Luce, huissier à la Cour des Aides. – Etat des fondations faites en l'église de Beaunay. – 1704, à Michel Halle, maçon, pour 13 journées et demie de travail, 8 livres. – Journée d'un homme employé à paver l'église, 14 sous. – 1713, Jacques Le Marchant, prêtre, nommé Trésorier le 1^{er} octobre 1714. – Pour la pierre bénite de la chapelle de saint Roch, 3 livres. – 4 août 1720, on s'occupe du remplacement de plusieurs fonds en billets de la banque royale, qui ne portaient aucun intérêt. – 1726, achat d'ardoise à Rouen. – Journée de manœuvre, 9 sous ; – le paquet de latte, 18 sous ; – le millier de tuiles ; 10 livres. – A M. Viret, marchand libraire, pour avoir relié le graduel, 16 livres. – Pour 12 douzaines d'œufs, données au couvreur en tuile, 2 livres 10 sous ; – demi poinçon de cidre pour le même, 8 livres ; – 7 boisseaux de blé en pain pour le même, 20 livres. – Au père Bonnet, cordelier, pour l'honoraire du sermon du vendredi saint, 2 livres. – 1728, prix d'un poinçon de cidre, 16 livres. – 1731, achat d'une chape noire et de 2 coussins pour l'autel, 67 livres 16 sous. – Journée de menuisier, 12 sous. – Pour 21 aunes de toile neuve pour faire un rideau à la contretable, 29 livres ; pour 25 anneaux pour le dit rideau, 1 livre ; pour 48 aunes de ruban pour le même rideau, 1 livre 10 sous ; au couturier, 12 sous. – Journée de couvreur, 15 sous. – 1735, journée de maçon, 15 sous. – Pour 7 journées d'un homme employé à tirer du sable et à éteindre de la chaux, 3 livres 10 sous. – Aux Pères Damas et Eusèbe, prédicateurs de la station, à chacun, 2 livres. – 1740, journée d'un couvreur et de sa servante, 27 sous. – 1741-1743, démolition de la chapelle saint Roch, anciennement appelée de saint Nicolas, et reconstruction du comble de l'église. – Journée de maçon, 15 sous. – 1746, millier de pavé acheté à Varengeville chez un tuilier pour paver l'église. – Réédification du porche, nouveaux bancs faits par Pierre Prevel, menuisier. – A Michel Houine, sculpteur, pour avoir raccommoé le crucifix, l'image de saint Nicolas et 4 autres images, 8 livres. – A M. Le Masurier, peintre, pour avoir repeint les images, 13 livres 10 sous. – 1748, aux libraires de Rouen, pour avoir relié 2 missels, 13 livres 2 sous. – Délibérations qui sont pour la plupart des nominations de Trésoriers sous cette forme ou une forme équivalente : « Dimanche.... 1739, issue de la messe paroissiale, au son de la cloche, les paroissiens, assemblés avec M. le curé pour eslire un Trésorier pour gérer les revenus de l'église de Beaunay, à commencer de la saint Michel 1738, après la mort de Nicolas Ferrand, et finir à pareil jour 1740, qui est le terme ordinaire, ont élu la personne de maître Jean Maury, qui l'a accepté volontiers, pour la gloire de Dieu, et sera inhumé dans l'église pendant le temps de sa gestion, si mort arrivoit. » – Délibération du 24 avril 1740, signée par M. de Mathan, seigneur de la paroisse. – Inventaire des lettres et écritures de la Fabrique, 1685. – Curés de Beaunay : De Rouen, 1686 ; – Bocquet, 1707-1709 ; – Jacques Le Marchant, 1713-1715 ; – Barbe, 1739-1748 ; – J. Cavellet, 1750. Comptes vérifiés, dans le cours de leurs

visites, par les archidiacres du Petit-Caux : de la Roque-Hue, 1687, 1700, 1704, 1706, 1708 ; – D’Osmont ou D’Osmond (il signe des 2 manières), 1713, 1715, 1727, 1734 ; – Charles de Grimaldy, 1744 ; – Fossard, 1752 ; – par M. Couët, grand vicaire et official, 26 septembre 1705 ; – par les doyens de Basqueville : Auvray, curé d’Auppegard, 1706 ; – F. Guérard, curé de Sainte-Geneviève, 1729, 1736, 1738 ; – Maromme, curé de Saint-Mards, 1743, 1745, 1746.

G. 7984. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 71 pièces, papier.

1637-1780. – BEAUNAY. – Comptes de la Fabrique, de Jean Prevel, 1750, 1751, et de Nicolas Masse, 1751-1754. – Etat des biens en terres et rentes du Trésor de Beaunay, 1724. – Mémoire des contrats de cette église. – Baux des terres qui lui appartiennent. – Délibérations des propriétaires, habitants Trésoriers anciens et modernes, assemblés en état de commun, autorisant, sur la remontrance du marquis de Mathan, seigneur de la paroisse et principal propriétaire, la vente du bois du contour du cimetière, pour subvenir aux réparations de l’église, 1742. – Pièces de comptabilité de 1692. – Déclarations des biens et revenus qui ont été acquis par le Trésor de Beaunay depuis 1641 jusqu’en 1690. – Ordonnance de M^{sr} d’Aubigné, portant que l’on ferait retrancher quelques pierres de la corniche du tabernacle ; qu’on remettrait en état de décence l’image de saint Pierre ; qu’on ferait faire une autre contretable à l’autel du chœur, etc., 1714. – Quittances d’amortissement. – Pièces de procédures. – Consultation de l’avocat Le Tellier, Rouen, 11 mai 1710.

G. 7985. (Registre.) – 50 feuillets, papier.

1755-1788. – BEAUNAY. – Registre coté et paraphé par Charles-Adrien de Quiefdeville, seigneur de Belmesnil, lieutenant général et particulier du bailliage d’Arques, bailli de Dieppe, et capitaine du château de Longueville, pour servir à l’enregistrement de la nomination des Trésoriers et à la réception des comptes de la Fabrique de l’église. – Etat des fondations, avec analyse des contrats ; – des rentes hypothèques ; – des charges annuelles ; – des dépenses faites pour la réédification du clocher, dont était entrepreneur M. Marie, de Basqueville, 1754. – 1763, achat de tuile à Varangeville. – 1771, construction d’une sacristie. – Au sieur Cyprien, peintre, pour les images de saint Pierre et saint Roch, 22 livres. – 1773, adjudication des bancs de la nef. – Donations faites par M. Ango, curé, depuis 1757 jusqu’en 1773 : En 1757, les 3 tableaux de la contretable et les 2 images de saint Pierre et de saint Roch, 10 livres ; – en 1773, les panneaux du lambris qui accompagnent le grand tableau de la contretable du chœur, 72 livres. Total, 1,034 livres. *Quæ de manu tua, Domine, accepimus, dedimus tibi. Dilexi decorem domus lucæ. Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam.* Ango. – La niche qui sert à exposer le Saint-Sacrement est de la donation de la dame du Clusel, épouse de M. le marquis de Mathan, quand on a béni la grosse cloche en 1756.» – Pierre Feret, curé après M. Ango, 1785, 1788. Comptes vérifiés par M. Fossard, archidiacre du Petit-Caux, 7 juillet 1763, 29 juin 1767 ; – par M. Hurier, curé de Gonnevillle, doyen de Basqueville, 2 octobre 1770, 25 septembre 1775

G. 7986. (Liasse.) – 11 pièces, papier.

1752-1755. – BEAUNAY. – Requête adressée au marquis de la Bourdonnaye, Intendant de la Généralité, par Joseph Cavellet, curé de cette paroisse, pour lui remontrer que le clocher de son église était menacé d’une ruine prochaine, étant sapé dans les principales pièces qui le composent, et pour demander de faire faire la visite du dit clocher, le devis estimatif de la reconstruction, etc., 27 mars 1753. – Ordonnance de l’Intendant, portant qu’en présence de 4 des principaux habitants, ou iceux dûment appelés, après les publications et proclamations accoutumées, il serait par devant le sieur Belmesnil, subdélégué, procédé, à Dieppe, à l’adjudication au rabais, 9 mai 1753. – Délibérations des paroissiens tréfonciers et habitants ; arrêt du Conseil d’Etat ; devis dressé par M. Fontaine, ingénieur-architecte de l’Ilotcl-Dieu de Rouen ; adjudicataire, Guillaume Marie, pour 2,500 livres. – Rôle et assiette de la somme de 1,100 livres à lever sur tous les sieurs propriétaires fonciers de la paroisse pour la réédification du clocher, servant de supplément aux deniers de la dite église, non suffisants, 1755.

G. 7987. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1542-1773. – BEAUNAY. – Contrats de fondations de Robert Bourdon, curé de Beaunay, 1617 ; – d’Anne Capry, bourgeoise de Paris ; veut être inhumée dans la chapelle de la sainte Vierge ; le Trésor s’oblige de faire mettre, dans l’an et jour du contrat. en la dite chapelle, une épitaphe où seront exprimées les conditions de la donation ; acte accepté par Louis de Mathan, seigneur de Beaunay, Sainte-Geneviève, Biville-la-Baignarde, par le curé, Pierre De Rouen, etc. 1683 ; – de feu Adrien Giffard, curé de Beaunay, 1637 ; – de Laurent Gueroult, concierge au château de Beaunay ; on lui permet de faire apposer une épitaphe touchant la fondation à la maçonnerie de l’église, en la nef et proche de son tombeau, 1669 ; – de messire Pierre Hallé, prêtre, vicaire de Beaunay, en la présence de noble homme Adrien Du Mont, sieur de la Motte. Trésorier de la dite église ; obligation au Trésor, « de faire faire le sermon de la Passion de notre sauveur Jésus-Christ, par chacun an, au jour du vendredi saint, et le sermon de la Résurrection, au jour de dimanche après icellui jour, » 1534-1538. – Titres de propriété et pièces de procédures relatives à ces fondations. – « Traité de mariage qui, au plaisir de Dieu, sera fait, en son église réformée, entre Isaac Thierry, écuyer, sieur de la Motte et de Lallier, fils aîné et principal héritier de feu Jean Thierry et de demoiselle Madeleine Dumont, d’une part, et damoiselle Susanne Bosquet, fille de feu maître Mathieu Bosquet, seigneur de Saumont-la-Polerie, Bose-Asselin, Saint-Sanson, avocat au Parlement, et de damoiselle Anne de Béthencourt, 1642. – Accord entre Pierre De Rouen, curé de Beaunay, agissant au nom du Trésor, et Etienne Quévremont, sieur de Vaudemont, originaire de Dieppe, ayant épousé. Françoise Thierry, 1687. – Vente par noble dame Catherine de Bourhel, veuve de Jean-Dominique Du Val, écuyer, sieur d’Amonville, demeurant aux Guerrots, à Pierre Suzenne. écuyer, sieur de l’Espinay, lieutenant général au bailliage de Longueville, de 80 livres tournois de rente, sur les biens d’Isaac Thierry, sieur de la Motte, 1672.

G. 7988. (Liasse). --- 20 pièces. parchemin ; 3 pièces, papier.

1437-1765. – BEAUNAY. – Fondations de Marie Hébert, 1659 – de Mathieu Le Prevost, curé de Beaunay ; « pourra le donneur, pour mémoire, du contenu aux lettres de fondation, faire mettre et asseoir au dextre costé du cueur, une pierre en laquelle sera gravée la dite fondation, » 1501 ; – de Catherine Linant, veuve de Pierre Luce, 1724 – de Jeanne Morel, veuve de feu en son vivant honorable homme Jean Lendormy, 1611, 1613 ; – de Vincent Morisse, sieur d’Autignv, 1669 ; – de Pierre Regnart et de Martine, sa femme ; « seront enterrés, c’est assavoir le dit Regnart, devant le cruxefis près du tronc, et sa femme devant l’aoustel de madame sainte Anne et saint Gacien, » 1464 ; – de Jehanne, déguerpir : de feu Jehan Tondu, de la paroisse de Basqueville, 1437. – Réduction des fondations de l’église de Beaunay, par Alexis du Tot-Frontin, docteur en théologie, de la Faculté de Paris, vicaire général et official de la cour ecclésiastique pour le vénérable Chapitre de l’église métropolitaine de Normandie, le siège archiépiscopal vacant, 16 mai 1724. – Arrêt du Parlement (20 juillet 1668) contre Isaac Thierry, sieur de la Motte, demeurant à Beaunay, lequel est condamné à 500 livres d’amende qui seront appliquées pour faire faire une lampe d’argent à poser devant le Saint-Sacrement, et à lui fait inhibition de récidiver, à peine de la vie, en irrévérences et actions scandaleuses de mépris du Saint Sacrement. Il avait appelé d’une sentence portée contre lui par le bailli de la haute justice de Longueville.

G. 7989. (Liasse.) – 41 pièces, parchemin ; 5 pièces. papier.

1772. – BEAUNAY. – Titres de rentes appartenant à cette Fabrique. – Lettres de Macé Patte, vicomte de Longueville, contenant acte passé devant Mahiet Coupequesne, tabellion juré de la sergenterie de Basqueville en la dite vicomté, par lequel Guillaume Le Prévost « baille en pur et loyal échange affin d’éritage, au Trésor de la Fabrique de l’église de Beaunoy, une pièce de terre bornée par l’osmone du curé, et par Raoul d’Espinay, écuyer ; Trésoriers alors de la dite église, messire Philippe. Hardouyn, prêtre, Raoul d’Espinay, escuier. Jean Dumont, Guillaume Jehan, Guieffray du Crotay, Pierre Regnart, Phelippot Martine et Olivier de Beneauville, dernier juin 1430. – Fieffes de 1414.

G. 7990. (Registre.) – 85 feuillets, papier.

1710-1719. – BEAUNAY. – Compte de la Charité établie en cette paroisse : « Ce nouveau registre a esté, recueilly et redoublé pour les débets deus par les associez de la Charité de Beaunay,

érigée et fondée, en l'église paroissiale du dit Beaunay en l'honneur de. la S^t Trinité, de la S^t Vierge, du bienheureux saint Pierre, patron d'icelle église, saint Mathieu, saint Sébastien, saint Roch, sainte Barbe. » – Approbation des comptes de maître Pierre Champias, maître de la confrérie, etc., par F. Guérard, curé, de Sainte-Geneviève, doyen de Basqueville, 29 juin 1720, 20 septembre 1729, 18 septembre 1737, 23 septembre 1738, 28 juillet 1739. – 10 juillet 1735, le maître nommé donne 20 livres et offre un dîner aux confrères. – 1736, prix d'un chaperon, 3 livres 5 sous. – Payé au clocheteur, 4 livres 10 sous, et 12 sous pour la tombe d'un pauvre.

G. 7991. (Liasse.) – 27 pièces, papier.

1741-1751. – BEAUVILLE.- Pièces d'un procès entre la Fabrique de cette paroisse, représenté par Jean Larchevesque, contre les héritiers de Robert Bonté, au sujet d'une rente de 15 livres appartenant à la dite Fabrique. – Lettre de M. Cadot, curé de Beauville, adressée à M. Pocholle, procureur au bailliage d'Arqués, 1751. – Mémoire de frais de procédures ; plaidoyer, 10 sous ; autre plaidoyer, même prix, 1744, 1745.

G. 7992. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 35 pièces. papier.

1459-1783. – BEBEC. – Contrats de fieffe, aveux, baux concernant les biens appartenant à la Fabrique de cette église. – Fondation pour Allain Collemont, 1554. – Aveux à Jacques Asselin et Jean-François-Alexandre Asselin, seigneurs de Villequier, 1712, 1745 ; – à Nicolas-Ysembard et Ysembard-Nicolas Busquet, seigneurs de Bébec. – Mention de Thomas Auvray, curé de Bébec en 1459. – BEC-AUX-CAUCHOIS. – Bail de deux pièces de terre par Claude Billoquet, curé de cette paroisse, 1785. – NOTRE-DAME-DU-BECCRESPIN. – Etat des biens et revenus de cette paroisse, 1637. – Délibération des paroissiens pour contribution à la condition du vicaire, lequel tiendra les écoles, 1693. – SAINT-MARTIN-DU-BECCRESPIN. – Déclaration des biens de celte Fabrique : « Faibles rentes, insuffisantes pour entretenir l'église bastie sur la croupe d'une montagne et sujette à grandes, ruines, désordres et tempestes, tellement que naguères il cousta 80 livres en réparation. – La tour, estant crevassée du haut de la tour jusques au milieu, en divers endroits, menasse tous les jours grand ruyne, attendant argent pour aller au devant, lequel la dicte église n'a point, sans compter le manque de livres, comme de missel et de bannière et tunicque, d'une lampe pour la révérence du Saint-Sacrement et d'une honneste croix, » 1637.

G. 7993. (Registre.) – 198 feuillets, papier.

1759-1790. – BELBEUF. – Comptes des Trésoriers. – 12 avril 1765, « en l'assemblée des seigneur, curé et Trésoriers anciens et modernes, » délibération prise au sujet des bancs ; signature de M. de Belbeuf. – 24 octobre 1773, adjudication des travaux de la couverture de l'église, des 2 chapelles, de la sacristie et du clocher ; Nicolas Le Febvre, adjudicataire pour 180 livres. – Inventaire du mobilier.

G. 7994. (Masse.) – 26 pièces, parchemin ; 11 pièces. papier.

1477-1773. – SAINT-WANDRILLE DE BELLEVILLE-EN-CAUX. – Titres de propriété de cette Fabrique. – Contrats de fondation ou de donation de Françoise Le Normand de Beaumont, abbesse de Bondeville, seule dame et patronne alternative de cette église, 1682 ; – de Claude Denier, 1613 ; – de Jean Farcy, de Varvannes, 1662 ; – de Pierre Lendormy, 1616. – Mention d'Alphonse Du Crottay, sieur du Traversain ; – de François Du Mesnil, patron alternatif de Belleville, 1673 : – d'Augustin Le Bourgeois, ancien avocat en la Cour, patron alternatif de Belleville, 1682. – BELLOZANNE. – Déclaration des biens de la Fabrique de cette église ; F. De Belloy, curé, 1751

G. 7995. (Registre.) In-folio, 80 feuillets, papier.

1655-1771. – BENARVILLE. – Comptes des Trésoriers. Le premier compte a pour titre : « Compte et estat de la recepte et mise du bien et revenu appartenant au Trésor de l'église de Bénarville, que négocie messire François de Bailleul, chevalier, seigneur du lieu, Anserville, Croixmare, seigneur et patron du dit Bénarville, Vilmesnil, Serville et Mentheville, » 1659-1679. –

1679-1682, bancs mis dans l'église ; – vente des pommes du cimetière. – 1696, cueillette pour le cierge béni, 1 livre 4 sous. – 1701, pour demie douzaine de chandeliers à triangle pour l'autel, pesant 26 livres, à 28 sous la livre. – 1706, collecte des oeufs de Pâques, 26 sous. – 1736-1739, au sieur Lestivouois, sculpteur, pour avoir fait et fourni le tabernacle et gradins, 150 livres. – Au vicaire, pour ses honoraires d'une année, 30 livres. – Au sieur Flavigny, pour une bannière, 26 livres 16 sous. – Pour l'arbre de la croix dans le cimetière, 3 livres. – 1750, à Jacques Thibault, menuisier, pour avoir fourni un *pulpitre* et 1 marchepied, 8 livres. – 1751, au sieur Maille, brodeur à Rouen, pour 2 chapes, 116 livres. – 1753, au même, pour un dais, 116 livres 19 sous. – 1755-1756, fonte de 2 cloches par Poisson, fondeur à Rouen ; montant de la dépense à la charge du Président de Bailleul. – 1757, au sieur Le Cavé, de Fécamp, pour avoir relié 3 processionnaires, 3 livres 12 sous. – Au 1^{er} feuillet du registre, ordonnance de l'archidiacre Bernard Le Pigny, qui ordonne que les comptes de la Fabrique, qu'il avait trouvés en des feuilles volantes, seront incessamment rédigés et transcrits sur le présent registre ; – M. de Bailleul, Trésorier en charge, prié de rendre incessamment les comptes, d'obliger tous les redevables à vider leurs mains, conformément à l'arrêt du Conseil, et ce clans le terme de la saint Michel prochaine, 22 juillet 1674. – Comptes et nominations de Trésoriers, signés par messire Charles-Pierre de Bailleul, président à mortier, 1753-1770. Comptes vérifiés par B. Coüet, vicaire général et official, 4 octobre 1704 ; – par les archidiacres du Grand-Caux : Robin des Bouillons, 17 octobre 1719, 23 septembre 1723 (fait défense sous peine d'interdit, de faire paître l'herbe du cimetière), 24 septembre 1725 ; – Bridelle, 17 octobre 1736, 15 octobre 1742 ; – Rose, 11 juillet 1748 ; – par les doyens du doyenné des Loges : Etienne Le Vasseur, curé de Mentheville, 14 décembre 1711 (il ordonne que le cimetière sera replanté d'arbres) ; – De la Chapelle, autre curé de Mentheville, 24 septembre 1722 (il ordonne que les paroissiens procureront un clerc au curé), 10 octobre 1741 : – Radou, curé d'Isneauville, 15 juillet 1750, 12 juin 1752 ; – Le Signerre, Turgard. – Curés : Dyel de Clermont, dit l'abbé de Clermont, Guillaume Héron, Hellouin d'Alaincourt. – Registre sur papier « timbré de la marque de maistre Martin du Fresnoy, fermier général des droits sur le papier et parchemin timbré de France, délivré à M....., marchand demeurant à..... pour servir à son négoce, etc. »

G.7996. (Cahier.) – 24 feuillets, papier.

1773-1788. – BENARVILLE. – Comptes des Trésoriers. – 1771-1772, « pour une tasse d'étain qui sert à cueillir à l'honneur de la Sainte Vierge, 12 sous. – Damas en fleur et dentelle achetés à Bolbec. » – 1774, travaux à la flèche de la tour, qui n'était plus d'aplomb. – Au sieur D'Etrais, clerc, pour sa condition, 60 livres par an. – 26 décembre 1780, sur la demande du nouveau curé, M. Lheureux Duchouqué, autorisation à lui donnée de faire construire une rangée de bancs au lieu et place de mauvaises bancelles ; de faire faire une chaire à prêcher. « Jusqu'alors il n'y en avoit point eu, ce qui étoit très incommode, pour annoncer aux fidèles la parole de Dieu » : d'établir un second confessionnal pour le vicaire. – 1^{er} avril 1782, les bancs ne pouvant suffire, on attachera de petites bancelles à chaque banc le long de la grande allée. – 1784, à Noël Jancey, pour avoir peint la chaire et la chambre du vicaire, 16 livres. – Compte et nominations de Trésoriers, signés par Nicolas-Charles de Bailleul. – Compte vérifié par Bordier, archidiacre du Grand-Caux, 14 juillet 1770. – L'Heureux Duchouqué, curé après Hellouin d'Alaincourt.

G. 7997. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1556-1661. – BENARVILLE. – Titres de propriété, fiefes, etc. Donation faite à cette église, par Georges du Bosc-Hébert, qui en était curé, d'une pièce de terre qu'il avait achetée, en 1549, de Jacques de Goustimesnil, sieur de Foucreville, et de damoiselle Olive du Fayot, sa femme ; service annuel. On mettra « M. G. du Rose-Hébert, » la dite donation acceptée par Pierre Martel, sieur du Boscrosay, par Robert Jamet, licencié ès-lois, conseiller au présidial de Caudebec, 29 septembre 1555 ; présent à l'acte et consentant, noble et discrète personne Nicolas de Putot, seigneur du lieu et de Bénarville. – Mention de Charles Boudeville, curé de Bénarville, 1650.

G. 7998. (Registre.) 162 feuillets, papier.

1727-1784. – NOTRE-DAME DE BENESVILLE. – Comptes de cette Fabrique. – 18 avril 1729, les paroissiens reconnaissent que c'est par pure libéralité de sa part, que Louis-François Du Perron,

seigneur et patron honoraire de la paroisse, a fourni les planches du lambris de la nef, au bas duquel sont ses armoiries. – 8 juillet 1753, dans le chœur de l'église, à l'issue des vêpres, après annonce au prône de la messe paroissiale, délibération pour aviser aux dégâts causés à la couverture de la nef par la tempête arrivée les jours derniers ; autorisation donnée au Trésorier de faire recouvrir la nef et la tour. – 1755, église couverte en ardoise par un couvreur de Saint-Valéry. – 29 septembre 1765, en assemblée des paroissiens en état de commun, M. Pierre d'Hattenville, seigneur de la paroisse, présent, autorisation donnée au curé de prendre un vicaire ou un clerc à son choix, à qui la paroisse fournira 80 livres par an. – 9 mars 1766, 20 livres accordées à Louis Le Rond pour distribuer le pain bénit et sonner les cloches. – 14 septembre 1766, le Trésorier est autorisé à réparer la maison vicariale. – 3 mai 1772, contestation entre le curé et les paroissiens au sujet des matières qui devaient être traitées soit par la Fabrique, soit par l'assemblée des paroissiens. Le curé soutenait que la réparation du clocher regardait la Fabrique. – 25 avril 1775, le curé demande à nouveau qu'il soit dressé un état des fondations, lequel sera placé dans la sacristie ; il se plaint du banc de M. Coignard, incommode et augmenté sans droit. – 5 juin 1773, assemblée générale pour les réédifications du clocher et de la nef. – 30 octobre 1777, question de faire griller la tour, pour empêcher la pourriture que causent les pigeons au comble du clocher. – 7 et 28 mars 1779, délibérations pour la construction d'un nouveau presbytère. – 1776-1779, mention de M. Poisson, fondeur ; – M. Antoine Henriot, qui avait fondu la grosse cloche. – 12 août 1781, assemblée en présence de M. Charles Phyly, avocat en la cour, procureur fiscal en la haute justice de Cany Caniel, agissant au nom et en vertu des ordres du procureur général, pour l'élection d'un Trésorier, au lieu de Jacques Neveu, irrégulièrement nommé ; Michel Godalier nommé. – 27 janvier 1782, délibération au sujet du presbytère. – Ordonnances de MM. Grimaldy, archidiacre du Petit-Caux, 20 juin 1741 : – de M. Fossart, archidiacre du Petit-Caux, 12 septembre 1757 ; – 6 juillet 1768, (il ordonne, au cours de sa visite archidiaconale, que pour la tenue des assemblées, tant ordinaires qu'extraordinaires, on se conformera littéralement aux dispositions de l'arrêt en forme de règlement de la Cour sur le fait des Fabriques, de 1751). – Curés de Bénésville : Gabriel-Antoine Lucas, 1729-1753 ; – Michel Le Clerc, 1762-1782. – Annexé aux registres, un pouvoir donné à son fermier par M. Biencourt de Poutrincourt ; 2 lettres de M. De Rouen à madame Prier d'Hattenville, 1779.

G. 7999. (Registre.) – 94 feuillets, papier,

1786-1793. – NOTRE-DAME DM BENESVILLE. – Comptes de celle Fabrique. – Consultation des avocats Fiquet et Jourdain, de Saint-Valery-en-Caux, 2 avril 1786. – A M. Hérault, libraire à Rouen, pour avoir fourni les carions d'autel et 2 actions de grâces, 8 livres. – 29 avril 1787, le curé représente qu'il n'a pour sacristie que 4 pieds de largeur derrière la contretable faisant partie du chœur, et que d'ailleurs cette contretable a besoin d'être consolidée, n'étant étayée que sur des pièces de bois usées par la vétusté. On lui permet de rapprocher la contretable de 14 pouces en dedans du chœur. – 24 juin 1787, les murailles de l'église, le berceau en lambris seront peints en blanc à trois couches ; on bouchera le trou qui existe au dessus du crucifix ; entrepreneur, Louis Roussel, de Boullencourt en Picardie, près Blangy. – 15 juillet 1787, délibération pour la construction d'une sacristie, la décoration des deux chapelles latérales, la réparation du pignon de l'église. – 1768, adjudication des grands et des petits bancs dans les chapelles de la Sainte-Vierge et de saint Adrien. – 80 avril 1788, on décide que l'on fera couvrir en ardoise la nef du côté du nord. – 21 juin 1789, augmentation des honoraires du vicaire. – Annexé au registre, le marché que fit M. l'abbé Le Clerc, curé de Bénésville, avec M^c Pierre Longuemare, maçon, demeurant en la paroisse de Bénésville, pour la reconstruction du presbytère de la paroisse.

G. 8000. (Liasse) 4 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

1703-1781. – BENNETOT. – Aveux à François Morel, seigneur patron de Bennetot, par les Minimés de Rouen, 1723 ; – à Jean-Louis Fiquet de Normanville, seigneur de Normanville, Biville, etc. par la Fabrique de Bennetot, 1778. – FABRIQUE DE SAINT-PIERRE, DE BENOUVILLE. – Comptes des Trésoriers. – 1717, au vitrier de Basqueville, pour avoir fait une vitre neuve, livres. – A M^{me} Boissière, chasublière à Rouen, pour un dais de ligature, 12 livres. – Tuile fournie par un tuilier de Varengeville. – 1730-1732, payé pour achat de livres d'église, 66 livres ; – pour une

chasuble de damassé blanc, 30 livres. – 1734-1736, travaux à l'école de la paroisse. – 1768-1769, compte rendu en présence de M. Fiquet d'Ausseville, seigneur patron de la paroisse. Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : M. de la Roque-Hue, 9 juin 1704, 24 mai 1707 (il ordonne que le cimetière sera fermé, que le clocher, les arcs boutants de la nef et les bancs seront réparés) ; – D'Osmond, 3 octobre 1710, 29 septembre 1713, 18 septembre 1715, 8 octobre 1718. 20 septembre 1720, 1^{er} octobre 1734 ; – Cerisy, 8 juillet 1747 ; – Grimaldy, 28 octobre 1744 ; – par les doyens de Basqueville : F. Guérard, curé de Sainte-Geneviève, 13 septembre 1726 20 septembre 1720 ; – Maromme, curé de Saint-Mards. 24 octobre 1746. – Curés de la paroisse : Tiphaigne, Godefroy, Millet. – Actes de baptêmes et mariages du curé Tiphaigne, 1734.

G. 8001. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 51 pièces. papier : 2 imprimés.

1672-1789. – SAINT-PIERRE BENOUVILLE. – Titres de propriété, contrats de fief, baux, pièces de procédures. – Procès entre Raulin Giffard, curé de Bénouville, et Richard Lucas, curé de Draqueville, au sujet d'une pièce, de terre litigieuse entre les deux paroisses, 1686. – Bail par les religieux de Saint-Georges de Boscherville à Pierre Tiphaigne, curé de Bénouville, des deux tiers des grosses dîmes de cette paroisse, pour 225 livres par an, à charge d'entretenir le chancel de couvertures, pavages et vitres, et de payer la cotisation des pauvres. – Mémoire des terres défrichées de 1681 à 1711. – Aveux rendus à M. de Mathan, seigneur du Grand-Beunay, 1672. – Déclaration des biens appartenant à la Fabrique de Bénouville. – Quittances des droits d'amortissement. – Rôle de division et assiette de 514 livres 18 sous 9 deniers sur les biens fonds de Saint-Pierre de Bénouville pour les réédifications à faire au clocher, au portail et aux piliers de l'église ; Marie, entrepreneur, 1703. – Procès-verbal de visite de l'église de Bénouville par M^{gr} Jacques-Nicolas Colbert, coadjuteur de Rouen ; les habitants fournirent dans trois mois un clerc au curé pour l'aider à faire le service divin et instruire les enfants. – Vu les procès-verbaux de visite faite par Guillaume Le Marchand, maître peintre à Dieppe, et par Louis Le Roy, maître menuisier, le sieur de Marencourt, prétendant avoir dépensé 286 livres, pour les ouvrages de peinture, pour l'achat d'une image en bois de Saint-Pierre, pour la réparation de la crosse de saint Julien et s'être de la sorte acquitté d'une rente de 12 livres 5 sous qu'il devait, les habitants trouvant, au contraire, que ces dépenses étaient excessives, l'archevêque estime les travaux de menuiserie à 100 livres, et ceux de peinture à 12 livres, 1681.

G. 8002. (Registre.) – In-folio. 180 feuillets, papier.

1660-1681. – SAINT-PERRE-BENOUVILLE. – Comptes des Trésoriers. Au 1^{er} feuillet : « Ce présent livre a esté donné par Raulin Giffart, presbtre curé de la paroisse de S^t Pierre de Bénouville pour mettre et enregistrer les comptes de l'esglise du dit lieu, 1670. R. Giffard. *In te, Domina speravi ; non confundar in elcrnum ; Amen.* Ung chacun doit fidèlement tenir compte de l'entremise du revenu et manîment qu'il a eu des biens de l'esglise. Car celui qui les retiendra danné sera de Dieu le père au jugement ; il descendra en enfer, comme ung sacrilège. *Scriptor qui, hæc scripsit, cum Christe rivere possit. Amen,* » 1670-1660, recettes pour le cierge béni ; – pour les fosses des corps inhumés dans l'église (60, 40, 30 sous) ; – pour les œufs et nourolles donnés à Pâques, etc. – 1661-1662, tuile achetée à Varengeville ; – au prédicateur du carême, pour 2 messes, 16 sous ; – au prédicateur de l'avent, pour 5 messes, 40 sous ; – au prédicateur, pour une messe qu'il a dite le jour de saint Sauveur, 8 sous. – 1663-1664, mention de l'école de la paroisse. – 1670, à Pierre Le Grand, menuisier, pour un encastillemet au maitreautel, 4 livres. – 1680, pour la chandelle, de la messe de minuit, 2 sous. – 1683-1686 pour le cierge béni, 13 sous ; – pour un devant d'autel et pour anneaux à faire les rideaux, 1 livre 18 sous. – 1794, à Jore, pour un graduel, 11 livres. – Marin Martin, curé après Raulin Giffard. – Cure en déport en 1672. Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : Proffit, 6 juillet 1670, 23 septembre 1072 ; – de la Roque-Hue, 15 septembre 1687 ; – par Pierre De Rouen, curé de Beunay, doyen de Hasqueville, 17 septembre 1083.

G. 8003. (Cahier.) – 26 feuillets, papier.

1677-1703. – SAINT-PIERRE-BENOUVILLE. – 3 janvier 1677, Richard Parent, écuyer, sieur de Marencourt, présent à la reddition du compte. – 27 mai 1677, ordonnance de Guillaume Bochart

de Champigny, docteur de Sorbonne, archidiacre du Petit-Caux, portant que les anciens Trésoriers qui sont redevables rendraient leurs comptes avec l'intérêt de l'intérêt, comme de deniers pupillaires, à peine d'excommunication, et que ceux qui avaient des contrats sous seing-privé les passeraient en forme devant les notaires. Enjoint au curé, sous peine de suspense, de lire cette ordonnance au prône de la messe paroissiale. – 1^{er} octobre 1684, assemblée des paroissiens en état de commun, en présence du sieur de Marencourt ; sur la proposition du curé Marin Martin, on donnera 50 livres à un vicaire qui aidera le curé en ses fonctions et instruira la jeunesse et servira comme clerc de la paroisse. – 1685-1686, à Pierre Le Grand, pour le balustre de l'autel saint Adrien, 5 livres. – Pour la nomination de collecteurs, 5 sous. – Pour la chandelle de la messe de minuit, 1 sou. – Pour le petit habit de la Vierge, 3 livres. – Pour la ferrure du confessionnal, 30 sous. – 1696, pour la visite de M. l'archidiacre, 10 sous 6 deniers. – 1696-1698. payé aux pauvres, 18 livres, à raison de 6 livres par an, pour la fondation du sieur de Marencourt. – A la fin, inventaire des titres de la Fabrique. Comptes vérifiés par Pierre, De Rouen, curé de Beaunay, doyen de Basqueville ; – par M. de la Roque-Hue, archidiacre. – M. Marin Martin, curé de la paroisse. – Registre sur papier timbré.

G. 8004. (Liasse.) – 131 pièces, papier.

1696-1789. – SAINT-PIERRE-BENOUVILLE. – Pièces justificatives et comptes de la Fabrique. – 1736, briquetier à Basqueville. – 1747, réparations à l'école. – 1759, C. Digeon reconnaît avoir reçu 15 livres pour la demi-année de son *clergé* (cléricature). – 1772, pour 6,000 d'ardoises d'Angers achetées ; Dieppe, 194 livres 8 sous. – Pour 1,992 pieds de planches pour lattes et contrelattes, 74 livres et 14 sous. – Jean Motet reconnaît avoir reçu de M. Fiquet d'Ausseville 85 livres 15 sous, pour la façon de 8 bancs clos pour l'église.

G. 8005. (Liasse.) – 6 pièces parchemin ; 18 pièces, papier.

1638-1780. – SAINT-PIERRE-BENOUVILLE. – Contrats de fondations de Damien Blandin, 1638 ; – de Richard Parent, sieur de Marencourt et de Marie de Caumont, sa femme ; 20 messes par an, distribution de pain aux pauvres de la paroisse ; legs à Robert Parent, son fils naturel, pour le récompenser de services dont il n'a jamais reçu aucun salaire ; à la petite Susanne Gueroult, legs de 6 écus à prendre sur les meubles de la succession, avec une petite génisse ; exécuteurs testamentaires : Marin Martin, curé, Robert Parent, écuyer, sieur d'Aubemare, 1685 ; – d'Avoye Regnault, veuve de Pierre Vallery, 1686 ; – de Louis Thierry, curé de la paroisse, 1676. – Copie d'une inscription « sur une pierre en grès, ayant la forme d'un carré long, incrustée dans la muraille du côté de l'épître de la nef de l'église, » relative à la fondation de Catherine Guillebert, veuve de J. Du Castel, laboureur à Herbouville, 1744. – Ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld approuvant une délibération de la Fabrique de Bénouville, du 26 décembre, pour qu'il fût célébré à perpétuité, pour Pierre Hinfré et sa femme, Marguerite Dubuc, bienfaiteurs de l'église, 14 messes par an, 8 janvier 1774 ; signé : Marescot. – Etat des fondations et du revenu annuel de la Fabrique. – Titres de propriété relatifs aux dites fondations. – Réduction de la fondation de M. de Marencourt, sollicitée par son frère en 1706 ; au bas de la requête, ordonnance de Mgr Colbert, portant que la demande serait publiée au prône par 3 dimanches consécutifs, 19 mai 1706 ; signature de ce prélat. – Amortissement de rente consenti pour avoir moyen de subvenir à des réparations urgentes ; présent à la délibération, M. Christophe Le Prévost, procureur de M. le duc et de M^{me} la duchesse de La Force, seigneurs de la paroisse.

G. 8006. (Cahier.) – In-folio, 59 feuillets, papier : sans couverture.

1735-1793. – SAINT-PIERRE-BENOUVILLE. – Comptes de la confrérie de Saint-Pierre de cette paroisse, rendus par maîtres Pierre Tiphaigne, 1733-1788, etc. – Messes acquittées ; grandes messes de saint Pierre ès-liens, de saint Fiacre, saint Julien, 1 service pour les défunts de la Charité et une basse messe chaque mois. – Mémoire des noms et surnoms des frères de la Charité érigée, le 25 juillet 1734, par discrète personne, maître Pierre Tiphaigne, prêtre et curé du dit lieu, et approuvés par Mgr Nicolas de Saulx-Tavanes, archevêque de Rouen, la dite confrérie s'étendant à Draqueville, La Chapelle, Lestanville, Royville, Sainte-Geneviève.

G. 8007. (Liasse.) – 47 pièces, parchemin ; 115 pièces, papier.

1567-1780. – NOTRE-DAME DE BERMONVILLE. – Titres de propriété, baux de terre, pièces de procédures. – Aveux rendus à Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, seigneur et haut justicier de Cliponville : – à Abraham De Rouen, seigneur de Bermonville, Villequier, Guilbert-Maillard, Caillot, Hastingues, Commanville, conseiller au Parlement, 1675, 1680 ; – à Adrien De Rouen, seigneur de Bermonville, Alvimare, président en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1752 – Fondation de Michel Le Monnier, écuyer, seigneur, patron et curé de Bermonville, pour lui et pour défunt Abraham Le Monnier, son frère aîné ; testament du 18 mai 1652 ; legs à demoiselle Jeanne De Rouen, sa nièce, épouse de Louis Pain, écuyer, sieur de Gournay ; Pierre Clouet, sieur de Ruquemare, son exécuteur testamentaire ; – de François Fabullet, curé de Bermonville, décédé au mois de mai 1639 ; avait pour héritiers Nicolas Carrel, demeurant à Sainte-Gertrude, Charles Carrel, de Rouen, François, Pierre et Jean Carrel, demeurant à Cliponville ; – de Marie Orléans, veuve de Louis Euldes, demeurant à Allouville, 1686. – Quittance de Jean Desmeillers, associé à la confrérie de la Charité de Bermonville, au nom de ses confrères, d'une somme de 100 livres, pour amortissement d'une rente de 111 sous 2 deniers due par François-Marin Du Bosc, prieur de Colmont, fils aîné et principal héritier d'André Du Bosc, conseiller du Roi au bailliage de Caudebec, 1730. – Traités de mariage entre Jean Le Roux, fils aîné de Jean Le Roux, et Hoberte Guiffart, 1581 ; – entre Charles Grisel, fils de Michel Grisel, et Bonne Giffard, 1631 ; – entre Nicolas Pinchon et Catherine De Flesques, 1767 ; états détaillés de mobiliers apportés en dot. – Lettre de M. Planterose, datée de Rouen, 11 mai 1742 : « Je comptois partir aujourd'hui pour Cliponville ; mais j'ay esté pris d'un gros rhume, avec un très grand mal de teste, qui m'oblige de différer mon voyage, d'autant que presque tous mes domestiques sont attaqués de la même maladie, dont personne icy n'est exempt ». – « Registre pour servir à Antoine Le Héricher, avec indication de ses rentiers, débiteurs, fermiers, etc., » XVIII^e siècle. – Consultations des avocats Coquerel, 1639 ; Langlois de Louvres, 1762. – Curés de Bermonville : Jacques Gosseaulme, 1668 ; – Pierre Collé, licencié en théologie, 1686 ; – Georges Tonrneroche, 1741

G.8008. (Liasse.) – 1 pièces papier.

1727-1780. – BERNIÈRES dit anciennement BEUZEMONCHEL. – Inventaire des contrats, 1728. – Comptes des Trésoriers. – 1729-1730, recolte pour le cierge bénit. – 1730-1736, payé pour un missel, 24 livres. – 1738, achat de froc rouge pour les soutanes des enfants de chœur. – 1734, pour un cent de *plante* et pour 10 entes, 27 livres. – Journée de charpentier, 12 sous. – Au prédicateur, pour le sermon de la Passion, 2 livres. – Assiette et département fait par Guillaume Leber, Jacques Piénoel, Antoine Lecouflé, Jean Lambert et Jacques Dusault, asséeurs collecteurs des deniers de la taille de Bernières, Election de Caudebec, année 1727. – 1739, gages d'Antoine Torquet, clerc de la paroisse, 40 livres. – 1752, à Thomas Souday, pour avoir monté les cloches après la fonte, 22 livres. – 1765, procès au bailliage de Caudebec à propos d'une dépense pour l'achat et l'emplacement de l'horloge. – Délibération des paroissiens en faveur de ce travail, contre lequel protestent M de Bailleul-Saint-Maclou (seigneur de Saint-Maclou de la Bruyère) et M le chevalier de la Pailloterie-Bouju, et qu'approuvent, au contraire, le curé M Lepillier et nombre de paroissiens, dont on voit les signatures. – 18 avril 1772, condition du vicaire, 500 livres. Comptes approuvés par les archidiacres du Grand-Caux : Bridelle, 20 octobre 1733, 19 juin 1738 ; – Rose, 5 juillet 1753, 20 avril 1766 ; – par Ducoudray, curé de Bréauté, 20 octobre 1736, 7 octobre 1741, 1^{er} octobre 1742 ; – par Rouland, curé d'Autretol, 26 juin 1761.

G. 8009. (Liasse.) – 2 pièces S parchemin ; 23 pièces.papier, 2 imprimés.

1673-1755. – BERNIÈRES. – Déclarations, procédures, quittances relatives aux droits d'amortissement. – Requête adressée à Mgr de Creil, Intendant, par Pierre Asse, curé de Beuzemouchel, pour obtenir modération de taxe, la dite demande souscrite de l'ordonnance du dit Intendant, 27 juin 1679. – Aveux et déclarations baillés par la Fabrique de Bernières à Mgr d'Aubigné, archevêque de Rouen, seigneur de Cliponville, 1717 ; – à Etienne Maignart, seigneur de Beuzemouchel, dit plus tard Bernières, la Rivière-Bourdet, Butermare, conseiller au Parlement de Paris, 1668-1689 ; – à Françoise-Madcleinc-Gabrielle Maignart de Bernières, veuve de Louis-

Philippe de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, lieutenant général des armées du Roi, cohéritière de son frère le président de Bernières, **1755**

G.8010. (Liasse.) -4 pièces, parchemin ; 7 pièces. papier

1520 (copie) -1728. – BERNIÈRES. – Contrats de fondation de Pierre Asse, curé de Bernières, 1691 ; – d'Olivier Davy, seigneur de Réneville, 1520 ; fondation réduite par l'archidiacre Bernard Le Pigny, 1670 ; – de Pierre Le Masurier, sieur de Durdan, 1659 ; – de Charles Le Masurier, écuyer, sieur des Portes, ayant pour héritier Adrien Le Masurier, écuyer, sieur de Berfollet. 1652, 1665 ; – de Françoise Puchot, veuve de messire Charles Maignart, chevalier, seigneur de Bernières, la Rivière-Bourdet, président au Parlement de Normandie, en l'honneur du très Saint-Sacrement de l'autel, lorsqu'on le porle aux malades : « 2 lanternes en façon de faliots, avecq 2 bougies blanches du poids de 20 onces chacune... cloche sonnée pour avertir ceux qui désireraient accompagner le Saint-Sacrement aux eslans à l'agonie de la mort, » 1660 : – de messire Gilles-Henri Maignart, marquis de Bernières, président honoraire au Parlement de Normandie, pour feue madame de la Motte – Pillastre, veuve de M. l'Intendant de Bernières, ayant pour exécuteur testamentaire messire Louis de Romé, marquis de Romé, Vernouillet, Verneuil, 1728. – La plupart de ces pièces extrêmement endommagées par l'humidité.

G.8011. (Liasse.) 10 pièces, parchemin ; 31 pièces. papier.

1626-1781 – BERNIÈRES. – Tilres de propriété, contrais de vente et de révalidation de rentes, procédures, baux de terres. – Etats de la Fabrique, 1753, 1786 – Engagement pris par Robert Le Masurier, Trésorier de Bernières, resté redevable envers la Fabrique, de faire l'intérêt de ce qu'il doit (200 livres) au prix du Roi, tout le temps que les deniers demeureraient entre ses mains, et de payer le capital 3 mois après sommation, 20 décembre 1638. – Délibération autorisant certaines dépenses pour faire un jubé au derrière de l'église, des bancs, etc. M. l'abbé de Durden, Trésorier, 1690. – Contrat de mariage entre Pierre Le Ber, fils aîné de Louis Le Ber et de Régnée David, et Jehanne Tehier, fille puînée de Jehan Tehier et de Jeharme Houlevignes, de Beuzemouchel ; on donne à la fille « 1 coffre et 1 demi-coüre fermant à clef, garni de linge à la volonté de sa mère, 1 lit fourni de plume, traversain, oreillers, courtine et pendants, 1 castelongne, 2 pains de brassières, l'une de charge noire, et les autres de froc violet de Rouen, 2 costes, l'une de creziau violet, l'autre de froc pers, 2 garderobes, l'un de charge et l'autre de toile de lin, 1 mante, etc., le tout bien étoffé, selon la qualité de la dite fille : outre a esté donné par le dit Tehier père, 1 vache, une génisse à deux ans, avec la somme de neuf-vingts livres, 2 boisseaux de blé formen, avec ung pousson de gros sildre pour ayder à faire le banquet le jour des nopees, » 1628.

G. 8012. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 26 pièces papier.

1651-1790. – BERNIÈRES. – Titres de propriété, baux, comptes concernant la Charité de saint Jean-Baptiste et saint Quentin de Bernières. – Donation d'une rente à cette Charité par Guillaume Tehier, Pierre Asse étant alors curé de la paroisse, 15 octobre 1669. – Etablissement de la confrérie du Rosaire à Bernières, en vertu de permission du Père Enguerran, prieur des Jacobins de Rouen, Pierre De la Reüe étant alors curé de la paroisse, 26 octobre 1696.

G. 8013. (Liasse.) 25 pièces, parchemins : 69 pièces. papier.

1695-1770. – NOTRE-DAME DE BERTRE-VILLE. – Inventaire des titres de l'église, 1768. – Accord entre les curés de Bertheauville et de Bertreville pour dîmes sur une pièce de terre, 1717-1754. – Arpentage de terre, 1704. – Aveux au sieur de Gerponville, 1615 ; – à Jérôme Puchot, 1715 ; – à Louis de Becdelièvre, 1745 ; – à Jacques-Louis de Becdelièvre, 1764 – Bail du déport de la cure à M. Bureau, le nouveau curé, 18 décembre 1768. – Baux de terres, 1760. – Déclaration des biens de la Fabrique, 1690. – Fondations de Robert Cottelle. 1647 ; – de Nicolas-Suzanne, curé de Bertreville, dont les exécuteurs testamentaires étaient Roger Le Gouppil, maître ès-arts, curé de Crespeville, Guillaume Chéron, curé d'Omonville, 1678. – Lettre de Mette, fondeur à Rouen, annonçant l'envoi de chandeliers et d'attaches, 1787. – Mémoire des pièces de terre (12 acres), formant le trait des dîmes inféodées à M. de Becdelièvre, 1752. – Vente par Louis Le Flament.

avocat au bailliage de Cany, demeurant à Yittefleury, à la Fabrique de Saint-Lubin de Bertreville, de 25 livres de rente pour 500 livres de capital, 1733 ; contrat de révalidation, 1772. – Echange de terres entre les curés de Bertreville et de Gerponville, 1717. – Curés de Bertreville : Vateniare, 1642 ; – Nicolas Suzanne. 1667 ; – François Bossard, 1078 ; – Pierre Lormier, 1702, 1727 ; – Philippe Maubert, 1745 ; – Louis Bureau, 1768, 1784. – Procès entre le curé Pierre Cormier et François-Antoine de Longaunay, marquis du lieu, seigneur d'Flcaquelon, pour arrérages de rente, premières années du XVIII^e siècle. – Lettre de M. de Longaunay à M. Le Chevalier, avocat général au Parlement, 6 mars 1707 ; avant d'en venir à son affaire, il lui écrit : « J'étois absent, monsieur, lorsque mes gens vous envoyèrent les derniers lapins, et l'on est très à plaindre quand il faut se rapporter de quelque chose à ses domestiques. Ils ne sont pas responsables de ce qu'ils n'étoient pas bons, et je n'en suis pas cause non plus, car je n'ai rien négligé pour qu'ils fussent de choix ; mais il y a eu du malheur cette année. De vingt on n'en trouvoit pas deux bons dans les meilleures garennes... J'ay mis au messenger 4 petits pots de beurre d'herbe, dont je répons, car j'en ay fait l'épreuve. Je sçay de quel secours cela peut être dans le caresme, et je vous en enverray de temps en temps. »

G. 8014. (Registre.) – In-folio. 42 feuillets, papier.

1773-1790. – SAINT-PIERRE DE BERTHI-MONT. – Comptes des Trésoriers. – 1780, à Nicolas Querment, menuisier, pour le lambris de l'église qu'il a fait et posé en 1780. 239 livres. – 12 janvier 1784, adjudication par les seigneurs, propriétaires, etc., des reconstructions et réparations à Caire au presbytère. – 5 août 1787, autorisation donnée au curé de faire démolir les 2 chapelles de l'église, lesquelles seront reconstruites suivant le plan qui sera donné par les propriétaires. – 11 novembre 1787, le curé représente qu'en rétablissant les chapelles au même endroit où elles étaient, on prendrait une trop grande place dans la nef. 11 propose de faire faire à la place, et pour la même somme de 200 livres, 2 autels collatéraux au-dessous de chaque croisée étant de chaque côté au bout de la nef, et même de poser une chaire à prêcher au-dessous de l'ancienne qui ne valait rien ; proposition acceptée. – Adjudication du travail des bancs à Romain Laurence, menuisier. – 22 juin 1788, 40 livres au clerc, maître d'école ; – 25 octobre 1789, visite de la chaire et des 4 chapelles, qui sont acceptées. – Inventaires des titres de la Fabrique. – Curés : M. Caplet et Le Verdier.

G. 8015. (Liasse.) – 6 pièces, papier.

1713-1785. – BERTRIMONT. – Inventaire des pièces concernant les biens de la Fabrique, 1740, 1785. Aveu rendu à Jacques-Henri Du Tot, marquis de Varneville, 1750 – Copie de la délibération de la Fabrique, portant acceptation de la fondation de M. Martin Grandmare, ancien curé, 1744. – Baux.

G. 8016. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; 1 imprimé.

1675-1789. – BETTEVILLE. – Comptes des Trésoriers de 1691 à 1790. – 1671, croix d'argent vendue 105 livres par délibération des seigneurs et propriétaires de la paroisse pour arriver à payer les droits d'amortissement. – 1695, paiements à François Ridet, architecte à Saint-Wandrille, et à Nicolas Fermé, menuisier au même lieu, pour ouvrages faits par eux à l'autel de la Sainte-Vierge. Pareil travail sera fait à l'autel sainte Anne, qui est de l'autre côté. On agrandira la vitre qui est du côté du midi, afin de procurer du jour à ces deux autels. – Porche de l'église couvert de feurre long, qu'avaient donné les paroissiens. – 1^{er} août 1697, quittance de Claude Lestivoudois, maître sculpteur à Caudebec, de 43 livres pour les images de sainte Anne et de saint Sébastien placées à l'autel de la nef du côté de l'évangile. – Mention de fondations de Marin Cappelet, receveur des consignations à Caudebec, et de Nicolas de Normanville, écuyer, seigneur des Héberts. – 16 août 1698, quittance de Jean Boissière, maître brodeur, chasublier à Rouen – Dimanche 10 mai 1699, à l'issue de la messe paroissiale, adjudication pour 3 livres 17 sous, « de l'ouvrain (c'est-à-dire le chanvre et le lin) qui avait été donné en l'honneur de la Sainte-Vierge. » – 1703, 150 bourrées de joncs-marins, mis au pied des arbres fruitiers du cimetière. – A Roger, maçon, pour avoir *retombé* la fosse d'un enfant, 5 sous. – 1705, à M. Talon, libraire, pour avoir relié les processionnaires, 5 livres 6 sous 6 deniers. – Paiement au R. P. Tribouillet, célérier de l'abbaye de Saint-Wandrille, pour vente de 1,500 de tuile

pour couvrir la nef. – 1737, décidé, en assemblée des principaux propriétaires, que, suivant l'usage commun du diocèse, on subhastera les bancs, à l'exception de celui qui appartient aux religieux de Saint-Wandrille, seigneurs patrons de la paroisse, et de ceux qui sont fondés. – 1742, construction d'une sacristie. – 1746, dons pour le tabernacle doré avec sa corniche, le tableau le cadre et le rideau qui le couvre. – 1764, le chœur sera lambrissé en bois de chêne. – 1767, on donnera 40 livres sur les fonds du Trésor à un clerc, habile homme tant pour l'écriture que pour le chiffre. – 27 mai 1781, on demande que les fondations soient réduites. – 1^{er} juillet 1783, réductions des fondations par autorité archiépiscopale. – 20 février 1785, refus fait par le curé de signer une délibération, attendu qu'elle n'avait point été prise conformément à l'annonce faite au prône. – 22 mai 1785, croix de fer mise dans le cimetière. – 15 janvier 1786, pension congrue du vicaire fixée à 300 livres. Comptes vérifiés au cours des visites archidiaconales, par les archidiacones : de Fieux, qui ordonne qu'à chaque grande inhumation il sera payé 15 sous, à chaque petite 10 sous, pour la sonnerie, qui ne durera pas plus de 2 heures à différentes reprises, et qui fait défense de mettre des bestiaux à pâturer dans le cimetière, 24 septembre 1693 ; – de Y de Seraucourt, qui ordonne que ceux qui occupent des bancs feront repaver la nef à côté de leurs places, 14 octobre 1696 ; le même, 28 juin 1699, 27 octobre 1701 ; – de Tourouvre, qui ordonne qu'on percera une fenêtre dans la nef, à l'endroit désigné, attendu l'obscurité d'icelle, 21 octobre 1705 ; 12 octobre 1706 ; – Terrisse, 12 juin 1741 ; – par les doyens du doyenné de Saint-Georges : Le Marquier, curé de Petiville ; – Bougeard, curé de Montigny ; – D'Irlande, curé de Duclair, ; – J. Vignerot, curé de Notre-Dame-de-Varengeville. – Curés de Betteville : Gilles Mauduy des Vallées, 1691 ; – Jean Du Bosc, 1700-1731 ; – Le Chandelier, 1732-1770 ; – l'abbé des Odoards, 1771-1781 : – Roussel, 1781, etc. – Adjudications des bancs. – Quittances des droits d'amortissement.

G. 8017. (Liasse) – 26 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier : 2 imprimés.

1616-1790. – BEUZEVILLE-LA-GIFFARD. – Comptes des Trésoriers, 1785-1790. – 3 juin 1787, délibération pour la construction d'autels et de contre-tables aux 2 chapelles de la nef et pour l'ouverture de l'arcade qui sépare le chœur de la nef, d'après les plans de Javot, menuisier à Saint-Saëns. – Fondations de Bonaventure Alexandre, 1721 ; – de Louis Caillot, 1616 ; – de Jean Du Mesnil, de Beaumont-le-Hareng, 1678 ; – de François Godart, 1657 ; – de Jean Hubert, 1636 ; – de Denis De la Rivière, 1666 ; – de Catherine Le Masurier, 1686 ; – d'Adrien Taine, curé de Louvelot, 1719 ; – de Pierre Veulle, 1723. – Titres de propriété. – Baux. – Déclaration baillée à Jean-Pierre-Prosper Godart de Belbeuf, seigneur de Beuzeville-la-Giffart, avocat général et procureur général en survivance au Parlement, 1755. – Quittances des droits d'amortissement. – Lettres de M. Paillard de Haulot, débiteur d'arrérages de rentes, 1723. – Mention, dans un acte de 1696, de demoiselle Marie de Braques, épouse de Charles Le Long, écuyer, sieur du Mesnil, seule fille et non héritière de Charles de Braques, écuyer, sieur de Mondavid, et icelui fils aîné d'Arnoult de Braques, écuyer, sieur de la Crique, et d'honorable homme Nicolas Touraille, laboureur à la Crique, ayant épousé Marguerite de Braques, seule fille de Charles de Braques, écuyer, sieur des Ardennes, fils puîné du dit Arnoult. – Curés de la paroisse : Guillaume de Morant, 1616 ; – Guillaume Le Sage, 1666 ; – Jean Louvet, 1682 ; – Adrien Du Bosc, 1685-1704 ; – Philippe-Jean De Gouy, 1710-1721 ; – Biville, 1787-1791. – Quelques pièces imprimées : « Arrest de la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Normandie, rendu sur 2 réquisitoires de monsieur le Procureur général, du 21^e juillet 1719, contre les faux-sauniers, » avec mention de lecture, à l'issue de la messe paroissiale, 19 novembre même année, par le curé De Gouy. – Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen, qui fail défenses à toutes personnes sans qualité, de porter aucunes armes blanches ou à feu, etc., du 4 septembre 1767. »

G. 8018. (Registre) – In-folio, 194 feuillets, papier.

1696-1733. – BEUZEVILLE-LA-GRENIER. – Comptes des Trésoriers de 1606 à 1684 -, auxquels on a ajouté un compte de 1730 à 1733. – En tête du registre : « Ensuit le registre, et papier de la paroisse de Saint-Martin de Beuzeville, pour mettre et rendre les comptes fidèlement par les Tessauriez à l'advenir du bien et revenu de la dite église, lequel papier a esté commencé à rendre compte par honnesle personne Thomas de Bennetot, par cy-devant Tessaurier de la dicte église, lequel a acheté ce présent registre pour mettre les dits comptes à l'advenir par les dits Trésoriers,

lequel registre a esté nombre et merché les foellets par moy Pierres Eudeline, cleric matriculier en la dicte parroisse, par le commandement de monsieur l'archidiacre, et s'en est trouvé le nombre 194 foellets. Faict ce 29 jour de juing 1606. P. Heudeline 1609. » – 1606, reçu du magister pour les œufs de Notre-Dame, 27 sous, 6 deniers. – Travaux à la voûte de l'église, aux verrières dont l'encadrement est refait en briques. – Chaux achetée au Valasse. – 1613, église couverte en tuile. – 1636, marché avec Thomas Sieurin, pour la réparation de l'église. – 1642, petit étage construit à l'école ou maison du cleric. – 1651, refaçon de la chaire.--- 1655, refonte des cloches. 1650, réparations à la tour. – Pour 200 de carreaux, 28 sous. – Pour 1 tapis à l'autel de la Vierge, 41 sous. – Pour 1 devant d'autel au même autel, 8 livres 10 sous. – 1665, pour 2 cuirs dorés à mettre sur l'autel, 70 sous. -- Pour un petit crucifix à porter aux malades, 20 sous. – A la fin des comptes que le curé Jean Le Roux rend pour les années 1631-1665, sous la date du 3 janvier 1666, mention des dons par lui faits à l'église : « Ornaments, antiphonier, ciboire, bénitier, 1 confessionnal pour administrer le sacrement de pénitence, 1 chaire pour annoncer la parole de Dieu, bancs. » 1574, clôture mise au cimetière ; école couverte en chaume. – 1681, paiements à Le Marchand, orfèvre à Rouen. --Compte de 1730-1733 approuvé par le doyen Du Coudray, curé de Bréauté. – Curés de la paroisse : Jacques Basire, 1608-1613 ; – Jean Le Roux, 1645-1779 ; – Louis Basty, 1682. – Ecrit dans un autre sens, inventaire des titres et du mobilier, 1626. – Belle lettre ornée au titre.

G. 8019. (Registre) – In-folio. 44 feuillets, papier.

1682-1731. – BEUZEVILLE-LA-GRENIER. – Comptes des Trésoriers.-- 1682, à Jacques Estienne, maçon, pour la façon des piliers de l'église, 22 livres 17 sous ; – pour la pierre des piliers, 12 livres 10 sous ; – carrelage de l'église. – 1684, fonte des cloches ; à Buret. fondeur, 392 livres. – 20 janvier 1682, on décide que les bancs et sièges de la nef, qui ne sont fondés, seront mis à prix, afin d'avoir le moyen de payer les droits d'amortissement – 1693, travaux à l'école ; – 30 livres données par la maréchale de la Motte, pour aider à faire faire par Paul Bunel, dit la Rivière, menuisier, la principale porte de l'église. – 1718-1720, vente des poires du cimetière et de celles du champ des religionnaires, qui appartenait pour lors à l'église. – 10 octobre 1724, Pierre Odièvre, sieur de Bimare, s'en gage envers les habitants à faire remplir en son nom, sous sa caution, les fonctions de Trésorier par Jean Fauque, son fermier. – Mars 1725, on s'occupera du *recalement* (recarrelage) de la nef, par crainte de la contagion, et pour remédier aux exhalaisons qui viennent des tombes. – 1725-1726, maison du cleric couverte en chaume. – 1729, pour les confessionnaux, 6 livres ; – maison vicariale, couverte en chaume. – 1730, travaux à la tour. – Pour la carte des fondations, 4 livres. – Pour la soupe et le cidre fournis aux ouvriers, à raison de 5 sous par jour, 13 livres 10 sous. – Au commencement, inventaire des contrats, où se trouve mentionné le testament du curé Basty, du 9 décembre 1707. – A la fin, inventaire du mobilier, 1708 : « 4 petites côtés de courtines et 3 rideaux, 1 voile d'image et 2 tabliers à l'image de la Vierge, 1 chasuble et 1 devant d'autel vert, aux armes de la maréchale de la Motte ». Comptes vérifiés par B. Coüet, vicaire général et official, 31 octobre 1704 ; – par les archidiacres : B. Le Pigny, 11 juillet 1691 ; – Robin des Bouillons, 11 octobre 1723, 4 octobre 1730 ; par les doyens de Fauville : Du Coudray, 20 octobre 1716, 5 octobre 1718 ; – F. Houel, curé de Foucart, 11 juillet 1715 – Curés de Beuzeville : Basty, l'abbé de Lanquetot, Gilles – Léonor de Seran.

G. 8020. (Registre.) – In-folio ; 64 feuillets, papier.

1733-1751. – BEUZEVILLE-LA-GRENIER. – Comptes des Trésoriers. – 1^{er} juillet 1738, ordonnance de Michel-Alexandre Le Maistre, président au présidial de Caux, lieutenant civil et criminel au bailliage de Caudebec, sur la requête de la Fabrique et des habitants qui avaient exposé que plusieurs propriétaires s'étaient emparés des bancs sans titres, empêchant les autres de s'en servir, et qu'il était nécessaire de placer des barres de fer aux croisées pour prévenir les vols (il y en avait eu 4 de commis), autorisation au Trésorier en exercice de faire faire les diligences nécessaires pour procéder à la subhastation des bancs, qui seront faits uniformes et placés de façon que le clergé ne soit point incommodé dans les processions. – Dimanche 10 août 1738, adjudication des bancs par Bellamy, 1^{er} huissier royal à Fécamp ; le 1^{er} banc, du côté de l'épître, réservé pour Madame la marquise de Bondeville, dame de la paroisse. – 174 ; 2 paroissiens donnent ensemble 36 livres, pour être exempts de la charge de Trésorier. – 1743- 1748, mention de quêtes en l'honneur de la

Vierge par les filles et garçons. – Dais de damas rouge, acheté à Rouen, donné par demoiselle Catherine Henry. – 1748-1750, clocher couvert en ardoise. – Pour 17 jours à ébrancher et faire fagots, 14 livres 9 sous. – 1752, refonte de la grosse cloche par Dubois et Alexandre. Comptes approuvés par le doyen Du Coudray, curé de Bréauté. – Curé de la paroisse, Gilles-Léonor de Seran La Tour.

G. 8021. (6 cahiers.) – Comprenant 40 feuillets, papier.

1761-1779. – BEUZEVILLE-LA-GRENIER. – Comptes des Trésoriers de 1757 à 1781. – 1758, réparations aux vitres de l'église ; celle du côté du midi entièrement mauvaise, à refaire à neuf. – 1761-1763, le clerc, qui avait 42 livres par an, les pommes, l'herbe du cimetière et la jouissance d'une maison dite la maison du clerc, obligé à tenir les petites écoles. – 7 août 1763, on réparera la muraille du corps carré du clocher vers le midi, d'environ 20 pieds de hauteur jusqu'à la retraite. Les propriétaires donneront 2 sous par acre pour subvenir aux frais de ce travail. – 1769, réparations à la maison vicariale et aux verrières de l'église. – 1771, réparations au clocher. Comptes vérifiés par les archidiacres : Rose (il fait défense au curé et autres prêtres de faire aucun office solennel, et de fêter aucun second patron ni translation de patron de la paroisse ou de la confrérie), 4 juillet 1764 ; – Esmangard (il ordonne qu'il sera fait un confessionnal neuf et mis des tourniquets au cimetière), 7 juillet 1765 ; – Bordier, 20 juin 1776 ; – par les doyens de Fauville : A. Rouland et Roquelay. – Délibérations prises en assemblées des propriétaires et habitants, de 1768 à 1778 : travaux pour le lambris de la voûte de la nef. – Curés : F. G. Picqueray, 1759-1765 ; – Cavelier, 1774-1782.

G. 8022. (Liasse.) – 20 pièces, papier.

1716-1789. – BDUZEVILLE-LA-GRENIER – Comptes des Trésoriers, avec quelques pièces justificatives. – 1754-1756, grès acheté au Valasse ; 290 pavés et 300 de tuiles, 13 livres 2 sous. – 1756-1757, à Louis Bertran, clerc, 43 livres ; – aux 4 pauvres ordinaires de la paroisse, pour l'aumône portée au testament du curé Basty, 13 livres. – 1765-1767, pour 2 années de la location des bancs, 249 livres 5 sous. – 1767-1770, quête pour le cierge pascal, 28 livres 12 sous. – 1774-1777, payé au menuisier 812 livres ; – à M^{lle} Boissière, chasublière à Rouen, pour la bannière, 79 livres. – 1777-1779, pour la tombe de M^{lle} Bocquet, reçu 20 livres. – 1781-1783, pour 2,000 de briques, 36 livres.

G. 8023. (Liasse.) – 23 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier ; 1 imprimé.

1679-1769. – BEUZEVILLE-LA-GRENIER. – Contrats de fondation de Jacques Auber, bourgeois de Paris, 1682 ; – de Louis Basty, bachelier de Sorbonne, curé de la paroisse, 1706 ; testament de cet ecclésiastique ; il lègue à Thomas-Joseph Bénard, son neveu, les jetons et la bourse qui lui ont été donnés par M^{me} la maréchale de la Motte ; à Jacques de Moy, prieur de Saint-Jean-de-la-Neufville, la Bible de Vitry ; à Dom Armand Gravé, son frère, un crucifix ; « pour la sépulture de son corps, s'en repose sur les soins et charité de ceux qui l'assisteront à sa dernière heure, les priant que cela se fasse d'une manière simple et chrétienne, qu'on mette son corps dans un coffre, à la manière des laïques, parce que, ayant la face découverte, cela no fait que exciter du bruit et du tumulte dans le lieu saint, » 8 novembre 1707 ; – de Roger De Benetot, 1605 ; – de Pierre Chapelle, 1680 ; – de Jacques Compontz, écuyer, sieur du Bocquesnay (avait construit une chapelle où il s'était réservé droit de sépulture pour sa femme et ses enfants ; parmi les témoins, Antoine Despommare, écuyer, sieur de Bourdemare, demeurant, à Manneville-la-Goupil, 1645 ; – de damoiselle Marie Compontz, veuve de Charles Le Baillif, écuyer, sieur de Bellombre ; parmi les témoins, Esmard Compontz, écuyer, sieur de *Boullchard*, son frère, demeurant à Saiiit-Jean-de-la-Neufville, Philippe Compontz, écuyer, sieur de Planal, son neveu, 1661 ; – de Marguerite Ferey, veuve de Sébastien Henry, 1646 ; – de Marguerite Legay, 1682. – Réduction des fondations, 1785. – Titres relatifs aux fondations. – Quittances des droits d'amortissement. – Aveu au comte d'Hunolstein, seigneur du Château-Voué et à Marie-Thérèse de Gaude de Martainville, sa femme, seigneurs de Beuzeville-la-Grenier, 1756 ; – aux religieux du Mont-aux-Malades, barons de la Houssaye, 1779. – Déclaration des biens de la Fabrique. – Baux de terres à elle appartenant. – Deux lettres d'affaires, de M^{me} du Tot de Bretel, 1742.

G. 8024. (Registre.) – 64 feuillets, papier, écrits.

1636-1799. – BEUZEVILLE-LA-GRENIER. – Registre des mises et recettes des deniers de la Charité de saint Martin. – 1636, pour l'approbation des statuts, 10 livres. – A Pierre Dupuys, brodeur à Rouen, pour 14 images en broderie à mettre sur les chaperons des frères et sur la tunique du porte-clochette, 9 livres 15 sous. – A Jean Auger, tailleur, demeurant à Beuzeville, pour la façon des chaperons, 60 sous. – A Roger Goubert, drapier de Saint-Jean-de-la-Neufville, pour du froc de Gruchet, pour faire les dits chaperons et tunique, 17 livres 10 sous. – 1659, à Durand, de Fécamp, pour la contretable de la chapelle de la Charité, 14 livres. – Curés de la paroisse : Jean Le Roux., 1645, 1678 ; – Louis Basty, 1680-1704 ; – de Seran Andrieu ou Gilles-Léonor de Seran de la Tour ; – François-Guillaume Piequeray, 1758-1761 ; – Cavelier de Dondeneville, 1769-1781 ; – Ricquelay, 1784. Comptes vérifiés par l'archidiacre Esmangard, 1705 ; – par Rouland, curé d'Autretot, 1770.

G. 8025. (Cahier.) – 72 feuillets, papier.

1765-1780. – BEUZEVILLE-LA-GRENIER. – Liste des confrères avec indication des paiements, année par année ; confrères à Bernières, Bréauté, Bolbec, Bornambusc, Anxtot, Etainhus, Emalleville, Guerville, Grainville, Goderville, Gruchet, Houquetot, Lanquetot, Le Hartelay, La Remuée, Lintot, le Parc-d'Auxtot, Mélamare, Milleville, Mentheville, Nointot, Rouville, Saint-Antoine-la-Forêt, Saint-Eustache-la-Forêt, Saint-Gilles-de-la-Neufville, Saint-Denis de Lillebonne, Saint-Maclou-de-la-Bruyère, Saint-Jean-de-la-Neufville, les Trois-Pierres, Vattetot, Virville, Yébleron.

G. 8026. (Registre.) – 86 feuillets, papier.

1631-1756. – BEUZEVILLE-LA-GRENIER. – Comptes de la Charité de saint, Martin, saint Maur, saint Gelbode et saint Sébastien, érigée en l'église de Beuzeville-la-Grenier. Approbation de ses statuts par Adrien de la Faye, bachelier en théologie, curé d'Ecretteville-sur-Mer, vicaire général, 1636 : « Auront tant l'échevin, prevost que frères servants, chacun un chapperon de couleur de brun violet, et le porte-clochette, une tunique de même couleur, lesquelz ils porteront, tant aux enterrements des frères et sœurs d'icelle Charité, qu'aux processions solennelles, lesquels chapperons et tunique seront acheptés des deniers de la dite Charité. – Le porte-clochette sera tenu, lorsque quelqu'un de la Charité décédera, estant de la dite paroisse, aller par les carrefours pour, et à son de clochette et cry ordinaire, advertir les frères et sœurs do prier Dieu pour l'âme du deffunt et de l'heure de l'enterrement. » – Noms et surnoms des frères et sœurs, 1636 : Pierre Bertin, vicaire, noble homme Jacques Compontz, écuyer, Elu en l'Election de Caudebec, Guillaume Compontz, écuyer, sieur du Bocquesnay, Susanne Deschamps, sa femme, Antoine Susanne, Marie-Philippe Compontz, Esmar Compontz, sieur du Boulehart, Marguerite Roussel, sa femme, Aliénor Compontz. – Annexées aux comptes, quelques pièces justificatives.

G. 8027. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier.

1631-1777. – BIENNAIS. – Assignation aux paroissiens, à la requête du curé Jacques Le Vendenger, et on vertu d'un arrêt du Parlement, à ce qu'ils eussent à acheter un lieu pour la construction d'un presbytère, 1634. – Fondations de messire Alexandre de Boniface, seigneur et baron du Boslehard, Biennais, Yquebeuf et Collemare, demeurant au château du Réel, paroisse du Boslehard, 1664 ; – de Marguerite Delaforge, veuve de Nicolas Bigot, 1682 ; – d'Alexandre Le Roux de Tilly, ecclésiastique, châtelain de Boissay, demeurant en sa terre de Biennais, 1685 ; – de Rouland Morisset, 1677 ; – de Nicolas Noël, curé de la paroisse, 1728. – Aveux pour la Fabrique à Alexandre de Boniface, baron du Boslehard, 1682 ; – à Nicolas Baudouin, chevalier, conseiller au Parlement, seigneur de Gonseville et de Biennais, par suite de son mariage avec Catherine Anzeray de Courvaudon, fille de Maximilien-Constantin Anzeray, président à mortier, 1718. – Baux. – Vente par François Petit, à la Charité de sainte Clotilde, érigée en la chapelle de l'église de Biennais, d'une pièce de terre en la paroisse d'Etampuis, 1659. – Aveu de François Petit, à François Martel, chevalier, châtelain de Fontaines-Bollebec, Brétigny, Bellencombre, et baron de Clères, 1634. – Pièces de procédures, au bailliage d'Eu, relatives à une contestation entre Nicolas

Noël, curé de Biennais, et maître Jean Gueroult, des premières années du XVIII^e siècle. – BIVILLE-LA-MARTEL. – Baux de terres appartenant, à la Fabrique de cette paroisse, 1641, 1649, 1666, 1777.

G. 8028. (Cahier.) – 59 feuillets, papier, sans couverture.

1699-1789. – SAINT-PIERRE DE BIVILLE-LA-RIVIÈRE. – Comptes des Trésoriers, rendus de 3 ans en 3 ans. – « Compte que rend discrète personne maître N. Bezuquet, prestre, curé de la dite paroisse, de plusieurs deniers quilz lui ont esté mis entre les mains, tant par M. de Béquigny, seigneur et patron de la dite paroisse, que de plusieurs Trésoriers, pour faire les réparations urgentes de la nef et du clocher, » de 1697 à 1700 » : – Pour 9,876 tuiles, à raison de 8 livres le mille, et 43 faïtières, à raison de 3 sous la pièce, 8 livres 9 sous. – Pour 700 d'ardoises, à raison de 3 livres le 100, et 4 bottes de lattes à ardoises, 23 livres 8 sous. – 1720, adjudication de 4 gerbes de blé, 3 livres ; – d'une botte de lin, 2 livres 6 sous. – 1723, nef de l'église pavée. – 1741, bancs adjugés. – 1742, pour 3 tombes de feu M^{me} de Mathonville, mère de M. le curé, île Charles Huber et de Joseph Faucon, 30 livres. – 1766-1770, pour des cartons d'autel, 4 livres. – Pour une chasuble d'indienne, 13 livres. – 1771, achat de *battefeu* et d'allumettes. – 28 juillet 1771, Nicolas-David Le Vasseur, chevalier, sieur de Saint – Remy, seigneur patron de la paroisse et de Sassetot-le-Malgardé, offre un fonds de terre pour bâtir la maison du cleric. – 1771-1775, fonte de la seconde cloche. – 1775-1779, réparations faites à l'école. – Actes de l'état-civil, de 1718 à 1728, insérés dans le livre de comptes. – Inhumation du curé Nicolas Bezuquet, 18 janvier 1728. – Curés de la paroisse, après M. Allain : Bezuquet, 1699-1727 ; – Lengane, 1727-1729 ; – Patin, 1755-1758 ; – Badin, 1765-1783 ; – Cossard, 1785-1791. Comptes vérifiés par les archidiacres d'Osmond, Grimaldy, Cerisy, et par les doyens du doyenné de Brachy.

G. 8029. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier ; 1 sceau.

1655-1790. – BLACQUEVILLE. – Titres de propriété et de procédures, baux, concernant les terres de Tousvents à Blacqueville appartenant à cette Fabrique, 1752-1784. – BLANGY. – « Accord passé entre Jean Le Blond, prêtre, bachelier en théologie, curé des églises de Notre-Dame et Saint-Denis de Blangy, son secours, d'une part, et François Jacquemel, majeur année présente de Blangy, tant en son nom, qu'au nom des échevins, bourgeois et habitants, et aussi au nom du Trésor ; la Fabrique reconnue débitrice envers le curé de 300 livres, pour réparation du clocher, etc. » Un obit sera célébré pour la mémoire du curé, 1655. – BLÉVILLE. – Achat par la Fabrique, d'une acre de terre en la dite paroisse, 1664. – Aveux à Marie-Madeleine-Jacqueline Guerreau, veuve de Michel-Joseph du Bocage, châtelain de Bléville-sur-Mer, 1769. – Mandement pour assigner au Parlement les opposants à la prise de possession du bénéfice de Bléville, par Dom Henry Cavelier, chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, pourvu en cour de Rome et refusé par Etienne de Fieux, grand vicaire de l'archevêque, 1681. – BOLBEC. – Délibération des Trésoriers et habitants, assemblés en état de commun, autorisant Louis Grenet, Trésorier en charge, à donner, comme homme vivant, mourant et confisquant, déclaration au seigneur de Beuzeville, 1753. – Adjudication au rabais par M. Cousin, sieur d'Auzebose et de la Varenne, lieutenant général au bailliage de Caudebec, les ouvrages à faire à la chapelle de la Vierge en l'église de Bolbec, 1765. – BOLLEVILLE. – Extrait des registres des insinuations. Collation à maître Richard Simon, de la cure de Saint-Pierre de Bolleville, vacante par le décès de maître Marlot, 27 novembre 1676 ; – prise de possession par procureur, 16 décembre suivant. – BLOSSEVILLE-BONSECOURS. – Indulgences accordées par le vicaire de Mgr d'Estouteville, archevêque de Rouen, à ceux qui contribueraient de leurs aumônes, à la réédification de cette église, 2 juillet 1479 ; signet du dit vicaire ; sceau de la cour d'église, perdu. – Inventaire du mobilier et des titres de la Fabrique.

G. 8030. (Cahier.) – 102 feuillets, papier.

1595-1623. – SAINT-MARTIN DE BLANC-MESNIL. – Comptes des Trésoriers. 1594, rabais de fermage pour l'année du *ravage*. – Au prédicateur, pour avoir prêché le carême, par l'accord et consentement des paroissiens, 60 sous (cet article figure dans tous les comptes subséquents). – 1595, tour réédifiée en grès par Rigand Bouvyer, maçon. – 1596, 60 sous payés à ce maçon, pour avoir repavé plusieurs tombes à l'église, et avoir mis 2 marchepieds à l'image saint Martin. – Achat

de 200 de carreau pour paver l'église. – « Payé à maître Guillaume Lourdet, tailleur d'images, pour avoir taillé l'image de saint Martin, par marché fait avec lui, 18 livres ; – à maître François, peintre, pour avoir peint le dit image, 10 livres. » – Paiement à Jehan Heaucamp, curé de Quiberville, pour célébration d'un *libéra*, un an durant, à la dite église, pour l'âme de défunt maître Jacques Viger, en son vivant curé de Blanmesnil. – 1597, « pour une bourse à mettre la coëullette, 8 deniers. » – Mention de l'autel saint Cosme. – 1599-1600, établissement d'un crucifix et de son *tracers*, par Nicolas Le Vallois, menuisier. – 1602, église couverte en tuile. – Travaux à la *devanture* du chœur. – A Bertaux Coquerel, tavernier de Longueuil, le jour que on fit le marché à Jehan Perrée, charpentier, présence du curé, Pierre Hochard et autres, 30 sous. – 1604, marché pour la façon d'aubes. – Quêtes, le jour des processions du jubilé et, le lendemain, aux processions de Longueuil. – 1607, achat de bois pour refaire la tour ; tour et pignon de l'église couverts en ardoise. – 1609, « à Jehan Reboull, menuisier, demeurant à Dieppe, pour un tabernacle qu'il a livré à l'église, 11 livres ; – à Jehan Rouvier et Nicolas Dehaut, mâchons, pour leurs salaires d'avoir accommodé les pierres, pour mettre le dit tabernacle, 47 sous. – A François Le Vigoureux, fondeur, pour le change d'une clochette, 25 sous. » – 1610, « à Nicolas Ameline, couvreur de tuile à Varengeville, pour opération qu'il a fait à l'église pour plastrer, 24 livres. » – 1611, à un avocat, pour avoir plaidé, 3 sous. – « A David Menard, pour la fasson des bans de dedans le cœur, 32 livres ; – pour la fasson d'un pié à l'ymage de la Vierge ; – pour avoir raccommoqué les ymages de Notre-Dame et de sainte Foy, 5 livres 10 sous ; – à maître David Allain, pour avoir peint les dits ymages, 9 livres 10 sous ; – pour avoir peint le revers de la Vierge, l'image sainte Barbe et autres, 33 livres. » – 1613, table (retable) apportée de Dieppe. – 1614, « à Guillaume Mahot, librère, demeurant à Dieppe, pour avoir relié les 2 livres à chanter, 12 livres. » – 1622, « pour un calice que le curé a apporté de Rouen, 40 sous, et 5 sous, pour l'avoir fait porter et rapporter d'Evreux pour le faire bénir, 45 sous. » – 1623, travaux à la tour. Comptes vérifiés, au cours de, leurs visites, par l'archidiacre du Petit-Caux, Blondel, 28 septembre 1609, 15 octobre 1610, (il défend aux curé et Trésoriers, de permettre l'ouverture de la terre en l'église que les représentants des défunts n'aient payé 40 sous) ; 8 juillet 1611, 15 juillet 1615 (il ordonne d'acheter des nappes) ; – par Cavelier, 24 octobre 1613 (il ordonne d'acheter un enchensoir, il défend de prendre deniers sur la Charité pour payer les joueurs de violon, à peine de 6 écus d'amende ; 28 avril 1623, 28 juillet 1623. – Curés de la paroisse : Vincent Ladvenu, 1595-1696 ; – Thomas Martel, 1620-1623.

G. 8031. (Registre.) – 68 Feuillet, papier sans couverture.

1618-1650. – SAINT MARTIN DE BLANC-MESNIL. – Comptes des Trésoriers, tous rendus au buffet de l'église après vêpres, de 1620 à 1639. – Quelques fragments de comptes antérieurs. – 1618, à Jean Réel, charpentier, pour 4 jours employés à faire un confessionnal, 40 sous. – 1625, pour un missel suivant l'ordonnance, 13 livres 10 sous. – Paiement à Nicolas Le Marchant, vitrier, pour avoir réparé les vitres de l'église. – 1630 ; bâtiment construit pour l'école. – « Pour un processionnel, 45 sous. – Payé à maître Pierre Jouan, menuisier et sculpteur', par marché fait avec luy et les paroissiens, pour avoir fait la contretable de saint Sébastien, la somme de 41 livres suivant sa quittance du 21 juillet 1630. » – Mention de Nicolas Poidecueur, serrurier. – 1631, mention de beurre reçu dans les quêtes. – 1632, « à Laurens de Lymare, pour avoir baillé du sidre, quand on fit la levée de l'escole, 22 sous. – Pour du menu estrain à terrer l'escolle, 40 sous. » – 1634, « à Larchon, marchand ardoisier, pour 1,800 d'ardoises pour refaire la tour, 41 livres 8 sous. » – 1635, pour 3 planches à faire le confessionnal, 39 sous. – Pour achat de paquets d'allumettes et de quelques braches de mèche. – A Nicolas Chevallier, pour un fer à attacher les chandelles, attaché au confessionnal, 5 sous. » – lui 1630, journée de menuisier, 6 sous. – Baux des terres appartenant à la Fabrique, 1625. – Comptes vérifiés, au cours de visites archidiaconales ou pour les archidiacres, par Blondel, 26 juillet 1626, 20 septembre 1629 ; – Cavelier, 12 octobre 1619, 2 juillet 1621, 16 octobre 1627 ; – Louis Callon, 2 août 1625 (il ordonne d'acheter un ciboire et 1 soleil, de faire faire unes petites armoires proche des fonts pour y mettre les saintes huiles, et enjoint au curé de faire le catéchisme en public) ; – Dupont, curé de Tocqueville, 22 octobre 1639. – Curé, Thomas Martel, jusqu'en 1639.

G. 8032. (Liasse). – 17 pièces, parchemin ; 41 pièces. papier : 2 imprimés.

1501-1789. – SAINT MARTIN DE BLANC-MESNIL. – Aveux au duc de Longueville, à raison de sa châellenie de Longueil ; – à Antoine de Clercy, chevalier, seigneur de Silleron, du Parc et de Blanc-mesnil, 1690 ; – à Philippe Parent, seigneur de Quièvecourt-sur-la-Mer, Blumesnil, des fiefs de Gruchel et de Lannoy, capitaine général, commandant, pour le Roi, la capitainerie de Saine, 1709 ; – à Philippe de Pardieu, marquis d'Avremesnil, la Motte, Aubreton, Franc-Quesney, Blumesnil en partie, capitaine général en la capitainerie de Saint-Aubin, 1746 ; – à Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul-Gouffier, seigneur de Saint-Aubin-sur-Mer, Epineville, Quiberville, Longueil, colonel en second du Mestre-de-camp-général-dragons, 1778-1779. – Baux, 1772-1789. – Déclarations des biens appartenant à la Fabrique. – Quittances des droits d'amortissement et de nouveaux acquêts. – Quittances des décimes. – Lettre imprimée de M. Mesonval, chanoine, pour réclamer le paiement des arrérages du droit de débite, 1786. – Donations et fondations de Charles Auzou, curé de la paroisse, 1699 ; – de Jean De la Mare, 1501 ; – de Jean De la Mare, 1534 ; – de Thomas Vallet 1634 ; – des filles et héritières de Jean Varroc, 1517. – Contrats de propriété concernant les biens de la Fabrique. – Etat des pauvres de la paroisse, auxquels on donnait 10 sous par semaine, à prendre sur les possédants biens dans la paroisse, dont les noms sont indiqués ; 13 pauvres en 1710 ; la plupart des propriétaires sont des bourgeois de Dieppe. – Requête des habitants à l'archevêque pour obtenir la permission de démolir la vieille église et d'en construire une nouvelle dans un endroit plus commode. – Ordonnance de l'archevêque. – Ordonnance de l'Intendant d'Ormesson, en conséquence d'un arrêt du Conseil d'Etat, pour cette translation. – Devis des ouvrages de réédification de l'architecte, 1692-1695.

G. 8033. (Liasse) – 14 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1575-1788. – BOCASSE. – Fondations, par testament, de Jean Beruier, 14 juillet 1652 ; – de Guillaume Dumont (legs à la frairie du Bocasso, à la Charité du Rosaire, à la Madeleine de Rouen, à ses filleuls et filleules, aux Jacobins de Rouen, en considération du chapitre provincial qui devait se tenir au mois de mois suivant en leur couvent), avril 1624 ; – de Jacques Le Febvre, curé de la paroisse ; dispositions particulières pour son enterrement, renseignements détaillés qui pourraient servir à ses exécuteurs testamentaires, en cas de réclamations injustes de M. de Fontaines-Martel, qu'il reconnaît cependant pour son bienfaiteur), 4 mai 1654. – Titres d'une rente sur le clergé. – Baux, 1693-1788. – BOIS-D'ENNEBOURG. – Etat des contrats de propriété de cette Fabrique. – Fondation de M. Andrien, curé de la paroisse, 1743 ; – de Jean Chesnel, manouvrier, 1671. – Baux. – Vente par messire Alexandre Du Bose, sieur de Coquereau, demeurant à Marchanville, au Perche, à Jacques Folie, d'une maison et mesure à Bois-d'Ennebourg, 1698 – Vente par les Trésoriers et paroissiens d'une pièce de terre, dite le Camp-Saint-Martin, pour subvenir au paiement de Guyon Du Bose, fondeur, qui avait fait les cloches de la paroisse. 1575. – Procès-verbal de visite de l'église par M. Vilecoq, curé de Periers, témoin synodal, 23 juillet 1755. – Devis des réparations à faire tant à la nef, qu'au chancel et porche de Bois d'Ennebourg ; Barjolle, rédacteur de ce devis, 3 novembre 1755 (copie) ; – arrêt du Conseil qui confirme l'adjudication au rabais de la reconstruction de la nef et du clocher par le prix de 5,330 livres, 30 mai 1758. – Rôle de répartition des sommes destinées à ces travaux sur les propriétaires de fonds, en tête desquels figure le prince de Soubise, 1759. – Etat des biens fonds de la paroisse. – Consultations des avocats : de Villers, 1749 ; – Le Bahy et Duval, 1775 ; – Le Danois, 1778. – Lettre de M. Le Danois des Essarts, propriétaire à Bois d'Ennebourg, 1773. – Statuts et ordonnances de la confrérie de saint Martin et saint Fiacre, 1614 (copie).

G. 8034. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 87 pièces, papier ; 1 cahier ; 2 plans ; 1 sceau plaqué.

1462 (copie)-1789. – LA TRINITÉ DU BOIS-GUILLAUME. – Contrat passé au tabcllionnage de Rouen, par lequel Jean Le Cornu, chanoine de Rouen, curé du Boisguillaume, reconnaît que les religieux du Mont-aux-Malades ont droit de percevoir sur la cure du dit lieu, une pension de 25 livres par an, prix pour lequel les dits religieux avaient cédé à la dite cure les dîmes avec grange et fonds de terre, 1479 (copie collationnée). – Acte de cette cession, faite du temps du curé Jacques Auvray, et confirmée par le pape, 1462 (copies collationnées). – Révalidation de la rente due par le curé au dit prieuré du Mont-aux-Malades, 1778. – Mémoire sur la question de savoir si un parrain

ou une marraine ont droit de reprendre les ornements mis par eux aux cloches qu'ils ont nommées, s'ils ont droit d'y mettre leurs armoiries, ce qui paraît contraire aux usages de l'église, et, en dernier lieu, s'ils ont droit de mettre ces armoiries, malgré l'opposition des seigneurs patrons et des paroissiens ; – ce procès soulevé à l'occasion de la prétention de M. Duvrac, négociant à Rouen, propriétaire au Boisguillaume, lequel, parrain avec M^{me} Poincheval, marraine, avait repris une pièce de damas cramoisi, y avait fait mettre ses armoiries et avait voulu contraindre les paroissiens à l'accepter en cet état, après en avoir fait faire une chasuble et un devant d'autel, 1763. – Consultation des avocats Duval des Perrelles, Langlois de Louvres, Le Brun. – Lettres de M. Duvrac, de M^{me} Poincheval, de frère Guillaume Maintrieu, procureur de la Chartreuse de Bourbon lès-Gaillon, à laquelle appartenait le patronage du Boisguillaume, de frère V. Morice, religieux de la même Chartreuse. – Procès entre les curé et Trésoriers du Boisguillaume et la dame veuve Quesné, au sujet d'un banc réclamé par elle et pour lors posé devant la chapelle de la sainte Vierge ; consultation sur cette affaire, de l'avocat Duval des Perrelles, 12 décembre 1760. – Procès au bailliage de Rouen, entre les propriétaires du Boisguillaume et les héritiers de M. Mouquet, curé de cette paroisse, pour réparations et réédifications à faire au presbytère, au chancel de l'église et à la chapelle de sainte Véronique, les dites réparations prétendues par les uns être charges usufructières, par les autres, grosses réparations, 1769. – Consultation des avocats Duval des Perrelles, Langlois de Louvres et Roger. – Accord à la suite d'un procès entre Nicolas de Baude, curé du Boisguillaume et l'Hôtel-Dieu de Rouen, au sujet des dîmes sur la terre de la Grande-Madeleine, 1754. – Pièces produites à l'occasion de ce procès : copies d'un accord entre le prieur et les frères du dit Hôtel-Dieu et le curé, 1330 ; – autre accord entre les religieux du même Hôtel-Dieu et maître Richard Goulle, docteur en médecine, curé de la dite paroisse, 1467. – Procès entre le curé et le sieur Duvrac, au sujet de dîmes sur le fief des Cottes, dont celui-ci était propriétaire, en vertu d'une aliénation faite par les religieux de Jumièges en 1581. – Procès au Parlement entre Jean-Baptiste Jullien, laboureur, fermier des dîmes du Boisguillaume, pour le curé, et le sieur Evrecin, laboureur, qui lui contestait le droit de percevoir la dîme du trèfle sur une pièce de terre ; désistement du dit Evrecin, 1786-1788. – Autre procès au Parlement entre Joseph Asselin, laboureur et décimateur, d'une part, et Jacques Lecuit, autre laboureur, lequel refusait de payer la dîme du trèfle excru sur ces pièces de terre, 1788. – Fondation de Monsieur maître Alexandre Du Moucel, sieur de L'Ouraille et des Cottes, maître ordinaire en la Chambre des Comptes ; avait donné aux chapelains qui diraient les messes les 2/3 des dîmes de sa seigneurie des Colles, 1626. – Réduction de cette fondation par ordonnance de l'archevêque, 23 mai 1772 ; sceau plaqué de M^{gr} de la Rochefoucauld. – « Mémoire de l'origine du fief et les dîmes du hameau des Côtes ». – Transaction entre Nicolas-Pierre Trancart, curé, et les Trésoriers du Boisguillaume, d'une part, et le sieur Valtier, pour les réparations de la chapelle Sainte-Véronique., et du bâtiment attenant, appelé la Neuvaine ; une messe se disait, toutes les fêtes et dimanches, depuis un temps immémorial en cette chapelle pour la commodité des habitants, 1741. – Reconstruction de la grange du presbytère ; devis, plans, ordonnance de M. de Villedeuil, Intendant, 1786. – Consultation de l'avocat Du Castel, sur la question de savoir si les diverses paroisses assises dans la banlieue de Rouen devaient réclamer contre la prétention de l'Hôtel-de-Ville, tendant à les assujettir aux droits d'octroi, pour les cidres de leur crû, 1780 (copie). – Bail du déport du Boisguillaume. – Registre des bans de la paroisse du Boisguillaume, de 1785 à 1789 ; oppositions et mainlevées. – Statuts de la confrérie et Charité anciennement fondée en l'église paroissiale du Boisguillaume, sous l'invocation de la Sainte Trinité, approuvés par M. Du Buisson, vicaire général de Mgr de Harlay : « S'il plaisoit à Dieu d'affliger quelqu'un de la dite confrérie de lèpre, et qu'il fût obligé de sortir de la paroisse en quelque lieu séparé des hommes, les maîtres, frères et clercs seront tenus de lui faire célébrer une messe, les matines (*sic*), si le dit malade le requiert, ensemble de l'assister à la dite messe, et de là le conduire avec la croix jusque hors le dimage de la dite paroisse, » 18 avril 1623 (copie).

G. 8035. (Registre.) – In-folio. 113 feuillets, papier.

1719-1793. – BOISGUILLAUME. – Livre de recettes et de dépenses de la confrérie de sainte Véronique, fondée en l'église du dit lieu. – Elections de maîtres. – Nombreuses inhumations ; huit messes particulières, le jour des Trépassés, le mardi gras, le 1^{er} dimanche de carême, le jour de saint Fiacre, le jour saint Gilles, saint Leu, les jours de la Nativité de la Sainte-Vierge et de l'octave, le jour de la reddition des comptes. – Copie de l'ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld, concernant

les confréries du diocèse, 16 décembre 1779 : « Défense aux confréries de Charité ou autres qui se trouvent érigées dans les paroisses du diocèse, d'appeler aux inhumations aucunes confréries des paroisses voisines ; défenses aux confréries qui se trouveraient ainsi appelées de se rendre à l'invitation qui leur seroit faite sous peine d'interdit, comme aussi aux chapelains des dites confréries, de les y conduire ou accompagner, sous peine de suspense. »

G. 8036. (Liasse.) 4 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1513-1789. – BOIS-HÉROULT. – Rolle et assiette faite sur tous les propriétaires des maisons, biens et héritages situés dans l'étendue de la paroisse de Boishérout, Election de Lyons, pour l'année 1755, 1^{er} de la somme de 1,195 livres, faisant le parfournement de celle de 2,390 livres de l'adjudication au rabais des réparations et réédifications qui se sont trouvés à faire à la nef, au clocher et au porche de l'église. » La dite adjudication faite à Jean-François Durant fils. Rôle déclaré exécutoire par Thomas des Taisnières, subdélégué, 18 juillet 1755. – Autre rôle, 1761. – Quittances d'impositions. – SAINT-PIERRE DU BOIS-HULLIN. – « Etat des clauses et conditions attachées aux biens de l'église, » 1779. – BOIS-L'ÉVÊQUE – Baux, 1784-1787. – BOIS-ROBFT. – Fondations de Charles de Bacqueller, écuyer, sieur du Bois-Robert, 1611 ; – de Charles Caron, 1650, – de Catherine Delaunay, veuve de Hubert Ansel, 1670 ; – de messire Noël du Fricc, prêtre, 1513, – de Loyse, veuve de Guillaume Goisselin, en précédent veuve de Raoulin Mouchet, 1513 ; – d'Hector Martin, vicaire de Saint-Germain, 1543 ; – de Marie Saillot, 1663. – Testament d'un prêtre habitué, qui demande que son corps soit enterré devant le crucifix en l'église de Notre-Dame du Boisrobert, 1660. – Vente faite à la Fabrique de 18 livres de rente par messire François de Ricarville, chevalier, seigneur patron de la paroisse, 1665. Sentence au sujet du fossé du cimetière, 1631. – Mention d'Adrien Talbot, curé du Boisrobert, doyen de Longueville, 1665.

G. 8037. (Registre.) – In-folio. 263 feuillets, papier ; 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

1703-1790. – BOOS. – Registre intitulé : « Registre du Thrésor de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Boos, contenant en outre les comptes des Thrésoriers, un mémoire exact des biens en fond, et des biens meubles qui appartiennent au Thrésor, un Etat des fondations avec les coppies authentiques de quelques contrats et autres pièces qui ont esté perdues ou qui sont dans un actuel dépérissement. Le tout recherché, écrit et mis en ordre par discrète personne M^e Jacques Langlois, prestre, bachelier, de Sorbonne, curé de la dite paroisse de Boos, ès années 1702-1713, etc. « Les Comptes commencent à 1703 et continuent jusqu'au 12 ventôse an II ; mais il est à observer que les cahiers qui composent ce registre n'ont pas été mis dans leur ordre par le relieur. – Inventaire de l'argenterie, ornements, linge : Un calice d'argent et sa patène, donnés par le sieur Le Baron, médecin, en l'année 1678 : nombreux objets donnés par M^{me} Elisabeth Barentin, abbesse de Saint-Amand, dame et patronne de la paroisse ; dans le nombre : « Une croix d'un travail singulier, laquelle lui a été apportée de Jérusalem en la présente année 1717, et a touché à tous les lieux saints. Elle y a fait ajouter un très-petit christ d'argent et, au bas, une partie d'une coste de sainte Urbaine, dont le corps lui a été envoyé de Rome en l'année... et repose en l'abbaye de Saint-Amaud. Ensuit le mémoire des ouvrages et embellissements faits à l'église de Boos en la présente année 1717 par ma dite dame Barentin, abbesse, et autres... Chaire à prescher, de chesne du nord, enrichie de sculpture, où sont ses armes ; a donné le tableau du rétable, qui est une copie de Raphaël, de la main de Moviel, et a cousté 70 livres. » Le dit état signé : Sœur Barentin, abbesse, Langlois, curé de Boos, etc... Comptes. Articles de recettes dans tous les comptes : Blé, chanvre, lin, quêtes les jours de la Nativité de Notre-Dame ; – 104 bouleaux pris dans le bois du baron du Pont-Saint-Pierre, les jours de la Sainte Trinité et de la Transfiguration, et vendus après les fêtes ; – vente de chateaux de pain bénit. – 9 juin 1715, dons offerts à l'église par M^{me} Barentin, qu'accompagnait le P. Autin, supérieur de Saint-Antoine de Rouen. – 1717-1718, porche de l'église refait. – 1719-1720, pose, dans la nef, de 4 grands bancs se tenant 2 à 2. – '1720-1721, on rappelle les bienfaits de M^{me} Barentin. décédée à Boos le 13 juin 1721. – Un pilier arc-boutant, qui était à droite en entrant dans l'église, démoli et remplacé par un mur de pierre de taille. – 1729-1730, achat de livres d'office : un missel, 1 graduel, 1 antiphonaire et 2 processonnaires, 90 livres. – 5 journées de manoeuvre à paver la nef, 3 livres. – 22 août 1734, autorisation au curé de faire réédifier en pierre de taille la vitre de la chapelle de la Sainte-Vierge, qui sera pareille à celle qui est à l'opposite dans la

chapelle de saint Nicolas. – 1734, détail des frais faits pour la construction d'une grande porte neuve au bas de l'église. L'abbesse de Saint-Amand y contribue pour 110 livres ; M. des Boches, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Provence, demeurant chez M. Langlois de Fumechon, y contribue pour 120 livres. – 8 juillet 1736, approbation du projet exposé par le curé, de faire construire un baptistère en pierre de taille et biset en dehors de l'église, à l'endroit de l'ancienne porte. – 4 mars 1739, ordonnance de Mgr de Saulx-Tavanes rendue sur la requête de Claude-Thérèse de Durfort de Lorge, abbesse de Saint-Amand, prescrivant l'abattage des arbres des cimetières de Boos et du Mesnil-Raoul, jusqu'à 30 pieds loin du corps des églises. – 1741, pour l'inhumation au pied de la croix, le 11 avril, de M. Charles Langlois, 20 livres payées par M. de Fumechon. – 13 mai 1742. note sur un projet de fondation d'une école à Boos, par M^{me} Barentin, abbesse de Saint-Amand, 1715, fondation qui n'avait pas eu d'effet, parce que l'archevêque Mgr Aubigné n'avait point voulu y donner son consentement. – 7 avril 1713, mauvais étal de la couverture de la chapelle de saint Nicolas. – 3 novembre 1713, en assemblée présidée par le procureur du Moi du bailliage, excuses présentées à la Fabrique par Charles Le Sage, comptable, qui s'était échappé en termes injurieux et méprisants ; condamné à 8 livres d'amende. – 1704, démolition de la chapelle de Boos, qui était carrée, obscure et menaçait ruine ; remplacée par une fenêtre de forme ogive, comme celle de saint Nicolas. – Journée de maçon, 23 sous, sans compter la boisson. – Verre blanc pour les 2 grandes vitres neuves, fournies par René Le Noël, vitrier de Darnétal. – 3 mai 1741, délibération au sujet de la croix d'argent brisée entre les mains des frères de la Charité. – 1743-1740, de M. de Fumechon, pour la tombe de M. son fils, inhumé dans l'église, 20 livres. – Vente du bois de l'ancien porche. – 19 avril 1730, construction, pour y mettre les papiers, d'un coffre à 3 serrures, conformément à l'ordonnance du procureur du Roi, du 17 mars 1743. – 13 août 1738, on procédera à l'adjudication des bancs. – 1^{er} janvier 1739, on construira 2 confessionnaux. – 18 septembre 1703, on achètera, pour la décoration du chœur, 0 stalles avec prie-Dieu, provenant de l'ancienne église de la Madeleine de Rouen. – 9 mars 1700, marché avec Colasse, fondeur, pour raccommodage de la grosse cloche. – 13 juin 1700, nomination d'un messier pour la paroisse. – 8 octobre 1760, conditions du vicaire, lequel était chargé des écoles. – 22 septembre 1782, le banc de l'abbesse de Saint-Amand sera placé derrière le banc d'œuvre des Trésoriers en charge. – Nombreuses délibérations prises, en présence des abbesses de Saint-Amand qui les ont signées : sœur Barenlin, 1^{er} octobre 1713, 12 mai 1713, 12 septembre 1717, 7 mai 1719, 11 mai 1721, 13 octo-1729 ; – Claude de Lévis, 13 octobre 1748, 21 juin 1730, 1^{er} octobre 1732, 18 septembre 1733, 12 juillet 1701 ; – sœur de Suze, 22 septembre 1782. – Vérification des comptes par les Grands Archidiacres : de Tourouvre, 30 octobre 1707, 9 novembre 1721 ; – l'avyot de la Villette, 1^{er} septembre 1719 ; – Terrisse (il ordonne qu'on fera des bancs neufs qui seront loués aux plus offrants), 20 juin 1740 ; – par les doyens du doyenné de Péricrs : Graventcrre, curé de la Neuville-Champ-d'Oisel) ; – Hébert, curé de Saint-Jaeques-sur-Darnétal ; – Noël, curé de Vandrimare ; – Martin, curé de Saint-Léger-du-Bourg-Denis ; – Vitccoq, curé de Périers. – Curés de la paroisse : Maury, 1704-1710 ; – Langlois, 1712-1748 ; – Faucon de la Couture, 1730-1788 ; – Le Faux, 1789. – Ce registre écrit pour une grande partie, par le curé Langlois, est remarquablement tenu. – Annexé à ce registre, un bail d'une pièce de terre appartenant à la Charité de Boos.

G. 8038. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin : 116 pièces, papier ; 5 imprimés.

1552-1754. – BOSC-EDELIN. – Arrêt fait par Charles Le Brument, curé du Boisgautier, en vertu du mandement du promoteur général de l'archevêché, sur la récolte d'une pièce de terre qui avait appartenu à François Du Rosset, défunt curé du Bosc-Edeline, pour les réparations du lieu presbytéral, 1644. – BOSC-LE-HARD. – Baux. – Comptes de recettes et dépenses, du 1^{er} janvier 1744 au 1^{er} janvier 1752 ; mention de petites écoles. – Donation faite à la Fabrique par Robert Torcy, 1675. – Inventaire des titres et écritures de la Fabrique, 1746. – Procès au Grand Conseil entre Jean-Baptiste-Alexandre Boniface, baron du lieu, etc., d'une part, et le prieur de Longueville, M. d'Aydie, et le curé de la paroisse, Antoine De la Place, décimateur, d'autre part, au sujet des travaux de reconstruction à faire en l'église du Bosc-le-Hard, dont le clocher, placé entre nef et chœur, avait été détruit par la foudre au mois de novembre 1744. Il s'agissait de savoir en quoi devaient consister les travaux, et qui devait en porter la charge. – Procès-verbaux de Louis Gallot, architecte-expert-juré des bâtiments au bailliage de Rouen, 1745 ; – Pierre Le Brument, architecte-expert-juré pour le prieur ; – Pierre-Paul d'Anseau, autre architecte-juré à Paris, 1746. – Autre

procès au Parlement entre les Trésoriers et le curé Antoine De la Place, au sujet de l'acquit des fondations. – Mémoires des Trésoriers et du curé, adressés à M. Le Baillif-Mesnager, avocat général. – Accord par arbitrage ; M. Michault, curé de Grigneuseville, doyen de Cailly, arbitre, 1747 – Acquisition par les paroissiens des offices de jurés crieurs de corps ; demande de remboursement de la finance par eux payée, 1693-1701. – Contrat de pension faite par les Bénédictines de Saint-Hilaire à Saint-Sever de Rouen, en faveur de Pierre Fizet, leur chapelain, 1688. – Ordonnance des Intendants Le Goux de la Berchère, 8 juin, 17 juillet 1693 ; – de la Bourdonnaye, 15 mai 1700. – Lettres adressées à l'abbé Cousturier au Bosc-le-Hard, par M. Fremont d'Auneuil, au sujet des travaux de reconstruction de l'église, mais où il est aussi question de nouvelles politiques, 1746, 1748. – Consultations des avocats de Paris : de Héricourt, 8 juillet 1744 (copie) ; – de Laverdy, 30 août 1747 ; – de MM. de Jort, Le Breton, Pigache, Bréchain, Bérard, avocats à Rouen, 7 décembre 1736. – Curés du Bosc-le-Hard : Le Tort, 1693 ; – Antoine De la Place, 1712, 1753 ; – Pierre Louvel, 1755.

G. 8039. (Liasse.) – 25 pièces, parchemin, 57 pièces, papier.

1611-1766. – SAINTE-MARGUERITE DE BOSCROCOURT. – Quittances de droits d'amortissements et nouveaux-acquêts. – Aveu à François de Lannoy, capitaine garde-côte du Tréport à Penly, comte d'Auchy, baron de Lannoy, gouverneur du comté d'Eu, 1650 ; – à messire Louis-Auguste de Lannoy, sieur de la Motte, Croix-au-Bailli, gouverneur des ville, châteaux et comté d'Eu et Tréport, 1722 ; – au comte d'Eu, seigneur de Boscrocourt, 1766. – Baux. – Décret des héritages de Jean Grenon, 1651. – Fondation de Jeanne Dergny, jeune fille à marier, assistée et conduite par son oncle Michel Quesnel, 1614 ; – de Catherine Dergny, veuve de Pierre Poigny ; testament de la dite Dergny ; legs à Raphaël De Poilly, fils aîné de Vincent De Poilly et de Jeanne Poigny ; obligation « de donner des petits pains à tous les pauvres qui se trouveront aux services ; à la vefve Rimbart et à la vefve de Guyot Mauger, à chacun un boisseau de bled seigle ; à la vefve Guyot Mauger, sa mauvaise mante et un mauvais garde-robe de toille ; à Marie Le Conte, sa servante, une paire de draps et une couverture de tartaine, avec sa camisole ; à Jacqueline Perelle, sa filleule, fille d'André Perelle, 2 jeunes cochons ; à Jean Mahieu, son serviteur de charrue, une mauvaise casaque violette, » 1638 ; – de Pierre Dolicque, 1653 ; – d'Antoine Du Breuil, curé du Val-du-Roi, 1629 ; – de Jean Mittart, curé de Boscrocourt, 1616. – Vente par la Fabrique de Boscrocourt aux Ursulines d'Eu, représentées par Adrien Le Fournier, curé de Saint-Jacques de Dieppe, leur directeur, de 35 livres 14 sous 2 deniers de rente, 1651. – Dispense d'affinité pour contracter mariage à Jean Robart, valet de charrue, et à Marie Godard, 1758. – Curés de la paroisse : Jean Mattart, 1614, 1616 ; – Jean Journal, 1639, 1652 ; – Jacques Malheude, 1665, 1681 ; – Robert Barrengue, 1732 ; – François Courtois, 1750, 1766. – BOSCROGER. – Mémoire et prix convenu d'un retable et tabernacle et d'une niche faits et fournis par Potier, maître menuisier, demeurant Cour-Saint-Ouen, à Rouen, 1783. – BOSVILLE – Donation faite par Anne Balandonne, veuve en 1^{res} noces de Robert Besnard, à présent mariée à Pierre Le Clerc, à la Fabrique de Bosville, de 2,000 livres, à charge de services religieux, 1702 (copie). – Procès en cassation de cette donation. – Transaction entre la Fabrique et les héritiers de ladite Balandonne. 1727.

G. 8040. (Liasse.) – 67 feuillets, papier.

1749-1777. – SAINT-PIERRE DE BOUDEVILLE. – Compte des Trésoriers, rendus de 2 ans en 2 ans. – 9 août 1753, le vicaire est chargé de prendre soin du linge et des ornements : de balayer et nettoyer les chapelles et murailles 4 fois par an ; de sonner l'*Angélus* tous les jours ; on lui donnera 10 livres par an en sus des gages ordinaires qui étaient de 43 livres. – 80 novembre 1756, on fera faire une nouvelle sacristie derrière le chœur, et, de chaque côté de la nef, une grande vitre, pour éclairer la nef, qui est très sombre ; on retirera du cimetière un pied et demi de surface de terre. – 6 novembre 1757, on demandera à l'archevêque un règlement et la réduction des fondations honoraires des messes à 12 sous, suivant l'usage du diocèse. – Bancs faits par Langevin, menuisier. – 30 août 1761, on reconnaît que M. Foret de Boisemont a contribué aux réparations de l'église, à la construction des chapelles : qu'il a fait construire, à ses frais, la chapelle de la sainte Vierge, à condition qu'elle appartînt en son entier à lui et à ses successeurs, seigneurs de la paroisse, sans préjudice du premier qu'il a dans la nef pour ses gens, et de son droit de séance dans le chœur,

comme seigneur de Boudeville. – 1760, un cent de pavé de Caen pour l'église, 20 livres. – 1763, un réédifiera le mur de l'église du côté du midi, depuis la chapelle de la Vierge, jusqu'au clocher, dans la même forme que les murs du chœur et des chapelles, avec une grande, vitre dans le milieu, en bois. – 8 août 1768, don par le curé de 108 livres 5 sous à la Charité de saint Pierre et saint Clair, pour faciliter l'achat de chaperons et tuniques rouges pour les frères. – 20 octobre 1765, mention de dégâts à la couverture de la nef par suite de la dernière tempête. – 28 juin 1772, on réédifiera la croix du cimetière, qui sera déplacée pour ne pas être exposée au vent de mer ; la branche sera ragréée, et il sera fait, au-dessus, une croix de fer, de 2 pieds de hauteur. – 17 juillet 1772, bénédiction de la croix du cimetière par M. Gruchet, curé de Beuzeville-la-Guérand, doyen du doyenné de Valmont. – 18 juillet 1773, en assemblée générale des propriétaires et des frères de la Charité, on règle la condition qui sera faite au vicaire, lequel sera en même temps chapelain de la Charité, aura le casuel des évangiles de saint Clair, fera le catéchisme, tiendra les petites écoles et apprendra aux enfants les prières et à lire et à écrire. – 1774, paiement d'Antoine Le Play, maçon, pour avoir fait les fondations. – 8 juin 1774, réception des nouveaux statuts de la Charité de saint Pierre, prince des apôtres, et de saint Clair ; place donnée à la dite Charité en la chapelle de saint Clair. – 13 janvier 1775, on fera un confessionnal neuf en bois de sap de Hollande. – 30 juin 1776, acceptation du don fait à la Fabrique, d'une croix de cuivre argentée et dorée, par M^{me} Gouel de Bellefosse, soeur et héritière du curé décédé ; service à célébrer le 17 novembre, pendant 15 ans, à l'intention de ce curé. – Visites de l'église par les archidiares : Rose, 13 octobre 1754 ; – Grimaldy, 7 mai 1762 ; – Esmangard (il ordonne qu'il sera mis un confessionnal neuf au bas de la nef du côté du midi ; qu'on aura une chaire à prêcher décente ; que le cimetière sera clos), 9 juillet 1766 ; – de Lastic, 13 juillet 1770 ; – Bridelle, 22 juillet 1776 ; – par les doyens de Valmont : De Rieux, 20 juillet, 1750 ; – Gruchet, docteur de Sorbonne, curé de Beuzeville-la-Guérand, 14 juillet 1756, 17 juillet 1760, 12 juillet 1761, 8 juillet 1768 ; – J. Le Tellier, curé d'Auberville-la-Manuel, 1^{er} mai 1774. – Curés de la paroisse : Labbé, 1719 ; – Timoléon de Gouel de Bellefosse, 1753-1774 ; – Gaillon, 1776-1777. – Elections de Trésoriers. – Nombre de délibérations prises en présence de M. Poret de Boisemont, et de M. Poret de Blossenville, son fils et son successeur, seigneurs de la paroisse. – Dimanche 2 avril 1775, les propriétaires, assemblés en état de commun, après annonce faite au prône de la messe paroissiale, issue de la dite messe, au banc de la Fabrique, et au son de la cloche, messire Bénigne Poret, vicomte de Blossenville, chevalier, procureur général en la Cour des Comptes, conseiller honoraire au Parlement, et secrétaire des commandements de S. A. R. Mgr le comte d'Artois, informe les paroisiens que feu messire Bénigne-Etienne-François Poret de Boisemont, son père, par contrat du 8 février dernier, avait donné 80 livres, chaque année, pour être distribuées par le curé aux pauvres de la paroisse, principalement aux pauvres malades et à ceux qui ont le plus grand nombre d'enfants, soit en filasse de lin ou de coton, pour leur donner du travail, soit au paiement d'une partie de leur taille. Décidé qu'en témoignage de reconnaissance, un service sera célébré tous les ans, pendant les dits 20 ans, au jour anniversaire de la mort du feu seigneur de Boisemont.

G. 8041. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier ; 3 pièces, parchemin.

1644-1791. – SAINT-PIERRE DE BOUDEVILLE. – a Registre pour servir aux délibérations, tant générales que particulières, de la paroisse, signé et paraphé par nous Pierre-Jean-Baptiste Heuzé, assesseur-civil et criminel au bailliage de Cany, pour l'absence de M. Bradechal, lieutenant général au dit siège, 18 avril 1778. » – Comptes de 1777 à 1791. – 21 juillet 1778, adjudication des bancs par ministère de sergent. – Contestation entre les habitants et le curé à propos de la destitution du vicaire Montblanc. – 1782, pour 40 arbres de pépinière à planter sur les biens du Trésor, 12 livres ; – achat de rideaux en toile peinte pour préserver le tableau de la contretable et le tabernacle. – 1784, pour la construction à neuf de la prison de Cany, 4 livres 7 sous 6 deniers. – 30 mars 1788, augmentation à faire à la maison vicariale. – 1789, à M. Michel, libraire à Fécamp, pour avoir relié 2 graduels, 3 processionnaires, 1 missel, et avoir fourni un sinet pour le missel, 36 livres. – Annexé au registre, un aveu baillé à Isabeau de Bonissent, veuve de feu Adrien Durant, écuyer, sieur de Falfosse, secrétaire du Roi, dame de Boudeville et de Boisemont, 1644. – Titre de rente sur la ville de Paris, 1766.

G. 8042. (Liasse.) 5 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1630-1714. – BOURDAINVILLE. – Inventaire des titres. – Etat des revenus de la Fabrique ; – contrats de fondations ; – fondation de Françoise Foucard, veuve de Christophe Vautier, et de Catherine Le Clerc, veuve de Robert Vautier, 1664. – Divers titres de propriété. – Extrait des ordonnances de l'archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen ; défenses aux prêtres de la paroisse d'aller quérir le maître de la confrérie les jours des fêtes pour le conduire à l'église, et au dit maître de faire des festins, comme on avait accoutumé faire par le passé ; – défense au curé de laisser sonner plus tard que 9 heures du soir la veille des trépassés, ni de laisser boire et manger dans l'église ceux qui sonneront, 28 septembre 1685. – La plupart des pièces de cette liasse sont à peu près perdues par l'humidité.

G. 8043. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1618-1783. – BOURG-DE-SAANE. – Aveu aux religieuses de Saint-Amand à qui appartenait le prieuré du Bourg-de-Saâne, 1756. – Baux des terres de la Fabrique. – Fondation de messes par Antoine Néel, curé du Bourg-de-Saâne, 1697. – Demande de réduction de fondations adressée à l'archevêque par Antoine-Nicolas Le Clerc, curé de la paroisse ; avis de M. Barbe, curé de Crasville-la-Roquefort, délégué par le vicaire général pour informer sur cette demande, 1783. – Procès pour anticipation de terrain entre M. Fourré, curé du Bourg-de-Saâne, et Jean-Baptiste Blondel, 1742. – Curés de cette paroisse : Charles Bénard, 1637 ; – David Pallier, 1654 ; – Fourré, décédé en 1754. – La plupart des pièces de cette liasse sont à peu près complètement perdues par l'humidité.

G. 8044. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1607-1758. – BOURG-DUN. – Baux par adjudication pour 9 ans des biens appartenant à la Fabrique, sis aux traits de Saint-Gilles, des Marettes, d'Orimont, du Bosc. – La dernière adjudication, du 30 juin 1776, faite en présence de Louis Ridet, notaire royal, garde-notes au bailliage de Caux, vicomté d'Arques, pour la branche du Bourgdun, par César-Auguste Le Roy, bourgeois de Dieppe, Trésorier en charge du Bourg-Dun, du consentement de Simon-Gaspard Martinet et de Nicolas Duval, curés de la première et seconde portion de la cure, Louis-Charles-Henri Du Caron, écuyer, etc. – La plupart des pièces de cette liasse perdues par l'humidité.

G. 8045. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 55 pièces, papier.

1565 (copie)-1775. – BOURG-DUN. – Arrêt du Parlement, sur un procès entre les doyen, chanoines et chapitre de Saint-Quentin en Vermandois, appelants de maître Guillaume Bignon, lieutenant du bailli de Caux en la vicomté d'Arques, comparants par Guillaume Valdory, leur procureur, d'une part, et maître Nicolas Nepveur, curé de la seconde portion de l'église du Bourg-Dun, d'autre part ; – appel mis au néant ; chanoines condamnés à faire valoir à l'intimé le revenu de sa cure et bénéfice la somme de 100 livres tournois par chacun an, toutes charges déduites, moyennant quoi les dîmes leur seront, payées, à charge au curé de résider sur son bénéfice, 1565 ; – arrêt du Parlement rendu contre Adrien, marquis d'Herbouville, pour s'être dit seigneur patron et haut-justicier du Bourg-Dun ; les chanoines de Saint-Quentin en Vermandois autorisés à faire effacer la litre ou ceinture funèbre où étaient ses armes, à faire effacer son nom et armes sur les cloches ; défenses à Jean Le Fèvre et René Dehors, curés du lieu, de faire prières nominales au nom de M. d'Herbouville et de reconnaître à ce seigneur aucuns droits honorifiques, 1743. – Quittances des droits d'amortissement. – Arpentage, 1752. – Etats des terres appartenant à la Fabrique. – Aveux rendus aux religieux de Saint-Ouen, seigneurs du Bourg-Dun, 1740 ; – à Robert Le Balleur, ecuyer, sieur de Veules, 1748 ; – à Louis-Joseph de Pardieu d'Avremesnil, 1752 ; – à Jacques-Philippe d'Héricy, seigneur de Ribeuf, au droit d'Esther Le Vasseur, sa femme, 1753 ; – à Adrien d'Herbouville, seigneur de la Cour-Saint-Martin, 1762 ; – à Charles-Joseph-Fortuné, marquis d'Herbouville, et Louis-François d'Herbouville, abbé de Molesmes, héritiers d'Adrien d'Herbouville, etc., 1775. – Consentement donné par M. de Bailleul, écuyer, sieur de Blanques, et par Charles de Bailleul, sieur de Ruffosse, etc..., à ce que le testament de messire Charles de Bailleul, sieur de Sainte-Marie, en faveur de l'église du Bourg-Dun, ait son entier effet, 29 novembre 1621. – Fondation de Jean Le Febvre, curé de la première portion du Bourg-Dun ; par 1^{er} testament de 1738, avait demandé que son corps fût inhumé dans le cimetière devant le grand

portail, vis-à-vis l'image de la Sainte-Vierge, le plus près possible de la porte ; par un 3^e et dernier testament, de 1740, il voulait être inhumé au chœur de Saint-Jacques, à côté de sa mère – Fondation de Le Roy, 1630. – Reconnaissance de rente due à la Fabrique par M. Eulde, écuyer, 1704. – Etablissement de la confrérie du Rosaire par Nicolas Dupuis, prieur des Jacobins de Rouen, 30 août 1600. – Transaction entre Pierre de Rocquigny, fils de Jacques de Rocquigny et d'Anne Hervieu, et René de Bailleul, sieur d'Altemare, au sujet d'une rente, 1679 ; – dispense à l'effet de contracter mariage à Adrien Rolland et à Marguerite Néel, 1740. – Plusieurs des pièces de cette liasse à peu près perdues par l'humidité.

G. 8046. (Registre.) – In-folio, 355 feuillets, papier ; et 35 pièces, papier.

1712-1787. – BOUVILLE. – « Catalogue des noms et surnoms des frères et sœurs, associés à la confrairie et Charité de la bienheureuse sainte Anne fondée en l'église et paroisse de Nostre-Dame de Bouville, » de 1742 à 1768. – 1742, Nicolas-François Le Bouteiller, prêtre, curé de Bouville, Marie-Marguerite Marye, veuve de messire Louis de Formont, dame et patronne de Bouville, Louise de Formont, épouse de M. le marquis de Varneville... Nombreux, associés dans toutes les paroisses des environs : à Pavilly, le curé Robert Le Rai ; – à Barentin, Pierre Quimbel, ci-devant curé du dit lieu, à présent curé de Saint-Etienne la Grande-Eglise. – 1746, pour le rebordage de la tunique du clocheteur, 16 sous ; – au clocheteur, pour le pèlerinage de Saint-Adrien, 15 sous. – Annexé au registre, copie de l'acte de dotation de la chapelle saint Thibault, par Guillaume Hamelin, écuyer, sieur du Mesnil-Durécu, 1529, et de l'acte de translation de la dite chapelle du manoir du Mesnil-Durécu au manoir seigneurial de Louis-François de Grossin, à Bouville, 1757. – Acte de prise de possession de cette chapelle par Charles-Constant Havas, 1782.

G. 8047. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1477-1789. – BRÉMONTIER-EN-BRAY. – Bail d'une maison à Marie-Catherine Lavandier, 1788. – BRETTEVILLE, au doyenné de Valmont. – Bail d'une portion de mesure, 1789. – Présentation au cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, par Georges Le Prévost, écuyer, sieur de Biville, en vertu du pouvoir à lui donné par Jacques de Brezé, baron du Bec-Crespin, de Nicolas Le Fèvre, pour être nommé *au personnage* ou chapelle de Bretteville au doyenné de Valmont, vacant par le décès de Pierre de Castillon, 16 janvier 1477. – Acte dressé par Guillaume Lambert, notaire apostolique, du refus fait par Guillaume Mesard, vicaire général de l'archevêque, de délivrer lettres de collation à Nicolas Le Fèvre, sous ce prétexte que le personnat de Bretteville était rempli par Nicolas Fresneau, 21 janvier 1477 ; marque de ce notaire. – Lettres de collation accordée à Le Fèvre, 29 mai 1478 ; fragment du grand sceau de la cour d'église de Rouen ; au dos, la mise en possession de Le Fèvre par Pierre Le Fèvre, notaire apostolique ; marque particulière de ce notaire. – Information faite par l'official de Rouen au sujet de dîmes contentieuses entre le personnat et les religieux de Saint-Ouen sur les terres du Quesnay, du Franc-Fief, du trait de Fécamp ; transaction, 16 mai 1492. – Echange entre Nicole Restoult, diacre, curé et personnager de Bretteville, et Jean Duhamel, écuyer, sieur du Busc, conseiller échevin de Rouen, 14 juillet 1523 : le dit échange approuvé par les Trésoriers et paroissiens, le 28 juillet suivant, jour de la dédicace de l'église. – NOTRE-DAME DE BRETTEVILLE-SUR-TOTES. – Inventaire des titres de la Fabrique. – Etat de ses biens. – Titre de rente, 1720.

G. 8048. – (Registre.) – Dérelié, comprenant 142 feuillets, papier.

1601-1668. – NOTRE-DAME DE BRETTEVILLE-SUR-TOTES. – Comptes des Trésoriers, qui furent assez souvent les curés de la paroisse. – Recettes provenant de la vente du pain béni, des pommes du cimetière, des gerbes données à la Fabrique, des nourolles et des œufs de Pâques. – Paiements au prédicateur du carême. – 1601, pour une paix, 15 sous. – « Dépense pour avoir *racuné* la croesée. » – 1602, « pour avoir dévallé et remonté le coquet de l'église, 60 sous ». – 1605, pour un processionnaire, 15 sous 5 deniers. – 1610, pour avoir fait sonner pour le service du Roi, 2 sous 6 deniers. – Pour avoir fait teindre le drap à mettre devant le crucifix, 3 livres. – 1612, mention du bassin de Notre-Dame et de celui de saint Sébastien. – 1617, « pour faire une table sur l'autel de sainte Barbe, 22 sous ». – 1616, « pour avoir fait refouir les arbres du cymetière, 20 sous ». – 1621, « pour le luminaire de Toussaints que pour les ténébrots ». – 1628, église couverte en ardoise. –

1631, pour avoir fait fouir les arbres du cimetière, 16 sous. – Pour 200 d'ardoises, 70 sous. – 1634, à la recette, 5 pistoles d'Espagne, à 8 livres 6 sous pièce ; un quart d'écu, à 16 sous ; 5 écus d'or, à 4 livres 16 sous ; 3 demi-pisloles, à 4 livres 8 sous : 1 impériale, à 6 livres 10 sous ; 1 demi-ducat, à 100 sous ; 1 pistole d'Italie, à 8 livres 14 sous. – 1644, bestiaux saisis pour paiement des droits d'amortissement. – 1654, à Mallet, menuisier, pour avoir fait 2 confessionnaux, 18 livres 8 sous – 1655, « vente d'une boise, 10 sous. – Payé à Etienne Mazeline, pour avoir baillé un tabernacle, 181 livres 10 sous ; – à Jean Vauquelin, pour l'avoir apporté (de Rouen), 6 livres ». – 1657-1658, journée d'ouvrier, 10 sous. – Décembre 1658, mention de Charles Baudry, seigneur patron de la paroisse ; vérification des comptes des Trésoriers, défunt Nicolas Montier, et Jean Moutier son frère, absent, s'étant embarqué pour se rendre aux Indes. Comptes vérifiés, après visite de l'église, par les Grands-Archidiacres : Behotte : 18 octobre (il ordonne de refaire les vitres du chœur et d'avoir une gondole pour les comptes) ; 24 septembre 1609, 14 juillet 1610, 22 juillet 1611, 25 mai 1612, 23 mai 1615, 13 juillet 1616, 7 juillet 1617 (il ordonne de mettre un tabernacle au milieu du grand autel) ; 12 septembre 1620, 7 août 1621, 6 octobre 1622, 29 juillet 1624 (il ordonne d'acheter un missel, des nouveaux imprimés) ; 31 juillet 1626, 17 juillet 1627, 6 octobre 1628, 14 septembre 1629, 12 juillet 1630, dernier juillet 1631, 23 juillet 1632, 4 juillet 1633, 9 août 1634, 20 juillet 1636, 5 juillet 1637 ; – D'Aguillenguy : 25 octobre 1641 (il ordonne que les ouvertures du tabernacle seront closes avec du papier ou du verre pour éviter aux accidents) ; 5 octobre 1647 (il ordonne que le tabernacle sera changé, autrement que le Saint-Sacrement sera transporté par le doyen dans une église voisine ; en second lieu, qu'au haut du chœur, du côté gauche, il sera fait une petite armoire dans la muraille garnie de bois, fermant à clef, pour y poser les saintes huiles, sur laquelle seroient en gros caractères *Olea sancta*) ; – Le Cornier : 17 septembre 1651 (il renouvelle l'ordonnance pour le tabernacle et prescrit de faire travailler à la tour qui menace ruine, et aux paroissiens, d'envoyer leurs enfants aux écoles ; défend de piler et charrier les dimanches et jours de fêtes) ; 24 septembre 1657, 9 juillet 1660 ; – Antoine Gaulde, 31 août 1668 (il prescrit au curé de se retirer vers M. de Bretteville, M. Baudry, seigneur patron, pour lui représenter que la conscience de son neveu, le chapelain de Saint-Vimer, est intéressée dans l'abandon de cette chapelle qui est en ruine totale, en le priant d'interposer son autorité pour qu'elle soit réparée) ; – par des ecclésiastiques commis par l'archevêque en l'absence du Grand-Archidiacre : Le Fèvre, 1601-1603 ; – Cavelier, 1604 ; – R. de la Gastine. 1605 ; – Trabouillet, 1606 ; – Dorcemaine, 6 septembre 1613 ; – Saulnier, 1614-1618 ; – Le Monnier, curé de Saint-Sever de Rouen, 22 novembre 1642 ; – Roger, curé de Darnétal, 1644 ; – du Bosc-Regnault, 8 octobre 1645 ; – De la Fosse, doyen de la Ronde, 24 septembre 1652 (il renouvelle l'ordre de faire un tabernacle ; le menuisier qui s'en était chargé était mort de la peste) ; 22 septembre 1655 il ordonne aux parents d'envoyer leurs enfants aux catéchismes ; un prêtre habitué tiendra les petites écoles ; défense de porter les bannières hors les temps indiqués dans les rubriques du diocèse) ; – De Sahurs, curé de Saint-Pierre du Châtel de Rouen. 7 octobre 1656 (il ordonne de repaver les tombes 15 jours au plus après l'inhumation ; – par les doyens de Pavilly : Bourey, 7 octobre 1642 ; – Le Monnier, curé de Saint-Maurice, 17 septembre 1649 (ordonnance pour un tabernacle) ; 9 octobre 1650 (nouvelle ordonnance pour le tabernacle ; on achètera des rideaux pour la décoration du grand autel) ; – A Louvel, 1659-1661. – Curés de la paroisse : François Parment, 1607-1632 ; – Charles de Hugleville, 1637-1651 ; – Jean Bureaux, 1655-1657 ; – Nicolas Gouille, 1659-1668. – Baux des biens de la Fabrique, 1634-1653.

G. 8049. (Cahier.) – 16 feuillets, papier.

1785-1790. – NOTRE-DAME DE BRETTE-VILLE-SUR-TOTES. – Comptes des Trésoriers. – 22 avril 1787, « le curé voit avec peine depuis plusieurs années tous les livres de l'église traîner en esté sur les bancs, la niche et son exposition par terre derrière le chœur, une partie des chasubles portés et rapportés de de l'église au presbytère : il demande qu'on construise une petite sacristie suivant le dessin proposé par M. Morin d'Auvers, seigneur de la paroisse... Accordé à condition que les propriétaires ne seront inquiétés en rien pour le paiement de la construction. » – 9 septembre 1787, M. Dambray de Beaunay, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage et siège présidial de Rouen, rembourse 600 livres léguées au Trésor de Bretteville par feu M. de Béthencourt. – 20 décembre 1788, à M. Verdure, entrepreneur de toute la maçonnerie de la nouvelle sacristie, 240 livres ; – « au même, pour différents ouvrages qu'il a faits, soit aux bancs dans la nef,

qu'à la chaire et lambris, tant du chœur que derrière les stalles dont M. le curé a fait présent à son église, 24 livres 10 sous ». – Curé de la paroisse, Grégoire Le Roy.

G. 8050. (Liasse.) – 26 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1586-1787. – BUGLISE. – Approbation, par Mgr Colbert, des statuts de la Charité de saint Joseph, 1705. – SAINT-ELOI DE BULLY. – Inventaire des titres de cette Fabrique fait en présence de Le Clerc, prieur curé, de la marquise de Bully, de M. Jean Le Saulteur, vicaire, de Le Touc, prêtre habitué, d'Antoine Bluet, Trésorier en charge, etc..., 1689. – Autres inventaires de 1726, 1740, où se trouvent indiqués une série de comptes de 1583 à 1740 et les papiers de la confrérie du Rosaire. – Aveu à monseigneur de Maupeou, marquis de Bully, 1749. – Bail, 1767. – Fondations de Jean Boissay, prêtre, 1704 ; – d'Antoine Denise, curé de Bully, 1627, 1650 ; – de maître Guillaume Desaubert, bachelier en théologie, professeur du Roi en philosophie et aussi professeur au collège d'Harcourt, 1668 ; – de Guillaume Le Long, 1603 ; – de Marie Le Long, veuve de Nicolas Dumouchel, 1668 ; – d'Antoine Le Prestre, 1654 ; – de Collette Mauffillastre, 1650 ; – d'Antoine Serée, prêtre, 1594. – Procès au bailliage de Neufchâtel, entre Jean Painsec, marchand potier, Trésorier de Bully, et les représentants de Marin Floquet, pour 12 années d'arrérages de rentes dues par eux à la Fabrique, 1739-1743. – Autre procès, au sujet de la fondation de Louis De Guerre, curé de Saint-Victor-en-Caux (1714), entre la Fabrique et les représentants du dit De Guerre, 1754. – Sentence donnée, le 29 juillet 1761, à Bully, par Louis-François Bézuel, licencié ès lois, avocat en Parlement, lieutenant criminel au bailliage et ancien ressort de Neufchâtel, bailli haut justicier en la haute-justice de Bully pour M. de Maupeou. – Consultation de Deschamps Jouault, avocat à Rouen, 12 octobre 1741.

G. 8051. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 1 imprimé.

1524 – 1789. – CAILLY – Deux baux de terre à Hermier, Venambre et Baube, 1788. – CANEHAN. – Bail de la cure pour 70 livres par an, 1524 (titre incomplet). – CANOUVILLE. – Compte de Remy Anquetil, 1789. – CANTELEU PRÈS ROUEN. – Inventaire des titres de cette Fabrique. – Aveux rendus à messire Jean-François Quillebeuf, seigneur de Béthencourt, aussi seigneur patron de Saint-Martin de Canteleu, 1757 ; – à messire Jean-Barthélemy Le Couteulx, patron de Canteleu, les Pourpraitures, Bapaume, Yonville, aussi seigneur châtelain de Croisset, 1783. – Fondations de Pierre Bénard, curé de Canteleu, 1666 ; – de Guillaume Biron, autre curé, 1619-1636. – Titres de propriété et procédures concernant les biens affectés aux fondations. – Statuts de la confrérie de Charité de la sainte Trinité de Canteleu : « Sy aucun frère ou sœur de la dite confrérie va de vie à trépas, tant de peste, mort subite, que de quelque autre maladie que ce soit, chacun frère ou sœur seront tenus prier Dieu pour le salut de son âme, et sy seront tenus et sujets les chapelains, maîtres, huissiers et frères servans, aller quérir le corps avec la croix, la tunique, chaperons et luminaire, ledit maistre portant la croix, l'huissier la tunique et clochette, et les autres frères servans porteront le corps. – *Item* les dits frères servans seront tenus, le samedi de Pentecoste, de présenter un may au maistre étant en charge devant ou proche sa porte, pour remarque, et le dit maistre, s'il est en sa puissance, donnera à chacun un chapeau et souliers, suivant qu'il a esté accoutumé de tout temps, » 1607. – Fieffe faite par les confrères de la confrérie du Saint-Esprit à Nicolas Godescar, écuyer, d'une pièce de terre en labour, au triège des Champs-Ranget, moyennant 18 livres de rente, 1668. – Consultation de l'avocat Roger, 18 mai 1763. – Fabrique des deux églises de SAINT-MARTIN et, de NOTRE-DAME DE CANVILLE. – Délibération prise, le 6 février 1774, à Canville, en l'église paroissiale de Saint-Martin, au buffet du Trésor de la dite église et de celle de Notre-Dame, sur la demande faite par M. le marquis de Cany, seigneur patron du lieu, au sujet de réparations et réédifications à faire aux nef et clocher de l'église de Notre-Dame et des moyens d'y parvenir, étant la dite église, vu son mauvais état, actuellement interdite par ordonnance de l'archevêque. – Consultation de M. Langlois de Rouvres, avocat, au sujet des unions de cure ou portions de cures à Canville, Fontaine-le-Dun et Harcanville, 14 mars 1668. – CANY. – Vente par M. Jacques Gueudeville, à Adrien Le Bled, d'un fonds de terre à Cany, lequel avait été pris à fieffe, moyennant rente annuelle, de la Fabrique de Cany, 1742.

G. 8052. (Liasse.) – 2 pièces, papier.

1698-1726. – CARVILLE-SCR-HÉRICOURT. – Comptes des Trésoriers. – 1092, « au clochetier, pour la sonnerie du jour des trépassés, 11 sous ». – Achat de tuile à Vittefleury. – Pour le banc de M^{lle} Malmains, 40 sous. – 1693, « pour la criée de l'argent de l'église faite à Cany, 2 sous ; – au erieur de l'argent de l'église à la foire Saint-Martin, 7 sous 6 deniers ; – au coulumier de Doudeville, pour la criée de l'argent de l'église, 2 sous ; – pour les plaids de Carville, 5 sous : – pour 87 pots de petit, cidre donnés aux couvreurs, 4 livres 7 sous ; – à l'officier, pour la course des croix plantées dans la paroisse, 4 livres 10 sous ; – pour du bois employé aux dites croix, 45 sous ; – pour la façon des dites croix, 40 sous ». – 1694, 2 journées de manouvrier, 16 sous. – Au maçon qui a carrelé l'église, 50 sous. – « Payé, à raison de la terre de l'église, aux pauvres r-ottisés, 24 sous, » – 1695, pour la chaire de l'église, 23 livres. – Pour un purificateur de faïence, 4 sous – Pour l'ouverture de la tombe d'Antoine Duhamel, reçu 60 sous. – Pour la fondation du liane de M^{me} Malmains, reçu 40 sous ; – pour le banc de M. le curé, 50 sous. – Pour une chasuble fournie à la sépulture de M. le curé par l'église, reçu 6 livres. – 1697, pour une bière, 7 livres – Pour 10 petits pots de faïence servant aux autels, 35 sous. – 1698, couvreur de tuile payé 15 sous par jour. – 1702, mention de l'école de la paroisse. – Journée de manœuvre, 10 sous. – 1707, pour le canon à dire la messe, 2 livres 10 sous. – Au prédicateur, pour l'avent et le carême, 3 livres. – Au sieur de Mortemer, pour 1,500 et un carteron de carreaux, 13 livres 14 sous 6 deniers, et à l'ouvrier qui a fait le pavage, 20 livres 8 sous. – 1714, tuile achetée à Sommesnil. – 1715, pour nettoyer autour de l'église, à la visite de M^{sr} l'archevêque, 10 sous. – 1717, pour 5,300 de briques à faire la sacristie, prises chez M. le comte de Houdetot, 42 livres 8 sous. – Tuile achetée à Vittefleury. – 12 journées de charpentier, 8 livres 11 sous. – 1720, 1,500 de carreaux achetés à Vittefleury. – 1722, au prédicateur, pour avoir prêché pendant le carême, 30 sous. – Au même, pour avoir fait un sermon tous les vendredis de la semaine et prêché la Passion, 30 sous, en tout, 3 livres. Comptes vérifiés par l'archidiacre du Grand-Caux, de la Roque Hue, 27 avril 1694, 16 juin 1697, 12 septembre 1702, 30 juin 1703 ; – par M^r B. Couët, vicaire général et official (il ordonne de pratiquer dans le chœur de l'église une croisée vis-à-vis du lutrin, parce que le chœur était humide et qu'on ne voyait pas au lutrin) ; – par l'archidiacre du Grand-Caux, d'Osmond (sa signature varie : Dosmont, d'Osmond, d'Osmont), 17 octobre 1710, 22 septembre 1711, 10 octobre 1713, 3 juillet 1718, 3 octobre 1720, 23 octobre 1721, 1724 ; – par les doyens du doyenné de Canville : Frémont, J. David. – Curés de la paroisse : Louis Le Maislre, 1695-1714 ; – après lui, d'Herbouville. – A quelques délibérations, signature de M. de Houdetot.

G. 8053. (Cahier.) – 40 feuillets, papier.

1735-1756. – CARVILLE-SUR-HÉRICOURT. – Comptes des Trésoriers. – 1743, au vicaire, pour ses honoraires de cléricature, 20 livres par an. – 19 septembre 1745, on emploiera à la décoration de sa chapelle l'urgent des quêtes laites au nom de la sainte Vierge. – 8 janvier 1747, délibération des paroissiens et habitants sur les réparations et réédifications à faire au clocher et aux murailles de la nef qui menaçaient ruine. – « On abattra le pignon de l'église du bas de la nef à la plus grande partie, au bas duquel sera fait une grande porte en remplacement de celle qui existoit à côté vers le midi. On jettera bas la muraille de l'église du côté du septentrion sur une longueur de 20 pieds et sur une hauteur de 14. Les 4 piliers qui portent le clocher, ainsi que la voûte, menaçant ruine, seront démolis. On construira un petit clocher au pignon du bas de la nef, et l'on replacera contre le chœur les chapelles actuellement existantes contre les piliers du clocher. – Pour faire des fends, on commencera par mettre en vente 70 arbres qui entourent le cimetière. – 1748, pour 150 pots de boisson, distribués aux ouvriers qui ont travaillé à la tour, 15 livres. – 1749, adjudication, pour 6 années, des bancs de l'église, en présence de M. Lombard de Malmains, procureur du Roi au bailliage de Cany. – A Jean Guillebert, menuisier, pour une grande porte, 5 bancs, 2 bancs pour les frères de la Charité et une nouvelle chaire, 65 livres ; – pour 2 confessionnaux et 2 autres bancs, 84 livres. – A Léonard Le Roy, pour une petite contrelable à la chapelle saint Sébastien, 39 livres 5 sous. – A César Bredel, peintre, pour avoir donné une couleur de marbre à la contrelable, doré le tabernacle et fait, en façon de damas, le parement d'autel, y joint une peinture à 4 statues et des fils d'or, 100 livres ; – au même, pour la sculpture de la petite contrelable et pour un christ doré, 15 livres. – 1750, 3 journées de terrage, 2 livres 5 sous. – A Bredel, pour avoir donné une couleur de marbre aux contrelables des autels de la Vierge et de saint Sébastien, 27 livres. – 4 janvier 1756, autorisation donnée au Trésorier, d'acheter 2 chapes « afin

que l'office soit célébré avec plus de splendeur, triomphe et révérence, et que gloire soit rendue le plus qu'il est possible au très saint Sacrement de l'Autel. » Comptes vérifiés, par l'archidiacre Grimaldy, (il ordonne de raccommo-der le lambris du chœur), 16 juin 1741 ; – par les doyens de Canville : P. Gillé, Lasnon, Léger. – Curés de la paroisse : Philippe d'Herbouville, et après lui, en 1742, Martin Lange. – Au bas d'une délibération, la signature de M. de Houdetol de Cany.

G. 8054. (Registre.) – In-folio, 454 feuillets, papier.

1755-1790. – CARVILLE-SUR-HÉRICOURT. – Comptes de Trésoriers et délibérations. – 1764, location des selles et des bancs de l'église. – 3 journées de menuisier, 3 livres 12 sous. – A M. Boissière, pour ornements d'église, payé 155 livres. – 24 juillet 1763, on fera faire un berceau à l'église. – 1767, 3 journées de terrage, 2 livres 14 sous ; – 5 journées de maçon, 4 livres 15 sous. – 1770, à M. Jore, libraire, pour un canon d'autel, 4 livres. – 1773, aveux rendus par la Fabrique à François-Nicolas-Gabriel Doré de Barville, secrétaire du Roi. – 1774, pour bancs et tables à l'école de la paroisse, 8 livres 4 sous. – 1775, 4 journées de couvreur en chaume, 4 livres. – Achat de bonnets carrés pour les enfants de chœur. – 1780, payé pour la prison et auditoire de Cany, 1 livre 12 sous. – 26 octobre 1783, « on fera renouveler et revivre les peintures des 3 contrôlables ; on mettra des feuilles d'or sur les sculptures et moulures ; on peindra en blanc le chœur et la nef ». – 27 novembre 1785, le traitement du vicaire, qui n'était que de 18 pistoles, est augmenté de 30 livres, et porté de la sorte à 200 livres. – 8 juillet 1787, on emploiera jusqu'à concurrence de 600 livres, pour faire refondre la cloche qui était cassée et la mettre d'accord avec la première. – 1788, à M^{me} veuve Frère, pour le papier des cartons d'autel, 5 livres ; – pour la dorure et l'encadrement, 7 livres. – 6 décembre 1789, adjudication à Guillaume Le Monnier, menuisier d'Ectot-les-Baons, de 2 lambris à hauteur d'appui pour le chœur. – Délibérations prises en présence de M. de Houdetot et de M. Lombard de Malmaisons. Comptes vérifiés par les doyens de Canville : Laurent-Isaac Vion, curé de Canville, 2 juillet 1772 ; – Lasnon, curé d'Etoutteville, 17 juin 1777. – Curés de la paroisse : Martin Lange, jusqu'en 1787 ; après lui, Jean-Nicolas Mignot.

G. 8055. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier.

1644-1780. – CARVILLE-SUR-HÉRICOURT. – Quittances des droits d'amortissement. – Baux des biens de la Fabrique. – Accord fait avec un vicaire, Belhoste, pour sa condition, 1660. – Diverses pièces de comptabilité : Quittance de. Fr. Cornu, prédicateur de la station du carême, 30 sous, 1730 ; – quittance d'un colporteur de Magny-le-Désert, en Basse-Normandie, pour vente de toile, 1759. – Comptes de la Fabrique de 1678 à 1692 (Louis Le Maistre, curé, Trésorier, 1681, 1682) ; de 1726, 1727, 1728, 1733, 1735. – 1678-1679, de M^{me} de Banastre, pour la tombe de M^{me} Marie, sa belle-sœur, et pour celle de sa petite-fille, 4 livres 10 sous. – 1081 et années suivantes, mention de la quête des gerbes de Notre-Dame. – 1726, 98 livres pour aider à achever le paiement de la contretable qui avait été faite par le menuisier Léonard Le Roy. Comptes vérifiés par l'archidiacre du Grand-Caux, M. de la Roque-Hue ; – par le doyen de Canville, P. Gillé. – Curés de la paroisse : Louis Le Maistre, 1687, 1688 ; – Philippe d'Herbouville, 1727, 1732.

G. 8056. (Registre.) – In-folio, 123 feuillets, papier.

1628-1789. – CARVILLE-SUR-HÉRICOURT. – Comptes de la Charité de cette paroisse. En tête, copie des statuts de celte Charité, érigée sous le vocable de saint Hilaire, saint Blaise, saint Sébastien (noms auxquels on voit plus tard ajouter celui de sainte Austreberte), 1638 : « Il y aura en la dite Charité un presbtre pour faire le divin service, un prevost qui portera la croix, un échevin qui portera la bannière, 2 porte-cierges, 8 porte-corps et un porte-clochette, revestu d'un surplis et d'une tunique, qui sont en nombre 12 officiers et le porte-clochette, tous revestus de surplis, avec un chaperon blanc sur lequel l'image de saint Hilaire sera représentée... Le porte-clochette sera tenu d'aller aux carrefours avec les clochettes pour faire sçavoir la mort du décédé, et qu'on prie Dieu pour luy... Partiront pour aller porter en terre les corps des frères et sœurs aux églises et cimetières où ils doivent être enterrés et aller quérir les corps du défunt ou la défunte en sa maison, et mesme jusques dans son lict, si besoin est, encores qu'ils fussent morts de peste ou de maladie contagieuse. » – Parmi les premiers frères de cette Charité : Charles Perron, curé de la paroisse, et Guillaume Duchemin, écuyer. Vérifications des comptes par les archidiacres du Petit-Caux : de

Fieux, 19 septembre 1661 ; – Il. Proffit, 1666 ; – Grimaldy (il ordonne que les comptes seront rendus devant le curé, et que les frères ne pourront se dispenser d'assister aux processions), 16 juin 1741. – Ecrit dans un autre sens, les noms des associés de la Charité.

G. 8057. (Liasse.) – 68 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier ; 1 plan.

1396-1789. – CAUDEBEC-EN-CAUX. – Titres concernant la chapelle du Sépulcre fondée en l'église Notre-Dame de Caudebec, et la franche vavassorie de Collemont, située en la paroisse de Doudeville, et quelques terres à Villequier, formant la dotation de cette chapelle. – Donation par maître Philippe Le Roy, prêtre, curé de Saint-Martin d'Escolleville, natif de Toutainville, de divers biens, à la Fabrique de Caudebec, notamment d'une franche vavassorie à Collemont pour un chapelain qui dira la messe, chaque semaine, en l'église de Caudebec, en la chapelle du Sépulcre ; le fondateur nomme une première fois, et veut qu'après lui, la présentation à cette chapelle appartienne alternativement à ses héritiers et aux Trésoriers et aux bourgeois de Caudebec, 20 août 1482. – Documents concernant cette vavassorie, antérieurs à la fondation : Vente par Pierre Le Mire, à Roger Bénart, curé de Boussay, au diocèse d'Evreux, d'un fief qu'il avait à Bénestville, appelé le fief ou vavassoureries de Collemont, pour 100 livres tournois, 23 novembre 1396. – Donation à Guillaume Pellevillain, et à Marion, sa femme, de ces vavassories, par Michel Du Quesne, et Colette, sa femme, fille et héritière de Robin Bénart et de feu Roger Benart, curé de Tyédeville-sur-Seine, 1453. – Aveu pour cette vavassorie à Louise de Longchamp, dame de Doudeville, 1361. – Sentence sur un procès entre Jean de Drosay, sieur de Sainte-Marie, et Philippe Le Roy, curé de Saint-Martin d'Escolleville, 1480. – Aveux pour la vavassorie de Collemont par les chapelains : François de Dun, 1504 ; – Philippe Le Cousturier, 1518 ; – Nicolas de Poullingue, 1590 ; – Jean Foubert, écolier aux Jésuites de Rouen, 1614, – aux chanoines de saint Jean l'Évangéliste de Montils-lès-Tours, seigneurs de Doudeville. – Autres aveux à Pierre Roque, chevalier, seigneur de Doudeville, le Fresnay, secrétaire des commandements, finances et cabinet du duc d'Orléans, 1672 ; – à Pierre Roque, ambassadeur extraordinaire à Venise, 1682. – Autres aveux à Robert Boyvin, sieur de Gelleville, Béderoc, 1578 ; – à Jacques Asselin, secrétaire du Roi, seigneur de Villequier, 1707 ; – à Jean-François-Alexandre Asselin, sieur d'Auberville, 1750. – Titres de propriété, procédures, arpentage. – Procès en la juridiction du comté de Maulévrier, au sujet d'un terrain entre un nommé Bailleul et Charles-Maurice Le Gras, curé de Saint-Etienne-du-Vauvray, titulaire de la chapelle de Saint-Clair sur Seine, représenté par Jacques-André-Adrien-Romain Le Gras, prieur de Colmont, et ancien titulaire de la dite chapelle, 1786. – Lettre de nomination, par l'archevêque François de Harlay, de Charles Duval, maître ès-arts, à la chapelle de Saint-Léger aux faubourgs de Caudebec, 27 mai 1637.

G. 8058. (Registre.) – 201 feuillets, relié en parchemin.

1396 (copie)-1780. – CAUDEBEC-EN-CAUX. – Terrier du prieuré de Collemont, appartenant, dans les derniers temps, à M. Le Gras, et fait vraisemblablement par ses soins, dans les dernières années du XVIII^e siècle, contenant l'analyse des aveux et la copie des principaux litres de propriété. – A la fin, table alphabétique des vassaux de la franche vavassorie de Collemont.

G. 8059. (Registre.) – In-folio, 98 feuillets, papier.

1749-1788. – CAUDEBEC-LES-ELBEUF. – Registre contenant 3 chapitres ou parties : « 1^e fondations qui doivent être acquittées conformément à la réduction faite par M^{gr} l'évêque d'Evreux en l'an 1740, ensemble les honoraires qui doivent être payés à M. le curé et au clerc, pour son assistance, le tout rangé suivant l'ordre des mois et jours que tombent les dites fondations ; 2 l'inventaire par extrait des contrats, des biens fonds et héritages appartenant à la Fabrique ; 3^e des extraits des contrats des rentes dues au Trésor. » – Additions jusqu'en 1788. – Dans la couverture, un titre de rente de 1510 ; deux contrats de fondation, l'un de Marie Cauchois, veuve de Pierre De La Lande, l'autre, de Jeanne Chappelle, 1614.

G. 8060. (Registre.) – In-folio, 161 feuillets, papier.

1705-1785. – CAUDEBEC-LES-ELBEUF. – Comptes des revenus de la Fabrique et des quêtes du bassin de la Vierge. – Robert Le Normand, vicaire de la paroisse, retenu pour clerc ; – aura sa demeure dans la maison de la Fabrique, près du cimetière et tiendra les écoles, 23 septembre 1745. – Isaac Ravette, prêtre, commis par l'évêque d'Evreux pour faire les fondions de vicaire, nommé pour exercer la cléricature, 22 mars 1750. – Visite de l'église par Jean-Baptiste Liégeard, curé de Saint-Vigor du Pont-de-l'Arche et de Saint-Pierre des Damps, son annexe ; il constate qu'il n'y avait point de registre en règle pour inscrire les délibérations et les comptes. « Sur la remontrance qui nous a été faite qu'aux baptêmes, il arrive souvent que le public sonne les cloches d'une manière indécente avec bruit scandaleux dans l'église, nous avons ordonné qu'à l'avenir il ne sera sonné, aux baptêmes, que par le sonneur d'office, et ce en carillon et non en volée. La nomination d'un Trésorier sera faite dans le temps de droit, présence de M. le curé, et à la pluralité des voix, » 21 janvier 1750. – Le 17 septembre 1768, le doyen de Louviers, Jean-Nicolas-Barthélemy Pollet, constate qu'il n'y avait pas de compte en état d'être examiné. – Mêmes constatations le 6 octobre 1769, le 14 mai 1772, par M. A. de Lavaur, archidiacre du Neufbourg ; le 14 octobre 1773, par J. Pollet, doyen du doyenné de Louviers ; le 7 juillet 1778, par M. Coquillot, doyen du même doyenné. – Ces comptes sont en général fort mal tenus.

G. 8061. (Liasse.) – 46 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1741-1782. – CAUDEBEC-LES-ELBEUF. – Adjudication des biens appartenant à cette Fabrique, 1737-1782. – Fondation de Nicolas De la Barrette, 1618 ; – de Marie Blondel, veuve de Jean Engren, 1597 ; – de Marion Bysson, 1596 ; – de Marguerin Caben, chapelain de Saint-Haut et Saint-Félix (Pierre Dupont, son cousin, son exécuteur testamentaire), 1639, 1649 ; – de Raouline Chappelle, 1596 ; – de Tiannot Chappelle, 1612 ; – de Jean Du Guernier, fils de Marguerin Du Guernier, 1618 ; – de Jacques Esloy, 1668 ; – de Louis Esloy, sergent en la forêt de Bord, 1604 ; – de Nicolas Esloy, 1621 ; – de Jean Felon, boulanger, 1541 ; – de Clément Grimouin, 1616 ; – de Marie Gueroult, veuve de Richard Pigerre, 1617 ; – de Robert Gueroult, 1632 ; – de Guillaume Hellie, 1631 ; – de Marin Heulland, 1620 ; – de Martin Heulland, 1604 ; – de Jean Le Mercier, cordonnier, 1634 ; – de Marie Malassis, veuve de Guillaume Le Monnier, 1687 ; – de Jean Mauclerc, 1605 ; – de Colas Mérot, 1589 ; – de Fiacre Mérot, 1608 ; – d'Abraham Mouchard, 1691 ; – de Jacques Mouchard, fils de Gillet Mouchard, 1618 ; – de Philippe et Pierre Mouchard, 1655 ; – de Clément Picard, 1672 ; – de Pierre Pigerre, 1684 ; – de Jacques de Saint-Ouen, curé de la paroisse (avait fourni 300 livres pour la *fonture* du métal mis aux cloches), 1629 ; – de Pierre Saint-Pierre, 1655 ; – de Pierre Saint-Pierre, laboureur, 1719 ; – de Madeleine Tabouelle, veuve de Martin De la Barrette, 1698 ; – d'Anne Viel, femme de Georges Tabouelle ; – de Jeanne Viel, veuve de Laurent Gouel, 1621. – Réduction des fondations par M^{gr} de Rochechouart, évêque d'Evreux, 16 août 1740. – Deux contrats de ventes faites pour les nécessités de l'église « tant pour avoir de la thuille, de la latte, du clou, du plâtre pour la rembroisser, de la pierre pour faire les rempartz du pignon, que pour payer les massons, plâtriers et couvreurs, » 1616.

G.8062. (Liasse.) – 33 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1740-1789. – CAUVILLE. – Fondation de Pierre de Durand, écuyer, sieur des Neufbaons, demeurant au manoir de Cauville, 6 avril 1652. – CELLOVILLE. – Aveu à la Chartreuse de Rouen, 12 octobre 1715. – Baux des biens appartenant à la Fabrique. – Fondations de Jean Delesques, curé de Saint-Pierre de Celloville, 1620 ; – de François Trevet et de Madeleine Doullée, 1674. – CLAVILLE-MOTTEVILLE. – Inventaire des titres de la paroisse de Motteville, ci-devant Claville, 1735 ; – de la paroisse de Claville-Motteville, 1763. – Compte de Jean Deleau, curé de Claville et Trésorier de cette paroisse : achat de tuile à Bully ; – pour les tableaux de tapisserie placés dans la nef et pour le rideau servant à les couvrir, 135 livres, 1686. – Aveux rendus à Georges Langlois, Trésorier général de France, au droit de Marie Auber, sa femme, seigneur de Gouville-Claville, 1630 ; – à Georges Langlois, Premier Président à la Chambre des Comptes, 1657. – Fondations, à Saint-Martin de Gouville, par Raoulin Engren, prêtre, domicilié à Touffreville, 1675 ; – à Notre-Dame de Claville, par Jean Fouquet, 1662 ; – par Pierre Labbé ; on lui permet de faire mettre, au mur du chœur, une inscription sur pierre ou cuivre, rappelant la fondation, 1540. – Réduction des

fondations par M^{gr} de la Rochefoucauld, 1766. – Délais fait à la Fabrique par noble homme Regnaud Du Mont, de 6 acres de terre, 1685.

G. 8063. (Registre.) – In-folio, 260 feuillets, papier.

1606-1724. – CIDEVILLE. – Comptes des Trésoriers. – Dans tous les comptes, aux recettes, gerbes de Notre-Dame (blé, lin, etc.), œufs et nourolles de Pâques, quêtes pour le cierge béni, vente des pommes du cimetière. – Aux dépenses, le buis des Rameaux, le vin de Pâques ; prédications du carême et de l'avent. – 1606, « payé pour la Convention des Etats, 10 sous. – Pour recouvrir l'église en feurre, 8 sous ». – 1607, mises pour avoir couvert le porche. – Pour avoir été à la Convention, 20 sous. – Pour 3 journées de menuisier, 20 sous. – 1610, aux sonneurs qui ont sonné, le jour de Toussaint, 10 sous. – Tour couverte d'*essende*. – Payé pour avoir été à la Convention, 10 sous. – 1614, à Valentin Fosse, pour aller à la Convention, 10 sous. – 1623, église couverte en tuile. – Mention de la maison d'école ; 4 journées de maçon, à la *blosquer*. – Achat de tuile à Pavilly. – 1630, journée de charpentier et de maçon, 10 sous. – 1635, à Mons^r le prédicateur, pour avoir dit et célébré les messes de Notre-Dame au jour de dimanche, 70 sous. – 1^{er} janvier 1639 et 6 juin 1643, fondation de Michel Le Bothoys. – 1652, dépense pour un *confessionnaire*. – Pour l'inhumation de M^{me} de Montrety, reçu 60 sous. – 15 mars 1656, donation de Marin Labsollue, du Petit-Quevilly. – 6 mars 1637, fondation de Jean Du Fay, comte de Maulévrier, maréchal des camps et armées du Roi, et de Marguerite de Chaumont, sa femme, demeurant au Taillis. – 1662, pour avoir *retombé* les tombes dans l'église, 25 sous. – Pour avoir 2 rideaux à mettre au maître autel, 13 livres. – 1666, mise pour avoir *recalley* (recarrelé) une tombe. – Fondation de maître Jean Bonvallet, vicaire de Saint-Vincent de Rouen. – 15 juin 1679, *images* de saint Etienne et de saint Eloi peintes aux dépens du curé. – 1686, mémoire des ornements de l'église. – 25 avril 1692, quittance de M^{me} de Chaumont, comtesse de Maulévrier. – 1703, mention de la maison de l'école donnée à la Fabrique par M. Le Cresp, « dont le contract est escript en lettres de sculpture sur les 2 portes de la dite école, ainsi qu'il suit : L'an 1673, M^e Michel Le Cresp, escuier, s^r de Sydeville, m'a fait faire pour tenir les escholes, à charge de dire une messe les veilles de Notre-Dame et les samedis des Quatre-Temps ». – Eglise visitée, 16 octobre 1608. – Comptes vérifiés par les Grands Archidiacres : Behotte (il ordonne de faire repaver la nef, de fermer le sacraire à clef ; il défend de louer le cimetière pour y faire paître les bêtes) ; – 24 juillet 1611 (il ordonne de faire clore le cimetière) ; – 22 mai 1612 (il ordonne aux Trésoriers de prendre les noms et surnoms de ceux qui, les dimanches et fêtes, boivent à la taverne, afin d'y être pourvu) ; – 20 mai 1615 (il ordonne de refaire le pupitre qui est à côté du grand-autel et de faire clore le cimetière) ; – 11 juillet 1616, 3 juillet 1617, 11 septembre 1620 (il défend au curé de permettre d'ouvrir la terre en l'église pour une inhumation, avant d'avoir été averti par le Trésorier que les droits étaient payés) ; – 4 août 1621 (il défend au curé de faire, aux jours de fêtes, processions qui empêchent que la messe soit célébrée en la dite église) ; – 4 août 1621, 5 octobre 1622, 17 juillet 1624 (il renouvelle la défense de louer le cimetière pour y faire pâturer les bêtes) ; – 11 septembre 1625 (même défense, qui fut encore plus d'une fois renouvelée) ; – 15 juillet 1625, 4 octobre 1628, 12 septembre 1629, 10 juillet 1630, 29 juillet 1631, 21 juillet 1632, 2 juillet 1638, 7 août 1634, 8 juillet 1636, 3 juillet 1637 ; – D'Aguillenguy, 24 octobre 1640 (il ordonne que les écoles seront tenues par le vicaire, à peine d'être procédé contre lui par les voies de droit) ; – Le Cornier, 24 septembre 1654 (les saintes huiles seront mises hors du tabernacle) ; – 22 septembre 1657 ; – Gaulde, 2 septembre 1668, 6 septembre 1672, 5 octobre 1674 (il ordonne de mettre les saintes huiles dans l'armoire au coté droit du chœur et de fermer cette armoire à clef) ; – Hardouin Rouxel de Médavy, 5 juillet 1683 ; – de Fieux, 22 septembre 1691 ; – de Y de Seraucourt, 26 juin 1697, 10 juillet, 1699, 27 juin 1702 ; – de Tourouvre, 29 septembre 1704, 10 septembre 1707, 22 octobre 1711, 17 octobre 1713 ; – par les commis des Grands Archidiacres, en général tous doyens de Pavilly. – Curés de Cideville : Guillaume Le Vacher, 1618-1639 ; – Noël Guillebert, 1651-1688 ; – Pierre Roussel, docteur en théologie, 1696-1724.

G. 8064. (Liasse.) – 35 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1509-1785. – CLÉON. – Inventaire des titres de la Fabrique, 1738. – Fondations de Jean Bocquet, 1721 ; – de Nicolas Cauvet et de Marguerite Postel, sa femme, 1728 ; – de Pierre et de Guillaume Daniel, 1562 ; – de Guillaume Fortin, 1509 ; – de Robert Hérault, curé de la paroisse,

1654 ; – de Jean Langlois, curé de Freneuse, 1729 ; – d’Alexis Le Bret, marchand échoppier, 1729 ; – de Marguerite Le Lou, veuve de Marin Dantan, 1650 ; – de Robinet Le Loir et de Laurence, sa femme, 1522 ; – de Simonne Le Maistre, 1669 ; – de Jeanne Postel, veuve de Christophe Dantan, 1636 ; – de Jean Turmol, prêtre, 1525. – Aveux rendus aux religieux de Saint-Ouen, seigneurs du fief de l’Eau, 1755 ; – au noviciat des Jésuites de Rouen, à raison du prieuré de Saint-Gilles près d’Elbeuf ; – à Charles de Lorraine, duc d’Elbeuf, 1664 ; – à Louis-Charles de Lorraine, gouverneur d’Anjou, fils de Louise-Julie-Constance de Rohan, comtesse de Brionne, 1766 ; – à Pierre Baudouin, Trésorier général au Bureau des Finances de Rouen, 1654, et à Pierre Baudouin, chevalier, sieur du Thil, conseiller en la grand’chambre du Parlement, 1704, l’un et l’autre seigneurs du fief du Basset ; – à Etienne-Nicolas Landry, receveur général des finances, seigneur patron honoraire de Freneuse, seigneur haut justicier de Freneuse, Cléon, Saint-Aubin-jouxte-Boullenc, 1785 ; – à Antoine Le Mercier, 1659 ; – à Charles Le Mercier, 1663 ; – à Jean-Charles Heurtault, conseiller au Parlement, 1724 ; – à François-Marguerite-Joseph Courtin de Saint-Vincent, capitaine au régiment de Royal-Pologne, 1765, ces quatre derniers, seigneurs du fief de Gruchet. – Baux et titres de propriété.

G. 8065. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1628-1787. – CLÈRES. – Fondations de Marie De la Haye, veuve de Jacques Anquetil, 1683 ; – de Pierre Huet, 1639 ; – de Charles Quesnel, écuyer, sieur du Busc, ancien garde du corps de Mst le duc d’Orléans, frère unique du Roi, demeurant à Clères, Trésorier de la paroisse, étant sur son départ pour faire voyage en Hollande au service de Sa Majesté, 4 novembre 1672 ; – de Marion Rougemont, 1628. – Réduction des fondations, 1787. – Baux, titres de rente, contrats de revalidation.

G. 8066. (Liasse.) – 52 pièces, parchemin ; 95 pièces, papier.

1588-1789. – CLÉVILLE. – Inventaire des titres de cette Fabrique, 1622. – Fondations de Denis Bobée, prêtre, chapelain de la cathédrale de Rouen, 1690 ; – de Jacques Daon, 1675 ; – de Jean Lucas, sieur du Vauparquet, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, 1616 ; – de Jacques de Rallemont, écuyer, sieur de l’Epine, marié à Françoise Daon, 1738 ; – de Nicolas de Tourneroché, sieur d’Estrival, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie, 1709. – Quittances des droits d’amortissement. – Aveux rendus, pour la Fabrique, aux prieurs de Cléville : Jacques Séjournant, 1678 ; – François Paon, 1717 ; – Jean-Michel Rouillard, 1755 ; – à David Poullain, sieur de Blengues, 1587 ; – à Jean-Baptiste Bouchart, sieur de Bolleville, 1686 ; – à Jean-Antoine Menjard, sieur du même lieu et de la Bastide, 1731 ; – à Pierre-Adrien De Rouen, sieur de Berronville, Autretot, la Mare, la Massue, etc., président en la Cour des Comptes, 1753 ; – à Charlotte-Jourdain Desmares, dame de Hautot-Saint-Sulpice, veuve de messire Charles-Amable-Etienne-François Hébert, chevalier, sieur de Beauvoir, ancien conseiller au Parlement de Normandie, 1764 ; – à Isambard Daon, sieur de Mont-Auroux, 1677 ; – à Françoise Daon, veuve de Jacques de Rallemont, dame de Mont-Auroux, 1750 ; – à François de Louvat, sieur de Roquefort et de la fiefferme dudit Roquefort, brigadier des armées du Roi, 1737. – Baux des terres appartenant à la Fabrique, 1741, 1751, 1759, 1768, 1771, 1783. – Vente de rente à Isaac Marests, Elu en l’Election de Caudebec, par messire Adrien-Joseph de Houdetot, marquis dudit lieu, seigneur de Veauville-sur-les-Baons, demeurant au château d’Anneville, cohéritier en la succession de feu noble dame Charlotte Duchemin, veuve de Charles Dufour, châtelain de Fontaine-le-Châtel, 1698. – Vente par Nicolas Dallet, avocat au Parlement, à la Fabrique d’Auberbosc, d’une petite ferme à Hautot-Saint-Sulpice, 1703. – Vente de terre à la Fabrique de Cléville par la Fabrique de Contremoulins, 1713. – Vente d’un fonds de terre à Cléville, par Antoine Osmont, curé de Pierre près Maintenon, à la Fabrique, de Cléville, 1743. – Titres de propriété du jardin du presbytère de Cléville, donné, le 4 février 1618, par Michel Bourdin, sure de cette paroisse. – Consultation de l’avocat Marquier, 1711. – Pièce signée par l’Intendant de Creil, 1674.

G. 8067. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1526-1783. . – COLMARE. – Plainte du curé Joseph-Alexandre Le Turquier contre deux cavaliers qui, par vengeance, avaient essayé d’attenter à sa vie, 1783. – CONTREMOULINS. –

Arrêt du Parlement qui condamne les enfants sous-âge de défunt Etienne Le Grand, sieur de Fauqueville, à payer au curé de Contremoulins (Robert du Désert) la dime de leur bois ; 23 décembre 1526. – CORDELLEVILLE. – Baux de terres appartenant à cette Fabrique. – Aveu rendu à François Martel, seigneur de Fontaine-Bolbec, comte de Clercs, 1643. – Fondations de Jacques Lesculier, procureur au bailliage de Rouen, 1694 ; – de Jacques Michel, curé de la paroisse, 1684 ; – de Henri Piquet, procureur en la Chambre des Comptes, 1691.

G. 8068. (Registre.) – In-folio, 64 fenillets, papier.

1691-1718. – CORDELLEVILLE. – Comptes des Trésoriers pour deux années commençant au 1^{er} janvier. – Aux recettes, quêtes pour le cierge béni, œufs de Pâques, gerbes de blé. – 1691, donation faite par M. Piquet, procureur en la Chambre, des Comptes. – 1698, journée de deux hommes qui ont arraché et planté des entes, 12 sous. – 1700, tuile achetée à Pavilly. – 1708, pavé acheté au même lieu. – 1709, achat de vieux *oingt* pour les cloches. – 4 juillet 1712, comme on avait décidé de vendre au profit de l'église les bancs de la nef, M. de Jort demande qu'on lui réserve, en sa qualité de propriétaire de la terre de la Houssiette, le 1^{er} banc du côté gauche, en la chapelle de la Vierge, et, le 7 août suivant, il donne à la Fabrique, qui avait accueilli favorablement sa réclamation, une chasuble de damas blanc à la croisée de damas cramoisi. – 1717, pavé acheté chez un briquellier de Saint-Saëns. – 1724, payé pour le bois et façon du ténébrier et de la bière des morts, 4 livres 10 sous. – 1732, don pour la contretable du chœur. – Mémoire des obits. – Etat du linge et ornements, 1692. – Notes relatives à l'érection d'une croix dans le cimetière en 1710 : *Cruce lignea constructa et posita fuit in cœmeterio die decima apvilis 1710* ; – à la visite de l'église par M^{er} d'Aubigné. 25 septembre 1714. – Comptes vérifiés par les Grands Archidiacres : de Fieux, 20 septembre 1694 ; – de Y de Seraucourt, 28 juin 1696, 27 mai 1698, 17 juillet 1699, 30 octobre 1701, 13 juillet 1702 ; – de Tourouvre, 13 juin 1704, 21 septembre 1706 ; – par les doyens de Cailly : Taine, curé de Bosc-le-Hard, ensuite de Braquetuit, 1704-1720 ; – Michault, curé de Grigneuseville, 1727-1730. – Curés de Cordelleville : Noël Du Bosc, 1691-1703 ; – Gallemant, 1709-1732.

G. 8069. (Registre.) – In-folio, 59 feuillets, papier.

1733-1772. – CORDELLEVILLE. – Comptes des Trésoriers pour un an ou pour deux ans, du 1^{er} janvier au 1^{er} janvier. – 18 avril, dimanche de Pâques 1745, après annonce au prône, assemblée des paroissiens, anciens Trésoriers et propriétaires, pour agréer et accepter la nomination d'un Trésorier pour l'année 1745. – Claude Braquehais, fermier de M^{me} la comtesse de Graville, avait été nommé dès le 1^{er} janvier, suivant la coutume, par Jean Jonquais, Trésorier sortant ; ledit Braquehais ne faisant aucune fonction de Trésorier, on confirme sa nomination, et l'on décide qu'en cas de contumace, on le rendra responsable des pertes de la Fabrique. – 1770, pour la peinture des images de la sainte Vierge et de saint Nicolas, 10 livres ; – pour la façon de deux petits autels, 30 livres. – 1776, à un menuisier, pour les croisées et le confessionnal, 18 livres. – 1780, pour le charroi du *pellot* et du pavé pour le four, 2 livres. Comptes vérifiés par les Grands Archidiacres : Terrisse, 13 juillet 1740 ; – de Saint-Aulaire, 17 juin 1757 ; – d'Andigné, 11 septembre 1761 ; – de Goyon, 18 juillet 1764 ; – par les doyens de Cailly : Michault, curé de Grigneuseville, 1734-1742 ; – P. Dubois, curé de Biennais, 2 avril 1745 (il donne ordre d'acheter une custode d'argent et de faire dorer le ciboire) ; – 13 octobre 1746....., 12 juillet 1752 ; – Le Touc, curé de Grigneuseville, 3 juillet 1758 ; – N.-F. Trehet, curé de Saint-Georges, 1762-1766 ; – M. M. Le Canu, curé d'Estouteville, 21 juillet 1771 (il ordonne de faire faire un coffre, où seront mis les deniers, les ornements et les registres) ; – 23 juillet 1776. – Curés de Cordelleville : Remy Le. Moyne, 1734-1764 ; – Heuzé, 1768-1783.

G. 8070. (Cahier.) – 49 feuillets, papier.

1716-1758. – COTTEVRARD. – Comptes des Trésoriers. – 1723-1724, refonte des cloches, 313 livres, y compris 100 livres données par M. le président d'Alligre. – A M. Renault, avocat, pour une consultation, 2 livres 18 sous. – 1716-1717, journée d'un homme et de 4 chevaux employés à porter du sablon, 4 livres. – 1729, réparation à la maison d'école. – 1730-1731, l'église est carrelée ; – on fait 3 *passeuse* au cimetière. – Paiement à un couvreur en gerbée. – A M. Renault, avocat, pour

une consultation, 3 livres 8 sous. – 1736, achat de *palot* pour un grenier. – Pour 8 journées de maçon et 4 journées de manœuvre, 10 livres 8 sous. – 1741-1744 payé au doyen pour ses visites, 30 sous ; – aux enfants de chœur, 10 livres 12 sous ; – pour une matinée de greffage des entes du Parquet, 7 sous 6 deniers. – Pour les images à mettre au reposoir du Saint-Sacrement, 20 sous. – Achat de table et de sièges pour l'école. Compte vérifié par Terrisse, Grand Archidiacre, qui ordonne que le lambris sera réparé, qu'on posera une seconde serrure à l'armoire où sont les deniers de la Fabrique, et qu'on en remettra la clef au curé, 8 juillet 1740 ; – par les doyens de Cailly : Michault, curé de Grigneuseville ; – P. Dubois, curé de Biennais. – M. Varenque, curé de la paroisse.

G. 8071. (Registre.) – In-folio, 57 feuillets, papier, écrit.

1759-1790. – COTTEVRARD. – « Le présent livre servant à enregistrer les élections et nominations de Trésoriers... ensemble les délibérations qui seront données aux dits Trésoriers, ainsy que les comptes qu'ils rendront de leur administration, à commencer le 1^{er} janvier 1719. » – 1761, « au Roy, pour le coq du clocher, 10 livres. – Pour 2 petites traistes pour l'école, 20 sous. » – 1768, à Jean Le Mire, pour une bannière, 81 livres. – 4 juin 1769, adjudication à Nicolas Guesdon, de la paroisse de Critot, de la confection des bancs. – 10 juillet 1769, location des bancs. – 1778, pour une journée employée à *découvrir*, 1 livre. – Pour achat de 30 entes, à 24 sous l'ente, 36 livres. Compte vérifié par M. de Goyon, Grand Archidiacre, 12 juillet 1701 ; – par les doyens de Cailly : M. F. Tréhet, curé de Saint-Georges, 1761, 1766 ; – M. M. Le Canu, curé d'Estouteville, 20 juin 1783. – Curés de la paroisse : Varenque, 1762 ; – Gressent, 1766 ; – Le Roussel, 1768-1774 ; – J. Delarue, 1775-1790.

G. 8072. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 136 pièces, papier ; 1 plan.

1613-1786. – COTTEVRARD. – Fondations de François Lécouflet, 1729 ; – de Cécile Le Febvre, veuve d'Antoine Giffard, 1687 ; – de Nicolas Le Jongleur, 1668 ; – de Catherine Vadecard, 1693. – Réduction des fondations par M^{gr} de la Rochefoucauld, 1772. – Quittances de droits d'amortissement. – Aveu rendu à Jean-David de Brossard, sieur de Grosmesnil, seigneur patron et haut justicier de Cottévrard. 1779. – Baux de terres appartenant à la Fabrique. – Baux des dîmes. – Pièces justificatives des comptes. – Pièces de procédures. – Rôle et assiette faits sur les contribuables de Cottévrard, d'une somme de 1,192 livres pour la subsistance et exemption du logement des gens de guerre, de 553 livres pour la taille, taillon, y compris les si deniers pour livre, 1638. – Autre assiette, la même année, sur la paroisse de Chiffreville (Élection de Li-sieux). – Plan d'une maison, XVIII^e siècle. – Etat des deniers provenant de la vendue de grains appartenant à Simon et Antoine Yadecar, 1636.

G. 8073. (Liasse.) – 3 pièces, papier.

1617-1766. – COUDRAY (LE). – Comptes de la Fabrique partant du 1^{er} janvier de chaque année. – Aux recettes, vente des fruits du cimetière, quêtes pour le luminaire de Pâques ou du cierge bénit, gerbes de blé, lin, fil, beurre, aumônés à la Fabrique. – 1621-1622, pour les trois *ymages* du crucifix, tant pour la sculpture que pour la peinture d'iceux, 50 livres. – 1628-1629, à Antoine Mallard, libraire, pour avoir relié le *gradal*, 8 livres. – 1630, dépenses pour la construction d'une maison d'école, laquelle est couverte en chaume. – Achat d'une croix de cuivre, 6 livres ; – d'un drap de corps, 8 livres ; – d'une bannière de damas, 18 livres ; André Le Tellier, avocat au Havre, y contribue pour 12 livres. – 1634, nef couverte en tuile. – Pour avoir *recarlé* devant le crucifix, 4 sous. – 1636, tour couverte en *essende*. – 1638, à Romain Beauvais, libraire à Rouen, pour fourniture de livres, 25 livres. – A Mennessi, maçon, pour partie de la façon de la vitre de devant l'autel de Notre-Dame, 60 sous. – 1643, Philippe Le Roux, sieur d'Ongnery, du Coudray et d'Emalleville en partie, Trésorier de la paroisse. – 1649, plancher établi sur le crucifix. – 1634, paiement à un nommé Le Roux, libraire au Havre, pour la reliure du graduel. – 1637-1639, Georges Le Roux, écuyer, seigneur du Coudray, Trésorier de la paroisse, se charge de 6 livres pour l'ouverture de la fosse de Philippe Le Roux, sieur d'Ongnery, et de celle de la demoiselle Hélène Le Burois. – 1664, à M. de Pigny, archidiacre, pour son brevet d'indulgences pour la translation de saint Martin (patron de la paroisse), 12 livres. – 1674, achat d'un parement d'autel *par fleurs* ; fonte

de la cloche. – 1680, journée d’ouvrier, 12 sous. – Au prédicateur pour le carême, 43 sous. – 1692, à Mons^r Dole, sculpteur au Havre, pour deux figures faites par lui et placées à côté de la contrôtable du grand autel, 39 livres 10 sous. – 1697, à la dame Viret, de Rouen, pour la reliure d’un missel, 4 livres. – 1702, réparation au porche qui était près de tomber. – Façon d’un dais sur le grand autel, 2 livres ; – de la croix du cimetière, 3 livres. – Bancs neufs placés dans la nef. – 1704, gages du clerc, 10 livres par an. – 1728, journée d’ouvrier, 12 sous. – 1748, 12 journées de maçon, 8 livres. – Interruption des comptes de 1736 à 1743. – Comptes de 1743 à 1766. – Délibérations de 1752 à 1768. – Comptes vérifiés par l’archidiacre du Grand-Caux : Bernard Le Pigny, 3 juillet 1620, 10 juin 1622, 3 octobre 1624, 10 juillet 1633, 16 juin 1644 : – par B. Coüet, official, 10 octobre 1704, 4 octobre 1706 ; – par l’archidiacre ; Robin des Bouillons, docteur en théologie, 25 octobre 1719, 14 octobre 1720, 21 septembre 1722, 22 septembre 1730 ; – par les doyens du Havre et les commis du Grand Archidiacre ; David Ruellon, 12 juillet 1690 ; – Thérouenne, curé de Criquetot, 7 avril 1705 ; – Pinand, curé de Buglise, 30 septembre 1732, 16 octobre 1733 ; – Charuel, 1743-1750. – Curés du Coudray : Jean Sorel, 1617-1656 ; – de Saint-Mesmin, 1667 : – Le Mercier, 1680 ; – Etienne Le Corbiller, 1688 ; – Jean Grésil, 1690-1703 ; – Michel-Joseph Savary, 1703-1723 ; – R.-F. Fils, 1728-1758 ; – Ouin Crosnier, 1768.

G. 8074. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 115 pièces, papier

1392-1789. – CRASVILLE-LA-MALLET. – Revalidation, en 1741, d’un contrat d’une rente foncière due à la Fabrique de cette église, par Guillaume Le Balleur, employé dans les fermes du Roi, à raison d’une fondation faite, en 1689, par M. Le Plé, prêtre habitué à Paris, etc. ; mention de Christophe Le Balleur, curé de cette paroisse, 1651. – Copie du testament de P. Lamy, curé de Crasville : legs à la confrérie de la Visitation ou Notre-Dame de Liesse, fondée à Saint-Etienne d’Elbeuf ; – de 55 livres, pour entretenir une chandelle brûlante devant l’image de la Sainte-Vierge placée au *quarfou* de Saint-Etienne d’Elbeuf ; d’ornements d’église à la Charité du Saint-Sacrement de Crasville ; – de 100 livres « pour pourvoir à l’instruction des enfants de chœur au chant et aux cérémonies de l’église ; » – 2 saluts fondés, « l’un au commencement de la moisson, pour obtenir aux pauvres et bons habitants de Crasville une heureuse moisson ; l’autre, après la moisson, en actions de grâce, » 1702. – CRESSY. – Comptes de la Fabrique. – 1702, aux recettes, gerbes données et fruits du cimetière. – Journée de *machonnage*, 14 sous. – Mention de l’école de la paroisse ; – du four du Saint-Rosaire, du coffre du Rosaire. – Pièces de comptabilité, 1782-1789 : Adjudication des bancs ; – bourrées données aux pauvres pour la fondation de M. Dufossé ; – travaux au clocher ; François Auber, serrurier à Longueville, entrepreneur pour la serrurerie ; François Crevon, de Centacres, entrepreneur pour la charpente ; – chaire à prêcher faite, moyennant un prix de 400 livres, par Pierre De Fresne, menuisier à Rouen ; – condition d’un clerc pour instruire les enfants de la paroisse. – Arpentage et pose de bornes. – Aveux à François Martel, châtelain de Fontaines, Bellencombre, conseiller du Roi en ses Conseils, 1655 ; – à Madame Susanne d’Orléans de Rothelin, veuve de Charles Martel, comte de Clères. – Etat des terres de Cressy, appartenant au prieuré-cure, dépendant du prieuré de Saint-Lô de Rouen, 1392. – Autres états des terres du dit bénéfice, 1681-1780. – Baux. – Consultation de l’avocat De la Brière, 1762. – Prieurs curés : Dufour, 1392 ; – Robert Colombel, 1460 ; – Guillaume Du Busc, 1610 ; – Germain Paulmier, 1710 ; – Gaspard Romier, 1736-1746 ; – Nicolas Le Barbier, 1772-1786.

G. 8075. (Registre.) – 75 feuillets, papier.

1667-1757. – CRIEL. – Etat des rentes dues à la Fabrique et des titres qui les concernent. – « Inventaire des titres de la Fabrique, autres que ceux qui sont dans les liasses concernant les rentes ; mention des registres et des comptes de la Fabrique. – Observation sur les rentes en général, et, en particulier, sur celles pour lesquelles il n’y a point de litres. Table alphabétique des noms des fondateurs et débiteurs. » Au commencement, avertissement du rédacteur de cet inventaire, Delacula, 1757 : « M. Salmon (prieur curé actuel), auquel j’ay été charmé de donner quelque témoignage de mon sincère, ancien et respectueux attachement, m’a porté à seconder son zèle pour le bien de son église, en passant gratuitement dix jours pour remettre les pièces dans l’ordre de l’inventaire de 1700 et examiner quelques autres affaires de la dite Fabrique. Séduit par le travail de 1700, j’ay cru parvenir en 15 jours à faire un travail utile. J’ay connu tout le désordre que je n’avois

pas pu apercevoir, et, quoique par ce même attachement que j'ay pour M. le prieur, je me sois réduit au tiers de ce qui m'a été taxé en différentes occasions, cette quinzaine passée, j'ay sçu qu'il y avoit de l'impatience chez les parroissiens. Je l'ay méprisé, comme l'œuvre de gens grossiers, et comme une ingratitude contre M. le prieur, qui, depuis le 25 février jusqu'à ce jour, '9 avril 1757, m'a fourny table, feu et logement, ainsy qu'à mon clerc et à mon domestique, et contre moy, qui ay sacrifié au moins 10 pistoles pour faire le travail qui se trouve icy. » – Cet inventaire a été écrit sur un ancien registre où l'on avoit commencé à inscrire quelques délibérations de la Fabrique ; il y en a de 1665 à 1668.

G. 8076. (Registre.) – In-folio, 68 feuillets, parchemin.

1548-1687. – CRIEL. – Chartrier de la Fabrique, écrit, pour une grande partie, de 1548 à 1552, avec additions jusqu'en 1682. – Toutes les pièces de ce registre sont en forme authentique par suite des signatures des notaires apposées sous chacune d'elles, Clément de Blaiz, Claude Corneille et Bernard Houillet, tabellions jurés, 1548-1552. – Fondation de Jean Godard, écuyer, seigneur de Brienson, Millencourt et Cumont, dernier décembre 1621.

G. 8077. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 6 pièces. papier.

1255 (copie)-1716. – CRIEL. – Charte d'Allonse, comte d'Eu, portant donation à l'abbaye d'Eu d'une rente de 30 livres tournois, sur les moulins de Criel, 1255 (copie de 1474). – Fieffé par le Trésor de Criel à Jehannet Le Vallet, d'une pièce de terre au dit lieu, 11 novembre 1438. – Autorisation donnée par le vicaire général de l'archevêque de Rouen, Georges d'Amboise, pour la publication d'indulgences que 4 cardinaux avaient accordées aux bienfaiteurs de l'église de Criel, 18 mai 1535 (copie). – Marché avec Martin Le Griel, demeurant à Eu, pour la restauration de l'église de Criel, « découverte et ruinée à l'occasion des troubles et autres fortunes ; – fera faire un comble sur le chœur et sur les 2 croisées traversant et le chœur et la nef ; – ragréera les 3 combles de la dite nef, etc. ; » prix convenu, 525 livres, 1573. – Autre marché avec Jean Dobbe, maître plombier, demeurant à Abbeville, « pour l'ouvrage des cloches, » 1604. – Lettres du curé de Criel et du Trésorier, à M^{me} Jeanne Michel, *plommière* à Abbeville devant l'Echevinage, pour la prier de leur accorder répit pour le paiement de ce que la Fabrique lui devait ; ils lui envoient 13 francs. « L'église de Criel, écrit le curé, fait journellement prière, comme elle doibt, pour vous, et, de ma part, vous assure que faicts prière continuelle pour votre prospérité et santé, » 14 juillet 1609. – Sentence du bailli vicomtal du comté d'Eu, qui condamne Nicolas Le Vasseur, adjudicataire des terres de la maladrerie, à rendre son compte sur le chappier de l'église dudit lieu, issue de la messe paroissiale, ainsi qu'il est accoustumé faire par les fermiers de la ferme de la dite maladrerie, 1625. – Lettre du curé de Saint-Nicolas-des-Champs de Paris au curé de Criel, au sujet d'un legs fait à l'église de Criel par M Malingre, ancien curé du dit Saint-Nicolas-des-Champs ; il lui parle, en même temps, d'un *bon homme*, paroissien de Criel, qui cherchait à être aidé pour tirer son fils de captivité, soit par les Mathurins, soit par les religieux de Notre-Dame-de-la-Merci, soit par ceux de la Congrégation de Montmorency, 1645. – Pièces de procédures. – Au dos de toutes les pièces de cette liasse, on voit écrit le mot *inutile*.

G. 8078. (Liasse.) – 27 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1461-1789. – CRIEL. – Titres des rentes appartenant à la Fabrique, classés sous les numéros 1-20 de l'inventaire de 1757. – Fondation de Martin De Rie, 1509 ; – de Jean Jolly, 1541 ; – de Jean Le Vasseur, 1584 ; – de Raoul Le Febvre, 1515 ; – de Michel Formentin, 1558 ; – de Nicole Bupré, prêtre, 1556. – Reconnaissances de rentes, contrats de revalidation. – Manque le n 3. – Voir pages 9-17 de l'inventaire précité.

G. 8079. (Liasse.) – 36 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier.

1707-1788. – CRIEL. – Titres de rentes appartenant à la Fabrique par suite de constitutions à son profit ou de fondations. – Fondations de Michel Bourdon, 1547 ; – de Noël Castellain, prêtre, 1538 ; – de Nicolle Cordier, prêtre, demeurant à Abbeville, 1588 ; – de Jean De la Fontaine, 1531 ; – de Jean De Rie et de Jehanne Person, sa femme, 1609 ; – de Jean Formenlin, adjoint au tabellionnage

du comté d'Eu au bourg de Criel, 1668 ; – d'Etienne Lauvergnois, écuyer, 1084 ; – de Guillaume Le Vasseur, prêtre, 1538 ; – de Jean Le Vasseur, *boulengquier*, 1502 ; – de Jean Rioul, 1409 ; – de Jean Routier et de Jean, son fils, 1581. – Contrats de revalidation : – procédures. – Fieffe faite par Margot, veuve de Jean Trepel, à Jean Esteurs, du pays d'Ecosse, d'une portion de mesure, 1458. – Vente faite par Honoré Le Véel, écuyer, demeurant au Tréport, 1500. – Echange de rentes entre la Fabrique de Criel et Charles de Richarmes, sieur de Brienchon, 1514. – Sceau des obligations de la baillie d'Eu, 1463, et fragment du même sceau. – Les pièces contenues dans cette liasse portent les numéros 21-37 et sont analysées pages 18-24 de l'inventaire de 1757.

G. 8080. (Liasse.) – 37 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier.

1188-1785. – CRIEL. – Titres concernant les rentes dues à la Fabrique, en vertu de constitutions ou de fondations. – Fondations de Guillemain Carrel, 1535 ; – de Charles De la Vache, 1708 ; – de Jean Duplessis, 1611 ; – de Jean Dupré et de Jeanne Daval, sa femme, 1627 ; – de Jeanne Féraud, 1633 ; – de Nicolas Fourmentin, dit Martiné, 1537 : – de Denis Hanquetin, 1636 ; – de Nicolas Langlois, 1626 ; – de Massin Lesclenquier, 1494 ; – de Jean Le Vasseur, 1584 ; – de Nicolas Person, 1584 ; – de Jean Rozée, 1615 ; – de Jean Theroude et de Charles Gibout, tabellion, 1580. – Acte par lequel Jean Mouton, marinier, bourgeois de Dieppe, fils d'Ysembard Mouton, marinier, abandonne ses biens à son fils Ysembard, aussi marinier, demeurant à Dieppe, 1488. – Lots et partages des biens de Simonnet Muchet, 1535. – Les pièces formant cette liasse, et portant comme cotes les numéros de 38 à 80, sont analysées pages 25-39 de l'inventaire de 1757.

G. 8081. (Liasse.) – 30 pièces, parchemin.

1350-1508. – CRIEL. – Contrats de fieffe faits par la Fabrique ou à la Fabrique ; quelques contrats de donation ou de fondation de Guillaume Le Praier, 1350 (dans ce contrat, la forme picarde de l'article, *le* au féminin, au lieu de *la*, employée de préférence) ; – de Robin Le Cauchois et d'Isabel, sa femme, 1411 : – de Guillaume De la Mare, 1449 ; – d'Ysembard Mouton, 1488 ; – d'Edmond De Vimeu, 1495. – Fieffe faite par la Fabrique, après criée à 3 dimanches, de 3 vergées de terre, à Jehan Esteurs, demeurant à Criel, natif du pays d'Ecosse, 17 janvier 1458. – Mention de Margot de Bosdeniers, femme de défunt messire Guillaume de Brienchon, chevalier, 1439 ; – de Pierre Canu, prêtre, chapelain de la cure de Criel, 1495 ; – de Charles Landry, écuyer, vicomte d'Eu, 1518. – Liasse cotée A, analysée, p. 45, 46, de l'inventaire de 1757.

G. 8082. (Liasse.) – 30 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1445-1671. – CRIEL. – Contrats de fieffe faits par la Fabrique ou à la Fabrique ; quelques contrats de fondation de Jehan Le Préal, 1501 ; – du même, nommé Le Prael, 1502 ; – de messire Martin Le Febvre, prêtre, 1512 ; – d'Adam et Jehan Ducor. 1529 ; – d'Etienne Maquefer et de Jehanne, sa femme, héritière de défunt Simonnet Dupont, pour le dit Dupont, 1530 ; – de Jehan Denis, 1531 ; – de Collenet Ducreux, 1538 ; – de Jehan Pollet l'aîné, 1549 ; – de Louis Ducastel, fils de Simonnet Ducastel, 1578 ; – de Charles Pollet, prêtre habitué sur la paroisse Saint-Eustache à Paris, 1671. – Vente par maître Jean Landry, écuyer, licencié ès-lois, lieutenant de l'amiral de France, à Collenet Du Creux, de 30 sous de rente sur une pièce de terre à Criel, 1533. – Mention, dans un acte de 1508, de la *haute cimetièrre* de Criel et « du chaut-four pour servir à faire de la caulx pour la dite église ». – Liasses B. C. D., analysées p. 46, 47, 48 de l'inventaire de 1757.

G. 8083. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; 1 imprimé.

1337-1785. – CRIEL. – Fieffes faites parla Fabrique ou à la Fabrique ; – procédures relatives aux renies ; – contrats de fondation de Nicolas Bourdon et de Jehanne, sa femme, 1468 ; – de Jacques Die, 1556 ; – de Guillaume Ferrand, 1682 ; – de Jacqueline Jolly, maîtresse de l'école des petites filles de la paroisse, 12 octobre 1672 ; – de Jean De Liffreville et de sa femme, l'un et l'autre demeurant à l'Hôtel-Dieu de Criel, 1337 ; – de Jehan De Panchevout et de Marguerite, sa femme, 1465 ; – de Nicolas De Sauchoy, 1552 ; – de Pierre De Vimeu, 1485. – Vente par Jehan Watinel à la Fabrique d'une rente de 4 sous, 1443. – Aveu rendu par la Fabrique à messire Marc-Antoine de Rollinde, écuyer, sieur de Briençon, Millencourt, du Bos, de Chanteraine et Maillots, 1703. –

Quittances des droits d'amortissement. Liasses E. et F., analysées p. 49, 50 de l'inventaire de 1757. – On y a ajouté une Déclaration fournie pour le terrier, par la Fabrique, au comte d'Eu, à cause de sa baronnie du Besle ; l'église y est indiquée comme relevant de cette baronnie, à l'exception d'une partie du chœur et d'une place à côté de l'église, qui relevaient du fief de Briçon, 1785.

G. 8084. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1168-1788. – CRIEL. – Titres de propriété de 5 vergées de terre sises à Longaines. – Vente faite à la Fabrique de Criel par Robinet Gouvernel et par Guillemetle, sa femme, de 8 vergées de terre qui furent à Binot Cuel, père de la dite femme, 1468. – Titres de propriété de maison et mesure sur le chemin de Criel à Saint-Léonard-du-Besle et de 3 vergées de terre au Mont de Tocqueville. – Titres de rentes au profit de la Fabrique. – Contrats de revalidation. – « Extraits de tous les contrats qui servent pour la vérification des rentes deues à l'église de Criel, » XVII^e siècle.

G. 8085. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1175 (copie)-1711. – CRIEL. – Pièces diverses concernant la Fabrique. – Accord entre les religieux de l'abbaye, d'Eu et les Trésoriers et habitants de la paroisse, pour l'entretien du chancel et la fourniture des ornements et des livres liturgiques, 1475 (copie). – Visite de l'église par Jean Heaumé, curé d'Ancourt, délégué de l'archidiacre d'Eu : « Ordonne qu'on fera faire un petit tabernacle au milieu du grand autel pour la commodité des communicants ; – qu'on achètera un petit voile pour le saint ciboire ; – que, de Pâques à la Saint-Remy, on commencera les matines récisément à 6 heures du matin, et, de la Saint-Remy à Pâques, à 7 heures ; – que les frères de Charité laisseront leurs chaperons dans l'église ; – on placera du côté de l'épître le pipitre qui occupoit le milieu du chœur, » 17 octobre 1637. – Censures ecclésiastiques décernées par Robert Dufrische, grand archidiacre et vicaire général, « contre les malveillants qui avaient volé des matériaux destinés aux réparations de l'église, » 10 juillet 1675. – Compte du Trésorier Toussaint Dubost, de Pâques 1675 à Pâques 1676 : – A Jean Hollingues, menuisier, pour avoir peint un cadran de neuf, 18 livres 10 sous. – Marché fait avec Gabriel Buret et Pierre Buret, pour la fonte d'une cloche en l'église d'Etalonde, 19 mai 1698. – Sentence du bailli d'Eu contre ceux qui, « principalement aux jours de saint Jean et de saint Aubin (le patron de la paroisse), se permettoient de couper ou d'abattre des branches aux arbres du cimetière de Criel, lesquels protégeoient l'église contre l'impétuosité du vent, » 1711. – Certificat de F. Marchant, curé de Criel, constatant le rang qui appartenait à son église dans les processions de Saint-Laurent à Eu, rang contesté par les paroissiens du Tréport, 1709. – Lettre d'invitation adressée au prieur-curé de Criel, par les échevins de la ville d'Eu, pour le prier de se joindre, avec ses paroissiens, à la procession générale de la châsse de saint Laurent d'Eu, 10 juillet 1709. – Procès au sujet d'une rente contre le sieur Gueroult, 1603. – Mémoire du revenu de l'église. – Mention de Richard Landry, sieur de Sailly, vicomte d'Eu, 1565 ; – de Richard Mython, sieur de Froideville, bailli vicomtal d'Eu, 1598-1608.

G. 8086. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier ; 3 plans, papier.

1595-1781. – CRIEL. – Cahier des délibérations de la Fabrique, 1751-1754. – Bref état des titres de la Fabrique, suivi d'un « mémoire abrégé sur les affaires, titres, papiers et revenu, » 1757. – Etat des terres et des rentes de la Fabrique, 1780. – « Etat de la dépense pour la confection du rôle de l'église, 1724. » – Divers titres de rentes. – Reconnaissance d'une rente constituée en faveur de l'école de filles en 1649, 1783. – Procès de la Fabrique avec les héritiers de Bourdon, 1649 ; – avec les représentants de Charles Pollet, 1671 ; – avec Jean Theroude, ancien Trésorier, 1671 ; – Autre procès pour la cote-morte de feu frère Marchant, curé de Criel, 1751. – Décret d'héritages des nommés Le Vasseur, laboureurs à Chantereine, paroisse de Criel, 1707.

G. 8087. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 165 pièces, papier.

1603-1789. – CRIEL. – « Inventaire des lettres appartenant à l'esglise de mons^r saint Albin de Cryel, » composé par deux tabellions de Criel, Godin et Dubois, à l'instance du Trésorier Jehan Le Vasseur, 1614. – Baux de terres appartenant à la Fabrique, 1603- 1789. – Notes diverses extraites des registres et des contrats. – Pièces justificatives de comptes, 1740, 1749, 1756, 1785.

G. 8088. (Liasse.) – 6 pièces parchemin ; 17 pièces, papier.

1669-1687. – CRIEL. – Pièces de procédures concernant une rente de 100 livres donnée par Charles Pollet, prêtre habitué à Saint-Eustache, à Paris, pour marier 4 filles des plus pauvres de Criel. – Double du testament du dit Pollet, décembre 1670. – Contrat de constitution de cette rente par Antoine Peyret, maître tailleur des 100 Suisses de la garde du corps de Sa Majesté et juré mesureur au Grenier à Sel de Paris, et par Marie Guéron, sa femme, 1669. – Acte passé au tabellionage d'Eu, par lequel le curé et les paroissiens de Criel chargent M. Marc-Antoine de Rollinde, secrétaire des commandements de S. A. R. Mademoiselle, seigneur de Chantereine, Briençon, du soin de recouvrer le capital de 2,000 livres qui avait été affecté à la constitution de la dite rente ; arrérages dus par Marc Richer, prêtre habitué à Saint-Eustache, exécuteur du testament de Charles Pollet, et par les héritiers du fondateur, qui reconnaissent au dit seigneur de Rollinde et à ses descendants le droit de désigner les filles à doter, 1687.

G. 8089. (Liasse.) – 2 pièces, papier.

1770-1789. – CRIQUE (LA). – Délibérations de la Fabrique. – 23 décembre 1770, nomination d'un homme vivant, mourant et confisquant, pour donner Déclaration à M. Le Cerf d'icquelon, seigneur de la paroisse, des biens appartenant à la Fabrique et relevant de sa seigneurie. – 26 décembre 1770, état des vases sacrés. – Comptes des Trésoriers, 1772-1787. – Cahier pour servir à l'adjudication des bancs. – Plusieurs délibérations prises en présence de Charles-Joachim Bréant Dessoreaux, écuyer, avocat du Roi aux Requêtes du Palais et substitut au Parlement. – Curés de la paroisse : Nicolas-François de Sonning de Lignon, 1770-1772 ; – Frère, 1773-1787 ; – Osmont, 1787-1789.

G. 8090. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 77 pièces, papier.

1538 (copie)-1789. – CRIQUETOT-LE-MAUCONDUIT. – Inventaires des titres de la Fabrique, 1691 et autres années. – Comptes des Trésoriers. Aux recettes, cueillettes de beurre, poulets, lin, blé ; quêtes du cierge bénit. – Compte de 1638 à 1640, rendu par Jean Le Brest, avocat, en présence du curé, de M^{me} de Criquetot et de maître Pierre Tallebot, avocat. – Compte de 1662 (église couverte, au moins en partie, de feurre long), ledit compte signé par Marie de Monceaux d'Auxi. – Comptes de 1675-1676 ; – de 1679, Richard Tallebot, écuyer, sieur de la Chapelle, Trésorier ; – de 1679-1680 (église couverte en tuile) ; – de 1690-1691, 1691-1692, 1692-1694, 1694-1696, 1696-1698, 1698-1700, 1700-1701 (inhumation de M^{me} de la Chapelle ; pour 2 élections de la taille, 10 sous) ; – de 1702-1704, 1704-1706, 1708-1710, 1718-1725, 1725-1728, 1728-1729. – Délibération prise, en vertu d'une ordonnance de l'archevêque aux calendes, pour les réparations de l'église de Criquetot, qui tombait en ruine, 1719. – Compte vérifié par l'archidiacre Bernard Le Pigny, 14 septembre 1691. – Pièces justificatives des comptes de la fin du XVIII^e siècle. – Déclarations des biens et revenus de la Fabrique. – Fondations d'Antoine Drouet, avocat du Roi, en exécution des dernières volontés de sa mère, Marie Morel, veuve de Jean Drouet, 1613 ; – du même Antoine Drouet, se qualifiant bailli du duché de Estouteville, 1629 ; – de maître Pierre Fosse, curé de la paroisse ; don d'une maison située rue des Ecuries, au Havre, 1694 ; – de Marie-Françoise-Adrienne de Grieu de Bellauney, demeurant au couvent des Annonciades de Fécamp, 1747 ; – do Guillaume Le Parmentier, chanoine do Rouen, 1538 ; – de Pierre Tallebot, avocat fiscal en la haute justice de Caniel, 1651. – Statuts donnés à la Charité de Saint-Lubin de Criquetot-le-Mauconduit, par M. Mallet, vicaire général, 2 mai 1660. – Adjudication des bancs de l'église, 1789. – Baux des terres de la Fabrique. – Curés de la paroisse : Robert Du Teurtre, 1629 ; – François Le Parmentier, 1640-1691 ; – Pierre Fosse, 1692 ; – Charles Bernard Le Pigny, 1706 ; – Dupont, 1747. – Documents concernant les familles Drouet, Le Parmentier, Tallebot, de Giverville.

G. 8091. (Registre.) – Grand in-folio ; 183 feuillets, papier.

1718-1790. – CRIQUETOT-LE-MAUCONDUIT. – Comptes des Trésoriers, embrassant chacun 3 ou 4 années, de Saint-Michel à Saint-Michel, et rendus au buffet de l'église. – Au chapitre des recettes, fermages de terres, location des bancs, ventes du pain bénit, de lin, de beurre ; rétribution du cierge bénit. – 1718-1725 pour la décoration et réédification de l'église, 1,230 livres. – 1733,

compte signé par MM. de Grieu de Bellauney et Desmares de Creully. – On mentionne que noble et discrète personne Jean de Talbot, sieur de Gerville, a fait couvrir en tuile la nef du côté du midi, et qu'il lui en a coûté 23 pistoles. – 1734, on mentionne que le curé, M. Dupont, a fait recouvrir le chœur on son entier. – 1743, nef lambrissée ; clocher couvert en ardoise. – 1774, maison vicariale couverte en chaume. – 1747, façon do confessionnal et de bancs. – 1748, on rappelle que M. le curé Dupont a fait paver le chœur, où il a été trouvé un cœur de plomb, remontant à plus do 100 ans, et qu'on a cru être celui de Marie de Monceaux d'Auxi, épouse de M. de Criquetot. – Achat de chapes. – 1757, notes sur d'autres travaux : M. le curé Dupont a fait faire à ses dépens une croisée dans le chœur, et a fait agrandir une autre fenêtre, du même côté. – Une sacristie a été construite derrière le chœur aux frais de la Fabrique ; mais MM. d'Escalles et de Martonne ont contribué à la dépense. – 1759, le même curé a fait peindre en marbre et dorer la contretable du maître-autel ; le rideau a coûté 100 livres. – L'ouvrage de fer du crucifix de la même époque. – 23 octobre 1768, bénédiction d'une croix au hameau de Gueudeville par le doyen de Valmont, 1^{er} juin 1776. – On décide que l'église sera couverte en ardoise. Comptes vérifiés par les archidiacres du Grand-Caux : Grimaldy, 9 mai 1760 ; – de Lastic, 4 juillet 1770 ; – Bordier, 12 juillet 1780 ; – par Gruchet, doyen de Valmont, 1764, 1765. – Comptes rendus en présence du curé de la paroisse et signés par lui. – Curés de la paroisse : Jean-Jacques-Pierre Dupont, 1726-1767 ; – Jacques-Nicolas Saint-Requier, 1768-1790. – A la suite des comptes on a mis les délibérations de la municipalité à partir de la 3^e décade de frimaire an 2.

G. 8092. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1584-1762. – CRIQUETOT-L'ESXEVAL. – Donations faites à la Fabrique par Isabeau Uavannes, épouse séparée, quant aux biens, de Mathurin de Poilprey, écuyer, sieur de Saint-Germain, 1663, 1688 ; – par François Du Fresne, curé de la paroisse, en l'honneur du Saint-Sacrement, en faveur de la confrérie du Saint-Rosaire et des pauvres (200 livres de pain à distribuer entre eux, le jour de l'Assomption), 1671 ; – par Madeleine Le Brun, 1055 ; – par Anne Le Sauvage, veuve de Charles Deschamps, écuyer, sire d'Esneumare, 1634 ; – par Nicolas Mutel, 20 juin 1651 ; – par Etienne Roche, curé de la paroisse, en faveur d'une école de filles ; la maîtresse, fille ou veuve, qui sera choisie par le curé ou par ses successeurs, pourra avoir des écolières d'ailleurs et des pensionnaires, 1762. – Décret des biens de Robert Symenel, aux plaids d'héritages de la haute justice de Criquetot, tenus par Jacques Rubé, avocat au Parlement et lieutenant du bailli d'Esneval, en la maison de Thomas Ferry, lieu ordinaire à tenir la dite juridiction, 1625. – Quelques titres de propriété antérieurs. – Mention des curés de la paroisse : Nicolas Le Brun, 1634 ; – Pierre Bréard, 1651 ; – des seigneurs de la paroisse : Claude de Pruneley, 1625 ; – Joseph-Maximilien d'Astron, 1702.

G. 8093. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier ; 2 plans.

1644-1784. – CRIQUETOT – SUR-LONGUE-VILLE. – Inventaire des titres de la Fabrique, 1679. – Déclarations des biens qui lui appartenait – Etats des renies. – Mémoires sur les obits de la paroisse. – Fondations ou donations de Guillaume Boulland, 1621 ; – d'Etienne Febvrier, curé de la paroisse, 1712-1713 ; – de Jacques Gosset, prêtre ; – de Nicolas Langlois, ancien curé de la paroisse, dont l'un des héritiers était Nicolas Langlois, écuyer, sieur de Croixmare, 1673 ; – de François Le Clerc, vicaire de la paroisse, 1696 ; – de Pierre Merveille, 1651 ; – d'Isabeau Petit, 1655 ; – de Marguerite Quevillon, veuve de Nicolas Le Gaigneur, 1688 ; – de Marie Quevillon, femme de Nicolas Jacquet, dit Duclos, 1690. – Pièces concernant une fondation de François Le Maire, 1631. – Revalidation par Pierre Pocholle, avocat au Parlement, demeurant à Dieppe, fils unique et seul héritier de maître Pierre Pocholle, procureur aux juridictions royales d'Arques, d'une rente aumônée à la Fabrique, en 1695, par Marguerite Le Fol, veuve Hébert, 1773. – Déclarations à MM. Thomas et Charles-Thomas de Becdelièvre, pour biens relevant de leur seigneurie de Criquetot, 1707, 1710 ; – aux religieux de Longueville, pour biens relevant du fief de l'Epinay, 1729, etc. ; – à l'abbaye de Saint-Wandrille, pour biens relevant de la baronnie de Carcuit ; – à Henri Dambray, pour biens relevant du fief de Montigny, 1740 ; – à demoiselle Esther Du Moncel, pour biens relevant de la seigneurie de Gonnevillle, 1629. – Quittances des droits d'amortissement ; – de rentes seigneuriales. – Baux. – Quittances de Cabot, curé de la paroisse, 1741-1744. – Plans du

nouveau presbytère de Criquetot-sur-Longueville. – 2 lettres au sujet de cette construction, adressées au curé M. Delaune, par M. de Cany, qui avait fait nommer cet ecclésiastique à cette cure, 1769. – Censures ecclésiastiques décernées contre des voleurs, par M. de Fieux, vicaire général, 1686. – Pièces classées sous les diverses lettres de l'alphabet ; en mauvais état de conservation.

G. 8094. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin 22 pièces, papier ; 1 plan.

1610-1783. – CROISY. – Bail emphytéotique l'a fait par la Fabrique à M. De la Vigne, secrétaire du Roi, châtelain haut justicier de Ry, d'une prairie nommée le Grand Tronquay, 1777. – CROIXMARE. – Fondation en faveur des pauvres par Charles-Louis Maignart de Bernières, procureur général au Parlement, 1702. – Aveux rendus à Charles-Pierre de Bailleul, président à mortier, à cause du fief de Chambellan, 1779 ; – à Claude de Becdelièvre, aussi président à mortier en la même Cour, à cause du fief de la Marche, sis à Ecalles- Alix, 1722 ; – à François Martel, sieur de Fontaines, à cause de la seigneurie de Montguérard, 1655, 1664. – Déclarations faites par le Trésor des pauvres de Croixmare au seigneur de Montguérard, 1774. – Baux. – Ventes à la Fabrique par Françoise-Chrétienne de Loynes, veuve de Marin-François Cappelet, et par maître Jules-François Cappellet, son fils, avocat au Parlement de Paris, 1742 ; – par André Folloppe et Jean Le Blond, 1739 ; – par Jacques-Nicolas Thomas, 1738. – Feuillet d'un compte de 1609. – Plan informe d'une petite propriété.

G. 8095. (Liasse.) 3 pièces, parchemin : 18 pièces, parchemin ; 1 imprimé.

1681-1790. – DARNETAL. – Commission donnée à Charles Ridet, chanoine de Rouen, pour faire la visite archidiaconale dans les églises du doyenné de la Chrétienté, au nom de Messire Hardouin Rouxel de Méday, grand archidiacre. – Visite faite, en conséquence de cette commission, par le dit Ridet en l'église de Saint-Ouen de Longpaon, dont était curé Nicolas Morin ; 1,500 paroissiens, novembre 1681. – DENESTANVILLE. – Note sur la fondation d'une bosse messe tous les jours par M. de Beaumont, en 1520. – SAINT-ETIENNE DE DRAQUEVILLE. – Délibérations de la Fabrique. – Fondation d'une école gratuite pour les filles par Pierre Frérot, curé, 1783. – Comptes des Trésoriers depuis 1779 jusqu'après la Révolution. – 21 juillet 1787, délibération en assemblée des propriétaires et Trésoriers pour la réparation du clocher de l'église ; M. d'Auberville, seigneur patron de la paroisse, président ; entrepreneur, Pierre Corruble, 6 juillet 1788. – Baux. – DUCLAIR. – Vérification et inventaire des litres de la Fabrique par Pierre-Antoine-Modeste Varenguien, notaire du Roi au bailliage de Rouen, en présence et de la réquisition de maître Jean-Bruno Pain, avocat en Parlement, procureur fiscal de la haute justice de Duclair, 1786. – « Arrêt du Parlement, du 20 juillet 1703, qui fait deffenses à maistre Jean-François Enault, vicaire perpétuel de Duclair, de plaider sans l'avis de maistres Inor et Néel, anciens avocats. » (Imprimé.)

G. 8096. (Registre.) – In-folio, à 263 feuillets, papier : relié en veau.

1768. – DEVILLE-LES-ROUEN. – « Inventaire général de tous les litres et pièces d'écritures concernant les biens et revenus du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Pierre de Déville-lès-Rouen, fait et dressé par le sieur Claude-Michel L'Escuyer, commissaire aux droits seigneuriaux, et bourgeois de Rouen, le quatorze aoust 1768. » – Dans le registre, 2 plans des terres de la Fabrique.

G. 8097. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1477-1661. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Lettres-royaux en forme de doléance adressées aux vicomtes de Rouen, de l'Eau de Rouen, du Pont de l'Arche et de Caudebec, pour faire ajourner à l'Echiquier Guillaume de Croismare, lieutenant du bailli de Rouen. Robert Morel et Jehan Laigneau, au sujet de l'imposition pour le guet du château de Rouen, que les deux derniers avaient prétendu lever sur les habitants de Déville, et que le dit de Croismare n'avait voulu blâmer. 14 juin 1477. – Mandement de Pierre Roussel, lieutenant général du vicomte de l'Eau au 1^{er} sergent sur ce requis, pour faire ajourner les dits de Croixmare, Morel et Laigneau, 18 septembre 1477. – Relation par Toussaint Vaudieu, sergent royal, de l'ajournement par lui fait en conséquence du dit mandement, 2 octobre 1477. – Sentence des Élus de Rouen, qui donne acte aux habitants de Déville

de la déclaration qu'ils faisaient d'être prêts à payer la somme à eux demandée pour imposition aux tailles, par protestation que cela ne leur tournât à aucun préjudice au fait de la poursuite commencée à faire pour être exempts, à raison qu'ils étaient compris dans la banlieue de Rouen, 13 janvier 1486. – Mandement de Charles VIII aux Elus sur le fait des Aides, pour faire jouir les habitants de Déville de l'exemption des tailles, s'il était reconnu qu'ils fussent compris dans la banlieue de Rouen ; ils avaient exposé qu'ils n'étaient « que poures gens, où, au dit lieu de Desville, qui est en une vallée, n'a comme point déferre disposée à faire labours, ne nourreitures, et n'avoient les habitants illec aucune industrie ou manière de vivre, ne mais comme bocherons, manouvriers, faisans boys pour le chauffage et usaige des habitans de la ville et banlieue de Rouen, » Paris, 4 avril 1486. – Autres lettres-royaux relatives à la même exemption, 8 janvier 1487, 8 mai 1495. – Arrêt de la Cour des Aides pour la mesure de la distance qui existait entre la porte Cauchoise et le pont de Maromme, prise soit par la vallée d'Yonville, soit par la route du Mont-aux-Malades, 19 mai, 19 juillet 1495. – Sentence du bailliage de Rouen portant que les habitants de Déville, comme compris dans la banlieue de Rouen et exempts de la taille, sont déchargés de l'obligation de procéder à l'élection du député du tiers état de la vicomté de Rouen, 21 novembre 1595. – Rôle et assiette faite sur les habitants de la paroisse de Déville, d'une somme de 106 livres 8 sous tournois, « pour convertir au franchissement et racquit et à païer les arrérages de ce qu'il a convenu frayer pour le pourchas et affinement de l'exemption de la dicte paroisse en et dedens les fins et limites de la banlhenc de Rouen, » 30 août 1508 : le dit rôle signé par Guillaume Le Maistre, prêtre, vicaire de Déville, 30 août 1508. – Arrêt de la Cour des Aides, en faveur de la prétention des habitants de Montigny, d'être exempts des droits de pied-fourché appartenant à la Ville de Rouen, 4 mai 1661. – Les pièces ci-dessus sont classées sous les litres de liasses 1 et liasse 2, et analysées pages 7-49 de l'inventaire de 1768.

G. 8098. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; 6 imprimés.

1573-1732. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Pièces concernant les droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts ; quittances des droits d'amortissement. – Déclarations des biens appartenant à la paroisse, 1640-1712. – Information par Charles Grouard, conseiller du Roi en la vicomté de Rouen, député en la province de Normandie par nos seigneurs de la Chambre souveraine des droits d'amortissement, sur les communes et usages possédés par les paroissiens de Déville, 29 juillet 1642. – Les pièces contenues dans cet article sont classées sous le titre liasse 5, n^{os} 1-21, et analysées pages 41-46 de l'inventaire de 1768. Manque le n^o 12.

G. 8099. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1554-1768. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Titres de propriété relatifs aux communes du Grand et du Petit Aunay, appartenant aux habitants de Déville. – Adjudications des tontures et dépouilles. – Procès en la maîtrise des eaux-et-forêts, et, par appel, à la Table de Marbre, 1660. – Procès pour délits commis dans ces communes, 1718-1723. – Les pièces contenues dans cet article sont classées sous le titre de liasse 7, n^{os} 1-20, et analysées pages 81 et suivantes de l'inventaire de 1768. Manquent les numéros 2, 19.

G. 8100. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1658-1671. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Procès entre les Trésoriers de la Fabrique et divers particuliers pour usurpations commises sur les communes des Aunais, les dits procès portés devant François Barate, écuyer, sieur des Tourelles, avocat en la Cour, sénéchal et garde du scel du temporel et des aumônes de l'archevêché, tenant son audience à l'archevêché. – Informations, sentences et autres pièces de procédures. – Les pièces qui forment cet article sont classées sous les titres de liasse 8, n^{os} 1-2, liasse 9, n^{os} 1-28, et analysées pages 103 et suivantes de l'inventaire de 1768. Manquent les n^{os} 9, 12, 14, 24, 25.

G. 8101. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier ; 3 imprimés.

1579-1711. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Marché avec Félix Le Carpentier pour la construction d'une maison sur le coin du cimetière le long du grand chemin du Roi, 1600. – Baux des biens

appartenant à la Fabrique. – Délibération des Trésoriers, paroissiens et habitants, assemblés en état de commun, pour qu'il soit fait taxe sur chaque propriétaire au marc la livre, à proportion du revenu, de la somme de 300 livres pour la réédification du clocher ; le reste de la somme nécessaire, 2,000 livres, fourni par la Fabrique ; on avait reconnu « le péril évident qu'on encoureroit, à faute de donner ordre à la réédification du pyramide de l'église, attendu le renversement d'icelui menassé par l'estonnement du son des cloches, » 1666. – Arrêt du Parlement qui ordonne que la répartition sera faite par François Barate, haut justicier de Déville, sur les fermiers, pour un tiers, sur les propriétaires, pour 2 tiers, 1666. – Sentence rendue en la vicomté de Rouen, qui condamne l'Hôtel-de-Ville de Rouen, les paroissiens de Saint-Gervais, Déville, Maromme, Hénouville, Montigny, Boscherville. Canteleu, les habitants en général de Bapaume, le cardinal de Bourbon, à raison de sa seigneurie de Déville, les chanoines de Charlemesnil, à faire réparer promptement le pont de Bapaume qui menaçait ruine, 1^{er} juin 1579. – Procès à la maîtrise de Rouen contre les curandiers de Déville, à l'occasion des bois et des cendres consumés par eux dans leurs curanderies, 1648. – Contrat de fondation d'une école gratuite de filles, à tenir par les religieuses d'Ernemont, 1713. – Autre procès à la maîtrise des eaux-et-forêts de Rouen contre la Fabrique, au sujet de ses communes, 1744 – Opposition faite à la vente des bois excrus sur la commune du Grand-Aulnay, par Jean De Loche, économiste de l'archevêché de Rouen, avec la main-levée de la dite opposition, 1671, 1672. – Les pièces comprises dans cet article, classées sous les titres : liasses 13^e, n^o 2 ; 15^e, n^{es} 1-15 ; 16^e, n^{es} 1-2 ; 28^e, n^o 1 ; 19^e, n^{es} 1-9 ; 20^e, n^o 1 ; 22^e, n^{es} 1-3 ; 26, n^{es} 1-4, sont analysées pages 165, 191 et suivantes de l'inventaire de 1768.

G. 8102. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin : 32 pièces, papier : 1 imprimé.

1511 (copie) – 1752. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Bulle du pape Clément IX, accordant des indulgences en faveur de la confrérie et Charité de saint Pierre, saint Paul et du saint Sacrement, la sainte Vierge, saint Siméon, saint Nicolas, saint Gilles et sainte Barbe de Déville, 12 novembre 1668. – Arrêt du Parlement de Normandie, du 3 décembre 1728, portant homologation des statuts de la Charité instituée à Déville sous le titre du Très-Saint-Sacrement de l'Autel, la très glorieuse Vierge Marie, saint Pierre, saint Paul, saint Siméon, saint Nicolas, saint Gilles et sainte Barbe, 20 mars 1669. – Lettres-patentes de confirmation de cette Charité, 11 avril 1730, avec arrêt d'enregistrement au Parlement, 13 juin de la même année. – Règlement pour la Charité et confrérie de l'église paroissiale de Déville-lès-Rouen. A Rouen, chez Abraham Viret, imprimeur, MDCCXXX (imprimé in-4^e). – Procès au bailliage et à l'officialité entre M. Guéret, curé, et les confrères de la Charité, d'une part, et les sieurs Papin et Pellerin, qui avaient refusé d'accepter la gestion de la dite Charité, d'autre part, 1730 : – contre le sieur Pierre Mouard, l'aîné, maître de la dite Charité, chez lequel les curé et frères, munis de leurs chaperons sur l'épaule, en ordre, s'étaient transportés pour lui remettre la croix, qu'il avait refusée. – Arrêt du Parlement, du 22 juin 1731, sur appel de 2 sentences du bailliage, qui condamne Pierre Mouard à faire les fonctions de maître en charge, et Nicolas Pellerin à faire celles de maître servant : « Il n'est rien de plus recommandable que les confréries de Charité. Leur objet principal est non seulement le service de l'église, mais encore l'assistance des malades et la sépulture des morts. Il n'est point de devoir plus essentiel parmi les chrétiens, surtout dans les campagnes, où il faut, tous les jours, secourir les malades et transporter les corps d'une demie lieue, quelquefois 1 lieue de chemin, pour les enterrer, et cela dans les maladies contagieuses, même en temps de peste Sans l'établissement de ces Charités, à qui avoir recours pour rendre ces pénibles offices ? On sait que, dans les paroisses de campagnes, il n'y a pas de bedeaux gagés, et que les fonds du Trésor ne pourraient pas suffire. D'ailleurs, la plupart de ceux qui demandent la sépulture sont des misérables journaliers qui ne laissent rien après leur mort. On trouve dans les Charités tous les secours dont on a besoin, et cela est d'autant plus édifiant qu'il n'y a pour les frères ny salaire ny rétribution. Rien donc de plus digne de la protection de la Cour. – Ces fonctions, quoique volontaires dans leur principe, deviennent nécessaires dans leur application. – Mouard s'est associé à la Charité et en a rempli tous les devoirs. Il est donc lié par un légitime engagement, et, étant membre de la Charité, il ne peut pas en refuser les charges. Autrement, il seroit impossible de faire des élections. » – Procès entre le curé et les confrères, d'une part, et quelques confrères récalcitrants, d'autre part, au sujet d'un changement introduit dans les statuts en vertu d'une délibération du 3 septembre 1752 : il avait été réglé que le prévôt ne porterait pas de tunique, et que celle qu'il avait portée jusque-là serait vendue pour acheter des chaperons. –

Anciens statuts de la Charité de Déville, 1511 (copie). – Les pièces contenues dans cet article, classées sous le titre de section 17^e, sont analysées pages 195-206 de l'inventaire de 1768. Manquent plusieurs numéros.

G. 8103. (Liasse.) – 7 pièces parchemin ; 13 pièces, papier ; 1 imprimé.

1665-1788. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Note sur les fondations de la Fabrique. – Monitoires pour avoir révélation des auteurs de 2 meurtres, 1665 ; – des auteurs de la soustraction de quelques-uns des titres, 1667. – Procès à la haute justice de Déville, contre des particuliers qui avaient bu et joué pendant le service divin, 1688. – Certificat donné par 6 curés de la ville de Rouen, Turgis, Toustain, Dufour, Marc, Artur, Le Boullenger, au sujet des droits de sépulture, 1659. – Rôle de la cotisation pour la subsistance des pauvres, 1710. – Procès-verbal des employés aux aides contre le curé, M. Le Porc, à cause des boissons de sa cave et pressoir, 1760. – Requête du sieur Taupin, journalier, à M. le Premier Président du Parlement, contre un nommé Marcdargent ; en marge : « A M. le curé de Déville, que je prie de vouloir bien faire venir chez lui les parties et les concilier, s'il est possible. A Rouen, le 6 décembre 1762, » signé : Hue de Miroménil. – Procès-verbal de visite domiciliaire, 1773. – Sentence de la haute justice de Déville, au sujet d'une question de passage, 1787. – Aveu donné par Morel, curé de Déville, à l'archevêque de Rouen, seigneur de Déville, 1788. – Sentence du siège de la baronnie et de la haute justice de Déville, qui maintient les propriétaires et habitants de Déville-lès-Rouen dans la propriété, possession et jouissance des communes appelées les Grand et Petit-Aulnay, et autres communes de la dite paroisse, 17 juillet 1771. (Placard imprimé.)

G. 8104. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 15 pièces, papier.

1598-1757. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Arrêt du Parlement, qui condamne Richard Baudry, sieur de Semilly, l'un des échevins de Rouen, à payer à Jehan De Vergnes, curé de Déville, la dîme du bois qu'il avait fait transporter hors de la paroisse, 1598. – Lots des dîmes de Saint-Pierre de Déville, au nombre de 3, présentés par les fermiers de la baronnie de Déville au curé de Déville, pour par lui en choisir un, et les 2 autres demeurer au receveur pour non-choix, 1700-1758. – Mémoire des noales de la paroisse de Déville, pris sur les mémoires des curés Guéret, Le Boucher et Ribard, vers 1757.

G. 8105. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1596-1778. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Titres d'une rente de 20 sous, 1 poule, 1 boisseau de grosses noix, constituée par contrat de 1521 ; procès pour le paiement de cette rente, tant en la haute justice de Déville qu'aux hauts jours de l'archevêché. – Titre nouvel. 1778. – La dite rente appréciée 3 livres 9 sous dès le XVII^e siècle. – Vente par noble homme Pierre Pimont, bourgeois de Caudebec, comme procureur de Jean de Pimont, son cousin, héritier de défunte Marie Bertin, femme de Jean Lyon, à Alphonse Du Rozay, receveur de la baronnie de Déville, d'une pièce de terre à Déville, bornée par le sieur Corneille, capitaine des arquebusiers, à charge, entre autres conditions, de payer la rente sus dite aux curés de Déville, 3 mai 1631.

G. 8106. – (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1577-1712. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Procès, pour un terrain prétendu avoir été usurpé sur les communes des Aunais, au préjudice de la Fabrique, entre les Trésoriers et le sieur Toussaint Du Thuit, 1577 ; – le sieur David Du Thuit, avocat, 1680, 1682 ; – son fils David Du Thuit, prêtre, Toussaint Du Thuit, officier en la Monnaie de Rouen, les dits procès jugés en la haute justice de Déville, et portés par appel en la juridiction des hauts jours de l'archevêché. – Mémoires, sentences et autres pièces de procédures. – Aveux baillés à l'archevêché de Rouen, pour sa seigneurie de Déville, par Toussaint Du Thuit, 1577 ; – par Marguerite Fergeol, veuve du dit Du Thuit, 1583 ; – par Antoinette Poulain, veuve de David Du Thuit, en son vivant greffier en la juridiction des Consuls à Rouen, 1639. – Les pièces contenues dans cet article, formant la liasse 6, n^{os} 1-23, analysées pages 81-99 de l'inventaire de 1768. Manque le n^o 11.

G. 8107. (Liasse). – 17 pièces, parchemin ; 83 pièces, papier.

1675-1749. – DEVILLE-LES-ROUEN. – Procès entre le curé Charles Guéret, d'une part, et le sieur Louis Gallot, receveur de Déville, et François Maille, procureur fiscal de la seigneurie, d'autre part, au sujet d'entreprises prétendues avoir été commises au préjudice du domaine de l'archevêché par le dit curé, en entretenant une volière de pigeons, en fermant une porte qui donnait accès du manoir seigneurial à l'église, etc., les dits procès portés devant la haute justice de Déville, et, par appel, aux hauts jours de l'archevêché, 1675-1684. – Donation par demoiselle Anne Dumaine des Catelets, héritière de Richard Dumaine des Calelets, conseiller au bailliage de Rouen, d'une portion de terre pour l'augmentation du jardin du presbytère, 1729. – Pièces relatives à la réédification du presbytère. – Ordonnance de l'Intendant ; adjudication des travaux, 1721. – Requête de Guillaume Ribard, curé, à l'Intendant, afin d'être autorisé à faire construire un cellier à ses dépens, 1737. – Requête des Trésoriers de Saint-Pierre de Déville au bailli de la baronnie de Déville, pour être autorisé à faire arrêt sur les effets de la succession du défunt curé M. Guillaume Ribard, pour conservation de leurs intérêts, à raison des réparations à faire au presbytère, 1749.

G. 8108. (Registre.) – In-folio, 39 feuillets, papier.

1722-1730. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – Compte de Nicolas Vasse, ancien échevin et prieur consul des marchands de Dieppe, ci-devant Trésorier pendant deux ans, du 1^{er} janvier 1722 au dernier décembre 1723 : quêtes, *deffrais* des confréries de saint Sébastien, de saint Vincent, de saint Paul, de la Chaire de saint Pierre, du glorieux saint Adrien, de saint Joseph, de l'Annonciation, des Agonisants, de sainte Catherine de Sienne, de saint Jacques, de saint Philippe, de sainte Croix, de saint Michel, de saint Crespin et saint Crépinien, de saint Honoré, de saint Yves, de sainte Barbe, de la sainte Trinité, de saint Jean-Baptiste, de la Visitation de la Sainte Vierge, de saint Etienne, de saint Dominique, de saint Laurent, de l'Assomption, de saint Louis, de la Décollation de saint Jean, de la Nativité de la sainte Vierge, de saint Cosme et de saint Damien, de saint Michel, du Rosaire, de saint Charles Borromée, de saint Léonard, de sainte Elisabeth, de la Conception, de saint Nicolas, de sainte Luce, 1722-1723. – Inhumations : dans le cimetière, du sieur Houard (1^{er} juin 1723) ; – au pavé de la rue Notre-Dame, de l'enfant du capitaine Bruzon (31 juillet 1723) ; – dans le chœur, de M. d'Omonville Batailler, 50 livres (4 août 1723) ; – dans le cimetière, de la femme de Bruzen le père (31 décembre 1723). – Payé aux prédicateurs : le R. P. Poupard, augustin, pour le carême de 1722, 90 livres ; – au P. Gédéon, gardien des Capucins, pour les octaves du Saint-Sacrement, 13 livres : – au R. P. Rossignol, pour l'avent, 90 livres ; – au R. P. Benoist, sous-prieur des Cannes, pour le carême de 1723, 90 livres ; – au R. P. Le Telier, minime, pour les octaves du Saint-Sacrement, 15 livres ; – au R. P. vicaire des Capucins, pour le sermon du Rosaire, 4 livres ; – au R. P. Severin, pénitent, pour l'avent, y compris le pain et le vin, 65 livres. – 200 livres par an à M. Bertot, organiste. – Pour les deux feux du jour-saint Jacques, 1722, 1723, 10 livres 8 sous. – 1726-1727, au sieur Jacques, facteur d'orgues, comme contribution aux frais de son voyage, quand il vint visiter les orgues, 6 livres. – Au sieur Thierry, facteur d'orgues, acomptes de 300 et de 1,000 livres. – Compte vérifié en 1770.

G. 8109. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1318-1682. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – Fondations d'Alix Bouchart, 1618 ; – de Nicolas Chambrier (don de terre à Grosville), 1480 ; – d'Octavien Collemont, 1663 ; – de Marie Du Bue, veuve de François Daniel, en son vivant capitaine entretenu pour le Roi en la marine, 1077 ; – de Colechon De la Plache, veuve de Guillaume Restout, 1449 ; – de Nicolas Dupont, écuyer, conseiller du Roi, préélu en l'Élection d'Arqués et ancien Trésorier de l'église Saint-Jacques de Dieppe, 1070 ; – de Marguerite Foache, veuve de Jean Boismare, ancien conseiller de la Ville, 1581 ; – de Guillaume Emar, 1318 ; – de Marguerite Gosse, dite Canu, à qui est concédé un banc le long de la chapelle de la Madeleine, 1597 ; – de Catherine Goudes, 1684 ; – de Jeanne Guerard, en exécution de la volonté de sa mère Michelle De Caux, enterrée sous les orgues près de la porte du grand portail, 1676 ; – d'Olivier Gueroult, conseiller échevin moderne, 1619. – Titres de propriété et de rentes relatifs à plusieurs de ces fondations. – Bail à fief par la Fabrique de Saint-Jacques de Dieppe aux bourgeois de cette Ville (noble homme Robert Eude, écuyer, conseiller ; Jehan Gallie, clerc et procureur de la Ville, etc., du consentement de noble homme Amanyon de Guerlande,

écuyer, seigneur de Dangeville, lieutenant, à Dieppe, de Loys de Graville, capitaine du dit lieu), d'une ou plusieurs maisons, manoir, héritage et tènement assis en la paroisse Saint-Jacques, en la grande rue, auquel tellement pend l'enseigne de *Y.Ecu de France*, pour 50 livres tournois de rente à payer après le décès de damoiselle Alix Bouchart, « à condition qu'ils pourront bailler en bonne et souffisante assiette icelles 50 livres de rente, toutes fois qu'ils auront aisément à l'enclos de la Ville, à une, deux, trois et plusieurs fois, » 1477. – Bail à fief par Pierre de Barue, docteur en théologie, curé de Saint-Jacques de Dieppe, et par la Fabrique, à Nicolas Minedorge, de la maison dite la *Maçonnerie*, où les maçons de cette église faisaient autrefois leurs ouvrages, rue de la Basse Boucherie, dite autrement de la Boulangerie, à charge d'édifier sur le lieu, 20 juillet 1570.

G. 8110. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1451-1636. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – Fondations de Marie Le Balleur, veuve, en dernières noces, de feu Frédéric de Hallencourt, écuyer, sieur de Huiermont, en son vivant, capitaine de 100 hommes d'armes ; par son testament, elle demande à être enterrée en la chapelle de la Vierge ; – « qu'à ses funérailles soient revêtus 13 pauvres de serge noire : – qu'il soit porté une douzaine de torches, avec 3 douzaines d'armoiries, le cierge dormant du poids de 10 livres, qui brûlera nuit et jour durant 3 jours ; – qu'on tendra de noir devant ladite chapelle ; – legs aux paroisses et maisons de religion, aux pauvres veuves et orphelins ; à sa petite nièce et filleule, Marie Le Balleur, fille aînée de son frère Pierre Le Balleur, sieur de Forbeville, de 3,000 livres, pour ayder à la pourvoir ; avec ce, d'un doublier de damas damazé à haute lice, 2 douzaines de serviettes à laver de grande Venise coupée ; – au collège Nolrc-Dame-de-Bonsecours du Rosaire, » 1636 ; – de Jean Le Caron et de Jeanne, sa femme, 1484 ; – d'Antoinette Le François, veuve de Jean Le Sueur, dit Martin, en son vivant, Trésorier de Saint-Jacques, 1519 ; – de Guillaume Le Gaengneur ; « veut être enterré, ainsi que sa femme, dans l'allée de la chapelle saint Glaude ; – fera faire un banc tout autour du pillier de devant la dite chapelle, en tirant vers la chapelle du Sépulcre, » la dite fondation faite avant le voyage qu'il se proposait de faire à Bordeaux, 1522 ; – de Louis Le Leu ; rente rue de l'Image Saint-Jean, 1516 ; – de Marie Le Noir, veuve de feu François Castenier, en son vivant, l'un des anciens conseillers de la Ville, 1572 ; – de maître Guillaume Le Roux, prêtre, fils puîné de défunt maître Guillaume Le Roux, en son vivant, receveur général de la vicomté de Dieppe ; rente sur une maison, rue de la Pelleterie, où pend pour enseigne la *Petite Seraine*, 1621. – Titres de propriété relatifs à quelques-unes de ces fondations. – Prise à fief par Philippot, marinier, de Jean Morel, chapelain de la confrérie de l'Assomption, d'une maison qui fut Nicolas Ustache ; 5 sous de rente à l'église de Saint-Jacques, pour fournir du vin à célébrer messes, 1454.

G. 8111. (Liasse.) – 54 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1452-1682. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – Fondations de Robert Lescaudé, qui s'était embarqué sur le navire le *Saint-Louis*, pour se rendre à la Martinique, 1678 ; – de Jeanne Le Sénéchal, 1475 ; – de Vincenot Le Tailleur, 1470 ; – de Guillaume Lohier, licencié en théologie, pénitencier de Fécamp, 1497 ; – de Motin Loutrel et de Colette, sa femme ; rente sur une maison, rue Guillos ; – de Cardin Le Vallois, 1563. – Approbation par Rigault de Berquetot, chevalier, des fondations faites par Thomas de Berquetot et par damoiselle Marie Le Sénéchal, sa mère, dont il était le seul fils et héritier : legs à la Fabrique de Saint-Valery de Quiberville ; – mention des confréries de sainte Anne, de saint Jacques, de sainte Catherine, de saint Nicolas, et de la Charité de la Croix, fondées en l'église Saint-Jacques de Dieppe ; – des rues : la grande rue, de la Poissonnerie, des Petits-Marais, des Wez, 1500. – Fondation de Sansonne Le Dentu, veuve de Geffin Toustain ; rente sur la maison de *l'Arbre Fleuri*, rue Saint-Jean, 1582. – Testament de Geffin Toustain, 1594. – Titres relatifs à plusieurs de ces fondations. – Testament de Lescaudé : legs à la chapelle des Jacobins, aux Capucins, aux églises de Saint-Joseph, du Carbet et de la Case du Pilote, à la Martinique ; – à la Fabrique de Saint-Jacques de Dieppe, 1678 ; – Pierre Houart, marchand taneur, à Dieppe, tuteur principal des enfants sous-âge du dit Robert Lescaudé, décédé aux îles de l'Amérique, et de Marguerite Conard, 1682. – Titres d'une rente sur la maison à l'enseigne du *Petit Sauvage*, qui fut à Louis de Bures, sieur d'Epineville et des Barguettes, bornée, par les rues des Trois-Sauciers et des Quais et par la maison du *Grand Sauvage*, plus tard acquise, par décret de

justice, par Philippe Le Roy, sieur des Moulins. – Décret du sieur Vincent Eudes, écuyer, 1519. – Traité de mariage entre Mathieu Dutrey et Perrine, fille de Cardinet La Marmys, 1479.

G. 8112. (Liasse.) – 50 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1351-1698. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – Fondations de Perrote Maillart, dont étaient exécuteurs testamentaires Jehan Brasdefer, Martin Wasse et Colin de Grèges, 1419 ; – de Jean Martin ; son testament, 11 juillet 1615 ; – de Jean Fournier, vicaire de la paroisse, 22 avril 1616 ; – do Thomas Mainet le jeune, 1516 ; – de Colart Miffant, 1362 ; – de Remond de Palemade, demeurant à Sainl-Saëns ; donne aux églises de Saint-Jacques et à Saint-Remy de Dieppe une pièce de terre où l'on avait enterré, dans l'année de la grande mortalité de 1348, et où une croix avait été élevée, 3 juillet 1351 ; – de Toussaint Raoul, apothicaire, 1521 ; – de Marguerite Pellerin, veuve de défunt Roger Doguet, 1624 ; – de Jehan Piédesoc, dit Soquet, « pour décharger sa conscience, reconnaissant l'offence qu'il a voit commis contre Dieu et raison », en contestant pendant longtemps à la Fabrique le paiement d'une rente, 1452 ; – de Marion Poly, veuve de Jacques Diel, marchand de Dieppe, 1526 ; – de Perrote Roquigny, veuve de Nicolas de Bures, sieur de Sailly, 1526 ; – de Marguerite Saillot, veuve de noble homme David Mainet, 1618 ; – de Maheut de Sauqueville, 1370 ; – de Jacques Séron, 1396 ; – de Mahieu Vallen, conseiller en cour laie ; rente sur la maison de la *Barbe d'or*, 1500 ; – de Gautier Vasselin, 1414 ; – de Marie Vasté, 1693 ; – de Regnaud Le Conte, seigneur du Hamelet, lieutenant en la vicomté à Arques du bailli de Caux, et de Jehanne Le Moyne, sa femme ; donation d'une terre en pré nommée les Enclos, assise à Arques vers Bouteilles, 1524. – Titres de propriété concernant quelques-unes de ces fondations. – Fieffes de biens sis à Saint-Aubin-sur-Scie par Regnaud de Longueil, sieur de Bôville, demeurant à Rouen, à Jehan Coulombel et à Laurence, sa femme, 1462, 1463, 1477. – Mention, dans un contrat de 1462, d'une rente à la confrérie de la Nativité de Notre-Dame en l'église Saint-Jacques de Dieppe, 1462. – Signature de Guillaume Terrien, licencié ès-lois, lieutenant général du bailli de Dieppe, à un acte du 12 février 1560.

G. 8113. (Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier.

1607-1631. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – « Estai des rentes appartenants au Trésor et Fabrique.....trouvez au compte rendu en l'an 1607 » – « Rues de la Barre jusques au Puis-salé, de la Grande rue jusques à la Vasse, de la Vasse, de la Vicomte jusqu'à la Portelette, de la Tour à crabes, de la Place du moulin à vent, de la Prison, du Petit monde, du Hautpas, de la Halle au blé, à l'Avoine, des Averilens, des Juifs, des Trois boises, de la Pelleterie, de la Basse boucherie, de la Haute et Basse boucherie, de Saint-Jean, des Trois sauciers, autrement dite des Chopinettes, de la Felarderie, de l'Estre, de Derrière Saint-Jacques, du Bœuf, autrement de l'Acre, allant de la rue Piquet au Pont et sur les Quais, de la Beste vestue, de la Porte du pont, de l'Islet du portier allant rue d'Ecosse, des Maillots, de l'Oranger, autrement des Connins. – Saint Jean : maître David Theroude, Jean-Jacques Preston, chirurgien ; Théophile Gelée, médecin ; Georges Heudes, avocat ; Pierre Lemoine, écuyer, sieur de Calletot, lieutenant en l'amirauté ; Pierre Guillebert, lieutenant criminel au bailliage d'Arques ; Louis Bataille, lieutenant en l'Election ; Charles Le Cauchois, sieur de Fontaine ; Vincent Pigné, receveur de Dieppe ; Pierre Simon, procureur du Roi en l'Election ; Jacques-Etienne, libraire ; François Filie, peintre ; Jean Taligan, au lieu du capitaine Ango ; David Asseline ; Pierre De Caux ; Guillaume De Caux, conseiller ; Pierre Gasse, Elu ; René Aoustin, écuyer, sieur de Mauteville ; François Lemoine, écuyer, sieur d'Anneville.

G. 8114. (Liasse.) – 54 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier ; 1 sceau.

1317-1737. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – Titres de rentes appartenant à la Fabrique ; procédures au sujet de ces renies. – Prises à fieffe par Jean Anguier, de Pierre De Legaffe et d'Andrieu Maillart, d'une mesure en la paroisse Suint-Remy de Dieppe pour 40 sous, 1 livre de chandelle et une once de poivre de rente, 1347 ; – par Jehan Auber, dit Le Pappe, du métier de la mer, d'Ancelet Miffant, fils d'Ancelet Miffant, d'une maison sise en la paroisse Saint-Jacques, en la ruelle de la Vicomté, avec droit de voutes et propriété de la terre, 1455 ; – par Jean Dureaume, conseiller en cour laie, de Guillaume Pillon et de Jehanne, sa femme, des biens qui furent à Colette d'Ossencourt, pour 106 sous de rente, 1475. – Achats de rente par Jean Deshayes, carreleur, 1463 ;

– par Jehan Gaval, orfèvre, de Collenet Miffant, 1497 ; – par Guillaume Caron, ancien chapelain de la Charité de sainte Marie-Madeleine, de Louis Theroulde, 1649 ; – par la Fabrique, de Jean Houssaye et de Martine, sa femme, 1498 ; – de Marion Le Vasseur, veuve d'Adam Le Canu, contrôleur des titres en la vicomte d'Arqués, 1637 ; – de Nicole Le Conte, veuve de Jacques Rouget, 1684. – Lots et partages de la succession de Colin Le Coq, 1444. – Décret des biens de Jean Despériers, 1428 ; – de Jean Le Fèvre, chaussetier, 1479 ; – de Beausire, 1485. – Procès pour une rente entre les religieux de la Madeleine et la Fabrique de Saint-Jacques, représentée par Thomas de Berquetot, Trésorier, 1481-1485. – Sceau de Pierre Véron, lieutenant général du bailli de Dieppe, 1484.

G. 8115. (Liasse.) – 28 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1371-1755. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – Titres de renies appartenant à la Fabrique de cette paroisse rues de la Boucherie, de la Boulangerie, Grande-rue, rues Guillos, de l'Oranger, de la Pelleterie, et sur des maisons en la dite ville ; l' *Agnus Dei*, l' *Acant cellier*, les *Connins*, le *Petit Saucage*. – Décret des biens de Jean Dureaume, par ci-devant commis à la recette des tailles de l' Election d'Arques, 1505 ; – de Michel Avisse, 1671. – Inventaire des biens saisis sur Robert Varin, ancien conseiller de Dieppe. – Prise à fieffe, par Vincent Eude, de Perronnelle, veuve d'Andrieu Maillard, d'une maison sise en la rue des Guillos, 1398. – Vente par Jehannin Vallen et Mahieu Vallen, frères, enfants et héritiers de Mahiet Vallen, à Raoulet De Lectre, de 20 sous de rente, rue de la Pelleterie ; – mention de Jacques De la Tour, vicomte d'Arques ; – de Baudouin Eude, écuyer ; – de Thomas de Berquelot, écuyer ; – lecture du contrat par Jean Morel, prêtre, matriculier de l'église de Saint Jacques, à la grande porte de l'église, après lecture de l'évangile, février 1455. – Vente par Jacques Cauchon, bourgeois de Dieppe, à Simon Le Harel, d'une maison près de la rue de la Boulangerie, 1526. – Mention d'une rente due par la confrérie de la glorieuse Nativité de la sainte Vierge, à la Fabrique de Saint-Jacques de Dieppe ; – des Soliers, où l'on vent des pots de terre devant le cimetière, 1362 ; – du traité de mariage entre Jeanne de Longueil, fille de Guillaume de Longueil, et Roger Loutrel, 1382.

G. 8116. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier ; 1 imprimé.

1167-1578. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – Pièces de procédures, pour une rente réclamée de Guillaume Sochon, par la Fabrique. – Sentence de Jean Blancbaston, lieutenant-général en la baronnie du Jardin, appartenant aux religieux de Fécamp, au sujet de rentes, 19 octobre 1461 ; mention, dans cette sentence, de Regnaudin de Longueil, écuyer. – Copie du contrat de vente faite par Noël Gouye et Louise, sa femme, à Gervais Sochon, d'une maison et héritage à Saint-Aubin-sur-Scie, au hameau du Jardin, où cette rente est indiquée, 1529. – Aveux rendus pour ces biens à Marc Le Sénéchal et à damoiselle Anne de Saint-Ouen, sa femme, propriétaires, au droit de la dite damoiselle, des seigneuries d'Ynerville, du Plessis et du Hamelet, 1507 ; – à Guillaume Le Conte, sieur du Hamelet, 1539. – Extrait d'anciens comptes de la Fabrique, de 1539-1540. – Comptes des mises faites en la haute justice du Jardin, au bailliage d'Arques et au Parlement, pour procès, 1571-1578. – Placard imprimé : Arrêt du Parlement, du 23 décembre 1578, obtenu sur la requête des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine de Rouen, qui leur permet de faire sommer et interpellier par leur procureur les personnes débitrices de rentes, pour qu'elles aient à exhiber leurs acquits et décharges « Pour raison de la confusion advenue au dit Hostel-Dieu, les lettres, litres, papiers concernant le revenu, avaient été perdus à cause des troubles et guerres civiles, dont le sac de ceste ville se seroit ensuivi en l'an 1562. »

G. 8117. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1389-1681. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – Titres de rentes à Saint-Nicolas d'Alihermont, au Pollet, paroisse de Neuville, à Saint-Pierre-le-Petit, Saint-Pierre-le-Vieux, au hameau d'Epinay, paroisse de Saint-Remy de Dieppe. – Lettres de Guillaume Tieullier, prêtre, receveur en la ville de Dieppe pour l'archevêque de Rouen, et garde du scel des obligations de la dite ville : Martin Beneicte prend à fin d'héritage perpétuel, de Guillebert de la Barre, Jehan Sorel, Guillaume Croine, Trésoriers et gouverneurs de la Fabrique Mous^r saint Jacques de la dite ville, 3 vergées à Epinay, bornées par Henri de Longueil et Colin Le Gois, pour 13 sous de rente, 1389. – Fieffes par la

Fabrique de places près du cimetière, 1628, 1635, 1639, etc. – Baux de maisons près du cimetière. – Bail à un prêtre habitué d'une maison sise sur le mur du cimetière pour 30 livres par an, à la charge que la première chambre sera donnée et rendue libre aux prédicateurs des avents et carêmes et des octaves du Saint-Sacrement et de l'Assomption de la Sainte Vierge, et aux prédicateurs des dimanches et fêtes, comme il a été usité par ci-devant, 1684.

G. 8118. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1170-1751. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – Extrait des ordonnances contenues aux procès-verbaux de visites faites de cette église par Mgr Colbert, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, 27 septembre 1680. – Cessions de bancs à M. Langlois ; – à M. Grandcamp, prêtre, et à M. François Grandcamp, son frère, 1751. – Mises faites pour un procès contre Marguerite Asseline, veuve de Guillaume Fauquet, pour droits d'inhumations, le dit procès porté par appel aux hauts jours de l'archevêché, 1586 ; – joint au dossier, règlement fait pour les inhumations en l'église Saint-Jacques, 1580 : « De chacun corps qui sera inhumé au chœur. 10 livres ; – aux allées du chœur, 6 livres ; – en la chapelle Notre-Dame, 12 livres ; – en la nef, depuis la croix jusqu'à la chaire, 100 livres ; – depuis la chaire jusqu'à la porte de la Boucherie, 4 livres ; – aux allées de la nef, 70 sous ; – de chaque petit corps, demie fosse. » – Quittances d'une rente payée aux prêtres qui portaient le poêle à l'administration du Saint-Sacrement aux malades, 1651-1659. – Titres mentionnant les confréries de l'Annonciation, 1425 ; – de l'Assomption, 1470, 1505 ; – du Rosaire, 1704 ; – de saint Romain, 1605 ; – les ravages commis par les protestants, 1562.

G. 8119. (Liasse.) – 23 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier

1679-1789. – SAINT JACQUES DE DIEPPE. – Baux de maisons et de terres par la Fabrique. – Vente par Pierre-Joseph-Antoine-Nicolas Dandasne, négociant et ancien prieur consul des marchands de Rouen, à la Fabrique, ce acceptants M^e Pierre Lefort, curé, MM. Jacques-Romain Pointel et Louis Cousin, Despréaux, négociant, Trésoriers, d'une pièce de terre en la paroisse de Neuville, au-dessus du Val-à-Conil, 17811.

G. 8120. (Registre.) – In-folio. 30 feuillets, papier ; écrits.

1754-1792. – SAINT-JACQUES DE DIEPPE. – « Registre pour la Société de la Croix, plantée sur la jettée en 1754 bénie solennellement par M. Langlois, curé de Saint-Jacques, accompagné de tout le clergé, le 9 avril de la dite année, qui étoit le mardy de la semaine sainte. » La croix faite par François Prompt, dit Catalan, maître charpentier ; le fer du pied, la couronne et les fleurs de lis donnés par Guillaume Terreux, maréchal au Pollet ; – le Christ en croix et la Vierge au pied de la croix, œuvre de Thomas Mazet, maître menuisier sculpteur. – Catalogue des associés et indication du chiffre de leurs aumônes. – Comptes de 1755 à 1792. – Annexé au registre un billet imprimé d'invitation à la bénédiction de la croix. On y indique que le sermon se fera sur la place par M. Langlois, licencié ès-lois, curé de Saint-Jacques de Dieppe.

G. 8121. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

1443-1758. – SAINT-REMY DE DIEPPE. – Vente par messire Nicole d'Espinoy, prêtre, à Jehan Gosselin l'aîné, pelletier, de 15 sous 6 deniers de rente sur une maison auprès de la Barre, 20 juin 1413. – Donation faite par maître David Valles, l'un des anciens maîtres de la confrérie de Monsieur saint Nicolas et saint Jean-Baptiste, fondée en l'église paroissiale de Monsieur saint Remy, au dit collège, de 36 livres tournois de rente foncière sur une maison rue d'Ecosse, 1634 ; la dite donation substituée à une autre du même Vallès, faite en 1631. – Accord entre la Fabrique et le sieur Collée, au sujet d'une porte ouvrant sur le cimetière, 1721. – Procès au sujet du refus fait par les Trésoriers de faire sonner immédiatement après le décès de la demoiselle Le Plé, sœur du sieur Le Plé de Lonchamp, avocat du Roi au bailliage d'Arques ; les Trésoriers prétendaient ne pouvoir faire sonner, suivant l'usage, que le jour de l'inhumation, de 6 heures à 7 heures du matin et durant le service. – Arrêt donné aux Requêteurs du Parlement en faveur des Trésoriers, 1716. – Certificat du maire et des échevins de la Ville de Dieppe, au sujet de l'usage des sonneries, même année. – Procès avec le receveur des Domaines pour les droits d'amortissement. – Procès pour les quêtes du

pain bénit dans l'église ; – le sieur Cavelier, diacre d'office, au lieu de s'adresser pour cette quête à 4 personnes notables, 2 hommes et 2 femmes, avait prétendu que c'était l'affaire des marguilliers. – Consultations de M. Rousseau, professeur du droit français et avocat célèbre ; – de M. Taboué, avocat au Grand Conseil ; – de M. Bigot, avocat à Rouen ; – lettre de M. Dandasne, autre avocat ; cachet de ce dernier, 1758. – « Sentence de la Prévôté de l'Hôtel, confirmée par arrêt du Grand Conseil, qui maintient le sieur Saturnin Benoist, chef d'eschançonnerie de la bouche de la Reine, dans les privilèges, préséances et prérogatives attribués aux officiers et commensaux du Roi et de la Reine, qui condamne les nommés Damours, tapissier au Gros-Caillou, et Meunier, bedeau de l'église ou chapelle du dit lieu, à faire réparation d'honneur au sieur Benoist, en présence de 12 personnes, de l'insulte qu'ils lui avaient faite à la procession du Saint-Sacrement, le 4 juin 1744. »

G. 8122. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 107 pièces, papier.

1660-1748. – SAINT-REMY DE DIEPPE. – Testament de Catherine Caron, veuve de François Gérard ; legs à la Fabrique de Saint-Remy et aux Capucins de Dieppe, 1660. – Fragment d'un mémoire pour le sieur Pauger, en qualité de syndic des Capucins, contre les héritières de la dite Caron. – Procès au bailliage d'Arqués entre la Fabrique et Jean Le Vasseur, pour annulation, prétendue par la Fabrique, d'un contrat de donation d'une maison, à charge de rente viagère au dit Le Vasseur, la maison objet de la donation ayant été démolie lors du bombardement de Dieppe, 1698. – Annulation d'une donation faite par Catherine Le Sage, attendu que cette donation excédait le tiers des biens de la donatrice, 1708. – Consultations contre les héritiers du sieur Bellamy, prêtre, au sujet d'une rente sur un jardin sis au faubourg de la Barre, 1748. – Procès entre la Fabrique et le sieur Roger Gruel, ancien Trésorier, au sujet des comptes qu'il devait rendre de sa gestion, 1725-1736. – Quittances de décimes, du droit de débite et de rentes seigneuriales, 1700-1742.

G. 8123. (Liasse.) – 87 pièces, papier ; 2 dessins.

1666-1713. – SAINT-REMY DE DIEPPE. – Pièces de comptabilité concernant la construction et l'ameublement de cette église. – Devis d'une voûte de maçonnerie à construire au devant de la croix de cette église ; entrepreneurs, Bachelier et Auguste Dollé, 1729. – Visite du travail par Etienne Desperrois, appareilleur à la jetée, 1730. – Marché avec Laurent Saffray, pour la construction d'un clocher en pierre de Caen, placé sur les quatre gros piliers devant la croix de la dite église, 22 octobre 1739. – Visite par Jacques Jüe, entrepreneur des ouvrages du Roi, accompagné de M^e Pierre Aubert, appareilleur des ouvrages du Roi au port de Dieppe, des ouvrages faits par le dit Saffray, 4 juillet 1741. – Marché avec le charpentier Vidal pour faire un plancher au-dessus de la voûte du dôme, 1742. – Délibérations, actes de procédures, consultations des avocats Thouars et Pigache, à la suite de l'éversion du clocher, arrivée le mardi, 2 avril 1743, sur les dix heures et demie du soir. – Le dôme et le petit clocher, construits sur la croix de l'église de Saint-Remy avaient, en tombant, occasionné des dommages considérables ; on mettait en question la responsabilité des Trésoriers qui avaient traité pour la construction du clocher, 1743. – Devis d'une chaire ; entrepreneurs, Pierre Viger et Jean Lecuier, père, 1666. – Paiement de ce qui était dû à Mazeline pour la contretable, 21 mars 1701. – « Devis des ouvrages qui sont proposés pour revêtir en menuiserie et sculpture les deux piliers qui avoisinent la contretable du chœur ; » – François Jerlet, menuisier, entrepreneur ; – Amand, sculpteur, 13 novembre 1740. – Marché pour la fonte de trois cloches, avec Jean et Laurent Aubert frères, fondeurs à Lisieux, 1708 ; – paiements de divers ouvriers et fournisseurs employés pour le travail ; – étiquettes de ce qui fut payé ; – quittances, notamment celle de Jacques Buret, fondeur de cloches à Rouen, lequel avait fourni le métal, même année. – Lampe vendue par De Sourdeval, orfèvre à Rouen, 1708. – Six chandeliers à triangle et une croix vendus par Niquet, 1729. – Marché avec François Jerlet pour un lutrin ; – deux dessins de ce lutrin, 1735.

G. 8124. (Liasse.) – 48 pièces, papier ; 3 cachets.

1735-1745. – SAINT-REMY DE DIEPPE. – Devis, marchés, quittances et pièces de procédures concernant les orgues de cette église ; entrepreneurs, Georges Daniel Faul, du comté de Hessen, et Claude Parizot, 1736-1738 ; – le buffet d'orgues ; entrepreneurs, Nicolas Le Queu, maître menuisier

à Rouen, 1736-1745. – Lettres du facteur d'orgues Lesclap, de Paris, qui avait demandé à être chargé de l'orgue de Saint-Remy, 1735 ; – de Fromageau, menuisier, de Paris, 1736. – Quittances des organistes experts : Charles Lefèvre, de Rouen, Berthot, de l'abbaye de Séry, D'Agincour, de Rouen ; – d'Amand, de Paris, et Dielman, sculpteurs. – Deux cachets de Lesclap ; – cachet du bailliage de Lymberg.

G. 8125. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1625-1754. – SAINT-REMY DE DIEPPE. – Approbation par Antoine Gaulde, vicaire général, des statuts de la confrérie de saint Blaise établie en l'église de Saint-Remy, 1655. – Statuts d'une autre confrérie établie en la même église, sous le titre de confrérie de la bienheureuse sainte Cécile, patronne des chantres, musiciens et maîtres des orgues et autres instruments ; – nombreuses signatures, 1625. – Donation par Jehan Petit, conseiller assesseur au bailliage de Caux, vicomté d'Arques, à la confrérie de sainte Cécile, d'une rente de 60 sous, assise sur la maison *l'Espérance*, rue de la Porte du Pont, 1626. – Rôle des dons faits par les confrères, pour l'achat d'une bannière de toile peinte, garnie de damas cramoisi rouge et blanc, à laquelle sera la représentation de sainte Cécile, 1637. – Don à la dite confrérie par La Joye, d'une chasuble. 1643 ; – par maître Antoine Picot, avocat et procureur fiscal au bailliage d'Alihermont, d'une somme d'argent, 1650. – Accord entre les curé et Trésoriers de Saint-Remy de Dieppe et les maîtres et gardes du métier de calfaderie, pour l'érection d'une confrérie en faveur de leur communauté : « Se soumettent paver et vitrer la chapelle saint Michel, affectée à leurs offices, au costé auquel elle est commencée à vitrer, à l'une desquelles vitres ils pourront, à leurs despens, à ung carreau de l'une des dites vitres, y faire tirer la figure et représentation de saint Clément, saint Jacques le grand, qu'ils ont esleu pour leurs patrons, » 15 décembre 1631 – Procès entre les marguilliers et les confrères de la confrérie du Saint-Sacrement, pour préséance à la procession du Saint-Sacrement, 1754

G. 8126. (Liasse.) – 26 pièces, papier.

1671-1717. SAINT-REMY DE DIEPPE. – Procédures pour la propriété d'une pièce de terre sise à Saint-Aubin-sur-Scie, entre la confrérie de saint Nicolas de Cotte-Cote, dite de saint Remy, confrérie rétablie, et Marie-Anne Delaporte, veuve de Guillaume de Crosville ; – entre la même confrérie et celle de saint Nicolas, érigée en l'église de Saint-Jacques de Dieppe, 1745-1747. – Etat des frais et débours faits par maître Jean-Jacques Le Marchant, procureur des maîtres de la confrérie de saint Nicolas de Cotte-Cole.

G. 8127. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin : 42 pièces, papier.

1631-1776. – DOUDEVILLE – Fondation par Louis Asselin, en son vivant, avocat en la Cour, dont la fille aînée, Jeanne, avait épousé Adrien Deschamps, écuyer, sieur de la Bouteillerie, 1631. – Vente par Marie De la Mare, demeurant au hameau de Saboutot, à Louis Vallée, chapelain de l'église de Notre-Dame de Doudeville, d'une maison avec demie vergée de terre, à charge, entre autres conditions, de décharger la dite venderesse d'une rente annuelle de 7 livres dues à la Fabrique de Doudeville, 1686. – Donation faite par Jean Masson à la Fabrique de demie acre de terre ; Pierre Jouet, curé, 1633 – Aveux pour cette pièce de terre aux seigneurs de Bozermont : Pierre Roque, conseiller ordinaire du Roi, secrétaire des commandements, maison, finances et cabinet de M^{gr} fils de France, frère unique du Roi, 1669 ; – Louis-Hector duc de Villars, Maréchal de France, 1734. – Donations de Dauphin Lesperon, receveur des fiefs, terres et seigneuries de Galleville, le Plessis, Bederoc, Bozermont, Pelletot, 1633, – de Pierre Roque, seigneur de Varengeville, précité, 1673 : – de Jacques Le Clerc d'Aubigné : veut que son corps soit porté à Doudeville, pour être enterré proche la chapelle de sainte Vigileforte ; donne une ferme située en la paroisse de Beaunay ; Pillet, curé de Doudeville, son cousin ; François Maille, avocat au Parlement de Paris, son exécuteur testamentaire, 1679. – Vente par Jean Dyel, chevalier, seigneur des Hameaux, comte d'Auffay, conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, à maître Jacques Le Clerc d'Aubigné, son secrétaire, de la dite terre de Beaunay, 10 octobre 1659. – Aveux, pour cette propriété, à Samuel-Gabriel Dumont, seigneur de la Fontelaye, du Bostaquet, Lamberville, Sainl-Mards, Belmesnil, 1746 ; – à Bernardin, marquis de Mathan, et à Anne-Louis, marquis de Mathan, seigneurs des fiefs du Grand et du Petit Beaunay, 1752-1776.

G. 8128. (Liasse.) – 46 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1611-1761. – DOUDEVILLE. – Fondation en l'église de cette paroisse, par Marie Aubuchon, veuve de Louis Vallée, et par Louis Vallée, prêtre, chapelain de Doudeville, son fils : don d'une portion de terre au hameau du Boscmalterre ; Claude Gaugain, curé ; Guillaume Jouenne, prêtre, Trésorier, 1696. – Ventes à la Fabrique, par Jean et Charles Delanos, de 2 maisons sises à Doudeville, 1628 ; Pierre Jouet, curé, 1628 ; – par Jean Le Tellier, d'une vergée de terre, 1693 – Divers titres de rentes et de propriété. – Aveux aux seigneuries du Mouchel. de Sellelot, de Doudeville, du Plessis. – Seigneurs du Plessis : maître Jacques Roque, seigneur de Galleville, conseiller au Parlement de Normandie, 1636 ; – Louis-Hector, duc de Villars Maréchal de France, 1734 ; – Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, sa veuve, 1760. – Seigneurs du Mouchel : Raoul Le Voyer, sieur d'Harcenville, 1648 ; – Pierre Roque, conseiller ordinaire du Roi, secrétaire des commandements de Monsieur frère unique du Roi, 1663 ; – Jacques Roque, conseiller du Roi en ses Conseils, ci-devant ambassadeur à Venise, 1687 ; – Claude de Longueil, marquis de Maisons, président à mortier au Parlement de Paris, et Louis-Hector, marquis de Villars, Maréchal de France, époux de dames Charlotte-Angélique et de Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, filles de feu messine Jacques Roque, précité, 1711 ; – Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, veuve du Maréchal de Villars, 1741, 1759, 1761.

G. 8129. (Liasse.) – 23 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1591-1769. – DOUDEVILLE. – Etat des biens, fonds et rentes appartenant à la Fabrique, 1757, 1769. – Titres d'une rente en la paroisse de limites. – Délibération contre noble homme Louis Osmont, auditeur en la Chambre des Comptes, lequel était obligé, à raison d'une propriété ayant appartenu à feu Léonard De la Fosse, archer, de fournir l'huile pour l'entretien de la lampe de l'église, et qui ne faisait bailler que de méchante huile de poisson, laquelle rendait une odeur insupportable, au lieu d'huile de rabette ou autre qui fût bonne et convenable, 1642. – Traité de mariage entre Jean Gueroud, et Colette Le Picard ; la mère donne à sa fille « un coffre fermant à clef, un lit fourni d'un traversain et 2 oreillers, une courtine et pendants et du linge à la volonté de sa fille, 1 vache à lait, une manthe avec 2 coltes, l'une de violet et l'autre de colombin, 2 bracières, l'une de noir et l'autre de violet ; une garde robe de creseau ras, un devant de drap de seau », 1624. – Baux des biens de la Fabrique.

G. 8130. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1616-1789. – ECALLES-ALIX. – Fondations faites en cette église par Guillaume De la Houle, 1650 ; – Jacques Langlois, prêtre habitué à Ecalles, 1627 ; – Charles Le Bouvier, 1659 ; – Geffin Michel, 1616 ; – pour Adrienne-Thérèse Gohier de Valcourt, femme de Charles-Amable Hébert, marquis de Beauvoir, baron du Vertbosc, capitaine au régiment des Gardes Françaises, 1789. – Réduction de la fondation de Langlois, par M. du Tot-Frontin, official et grand vicaire, 1721. – Quelques pièces relatives au droit d'amortissement.

G. 8131. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1698-1736. – ECRAINVILLE. – Comptes de la Fabrique rendus pour un laps de temps de deux ans, de la Pentecôte à la Pentecôte, 1709-1736. – 1709-1710, pour un fanail servant, quand on porte le Saint-Sacrement, 2 livres 15 sous. – Pour faire un coffre dans la chapelle des frères, 2 livres 1 sou. – Eglise couverte en ardoise. – Réédification du clocher. Ce compte est suivi de l'état des titres appartenant à la Fabrique, de 1698 ; – du « Mémoire des ornements restés lors de la mort de feu M^e Michel Le Ber, curé, qui fut le 1^{er} novembre 1707 », le dit compte vérifié par M. Théroienne, curé de Criquetot, doyen du Havre, le 25 mai 1710. – 1716-1718, le curé prie les Trésoriers « de faire attention qu'il a payé 150 livres, pour le carrelage des 2 sous-ailes de la nef, suivant l'ordre de l'archevêque ». – Comptes vérifiés par l'archidiacre Robin des Bouillons, 11 octobre 1720, 12 octobre 1727. – Adjudication des bancs, 15 mai 1729.

G. 8132. (Registre.) – In-folio, 61 feuillets, papier.

1736-1751. – ECRAINVILLE – Comptes des Trésoriers. – 9 août 1739, en assemblée des propriétaires et habitants de la paroisse, en présence de M^{me} Le Parmentier d'Ecrainvillle, dame patronne de la paroisse, de M. Le Roux d'Ymonville, de M. de Cuverville, de M. de Vallière, de M. le curé, délibération pour la construction du presbytère. – 1742-1743, école couverte en feurre. – 1750-1751, travaux au clocher. Compte vérifié par M. Rose, vicaire général et official, lequel ordonne, 9 juillet 1751, « que l'église sera pourvue d'une bannière et d'un drapeau des morts, que la nef sera réparée, la muraille d'icelle, du côté du nord, rétablie et mise en sûreté, les croisées augmentées pour donner plus de jour, les poutres, charpentes et couvertures mises en bon et. deu état, ainsi que le lambris ou berceau. »

G. 8133. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

1552-1761. – ECRAINVILLE. – Procès, au bailliage de Montivilliers, entre François Le Roux, écuyer, sieur de Néville, demeurant à Crétot, et maître Louis Asselin, curé d'Ecrainvillle, au sujet d'injures adressées par le curé à ce seigneur ; parties envoyées hors de cour, dépens compensés, 1725. – Aveux à Baptiste de Villequier, gentilhomme de la chambre du Roi, baron de la Guierche, Saint-Sauveur-lc-Vicomte, des îles d'Oléron....., de Villequier, 1552. – à François Le Marinier, sieur de Bosquetout, seigneur de Ecrainvillle, au droit de sa femme Anne de Fours, 1588 ; – à Jacques de Foville, 1598 ; – à François de Rallemont, ancien mousquetaire, au droit de Marguerite-Françoise-Elisabeth de Foville, son épouse, 1764. – Mention de Jean-Anne de Foville, chevalier, sieur d'Ecrainvillle, Fréville, la Porte, fief Trevet, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant d'une des galères du Roi, capitaine d'une compagnie de grenadiers, 26 juillet 1687.

G. 8134. (Registre.) – In-folio, 106 feuillets, papier.

1613-1755. – ECRETTEVILLE-SUR-LES-BAONS. – Comptes des Trésoriers pour 3 ans du 1^{er} octobre au 1^{er} octobre, de 1617 à 1620, les autres pour un an, de la Saint-Michel à la Saint-Michel, de 1620 à 1680. – Aux recettes, œufs aumônés aux fêtes de Pâques, beurre, etc. Quêtes le jour saint Sauveur, gerbes de blé, bottes de lin vendues, quêtes du cierge bénit. – Aux dépenses, vin à Pâques, chandelle le jour de Noël et la nuit de la Toussaint ; sonnerie de la nuit de la Toussaint ; prédications à l'avent et au carême. – 1613-1615, dépense « pour avoir escherfouy les hentes du cimetièrre ». – Mention de la chapelle saint Jacques ; chancel de l'église refait ; « on solle 2 pagées proche des cruchefix. » – 1616-1617, « 5 livres de canvre tillée, à 4 louis la livre. » – 5 janvier 1620, Pierre Hervieu, Elu en l'Election de Caudebec, présent à l'audition du compte. – 1620, « pour 500 de tuiles, et 200 de carrel, 4 livres 17 sous. » 1622, mention de la frérie de saint Martin. – 1623, « à Gilles Berlot, menuisier, pour avoir travaillé de son métier aux cotés du maître autel, 70 sous. – Pour le magister de la paroisse, 16 livres. » – 1623-1624, « pour avoir chippé et rendu le comble et pignon, 20 sous. – Pour le carreau de l'église, 13 livres 16 sous ; pour les carreux, 8 livres. » – Mention d'un confessionnal ; – d'un porche. – 14 février 1624, marché fait avec Robert Frebourg, maître charpentier, pour charpente et faire le sciage de 2 combles de 2 chapelles, le tout en rond-point et à la proportion de celui du chœur, pour 54 livres et 30 sous de vin. – 44 avril 1624, marché avec 3 maîtres maçons, pour maçonner et élever en perfection 2 pignons et 4 côtés joignant les dits pignons, tailler une vitre vide de 4 pieds de largeur, 8 de hauteur, faire les masses de 2 autels, 18 écus d'argent, 1 écu de vin. – 1636, « pour la reliure du livre avec quoi on chante la messe, 6 livres. » – 1638, pour une vitre, 7 livres 10 sous. – Payé pour la taxe des églises 14 livres 14 sous. – Achat d'un calice d'étain. – 1643, marche du maître autel, 50 sous. – 1666-1667, pour un *asperges*, 6 sous. – Pour la devanture de la Vierge et 1 pavillon vert acheté à Rouen, 18 livres. – Les comptes sont toujours jetés et calculés. – Comptes vérifiés par l'archidiacre Bernard Le Pigny, 29 avril 1619 (il ordonne qu'à l'avenir ne sera inhumé aucun corps dans l'église que préalablement les parents n'aient payé ès mains du Trésorier 60 sous et pour les enfants, 40 sous) ; 16 mai 1620 etc. Curés de la paroisse : Jacques Carrel, 1613-1620 ; Martin Carrel, 1621 ; Nicolas Duval. – A la suite des comptes, inventaire des titres de la Fabrique fait en 1755, et un mémoire du revenu el fondations, 1715.

G. 8135. (Registre.) – In-folio, 180 feuillets, papier.

1617-1651. – ECRETTEVILLE-SUR-LES-BAONS. – Comptes des Trésoriers. – Le premier compte va du 1^{er} octobre 1617 au 1^{er} octobre 1620. Les autres sont pour une année, dont le point de départ fut d'abord fin de septembre, octobre, novembre ; ensuite, à partir de 1640, Noël ; en dernier lieu, à partir de 1664, le premier jour de l'an. – Aux recettes, gerbes de blé, bottes, paquets, poignées de lin, pains de beurre offerts et vendus ; – ventes de couronnes ou de châteaux de pain bénit, de *leurs* ou bagues d'argent, des pommes, des poires du cimetière, herbage du cimetière, *mueson* de quelques pièces de terre ; collecte du cierge bénit, quêtes dans les plats de l'église, aumônes pour le vin des gens qui communiaient à Noël, Jubilé, Pâques. – Parmi les dépenses, le pain et le vin aux communicants ; – le paiement des prédicateurs des avents et carêmes : 16 sous par avent, 16 sous par carême, 1617-1620 : on faisait dire aux prédicateurs la messe au matin pour les paroissiens, et cette messe leur était payée par la Fabrique ; 24 sous pour cet article au prédicateur du carême en 1627 ; même somme au prédicateur de l'avent en 1644 ; 56 sous au prédicateur de l'avent et du carême en 1651. – Fourniture de buis à Pâques fleuries ; – de pain et de vin pour les communicants à Pâques, au Jubilé. – 1617-1620, pierre achetée à Rançon pour monter la tour d'Ecretteville ; tuile achetée à Caudebec. – Paiement à Louis Esbran pour avoir fait une croisée pour le Saint-Sacrement. – 1642, travaux au porche et au portail de l'église du lieu. – 1626, travaux de terrage sur la *frairie* du lieu. – 1627, pour un livre à dire la messe, 13 livres 11 sous. – 2 verges de fer pour mettre des rideaux près de l'autel, 26 sous. – 1631, coquet de l'église peint par Guillaume Le Vieil, maître peintre à Rouen, 110 sous. – *Frairie* couverte en feurre. – 1631, tour élevée, par le maçon Jehan Desfosses, à qui on paie 144 livres : pierre achetée 160 livres. – 1649, fontaine de la cloche refondue par Jean Mouette, de Rouen. – Curé de la paroisse, François Ladvenu, 1628. – Gentilshommes de la paroisse devant qui se rendaient les comptes : Philippe-Claude de Roncherolles ; – Jacques de Ronserolles (ainsi signé), sieur de Tessé ; – Pierre de Cailleville, gentilhomme de la vénerie du Roi ; – Charles de Recusson, écuyer, sieur d'Allouville. – Un compte vérifié par Bernard Le Pigny, archidiacre, 29 avril 1623. – Ecrit dans un autre sens, l'inventaire des archives de la Fabrique, 1622.

G. 8136. (Cahier.) – 30 feuillets, papier.

1700-1719. – ECRETTEVILLE-SUR-MER. – Comptes des Trésoriers. – 1709-1710, « payé à Guillaume Certain, menuisier, pour la chaise, le cadre du tableau de la Transfiguration, la doubleure des tableaux des gradins, 40 livres 17 sous ; – au sieur Bretel, peintre, pour un tableau, un tabernacle, la peinture, 89 livres 5 sous. » Comptes vérifiés par B. Couët, vicaire général et official (il ordonne que les titres et papiers de l'église seront mis dans un coffre fermant à deux clefs, qu'il en sera fait un inventaire, et que l'on achètera un ornement noir des premiers deniers de la Fabrique), 7 novembre 1705 ; – par M. Louis-Philippe de Guillebert, des Essars, curé de Malleville et doyen de Valmont, 26 octobre 1706, 11 octobre 1707, 24 novembre 1713, (communique l'ordonnance de M^{gr} d'Aubigné, du 21 juillet précédent, portant que le tabernacle serait doublé d'une étoffe neuve de soie ; qu'il serait mis un dais au dessus de chaque autel, aussi bien que des pierres consacrées ; qu'on ferait faire un second confessionnal). – Curés de la paroisse : Antoine Poullain ; après lui, Le Sauvage.

G. 8137. (Cahier.) – 30 feuillets, papier.

1716-1737. – ECRETTEVILLE-SUR-MER. – Comptes des Trésoriers. – « A M. Le Verdière, vicaire, pour le temps qu'il a été vicaire, et aux prédicateurs qui ont dit des messes pour les fondateurs, 254 livres 75 sols. Le Trésor est obligé et doit faire acquitter viron 80 messes qui n'ont point été célébrées faute de prestres. Mons^r le curé en acquite 51 gratis. » – Après 1722, biens du Trésor gérés par le curé Richard Le Sauvage, au lieu de Guillaume Queruel. – Travaux à l'école. – Au sieur Jore, libraire à Rouen, pour les nouveaux livres de l'église, 96 livres. – 21 décembre 1732, acceptation du testament de ce curé. – 15 juillet 1736, le Trésorier nommé ne paraissant pas en état de remplir ses fonctions, les habitants, assemblés au son de la cloche, prient M. Le Monnier, prêtre, vicaire de la paroisse, d'avoir la charité d'accepter la gestion. Comptes vérifiés par M. Robin des Bouillons, archidiacre du Grand-Caux, 23 septembre 1720, 9 septembre 1723 (ordonne que les échevins et confrères de la confrérie du saint nom de Jésus observeront exactement leurs statuts) ; –

par M. Thieulin, curé de Cony, doyen de Valmont, 16 juillet 1738. – M. Jean-Baptiste-Romain Le Fèvre, curé après M. Le Sauvage, décédé en 1732.

G. 8138. (Registre.) – In-folio, 80 feuillets, papier.

1759-1783. – ECRETTEVILLE-SUR-MER. – Comptes des Trésoriers. – Pendant plusieurs années M. Richard Simon, Trésorier. – 23 mars 1766, on fera refondre la cloche, laquelle aura pour parrain M. d’Avernes, pour marraine M^{lle} d’Avernes. – 1767, mention de la Charité de la paroisse. – 20 novembre 1769, délibération prise en présence de M. d’Avernes : on augmentera de 40 livres les gages du vicaire, de 10 livres ceux du clerc (sacristain et magister). – juin 1774, bénédiction par le curé de la paroisse, M. Sevrey, de la nouvelle cloche, nommée Marie-Elisabeth. – 1774, réparations à faire au clocher. – 15 juin 1777, on reconstruira à neuf un bout de mur du côté de la mer, et l’on y pratiquera deux petites croisées. M. Ch. Pley, maçon, entrepreneur. – 29 novembre 1778, sur la proposition du curé, et vu le consentement des principaux propriétaires (M. Hescamps de Colletot, conseiller au Parlement, M^{me} d’Angerval, M. d’Angerval, chanoine), on bâtera une maison pour y tenir les écoles chrétiennes ; jusqu’alors le clerc avait été mal logé. Comptes vérifiés par les archidiacres du Grand-Caux : Esmangard, 7 juillet 1766 (il ordonne que le bout de la muraille de la nef du côté du nord, menaçant ruine, sera remise en bon état, et qu’on y percera deux croisées pour éclairer la nef) ; – de Lastic, 28 juin 1770 (il ordonne qu’il sera fait une nouvelle bannière, vu l’indécence de l’ancienne) ; – par les doyens de Valmont : Gruchet, docteur de Sorbonne, curé de Beuzeville, 22 juillet 1764 : – Le Tellier, curé d’Auberville, 30 mai 1774 ; – par M. Paumier, curé de Raffetot, 28 juin 1782. – A la fin, état des revenus de la Fabrique.

G. 8139. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1571 (copie) -1789. – ECRETTEVILLE-SUR-MER. – Titres de propriété concernant la Fabrique. – Aveux aux seigneurs d’Escombardeville le Hareng, maître Nicolas Reusse, ayant épousé Colette Le Mennesier, sœur et héritière d’Antoine Le Mennesier, assesseur au siège de Cany, 1609 ; – Charles Gommé, 1729 ; – Charles-Robert Gommé d’Angerval, 1756 ; – aux seigneurs d’Ecretteville, François-Armand Le Cornier, marquis de Sainte-Hélène, 1714, etc. – Donations faites à la Fabrique par Pierre Hache, 1574 (copie) ; – par Jean Hache, 1646 ; – par François Hache ; veut être enterré en l’église de Saint-Sauveur d’Ecretteville, proche du crucifix, 1679. – Ordonnance de M^{gr} d’Aubigné, portant réduction des fondations ; sceau et signature du prélat, 6 octobre 1714. – Donation de 100 livres de rente viagère par Charles Gueroult, prêtre, à son frère Charles, lequel aspirait aux ordres, 1662. – Baux des biens de la Fabrique. – Quittances des droits d’amortissement. – Curés de la paroisse : Pierre Jouen, 1594 ; Nicolas Duval, 1664, 1679 ; Richard Le Sauvage, en même temps doyen de Valmont, 1720.

G. 8140. (Registre.) – 61 feuillets, papier.

1680-1710. – ECTOT-L’AUBFR. – Comptes des Trésoriers. – Aux recettes, ventes de gerbes et d’œufs de pâques, quêtes du cierge bénit. – Aux dépenses, prédications et messes acquittées par les prédicateurs. – 1685, travaux aux couvertures de la maison d’école. – 1702, achat de soutanes et de bonnets pour les enfants de chœur. – 1709, mention de l’incendie ; de l’église en 1615, accident auquel est attribuée la perle des contrats ; – transaction avec M. Antoine Le Lèvre de Graffard, écuyer, sieur de Villers, chevalier de Saint-Louis. – 8 décembre 1716, emploi des deniers légués par M. Le Saunier, curé de la paroisse, décédé. – Mention de la confrérie de la Sainte Vierge. – 1718, location des bancs qui seront faits aux dépens des adjudicataires. – 25 mars 1720, mention de maîtresse d’école. – 1724, réparations au clocher. – 10 février 1731, on décide que deux arbres du cimetière seront abattus et qu’on en emploiera le bois à faire de nouveaux confessionnaux. – 1738, réparations au clocher et à la nef. – Curés de la paroisse : Mathieu Le Sannier, 1700-1716 : après lui, M. Le Serre. – Comptes vérifiés par les archidiacres de Rouen : Hardouin Rouxel de Médavy, 4 juillet 1683 ; – de Fieux, 24 septembre 1691 ; – de Y de Serancourt, 13 novembre 1696, 13 juillet 1699, 23 juin 1702 ; – de Tourouvre, 27 septembre 1706, 25 octobre 1711, 20 octobre 1713 ; – Pavyot de la Villette, 13 juin 1725 ; – Terrisse (il ordonne que la clôture du cimetière sera rétablie, et que le pignon du chœur sera réparé aux dépens de qui de droit), 25 octobre 1740 ; – par les

doyens de Pavilly : Constant Duval, curé de Malaunay ; – de Cingal, curé de Pavilly ; – Bedel, curé de Bourdainville ; – Foyier, curé du Bocasse, docteur de Sorbonne.

G. 8141. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin.

1628-1765. – ECTOT-L'AUBER. – Donation à la Fabrique par Pierre Lignant, receveur de M. de Boniface : veut être inhumé sous le crucifix du côté de la chapelle de Notre-Dame, 1649. – Vente au dit Lignant, par Jacques De la Vastine, de 3 vergées de terre au hameau de Bunelot, 1649. – Titre de rente sur le clergé, 1765. – Donation par haute et puissante dame Gabrielle d'Anglure de Savigny, veuve, de messire Joseph de Boniface, seigneur d'Ectot-l'Auber, en son vivant gouverneur de la ville, et château d'Arqués, à la confrérie et Charité du Saint-Sacrement, qui sera érigée en l'église d'Ectot-l'Auber, 3 août 1683, la dite donation ratifiée par Messires Marc-Antoine Saladin d'Anglure du Bellay de Savigny, comte des Loges, et Charles-Nicolas d'Anglure de Braux de Savigny, marquis d'Anglure, 1^{er} baron de Champagne, ses neveux, etc., 21 octobre 1683. – Aveux à Joseph de Boniface par Etienne Lisant, 1628 ; – à Gabrielle d'Anglure, par Charles Le Tellier, sieur d'Auberval, 1665. – Vente par Jean Le Brest, avocat, à la Charité du Saint-Sacrement, d'une maison sise à Ectot-l'Auber, 1695.

G. 8142. (Registre.) – In-folio, 96 feuillets, papier.

1670-1685. – SAINT-JEAN D'ELBEUF-SUR-SEINE. – Comptes de la Charité de Saint-Jean. – Au commencement, obituaire où l'on voit indiqués des services pour feu Pierre Pollet, curé du lieu ; maître François Duchesne, écuyer, sieur de Beauchamp, en son vivant bailli d'Elbeuf ; Marguerin Caben, prieur de Saint-Hault ; Jacques Saint-Ouen, curé de Caudebec ; Jacques Pollet, procureur fiscal d'Elbeuf ; Nicolas Cappellet, orfèvre, de Rouen. – Noms des confrères par paroisses, suivant l'ordre alphabétique de leurs prénoms, avec indication des sommes par eux payées, et, de fois à autre, avec la mention de leur obit. – A Saint-Jean, Jacques Bourdon père ; Jean Hamon, tabellion ; Louis et Marguerite, son frère et sa sœur ; Louis Hamon, officier de S. A., et Marie Harenc, sa femme, François et Marie, leurs enfants ; Louis Pastallier fils (Etienne), Catherine Fresmont, sa femme, maître Richard, prêtre, religieux pénitent, maître François, prêtre, maître Etienne, prêtre, Pierre et Nicolas, ses enfants ; Mathieu Dupont fils, Mathieu, Jean, Catherine et François, frères et sœur ; Nicolas Duchesne, curé de Saint-Jean ; Michel Le Sueur, vicaire ; Louis Pastallier, François Pastallier, chapelains de la Charité ; Jean Hamon, prêtre, clerc ; Jean Beau cousin, Louis Bucquet, Michel Boisguillaume, Pierre Sentier, Jacques De la Croix, prêtres ; Etienne Benard, curé de Saint Philbert ; frère Donat de Saint-Xiste, jadis Bernard Le Tellier, du Thuit-Anger ; Richard Tallon, ci-devant curé du Thuit-Simer ; Pierre Flavigny, curé de Chrétienville ; Hélié Bigot, curé d'Yville-sur-Seine ; Philippe Cappellet, curé de Serez, etc – François Duchesne, écuyer, sieur des Mons, avocat en la Cour, bailli du duché d'Elheul, damoiselle Marguerite Vallet, sa femme, Charles, Nicolas et Marguerite, leurs enfants ; Jean Pollet, avocat en la Cour, Jacques Pollet son fils, lieutenant au duché d'Elbeuf ; – à Saint-Etienne d'Elbeuf : Robert Gosset, curé ; Robert Gosset, chirurgien, sa femme, Robert, Catherine el Benoit, leurs enfants ; – à Notre-Dame de Caudebec, Pierre Pollet, curé de la paroisse ; Simon Esloy, curé de Montaure ; Jacques de Beausse, fermier des forêts des Ils et Nouancourt, et Marie Martel, sa femme ; – à Freneuse, Jean Farin, curé : – à Criquebeuf, dom Louis Le Marchand, curé du lieu, sous-prieur de Bonport ; – à Cléon, Robert Heroust, curé ; – à Saint-Aubin. Guillaume Pair, curé de la paroisse ; Pierre de Bechin, curé de Molleville ; Louise de Champion ; les enfants de Pierre Mailie, receveur des tailles, et Guillaume Maille, contrôleur des eaux-et-forêts de Paul-de-1'Arche.

G. 8143. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin : 22 pièces. papier.

1589-1782. SAINT-JEAN D'ELBEUF. – Compte de Jean Viel, Trésorier de la Fabrique, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1711 : Au sieur Pelfrenne, organiste, 150 livres ; – au sieur Ricouard, qui avait été mandé pour la contretable, 3 livres 2 sous ; – à M. Bacheley pour l'avoir blanchie, 250 livres. – Pièces justificatives de ce compte. – Baux des biens de la Fabrique. – Donation faite à la Fabrique, par Michel Bérenger, d'une vergée et demie de terre, à charge d'obit, 1616 ; – de demie acre de terre, 1618. – Vente par la Fabrique de 5 pièces de terre aux Ursulines d'Elbeuf, 1650 – Echange entre le Trésor de Saint-Jean d'Elbeuf (représenté par Jean-Charles-

Prosper Durand, greffier au bailliage, André-Robert Bourbon, Nicolas-Constant Le Roi, et Jean-Baptiste Flavigny, marchands-fabricants au dit Elbeuf, comme Trésoriers en exercice), et Pierre Drouet, écuyer, sieur des Fontaines : la Fabrique cède une pièce de terre, au triège des Terres-le-Roi, autrement dit la *Porte ronge* et reçoit une autre pièce île terre, propre à former un cimetière, 1781. – Copie des statuts de la Charité saint Jean-Baptiste et saint Nicolas, établie en l'église de Saint-Jean d'Elbeuf (informe et incomplète). – Comptes de la Charité rendus par Nicolas Flavigny, ci-devant échevin, 1655-1656 ; – par Jean Viel, 1674-1675. – Lettre de franchise pour Marguerite Le Marié, femme de Jean Viel, moyennant 30 sous payés à l'échevin, 1699 (Pièces achetées de M. Maillon). – SAINT-ETIENNE D'ELBEUF. Indulgences accordées par le pape Benoît XIV, en faveur des membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, instituée en l'église de Saint-Etienne d'Elbeuf, 17 mars 1755. – Fieffe par Pierre-Benoit dallais, au nom du prince de Lambesc, collaleur et présentateur de la chapelle Saint-Haut, Saint-Félix, et par Robert-Jean-Mathieu Le Forestier, grand chantre en la collégiale de Saint-Louis de la Saussaye, comme titulaire de la dite chapelle, à la Fabrique de Saint-Etienne, slipulant par MM. Pierre Osmont, vicaire, par Louis Sevestre, Pierre-Joseph Duruflé, Bernard Joint-Lambert. Trésoriers, etc., d'une demie acre de terre hors la porte de Saint-Haut pour y faire le nouveau cimetière, 1782.

G. 8144. (Liasse.) – 3 pièces, papier.

1691-1717. – ENVERMEU. « Etal des biens et revenu possédés par l'église de Notre-Dame d'Euvermeu de tout temps immémorial, et des contrats de rentes d'obits et hypothèques », signé du curé Gervais, 1691. – Requête à l'archevêque, à l'effet d'obtenir réduction de la fondation de Loger Lormier, 1747 ; réduction accordée par M. de Ccrisy, vicaire général, même année.

G. 8145. (Registre.) – 116 pièces, papier, couvert en peau.

1721-1751. – ENVRONVILLE. – « Registre, commencé en 1724, de tous les noms des livres et sœurs de la Charité fondée en l'église paroissiale, d'Envronville, en l'honneur et vénération du très saint Sacrement de l'Autel, de la sainte Vierge, patronne de la dite église, de saint Christophe et de saint Cosme et de saint Damien, où il se trouvera alphabets dont il sera aisé de distinguer les lettres, quoyque semblables par la table qui est à la fin. Le premier a commencé en 1688 et a fini en 1709 ; le 4^{me} commencera au jour saint Cosme, 27 septembre, par A en 1746, et finira en... » – Plus de 100 paroisses y sont mentionnées. – Noms classés par ordre alphabétique de prénoms. « Chaque frère commencera à porter la croix en l'année cy-après marquée au temps de saint Cosme. Celui d'après, la bannière ; le 3^{me} un cierge en la main droite, et le 4^{me}, un cierge à la main gauche. »

G. 8146. (Liasse.) – 126 feuillets, papier, couvert en peau.

1751-1790. – ENVRONVILLE. – « Registre des paroisses et noms de chaque frère et sœur associés de la Charité érigée en l'église paroissiale de Notre-Dame d'Envronville en l'honneur du très saint Sacrement de l'Autel, de la sainte Vierge Marie, de saint Christophe, de saint Cosme et saint Damien, dans lequel on se sert de l'alphabet pour marquer le paiement des deniers, en commençant par la lettre A. » – Noms classés par prénoms : « Envronville, discrète personne M^e Georges Bertot, prestre, curé affranchi ; *Obiit* 1760. – Discrète personne M^e Antoine Bertren, curé de cette paroisse, affranchi, 1768. – Dame Marie de Guiran, vefve de M. Pierre Le Vigner, conseiller au Parlement de Normandie, affranchie en 1727. »

G. 8147. (Cahier.) – 65 feuillets, papier.

1698-1735. – NOTRE-DAME D'EPINAY-SUR-AUBETTE. – Comptes des Trésoriers. – Aux recettes, ventes d'œufs et de gerbes de blé ; quêtes à la tasse de la Vierge et au plat du Trésor. – 3 janvier 1727, délibérations pour les réparations du presbytère et des murs du cimetière ; poursuites contre les héritiers du défunt curé. – 18 mars 1731, on blâme le Trésorier en charge du peu de soin qu'il avait apporté à la conservation des intérêts de l'église. Comptes approuvés par les grands archidiaques : de Seraucourt, 23 juillet 1700, 26 mai 1702 ; – de Tourouvre, 9 novembre 1711 ; – Pavyot de la Villette, 1^{er} septembre 1719 (il ordonne l'achat d'un ciboire), 25 septembre 1725 ; – par le doyen du doyenné de Périers, de Graventerre, curé de la Neuville-Chant-d'Oissel,

12 novembre 1703. 14 octobre 1709, 10 décembre 1710 (il ordonne aux paroissiens de procurer un clerc au curé) ; 17 mars 1713, 12 novembre 1716, 18 septembre 1724 (il ordonne que la vaiselle de la confrérie de Notre-Dame sera mise dans un coffre à 2 clefs) ; 27 septembre 1729 (il ordonne qu'on avisera à la réparation de la nef de l'église qui est en totale ruine) ; François Le Tailleur prieur de Montmain, son greffier ; – par Hébert, curé de Saint-Jacques-sur-Daniétal. – Curés de la paroisse, J. Deleau et Le Roy.

G. 8148. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin 24 pièces, papier.

1731-1787. – EPINAY-SUR-AUBFTTE. – Procès pour les novales entre l'abbé de Saint-Ouen et le curé Jean Baudry, 1763. – Copies d'aveux rendus au baron de Préaux : – à Jacques Bequet, sieur du Meslay, 1731. – EPINAY-SUR-DUCLAIR. – Fondation faite par Marie-Catherine-Charlotte Denis, veuve de Jean-Charles Alexandre, sieur du Bourg, pour la réception d'un pauvre de cette paroisse à l'hôpital-général de Rouen, 1787. – Délibérations au sujet de réparations à faire à l'église d'Epinay, 1754. – Baux. – Copies d'aveux.

G. 8149. (Registre.) – In-folio. 50 feuillets, papier.

1752-1781. – EPINAY-SUR-DUCLAIR. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes, quêtes des œufs de Pâques. – 1755, déplacement des fonts baptismaux. – Subhastation des bancs. – 1756, bancs et chaire à prêcher exécutés par M. Fontaine, menuisier. – 1758, on paie à M. Dusaux, peintre doreur, 30 livres, pour avoir peint l'image de saint Martin, les portes de l'église, les bâtons du dais cl de la croix et le chandelier du cierge pascal et pour avoir marqué les bancs ; – à Antoine Garey, *matifideur*, 32 livres 5 sous, pour 10 journées de son ouvrage à blanchir la nef, et pour les matériaux. – 1761, à Madame Besongne, pour la reliure de 3 livres de chant, fourniture d'un missel et sinet, 49 livres 13 sous. – 26 décembre 1762, réparations à l'école. – 1765, travaux au clocher. – 29 juin 1766, Jean Lesueur, charpentier, de Saint-Thomas-la-Chaussée, entrepreneur de ces travaux. – 1766, traitement d'un vicaire. – 1772, l'église, qui était couverte en tuile, le sera en ardoise. – 1776, réparations au portail de l'église. – 1778, achat d'une bannière chez M^{me} Neveu, 96 livres. – 1781, le berceau de l'église, qui était à jour, sera revêtu d'un lambris en bois de sap. – 26 septembre 1784, sur la proposition du curé, on offrira son banc et celui de M. Jores aux confrères de la confrérie de saint Martin, établie en 1660, plus lard abandonnée, et dont le rétablissement paraissait utile afin de pourvoir à la sépulture des paroissiens. – Curés de la paroisse, Dessaux, N. Levesque.

G. 8150. (Cahier.) – 50 feuillets, papier.

1781-1793. – EPINAY-SUR-DUCLAIR. – Comptes des Trésoriers. – Dimanche 15 mai 1785, les propriétaires et habitants, assemblés en état de commun art porche de l'église, issue des vêpres, consentent à ce que le vicaire aille dire la messe à la chapelle du Mesnil-Varin, à condition que M^{me} de Valory voudra bien fournir à sa place un capucin pour continuer à dire une première messe, fêtes et dimanches, en l'église paroissiale. – Attendu le vol commis dans l'église, on mettra des fermants aux croisées pour la sûreté d'icelle. – 8 juillet 1785, le vicaire continuera à dire la messe pour M. le comte et M^{me} la comtesse de Valory, jusqu'à la Saint-Michel. – Mention du maître l'école. 2 juillet 1786, la Charité n'avait point de croix : on l'autorise à en acheter une pour 80 livres 20 octobre 1787, le bedeau expose que les cloches sonnent difficilement parce qu'elles ne sont point en équilibre et que les pigeons, ayant un libre accès dans le clocher, gâtent tout par leurs immondices.

G. 8151. (Registre.) – Dérelié, incomplet, en fort mauvais état ; 115 feuillets, papier.

1584-1652. – NOTRE-DAME D'EPINAY-SOUS-MORTEMER. – Aux recettes, *délais* (legs), ventes de gerbes de blé données par les paroissiens, de fil, des poires et des pommes de la *chimentere Vert* ; (cimetièrre), du pain béni ; rente d'une chopine de vin provenant d'une, fondation pour acheter le vin de Pâques. Messes de sainte Véronique et de sainte Austreberte, de saint Fabien et saint Sébastien. – 1584, « mises faictes pour la bénédiction des cloches : pour 2 boisseaux de bled, 26 sous ; – en vin, 40 sous ; – en chair, à Thiannot Hubert, 50 sous 6 deniers ; – pour 4 poulllets, 18 sous ; – pour ung hectaudeau, 4 sous : – pour 2 bourars, 12 sous ; pour 8 ivres de

beurre, 12 sous ; – en sildre, 30 sous. » – 1587, « pour 1 cierge à mettre sur le chimbolle, 33 sous ». – Tabernacle *rabillé* par un serrurier. – 158, « Sanson Abraham, pour deffendre le droit de vin qui est ausmonné à l'église, 7 sous. – A Jehan Merchier, de mort-denier pour le luminaire de Pasques, 109 sous. – Payé pour le vin, pour administrer au jour de Pasques, 4 sous. » – 1580, – dépense pour avoir fait rafraichir les cierges du cruchefix. » – 1600, »1 chasuble et 1 bannière, 4 écus ; – 1 croix, 8 livres ; – 1 paix, 10 sous ; – 1 clochette, 80 sous ; – 1 custode à calice, 35 sous. » – 1603, 1 douzaine d'entes à planter au cimetièrre, 34 sous. – 1604, « au prédicateur qui a presché pendant les advents, pour avoir célébré 1 messe, 8 sous. – A un étaimier de Neufchatel, pour un plat d'étain pendant devant le crucifix, 35 sous ; – pour 3 chainettes à le pendre, 20 sous. » – 1608, « courtine en serge verte et blanche, avec frange de même couleur pour l'image de la Vierge. » – 1670, « pour 8 aunes de serviette pour servir aux paroissiens faisant leurs Pasques, 50 sous. » – Au vitrier qui a refait le tabernacle, 40 sous. Comptes vérifiés, au cours des visites archidiaconales, par les archidiacres d'Eu : de Monchy, 21 septembre 1586 ; – Buret, 23 septembre 1594 ; du Rosel, 3 septembre 1611, 1^{er} septembre 1614 ; Barthélemy Hallé, 2 septembre ; 1618 (il ordonne qu'il sera fait, proche des fonts, une aumoire pour mettre les saintes huiles et une piscine au-dessous ; que les autels portatifs du grand autel et de la chapelle seront enchâssés ; qu'on achètera 2 tableaux pour mettre aux autels de saint Nicolas et de saint Sébastien) ; 21 septembre 1628 : – Robert, 29 juin 1642 : – par leurs commis : Louis Callon. 1615 (il ordonne ; que, tous les dimanches et fêtes, le curé fera ostention du Saint-Sacrement aux enfants et serviteurs le matin, lorsqu'il n'y aura point de messe matutinale, ainsi qu'il est ordonné de M^{gr} l'archevêque ; qu'il fera les instructions du peuple au moins selon le manuel) ; – Antoine Quatresols, bachelier en théologie, curé de Richemont, doyen de Foucarmont, 19 décembre 1636. – Curés d'Epinay : François Gressent, 1584-1587 ; – François Crevel, 1589-1594 ; – Guillaume Place, 1596-1598 ; – Pierre Ce Febvre, 1603-1609 ; – Robert Gasque, 1613-1613) ; – Jacques Martin, 1649-1650. – Joachim De la Tour, écuyer, résidant à Epinay, 1587-1588.

G. 8152. (Liasse.) – 32 feuillets, papier.

1703-1787. – EPINAY-SOUS-MORTEMFR. – Comptes des Trésoriers, de 1739 à 1767. – 1739, travaux de couverture à l'école. – 1744, à M. Garaud, chasublier à Rouen, pour une bannière, 42 livres 12 sous. – 1759, vente des pommes du cimetièrre et du petit *placeau* ; – des pommes de la grande commune. – Opposition à un décret, 1703. – Actes de nomination de Trésoriers. – Lettre du curé, M. Garin, au sujet, de la nomination des Trésoriers, suivie d'une consultation de l'avocat Le Touc, 1750. Dans la lettre du curé : « Nota. Le s^r Du Castel, son année gérée, nomma un Trésorier à la messe paroissiale, lequel s'en étant défendu, le s^r Du Castel en nomma un autre aux vespres, lequel refusa d'accepter, de façon que 1743 et 1744 ont été sans Trésorier, sans cependant que, l'église ait rien perdu, parce que j'ai posé personnes pour la cuilletle, et j'ai fait venir les rentes que chacun des débiteurs ont volontairement payées, et qui ont été employées au profit de l'église, du consentement des dits habitants, qui ont accepté le compte des deux dites années 1743 et 1744, et l'employ que j'ay fait des deniers. » – Procuration donnée par Etienne-Pascal Gigault de Crisenoy, seigneur de Saint-Germain-sur-Faune, et par dame Charlotte Tourelle, épouse de M. Achille-Etienne-Marie Gigault de Crisenoy, maitre des Requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, à Antoine De Lesque, receveur de la terre de Saint-Gervais, et à Marie-Thérèse-Euphrosine Roy, pour les représenter à la cérémonie de la bénédiction des cloches d'Epi-nay, 1787.

G. 8153. (Registre) – 76 feuillet. papier.

1717-1771. – EPINAY-SOUS-MORTEMER. Comptes des Trésoriers. – 1717-1719, clocher et église couverts en ardoise. – Achat, de hourrées pour armer les entes de l'église, 1 livre 15 sous. – Pavage du porche ; are-boulant neuf mis à l'église du côté du midi. – Pavé pour trois visites arehidiaconales, 1 livre 8 sous 6 deniers. – 1723, achat de tuile à Bully. – 15 mai 1735, François Declais, delà paroisse de valierville, nommé clerc de la paroisse, chantera et assistera à l'office de la paroisse ainsi qu'il est d'usage, balaiera l'église les samedis et veilles des grandes fêtes, sonnera les *Angelus*, assistera le curé aux malades, tiendra les petites écoles aux enfants, en payant par les parents, savoir : 3 sous pour *ceux* ou celles qui apprennent leurs lettres ; 4 sous pour ceux on celles qui commencent à lire, soit en latin soit, en français ; 5 sous pour ceux ou celles qui commencent à

écrire, et 6 sous pour ceux et celles qui liront les titres ou lettres ou qui apprendront l'arithmétique : aura son logement dans la petite maison du Trésor, sise dans le cimetière, avec le jardin attenant, avec la somme de 40 livres, sans préjudice de la somme de 10 livres que le curé s'est, engagé à lui payer par chaque année ; aura, pour chaque inhumation d'enfant, 5 sous, tant, pour l'assistance que pour la fosse qu'il sera tenu de faire, et sonner l'apel ; 30 sous pour toute assistance des inhumations des grands corps, etc. » (1732). – 8 décembre 1742, Pierre Rodent, nommé clerc, et maître d'école ; cotisation sur les propriétaires pour son traitement. – 20 mars 1763, Charles Vacossain lui succède. – 12 mai 1768, marché pour la reconstruction de la charpente de l'église. – 8 avril 1771, marché pour la confection de bancs dans le genre de ceux de Saint-Germain. – Actes de nominations de Trésoriers. – Curés : Le Long, 1717-1732 ; – Antoine de Glatigny, 1735-1736 ; – Garin, 1742 : – Antoine-Servais Flahaut, 1764.

G. 8154. (Liasse.) – 132 pièces, papier ; 1 imprimé.

1719-1789. – EPINAY-SOUS-MORTEMER. – Pièces justificatives des comptes des Trésoriers, 1779-1789. – Quittances de renies seigneuriales payées à M^{me} Françoise-Hélène-Etienne Turgol, épouse de M^{sr} Paul-Hippolyte de Reauvilliers, duc de Saint-Aignan, gouverneur du Havre-de-Grâce, bailli d'épée de Caux, dame, de son chef, des seigneuries de Sainf-Germain-sur-Eaulne, Lucy... Epinay, etc ; – à Messire de Crisenoy, seigneur de Crisenoy, la Houssaye, Saint-Germain-sur-le-Haulme (sie), Lucy, Fesques, Erival, Fesques Riffremont, la Vieuville, Sainte-Beuve-en-Rivière, Epinay, Granval-Pormer, Saussensemare. – Quittance de Cavillier, fondeur de cloches à Rouen, 1787. – Ordonnance de M^{lle} de Saulx-Tavannes, portant que le choeur de l'église d'Epinay serait incessamment réparé, faute de quoi il serait interdit, 17 novembre 1741 ; signé par Sehier, vicaire général ; sceau plaqué de l'archevêque. – Etiquette imprimée de Collet, marchand brodeur, chasublier, au bas de la rue des Carmes.

G. 8155. (Liasse). 15 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1512-1782. – EPINAY-SOUS-MORTEMER. – Titres de renies appartenant à la Fabrique. – Acte par lequel Robert de Renault, prêtre, fils aine et, héritier de défunt Jacolin de Henault, baille à Messirc Antoine Rohart 1 acre de terre en la paroisse de Sainle-Beuve, en échange d'une autre pièce de terre en la même paroisse, 1512. – Vente par les paroissiens d'Epinay à Robert Vassague, marchand à Nonfehâtel, de 30 sous de rente foncière, 1520. – Fondation faite par Collenel, Place, Trésorier de la paroisse d'Epinay, 1529. – Baux. – Quittances de droits d'amortissement.

G. 8156. (Registre.) – In-Folio. 113 feuillets. papier.

1611-1655. – SAINT-DENIS D'EPOUVILLE. – Comptes des Trésoriers, rendus, presque tous, pour 1 an, de janvier à janvier. – Aux recettes : quêtes du cierge bénit, dons de gerbes de blé, vente des fruits, pommes et poires du cimetière de la paroisse. – 1611-1612, « aux Commissaires députés pour la Religion, 30 sous. – Au secrétaire de l'abbesse de Montivilliers, faisant la visite de l'église, 10 sous. – Cordage pour accomoder la courtine sur le maître autel, 10 sous 6 deniers ». – Achat d'un manuel, 40 sous. – Eglise couverte en tuile. Compte vérifié par M. Dubosc, doyen et official de Montivilliers, 27 octobre 1611. – 1614-1615, achat de 4 entes à planter au cimetière, 16 sous. – 1618-1619, école recouverte en feurre. – Au maître d'école, pour avoir nettoyé l'église, 2 sous ; – pour un parement d'autel en camelot rouge cramoisi, 19 livres 1 sou 6 deniers. – 1620, reçu du clerc d'école pour les pommes du cimetière, 115 sous. – Pour l'inhumation d'un enfant dans l'église, 20 sous ; pour celle d'une femme, 40 sous. – 1621, « pour avoir du carreau pour recarreler l'église, 16 sous ». – A Toussaint Tollemer, clerc d'école, pour ses gages, 4 livres. – 1629, livre du lutrin raccommodé, 18 sous. – 1629, démolition de 2 autels, chaire faite par Dede, menuisier. – 1636, 40 livres données par un avocat de Montivilliers qui ne veut être connu. – Arrêt de la Chambre de l'Edit contre Antoine Deschamps, sieur d'Escures, pour insultes avec blasphème contre le curé et les paroissiens, qu'il voulait empêcher de passer par un chemin dont il s'attribuait la propriété, à la procession des Rogations ; voies de fait par lui commises ; condamné à 75 livres d'amende (19 juin 1635). – 1637, donation à la Fabrique d'un parement d'autel rouge de satin de Bruges, orné de croix et de carreaux de tapisserie. – Autre donation, par M. de Saint-Suplix, de chasuble, étoles et pochette de satin blanc ; par M. Robert Hantier, curé, de 315 livres, de petits tableaux et de son long

manteau. – 1638, église lambrissée et blanchie. – 1639, procès avec l'administration de la léproserie de Saint-Gilles. – Donation faite par M. Le Front de 2 petits coussins pour servir aux bonnes fêtes. – Tabernacle fait par Etienne Mazeline, sculpteur à Rouen, 90 livres. – 1640, travaux au crucifix de l'église. – 1643, « à un drapier pour avoir quis et baillé draps pour tendre l'église pour faire le service du Roi, 30 sous ». – 1654, Jean de Rallemont, écuyer, sieur de l'Epinau, Trésorier comptable. – 1658-1668, travaux de réédification à l'église. – Construction dans le cimetière d'un bâtiment pour le clerc et l'école ; école *retournée* et couverte en long fourre. – Donation, pour un ciboire, de 40 livres par M. de Grosmesnil, de 20 livres par l'abbesse de Montivilliers. – Porche rebâti. – 1667, prix de 2 plaidoyers, 10 sous. – Curés de la paroisse : Gervais Goullay, 1611-1629 ; – Robert Haulier, 1620-1636 ; – Pierre Dede, 1637-1642 ; – Jean Bourdet, 1644-1667.

G. 8157. (Cahier.) – 95 feuillets, papier.

1668-1776. – EPOUVILLE. – Comptes des Trésoriers. – 1678, achat de tuile aux tuileries du Havre. – 1686, Pierre Le Chevallier, curé d'Epouville, en procès avec Jean Bourdet, laboureur en cette paroisse, neveu et héritier de M. Bourdet, curé, décédé. – 1^{er} janvier 1740, sur la remontrance faite par le curé que les titres de l'église dépérissaient dans le coffre de la sacristie, à cause de l'humidité, la Fabrique consent à ce qu'ils soient déposés au presbytère avec les registres des baptêmes, mariages et sépultures. – 1742, donation faite à la Fabrique par Robert Maze, sieur de Linbautot, d'une rente de 50 livres, de damas pour faire un devant d'autel, le corps d'une chape et un tablier pour la statue de la Sainte-Vierge. – Curés de la paroisse : François Bourdet, décédé antérieurement à 1678 ; – Le Chevallier, écuyer, 1679-1681 ; – Marc, 1705-1724 ; – Jacques Houtteville, 1733-1736 ; – Joachim-Louis Ferrand, 1763-1776. – Registre sur papier timbré, écrit en 2 sens.

G. 8158. (Liasse.) – 64 pièces, papier.

1725-1789 – EPOUVILLE. – Comptes des Trésoriers de 1742 à 1791. – 1^{er} janvier 1743, délibération au sujet de l'exécution du testament de M. Marc, ci-devant curé de la paroisse ; Laurent Godefroy, curé de Beaucamp, exécuteur testamentaire. – 1766, ardoise achetée pour la couverture du clocher. – 25 mars 1781, Jacques Maugendre allègue sa qualité de maître de poste pour se dispenser des fonctions de Trésorier. – 1785, bancs neufs faits en l'église ; Louis Hamel, maître menuisier à Rolleville, désigné pour le jugé-parfait du travail. – 9 novembre 1788, cloche brisée le jour des Trépassés ; nécessité de réparer le beffroi. – 14 décembre même année, il sera fait 3 cloches qui seront mises d'accord. – On reconstruira le beffroi. – 12 novembre 1789, bénédiction des cloches par M^r Pasquet-Claude Fils, curé de Saint-Sauveur de Montivilliers ; la 1^{er}, pesant 1,127 livres, nommée Elisabeth-Marie par Anne-Christian de Montmorency-Luxembourg, lieutenant-général pour S. M. au gouvernement de la province de Flandre, et par Elisabeth Marie Boutren d'Hastenville, dame châtelaine du Gourel, Grosmesnil, Beaucamp, Epouville, veuve d'Anne-Louis Roger de Becdelièvre, marquis de Cany, brigadier des armées du Roi ; la 2^{me}, pesant 842 livres, nommée Armande-Louise par le même seigneur et par M^{me} Armande-Louise-Marie de Becdelièvre, son épouse, dame de Fontaine-le-Dun, Bourville, Héberville, Fultot, etc. ; la 3^{me}, pesant 604 livres, nommée Marie-Henriette par le même seigneur et par Marie-Henriette de Becdelièvre de Cany, fille d'Anne-Louis-Roger de Becdelièvre, marquis de Cany, et d'Elisabeth-Marie Boutren d'Hastenville ; les dites cloches fondues à Gommerville par les sieurs Dubois et Charton, maîtres fondeurs, originaires de Lorraine ; dons faits à l'occasion de cette cérémonie. – 1789, au sieur Rolland, maître sculpteur à Saint-Romain, pour avoir gravé sur les moules des cloches les armoiries de la maison de Cany et de Luxembourg et les noms des 3 cloches, 30 livres. – Au sieur Le Vacher, graveur au Havre, pour la gravure des noms et qualités des parrains et marraines, 36 livres. – Nominations de Trésoriers ; – délibérations. – Pièces justificatives de comptes.

G. 8159. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier.

1509-1790. – EPREVILLE-SUR-RY. – Titres sur parchemin des fondations faites en cette église par MM. Du Bosc de Coquereumont et de Vitermont, Jaques Tuvée, Jean Le Jongleur, Guillaume De la Haye, ancien curé de cette paroisse. – Bail d'une vergée et demie de terre, 1789. – SAINT-

VAST D'EQUIQUEVILLE. – Mémoire pour l'exécution du testament de François Quesnel contre la veuve du testateur qui s'était remariée et contre ses enfants mineurs, 1509. (Pièce achetée à la vente de M. Mathon.) – ERME-NOUVILLE. – Comptes de la Fabrique, 1783-1790. – 1784, mention des chapelles des frères ; – de la chapelle Saint-Jean. – Pièces justificatives des comptes. – Etats de la recette pour les bancs. – Bail. – Aveux à M^{gr} Anne-Louis-Roger de Becdelièvre, mestre de camp de cavalerie, 1780 ; – à Jacques De Lannoy, châtelain patron des Ifs, Blacqueville, etc., conseiller en la Grand'Chambre du Parlement, 1759 ; – à François Dupuis, seigneur patron d'Ermenonville et du fief d'Arnouville, 1789.

G. 8160. (Registre.) – In-folio, 233 feuillets, papier.

1714-1786. – SAINT-MARTIN D'ERNEMONT. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes : quêtes du bassin de la Sainte-Vierge, ventes du pain bénit, des fruits du cimetière, recommandation des âmes, produit des inhumations, louage de terres. – 1714, clocher couvert en ardoise. – 1718-1719, pour 2 pots de faïence, 8 sous. – 1719-1720, pour l'ouverture de la fosse de M. de Neuville, 3 livres. – « A un menuisier, pour 52 jours et demi de travail, pour avoir placé et fait l'autel, placé le contrautel, cheses ou stalles du chœur, 12 sous par jour. » – 1720-1721, reçu de Pierre Le Tailleur, au lieu de serviettes à l'inhumation de sa petite-fille, 15 sous. – A Martin Le Forestier, menuisier, pour 14 toises de lambris posé dans l'église, à raison de 5 livres par toise, 70 livres. – 1721-1722, au sieur Thomas Delaunay, sculpteur en plâtre, pour la façon de la contretable, 87 journées, à 20 sous par 5 jours, la nourriture fournie par M. le curé, 87 livres. – Pour 164 boisseaux de plâtre rendus sur le lieu, à 15 sous le boisseau, 123 livres ; – pour 250 briques achetées au Neuf-Marché, le tout pour la dite contretable, 3 livres. – 1723-1724, travail au porche de l'église. – 1726-1727, à Joseph Camus et Claude Hanriot, fondeurs de cloches, 95 livres. – Pour 87 *gluiasses*, à 30 sous le cent, pour couvrir l'école, 26 livres 2 sous. – Pour 1,800 de briques au Neuf-Marché pour la cheminée de l'école, 25 livres 5 sous. – 1728-1729, au sieur Maille, brodeur à Rouen, pour la façon d'une chape, 28 livres. – A MM. Anquetin et Lefebvre, pour avoir fait et fourni une *allumette* en façon de soutane, 9 livres. – 1735-1736, construction d'un nouveau mur au cimetière ; aux ouvriers qui y ont travaillé, pour un demi-muid de cidre, 5 livres. – 1745, frais de construction d'un four ; menuiserie, chapente, terrage, *gluiasses*. – Ecole couverte en chaume. On emploie 426 briques pour la paver. – Achat de *pellot* pour le grenier d'une laiterie. – 1750-1751, nef de l'église carrelée à neuf. – A Claude Nourtier, cleric laïque, pour 2 années de son *clergé* (cléricature), 60 livres. – Achat de bonnets carrés avec houppes. – A M^{me} Flavigny, chasublière, pour 2 chapes, etc., 191 livres. – 1752, « à Gilles André, relieur de livres, de la paroisse de Neuville Messire Grenier, pour reliures », 24 livres. – 1757, achat de briques à Laudancourt. – 1761, pour avoir greffe 46 pieds d'entes, 2 livres 6 sous. – 1766, adjudication de la reconstruction de la muraille de l'église du côté gauche. – *Allumettes* et bonnets carrés faits pour les enfants de chœur. – 1770, achat d'une bière, 6 livres. – 1773, à M^{me} Neveu, chasublière à Rouen, pour une chasuble de damas violet, 48 livres. – A M. Le Boullenger, libraire à Rouen, pour un rituel, 6 livres 10 sous. – A M. Le Quesne, de Rouen, pour 2 chandeliers d'aculyte. 27 livres. – 1774, pour 12 entes, 4 livres 8 sous. – 1776, à Jean-Baptiste Cavillier, fondeur de cloches, frère et associé de Nicolas, demeurant à Aumale, 1,114 livres. – 1780, à M^{me} Neveu, chasublière, pour une chasuble de damas noir, 80 livres. – 1783, on recouvre la nef de l'église et les 2 porches ; chênes pour ce travail achetés à Saint-Pierre-ès-Champs. – Achat de briques à Ferrières. – 2 couvreurs de Saint-Calais-du-Désert, au Maine, font la couverture en ardoise. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Vexin-Normand : Terrisse, 16 septembre 1732, 11 octobre 1735 (il prescrit la construction d'une sacristie derrière l'église) ; – J. de Saint-Pierre, 19 juin 1742 (il prescrit de faire mettre une porte neuve de bon bois de chêne à la grande porte de la nef, de changer l'entrée du clocher et de la mettre dans la travée de la nef la plus voisine de la porte) ; 14 juillet 1748 (il propose à M. Jacques Dary, patron honoraire de la paroisse, un nouveau tarif pour les messes de fondation de Marie Le Moyne, veuve de Messire Quentin Dary, sa bisaïeule) ; – 30 juin 1752 ; – Sehier, 5 juillet 1762 (les piliers butants du côté gauche seront consolidés afin d'empêcher l'écartement de la muraille. Eu égard à la pauvreté de la Fabrique, les bancs seront loués) ; – Du Lau, 27 juin 1764 ; – par les doyens de Bray : Thomas, bachelier en théologie, curé d'Avesnes, 18 novembre 1719, 6 décembre 1734 ; – De Bosclamel, curé de Fry, 25 octobre 1743 ; – Denise, curé de Ménerval, 25 juin 1765, 15 octobre 1766, 20 octobre 1768, 18 octobre 1770, 10 juin 1771 ; – Le Nostre, curé d'Argueil, 25 octobre 1774,

22 octobre, 19 novembre 1778, 28 octobre 1782. – Curés d’Ernemont : Louis Guillot, 1714 ; – Nicolas Renault, 1718 ; – J.-P. Mignot, 1742-1752 ; – Jean-Désiré Mignot, 1762-1786.

G. 8161. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier.

1605-1781. – ERNEMONT-LA-VILLETTE. – « Inventaire des rentes, fonds et revenus de l’église de Saint-Martin d’Ernemont et de la chapelle de Saint-Vincent de L’Aunay, commencement du XVIII^e siècle, avec additions : analyse du testament du curé Robert Lenfant, 6 décembre 1663. – Délibérations de la Fabrique : nominations de Trésoriers ; allocations pour la construction d’une sacristie, 1735 ; – pour la réédification de la maison d’école, de plus grandes dimensions et dans un endroit plus commode, 1761 ; – pour la construction d’un banc d’œuvre avec une porte et des balustres, derrière le siège de M. le curé, 1762 ; – pour la plantation d’une haie au-dessous de la sacristie, sur la croupe du cimetière, pour servir de barrière aux enfants de l’école qui viennent commettre des irrévérences dans le lieu saint, 7 octobre 1779. – Sentence de François de Folleville, sieur de Beauficel, lieutenant-général au bailliage de Lyons, ordonnant d’avoir un coffre pour y mettre les papiers de l’église, 7 juillet 1721. – Sentence rendue au même siège, qui condamne le Trésorier Gaudet à payer ce qu’il devait pour son compte, 1723. – Devis pour la reconstruction de l’école, 1760 ; – pour la confection d’un banc d’œuvre et d’autres bancs, 1762 ; – pour la réédification du mur du côté gauche de l’église, 1768. – Marché avec Nicolas Cavillier, pour la fonte des deux cloches et la fourniture d’une troisième, 1776. – Aveux à Quentin Dary, seigneur de la Villette, 1614 ; – à Isaac Dary, 1657 ; – à Jacques-Adrien Dary, seigneur patron honoraire d’Ernemont, Frontebosc, les Aulnets-la-Villette, 1739-1770 ; – à Jacques-François Dary, ancien capitaine d’infanterie, 1778 ; – à Isaac Le Bourrachier, seigneur de l’Aulny, Ernemont, la Villette, et des fiefs vulgairement nommés les fiefs du Raulx et de la Lande, 1605. – Baux de terres ; arpentage, plantations de bornes ; divers titres de propriété, fieffe, vente, échange. – Consultation de Geoffroy-Joseph Sagot, sieur du Montjean, avocat au Parlement, sénéchal du fief d’Ernemont, demeurant à Gournay, 1739.

G. 8162. (Registre.) – 52 feuillets, papier, en très-mauvais état.

1611-1672. – ERNEMONT-LA-VILLETTE. – Comptes des Trésoriers. – Aux recettes, *délais*, quêtes, cierge bénit. – 1611, « pour la façon de la courtine, tant en toile que la façon de la frange, 43 sous ». – 1612, achat d’une chasuble, 13 livres ; – d’entes plantées au cimetière. – Vente d’un pommier abattu par les vents dans le cimetière. – 1616, façon du coquet, 16 sous. – Paiements à un couvreur d’ardoise. – Journée de charroi à quérir chaux et sablon, 30 sous. – Pour le pain et le vin qu’il fallut au jour de Pâques pour administrer, 6 sous. – 1617, « pour une amende, en quoy Henri Martin, mon frère, fut condamné, quand il défiancha, 20 sous ». – 1619, « pour le chariage de la pierre pour faire une image de saint Martin, l’ayant été quérir à Seran, 3 livres. – Pour la dépense, tant de maître Henry, tailleur de pierre, que de ceux qui l’ont assisté, 3 livres ». – 1633-1634, « construction de l’autel Notre-Dame, au menuisier, 10 livres 15 sous ; – au peintre, 16 livres ; – pour la table de l’autel, 30 sous ; on y met du ruban et de la dentelle ». – 1634-1635, achat d’une chasuble des trépassés, d’une chasuble de la Vierge. – Pour la bannière, fil, frange et façon, 6 livres ; – pour l’image de la bannière, 60 sous. – 1636, façon de la croix, 6 livres 10 sous. – « Paie pour hopin à esteindre les cierges, 3 livres. » – 1654, reconstruction du pignon de l’église, 80 livres. – « A François Canu, vitrier de Gournay, qui en refit les vitres, 17 livres. » – 1664, achat d’une chasuble par fleurs à Rouen au synode d’été, 15 livres ; – d’un ciboire d’argent le lendemain du dit synode, 30 livres. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Vexin-Normand : E. Sansson, 1610, juillet 1612 (il ordonne d’obliger le charpentier à terminer la réparation du clocher conformément à son marché) ; – 3 juillet 1614 (enjoint de faire une image de saint Martin et faire peindre le tabernacle, et ce avant la fête de Noël) ; – 6 juillet 1615, 22 juillet 1616 ; – J. Le Vendenger, 27 juillet 1617 (il ordonne de faire repaver l’église dans 3 mois) ; – de Mathan, conseiller au Parlement, 3 octobre 1634, 7 septembre 1635, 14 septembre 1641, 19 septembre 1643 ; – Louis de Roncherolles, haut-doyen d’Ecouis, 27 août 1645, 22 août 1640 (il assigne à Louis de Routier, écuyer, sieur de Gourcelles, un banc au pied du marchepied de l’autel de Notre-Dame) ; – 3 juillet 1647, 3 juillet 1648 ; – Claude Paris, 8 juillet 1651, 24 septembre 1653, 22 septembre 1634, 18 septembre 1653 (il adjuge par bail les terres de l’église) ; – 18 septembre

1660 (il défend au curé d'administrer aucun sacrement à Marie Bourgeois et à sa mère, avant que celle-ci ne se fût reconciliée avec son mari ; réitère l'ordonnance contre ceux qui n'avaient fait la communion pascale) ; – 16 septembre 1666, 1^{er} septembre 1667 ; – Charles Mallet, 18 septembre 1670 (comme il n'y avait dans la paroisse qu'un ecclésiastique et aucune personne pour l'aider, il ordonne qu'il y aura un clerc aux dépens de la Fabrique) ; – 29 juin 1671, 23 juin 1672, 16 juin 1673 ; – par des ecclésiastiques commis à faire la visite, soit par l'archidiacre, soit par l'archevêque, en l'absence de l'archidiacre : Gilles Dadré, curé de Saint-Nicolas de Rouen, 1617, 5 juillet 1619 (il ordonne de clore le cimetière) : – Dorcemaine, doyen de la Chrétienté, 6 juillet 1621 ; – M. Yauvart, chanoine des Quinze-Livres en la Cathédrale (il ordonne au curé de faire actuelle résidence, à peine de la saisie des fruits de la cure) ; – 7 juillet 1623, 5 juillet 1624, 4 juillet 1626, 5 juillet 1627, 5 juillet 1628, 14 septembre 1630, 9 septembre 1631, 10 septembre 1632 : – André Moreau, docteur en théologie, commis de l'archidiacre D'Aguillenguy, 30 octobre 1629 ; – Antoine Mériel, bachelier en droit canon, curé d'Hennesis, doyen de Baudemont, 9 septembre 1633 ; – Antoine de Hincourt, curé de Villerets, vice-gérant de l'official, 17 septembre 1642, 13 septembre 1644 : – Pierre Sefrye, curé de Guiseniers, 20 juin 1649 : – Jean de Routier, 13 septembre 1657 ; – Le Chevalier, doyen de Gisors et de Gamaches, 9 septembre 1659 (les personnes qui n'ont l'ait leurs Pâques s'acquitteront de ce devoir avant la Toussaint prochaine, faute de quoi, en étant avertis par le curé en particulier et en public, sera procédé contre eux par voie d'excommunication) ; – 12 octobre 1662, 20 septembre 1665, 30 octobre 1668, 8 septembre 1669 ; – Charles Ridet, chanoine de Rouen, 8 octobre 1669 (il ordonne que ceux qui n'ont fait leur communion pascale seront traités comme ex-communiés et privés, s'ils meurent, de la sépulture chrétienne). – Curés de la paroisse : Thomas Herlier, 1610-1621 ; – Ernoult, 1626-1650 ; – Robert Lenfant, 1662 ; – Louis Durand, 1666-1669 ; – Guillet, 1673.

G. 8163. (Liasse.) – 2 cahiers formant 39 feuillets.

1673-1712. – ERNEMONT-LA-VILLETTE. – Comptes de la Fabrique. – 1679-1680, payé aux sonneurs de la Toussaint, 15 sous. – 1680-1681, payé aux sonneurs de la veille de la Toussaint, 15 sous. – 1681-1682, « pour avoir levé le contract de l'eschange faite avec M^f Marette, conseiller au Parlement de Rouen, 7 livres 15 sous. – Pour un cent de carreau pour paver l'église, 24 sous. J'ay (Henri Gaudet, Trésorier) donné à M. le curé, pour avoir un parement d'autel de cuir doré, la somme de 10 livres. – Pour de la dentelle qu'on a attachée aux voiles de la Vierge, 15 sous ». – 1686-1686, pour une bannière, 6 livres. – 1686-1687, vieux calice vendu à M. Langlois, orfèvre à Paris, rue du Gros Horloge, à l'enseigne du *Faucheur*. – 1691-1694, clocher couvert en aissantes. – On mentionne qu'il n'y avait plus de clerc en la paroisse. – 1696-1699, tuile achetée à Saint-Germer et à Néauville. – 1699-1702, marché avec Jean Le Gay, maître fondeur, pour la fonte de la petite cloche. – On répare les murs de l'église ; on change de place l'autel de la Sainte-Vierge ; on démolit l'autel de saint Nicolas par permission de M^{gr} ; on place la *chaise*, et on fait une petite armoire près de la dite *chaise*. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Vexin-Normand : G. Bochart de Champigny, docteur de Sorbonne, 14 septembre 1681 « on aura un registre formule ; défense aux femmes d'assister les autres aux accouchements, sans estre devant nous jurées et interrogées des choses à elles nécessaires à savoir » ; – 28 mai 1684 ; – Pierre Longuet, 3 août 1695, 5 septembre 1702, 3 juillet 1704, 10 juillet 1705 ; – par Pierre Clément, docteur en théologie, official et vicaire général, 13 juillet 1692 (on réparera les murs du cimetière ; on couvrira le clocher) ; – par Chevalier, doyen de Gisors, curé du Thil, 17 octobre 1673 (il permet de prendre dans le cimetière, qui était très spacieux, une place pour y construire une maison) ; – 21 juin 1676 (on emploiera l'excédent des recettes à construire une école et à lambrisser l'église) ; – par René de Beauquesne, curé de Notre-Dame de Gournay, doyen de Bray, 1^{er} juillet 1697 ; – par de Joigny, autre doyen de Bray, 28 juillet 1708 ; – par Le Couteulx, son successeur, 19 octobre 1712. – Louis Guillet, curé de la paroisse.

G. 8164. (Registre.) – 31 feuillets, papier.

1612-1671. – SAINT-FIRMIN D'ESTEVILLE. – « *I. II. S. Maria*. Ce présent registre appartient au Thrésor de l'église de la paroisse d'Esteville, lequel a esté acheté par honorable homme Jehan Le Sieustre, ung des paroissiens, à la prière que luy en fait M^c Adrien Thirel, presbtre, vicaire et

Thesaurier à présent de la dicte église dès le quinze de mars 1642, et a délibéré en rendre compte le dimanche dix-neuf^e jour de mars mil six-cent quarante-cinq, et à la présence de discrète personne M^e Louis Enost, presbtre, curé du dit lieu et de Touffreville et promoteur subsidière, et de Henry de Calvimont, seigneur du dit lieu, et des sieurs paroyssiens qui s'y voudront trouver comme ilz en sont advertis. Ce présent a coûté la somme de cinquante soubz, L. S. – Le registre précédent celui-cy commença au jour de Pasques 1592, aprez que le siège de Rouen fut levé, et estoit pour lors Tessaurier ung nommé Hector Fauvel, et cesluy-cy commence au quinze de mars 1645, et est Thesaurier M^e Adrien Thirel il y a trois ans, lequel met à présent toutes les recettes et cœullettes et misses durant les dittes 3 années qu'il a faites etc. » – Aux recettes : cierges bénits, œufs de Pâques, gerbes données à l'occasion de la saint Firmin, etc. – « Pour la façon des cierges de la saint Firmin, 9 livres 3 sous. – La peinture du crucifix a esté aumosnée. – Au commissaire qui a justissé Le Sieustre pour les amortissements, 9 livres. – Pour la façon d'une vitre, 30 sous. – Au couvreur qui a couvert sur l'escolle, 20 sous. – Pour une douzaine et demie de viberge, 45 sous. » – 1646, « achat de 60 carreaux qu'il a fallu pour refaire la tombe de Le Sieutre ». – 1650, pour l'impression des indulgences, 4 livres. – Pour la façon des cierges de saint Firmin, 6 livres 11 sous. – 1652- 1654, « pour la façon de la chaire à prêcher, dont le bois a esté donné par Pierre Baudouin et Robert Foucquet, ci-devant Trésoriers, 6 livres ». – Tour couverte en *essente*. – Pour la reliure de 2 missels, 8 livres. – « Fn l'année 1665, M^e Guillaume Trevet, presbtre, vicaire de cette paroisse, a ausmoné à ceste église les 2 livres du lectrin. Priez Dieu pour luy. » – 1665, pour une bague qui a été trouvée et vendue, 15 sous. – 1666, « pour la *refaçon* de 3 tombes dans l'église, 30 sous. – Aux prestres, pour l'office de sainte Barbe, 40 sous ». Comptes vérifiés par les grands archidiacres : D'Aguillenguy. 6 août 1649 (on fera faire une armoire pour les saintes huiles ; – R. Le Cornier, 14 juillet 1657, 28 juin 1660 ; – par Roger, curé de Darnétal, bachelier en théologie, 3 septembre 1645, 22 octobre 1640, 13 septembre 1652 ; – Bonté, curé de Prétot, 14 septembre 1648 ; – De la Fosse, doyen de la Ronde.

G. 8165. (Cahier.) – Formant 36 feuillets, papier.

1673-1702. – ESTEVILLE. – Comptes des Trésoriers. – 1680-1682, réparation de l'église et du porche pour *débris* causé par la chute d'un arbre. – « En l'année 1680, M^e Guillaume Trevet, presbtre, vicaire en chef de la paroisse d'Esteville, a fait faire et décorer, à ses propres cousts et despens, la sacristie de cette église. Priez Dieu pour luy. » – « En l'année 1681, M^e Guillaume Trevet etc. a donné la croix du cimetièrre de cette paroisse et la petite image de Notre-Dame qui est enchâssée au-dedans de la dite croix. Priez Dieu pour luy. » – 1686, « *refaçon* du potuis du cemetièrre ». – 1687, « pour le certificat de l'élection des collecteurs, délivré au greffe, 3 sous ». – 1691, « pour le pain et le vin pour la feste saint Firmin, 10 sous ». – 1693-1695, « pour une année du petit jardin de l'eschole, 18 sous ». – « En l'année 1697, M^e Guillaume Trevet etc. a aumône à cette église le soleil d'argent dont on se sert à la feste du Saint-Sacrement. Priez Dieu pour luy. » Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par M^{gr} Colbert, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, 8 juin 1691 ; – par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 23 juillet 1662 (il prescrit de raccommoier la vitre de la chapelle de saint Nicolas) ; – de Fieux, 27 septembre 1692, 29 septembre 1694 ; – de Y de Seraucourt, 30 juin 1696, 28 mai 1698, 18 juillet 1699, 14 juillet 1701 ; – par Everard, curé de Biennais, doyen de Cailly, 16 septembre 1676, 20 octobre 1677, 25 juillet 1678, 1680, 5 octobre 1684 (le curé de Touffreville-Esteville fera réparer le chancel et le marchepied de l'autel) ; – 8 juillet 1686, 28 juin 1687, 20 juillet 1688 (il reçoit 5 sous pour sa visite) ; – 17 juin 1689, 17 décembre 1690, 30 août 1691, 9 juin 1693. – Curés de la paroisse de Touffreville-Esteville, Noël Heudes, 1673-1681 ; – François Gilbert, docteur en théologie, 1690-1702.

G. 8166. (Liasse.) – 22 pièces, papier.

1702-1783. – ESTEVILLE. – Comptes des Trésoriers. – 15 décembre 1718, 2 chapes et 1 devant d'autel à fond blanc donnés par M^{me} de Calvimont et M. et M^{me} Ledain, seigneurs patrons d'Esteville et Touffreville. – 1751-1763, recettes pour les bancs. – 8 juin 1755, délibérations prises pour les réédifications et réparations à faire au clocher, à la nef et au porche, en présence de Messires Thomas Le Dain, écuyer, maître honoraire en la Chambre des Comptes de Normandie,

Guillebert des Parquets, conseiller en l'Élection de Rouen. – 2 mai 1756, on achète d'occasion, pour 225 livres, une contretable que l'on met dans le chœur. – 1756, adjudication des bancs, à l'exception de 2 qui étaient fondés ; l'église avait besoin de se créer des ressources. – Vente des images et débris de la contretable abandonnée. – 1757, paiement au sieur Riboutté, peintre, qui avait fait le tableau de la contretable. – Pour le pavillon d'indienne qui couvre le tabernacle, 7 livres 17 sous 6 deniers. – 26 mai 1758, procès-verbal de dépôt de pièces dans le coffre de la Fabrique. – 12 août 1758, délibération pour la confection d'un confessionnal, d'une chaire à prêcher, suivant le dessin du sieur François Massue, menuisier au *Boslehard*, le paiement fait plus tard au moyen des libéralités de M. Le Moyne, ancien curé de la paroisse, et de M. des Parquets. – 1700, mention de paiement pour la sonnerie des *Angélus*. – 16 mai 1762, délibération des propriétaires et habitants pour l'achat d'une bannière, d'une niche dorée du Saint-Sacrement ; présent, Louis-Emmanuel Lucas de Sainte-Honorine, conseiller au Parlement, seigneur patron d'Esteville-Touffreville. – 13 mai 1764, marché avec Poisson, fondeur à Rouen, pour la fonte d'une cloche. – 16 mai 1765, bénédiction de cette cloche, nommée Marie-Françoise-Hortense par Messire Louis Robert de Saint-Victor, président en la Cour des Comptes, et par Marie-Françoise-Hortense Bons, femme de M. de Sainte-Honorine. – 10 décembre 1765, vente d'arbres pour avoir les fonds nécessaires à la réparation des murs du cimetière. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les Grands-Archidiacres : de Tourouvre, 23 septembre 1705, 18 septembre 1710, 30 septembre 1712 (on réparera les murs du cimetière, un pavé de la nef, une vitre ; il sera fait deux clefs au coffre du Trésor) ; – Pavyot de la Villette, 20 septembre 1719 ; – de Saint-Aulaire, 14 juin 1757 (le pignon du chœur au-dessus de la contretable sera réparé) ; – d'Andigné, 4 septembre 1761 (il permet d'exposer le Saint-Sacrement à la fête de saint Firmin) ; – de Goyon, 13 juillet 1704 ; – par les doyens de Cailly : Taine, curé du Bosc-le-Hard, 30 octobre 1709 ; – Michault, curé de Grigneuseville, 18 septembre 1730 ; – Le Touc, curé de la même paroisse, 20 juin 1758. – Trehet, curé de Saint-Georges, 3 juillet 1766. – Curés de la paroisse de Touffreville-Esteville : Gilbert, 1702-1714 ; – de Cavelande, 1729-1731 ; – Le Moyne, 1754 1759 ; – Cornefroy, 1762-1767.

G. 8167. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1610-1781. – ESTEVILLE. – « Comptes du plat des Trépassés, suivi d'un mémoire des contrats concernant le bien et revenu de l'église. Dans ce cahier, contrat de vente faite par Charles d'Uliermont, au Trésor de Mons^f saint Fremin, de 71 sous 5 deniers tournois de rente à héritage, 1627, et autres contrats. – Accord entre Louis Rost, curé des paroisses d'Esteville et Touffreville et promoteur subsidiaire de l'archevêché, Adrien Thorel, vicaire d'Esteville, Vincent Thirel, chapelain du dit lieu, et les paroissiens d'une part, et Antoine de Guiton, écuyer, sieur de Laube, et damoiselle Marie Bougler, sa femme, enfants et famille, d'autre part, au sujet de bancs concédés à ces derniers en la chapelle de saint Nicolas, moyennant 8 livres de rente et le don de certains ornements d'autel, comme tableau, petit tabernacle à jour pour y placer l'image de la Vierge, chandeliers façon d'ébène, 22 octobre 1641. – Fondations de Nicolas Gamache, laboureur, 1647 ; – de Guillaume Mention, 1645 ; – de Robert Thorel, 1610. – Aveu à Anne-Madeleine Delpech, marquise de Cailly, 1784. – Marchés pour la couverture du clocher de l'église, 1755 ; – pour travaux de menuiserie, 1756. – Quittances des droits d'amortissement. – Etat des rentes de la Fabrique.

G. 8168. (Liasse.) – 29 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1506-1789. – NOTRE-DAME D'ETALONDE. – Aveu rendu à Louis-Michel-Claude de la Poterie, chevalier, seigneur de Pommereux, à cause de la seigneurie du Thil, 1776. – Fondations de François de Berneval, curé d'Étalonde, doyen d'Eu, 1679 ; – de Jean Bouffard, 1682 ; – de Marc et Jacques Dolique, pour leur mère Anne Fortin, 1743 ; – de Jacques Dumont, 1681 ; – de Louis-Joseph Gaillard, chevalier, président du présidial d'Abbeville, marié à Angélique d'Auberville-sur-Yères, pour feu Nicolas-Joseph d'Auberville-sur-Yères, maître des Comptes, 1743 ; – de Françoise et de Marguerite Glachet, du Mesnil-Sterlen, 1657 ; – de Catherine Freschon, pour Jean Hubert, son mari, 1715 ; – de Jean Lauge, 1671. – Transactions entre les paroissiens d'Étalonde, et l'abbé de Notre-Dame, Pierre de Calvo, 1688 ; – entre les mêmes et M. d'Auberville, seigneur d'Étalonde, au sujet des réparations du chœur et chancel du dit lieu. Dans les années qui précédèrent 1680, le chœur tombant en ruine, on prit dans la succession du cardinal des Ursins, abbé de Notre-Dame

d'Eu, et en cette qualité patron et décimateur de la paroisse, une somme de ; 500 livres pour le rétablissement de cet édifice. En 1680, M. d'Auberville le fit reconstruire à neuf à ses frais, en l'augmentant de 10 pieds de largeur ; il y employa 2,400 livres et réussit à en faire un des plus beaux chanceaux du pays. Mais en 1688, un *débris* étant survenu à la couverture, il y eut contestation pour savoir aux frais de qui devaient être cette réparation et les autres qui pourraient survenir, l'augmentation du chœur, du fait de M. d'Auberville, aggravant les charges de l'abbé décimateur et celles de la paroisse ; l'abbé s'obligea à payer annuellement 10 livres, M. d'Auberville 100 sous ; mais les paroissiens réservèrent le cas de destruction par incendie et autres cas de force majeure. – Procès-verbal d'un vol commis en l'église d'Etalonde, 29 novembre 1694. – Titres de rentes, procédures et autres pièces. – Titres de rentes au profit de la confrérie du Rosaire établie en l'église d'Etalonde. – Instructions chrétiennes pour les confrères du Saint-Rosaire ordinaire et perpétuel. – Donation par Charles Soyer de Rouvroy, ancien garde du Roi de la compagnie de M. de Luxembourg et officier à l'Hôtel Royal des Invalides, aux Charités de Notre-Dame d'Eu et d'Etalonde, 10 août 1695. – ETRAN. – Baux de terres, 1783-1789. – ETRETAT. – Aveu de messire Toussaint Hocquart, seigneur de Vertot, pour une pièce de terre au terroir du Petit-Val, 1788. – Déclarations de biens ; contrats à peu près perdus par l'humidité.

G. 8169. (Liasse.) – 2 cahiers formant 89 feuillets, papier, écrits.

1617. – Fin du XVII^e siècle. – NOTRE-DAME D'EU. – « Inventaire des lettres...de la Charité de Notre-Dame d'Eu fait le cinquième juin 1617. La dicte Charité fondée à l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, Messieurs saint Nicolas, saint Laurent le confesseur, saint Sébastien, saint Adrien, saint Anthoine, Madame sainte Barbe et Madame sainte Catherine. » Le premier titre est l'approbation de la dicte confrérie, 1460, avec additions. – Fragment d'un inventaire de 1613. – Autre inventaire, de la seconde moitié du XVII^e siècle, avec additions jusqu'en 1685. Ces inventaires sont détaillés.

G. 8170. (Registre.) – In-folio, 120 feuillets, papier.

1578-1587. – NOTRE-DAME D'EU. – Comptes des prévôts de la Charité Notre-Dame : « Rentes, cœullettes des platelets Notre-Dame, trespassez que les deniers cœullez par Séline qui cœulle les trespassez par chacun jour de la septmaine, que aussy des deniers deubz par les frères qui se sont renduz durant l'année, que de ceulx qui doibvent leur année. » – 1578, « pour l'année de Feuquière qui a ceully le platelet, 10 sous. – Pour les violons du jour saint Laurent, 5 sous ». – Jean Mithon, curé de la paroisse. – 1580-1581, « au comptable pour ses gages d'avoir ballyé l'église chacun samedi, bué le linge de la dicte esglise chacune septmaine ; pour avoir servi à l'église les dimences et festes sollempnelles ; trouvé le may toutes les festes sollempnelles de l'an, d'avoir escuré le chandelier trois fois l'an, sonné le salut tous les jours, sonné les grosses cloches les festes sollempnelles, avoir porté la clochette de nuyt pour faire prière des trespasés, 6 escus deux tiers ». – 1581-1582, « de Pierre de Formier, gentilhomme, natif de la Flesche, qui est deceddé en ceste ville le pénultième jour d'octobre 1581, qui a donné à la Charité, 20 sols. – Du curé de Tilly, pour les cappes que l'en lui a prestés, 4 sous. – Frère Jehan Mithon, curé de la paroisse, dict quatre haultes messes, assavoir le lundi, mercredi, jeudi et samedi, et pour ce que par le passé il n'a prins que à raison de dix livres chacune messe, il a remonstré au comptable que ordinairement les presbtres out 4 solz de chacune messe en bas, et ceux qui les dient en hault ont et leur donne 5 solz ; à ceste occasion le comptable a païé pour les dites 4 messes, à raison de 12 livres par an pour chacune des dites messes, 48 livres. – Tapis vert avec frange mis à la chaire du prédicateur. – Pendants mis au grand autel. – Aux sonneurs qui ont sonné la cloche de la Ville, le jour des trespasés, 30 sous. – Pour raccoustrer le messel, 6 livres ». – Croix fournie par l'orfèvre Jehan Parisis. – 1582-1583, mention « d'une chivière à porter les pestiférés ». – « Pour les ménétriers qui ont joué le jour saint Laurent, 50 sous, » – 1585-1586, on commence à insérer dans les comptes les noms de tous les confrères. – « Pour raccoûtrer les couvrechefs de l'image Notre-Dame, 3 sous 6 deniers. » – 1580-1587, « baillé à Pacquet, la nuit du Sacrement, pour avoir de l'herbe et du may, 10 sous ». – Registre en fort mauvais état et très gâté par l'humidité. – Les comptes sont intervertis.

G. 8171. (Registre.) – In-folio, 415 feuillets, papier.

1611-1623. . – NOTRE-DAME D’EU. – Comptes de la Charité de Notre-Dame. – Rentes, cueillettes des *plateaux des* trépassés, dons et legs. – 1611-1612, à Thomas Acher, libraire, pour un manuel, 50 sous. – A Nicolas Maronnyer, peintre à Amiens, sur ce qui lui était dû pour-la table de l’autel saint Michel, 33 livres. – A Louis Boulanger, pour l’horloge, 50 sous. – « A Robert, Bourdon, pour avoir envoyé les lettres de Pardons à copier en Caieu, 5 sous. » – A maître Charles Brouard, facteur d’orgues, 315 livres. – 1613-1614, mention des confréries de saint Crépinien, saint François, saint Denis, saint Michel, saint Crépin. – « Pour avoir fait venir les Pardons de Rome, 11 livres. – Pour les avoir fait imprimer, 6 livres 4 sous. – Au cachechien, pour ses gages, 20 sous. – Pour des tilleux, 6 sous. » – A Louis Ysoré, facteur d’orgues, qu’on fit venir d’Abbeville, 110 livres. – 1614-1615, à Jacques De Monchy, peintre, pour avoir raccommo­dé le petit Jésus que porte saint Christophe, 5 sous. – Pour 2 tableaux de saint Pierre et saint Paul, 24 livres. – « A Nicolas De Hornoy, pour ses peines et vacations pour communier le peuple tous les bons jours, 6 livres. – Pour faire 3 bancs pour la communion, 30 sous. – A maître Nicolas Maronnier, pour parpaie de son travail, 37 livres. » – 1615-1616, à Michel Marcadé, orfèvre, 51 livres. – A Jehan Mantel, organiste, 15 livres. – Mention de François Lallouette, procureur, naguère prévôt de la Charité Notre-Dame. – 1616-1617, à Nicolas Clocquette, pour vendue de 2 pots d’étain à fleurs, 4 livres 8 sous. – A Jacques Dergny, menuisier, pour le bois de 2 tableaux où sont dépeints les 12 apôtres, 30 livres 9 sous. – A Jacques De Monchy, pour la dorure des 2 *enchâsseures* des dits tableaux, 6 livres. – A maître Claude, peintre, pour avoir représenté en peinture les dits apôtres, 42 livres. – 1616-1617, une horloge vendue par l’église à un particulier, 30 livres. – A Louis Le Boulenger, pour gouverner l’horloge, 5 livres 3 sous. – A Louis Ysoré, facteur d’orgues, 113 livres 18 sous. – Achat de camelot bleu, de bougran, de franges de soie pour faire un devant d’autel. – Eglise repavée près de la chaire du prédicateur. – 1617-1618, « pour dorer les 5 pommes qui sont au-dessus du tabernacle du Saint-Sacrement, 75 sous ». – 1618-1619, paiement de gages à feu Lambert, organiste. – « Pour 2 tapis dont, l’un sert à la chaire du prédicateur, et l’autre au litron, 5 livres 10 sous. – Pour avoir fait une roue à sainte Catherine, 30 sous. – Au chasseur de chiens qui entrent dans l’église, 40 sous. » – 1620-1621, achat de 2 *sivières* à porter les corps des morts, 25 sous. – 1621-1622, on peint les 2 côtés du grand autel ; fleurs de lis dorées au bâton de la croix. – « A maître Guillaume D’Argillières, facteur d’orgues, pour avoir accordé 12 jeux, 36 livres ; avoir fait 4 jeux, 105 livres, un tuyau à la monstre, 50 livres ; avoir démonté un petit jeu de nasard et l’avoir renforcé, 40 sous. » – 1622-1623, au même d’Argillières, 15 livres. – Jean Lambert, toujours organiste. – Eglise visitée par Barthélemy Halle, sieur d’Orgeville, archidiacre d’Eu, chanoine de Rouen et promoteur de l’archevêché, 14 septembre 1618 (il ordonne de rafraîchir les images de la chapelle de saint Benoist ; il défend aux prêtres de s’ingérer à venir dire la messe dans l’église sans la permission du curé. Les coffres qui sont proches du grand autel seront mis en lieu plus convenable ; le cimetière sera clos, et on n’y mettra plus pâturer des bestiaux ; les mendiants ne quêteront plus dans l’église sans lettres de l’archevêque ; les dimanches et fêtes, la grand’messe commencera au plus tard à 9 heures pour finir à 10 ; défenses à toutes personnes laïques, de quelque qualité ou condition qu’elles soient, d’entrer au pipitre ou jubé qui est sur le grand autel entre l’abbaye et l’église, excepté le clerc auquel est permis y aller, seulement lorsqu’il faillira parer et orner l’église, et ce pour la révérence du Saint-Sacrement qui est sous le dit pipitre) ; – 20 juin 1618 (défense aux prêtres amener quand eux en l’église aucuns chiens à peine d’amende ; renouvellement de l’injonction d’avoir à en enlever les coffres et bahuts qui sont près du maître-autel ; – curé et prêtres dispensés de l’obligation de conduire et ramener processionnellement les maîtres de la Charité ; – injonction au serviteur de la dite Charité d’aller avertir, toutes les nuits, les frères et maîtres afin de prier Dieu pour les trépassés ; – 6 juillet 1623.

G. 8172. (Registre.) – In-folio, 567 feuillets. papier.

1623-1637. – NOTRE-DAME D’EU. – Comptes de la Charité Notre-Dame. – Dans tous les comptes, listes très-étendues de tous les confrères et sœurs, classés par paroisses et suivant l’ordre alphabétique des prénoms, entre lesquels M^{me} de Guise, « notre princesse ». – 1623-1624, on fait reporter la tapisserie au château. – A Jacques De Monchy, peintre, 4 livres. – 1624-1623, dons et *lé­gats* des confréries des boulangers, des arquebusiers, des tailleurs, des arbalétriers, des drapiers, des brasseurs, des merciers, des cuisiniers, et de la confrérie de saint Sébastien. – Mention de Hugues Carpentier, maçon, es­crimeur ; – de Jacques Le Bourcy, receveur de la Ville d’Eu ; – de la

veuve de Nicolas Vidor ; – de Jeanne Le Mercier, veuve de François Cordier, procureur général du comté d’Eu ; – « de trois enfants, tous d’un accouchement, associés à la Charité » ; – d’obits pour damoiselle Marie Tardieu, M^r de la Jonquière, Richard Sabot ; – d’un *dirige* pour Mons^r de Manneville. – « Pour avoir fait venir du moy, le jour de la saint Laurent et autres divers jours, 25 sous. – Pour 6 tableaux de la Charité, 24 sous. – Façon de devant d’autel en camelot bleu avec franges de soie. – Pour avoir fait un chandelier de bois, de quoy l’on se sert lorsqu’on dit les matines, 8 sous. – Pour 8 hurtoirs à 4 tailles d’autel, 10 sous. – Pour 3 tilleux, pour mettre à 3 arcades, pour pendre de la tapisserie, 10 sous. – Pour les baguettes et les entes que l’on a fait peindre pour le jour de l’Assomption, 30 sous. – A Thomas Acher, libraire, pour un missel, 12 livres. – A Babellon, pour avoir chanté la musique, tant la veille que le jour saint Pierre saint Paul, 40 sous. » – Paiement à Jacques Dergny, « pour 2 reilles qu’il a attachées pour mettre les chapeaux des frères, lorsqu’ils cueillent : – à Jacques De Monchy, pour avoir rafraîchi 2 tableaux à la Charité, 60 sous ». – 1624-1625), mention de Nicolas Le Ver, écuyer, sieur de Chantereine. – Pour un plat de faïence pour servir à l’autel, 12 sous. – 1625-1620, paiement à Thomas Acher, libraire, pour reliure d’un gros livre ; – à maître Guillaume, facteur, pour avoir refait les orgues ; – a Fréville, chapelain, organiste, 50 sous. – 1626-1627, à Henri Gaignon, facteur d’orgues, 500 livres ; achat d’étain, 232 livres. – 1628-1629, *tilleux* mis dans l’église. – « Pour avoir fait 2 carrures à 2 tableaux, avoir baillé 5 pommes dorées, 2 pots à violettes et 2 autres tableaux, 20 livres. – Pour les baguettes de la mi-août, 30 sous. – Pour 3 images en broderie, 4 livres 10 sous. – Baillé à Anguier, menuisier, par l’avis des maîtres, pour le modèle qu’il a fait pour le devant du grand autel, 60 sous. » – Paiements à Persseval, pour avoir peint les manteaux des orgues ; – « à M. Titelouze, par l’avis des maîtres, 30 livres ; – à son garçon, 20 sous ; – pour la dépense du dit sieur Titelouze, 7 livres 12 sous ; – à Crignon, pour avoir raccommodé le chasuble qui étoit deffait, 5 sous ». – 1629-1630, à Thomas Acher, libraire, pour la reliure d’un *processionnaire*, 12 sous. – A Jacques Dergny, menuisier, 14 livres 11 sous. – 1630-1631, on raccommode le chapiteau de *l’Ecce homo*. – Achat de planches pour des confessionnaux, 24 livres ; – 7 pommes y sont mises. – Pour subvenir aux frais du Rosaire, 48 livres. – 1631-1632, le P. Duval, jacobin de Rouen, vient établir la confrérie du Saint-Nom de Jésus. – A Honoré Anguier, menuisier, pour ouvrages faits pour le Rosaire, 20 livres. – 1632-1633, paiements à 3 organistes, l’un d’Abbeville, M. De la Motte, un autre, aveugle ; – à Jean Roussel, orfèvre d’Abbeville ; – à Acher, libraire. – Achat de camelot pour faire 12 chaperons. – Procès entre la Charité et le curé de la paroisse et ses consorts. – 1634-1635, pour 2 pots de valence rapportés de Rouen, 45 sous. – A Jacques De Monchy, pour avoir doré les cheveux de Notre-Dame, 25 sous. – 1635-1636, paiements à Acher, libraire ; – à Jacques Avril, orfèvre. – 1636-1637, vin donné aux frères avant qu’ils aillent chercher les corps des pestiférés. – Antoine du Neuf-Germain, organiste. – Mention de la veuve du médecin Mallet. – Visites de l’église par Le Seigneur, 27 juin 1624 (il ordonne au curé de faire rechercher des testaments où il y aurait des legs pour la Charité ; – le service des trépassés sera dit et chanté isolément après les enterrements ; – défense de faire pâturer l’herbage du cimetière) ; – par l’archidiacre Halle, 10 septembre 1629 (le curé fera assemblée des prêtres toutes les semaines, pour leur faire lecture de quelques chapitres du concile provincial, du règlement du diocèse ou du Pastoral de saint Grégoire, et alternativement des rubriques tant du bréviaire que du missel) ; – 13 mai 1632 (les paroissiens sont exhortés à apporter quelque décoration à ce tabernacle ; défense, conformément à l’ordonnance de M^{gr} de Joyeuse, de marcher sur le jubé. Tous les samedis, après vêpres, le curé fera, de sa place, aux prêtres, une conférence sur la discipline ecclésiastique. Pour ne pas gêner les religieux, les dimanches et fêtes, la grand’messe commencera à 9 heures).

G. 8173. (Registre.) – In-folio, 41 feuillets, papier, écrits.

1650-1651. – NOTRE-DAME D’EU. – « Compte que fait et rend à vous, Messieurs les maîtres et anciens prévosts de la Charité érigée en l’église Notre-Dame de ceste ville d’Eu, M^c Nicolas Garnier, greffier du bailliage vicomtal du dit comté d’Eu, cy-devant prévost de la dicte Chambre, pour une année commençant le 10^e jour de mars 1650. » – « Pour le may de la feste de la Pentecoste, 6 sous ; – pour le may et herbe du jour du Saint-Sacrement, 12 sous ; – pour le may et herbe du jour saint Pierre, 12 sous ; – pour le carillon du dit jour, au clerc, 5 sous ; – pour le may de la feste de l’Assomption, 6 sous ; – pour le may de la Nativité de la Vierge, 6 sous ; – pour le may du jour saint Laurent, 6 sous. » – Calice d’étain acheté pour la Charité, 60 sous. – Paiement à

Martin Caron, sculpteur à Abbeville, pour le tabernacle, 611 livres, restant de 1,050 livres qui lui étaient dues. Compte reçu et approuvé par Pierre Tesson, curé de la paroisse ; François Garnier, chapelain et vicaire de la Charité ; Jacques Galland, maire, année présente ; Richard Sabot, avocat fiscal du comté d'Eu ; Mathieu Bonnet, sieur de la Murette, ancien majeur de la Ville.

G. 8174. (Liasse.) – 75 feuillets, papier.

1670-1673. – NOTRE-DAME D'EU. – Comptes de 3 prévôts de la Charité Notre-Dame d'Eu : Jacques de Blangy ; – Jean Beaufils, procureur du bailliage d'Eu, et Richard Mython, marchand mercier, pour 3 années commençant au 10 mai 1670. – Le compte de Mython non approuvé. – 1670, « à Pierre Riollé, menuisier, pour avoir raccommodé le pied de la bennière, 10 sous ; – à Jacques Le Vray, autre menuisier, pour avoir fait 4 bâtons aux entes et un bâton à la petite croix, et peint iceux, 60 sous ; – à Du Bois, peintre, pour avoir peint les baguettes et les bâtons des entes et de la croix, 30 sous ; – à Pierre Riollé, pour la façon du chandelier des matines, 6 sous ».

G. 8175. (Liasse.) – 19 pièces, papier.

1727-1790. – NOTRE-DAME D'EU. – Fragment d'un compte de la Fabrique de cette église de 1727-1728. – Comptes, année par année, de 1768 à 1790. – 1727-1728, à M. Bloche, organiste, 68 livres. – 1770, on rappelle, aux recettes, les fondations de Richard Godard, écuyer, sieur de Cumont, 1547 ; – de Jean Sorre, 1549 ; – de Jean Carpentier, 1592 ; – de Nicolas Le Coq, curé de Saint-Martin-le-Gaillard ; – de Jeanne Roussel, veuve de Paul Bonnet de Saint-Léonard, 1645. – Payé au sieur Noury, peintre, pour peinture du Christ et figures à la porte du chœur, 13 livres. – 1775, à Charles François, pour le confessionnal de M. le prieur, 112 livres. – 1776, au prédicateur, pour 2 sermons, 9 livres. – 1774, payé à Charles François, pour avoir fait le coffre de l'autel, etc., 204 livres ; – à Moulan, qui avait employé 84 livres d'or et 5 feuilles, à 50 sous la livre, y compris les couleurs et huiles, 46 jours et demi à raison de 50 sous le jour, 359 livres 2 sous. – 1783, horloge réparée par Jean Bos, serrurier. – 1764, aux prédicateurs de Pâques et de saint Jean, 8 livres 10 sous. – 1787, total des recettes, 2,556 livres ; – des dépenses, 2,380 livres.

G. 8176. (Liasse.) – 5 cahiers, formant 71 feuillets, papier.

1573-1778. – NOTRE-DAME D'EU. – Compte-rendu par Michel Bonnet, prévôt de la Charité, du 17 mai 1573 au 20 mai 1574 ; – par sire Jehan Chireux, prêtre, receveur de la Charité, du 10 mai 1577 au 10 mai 1575 ; – par le même, du 10 mai 1580 au 10 mai 1581. – Compte de Louis Couvert, receveur de la Charité, du 10 mai 1587 au 10 mai 1588 : « A Jean Du Bucq, libraire, pour avoir fait un registre de papier fin, couvert de veau, relié en livre, 3 livres. » – Quelques pièces justificatives du compte de 1765-1766. – Autre compte pour la chapelle de saint Laurent, 1777-1778.

G. 8177. (Registre.) – In-folio, 91 feuillets, papier.

1648-1674. – NOTRE-DAME D'EU. – « Registre de délibérations des affaires concernant les droits de la confrérie de la Charité, érigée en l'église Nostre-Dame de la Ville d'Eu, commençant en l'année 1648. » – « Pénultième de novembre 1648, conformément aux ordonnances de nos seigneurs les archevêques de Rouen et de MM. les grands vicaires, on changera le tabernacle du lieu où il est, on le posera sur le grand autel, et on y apportera quelque décoration, attendu l'indécence du dit lieu où il est à présent, qui est la plus part du temps couvert des manteaux de la table du dit autel, et, ce qui est pis, soubz un jubé ou pulpite où toutes sortes de personnes marchent indifféremment sans aucune révérence du très saint Sacrement ; » difficultés suscitées à l'occasion de ce changement par les religieux de l'abbaye. – 12 août 1649, marché fait avec Martin Caron, maître sculpteur, demeurant à Abbeville, pour la confection d'une table ou devanture d'autel à placer au lieu où est le grand autel de la paroisse, avec images du Sauveur, de saint Roch, saint Adrien, saint Sébastien et saint Antoine, de la Foi, de la Charité, de saint Laurent et de saint Nicolas ; prix convenu, 1,050 livres ; signature de l'artiste. – 17 août 1657, marché fait avec Christophe Du Bois, de Lille en Flandre, pour la réparation des orgues. – 10 mai 1658, marché avec un cirier pour la fourniture des cierges : cierge bénit de 60 livres, etc. – 2 novembre 1660, démarches faites auprès des religieux de l'abbaye pour les sonneries de la paroisse. – 7 février 1666,

obligations du sacristain. – Paiement à faire à Jacques Riollé, menuisier. – 29 juin 1667, Pierre Simon, vicaire de la Charité, nommé à la cure de Cuverville, remplacé, dans ses fonctions de vicaire, par Jehan Monnier, chapelain habitué en l'église de Notre-Dame depuis 14 ans. – 12 mai 1669, débats pour la préséance aux inhumations entre la Charité de Notre-Dame d'Eu et celles des autres églises ; – on ira consulter à Paris de fameux avocats, et, cependant, pour ne pas causer de scandale, on n'appellera plus aux inhumations à faire en l'église de Notre-Dame les confréries de Saint-Jean, de Saint-Jacques et de la Trinité. – 10 avril 1670, délibération au sujet de la donation faite par Catherine Caron, veuve de Jacques Dergny, de 6 pots dorés, etc.

G. 8178. (Registre.) – 27 feuillets, papier.

1729-1736. – NOTRE-DAME D'EU. – « Registre de délibérations des marguilliers d'honneur et comptables de la paroisse de Notre-Dame d'Eu, commencé le 26 mai 1729. » – 26 mai 1729, assemblée des paroissiens. « La Fabrique se rétablissant, sous les auspices et la protection de M^{gr} le duc du Maine, en sa qualité de comte d'Eu, M. le comte de Lannoy, gouverneur du comté, ville et château d'Eu, qui représente sa dite Altesse, sera prié d'accepter le titre de 1^{er} marguillier d'honneur. » – Louis-Auguste, comte de Lannoy, présent à l'assemblée du 29 mai suivant. – « 5 juin, jour de la Pentecôte, procession autour du cimetière, le comte de Lannoy, marchant seul comme gouverneur, et ensuite MM. Creton et Bonnet (1^{er} et 2^e marguilliers), et, derrière eux, MM. les officiers du bailliage, M. le maire, etc. A la messe paroissiale, M. le comte de Lannoy a reçu seul, dans l'œuvre, l'encens, le baiser du livre d'évangile et la paix, MM. les officiers du bailliage et le maire ne recevant point les honneurs à cause de sa présence. » – 16 juin 1729, procession du Saint-Sacrement à laquelle assistaient les confréries de la ville, les Capucins, etc. – 15 août 1729, délibération concernant les devoirs et fonctions des prêtres habitués, du clerc et du sacristain. – 10 mai 1731, Jacques Gérard, sieur de Saint-Sulpice, président en l'Élection d'Eu, nommé marguillier comptable. – M^{gr} le duc de Maine accorde 5 vergées de bois « dont le prix servira au paiement d'un banc d'œuvre fait par Adrien Le Jeune, menuisier d'Abbeville, qui l'est venu poser le 12 mai 1731 ». – Marché du banc d'œuvre, au paiement duquel contribuent MM. les chanoines. – M^{lle} Frechon, fille d'un médecin de cette ville, donne trois chapes, une chasuble, etc..., un bonnet, bleu et rouge, bordé d'argent, avec un gland d'argent au bout, sur le devant duquel est l'image de la Sainte-Vierge, pour être porté par le porteur de pain bénit et de clochettes à la tête des processions ; serpent acheté à Beauvais, 10 mai 1733. – M^o Charles-Antoine Freschon, docteur en médecine, etc., marguillier, offre 100 livres pour être dispensé de cette fonction, qu'il avait d'abord acceptée. – Ce registre est en très-mauvais état et en grande partie perdu par l'humidité.

G. 8179. (Registre.) – 36 feuillets, papier.

1745-1765. – NOTRE-DAME D'EU. – Délibérations de la Fabrique. – 8 juin 1745, la Fabrique proteste contre une entreprise des religieux de l'abbaye de Notre-Dame. Ils avaient fait enlever nuitamment les 2 barrières et portes surmontées des armes de feu S. A. R. Mademoiselle qui fermaient les 2 sous-aires de l'église sur la ligne du maître autel. – 8 mai 1746, l'on se pourvoira incessamment au Parlement en complainte et réintégrandes des entreprises et innovations faites au préjudice de la paroisse par les religieux de l'abbaye. – 9 juillet 1747, arrêté, pour répondre au désir du Roi, que les prières des quarante-heures commenceront en la paroisse immédiatement après qu'elles seront finies à l'abbaye. – 5 mai 1748, délibération contre le sieur Boucar, curé de la paroisse, pour les cierges ; 30 enfants avait fait leur 1^{re} communion le jour de Quasimodo, et le curé avait fait porter les cierges dans sa chambre entre les vêpres et le salut, bien qu'il fût d'usage que les enfants les portassent à la procession, et que ces cierges restassent à la disposition de la Fabrique ; plainte contre le suisse qui avait fait manquer une quête, de 50 sous pour le moins, parce qu'il ne s'était pas présenté pour accompagner la dame quêteuse du pain bénit. – 16 mars 1749, procès contre les religieux pour la reconstruction du beffroi et l'usage des cloches. – 8 novembre 1750, nouvelles contestations avec les religieux. – 7 mai 1752, MM. Voutremer, docteur en médecine, et Desgroisilles, apothicaire, nommés marguilliers. – 11 août 1754, François Anceaume, procureur du Roi en l'Élection d'Eu, allègue sa qualité d'avocat du Roi pour se faire dispenser des fonctions de marguillier. – 19 août 1759, Messire Louis-Charles comte de Lannoy, gouverneur de la ville et du comté d'Eu, brigadier des armées du Roi et commandant la gendarmerie, nommé marguillier

d'honneur. – 24 février 1760, Jean-Baptiste Sagot, sieur de la Panneterie, condamné en justice à remplir les fonctions de marguillier ; il transige avec la Fabrique.

G. 8180. (Registre.) – 40 feuillets, papier.

1765-1788. – NOTRE-DAME D'EU. – « Registre des délibérations de MM. les curés et marguilliers de la Fabrique de Notre-Dame d'Eu, commencé dans le mois de septembre 1765, contenant 48 feuillets paraphés de Louis-Nicolas-Pierre Duval, sieur de Soicourt, conseiller du Roy, lieutenant particulier, assesseur criminel en la sénéchaussée de Ponthieu. » – 6 mai 1770, M. Louis-François Le Carbonnier, avocat en Parlement et au bailliage d'Eu, proteste contre sa nomination de marguillier. – « Pour donner à MM. les avocats des preuves de l'aversion et de l'horreur que l'assemblée a pour les procès, et malgré la disette de personnes propres à remplir la fonction, on tient pour non avenue la nomination du dit Le Carbonnier » ; Charles Morel et Charles Romain, merciers, nommés. – 22 décembre 1771, on nomme pour organiste Pierre Barbier, organiste de l'abbaye de Séry ; gages, 50 livres par an. – 14 mai 1775, les frères de la Charité de la paroisse demandent, pour les bons offices qu'ils rendent et pour la décence des processions, tant générales que particulières, qu'il soit fait, aux frais de la Fabrique, une étole pour leur chapelain et une bannière, qui sera portée par le prévôt en charge ; décidé que cette bannière représentera, d'un côté, la Sainte-Vierge, d'autre côté saint Laurent. – 6 août 1775, on fera célébrer un service solennel pour le repos de l'âme de S. A. S. M^{gr} le comte d'Eu. – 19 juin 1785, délibération des paroissiens pour la suppression de l'autel de la paroisse, la dile délibération approuvée en marge par L.-J.-M. de Bourbon ; – aux lieu et place de l'autel, MM. les chanoines réguliers feront faire, à leurs dépens, une grille de fer pour fermer leur chœur ; – tous les offices, cérémonies et prières qui se font au chœur et à l'autel de la paroisse, se feront au chœur et à l'autel de l'abbaye. – 22 octobre 1786, les confrères de la Charité refusent de continuer leur service sous prétexte qu'ils n'ont plus de chapelain pour les conduire. – 11 février 1787, la 1^{re} et la seconde chopes étaient vacantes par le décès de 2 chapiers. Comme il paraissait qu'il ne serait point envoyé de prêtres, à moins qu'on n'assurât à chacun d'eux un sort d'environ 600 livres, la Fabrique s'occupe d'aviser aux moyens de faire des traitements convenables : on affectera à la seconde chape les places de chapelains du Rosaire et de la Charité, et l'on priera M. le duc de Penthièvre d'y joindre la desserte des autels du bailliage et de la prison. – 5 février 1787, Charles-Pierre Sorre nommé à la première chape. – 19 octobre 1788, M. Desjardins, chapelain de la Charité.

G. 8181. (Liasse.) – 8 cahiers comprenant 44 feuillets, papier.

1687-1712. – NOTRE-DAME D'EU. – « Etat des rentes de la Charité de Nostre-Dame d'Eu, par mois, 1687. » – Autres états de 1706, 1716, 1728. – « Etat des rentes deües à l'église de Nostre-Dame d'Eu, dressé au mois d'octobre 1730, tant sur les titres que conformément aux comptes des anciens prévosts en suivant celui rendu par le s^r Escot, prévost pour l'année commencée le 10 mai 1725 et finye le 10 may 1726. Ensemble la reprise des rentes non payées et autres observations utiles pour la vériffication des comptes à rendre, le tout dressé par le s^r Lacula. » – Situation des affaires de la Fabrique (du même). – Extrait des rentes et revenus des fermages de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame d'Eu, de M. Varambault, de 1741 à 1742.

G. 8182. (Registre.) – In-4°, 273 feuillets, parchemin.

1612-1673. – NOTRE-DAME D'EU. – « Registre pour mettre les recognoissances des rentes fontières et hipotecques deües à la Charité érigée dans l'église Nostre-Dame d'Eu, contenant six-vingts feuillets, le présent compris, faict et commencé en l'année 1642. » Ce registre contient les copies, certifiées par un tabellion, de 254 contrats de fondation ou de constitution de rentes en faveur de la Charité d'Eu. Nombre de contrats bâtonnés par suite de racquits : – Donation de Nicolas De la Place, sieur de Saint-Etienne, abbé de Noire-Dame d'Eu, 1646 ; – fondations pour Nicolas Malingre, conseiller et aumônier de la feue Reine mère, aïeule du Roi, prieur de Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube, et curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, 1645 ; – pour Jean Le Beuf, greffier des Grands Jours du comté d'Eu, 25 décembre 1648 ; – pour Richard Hamin, sieur de Pellevert, Elu en l'Electon de Neufchâtel, 1651 ; – pour messire François Dupont, curé d'une des portions de Sainf-Remy-en-Campagne, fils puiné de Laurent Dupont, vicomte du Trêport,

14 décembre 1654 ; – pour Richard Lamy, curé de Saint-Léger, 10 juillet 1647. – Constitution de rente au profit de la Charité par François Bailleul, chapelier, et Charles Bailleul, maître du jeu de paume de la ville d'Eu, 1658. – Mention de Vincent Riolland, fourbisseur d'épées à Eu, 1643 ; – de Nicolas Marcadé, orfèvre à Eu, 1655 ; – de Du Bois, libraire à Eu, 1658.

G. 8183. (Registre.) – In-folio, 143 feuillets, papier.

1625-1669. – NOTRE-DAME D'EU. – « Registre contenant par ordre les moys et jours des obitz fondez en l'église Notre-Dame d'Eu, commençant par le moys de may, par nous maitre Jean LeFebvre, presbtre, 1643 », avec additions jusqu'en 1669. – 9 août, obit de Jeanne Hernoult, femme de Pierre Crignon. – 23 septembre, obit de Marguerite Tardieu. – 3 octobre, obit de Richard Sabot. – 29 novembre, obit de M. Malingre, curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. – 30 octobre, obit de maitre Raoul Gorré, receveur général du comté d'Eu. – 4 janvier, obit pour Pierre Crignon. – « Ensuit les rentes de la Charité de Notre-Dame d'Eu. » – Noms et surnoms des maîtres et frères en l'année 1643, avec additions jusqu'en 1698. – Ecrit dans un autre sens : Délibérations de la Charité, de 1632 à 1649 ; nominations de chapelains et autres actes.

G. 8184. (Registre.) – 70 feuillets, papier.

XVII^e Siècle – 1713. – NOTRE-DAME D'EU. – « Registre contenant, par ordre des mois, les jours des obits fondez en l'église de Notre-Dame d'Eu, commençant par le mois de may », de la seconde moitié du XVII^e siècle, avec quelques additions, d'une époque postérieure. – « Samedy 1^{er} juillet 1713, a esté publié la paix entre le roy de France Louis 14, la reine d'Angleterre, les Etats Généraux de Hollande, etc... A la ville d'Eu, deux compagnies se sont amassées dans l'Hostel-de-Ville après l'avertissement des tambours, deux coups de canon ayant esté tires le jour même. »

G. 8185. (Liasse.) – 39 pièces, parchemin : 78 pièces, papier.

1511-1723. – NOTRE-DAME D'EU. – Fondations de Jacques Avril, 1688 ; – de Françoise Le Gryel, veuve de Charles Avril, 1690 ; – de Marie Broutelle, veuve de Michel Barbier, 1686 ; – de Mariette Bourdon, veuve de Jean Batailler, avocat au bailliage d'Eu, 1629 ; – de Raoul Baudouyn, prêtre ; rente sur une maison à la Teinturerie ; – d'Isabeau Capron, veuve de Richard Baissel, 1649 ; – de Charles Landry, sieur de Saily, vicomte d'Eu, dont le petit-fils fut Jacques de Boyvin de Bonnetot, maître en la Chambre des Comptes : – de Nicolas Bollain, 1543 ; – de Michelle Bollain, 1587 ; – de Mariette Bollain, veuve de Jean Lamy, 1597. – Constitution par les maire et échevins de la Ville d'Eu d'une renie de 50 sous, moyennant 25 livres fournies par Henriol Bollain : la Ville avait à se procurer la somme de vingt-deux cens (*sic*) livres tournois, à laquelle elle avait été imposée pour la soulde de 50,000 hommes de pied, juillet 1548. – Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations.

G. 8186. (Liasse.) – 40 pièces, parchemin ; 113 pièces, papier.

1156-1725. – NOTRE-DAME D'EU. – Fondations de Françoise Petit, veuve de Louis Carlier, 1682 ; – de Gabrielle et Anne Crespin, 1685 ; – de Pierre Crignon, 1597 ; – de Marguerite Crucifix, 1711 ; – de Catherine Poullain, veuve de Guillaume De Flocques, 1635 ; – de Jacqueline Desauvoys, veuve d'Andrieu Carpentier, 1594 ; – de l'abbé De la Place, 1645 ; – de Françoise De France, 1668 ; – de Bertault De Rue, 1488 ; – de Catherine Drouet, veuve d'Andrieu Cointerel, 1629 ; – d'Antoine Duhamel, 1642 ; – de Catherine Galland, veuve de Michel Duhamel, 1622 ; – de Richard Du Mesnil et de Michelle Le Normand, sa femme, concierges du château d'Eu, 1648 ; – de François Dunet, marchand, 1641. – Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations.

G. 8187. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 148 pièces, papier.

1537-1381. – NOTRE-DAME D'EU. – Fondations de Nicolas Flouart, 1671 ; – de Richard Gallyot, 1711 ; – de Catherine Payen, veuve de maître Laurent-François Garnier, sieur de la Cour-du-Bois, en son vivant procureur du Roi en l'Electon d'Eu, 1733 ; – de Jacques Gérard, sieur de Saint-Sulpice, pour Charles Gérard, président aux Traités Foraines, et Andrée Godard, ses père et mère, et aussi pour lui et pour sa femme, Madeleine Duperré, 1732 ; – de Robert Goulaffre,

antérieure à 1517 ; – d'Anne Tardieu, veuve de maître Paul Bonnet, sieur de Saint-Léonard, pour Catherine Grenon, sa servante, 1689 ; – de Françoise Gueroult, veuve de Jean Maynet, 1607 ; – de Richard Hamin, sieur de Pellevert, en 1651 ; – de Jean Houllier, antérieure à 1570. – Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations. – Procès au bailliage d'Eu, et, par appel, en la Grand'Chambre du Parlement, au sujet de la fondation Gérard, entre le clergé et les Trésoriers de Notre-Dame d'Eu, d'une part, et sieur Charles-Antoine Martin, sieur de Romény, écuyer, ancien président en l'Élection d'Eu, d'autre part.

G. 8188. (Liasse.) – 31 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1580-1789. – NOTRE-DAME D'EU. – Fondations de Gabriel Lattaignant, 1672 ; – de Catherine Roussel, veuve de Jean Lattaignant, 1620 ; – de Marie Maquerel, veuve de Richard Laurent, 1683 ; – de Charlotte Haudiquier, veuve de Claude Le Berger, 1707 ; – de Jeanne Le Cat, 1691 ; – de Jean Le Cocq, 1624 ; – de Charlotte Duhamel, veuve d'Antoine Le Coup, 1624 ; – de Jeanne Le Mercier, veuve de François Le Duc, 1624 ; – de Jean Le Grand, 1630 ; – de Françoise Bailleul et de Jean Le Long, 1705 ; – de Richard Le Roux, 1680 ; – de Jean Lesperon, sieur des Granges, président en l'Élection de Ponthieu, fils puîné de noble homme Jean Lesperon, sieur de la Jonquière, contrôleur au Grenier à sel d'Eu, 1618 ; – de Guillemette Le Varlet et de Charles Maynet, son fils, 1604 ; – de Jean Le Varlet, 1624 ; – de Marguerite Le Varlet, 1705 ; – de Marguerite Dufour, veuve de Laurent Lieuret, 1617 ; – d'Isabeau Morot, veuve de François Lieuret, 1682 ; – de Jeanne Lasnel, veuve de Claude Delabie, 1698 ; – de Louise de Luger, 1698. – Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations.

G. 8189. (Liasse.) – 20 pièces, parchemin ; 107 pièces, papier.

1508-1753. – NOTRE-DAME D'EU. – Fondations de messire Nicolas Malingre, conseiller et aumônier de la feuë Reine-Mère, curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, 1645 ; – d'Alix de Manneville, femme d'honorable homme et sage Ancel Robeche, avocat de la comté d'Eu, procureur du Roi sur le fait de la justice des Aides en l'Élection d'Arqués ; présents, David Le Radde, maire de la Ville d'Eu, Eliot Le Fournier, lieutenant-général du bailli ; Charles Landry, lieutenant-général du vicomte, 14 novembre 1508 ; au dos de la pièce, reconnaissance de Nicolle Rozée, l'un des chapelains, passée devant Chrétien de Verton et Nicolas De Rue, tabellions : il reconnaît avoir reçu de la fondatrice « un calice d'argent dont le pied est de laiton, un casuble, 3 nappes, un amit, un corporal et la custode, un messel en papier d'inperction, 2 aubes, 1 candelier, 2 petites chopinettes, le tout pour servir aux chapelains de la chapelle fondée par la dite Alix », 18 février 1508 ; – de Sébastien de Mauquoys, 1619 ; – de la dame de Migné, dont l'héritier était François Lagot, en 1753 ; – de Michelle Mithon, 1656 ; – de Jacques Mongnier, 1627 ; – d'Isabeau Morot, veuve de François Morel, 1682 ; – de François de Morienne, vicaire de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, vers 1687 ; – de Marie Bagart, veuve de Julien Prendueil, 1683 ; – de Simonne Quennetier, 1684. – Titres de propriété et procédures concernant les dites fondations.

G. 8190. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier.

1569 (copie)-1718. – NOTRE-DAME D'EU. – Fondations de Nicolas de Rambures, 1604 ; – de Catherine de Rambures, 1609 (une simple note) ; – de Jacques Riollé ; rente sur une maison près des *Quatre-Vents*, 1682 ; – de François Roussel, 1699 ; – de Marie Tardieu, 1613 ; – de Richard de Verton, procureur du Roi au Grenier à sel d'Eu et Tréport, 1715 ; – de Jean Vincent, échevin de la ville d'Eu, 1569. – Titres de propriété et procédures concernant les dites fondations.

G. 8191. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 65 pièces, papier.

1586-1788. – NOTRE-DAME D'EU. – Réduction des fondations de la Fabrique par Adrien Osmont, prêtre, docteur en théologie, vicaire général et official, Rouen, 7 avril 1788. – Notes et pièces de procédures concernant diverses fondations des sieurs Tardieu de la Poterie et de Mortagne, 1586, 1616, et autres. – Lettres du sieur De Blais, clerc d'un procureur au Parlement de Paris, à M. Des Croisilles, audiencierdu comté d'Eu, 1642-1644. – Dans une lettre de M. Des Croisilles : « Monsieur, je vous ay escript dès le jeudy, lendemain de l'arrivée de nostre messenger,

par la voye des chassemarées d'Ault, qui estoient a samedy, pour vous advertir comme, aussitost l'arrivée du dit messenger, ayant appris par la vostre que, par la mesme voye d'Ault, vous m'aviez envoyé l'exécutoire des despens de la Potherie, etc. », 20 avril 1643 ; à la suite : Quittance du chasse-marée qui reconnaît avoir reçu de M. Des Croisilles, receveur de la Charité de Notre-Dame d'Eu, la somme de 70 livres pour pareille somme payée à Jacques De Blais, clerc du procureur Joubert à Paris. – Fondation par les demoiselles de la confrérie de Sainte-Catherine, fondée en l'église de Notre-Dame d'Eu (Henriette Courtois, prévôté en charge, Catherine Garnier, sous-prévôte, Marie Le Beuf, élue, demoiselle Françoise Dupont, Le Berger, Anne de Morienne, Marie Le Berger), 1678.

G. 8192. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1465-1752. – NOTRE-DAME D'EU. – Prise à fief par Henri Du Barat, de Guillemain Bougart, d'une mesure édifée, assise au hameau de Beauvoir en la paroisse de Cuverville, 1465. – Baux d'une sergenterie du comté d'Eu, appartenant à la dite Charité de Notre-Dame, 1667-1752. – Envoi de la Charité en possession de 5 vergées 2 perches au Mesnil-Réaume, 1667, en vertu d'un contrat de 1647. – Aveu à Charles de Bois-jolly, sieur de Nesle et des terre, seigneurie et baronnie du Fresne-Touffreville, Sangroy, comme ayant épousé Anne de Neufville, par Pierre Le Chantre, garde des gabelles à Dieppe, pour héritages à Touffreville, 1686. – Titres de propriété d'un jardin sis au Tréport. – Aveu à l'abbaye du Tréport, 1717. – Aveu à Jehan de Bautot pour quelques pièces de terre sises à Vibeuf, xv^e siècle, 1502, etc. – Traité de mariage entre Ou – dard de Boisjolly, sieur de Valmont et de Bernapré, et Marie-Anne Le Blond, fille de messire Antoine Le Blond, chevalier, baron de Sauchay-le-Haut et le Bas, connétable du comté d'Eu, 16 janvier 1674.

G. 8193. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

1432-1746. – NOTRE-DAME D'EU. – Procédures concernant des rentes à Brunville-sur-Mer ; – Cuverville ; – Eu ; – Mathomesnil : – Millebosc ; – Mont-Huon ; – le Tréport ; – Val-du-Roi. – Sentence donnée aux plaids d'héritages à Eu, tenus par Guillaume de Bures, vicomte du lieu, 19 décembre 1432, au sujet d'une rente au bourg du Tréport. – Fief par la Charité à André Dcsérables d'une partie du cimetièrre à elle appartenant en la ville d'Eu, du côté des ormes et hêtres du château, depuis la seconde porte du cimetièrre jusqu'au mur du jardin du sieur Blangy, avocat, « auquel une autre partie du cimetièrre avait été fieffée antérieurement, à droite ligne, le chemin de la procession libre...Sera tenu le preneur d'entretenir le mur, parce qu'en cas de maladie populaire, consent que le dit fief soit nul » ; 300 pieds d'entés avaient été plantés dans le terrain fieffé, 1727.

G. 8194. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 9 pièces. papier ; 1 imprimé.

1465 (copie)-1729. – NOTRE-DAME D'EU. -Pouvoir donné par Defemy, prieur-curé, et par les marguilliers de cette paroisse à Jean-Baptiste Dolacula, demeurant au château d'Eu, pour travailler à mettre en ordre les titres et pièces de la confrérie, 19 juillet 1729. – Lettres de l'official de Rouen, portant homologation d'une sentence arbitrale en forme de règlement pour mettre fin aux contestations entre l'abbaye du Tréport (Jehan, abbé ; Raoul de Poilly, prieur claustral) et les paroissiens de Notre-Dame d'Eu (frère Nicolas Floquet, curé) ; les arbitres étaient 4 chanoines de Rouen : Philippe De la Rose et Guillaume Roussel, pour les paroissiens ; Jean de Gouvys et Guillaume du Désert, pour les abbé, couvent et curé, 1^{er} juillet 1463, 14 décembre 1465. – Transaction entre les religieux et les paroissiens pour les orgues et autres objets, 15 mars 1465 (copies). – Approbation par les vicaires généraux de l'archevêque de la confrérie de la Charité de Notre-Dame, 7 mai 1494. – Pièces relatives à la préséance des confréries. – Arrêt du Parlement de Rouen entre les Charités de Barneville, de Saint-Pierre-de-Manneville et du Grand-Couronne, qui réforme une sentence de l'official rendue en faveur de la Charité de Barneville, 6 mars 1688. – Délibération prise par les maîtres de la Charité de Notre-Dame d'Eu contre les maîtres de la Charité de la même ville, qui refusaient de reconnaître aux premiers droit de préséance, 1692. – Procès avec les maîtres de la Charité de Saint-Jean de la même ville, 1670. – Bulle du pape Clément VIII (17 mai 1600) avec traduction en français et *visa* de François Guer nyer, official de Rouen, 2 août 1601 ; - - du pape Paul V, 1613, en faveur de la Charité de Notre-Dame. – Transcription et copie en français faites par Jean Gueroult, procureur aux bailliage et Election, des « Bulles de nos saints

Pères les papes Pie 2, Clément 8 et Paul 5^e, en faveur de la confrérie de la Charité, avec les notes suivantes : *Verba latina olim sed nunc vemacula funt | Gallica. Frater, habes gallica. | Hacc ego traduxi diplomate ; captet honores – Alter, ego vobis a charitate dedi. | Johannes Gueroult, procurator, 1727. – Hac ego traduxi diplomata. Gallica vobis, | Verba dedi, fratres ; hoc charitate venit.* – Deux fragments d'un imprimé en forme de placard des indulgences plénières concédées à perpétuité par N. S. Père le Pape, Clément X. Aux confrères et sœurs de la confrairie de sainte Catherine, vierge et martyre, érigée et établie en l'église paroissiale de Notre-Dame d'Eu, diocèse de Rouen » : vignette représentant le martyr de sainte Catherine, 1674. – Sentence de Pierre Acarie, official de Rouen, portant que la confrérie du Rosaire ne serait point érigée en l'église de Saint-Jean, mais en celle de Notre-Dame, à charge aux curé, prévôts, Trésoriers et paroissiens de Notre-Dame, de faire ériger, à leurs coûts et dépens, en l'église de Saint-Jean, une confrérie du Saint-Sacrement de l'autel, ou du Saint-Nom de Jésus, au choix et option des paroissiens de Saint-Jean, dans un délai de 4 mois, dernier mai 1631.

G. 8195. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1632-1767. – Procès à l'officialité de Rouen, entre Charles Le Varlet, religieux profès et curé, et maîtres Richard De Lastre, Pierre Lamy, Jean Fréville, prêtre organiste habitué, Jacques Dumesnil, François Bourdon, pour entreprises sur les fonctions curiales, 8 octobre 1632. – Sentence contre des chapelains congédiés par les maîtres et prévôts de la Charité, 7 décembre 1632. – Défenses à Jacques Dumesnil et François Bourdon, religieux de l'abbaye, de faire aucunes fonctions ni service en l'église Notre-Dame, à peine de suspense, 11 janvier 1633. – Sentence de Pierre Acarie, pénitencier et official de Rouen, contre les mêmes ; conclusions du promoteur général, que deffenses soient faites au prévôt de la Charité d'employer les religieux aux fonctions de la dite Charité, au préjudice des prêtres séculiers, « estant chose indigne et de mauvais exemple de voir des religieux, ennemis de la réforme et discipline régulière, de laquelle ils se sont séparés avec des bonnes pentions sur le revenu de l'abbaye, venir dans les paroisses entreprendre les offices des prestres séculiers, demandant qu'il soit enjoint aus dits religieux se retirer dans leur monastère, assister au service divin et à la communauté, sans plus mener une vie vagabonde, et sous peine de châtement » ; – ordonné que le dit Dumesnil sera interrogé par l'official, 18 février 1633. – Autres contestations entre les prêtres et maîtres échevins de la Charité, portées tant à l'officialité qu'au bailliage d'Eu, 1660. – Sentence rendue au bailliage d'Eu contre Jean-Baptiste-Balthazar Lagot, qui avait refusé les fonctions de marguillier, 13 juillet 1759. – Ordre pour la sonnerie des cloches, XVIII^e siècle. – Notes sur les fêtes et obits, 1767, etc. – Monitoires, de 1666 et 1674.

G. 8196. (Liasse.) – 22 pièces, papier.

1651-1725. – NOTRE-DAME D'EU. – Procès pour dîmes entre Nicolas Le Carpentier, religieux, prieur de l'abbaye d'Eu, curé de Notre-Dame, intervenant au procès intenté par François Tardieu, curé de Saint-Jean, et Charles Malerbe, bourgeois de la ville d'Eu, 1608 ; – entre Pierre Tesson, religieux et curé de la paroisse Notre-Dame d'Eu, et Laurent de Lenclos, 1654. – Enquête devant François Le Beuf, lieutenant-général civil et criminel au comté d'Eu, commissaire en cette partie du lieutenant-général au bailliage d'Amiens, 29 avril 1654 : témoins produits, Roch Bonnet, lieutenant particulier au bailliage d'Eu, âgé de 70 ans ; Nicolas Garnier, greffier du bailliage ; Charles Descroizilles, audencier ; Antoine Patticier, sergent d'épée. – Lettre de Duchesne, ancien curé de Notre-Dame, au R. P. Aubry, son successeur, au sujet de la perception de la dîme, 16 juillet 1695 ; en *post-scriptum* : « M. votre neveu Dupuy m'a apporté son placard de vers. Il est très-joli. »

G. 8197. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier.

1411-1737. – NOTRE-DAME D'EU. – Procédures pour une rente de 10 livres, duc sur Adrien Le Normand et Marie-Charlotte Tardieu, à Blangy, 1637-1634 ; pour une autre, de 24 sous, sur une maison de la paroisse Saint-Jean, 1682-1704 : – pour une autre, sur une pièce de pré assise au Saulx-Marais d'Eu, 1411-1674. – Sentence donnée au plaids de la ville d'Eu, 18 janvier 1411 (V. S.), par Robert de Criel, lieutenant-général de Guyon de Ranulehen, vicomte d'Eu. – Lettres de Jean Martin, garde du scel des obligations de la baillie d'Eu : prise à fief par Colin Du Bus, demeurant en la paroisse de la Trinité, « de Guillaume Verrier, prévôt de la confrairie Notre-Dame-des-

Porteurs, fondée en l'église d'Eu, et des frères d'icelle confrairie (Guillaume Goulayffre, Guernot Tassibert, Jehan Le Conte, Gillot de Musset, Huet Brouart et Guillaume Peletruye), d'une pièce de pré, paroisse de la Trinité et Saulx-Marès, contenant 3 journaux que tindrent pieça deffunts Jehan De Rue et Jehan Sabot, près de la vieille rivière, » 28 mars 1459 après Pâques. – Procès au sujet d'une rente de 24 sous sur une maison de la paroisse Saint-Jean, appartenant à Nicolas Broquet, représentant Jean Ferard, 1704 et années suivantes. – Contrat de mariage entre Nicolas de Torchy, écuyer, sieur de Beaumont, et Marie de Montmignon, fille d'un avocat au bailliage d'Amiens, 1654

G. 8198. (Liasse). – 6 pièces, parchemin ; 114 pièces, papier.

1543-1774. – NOTRE-DAME D'EU. – Procédures, pour rentes dues à la Charité de Notre-Dame, contre Jean Becquer et Pierre Habille ; – contre Jean Bonnet, sieur de Litteville, 1718 ; – contre Françoise De la Barre, veuve de Charles Le Roux, 1670 ; – contre Marie Drumont, veuve de Joseph-François de Branges, 1765 ; – contre Charles Gérard, 1696 ; – contre Jacques-François Mauquois de Mathonmesnil, 1707 ; – contre Pierre Rosan, ancien maître de la Charité, 1690. – Acte notarié par lequel Nicolas Le Febvre, demeurant à Chantereine, paroisse de Criel, se reconnaît redevable d'une rente de 15 livres envers le Trésor de Notre-Dame, comme acquéreur de haute et puissante dame Madame Marie-Henriette Racine de Jonquay, veuve de messire Jacques-Louis-Georges de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, dame de Chantereine, Flocques et Saint-Remy, 1772.

G. 8199. (Liasse.) – 4 pièces parchemin ; 45 pièces. papier.

1698-1715. – NOTRE-DAME D'EU. – Procès au bailliage d'Eu, pour arrérages de renies, entre les maîtres et prévôts de la confrérie de la Charité de Notre-Dame, et François Voutremer, bourgeois de la ville d'Eu ; décret de la terre et ferme du Quesnay, que Charles Vincent avait vendue à défunt maître Pierre Gorre, et de la ferme des Marais, provenant de feu Laurent Capperon. – Procès au Parlement entre les maîtres et prévôts de la même confrérie, d'une part, et les administrateurs de l'Hôpital-Général de la ville d'Eu et les Trésoriers de l'église de Saint-Jacques, d'autre part ; pièces diverses de procédures (suite de l'affaire de la fondation de Sébastien Mauquois).

G. 8200. (Liasse) – 4 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier.

1630-1713. – NOTRE-DAME D'EU. – Décrets des héritages de François Le Comte ; – de Nicolas Valle, 1630 ; – de Laurent Capperon, 1665 ; – d'Antoine Guerrier, 1681 ; – de Claude Du Quesnoy, curé, 1682 ; – de Charles Vincent, 1689 ; – de Nicolas Garnier, 1713. – Au décret des héritages, opposition de dame Laurence de Bellefond, abbesse des Bénédictines établies à Rouen ; – de Jean De Chépy, président au Grenier à Sel d'Eu et Tréport, et de damoiselle Charlotte Haudiquier, veuve de Claude Le Berger, avocat au Parlement et ancien maire de la ville d'Eu.

G. 8201. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 79 pièces, papier : 3 imprimés.

1694-1754. – NOTRE-DAME D'EU. – Quittances des droits d'amortissement ; – déclarations des biens, 1670-1692, etc. – « Déclaration que baille David Gaignon, pruvost des frères servants à la Charité de Nostre-Dame d'Eu, instituée par Notre Saint-Père le Pape pour l'hinnuation des corps mortz de peste et aultres,... Omologué en la court de Rouen... Ce sont les dits abbé et relligieux, chanoines réguliers en l'église et paroisse de Notre-Dame et Saint-Laurent de la ville d'Eu, qui ont l'administration en la Fabrique et Thésaurerie de la ditte paroisse, lesquels religieux perçoivent tous les dons et offrandes, droits d'ouverture de la terre aux inhumations des corps qui décèdent. A eux appartiennent les rétributions pour le son des cloches et tout le luminaire qui est offert à l'esglise ; bref, ce sont eux qui ont l'administration en tout, jusques à y poser le curé à leur dévotion, auquel ils donnent pention. De plus, ils fournissent le pain béni en la dite paroisse, tous les dimanches ; le dit sieur abbé d'Eu paye les dessimes ; » revenu de la Charité évalué à 632 livres 8 sous. – Quittances de la subvention des prêtres et de la Fabrique, 1716. – Pièces de procédures contre les comptables, 1691. – Quelques pièces justificatives de comptes, 1754. – Bail de 1724.

G. 8202. (Liasse.) – 25 pièces, papier.

1617-1733. – NOTRE-DAME D'EU. – « Estat des reliques, ornemens, linges et aultres choses servant pour la décoration de l'église et Charité Notre-Dame de ceste ville d'Eu : – Une croix d'argent, savoir l'image de mons^r Saint-Laurent et l'image mons^r Saint-Nicolas, que l'on représente sur le grand autel, tous les dimanches et festes, durant la messe paroissiale, et pour assister aux innumations des corps des frères et sœurs. – Une relique monsieur saint Germain, enchâssée en une représentation de demy bras couvert d'argent, qui est en une custode. – Un tour de ciel servant au grand autel, de taffetas bleu, avec les franges, et 2 rideaux à l'avenant ; un devant-d'autel de velours lanné, dans lequel est représenté l'Anonciation, et parsemé de fleurs de lis en broderie. – Huit robes à l'image de la Vierge Marie, savoir une de toile d'argent enrichie de clinquant d'or, une de velours gris brun, parsemée de fleurs de lis en broderie, etc... Le sierge bénit, pesant 50 livres, etc. » 1617. – Autres états, de 1623-1733. – Délibération du 21 juillet 1684, pour le transport, à Abbeville, des ornements de la Charité, en prévision d'une descente des Anglais. – Quittances de Loys Ysoré, facteur d'orgues, 1617-1618. – Demandes de permission d'exposer le Saint-Sacrement, 1640, 1651 ; permission accordée par l'archevêque, au cours de sa visite générale, 11 mai 1640.

G. 8203. (Registre.) – In-folio, 153 feuillets, papier.

Vers 1680-1728. – NOTRE-DAME D'EU. – « Inventaire de l'argenterie, reliquaires, ornements, linges et autres choses appartenant à la paroisse et confrérie de la Charité de Notre-Dame de cette ville d'Eu, » avec additions jusqu'en 1722 : – « Une image d'argent de la Sainte-Vierge, donnée par veu par les sieurs maires et échevins, au nom des habitants de la ville ; – six chandeliers de cuivre argenté, à 3 faces, dans les cartouches desquels se voit eu relief une face de la Sainte-Vierge, une de Saint Pierre et l'autre de saint Paul, apportés de Paris. – Parements d'autel à fleurs de lys, flammes et chiffres de S. A. R., de velours rouge à la turque ; chasuble de damas rouge avec orfrois, de drap d'or, aux armes de S. A. R. Mademoiselle ; coussins de damas rouge, etc. » – Prises eu charge.

G. 8204. (Registre.) – In-folio, 72 feuillets, papier.

Vers 1680-1740. – NOTRE-DAME D'EU. – Double de l'Inventaire précédent : on trouve en moins les prises en charge, et, en plus, « un inventaire de ce qui s'est trouvé dans la sacristie et demeure à la charge île maistre Michel Becquet, ce jourd'huy 23^e jour de décembre 1704. » – Recensement du linge en 1707. – Note sur les flambeaux d'argent doré pour l'exposition du Saint-Sacrement, 1740.

G. 8205. (Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier, écrits.

1749-1791. – NOTRE-DAME D'EU. – Comptes de la confrérie de Sainte-Catherine. – Acte de règlement du 28 décembre 1777 : « Il a été arrêté que dorénavant la prévoste en charge convoquera une assemblée de prévostes, 15 jours avant la feste de sainte Catherine. Elle présentera à cette assemblée celle qu'elle aura choisie pour remplir la place d'élue. Si une prévoste en charge vient à se marier dans son année, elle sera tenue de rendre ses comptes à la sous-prévoste 8 jours avant son mariage. On ne recevra point d'élue qu'elle n'ait au moins 17 ans. En la recevant, on lui fera signer les articles ci-dessus. » Signé : Desmazis, prieur-curé.

G. 8206. (Registre.) – In-folio, 125 feuillets, papier.

1673-1749. – NOTRE-DAME D'EU. – Comptes rendus, au presbytère de cette paroisse, en présence du curé, par les prévôtes en charge de la confrérie de sainte Catherine. – « 1681, le 25 novembre, jour de sainte Catherine, reçu, pour la quête de ceux qui ont payé leurs années, 14 livres 4 sous. – Le 26 du dit mois, au service général des défunts, 12 sous. – Le 11 décembre, à la quête dans les maisons des particuliers, 3 livres 7 sous. – Payé pour les cloches, tant du carillon la veille de sainte Catherine, que pour le service général, 20 sous. » – Obits pour Mad^{lle} Anne De Chépy, veuve de M. de Verton ; pour M. de Bouge, libraire ; pour Marguerite de Vildor, prévôte, 1703.

G. 8207. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 112 pièces, papier.

1660-1799. – NOTRE-DAME D'EU. – Comptes de la confrérie du Rosaire, de 1652 à 1790. – Quittances de François Bénard, organiste de Notre-Dame, 1702-1703. – Fondations en faveur de cette confrérie, par honnête femme Babin, veuve de défunt Georges Renaud, 1660 ; – par Simonne Quennelier, veuve en dernières noces, de François Renaud, dit Picard, 1690.

G. 8208. (Registre.) – 22 feuillets, papier.

1627-1668. – ÉGLISE DE SAINT-JACQUES D'EU. – « Inventaire des pièces et escriptures, tiltres et contractz appartenantz à l'église et Fabrique de Saint-Jacques d'Eu, concernantz les biens et revenus d'icelle, qui ont esté trouvez au Trésor de la dicte église, dans un petit coffre de bois. – Faict ce 24^e jour de juillet 1627. » – Signé : Freschon, avec quelques additions jusqu'en 1668.

G. 8209. (Liasse.) – 2 cahiers, comprenant 25 feuillets, papier.

1582-1616. – SAINT-JACQUES D'EU. – Compte que fait et rend Richard François, Trésorier de l'église et Fabricque monsieur saint Jacques d'Eu, de l'entremise et administration qu'il a eu du revenu de la dicte église, pour ung an commencheant le premier jour de may, feste saint Jacques, saint Philippes 1582 et finissant semblable jour 1583. » (Incomplet). – Autre compte de Jehan De Cheppy, du 1^{er} mai 1600 au 1^{er} mai 1601. – 1582-1583, mention des hoirs de Nicolas de Manneville, écuyer, sieur de Baromesnil ; – de défunt M^r Jehan Héron, écuyer, sieur de Guillemerville, président aux Grands Jours du comté d'Eu ; – de la fondation do Gilles Depont, sieur de Mortagne. – « Recepte faicte pour la cueillette l'aide du platel, pardons, relicques, cierge bénist. – A esté paie pour une messe à consacrer l'hostie pour mectre au..., 4 sous. » – Au curé, pour le *Sancta et immaculata*, 7 sous 6 deniers par terme. – 1600-1601, « pour la vendition des noix recueillies au cimetièrre, 10 sous 10 deniers. – De la confrairie du Saint-Sacrement, tant des Prostrés que des Bouchers, 10 sous. – De Mariette Dorée, pour la tombe de son fils. 10 sous. – Pour 3 livres et demye de fil aumôné, enchéry à 13 sols la livre, 45 sous 6 deniers. – Pour avoir racoustré le balustre où le curé fait son prosne, 1 sou. – Le jour des Innocents, au prédicateur, 20 sous. – Le jour de Noël, au curé, chopine de vin, 3 sous 3 deniers, et au clerc, 1 demion. Le jour de Pasques, pour administrer les comunians, 7 demions de vin, 12 sous. »

G. 8210. (Registre.) – 208 feuillets, papier.

1603-1633. – SAINT-JACQUES D'EU. – Comptes des Trésoriers. – Aux recettes : *Platels* de l'église, de saint Nicolas et saint Hubert, pardons, reliques, cierge bénit, vente des noix, des pommes, des poires du cimetièrre, gerbes de blé, dons des confréries des Prêtres et des Bouchers, 1603. – « Au sieur curé, pour le *Sancta et immaculata* qui se chante, le samedy, pour la fondation du sieur de Bezonville, 30 sous ; – pour le *De profundis* qui se dit au retour de l'eaue beneste. » – Tuile achetée à Saint-Pierre-en-Val, à raison de 4 livres le millier. – 1604, « le 3^e jour de novembre, fête de saint Hubert, jour des Pardons, au curé, 12 sous. – Le jour de Pentecoste, chopine de vin pour les comunians, 2 souz 6 deniers. – Le jour de saint Jehan-Baptiste, demion de vin. – Le 3^e dimanche de décembre, baillé au prédicateur, outre la cœuillelte, 10 sous. – Le jour de Nouel, pot et demy ; de vin pour les comunians, 9 sous. – Au curé, le dit jour, chopine de vin, 3 sous. – Au clerc, demion, 1 sou 6 deniers. – Le 3^e dimanche de mars, au prédicateur quy a fait la prédication à la paroisse, outre la cœuillette, 4 sous 8 deniers. – Le jour du jeudi, samedi saint et jour de Pâques, et vin pour la communion, 19 sous ; au curé, chopine de vin de 2 sous 6 deniers ; au clerc, demion, 1 sou 3 deniers. – Pour le may à amayer l'église et herbes pour semer durant l'année, 20 sous. » – 1605, mention d'un organiste. – Le 27^e du mois de novembre 1607, jour du jubilé concédé par notre Saint-Père le Pape Paul 5, pour le vin des comunians, 6 sous 3 deniers. – Calice d'argent rompu envoyé à M. Ferrand à Rouen. – A Guillaume Brument, pour avoir refait la crosse de saint Nicolas, 5 sous. – A François De la Fosse, pour un calice d'étain par lui fourni au curé, 24 sous. – Couverture de l'église endommagée par le gros vent du lundi de Pâques 1606. – 1612, compte particulier de la collecte faite pour la construction des orgues ; parmi les donateurs, Jean Mithon, sieur de la Bouillarderie ; – à Brouard, l'acteur d'orgues, en divers paiemens, 119 livres 12 sous. – A François Chabe, pour avoir du papier à peindre, pour mettre aux dites orgues, 5 sous. –

1613, quête pour subvenir à avoir le devant-d'autel et rideaux de camelot cramoiisi rouge accommodé de passément. » – Vitres raccommoquées par Jacques De Mouchy. – 1614, 1615, paiements à Louis Ysoré, facteur d'orgues. – 1617, au gorrelier, pour avoir pendu une cloche, 6 sous. – A Jehan Le Quien, pour avoir raccoutré la main de l'image saint Nicolas, 10 sous. – Paiements à Marcadé, orfèvre. – Au prédicateur du jour des Innocents, 12 sous. – 1622, croix du cimetière maçonnée. – Images apportées de l'église Saint-Pierre, qui avait été supprimée. – Briques et carreaux achetés à Saint-Pierre-en-Val. – Paiements pour la sonnerie, le jour que l'on célébra les funérailles de M. le cardinal de Guise. – Mention de procès « pour un cierge à Saint-Pierre, pesant 3 livres devant l'image de Notre-Dame, aux dépens des archers ; – de l'autel saint Christophe. – 1623-1625, pour la collation des musiciens, 51 sous. A Thomas Acher, libraire, pour un missel, 12 livres. – Pour un *gradal*, 40 sous. – Pour la refaçon de 4 pots d'étain, servant à mettre des fleurs, 5 sous. – Toile servant à couvrir le crucifix, peinte par Perceval Paticier, 20 sous. – 1628, paiements à un facteur d'orgues, 7 livres ; – à M. Freville, pour avoir visité les orgues, 14 sous ; pour en avoir joué 3 fois, 39 sous. – Achat de dentelles, ouvrage de tricottis et toile delyée. – 1632-1633, Nicolas De Chépy, conseiller aux Grands Jours du comté d'Eu, ancien majeur de la ville, Trésorier. – Comble de l'église reconstruit. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Petit-Caux : Jean Quatresolz, docteur en théologie, 28 septembre 1609, 12 octobre 1610 (il ordonne qu'il sera payé, comme droits d'inhumation dans l'église, pour chaque chef d'hôtel, 40 sous ; pour chaque petit enfant, 20 sous) ; – Claude Du Rosel, conseiller au Parlement, 10 septembre 1611 ; – Nicolas Le Royer, 13 septembre 1616 ; – Barthélemy Hallé, promoteur général du diocèse et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, en même temps qu'archidiacre, 14 septembre 1618 (il ordonne d'acheter une tasse d'argent, pour servir quand on portera le Saint-Sacrement aux malades) ; – 27 juin 1619, 22 septembre 1621 (défendre à la sage-femme, qui ne soit jurée, de travailler) ; dernier septembre 1630, 14 mai 1632 ; – par Callon, docteur en théologie, commis par l'archidiacre du Rosel, dernier juillet 1617 ; – par le doyen de Foucarmont, Jean Maryne, curé de Saint-Léger, 9 septembre 1614. – Curés de la paroisse : Lasnel, 1603-1611 ; – Nicolas Le Villain, 1613 et années suivantes.

G. 8211. (Liasse.) – 20 pièces, papier.

1672-1717. – SAINT-JACQUES D'EU. – Comptes des Trésoriers : Jean Manier, 1672-1674 ; – Charles Le Roux, avocat, 1675-1676 (double) ; – Marie Rousseau, veuve de François Dergny, 1678-1679 ; – Nicolas Josse, 1680-1682 ; – Jean De Beauvils, procureur au bailliage, 1682-1684 ; – Roch Robart, 1684-1686 ; – Jean Garnier, 1686-1688 ; – Marie Doligue, 1688-1690 ; – Robert La Bye, 1690-1692 ; – Jacques Journet, 1692-1694 ; – Louis Harcanville, 1694-1696 ; – François Mython, Elu en l'Electon, 1696-1698 ; – Jean Bourgeaux, 1698-1700 ; – Nicolas Lattignant, marchand boucher, 1701-1702 ; – Jean Flahaut, marchand drapier, 1702-1704 ; – Pierre Guignon, autre marchand drapier, 1704-1706 ; – Jacques Bedier, autre marchand drapier, 1706-1708 ; – François Vallery, frère et héritier de feu M^c Louis Vallery, prêtre, 1708-1710. – 1674-1676, à ceux qui ont tendu la tapisserie le jour saint Jacques, à 2 fois, 39 sous. – A Chaperon, qui a fait la cloche, 25 livres. – 1684-1686, au père prédicateur, pour avoir presché pendant les deux années la fête des saints Innocents, 4 livres. – 1686-1688, quêtes des confréries de saint Jacques, de saint Vincent, des prêtres, des bouchers, des serruriers, de sainte Catherine. – 1688-1690, à Jean Daumalle, peintre, pour avoir travaillé au grand tableau, 21 livres 18 sous. – A M. l'avocat Dupont, pour consultations, 6 livres 15 sous. – 1704-1706, payé aux prisonniers, pour la fondation de Jeanne Mython, 30 livres. – 1706-1708, consultation, 5 sous. – Comptes vérifiés par Busquet, archidiacre, 27 avril 1700, 22 juin 1701, 13 septembre 1708 ; – par les doyens d'Eu : Yver de Beauvais, 12 novembre 1699 ; – Cauvet, curé du Mesnil-Réaume, 17 novembre 1717. – Curés de Saint-Jacques d'Eu : Semilliard ; 1676-1679 ; – Le Marié, 1682-1695 ; – Carrière, 1697-1709.

G. 8212. (Liasse.) – 68 pièces, papier.

1710-1744. – SAINT-JACQUES D'EU. – Compte des Trésoriers. Les comptes vont du 1^{er} mai au 1^{er} mai. – Trésoriers : Charles Duprot, voiturier, 1710-1712 ; – Jean De Beauvils, procureur aux juridictions d'Eu, 1712-1714 ; – Jean Obert, marchand, 1714-1716 ; – Marie Seron, veuve de Nicolas Flouart, tuteur institué par justice à François Flouart, fils de François Flouart, Trésorier,

1716-1717 ; – Richard Harquenville, 1717-1719 ; – François Evrard, 1721-1723 ; – Jeanne Le Fay, veuve d'Antoine Catel, 1723-1725 ; – François Fontaine, 1725-1727 ; – Etienne Josse, marchand chaudronnier, 1727-1729 ; – Louis Louvet, marchand, 1729-1731 ; – Jean Flouret, procureur au bailliage d'Eu, 1731-1733 ; – Jean Maillard, 1733-1735 ; – Nicolas Le Jeune, huissier royal et sergent du comté d'Eu, 1735-1747 ; – Antoinette Cardon, veuve et héritière d'Augustin Carpentier, 1737-1739 ; – Antoine Chesnel, comme frère aîné et principal héritier de Louis-Ursin Chesnel, 1739-1741 ; – Nicolas-François Bonnet, 1741-1743. – Quelques pièces justificatives pour le compte de Duprot, 1710-1712. – Quittances de F. Menard, prieur de l'abbaye de Notre-Dame d'Eu. – 1712-1714, pertes pour diminution d'espèces. – 28 novembre 1717, marché fait avec M. Manger, maître menuisier, de la paroisse Saint-Jacques d'Eu, pour un lambris dans le chœur de l'église, un banc, 2 culs-de-lampe d'architecture, l'un pour porter les burettes et l'autre pour chanter l'évangile ; – marché avec un autre menuisier, maître Pierre Boucher, pour le lambris du côté de la chapelle de saint Nicolas. – Mémoire des frais et avances faites par le curé pour le bel ornement blanc. M^{lle} de Raucourt de Frechenneville avait donné pour cela son beau manteau de damas blanc neuf. – 1717-1719, paiements aux capucins, aux religieux du Tréport, pour acquit de messes de fondations. – 1721-1723, pertes pour diminution d'espèces. – 1737-1738, à la sœur Pachau, sœur de la Charité, pour l'achèvement du paiement de 3 chapes, 100 livres. – 1739-1741, produit du pain béni pendant 2 années, 32 livres 18 sous. Comptes vérifiés par Mgr de Saulx-Tavannes, au cours de sa visite, 14 mai 1737 : – par les doyens d'Eu : J. Bouhours, 30 juillet 1725, 12 novembre 1748 ; – Bellin, 18 septembre 1730 ; – Blondin, 25 octobre 1733.

G. 8213. (Liasse.) – 21 pièces, papier.

1745-1789. – SAINT-JACQUES D'EU. – Comptes des Trésoriers, 1745-1789. – Trésoriers : Charles De Chépy, contrôleur au Grenier à Sel d'Eu et Tréport, 1745-1746 ; – demoiselle Marie-Elisabeth Hébert, veuve de maître Jean-Louis-François Guignon, procureur du Roi en l'Election d'Eu, 1747-1748 ; – Richard Caron, marchand, 1749-1750 ; – Charles Seuvelin, marchand, 1751-1752 ; – Richard Godquin, fripier, 1753-1754 ; – François Mutel, mercier, 1755-1756 ; – Guillaume Des Jonquères, 1757-1759 ; – Charles Beaurain, aubergiste, 1759-1760 ; – François Petit, receveur des amendes du comté d'Eu, 1761-1762 ; – Jacques-Marie Mutelle, cirier, 1763-1764 ; – Antoine-Joseph Foulon, cavalier de maréchaussée, 1765-1766 ; – Laurent-François Fizelier, avocat au Parlement, 1767-1768 ; – Jacques-Antoine Thibault, 1769-1770 ; – Ambroise Fontaine, maître menuisier, 1771-1772 ; – Charles-François Louvet, 1773-1774 ; – Paul Jolly, 1775-1776 ; – Denis Camus, débitant de tabac, 1777-1779 ; – Marie-Charles Berneval, 1779-1780 ; – Nicolas-Isidore Thorel, notaire, 1783-1784 ; – Henri de Bleinne, 1785-1787 ; – Thorel, 1787-1789. – 1747-1748, payé à M. François, menuisier, pour le banc d'œuvre, 212 livres : pour le piédestal du banc d'œuvre, 30 livres 8 sous. – 1769-1770, « le comptable fait observer que la cote-morte du sieur Taillet, décédé curé de cette paroisse, montait à 869 livres 18 sous 6 deniers ; que la moitié de cette somme, qui revenait aux pauvres, avait été délivrée à M. le prieur, et que, par cette raison, il compterait seulement de l'autre moitié, montant à 434 livres 19 sous 3 deniers. » – 1773-1775, pour avoir livré et planté 3 ormes, à 8 sous le pied, 1 livre 4 sous. – Au sieur De Visme, pour avoir peint 25 fiches de papier et une porte du cimetière, 5 livres. – Au sieur Vatrín, marchand chasublier à Beauvais, pour réparations d'ornements, 105 livres. – Prieurs curés de la paroisse : Tristan, 1748-1754 ; – Fournier, 1756 ; – Taillet, 1759-1763 ; – Mathieu, 1771-1777 ; – Marlot, 1780-1789.

G. 8214. (Liasse.) – 6 pièces, papier.

1699 – 1751. – SAINT-JACQUES D'EU. – « Livre des délibérations de la paroisse depuis le 26 avril 1699 » jusqu'au 29 avril 1751. – 5 octobre 1702, marché pour la charpente du côté de la chapelle de saint Nicolas. – 1714, marché pour la fonte des 3 cloches avec François de Lomprey, demeurant à Abbeville. Parrains et marraines, pour la grosse, Claude de Héron, seigneur de Neufville, la Motte, Saint-Remy-en-Rivière, Jeanne de Monchy, épouse de Nicolas d'Auberville-sur-Yères, subdélégué, bailli d'Eu ; – Jean-Baptiste Lagot de la Penneterie, lieutenant général au bailliage d'Eu, Madeleine de Fontaines, veuve de feu M. François Fiquet, sieur de Plamare, capitaine de cavalerie dans le régiment de la Ferronais ; – Michel de Vadécourt, maire de la ville d'Eu, Marie Mithon, fille de François Mithon, élu en l'Election d'Eu ; – bénédiction par Jean-

Bapliste Carrière, prieur curé, le 6 septembre 1714. – 28 juillet 1720, diminution des gages des officiers de l'église à cause de la perte éprouvée pour les billets de banque. – 6 juillet 1732, augmentation des droits de sonnerie et d'inhumations ; mention de la confrérie des tourneurs, ayant pour patron saint Clair ; – 19 avril 1733, mention de la confrérie de sainte Catherine. – 11 juin 1747, construction d'un banc d'œuvre, à laquelle contribuent les dames des confréries de sainte Catherine et de sainte Geneviève. – Carrière encore curé en 1743 ; – après lui, Desouches, 1745 ; – Tristan, 1746-1753.

G. 8215. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1534-1780. – SAINT-JACQUES D'EU. – Titres de propriété et procédures concernant les fondations de Pierre Pruvost, chapelain, demeurant en la Basse Chaussée d'Eu, 1601 ; – de Jacques Parfaict, boucher ; « 20 sous tournois à convertir en pain et vin qu'il conviendra pour administrer les paroissiens et autres qui voudront recevoir le Saint-Sacrement de l'autel, le jour de Noël et Pasques, à la charge aussi que le curé ou vicaire servant la dite église sera tenu de dire après l'ofrestoire, chantant grand messe ans dits jours, les oraisons *Inclina* et *Fidelium*, » 1551 ; – de François Sabot, procureur au bailliage d'Eu, 1676 ; – de François Soyer, 1649 : – de Jacques Soyer, procureur au même, bailliage, 1697 ; – d'Isabeau Carton, marchande mercière, veuve de Jean Tourron, 1671 ; – de Michelle Thouet, 1624. – Réductions de fondations par l'archidiacre Duhamel, 1666 : – par Mgr de Lavergne de Tressan, archevêque de Rouen, 1728 ; – par Adrien Osmont, vicaire général, 1780. – Signature de M. Robinet, vicaire général, 1728.

G. 8216. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier.

1477-1770. – SAINT-JACQUES D'EU, – Titres de propriété et procédures concernant les fondations de Jeanne Lasnier, 1647 ; – de Jacques Louvet, procureur au bailliage vicomtal d'Eu ; cession de 40 sous tournois de rente au plat des Trépassés de l'église, 1641 ; – de Madeleine Le Conte, demeurant en la maison de François de Verton, lieutenant général des eaux-et-forêts du comté d'Eu, 1703 ; – de Nicolas Le Monnier ou Monnier ; mention de la tombe de Jeanne Le Vasseur, sa mère, veuve de feu Claude Le Monnier ; on lui permet de faire placer un banc sans appui dans une place déterminée, 1668 ; – de Pierre Le Vasseur ou Vasseur, 1682. – Prise à fief par Colin Theroude, boucher, de Guillaume Parfait et de Baudet Bonnet, Trésoriers de Saint-Jacques, de 3 pièces de terre au Val-de-Cumont, 1477.

G. 8217. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 71 pièces, papier.

1573-1790. – SAINT-JACQUES D'EU. – Titres de propriété et procédures concernant les fondations d'Abraham Marcadé, marchand cloutier, pour l'église de Saint-Pierre, dont était alors curé frère Jean Coquet, religieux de l'abbaye de Notre-Dame, la dite paroisse plus tard supprimée, 1373 ; – de noble homme Sébastien Mauquoys, Grènetier pour le Roi au Magasin à Sel d'Eu, Tréport, Ault et Mers, el receveur général du comté d'Eu, conformément aux intentions de défunt noble homme M^e François Mauquoys, son père, en son vivant receveur général du dit comté et ancien majeur de celte ville ; dispositions en faveur de la Charité de Notre-Dame d'Eu, de l'église Saint-Pierre, etc. ; présents ou contrat : Charles Duhamel, contrôleur au Grenier à Sel d'Ault et de Mers ; M^e Pierre Formentin, contrôleur ou Grenier à Sel du Tréport, beaux-frères du donateur ; M^e Nicolas Le Beuf, lieutenant général au bailliage vicomtal du comté d'Eu, son gendre ; Isaac Prestaut, marchand, et François Dorée, sergent de la Majorité, 23 juillet 1619, le dit contrat insinué au bailliage, par devant Richard Mython, sieur de Froideville, bailli vicomtal, le 23 novembre de la même année ; – de Jacques Mython el d'Antoinette Varin, sa femme, fille de maître Jean Varin, avocat, 1594 ; – de Jean Mython, sieur de la Bouillarderie, ancien majeur de la ville d'Eu, pour Catherine Giboult, sa femme, pour Isabeau Garnier, sa mère, pour maître Richard Mython, sieur de la Bouillarderie, avocat au Parlement, ancien majeur, pour Richard Mython, receveur général du comté d'Eu, père du fondateur, décédé en 1592, pour Marie Duval, veuve de Richard Mython, fils du donateur ; messe haute de l'office du Nom de Jésus : mention de l'autel saint Christophe, 1651 ; – de Jeanne Mython, fille majeure, 1671, 1676 ; – de Françoise la Motte, veuve de Richard Mython, sieur de Froideville, conseiller d'Etat, pour elle, et « comme soy faisant et portant fort pour Marie Mython, épouse d'Etienne Pavillon, conseiller du Roy en ses Conseils, et de Françoise Rouillet,

veuve en premières noces de mons^r maître Nicolas Mython, en son vivant correcteur en la Chambre des Comptes, mère et tutrice principale de demoiselles Marie et Françoise Mython, filles mineures du dit défunt, et de Mario Roussel, veuve de défunt Richard Mython, écuyer, sieur de Froideville, bailli vicomtal du comté d'Eu, et de Richard Mython, écuyer, sieur du dit lieu, président au siège des Grands Jours du dit comté, fils aîné et héritier du dit défunt, » 1632 ; – de François Million. Elu à Eu, 1715. – Procès au bailliage d'Eu, entre les marguilliers, d'une part, et dame Henriette Heude de Catteville, veuve de messire Joseph-Victor de Héron, tuteur institué en justice de Marie-Anne-Charlotte et de Marie-Anne-Victoire de Héron, filles mineures du dit feu sieur de Neuville, et Marie-Madeleine de Héron, fille du dit sieur de Neuville, d'un premier mariage, 1747.

G. 8218. (Liasse.) – 25 pièces, papier.

1713-1716. – SAINT-JACQUES D'EU. – Pièces de procédures relatives à une rente due à cette église par la Charité de Notre-Dame d'Eu, en vertu d'une fondation de M. Mauquois ; procès au bailliage d'Eu, porté, par appel, au Parlement, en la 1^{er} chambre des Enquêtes ; mémoires, contredits, réponses aux causes d'appel, servant aussi d'avertissement ; Nicolas Chapperon, procureur, en la Cour, des Trésoriers de Saint-Jacques ; M^e Nègre, procureur des maîtres et prévôt de la Charité.

G. 8219. (Liasse.) – 26 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier.

1537-1708. – SAINT-JACQUES D'EU. – Titres de propriété et procédures concernant les fondations de Nicolas Bourdon, 1697 ; – de Gabrielle Crespin, 1687 ; – de Catherine Ferrand, veuve de défunt Pierre De la Haye, maître menuisier, la dite fondation confirmée, le 18 mai 1667, par Mademoiselle, souveraine de Dombes, duchesse de Montpensier, Châtellerauld, et Saint-Fargeau, comtesse d'Eu, première pair de France, étant alors à Eu ; – de Philippot Riolland et de Guillemine De Paris, sa femme ; 60 sous de rente au *platel* et cueillette des Trépassés, 1544 ; – de Françoise De Nibat, veuve de Michel Riollé, marchand brasseur de bière à Eu, 1694 ; – d'Andrée Glachet, fille de Nicolas Glachet, 1662 ; – de Jean Héron, écuyer, sieur de Guillemerville, 1537 ; – de Marie-Françoise Mithon de Froideville-Neufville, veuve de M. de Héron ; testament et codicille de cette dame : « Veut que son corps soit enterré, en l'église de Saint-Jacques, dans le tombeau de ses pères ; donne 100 livres de pension viagère à Jacques de Héron, fils naturel de M. de Béthencourt, oncle de son mari ; prie M. de Neufville, malgré les répugnances qu'il trouvera dans cette disposition, de vouloir bien l'exécuter exactement, le lui demandant en grâce par l'amitié qu'il avait toujours eue pour elle ; » nomme pour exécuteur testamentaire M. Charles de Héron, son beau-frère ; donne à Colette, sa servante, « 100 livres au pardessus de ses gages, pour ses bons et agréables services, lui recommandant de ne pas quitter ses enfants avant qu'ils soient grands ; à la nourrice, sa vie et l'habit le reste de ses jours ; à Ambroise, son cuisinier ; à Telle, son laquais, etc. ; à l'église de Saint-Jacques, son habit do damas complet, savoir : manteau, jupe et jupon à fleur d'or et d'argent, pour faire un ornement d'autel, et, on outre, 40 livres d'argent, pour avoir les galons nécessaires et mettre le dit ornement à sa perfection ; tout le reste de ses habits à sa fille de Froideville, pensionnaire à Clairruissel ; à M^{er} d'Estalonde, son écharpe de damas, avec prière de l'usager pour l'amour d'elle ; à ses 2 filles hospitalières, à chacune, une pistole de 10 livres ; déclare devoir à M. Le Borgne, marchand de Dieppe, 23 livres 16 sous, pour 28 livres de sucre, à 17 sous la livre, » 1704. – Fieffe faite par Nicolas Riolland, arumeur, demeurant à Eu, à Robert Le Normant, de la même ville, d'une mesure à l'enseigne des 3 *Mores*, 1553. – Mention dans le contrat de fondation de Jehan Héron, d'Honoré Lasnier, curé de la paroisse ; – de maître Nicole Gibout, prêtre ; – de sire Loys Guérie, vicaire ; – de noble homme Valeren de Houden. sieur de Bezonville, etc. – Pièce signée par la duchesse de Montpensier et par son secrétaire.

G. 8220. (Liasse.) – 2 cahiers, comprenant 16 feuillets, papier.

Commencement du XVIII^e siècle. – 1730. – SAINT-JACQUES D'EU. – « Table des obits de l'église paroissiale de Saint-Jacques et de ses autres fondations, suivant l'ordre des mois » du commencement du XVIII^e siècle. – « Recueil où on fait voir ceux qui ont fait les fondations, ceux qui en possèdent les fonds, » 1730.

G. 8221. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 53 pièces, papier.

1683-1781. – SAINT-JACQUES D'EU. – Aveu à Marie-Henriette Racine du Jonquay, veuve de Jacques-Louis-Georges de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, colonel du régiment de Bretagne-Infanterie, dame de Chantereine, Briançon, Millancourt, du Bos-Maillots, Floques, Becquelonde, Saint-Remy-en-Campagne, Saint-Remy-Malderrée et Gallon, le Fayel et Mesnil-Gosselin, patronne de Déville, 1776. – Baux des biens appartenant à la Fabrique, 1712-1757. – Délibération de la Fabrique, arrêt du Conseil d'Etat ; ordonnance de l'Intendant Louis Thiroux de Crosne ; rôle de répartition d'imposition pour la réparation du presbytère, 1781. – Inventaire de pièces produites dans un procès par Jacques Du Mesnil, curé de Saint-Etienne, prévôt de la confrérie du Saint-Sacrement de l'autel, 1644. – Requête aux maire et échevins d'Eu pour obtenir continuation de la célébration des messes de la confrérie de saint Eloi, 1668. – Ordonnance du bailli, portant qu'il sera informé au sujet de l'accident dont était mort maître Richard Bénard, prêtre : était malade d'une fièvre violente et, dans un transport au cerveau, s'était tué à l'aide d'un instrument tranchant ; en attendant le résultat de l'enquête., permission de faire inhumer le corps en terre sainte, à la place ordinaire des ancêtres du dit Bénard, mais sans aucune cérémonie de cloche, « ains les prières seront seulement psalmodiées, » dernier novembre 1683. – Procès entre les curé et marguilliers de Saint-Jacques et François Petit, de Marais. 1779. – Etats des rentes de l'église Saint-Jacques. – Répertoire des actes de mariage, de 1645 à 1670.

G. 8222. (Liasse.) – 28 pièces, parchemin ; 84 pièces. papier.

1549-1760. – SAINT-JACQUES D'EU. – Procédures au sujet de la propriété de rentes sises en divers lieux et du paiement des arrérages. – Vente par Nicolas Giboult à Jossette Haignerel, veuve de Boniface Gaillart, marinier, d'une rente de 10 livres, réduites à 3 écus un tiers, 1589. – Fieffe faite par Nicole Lasnel, curé, et par les Trésoriers et paroissiens de Saint-Jacques d'Eu, à Pierre Prévost, sergent d'épée, de 2 petites parties de maisons, bornées par Pierre Tardieu, écuyer, sieur de Mortagne, et par Richard Varemault, apothicaire, 11 novembre 1601. – Reconnaissance par Roch Bonnet, avocat au Parlement, fils de Roch Bonnet, lieutenant particulier au bailliage d'Eu, d'une rente de 100 sous due par lui et assise sur une maison, au Marché aux Chevaux, à Eu, 1657. – Fieffe faite d'une maison par François Daune, de l'état de cordonnier, demeurant à Blangy, à Anne Ruhaut, peigneur de laine, demeurant à Fanencourt, hameau de Puchervin, 1658. – Autre fieffe faite par frère Edme Semilliart, curé de Saint-Jacques, et par les paroissiens et Trésoriers, à Pierre Duplat, maître maçon, d'une portion de terre bornée par la montagne appartenant à la Ville, la rue d'Egypte et les remparts, 1667. – Mention de frère Charles Fauvel, curé de la paroisse, 1648-1650 ; – de Paul Bonnet, sieur de Saint-Léonard, maître des Requêtes ordinaires de la Reine, bailli, vicomte et juge criminel du comté et pairie d'Eu, 1662 ; – d'Antoine Du Bosc, écuyer, sieur du Manoir, demeurant à Oute, fils de Louis Du Bosc, sieur du Hameau, et de demoiselle Elisabeth Mithon, fille et héritière de Jacques Mithon, Grènetier au Grenier à Sel d'Eu, 1695 ; – d'Antoine de Mailly, chevalier, marquis de Haucourt, seigneur d'Assigny, Guillemécourt, 1705 ; – de Jean-Baptiste Le Picard, sieur du Montier, avocat au Parlement, marié à Jeanne Mithon, 1710.

G. 8223. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 49 pièces, papier.

1604-1781. – SAINT-JACQUES D'EU. – Décrets des héritages des successions de défunts Charles et Antoine Robillard, père et fils, 1692-1696 ; – de Pierre Hochart, 1694 ; – de Pierre Avril et François Robillard. – Vente par Nicolas Tasson, marchand mercier, au Trésor de l'église de Saint-Jacques d'Eu, représenté par M^e Jean-Baptiste Carrière, chanoine, curé, etc., de 12 livres de rente, 1754. – Titre d'une rente de 5 livres sur le sieur Jean-Baptiste Flouret, 1784. – Mention de messire Eustache d'Osmond, chevalier, sieur de Boitron, Médavy, et autres lieux, ayant épousé dame Marie-Louise de Pardieu, fille et cohéritière en la succession de feu messire Louis de Pardieu, sieur de Maucombe, 1718.

G. 8224. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 130 pièces, papier ; 5 cachets plaqués. 10 imprimés.

1575-1727. – SAINT-JACQUES D'EU. – Edits, Déclarations du Roi, arrêts du Conseil, quittances, procédures, correspondance concernant les droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts. – Eglise de Saint-Jacques taxée à 447 livres avec les 2 sous pour livre pour droits d'amortissement ; – de nouveau, à 2,500 livres, bien que son revenu, de 240 livres 7 sous, consistât en rentes rachetables

à prix d'argent ; le sieur De Bouges, l'un des habitants de la paroisse, emprisonné pour cette taxe ; la Chambre Souveraine décharge la paroisse de la 2^e taxe, fait main-levée des saisies et ordonne que le dit De Bouges sera élargi, 18 septembre 1642. – Déclarations faites par la Fabrique des biens dont elle jouissait. – Pièces relatives aux offices de Trésorier de Fabrique et de contrôleur des bans de mariages. – Requêtes adressées à M. Le Pelletier des Forts, Intendant des finances, et à M. Roujault, Intendant de la Généralité de Rouen. – Copies de contrats, mémoire contre M^e Martin Aubert, subrogé à M^e Etienne Chaplet, chargé du recouvrement des droits d'amortissement. – Lettres adressées au père Carrière, curé de Saint-Jacques de la ville d'Eu, par un chanoine régulier de Rouen, par M. Marcadé et par M. Boulanger (de Paris), au sujet de droits d'amortissement, 1705 ; cachets (cœur percé de 2 glaives ; un autre, tenant un cœur percé d'une flèche avec cette inscription : *Superemineat charitas*).

G. 8225. (Liasse.) – 5 cahiers, comprenant 130 feuillets, papier.

Commencement du XVIII^e siècle. – SAINT-JEAN-D'EU. – 5 cahiers où sont analysés les contrats intéressant la Fabrique de cette église, avec cet avis en forme de titre : « Les grands embarras et les grandes difficultés où je me suis trouvé faute d'avoir une connaissance parfaite des contrats de l'église, m'a obligé à faire deux recueils des contrats, un selon qu'ils sont venus à ma connoissance, et l'autre alphabétique pour plus grande facilité. C'ès pourquoy je prie mes successeurs de rien obmettre de ce qui se passera pendant leur temps et de le transcrire aussitôt pour le bien de l'église comme j'ay fait. » Signé Carrière, curé de Saint-Jacques. – Du même curé, 3 cahiers, deux où sont indiqués les obits, et un autre intitulé : « Etat des rentes de la paroisse. »

G. 8226. (Registre.) – In-folio, 415 feuillets, papier, endommagé par l'humidité.

1541-1629. – SAINT-JEAN D'EU. – Comptes des Trésoriers. – Trésoriers : du 1^{er} janvier 1541 (V.S.) au dernier décembre 1542, Nicolas Le Varlet et Antoine Vadel ; – 1544, Robert Caron et Andrieu Carrel ; – 1570, Nicolas Godard ; – 1577, Guillaume Carrel, chaudronnier ; – 1603, Honoré Macquerel ; – du 17 septembre 1607 à 1620, Eustache Le Grand, pour le plat des Trépassés ; – 1617, Pierre Larcher ; – 1619, Jean Saince ; – 1621, François Poitevin, marguillier du plat des Trépassés ; – 1625, Isaac Prestault ; – 1626, François Lallouette ; – 1627, Charles Carpentier. – Recettes des fosses, *légats ou légations*, du *platel* de Notre-Dame. – 1542, « reçu pour la fosse de l'enfant Nicolas Caperon, 5 sous. – A Collecte Gibout, pour 5 pots et un demion de ving pour administrer, le jour de Pasques, et ung pot au curé et 1 chopine au clerc et à chascun des dits Trésoriers sopine, à 2 sous 4 deniers le pot, 18 sous 1 denier. – Au prédicateur qui annonça la parole de Dieu, le jour de Pasques, 10 sous 8 deniers. – Misses fectes pour les voutes de la souselle vers la chapelle Notre-Dame. » – Travaux au comble du porche ; – emploi de pierre de Caen, de *carrel* acheté à Saint-Pierre-en-Val. – 1543-1544, « au prédicateur, pour avoir annoncé la parole de Dieu le jour des Pardons, 10 sous. – A Robert Le Jeune, pour avoir besogné 3 jours et demy, luy et son serviteur, à faire la chaire à prescher et la closture de saint Nicolas, 21 sous. – Au fils Jacques De Moucy, pour avoir paint en couleur de bois une chaire pour prescher en la dite église et la closture de la chapelle de saint Nicolas, 9 sous. – Carrel, 15 sous le cent. » – 1569, « au curé, pour l'obit de mademoiselle de Criquetot, qui se chante la nuit sainte Katherine, 8 sous ; au clerc, 2 sous ; au diacre et soubz-diacre, 2 sous. – A Noël Carye, broudeur, pour l'ouvrage par luy faicte à la chappe de damas rouge, donnée par deffunct maistre Charles Godard, en son vivant, escuier, sieur de Cumont, bailli du comté d'Eu, 8 livres. » – Mention d'une verrière donnée par Antoine Parfaict. – 1577, « au prédicateur, oultre sa cœullette, pour avoir presché et annoncé la parole de Dieu au jour de Pasques et Noël, 20 sous. – Pour ung pingeon avec le vin et gallettes le jour de Penthecouste, 4 sous 3 deniers. – A Adam Benard, frère religieux de l'abbaye du Lieu-Dieu, pour la bénédiction de 5 aubes, 25 sous. – A un boulanger, pour fournir le pain bénit, 8 sous 6 deniers. – Il a convenu avoir une verryne qui a esté mise et plantée au cœur de la dicte église et acheptée de Laurens De Mouchy par le prix de 8 livres. – Pour une table d'autel que l'on prétend faire, 10 livres ». – 1603, « le jour mous^r saint Jehan-Baptiste, 4 pots de vin pour administrer, 36 sous. » – 1617, « à Louis Ysoret, pour avoir travaillé aux orgues, 8 livres ; – à Jehan Lambert, organiste, pour ses gages, 30 livres. » – 1619, vente, au profit de la Fabrique, des grains, gerbes de blé et de lin, aumônés par les paroissiens, et des pains bénits ; recettes aux plats de l'église, de Notre-Dame et des Pardons. –

Mises pour le vin des communicants ; entes plantées au cimetière ; *sap* pour faire un confessionnal à M. le curé, 60 sous. – « Pour 81 pieds de croute de hestre pour faire des sièges à asseoir les paroissiens dans l'église, 7 livres 10 sous. – A Pierre Turbet, menuisier, pour avoir fait une montée au tabernacle, un confessionnal et les bancs neufs, 6 livres. – A Bloquet, pour demie livre de laine cramoisie pour faire des franges au parement servant au maître autel, 29 sous. – A maitre David Louis, pour estre venu de Envermeu en ceste ville pour faire marché d'une croix au cimetière, 60 sous. » – 1621, paiements à Jehan Fréville, organiste ; – « à Pierre Havard, pour avoir couché dans l'église, le jour saint Jehan, 10 sous ; – à Jehan Le Febvre, prestre, 70 sous, savoir : 30 sous pour avoir du vellin et 40 sous pour avoir escript le martirologe des obiis. » – 1626, « pour avoir vidé les terres qui surmontoient la muraille de la dite église et y avoir esté, luy et sa femme, jusqu'au nombre de 8 jours, à raison de 10 sous par jour, 4 livres. – Pour avoir couché 2 nuits dans l'église, la veille et jour M^r saint Jehan, 10 sous. – Pour avoir peint la table d'autel dédiée à madame sainte Anne, 75 livres. » Les maîtres du métier de menuisier avaient contribué à la dépense. – 1627, « au curé, pour avoir chanté l'*Inciolata*, le samedi de chacune semaine, après vespres, à la fin de lu procession, 40 sous. » – Tapisserie apportée du château et laissée dans l'église pour les indulgences de la Charité. – Travaux à la couverture de l'église après le grand vent. – Chape des Trépassés faite par Charles Grignon, tailleur d'habits. – Musique pendant 3 jours à l'occasion de la paix et pour remercier Dieu d'avoir préservé la ville de la contagion. – Comptes vérifiés par Barthélemy Hallé, archidiacre, 22 septembre 1621 (les paroissiens seront avertis d'assister à la messe ; défense aux prêtres d'aller à la taverne, à peine de 30 sous d'amende, à quoy tiendra la main M. le curé. Les prestres auront leur part aux honnestetés qui se donnent à la Charité ;) – 1^{er} septembre 1622 ; 10 septembre 1629 (le grand autel sera bouché par derrière ; on s'entendra avec Mgr l'archevêque au sujet des Capucins, qui font l'eau bénite, tous les dimanches, en leur église, sur les (8 heures. – Ordonné à François Valle de rendre à Percheval Patticier, peintre, un tableau réclamé par celui-ci. Tous les bancs de la nef seront ôtés et vendus au profit de la Fabrique, ainsi que le seront ceux de la paroisse Notre-Dame). – Curé de la paroisse, Lasnyer, 1542-1569.

G. 8227. (Registre.) – 437 feuillets, papier.

1611-1659. – SAINT-JEAN D'EU. – Comptes de la Fabrique de 1641 à 1655. – Trésoriers : Nicolas De Glicourt, 1641 ; – Jean Poitevin, 1642 ; – David Poitevin, 1644 ; – Catherine Mithon, veuve de Richard Godard, lieutenant particulier au bailliage, eaux-et-forêts d'Eu, 1645 ; – Jean Belot, procureur, 1646 ; – Jean Féraud, 1648 ; – Jean Roquelin, 1649 ; – Nicolas Bellin, 1650 ; – Jean Bellin, 1651 ; – Charles Sore, 1652 ; – Charles Roussel, contrôleur au Grenier à Sel, 1654 ; – Pierre Roussel, 1655. – 1641, « à M. le curé, pour son pot de vin, le jour de Pâques, 12 sous ; au clerc, pour une chopine, 6 sous ; au Trésorier, pour un pot, 12 sous. – A Antoine Percheval, pour avoir peint les bâtons qui sont au maître autel où on pend les rideaux, 15 sous ; – au prédicateur, outre sa cueillette, 20 sous » – 1642, mention de *De profundis* dits, tous les vendredis, sur la tombe de Jeanne Vidor, veuve de Nicolas Minard. – 1644, clocher couvert en ardoise. – « Au curé, pour faire signer et imprimer les Pardons, 4 livres ; à la femme de Maleude, pour le rapport des dits Pardons, 10 sous. – Au prédicateur de la saint Jean et Noël, 12 sous 6 deniers. » – 1645 », à 2 hommes qui ont couché dans l'église, le jour saint Jean, 2 nuits, 30 sous. – 1646, pour 6,500 de pain à communier, à raison d'un sou le cent, 65 sous. – Voyage à Dieppe, pour bailler à M. de Miromesnil, Intendant, vertu de son mandement du 3 avril 1646, la déclaration des biens aliénés par la Fabrique. – 1648, payé pour un quartier de mouton, présenté au R. P. capucin, 40 sous. – Au prédicateur, en plus de sa cueillette, 17 sous 11 deniers. – Dais raccommodé à Abbeville. – 1650, à Richard Forestier, vitrier, pour-avoir mis une vitre en plomb contenant 5 pieds, et avoir fourni 5 carreaux dans la chapelle saint Claude, 20 sous. – Au messenger de Calais, pour avoir rapporté de Rouen en cette ville M^e Nicolas Bellin, 4 livres 5 sous. – 1651, achat de carrel à Saint-Pierre-en-Val. – Achat « d'une croûte de chesne ». – 1652, à maître Caron, sculpteur, demeurant à Abbeville, pour avoir fait un modèle de tabernacle, 5 livres ; – à Jean Canteleu, sculpteur à Dieppe, pour la même cause, 7 livres. – A Marie Guerault (*sic*), marchande d'orfèvrerie à Rouen, pour 1 calice et 2 burettes, 209 livres. – A Claude Loyson, orfèvre, pour avoir fait une patène, 7 livres 18 sous. – 1655 à Nicolas Obry, pour avoir été au Tot chercher les tapisseries du seigneur du Tot, 20 sous. – A Varemault, libraire, pour reliure d'un livre, 3 livres 10 sous. – A Jacques Riollé, menuisier, pour avoir fait le tabernacle du grand autel, 83 livres, 10 sous. – Curé de la paroisse, Hippolyte Boistel.

G. 8228. (Registre.) – : 305 feuillets, papier.

1629-1695. – SAINT-JEAN D'EU. – Comptes des Trésoriers : Nicolas Vallin, 1629 ; – François Carrel, 1633 ; – Richard Bellin, 1681 ; – Louis Riolland, 1682 ; – Jean Sore, 1683 ; – Louis De Glicourt, 1684 ; – Jean Quentin, 1685 ; – Laurent Le Febvre, 1686 ; – Charles Gourdin, 1687 ; – le même, 1688 ; – Laurent Le Febvre, 1689 ; – - Nicolas Dargent, 1690. – 1633, inhumation de François Valle, prêtre, 20 sous. – Achat d'ardoise à Abbeville. – « En vin et viande au père capucin après qu'il eut fait la prédication du jour saint Jean, 31 sous. – - A l'avocat Vidor, pour un plaidoyer, 12 sous. » – 1681, au prédicateur du jour de Pâques, 30 sous. – 1682, gerbes cueillies par la paroisse après le mois d'août. – Chopine de vin et gâteau au prédicateur, le jour de la Décollation de saint Jean, 10 sous ; collation au prédicateur, le jour saint Jean-Baptiste, 10 sous. – 1683, pour un demion de vin pour laver les pierres bénites le jour du Vendredi Saint, 3 sous 4 deniers. – 1685, pour les prédications de Pâques et de saint Jean-l'Évangéliste, 6 livres. – 1686, pour le pot de vin de M. le curé, le jour de Pâques, 16 sous : chopine de vin au clerc, 8 sous ; pot de vin au Trésorier, 16 sous. – Voûtes de l'église nettoyées pour le jour de Pâques, 24 sous. – Pour la peinture de 2 piliers du chœur, 4 livres. – A Datour, pour la façon de la croix du cimetière, 6 livres 10 sous. – Tapisserie apportée du château. – 1687, à Bellin, peintre, pour avoir peint la toile à mettre devant le crucifix, et pour 6 vases dorés, 12 livres ; au même, pour avoir peint le drap pour porter le Saint-Sacrement, 4 livres 10 sous. – Travaux à la voûte de l'église. – 1688, prix d'un confessionnal pour M. Saince, 15 livres. – Compte vérifié par M. Gosselin, archidiacre, 3 juillet 1692. – Curés de la paroisse : Le Carpentier, 1633 ; – Lagoille, 1682-1695

G. 8229. (Registre.) – 304 feuillets papier ; dérelié.

1692-1706. – SAINT-JEAN D'EU. – Comptes de la Fabrique, de 1692 à 1703. – Trésoriers : Jean Obert, 1691 ; – Etienne Carrel, 1692 ; – Michel De France, 1693 : – Roch Robert, 1694 ; – Jacques Bourderel, 1695 ; – François Bloquel, 1696 : – Nicolas Boucher, 1697 : – Pierre Vattebled, 1698 ; – Gatien Savoye, 1699, 1700 ; – Pierre Vattebled, 1701 ; – François Formentin, 1702. – 1695, tuile achetée à Saint-Pierre-en-Val. – Achat de 9,700 de petits pains pour la communion, 9 livres 18 sous. – « A Pierre Dupret, *barbuilleur*, pour 3 pots et demi d'huile de lin à peindre les pillers du chœur, 4 livres 4 sous. » – 1696, au prédicateur du jour de Pâques, 3 livres. – Tuile achetée à Saint-Pierre-en-Val. – Comptes vérifiés par Busquet, archidiacre, 10 mai 1702, 26 avril 1703 3 juillet 1704, 12 juillet 1706. – Curés de la paroisse : Lagoille et De Chépy.

G. 8230. (Registre.) – In-folio. 215 feuillets, papier : dérelié.

1703-1719. – SAINT-JEAN D'EU. – Comptes de la Fabrique. – Trésoriers : Nicolas Tourbet, 1703 ; – Charles Sauvé, dit Barnapré, 1704 ; – Nicolas Tourbet, 1705 ; – Claude Sorre, 1706, 1707 ; – Charles Le Maire, 1708 ; – Jacques Vattier, 1709 ; – François Bourdon, 1710 ; – Antoine Dollique, 1711 ; – Nicolas Le François, avocat, 1712 ; – François Gourdin, 1713, 1714 ; – Laurent Fiselier, 1716 ; – Pierre Sorre, 1717 ; – Laurent Fisellier, 1719. – 1703, reçu pour sépulture d'une grande personne, 2 livres ; d'un enfant, 1 livre. – 1705, au frère Silvestre, pénitent, pour le sermon de saint Jean-l'Évangéliste, 3 livres ; – au frère Daniel Saladin, jacobin irlandais, pour 12 messes, 6 livres. – 1706, payé pour la réunion des offices de Trésorier de Fabrique et de confrérie au corps de la Fabrique, 54 livres. – 1708, reçu pour l'inhumation de Claude Gourdin, menuisier, 2 livres ; – de M. de Limeux, *idem*. – A un teinturier de Rouen, pour avoir teint en rouge le devant-d'autel jaune de saint Claude, 18 sous. – Au capucin, pour le sermon du jour de Pâques, 3 livres. – 1712, à Messieurs les ecclésiastiques, pour le service de feu M^e Jacques Roussel, ancien Trésorier, 3 livres 6 sous. – Pour les sermons de Pâques et de saint Jean, 6 livres ; – au révérend père prédicateur pour ses collations, 36 sous. – 1714, pour le repavage de l'église à l'Entrée de Mgr l'archevêque, 27 sous. – Perte pour la diminution des espèces, 26 livres 10 sous. – Comptes vérifiés par M. Ilenc, curé du Mesnil-Réaume, doyen, 21 juin 1709, 21 octobre 1711.

G. 8231. (Registre.) – In-folio, 146 feuillets, papier : derelié.

1720-1732. – SAINT-JEAN d'EU. – Comptes de la Fabrique de 1720 à 1733. – Trésoriers : Jean Godquin, 1720 ; – Nicolas Simon, 1721 ; – François Vattebled, 1722 ; – Laurent Benard, 1723 ; –

François Lagot, 1724 ; – François Vattebled, maître vitrier, 1725 ; – Richard François, 1726 ; – Nicolas Heurtault, 1727 ; – François De Machy, 1728 ; – David-Zacharie Gaillard, 1729 ; – Jean De Chépy, procureur du Roi en l’Election, 1730 ; – Pierre L’Homme, 1731. – 1723, liste des bancs et chaises. Mention du banc des sœurs de la Charité, pour lequel elles paient 2 livres 13 sous. – 1724, compte écrit par M. Lacula, ainsi que les 3 comptes suivants. Dans tous on lit ce qui suit, au 1^{er} feuillet : « Pour l’intelligence duquel compte, il sera observé que le peu de connaissance qu’aucuns des Trésoriers qui ont précédé le comptable, même de ceux qui leur ont succédé, ont eu de l’estat des affaires de la dite paroisse, ayant engagé M. François De Machy, procureur au bailliage d’Eu, comme marguillier et Trésorier pendant l’année 1728, à faire mettre les titres en la dite église en ordre et faire faire inventaire et à faire dresser un état des biens et revenus de la dite Fabrique, dont Je recouvrement a paru certain, et à retrancher pour l’avenir plusieurs parties de rentes dues à la dite Fabrique, mais prescrites et perdues par les malheurs des temps, le comptable a formé la recepte sur ledit estat, sauf néanmoins la reprise, etc. » – Achat de chapes à Abbeville, 561 livres. – « Pour un demi-quart de hareng et port d’icellui envoyé à M^{lle} Dumoulin, pour la remercier des soins qu’elle s’est donnée pour faire faire les dites chapes, 6 livres 18 sous. – Pour loyer de chevaux pour aller à Londenières, avec le sieur Gourdin, pour engager le vicaire du dit lieu à accepter la première chape de l’église Saint-Jean, 5 livres. » – Perte sur les espèces, 113 livres 7 sous. – 1726, aux prédicateurs de Pâques, saint Jean-Baptiste et saint Jean-l’Evangéliste, 9 livres. – 1727, « au sieur Jore, libraire à Rouen, pour un graduel, un antiphonier, un missel et 2 processionnaires, y compris 18 sous pour les rubans du missel et un sinet pour l’antiphonaire, 90 livres ». – 1728, pour le sermon saint Jean-l’Evangéliste, 4 livres. – Au sieur De Lacula, pour arrangement et inventaire des titres de la Fabrique, 45 livres. – 1731, paiements à Soudier, orfèvre à Dieppe. – Compte vérifié par Ango de Lezeau, archidiacre, accompagné de Philippe Le Vallois, curé de Frichemesnil, 9 mai 1736. – Curés de la paroisse : De Chépy, Herbin.

G. 8232. (Registre.) – In-folio, 161 feuillets, papier ; dérelié.

1742-1755. – SAINT-JEAN D’EU. – Comptes de la Fabrique, de 1742 à 1752. – Trésoriers : François Le Seigneur, notaire et procureur au bailliage, 1742 ; – Pierre Brocquet, maître menuisier, 1743 ; – Antoine Huard, laboureur, demeurant à Cumont, 1744 ; – Louis Gautier, maître boulanger, 1745 ; – Antoine Chênel, 1746-1747 ; – François Vattebled, 1748 ; – Jacques-Joseph Lebon, 1749 ; – Jacques Dauche, 1750 ; – François Dubuc, laboureur, 1751 : – Charles De Chépy, contrôleur du Grenier à Sel, 1752. – 1743, au prédicateur, tant pour ses droits, que pour collation, savoir : 4 livres 10 sous, le jour de Pâques, et 4 livres 2 sous, le 27 décembre, jour de saint Jean-l’Evangéliste, 8 livres 12 sous. – 1746, au sieur Le Coup, pour avoir-fait la croix du cimetièrre, 14 livres ; pour l’avoir peinte, 30 sous. – 1768, pour 45 années de débite dues à la cathédrale, 26 livres 18 sous 3 deniers. – 1749, à M. le doyen, pour la visite archidiaconale, 2 livres 19 sous 5 deniers. – 1750, pour façon du présent compte et double d’icelui, 6 livres. – 1751, réparation du pavé de l’église en son entier ; emploi de carreaux octogones ; maçon payé 30 sous par jour. – 1752, construction d’une chaire neuve par Charles François, menuisier de la paroisse, et Grimpelle, sculpteur ; prix, 674 livres 12 sous. – Refonte des cloches par Etienne Girard, fondeur, demeurant à Beauvais ; prix 971 livres. – Curés de la paroisse : Grimault, De Fays. – Comptes endommagés par l’humidité. Manque le premier feuillet de registre.

G. 8233. (Liasse.) – 45 pièces, papier.

1669-1754. – SAINT-JEAN D’EU. – Comptes de la Fabrique faisant double emploi avec ceux qui précèdent, pour les années 1669, 1721, 1742. Autres comptes : de 1753, Trésorière, la veuve Louis Grognet, pour son mari ; – de 1754, Trésorier, Laurent Becquet, laboureur. – « Table et mémoire de tous les comptes trouvés dans le coffre aux registres de l’église Saint-Jean d’Eu, cette année 1717. » – Notes relatives à la comptabilité de la paroisse. – Etats des fondations.

G. 8234. (Cahier.) – 20 feuillets, papier.

1704. – SAINT-JEAN D’EU. – « Extrait de l’inventaire par Laideguive et Froment, l’un des notaires soussignés, le 15 juillet 1706 et jours suivants, après le décès de messire Pierre de Blanger, docteur et semeur de la maison de Sorbonne, vicaire général de l’évêque de Coutances et prieur de

Sainte-Geneviève de la chapelle de la Reine. Livres. *Biblia sacra*, Vitré, in-f° 14 livres ; tableaux, caquetoires de bois de hêtre, christ de terre cuite, vaisselle d'étain et de faïence, 18 caisses de bois peint, dont 12, garnies de lauriers roses, 100 sous ; – une perspective peinte sur une grande toile, avec un auvent de bois de chêne avec 2 soutènements de fer, 100 sous. »

G. 8235. (Registre.) – 14 feuillets, papier.

1675. – SAINT-JEAN D'EU. – Registre des baptêmes, mariages et sépultures. – 12 février, inhumation, en l'église, de Madeleine François, âgée de 27 ans, fille de M^{re} Nicolas François... Ont assisté à son convoi discrètes personnes Messires Jacques et Antoine-François, prêtres, curés de Monchy, de Neufville-sur-Eaulne, etc.... frères. – 18 juin 1675, inhumation d'Antoinette Le Griel, fille de M^{re} Laurent Le Griel, avocat au Parlement, femme de Baptiste Bonnet, avocat. Présents le dit Bonnet, Paul Bonnet, ancien bailli d'Eu, sieur de Saint-Léonard, Jean Bonnet, sieur du Mesnil, ancien majeur de la ville d'Eu, procureur des Eaux-et-Forêts, beaux-frères de la défunte. – 26 novembre, mariage de Laurent Le Seigneur, maître chirurgien, et de Catherine Bourderel, âgée de 17 ans, fille de Michel Bourderel et de Catherine Anguier.

G. 8236. – (Liasse.) – 9 pièces, parchemin.

1295-1427. – SAINT-JEAN D'EU. – Titres de rentes ayant appartenu à cette église. – Charte par laquelle Clément Mallart et Aubine, sa mère, vendent à Raoul Wistace, pour 20 sous tournois, 2 sous de rente à prendre « sur leur manage assis en la rue de Matommensnil jouste le manage Guillaume Mallart. Fait l'an de grâce 1295, mois de fevrier le demanche après la Purification Nostre-Dame virge. » – Lettres du vicomte de Neufchâtel : Guillaume de Faenche reconnaît, « comme saellé de son propre seau, » le contrat par lequel il avait vendu « au prestre de le église de Saint-Jehan de Eu, pour 10 livres tournois, 20 sous de rente. Isabel, sa femme, jure sur les saintes Evangiles que ele, en la rente devant dite vendue, pour raison de héritage, douayre, de conquest, de don pour noches, de mariage encombré, de promesse, de obligacion, ne par autre raison, riens ne demandera ; lundi après la feste sainte Katerine virge, » 1396. – Autres lettres du vicomte de Neufchâtel : « Par devant Thomas Blondel, clerc adonc establi tabellion pour passer les leitres le Roy en la baillie du conté de Eu, Guillaume Louvet reconnaît avoir vendu à Ricart Mallevart, pour wyt livres de tournois, 10 sous d'annuel rente sur une mesure édifiée qui siet en la paroisse Saint-Jehan d'Eu, » 1304. – Vente par Thomas Coffin, » à Jehan Checille et à ses hoirs qui ystront de lui et de Isabel, sa femme, de 3 cappons de rente sur une wyde mesure, pour 60 sous tournois, » 13... – Bail à *chens* en perpétuel héritage, par Gontier Le Blont et Perronnelle, sa femme, à Robert Maillart, d'une mesure édifiée, pour 27 sous tournois, 1336. – Bail en fief à fin d'héritage, par Raoul Roque et Jehanne, sa femme, demeurant à Nibat, à Maiot Belissent, de 7 journeux et demi de terre en la paroisse Saint-Jean d'Eu, 1397. Au bas de l'acte renonciation par Watier Belissent aux héritages mentionnés dans l'article précédent, 1427. – Mention, en 1378, de maître Guiffroy de Buffresnil, bailli d'Eu.

G. 8237. (Liasse.) – 30 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1401-1495. – SAINT-JEAN D'EU. – Titres de rentes ayant appartenu à cette église. – « Prise à fieffe par Jehan Rachine et Margot, sa femme, demeurant au Tresport, de Jehan Goulaffre et de Alips, sa femme, d'une portion de mesure appelée *le Brassin*, 1401. – Sentence de Symon de Ranulehen, vicomte d'Eu, au sujet d'une rente de 12 sous sur une maison qui fut à Thomas Pousseron, 1415. – Prise à fieffe par Jehan Aubry, dit Petit, boucher, de vénérable et discrète personne messire Jehan Guiffart, curé de Saint-Jehan d'Eu, de Michiel Malherbe et Jehan Pappin, Trésoriers de la dite église, d'une acre de terre au Val-de-Cumont, pour une rente de 5 sous et d'une livre de poivre par an, 1427. – Mention de donation faite, par Gilles Triquet, de 30 sous à l'église de Saint-Jean, pour sa fosse, 1442. – Transaction pour une rente entre Minot de Wareennes, d'une part, et Jean Guiffart, curé, Jehan Marc et Jehan Darras dit Hennequin, Trésoriers, Jean Cécile, Jehan Crespin, Robin Dallongeville et Jehan Galehaut, paroissiens, d'autre part, 1448. – Prise à rente par Jean Lamén, de frère Nicole Dipre, curé de Saint-Jean d'Eu, etc..., d'une mesure donnée à la dite église, par Noël Frechon, 1493. – Mentions de Rogier de Beaurain, lieutenant général du bailli d'Eu, 1454 ; – d'Eliot Le Fournier, lieutenant commis du vicomte d'Eu, 1484 ; – de Nicole Landry,

lieutenant général du dit vicomte, même année ; – de David de Bauchen, écuyer, 1454. – Lecture de contrats par les clercs de la paroisse de, Saint-Jean d'Eu : – Robinet Daniel, dimanche de Quasimodo 1471 ; – Jean Dalongeville, 12 mai 1476.

G. 8238. (Liasse.) – 29 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1508-1595. – SAINT-JEAN D'EU. – Titres de rentes ayant appartenu à cette église. – Donation par Nicolas Matz à Charles Landry, vicomte d'Eu, d'une portion de terre et mesure sise à Etalonde, 27 octobre 1515. – Vente par Pierre Macquefer à Charlot Macquefer, de 50 sous de rente à Criel, 1536. – Vente par Marin Aubin, mercier, à Jehan Harqueville, maçon, demeurant à Harencourt, d'une maison nommée *le Chaufours*, avec 6 acres de terre labourable, à charge de 23 sous 4 deniers de rente au plat des Trépassés de la paroisse Saint-Jean, 1586. – Vente par Nicolas Le Varlet à Etienne Saince, d'une maison, à la charge de 10 sous de rente à payer à la confrérie de saint Eloi, érigée en l'église de Saint-Jean d'Eu, et de 5 sous à la dite église, 1590.

G. 8239. (Liasse.) – 41 feuillets, parchemin : 64 pièces. papier.

1604-1700. – SAINT-JEAN D'EU. Titres de rentes ayant appartenu à cette église. – Sentence de Charles Le Duc, avocat au Parlement, lieutenant général au bailliage vicomtal du comté d'Eu, en faveur de la Fabrique, contre Jacques Gomel, pour 20 sous de rente, 1601. – Sentence de Richard Mithon, licencié ès-droits, sieur de Froideville, bailli vicomtal du même comté, sur le décret des héritages (maison la *Croix d'or* en la Grande Rue), ayant appartenu à Nicolas Hazard, 1605. – Vente par Jean Trepel à la Fabrique de Saint-Jean, de 30 sous de rente hypothèque à Criel, 16 mai 1621. – Vente par David Beausire et Linard Ferrant, laboureurs à Toqueville, au Trésor du plat des Trépassés, de 6 livres tournois de rente, pour 84 livres, 1635. – Vente par Charles Gourdin, maître menuisier, au Trésor de Saint-Jean, de 4 livres de rente hypothèque, moyennant 80 livres payées en louis d'argent, 1688.

G. 8240. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier.

1700-1770. – SAINT-JEAN D'EU. – Titres de rentes ayant appartenu à cette église. Vente par Dominique-Nicolas Vincent, fils puîné, de maître Jean Vincent, lieutenant particulier au bailliage de Dieppe, échevin de la dite ville, à l'hôpital général de Sainte-Anne de la ville d'Eu, pour lequel messire Isidore de la Chaussée d'Eu, le père Hiérosme Aubry et Jean-Baptiste Carrière, chanoines réguliers, prêtres, curés de Saint-Jean, de Notre-Dame et de Saint-Jacques... ont stipulé et accepté, de 75 livres tournois de rente. 1701. – Vente par François Bonin, charpentier, à la Fabrique de Saint-Jean d'Eu, de 4 livres de rente, 1718.

G. 8241. (Liasse.) 43 pièces, parchemin : 10 pièces, papier.

1316-1738. – SAINT-JEAN D'EU. – Donations pour cause de fondations faites en icelle église, par Perronnelle Bagot, « fille jadis de Raoul Doue, pour estre enfouye dedans la dite église, » 1349 ; – par Thomas Belye, 1348 ; Thomas Belye, son fils, 1351 ; – par Pierre de Bellingues, 1556 ; – par Jehan de Beloumare, dit du Marché as Chevaus, 1334 ; – par Charles Bonnet, curé de Franclieu, antérieurement à 1720 ; – par Marie Boucher, veuve de Jean Le Roux, 1655 ; – par Antoine Cantel, prêtre ; et Laurent Cantel, écuyer, sieur de la Mauduite, 1656 ; – par Andrieu Carrel. 1632 ; – par Catherine Carrel, 1686 ; – par Jean Carpentier, cordier. 1592 ; – par Jehan Cécile et Agnot, sa femme, 1439 ; – par Jehan Crespon, 1451 ; – par Robin Dalongeville, 1465 ; – par Eude De la Bretagne, 1362 ; – par Louis Du Plat, antérieurement à 1631 ; – par Jacotin Eude, antérieurement à 1695 ; – par Marguerite Flahaut, 1681 ; – par Massin Flosquet, 1461 ; – par Noël F'reschon, 1468 ; – par Colin Garet ; legs à l'église de saint Jean, son patron, 1458 ; – par Mariette Garnier, veuve de Jean Beauvisage, 1451 ; – par Climanche Godart, déguerpie de Jehan Le Maistre, 1449 ; – par Robin Gosmer, 1434 : – par Guillaume Gueroult, 1362.

G. 8242. (Liasse.) 27 pièces, parchemin : 26 pièces, papier.

1317-1737. – SAINT-JEAN D'EU. – Donations, constitutions de rentes faites pour cause de fondations en cette église, par Alexandre Lagot, 1432 : – par Pierre Larcher, 1631 ; – par Jehan

Lasnier, dit Carey, 1373 ; – par Jehan Lavache, prêtre, 1603 ; – par Thomas Lavie, (?) ; témoins Jehan Daussouel, prieur de Saint-Michel du Tréport, 11 décembre 1447 ; – par Jehan et François Le François, taillandiers, 1605 ; – par David Le Grand, prêtre habitué, en l'église de Saint-Jean, 1656 ; – par Nicolas Le Griel ou Griel, Griel 1548 ; – par Guillaume Le Vasseur et Aelis, sa femme, 1355 ; – par Jehan Lueilier, clerc de la Ville d'Eu, 1347 ; – par Jean et Nicolas Noël, 1583 ; – par Guillaume Ogno, antérieurement à 1397 ; – par Jeanne Ogno, veuve de feu Paolin Ogno, et messire Guillaume Ogno, prêtre, son fils, 1416 ; – par Jehan Peletruye, 1349 ; – par les héritiers de Jehan Peletruye, 1364 ; – par Jehan de Pierre-court, dit Brunet, écuyer, demeurant à Cumont, 1483 ; – par François Poitevin, 1610 ; – par Nicolas Roussel, avocat au Parlement (donation au plat des Trépassés), 1615 ; – par Jacques Roussel, avocat au Parlement. 1665 ; – par Guillaume Sorel, demeurant à Malonmesnil, 1350 ; – par David et Jean Savoye, antérieurement à 1590 ; – par Perrine Vadel, veuve de Gilles Sore, 1623 ; – par Madeleine Vasseur, 1669 ; – par Jehan Wastinel, 1468 ; – par Louise Yart, ou Hyart, héritière de François Yart ou Hyart, écuyer, sieur des Préaux, et de Marie Du Bucq, ses père et mère, 1698.

G. 8243. (Liasse.) – 23 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1350-1763. – SAINT-JEAN D'EU. – Titres de propriété et procédures concernant les fondations de noble homme Paul Bonnet, sieur de Saint-Léonard, dont la veuve était Jeanne Roussel, 1645 ; – de Jacques Cruppeville, 1670 ; – d'Anne de Folleny, veuve de Jean Holingier, Charlotte de Folleny, femme d'Olivier Delespine, Marie de Folleny, veuve de Jean Prouvost, etc... pour François Delespine, Marie et Isaac Prestaut, 1676 ; – de Nicolas-François Dubois, avocat au Parlement, ayant pour exécuteur testamentaire Gérard Bosredon, 1720 : – de Pierre Duflos, 1573 ; – de Nicolas Gamellin et de Jehenotte Lambert, sa femme, 1530 (copie) ; – de Michelle Gomel, veuve de Nicolas Vallin, 1640 ; – de Guillaume Goulaffre, veuve d'Enguemer Marescot, sœur et héritière de Rubert Goulaffre, ancien échevin de la ville d'Eu, 1512-1513. – Autres fondations d'Antoinette Leschoppier, veuve de Guillaume Tricquet, en son vivant, écuyer, sieur de Criquetot, 1516 ; – de Mahieu Duhamel ; « donne 20 sous de rente pour venir en aide aux Trésoriers de la paroisse Saint-Jehan, qui avaient accoutumé de trouver et paier, des deniers de l'église, le vin qui est nécessaire pour administrer, chacun an, le jour de Pasques, les paroissiens ; on donnera un pot de vin au curé qui dira, le dit jour de Pâques, faisant prône, un *De profundis* pour le donateur, et priera les paroissiens de dire chacun, à la même intention, *Pater noster* ; une chopine au clerc, à chaque Trésorier une chopine, afin que les Trésoriers ramentaissent le curé de dire le *De profundis*, » 1550. – Formule usitée dans les contrats de fondation, 1413-1516 : « La fondatrice, promeue et administrée par inspiration divine en dévociion, désirant le salut de son âme, pardon et rémission de ses péchés, recueillant en sa pensée les biens et bénéfices que Dieu, de sa très grande et immense bonté, lui a donnés en ce mortel monde, etc... »

G. 8244. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1550-1771. – SAINT-JEAN-D'EU. – Titres de propriété et procédures concernant les fondations de Nicolas Guignard, pour Colin Guignard, son père, et Jeanne De Laide, sa mère (amonetté par bonne et vraie inspiration, considérant que notre Dieu, de sa grâce, bonté et clémence, leur a donné et permis posséder en ce mortel monde, ayant regard que, pour obtenir grâce, fault ferme foy et charité formée, qui est nécessaire à salut, etc...), 1550 ; – d'Isabeau Harlé, 1628 ; – de Jacques Hochard, 1630 ; – de Françoise Bonnet, veuve de Richard Le Berger, avocat au Parlement, 1723 ; contrat de mariage entre Richard Le Berger et demoiselle Bonnet, fille de Jean Bonnet, sieur du Mesnil la-Berquerie, procureur fiscal au bailliage d'Eu, et de damoiselle Marie De Chépy, 1685 ; – de Nicolas Le Coq, curé de Saint-Marlin-le Gaillard, 1622 : – de David Le Grand, prêtre habitué en la paroisse de Saint-Jean, 1656 ; – de Geneviève Le Leu, veuve de Marin Boultel, tisserand de toile, 1640 ; – de Louis Le Long, 1668 ; – de Laurence Petit, jeune fille à marier, fille de défunt Antoine Petit et d'Antoinette Le Comte, 1631 ; – de Nicolas Vallin, 1636 ; ses dernières volontés (il était mort de peste) reçues par frère Hyacinthe de Longueville, prédicateur capucin et confesseur du danger en la ville d'Eu, 12 septembre 1631. – Acte par lequel Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, fait remise à la confrérie de Notre-Dame de Pitié, de ce qu'elle lui devait à cause de transport

de rente faite à la dite confrérie en 1734 et 1735, château de Sceaux, 17 août 1774 ; signature du comte.

G. 8245. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 104 pièces, pallier.

1668-1783. – SAINT-JEAN D'EU. – Divers procès au bailliage d'Eu, pour l'exécution de la fondation de messire Claude Duval, docteur de la maison et société de Sorbonne, sous-chantre et chanoine de l'église cathédrale de Beauvais. – Vente par Nicolas de Saint-Ouen, écuyer, sieur de Pierre-court, demeurant au Burel, paroisse de Cuverville, au dit Duval, d'une maison et terre paroisses de Ponts et du Marest, 1668 ; – contrat de fondation de M Claude Duval, alors grand vicaire du cardinal des Ursins, abbé de Notre-Dame d'Eu ; donne à l'église de Saint-Jean les maisons, cour, jardin, qui lui appartenaient au Petit-Marest, etc. ; testament du même Duval, contenant, entre autre legs, celui de 300 livres à l'église de Saint-Jean d'Eu ; de 500 livres à l'église de Saint-Hémy-en-Campagne ; de 300 livres à l'église de Biville au doyenné d'Eu ; de 100 livres aux Ursulines d'Eu, dans le cas où il décèdera à Paris ; désire que MM. de Sorbonne lui donnent la sépulture chez eux, et, s'il décède en la ville ou proche de la ville d'Eu, que M. le curé de Saint-Jean le fasse enterrer proche de feu son père, dans le chœur de la dite église. 22 avril 1686. – Aveux, baux des biens provenant de la dite fondation. – Réduction de la fondation de M. Duval par M. de Y de Seraucourt, vicaire général, 1702. – Inventaire du mobilier de Nicolas de Saint, -Ouen, écuyer, sieur de Pierre-court, décédé, laissant des enfants mineurs, dont était tutrice leur mère Marie Hamin : 4 harquebuses à fusil, 4 paires de pistolets à fusil, 3 fourchettes d'arquemie, une montre avec la boîte et chaîne d'argent, un cadran de cuivre ; – livres : œuvres de Grenade, *Amadis de Gaule*, les *Cantiques spirituels*, le *Criton* de Platon, le *Nouveau Maréchal*, l'*Histoire de Louis le Grand*, l'*Imitation* de Jean de Bonnofond, Montaigne, le *Cabinet satyrique*, le *Bouquet sacré*, Coigny, le *Jardin français*, l'*Alguasil démoniaque*, les Mémoires de Du Bellay, diverses pièces pour la défense de la Heine mère, les œuvres de Théophile, les Mémoires de la Reine de Navarre, le Maréchal expert.

G. 8246. (Liasse.) – 66 pièces, papier.

1671-1763. – SAINT-JEAN D'EU. – Requête adressée au bailli, vicomte et juge criminel du comté et pairie d'Eu, par les curé et marguilliers de cette paroisse, pour qu'il leur fût permis d'obtenir censures ecclésiastiques, *nomine dempto*, contre ceux qui détenaient les titres, meubles et ornements de l'église, 1671. – Copies des censures obtenues de l'official Alphonse de Chalon, même année. – Requête de François Bourdon, marchand luthier, réclamant contre la nomination faite de sa personne aux fonctions de Trésorier, 1710. – Adjudication de bancs, 1723-1747. – Tarif pour les inhumations, 1722 ; – Procès au bailliage d'Eu, entre le curé (Louis De Fays) et les marguilliers De Saint-Jean, d'une part, et Nicolas-Louis Bonnet de Saint-Léonard, prêtre, Joseph Bonnet de Monchy, et François Bonnet de Litteville, ses frères, d'autre part, pour changement fait à la principale tombe de la famille, 1763. – « Mémoire pour consulter sçavoir si le sieur curé est en droit d'expulser le serviteur d'église hors de sa charge, à l'assistance de 8 ou 9 paroissiens qui ont souscrit à son expulsion, » vers 1719. – « Sujet et cause d'opposition à la nomination faite, le 20 août dernier, de la personne d'Antoine Vignant, savetier, pour serviteur de l'église de Saint-Jean d'Eu, au lieu et place de Jean Roquigny, destitué après trente années de service, pour cause de malversation et scandale public, » 1719. – Contestations entre la Fabrique et la Charité. – Extrait des statuts et ordonnances de la Charité de Saint-Jean, 1506. – « Mémoire pour avoir avis. Il a été érigé dans une église paroissiale de la ville de... une confrairie de la Charité pour le bien et utilité de la ville et de la campagne ; leurs fonctions et la fin principale de ceste érection a été qu'ils assisteraient à l'inhumation des personnes décédées de toutes sortes de maladie, même de peste. – Les prévôts de cette Charité ne sont-ils pas en droit de faire choix d'un bedeau ou serviteur particulier qui aura droit, à l'exclusion d'un serviteur d'église de la paroisse, d'annoncer les morts, le jour, ainsi qu'il s'est toujours pratiqué, comme aussi, s'ils ne peuvent pas faire choix d'un prestre pour célébrer 6 messes qui sont fondées, chaque sepmaine, en la dite confrairie, et si le, curé, qui prétend que la Charité doit être subordonnée à la paroisse, pourra ompescher ces 2 établissemens, » vers 1719. – Certificat de M. Le Tellier, curé de Saint-Jacques de Dieppe, prieur du prieuré royal de Saint-Etienne d'Arques, attestant que les chapelains et bedeaux de la Charité de la Croix, établie

dans sa paroisse, comme les autres chapelains et bedeaux des autres confréries, ne dépendent pas du Trésor ni de Messieurs les marguilliers, mais Lien des maîtres de Charités et confréries, du consentement de M. le curé de la paroisse, » 10 novembre 1719. – Sentence arbitrale de Louis-Auguste, comte de Lannoy, gouverneur des ville, château et comté d’Eu, sur les contestations mues entre les marguilliers et la Charité. La Charité continuera de recevoir, gérer et administrer les revenus, à charge d’en acquitter les charges... L’élection d’un prévôt et d’un élu se fera tous les ans, on présence du curé, des marguilliers, des anciens maîtres et frères... ; il leur sera accordé un banc, en la chapelle de Notre-Dame de Pitié, 1733. – Requête au prieur-curé d’Eu, pour le rétablissement de la Société do saint Adrien, 1724.

G. 8247. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier.

1655-1782. – SAINT-JEAN D’EU. – Pièces diverses. – Etat des fonds et revenus de l’église, 1712. – Déclaration des biens tenus par la Fabrique du comté d’Eu, 1782. – Titres de propriété. – Baux. – Procès, au siège de l’amirauté de Dieppe, entre demoiselle Marie-Anne Corneille et Jean Petit, 1736. – Lettres de procureurs du Parlement de Paris (Poizot et Noirot) aux prévôts de la Charité de Saint-Jean d’Eu, Robert Le Beuf, Hébert, 1724, Leschevin, 1725, Sorre, 1726, Nicolas de Saint-Aubin, 1728 ; au chapelain de la même Charité, M. Simon, 1726. – Dans une lettre de Noiroil, 1725 : « Je vous diray que le carosse de votre ville n’est arrivé à Paris que vendredi dernier, et, lorsque j’ay esté pour recevoir les 256 livres ; 4 sous que vous m’envoyez pour l’affaire de votre Charité, j’ay esté bien surpris de les trouver à l’adresse de Monsieur Caron. Il a fallu aller aprez le dit M. Caron. En un mot, jamais affaire ne m’a plus donné de peine, tant par rapport à celle bévue, que pour l’argent vieux. Le cocher vouloit me faire prendre les vieux écus avec, le louis sur un pied plus fort qu’ils ne vallent, et par là il y trouvoil du gain. Il y a plus, c’est qu’il a osté 2 pièces de chacune 20 solds qui y estoient. » – Lettre de M. de Neufville à M. De Machy, procureur à lui, pour le prier d’être greffier de M. Dumontier, sénéchal du fief de Saint-Supplix, 6 août 1720. – Mémoires de frais de procédures. – Marché, pour la refonte des 3 cloches de l’église Saint-Jean, avec Pierre Capperon, maître fondeur à Amiens, 1676. – Visite de la grosse cloche de l’église par François Avril, orfèvre et Charles Carrel, maître chaudronnier, 1732

G. 8248. (Charte) – 0 m53 de hauteur, sur 0 m 66 c. de largeur.

1516-1600. – SAINT-JEAN D’EU. – Lettres du vicaire général de Georges d’Amboise, contenant approbation des statuts de la confrérie de la Sainte-Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Jean-l’Evangéliste, saint Nicolas, sainte Catherine, fondée en l’église de Saint-Jean d’Eu, à laquelle sont ajoutés, comme patrons, saint Sébastien, saint Adrien, saint Antoine, saint Roch et sainte Barbe : « Les dits échevin et frères servans seront subjels comparoir, la veille de la feste de l’Ascension, incontinent après le second son de vespres, en l’bostel et maison du prévost, pour le convoyer aux vespres et, le lendemain, à la messe et secondes vespres, pareillement la veille et le jour de la Nativité Nastre-Dame. Quand aucun des dits frères ou sœurs sera décédé, les amys seront subjets le faire savoir au prévost ou échevin d’icelle Charité, lesquels commanderont au clerc sonner la cloche par les carrefours de la ville, affin que les frères et seurs qui auront la congnoissance du trépas aient à dire, pour le salut de son àme, chacun cinq fois *Pater noster* et cinq fois *Ace Maria*. S’il y a aucuns frères ou sœurs de malladye qui ne soit point contagieuse ou femme en gésine, la dicte Charité’ sera tenue les visiter, porter pain bénist, eae Déniste, et faire, dire par le chapelain de la diete Charité, accompagné d’un des frères servant, ou deux, épistre et évangile pourveu qu’ils le requièrent... Sy aucun frère ou sœur estoit malade et ne peust subvenir à ses urgentes nécessités, il aura, par chacune sep-main, six deniers tournois durant sa maladie ; et, sy aulcune femme, accouchée d’enfant légitime, n’a de quoy estre gésinée, elle aura, chacune sepmaine, semblable somme... S’il advenoit que aulcun frère ou sœur l’ust trouvé mallade de lèpre, la dicte. Charité seroit tenue faire son service comme pour ung frère tréspassé et, le service fait, le convoier jusques à son hostel et habitacle, » 29 mai 1546. (Copie délivrée par Nicolle, curé de Saint-Martin-le-Gaillard, doyen d’Eu, 2 octobre 1600 – A la première ligne lettres ornées.

G. 8249. (Registre) – 78 feuillets, papier.

1675-1732. – SAINT-JEAN D'EU. – Comptes des prévôts et receveurs de la Charité de Saint-Jean, de 1672 à 1700. Il n'y est question que des recettes. – A la fin, délibération prise par les anciens maîtres et frères, assemblés en la maison de L. Simon, leur chapelain, portant que la messe des premiers jeudis du mois serait solennisée par le prieur-curé après procession, avec exposition du Saint-Sacrement, 13 janvier 1729. – Autre délibération sur les contestations entre la Charité et la Fabrique : pouvoir donné à Laurent Simon, chapelain, et autres, pour transiger, conformément à l'avis de M. le comte de Lannoy, gouverneur du comté d'Eu, 19 décembre 1732 ; au bas de cette délibération : « Comme curé et premier chapelain de toutes les confréries, j'ay signé et agréé les sus dits nommez pour terminer tout. Dechepey curé. »

G. 8250. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1710-1790. – SAINT-JEAN D'EU. – Comptes de la Charité de Saint-Jean. – 1710, « à un peintre pour peindre l'image de saint Adrien, 4 livres. – Pour avoir fait 5 chandeliers tant à Saint-Roch, Saint-Nicolas et Saint-Adrien et un à Saint-Adrien-sur-Seine, 35 sous. – A Jean Lerminat pour le ferment du chandelier de Saint-Adrien-sur-Seine, sous. » – Mention du *voyage* de Saint-Adrien. – 1713, aux capucins, pour le sermon de l'Ascension, 3 livres ; – pour les baguettes, 2 livres. – 1714 pour les baguettes, 10 sous ; – au serviteur de l'église, pour les distribuer aux maîtres et frères, 6 sous. – Aux capucins, pour le sermon de l'Ascension, 3 livres ; – pour la collation du prédicateur au dit jour, 30 sous. – 1716, pour les chaperons neufs, qui ont été donnés aux frères entrants, 38 sous. – 1718, pour la cueillette des paroisses, le jour Saint Jean-Baptiste, accordé par la Charité, 6 livres, pour les baguettes, 2 livres ; – pour les avoir rougies, 30 sous. – 1723, même dépense. – 1765, pour les baguettes, 6 livres 10 sous ; – pour le prédicateur, 4 livres 4 sous ; – pour la façon de 3 chaperons, 12 sous ; – pour demie aune de camelot, pour les chaperons, 2 livres 6 sous.

G. 8251. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin : 141 pièces, papier ; 1 imprimé.

1652-1727. – SAINT-JEAN D'EU. – Procès au bailliage d'Eu et au Parlement entre les maîtres et prévôts de la Charité érigée en l'église de Saint-Jean d'Eu, créanciers en la succession d'Isaac Prestault, chargés du fait et cause de Jean Doisnel, aussi créancier du dit Prestault, contre Isaac-François de Lespine, fils et héritier du 3^{me} lit de M^c Isaac-Erançois de Lespinc, qui avait épousé en 1^{res} noces Marie Prestault, fille et cohéritière en la succession d'Isaac Prestault. – Diverses pièces de procédures, entre autres un mémoire imprimé pour Isaac-François de Lespine, bourgeois de la ville d'Eu, fils et héritier de maître Isaac – Erançois de Lespine, ancien bailli d'Araynes, 1727. – Dans une lettre du procureur Poizot à M. Robert Le Bœuf, prévôt en charge de la Charité de Saint-Jean, du 19 février 1724 : « Je ne puis m'empescher de vous apprendre une triste nouvelle, qui est celle de la mort subitte de M. l'abbé Goy, docteur de Sorbonne, votre amy, arrivée la nuit dimanche dernier. »

G. 8252. (Liasse.) – 63 pièces, papier,

1677-1786. – saint-jean d'eu. – comptes de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié, de 1704 à 1786. – Registre contenant les noms et surnoms des frères et sœurs de la confrérie. – Remarques : « L'on paie pour une annonce de jour à M. le curé, 2 sols : au clerc, 1 sol : au 1^{er} chapier, 1 sol ; au serviteur de l'église, 1 sol. L'on paie, pour une agonie de nuit, à M. le curé, 3 sols ; au clerc, 2 sols ; au 1^{er} chapier, 2 sols ; au serviteur de l'église, 2 sols. N^a qu'il faut assister pour être paie. » – Annexé aux comptes diverses quittances.

G. 8253. (Registre.) – 21 feuillets, papier.

1709. – SAINT-JEAN D'EU. – Registre contenant les noms et surnoms des frères et sœurs de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié. – Associés en diverses paroisses hors de la ville d'Eu. Pour couverture, deux feuillets de parchemin d'un livre liturgique en plain chant, noté : *Amo Christum in cujus thalmum introiri, cujiis mater- virgo est, etc.*

G. 8254. (Registre.) – 52 feuillets, papier.

1674-1678. – SAINT-JEAN D’EU. – « Second registre des noms et surnoms des frères et sœurs de la confrérie des Agonisants sous le titre de la Passion de Notre-Seigneur Jésus Christ et de Nostre-Dame-de-Pitié, érigée en l’église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de la ville. d’Eu, le 22^e jour de septembre 1674, » avec additions : le R. P. Lagoille, curé de la paroisse Saint-Jean, plus 8 prêtres, 1 diacre sur la même paroisse ; Messire François Hyart, écuyer, sieur de Préaux, premier prévôt ; Jean Quentin, avocat en Parlement, second prévôt ; Michel Bourderel, vitrier, et Catherine Anguier, sa femme ; Michel Lefebvre, garçon, supérieur des enfants de l’hôpital ; François d’Avremesnil, gardien des capucins et 3 autres capucins ; Elisabeth de Pardieu Maucombe, dite de la Nativité, supérieure des Ursulines d’Eu, plus 26 autres Ursulines, dont 3 de la famille de Pardieu ; le concierge et le jardinier du château neuf. On indique, sur la paroisse le Marché-aux-chanvres, les rues de l’Empire, des Vadeaux, de Mathomesnil, etc. – Quêtes et recettes de la confrérie, de 1676 à 1677 : « Reçu, le 15 avril, des mains de M^{lle} du Fresne, la somme de 7 sols 6 deniers, pour avoir fait chanter les prières de la confrérie pour 2 hommes que l’on a supplicié le jour et fête de Nostre-Dame-de-Pitié. – Mises et paiements : Pour avoir fait chanter les prières de la confrérie de Nostre-Dame-de-Pitié pour l’agonie de la Révérende mère de Saint-François d’Assise, ursuline, 6 sous. – Pour avoir chanté, ce jour d’huy, 27 juin, les prières agonisantes, pour M. Nicolas Le Seigneur, avocat, 5 sous. – Pour avoir fait chanter les prières de la confrérie, pour M^e Jean Belot, procureur, attendu que ce fut de nuit, la somme de 6 sous. – Pour avoir fait chanter les prières de la confrérie pour le R. P. gardien des capucins, à M. le curé, 2 sous ; à M^r Nicolas Beslin, 1 sou 6 deniers : à M^e François Beslin, 1 sou 6 deniers : au serviteur de l’église, 1 sou ; le tout fait 6 sous. – Pour avoir fait chanter les prières de la confrérie, pour François Hyart, escuyer, sieur des Préaux, 1^{er} prévôt de la confrérie, 5 sous. »

G. 8255. (Liasse.) – 22 pièces, papier.

1585-1665. – FABRIQUE DE LA TRINITÉ D’EU. – Fragments de comptes de la Fabrique, qui sont les premiers feuillets détachés de ces comptes. – 1585-1587, Noël Gorre et Thomas Garet, Thésauriers et matriculiers pour 2 ans. – 1605-1606, Nicolas De Chépy et Antoine Le Vasseur. – 1609-1611, Balduin, Varin et Jean Garet. – 1613 1615, Jean Le Maistre et Pierre Doffœil. – 1623-1625, François Hideux et Jean Félin. – 1623-1627, Thomas Le Berger et Charles Le Vray. – 1627-1629, Geffroy Capperon et Pierre Du Puys. – 1633-1635, Jean Le Vasseur et Gabriel Le Creq. – Inventaire des comptes de l’église de la Trinité, de 1540 à 1665.

G. 8256. (Cahier.) – 7 feuillets, papier.

1620-1621. – LA TRINITÉ D’EU. – « Compte que fait et rend honorable homme Jean Le Vasseur, maître et prévost de la confrairie Monsieur saint Roch, administrée et fondée par les maîtres tanneurs de la ville d’Eu, érigée en la paroisse de la Trinité. » Noms des prêtres, des confrères et des sœurs qui se sont rendus de la dite confrérie ; 30 tanneurs. – « Payé au paquet de la Charité, pour avoir annoncé la feste de mons^r saint Roch, que pour conduire et reconduire le pruvost, tant à la messe, premières et secondes vespres, 10 sous. » – A la suite, inventaire des lettres de la dite confrérie.

G. 8257. (Cahier.) – In-folio, comprenant 34 feuillets, papier.

1620-1627. – LA TRINITÉ D’EU. – Compte de la Fabrique pour deux années, de 1620 à 1622. – Recettes pour le vin des communicants aux principales fêtes de l’année ; quêtes pour l’église. – « A Jean Mithon, pour du camelot ondé, vert et violet, de quoy on a Faict des chasubles, devant d’hosteaux et rideaux, 98 livres 4 sous 6 deniers. – A Richard Avril, tant pour le ciel de chaire que pour des franges pour les dictes chasubles, 12 livres 5 sous. – Pour le pain et vin fourni à la dite église pour communier les paroissiens, 4 livres 14 sous. – A. Quentin Guillot, pacquer de la Charité, pour ses gages, 13 livres 4 sous. – A Mons^r le doyen de Gamaches, pour son droit de visile, 20 sous. – Aux sonneurs, qui ont sonné aux jours de Toutz les Saints, pour 2 ans, 10 sous. – A Quentin Guillot, pacquer, pour avoir fauché l’herbe que l’on a accoustumé semer dans la dicte église, pour 2 ans, 40 sous. – A Jacques De Mouchy, pour avoir refaict les vitres du tabernacle où repose le Saint-Sacrement, 15 sous ; – pour l’illumination du chapeau du Saint-Sacrement, 15 sous. – A un frère prescheur qui a presché le jour de la Dédicace, 12 sous : – à un aultre prédicateur, qui a

presché le jour de la Trinité, 32 sous ; – baillé pour faire le chapeau du Saint-Sacrement, 5 sous. – Le jour de Grand Vendredy, baillé au clerc, pour avoir couché dans l'église pour garder l'adoratoire, ; 5 sous. – Le jour de la Trinité, baillé à un prédicateur cordolier, 30 sous. – Plus a esté payé à Laurens Le Seigneur, tant pour 5 quartiers de serge fine bleue, que pour faire un tour de ciel à la chaire à prescher, que pour la façon, 75 sous. – *Item*, a esté payé à Honoré Anguer, maître menuisier, pour une chaire à confesser, 16 livres. – *Item*, a esté payé à Philippe Duflos, maître menuisier, pour rescompense du paiement de la chaire à prescher, la somme de 105 sols. – *Item*, payé à François Du Boys, libraire, pour avoir refaict le manuel de l'église, 16 sols. – Antoine Viard, gradué aux arts, curé de la paroisse ; Pierre Duchemin, chapelain ; maître Jean Lebel, presbtre, aussi chapelain ; honorables hommes Olivier Le Bourg, maire de la ville d'Eu, Jehan Garnier, Mathieu Du Mastz, Pierre La Vache et Michel Bertrand, esleus Trésoriers. » – A la suite du compte : « Inventaire des meubles, lectres, enseignements concernant les revenus de la dicte église : Deux calices d'argent dont Mons^r le curé en a une entre ses mains, de quoy on se sert. – *Item*, un vase d'argent à porter le Saint-Sacrement, avec la custode où se met l'hostie, lorsque l'on va à la procession, le jour du Saint-Sacrement. – Plus 2 coupes d'argent, servantz pour bailler le vin aux communians avec un paix d'argent. – Un chasuble de velours violet, avec le devant d'autel de même, servant au grand autel, avec l'estole et le fanon dont le curé se sert de l'estole et du fanon, donné par le sieur de Heeres. – Un poile de velours violet, servant de présent de courtines à l'autel de la Vierge-Marie, avec un devant d'autel de taffetatz violet, ensemble les dessus du dit poile. – Deux rideaux de camelot rouge pour le grand autel... Carreaux de velours rouge servant à mettre le livre à dire la messe. Couvrechefs pour les images. » – Comptes indiqués à partir de 1531 – Compte incomplet du commencement.

G. 8258. (Registre.) – Cartonné, 55 feuillets, papier.

1667-1668. – LA TRINITÉ D'EU. – « Compte que rend par devant vous, Monsieur le curé et messire Hyérosme De la Chaussée, comte d'Arrest, et messieurs les anciens Thrésoriers et marguilliers de l'église de la Sainte Trinité..., Jean Le Vasseur, marchand tanneur, Thrésorier sortant..., pour 2 années... » du 1^{er} juin 1667 au 29 mai 1669. – « Aux hommes qui ont parez et ornez l'église pour les 2 jours de feste de la Sainte-Trinité et pour le temps du jubilé 1668, 4 livres 5 solz. – A Nicolas Broutin, pour 2 bottes de branches de may à mettre dans l'église, le jour de la feste en 1667, 8 sous. – Pour les trois chaires neuves de bois de chesne qui sont dans le chœur... à la place de l'ancien banc de M. le prieur, 6 livres 15 sous. » – Mention des pestes d'Amiens, qui avaient causé une interruption dans le service des messagers. – Pour 5,000 pains à communier, 3 livres 15 sous. – Inventaire des meubles : Coupe d'argent pour donner du vin aux communians. – Inventaire des titres, 1669. – Ecrit dans un autre sens : « Papier pour escrire ce que je payé comme Thrésorier depuis le jour de la feste, qui fut le 5 de juin 1661, que il me falut orner et parer l'église avec plusieurs pièces de tapisserie aux arcades des piliers, et mesmes dessus les dits pilliers, et puis, pour le cœur de la dite église il fut paré et orné de quantité de pièces de tavoïolles et tableaux, le tout emprunté aux gens de nostre ville d'Eu. L'on les rend après la feste passée. Premièrement il couste à traiter à disner à 2 hommes, 2 jours durant, pour aider à orner et parer la dite église, 30 sols. » – Annexé au registre, 4 feuilles de quittances.

G. 8259. (Cahier.) – In-folio, comprenant 50 feuillets, papier.

1763-1790. – LA TRINITÉ D'EU. – « Registre pour servir aux délibérations et redditions de comptes de l'église, et paroisse de la Trinité d'Eu, cotté et paraphé par nous Pierre Bunel, avocat au Parlement, bailly, vicomte, juge civil et criminel du comté pairie d'Eu, le 7 septembre 1763. » – Délibérations à partir de 1765 seulement. – 7 septembre 1766, on s'occupe de la reconstruction du clocher. – 19 juin 1768, mention de Vulfran De Poilly, orfèvre à Abbeville. – 4 octobre 1772, mention d'un nouvel autel à la romaine. – 3 avril 1774, on fera faire un reliquaire pour une relique de la vraie croix, dont il avait été fait présent à l'église. – 20 mai 1787, Michel Renard, reçu en qualité de chapier et de chapelain de la Charité, à charge de porter la seconde chape, d'accompagner les frères de la Charité aux convois, etc. – Il novembre 1787, secours accordé par le duc de Penthièvre pour la reconstruction du manoir presbytéral. – 21 juin 1789, on fera faire, en carreaux hexagones de la Tuilerie, tout le pavé depuis l'autel Saint Antoine jusqu'à la muraille du coté de

l'ouest. – Au dernier feuillet, procès-verbal de la pose d'un crucifix sur le pont qui sépare la Normandie de la Picardie, le diocèse de Rouen du diocèse d'Amiens, la paroisse de la Trinité d'Eu de la paroisse de Notre-Dame. – Curés de la paroisse : Gruel, 1765-1779 ; – Buiret, 1781-1791.

G. 8260. (Liasse.- – 4 cahiers, comprenant 54 feuillets, papier.

1710-1763. – LA TRINITÉ D'EU. – Délibérations de la Fabrique. – 6 juillet 1710, règlement poulies honoraires des prêtres. – 22 mai 1712, « quelques anciens Trésoriers ayant représenté que leurs enfants souffrent depuis plusieurs mois de ce qu'aucuns des prêtres de la paroisse ne tiennent et ne veulent tenir les écoles à l'effet d'instruire et donner l'éducation aux dits enfants, ils auroient entremis Dom Louis Lucas, prestre, religieux et prieur de la Très Sainte Trinité, pour porter l'un des dits prestres de vouloir se charger des écoles et instructions des enfants... et que le dit sieur prieur avoit obtenu du sieur Blanger qu'il tiendront les dites écoles sans tirer à conséquence, et par bonne volonté ; offre acceptée. » – 14 février 1717, délibération sur le procès-verbal d'interdiction de l'église par messire Antoine Piquet, archidiacre du Ponthieu, à cause du mauvais état du pavage. – 4 juillet 1717, lorsque l'église sera repavée, personne n'y pourra mettre de banc sans payer une somme qui sera réglée par le curé. – 6 avril 1721, délibération au sujet des réparations à faire aux couvertures de l'église endommagées par les grands vents ; vu l'impuissance de la Fabrique, les sous-ailes et le portail seront recouvertes en paille. – 22 novembre 1722, mention d'un incendie qui avait détruit 2 petites maisons du Trésor des Trépassés de cette église. – 15 août 1723, délibération pour faire la condition d'un vicaire, dont la nécessité était reconnue. « La paroisse est d'une très grande étendue ; elle est de 500 communicants, une partie dans l'enceinte de la ville, de laquelle les portes étant fermées, on ne peut tirer de secours dans les pressans besoins que du sieur vicaire, qui demeure dans l'enceinte de la dite ville. » – 9 septembre 1736, visite de l'église par Caron, curé de Chépy, doyen de la Chrétienté de Gamaches. – 27 septembre 1744, délibération pour l'instruction des enfants. – 22 mai 1747, à l'avenir les Trésoriers feront leur charge *gratis* comme il est porté par les ordonnances du Roi ; mais sera célébré, au décès de chacun d'eux, un service solennel. – 8 décembre 1754, un pignon de l'église menaçant ruine sera réédifié. – 19 juin 1763, on fera construire une niche en maçonnerie pour y placer un *Ecce homo*.

G. 8261. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 61 pièces, papier ; 5 imprimés.

1640-1716. – LA TRINITÉ D'EU. – Quittances des droits d'amortissement. – Déclarations des biens appartenant à la Fabrique de la Sainte-Trinité de la Chaussée, faubourg de la ville d'Eu. Dans la déclaration de 1640 : « L'église possède 4 acres de prairies de fondations de plusieurs paroissiens ci-devant décédez, laquelle prairie ne peult estre baillée à louage, attendu que depuis 4 à 5 ans, elle a toujours este pasturée, mangée et fauchée par les gens de guerre et cavaliers qui viennent par chacun an en la dicte ville d'Eu. Il faut paier et gaiger six presbtres, oultre le curé et le cleric, comme aussi entretenir tous les bastiments de l'église, pour raison de quoy elle est obérée de plus de 300 livres. »

G. 8262. (Liasse.) – 26 pièces, papier.

1623. – LA TRINITÉ D'EU. – Acte de nomination de Pierre Capperon, comme homme vivant, mourant et confisquant pour la Fabrique de la Trinité, 1659. – Sentence du bailliage d'Eu contre Grelache Costier, pour reliquat de compte, 1623. – Diverses pièces de comptabilité. – Consultation de Douville de Belleval, avocat d'Abbeville, sur le point de savoir « si une confrérie, établie sans lettres-patentes, peut refuser à l'église paroissiale où elle est établie, l'usage des croix, encensoirs, bannières qu'elle dit avoir acquis de ses épargnes et de ses quêtes, » 1775 ; 24 sous indiqués comme prix de cette consultation. – Devis pour la couverture du clocher de l'église. – Minute d'une lettre écrite au comte d'Eu pour obtenir un secours. – Mémoire pour la chapelle de Saint-Léonard du Val-de-Gland, située sur la paroisse, de la Trinité, qu'il était question de réunir à l'hôpital général ; – 2 lettres à ce sujet de l'évêque d'Amiens à M. Gruel, curé de la Trinité, et de l'archevêque de Rouen à l'évêque d'Amiens, 18 septembre 1767, 10 janvier 1768. – Compte des recettes et dépenses faites pour la chapelle de Saint-Laurent du Mont d'Eu, 1767-1777. – Pièces à l'appui des comptes.

G. 8263. (Registre.) – 11 pièces, parchemin ; 68 pièces, papier.

1555-1775. – LA TRINITÉ D’EU. – Titres de rentes appartenant à la Charité ou à la Fabrique de cette paroisse, classés suivant l’ordre alphabétique des noms de ceux qui les devaient dans les derniers temps : Flament Guérin, d’Etocquigny ; Eudes de Catteville, veuve du sieur Héron de Neuville ; Hesnard, Hocquet, Jacob, Le Duc, Le Fevre, Maillard, Neufgermain, Bocquetin. – Traité de mariage entre messire Charles-Antoine Martin, écuyer, ci-devant conseiller du Roi, président en l’Election d’Arques, fils aîné de Pierre Martin, président en la dite Election, et de Marie-Françoise Gérard, et Marie-Félicité de Vildor, fille de François de Vildor, secrétaire du Roi, seigneur patron de Villers-sur-Foucarmont, et de feu Marie-Thérèse Crevel, 1736. – Fondations pour Pierre Faguen, 1555 ; – pour François Le Maistre, sieur de Douxmesnil, échevin d’Eu, 1619 ; – pour Jacques De Rue. en son vivant, curé de Sainte-Opportune en Normandie, 1629.

G. 8264. (Liasse.) – 51 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1407-1751. – LA TRINITÉ D’EU. – Sentence de l’official d’Amiens, entre François Le Bourcq, curé de la Trinité, et Guillaume Fauconnier, prêtre, faisant l’office de sous-diacre en la dite église, au sujet de l’acquit des messes de fondation, 1664. – Requête à l’évêque d’Amiens pour faire approuver un règlement au sujet des sonneries, argenterie, ornements et ouverture de terre en l’église de la Trinité : « Ce règlement, Monseigneur, n’est fait que pour réprimer les abus intolérables qui suivent nécessairement des fréquentes inhumations qui se font dans l’église, qui devient depuis quelque temps très mal propre et très malsaine. L’ambition d’être inhumé dans l’église, ou le désir d’estre enterré avec ses parents, excitoient plus des deux tiers des personnes à demander, avant leur mort, cet honneur à leurs parents ou héritiers, qui leur accordoient cette grâce d’autant plus facilement que la Fabrique n’exigeoit que 3 livres pour l’ouverture de la terre. » – Ordonnance conforme de l’évêque d’Amiens, 15 mars 1754. – Contestation pour un prie-dieu dans l’église, 1718. – Fondations pour Laurence Carpentier, veuve de Nicolas Philippes, 1620 ; – pour Allard Gorré, 1525 ; – pour Martin Le Doïen, prêtre, natif de la paroisse de la Sainte-Trinité, habitué en la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs et officier en icelle église de la Trinité, 1626 ; – pour Nicolas Le Villain, 1588 ; testament du dit Le Villain, revêtu de sa signature et de celle de Antoine Viart, curé de la dite église. – Titres de propriété et procédures, en grande partie perdus par l’humidité.

G. 8265. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier.

1481-1775. – LA TRINITÉ D’EU. – Titres de rentes appartenant à la Charité ou à la Fabrique de cette paroisse, classés suivant l’ordre alphabétique des noms de ceux qui les devaient dans les derniers temps : Bouquet, Bruhier, Capperon, Du Chaussoy, Duchemin, Dufrieu, D’Escarbolin, Dunet. – Fondation de Bertrand De Rue, en 1481 (pièce déchirée et en fort mauvais état). – Autre fondation de Nicolas Le Roy, marchand, demeurant en la Haute-Chaussée d’Eu ; il donne à la Fabrique « une pièce de terre en nature de pré salé, contenant 3 journeux, vulgairement appelé le Grand Douaire, au terroir et dimage de la Trinité, tenue de la seigneurie de la Chaussée, » 1624.

G. 8266. (Registre.) – Comprenant 65 feuillets, papier.

1675-1691. – LA TRINITÉ D’EU. – Comptes rendus par les demoiselles prévôtés de la confrérie de sainte Catherine, érigée en cette église. – 1662, « pour une petite dentelle dorée et taffetas blanc, pour faire un voile à la sainte Catherine, 21 sous 6 deniers. » – 1788, « pour la façon de 2 fiches de fer blanc pour mettre devant l’image de sainte Catherine, 6 livres. »

G. 8267. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1636-1763. – FÉCAMP (Eglises de). – Collations de la cure de Saint-Etienne, vacante par le décès de Nicolas Durand, à Michel Le Chevalier, par Henri de Bourbon, prince du Saint-Empire, évêque de Metz, marquis de Verneuil, abbé de Fécamp, 29 septembre 1652 ; – de la même cure, vacante par le décès du dit Le Chevalier, à Guillaume Bourdel, par Daniel de Bares de Saint-Martin, commandeur de l’ordre de Saint-Michel, abbé de la Chaise-Dieu, vicaire et procureur général de Casimir, roi de Pologne et de Suède, abbé de Fécamp, 12 juin 1669 ; – de la même cure, vacante par la résignation du dit Bourdel, à Pierre Barbe, curé de Saint-Valery au doyenné d’Envermeu, par

Benoît Coquelin, prieur et vicaire général de Fécamp, juin 1678 ; – de la même cure, vacante par la résignation de Pierre Quesnel, à Adrien Vimont, par Jacques Remy, autre vicaire général de Fécamp, 19 mars 1683. – Collation de la cure de Saint-Etienne de Fécamp, vacante par le décès de Jacques Gilles, à Jean Berbion, par Henri de Lorraine, abbé de Fécamp, 2 mars 1636. – Procès entre les collecteurs de la taille de cette paroisse et le commis des Traités Foraines, 1662. – Certificat du curé et des Trésoriers et notables habitants de la paroisse de Saint-Etienne, de l'état des 4 vitres de l'église (2 en verre peint, ayant besoin d'être protégées par des treillis de fer), au décès du curé M. de Calignac, 24 juillet 1763. – Compte de Jean Gervais, Trésorier de la paroisse de Saint-Thomas de Fécamp, 1696-1699 : travaux au clocher ; croix du clocher fournie par le serrurier Jean Le Monnier, 65 livres 10 sous. – Quelques pièces de comptabilité.

G. 8268. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 115 pièces, papier.

1586 (copie)-1789. – FERTÉ – SAINT-SANSON (LA). – Quelques pièces justificatives de comptes, 1694-1740. – FLAMANVILLE-L'ESNEVAL (NOTRE-DAME DE). – Inventaire des titres de la Fabrique. – Opposition de la Fabrique au décret des biens d'Emery Desmarests, 1627. – Donation de Catherine Vaderlot, 1651. – Constitution de rente, pour une fondation de François Deschamps, 31 mai 1687. – FLAMANVILLE (NOTRE-DAME DE). – Compte de la Fabrique, 1786 : lambris du chœur, contretable, tabernacle peints ou dorés par Noël Juncay ; lambris posé au berceau de l'église. – Pour la construction du prétoire de Cany, 4 livres 10 sous. – Quelques pièces justificatives de comptes. – Fondation pour le curé Jean Le Thuillier ; entre autres dispositions, legs pour la confrérie des Agonisants ou de Jésus Agonissant, 1698. – Compte de cette confrérie, 1787. – Baux de biens appartenant à la Fabrique et à cette confrérie, 1783-1788. – FLOQUES. – Titres de propriété. – Fondation de noble et scientifique personne maître Anselme de Bellencreville, conseiller et confesseur ordinaire de très haute et très illustre princesse Louise de Lorraine, reine de France, suivant la cour de la dite dame, 1586 ; – de Richard Le Bourg, 1742.

G. 8269. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1599-1781. – FONTAINE-LA-MALET. – Vente à Jean Jollain, docteur en théologie, curé de Fontaine-la-Malet, d'une pièce de terre, au hameau d'Anfriette, 1599. – Arrêt du Parlement, Chambre des Vacations, qui ordonne aux paroissiens de Fontaine d'avoir à payer à Guyon Martel, pourvu à la cure de cette paroisse, les dîmes des grains et fruits récoltés sur leurs héritages, le dit curé en contestation pour la cure avec Jean Mapheus, religieux augustin, 28 septembre 1629. – Aveux aux seigneurs de Graville : Armand, cardinal de Richelieu, 1631 (copie) ; – François-Louis de Bourbon, prince de Conti, 1702 ; – Louis-François Joseph de Bourbon, comte de la Marche, représenté, par son père et tuteur honoraire Louis-François de Bourbon, prince de Conti, 1756. – FONTAINE-LE-DUN. – Bail d'une pièce de terre au trait de Limésy par Pierre L'Heureux, maître en charge de la confrérie du Saint-Sacrement, 1769.

G. 8270. (Liasse.) – 27 pièces, papier.

1672-1711. – FONTAINE-LE-BOURG. – Comptes des Trésoriers. – Aux recettes, ventes des œufs donnés à Pâques, des gerbes de blé cueillies pour l'église ; – quêtes pour le cierge béni : – fruits du cimetière. – Aux dépenses, pain fourni pour le pain béni. – 1674, pour un pommier provenant du cimetière, 3 livres. – 1677, verrières de l'église barrées de barres de fer. – Droits de sépulture pour un homme, 3 livres ; – pour un enfant, 30 sous. – « Payé, à Pâques, pour avoir 400 de petits pains, et un cent de grands pains pour communier, 7 sous. » – 1679, dépenses pour la cloche, fondue près de l'église : aux fondeurs, 114 livres ; souper et déjeuner aux fondeurs, 6 livres 16 sous. – Pour un missel, 16 livres – 1684, à Henry Du Quesnay, maître vitrier à Rouen, pour avoir raccommodé les vitres, 9 livres. – On *terre* l'école où demeurait le vicaire. – Mention du *Regina cæli*, chanté, le jour de Pâques, suivant la fondation de Guillaume Daon, prêtre ; – du hameau de la Justice. – 1688, réparation des bancs de l'église. – 1690, journée d'un homme employé à clore le cimetière, 7 sous. – Réparations au confessionnal. – 1691, église volée par effraction. – 13 pains de 3 marques donnés aux pauvres de la paroisse suivant la fondation de M. Daon. – 1693, église imposée pour la taxe des pauvres à 3 sous par semaine, en tout 4 livres 16 sous. – 1694, par suite de la cherté on paie 13 pains bisets, de la fondation de Daon, à raison de 3 sous 4 deniers la livre. –

Eglise taxée pour les pauvres à 3 sous par semaine. – Pain à consacrer acheté chez *un échoppier*, 2 livres 10 sous. – 1695, 3 journées de charroi, 3 livres 5 sous. – 1698, pour les 13 pains de la fondation de M. Daon, 36 sous. – Au clocheteur, pour une année de ses gages à sonner l'office divin, 3 livres. – 1699, images peintes par Cordouan, 6 livres 15 sous. – 1700, pour la moitié du supplément de finance de l'office de juré crieur, 27 livres – 1703-1712, brique achetée chez un briquetier de Saint-André-sur-Cailly. – 1710, pour un canon qui est sur le grand autel, 1 livre. – 1714, 4 journées d'homme à planter de la plante d'épine autour du cimetière, 2 livres. – Comptes approuvés, au cours de leurs visites, par les grands vicaires de l'abbaye de Fécamp : Jacques Remy (Denis Filleul, secrétaire), 10 octobre 1683, 3 août 1685 : – Gabriel Dudan (même secrétaire), 47 mars 1689 : – Innocent Bonnefoy (Roger Villette, secrétaire), 13 septembre 1590 ; – Enguehard (Isaac Chazel, secrétaire), 13 février 1694 ; – Martin Filland (Ruffy, secrétaire), 12 septembre 1697 : – Enguehard (Joseph Rougier, secrétaire), 17 octobre 1699 ; – R. Massuet (Louis Fillastre, secrétaire), 20 juillet 1701 ; – François Du Vivier, 1703, 17 août 1704, 2 septembre 1705 ; – Mathieu Gilbert (Remy Filleul, secrétaire), 5 août 1708 ; – P. Thibault (Filleul, secrétaire), 7 octobre 1719, 5 septembre, 5 octobre 1716. – Curés de la paroisse, François Le Halleur de Francouville, 1677 ; – Vilecoq, 1683 ; – Avice, 1686-1714 ; – Pollin, 1715, 1716.

G. 8271. (Liasse.) – 44 pièces, papier.

1715-1760. – FONTAINE-LE-BOURG. – Comptes des Trésoriers, de 1715 à 1760. – 1716, reçu de Mons^r Cordier, maître d'école, pour le loyer de la maison proche le moulin, 11 livres. – Pour la tombe de Madame Daon dans l'église, 3 livres. – Achat de tuile à Saint-André-sur-Cailly. – 1721, pour les frais d'avoir fait viser 190 livres de billets de banque royale, aux fins d'avoir une liquidation suivant les arrêts du Conseil, 2 livres 11 sous. – 1724, tuile achetée à Saint-André-sur-Cailly. – 1726, pour un quarteron de gerbées, un paquet de vaulard, 2 journées de couvreur sur la maison du Parquet, la gerbée à 30 livres le cent, 7 livres. – 1727, 10 entes plantées au cimetière, à 10 sous l'ente. – 1731, à Claude Mainot, menuisier, pour avoir fait et fourni le bois de l'œuvre des Trésoriers et des troncs du Trésor, 14 livres 5 sous. – Adjudication de la quête des œufs de Pâques, 6 livres 10 sous. – 1733, pour l'aigrette qui est sur le liant du tabernacle, achetée par M^{me} Avenel, 4 livres 10 sous. – Maison du maître d'école couverte en gerbées. – 1737, adjudication à Pierre Valle, pour 3 ans, de la maison proche le moulin, ci-devant occupée gratis par les maîtres d'école. – Travaux à la maison vicariale ; table à écrire ; bancs pour asseoir les enfants. – 1744, au sieur Garand, brodeur, pour avoir fait et fourni une chasuble de damas à fleurs et fond blanc, avec une bannière de damas rouge cramoisi, 140 livres. – A Varengue, relieur, pour avoir relié les graduels, l'antiphonaire et le rituel, 22 livres 16 sous. – 1752, façon de bancs dans la nef. – Au sieur Delamare, orfèvre, 33 livres. – Pour un missel et un sinet, 28 livres. – 1753, à M. Le Fèvre, menuisier, pour le chandelier du cierge pascal, 5 livres. – 1758, paiement au sieur Roseau, peintre, pour peinture d'images dans le chœur de l'église. – Achat de 84 gerbées, pour recouvrir la maison d'école. – 1760, achat de briques à Saint-André-sur-Cailly. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands vicaires de Fécamp : Pierre Thibault (Filleul, secrétaire), 5 septembre 1716 ; – (G. de Launay, secrétaire), 9 septembre 1717 ; – J. De la Londe, secrétaire), 9 septembre 1718 ; – De la Rocque, secrétaire, 7 septembre 1819 ; – Pierre Cordier, 1^{er} juillet 1721 ; – De la Londe, secrétaire, 20 juillet 1722 ; – Pierre Thiébault. 8 septembre 1724 : – Claude Dupré (H. Bunel, secrétaire), 3 mai 1727 ; – P. Thiébault, 19 juillet 1730 ; – par le sous-prieur et official de Fécamp, F.-P. Lemaistre, 21 mai 1734 ; – Pierre Maloël, 14 décembre 1736 ; – Romain De la Londe, 24 août 1738, 15 septembre 1739, 9 août 1740, 13 octobre 1742, 29 avril 1714 ; – P. Boucher, 22 août 1746 ; – J. Le Febvre, 17 avril 1749 ; – P.-J. Le Maistre, 13 novembre 1752, 5 septembre 1755 ; – P. Lenfant, 29 avril 1758 ; – Pierre Desmares, 20 avril 1762.

G. 8272. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1596-1765. – FONTAINE-LE-BOURG. – Aveux baillés aux religieux de l'abbaye de Fécamp, pour biens relevant de leur baronnie de Fontaine-le-Bourg, notamment par les curés Pierre Pollin, 1744 ; – Jacques-Antoine Pollin, 1781, pour le manoir presbytéral. – Tableau des fondations qui doivent être acquittées en l'église de Fontaine-le-Bourg : le 20 janvier, jour de saint Sébastien ; le 30 janvier, jour de la Translation de sainte Anne, à l'intention de maître René Adam, prêtre ; le

9 mai, jour de la Translation de saint Nicolas. – Fondation de Marie Dacher, veuve de feu Pierre Thorel, 1751. – Titres concernant la rente de 96 livres 17 sous 11 deniers que la Fabrique a droit de prendre, chaque année, sur les aides et gabelles, provenant de la donation de la dile Dacher. Parmi ces titres, inventaire des biens demeurés après le décès de dame Anne-Claude Nolasson, femme de M^{re} Etienne Boucon, chevalier de Saint-Jean-de-Latran, comte palatin, en présence d'André Bouys, peintre du Roi, de l'Académie de peinture, nommé en 1722 subrogé-tuteur des mineurs Boucon, 1730. – Titres concernant la maison vicariale achetée, en 1611, de Charles Varouil – Autres ventes faites à la Fabrique par Jean, Nicolas et Jacques Le Febvre, 1596 ; – par Michel Dorival, 1651. – Baux. – Procès-verbal de visite de l'église de Fontaine-le-Bourg, par Henry Gosset, maître maçon à Rouen, et Nicolas Le Métayer, maître charpentier, à l'effet de procéder à la reconstruction de l'église : « Il convient démolir la nef et les ailes du côté d'icelle sur toute leur longueur, à la réserve du pignon étant à l'entrée et au bout de l'église, pour qu'on la réédifie de neuf sur la longueur de 92 pieds de dehors en dehors, en comprenant le clocher, et sur la hauteur de 20 pieds, et d'épaisseur 2 pieds, » 15 février 1659. – Répartition par Jacques Le Cornier, conseiller au Parlement, commissaire de la Cour, accompagné de Gilles Cousin, commis au greffe, de 2 sous par livres de revenu sur les propriétaires et fermiers de Fontaine-le-Bourg, pour faire les fonds nécessaires à la réédification ; les religieux de Fécamp imposés à 130 livres, 1659. – Arrêt du Conseil d'Etat confirmatif de l'adjudication faite par M. de Caumont, subdélégué, des réédifications et réparations à faire aux clocher et cloches de Fontaine-le-Bourg ; adjudicataire, André Gaillard, pour 3,500 livres à imposer en 3 années consécutives par égale portion sur les propriétaires de la paroisse, 16 août 1723 ; suivi de l'ordonnance de l'Intendant, du 9 septembre de la même année.

G. 8273. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 92 pièces, papier.

1628-1717. – FONTAINE-LE-BOURG. – Arrêt du Parlement ordonnant qu'il serait fait procès-verbal de la qualité et quantité de bois nécessaire pour la réparation et réfection du clocher et chanceau de l'église de Fontaine-le-Bourg, 1628. – Commission donnée par Henri de Lorraine, abbé de Fécamp, à M. de Soulliniac, maître architecte, pour qu'il eût à se transporter au plus tôt en la baronnie de Fontaine-le-Bourg et seigneurie d'Aiziers et aux moulins de Louviers, pour visiter les lieux, et faire et passer les marchés à tel prix qu'il jugerait raisonnable, 1628. – Lettre de J.-B. Barcillon à M. de Lestanville, bailli de Fécamp, relative à cette réparation, Paris, 17 mars même année. En *post-scriptum* : « M. Soulliniac vous dira l'arrivée de Mst l'archevêque de Narbonne en cette ville, et la mort de M. de Beauvilliers, à qui Dieu fasse paix ! » – Devis du sieur Soulliniac. – FREVILLE. – Fondation de François Le Vasseur, 1747. – Contestations pour la réparation du chanceau de cette église entre M. Albert de Colligny, prieur du Mont-aux-Malades, et les propriétaires de la paroisse, les réparations tombant à la charge des chanoines réguliers du dit prieuré, en leur qualité d'héritiers de Louis Juhel, chanoine régulier du dit prieuré, curé de cette, paroisse, décédé le 14 mars 1745. – Marché entre Louis Gallot, architecte expert, et M. de Colligny. – « Courtes observations de M. de Colligny sur le devis des réparations de Fréville fait par M. F. De France, architecte, au mois de juin ! 1745. » – Narré succinct de ce qui s'est passé entre MM. les propriétaires de Fréville et le prieur du Mont-aux-Malades. – Lettres de ce prieur, 1714. – Copies de pièces relatives à des procès pour le bénéfice de Fréville, 2^e portion, entre Pierre Le Clerc et Antoine Le Boucher, 1564 ; – entre Marin Thierry et Claude D'Yvetot, 1591 ; – entre Robert Du Mesnil, religieux profès du prieuré du Mont-aux-Malades, pourvu de la seconde portion du bénéfice de Fréville, et dom Antoine Corneille, pourvu de l'autre portion, 1646-1649. – Aveu à Mathieu de Recusson, seigneur du fief de Gruchel, 1602. – Rôle et assiette de la cotisation des pauvres de la paroisse de Fréville suivant l'arrêt de la Cour du Parlement, le 10 janvier 1741. – FRÉNOY. – Mémoire de maître Antoine Morin, curé de Frénoy, et de Jeanne Jagée, veuve de Jacques Morin, élu en l'Élection d'Eu, contre les habitants de Cuverville, au sujet d'une haie. – Cachets de M. Ebran, notaire, et de M. de Colligny.

G. 8274. (Registre.) – In-folio, 163 feuillets, papier.

1741-1786. – FONTAINE-SOUS-PRÉAUX. – Comptes des Trésoriers. – Aux recettes, quêtes des plais de l'église ; – du Trésor ; – quête des gerbes le jour de la Dédicace ; – œufs de Pâques. – Aux dépenses, achat des registres de baptêmes, mariages et inhumations, messe du jour de la

reddition des comptes. – 7 juin 1744, acceptation par la Fabrique d'un Soleil et autres ornements donnés par une personne qui ne voulait point être, nommée, à condition de chanter le *Te Deum*, le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement. – 15 mai 1744, il sera célébré après le trépas de chaque Trésorier et de chaque Trésorière, un service, et, de plus, tous les ans, un autre service pour les Trésoriers et Trésorières défunts – 1744, 3 entes plantées dans le cimetière et journée d'un homme, 4 livres 13 sous. – 1751, reconstruction du porche de l'église, en bois, 23 livres 6 sous. – 13 juin 1754, on fera faire 14 bancs au lieu des *selles* qui étaient dans l'église ; marché pour cela avec Guillaume Le Roy, qui s'engage à les faire pareils aux mieux faits de l'église de Saint-Martin-du-Vivier ; ces bancs seront adjugés, aux enchères, aux paroissiens. – 19 juin 1763, bancs loués de 1 livre 14 sous à 3 livres ; en tout, 32 livres 4 sous. – 22 mars 1765, Trésorier rendu responsable d'un vol de 169 livres 17 sous 9 deniers commis au préjudice de la Fabrique. – 1766, journée d'un homme employé à plier les haies du cimetière, 15 sous. – 1769, reconstruction du presbytère aux frais des paroissiens, suivant un rôle arrêté par l'Intendant. – 9 février 1772, église volée par effraction de la croisée du milieu de la nef ; perte, 10 pistoles. – 7 juin même année, en reconnaissance des biens faits par lui à l'église (don d'ornements d'église, voile pour la Sainte-Vierge, etc., pavage de l'église en pavé de Caen, blanchissage et lambrissage du chœur), la Fabrique permet à M. Ferment, marchand de Rouen, de faire construire à ses frais, pour lui, pour son fils, pour les demoiselles ses filles, mariées et non mariées, et pour ses petits-enfants vivants, un banc derrière celui des gens de M. de Montmorency. – 1775, chaire à prêcher réparée. – Dans la nuit du 2 au 3 octobre. 1777, église volée par effraction. – Dans la nuit du 28 au 29 décembre 1780, porte de l'église crochetée ; vol de 40 livres. – 1780, reconstruction de la muraille du porche de l'église. – Jean-Baptiste Maquet, curé de la paroisse, 1745-1786. – Une grande partie de ce registre a servi aux actes de la Municipalité de l'an 11 à l'an VIII ; – à ceux de l'Administration municipale du canton de Quincampoix (enregistrement de certificats d'exemption de service militaire de l'an 11 à l'an VII ; certificats de vie).

G. 8275. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1631-1790. – FONTAINE-SOUS-PRÉAUX. – Titres de propriété concernant la Fabrique. – Aveu par la Fabrique à Charles-François de Montmorency-Luxembourg, marquis de Blainville. – Déclaration des biens appartenant, à la Fabrique, 1690. – Testament de Geoffroy Simon, curé de Fontaine-sous-Préaux, par lequel il aumône au Trésor 2 pièces de terres, sises à Saint-André-sur-Cailly, 8 janvier 1634. – Délibérations et comptes, 1786-1790 : 1788, pour les quêtes de la Sainte-Vierge, 47 livres ; – pour les quêtes de la Dédicace, 3 livres 18 sous ; – pour les pommes du cimetière, 6 livres 15 sous ; – pour les œufs de Pâques, 19 sous. – J.-B. Maquet, encore curé de la paroisse en 1790.

G. 8276. (Registre.) – In-folio, 55 feuillets, papier.

1711-1786. – LA FONTELAYE. – Comptes des Trésoriers. – Délibérations. – 6 juillet 1760, « M. Fossard, archidiacre du Petit-Caux, vu le procès-verbal dont il résulte que l'église et Fabrique sont dans le dernier état de pauvreté et de délabrement ; que M^r de la Fontelaye, seigneur, n'a point tenu la parole d'honneur qu'il m'avoit donnée de régler dans 3 mois ce qu'il devoit à la Fabrique ; qu'il doit au moins 16 années de 30 et tant de livres de rente au Trésor ; qu'il est saisi d'une des 3 clefs du coffre contre les lois : qu'aucun Trésorier n'ose ny agir pour le faire payer, ny signer aucune délibération en général, et qu'il est impossible de remédier au désordre et faire subsister l'église et le service divin sans le secours de l'autorité royale, avons ordonné qu'incessamment on s'adressera à M. le procureur du Roy au bailliage pour réclamer la protection que nos Rois ont toujours accordée aux églises, et le prier d'avoir pitié de l'état déplorable de cette église ». – 7 février 1762, délibération pour les travaux de réédification à faire à l'église ; – entre les signatures, celles de Dumont la Fontelaye. – 1762, tuile achetée à Varengeville. – 6 juillet 1763, M. Fossard, archidiacre, ordonne que le ciboire sera changé et que le confessionnal sera incessamment réparé. – Loyer des bancs. – 1761, tuile achetée à Varengeville. – 1764, à Pierre Le Moine, pour avoir voituré la contretable de la Vierge, 4 livres. – 1770-1771, pour les visites archidiaconales, 15 sous. – 12 juillet 1773, l'archidiacre ordonne que les Trésoriers feront les diligences pour faire payer les arrérages des rentes dues à la Fabrique par M. Dumont de Bostaquet,

seigneur de la paroisse ; il ajoute au bas de son ordonnance : « Paroisse et église changée en bien depuis 15 ans. Eglise charmante pour la décence et propreté, qui autrefois faisoit compassion. » – 3 octobre 1773, nomination d'un homme mourant, vivant et consficant, pour rendre aveu autant que de besoin à M. de Bostaquet pour le cimetièrre, église, etc. – 2 juin 1770, 1,000 livres données au curé pour la construction de son presbytère ; les fonds seront imposés sur les paroissiens au marc la livre. – 13 juin 1779, 24 livres à prendre sur le produit des bancs donnés au chantre de la paroisse. – 18 juin 1761, délibération au sujet des réédifications à faire au clocher. – Comptes vérifiés par M. L'Hurier, curé de Gonneville, doyen de Basqueville, 12 juillet 1765. – M. Leprevost de la Londe, curé de la paroisse, 1768-1779. – La comtesse de La Myre, propriétaire en la paroisse, 1781.

G. 8277. (Liasse.) – 46 feuillets, papier ; 5 imprimés.

1712-1771. – FONTENAY. – Pièces de procédures concernant la Fabrique. – « Mémoire pour Pierre Pouchin, Jean-Baptiste Fleury et Nicolas Feret, bourgeois du Havre, héritiers, du chef de leurs femmes, aux propres maternels du feu sieur Joseph Le Noble, apelant de sentence rendue au bailliage de Montivilliers, le 5 mars 1755, contre M^e Robert Yves, prêtre, curé de la paroisse de Fontenay, intimé ; en la présence de demoiselle Barbe Le Noble, veuve du sieur Courtois, héritière, aux meubles et acquêts, du dit feu sieur Le Noble, aussi intimée ; et de la communauté des propriétaires et habitants de la dite paroisse du Fontenay, pareillement intimés sur le dit appel, » in-folio de 33 pages, imprimé à Rouen chez Jacques Dumesnil, rue de la Poterne, 1758 ; – M^r Le Moine, avocat. – « A nos seigneurs de Parlement, en la Chambre des Enquêtes, suplie humblement M^e Robert Yves, prêtre, curé de la paroisse du Fontenay. Intimé en appel contre le sieur Pierre Pouchin, Jean-Baptiste Fleury et Nicolas Feret, etc., » in-folio de 34 pages, même imprimerie, 1759 ; – maître Bertrand, avocat. – Mémoire pour demoiselle Barbe Le Noble, etc., in-folio de 12 pages, imprimerie de Machuel, rue Saint-Lô, vis-à-vis le Palais, *AU Bien-Aimé* : – maître Le Bourgeois de Belleville, avocat. – « A nos seigneurs de Parlement. Suplie humblement Barbe Le Noble, etc. » in-folio de 8 pages ; même imprimerie, même avocat. – Arrêt du Parlement (18 juillet 1760) contre Pouchin et joints, qui avaient prétendu qu'une donation pour cause de fondation faite par le dit Le Noble en 1742, n'était en réalité qu'une vente, et qu'au droit de leurs femmes, ils pouvaient attaquer une aliénation de propres, et étaient en droit d'en poursuivre le remplacement. – Procès pour paiement de droit d'indemnité et de treizième entre l'abbesse de Montivilliers et François-Guillaume Le Masson, qui avait succédé au dit Le Noble, comme curé de Fontenay, 1774. – Mention de legs testamentaires faits par ce dernier en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Montivilliers, 1768.

G. 8278. (Cahier.) – Comprenant 11 feuillets, papier.

1740-1744. – FORGES-LES-EAUX. – « Etat et inventaire concernant le bien et revenu de l'église et Fabrique de la paroisse de Forges, avec les charges portées par les dits contrats, lequel inventaire a été remis par Hiacinthe Louette, Trésorier de la dite Fabrique, année 1740, au sieur Jean Baptiste Taburet, Trésorier en charge en l'année 1741. »

G. 8279. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1633-1777. – FOSSÉ (LE). – « Inventaire et estat des titres et contrats concernant les rentes et héritages appartenant au Trésor et Fabrique de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de la paroisse du Fossé, fait et arrêté 24 juillet 1701, » signé par M. du Fossé, par M. Bizault, curé, et Nicolas Lucas, vicaire de la paroisse ; – signé, le 19 juillet 1701, par M. Busquet, archidiacre, au cours de sa visite, avec additions jusqu'en 1733, le dit inventaire acheté à la vente de M. Mathon. – Aveux par la Fabrique à Jean-Baptiste Le Clerc, chevalier, seigneur de Boisguiche, Riberpré, le Hamel, Pierrefite, 1728 ; – à Marie et Henriette Le Clerc de Grandmaison, filles de Nicolas Le Clerc, sous la tutelle de leur mère Le Doulx de Melleville, 1760 ; – à haut et puissant seigneur messire Jacques-Augustin de la Barberie, marquis de Refuveille, colonel d'infanterie, lieutenant des grenadiers au régiment des gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, comme ayant épousé noble demoiselle Elisabeth Le Clerc de Grand-maison, seigneur de Riberpré, le Hamel, 1777 ; – à maître André Le Fournier, prieur curé de la Ferlé-Saint Sanson, seigneur du noble fief, terre et seigneurie du prieuré du dit la Ferté, 1749 ; – à messire Thomas Le Gendre de Collandes, châtelain de Gaillefontaine,

maréchal des camps et armées du Roi, 1732 ; – aux nobles enfants mineurs de feu M^e Pierre Paulmier, vivant écuyer, seigneur et patron honoraire de la seigneurie du Thil-en-Bray, la Bucaille, conseiller au Parlement, 1679 ; – à Gentian Thomas, seigneur du Fossé, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, 1633 ; – à Pierre Thomas, seigneur du Fossé, Hupigny, etc., 1642 ; – à Antoine-Augustin Thomas, seigneur du F'oesé, Serqueux, Hupigny, Bosroger, Beaulieu, le Mesnil, Forges, conseiller au Parlement de Normandie, 1709.

G. 8280. – (Liasse.) – 14 pièces, parchemin, 18 pièces, papier.

1559-1710. – FOUCARD-ECALLES. – Titres de rentes et racquits de rentes en cette paroisse et en celle de Cléville, classés comme fonds de la Fabrique de Foucard-Ecalles, sans qu'on puisse, faute de documents, justifier de cette attribution. – Déclaration que baille Robert Tullon, neveu et héritier de défunt maître Guillaume Tullon, curé de Buglise, des héritages qu'il tient sous la sieurie de François Poullain, écuyer, sieur de Bellengues et de la sieurie de Cosmare, membre dépendant de la comté de Maulévrier, suivant les lettres patentes du Roi du 16 janvier 1559, à très haute et très puissante dame Françoise de Brezé, duchesse douairière de Bouillon, comtesse de Maulévrier, 1559. – Transaction entre demoiselle Hélène Poullain, dame de Blangues et de Cosmare, veuve de feu noble homme François De la Ville, et demoiselle Marguerite Piédeleu, veuve de feu maître Hector Le Guerchoys, avocat général au Parlement, héritière en partie de demoiselle Marie Tullon, sa mère, en son vivant, dame d'Autretot, 1623. – Transaction entre Georges Le Guerchoys, écuyer, sieur de Brunchâteau, fils puîné et héritier de défunte demoiselle Marguerite Piédeleu, et Antoine Tullon, écuyer, sieur de la Jublinière, auditeur en la Chambre des Comptes, 1652. – Amortissement, par Georges Le Guerchoys, d'une rente duc à Louis Charles, écuyer, sieur de la Blandinière, conseiller au Parlement, 1653.

G. 8281. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier ; 1 sceau, 3 fragments de sceaux.

1399-1786. – FRANQUEVILLE (NOTRE-DAME DE). – Bail de terre par le curé François-Bernard Denel et par le Trésorier de la Fabrique, 1786. – FRANQUEVILLE (SAINT-PIERRE DE). – Lettres d'ordination (ordres mineurs, sous-diaconat, diaconat, prêtrise) pour Michel Le Fèvre, samedi avant Pâques 1398, 12 juin 1400, 18 septembre 1400, 18 décembre 1400 ; les ordinations du samedi avant Pâques 1398, faites par l'évêque de Chio, en la chapelle archiépiscopale de Rouen ; celles du 18 septembre 1400, par l'archevêque Guillaume de Harcourt, aux manoirs de Déville et d'Alihermont, en la chapelle du château de Gaillon. – Collation par ce prélat de la cure de Saint-Pierre de Franqueville, vacante par la démission de Richard Pasquin, à Thomas Le Cauf, par suite de permutation, ce dernier s'étant démis, en faveur de Pasquin, de la cure de Saint-Fiacre de Croixdalle, d'une chapelle au manoir de l'évêque de Bayeux, et de la 2^e portion de la chapelle Saint-Pierre en la cathédrale de Rouen ; patronage de la paroisse appartenant à noble homme Gilles Vivet ; manoir de Déville, 1399. – Prise de possession de la cure de Suint-Pierre de Franqueville, par Le Fèvre, dimanche avant la Trinité, 1400. – Quittance de Jean Savari, exécuteur du testament de Thomas Le Cauf ; il reconnaît avoir reçu de Michel Le Fèvre une somme de 6 livres, 1400. – Collation de la cure de Saint-Pierre de Franqueville, vacante par le décès de Le Cauf à Michel Le Fèvre, 3 juin 1400. – Présentation par Laurent Guedon, seigneur de Franqueville, de Robert La Vache, clerc étudiant de l'Université de Caen, à la cure de Saint-Pierre de Franqueville, vacante par le décès du dit Le Fèvre, 8 juin 1441. – Collation par le cardinal d'Estouteville, à Mathieu Masire, maître ès-arts, de la même cure, indiquée comme vacante par le décès du même Le Fèvre, 13 décembre 1441. – Mise de Mansire en possession de ce bénéfice, par un notaire apostolique ; la cérémonie a lieu en la cathédrale, parce qu'il n'y avait pas de sûreté à se rendre à Franqueville, 13 décembre 1441. – Présentation par Jean Gouppil, seigneur de Franqueville, de Jean Le Boulanger, à la cure de Saint-Pierre de Franqueville, vacante par le décès de Nicolas Poignon, 12 octobre 1510. – Collation, sur la présentation de Guillaume Cossart, à Guillaume Mainemare, de la même cure, vacante par le décès de Guillaume Deschamps, 20 août 1551. – Collation, 20 avril 1551, par le cardinal de Vendôme. – Présentations par Jacques Poërier, baron d'Amfreville, président au Parlement, de Jacques Deshayes, à la même cure, vacante par le décès de Charles Ricard, 10 novembre 1623. – de Nicolas Saas, en remplacement de Jean Lambert, qui avait résigné, 29 novembre 1623. – Acte constatant que le patronage appartenait, en 1657, à Marguerite de Grisel,

veuve en secondes noces de Jacques Poërier. – Fondations de Jacques Verdure, 1646 ; – du curé Nicolas Saas, 1664. – Déclaration de la Fabrique par le curé Romain Louis, 1713. – Baux, 1764-1780. – Deux sceaux de l'archevêque Guillaume de Harcourt ; conservés en grande partie). – Fragment du sceau du même prélat. – Sceau du doyenné de Périers. 1400.

G. 8282. (Registre.) – In-folio, non relié ; 139 feuillets. papier.

1614-1659. – FRANQUEVILLETTE (NOTRE-DAME DE). – Comptes des Trésoriers. – Aux recettes, *délais*, blé, avoine, lin, chanvre, dont une partie seulement pour la Fabrique ; parfois des cochons de lait et de la bougie, aumônés par les paroissiens ; prix de vente des pommes et poires du cimetière ; quelques terres louées par adjudication ; *cueultes* aux plats de l'église, offrandes des communicants pour le cierge bénit. – Aux dépenses ou *emploites*, vin et pain pour la cène ; vin des communicants à Pâques, buis des Rameaux, cierges de la Dédicace, luminaire de la fête de la Nativité de la Vierge eu septembre, de Pâques, de Noël ; sonneries de la Toussaint, etc. – 1626, « pour le galliche d'estain, pour l'avoir changay, 10 sous. – Pour avoir aporlay du sablon unne mattinaie a tout urine de mest jumens, 10 sous. – Pour mine journaie lant pour moy, que pour ma jument, pour avoir estay quérir du bouis, 10 sous. » – 1621, « pour les communians de Pasques 1621, 6 livres 6 sous ; – pour les communians du grand Pardon, pour 2 pots de vin, 12 sous. – Travaux au porche. – Pour 3 pots de vin pour la cône et pour la Pasques, et i pain 18 sous. » – 1628, pour 2 messes à l'intention de ceux qui avaient donné 2 cochons, 12 sous. » – 1631, église nettoyée après la *réfaction* du clocher ; – nouveaux travaux au porche. – Eglise couverte en tuile. – 1632, clef mise au ban (banc) de l'église. – 1635, pour 2 processonnaires, 6 livres. – 1636, baillé au prédicateur, 20 sous : pour les messes qu'il a dites le carême. 13 sous. – 1637, « baillé au souldart pour empescher le désordre des paroissiens, 7 livres » (article rayé). – 1640, travaux pour la consolidation de la tour et la confection du beffroi. – « Pour avoir reffait le benestier, 10 sous. – Pour la messe de Saint-Adrien, 10 sous. » – 1646, « le jour Sainte-Anne, pour la messe de Saint-Adrien, 10 sous. – Pour 2 voïages d'une charete à 4 chevaux pour apporter la tuile et le pavé, et et voïage à Rouen â 2 chevaux, 6 livres » – 1646, « au prédicateur, pour messes par lui dictes à l'église, 16 sous. – Pour les sonneurs de la nuit de la feste de tous les sains, 12 sous, » – 1651, cochons de lait vendus, l'un 28 sous 6 deniers, l'autre 12 sous. – Pour un *asperges*, 3 sous. » – 1651-1652, au prédicateur, pour les messes de l'avent et du carême, une année, 8 livres 16 sous ; l'autre année, 7 livres 10 sous. – Pour une contretable d'autel de cuir doré et 2 coussins, 16 livres. – 1654-1656, « pour les contretables de 2 autels et 2 coissins, 25 livres ; – pour un tabernacle, 150 livres ; – pour 2 rideaux au contre-autel, 36 livres ; – pour les vergettes de fer, 3 livres. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par le grand archidiacre Behotte, 22 août 1617. 18 septembre 1619, 27 septembre 1620, 27 septembre 1621, 21 septembre 1622 (défense de louer le cimetière pour y mettre pâturer les bêtes, à peine d'excommunication ; le Trésorier prendra en forfaiture les bêtes trouvées pâturant ; enjoint au Trésorier des Trépassés de rendre ses comptes ; sur son refus, le vicaire reçoit l'ordre de ne lui administrer aucun sacrement) ; – 8 octobre 1625 (défense au vicaire d'administrer les sacrements à ceux qui n'auront rendu leurs comptes ; ordre d'acheter un missel des nouveaux imprimés) ; – 27 septembre 1626, 27 septembre 1627 (ordre de faire clore le cimetière et d'acheter un supplément) ; – 11 septembre 1629, 12 août 1632, 27 juillet 1633, dernier septembre 1635 (enjoint de fournir un clerc au curé) ; – 3 août 1636 (enjoint de mettre hors du chœur des buffets, chaires et bancs ; – 25 juillet 1637 (enjoint de faire repaver 1 tombe) ; – par D'Aguillenguy, grand vicaire, 23 juillet 1650 ; – par Le Cornier, grand archidiacre, 16 octobre 1655 (ordre d'acheter un tabernacle et un ciboire d'argent, qui seront payés au moyen d'une imposition sur les paroissiens sur le pied de la taille, au marc la livre, à la diligence des Trésoriers ; – 7 juillet 1658, par Le Royer, vice-gérant de l'officialité par commission, 25 octobre 1618, 27 septembre 1634 (sur la remontrance qu'il y auroit un enfant né, il y a 1 mois, des œuvres de Noëlle Goupil,... lequel n'est baptisé,... enjoint au vicaire de le baptiser au nom de la dite Goupil) ; – par Canel, curé de Vandrimare, 10 octobre 1652 ; – par Marin Castel, curé, doyen de Périers, 6 septembre 1631 ; – par De la Fosse, bachelier en théologie, doyen de N.-D. de la Ronde, 28 septembre 1657 ; – par Le Roux, doyen de Périers (ordre de trouver des fonds, pour l'entretien d'un maître d'école) ; – par J. Morisset, curé d'Alisay, autre doyen de Périers (un particulier n'avait fait la communion pascale depuis longtemps ; le curé l'avertira d'abord charitablement, ensuite canoniquement, au prosne, et, en cas de refus, le privera de sépulture, s'il vient mourir ; – par

Pinchon, curé de Saint-Nicolas-d'Alihermont, doyen d'Envermeu, 21 octobre 1653 ; – par Roger, curé de Darnétal, 20 octobre 1645, 25 octobre 1646 (ordre de travailler à la décoration du grand autel) ; – 15 octobre 1648 ; – par de Sahurs, curé de Saint-Pierre du Châtel, 9 juillet 1645 ; – par Saulnier, curé de Beaumont, doyen de Cailly (ordre d'avoir un prêtre ou clerc pour l'instruction de la jeunesse) ; – par Turgis, archiprêtre, doyen de la Chrétienté, curé de Saint-Vivien de Rouen, 21 juillet 1656. – Curés de Franquevillette, Anselme Marette, chanoine de la cathédrale de Rouen, 1619 ; – Gilles Duval, 1635-1659 (avait été Trésorier de la Fabrique, 1654-1656). – Jules Guernier, vicaire de la même paroisse, 1620-1621.

G. 8283. (Liasse.) – 2 cahiers, comprenant 83 feuillets, papier.

1658-1686. – FRANQUEVILLETTE (NOTRE-DAME DE). – Comptes des Trésoriers. – En tête du premier cahier : « Etats des biens et du mobilier de l'église. » – Parmi les délibérations, adjudications des biens ; élections de Trésoriers. – 1658-1660, « reçu pour un cochon donné à l'église, 40 sous ; – pour un autre cochon, 38 sous. – Vente de blé donné à l'église, 2 livres 8 sous 9 deniers. – Reçu des communicants à Pâques 1659, 6 livres 11 sous 5 deniers ; – à Pâques 1660, 6 livres 14 sous. – Pour une ouverture de fosse dans l'église, 3 livres. – Dépenses pour le vin des communicants à Pâques 1658, 8 sous ; pour le vin tant de la cène que des communicants de l'année 1659, 2 livres 6 sous ; de l'année 1660, 2 livres 2 sous. » – 1660-1662, à M. le curé, pour des messes des trépassés et de saint Sébastien, 20 livres. – 1662-1666, pour la tombe d'un nourrisson, 30 sous : – pour la prière de Jean Potelain, 8 sous ; – de Marie Casier, 3 sous ; – de Linette Blanchard, 3 sous 6 deniers : – de Jean Langlois, en plusieurs fois, 10 sous etc... – Dépenses : « Pour les sonneurs de la nuit de la Toussaint, 40 sous ; – pour une bannière, 10 livres 10 sous ; – pour 2 chandeliers de bois, 15 sous ; – pour raccommoier un habit, de l'image de la Vierge, 45 sous ; – pour un ponson de sildre donné aux charpentiers, 10 livres. » – 1666-1668, « pour les prières des trépassés, donné de par plusieurs personnes, 5 livres. » – 1675-1676, on commence à employer le papier formule. – « Pour avoir dollé une boisse, pour faire le gril de la cloche, 3 livres. » – 8 novembre 1677, le curé est nommé Trésorier. – 1678-1679, images de l'église repeintes. – Payé à M. Costé, libraire, pour 1 missel, 1 graduel, 1 antiphonaire et 1 processionnaire, 37 livres. – 1680-1684, pour 10 entes plantées au cimetière, 4 livres. – 1683-1684, pour 2 tapis pour la chaire et pour le lutrin, 4 livres. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : R. Le Cornier, 15 septembre 1660 (on réparera le clocher qui est en état de ruine. Les maîtres de la confrérie comparaitront à la visite, à peine d'amende) ; – Gaulde, 13 octobre 1663 (cimetière déclaré pollué par effusion du sang ; le doyen se transportera sur le lieu pour le réconcilier ; les personnes qui l'ont pollué seront citées à comparaître à l'officialité) ; – 31 août 1606 (le curé exhortera son peuple, à toutes les fêtes solennelles, de contribuer par des aumônes à l'achat d'un ciboire et d'un soleil ; les aumoires qui sont à côté gauche dans le chœur seront ôtées ; un confessionnal sera mis au bas de la nef ; les bancs qui sont au-dessous du chœur seront réparés ;) – Hardouin Rouxel de Médavy, 3 décembre 1682 ; – par les doyens de Périers : J. Morisset, 7 octobre 1661, 6 juillet 1664, 48 juin 1668, 12 juillet 1678, 18 avril 1674, 23 juillet 1676, 14 juillet 1678, 15 octobre 1680, 17 septembre 1681, 5 octobre 1685 ; – Pillement, curé de Bonsecours, 10 septembre 1686 (il y aura un homme pour servir le curé à toutes les fonctions du culte ; il aura 3 livres de la Fabrique, 4 livres de la Charité de la paroisse) ; – 3 juillet 1688, 30 juin 1689 ; – par Hélye Pinchon, prieur claustral de Beaulieu, curé de Bois l'évêque, pour l'absence du grand archidiacre (défense de mettre les bestiaux paître dans le cimetière ; l'herbe sera vendue au profit de l'église, à condition de l'arracher, ou de la scier ou faucher, à peine d'être le cimetière pollué, si on y gardait les bestiaux à dessein, 18 janvier 1665 ; – par Michel Halle, curé de Saint-Martin d'Oissel, pour l'absence du grand archidiacre, 10 septembre 1672, 8 novembre 1677. – Curés de la paroisse : J. Duval, 1659-1681 ; – Pierre Duvaucel, 1683-1686.

G. 8284. (Cahier.) – In-folio, comprenant 48 feuillets, papier.

1689-1721. – FRANQUEVILLETTE (NOTRE-DAME DE). – Comptes des Trésoriers. – 1691, pour 7 journées d'ouvriers, lors de la fonte de la petite cloche, 3 livres 15 sous. – « Payé, pour 3 livres d'estain fin pour mesler dans la fonte, 3 livres ; pour une corde de cotrets, 3 livres 15 sous ; à Pierre Buret, maître fondeur à Rouen, pour sa peine et travail, 30 livres, que pour 30 livres pesant

de métal, 30 livres, ce qui fait 60 livres ; pour la refaçon du battant de la cloche, 2 livres ; à la Vicomte, pour sortir de Rouen le métal, 8 sous ». – 1692, aux sonneurs pour le jour des Morts, 12 sous. – 1693-1695 pour le bois de la croix, qui est dans le grand chemin, 3 livres 2 sous. – 1698, prix d'une ente, 7 sous. – 1709, « pour les peintres qui ont peint les deux images du maître autel, repeint le crucifix et les 2 images du costé, repeint la Passion que l'on met devant les deux images de la croix du cimetière, 15 livres 10 sous. – Pour des entes, 60 livres. – 17 septembre 1721, gerbes d'aumônes, adjudées pour 3 livres 5 sous, dont moitié au curé. – 1722, travaux au clocher couvert en ardoise ; au plafond de la nef en plâtre, et aux vitres. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : de Fieux, 21 octobre 1692 (il ordonne que les images indécentes des autels seront retirées et enterrées, conformément, à l'ordonnance de l'archevêque ; – il enjoint aux religieuses Emmurées de tirer du sanctuaire le banc qu'elles y avaient placé et de le mettre dans le chœur) ; – 19 octobre 1693, 11 septembre 1694 ; – de Y de Seraucourt, 6 avril 1697, 14 septembre 1699, 20 juillet 1700, 3 juin 1701, 6 mai 1702 ; – Armand de Tourouvre, 13 novembre 1703, 9 novembre 1711, 27 septembre 1714 ; – par les doyens de Périers ; M. Pillement, curé de Bonsecours, 26 juillet 1690 ; – Graverterre, curé de la Neuville-Chant d'Oisel, 1^{er} octobre 1708, 28 octobre 1709, 18 novembre 1714, 24 septembre 1715, 14 novembre 1716, 14 novembre 1717, 28 septembre 1718, 47 septembre 1721, 1^{er} octobre 1722 (suppression de la sonnerie le jour de la Toussaint suivant les règlements des archevêques). – Curés : Duvaucel, 1689-1693 ; – Romain-François Chaperon, 1694-1716 ; – Georges-Claude Le Cuillier, 1718-1724.

G. 8285. (Registre.) – In-folio, 82 feuillets, papier, écrits.

1723-1785. – FRANQUEVILLETTE (NOTRE-DAME DE). – Comptes des Trésoriers de la Fabrique. – 1742, payé pour la sonnerie du jour des morts, 10 sous. – 15 avril 1742, proclamation des bancs à 4 livres 15 sous, 4 livres, 3 livres 10 sous, 3 livres. – 9 février 1744, on achètera une croix processionnelle d'argent ; la Fabrique consacre à cet achat 230 livres ; les frères de la Charité offrent 100 livres en plus, à condition qu'il leur sera loisible de se servir de la dite croix, pour leurs cérémonies et inhumations ; la dite offre acceptée. – 21 avril 1748, mention de la chapelle de la Vierge ; banc en la chapelle de saint Clair, adjudé à M^{lle} Gohon, pour 3 livres. – 27 juin 1751, il sera dit une messe chaque semaine, pendant un an, pour messire Pierre Padelou, décédé curé de cette paroisse, en reconnaissance des dons faits par lui à l'église, dont le détail est rapporté dans la délibération du 2 octobre 1750. – 1754, grosse cloche fondue par M. Cavillier, 385 livres. – 20 avril 1750, le curé offre de faire faire à ses frais un banc dans la nef dont il jouira pendant sa vie, ainsi que sa famille et ses amis ; paiera 20 sous par an ; offre acceptée. – 1762, réparations aux murs du cimetière. – 1765, pour 18 entes plantées, armées et greffées, 18 livres. – 21 mars 1779, on décide que le manoir presbytéral sera reconstruit conformément aux devis des architectes Gilbert et De La Lande ; le curé veut bien contribuer à la dépense pour 1,200 livres. Le reste sera imposé sur les propriétaires et habitants. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Terrisse, 20 juin 1740 ; – de Saint-Aulaire, 19 juin 1752 ; – d'Andigné (le cimetière sera clos), 8 octobre 1759 ; – par les doyens de Périers : Graverterre, 25 février, 15 avril 1725, 2 septembre 1726, 21 novembre 1729 ; – Noël, curé de Vandrimare, 26 septembre 1742, 6 octobre 1747, 4 octobre 1749, 9 juillet 1753 ; – Vitecoq, curé de Périers, 17 septembre 1754 (ordonne de faire un coffre fermant à 3 clefs, pour les deniers du Trésor, conformément aux Déclarations du Roi) ; – 4 septembre 1763, 18 septembre 1704, 4 juillet 1766, 1^{er} juillet 1767, 12 septembre 1770, 9 juin 1777, 22 juin 1780, 17 juin 1782 ; – par M. Hébert, curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal, par commission spéciale, 21 septembre 1733, 21 novembre 1734, 10 juillet 1736, 10 septembre 1737, 10 septembre 1738 ; – par M. Martin, curé de Saint-Léger du Bourdeny, 24 septembre 1755, 22 septembre 1760, 13 juillet 1761, 13 septembre 1762. – Curés : Le Cuillier, 1723-1726 ; – Pierre-Etienne Le Marchand, 1726-1739 ; – P. Padelou, 1740-1750 ; – Cotelle, 1750-1785.

G. 8286. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 36 pièces, papier.

1683 (copie)-1789. – FRANQUEVILLETTE (NOTRE-DAME DE), – Baux de biens appartenant à la Fabrique, 1731-1770. – Fondation par Jean Duval, prêtre, curé de la paroisse ; – son testament où il se dit neveu de M. Gilles Duval, curé de la même paroisse, 1683. – Marché pour la fonte de la

petite cloche avec M. Cavillier, demeurant à Rouen, 19 avril 1749, suivi de la quittance de ce fondeur, du 4 juin même année. – Quelques pièces de comptabilité.

G. 8287. (Liasse.) – 29 pièces, parchemin ; 53 pièces, papier ; 1 plan.

1492-1789. – FRENAYE (LA) – « Inventaire et description des tiltres, contrats, pièces, d'écriture justificatives tant du bien et revenu qui appartient à l'église paroissiale de Saint-Jacques de la Fresnaye, que des obits, messes et autres prières et charges que le dit Trésor s'est soumis faire dire et célébrer, et acquiter pour le repos des âmes de ses bienfaiteurs, duquel inventaire il en sera fait 3 coppies duement collationnées, pour être la première mise au chartrier de Lillebonne, appartenant à Madame la marquise de Beuvron, comtesse de Lislebonne, dame et patronne de la dite paroisse de la Fresnaye, la seconde repostée au greffe du comté de Lillebonne, et la troisième ès mains du Trésorier. Fait et arrêté présence de Jean Martin, curé de la paroisse, etc... » – Etat des rentes. – « Extrait des pièces et écritures concernant une pièce de terre sise en la vallée de Lillebonne dont jouit depuis longtemps le Trésor de la Fresnaye ». – Aveux à M^{gr} François de Harlay, archevêque de Rouen, à raison de sa seigneurie de Cliponville, 1661 ; – au duc d'Elbeuf ; – à Anne-Pierre de Harcourt, comte de Lillebonne, 1746 ; – à François-Henri de Harcourt, marquis de Beuvron, comte de Lillebonne, grand bailli de Rouen, gouverneur de Normandie, 1786 ; – à Jacques Filleul, sieur de la Fresnaye, 1492 ; – à Isembart-Nicolas Busquet, sieur de Caumont et de Bébec, 1784. – Baux. – Fondations de Marguerite Bénard, 1685 ; – d'Anne Le Moine, épouse en second mariage de Jacques Filleul, chevalier, seigneur de Freneuse, la Fresnaye, Berchelou, 1675 ; – de Roger de Saint-Sens, curé de la Fresnaye ; legs aux Pardons de la Madeleine de Rouen, des Quinze-Vingts de Paris, de l'Hôtel-Dieu de Paris, de la Rédemption des Captifs ; – à la confrérie Rosaire de Caudebec, 1639. – Requête, information concernant l'extinction, par voie de l'autorité archiépiscopale, d'une fondation faite, en 1630, par Charles d'Epinau, écuyer, sieur de la Fresnaye, 1775, etc. – Mention d'une fondation faite, en 1654, par Susanne De la Motte, fille de M. de Fesques. – Quittances des droits d'amortissement. – Requête à l'Intendant pour la reconstruction de l'église, 1730. – Curés : Roger de Saint Sens, 1604-1639 ; – Robert Hautot, 1642-1661 ; – Charles Thierry, 1664 ; – L. Le Valtier, 1730 ; – Jean Fontaine, 1700 ; – Nicolas Le Flament, 1718 ; – Comin, 1775-1788.

G. 8288. (Registre.) – 15 feuillets, papier.

1661-1711. – FRENEUSE. – « Estât et inventaire des contrats et escriptures concernant les biens et revenus appartenants au Thrésor et Fabrique de l'église Nostre-Dame de Freneuse, fait par nous Isaac Dorival et Jean Freret fils. Tenu. Thrésauriers en l'année 1661, avec quelques additions. – Acte dans lequel Marguerite Le Clerc, de la paroisse de Saint-Aubin, attribue sa guérison à l'intercession de saint Vincent, qu'elle était venue prier en l'église de Freneuse, où ce saint était particulièrement honoré, 1705. – Liste des associés de la confrérie de Freneuse, 1713. – Lots entre Jacques et Jean Védie et Marie Besnard, leur mère.

G. 8289. (Cahier.) – 30 feuillets, papier

1725. – FRENEUSE. – « Etat, répertoire et description sommaire des contractz, pappiers, filters utiles appartenant au Thrésor, Fabrique de l'église Notre-Dame de Freneuse, fait faire, année présente 1725, par Pierre Petit, Thrésorier en charge de la dite paroisse, suivant et en exécution de l'ordonnance de Monsieur l'archidiacre de l'archevêché de Rouen, portée sur le registre du dit Thrésor, daté du premier de ce mois, lors de sa visite en la dite année, ainsy qu'il ensuit ». – Les contrats sont longuement analysés. – Additions jusqu'en 1775.

G. 8290. (Registre.) – 30 feuillets, papier.

1695-1716. – FRENEUSE. – Comptes des Trésoriers. – Aux recettes, vin de la débite que le curé donne volontairement à Pâques : – *délais* ; – œufs *amassés* par les Trésoriers. – 1675, au vitrier pour la réparation de la vitre de la chapelle de saint Jean, 2 livres 10 sous. – 1698, réparation du clocher. – 1699, don d'ornements par le curé. – 1704, tuile apportée de Martot. – Pour la procession de Saint-Adrien, 1 livre. – 1706, « aux chantres de la procession, qui a esté à Saint-Cyr, 20 sous. » –

M mars 1706, compte rendu par le Trésorier au banc du Trésor, au retour de la procession en la manière accoutumée. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : de Y de Seraucourt, 29 juin 1698, 11 septembre 1699, 21 juillet 1700, 7 juin 1701 (il défend de laisser les bestiaux paître dans le cimetière, lequel sera clos) ; – de Tourouvre, 5 novembre 1704, 30 novembre 1711, 30 octobre 1714 ; – par Graventerre, curé de la Neuville-Chant-d'Oisel, doyen de Périers, 9 novembre 1705, 19 octobre 1706 (défense à un particulier de tenir écoles publiques, étant sans lettres testimoniales de bonnes mœurs et de religion, fréquentant les cabarets et étant sujet à s'enivrer) ; – 1^{er} octobre 1709, (renouvelle, sous les peines de droit, l'ordonnance du grand archidiacre du 22 octobre 1707 faisant défenses aux curé et vicaire de reconduire processionnellement le bâton des 2 confréries (de saint Michel et de la Sainte-Vierge).

G. 8291. (Registre.) – 161 feuillets, papier.

1744-1762. – FRENEUSE. – Comptes des Trésoriers. – Au 1^{er} feuillet : In memoria æterna erit justus (Ps. III. V. 6). Ludovicus Heullant, in paruchia de Criqueboëf ad Sequanam natus et ad ecclesiam istam parochialem transvectus anno Domini 1705, die saltem. mensis aprilis 14^a ætatis sure annis cum uno mense. Si vultis scire mensem diemque natintatia, dicam cobis 1^{am} martis, sed, Deo vocante. 14^{um} baptismatis. – 1714, dépense pour la procession de Saint-Adrien, 20 sous ; 1721, 2 livres. – 1728, chandelier de cuivre mis au pied de l'image de saint Christophe. – 1731, à M. Flavtigny, pour 3 chapes neuves, 340 livres. – 1735, pour les 6 deniers de saint Christophe, pris sur la vente des foins, 6 livres 12 sous. – Quête à l'usage du cierge de saint Christophe, 7 livres. – Œufs de la Mère-de-Dieu, 1 livre 6 sous 4 deniers. – Pour la sépulture de la femme du passager, 20 livres. – On remplacera le sommier posé au-dessus du crucifix entre le chœur et la nef, lequel menaçait ruine, ainsi que les balustres du bas qui séparaient le chœur de la nef. – Mention de la chapelle saint Jean. – 24 juin 1736 « a esté représenté par le curé qu'il est désagréable de voir... que les Trésoriers se trouvent souvent sans place, que même ceux qui devraient aller à l'offerte, avoir un rang aux processions, se trouvent confondus et même les derniers... Arrêté qu'ils prendront à l'avenir les bancs qui suivent directement les 2 stalles du chœur de l'aile droite et gauche en tournant dans les chapelles, c'est-à-dire que les plus anciens se mettront auprès du dit sieur curé et du vicaire, et ainsi des autres, chacun en leur rang et degré de leur gestion ; que le même ordre sera gardé dans les processions ; que chacun d'eux ira à l'offerte quand il leur plaira ; que le pain béni leur sera présenté immédiatement après M. de Freneuse » – 17365, raccommodage de la bière de l'église. – 1738, pour les 2 christs du cierge pascal, 10 sous. – Mention de la chapelle de saint Vincent. – Honoraires des messes payées au P. Chrysostôme, gardien du couvent de Pont-de-l'Arche. – 1739, vente, à l'issue de la messe paroissiale, des œufs de la Vierge, 25 sous ; – à Nicolas Le Meilleur, de 2 anciennes statues en forme d'anges, 12 sous. – 6 sépultures en l'église, à raison de 20 livres chacune. – 1748, à M. Boissière, pour façon de la bannière, 29 livres. – 1741, réparations au clocher. – Au P. Columban, récollet, pour avoir célébré les premières messes en sus pour l'utilité des paroissiens, 12 livres 15 sous. – 1751, on décide de faire refondre la cloche qui avait été cassée. Pour la bonne chère qu'on a fait à Rouen, à l'occasion de l'achat de la fonte pour la cloche, 3 livres 10 sous ; clocher réparé. – 1754, on posera un lambris de bois de chêne du côté de l'évangile, au lieu de l'enduit de chaux qui y était. – Au sieur Ferrand, pour reliure de 2 missels, 2 graduels, 2 antiphonaires, 48 livres. – 1756, travaux de réédification à l'église. – 19 octobre 1760, règlement touchant le pas, l'ordre, les fonctions des frères de la Charité de la Nativité de la Sainte-Vierge et de saint Christophe, dont les statuts avaient été approuvés par M^{gr} de la Rochefoucauld : auront leur place dans les chapelles de saint Vincent et de saint Jean. – Comptes approuvés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Pavyot de la Villette, 25 août 1719, 1^{er} octobre 1725 ; – Terrisse, 29 juin 1740 (sur les représentations qui lui avaient été faites qu'aux processions du temps pascal, on portoit le cierge pascal après M. le curé, il ordonne que, suivant les rubriques et usage universel du diocèse, on portera le dit cierge immédiatement après la croix et à la tête du clergé) ; – d'Andigné, 4 octobre 1759 ; – par les doyens du doyenné de Périers ; Graventerre, 15 septembre 1718, 16 septembre 1721, 18 août et 4 septembre 1726 (une figure de Soleil ostensoire du Saint-Sacrement, qui est sur le tabernacle, sera retirée) ; 4 octobre 1727 ; – Hébert, curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal, 12 octobre 1730, 15 septembre 1735 ; – Noël, curé de Vandrimare, ensuite de Tourville, 10 septembre 1737, 11 octobre 1742, 4 décembre 1744 (aux baptêmes, on ne sonnera qu'après la cérémonie) ; 26 octobre 1746, 30 octobre 1747, 7 octobre 1750, 9 janvier 1756, 30 mars,

19 décembre 1757 ; – Vitecoq, curé de Périers, 27 août 1761 (ordonne de faire faire un coffre à 3 clefs pour les deniers de la Fabrique). – Curés de la paroisse après Heullant : Jean Langlois, 1716-1728 ; – Philippe Viron, 1728-1762. – La plupart des comptes portent la signature de M. Le Filleul, sieur de Freneuse.

G. 8292. (Registre.) – 298 feuillets, papier.

1760-1789 – FRFNEUSE. – Comptes et délibérations de la Fabrique de cette paroisse. – 1760, adjudication des œufs de la Mère-de-Dieu, 48 sous. – Mention du luminaire de saint Christophe. – 1765, on adjuge, à l'issue de la messe paroissiale, pour 9 sous 3 deniers, les noix des deux cimetières. – 1766, on achète chez Portier, orfèvre à Rouen, une croix de procession, pesant 10 marcs 5 onces 2 gros, à raison de 52 livres le marc ; total, 554 livres 2 sous ; et l'on paie 200 livres pour le contrôle, à raison de 3 livres 18 sous le marc, soit 100 livres. – 1770, on énumère les ornements donnés à l'église par feu M. Viron, curé de la paroisse. – Comme les assemblées des Trésoriers qui se faisaient alors à l'église étaient tumultueuses et causaient du scandale, on décide qu'elles se tiendront à l'avenir, soit à la sacristie, soit chez le curé. Les Trésoriers parleront à leur tour d'ancienneté et prendront leur séance selon le degré d'antiquité. – Délibération pour la construction d'une sacristie. – 1771, pour la station du prédicateur de l'avent, 2 livres 10 sous. – On accepte la fondation d'une école chrétienne des sœurs hospitalières d'Ernemont, proposée par Anne, Le Duc, veuve de M. Vincent Cousin, négociant à Rouen. On affectera 300 livres à l'achat d'un autel à la Romaine, soit en marbre, soit on chêne sculpté. – 1772, on affectera à l'achat d'un dais une somme provenant d'une amende prononcée par M. Landry, seigneur haut-justicier de la paroisse, contre un boucher qui lui avait adressé des injures et des menaces devant un atelier de 40 ouvriers. – On remplacera par du bois les 2 pièces qui formaient les 2 petits autels, parce qu'elles pourrissaient le linge de la Fabrique. – 1773, devis et adjudication des ouvrages de charpente pour le rétablissement de la plate-forme du pourtour de la nef. – 1774, la Fabrique, reconnaissante à M. Landry de ce qu'il avait fait pour l'église, lui reconnaît le titre de bienfaiteur, et lui permet de placer un banc clos à queue dans la partie gauche de la nef, derrière la stalle du vicaire ; on rappelle que ce seigneur avait contribué à la construction de la sacristie, aux travaux du plafond, qu'il avait fait ouvrir dans la nef 5 grandes croisées munies de grilles de fer : qu'il avait, de plus, donné 2 chandeliers d'acolyte, 1 lampe, 1 bénitier, un aigle posé sur un lutrin de bois sculpté et doré. Le curé, M. Jean-Baptiste-Charles Binet, désapprouve cette délibération ; il conteste la qualification de seigneur-patron donnée à M. Landry, et fait observer que lui curé avait dépensé plus de 1,000 livres pour la décoration du chœur, 3,200 livres pour la fondation d'une école ; qu'il avait droit, par conséquent, aux mêmes témoignages de reconnaissance ; il s'oppose à la construction du banc de M. Landry, si ce n'est dans le cas où il serait prouvé qu'il y eût droit en qualité de seigneur. – Vente d'ornements pour se procurer le moyen d'acheter 2 rideaux de toile d'orange ou d'indienne pour la contretable du chœur. – On traitera avec M. Rivière, menuisier à Rouen, pour la façon d'une chaire en bois de Hollande. – 1775, délibération pour la rédaction d'un inventaire des papiers. – 1778, difficultés avec le curé, à propos de l'adjudication des bancs ; assemblées tenues par M. Sanson, substitut du procureur-général au bailliage de Pont-de-l'Arche. – 1779, le curé demande qu'avant de disposer des bancs jusque-là affectés aux frères de la Charité, il soit pourvu à ce que les corps des pauvres décédés soient apportés en l'église, et qu'on leur trouve un suaire. – 1779-1780, travaux à une chapelle des fonts. – 1781, mention d'un ouragan violent survenu dans la nuit du 19 au 20 février. – 20 mai de cette année, on reconnaît la nécessité d'un vicaire, et l'on porte son traitement à 200 livres. – 23 juillet 1782, opposition de la Fabrique à la réduction des fondations. – 20 juillet 1783, contre le sieur Bachelet, batelier du passage du port Saint-Gilles. – Imposition pour l'auditoire de Pont-de-l'Arche. – 1787, bénédiction par M. Binet, curé, des 3 cloches de la paroisse ; nommées, l'une, Marie, du poids de 2,000 livres ; une autre, Adélaïde, du poids de 1,428 livres ; la troisième, Angélique, du poids de 1,051 livres ; parrain, Etienne-Nicolas Landry, seigneur de la paroisse ; marraine, Adélaïde Le Feu. – Comptes vérifiés par Vitecoq, doyen de Périers, 3 juillet 1767, 11 juin 1777, 19 juin 1780, 11 juin 1782, 5 juin 1788.

G. 8293. (Liasse.) – 46 pièces, parchemin : 12 pièces, papier.

1507 (copie)-1789. – FRENEUSE. – Fondations par testament ou autrement pour Gilles Agasse, 1674 ; – Barbe Regnault, femme de Hercule Bacheler, 1639 ; – Pierre Barbey, 1677 ; – Toussaint Barbey, 1629 ; – Georges Bénard, 1687 ; – Marie Bénard, 1645 ; – Laurent Bénard, 1625 ; – Anne Regnault, dite Petit, femme de Jacques Bourdet, 1635 ; – Robert Bourdel, 1661 ; – Pierre Desmonts et Catherine Agasse, sa femme (par leurs gendres Pierre Partie et Jacques Bourdet), 1665. – Isaac Dorival, 1625 ; – Louis Dorival, 1671 ; – Jean Farin, écuyer, curé de la paroisse (donation d'une pièce de terre, plantée de vigne à pied), 1675 ; – Alexandre Le Filleul, seigneur de Freneuse, 1507 ; – Etienne Fréret, 1664 ; – Françoise De La Mare, veuve de Guillaume Fréret, 1657 ; – Madeleine Potel, veuve de Pierre Hellot, 1665 ; – Marie Lacheré, femme de maître Jean Jouise, 1620 ; – Jean Langlois, curé de la paroisse ; – Marie Le Jeune, veuve de Jacques Le Cauchois, 1682 ; – Guillaume Regnault, 1645 ; – Michel Regnault, dit Passager, 1666 ; – Marguerite Regnault, 1669 ; – Pierre Regnault, dit Gros Poisson, 1628 ; – Toussaint Regnault, 1630 ; – Etienne Rivette, 1656. – Titres de propriété, constitutions et racquits de rente et procédures relatifs aux dites fondations. – Transaction entre messire Etienne-Nicolas Landry, seigneur de Freneuse, et maître Jean-Baptiste Binet, curé de la paroisse, au sujet d'un banc dans le chœur et des fondations ; l'intérieur des autels des deux chapelles ne servira plus d'armoires pour y resserrer aucune chose ; les Trésoriers pourront se placer dans le chœur, 1774.

G. 8294. (Liasse.) – 161 pièces, papier ; 4 imprimé.

1771-1790. – FRENEUSE. – Etats des rentes. – Minutes des comptes, pièces justificatives de comptes, délibérations, de 1777, et, à partir de 1780, sans lacune jusques et y compris 1789-1790. – Devis des ouvrages de menuiserie à faire dans la nef de l'église de Notre-Dame de Freneuse, 28 bancs clos ; adjudicataire, Léon Henry, 1780. – Quittances des travaux faits pour la chapelle des fonts, 1780. – Marché fait avec François-Antoine Poisson, maître fondeur à Rouen, rue Ganterie, pour la refonte de 2 cloches et en faire 3 nouvelles, 1787. – Quittances de Jacques Rivière, maître menuisier à Rouen ; 300 livres, pour une chaire à prêcher, y compris les ornements de sculpture, 1774-1778. – Etiquette imprimée de Vincent, marchand mercier, rue des Carmes, dans la maison de Monsieur Hellot, à côté du *Café royal*, et, par la rue Saint-Lo, à côté de l'*Epée royale*.

G. 8295. (Liasse.) – 28 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

1519-1788. – FRENEUSE. – Contrats de propriété appartenant à la Fabrique. – Aveux aux religieux de Saint-Ouen, seigneurs du fief de Saint-Ouen à Freneuse, 1651 ; – à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, haut justicier de Harcourt, Brionne, Lillebonne, etc..., 1674 ; – à Charles-Eugène de Lorraine, prince de Lambesc, duc d'Elbeuf, pair et grand écuyer de France, 1766, 1776 ; – à Claude Le Roux de Tilly, châtelain de Montérolhier, Neufbosc, Tourville, Bédane la Rivière, conseiller au Parlement, 1680 ; – à noble demoiselle Madeleine Labbé d'Espreville, héritière par bénéfice d'inventaire de feu M. de la Motte-Labbé, conseiller au Parlement de Normandie, châtelain de Martot, les Ifs, Freneuse, etc., 1689 ; – à Louis de Filleul, sieur de Freneuse, 1574 ; – à Jacques de Filleul, chevalier, seigneur de Freneuse, Berceuloup, etc., gentilhomme ordinaire de M^{gr} le duc d'Orléans, frère du Roi, 1644, 1652. – Déclarations des biens de la Fabrique, 1519, 1598, 1639 ; – Jean Martinet, commis au recouvrement des droits de main-morte, suivant l'arrêt donné au château du Louvre, 28 novembre 1639. – Bail général des biens de la Fabrique, baux particuliers des mêmes biens. – Bail à fief par Barthélemy Le Roux, chanoine de Rouen, à Gilles Bourdet, d'un gord en la rivière de Seine, ayant 3 bouches, 2 montant et une avalant avec une motelle plantée d'osier en la paroisse de Criquebeuf, en la falaise de Robuquet, le tout borné par l'eau du duc d'Elbeuf, 1647. – Contrats de fondations pour Marguerite Barbey, veuve de Guillaume Agasse, 1685 ; – pour Marie Le Roux, veuve de François Cavey, avocat en la Cour, 1677 ; – pour Georges Picard, 1638 ; – pour ses fils Pierre, Jean et Georges, 1663 : – pour Isaac Regnault, passager, 1629. – Contrats de constitution et de révalidation de rentes.

G. 8296. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier : 1 imprimé et 2 gravures.

1371-1776. – FRENEUSE. – Sentences, procédures concernant les droits d'usage des paroissiens en la forêt de Rouvray et dans la garenne de Cléon. – Sentence des maîtres des eaux-et-forêts, par laquelle il est reconnu, après enquête, et sur le témoignage de 50 personnes anciennes, « que les

habitants de Freneuse ont droit de mettre pâturer leur aumalles, pourceaux et autres bêtes grosses et menues en la paroisse de Cléon, en dehors des clos, à charge de mettre en prison les maufeteurs trouvés en méfait en la dite garenne, » 1371, la dite sentence vidimée en 1689. – Lettres de Jean Crespin, baron du Bec-Crespin, maître enquêteur et général réformateur des eaux-et-forêts : A la suite du cri général fait en la vicomté de Rouen pour établir les droits d'usage existant avant la descente des Anglais, et conformément aux résultats de l'enquête faite par Pierre Nyvelle, lieutenant général du dit Crespin, les droits des paroissiens de Freneuse en la forêt de Rouvray sont reconnus, 21 novembre 1451. – Sentence de Pierre Corneille, maître enquêteur et réformateur particulier, sur la requête du duc d'Elbeuf, seigneur par engagement de la garenne de Cléon, pour la conservation du gibier et des *couvertures* de la dite garenne, 13 février 1615. – Requêtes au duc d'Elbeuf, pour obtenir recouvrance de certains droits en la dite garenne. – Procès aux Requêtes entre le dit duc et les habitants de Freneuse, au sujet de bois coupés dans l'un des forts de la garenne nommé le fort des Coutures, 1652. – Election d'un messier par les habitants, d'après l'ordre du vicomte de Pont-de-l'Arche, fête de l'Ascension 1634. – Acte par lequel les paroissiens trouvent bon que Guillaume Le Cointre soit continué en la charge de messier, 17 novembre 1652. – Assiette de la taille de Freneuse, 20 janvier 1638. – Quittances d'amortissement, procédures pour les francs-fiefs. – Lettres de Pierre Martel, garde du scel des obligations de la vicomté de Pont-de-l'Arche, contenant l'acte de fondation de messire Jean Durant, natif de Pont-de-l'Arche, curé de Freneuse. Messes annoncées les veilles des jours où elles seront dites, par la sonnerie de 2 cloches « après le son de queuvrefeu, l'espace du dit son de queuvrefeu, » 1457. – Lettre du curé Binet à Dumontier, feudiste à Martot, qui réclamait des droits de treizième pour la maison d'école : « Ayez la bonté de nous donner quelque temps pour prendre des arrangements et décider si on questera pour payer, ou si on louera la maison, ou si on fera cesser les écoles. Pour moy, je ne donneray pas un liard. J'ay déboursé 3,000 livres pour cet établissement. Tout seigneur s'en doit contenter. Si vous estes absolument pressé, vous sçavez où est cette maison, saisissez, décrétez, renversez. J'abandonne le tout à votre discrétion, » Freneuse, 20 décembre 1776. – Projet de statuts pour une confrérie sous le titre de la Nativité de la très-sainte Vierge et du bienheureux saint Christophe, pour la paroisse de Freneuse, signé : Viron, curé de Freneuse. – Approbation par M. Esmangard, vicaire général, 1^{er} octobre 1760. – Image de cette confrérie représentant l'Ascension, la sainte Vierge, saint Christophe, avec cette mention : « Les messes se disent tous les jours de la sainte Vierge, de saint Christophe, et tous les premiers dimanches et lundis du mois avec un salut solennel, etc. » Jacques Freret, maître en charge en l'année 1765. – Gravure en taille-douce de Gouel. 2 exemplaires de l'imprimerie de Boucher, rue de l'Hôpital, l'un avec le nom de Pierre Petit, maître en charge en 1769, l'autre avec le nom d'Etienne Fréret, autre maître en charge en 1771.

G. 8297. (Liasse.) – 63 pièces, papier.

1750-1784 – FRENEUSE. – Dispenses de bons, dispenses pour cause de consanguinité, permissions d'inhumér, extraits d'actes de baptêmes et autres pièces adressées au curé de la paroisse. – Cahiers de proclamations de bans. – Extrait de baptême d'Anne-Marie Mayar, de Wesal ; signé par Thomas Abel, dominicain, curé délégué et prédicateur ordinaire de cette paroisse. – Notes du curé Binet. – Lettre de M. de Belbeuf, procureur général au Parlement, au sujet de la construction de la chapelle des fonts et des bancs, 20 juillet 1780. – Lettre de M. Landry de Freneuse au curé Binet. pour le remercier de ses vœux de bonne année : « Rien, lui écrit-il, ne m'étonne de vos paroissiens. Ils sont noirs et blancs, tout à la fois, aujourd'hui d'un avis, demain d'un autre, d'une inconduite perpétuelle. Aussi, ai-je renoncé à présider leurs assemblées, tumultueuses et qui ne respirent que la cabale. A vous le débat ! trop heureux si vous pouvez vous en tirer. Quand il faut que vous présidiez de pareilles assemblées, il faut bien de la patience et du courage, » janvier 1784 – Pièces portant les signatures des vicaires généraux, Terrisse, Saint-Aulaire, Esmangard, Sehier, Boisgelin de Cucé, La Rochefoucauld de Momont, de Clercy, Bordier et Bridelle.

G. 8298. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin : 17 pièces, papier.

1525-1781. – FRESLES. – Vente des biens meubles du feu curé de cette paroisse, Jean-Alix Floch, 1731. – FRESNES-LE-PLAN. – Baux, titres de propriété et procédures. – Fondations pour

Pierre Brochant, 1621 ; – Jean Duquesne, prêtre, 1525 ; – Jacqueline Huault, femme de Lyon Ouyn, 1593 ; – Jean Lambert, 1560 ; – Pierre et Hubert Langlois, 1626 ; – Nicolas Mantel, laboureur, 1585 ; – Pierre Morel, écuyer, sieur de Bellemare, 1626 ; – Nicolas Myrebeau, 1629 ; – Pierre Voysin, 1652. – Aveu à André de Vieupont, seigneur d'Auzouville-sur-Ry, 1601. – Curés de Fresnes-le-Plan : Jacques Sénécal, 1585-1587 ; – Jean Courant, 1626 ; – Noël Le Danois, 1652.

G. 8299. (Registre.) – 59 feuillets, papier.

1736-1782. – FRETTEMEULE. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes, loyer de la maison d'école, herbe du carreau de Saint-Pierre, œufs de Pâques, gerbes aumônées. – 1744, école couverte en chaume. – 1756, clocher couvert en aissantes. – 1758, location des bancs de l'église, 17 livres 10 sous. – Dimanche, 11 mai 1766, le Trésorier est autorisé à faire changer le ciboire et la custode que le grand archidiacre, M. d'Andigné, avait trouvés indécents et qu'il aurait interdits, si le manque d'argent n'avait obligé la Fabrique à différer ce changement. – 1767, achat chez Jore, libraire, délivres liturgiques. – 10 avril 1760, fondation par noble dame Anne-Emeri Desprez de Bébec, dame de Brécey, Bellètré, Breteuil, pour elle et pour feu son mari François De la Haye, sieur d'Ypreville. – Comptes approuvés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Saint-Aulaire, 23 juin 1752 ; – d'Andigné, 10 juillet 1760 ; – par les doyens de Pavilly : Philippe-Nicolas Toyier, curé du Bocasse, docteur de Sorbonne, 16 novembre 1738 ; – Blondel d'Hardouville, curé de Cidetot, 26 septembre 1734, 3 novembre 1757 ; – Lainé, 8 novembre 1762, 2 juillet 1768, 13 mai 1772. – Curés de la paroisse : J. Vallée, 1736-1752 ; – Dehanoy, 1753-1776 ; – Lendormy, 1783. – Nombreuses signatures de M. Desprez de Bébec, seigneur de la paroisse.

G. 8300. (Cahier.) – 25 feuillets, papier.

1705-1731. – FRETTEMEULE. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes, quêtes pour le cierge des trépassés, location de la maison d'école, œufs de Pâques, gerbes données, terre de la lampe, herbe du *carlel* de saint Pierre, pommes du cimetière. – 1705-1706, reçu de Jacques Feras, pour la sépulture, dans l'église, de son frère, 3 livres. – Don de 4 livres par M. de Bébec, seigneur du lieu, pour aider aux réparations du dommage causé à l'église par les vents. – 1708, à M. Hérault, libraire à Rouen, pour un missel, 15 livres 10 sous. – 1709, maison de l'école couverte en glui. – 1717, réparation d'un vitrail par lequel les voleurs avaient passé pour voler un graduel. – 1720, 2 jours et demi de couvreur en chaume, 33 sous. – 1725, 200 livres données par M. de Fretteville, pour la confection d'une contretable ; Charles Trepossé, entrepreneur du travail. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par le grand archidiacre Pavyl de la Villette, 16 juin 1725 ; – par les doyens de Pavilly ; P. Bedel, cure de Bourdainville, 7 octobre 1716, 10 octobre 1723, 18 octobre 1724 ; – Toyier, curé du Bocasse, docteur de Sorbonne. 7 octobre 1727, 16 octobre 1730, 14 novembre 1731, 16 novembre 1733, 15 novembre 1734. – Curé de la paroisse, Langlois.

G. 8301. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier ; 1 gravure.

1516-1789. – FRETTEMEULE. – Fieffe faite par Jean Feras, chapelier, au Trésor de Saint-Pierre de Freltemeulle, de 10 perches de terre destinées à l'augmentation du cimetière de la paroisse ; Adrien Desprez, curé ; Jacques Desprez, seigneur patron delà paroisse, 6 mars 1546. – Information faite par M. Pigache, juge subdélégué des Commissaires généraux de la Chambre Souveraine à Paris ; dépositions des témoins qui s'accordent à déclarer que la paroisse ne jouissait d'aucunes communes ; elle avait été cependant taxée par les Commissaires généraux à 400 livres 2 sous pour livre, pour droits d'amortissement, 13 mars 1640 – Statuts et ordonnances d'une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de la Délivrande, fondée en l'église de Frelteineule par le curé M. Pierre Voysin, approuvés par M. Charles Dufour, vicaire général, au cours de la visite générale du diocèse, Saint-Victor-en-Caux, 18 mai 1664. – Comptes de la Fabrique de Fretteville, 1687-1696 ; vérifiés par l'archidiacre de Y de Seraucourt, 14 novembre 1690 ; – par le curé et doyen de Pavilly, de Cingal, 8 juin 1692, 14 juin 1698. – Déclaration du revenu du bénéfice de Fretteville, 19 juin 1712 ; le curé Nicolas Langlois déclare que le revenu de ce bénéfice, alors de 320 livres, avait été diminué par suite du grand hiver, il y avait de ça 10 ans. – Baux. – Quelques pièces justificatives de comptes. – Image de « la Devotion à l'Image miraculeuse de la très sainte Vierge, dite Notre Dame de la Délivrande. » A Paris, chez F. Chereau, rue Saint-Jacques.

G. 8302. (Liasse.) – 39 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1456-1767. – FREULEVILLE. – Titres de propriété de la Fabrique. – Aveux aux abbesses de Saint-Saëns : Anne Le Tellier, 1659 ; – Madeleine Colbert de Saint-Pouange, 1668- 1671 ; – Anne-Louise-Radegonde de Lorraine d'Elbeuf, 1717, pour biens relevant de leur seigneurie d'Equiqueville ; – à Nicolas-Alexandre Bigot, sieur de Somniesnil, Petit-Freuteville, etc. – Baux de terres appartenant à la Fabrique. – Etat de ses rentes et fermages, 1702-1710. – Fondations de Jacques Dubois, serviteur de Jacques La caille, seigneur de Freuleville, 1543 ; – de Charles Duhamel, curé de Freuleville, 1639 ; – de Robinette Duhamel, du consentement de Pierre de Brinon, seigneur de Meulers, de Rosay et du Vaudichon, doyen des conseillers au Parlement de Normandie, qu'elle servait depuis 22 ans en sa maison du Vaudichon, 1647 ; – de Jeanne Houssaye, 1615 ; – de Jacques Saunier', 1648 ; – de Jean Saunier, son neveu, Aymar Saunier ou Le, Saunier, avocat du Roi en l'Élection d'Arques, 1659 ; – de Laurent Pourchel, curé de Bierville, 1557 ; – d'André de Roussel, sieur de Freuleville, Basseville, Brachy, 1649 ; – de Marie-Madeleine de Runes, pour son frère, Charles de Runes, curé de la paroisse ; bouillon pour les malades ; secours aux écoles chrétiennes de la paroisse, 1745 (la dite de Rune, décédée à l'âge de 74 ans, le 27 septembre 1747, chez les Bernardines d'Arques). – Décret des biens provenant de la succession de Charles de Roussel, à la requête de Nicolas Bigot, sieur de Sommesnil, 1697. – Quittances des droits d'amortissement. – Décret de l'archevêque de Saulx-Tavannes, autorisant la démolition de la chapelle de Notre-Dame de la Croix, ci-devant interdite. – Signatures des vicaires généraux Rose et de Cerisy, 20 avril 1747. – Curés de la paroisse : Charles Duhamel, 1597-1639 ; – Jean Caltot, 1647-1693 ; – Charles de Runes, 1703.

G. 8303. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1180-1726. – GAILLARDE : (NOTRE-DAME DE LA). – Nomination par Guillaume de Briquebec, archidiacre de Bauplois en la cathédrale de Coutances, de procureur pour résigner, en son nom, la cure de la Gaillarde, en faveur de maître Jean Haste, 1480 (marque de Clément Maseline, notaire apostolique à Bayeux). – Collation de celle cure, vacante par la résignation de Pierre Dupont, à Nicolas Desprez, *de nobili genere ex utroque parente*, 8 juillet 1648 ; – de la même cure, vacante par le décès du dit Desprez, à Alexis Gueroult, 28 janvier 1692. – Mémoire pour le sieur Le Breton, curé de la Gaillarde, contre le sieur Gueroult de Métillon, au sujet des réparations du presbytère, 1726.

G. 8304. (Registre). – 111 feuillets, papier.

1602-1673. – GAINNEVILLE (SAINT-PIERRE DE). – Comptes des Trésoriers. – Aux recettes, pommes du cimetière, deniers provenant de la léproserie de la paroisse, lin vendu à l'issue de la messe paroissiale. – Aux dépenses, vin des communiantes à Pâques et aux Rameaux, acheté chez des taverniers, sonneries des Trépassés à la Toussaint. – 1610, à Bastien Petit, pour la refaçon des vitres, 8 livres. – Maison de l'école, couverte en feurre. – Long feurre mis sur le chanceau de l'église, étant pour lors en ruine. – 1613-1614, gages payés aux clercs matriculiers de l'église : Antoine Cornière, Guillaume Le Febvre, Constantin Gorré. – Travaux à faire à la tour. – A maître Nicolas Le Prieur, chaudronnier, pour une lampe de cuivre et un encensoir, 11 livres 10 sous. – 1616, façon de 2 sièges. – 1620, à Jehan Petit, maître peintre, pour avoir doré le tabernacle, 25 livres ; – *benesquier* de l'église refait par Guillaume Esnault. – 1662, refonte de la petite cloche ; dons des paroissiens pour ce travail : Charles de Bressy, écuyer, 7 livres ; Etienne Grenier, bourgeois du Havre, 22 sous, etc. Au fondeur Pierre Burel, 46 livres. – Maison de l'école recouverte en chaume. – 1624, achat d'un drap des morts, 7 livres 6 sous. – 1624-1626, église recouverte en tuile. – Missel acheté 12 livres. – 1632, mention de Marie de Goustimesnil, veuve de feu Charles de Bressy, écuyer, sieur de Putréautot. – 1633-1634, pour 2 *tables* à mettre sur l'autel, 4 livres. – A Guillaume Dupuis, de Rouen, pour une chape de damas blanc, 24 livres. – A Catherine Maubert, veuve de Manassés De Préaux, libraire à Rouen, pour un Supplément, 30 sous. – 1640, « payé à maître Michel De Mesquignon, porteur des quittances de maître Pierre Pidou, commis par S. M. à la recette des droits d'amortissement, 88 livres ; – à l'huissier qui a signifié la taxe et exécuté en même temps par la saisie de 2 quevalles du Trésorier, conduites au bourg de Saint-Romain, 20 sous ; – pour la dépense des dites quevalles, 20 sous, etc. ». – 1651, « pour avoir recarreley une fosse,

30 sous. – Au sergent Le Thellier, pour estre venu, yssue de la messe paroissiale, sommer la généralité des paroissiens, afin de faire travailler à la tour, 27 sous 6 deniers ». – 1651, mention du marché fait, présence des curés de Gainneville, de Saint-Laurent, d'Épretot et de Routot. – 1653, à maître Jean de Larrey, avocat, 6 livres 16 sous. – 1656-1658, paiement à Guillaume Le Coq, menuisier, pour avoir raccommo­dé la chaire de l'église. – 1669, à Le Roux, relieur au Havre-de-Grâce, pour reliure d'un processionnaire, 36 sous. – Comptes approuvés par l'archidiacre Bernard Le Pigny, 14 juin 1622 (il défend au curé et au Trésorier en charge de permettre ouverture de l'église, pour l'inhumation des corps défunts, qu'au préalable ils n'aient fait payer 60 sous) ; – par le doyen de Saint-Romain, R. Gosse, curé de Saint-Aubin, 21 juin 1605, 1607, 19 juillet 1610 (il ordonne d'acheter un tabernacle) ; 22 mai 1611, 13 mars 1616. – Curés de la paroisse : Pierre Duhain, 1605, décédé vers 1616 ; – Georges Fournier, son successeur. – Manquent les feuillets 96-100.

G. 8305. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1533-1571. – GAINNEVILLE (SAINT-PIERRE DE). – Procès à l'officialité, aux assises de Montivilliers, pour la dîme du trait d'Austretot, à Gainneville, entre les religieuses de Montivilliers et les curés de la paroisse : abbesses : Eustache de Navarre, 1533 ; – Claire de la Fayette, 1540 ; – Guillemette De la Platière, après elle ; – curés : Jean de Chastenet, 1535-1545 ; – François Dercambourg, 1568-1571. – Requête du curé et des paroissiens de Gainneville à ces religieuses pour qu'elles contribuassent aux réparations du chancel, évaluées à 100 livres tournois et pour lesquelles le doyen de Saint-Romain avait fait arrêt sur les deniers de la cure, 1540. – Lettre de l'abbesse de la Fayette à son receveur pour qu'il fasse un nouveau versement de 20 livres, pour aider aux réparations du chœur et à la construction d'une tour, en considération des grosses vertes dîmes appartenant, dans cette paroisse, à leur abbaye, 26 octobre 1540. – Sommaire duplique contre les religieuses, où le curé allègue la loi mosaïque, saint Paul, etc.. à propos de dîmes, 1568. – Transaction entre Guillemette de la Platière, abbesse, et François Dercambourg, 1571. – 3 pièces de 1569, où l'huissier Alexandre fait usage d'une griffe pour signature.

G. 8306. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1612-1789. – GAINNEVILLE. – Aveux de Richaird Fresson, curé de Gainneville, aux sieurs de Putreautot et des Sablons, 1698 ; – à Françoise-Charlotte de Senneterre, épouse de Jean-François d'Enval Hortier, marquis de Bouleville, colonel du régiment de Foix, propriétaire des fiefs de Beuzeville-la-Grenier, Saint-Vigor, la Chaudière, 1743 ; – à Philippe-Charles comte d'Hunolstein, seigneur du Château Voué, et à madame Marie-Thérèse de Gaude de Martainville, 1731-1769. – GERVILLE. – Fondation de Louis Baudry, écuyer, sieur du Vauhübert, avec le consentement de messire Jean Le Febvre, seigneur de Longueil, châtelain de Gerville et Maupertuis ; permission au sieur du Vauhübert, de prendre, lui, sa femme (Suzanne Quesnel), famille et postérité, leurs places et séances en la chapelle de Notre-Dame, hors la clôture du chœur, laquelle ledit sieur s'oblige de faire clore à ses frais, 1670 ; présence de Aymart Vasse, écuyer, sieur de Grandcamp, demeurant à Maniquerville, et de Thomas Flobert, sieur de Blangy. – Quittances concernant cette fondation. – GONFREVILLE-L'ORCHER. – Aveu de Françoise Planterose, veuve de messire Charles-Etienne Duhamel de Grenouville, seigneur de Melmont, conseiller au Parlement de Normandie, par Claude-Marie Guillaume-Antoine Le Pigny de Bimare, curé de Gonfreville-l'Orcher, 1745. – Echange de terre, entre Marie Margas, veuve de feu monsieur maître Jean Cavelier, sieur des Bucquets et Orcher, conseiller au Parlement de Normandie, et noble homme Louis Pradon, sieur d'Esnaüville, auditeur en la Chambre des Comptes, 1612. – Bail a Félix Bigot.

G. 8307. (Liasse.) – 25 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier ; 2 imprimés.

1470-1773. – GONNETOT (SAINT-PIERRE DE). – Inventaire des titres et contrats de la Fabrique, 1763. – Quittances des droits d'amortissement. – Aveux à Charles Martel, seigneur de Basqueville ; – à Jean-Claude Auboux Duffeveny, chûlelain de Basqueville, Sassetot, Saint-Vigor, 1689 ; – à Jacques Auber, sieur de Longueil et du fief, terre et seigneurie de Gonnetot, 1673 ; – à Jean de Clamorgan, seigneur de Saint-Pierre-Eglise et de Braquemont, 1602 ; – à Georges Lieurey, écuyer, seigneur du Mesnil-Pipart, au droit de sa femme, dame de Gonnetot, 1640 ; – à Philippe Le

Vasseur, écuyer, sieur de Tocqueville, 1679 ; – à Nicolas Le Vasseur, écuyer, sieur de Flamanville, Tocqueville, Petiteville et autres lieux, lieutenant-colonel de cavalerie au régiment de Bretagne, 1723. – Divers baux de terre appartenant à la Fabrique, 1728-1773. – Bail d'un trait de dîmes, de 36 acres, enclavé dans la paroisse de Saint-Just, par les curés de Gonnetot, aux curés de Saint-Just : Adrien Quesnel, 1691 ; – Jean-Baptiste Le Gallois, 1717 ; – Laurenl-Joachim Durien, 1729. – Comptes informes et pièces de comptabilité : 1674-1676, au prédicateur, 40 sous, etc. – Fondations de Guillaume de Bauquemare, curé de Gonnetot (testament de 1631, contrat de 1637 ; était curé depuis 1598 ; donne 20 sous de rente au prédicateur de l'avent ; 40 sous au prédicateur du carême ; 2 messes à dire par eux à son intention, l'une dans l'avent, l'autre dans le carême) ; – de Jacques De Vaupan, laboureur, 1716 ; – du sieur Gloria, prêtre ; fondation faite par Pierre-André Bocquet, vicaire de Saint-Laurent-de-Brèvedent, son neveu, 1699. – Contrats de révalidation de rentes. – Pièces de procédures. – « Extrait collationné des pièces de terres... sur les prises du fief au sieur Boscherville, présentés par le sieur Faymel, prévost de la seigneurie de Sâane, » 1602-1603. – Curés de Gonnetot, après Guillaume de Bauquemare : Charles Marestz, 1658 ; – Jacques Pontif, 1712-1740 ; – Le Moyne d'Aubermesnil, 1762-1763. – Mention d'Isaac Harenc, sieur des Marettes, gentilhomme ordinaire de la 1^{re} compagnie du Roi, demeurant à Rouen, 1673. – Nombre de pièces en fort mauvais état de conservation.

G. 8308. (Liasse.) – 20 pièces, parchemin ; 74 pièces, papier.

1459-1784. – GONNEVILLE-LES-HAMEAUX. – Mémoire et sommaire réponse concernant un procès à l'officialité entre Adrien Ferrant, curé de la 1^{re} portion de Gonnevillle, et Adrien Giffard, curé de Beaunay, en pétitoire de dîmes sur 18 acres nommées la Chantrerie de Beaunay, 17^e siècle. – Procès pour acquit de messes entre Bossard, ancien vicaire de cette paroisse, et les maîtres de la confrérie de Saint -Mathurin, 1747. – Copie d'une inscription commémorative de la fondation de cette confrérie en 1610, et de la fondation d'une messe par les pèlerins de saint Mathurin à leur retour de Larchant en 1590. – GOURNAY (NOTRE-DAME DE), arrondissement de Neufchâtel. – Reconnaissance par la Fabrique d'une rente de 10 livres, au profit de l'Hôtel-de-Ville de Gournay, 1773 ; copie du contrat, de constitution de 1660. – GOURNAY (NOTRE-DAME DE). – Procès au bailliage de Montivilliers entre Jean Le Machecrier et le Trésor et confrérie de Notre-Dame de Gournay, au sujet d'arrrages de rente, 1596-1597. – GOUSSEAUVILLE. – Quelques litres de propriété et de procédures, en fort mauvais état de conservation. – Copie d'une donation faite, en 1584, par Jean Carlus, prévôt de Gousseauville, à la Fabrique du dit lieu, 1584 ; – vente à la Fabrique de Gousseauville, pour 100 livres, d'une rente de 100 sous, par Elisabeth Courbet, veuve de maître Claude De Paris, notaire royal à Gamaches, et Marguerite De Paris, sa fille, afin d'avoir le moyen de payer les frais d'ingression au couvent de Saint-François de Rue, d'Anne De Paris, fille et sœur des contractantes, 1709. – GOUY. – Inventaire des titres de la Fabrique fait en 1738. – Contrats de fondation des curés de la paroisse : Jean-Charles Baudouin, 1734 ; – Jacques Boivin, 1675 ; – Pierre Cavelet : messes annoncées, la veille du jour de leur célébration, par des sonneries à l'heure du couvre-feu ; « les paroissiens feront afficher contre les murs et parois de l'église un épitaphe, escript en arain, faisant mention de la donation ; don d'un greel, d'un processionnaire et d'un manuel en parchemin, d'un messel et d'un manuel en papier, en lettre de moule, dont le donateur se réserve l'usage sa vie durant, » jeudi 22 janvier 1488 ; – de Pierre Quesnel, fils de défunt Guillot Quesnel, 1503. – Contrats de rente et de révalidation, 1459-1472, etc. – Prise de possession de la chapelle de la Madeleine de Gouy, par Dom Bruno Péronnier, religieux de Bonport, 1781. – Lettres de provision en sa faveur, de François de Bonal, évêque de Clermont, abbé de Bonport ; signature et sceau de ce prélat, 1781. – Bail des bâtiments dépendant de cette chapelle. 1784. – GRAIMBOUVILLE. – Contrats de ventes faites, par André Tongard, domestique du marquis de Pierrecourt, 1657 ; – par Pierre Bénard, avocat ou Havre, 1681 ; – par Jacques Gonfray, 1741. – Aveux à Messire Thomas de Thompson, seigneur de Saint-Gilles-de-la-Neuville, ancien capitaine au régiment du Maine-Cavalerie, 1750. – Petit plan d'une propriété. – GRAINCOURT. – Bail d'une vergée de terre, 1789. – GRANDCAMP. – Fondation d'Ozias du Fay, seigneur de Hugueville, Vergetot, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, 1657 (copie).

G. 8309. (Registre.) – In-folio, 76 feuillets, papier, écrits.

1765-1786. – GONZEVILLE (SAINT-SANSON DE). – Comptes des Trésoriers et délibérations. – Aux dépenses, distributions aux pauvres suivant la fondation de l'eu M. Maribrasse, curé ; sonneries pour les trépassés le jour de la Toussaint. – 1767 ; achat d'aubes et de soutanes pour les enfants de chœur. – 1773, mention de l'horloge de l'église ; – de rideaux à la contretable. – Au père Gogibus, pour avoir prêché le carême, 4 livres. – 1781, paiement à Drouet, orfèvre à Doudeville. – 1782, imposition pour la bâtisse de l'auditoire de Cany. – 8 mai 1785, pour la décoration du chœur, on reculera la contretable : on fera faire un autel neuf, en bois de chêne, en forme de tombeau, et un marchepied ; on revêtira les murs du sanctuaire d'une boiserie en bois de chêne ; on fera percer dans le mur du chœur, du côté du septentrion, 2 croisées pareilles à celles qui sont du côté du midi ; on remplira de maçonnerie les parties vides derrière, les 2 autels collatéraux ; on fera faire 4 stalles, 2 d'un côté, 2 de l'autre, en bois de chêne, un lutrin, un appui de communion en fer entre le chœur et le sanctuaire, et l'on lambrissera à neuf le bas de la voûte de la nef. – Comptes vérifiés par M. Fossard, archidiacre du Petit-Caux, 6 juillet 1768 (il ordonne que les titres de la Fabrique qui étaient repostés dans une armoire au château, seront remis dans le coffre du Trésor fermant à 3 clefs) ; – par les doyens de Canville : Nion, curé de Canville, 4 juin 1769 ; – Lasnon, curé d'Ftouteville, 6 octobre 1774. – Curés de Gonzeville : Louis Gallot, 1767 ; – Lacaille, 1774 ; – De Guinoch du Saussey, 1784. – A la suite des comptes, états des subsistances fournies à l'acquit des contingents assignés par l'administration du district révolutionnaire de Cany, an III et an IV.

G. 8310. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 217 pièces, papier.

XV^e siècle. – 1783. – GRAINVILLE-L'ALLOUETTE. – Comptes des Trésoriers, presque tous de : 2 ans en 2 ans, accompagnés de pièces justificatives, de 1684 à 1748 ; autres pièces de comptabilité de diverses années, mais sans aucune suite. – Aux recettes, quêtes des œufs de Pâques, du cierge bénit. – 1696-1697, luminaire de saint Romain, – 1697-1698, mention de l'autel do la Vierge. – 1706, â Jacques Buret, fondeur à Rouen, rue Sainte-Croix, pour fonte de cloches, 75 livres. – 1709-1710, tuile achetée â Saint -Jean-de la-Neuville. – 1713-1714, perte pour les monnaies. – 1717-1718, réédification du comble de l'église ; travaux de réparation au pignon. – 1720-1722, perte pour la diminution des espèces. – Ardoise vendue par Jacques Tougard, de Fécamp. – 1723-1724, paiements en liards (3 pour un sou), en patards (3 pour 4 sous). – Portail de l'église couvert en chaume. – On reçoit 15 livres d'Fngommare, religionnaire, qui n'avait voulu remplir la charge de Trésorier. – 1730, réparation à la tour qui avait été endommagée par les vents. – Quittance de Pierre Castenet et de Jean-Baptiste Dubois : ; 350 livres, pour fonte de cloches, 1758. – Devis des ouvrages à faire à l'église de Grainville-l'Allouette : plafond à la nef depuis la grande porte jusqu'au crucifix ; Jean Marmion adjudicataire. 1773. – Ftats des bancs de la nef, des chapelles des Floquet et de saint Joseph, 1776. – Etats du mobilier de la Fabrique vers la même époque. Quittance d'amortissement. – Bail. – Fondation d'Adam de Frebourc, titre â peu près perdu par l'humidité, 15^e siècle, auquel est joint un contrat d'accord pour une rente, entre Robert Deschamps, écuyer, demeurant à Caudebec, et Jean De Sourtembosc, de Grainville-la-Louel, 25 octobre 1496 ; frère Jehan de la Mote, bailli, religieux do Fécamp, garde du scel de la baronnie du dit lieu. – Fondation de Colette Bailleul, 1668. – Fieffes et procédures au sujet de rentes. – Lettre de Nicolas Bigot à M. d'Ymauville, pour lui recommander, en cas de continuation des travaux de son château, un artiste domicilié à Limay, « un provençal, à qui feu M. Colbert, archevêque de Rouen, avait proposé 400 l. pour travailler aux instruments de musique et être nourri dans sa maison, » 14 juin 1709. – Lettre de Combart, curé de Saint-Léger de Fécamp, à l'abbé de Bellemare, curé de Grainville-la-Teinturière, avec un cachet armorié, qui ne paraît pas être du curé ; Fécamp, 30 mars 1776. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Grand-Caux : Robin des Bouillons, 20 septembre 1725 ; – l'abbé Bridelle, 2 juillet 1739 (il ordonne d'acheter des livres nouveaux à l'usage du diocèse) ; – Rose, 14 juillet 1751 ; – par les doyens des Loges : F. J. De la Chapelle, curé de Mentheville, 22 octobre 1733, 29 octobre 1738 ; – Radou, curé d'Isneauville, 23 septembre 1743. – Curés de la paroisse : Nicolas Le Febvre, 15^e siècle ; – Nicole Estur, 1587 ; – Robert Bigot, 1668 ; – R. Simon, 1694-1709 ; – Georges De Bully, 1723-1748 ; – l'abbé de Bellemare, 1776. – M. Desmares d'Ymauville, seigneur patron, présent à la reddition des comptes. – Consultation de l'avocat Feudrix ; Montivilliers, 7 mai 1683. – Sentence de Georges Feudrix, écuyer, sieur de la Fontelaye et de Gainneville, lieutenant civil et criminel, enquêteur et

examineur au bailliage de Montivilliers, 1707. – Mention, en 1718, de Guillaume de Soret, sieur du Filleul.

G. 8311. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1619-1789. – GRAINVILLE-LA-RENARD (SAINT-GEORGES DE). – Comptes et pièces justificatives de comptes, 1703-1785. – Aux recettes, ventes de bottes de vin ; – aux dépenses, luminaire de la saint George. – *Anno Domini 1742, ecclesia S^t Georgii de Grainvilla la Renarde priori, loco translata penitus ædificata fuit sumptibus et impensis nobilissimi niri Duhamel, hujusce parochie palroni, necnon in suprema Normaniæ euria præsidis, rectore Joanne Cadot.* – *Die 29^a mensis octobris 1743, feria secunda, de consensu, manuscripto cum sigillo Rose* (l'acte est joint au compte) *ego, rector hujusee parrochice unacum rectore de Sassetot, comitantibus nonnullis rectoribus populoque permulto, ritu habito in manuali, nos benediximus novam ecclesiam S^t Georgii de Grainville-la Renart. Cadot, rector ecclesiæ.* – 5 mai 1755, on fera des bancs neufs uniformes, – 1760, on fera refondre la petite cloche. – Ordonnance de l'archevêque, du 16 juillet 1766, rendue à la requête des Trésoriers, les autorisant à recevoir des mains de M. Bouchard, ancien curé de Grainville, nommé à la cure de Saint-Patrice une somme de 400 livres sur le revenant bon du bénéfice de Grainville, pendant l'année d'option ; obligation d'affecter cette somme à divers travaux. – 7 avril 1782, adjudication des bancs. – 5 octobre 1783, avance faite par Louis Nion, principal propriétaire, d'une somme de 100 livres, pour subvenir aux besoins de l'église, sous certaines conditions. – Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : de la Roque-Hue, 12 juin 1704 ; – d'Osmond, 9 septembre 1715, 20 avril 1720 ; – Cerisy, 29 octobre 1749 ; – Fossard, 19 juillet 1752 (comme le bénéfice était fort modique, les paroissiens s'adresseront à l'archevêque, pour solliciter l'imposition d'une taxe sur les propriétaires et se mettre en état de pourvoir à la décence du culte ; église couverte en chaume : tabernacle vermoulu ; cloche cassée ; pas de chaire à prêcher, pas de piscine aux fonts) ; – par Couët, vicaire général et, officiai, 16 octobre 1705 (il permet de démolir 2 petits autels qui lui paraissent inutiles et n'ont pas de pierre bénite ; – l'image de la Vierge sera placée à côté de l'autel ; – on ôtera tous les linges qui couvrent cette image, et celle de saint Nicolas sera enterrée) ; – par les doyens de Brachy : De Villerval, curé du Thil, 24 juillet 1709, 13 octobre 1717, 4 juillet 1726 ; – Bourgeaux, 1738 ; – Chrestien, 15 juin 1763 ; – Bougeard, curé de Reuville, 30 octobre 1787. – Curés de la paroisse : Glinel, 1703-1709 ; – Jourdain, 1714-1724 ; – Chevreuil, 1735 ; – Cadot, 1742 ; – J. F. Bouchart, 1751-1763 ; – Suen, 1766 ; – Harang, 1771-1780 ; – Jean Vasse, 1780-1790. – Aveux à Monseigneur Colbert, archevêque de Rouen, seigneur de Cliponville, 1697. – Quittances des droits d'amortissement. – Déclarations des biens appartenant à la Fabrique, 1704 1714. – Un contrat de mariage, entre Pierre Le Boullenger et Marie Yon. Le père promet de donner à sa fille un lit avec la plume, oreillers, 1 castelongue, 1 courtine avec un tour de lit, 1 mante de valeur de 13 livres, 1 habit de mariage, consistant eu un garde-robe de serge noire, 1 brassière de grande serge noire avec une lingette de creseau violet, 1651. – GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE, – Chapitre de dépense du compte de 1787. M. Pierre le Monnier. ancien curé.

G. 8312. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier.

1462-1785. – GRANDCAMP (SAINT-MICHEL-DE) – « Extrait en abrégé des contrats des fondations de l'église, » faits par Ezéchias Desmeillers, curé, et Barbe Desmeillers, sa sœur, certifié par le dit curé et les paroissiens, 2 janvier 1672. – « Estat des contracts, terres, rentes et escritures du Trésor de l'église paroissiale de Saint-Michel de Grandcamp, » 17^e siècle. – Donation faite à la Fabrique, par Marie Clouet, à charge de services religieux, 1726. – GRANDES-VENTES (LES). – Fieffe faite par Jacques de Saint-Ouen, écuyer, à Guillaume Jourdain, de 2 acres aux Ventes, hameau d'Orival, 1638. – Sentence de l'official de Rouen, en faveur du curé ; il lui est adjugé, avec les dîmes domestiques, la somme de 90 livres par an, par forme de rétribution, pour les mesures, feux et familles des maisons essartées ; sera tenu d'administrer les sacrements et de faire, dans les dits lieux, toutes les fonctions curiales, 22 novembre 1688. – Baux, 1777-1785. – GRAVILLE. – Arrêt du Parlement de Normandie, sur un procès entre les religieux de Graville et les Trésoriers de l'église paroissiale du dit lieu, « qui s'efforçoient, par novalité, de construire, mettre et asseoir ung tabernacle ou sacraire, pour poser et tenir le corps de Notre-Seigneur en la nef, ce que les dicls

religieux disoient esle au préjudice des libétez et privilèges de leur prieuré. Les paroissiens alléguoient que, pour éviter à tout scandale qui se pouvoit ensuivre, et qui de faict, comme ils disoient, se seroit ensuivy pour la communication en icelle église d'entre les paroissiens, femmes et filles, avec les religieux, il importoit que la nef de lu dicte église feust séparée de mur ou autre closture d'avec le chœur, dortoir et clouaistre, ainsi qu'ils disoient avoir esté faict et pratiqué en tous autres lieux où il y avoit religion et paroisse sous ung mesme tecte. – Religieux maintenus en possession de leurs droitures... Inhibé aux paroissiens de les troubler, » 23 mai 1539. – Sentence du lieutenant du bailli de Caux : L'église du prieuré et celle de la paroisse contenues en un même bâtiment ; les religieux tenus d'entretenir le chœur, et les paroissiens tenus d'entretenir la tour et ce qui est destiné à faire le service de la paroisse. « La tour étoit toute découverte et sans plancher, les souzelles des chapelles ruinez et sans couvertures, et les degrez pour monter à la dite église et quelques murailles qui doibvent contenir en estat, le cimetièrre démolis et en telle décadence, que, s'ils ne sont promptement repparés, l'église et cymetièrre tomberoient en ruine ; » taxe de ceux qui en ont dressé le procès-verbal, 6 novembre 1602. – Lettre de Ligier, seigneur de Gravelle, au sieur Bertrand, pour qu'il eût à payer aux marguilliers de Gravelle 10 milliers de tuiles, à condition qu'on ne pourrait rien lui demander pour la réfection de l'église ; Harfleur, 23 mai 1603. – Accord entre les religieux et les paroissiens pour le service divin, 9 décembre 1603 : « Les paroissiens reconnaissent les dits religieux être souverains curez, et qu'à eux appartient la présentation aux bénéfices, et que le religieux et prestre par eux posé en l'église paroissiale du dit lieu est seulement vicaire perpétuel ; qu'aux festes solennelles, Pâques et Noël, le dit vicaire perpétuel ne devoit célébrer messe haulte en la dicte église, ains leur grand messe estre célébrée au chœur par le prieur ; sera seulement célébré une basse messe en la paroisse ; que davantage ils n'auroient droict de mettre ny poser un sacraire en icelle église ; qu'il appartient aussi au prieur faire la bénédiction du bouys au jour des Rameaux, bénédiction de l'eau baptisante à Pasques et Pentecoste, faire l'absolution au jedy saint, et faire faire l'adoration de la croix au vendredy saint. Mais, entre les fêtes solennelles dessus dites, le vicaire perpétuel pourra dire, chanter et célébrer la messe paroissiale à l'heure de 10 heures, par promesse qu'aux dimanches le prieur leur promet, prêter un de ses religieux pour aider à chanter, avec, permission de faire leurs pâques et communier avec leur famille au chœur du dit prieur ou église paroissiale, où leur dévotion les appellera ; leur sera aussi donné pain et vin pour les administrer au dit jour de Pâques, » 9 décembre 1603. – Sentence du lieutenant général au bailliage de Caux, ordonnant « que le tabernacle ou sacraire étant en la nef sera transféré dans le chœur et servira tant pour les religieux que paroissiens, chacun n'estant qu'un même corps d'église, » 4 février 1603. – Autres difficultés entre les religieux et les paroissiens, à propos du tabernacle, 1682. – Vente par Guillaume Le Breton d'une rente aux frères et sœurs de la frairie et Charité de sainte Honorine de Gravelle, 1462. – Procès entre le. curé Nicolas Henry et M. Jacques Le Neuf, procureur du Roi à la juridiction du Hâvre-de-Grâce, au sujet d'une petite chapelle établie parce dernier en son manoir de Tourneville à Gravelle, où il s'était permis de faire faire sermons et prédications publiques et de faire administrer les sacrements, 1669. – Ordonnance de l'archevêque, 8 juin 1669, rappelant la fondation de la dite chapelle en 1660. – Sentence arbitrale de Bernard Le Pigny, archidiacre du Grand-Caux, et de Jean-Baptiste de Clieu, curé du Hâvre-de-Grâce. Le chapelain ne pourra faire de fonctions curiales, que par permission du curé, 23 septembre 1669. – Fondation, par l'exécuteur testamentaire de messire Prevost, docteur de Sorbonne, d'une école de filles à Gravelle, Fontaine-la-Mallet, 1742 ; Nicolas Lucet, chanoine de la cathédrale d'Amiens, exécuteur testamentaire, mentionné en 1755. – Inventaire du mobilier de l'école des filles de Gravelle.

G. 8313. (Liasse). – 30 pièces, parchemin ; 44 pièces, papier : 3 imprimés.

1170 1781. – GRÈGES. – « Inventaire des pièces et titres appartenant au Trésor et Fabrique de Sainte-Marie-Madeleine de Grèges, divisé pour la facilité de trouver les titres dont on pourra avoir besoin, en 4 liasses... en fin duquel inventaire on trouve une table alphabétique. – Celui qui a été chargé de dresser le présent inventaire se flatte que l'on voudra bien luy passer quelques obsmissions dans le contenu des titres ; s'il s'en trouve, la difficulté de lire certaines pièces fort anciennes en seroit la seule cause, » 1757. – Etats du revenu de la Fabrique. – Quittances des droits d'amortissement et de francs-fiefs. – Aveu au Chapitre de Rouen, 1700. – Baux des terres appartenant à la Fabrique. – Donations pour cause de fondation, par Jean Asselinne, curé de la

paroisse de Grèges, 1498 ; – par Jevenet Bullant, pour son défunt frère Notinet Bullant, 1481 ; – par Jean Caillot, pour son oncle Bertin Caillot, dit Blotin Caillot, 1562 (ou 1572) ; – par Louis De Hornay, prêtre, 1708 ; – par Nicolas Douillard, 1515-1517. – Arrêt du Parlement qui fait défenses à toutes personnes, sans qualité, de porter aucunes armes blanches ou à feu, sous peine de 500 livres d'amende et de 3 mois de prison, pour la première fois, et de galères ou plus grandes peines, pour la seconde, » 4 septembre 1767 (imprimé). – Mention de Nicolas de Fauvyllle, écuyer, sieur du Hamel, Sauchay-le-Haut, paroisse de Notre-Dame du Bosc, époux de demoiselle Anne de Maigries, fille et héritière de défunt noble homme Nicolas de Maignes, etc., en son vivant, fourrier de Mgr le duc d'Estouteville, 8 février 1555. – GRENY. – Adjudication et procédures, concernant les réparations et réédifications à faire au presbytère de la paroisse, 1730.

G. 8314. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 163 pièces, papier.

1660-1754. – GREMONVILLE. – Comptes des Trésoriers, de 1670 à 1731. – 1722, à la dame de Flavigny à Rouen, pour reste de la somme de 32 livres, pour achat d'une bannière, dont le surplus, montant à 38 livres, a été payé par les échevins de la Charité. – 1726, pour le sermon de la Passion, 3 livres. – 1728, brique achetée à raison de 12 livres le mille ; – Claude Masurier, tuilier à Pavilly. – A Job Lheureux, menuisier à Rouen, pour la contre-table et autel de la chapelle de la Vierge, 210 livres ; – pour le tableau, 45 livres : – pour les frais de transport, 15 livres. – Mention de la fondation de la chancelière Boucherat. Plusieurs comptes rendus en présence de la marquise de Canouville de Montholon. – Comptes vérifiés par l'archidiacre D'Osmond, 26 avril 1730, 11 septembre 1732 ; – par les doyens de Canville : Le Normand, 4 octobre 1723 ; – Pierre Gillé, curé de Gonzeville, 11 septembre 1733. – Pièces de comptabilité. – Quittances, etc., 1660, etc... – Quittance de Ruel, cordelier, pour avoir prêché la Passion, le 3 avril 1744, 3 livres.

G. 8315. (Liasse.) – 21 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

1505-1789. – GREMONVILLE. – Quittances des droits d'amortissement payés par la Fabrique. – Déclaration des biens qui lui appartiennent, 1692-1723. – Aveux et déclarations à divers seigneurs : à Raoul Bretel, écuyer, seigneur d'Yvecrique, conseiller au Parlement, 1604 ; – à Georges Langlois, seigneur châtelain de Plainbosc, 1607 ; – à Nicolas Heudebert, écuyer, sieur du Buisson, seigneur de Pierrepont et du Thuit, 1664 ; – à Joseph-Edmond Le Prestre, écuyer, seigneur du Neufbourg et des fiefs du Thuit et du Petit-Motteville, 1767 ; – à l'abbé de Saint-Wandrille, à cause de la baronnie d'Ectot-les-Baons, 1771, etc. – Baux des terres appartenant à la Fabrique. – « Extrait des contrats concernant les fondations du Trésor et Fabrique de Saint-Pierre de Grémonville, et des rentes foncières et hypothèques dues à iceluy, » vers 1751.

G. 8316. (Registre.) – 35 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1585-1785. – GREMONVILLE. – Contrats de fondation pour dame Françoise Le Roux, veuve de Messire Louis Bretel, seigneur de Grémonville et de Lanquetot, président en la Cour de Parlement de Normandie, par Raoul Bretel, seigneur de Grémonville, président en la même Cour, en son nom et se faisant fort de Claude Bretel, seigneur de Lanquetot, maître d'hôtel ordinaire de la Reine Mère, et de Louis Bretel, archevêque d'Aix, ses frères, tous trois enfants et héritiers de la dite feuë dame Elisabeth-Marie Bretel, dame de Grémonville, veuve, en premières noces, de Jean-Baptiste Deschamps, sieur de Boishébert, en secondes, d'Adrien de Canouville, seigneur de Grosmesnil ; 12 livres à une maîtresse d'école à perpétuité, pour aider à l'instruction des petites filles de la paroisse d'Yvecrique, 1712 ; clause de la dite fondation, en ce qui concerne les écoles, ratifiée, en 1783, par M. Le Roux d'Esneval d'Acquigny, qui porte la pension de la maîtresse d'école de 14 livres à 50 livres et s'oblige de fournir à perpétuité un logement gratuit à la maîtresse d'école d'Yvecrique. – Fondation de René Duval, curé de Grémonville ; messe à note tous les jours, le lundi, en l'honneur de saint Pierre et saint Paul ; le mardi, en l'honneur de saint Christophe, patron, avec les deux précédents saints, de la dite église ; les mercredi et vendredi, à l'intention des trépassés ; le jeudi, en l'honneur du Saint Sacrement ; le samedi, en l'honneur de Notre-Dame ; le dimanche, sera dite en bas, 1651 ; – de Pierre Aemile, curé de Grémonville, docteur ès-droits, de Menières en Cambrésis, décédé à Rouen, rue des Cordeliers ; par son testament, donne à l'église de Grémonville 400 livres, à charge de fournir le vin pour communier les paroissiens, 800 livres pour

la réédification du chancel de cette église, 1606 ; – inventaire de ses meubles après décès, 22 septembre même année : 3 grandes chaires de bois moyennes, couvertes de petite tapisserie, façon de Turquie ; bibliothèque assez nombreuse, livres en latin et en grec, peu de livres en français ; parmi ces derniers, la manière de guérir les catarres, du sieur Duval, médecin ; – de Nicolas Vaultier ; rente de 10 sous, pour le cierge béni de Pâques, qui sera fait de cire neuve, du poids de 12 livres, 1585. – Réduction des fondations, 1783-1787. – Documents relatifs aux fondations. – Note sur ces fondations et les charges de l'église. – Titres de propriété relatifs aux fondations. – Brevet et lettres-patentes du roi Louis XIII, portant donation à M. Bretel, président au Parlement, des biens meubles et immeubles de M. Pierre Aemile, curé de Grémonville, échus au Roi, à droit d'aubaine, dernier mai et juillet 1616. – Contrat de mariage entre Michel Saint-Yves et Marie Sanson, 1580. – Mention de Guillaume Le Seigneur, sieur de la Heuze et de Saint-Léger, bailli et seul juge opté de la haute-justice de Cany-Caniel, 1628 ; – de Nicolas Le Coustre, licencié aux droits, lieutenant général en la même haute-justice, 1639 – de Jacques Trosnel, son successeur, 1645 ; – de Nicolas de Tallebot, écuyer, licencié ès-fois, vicomte d'Ourville, 1583 ; – de Pierre Le Bouteiller, écuyer, bailli vicomtal de la principauté d'Yvetot, 1620.

G. 8317. (Liasse.) – 34 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier.

1540-1771. – GREMONVILLE. – Titres de propriété. – Contrats de constitution, de révalidation et d'amortissement de rentes concernant la Fabrique de cette paroisse. – Acte par lequel Marie Houel, femme de Jacques de Crény, écuyer, sieur de Boafle, d'avec lui séparée quant aux biens, reconnaît avoir reçu de Claude de Sonning, curé de Grémonville, la somme de 200 livres à l'acquit d'une fondation, 1688 (elle venait d'acquérir la ferme de Masonville, assise au hameau de Bostillan). – Vente par la Fabrique, pour 1,400 livres, d'une rente hypothèque de 70 livres, au dit Claude de Sonning, et à messires Raoul et Nicolas de Sonning, ses frères ; Marie Bretel indiquée comme leur nièce, 1691 ; – le dit Nicolas, qualifié mestre de camp de cavalerie, domicilié paroisse Saint-Godard, rue des Carmélites, 1699. – Echange de terre entre la Fabrique et haute et puissante dame Marie-Madeleine de Canouville, veuve de haut et puissant seigneur Charles-François de Montholon, premier président au Parlement, marquise-patronne, haute-justicière de Grémonville, demeurant à Paris, rue et paroisse Saint-André-des-Arts, 1724.

G. 8318. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 35 pièces, papier.

1712-1716. – GREMONVILLE. – Pièces de procédures concernant la cause entre Jean Le Saulnier, ancien Trésorier de l'église de Grémonville, aux années 1708-1710, et Nicolas Barbe, qui avait géré la même charge de Trésorier en 1709, procès en la haute-justice de Grémonville, au comté d'Eu et au Parlement, 1712-1716.

G. 8319. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 58 pièces, papier.

1612-1761. – GREMONVILLE. – Pièces diverses concernant la Fabrique. – Etats du bien et fondations de la paroisse ; – des paiements faits par les fermiers et rentiers ; – pièces de comptabilité. – Déclaration de 1673 : « En la paroisse de Grémonville, il n'y a autre fief que le fief de Grémonville, relevant du comté d'Eu, sur lequel fief il y a un colombier et un moulin à vent, non banal, possédé par M. de Grémonville ; duquel fief relève la vavassorie Parent, possédée par M^{re} Louis Le Danois, écuyer, sur lequel il y a un coulombier. Au hameau de Botillan, il y a une vollière appartenant à M. Le Danois. Au dit hameau, il y a un fief nommé le Petit-Fief-de-Motteville, relevant du fief de Grémonville, pocédé par M. Nicolas Heudebert, sieur du Buisson, sur lequel il y a un collombier et une vollière... Au hameau de L'Huy, il y a, dans le grenier de la ferme du prieuré, une vollière appartenant à M. Ferrare, prieur du prieuré de L'Huy ; – au hameau de L'Huy, il y a une vollière à un grenier appartenant à la veuve du feu sieur Froissart, en son vivant Elu à Caudebee. » – Délibération des seigneurs, curé, Trésoriers anciens et modernes, propriétaires et habitants de la paroisse de Grémonville : « On ne peut trouver de prêtre pour faire la fonction de clerc, au lieu de M. Brametot ; mais il se présente un clerc laïque capable de tenir les écoles, de donner l'instruction convenable à la jeunesse, de chanter à l'église et de la tenir propre ; arrêté que le Trésor lui donnera 50 livres en sus des 150 livres qui étaient payées au prêtre ; jouira du logement avec jardin qu'occupait le dit Brametot ; aura, de plus, à son profit, les rétributions que les parents

avaient l'habitude de payer, » 23 décembre 1759. – Approbation par André Guyjon, vicaire général de Mgr le cardinal de Joyeuse, des statuts de la confrérie et Charité, établie sous le titre de messieurs saint Pierre, patron de la dite église, saint Christophe, saint Nicolas et saint Sébastien, 1612.

G. 8320. (Liasse) – 22 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

1597-1786. – GRUGNY. – Mémoire des pièces, titres et contrats et ornements appartenant au Trésor et Fabrique de Grugny, doyenné de Pavilly. – Titres de propriété relatifs à cette Fabrique. – Fondations par noble et discrète personne François du Chastel, curé de la paroisse, 1661 ; – par Madeleine Le Caruyer, veuve de Jacques du Chastel, écuyer, sieur du lieu, héritière de Pierre Le Caruyer, écuyer, sieur de la Heuze, 1676. – Aveux à Jacques de Clères, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, baron de Clères, Beaumets et la Croix-Saint-Leufroy, 1597 ; – à Bénigne Le Ragois, chevalier, sieur de Bretonvilliers, président en la Chambre des Comptes de Paris, et consorts, créanciers privilégiés à la succession de feu messire Charles Martel, comte de Clères, chevalier des ordres du Roi, sur 4 paroisses du nouveau domaine, savoir : Frichemesnil, Ormesnil, Grugny, la Houssaye-Béranger, 1708 ; – à Elisabeth Roullier, veuve de Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, et auparavant veuve de M^{re} Etienne Bouchu, conseiller d'Etat, la dite dame seule et unique créancière sur le dit domaine, 1727. – Fieffes. – Baux. – Mention de Pierre-Nicolas de Bugard, sieur de la Salle ; – d'Anne Roussignol, sa veuve ; – de Charles-Marc-Antoine de Bugard, son fils, 1725 ; – de Jacques du Chastel, sieur de Valfontaine et de Canchy, 1701 ; – de Nicolas Feudrix, notaire en la châtellenie de la Ferté-en-Bray, branche de Massy, 1701. – GRIGNEUSEVILLE. – Reconnaissance envers la Fabrique d'une rente de 200 sous, 1765. – GROS-MESNIL. – Fondation de damoiselle Marguerite Le Mongnier, veuve et héritière de feu Pierre de Sabrevois, sieur de Champ-Hébert, 1667. – GUERBAVILLE. – Extrait du registre des droits d'amortissement de la province de Normandie : Déclaration faite, par Louis de Girard, écuyer, verdier de la forêt de Brotonne, en qualité de Trésorier de la Fabrique de la paroisse de Guerbaville, que la dite Fabrique n'a aucunes communes, 1640. – GUERVILLE. – Baux de dîmes, par le curé Jacques-Nicolas Rolland, 1787-1789. – Copie d'une lettre envoyée par le curé de Guerville, au curé de Sainte-Adresse, principal héritier de Madame de Gousseauville, sa mère, avec copie de la réponse, au sujet de fondations, notamment d'une fondation en faveur d'une école de filles. – GUILLE-MÉCOURT. – Bail de terre, 1787. – GUEURES. – Aveu par le Trésorier de la Fabrique à François de Canouville, seigneur patron de la paroisse, sous-lieutenant au régiment des gardes françaises, 1784. – GUEUTTEVILLE. – Aveux rendus à Jean-François de Guilly, maître honoraire en la Cour des Comptes, patron honoraire de Gueutteville, par André Mazier, curé, et par le Trésorier de celle paroisse, 1774.

G. 8321. (Liasse.) – 19 pièces, parchemin ; 56 pièces, papier ; 3 cachets.

1458-1789. – HARENCOURT (SAINT-ÉTIENNE DE). – Contrat de fondation de Louis de Torcy, écuyer, sieur de la Campagne, 4 mars 1702. – Procès pour cette fondation, au bailliage d'Eu, entre le curé de la paroisse, Yves Desprès, et Jacques Gallie, seigneur d'Hibouville, ayant épousé dame Marie-Anne-Charlotte de Torcy, 1717. – Prise de possession de la cure d'Harencourt par le nouveau curé François Fournier, 1749. – HARFLEUR. – Articles arrêtés entre les gouverneurs de la ville (Blanchet Quesnot, écuyer, lieutenant de Guillaume de Prêtreval, chevalier, capitaine, etc.), et les ecclésiastiques et maîtres des confréries de saint Martin, Notre-Dame, saint Sébastien et saint Crespin, pour le meilleur emploi des revenus de la Fabrique et des dites confréries dans l'intérêt du culte divin. – Nicolas Raoulin, écuyer, sieur d'Anxetot, Jehan Auber, écuyer, sieur de Byville, Jehan Frequetel, et Jehan Augustin, Elus au gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, maître Philippe Ercambourg, écuyer, sieur de Villedieu, procureur d'icelle ville, Nicolas Le Gendre, contre-rouleur ; jusque là, il y avait eu en l'église d'Harfleur, 18 chapelains et 2 clercs matriculiers, 1537. – « Lettres d'appel au Parlement sous forme d'abus pour la connaissance prétendue par les habitants de la ville d'Harfleur, des comptes de confrayries, » 1539 – Fondations de Louis Hérault, conseiller assesseur au bailliage et vicomté de Montivillier, 1659 ; – de Marie Nouel, veuve de Pierre Louvel, sieur des Brières, 1625. ; – de Messire Louis Le Seigneur, chevalier, sieur d'Amontot, seigneur patron de Reuville, le Herteley, 1732 ; – de Thomas de Vymont, sieur du Gravois, 1585. –

Réduction des fondations, 1757. – Procuration donnée par Jacques Desportes, docteur en théologie, curé d'Harfleur, pour résigner sa cure, 6 janvier 1591. – Mémoire du dit Desportes, contre Nicolas de Vauffre, auquel s'était joint Nicole Collombel, procureur des habitants d'Harfleur, à propos d'un droit de sépulture de 15 sous, perçu au profit du curé, à l'inhumation de la femme du dit de Vauffre ; population d'Harfleur évaluée à 1.000 on 1.200 communiant. « Pour le bénéfice, il est *in urbe murata*. A prouver : Ceci promis, faut savoir si le dit Desportes, curé, doibst prescher la parole de Dieu, administrer les sacrements, *ut loquitur apostolus, militare suis stipendiis*. Certes cela ne se trouvera *nec jure gentium, née civili*, et moins *jure divino*. Voyr à ce propos l'écriture *Deutaronome*, 25 ; Luc, 10, etc., » sans date. – Nomination de Jean Le Clerc à la chapelle de sainte Catherine d'Harfleur, 1680. – Prise à fief par Jean Belot, d'Isabelle Buisson, veuve de feu Girardin d'Esparnay, d'une pièce de terre à Harfleur, par 75 livres de rente, 5 septembre 1458. – Statuts de l'Association de Charité fondée à Harfleur, en 1644, approuvée, en 1646, par M. C. Philippe, grand vicaire et official de Montivilliers ; parmi les associés, Laurent Louvel, sieur des Mottes, lieutenant général du vicomte de Montivilliers, Barbe Belloüel, sa femme. – « Briefves notes sur l'escript des P. C. » (des pères Capucins, qui prétendaient avoir, exclusivement aux Pénitents, le droit de recevoir des tertiaires). – Règlement pour la Société du tiers ordre, de Jacques-Antoine Séry, licencié ès-lois, promoteur et vicaire général de l'exemption de Montivilliers, curé d'Harfleur et directeur de la dite Société, 18 juillet 1774. – Comptes, avec pièces justificatives, de cette Société. – Titres de propriétés, baux. – Aveu à Pierre-Jacques-Alexis Costé, sieur de Saint-Supplix, 1775. – Mention de Robert Deschamps, garde du scel aux obligations de la vicomté de Montivilliers, 1458 ; – de François Alexandre, sieur d'Esquimbosc, 1548. – Cachets de l'officialité ou cour de Montivilliers ; – de M. de Montgoubert, 1724 ; – de Jean-Baptiste Gueroult, seigneur patron de Touville, Etainhus, etc... lieutenant général du bailliage de Caux à Caudebec, 1765.

G. 8322. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1553-1789. – HATTANVILLE (SAINT-PIERRE D'). – Donation faite par maître Julien Perrier, chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois et de Sainte-Opportune à Paris, curé d'Hattenville, 2 juillet 1553. – Echange entre M. de Venois, seigneur d'Epreville et d'Hattenville, et le Trésor de la dite paroisse, stipulé par Denis Binet, Trésorier, 1672. – Vente par Guillaume Dicquemare, curé de cette paroisse, au même Trésor, même année. – Aveux par le Trésor ou par le curé à Jean-François de Romé de Fresquiennes, baron du Bec-Crespin, 1678 ; – à François Boutren, Trésorier de France, seigneur d'Hattenville, 1729 : – à Jean-François-Marie Boutren, conseiller au Parlement, 1752 ; – à Jean-Baptiste Baillard, sieur d'Orival, 1786. – Curés d'Hattenville : Guillaume Dicquemare, 1672 ; – Jean-Baptiste Eudes, 1692 ; – Charles-Antoine Bénard, 1729-1782 : – Guillaume-Joseph Cotibert, 1767. – Quittances des droits d'amortissement. – Baux, 1716-1789.

G. 8323. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin. 1 pièce papier, et 1 registre de 29 feuillets, papier.

1750-1789. – HAUCOURT. – Rôle de répartition d'une somme de 90 livres au profit d'un clerc laïque, le dit rôle rendu exécutoire par M. Bézuel, subdélégué de l'Intendant, 1787. – HAUDRICOURT. – Déclaration des biens de cette église : « Les murailles de la nef, qui sont fort anciennes, sont soufflées ; il faut souvent travailler aux arbutants ; le clocher, qui est couvert d'ardoise, est fort élevé ; l'impétuosité des vents y fait souvent brèche, » 1751. – HAUTOT-SUR-DIEPPE. – Bail de terre appartenant à la Fabrique, 1788. – HAUTOT-SAINT-SULPICE. – Registre des comptes et délibérations de 1755 à 1792. – 5 décembre 1756, on demandera la réduction d'une fondation faite en 1520 par un curé de la paroisse, fondation dont on rapporte l'inscription. – 1756-1759, pour un serpent, 4 livres. – 1762, tables et bancs fournis à l'école, 10 livres. – 9 août 1772, acceptation de la fondation d'une école de sœurs d'Ernemont, conformément aux intentions de feu M. Esmangard, archidiacre ; concours donné par Madame Desmares, veuve de M. Hébert de Beauvoir, dame de la paroisse, et par le curé ; cette délibération annulait deux délibérations précédentes. – 28 février 1773, on porte à 96 livres par an les gages du clerc ; jusque-là il était obligé d'exercer quelque métier pour subvenir à sa nourriture, ce qui l'empêchait de donner aux enfants le temps et l'instruction convenables. – 1774, prix d'un directoire, 6 sous. – Banc fourni à l'école. – 1775, construction d'une sacristie. – 16 juillet 1775, don d'ornements à la Fabrique, par M. Rondeaux, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, prieur curé de la paroisse. – 25 juillet

1784, assemblée présidée par Laurent-Paul Le Poullétier, sieur de Montenant, seigneur de Passemel, maître en la Cour des Comptes, élu par les habitants, comme président : on couvrira l'église sans agrandissement, et on en continuera le plancher, au lieu de faire un berceau comme il avait été proposé : – 5 décembre 1784, on augmente de 50 livres, à prendre sur la Fabrique, le traitement du vicaire qui ne recevait que 250 livres des gros décimateurs ; il dira une première messe tous les dimanches ; fera le catéchisme tous les jours, du 1^{er} dimanche d'octobre jusqu'à la récolte ; disposera les enfants à la 1^{er} communion ; fera la prière ; lira l'épître et l'évangile du jour avec les réflexions ; dira la messe à 5 heures du matin au plus tard, 3 fois la semaine pendant le carême ; on lui abandonne les pommes du cimetière. – 20 décembre 1789, eu égard à la misère, ou emploiera sur les revenus de la Fabrique 100 livres par mois à fournir du pain aux pauvres. – Comptes vérifiés par les archidiacres du Grand-Caux : Rose, 15 avril 1760 ; – Esmangard, 23 juin 1765 (il sera fait une chaire neuve) ; – par les doyens du doyenné de Fauville : Rouland, curé d'Autretot, 6 décembre 1756, 26 juillet 1763, 29 juillet 1766 ; – F. Roquelay, curé de Beuzevillette, 16 juillet 1773, 1^{er} juillet 1774, 16 juillet 1776, 14 septembre 1778, 20 juillet 1784 – Curé avant M. Rondeaux, en 1755, M. Du Bois. – Actes nombreux signés par M^{me} Desmares de Beauvoir.

G. 8324. (Registre.) – In-folio, 112 feuillets, papier.

1725-1789. – HAUTOT-L'AUVRAY (SAINT-MARTIN DE). – « Requête contenant l'administration et l'emploi des biens et revenu tant de l'église de Hautot-l'Auvray que de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. » – Aux recettes, quêtes des filles. – Aux dépenses, 25 livres distribuées aux pauvres le jour du vendredi saint. – 1727-1728, à Jacques Thorel, menuisier, pour travaux à la chaire et à la contretable, 12 livres, 15 livres ; – au même, pour un confessionnal en la chapelle des Autels et pour avoir raccommodé la chapelle de la Vierge, 34 livres. – 30 mars 1732, mention de la confrérie de saint Gilles et de décorations à faire à la chapelle de ce saint, ainsi qu'à celle de la Sainte-Vierge. – 1732, au sieur Hubert, peintre, pour la décoration des autels de ces chapelles, 79 livres, non compris 25 livres données par la Charité de saint Gilles. – Achat d'un cent de jeunes chênes, plantés au circuit de la chapelle, des Autels et de 20 entes plantées ailleurs. – 1755, 24 pots de cidre, 6 livres 12 sous. – Tombe de M. de la Heuze, réparée. – 14 novembre 1756, marché avec Jacques Thorel, pour façon de bancs neufs. – 20 novembre 1757, marché pour travaux à la maison du clerc, insuffisante pour le nombre des écoliers. – 1757, à un charpentier pour avoir *abillé* le bois destiné à la chambre du clerc, 22 livres 2 sous. – A Michel Guérin, pour avoir pavé en entier la nef de l'église, 150 livres. – A Charles Lombard, pour l'aigle qui a été placé dans le chœur, 30 livres. – 1767, pour 2 montures de cartons à dire la messe, tant pour l'église, que pour la chapelle des Autels, 7 livres. – 1770, à M. Gloria, clerc, pour avoir peint la contretable de la Sainte-Vierge, et avoir fourni 1 tableau et un devant d'autel, 40 livres. – 30 avril 1786, marché avec François Maire, fondeur de cloches, de la paroisse du Pont-Pierre, près Neufchâteau en Lorraine, pour la fonte de 3 cloches de 1,600, 1,300, 850 livres ; prix convenu, 55 livres – 29 juillet 1787, bail des chaises à deux particuliers pour 50 livres par an ; recevront par chaise, 3 deniers tous les dimanches, à l'exception des jours de l'Assomption et de la Nativité, où ils recevront les deniers à chaque office ; ne recevront rien pour la chaise du Trésorier, laquelle sera portée auprès du lutrin ou dans le chœur, au choix du Trésorier. – 27 décembre 1789, on achètera un dais et on fera faire un maître-autel à la Romaine. – Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : D'Osmond, 30 mai 1730, 13 septembre 1732 ; – Pierre-Nicolas F'ossard, licencié en droit canon, 11 mai 1753 (M. de Lestendart, seigneur de la paroisse, très zélé pour l'entretien et ornement de l'église, à laquelle ; il a fait de très grands biens, sera très instamment prié de poursuivre un arrangement pour réparer la couverture de la nef et faire examiner les titres et papiers du Trésor, afin de les mettre en ordre) ; – 9 juillet 1765, 15 juillet 1768 ; – par les doyens du doyenné de Canville : P. Gillé, curé de Gonzeville, 21 juillet 1728, 12 juin 1731, 21 septembre 1734, 16 septembre 1736, 20 octobre 1738 ; – Isaac Nion, curé de Canville, 12 juillet 1773. – Curés de la paroisse : Le Roux, 1726-1740 ; – P. Fallague, 1753-1786 ; – J. Bras-de-Fer, 1786-1790.

G. 8325. (Registre.) – 234 fouillels, papier,

1628 (copie) – 1791. – HAVRE (SAINT-FRANÇOIS DU). – Comptes et délibérations de la congrégation du Saint-Sacrement fondée en cette église. – Au commencement, liste des associés. – Copie d'une requête présentée à M^{gr} l'archevêque de Rouen, pour obtenir de lui la permission d'exposer le Saint-Sacrement en l'église de Saint-François, pendant la messe et le salut, le 3^e jeudi du mois ; accordé pour une année seulement, 6 mars 1694. – Statuts et règlements d'une congrégation de prêtres et de plusieurs paroissiens de l'église de Saint-François du Havre, unis ensemble pour honorer le très saint, très adorable et très auguste Sacrement de l'autel ; auront leur table et banc dans la chapelle fondée par la dame Costé, du temps de M^{gr} Colbert, mais signé beaucoup plus tard par Lecorney, curé de S^t-François du Havre, et par Louis, évêque métropolitain de Rouen au Havre, dans le cours de sa visite, le 17 juillet 1791. – Autre règlement du 6 mai 1694, dons des associés, listes. – Comptes à partir de 1694 : 1694, aux R. P. P. Capucins, pour les 3 sermons de l'oclave (du Saint-Sacrement), 6 livres. – Au sieur Hubault, pour billets de l'Adoration perpétuelle, 3 livres. – A Doley, sculpteur, pour avoir fait un soleil et des anges sur la chapelle, 3 livres. – 1700, paiement au centre de l'église, pour une année de ses gages, étant chargé d'avertir les frères et sœurs de la congrégation. – 1729, devis du marché fait avec Philippe Bonté, sculpteur, pour un retable d'autel. – 1745, tableau de bannière peint par Laisné ; estampes, fleurs de lis, calices en broderies et galon vendus par Maille, de Rouen, pour la façon de la dite bannière ; 17 chaperons pour la dite congrégation. – 1747, nouveaux statuts de la congrégation. – Noms et surnoms des frères et sœurs par ordre alphabétique. On rapporte l'acte de donation et de fondation de la chapelle de noble homme Jean Costé, sieur de Clétot, lieutenant général du vicomte du Havre, 4 octobre 1628, la dite chapelle affectée plus tard à la congrégation, 1754 ; – délibération au sujet de l'exécution du legs de Jean-Gabriel Ferrant, l'un des frères, lequel, par testament du 10 février 1748, légua à la congrégation tous les boutons d'argent de ses habits, manches, col, les boucles d'argent de ses souliers et jarrettières (décédé au mois d'août 1754). – 27 avril 1753, la cloche du Saint-Sacrement sera sonnée à l'agonie des frères. – Comptes signés par les archidiacres du Grand-Caux : Rose, le 2 juillet 1747 (il autorise une procession aux saluts des fêtes solennelles) ; – Bordier, 23 juin 1779. – Le registre se poursuit jusqu'en l'an 2, 10^{me} jour de la 1^{er} décade du 2^{me} mois.

G. 8326. (Liasse.) – 1 pièce, panhemini ; 29 pièces, papier ; 1 imprimé.

1662-1776. – HAVRE (SAINT-FRANÇOIS DU). – Cahier divisé en plusieurs colonnes, indiquant les noms des donateurs, avec la liste des fondations, le prix principal des fondations, les charges des fondations selon les contrats, l'indemnité du Trésor à lever sur le prix principal, etc. – Mention de la fondation de Nicolas Le Roy, écuyer, sieur du Mé, du 19 novembre 1052, 18^e siècle. – Notes sur quelques contrats de fondation. – Compte que rend Nicolas Féret, Trésorier comptable de l'église Saint-François du Havre-de-Grâce, pour l'année 1747 : « Payé pour une quittance du sieur Jean-Baptiste-Nicolas Lefèvre, pour le parfait paiement de l'orgre, 300 livres. – Au même, pour avoir accordé l'orgre, 100 livres. » – Inventaire des pièces de la Fabrique ; mention de délibérations à partir de 1673 ; de comptes à partir de 1626). – Analyse d'actes de baptêmes de 1578. – NOTRE-DAME DU HAVRE. – Vente par maître Jacques Reaulley, avocat au Parlement, demeurant en la ville de Grâce, au Trésor et temporel de l'église Notre-Dame de la dite ville de Grâce, à la stipulation de Michel Bourdon, docteur en Sorbonne, curé d'icelle, Nicolas Toustain, écuyer, seigneur du Castillon, vicomte de la même ville, comptable année présente, Jean de Martonne, l'un des échevins, de certaine place et fonds de terre, grande rue Saint-Michel, et ruelle tendant de la dite grande rue à la rue de Semanville, 2 septembre 1662. – Pièces de procédures relatives à cette acquisition. – Etat des honoraires de MM. les vicaires. – Etat particulier des honoraires que les clercs perçoivent aux baptêmes, mariages, etc. – « Arrest de la Cour de Parlement de Rouen, qui ordonne que les prêtres, diacres et sous-diacres, habitués dans les églises de Notre-Dame et de Saint François de la ville du Hâvre, seront enterrés dans les dites églises, sons que, pour raison de leur sépulture, il puisse rien être exigé que ce qui pourra être par eux légué en faveur des dites églises, » 13 mars 1738 (imprimé).

G. 8327. – (Registre). – In-folio. 146 feuillets, papier.

1752-1789. – HAVRE. (SAINT-FRANÇOIS DU). – Compte de la Charité de saint Sauveur, érigée en cette église. – 1755, au sieur Duval, peintre, pour dorer les canons de la messe, 3 livres. – 1760, rideau placé à la contretable de la chapelle de la Charité. – 1770, pour façon d’avoir retourné 9 chaperons et pour fournitures, 26 livres. – 18 juin 1760, pouvoir donné pour poursuivre jusqu’à arrêt définitif les marguilliers en exercice de la paroisse Saint-François, pour usurpation de rang à la procession du 16 du dit mois, au préjudice des Charités de saint Fiacre et saint Sauveur. – On rappelle que, par suite de procès entre les curé et marguilliers, d’une part, et les Charités d’autre part, il ne s’était point fait de quêtes du mois de juillet 1779 au 27 février 1786. – 11 mai 1786, on se procurera 5 chaperons à fond blanc avec bordure de galon en or. – 18 novembre 1787, délibération prise en la Table de saint Sauveur, issue des vêpres de l’église Saint-François : « Il sera posé par les maîtres 4 hommes pour porter les corps des défunts de l’église à Saint-Roch, ou tout autre endroit qui sera destiné pour la sépulture des défunts, dont il sera payé, des fonds des Charités, une somme de 10 sous à chaque homme par inhumation. » – Comptes vérifiés par les archidiacres : Rose, 26 août 1756 ; – Bordier, 30 juin 1774, 23 juin 1779 ; – signés par les curés de Saint-Michel d’Ingouville et ses annexes : de Quelen, Carrion, Mahieu.

G. 8328. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; l’imprimés.

1611-1789. – HÉNOUVILLE. – Titres d’une rente constituée au moyen du capital de 913 livres, donné par messire Louis de Fergeol de Villers, curé de cette paroisse, en 1727. – HERMANVILLE. – Contrat d’échange entre maître Jean Blancbaston, curé de cette paroisse, et la veuve d’Adrien Mallet, 19 décembre 1677. – HERTELAY (LE). – Vente par Antoine Carestier, l’un des élus aux affaires et gouvernement de la ville d’Harfleur, aux religieux du prieuré de la Sainte-Trinité des Billettes de la dite ville, stipulés par Jehan Duflos, prieur, d’une pièce de terre, paroisse de la Chapelle-du-Hertelay, 1614. – Echange entre les religieux des Billettes et Josias Odyèvre, sieur de Bymare, 1628. – Quittances des droits d’amortissement. – Bail, 1789.

G. 8329. (Registre.) – In-folio, 84 feuillets, papier ; dérelié.

1616-1686. – HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. – Comptes de la confrérie du Saint-Nom-de-Jésus, érigée en l’église de cette paroisse à partir de 1646, 22 avril, jour de l’institution de cette confrérie. – Don en 1646, par messire Jacob de Bourbel, écuyer, sieur de Montpinchon, de 19 livres ; – rente donnée par Dominique Duval, écuyer, sieur de Saint-Denis. – « Payé au couvent des religieux de l’ordre des Jacobins de la ville de Rouen, pour estre venus ériger la dite confrarye, 10 livres. – A monsieur Masselin, peintre, demeurant à Rouen, pour avoir fait le tableau du Saint-Nom de Jésus, que pour avoir fait un soleil où est enclos le Saint-Nom de Jésus et 2 petites images à costé de saint Dominique et de saint (nom en blanc), 84 livres ; – au serviteur du dit Masselin, 20 sous ; – à monsieur Dupuis, maître chasublier à Rouen, pour avoir fait une bannière de damas blanc, 31 livres 10 sous ; – à monsieur Buraux (Robert Buraux, prêtre), pour avoir notté un livre de la messe du Saint-Nom de Jésus, *nihil*. – A Nicolas Niquet, menuisier, pour avoir fait 2 marches de dessus l’autel, que un banc et une armoire et une grande, croix, 16 livres. – Au dit sieur Masselin, pour une croix dorée d’or pour porter à la procession, 5 livres. – A Beaumont, menuisier, pour avoir fait la closture de menuiserie de devant l’autel du Saint-Nom de Jésus, 9 livres. – Pour 2 tapis servant au dit autel, 30 sols. Pour 3 rideaux pour le tableau du Saint-Nom de Jésus, que pour couvrir le soleil, 7 livres 10 sous. – Au peintre de Basqueville, pour avoir paint la dite chapelle, *nihil*. – Pour 2 pots de tallevanne et deux plats blancs figurez, pour mettre des boucquetz de fleurs, 44 sous. – Pour 6 bouquets de fleurs 35 sous. – Pour du parchemin pour noter la messe du Saint-Nom de Jésus, 25 sous. – A monsieur Molenge (Morange), segretain de l’archevêché, pour avoir la lettre de bulle de permission, 10 livres. – Pour 2 autres petits pots à fleur, 18 solz. »

G. 8330. (Liasse.) – 9 cahiers, petit in-folio, composés de 77 feuillets, papier.

1672-1720. – HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. – Comptes des Trésoriers de cette église, pour 5 années de la Pentecôte 1671 à pareil jour 1677 ; – pour les années 1677-1683 – Aux recettes, quêtes aux plats de l’église el des Trépassés. – Inhumations ; pour un homme, 3 livrer ; pour un enfant, 80 sous. – 1672, huile de rahette achetée chez un meunier à huile de la paroisse. – 1678, on couvre en aissantes *l’osière* de l’église. – 1675, pour 12 entes plantées dans le cimetièrre, 65 sous. –

Tuile achetée à Bully, 500 livres 10 sous : – à Varengeville. – Brique achetée à Auffay. – Prédications du R. P. Joseph de saint Léon ; – du R. P. Joseph Auzou. – 1676, à Bonaventure Le Brun, libraire à Rouen, pour un graduel, 10 livres. – Dépense pour avoir porté à Dieppe l'acte de nomination des collecteurs de la paroisse. – 1677, prédications du R. P. Cottard. – 1677-1680, à Nicolas Carrel, vitrier, pour avoir réparé toutes les vitres, appliqué plusieurs pièces de peintures, 30 livres. – 1681-1682, pour le souper des fondeurs de la cloche, 30 sous. – 1682-1683, toile employée à faire des *purgatoires* pour la célébration des messes. – Compte de la succession de feu M. David Gloria, curé de la paroisse, présenté par ses exécuteurs testamentaires, MM. François Guérard, curé de Sainte-Geneviève-en-Caux, et Antoine Delamare, desservant la cure de Heugleville, 5 mai 1720. – Comptes vérifiés par Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, 14 avril 1681 ; – par le doyen De Rouen, 3 juin 1690.

G. 8331. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

1680-1775. – HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. – Compte de la confrérie du Saint-Nom de Jésus, de 1680 à 1775. – 28 mai 1758, « pour ne point déroger à la piété de leurs ancêtres, les confrères s'obligent d'assister, le premier jour de l'an, à la messe du dit jour de la Circoncision et aux vêpres et salut, à la messe linute que l'on chante le 4^e dimanche de chaque mois et au salut ou procession qui se fait au dit jour, et de payer, en cas d'absence, pour la messe un sol, et pour les vêpres de même, etc. » – 2 janvier 1760, « on fera un service pour l'épouse de chaque confrère, et les associés confrères payeront 3 sols par cierge, toutes les fois qu'on fera la fonte du cierge à eux appartenant ; et si les associés ne paient pas leurs amendes le jour 4 dimanche du mois de février, ils seront assignés par devant M. de Belmesnil, pour se voir condamner à la peine portée par les lois, contre ceux qui manquent de piété et de parole, et qui ne veulent pas exécuter leur promesse. » – Lettres de concession de la confrérie du Saint-Nom de Jésus par Gilles Dumont, prieur des Jacobins de Rouen, à l'église de Saint-Aubin Je Heugleville, dernier novembre 1645, établissement, fait par Jean Linotte, jacobin, 22 avril 1646 ; signatures du curé, des prêtres et des principaux paroissiens. – Lettres d'autorisation d'Antoine Gaulde, vicaire général, 23 août 1645. – Procès pour arrérages de rente, au bailliage, de Longueville ; sentence rendue par le bailli M. de Belmesnil, en une des chambres de la maison de maître Antoine, Boullard, procureur, pour la ruine entière du prétoire royal du dit lieu, 1^{er} juin 1744.

G. 8332. (Cahier.) – 218 feuillets, papier.

1738-1786. – HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes, rente de 11 livres pour le cierge pascal. – Quêtes des œufs de Pâques. – Aux dépenses, distribution aux pauvres le Jeudi Saint. – Mention d'une ancienne fondation de M. Bureaux, prêtre, missionnaire. – 17 décembre 1741, la Fabrique décide de faire célébrer un service pour feu M. Loyer, curé de la paroisse. – 10 juillet 1740, longue délibération pour la reconstruction du clocher qu'on parle de rebâtir au bas de la nef, afin de rendre le chœur plus spacieux ; – on s'était adressé aux religieux de Saint-Evrout, gros décimateurs, qui avaient promis 500 livres ; la duchesse de la Force, dame et patronne du lieu, s'engage à donner la même somme par acte portant sa signature ; le reste devait être, fourni par les habitants, au moyen d'une imposition ; nombreuses signatures, parmi lesquelles celles de MM. de Bourbel, Bourbel-Montpinson, Cousture de Sorquainville, d'Amonville, etc. – Cette délibération ne fut pas suivie d'effet. – 8 novembre 1749, on abattra 2 ifs dans le cimetière, pour faire un autel. – 28 janvier 1752, nouvelle délibération pour la réédification du clocher en bois, de la nef et du presbytère, suivant un arrêt du Conseil. – 8 août 1753, marché fait pour ces travaux avec Marie, à raison de 20 livres la toise. – 1757, difficultés avec cet entrepreneur et Grandcourt, son associé, l'ouvrage du clocher ayant été reconnu défectueux. – 1758, construction et adjudication de nouveaux bancs ; la place la plus honorable réclamée par M. Duval d'Amonville. – 1759, au menuisier qui a fait l'autel, 452 livres. – 1760, délibération sur les moyens qu'il convenait de prendre pour la reconstruction d'un pont sur la rivière de Scie, rivière qui partage la paroisse en 2 portions égales ; « comme le temps pascal approche, et que les enfants ne peuvent passer pour venir à l'école et aux catéchismes, il était urgent de hâter les travaux, et de prier l'Intendant d'autoriser une imposition sur le général de la paroisse. » Difficultés à propos de cette affaire, 1763-1764 – Délibération des habitants de la paroisse qui s'opposaient à la construction du pont en

question, soutenant qu'il devait tomber à la charge des riverains, et que ce pont n'était pas royal. – Mention d'ordonnance du Bureau des Finances, pour la construction du pont en question. – 1769, débats violents à propos de comptabilité entre les Trésoriers de la paroisse et le curé Jean Chevalier, qui se plaint de leurs procédés à son égard et les traite de cabalistes, rebelles, superbes et ingrats, méprisant le curé et leurs propres seigneurs. – Procès en la haute-justice d'Auffay, et, par appel, au Parlement, entre la Fabrique et M. Chevalier, qui avait été remplacé, comme curé, par M. Gibon ; M^e Houard, avocat de la Fabrique. – 1769, travaux à la maison d'école. – 30 octobre 1773, gages du clerc augmentés de 30 livres. – 1778, construction d'une maison pour le clerc. – 27 mai 1781, délibération pour aviser à l'entretien, nourriture et éducation de 2 enfants, laissés à la charge de la paroisse ; Jacques Fossé s'en charge moyennant 220 livres par an, à répartir sur les aisés de la paroisse. – Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : Grimaldy, 30 avril 1744 (l'on réparera la nef et le pavé qui est entièrement détruit ; ornements usés interdits ; défense de dire la messe à l'autel d'une chapelle au côté gauche du chœur, autel indécemment ; la nef sera interdite, si on ne la met en état dans un délai déterminé) ; – Cerisy, 29 juin 1749 (nef interdite) ; – Fossard, 4 juillet 1854, 12 juillet 1760 ; – par le doyen du doyenné de Basqueville, Guillaume L'Hurier, curé de Gonneville, 1^{er} portion, 8 juillet 1756 (il ordonne de démolir le porche qui menaçait ruine et qui servait de lieu de rendez-vous à des particuliers, lesquels troublaient l'office divin) ; – 14 juin 1758, 12 juillet 1764, 6 juillet 1765. – Curés de la paroisse : Nicolas Loyer ; – après lui, en 1738, M. Le Comte ; – ensuite, J. Chevalier et G. Gibon.

G. 8333. (Liasse.) – 40 pièces, papier.

1770-1780. – HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. – Compte des Trésoriers de cette paroisse, comptes très peu détaillés, non signés, à l'exception des deux premiers. – Quelques pièces justificatives de comptes. – Quittances de Brument, clerc d'Heugleville, de Gibory, curé. – Etiquettes imprimées de Payenneville, marchand brodeur chasublier à l'*Image saint Joseph*, au bas de la rue des Carmes, n° 3, près Saint-Herbland ; – de Delamare fils, successeur du sieur Le Maignen, marchand orfèvre, rue du Change, à Rouen, *Aux deux Croix d'or couronnées*, ornements d'église (gravure de Jacques le jeune).

G. 8334. (Liasse.) – 33 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier.

1639-1785. – HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. – Fondation d'Adrien Le Lingre, 1664 ; – de Guillaume Le Tellier, 1639 ; – de Jean Le Courtois, 1655 ; – de Nicolas Le Parmenier, fils unique et héritier de Jean Le Parmentier, ancien archer du vice bailli de Caux, 1721. – Extrait du codicille d'Anne-Marie de Beuselin, duchesse de la Force ; legs en faveur des malades d'Auffay et autres paroisses dépendant de la baronnie d'Auffay, 1747. – Titres de rentes au profit de la Fabrique d'Heugleville, contrats de révalidation. – « Condition du clerc pour la paroisse d'Heugleville-sur-Scie : Tenu d'assister et chantera tous les offices, de tenir régulièrement, les petites écoles, qu'il commencera à 9 heures du matin jusqu'à midi, et depuis 1 heure jusqu'à 3 heures et demie, excepté le jeudi ; sera payé par les écoliers, sçavoir les commençants, 5 sous, ceux qui écriront, 8 sous, et ceux qui sont à l'arithmétique, 10 sous, » 1775. – « Mémoire des obligations du sieur Brument, clerc d'Heugleville, entré en fonctions le quinze novembre 1775, et reçu par moy curé après avoir pris les délibérations, tant de la fabrique que des confréries de la Charité et du Saint-Nom de Jésus. » – Pièces du procès porté en la justice d'Auffay, entre Jean Chevalier, ancien curé d'Heugleville-sur-Scie, et la Fabrique, au sujet des comptes du dit curé, 1770. – Inventaire, des titres de la Fabrique fait par Allain Charles Lavandier, notaire royal au bailliage, de Caux, siège d'Arques, pour le notariat d'Auffay et dépendances.

G. 8335. (Liasse.) – 36 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1581-1773. – HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. – Aveux pour une pièce de terre relevant de la seigneurie de Gravelle et Allard-le-Verrier, plus tard de la seigneurie de Lanquetuit, et provenant à la Fabrique d'une donation de Louis Le Brun, 1675, 1739, 1768. – Donation par Louis Le Villain à la Fabrique, à la charge de services religieux, de 2 acres de terre à Heugleville ; Adrien Guesdon, doyen de Basqueville, notaire apostolique, faisant fonction et office de curé et pasteur ; Jean Cleret, prêtre, François de Bourbel, écuyer, sieur de Montpinchon, le Grand-Perrey et les Guerrots, 49 mars

1641. – Aveux aux religieux d’Auffay, 1626 ; – à Henri Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair de France, seigneur du fief et prieuré d’Auffay, comme ayant épousé Anne-Marie Beuselin, 1716. – Quittances des droits d’amortissement. – Baux. – Fondation de maître Nicolas Bignon, naguères greffier du bailli de Caux au siège d’Arques, « pour subvenir à l’entrèlenement du sierge bénit qu’il convient quérir, par chacun an, à la dite église ; les paroissiens seront priés de dire chacun un *Pûter noster* et un *Ace Maria* à l’intention du dit donneur, et de ses parents et amis vivants et trespassez, le jour et feste de Pasques, soit avant, soit après avoir communié, ainsi qu’il leur sera enchargé, auquel curé ou vicaire est omosué 2 sols 6 deniers tournois pour son salaire de faire la dite admonition, » 14 septembre 1581. – Donation faite à la Fabrique par Jean Le Parmentier, archer du vice-bailli de Caux, de 100 sous de rente, à la charge par le Trésor d’accorder au dit Le Parmentier, ses femme, enfants et successeurs, dans la dite église el la chapelle du Saint-Sépulcre, au côté d’une pierre de marbre vers la nef, jusqu’à la paroy contre laquelle est un confessionnal, droit et place de banc, laquelle fondation le dit sieur Le Parmentier, fera graver et empraindre contre la muraille, » 1703. – Reconnaissance, en 1754, par maître Jean Maromme, prêtre, curé de Saint-Mars, doyen du doyenné de Basque-ville, d’une rente de 45 livres due par lui à la Fabrique d’Heugleville en vertu de son contrat de fondation de 1728. – Fondations de Jacques Duhamel, 16 janvier 1735 ; – de maître Jean Thieffray, chapelain de Saint-Gilles, et de Jacques Thieffray son père, fils de Jacques Thieffray, 1659. – Procédures relatives aux dites fondations. – Pièces classées sous les n^{os} A, B, D, E, F, H, I, L, M, N, O.

G. 8336. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier ; 1 imprimé.

1580 1789. – HODANGER – Suppliques présentées au Parlement par Jean Le Viguereux, curé de cette paroisse, contre François d’Huyard, sieur de Robache, pour injures et voies de fait commises par ce dernier contre le dit curé, à l’occasion de droits honorifiques, 1704 ; – entre autres reproches faits au sieur de Robache, il est allégué qu’il « occupoit seul une chapelle. Son chapeau tenoit la 1^{re} place, son chien, la 2^e, et lui la 3^e, mais d’une manière tout à fait indécente. car il se tenoit toujours assis, les jambes allongées el croisées l’une sur l’autre, de manière que quand le suppliant passoit pour faire ses fonctions du curé dans la dite chapelle, comme on fait aux autres autels, il ne pouvoit faire que son chasuble ou son aube ne s’accrochât au bout de l’épée du dit sieur et à ses pieds. » – HOULME (LE). – Affiche imprimée pour l’adjudication des travaux de construction d’un nouveau presbytère, suivant le plan et devis du sieur De la Lande architecte, 1781. – Contrat de fondation de Jacques Hellot, laboureur, 1655. – Bail d’une mesure el maison, 1745. – HOUSSAYE-BÉRANGER (LA). – Fondation de Guillaume Laurenche, 1660. – Déclararation des biens de la Fabrique, 1694. – Titres de propriété. – Baux. – Concession par les propriétaires el habitants à Eloi Michel, curé de la paroisse, d’un terrain à prendre dans la place publique ou parquet de la paroisse, pour y rebâtir sa grange, 1722. – Autorisation d’abattre le portail de l’église, et d’en rebâtir un autre, de moindre hauteur et largeur, même année. – Requête adressée à l’archevêque par les paroissiens et frères de la Charité de la paroisse ; « n’ayant qu’une messe les dimanches, bien qu’ils soient 400 communiants, ils se trouvent obligés d’avoir un vicaire pour montrer à lire aux enfants et leur apprendre le catéchisme. ce qui a été interrompu depuis plusieurs aimées ; ils s’engagent à faire au vicaire une condition qui lu permette de vivre honnêtement et gracieusement, » 1722. – Quelques pièces de comptabilité. – Deux dispenses de bans.

G. 8337. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin : 17 pièces, papier.

1631-1777. – HUGLEVILLE-EN-CAUX. – Comptes des Trésoriers de la Fabrique à partir de 1671. – Aux recettes, œufs de Pâques, gerbes données et pommes du cimetièrre. – 1684-1685, au prédicateur pour avoir prêché 4 fois la Passion, 30 sous. – 1715 pour avoir terré l’école, 20 sous. – Pour avoir retombé 2 sépultures, 1 livre. – 1721, 540 livres en billets de la banque royale à la Fabrique. – 1728, location de bancs, 1 livre le banc. – 1722, pour l’inhumation de M^{me} Vermesnil, 20 livres ; – de M. Demarest, 20 livres. – 1734, pour le droit de sépulture de M. de Caumont, écuyer, 20 livres. – A M. d’Orville, pour 20,000 d’aisantes à couvrir le clocher, 80 livres. – 1757, église lambrissée. – 1772, délibération pour la réparation de la flèche du clocher, la confection de bancs uniformes, l’ouverture d’une petite croisée au bas de l’église sur les fonts. – 1774, clocher couvert en ardoise ; tuile achetée à Pavilly. – 1776, construction d’une nouvelle maison vicariale. –

Devis pour la réparation du clocher ; René Garnier, couvreur en ardoise, entrepreneur. – 1744, « à remarquer que l'école, maison et jardin servant à l'usage de M^r le vicaire appartenant au Trésor, les Trésoriers avouent que c'est par tolérance et pour faire plaisir aux vicaires que M. d'Hugleville souffre la porte de communication du jardin du vicariat dans la cour ou clos dit la Chesnée. » – Inventaire des ornements de l'église : « Calice ciselé, sur le pied duquel est l'image de saint Jacques et dessous le nom de Séjourné. » – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 4 juillet 1683 (il ordonne, sous peine de suspense, au curé de retirer du chœur le confessionnal et de le mettre dans la nef) ; – de Fieux, 24 septembre 1691 ; – de Y de Seraucourt, 17 novembre 1696, 2 juillet 1697, 21 mai 1698, 23 juillet 1699, 22 juin 1700, 11 octobre 1701, 25 juin 1702 ; – de Tourouvre, 22 octobre 1703, 21 octobre 1713 ; – Pavyot de la Villette, 22 septembre 1719 (il n'y avait qu'un confessionnal ; on en fera un second, qui sera adossé contre la tour, vis-à-vis de l'autre ; visite de la chapelle de Grosfy) ; – 17 juin 1725 ; – Terrisse, 22 octobre 1740 (on fera réparer les piliers butants qui soutiennent le clocher) ; – 13 juillet 1744 ; – d'Andigné, 11 juillet 1760 ; – par les doyens de Pavilly : Constant Duval, curé de Malaunay, 10 septembre 1680, 5 octobre 1684, 14 novembre 1686, 2 juillet 1687 ; – de Cingal, 16 juin 1693, 26 septembre 1706, octobre 1708 ; – Bedel, 4 octobre 1721, 14 octobre 1723, 19 octobre 1724 ; – Philippe-Nicolas Toyier, docteur de Sorbonne, curé du Bocasse, 9 octobre 1727, 17 octobre 1729, 16 octobre 1730, 14 novembre 1732, 16 novembre 1733, 14 novembre 1735, 17 novembre 1738 ; – Crevier, curé de Bautot, 23 juin 1740, 14 juin 1743, 14 juin 1746 : – Blondel d'Hardouville, curé de Cidetol, 25 septembre 1754. – Prieurs curés de la paroisse ; Sanson Séjourné, 1677-1685 ; – Claude Caron, 1692-1708 ; – Le Bouteiller, 1713 ; – A. Mutel, 1729-1741 ; – Philippe Boessay, 1743 ; – Thieulin, 1768. – Plaids de gage-plèges de la seigneurie d'Hugleville, 1631-1690.

G. 8338. (Registre.) – In-folio, 63 feuillets, papier.

1723-1789. – HUGLEVILLE-EN-CAUX. – « Registre de la confrairie de Grosfy, érigée à l'honneur de saint Nicolas, suivant les statuts de laquelle tous les frères d'icelle confrairie seront obligés, en cas de décès de quelqu'un des dits frères, de faire tous dire chacun une messe, pour le repos de l'âme de chaque frère défunt, par le prestre desservant la dite confrairie, et d'assister tous à l'hinnuation des frères qui mourront, aussi bien qu'à celle des femmes, etc.. ». « Catalogue des frères de la confrairie », de diverses paroisses, 1723. – A la suite, comptes jusqu'en 1793. – Chapelle de Saint-Nicolas de Groffy, qualifiée succursale d'Hugleville ; location de bancs dans cette chapelle. – En 1771, liste de ceux qui ont contribué à la réparation du clocher et de la nef de l'église : M. d'Hugleville, seigneur et patron, 6 livres ; M. de Paix-de-Cœur de Roumare, 12 livres ; M. de Médine, 9 l. ; M. l'abbé de Ménibus pour Beaulieu, 12 livres ; M. Laîné, curé de Saint Ouen-du-Breuil et doyen, 6 livres.

G. 8339. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1588-1790. – IFS (LES). – Fondations de Guérin Le Febvre, curé de Louvetot ; – de Gaspard Le Febvre, son frère, et de Romain Le Febvre, Elu en l'Élection de Caudebec, 1650. – Aveux et déclaration de biens relevant de la châtellenie de Villers-le-Chambellan par Robert Le Febvre, 1556 ; – par Gaspard Le Febvre, 1682 ; – par François Dumont, curé des Ifs, 1702 : – par Nicolas-Louis de Bourcy, curé de la même paroisse, 1735. – INGOUVILLE PRÈS DU HAVRE. – Comptes que rend M^c Jean-Baptiste-Jacques Dubuc de Persy, prêtre, vicaire en la paroisse de Saint-Michel d'Ingouville, des deniers par lui reçus et payés, des quêtes faites en l'honneur de la Sainte-Vierge en la dite église, depuis le 2^e de février 1697, jusqu'à la fête de l'Annonciation 1704, lequel compte le dit sieur de Persy présente à noble et discrète personne M^c Jean-Baptiste de Clieu, curé de ladite paroisse et ses annexes, Notre-Dame et Saint-François du Havre, compte approuvé par M. C. Fouet, vicaire général et officiel, 17 octobre 1704. – Donation aux pauvres de l'hôpital général, fondé à Saint-Michel d'Ingouville, par Hélène Grenier, veuve de Jacques Delamare dit Labbé, en son vivant capitaine pour le Roi en la marine, 1632. – INNOCENTS (LES) – Compte de la Fabrique de cette paroisse, 1748-1763. – François Farin, entrepreneur du clocher, 1751. – Comptes vérifiés par Philippe Brossard, curé d'Arques, doyen du doyenné de Longueville, 17 juin 1749, 24 juillet 1752. – Curés : Gosselin et L. Poupinet. – ISNEAUVILLE PRÈS ROUEN. – Fondations de Charles

Bourdin, 1699 ; – de Thomas Louvet, maître chirurgien de Rouen, 1697 ; – de Pierre Selles, bourgeois de Rouen, 1697 : « Si, vacation arrivant du 3^{me} prestre, il se présente un jeune ecclésiastique pour servir à l'église, qui fût diacre ou sous-diacre et qu'il ne falust que les interstices ordinaires pour estre fait presbtre, il sera reçu en tenant les escholes, et jouira de la fondation comme s'il était presbtre, » 1698 ; – de Pierre Du Quesne, chevalier, seigneur de Toqueville, et de Marguerite Boullais, son épouse ; on attribue à leur usage la chapelle de saint Nicolas en la nef, au côté droit près du crucifix, 1685. – Ventes faites à la Fabrique, représentée par Pierre Larchevesqne, curé, 1685-1700. – Déclaration des biens de la Fabrique, 1633, 1643, 1730. – Bail. – Divers titres de propriété. – Transport de rente à la Fabrique par très haut et très illustre seigneur issu de sang royal de France, Jean-Marie de Courtenay, de présent demeurant à Rouen, en son hôtel proche le bailliage, ayant épousé noble dame Marie Delamare, au précédent de lui, veuve de feu M. de Soquence, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Normandie, 1677.

G. 8340. (Liasse.) – 192 feuillets, papier.

1746-1790. – ISNEAUVILLE PRÈS ROUEN – Comptes des Trésoriers. – 1754, « an vitrier pour avoir raccommoé et mis en plomb 2 panneaux de la vitre de l'*Enfant Prodigue*, 7 livres 10 sous. » – Au commencement du registre, l'analyse des contrats de la Fabrique. Copie de la délibération prise au sujet des honoraires que les Trésoriers en charge doivent payer à M. le vicaire de la paroisse, lequel tenait les petites écoles, 1746. – A la fin du registre, déclaration faite par les habitants des denrées, boissons, etc., qu'ils avaient dans leurs maisons.

G. 8341. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier ; 1 imprimé ; 2 cachets.

1605-1751. – LILLEBONNE (NOTRE-DAME-DE). – Procès entre les paroissiens et le curé ou vicaire perpétuel, François Le Courtois, lequel demandait qu'on lui fît construire un manoir presbytéral, fourni de cuisine, chambre, étude, cellier avec cave, hucher, fournil, étable pour un cheval à cueillir les dîmes, grange dîmeresse et autres édifices nécessaires, procès porté au bailliage de Caudebec, et, par appel, au Parlement, 1605-1617. – Arrêt contre les paroissiens, 22 décembre 1607. – Accord entre les paroissiens et le curé, 10 juin 1608. – « Mémoire de la disposition du bastiment du presbytère de Lislebonne discourue avec les paroissiens du dit lieu : – Madame de Montivilliers ayant le droit de patronage du dit lieu de Lislebonne, de sa bonne volonté a permis aus dits habitans faire apposer le dit bastiment dans le cimetièrre au lieu moins incommode, et d'abondant leur a promis donner le restor du rapport du dit arrest, montant à 71 livres, etc. » – Billet écrit de la main de l'abbesse de Montivilliers, Louise de L'Hôpital, 8 avril 1608 : « Les babitans de Lislebonne ont esté condamnés purement et simplement de bastir ung presbitaire garni de tout ce qui est porté par l'arrest et dans l'an et jour. Par charité, nous leur ausmonerons jusques à la somme de 200 francs, etc., » 8 avril 1608. – Autre procès, au bailliage de Caudebec, au sujet du droit de percevoir la dîme sur une vergée de terre, entre Pierre Eudes, curé ou vicaire perpétuel de Notre-Dame de Lillebonne, et les curés de Saint-Denis du dit lieu : Eustache Hallé, 1610-1614 ; – Léonard Loisel, 1617. – 4 lettres du dit Euldes commençant par cette formule : « Mons^r, le salut de Notre-Seigneur vous soit donné. » – Consultation de l'avocat Chrestien, 1613. – Pièces de correspondance entre le duc d'Harcourt, comte de Lillebonne, l'abbesse de Montivilliers, le curé de Notre-Dame de Lillebonne, de Conquedo, au sujet des prières nominales. La question était de savoir qui y avait droit, du duc d'Harcourt ou de l'abbesse de Montivilliers ; le curé avait fait les prières nominales pour l'abbesse, et avait été dénoncé au duc d'Harcourt par le vicaire, 1756-1757. – Dans une lettre du curé : « C'est mon vicaire, le caractère le plus abominable qui soit sur la terre, c'est mon vicaire, oui, c'est lui seul qui vient d'indisposer M. le duc d'Harcourt. Car le très honoré seigneur n'y pensoit pas. Il lui a insinué, pour luy faire sa cour, qu'on ne devoit fias faire pour vous des prières nominales. » Dans une autre lettre : « Dimanche dernier j'ay cessé, malgré moi, de faire les prières nominales pour vous. Un écuyer de M^{gr} le duc d'Harcourt, arrivé vendredy au soir de Caen, vint et assista à la grande messe. Je fis le prône le livre à la main, et à peine la bénédiction fut-elle donnée que mon vicaire, impatient, sortit de sa place pour aller féliciter cet écuyer de ce que je n'avois pas parlé de vous. Tout le peuple s'en aperçut à merveille, » 2 août 1757. – 5 lettres du duc d'Harcourt. – Mémoire imprimé : « Question à juger entre la Communauté des propriétaires de la paroisse de Notre-Dame de la ville de Lillebonne, appelante de sentence rendue, au bailliage de

Caudebec, le 5 mai 1758, et les sieurs Charles Dumontier, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Jean de Folleville, et Joseph Huet, prêtre, curé de la paroisse de Gravenchon, exécuteurs testamentaires du feu sieur Pierre Prevel, en son vivant, vicaire perpétuel de la dite paroisse de Notre-Dame de Lillebonne, intimés, – Sçavoir : si un vicaire perpétuel de Notre-Dame de Lillebonne est tenu aux réparations et réédifications des chœur et chancel de son église, etc. – M^e Falaise, avocat. » Sans nom d'imprimeur. – Deux cachets, dont l'un de M. le duc d'Harcourt.

G. 8342. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 32 pièces, papier ; 1 imprimé.

1781-1786. – LILLEBONNE (SAINT-DENIS DE). – Procès entre la Fabrique et Amaud Fossard, au sujet de la propriété d'un héritage sis en cette paroisse, 1781-1786. – « Réponse à prétendus griefs et moyens d'appel, que fournit en la Cour le sieur Jean-Baptiste Fremy, marchand curandier, au nom et comme Trésorier du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Denis de Lillebonne, autorisé à la poursuite du procès, au lieu du sieur Prevel, appelle et anticipant, contre le sieur Jean-Louis-Amand Fossard, appellant de sentence rendue en la haute-justice de Lillebonne, le 6 février 1782, et anticipé. » – M. Des Rois, Conseiller-rapporteur. M^e Ducastel, avocat. De l'imprimerie de la veuve Machuel, rue Saint-Lô.

G. 8343. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier.

1697-1789. – LEUQUEUE (SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA). – Titres de propriété et procédures concernant la Fabrique de cette église. – Fondations de Jean Dumont, 1663 ; – de Jacques Hennequet, 1654 ; – de François Hennequet, 1724 ; – de Jacques Jourdain, 1655 ; – de Jean Loysel, fils de Guillaume Loysel et de Marguerite Vastel, 1650-1652 ; – d'Adrien Sageot, 1650 : – de Michel et Adrien Sageot, 1661. – Autorisation donnée par M. de Canappeville, d'exposer le Saint-Sacrement en l'église de la Leuqueue, le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, à la grand'messe, aux vêpres, et saluts, pour répondre à la piété et au concours des fidèles, 30 mai 1724. – Quittances d'amortissement, baux, etc. – Curés de la paroisse : Achille Varin, 1607 ; – Nicolas Pavie, 1655-1660 ; – Sébastien Dubois, 1661 ; – Jean Varin, 1698 ; – René De Ver, 1724. – Mention de François Du Tertre, seigneur de Noirmatre, 1662.

G. 8344. (Liasse.) – 25 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier ; 1 imprimé.

1538-1789. – MALAUNAY (SAINT-NICOLAS DE). – Fondations de Marguerite Meslin, 1698 ; – de Marie Robert, veuve de Robert Varin (venait de perdre de maladie contagieuse son mari et 3 de ses enfants), 11 décembre 1623. – Mémoire et devis des ouvrages nécessaires à faire en l'église de Malaunay, 1717. – Quittances des droits d'amortissement dus par la Fabrique et par les habitants de la paroisse de Saint-Nicolas de Malaunay, y compris le hameau de la Ruaudière. – Certificat d'André Lair, curé de Saint-Nicolas de Malaunay ; il déclare qu'en cette paroisse il n'y avait que, 33 mesures habitées, coutumières en la Forêt Verte, et 4 mesures au hameau de la Ruaudière, 20 juillet 1642. – Assiette faite par Jean Dieul sur les propriétés usagères en la forêt d'Eu, pour taxe des amortissements ; signé, à Foucarmont, par Dyel de Miromesnil, Intendant de la Généralité ; contre-signé par de Villers, son secrétaire, 23 février 1646. – Ordonnance de décharge en faveur du collecteur, même année. – Deux dispenses, l'une de bans, l'autre pour cause d'affinité, à l'effet de contracter mariage, 1696-1764. – MALLEVILLE-LES-GRÈS. – Bail de 1787. – Compte de François Le Monnier, ancien Trésorier, pour l'année 1789. – MANIQUERVILLE. – Fondation de Philippe Palfray, curé de cette paroisse, 1672. – Aveux à Josias de Thiboutot, seigneur de Lèvemont et d'Auberville ; au droit de sa femme, châtelain patron de Maniquerville ; – à Louise Ayeul, mineure, fille de noble homme Etienne Ayeul, seigneur d'Estainville, 1654. – Dans un aveu rendu par la Fabrique, en 1753, on indique qu'il est dû au seigneur un denier le jour de Noël, quand on chante le *Credo*, un pot d'orge le même jour, un chapeau de roses rouges et un demi-quart de chapeau de roses rouges à la saint Martin en juillet, 2 sous 6 deniers à Pâques. – Délibérations pour la location des bancs, 1771. – Baux, 1788-1789. – Curés de la paroisse après Seel : Philippe Palfray, 1664-1672 ; – Simon Tullou, 1690.

G. 8345. (Registre.) – 197 feuillets, papier.

1693-1659. – MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. – « Registre et papier journal appartenant à l'église de Nostre-Damme de Manneville-ès-Plains commençant en l'année 1603 au mois de septembre. » – « Déclarations par bouts et côtés des biens appartenant à l'église qui sont à bailler à ferme, mueson et louage, au plus offrant, » 1603, 1611, 1621, 1630, 1639, 1641, 1647, 1657. – Baux avec *mercs* ou signatures. – Mention, en 1619, de 4 livres, partie des gages du rmagister Nicolas Blondel. – Visite de l'église par Dorn Le Breton, pénitentier de l'abbaye de Fécamp, qui constate que le lambris de l'église n'était pas achevé. – Ordonnance faite, à la visite de l'église de Manneville, par Dorn Guillaume Besnard, 9 septembre 1655, – Ecrit dans un autre sens, quittances et autres pièces de comptabilité de 1622 à 1639 ; et, à partir de celle année jusqu'en 1659, comptes de la Fabrique, généralement pour 2 ans. – Aux recettes, *cœultes* du cierge béni ; – droits de sépulture dans l'église : pour une grande personne, 60 sous ; – pour un enfant, 30 sous. – Aux dépenses, 14 sous à l'organiste de Saint-Valery, qui avait continué de jouer des orgues quand la procession de Manneville-ès-Plains allait à Saint-Valery. – Paiement à ceux qui sonnaient la nuit de la Toussaint. – Prédications pendant l'avent et le carême, 60 sous en tout, outre ce que le prédicateur quêta dans l'église. – 1639, cloche fabriquée à Manneville par Nicolas Buret, fondeur à Rouen, 189 livres, non compris le prix de l'étain, du bois, de la brique, etc. – Banc de l'église refait par Nicolas Mahieu, menuisier, 20 sous. – Pour une pelle à parer, 3 sous 6 deniers. – Mention du porche. – 1641, fondation de maître Jacques Le Marrois, prêtre de Sotteville. – 1642, aux huissiers qui sont venus pour les amortissements de l'église, 5 livres 3 sous. – 1642, tuile et carreau achetés à Varengeville. – Croix d'argent dorée fabriquée par Guerente orfèvre de Rouen, 313 livres ; étui, 7 livres ; frais de voyage, 10 livres. – Chaire à prêcher et pupitre faits par Ridel, menuisier, de Gueutteville, 30 livres. – 1643, pour la perte des doubles, réduits en deniers, 35 sous. – Inhumation de l'enfant de M. Adrien Alexandre, sieur de Montgrime, lieutenant-général au siège de Grainville, Elu en l'Election de Caudebec, 30 sous. – Cette année, outre le curé, 4 prêtres et un clerc en la paroisse. – 1644, réparation de la bière de l'église. – 1647, secours de 34 sous à un homme affligé de la maladie contagieuse, pour l'obliger à ne point sortir de sa maison. – Ecole couverte en gerbes de glui. – 1654, le chœur de l'église n'étant qu'à moitié lambrissé, on demandera à l'abbé de Fécamp de faire achever le travail. – 1652-1654, à Anfray, vitrier, pour avoir démonté et remonté la vitre de la chapelle de saint Vincent du côté du midi, 15 livres. – Tour couverte en *acente*. – 1656-1658, balustres posés dans l'église. – 1657, règlement pour les offices de la paroisse et de la Charité de saint Antoine. – Comptes vérifiés par Desfontaines, 13 mai 1648. – Visite de l'église, le 23 avril 1653, par Marc Ragot, sous-prieur de Fécamp, en vertu d'une commission de Marc Bastide, prieur, vicaire général de Henri de Bourbon, abbé de Fécamp (défend d'enterrer aucun prêtre dans le chœur ; aux ecclésiastiques, d'aller boire dans les tavernes ; de paraître sans soutane en lieu public ; de célébrer la messe, calotte en tête. – Curés de la paroisse : Guillaume Grancher, 1605-1622 ; – Jean Boucoult, 1624-1646 ; – Adrien Dumont, 1647-1657, le dit Dumont Trésorier, 1652-1654. – Adrien Alexandre, Trésorier, 1644.

G. 8346. (Liasse.) – 1 cahier comprena et 42 feuillets et 9 pièces, papier.

1619-1671. – MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. – Comptes de la Fabrique de 1619, 1623, 1631, 1633, 1635, 1639, 1657-1671, plus un compte sans indication d'année (Trésorier, Antoine Blondel) – 1619, pour un calice d'étain, 27 sous. – Mention de la chapelle saint Jean. – 1623, pour la refaçon d'une *cloitquette* 2 sous. – Ormes plantés dans le cimetière. – « A Nicolas Boullard, pour avoir aydé à monter la tuille sur l'église, 4 sous. » – 1635, école bâtie et couverte en glui ; *palet* acheté, pour la soller. – Journée de maçon, 10 sous, – de manœuvre, 2 sous. – « Payé pour la despense qui a esté faite pour la levée de l'eschole, présence du sieur curé, Pierre Varquain, maître Guillaume Le Febvre et carpentiers et autres personnes aydant à la dite levée, 5 livres 18 sols. – Au peintre qui a repeint la chapelle de saint Antoine, 20 livres ». – On maçonne le portail de l'église. – 1639, « pour avoir esté à Caudebec, pour atester que les soldars n'estoictz poinct revenus, la somme de 30 soubz. » – 1657-1658, « au clerc et sonneur qui ont sonné le jour et pendant la nuit de la Toussaints, ainsi qu'il est usitté, pour 2 années, 40 sous. – Au prédicateur qui a presché l'avent et le carême, pour 2 ans, 6 livres. – Pour du buys, le jour des Rameaux, pour 2 ans, 40 sous. » – Eglise couverte en tuile, achetée à Varengeville, d'un nommé Bernard. – Carreau acheté au même lieu pour paver l'église. – Porche maçonné. – Dépense pour la fonte de 3 cloches par Nicolas et Gabriel Buret frères ; à eux, 146 livres 14 sous ; – pour 1,200 de briques, 7 livres 4 sous ; – à un

charbonnier, pour 24 barils de charbon, 10 livres 16 sous ; – pour le bois, 40 livres. – 1662-1665, église couverte en tuile. – « Au sieur Du Viger, maître sculpteur à Dieppe, pour un tabernacle, 174 livres 10 sous. » – 1665-1667, on élève la chaire du prédicateur. – A maître François Pelley, peintre de Saint Valéry, pour avoir peint les images de saint Vincent et de saint Nicolas et fait un pavillon, 7 livres 10 sous. – Au sieur Du Viger, sculpteur, de Dieppe, pour le tabernacle, 125 livres 10 sous ; plus, au même, pour augmentation, 10 livres, et à Dupuis, peintre, de Dieppe, qui dora les 2 anges ajoutés au dit tabernacle et bailla une Notre-Dame de Lorette, 12 livres 10 sous ; – pour avoir été à Dieppe avec un chariot et 2 hommes pour apporter le dit tabernacle, 60 sous ; – pour la dépense des hommes à ce voyage, 60 sous ; – à Gueroult, maçon, de Néville, pour avoir remaçoné le maître-autel, 8 livres 3 sous ; – à un serrurier de Saint-Valery, 16 sous ; – à Toussaint Trucquetil ; menuisier, pour avoir fait le marchepied et les clôtures du dit maître-autel, etc., 21 livres 10 sous. » – On répare la tour de l'église et la chapelle du bas. – Pour la nourriture d'un petit enfant trouvé, 6 livres. – 1^{er} janvier 1671, Philippe Laisné, Trésorier, « s'oblige payer, pour subvenir aux nécessités de la confrérie de la Vierge, 17 livres, et de plus, à faire mettre à l'entrée de la grande porte un eaubenoîlier de pierre, de la contenance de 3 pots. »

G. 8347. (Liasse.) – 4 cahiers, comprenant 109 feuillets, papier.

1671-1735. – MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. – Comptes de la Fabrique. – Elections de Trésoriers ; – baux des terres du Trésor. – 1671, « pour un ponson de cidre, 3 livres 10 sous. » – 1673, ciboire d'argent donné par M. Alexandre de Montgrime, Trésorier de la paroisse. – 1677, réparation de la tour aux frais des propriétaires. – « Pour un ponson de petit cidre, 4 livres. » – 1680, pour un livre des *Lamentations de Jérémie*, 10 sous. » – Au prédicateur pour le carême, 30 sous. – Pour une journée de fossoyage, 8 sous. – A Jean Marrois et à son fils, pour 2 journées de terrage, 32 sous. – 1700, fonte de cloches. – Construction du beffroi et réparation au plancher de la tour. – 1713, fonte de cloches. – 1723-1725, pour un devant d'autel, 39 livres 9 sous. – Pour les prédicateurs de la station, 6 livres. – Pour avoir fait des fagots et *reclarlé* des tombes dans l'église, 8 livres 5 sous. – Pour avoir raccommoqué le confessionnal et fait un cadre à un devant d'autel, 8 livres 18 sous. – 1729, au maître de la Charité de saint, Antoine, 5 livres 5 sous. – Comptes vérifiés par les vicaires généraux ou officiaux de l'abbaye de Fécamp : Benoît Cocquelin, 26 septembre 1680 ; Jacques Remy, 4 octobre 1684, 14 septembre 1686 ; Martin Filland, 29 septembre 1696, 2 août 1701 ; Enguehard, 13 octobre 1703. – Curés de la paroisse : A. Dumont, 1676 ; – Etienne Eude, 1686-1703 (de 1609 à 1700, Trésorier de la paroisse) ; – Jean Mignot, 1713 ; – Chanteloup, 1717 ; – de Conquedo, licencié en théologie, 1732-1735.

G. 8348. (Cahier.) – 45 feuillets, papier.

1781-1789. – MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. – « Registre des délibérations du Trésor. – Elections de Trésoriers, reddition des comptes d'iceux. » – 1784, toile de batiste achetée en Basse-Normandie. – A M. Blin, syndic, pour la construction du prétoire de Cany, 8 livres 16 sous. – 1788, construction de nouveaux bancs. – Vu l'extrême misère qui règne dans la paroisse, il sera pris sur le Trésor la somme de 400 livres pour secours alimentaires aux nécessiteux. – Etat des distributions faites aux pauvres en 1789. – Billard, curé de la paroisse.

G. 8349. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 45 pièces, papier.

1626-1781. – MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. – Fragments de comptes et pièces justificatives de comptes. – Etat des terres de la cure de Manneville. – Etat de la location des bancs. – Quittances relatives aux droits d'amortissement ; un extrait du rôle des taxes faites par les commissaires députés par le Roi ; bureau de la recette des droits d'amortissement rue de l'Ecureuil en la ville de Rouen, proche *le Rameau d'Or*, juin 1640. – Bail d'une vergée de terre au *terreur* de Clémencé, par Guillaume Le Marchant, prêtre, curé de Clemencé, 1626 ; – par frère Daniel, vicaire et proviseur au couvent des Pénitents de Saint-Valery, 1634 ; – par frère Salulaire du Neufchâtel, gardien du même couvent, 1641. – Délibération pour la réparation et réédification de la tour et chanceau de Manneville. – Arrêt du Parlement pour l'établissement d'une taxe sur les habitants de la paroisse. – Devis des travaux par Nicolas de Monfort, voyer et maître des ouvrages pour le Roi au bailliage de Caux, 1673.

G. 8350. (Liasse.) – 30 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1430-1766. – MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. – Donation par Jean Le Canu, demeurant à Sotteville-sur-la-mer, pour Dieu et en aumône, à l'église paroissiale de Manneville, de 10 sous de rente « pour être ès prières de la dite église, » 18 août 1520. (Lettres de Jean Estienne, receveur des aides et garde du scel des obligations de la vicomté d'Arques ; acte passé par devant Pierres Fouques et Jean Mondré, tabellions jurés pour le Roi au siège de Veules, sergenterie du Val-de-Dun). – Donation à la même église d'une rente de 4 sous par Colin Le Prévost, pour les sépultures de la fille de Guillaume Sanson et de Jeanne Duquesne, subsécutivement ses femmes, 25 mai 1624 (Lettres de Pierre Le Parmentier, garde du scel aux obligations de la vicomté de Vitefleury). – Fondation pour Alliaume Du Bouis, 1605. – Réduction, en 1720, par Pierre Cordier, prieur de Fécamp et vicaire général, d'une fondation faite en 1641 par Guillaume Le Prieur, prêtre de la paroisse, 1631 ; signature du dit Cordier ; – sceau de l'abbé. – Deux aveux à l'abbesse de Montivilliers, 1607, 1766. – Baux. – Procédures.

G. 8351. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1731-1765. – MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. – Procès, au Conseil du Roi et au bailliage de Caux, pour les dîmes, 1731-1740. – Mémoire pour maître Jean-Pierre-Noël de Conquedo, curé de Manneville, demandeur, contre Adrien Mignot, soi-disant fermier des grosses dîmes de la dite paroisse, défendeur, en présence de M^e Sébastien Le Maréchal, directeur général des économats de France, appelé en garantie par Mignol, 1737. – Consultation des avocats Langlois de Louvres, Romy et Perchel, en faveur du curé, 1741. – Procès entre Nicolas Savoye, marchand de Manneville, Trésorier en exercice de cette paroisse, et le sieur Etienne Marois, Trésorier sortant, à qui on demandait de remettre dans le coffre du Trésor le registre des délibérations, 1765.

G. 8352. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin.

1639. – MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. – Statuts nouveaux (les anciens étaient de 1410) de la Charité de saint Antoine et de saint Sébastien, approuvés par Charles de Campion, prieur claustral de Fécamp, et par Baltazar Martin, docteur en théologie de l'Université d'Avignon, vicaire général de Henri de Lorraine, abbé du même monastère, sur la requête de maître Jean Boucoult, curé de la paroisse, d'Adrien Alexandre, juge en la juridiction de Grainville, l'un des membres de la Charité : « Treize frères seront tenus assister aux enterrements pour porter en terre les corps des frères et sœurs et autres personnes trépassés dans la paroisse, de quelque maladie qu'ils soient décédés, soit de contagion, soit autrement, portant chacun un chaperon de couleur de violet pour leur enseigne avec un surplis ; un clerc ou porte clochette criera les patenôtres pour les trépassés parla paroisse, » juin 1639. Pièce très-endommagée par l'humidité.

G. 8353. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1621-1789. – MANNEVILLE-LA-GOUPIL. – Vente par messire François de Roussel, seigneur de Clercy, à la Fabrique de cette paroisse, de 17 acres de terre à Bornambusc, 1732. – Aveu à Pierre-Joseph de Vattemare, seigneur de la Villelte, Clercy et la Motte, 1745. – Procès-verbal de plantation de bornes par Jean-Charles De Boos, arpenteur royal à Goderville, 1788. – Extrait d'un registre de la Charité de Notre-Dame de Manneville, de 1699, constatant l'existence d'une rente au profit de cette Charité. – MANNEVILLETTE. – Procès-verbal dressé par Pierre Deshays, conducteur d'ouvrages à Montivilliers, des réparations urgentes à faire au chancel de cette église, 1760. – MARQUES. – Marché entre le curé et Rémy Manger, maître peintre à Amiens, pour la dorure du tabernacle et table d'autel du chœur avec les 2 petits autels de la nef, ensemble les images de saint Aubin, saint Pierre, la Vierge et saint Joseph, 7 juin 1664. – Sur un même papier, 2 ordonnances de M. Busquet, archidiacre de Rouen : l'une, du 28 juin 1701 (on fera peindre les images de saint Pierre et de saint Joseph) ; l'autre, du 9 juillet 1702 (on fera faire des confessionnaux). – MASSY. – Mémoire pour les habitants de la paroisse de Massy, au sujet de leurs droits d'usage et de pâturage ; mémoire adressé à Monseigneur le Maréchal de Cœuvres, vice-amiral de France, seigneur de Massy, XVIII^e siècle. – Sentence des Requêtes du Palais sur un procès entre Louis Bense, curé de Massy, et l'abbé de Beaubec, au sujet d'une pension prétendue par le

curé, 1621. – MATHONVILLE. – Comptes de la Fabrique. 1746-1786. – Aux receltes : fruits du cimetière et des parquels, œufs de Pâques. – 1750, église couverte en *essantes*. – 1760, raccommodage du couteau à faire les petites hosties, 3 sous 6 deniers. – 1761, réparation au plancher de l'église. – 1779, on change de place les autels de la Vierge et de saint Nicolas, qui tombaient de vétusté, et l'on blanchit les murailles de l'église, haut et bas. – 1779, construction de bancs conformes à ceux de Sommery. – Réparation du clocher. – 1780, adjudication des bancs. – 1785, à Mette, fondeur à Rouen, rue Saint-Nicolas, pour un bénitier neuf, 10 livres. – Baux de terres par Nicolas-Marc-Antoine Drouet, chanoine de Prémontré, prieur de Saint-Pierre de la Motte et curé de Mathonville, 1789. – Comptes vérifiés par le grand archidiacre d'Andigné, 12 septembre 1759 ; – par les doyens de Ry : Remercier des Hautes-Loges, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, 10 décembre 1750 ; – Agnès, curé de Boissay, 3 novembre 1761, 1^{er} octobre 1764, 8 octobre 1766. – Curés de Mathonville, avant Drouet : Le Gras, 1746 ; – Le Moyue, 1758 ; – J. Le Clerc, 1769-1786. – MAUNY. – Titre d'une rente appartenant à la Fabrique de cette paroisse, dont était curé Joseph Dieul, 1746.

G. 8354. (Registre.) – In-folio, 224 feuillets, papier ; 2 pièces, parchemin.

1665-1792. – MARTAINVILLE-SUR-RY. – « Comptes de la confrérie et Charité de saint Joseph et la Sainte Famille, érigée et établie en l'église paroissiale de Nostre-Dame de Paix et saint Joseph MDCLXV, avec approbation et autorité de Mons^r l'archevêque. » – En tête : « Considération sur le dessein de la Charité » (probablement du curé Henri Dergny) ; – statuts de la Charité approuvés par Antoine Gaulde, vicaire général, 27 juin 1665 ; – catalogue des associés ecclésiastiques, de 1665 à 1761. – On a joint à ce registre l'original des statuts approuvés par Antoine Gaulde et le bref des indulgences accordées à la confrérie par le pape Clément X en 1676, le dit bref visé par Charles Mallet, vicaire général.

G. 8355. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier ; 1 plan.

1577-1789. – MARTAINVILLE-SUR-RY. – Ventes, échanges, titres de propriété, concernant la Fabrique. – Aveux à Michel de Martinville, conseiller au Parlement, 1723 ; – à Louis-Léonor-Pierre Le Carpentier, sieur de Bosguérard, Auzouville-sur-Ry, autre conseiller au Parlement, 1755 ; – à Louis-François Le Carpentier, seigneur des mêmes seigneuries et du Rotoir, Letteguive en partie, et haut-justicier de Saint-Martin de Boscherville, 1781. – Baux, 1729-1789. – Procès pour un banc dans la nef, 1767 ; – pour la dîme sur une pièce de terre, en partie sur Martainville et en partie sur Servaville, entre les curés des deux paroisses. – Plan de cette pièce de terre par Nicolas Poisson, arpenteur royal, demeurant à Renneville, 1766.

G. 8356. (Liasse.) – 40 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier.

1589-1733. – MARTAINVILLE-SUR-RY – Fondations de Marin de Blainville, laboureur, demeurant à Augebray, paroisse de Servaville, 1610 ; – de Louis Castel dit la Brière, 1673-1674 ; – de Jacques Cauvin, curé de la paroisse, 1725 ; – de François Delamare, 1592 ; – de Charlotte Delescluze, 1674 ; – de messire Henri Dergny, curé de la paroisse (legs à la maîtresse des écoles des petites filles fondées en 1676, laquelle sera tenue de faire assister aux services les petites filles et leur faire réciter dans l'école, en commun, un chapelet de 6 dizaines, le samedi avant le 1^{er} dimanche du mois, à l'intention du fondateur), 1685 ; – de Michel Deu, 1705 ; – de, Jean Eudeline, 1681 ; – de Pierre Gérard, écuyer, sieur du Mesnil, et de dame Marguerite Caumont, son épouse (banc pour le fondateur en la chapelle de sainte Catherine et de sainte Françoise), 1676 ; – de Pierre Havard, prêtre, antérieurement à 1626 ; – de Pierre Le Masurier, journalier, 1703 ; – de Marguerite Longuemare, 1693 ; – de Louis de Martinville, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre, 1599-1619 ; – d'Adrien de Martinville, écuyer, sieur d'Aumont, 1649 ; – d'Anne de Campion, dame de Vascœuil, veuve et tutrice des enfants mineurs de feu messire Christophe de Martinville, 1649 ; – de Jacques de Martinville, écuyer, sieur de Vodemolle, et de Judith de Quenel, sa femme, 1658 ; – de Charles de Martinville, chevalier, seigneur de Rainfreville, 1666-1670 ; – de Charles de Martinville, 1686 ; – de Françoise Du Bois, veuve de Jacques Martel, 1666 ; – de Barbe Perrot, veuve de Guillaume Hazard, 1633 ; – de François Piquet, 1721 ; – de Nicolas Taillefesse, 1619 ; – de Pasquet Varnier, curé de la paroisse,

1663. – Fondation de l'école des petites filles par Anne de Pardieu, 1677. – Fondation pour les pauvres par Louis de Martainville et Louise Asselin, son épouse, 1683.

G. 8357. (Liasse.) – 17 pièces, papier.

1666-1741. – MARTAINVILLE SUR-RY. – Transaction entre les religieux de Saint-Ouen (Dom Victor Tixier, prieur ; François Pommeraye, Nicolas de Saint-Denis, Daniel-Léon d'Eaubonne, etc...), fondateurs et présentateurs de l'église à cause de leur baronnie de Périers, et les paroissiens, au sujet de la translation de l'église, de son ancien emplacement, dans un lieu plus commode, devant le château de Louis de Marlainville, lequel lieu est réuni au domaine non fieffé de la dite baronnie ; les religieux conserveront dans la nouvelle église les droits et prééminences qu'ils avaient dans l'ancienne ; le dit de Martainville fera démolir à ses frais la nef et les 2 piliers y joignants de la tour et clocher de l'ancienne église, et aura un délai de 3 ans pour faire bâtir la nouvelle église ; le chœur de l'ancienne église sera conservé avec arcade en façon de clocher et cloche du poids de 90 livres, etc... ; les seigneurs de Martainville auront dans l'église les droits de patrons honoraires, litres, prières nominales après les abbé et religieux ; les armes de l'abbaye seront apposées sur la grande porte et, des deux cotés, devant le grand autel, dans la muraille par dedans, et dans la vitre, au lieu le plus noble, et au dessous celles du dit de Martainville, 2 mai 1666. – Lettre de M. Rose, vicaire général, par laquelle il accorde au curé de Martainville la permission de faire le salut avec bénédiction du Saint-Sacrement le jour de la première communion des enfants, 12 avril 1744. – Accords entre les curés du doyenné de Ry au sujet de services religieux pour leurs confrères décédés, 1723, 1733, 1742. – « Etat de ce qui doit revenir et être païé tant à M. le curé, que à M. le vicaire, pour leurs distributions et honoraires aux services fondés en la paroisse de Martainville-sur-Ry, » sans date. – Difficultés entre le curé M. Cauvin et M. Charles de Manneville-Agasse, conseiller à la Table de Marbre, au sujet d'offices religieux à célébrer en la chapelle de Saint-Marc, au hameau de Rainfreville, le jour saint Marc. – Lettres de M. de Manneville au curé, 7 mars, 12 mars, 24 mars 1694 : « Vous avez sollicité messieurs les curés vos voisins à ne point venir en procession le jour saint Marc en la dite chapelle, suivant qu'ils l'ont toujours pratiqué. Cela m'a obligé d'en porter mes remontrances à MM. les grands vicaires, qui ne vous approuvent point en cela, par la permission desquels je me suis pourvu par devant Monsieur l'official, lequel, suivant les conclusions de M. le promoteur, a ordonné que le service divin continuera dans la dite chapelle de Saint-Marc en la manière accoutumée ». – Ordonnance de Pierre Clément, docteur en théologie, official, accordant mandement au dit sieur de Manneville, 23 mars 1694. – Accord entre ce seigneur et le curé, avril 1696 – Note de ce curé : « En l'an 1683, la chapelle de Rinfreville fut interdite par M. de Grancé-Médavid, archidiacre, au cours de sa visite, et depuis rétablie par provision seulement. – En l'an 1701, la chapelle a été polluée en servant à mettre de l'avoine, environ 200 boisseaux, que l'on relira la veille de saint Marc au dit an pour y recevoir M. le doyen de Ry avec la procession, plus jaloux de cette procession en mémoire de la frippe qu'il y faisoit tous les ans au dit jour que de l'office de son église. » – Déclaration du revenu de la cure de Notre-Dame de Paix et saint Joseph de Martainville ; le curé évalué à 100 livres les gages et à 200 livres la nourriture de 2 domestiques, soit pour les deux, par an, 300 livres, 1726. – Prise de possession de la cure par Augustin Morieult, vicaire de Saint-Jean de Rouen, 16 mars 1759 : ses lettres de provision, du 9 mars de la même année. – Rôle des pauvres (au nombre de 19, y compris les enfants de la paroisse) et taxe des habitants pour fournir à la subsistance des dits pauvres, conformément à l'arrêt du Parlement du 10 janvier 1741.

G. 8358. (Liasse.) – 9 cahiers et 6 pièces, papier.

1663 (copie)-1789. – MARTAINVILLE-SUR-RY. – Inventaires des titres de la Fabrique, 1746, 1773. – « Mémoire des rentes de l'église, et ensemble des contrats, tant des rentes que des fondations, des linges et autres ornements... que présente M^e Jacques Roussel, presbtre de la dite église, à Monseigneur l'archevesque de Carthage, coadjuteur... de Rouen, » 1689. – Notes sur les renies et les fondations. – Copie des contrats de fondation, 1663-1684. – Cueilloir des rentes.

G. 8359. (Liasse.) – 125 pièces, papier ; 1 imprimé.

1674-1789. – MARTAINVILLE-SUR-RY. – Quittances des droits d'amortissement, pièces manuscrites et imprimées relatives à ces droits, extraits de contrats, etc. – Pièces justificatives de comptes, notes diverses. – Etats des obits, prières et autres fondations qui doivent être acquittées par le curé, 1732. – Quittances de Roberge, qui avait arrangé les titres, 1773 ; – de Haucourt, maître d'école, 1782. – Journée de couvreur en chaume, 26 sous, 1770 ; – de charpentier, 30 sous ; – de maçon, 1 livre ; – de manœuvre, 15 sous, 1786. – Honoraires du vicaire, 700 livres en 1773 et 1774.

G. 8360. (Registre.) – 74 feuillets, papier.

1740-1786. – MARTAINVILLE-SUR-RY. 0150 Comptes et délibérations de la Fabrique de cette paroisse. – 1778, vicariat couvert en chaume ou gerbées. – 26 avril 1789, à l'issue des vêpres, on accepte l'offre faite par M. Louis-Paul Collet, de faire faire à ses frais les stalles entre le chœur et la nef, 3 de chaque côté, et une arcade cintrée et sculptée pour soutenir le crucifix, à condition d'avoir, pour lui et pour ses enfants, l'usage de 2 bancs dans la nef et près du chœur. – 1762-1763, cloches fondues par Noël-Etienne Girard, fondeur à Beauvais ; – on fera faire des bancs neufs, à raison de 15 livres par banc. – 1765, les bancs sont mis en adjudication. – 1768, difficultés à l'occasion du déplacement de la chaire. – 9 juillet 1770, on fera refondre la grosse cloche qui était cassée. – 18 juillet 1779, 48 livres de traitement payées par la Fabrique à Adrien Aubry, maître d'école, à condition qu'il ne fera rien payer aux enfants pauvres. – 9 mai 1784, même traitement à Deuel, autre maître d'école ; aura de plus 34 livres pour faire le catéchisme le samedi, faire la prière, matin et soir, assister en surplis aux offices de l'octave du Saint Sacrement. – 1784, assemblée des propriétaires pour la réédification du cimetière ; prix, 2,052 livres. – Curés de la paroisse : P. Lefebvre, 1740-1794. – A. Morieult, 1729-1783. – Comptes approuvés, au cours de ses visites, par M. d'Andigné, grand archidiacre, 9 septembre 1759 ; – par le doyen de Ry, Agnès, curé de Roissay, 18 novembre 1761, etc... – Dernier seigneur de la paroisse : Pierre-Eustache Le Vigner de Dampierre, conseiller au Parlement. – Portret, vicaire desservant. – Un particulier du même nom, syndic de la paroisse.

G. 8361. (Cahier.) – 14 feuillets, papier.

1688-1698. – MARTAINVILLE-SUR-RY. – Comptes de la Fabrique. – 15 août 1691, assemblée des Trésoriers, tant anciens que modernes, et autres paroissiens les plus notables, publiée et convoquée au presbytere de la grande messe, tenue en la présence de M^e Jacques Roussel, curé de la paroisse, pour la reddition du compte de M^e Pierre Carpentier, chirurgien, Trésorier en 1688. – Comptes vérifiés, au cours de ses visites, par M. de Fieux, grand archidiacre, 1692, 19 octobre 1694 (les frères de Charité qui n'assisteront pas aux messes des mois, processions, inhumations de confrères, seront tenus de payer les amendes portées dans leurs statuts ; autrement leurs noms seront honteusement biffés sur les registres et on donnera leur place à d'autres).

G. 8362. (Cahier.) – 65 feuillets, papier.

1665-1690. – MARTAINVILLE-SUR-RY. – Comptes de la Fabrique. – En tête du registre : « Mémoire des héritages et rentes du Trésor, mémoire des obits de MM. de Martainville, Pierre Havart, Marin de Blainville, Nicolas Taillefesse, Isembart, Moucquet, messire de Lisledieu et de Vascœuil, Louise de Blainville, la demoiselle de Vodemolle. – 1665-1667, « reçu de Madame Le Febvre 15 livres de cire et une fontaine d'étain pour la sacristie, qu'elle a données pour la place de son banc. » – Mention de la bénédiction de l'église, après son achèvement, par M. Gaulde ; quête à cette occasion et à l'occasion d'une station de jubilé, 85 livres 11 sous 6 deniers. – Maison du vicaire couverte en chaume. – 1669, pour un verge de fer à porter le crucifix, 2 livres 7 sous. – Pour la toile teinte au cadre d'autel, 2 livres 2 sous 6 deniers. – « Par le sieur de Vodemolle. – Compte de la gestion du Trésor de l'église paroissiale de Notre-Dame et saint Joseph de Martainville pour l'année 1670, en laquelle la dite église a été dédiée et consacrée sous le dit titre de la très sainte-Vierge Marie, Reine de paix, et du bienheureux saint Joseph, son époux, par Monseigneur André Link, évêque de Finebor en Hybernie, avec la permission de Monseigneur l'Archevesque, comme aussi les deux chapelles, dont l'une, qui est du côté de l'épître, sous l'invocation de saint Nicolas, évêque, et de saint Louis, roy ; l'autre, sous le nom de sainte Catherine, martyre, et de sainte Françoise, vefve romaine ; et ont été posées et scellées, en chacun des trois autels, des reliques des

B. martyrs saint Maximin, sainte Candide et sainte Aure, le 1^{er} octobre 1670. Le transport et réédification en fut commencée par messire Louis de Martainville, seigneur du dit lieu et patron honoraire de la même église, en 1666, et achevée par le dit sieur en 1667, que l'on y dit la première messe le 8 septembre, feste de la Nativité de Nostre-Dame, qui est l'ancien titre, après la bénédiction qu'en fit Monseigneur Gaulde, vicaire général, le dit jour 8 septembre 1667. » – 1670, école tenue par le vicaire dans la chapelle Saint-Eloi, reste de l'ancienne église. – 1671-1672, Mazeline, sculpteur de Rouen, employé aux travaux de la contretable. – Mention de 2 figures, l'une du crucifix, l'autre de Notre-Dame. – 1673, le curé donne un bassin de faïence et 2 chopinettes de cristal. – 1674, parmi les obligations du vicaire, faire sonner le service, *l'Angelus* du matin, du midi et du soir, tenir l'église nette, tenir l'école et enseigner le catéchisme. – 1678, vicariat et école des garçons transférés près du cimetière, et leur emplacement cédé pour l'école des filles, qui vinrent, à leur tour, près du cimetière en 1687. – 1680, don par le curé des images de sainte Catherine et de sainte Françoise, du piédestal de l'image sainte Anne, ainsi que de l'inscription de la dédicace de l'église. – 1681, contretables et croix du cimetière exécutées par Mazeline aux frais du Trésor et de M. de Martainville. – 1682, croix de pierre, brisée par l'orage la veille de la saint Barnabé, remplacée par une autre du même artiste ; la colonne donnée par M. Gaullier, conseiller. – Mention de la fondation du Rosaire. – Visites de l'église par les grands archidiacres de Rouen : Robert Le Cornier, 1666 ; – Antoine Gaulde, 3 mai 1660 (dans le mois le cimetière sera clos) ; – 26 juin 1665 (on travaillera incessamment, à la tour, pour empêcher qu'elle ne tombe en ruine) ; – 17 juillet 1672. – Visite de l'église par Turgis, archiprêtre, curé de Saint-Vivien, doyen de la Chrétienté par commission de l'archevêque, en l'absence du grand archidiacre, 23 septembre 1656 ; – par Pierre Le Crep, curé de Saint-Aignan et doyen de Ry, 16 octobre 1658 (sur la plainte faite par le curé que quelques malveillants rompent les clôtures du cimetière pour faire paître l'herbe, il ordonne qu'il sera procédé contre eux par les censures de l'église. Sur la plainte faite que les habitants veulent faire sonner toute la nuit de la Toussaint, et, fort tard, le jour des Rameaux et les jours des services, il rappelle les règlements des grands vicaires) ; – 20 octobre 1659 (contre ceux qui mettent paître dans la cimetière) ; – 3 octobre 1661, 7 juillet 1662, 11 septembre 1664, 14 septembre 1666, 12 juillet 1669, 14 juillet 1670, 27 juillet 1671, 7 juillet 1672, 12 juin 1674. – Curés : Pasquet Varnier, 1650 ; – Henri Dergny, 1663-1686 ; – Jacques Roussel, 1687-1690. – Nombreuses délibérations prises en présence des seigneurs de la paroisse, qui signent constamment Martinville.

G. 8363. (Liasse.) – 35 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier ; 3 imprimes.

1610-1785. – MARTINÉGLISE. – Titres de propriété concernant la Fabrique de cette paroisse. – Contrats de fondation de Charles Feré, curé de Martinéglise, chapelain de la chapelle saint Romain en la cathédrale de Rouen (messe en l'honneur du Saint-Nom de Jésus), 1698 ; – de Jean Le Febvre et d'Antoinette Gambet, sa femme, 1646 ; – d'Antoinette Le Grix, fille aînée et seule héritière de Jean Le Grix et d'Antoinette Touseul, 1657, 1658. – Acquisitions. – Aveux aux chanoines de Rouen, seigneurs spirituels et temporels de la paroisse ; – aux seigneurs de Grèges : Jacques et Adrien de Blancbaston, 1639 (copie), 1726 ; – Guillaume-Robert Le Chevalier, Président en la Cour des Comptes, 1763. – Quittances des droits d'amortissement, arrêt du Conseil de 1641.

G. 8364. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier ; 1 imprimé ; 1 sceau.

1423 (copie)-1763. – MAUQUENCHY. – Testament de Jean Langlois, curé de cette paroisse : legs de 100 livres à Marie Smit, sa belle-sœur ; M. Papavoine, nommé exécuteur testamentaire, 1693. – MILLEBOSC. – Inventaire des litres de la Fabrique de Saint-Wandrille de Millebosc trouvés dans la maison de feu Jehan Le Blond, écuyer, sieur de Plattemare, instance et requête de demoiselle Marie Tardieu, veuve du dit défunt, 1645. – Pièces de comptabilité de la Fabrique, 1706-1726 ; mention, en 1713, de travaux à l'école. – Quittance de 58 livres pour une chasuble de brocatelle de Venise avec croisée de broderie, même année. – Procès pour dîmes à la Cour-du-Bois entre Nicolas Hémar, recteur du collège d'Eu, auquel était uni le prieuré de Saint-Martin-le-Gaillard, et Pierre Glachet, curé de Millebosc, 1607. – Bail à Charles-Antoine de Torcy, curé de Millebosc, du déport de ce bénéfice, pour 450 livres et 28 livres pour le vin du marché, 1700. – Levée des scellés apposés en la maison de ce curé, 1734. – MONCHAUX. – Lettres de provisions de Jean Noël, nommé à la cure de Saint-Nicolas de Monchaux sur la résignation de Laurent de

Lenclos, 1686. – Etat des titres et papiers trouvés dans la maison presbytérale de Monchaux après le décès de ce curé, 1733. – Mémoire des obits fondés dans l'église de Monchaux. – Fondation de Pierre Delafosse, ci-devant curé du bourg de Monchaux, à présent curé d'Escuy près la ville de Montreuil, 1625, 1628. – MONCHY. – Comptes de la Fabrique de 1737-1743. – Aux recettes, vente des pommes du cimetière et de la rue ; de blé et de chanvre aumônes. – 1737, journée de maçon, 13 sous ; – mention de la chapelle sainte Anne. – 1739, pour 2 jours à remonter et armer les arbres de la rue, 1 livre. – Curés de la paroisse : Belleville, 1737 ; – J. Clément, 1740. – 4 pièces d'un procès au bailliage d'Eu, entre Pierre Carpentier, Trésorier, et Antoine Parement, laboureur, au sujet d'un contrat de donation faite au profit du Trésor, en 1696, par Marie Parement, 1712. – Procès pour la distribution des deniers provenant de la vente des meubles délaissés par Nicolas Bonnet, curé de Monchy, 1717. – MONT-AUX-MALADES. – Bulle du pape Urbain VIII, portant concession d'indulgences aux membres de la confrérie de saint Vincent, érigée en l'église du prieuré de Saint-Thomas, autrement de Saint-Vincent du Mont-aux-Malades, ides de novembre 1632. – Copie d'un contrat de fief de 1423. – Fondation de Jacques Dautecourt, curé de Saint-Jacques-du-Mont-aux-Malades, 22 avril 1707. – Titres de rentes, 1655-1722. – Note sur les 2 écoles de charité, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, fondées par mademoiselle Thérèse Girault, 1755.

G. 8365. (Registre.) – In folio, 63 feuillets, papier, écrits ; plus 7 pièces, papier.

1776-1793. – MÉLAMARE. – Comptes et délibérations de la Fabrique. – 1777, pour l'ouverture d'une tombe dans l'église pour M^{me} Le Seigle, 20 livres. – Quête pour le luminaire de Pâques, 8 livres 18 sous. – 7 décembre de cette année, « pour procurer aux pauvres de cette paroisse de plus amples secours, il sera questé ou fait quester pour les pauvres, tant à la grand'messe qu'aux vêpres, par chacun des habitants qui aura offert le pain à bénir. Si le pain béni est offert par un habitant faisant profession de la religion prétendue réformée, la quête sera faite par le paroissien qui aura offert le pain béni le dimanche précédent ; à son refus, par celui qui l'offrira le dimanche suivant, et, au refus de celui-ci, par un catholique de bonne volonté. » – 1778, pour donner du jour dans le chœur, on élargira la croisée placée sous le clocher, et celle qui est dans la chapelle des frères de la Charité ; on en ouvrira une troisième – A Pierre Molay, tourneur, de la paroisse, pour avoir fourni 6 chandeliers de bois, 3 livres 12 sous. – 20 juin 1779, suppression du porche. – 19 septembre 1779, le nombre des habitants s'étant considérablement accru et s'accroissant tous les jours, on reconnaît la nécessité d'agrandir l'église ; on ouvrira des croisées dans la muraille de l'église du côté du nord. – 2 avril 1780, le maître d'école demande qu'il soit construit une école à la place de l'ancienne. – 23 avril, même année, adjudication des travaux de construction par le prix de 1,100 livres, un tiers à payer par les propriétaires, un second tiers par les habitants et occupants fonds : on sollicitera un arrêt du Conseil. – 1782, on fera faire des tablettes entre les bancs afin que les paroissiens puissent tous être assis, – 1786, subhastation des bancs, des bancelles et des tiroirs (ou tablettes). – 6 juillet 1789, on n'assujettira à présenter le pain béni que ceux des habitants formant établissement ou famille distincte. – Comptes vérifiés par M. Bordier, archidiacre, vicaire général, 27 juin 1777, 1^{er} juillet 1784 fil ordonne de placer des barrières aux entrées du cimetière). – Délibérations et comptes, de l'écriture du curé Nicolas-Séraphin Lombard. – Jointes au registre quelques pièces d'un procès devant le bailli vicomtal de la haute-justice de Lillebonne (à propos de la dîme d'un poirier faisant partie d'une rangée d'arbres) entre ledit Lombard, curé de Saint-Jacques de Mélamare, et Pierre-Ravenne Halbout, curé de Saint-Nicolas de la Taille, 1764.

G. 8366. (Liasse.) – 1 registre comprenant 83 feuillets, papier, 2 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1577-1790. – MÉNERVAL. – Arrêt du Parlement en faveur des habitants de Ménerval contre le curé Jehan Du Til, qui prétendait aux dîmes d'herbages, pâtis et prairies, 20 juin 1605 (copie). – MESNIÈRES. – Procès, en la haute-justice de Mesnières, entre la Fabrique et Catherine Du Vieux, veuve de Jean Planche, au sujet d'une pièce de terre, 1716. – MESNIL-GEFFROY. – Approbation par les grands vicaires de Rouen d'une chapelle établie dans la cour du manoir seigneurial de Bellegarde, avec le contrat de la dotation faite par Jacques De Lannoy, conseiller au Parlement de Paris, 1723, et la quittance du droit d'amortissement. – Ordonnance du cardinal de la

Rochefoucauld, autorisant la translation du titre de cette chapelle en l'église du Mesnil-Geffroy, 1783. – Quittances des décimes, 1784. – MESNIL-RAULT. – Procès au Parlement entre les paroissiens du Mesnil-Rault, usagers en la forêt de Longbouel et Philippe de Roncherolles, baron de Heugueville et de Pont-Saint-Pierre, 1577. – Baux des terres appartenant à la Fabrique de cette paroisse, 1784. – MESNIL-RÉAUME. – Comptes de la Fabrique, 1736-1793. – 1745, calice au pied duquel est gravé : « J'appartiens à l'église, conservé au presbytère, » 125 livres. – On indique comme ayant été aumônés à l'église la contretable du chœur, 130 livres ; celle de saint Nicolas, 81 livres ; celle de la Vierge, 78 livres ; la chaire à prêcher, 72 livres ; les 6 chandeliers de cuivre doré, 90 livres ; les 4 bouquets du chœur avec les pots, 20 livres. – 1746, chœur lambrissé. – A Marcadé, pour avoir raccommo­dé le calice où sont les armes de feu M^{lle} d'Orléans, 3 livres. – 1748, bancs de l'école réparés aux frais de la paroisse. – 1753, mention de l'école des filles. – 27 novembre 1757, délibération pour le rétablissement de la croix du cimetière, qui était tombée, et pour la réparation de celle de la flèche. – 1771, à Nicolas Cuvelier, pour la croix de fer du cimetière, 250 livres. – Clocher couvert en aissantes. – 1783, on mentionne la ruine du principal pignon. – Réparations à faire au clocher ; Rémy Mauger, entrepreneur. – Ordonnance de l'archevêque, du 17 décembre de cette année : l'intérieur de la nef sera rendu plus sain par l'enlèvement des décombres accumulés extérieurement contre les murs, et en ménageant, dans les vitraux, des châssis qui s'ouvriront pour permettre de renouveler l'air. Eglise menacée d'interdiction. – 1788, réparation du presbytère. – Comptes vérifiés par l'archidiacre Marescot, 9 mai 1764 ; – par le doyen d'Eu, Dupuys, curé du Tréport, 10 juillet 1755, 1760. – Curés de la paroisse : Lefèvre, 1739, 1740 ; – Throude, 1476 ; – Vasselin, 1754, 1771 ; – Ménard, 1774, 1782 ; – Chabannes 1786, 1787 : – après lui, De Fayet. – Acte par lequel les paroissiens reconnaissent que leur curé, en faisant construire son presbytère, n'a point entrepris sur le cimetière, 8 novembre 1668 ; 5 des signataires déclarent ne savoir écrire. – MESNIL-RURY. – Acte de résignation de cette cure par Raoulin Lescouflel, en faveur de François Horlaville, 7 mars 1684.

G. 8367. (Liasse.) – 79 feuillets, papier, dérelié.

1628-1676. – MENTHEVILLE. – Comptes de La Fabrique. – Aux recettes : *cœultes*, pommes et herbage du cimetière, luminaire des communicants, œufs et galettes de Pâques, gerbes de grain et de lin aumônées au mois d'août. – 1628-1629, achat de 2 pots de vin pour les communicants à Pâques, d'un calice d'étain, d'un missel et de 2 suppléments. – 1632-1633, construction d'une chapelle qui fut couverte en long feurre. – 15 journées de scieurs de long, 16 livres 10 sous ; – 69 journées de charpentier, 48 livres. – 1633-1634, honoraires du clerc matriculier pour 2 années, 20 livres. – 1634, pour le tableau de l'Assomption de Notre-Dame, 30 livres. – Arche et clôture du crucifix en maçonnerie et menuiserie. – École *reterrée*. – 1636, refaçon du *clouatre*. – Pour le pavé de l'église, 33 livres ; – 1 millier de tuile, 6 livres. – 1654, fondation d'Adrienne Halingois, veuve de Pierre Hermel, Elu à Montivilliers. – 1660-1662, tapis à mettre à la chaire du prosne. – 1663, huis neuf mis à l'école, qui est *reterrée*. – Au prédicateur de Pavent, pour les messes par lui célébrées, 60 sous. – 1676, mention du porche de l'église. – Comptes vérifiés, au cours de ses visites, par Bernard Le Pigny, archidiacre, 8 août 1634 (les corps qui seront inhumés dans l'église paieront, suivant l'ordonnance, 60 sous au-dessus de 20 ans, 30 sous au-dessous de 20 ans) ; – 14 juillet 1637. – Curé de la paroisse, Jacques Gosselin, 1633-1669. – Registre dérelié et fort endommagé.

G. 8368. (Registre.) – 46 feuillets, papier.

1672-1717. – MENTHEVILLE. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes, quêtes pour le cierge bénit et oeufs de Pâques. – 1677, 2 journées de terrage, 14 sous. – 1678, église blanchie à la colle. – 1695, gros *rustentin* de chêne, de 9 pieds de hauteur de bille, abattu pour faire de la latte. – 1700, à Bredel, peintre sculpteur à Fécamp, pour les images et tableaux de la chapelle, 70 livres. – 1701-1703, réédification de la nef, qui est couverte en chaume. – 1705, 240 livres d'honoraires au vicaire Hanot. – Ecrit dans un autre sens : « Mémoire de toutes les rentes et autre revenu de l'église de Notre-Dame de Mentheville ; – inventaire des titres ; – des ornements, parmi lesquels 3 devant d'autel dont un de toile imprimée. – Copie de 3 actes d'abjuration passés à Rouen, en 1685, par Abraham Graindor, tailleur d'habits à Rouen ; – par Pierre Viger, sieur de Maréfosse et de Graimbjsc ; – par Abraham Pouchet. – Comptes vérifiés, au cours de ses visites archidiaconales, par

Bernard Le Pigny, 21 juillet, 1679, 11 octobre 1680, 11 juillet 1681, 2 juillet 1682, 23 juillet 1683, 10 juillet 1684 ; – par Berthet. curé de Sassetot, 24 juillet 1696. – Curés de la paroisse : François Hauscorne, 1672-1691 ; – E. Le Vasseur, doyen de Loges, 1694-1707 ; – F.-J. Delachapelle, 1716. – Mention des seigneurs de Fiquainville : Jean De La Londe, 1699 ; – Adrien Le Mongnier, 1706 ; – de François Eudes, syndic de la paroisse, 1700, 1705.

G. 8369. (Cahier.) – 52 feuillets, papier, cartonné.

1718-1751. MENTHEVILLE. – Comptes de la Fabrique. – Le premier compte, pour 3 ans, « rendu par messire Adrien Le Mongnier, seigneur de Fiquainville, ci-devant Trésorier en charge et syndic de la paroisse etc.. en présence de discrète personne M^{te} François Jean Delachapelle, curé du lieu, licencié en théologie et doyen des Loges, issue des vêpres, après annonce au prosne au son de la cloche. » – 1719-1721, à Bourdenis, pour avoir soin de l'horloge, 4 livres par an ; – 2 journées de maçon, 26 sous. – 1723-17252, perte pour la diminution des espèces, 111 livres 16 sous 6 deniers. – 1728, on fait cueillir les pommes du cimetière. – 1731, pour 30 journées d'ouvriers (y compris la boisson) employés à planter sur le cimetière et dans une cour 120 arbres et 6 entes, 18 livres. – 12 juillet 1734, don par M. des Ifs d'un ornement noir, avec devant d'autel et 2 coissins, le tout de pluche. – 1743, pour la cotisation des pauvres, 2 livres 11 sous. – 1744, noms de ceux qui ont fait faire des bancs. – 1745, demi-journée de couvreur, 5 sous. – 1749, chapelle des Frères de la Charité couverte en tuile. – 6 juin 1749, don par les héritiers de M. Delachapelle, ancien curé, d'un devant d'autel de damas à fleurs et d'une niche pour le Saint-Sacrement. – Comptes vérifiés par les archidiacres du Grand-Caux : Bridelle, 17 octobre 1742 (il ordonne que le ciboire sera doré en dedans, et qu'il sera fait un second confessionnal pour le vicaire) ; – Rose, 12 juillet 1748, 13 juillet 1751 ; – par les doyens des Loges : J. Radou, curé d'Isneauville, 19 octobre 1745, 13 septembre. 1746. – Curé de la paroisse après M. Delachapelle, François-Augustin Jobbé, 1743. – Comptes signés par MM. de Bailleul et Hervieu de Sauville.

G. 8370. (Cahier.) – 49 feuillets, papier.

1764-1784. – MENTHEVILLE. – Comptes et délibérations de la Fabrique. – Le premier compte est rendu pour 15 années par Charles Rigoult, Trésorier. – Compte approuvé par l'agent du marquis de Cany, par le président de Bailleul, par M. Hervieu de Sauville, par Jobbé, curé de la paroisse, et Le Signerre, curé de Contremoulins, doyen, 1764. – Réduction des fondations par Mgr de la Rochefoucauld, 29 juillet 1774, 12 mars 1783. – 13 avril 1784, mesures prises pour la réparation de l'église ; on prévoit qu'une reconstruction sera nécessaire. – Comptes approuvés, au cours de leurs visites, par les archidiacres : Esmangard, docteur de Sorbonne, 16 juillet 1766 (il ordonne qu'il sera fait un second confessionnal) ; – Bordier, 9 juillet 1770 (il sera fait des bancs neufs, et, en attendant, le premier banc du côté gauche en entrant dans la nef sera réduit d'un pied) ; – par le doyen du doyenné des Loges, Turgard, curé d'Annouville, 1772-1773. – Curés de la paroisse, Jobbé, 1766-1772 ; – Toustain, 1773-1784.

G. 8371. (Cahier.) – 48 feuillets, papier.

1784-1790. – MENTHEVILLE. – Comptes et délibérations de la Fabrique. – 23 mai 1784, délibérations pour la reconstruction de l'église aux frais de la Fabrique et des propriétaires de la paroisse ; plan agréé ; dépense estimée à 5,300 livres ; le curé offrait de donner, de ce jour jusqu'à la Toussaint 1786, 808 livres, et de fournir, en outre, un autel, à condition que le chœur fût couvert en ardoise. – 19 novembre 1786, remerciements à M. de Mahiel, sieur du Busc, qui avait bien voulu surveiller les travaux. On lui accorde, en témoignage de reconnaissance, un banc de 4 places à la suite de ceux des seigneurs de la paroisse (MM. le Président de Bailleul et le marquis de Cany). – On donne au pavé de Caen, pour le pavage du chœur, la préférence sur celui de Saint-Jean, qui avait été proposé. – Journée de maçon, 1 livre 4 sous. – 1789, on procède à l'adjudication de nouveaux bancs à construire. – L'abbé de Toustain, seigneur de la paroisse.

G. 8372. (Liasse.) – 237 pièces, papier.

1783-1790. – MENTHEVILLE. – Pièces justificatives de comptes. – 1786, journée de couvreur, 2 livres 10 sous ; – de son frère, 1 livre 16 sous ; – de son fils, 1 livre 6 sous. – Mémoire des ouvrages de charpente faits en la nef par C. Dehays, 1,196 livres 2 sous 6 deniers ; 155 marques 82 chevilles de bois de chêne, à 3 livres 15 sous la marque ; conducteur, 50 sous par jour ; ouvrier, 36 sous. – Maçons : journée de maître, 2 livres 10 sous ; – de maçon, 36 sous ; – de manœuvre, 1 livre 6 sous. – Devis de 49 bancs et demi-bancs, 1789. – Etat des fondations dont l'église est chargée. – Etiquette imprimée : « A l'Image Saint Pierre Couronné, rue des Carmes, vis-à-vis la Chambre des Comptes, Nepveu, marchand brodeur chasublier, vend et fait toutes sortes d'ornements pour églises, brode bannières, chaperons, brode vestes, habits d'homme et de femme en or, argent, soie et chenilles ; fait des armoiries de toutes espèces pour bandoulières et autres usages, en or, argent et soie, tient aussi des ornements de hasard. »

G. 8373. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier.

1655-1789. – MENTHEVILLE. – Fondations de Jacques Gosselin, curé de la paroisse, 1666 ; – d'Adrienne Hatingais, veuve de Pierre Hermel, Elu, 1658 ; – de Bertrand Jouen, 1691 ; – de Marguerite Le Balleur, veuve de Robert Dumesnil, 1655 ; – de Nicolas Le Breton, laboureur à Vilmesnil, et de Marguerite Du Saussey, sa femme, 1696 : – d'Anne Le Croq, servante de la dite Hatingais, 1658 ; – de Robert Le Tellier, curé de Saint-Gilles-de la Neuville, 1655. – Réduction des fondations par les vicaires généraux de l'archevêché, Marescot et Bordier, 1774-1783. – Quelques titres de rentes. – Aveux à Pierre-Jacques-Louis de Becdelièvre, marquis de Cany, 1754. – Baux de la 2^e moitié du XVIII^e siècle.

G. 8374. (Liasse.) – 19 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier.

1620-1780. – MESNIL-SOUS-LILLEBONNE. – Fondation pour noble homme Pierre Pernelle, seigneur des Prés et du Mesnil-sous-Lillebonne, 1620. – Procès au sujet de cette fondation, entre le sieur Pernelle, prieur de Sainte-Catherine, seigneur du Mesnil-sous-Lillebonne, et la Fabrique de cette paroisse, le dit procès porté par appel au Parlement. – « Mémoire instructif de Sébastien Davy, presbtre, curé du Mesnil, ayant été invité par M. l'archidiacre, faisant ses visites, en l'année 1665, au mois de juin, de prendre, faute de conducteur ou Trésorier, l'aménagement du bien et revenu de l'église du Mesnil, contre le dit sieur de Sainte-Catherine. » – Autre fondation de Marie-Angélique de Pernelle, veuve de Marc-Antoine-Sanson Vaignon, chevalier, seigneur du Parc d'Esneval et du Grand Mortemer, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement, seigneur du Mesnil-sous-Lillebonne, 23 septembre 1740. – Aveu à Etienne-Michel Le Duc de Biéville, marquis de Bernières, aussi marquis de Lillers et seigneur patron du Mesnil, 1770. – Baux en papier et en parchemin des terres appartenant à la Fabrique. – Pièces de procédures. – MEULERS. – Mémoire instructif sur les fondations de cette paroisse. – Requête à l'archevêque pour en obtenir la réduction. – Projet de réduction. – Ordonnance de l'archevêque qui commet le doyen d'Envermeu (Jean Gervais, curé de Notre-Dame d'Envermeu) pour vérifier les titres ; – procès-verbal de ce commissaire.

G. 8375. (Registre.) In-folio, 300 feuillets, papier ; sans couverture.

1671-1775. – MONTCAUVAIRE. – Comptes des Trésoriers. – Au premier feuillet : « Registre pour servir au Thrésor de l'esglise de la paroisse de Montcauvaire, estans patrons d'icelle Monsieur saint Fiacre, Monsieur saint Martin, et y employer les comptes que rendent les Thrésoriers d'icelle, commençant au compte que rend Pierre Besnard, ayant faicl la charge de Thrésorier pendant l'année 1611, ayant commencé au jour et feste de mon dit sieur S^t Fiacre. » – Aux recettes : gerbes de blé, nourolles et œufs de Pâques, herbage et fruits du cimetièrre, produit des inhumations, quêtes pour le cierge bénit. – Etat des ornements : « Un calice d'étain, un devant d'autel en cuir doré, donné par M. Le Seigneur ; – au grand autel, contre-autel de cuir doré, 4 tableaux étant sur le dit autel, 2 coussins blancs ; – dans la chapelle de la Vierge, 2 coussins de cuir doré, un tableau de la Vierge servant de contretable ; – dans la chapelle de Saint-Nicolas, 1 tableau servant de contre-autel, » 1672. – Inventaire des titres du Trésor : Fondation de Jacques de Cville, sieur de Rombosc, conseiller au Parlement, pour sa chapelle de Rombosc, même année. – 1670, achat de tuile à Pavilly pour couvrir le porche. – 1671, paiement pour la sonnerie de la Toussaint. – Règlement entre les Trésoriers et maîtres de la Charité pour les messes, la condition du vicaire et du clerc. – 1674, achat

de *carrel* pour paver l'église. – 1678, confection de bonnets carrés et de soutanes pour les enfants de chœur. – Mention de l'école, laquelle était encore couverte en gerbe ou glui, 1680, 1693, 1703, 1747. – 1679, mention de Guillebert, prêtre, chapelain de la Charité. – 1681, pour fleurs à la venue de l'archidiacre, 3 sous. – Pour un *passerport* pour le vicaire, 5 sous. – 1690, « Mémoire de ce qu'il en a coûté pour travailler à la nef, portail, esguille entourde l'église » ; la tour couverte en ardoises. – 1727, confection de stalles par Jacques Mardor, menuisier. – 8 mai 1746, on décide de faire couvrir la tour en ardoises, et de réparer la couverture de l'église, qui était en tuiles. – 1746, mention de M. Vaultier, maître d'école ; 20 livres de gages. – A Jean Cavillier, fondeur à Rouen, pour avoir fondu la seconde cloche, 187 livres 18 sous. – 27 août 1769, les bancs de la chapelle de saint Nicolas resteront aux Frères de la Société de saint Fiacre. Les autres seront criés et subastés aux plus offrants, de 3 ans en 3 ans. – 1770, pour un rituel nouveau, 6 livres 20 sous. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 2 juillet 1683 ; – Terrisse, 15 juin 1740 (il prescrit l'achat de nouveaux livres) ; – par les doyens de Cailly : Everard, curé de Biennais, 28 juin 1673, 23 avril 1674 ; – Michault, curé de Grigneuseville, 4 juillet 1727, 1^{er} juillet 1743 ; – P. Dubois, curé de Biennais, 4 novembre 1750 ; – N. F. Trehet, curé de Saint-Georges, 20 juin 1769. – Curés de la paroisse : Antoine Desmeilliers, 1672-1677 (en même temps Trésorier, 1676) ; – Louis-François De Launay, 1721-1722 ; – G. De Vaintras, 1727-1748 ; – J. Laurent Boutelet, 1750-1775. – Ce registre est en papier non timbré.

G. 8376. (Cahier.) – 34 feuillets, papier.

1703-1721. – MONTCAUVAIRE. – Comptes des Trésoriers. – Ces comptes sont les mêmes qui figurent au n° précédent. Ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ne sont pas sur papier timbré. – Au début, ordonnance de M. de Tourouvre, grand archidiacre, pour obliger les Trésoriers à rendre leurs comptes (date enlevée). – Compte de 1704-1705), vérifié par Taine, curé de Bosc-le-Hard, doyen de Cailly.

G. 8377. (Cahier.) – 12 feuillets, papier.

1778-1784. – MONTCAUVAIRE. – Délibérations de la Fabrique. Elections de Trésoriers, etc. – 25 octobre 1781, le Trésorier procédera à l'adjudication des nouveaux bancs. – M. Perchel jouira gratuitement de son banc sa vie durant, pourvu qu'il en fasse dès à présent cession à la Fabrique. – 23 juin 1782, il est question des titres du Trésor, pourris par l'humidité, effacés et illisibles.

G. 8378. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier ; (1 imprimé).

1616-1789. – MONTCAUVAIRE. – Quittances des droits d'amortissement. – Taxe faite par Louis-Joseph de Mondran, grand-maître des forêts au Département de Rouen, aux officiers de la maîtrise, pour la délivrance faite, en vertu d'arrêt du Conseil, à la Fabrique de Montcauvaire, de 24 arbres, 1787. – Adjudication de bois de haute futaie appartenant à la même Fabrique. – Fondation de Pierre Le Turquier, sieur de Cardonville, 1669. – Aveux aux religieux de Fécamp, 1743-1781. – Baux. – Procès au bailliage de Rouen entre les paroissiens et demoiselle Marie-Anne Le Masson, héritière de maître Jacques Desmeilliers, ci-devant curé de Montcauvaire, qu'ils prétendaient rendre responsable des changements, débris et démolitions faits par le dit feu curé en cette église ; il avait fait démolir le porche de 9 pieds de long, 16 de large et 18 de haut, les carolles des chapelles de la Sainte-Vierge et de saint Nicolas, de 6 pieds de hauteur et de 10 à 11 de longueur, le banc du sieur de Cardonville, et 2 confessionnaux, qu'il avait fait retirer des chapelles et placer au bas de l'église où ils ne pouvaient servir, 1720. – Procès entre les Trésoriers et Jean-Baptiste Saulnier, pour enlèvement d'un banc, 1784-1785. – Consultations des avocats Bréant, Le Mercier, Le Touc, Thieullen, 1784. – Pièces de comptabilité de 1780 ; étiquette imprimée de Payenneville, brodeur chasublier à *l'Image Saint-Joseph*. – Plusieurs pièces endommagées par l'humidité.

G. 8379. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier ; 2 plans ; 1 gravure sur bois.

1615-1781. – MONTEBOURG. – Plans de la mesure et terre du bénéfice cure de Montebourg, sans date, fin du XVIII^e siècle. – Transaction, pour les réparations du presbytère et du chancel,

entre Nicolas-François Guérard, curé de la paroisse, et les héritiers du dit Guérard, curé de la paroisse, et l'héritier de Jean Grandsire, son prédécesseur, 1752 ; – entre Etienne Guérillon, autre curé de la paroisse, et les héritiers du dit Guérard, 1763 ; – entre Pierre-François Des Vaux, nouveau curé, et les héritiers du dit Guérillon, 1766. – MONTIGNY. – Image de la confrérie et Charité de Saint-Ouen de Montigny, gravure sur bois, de 1666, avec encadrement, de l'imprimerie d'Oursel, et, au bas, un acrostiche de 1755, indiquant le nom de Jean Maury, maître en charge cette année-là. – MONVILLE. – Sentence de Jean Bazin, avocat au Parlement, lieutenant général aux bailliage et haute-justice de Monville, à l'occasion d'homicide commis en la personne de Gilles Poupart ; prévenus, Yvon L'Huillier et Marguerite Gobbé, femme du dit Poupart : « Avons condamné L'Huillier à faire amende honorable, nud en chemise, la corde au col, tenant une torche ardante en ses mains, du poix de 2 livres, dans le prétoire, ensemble devant le portail de l'église, et là demander pardon à Dieu, au Roi, à Monseigneur et à justice, et, ce fait, être conduit au lieu ordinaire à faire les exécutions des sentences criminelles de ce lieu, pour y être pendu et étranglé en une potence, et son corps, après y avoir posé 24 heures, être porté au lieu patibulaire, le tout après avoir été à la question pour la révélation des complices ; ses biens confisqués ; 200 livres à l'enfant sorti du mariage du dit Poupart et de la dite Gobbé, lesquelles seront constituées en rente à son profil ; 100 livres employées à l'achat d'héritage au profit de la Fabrique, qui fera célébrer, chaque année, le jour du décès de Poupart, un obit à son intention ; procès de la dite Gobbé différé, 5 août 1652. – Procès pour l'exécution du testament de Guillaume Drouais, 1615-1618. – Fondations d'Anne Le Bourbonnois, veuve de Pierre Le Clerc, 1728 ; – de Marguerite Morisse, veuve de Pierre Yver, 1673. – « Inventaire des titres du Trésor de la paroisse de Monville, justificatifs du droit qu'ils ont de percevoir le revenu de la chapelle des Cambres, en payant, le tiers des réparations et le tiers de la rétribution de celui qui dit 2 messes par semaine, » 1606 ; – procès au sujet de cette chapelle entre les paroissiens d'Eslettes et ceux de Monville, 1616-1617 : transaction entre les Trésoriers de Monville et les administrateurs de l'Hôpital établi à Pavilly, auquel la maladerie des Cambres avait été réunie, 1^{er} octobre 1696. (copie informelle). – MORTEMER. – Bail des dîmes de cette paroisse par François de Thumery, prieur de Mortemer, au curé Nicolas Quevauviller, 1781.

G. 8380. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1674-1789. – MONTIVILLIERS (SAINTE-CROIX DE). – Transactions relatives aux fondations de Guillaume Le Port, écuyer, seigneur d'Epaville en 1649, et de maître Jean Bœuf, curé de cette paroisse en 1673. – Etats des fondations, délibérations, requêtes à l'effet d'arriver à leur réduction, qui est réalisée en 1743. – Fondations de Bouel, prêtre, 1484 ; – de Sandrin de Villars, 1451 ; – de Guillaume Pitorcy, 1513 ; – de Madame de Mellicourt, 1549 ; – de Jean Aprix, 1518 ; – de Robert Jean dit Do, prêtre, 1531 ; – de Richard Passavant, prêtre, 1553 ; – de Robert Merel, dit Fréret, prêtre, XVI^e siècle ; – de Jacques Hérouard, 1544 ; – de Robert Viard, 1544 etc. – Certificat au sujet d'une volière nouvellement construite pour servir de clôture au puits du presbytère, et qu'on voulait imposer à 100 livres pour droit de colombier, 1674. – Pièces relatives aux droits d'amortissement ; ordonnance de M. de Creil, Intendant, 1675. – Baux, 1781-1790. – Requête adressée à M. Pinand, grand vicaire et official de l'exemption de Montivilliers, par la communauté des frères servants de la Charité de saint Nicolas et saint Lubin, érigée en l'église paroissiale de Sainte-Croix, pour obtenir la nomination d'un chapelain et la remise des statuts et des titres de la dite Charité, déposés entre les mains du Trésorier de la paroisse, sans date. – MONTIVILLIERS (SAINT-GERMAIN DE). – Sentences du bailliage, 4 août 1690, 30 décembre 1697 ; arrêt du Parlement, du 11 mai 1700, sur un procès entre le curé de cette paroisse et le Trésorier, au sujet de l'acquit des fondations.

G. 8381. (Registre.) – Granit in-folio : 384 feuillets, papier.

1582-1612. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Comptes de la Fabrique, tous pour une année, à partir du 1^{er} janvier. – Trésoriers : Roch Le Chevalier, sieur de la Bretonnière, 1582 ; – Guillaume Bouvier, teneur, 1583 ; – Raoul De la Croix, avocat (qui décéda pendant sa gestion), 1584 ; – Laurent Compointz, avocat, 1585 ; – Adrien De la Fontaine, marchand, 1586 ; – Jean Cornet, marchand, 1587 ; – Robert Aprix, avocat, 1588 ; – Pierre Hantier, 1589 ; – Jean Du Bosc, notaire royal, 1590 ; – Guillaume Le Masurier, avocat, 1591 ; – Denis Grenet, avocat, 1592 ; – Jean

Noël, 1594 ; – Nicolas Deslane, teneur, 1595 ; – Richard Hantier, teneur, 1596 ; – Germain Noël, boulanger, 1597 ; – Amadis de Mallendre, 1598 ; – Guillaume Féron, procureur, 1599 ; – Adam D'Octelonde, 1600 ; – Jean Selles, avocat, 1601 ; – Nicolas Deschamps, écuyer, premier avocat du Roi, 1602 ; – Jean Preud'homme, avocat, 1603 ; – Gilles Le Front, greffier héréditaire en l'Élection, 1604 ; – Charles Houel, 1605 ; – Jean Tancquereul, 1606 ; – Pierre Hatingois, lieutenant criminel en la vicomté, 1607 ; – Jacob Cailletel, procureur, 1608 ; – Guillaume Michel, 1610 ; – Pierre Le Cesne, 1611. – Aux recettes : quêtes dans l'église en faisant le pain à bénir, à la table des pardons, au cimetière de Brisegaret ; – beurre donné le jour saint Sauveur (autrement de la Transfiguration) ; – produit des enterrements en l'église et au porche. – Aux dépenses : frais de tendre et de détendre l'église, le jour de la fête patronale ; honoraires aux curés, vicaires, clercs matriculiers ; aux organistes : Jean Tournois, prêtre, curé d'Écuquetot, 1584 ; – Jean Lefebvre (12 livres par an), 1588 ; – Pierre Boullinc, prêtre, 1594 ; – Jean Viger, prêtre, 1603 ; – Guillaume Maugendre, prêtre, 1610, 1611 ; – gages des recteurs des Ecoles générales de la ville, prenant garde sur les enfants à l'église et aux processions : Charles Geffroy, 1583-1584 ; – Pierre Le Gros, 1588-1594 ; – Adrien Boutteveillain, relieur à l'occasion, (15 livres par an), 1598-1611. – 1582, réparation du cimetière de Brisegaret ; dons des curés de la ville à cet effet : Jean de Genouville, doyen de Montivilliers et curé de céans ; Nicolas Percepied, curé de Saint-Germain ; Guillaume Dauge, curé de Sainte-Croix ; – de noble homme Philippe Le Roux, sieur de Touffreville ; – de Jacques Preud'homme, sieur de Longueil : – de Loys Cavelier, sieur de Beuzemesnil ; – de Guillaume Le Seigneur, sieur du Mesnil-Tade ; – de Guillaume Regnard, Elu ; – de Richard Terrier, lieutenant ; – de Loys de Grouard, avocat du Roi, etc. – « A Nicolas Peron, fondeur, pour avoir fait et raccourci l'aigle et baillé 2 chandeliers de cuivre à mettre sur le grand autel, 38 écus et demi 7 sous 3 deniers, valent 115 livres 17 sous 3 deniers ; – à ses garçons, pour leur vin, 10 sous. – A un charpentier, pour avoir rebeyné un des gros sommiers de la tour. – Chandelle et fagot baillés à notre maître prédicateur. – A maître Pierre Louedin, presbtre, pour avoir raiglé, escript et nolté en plain chant 40 feuilles de grand papier, à 3 sous la feuille, 6 livres. – Pierre Boucher, libraire à Montivilliers. – Achat de 2 escaignes de fil rouge, 6 deniers : – de 4 milliers 300 de caillou espinché, pris aux cottes de Saineville. » – 1583, « aux sonneurs qui ont sonné la grosse cloche avec le carillon l'espace d'une heure, pour la venue de M. de Joyeuse, gouverneur de Normandie, 15 sous. – Pour 2 flambar (sorte de cierge), poisants 2 livres et demie, 45 sous. » – Couvreurs en tuile, payés 10 sous et 8 sous par jour. – Mention du *revestière*. – 1584, « à Lergillyere, faiseur d'orgues, qui est venu de Harfleur visiter les orgues par le commandement de M. le vicomte et de plusieurs notables bourgeois, 10 sous. » – On *raccourte le converteur* de la chaire du prédicateur, et on achète, pour l'orner, un tapis, qui coûte 20 sous. – 1587, inhumation de Guillaume Le Seigneur dans une chapelle de la *neuve nef*, 20 sous. – « A Pierre Gouilley, menuisier au Havre, pour' avoir fait le pourtrait de l'enclos du chœur, 60 sous. » – 1586, on donne 12 livres aux menuisiers du Havre qui avaient fait un *portrait* au chœur, pour les indemniser du marché *faillly à faire*. – 1587, inhumations en l'église et au porche ; entre autres, celles de l'assesseur Jacques Preud'homme. – Jeudi fête de saint Barnabé, la procession du Havre vient à Saint-Sauveur de Montivilliers. – Le mercredi des octaves du Saint-Sacrement, la procession de Montivilliers se rend au Havre ; dépense, 6 livres. – « Cueilli à une équipage de matelots, 2 sous 10 deniers. – Recette d'aucuns de la nouvelle religion (au nombre de 22), qui ont abjuré devant monsieur l'évesque et le doyen : Pierre Le Baube, dit Cramollet, Nicolas Preud'homme, Jehan Preud'homme, éueyer, Raoul De la Croix, avocat, etc. » – Dons pour la réparation des grosses orgues. – Jean D'Argillières, qui en est chargé, est payé 30 sous par jour pour lui et son fils (150 livres) ; on leur fournit charbon, soudure, drogues. – « A Jean Gymet, dinand à Rouen, pour une croix, 2 bacins à cueillir et ! custode, 8 livres ; – au même, pour les chérubins de cuivre, 12 livres. » – 1588, 11 inhumations dans l'église et au porche. – Cotisations sur les paroissiens pour la clôture du chœur. – « Au seigneur Lallemand, maître menuisier au Havre, pour le devis et marché de la dite clôture, 20 livres ; – à Jean Laurence, peintre au Havre, qui peignit les images avec les anges, 53 livres. – Chaîne de fer pour tenir le crucifix. – A Jean de Largillière, pour raccourter les petites orgues, 9 livres ». – Le même *raccourte* et soude le *benoitier*, les fiches des fonts, et fait quelques travaux aux galeries. – a xVu sire Jean Gimey, dinand à Rouen, pour raccourter les chérubins de plusieurs pièces perdues en 1562, 53 livres 2 sous 0 deniers » ; le même *baille* 2 chandeliers pour les chérubins. – On répare la *caloye* du fossier. – 1589, inhumation de demoiselle Anne de Goustilmesnil en la *neuve nef*, 20 sous. – « Pour un enfant à mons^r le viconte, riens demandé pour autant qu'il a donné l'image Notre-Dame et croix du cimetière. – La

dite image, faite à Rouen et posée au portail, avoit coûté 8 écus sols à maître Guillaume de Beurryot, escuyer, vicomte et gouverneur de Montivilliers. » – 2 croix ressoudées par Jean D'Argillières. Mention de Pierres Lallehitre. – 1590, lanterne de verre mise au porche. – 1591, inhumation en la grande nef d'Anne Cavelier, femme du vicomte. – A Pierre Larbitre (le même que L'Allebitre, au compte précédent qualifié maître-sculpteur), 34 livres 10 sous. – Ormes plantés au cimetière de Brisegaret. – « Pour ayder à subvenir à la nourriture d'ung enfant apporté à l'église, que l'on disoit appartenir à Isaac Quemin, 12 sous 6 deniers. » – 1592. 23 inhumations ; entre autres, celles de la fille du capitaine Laste ; – de la femme de Robert Aprix, avocat ; – de la sœur du capitaine Du Mesnil, « estant lors en garnison en ceste ville, avec le capitaine Malbroc. » – « Pour le salaire de 2 hommes qui ont couché et fait la garde, la nuit, dans l'église, pour garder et conserver *les tentes* et tapisseries pour la feste saint Sauveur, à raison des guerres et gendarmerie estant lors en ceste ville en grand nombre, 20 sous. » – 1594, *benoïtier* mis auprès de la grande porte. – Achat de 4 barreaux et de 15 *esqueteaux* de fer pour tenir la vitre. – Barc pour porter les corps des trépassés. – 1595, procession générale au Havre le 21 juin. L597. – Chaire portée au cimetière de Brisegaret. – A Pierre Louedin, pour avoir noté el écrit plusieurs cahiers, 60 sous. – 1600, « à Claude Thiriél, de Honnefleu, pour avoir reffaict, parachevé et relié ung grand livre, 19 livres. » – 1601, « à Pierre D'Argillières, pour la refaçon des orgres, 22 livres. – A Jouachin Taviau, peintre, 110 sous. » – Chapes achetées à Rouen chez Pierre Gibert. – 1602, vitres faites par Martin Vereul, Basfien Gaillard. – Mention de la chapelle des écoliers. – « Paiement à Pierre Larbitre, pour avoir fait un contr'autel de l'histoire de Lazare en la chapelle de Brizegaret en sculpture ; – à Jean Caron, menuisier, qui avait fait la clôture de la dite chapelle, 25 livres 10 sous. » – 1603, chapelle de Brisegaret, peinte par Jean Du Hay, 25 livres 17 sous 6 deniers. – Donation par les religieuses de Montivilliers de l'autel de la Nativité de Notre-Dame et de divers ornements. – 1604 inhumations de Charles Aprix, avocat : – d'Anne de Cauquigny, femme de Richard Terrier, écuyer, lieutenant du bailli de Caux en la vicomte de Montivilliers. – Donation, par la dame de Villars, à la Fabrique, d'une écharpe de broderie, d'une robe de velours vert à fond d'argent, étoffée et bordée de clinquant d'argent. – 1605. paiement à l'évêque de Damas pour la bénédiction de l'autel Notre-Dame et de petits autels portatifs. – « A Guillaume Duval, orfèvre, pour avoir resoudé une tace d'argent qui sert à bailler le vin après la communion, 7 sous deniers. » – Eglise couverte en ardoise. – 1606, tremblant des orgues refait par Antoine D'Argillières. – « A Jehan Petit, peintre, pour avoir paint et pourtrait certaine thoilie pour servir au grand maître autel en temps de caresme, 10 sous. » – 1607, « au vicaire pour l'assiette donnée le jour de la Transfiguration de Notre Seigneur, ainsi qu'il dit esfre accoustumé, 44 sous 6 deniers. – A Théodore Reinsart, libraire, pour avoir relié et referré le grand livre en parchemin, 65 livres. » – 1608, paiement à Jean Larbistre, imaginier, architecte, demeurant au Havre, qui vint, avec son serviteur, voir l'arche de la neuve nef qui menaçait ruine, 22 sous. – Manquent les comptes de 1593 et 1609. – Lettres ornées aux titres des premiers comptes.

G. 8382. (Liasse.) – 69 pièces, papier.

1742-1776. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Comptes et pièces justificatives de comptes de la Fabrique. – 1742, quittance de Michel Sence, maître tourneur ; 12 livres pour 8 quenouilles de bois de chêne de Hollande pour servir en l'église, et pour façon et blanchissage de 4 autres petites quenouilles destinées pour les chapelles. – Délibérations sur une plainte du prédicateur stationnaire, qui menaçait d'interrompre sa station, à cause du mauvais état de la vitre de la confrérie du Saint-Sacrement. – Subhastation des bancs, 1776.

G. 8383. (Registre.) – 158 feuillets, papier ; non relié.

1631-1737. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Registre contenant des extraits des procès-verbaux de visites faites à l'église de Saint-Sauveur de Montivilliers par les doyens de Montivilliers, de 1631 à 1737. – 1632, Colette Richer, veuve Desgenetais, sage-femme examinée et jurée pour recevoir les enfants. – 1660, Jean Bouttevillain, Écrivain ; « à lui ordonné de prendre garde que les escotiers n'aportent des livres prophanes, apocriphes ou deffendus, et pour ce de les faire voir à M. le curé ; ira aussi le dit Bouttevillain repetter à ses dits ecolliers chacun, en les congédiant, quelque article du petit catéchisme. – Catherin Fouquet, obtetrice approuvée continuée au dit office après l'examen presté par elle ; deffences luy ont esté faites par nous d'assister les

femmes en leur travail et couches, si elles sont morosives de faire apporter leurs enfants à l'église pour y estre baptisés ». – 1686, maître André Le Cerf et Pierre Liot, maîtres des écoles. – 1712, Nicolas Fouquet, maître des écoles. – Ordonnance sur la *préférence* des bannières dans la marche et aux processions. – 1737, François Le Chevalier, maître d'école ; – les sœurs du Sacré-Cœur tenant les écoles gratuites.

G. 8384. (Liasses.) – 3 pièces, parchemin ; 72 pièces, papier ; 2 imprimés : 4 cachets.

1371-1781. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Brefs d'indulgences des papes Innocent XI et Innocent XII, portant concession d'indulgences à ceux qui visiteraient l'église de Saint-Sauveur de Montivilliers, le jour de la Circoncision et le jour de la Transfiguration, 2 octobre 1688, 31 août 1700. – Mandements de Jacques Pinand, vicaire général et official, 1745, 1752, 1753, 1757, 1759. – Mandement de son prédécesseur, Michel-Joseph Savary, à l'occasion de la grossesse de la Reine, 47 juin 1727 (imprimé). – Mémoire sur les droits honorifiques dus aux patrons des paroisses. – Lettres de Pinand pour inviter le curé de Saint-Sauveur à se trouver en surplis avec son clergé à la cérémonie de la réception de M^{me} de Bellefont, en qualité d'abbesse de Montivilliers, 27 avril 1741. – Requête du curé Guillaume Fréchon à l'effet d'obtenir un monitoire contre ceux qui avait soustrait des papiers du presbytère de Saint-Sauveur, 1734 ; consultation à ce sujet des avocats Perchel et de Villerets. – Donation faite par Marin Mahieu, marchand, pour fonder à perpétuité une mission qui se fera, par 3 ou 4 Pères de la Compagnie de Jésus, tous les 12 ans, en l'église de Saint-Sauveur, 1705. – Procès entre M. Fréchon, curé de Saint-Sauveur, et les marguilliers, au sujet de la nomination des choristes ; – consultations des avocats Langlois de Louvres et Roger, 1754. – Transaction entre Claudine-Germaine de Conty d'Hargicourt, abbesse de Montivilliers, d'une part, et Pasques Claude Fils, curé, et les Trésoriers de Saint-Sauveur de Montivilliers, d'autre part ; permission accordée à ceux-ci de faire abaisser la charpente du chœur de leur église au niveau de celle de la nef ; l'abbesse contribuera, pour cette fois seulement, à la moitié de la dépense ; les paroissiens reconnaissent que cette concession est un acte de complaisance et de bonté, 6 mai 1776. – Requête des Trésoriers à l'abbesse Anne de Grossolles de Flamarens, pour qu'il leur fût permis de placer l'orgue dans son emplacement primitif, 1784 ; – marché pour la confection de cet orgue, avec Jean-Baptiste-Nicolas Lefèvre, facteur, demeurant à Rouen, paroisse Saint-Nicaise, 1780. – Lettres adressées, de 1723 à 1760, par le couvent de Montivilliers au curé, pour l'inviter à assister à l'inhumation de religieuses : – sœurs de Liverdy, du Chassin, Deschamps d'Arquemont, de Rouen, de Touffreville, de Cauville, de la Conterrie, de Fauville, d'Hermival, de Touffreville, de Vinval, Quentin, de Fermanville, du Coudray du Boisdheau, Boquet, Le Doyen, de Bonneval, de Grouchy, de Lescaude, de Camilly ; de Bermonville, Sénéchal ; 4 cachets armoriés de religieuses. – Quittances de messes dites à l'abbaye par les vicaires de Saint-Sauveur. – Arrêt de la Cour de Parlement, portant règlement pour faire une cotisation dans toutes les paroisses de la province, pour la subsistance des pauvres, 10 janvier 1741 (imprimé) ; – liste des pauvres de la paroisse de Saint-Sauveur.

G. 8385. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin, 48 pièces. papier.

Fin du XVII^e siècle 1758. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Mémoire divisé en plusieurs chapitres : « Des services fondés en l'honneur de Dieu et des saints, suivant le quantième des mois. – Des offices pour toutes les semaines, les mois et aux jours particuliers » (en double exemplaire). – « Etat des fondations qui subsistent et de celles qui ne subsistent plus. » – Divers états des fondations. – Extraits de comptes relatifs aux fondations. – Requête à l'effet d'obtenir leur réduction. – Conclusions du promoteur. – Réductions, 1732, 1735 (par Michel-Joseph Savary, vicaire général et official). – Etats des fonds et rentes de la Fabrique de Saint-Sauveur.

G. 8386. (Liasse.) – 42 pièces, papier ; 1 imprimé.

1768-1780. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Devis des travaux à faire à l'église. – Affiche pour l'adjudication des travaux à faire en l'église de Montivilliers : « Tous les pavages de l'église, qui sont de présent en pierres, carreaux et tombes, seront démolis dans toutes les parties, tant dans la grande nef, que les chapelles et dans les auditoires des dames, pour être démolis et rapareillés ; » travaux de charpente et de couverture, 1778 (imprimé). – Requêtes à

l'Intendant. – Ordonnance de l'Intendant relative aux travaux ; – rôles de répartition, de 1775-1780. – Quittances de Bruneteau, entrepreneur ; – de Thibault architecte. – Sur une feuille informe : « Il y avoit une tombe en cuivre dans la nef du Rosaire, qui étoit du compris du pavé, qui devoit être remploitée ou revenir à la Fabrique. Elle portoit une inscription. »

G. 8387. (Liasse) – 56 pièces, papier ; 1 plan.

1734-1753. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Requêtes à l'Intendant, M. de la Bourdonnaye, correspondance, devis, adjudication pour la reconstruction du presbytère. – Procès-verbal de jugé-parfait, 1753. – Procès entre M. Fréchon et les propriétaires de la paroisse. – Consultations des avocats Langlois de Louvres, Thouars, 19 octobre 1760.

G. 8388. (Liasse.) – 20 pièces, parchemin ; 87 pièces, papier.

1396-1788. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Aveux à Guillaume Fréchon, curé de Saint-Sauveur, en cette qualité seigneur du fief, aumône et haute-justice de Saint-Sauveur, 1733 ; – à François de Morand, sieur du Bosricart et d'Aucquemesnil ; – à Philippe-Charles, comte d'Hunolstein, seigneur de Saint-Vigor, 1751-1753. – Donation par Jehan Maheult, à l'abbaye de Montivilliers, de 8 sous tournois de rente, à prendre *ainsnéement* en une rente de 100 sous tournois, pour raison de ce que Guillemes, mère du donateur, avait été enterrée, en l'église de Saint-Sauveur, devant l'autel de saint Nicolas, et que lui-même voulait y être enterré, 23 octobre 1402. – Contestations entre Etienne Frontault, curé de Saint-Sauveur, et Glachet, curé de Saint-Germain, sur le point de savoir de laquelle de ces deux paroisses dépendait une maison située en la Rue Neuve de Montivilliers, tendant à la porte du Havre, 1695. – Sentence provisoire, sur cette question, de Pierre Bœufs, bachelier en théologie, curé de Sainte-Croix de Montivilliers, vice-gérant de l'officialité. – Extrait d'un livre intitulé : « C'est le matrologe, censier ou chartrier des obits et des rentes du Trésor de l'église de Saint-Sauveur. » – Fondation de Cardin Agnès. 1543. – Titres de rente sur les gabelles. – Baux de dîmes et d'héritages, 1740-1788. – Mention des gardes du scel des obligations de la vicomté de Montivilliers : Billart Le Vasseur, 1396 ; – Jean Deschamps, 1502-1518 ; – de Robert Preud'homme, lieutenant général du vicomte, 1550

G. 8389. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1737-1738. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Procès au bailliage de Montivilliers, et au Parlement, contre Guillaume Fréchon qui, sans autorisation du supérieur ecclésiastique, avait posé des chasses et des reliques au maître-autel de l'église Saint-Sauveur. Dans ses défenses, le curé déclare qu'il se trouve obligé de les faire signifier sans l'assistance de procureur, sa partie n'ayant point voulu permettre à celui qu'il avait fondé de les faire signifier, et n'ayant pu lui-même trouver d'avocat qui voulût s'interposer pour lui contre le procureur du Roi, 1737, 1738. – Conclusions que fournit dame Madeleine-Laurence de Sebeville, dame et abbesse de Montivilliers, contre le même curé, pour être maintenue en la possession de faire enterrer dans son église abbatiale les corps de ses officiers et autres par tel ecclésiastique qu'il lui plairait de choisir, le dit procès survenu à l'occasion de l'inhumation de maître Abraham, avocat, procureur fiscal de l'abbesse en 1733. – 3 propositions sont développées dans ce mémoire : « L'abbesse est en possession de faire inhumer les corps de ses officiers et autres personnes par tel ecclésiastique qu'il lui plaît ; – le curé l'a troublée par voie de fait et de dessein prémédité ; – circonstances qui accompagnèrent ce trouble et causèrent beaucoup de scandale dans l'église, ce qui rendait l'entreprise du curé très condamnable : L'église abbatiale tient lieu d'église matrice par rapport aux autres églises de l'exemption. Le synode s'y tient tous les ans. Les processions générales pour l'ouverture et clôture des jubilés s'y assemblent. Le *Te Deum* s'y chante dans les réjouissances publiques ; le clergé des 3 paroisses de la ville, le corps de la justice et les échevins, sont obligés de s'y trouver, et s'y rendent ponctuellement, et toutes les cérémonies, qui ont pour objet le bien public et général, s'y font depuis un temps immémorial. La prééminence de cette même église sur celle de Saint-Sauveur, qui a été formée d'une portion de celle du monastère que les dames religieuses cédèrent aux habitants pour leur usage, est marquée par des traits également reconnaissables : nulle image ne peut être placée ny ostée dans l'église de Saint-Sauveur, nul tombeau n'y peut être ouvert, pas même pour les curés, sans la permission par écrit de Madame l'abbesse. C'est elle qui assigne

toutes les places des bancs, et qui a la garde des clefs de l'église. » – Mention de l'*Ecce homo*, qui séparait l'église paroissiale de la partie réservée aux religieuses, 1737.

G. 8390. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 86 pièces, papier ; 1 imprimé.

1761-1767. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Procès, au bailliage de Montivilliers et au Parlement, entre l'abbaye et les paroissiens, au sujet des droits prétendus par l'abbaye. – Mémoires. correspondance, extraits de pièces, sentences et arrêts. – Consultation de l'avocat Moulin. – Projet de transaction. – « Mémoire pour les dames, abbesse, prieure et religieuses de l'abbaye royale de Montivilliers, demandereses en opposition, et incidemment défenderesses, contre les Trésoriers, propriétaires et habitants de la paroisse de Saint-Sauveur de Montivilliers, délibérants aux assemblées des 25 novembre 1764 et 10 de mars 1765, défenseurs de la dite opposition et incidemment demandeurs. M^c Houssaye Dauberville, avocat. » Il s'agissait de savoir à qui appartenait le droit de disposer des bancs dans l'église de Saint-Sauveur ; si les dames abbesse, prieure et religieuses devaient contribuer aux réparations et réédifications de la dite église. Mémoire imprimé chez Jacques Du Mesnil, rue de la Poterne, suivi de l'acte écrit et signé à la main par les religieuses, sœur de Conty d'Hargicourt, abbesse, etc., pour qu'il leur fût donné acte du présent mémoire. – Réponse des sieurs Trésoriers, propriétaires et habitants, au mémoire à eux signifié le 26 avril 1766 (minute manuscrite). – Arrêt du Parlement qui, entre autres dispositions, condamne les religieuses à faire faire les réparations et réédifications nécessaires et utiles, à leurs dépens, si mieux n'aiment se départir de leur prétention de propriété de la dite église et des bancs, auquel cas, en laissant les bancs au profit de la Fabrique, les dits Trésoriers se chargeront de tous les ouvrages qui seront à faire à la nef, tant pour le présent que pour l'avenir, 1773. – On voit par la copie d'une lettre du curé à l'abbesse que les habitants repoussaient le projet de transaction, parce qu'on y employait, de la part des habitants, le mot *supplient* ; – qu'on attribuait aux religieuses 2 bancs gratuits outre la tribune, et qu'on maintenait implicitement l'obligation de requête pour les sépultures.

G. 8391. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1542-1766. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Procès pour rente entre François Du Bosc, curé de cette paroisse, et le nommé Jean Du Busc, 1604. – Procès au bailliage de Montivilliers entre Guillaume Fréchon, curé de la même paroisse, d'une part, et François Preud'homme, maître Bernadin Preud'homme, avocat, Robert Preud'homme, notaire, Charles Preud'homme, huissier, d'autre part, au sujet du droit prétendu par ceux-ci en la chapelle de Notre-Dame, dont leur famille avait fait faire la vitre, 1722. – Procès entre les curés de Montivilliers (Fils, curé de Saint-Sauveur, Louis-Bernardin-Nicolas Le Febvre, curé de Saint-Germain, Nicolas Godefroy, curé de Sainte-Croix) et Jacques-Antoine Séry, curé d'Harfleur, promoteur de l'officialité de Montivilliers, au sujet des prières publiques célébrées par eux en leurs paroisses respectives pour le repos de l'âme du Dauphin, sans autorisation du supérieur ecclésiastique, 1766. – L'abbaye avait convoqué pour le service demandé par le Roi, les corps de ville et de justice et n'avait point convoqué les curés. Ceux-ci, voyant qu'on changeait l'usage et qu'on les méprisait jusqu'au point de ne vouloir plus prier avec eux, avaient cru, en fidèles sujets, pour remplir les intentions de S. M., convenir d'annoncer le dimanche, 26 janvier, qu'ils célébreraient, le même jour, des vigiles, et, le lendemain, à 8 heures, un service pour le repos de l'âme du Dauphin. L'official, prévenu, avait défendu aux 3 curés de célébrer leur service avant réception du mandement. Il y eut appel comme d'abus, 1766. – Texte du mandement signé par Pinand, vicaire général. – Notes sur les lettres de grand vicaire, les bancs, les confessionnaux et l'indemnité due pour droits d'inhumation par les communautés religieuses. – Certificats de Pontrevé, curé de Saint-Godard de Rouen : – de P. Heusey, curé de Neuville-le-Pollet ; – de Coignard, curé de Saint-Rémy de Dieppe.

G. 8392. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 112 pièces, papier ; 1 sceau en plomb.

15415-1765. – MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). – Confrérie de saint Michel, dite, en 1545, confrérie de saint Michel, saint Adrien, sainte Marguerite et sainte Catherine. – Nouveaux statuts, 1766. – Bulle d'indulgence du pape Paul V en faveur de cette confrérie, nones de mai 1612 ;

sceau de ce pape. – Etats du bien et revenu de cette confrérie. – Election d'un chapelain ; François Tesnières, élu au lieu de Jean Le Grix, curé des Trois-Pierres, 1703. – Requête présentée par le dit Tesnières à M. de Bruneval, grand-vicaire et official de l'exemption de Montivilliers ; il remontre que la confrérie de saint Gilles, érigée en la paroisse, Sainte-Croix, ayant cessé de subsister par la destruction et démolition réelle de la chapelle anciennement bâtie sous l'invocation de ce saint, il serait convenable, pour satisfaire à la dévotion des peuples, de la réunir, comme on avait fait déjà pour les confréries de saint Jean et saint Clair, à celle de saint Michel, qui est la confrérie unique et privilégiée de l'abbaye, 23 juin 1711 ; consentement du promoteur ; ordonnance conforme du vicaire général. – Permission donnée par le même à la confrérie de saint Michel, de faire dire un salut solennel, à 6 heures du soir, le jour de la Dédicace de saint Michel, et de faire établir une clôture de bois de chêne, de 5 pieds de hauteur, entre la porte de l'église et le 1^{er} pilier de la chapelle où est l'image de saint Robert, 2 mai 1718. – Plainte des frères contre le curé M. Fréchon et contre la Charité de saint Nicolas, qui les troublaient dans leurs fonctions, 22 novembre 1740. – Donations de Pierre Gondouin, 1652 ; – de Marie Larmurier, 1654. – Comptes de la confrérie, de 1702 à 1718. – Pièces de comptabilité. – Quittances de droits d'amortissement. – Guillaume Vauquelin, chevalier, seigneur de la Fresnaye et des Yveteaux, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et privé, président au siège présidial et bailliage de Caen, garde du scel aux obligations de la vicomte de Montivilliers, 1636.

G. 8393. (Registre.) – 25 feuillets, papier.

1708-1725. – MONTMAIN (SAINT-NICOLAS DE). – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes : gerbes de blé et œufs de Pâques ; vente des pommes du cimetière et du carreau. – 1710, journée d'un homme employé à ramasser du bois, 1 livre. – 1711, concession d'un banc à M. Petit, de Rouen, et à son gendre. – 1714, 2 journées de maçon, 30 sous. – Tuile achetée aux Hogues. – 1720, nef lambrissée. – 1721, diminution des espèces ; perte de 6 livres 8 sous sur 20 livres 13 sous. – Comptes vérifiés par les grands archidiacres : Armand de Tourouvre, 9 novembre 1711 (il ordonne de réparer la nef) ; – 26 septembre 1714 ; – Pavyot de la Villette, 31 août 1719 ; – par les doyens de Périers : Graventerre, curé de la Neuville-Chant-d'Oisel, 2 septembre 1709, 18 septembre 1710, 2 octobre 1715, 12 novembre 1716 (on réparera le pavage de la nef et le confessionnal du curé) ; – 13 novembre 1717, 27 septembre 1718 (on cessera de confondre avec les deniers du Trésor les quêtes faites en l'honneur de la Sainte-Vierge, qui devront être employées à la décoration de son autel) ; – 20 octobre 1720, 20 septembre 1721, 3 novembre 1724 (contre Nicolas Gontier, garde, des bois de Préaux, qui avait refusé le pain à bénir ; enjoint aux maîtres de la confrérie de remettre leurs comptes). – Curés de la paroisse : Pierre Le. Boullenger, 1709 ; – Le Tailleur, 1716.

G. 8394. (Registre) – 81 feuillets, papier écrits.

1721-1785. – MONTMAIN (SAINT-NICOLAS-DE). – Comptes de la Fabrique. – 1732, aux sonneurs de la Toussaint, 12 sous. – 1737, clocher couvert en aissantes. – 1739, pour avoir porté par deux fois les clochettes à Saint-Adrien, 16 sous. – 1755, croix de charpente mise dans le cimetière. – Pour les fruits du parquet, reçu 52 livres 10 sous ; – pour la tombe de M. de Lescure, 20 livres. – 1774, pour planter de la vive plante, au cimetière, 6 livres. – 8 octobre 1775, délibération sur le refus fait par le Trésorier de fournir les cierges nécessaires pour le service. – 25 mai 1777, conformément à l'ordonnance du procureur général, du 15 mai de celle année, on décide que les sièges seront retirés de l'église ; qu'il sera fait des bancs uniformes, lesquels seront mis en location. – 17 octobre 1779, on réparera en pierres de taille ou en tuile le pilier qui supporte le clocher. – 1780, mention de la réduction des fondations. – 1782, on fera refondre la petite cloche qui sera rendue harmonieuse et concordante – 12 janvier 1783, Mademoiselle de Paix-de-Cœur choisie pour marraine. – Comptes vérifiés par les grands archidiacres : Pavyot de la Villette, 43 septembre 1725 (on fera refondre la cloche) ; – Saint-Aulaire, 13 juin 1752 (contre ceux qui s'attroupaient auprès de l'église pour jouer et danser) ; – d'Andigné, 10 octobre 1759 ; – par les doyens de Périers : Graventerre, curé de la Neuville-Chant-d'Oisel ; – Noël, curé de Vandrimare, 17 octobre 1741, 2 juillet 1743, 2 juillet 1744. 19 octobre 1745, 5 novembre 1746, 13 décembre 1747, 3 décembre 1748 (le cimetière sera exactement clos) ; – 1^{er} octobre 1749, 3 novembre 1750, 16 octobre 1753 ; – M. Martin, curé de Saint-Léger-du-Bourdeny, 23 septembre 1754, 9 septembre 1755, 11 septembre

1760 ; – Videcoq, curé de Périers, 4 novembre 1763, 18 septembre 1764 (il estime qu'il serait à propos de louer les bancs) ; – 5 juillet 1766 (il constate qu'il pleut dans l'église et prescrit de se procurer un coffre à 3 clefs) ; – 1^{er} octobre 1770, 18 janvier 1777, 26 juin 1780, 25 juin 1782. – Délibérations prises en présence de l'avocat fiscal du bailliage et haute-justice de Préaux. – Prieurs-curés de la paroisse : Le Tailleur, 1725 ; – Roussel, 1737 ; – Noiret, 1761 ; – Médard Chevalier, 1766-1785.

G. 8395. – (Liasse.) – 18 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1636-1789. – MONTMAIN (SAINT-NICOLAS DE). – Donations de Geneviève Le Vavas seur, veuve en dernières noc es de Jean Papavoine, 14 avril 1643 ; – de Jean Dieulois, 8 avril 1670. – Titres de propriété : Aveux à Charles Gruyn, écuyer, sieur de Bordes, commissaire général de la cavalerie légère de France, père et tuteur des enfants issus de son mariage avec Geneviève de Mouy, baronne de Préaux, 1672 ; – à Charles de Rohan, prince de Soubise..... Pair et Maréchal de France, baron de Préaux, 1764. – Baux, transaction. – Procès-verbal de l'assemblée tenue, le 26 mars 1789, au bureau de l'œuvre, en l'église île Montmain, par devant Jacques-Pierre-Bruno Pain, licencié ès-lois, avocat au Parlement, lieutenant au bailliage et haute-justice de Préaux (assemblée composée de 41 personnes, toutes nées françaises ou naturalisées, âgées de 25 ans et comprises dans les rôles des impositions, habitant en la dite paroisse, laquelle était composée de 79 feux) : Pierre Dumesnil et Pierre Lemoine, nommés députés à l'assemblée du bailliage ; cahier des doléances : « Il sera demandé la suppression de tous les droits féodaux... de tous les impôts existants... de la dime ecclésiastique, impôt décourageant pour l'agriculture et plus désastreux que la féodalité et la fiscalité tout ensemble... Il sera assigné aux curés des campagnes, à la place des dîmes qu'ils percevoient, une pension de 1,800 livres... La suppression de tous les tribunaux inférieurs. Il sera établi dans les campagnes des juges de paix tirés parmi les membres des municipalités. La suppression des Parlements et des autres tribunaux supérieurs, qui ont, dans tous les temps, sacrifié les intérêts de la Nation, et qui, par leur jurisprudence arbitraire, si on n'avoit enfin ouvert les yeux, nous auroient replongé dans les premiers temps de la barbarie féodale... La suppression de la vénalité des charges. La réforme du Code civil et criminel... L'aliénation irrévocable des domaines de la Couronne, à l'exception des forêts. »

G. 8396. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier.

1602-1782. – MONTREUIL. – Fondations pour Anne De la Haye, femme d'Etienne Le Bert, 1635 ; – pour Noël Fontaine, curé de la paroisse, 1699 ; – pour Nicolas Laisné, 1647 ; – pour Antoine Le Tellier, 1625 ; – pour Jacques Mutel, 1689 ; – pour Nicolas Piron, prêtre, 1617. – Donation par messire Antoine-Augustin Thomas du Fossé, baron, haut justicier d'Auffay, conseiller honoraire en la Grand'-Chambre du Parlement, d'une rente de 100 livres pour le soulagement des pauvres ; château de Bosmelet, 18 septembre 1785. – Aveux à ce seigneur, 1785 ; – aux abbés de Saint-Victor-l'Abbaye ; – à messire Dominique de Guillaume, seigneur patron de Montreuil, 1701, 1709 ; – à François Le Vaillant, sieur de Grandpré, autre seigneur de Montreuil, 1738. – Baux, quittances de droits d'amortissement.

G. 8397. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier ; 1 imprimé.

1649-1748. – MONTROT Y. – Arrêt de la Cour de Parlement, portant règlement pour les comptes des Trésors, 8 mars 1736. (Imprimé). – Cahier où sont inscrites des quittances de 1743 à 1745. – Donation à la Fabrique de Marie-Madeleine de Montroty, par Anne de Voisin, femme, de messire Adrien Le Grand, sieur de Neufville, mestre de camp d'infanterie française, 1649. – « Répertoire et bordereau des biens de l'église de Montroty, en fonds et rentes, dressés sur les titres d'icelle, portés en l'inventaire qui en a esté fait par le notaire du Neufmarché, le 12 avril 1756. » – Adjudication des bancs, 1758. – Quelques titres de propriété.

G. 8398. (Registre.) – In-folio. 43 feuillets, papier.

1711-1747. – MONTROT Y. – Comptes de la Fabrique. – 1711-1712, travaux pour le pavage de l'église. – 1715-1716, Claude Le Chevalier, écuyer, sieur de Folleville, Trésorier en charge. –

Journée de manœuvre, 12 sous. – 1717-1718, à Marie Herpin, pour le rétablissement de l'école, 17 livres. – Achat d'une bannière de camelot gaufré blanc avec figure de la Madeleine, de soie et or, 25 livres ; – d'un grand bréviaire en 2 tomes, à l'usage du clerc de la paroisse, 4 livres. – 1720-1721, mention de la *chaise* à prêcher. – Ecole couverte en chaume. – 1726, notes : Clocher rétabli en son entier avec la chapelle de la Vierge dont l'autel a été construit aux frais de M. de Mothin, prieur-curé. – M. de Mothin, docteur en théologie, curé du Bellay, frère du curé de Montrotty, donna une grande croix de cuivre doré avec la paix. – Ce dernier donna, de plus, 2 chapes blanches. – Etablissement de la Charité de saint Adrien. – 9 mars 1738, marché avec Pierre Maitrot, François Michaux et François Le Roux, maîtres fondeurs de Bréval, au diocèse de Langres, pour fonte d'une cloche. – Comptes vérifiés par les archidiacres : Terrisse, 12 octobre 1735 ; – de Saint-Pierre, 20 juin 1742, 15 juillet 1746 ; – par les doyens de Gisors : Mauger, 2 décembre 1717, 14 novembre 1719 ; – Deslandes Davilly, curé de Tierceville, 4 octobre 1723, 20 octobre 1724, 5 novembre 1728, 25 juin 1731, 18 août 1732 ; – de Folleville, curé de Beaufresne, 2 novembre 1740 ; – par Boivin, curé de Martagny, témoin synodal, ensuite doyen de Gisors, 24 novembre 1745, 31 juillet 1747. – Curés de Montrotty : Dom Jean Le Baube, 1716 ; – Nicolas-Bernard-Denis de Mothin, 1717, 1721 ; – Denis, 1735, 1742 ; – Alexandre, 1743, 1747. – Mention des fondations d'Adrien Le Grand, écuyer, sieur de Neuville, 1623 ; – de Françoise De Bly, femme de Claude Bournisien, écuyer, sieur de la Rivière, 1698.

G. 8399. (Registre.) – In-folio, 51 feuillets, papier ; couvert d'une feuille de parchemin d'un livre liturgique du XIII^e siècle.

1752-1767. – MONTROTTY. – Comptes et délibérations de la Fabrique. – 1752, mention détaillée des fondations. – 25 mars 1763, on donnera au clerc 53 livres 2 sous avec le produit de l'eau bénite et son logement (cour, jardin et clos), à charge de sonner l'*Angelus* matin et soir, de tenir les petites écoles, d'aider à faire l'office les fêtes et dimanches, et de porter l'eau bénite dans la paroisse ; la dite somme à percevoir par cotisation sur les habitants, en vertu d'une ordonnance du Subdélégué de l'Intendant ; – le Trésor paiera de plus 40 livres, et le clerc aura à son profil le casnel et la rétribution de la confrérie. – 1754, peinture du crucifix par un nommé Chalot, 3 livres. – 1756, serviettes vendues au profit de la Fabrique. – 1757, recette des bancs et chaises de l'église. – 31 mai 1767, assemblée du curé, des Trésoriers anciens et nouveaux, du *gentilhomme*, et des principaux habitants, en conséquence d'une ordonnance de M. de Framboisier de Beaunay, procureur du Roi au bailliage de Lyons, au sujet des réparations à faire à la couverture de la nef, du clocher, du porche, et aux 8 piliers ou jambes de force qui soutenaient les murs et la nef. – Comptes vérifiés, aux cours de leurs visites, par les archidiacres du Vexin-Normand : de Saint-Pierre, 18 juillet 1755 (il sera fait une porte au cimetière pour empêcher les bestiaux de passer) ; – Sehier, 5 juillet 1758, 5 juillet 1762 (on fera crépir la muraille du chœur) ; – François-Joseph de la Rochefoucauld de Momont, 3 mai 1767 ; – par le doyen de Gisors, Boivin, curé de Martagny, 10 octobre 1753, 30 septembre 1754, 14 octobre 1756 (les bancs de la nef seront uniformes pour la longueur ; ceux des chapelles seront à 6 pieds de distance du marchepied des autels) ; – 20 novembre 1758, 3 décembre 1759, 30 décembre 1760, 16 novembre 1761, 13 juin 1763, 10 septembre 1764, 16 juin 1766 (on fera faire un coffre solide pour y mettre les deniers de la Fabrique). – Curé de la paroisse, François, 1752-1761.

G. 8400. (Liasse.) – 9 pièces, papier.

1781-1789. – MONTROTTY. – Compte de la Fabrique. – Aux recettes, ventes des serviettes données aux inhumations, etc., 3 livres 10 sous, 3 livres 2 sous 6 deniers, etc. ; des fruits de la grande cour et du cimetière, 96 livres, en 1784. – 1785, à Cavillier, fondeur à Aumale, pour reliquat de compte de la fonte des cloches, 150 livres. – 1786, au même, 152 livres 15 sous. – 1787, au même, 150 livres. – 1786, pour 8 entes plantées dans la grande cour, 8 livres. – Pour un demi-cent de gluiasse à employer sur la couverture de l'école, 30 livres. – 1789, à Julien Chesneau, de Rouen, pour reliure d'un antiphonier, de 2 graduels et de 5 processionnaires, 40 livres. – Compte vérifié par Dulau, vicaire général, 28 juin 1784. – François, curé de la paroisse ; – Bavent, clerc.

G. 8401. (Registre.) – In-folio. 284 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1606-1673. – MORGNY (NOTRE-DAME DE). – « Registre auquel sont escriptz les comptes des deniers du Trésor de l'esglise Notre-Dame de Morgny, rendus par les Trésoriers de la dite esglise, commençant en l'année 1606, auquel temps estoit curé de la dicte esglise discrete personne M^e Noël Le Clerc, presbtre, et Trésorier esleu Marin Gueroud, taillandier. » – Aux recettes : gerbes de Notre-Dame, œufs de Pâques, quêtes du cierge bénit, droits d'inhumation, location de terres. – Aux dépenses : buis des Rameaux, pots de vin à Pâques, sonneries à la Toussaint, honoraires pour la messe de sainte Quitaire. – 1613, livre de bougie, 18 sous ; – pour un couvre-chef (de statue), donné aux trois plais de l'église, 4 sous 2 deniers. – Refaçon des bancs. – 1621, remise faite à un fermier, de 10 livres pour l'année de la grêle. – 1631, au prédicateur qui prêcha l'avent, 20 sous ; – pour du vin, pour le jubilé, 4 sous ; – pour le buis de Pâques, 9 sous ; – pour le vin de Pâques, 4 sous 6 deniers ; – pour un processionnaire, 45 sous : – pour l'archidiacre, 5 sous. – 1636, tabernacle fait par le menuisier Roland Laigle. – « Pour faire cherfourir les arbres du cimetièrre et jardin de la frairie, et pour la clôture, 33 sous 3 deniers. – Pour un missel romain, 3 livres. – Pour 2 chopinettes de cristal et une boette à pain, 8 sous. – Pour du papier peint et du parchemin pour l'église, 13 sous. » – 1637, « pour 200 de marie, payé aux malleurs, 16 sous. – Pour 2 bâtons à torche, 4 sous. » — 1643, inventaire des titres de la Fabrique. – 1646, journée de couvreur, 10 sous. – Achat de balustres pour l'autel. – 1649, façon de 2 confessionnaux. – 1653, journée de maçon, 12 sous ; – le curé fait faire une chaire à prêcher, « un lectrin à porter et serrer les livres, un coffre pour les écritures. » – « Estat et mémoire de l'institution, établissement et fondation des premières messes qui se célèbrent annuellement, tous les dimanches et festes, en l'église paroissiale de Notre-Dame de Morgny, faite par feu vénérable et discrete personne maistre Denys Coquin, en son vivant, prestre de la dite esglise. – Etat des frais et loyaux coustz faits par M^e Charles Le Bourgeois, curé et Thrésorier en charge de Morgny, pour la poursuite et exécution du testament du dit curé Coquin. – Inventaire des lettres et écritures concernant cette fondation. » – 1657, inventaire des titres de la Fabrique. – 24 avril 1658, pour assurer la conservation des écritures, il sera fait un coffre de bois de chêne, fermant à 2 clefs différentes, dont l'une sera entre les mains du Trésorier, et l'autre en celles du curé, qui sera dépositaire du dit coffre. – 1658, décri des liards ; – perte pour la Fabrique, 22 livres 10 sous 4 deniers. – 1664, vitre payée aux frais du président de Motteville. Dans une ovale on met les armes du marquis de Montclair, qui avait épousé la fille du président, et étail de la sorte devenu seigneur de Morgny. – 1665, achat de *messeline* (mousseline : pour faire le pavillon du tabernacle. – Eglise couverte en tuile. – 1671, à maître Noël Jouvenet, sculpteur à Rouen, pour les contretables des 2 chapelles, 48 livres. – A la fin du registre : « Ordre et suite des Thésauriers. » – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres ; Behotte, 15 octobre 1609 (il défend de louer le cimetièrre pour en faire un pâturage ; – 25 juillet 1612, 14 juillet 1618, 15 octobre 1614, 1^{er} août 1645, 3 août 1616, 23 juillet 1617, 16 octobre 1618, septembre 1619, 11 octobre 1620, 10 octobre 1621, 12 septembre 1622, 7 octobre 1623, 9 octobre 1624, 15 septembre 1626, 4 août 1627, 29 août 1628, 6 août 1629, 23 juillet 1630, 9 août 1631, 4 août 1632, 7 juillet 1633, 2 juillet 1636, 15 juillet 1637 ; – D'Aguillenguy, 9 octobre 1642, dernier juillet 1649 ; – Robert Le Cornier, 20 juillet 1654, 12 juin 1660 ; – Gaulde, 30 mai 1663, 19 juin 1668, 26 juin 1672 ; – par Le Royer, chantre de la cathédrale, vice-gérant de l'official, 6 septembre 1634 ; – par Dufour, curé de Saint-Maclou de Rouen ; – par les doyens de Ry et autres par commission : – Saulnier, 3 août 1635 ; – Fouache, 18 juillet 1639, 4 juillet 1640 ; – Thomas Pinel, lequel s'intitule doyen, archiprêtre et sous-pénitencier du doyenné, archiprêtrise et sous-pénitencerie de Ry, humble curé de Rebais, 27 septembre 1641, 23 octobre 1643, 4 septembre 1644 (il y aura une boete d'honneste et dévotte estoffe pour mettre les hosties sacrées dans le ciboire de tabernacle) ; – 1^{er} septembre 1646 ; – G. Pinchon, curé de Saint-Nicolas d'Alihermont, 28 septembre 1647 ; – Roger, curé de Darnéalal : 1^{er} septembre 1648 ; – Nicolas Vaultier, curé de Saint-Maurice d'Etelan ; 23 octobre 1630 ; – J. de Sahurs, curé de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen, 17 septembre 1653 ; – Turgis, archiprêtre, curé de Saint-Vivien, doyen de la Chrétienté, 18 septembre 1656 ; – Pierre Le Crep, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, 1658 et années suivantes. – Curés de la paroisse : Nicolas Le Clerc, 1606 ; – Denis Coquin, 1613-1604 ; – Charles Le Bourgeois, 1634-1673.

G. 8402. (Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1680-1703. – MORGNY. – Comptes des Trésoriers. – 1686, 2 journées de maçon et de manœuvre, 2 livres 2 sous. – 1688, « l'église fut volée le 1^{er} lundi de caresme, et la quête depuis le

1^{er} octobre jusqu'au dit jour fut prise avec la nappe du grand autel. Item, vendu 30 quarterons d'œufs aumosnés à Pasques, à raison de 18 sous le cent, 2 livres 8 sous 6 deniers. » – 1694, « payés pour la cotisation des pauvres, 6 livres 16 sous. – Pour avoir fait une barrière et un passeur au cimetière, etc., 2 livres 13 sous 6 deniers. » – 1700, « payé pour un quarteron de gerbée à couvrir, 45 sous ; – 15 bottes de chaume, 15 sous ; – 3 quarterons de chaume, 3 livres ; – cent et demi de plion, 7 sous 6 deniers ; – 200 et demi de hars, 12 sous 5 deniers. – Perte pour la diminution des espèces, 23 livres 6 sous 9 deniers. » – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 21 juin 1783 ; – de Lieux, 10 septembre 1691, 13 septembre 1692, 18 septembre 1693, 11 octobre 1694 ; – de Y de Seraucourt, 12 juillet 1695, 24 juillet 1696, 15 juin 1697, 15 juin 1698, 1^{er} août 1699, 1^{er} août 1700 ; – par Adrien Le Radde, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, de 1682 à 1688 ; – Nicolas de Bauquemare, curé d'Elbeuf-sur-Andelle, 20 juin 1689, 10 avril 1690. – P. Mullotin, curé de la paroisse. – En tête du registre, étal des revenus.

G. 8403. (Registre.) – 60 feuillets, papier.

1701-1731. – MORGNY. – Comptes de la Fabrique. – 1708-1709, « à Nicolas Daussy et Nicolas Varnier, pour avoir apporté de Rouen les 3 contretables du chœur et des deux chapelles que M. de la Pommeraye (Louis Puchot des Alleurs, patron de Morgny, maître ordinaire en la Cour des Comptes), a fait faire pour satisfaire à la dernière volonté de feu M. Pierre Mullotin, prêtre, curé de Morgny, qui avoit donné l'argent destiné pour cela, grâces éternelles soient à tous deux ! 6 livres. » – A Pierre Le Fevre, maréchal de Gruchy, pour l'arcade de fer posée sous le crucifix, 4 livres. – Pour 46 entes plantées dans la prairie et cimetière, 18 livres 12 sous 6 deniers ; pour le plantage, 8 livres ; pour avoir remoté et ronce les dites entes, 3 livres 5 sous. » – 3 décembre 1713, délibération au sujet de la fondation du curé Mullotin. – 1754, diminution des espèces. – 9 février 1715, église *enfondrée* et volée ; – on ferrera et barricadera les portes. – 1714-1713, décri des monnaies. – 1716-1717, pour 28 entes plantées, 14 livres. – 1719-1720, 1720-1721, 1723-1724, 1725, perte pour le décri des monnaies. – 1725, pour 2 clochettes de procession, 6 livres 10 sous. – On répare la couverture du chœur en aissantes et on dore le coq du clocher. – 1726, quête à la tasse de la Vierge, le jour de la Conception. – 11 mai 1727, délibération pour trouver les moyens d'assurer la condition d'un prêtre, qui fera les fonctions de vicaire et instruira la jeunesse ; il lui sera délivré une maison, mesure, jardin, nommé la *frairie*, attenant au cimetière ; le curé lui abandonne tout le casuel de l'église, à la réserve des offrandes et luminaire, et s'engage à lui payer annuellement 20 livres. M. Duval, seigneur patron, donnera 50 livres, à condition de messes à son intention. – 2 novembre 1727, « les habitants, informés que la plupart des revenus du Trésor sont donnés à ferme par des baux sous fait privé, dont la plupart des preneurs ne sçavent pas écrire ny signer leur nom, et les autres jouissent par baux verbaux, pour prévenir les peines portées par la Déclaration du Roi, du 27 juillet dernier, sont d'avis qu'à la diligence de Charles Daussy, il sera incessamment fait 3 proclamations, issue de grandes messes, de tous les revenus de la Fabrique, pour estre adjudés aux plus offrants. » – Comptes vérifiés par le grand archidiacre Armand de Tourouvre, 11 septembre 1710, 15 septembre 1712, 16 septembre 1714 ; – par le doyen de Ry, Levesque, curé de Quièreville-la-Milon, 1707-1726 ; – par Le Bourgeois, curé de Buchy, 2 novembre 1722. – Curé de la paroisse après Mullotin, Jean-Claude Marc, 1708-1730.

G. 8404. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1730-1749. – MORGNY. – Comptes de la fabrique. – 24 mai 1733, on veut procéder à l'adjudication des biens de la Fabrique pour 3, 6 ou 9 ans, à l'issue de la grand'messe paroissiale par le sergent royal de Blainville. Cette opération ne peut avoir lieu par le fait d'un ancien locataire, qui s'emporte en injures contre le sergent, le curé et M. Duval, seigneur de la paroisse. – 28 novembre 1734, on remplace 3 collecteurs de la taille, qui ne savaient ni lire ni écrire. – 19 juin 1735, délibération pour faire la condition du vicaire. M. Duval donnait 50 livres, à condition que le vicaire dirait 50 messes par an, aux dimanches et fêtes, en sa chapelle de Mondélour, à 8 heures ou 6 heures du matin, pendant le temps que M. Duval et sa famille seraient sur les lieux. – 10 mars 1741, vitre de l'église *enfondrée* par des voleurs. – 1748, payé pour un livre d'épîtres et évangiles en français pour servir aux prônes, 2 livres. – Comptes vérifiés par les doyens de Ry : Joseph Beux,

curé de la Vieux – Rue, 25 octobre 1734 ; – Le Mercier des Hautes-Loges, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, 6 juillet 1736. – Curé de la paroisse, M. Marc, qui décéda dans le cours de l'année 1748.

G. 8405. (Registre.) – In-folio, 52 feuillets, papier.

1749-1769. – MORGNY. – Compte de la Fabrique. – 2 avril 1752, Charles Daussy, fermier du président de Morgny, seigneur de la paroisse, nommé syndic en remplacement de Robert Siroy, ci-devant fermier du même seigneur. – 1751, honoraires du chantre pour une année, 20 livres. – 1753, honoraires du vicaire pour l'année, 100 livres ; – du second chantre, 12 livres ; – du contre, 8 livres. – 1765, à un charpentier, pour 27 jours et demi de travail et 10 sous 6 deniers de clou, 28 livres 6 sous. – 18 septembre 1765, ou s'occupe des réparations et réédifications à faire à l'église ; la grande allée sera pavée en grand pavé du Fossé ; on fera faire des bancs neufs, qui seront adjugés au plus offrant. – Comptes vérifiés par M. d'Andigné, grand archidiacre, 10 septembre 1759 ; – par les doyens de Ry : Le Mercier des Hautes-Loges, 9 décembre 1750, etc ; – R. Agnès, curé de Boissay. – Curés de la paroisse : Pierre Huet, 1750-1754 ; – L.-M. Farel, 1754-1769.

G. 8406. (Registre.) – In-folio, 51 feuillets, papier.

1769-1793. – MORGNY. – Comptes de la Fabrique. – Dimanche, 27 décembre 1772, les propriétaires, Trésoriers et habitants, réunis en état de commun, au son de in cloche, délibèrent au sujet de la condition du vicaire : « Il sera pris, tous les ans, sur les revenus delà Fabrique, 250 livres, y compris les honoraires des fondations montant à 153 livres 3 sous parce que maître J.-N. Farel, curé de cette paroisse, veut bien les céder en faveur de cet établissement, ainsi que les casuels, tels que sont les publications des bans, mariages, baptêmes et inhumations, luminaires et offertes, etc., pour remplir la condition, qu'il convient être de 400 livres. M. du Saussay, seigneur patron de cette paroisse, veut bien avoir la bonté de payer, par chacun an, la somme de 150 livres, à condition qu'il sera célébré une messe, les fêtes et dimanches, en la chapelle de Mondétour, à laquelle messe les habitants de Morgny pourront assister, comme si elle était célébrée à la paroisse. La condition ainsi faite a été acceptée par M. Hardy, qui s'est obligé d'instruire les enfants de la paroisse ». – 28 mars 1779, délibération pour les travaux à faire à l'église ; Louis Le Lieuvre, couvreur en ardoises, sera payé à raison de 22 sous la toise carrée. – J.-N. Farel, curé, jusqu'à l'époque de la Révolution. – Au commencement du registre, « sentence du bailliage de Rouen, qui ordonne que, du jour de la publication de la présente, les curés et Trésoriers en charge, tant de la ville et fauxbourgs que de la campagne, seront tenus d'annoncer, par trois dimanches de suite, la subhastation des bancs de leur paroisse, occupés par les Trésoriers ou leurs veuves, à l'exception néanmoins de ceux qui seroient fondés, » 6 avril 1778. » (Imprimé.)

G. 8407. (Liasse.) – 8 pièces, papier.

1673. – MORGNY. – Six comptes de la Fabrique sur papier timbré, de Quasimodo 1674 aux fêtes de Pâques 1675 ; – de 1675 à 1576 ; – de 1676 à 1677 ; – de 1677 à 1678 : – de 1678 à 1679 ; – de 1679 à 1680. – 1675-1676, « à Michel Du Bosc, charpentier, pour avoir abattu un chesne pour faire de l'essente, 5 sous ». – Compte vérifié, le 30 juin 1676, par Nicolas Le Page, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Martin de Boissay, doyen de Ry. – 1676-1677, « à Jean Du Verdun, demeurant aux Hugues, pour 900 de plante d'épines pour réparer les hayes et closture de la maison du Hamel Mortier, 5 livres 10 sous ». – 1677-1678, dons pour ornements d'église. – 1678-1679, pour du papier de formule à faire les registres de baptêmes, 6 sous. – 1679-1680, à M^r des Essarts, chanoine de Blainville, pour 31 messes par lui dites, les fêtes et les dimanches, à raison de 12 sous la messe, 18 livres 12 sous.

G. 8408. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin : 17 pièces, papier.

1606-1739. – MORGNY. – Fondations de Toussaint Boutigny et de Marie-Madeleine Duquesnay, sa femme, 1695 ; – de Denis Coquin, curé de la paroisse : « Je donne et délaisse à maistre Abraham Coquin, presbtre, mon nepveu, tous mes livres avec ma couche et mon lict fourny, 2 paires de draps, mes deux robbes, l'une à dire messe, et l'autre pour la chambre, ma bonne sotenne et mon long manteau neuf, mon meilleur pourpoint et mon bon surplis, » 1634 ; – de

Marin Gueroult, taillandier, 1620 ; – de Charles Le Bourgeois, curé de la paroisse ; Gilles Hardy, curé de Perruel, et Henri Dergny, curé de Martainville, ses exécuteurs testamentaires, 1680 ; – de Pierre Varnier, 1669. – Quelques pièces relatives à ces fondations : Aveu à Hercule Mercadec, prince de Rohan, baron de Préaux, lieutenant pour Sa Majesté aux provinces de Champagne et de Brie, commandant et lieutenant-général des gens d'armes de Sa Majesté, 1716. – Lettre signée La Pommeraye, adressée au curé de Morgny : « Je souhaite que les ouvriers qui doivent placer la contretable de votre église le fassent promptement, » 8 octobre 1708. – Lettre de M. Belhomme au sujet d'une rente que lui devait la Fabrique, 1739. – Note où l'on porte à 5 livres le prix de la corde de bois, 1705. – Mention de Jacques-Christophe de Germont, conseiller au Parlement, 1703.

G. 8409. (Liasse.) – 28 pièces, parchemin : 48 pièces, papier.

1509-1771. – MORGNY. – Titres de propriété de la Fabrique. – Bail par les religieux de Saint-Ouen de Rouen à Nicolas Le Planquois, pour 9 années, du manoir et terres de Roncherolles-sur-le Vivier, 1737. – Achats, échanges. – Ventes à la Fabrique par Louis de Moy, auditeur des Comptes, 1653 ; – par Louis Puchot, Maître des Comptes, seigneur de Morgny, 1678. – Aveux à Charles de Lorraine, duc de Guise, lieutenant-général de Provence, baron de Cuverville, 1600 ; – à Claude Le Roux de Tilly, conseiller au Parlement, seigneur patron de Montérollier, Neuf-bosc, Bocsmesnil, Mathonville, baron de Cuverville, 1686 ; – à Yves-Michel Duval, chevalier, président en la Chambre des Comptes, seigneur de Morgny, 1737 ; – à Augustin-Marie-Prosper Duval de Mondétour, ancien capitaine au régiment de Bourbon Infanterie, seigneur patron de Morgny, 1767. – Mention de Laurent Allorge, grand prieur claustral de Saint-Ouen de Rouen, 1637 ; – de Jacques Gallet, écuyer, sieur de Mondétour, 1638 ; – de Georges Langlois, chevalier, sieur de Motteville, premier président en la Chambre des Comptes, père et ayant la garde-noble de Marie Langlois, sa fille, dame et patronne de Saint-Etienne-du-Rouvray, Morgny, comme héritière de son aïeul, feu Robert de Hanyvel, seigneur de la Chevalerie, 1654 ; – d'Alexis de Dieppe, définiteur et gardien des Pénitents de Rouen, 1676.

G. 8410. (Liasse.) – 26 pièces, parchemin : 204 pièces, papier.

1602-1789. – MORGNY. – Baux des terres appartenant à la Fabrique, de 1602 à 1789. – Pièces justificatives des comptes : « Mémoire et articles que baille et présente M^c Charles Le Bourgeois, prestre, curé de Morgny, aux Thrésoriers et parroissiens de l'église du dit lieu, des deniers par lui avancés et mis pour subvenir aux affaires d'icelle, et spécialement pour la construction d'un bastiment et maison au Hamel Mortier : » Journée à arracher les pierres et blocs, 9 sous ; – 25 bâtons de chêne à faire de la reille, 30 sous ; – 4 soliveaux de chêne, longs de 8 pieds, et 5 autres, longs de 6 pieds, 6 livres 12 sous ; – 1,300 de plions employés sur la couverture, 3 livres ; – 369 gerbées, 43 livres 5 sous ; – une mine de chaux achetée à Rouen, 18 sous ; – brique achetée à Saint-André, 1675. – 3 étiquettes imprimées de Payenneville, chasublier à Rouen.

G. 8411. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin : 36 pièces, papier ; 1 imprimé.

1611-1749. – MORGNY. – Déclarations, requêtes, quittances et autres pièces concernant les droits d'amortissement. – Inventaires des pièces, contrats, titres, lettres et écritures concernant le revenu du Trésor et Fabrique de la paroisse de Morgny, 1727. – Déclaration que baillent et mettent au greffe de M^{gr} de Creil, Intendant de Rouen... Pierre Vallot et Michel Hébert, Trésoriers en charge, 1672. – Certificat de M. de Guillerville, directeur de la Monnaie à Rouen ; il atteste qu'il a été porté au change de cette Monnaie, par le curé de Morgny, plusieurs espèces, faisant 337 livres 7 sous, 7 mai 1757.

G. 8412. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin, 113 pièces, papier.

1601-1737. – MORGNY. – Procès pour la dîme entre Denis Coquin, curé de cette paroisse, et les curés de Vimont et de la Vieux-Rue, 1612, 1613. – Autre procès pour la dîme, entre Charles Le Bourgeois, curé de Morgny, et le sieur de la Basoge ; – entre le même curé et le curé de la Vieux-Rue. – Mémoire instructif de la cause des sieurs curés de Morgny et Crevon contre M. de la Basoge, conseiller en la Cour, 1660. – Factum pour maître Charles le Bourgeois, curé de Morgny, et maître

Julien Lettoré, curé de Crevon, contre le même : « Les préposés du dit sieur de la Basoge en sa terre de Mondestour ayant fait enlever les gerbes de leurs aousteurs en l'année dernière, sans en avoir voulu payer dixme aus dits curés, et mesme n'ayant rien payé de la dixme de laine et aigneaux et autres domestiques ès années 1659 et 1660, comme aussi n'ayant payé par le passé la dixme des fruits qu'à leur discrétion, comme les ayant recueilliz et amassés confusément, sans appeler les dits curés, et délivrer soubz l'arbre, à chacun deux séparément, la dixme de ce qui auroit excru sur chaque paroisse, ce qui estant a donné subject aux curez d'intenter leur action contre le dit sieur. » – « Règles tyrez des canons et saintz décretz touchant les séparations et limites des paroisses pour plus ample information des différends des sieurs curez de Morgny et la Vieurue, » 1669 ; – pièces relatives à ce procès, où il est question d'anciennes bornes qui séparaient les dîmages. – Procès pour les limites des dîmages entre J. C. Marc, curé de Morgny, et Landry, docteur en médecine, curé de Crevon ; – lettres du curé Marc, 1730, 1731.

G. 8413. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 227 pièces, papier.

1715-1736. – MORGNY. – Procès, en diverses juridictions, entre la Fabrique de cette paroisse et Mathieu Droude, au sujet d'une rente à laquelle celui-ci était obligé. – « Inventaire de production sur appointé à mettre que mettent et baillent par devant vous Nos Seigneurs de Parlement en la Grand'Chambre Joseph Lame et Jean Gouellain, Trésoriers, demandeurs aux fins de la requête du 1^{er} février 1724, contre Mathieu Droude, demeurant à Darnétal en Normandie, deffendeur. » – Vente par Mathieu Droudes à la Fabrique, stipulée par Jean-Claude Marc, de 38 livres 17 sous 9 deniers de rente hypothèque, au denier 18, pour 700 livres, 27 octobre 1715.

G. 8414. (Liasse.) – 107 pièces, papier.

1723-1735. – MORGNY. – Lettres, mémoires, quittances et autres pièces relatives au procès fait par la Fabrique à Mathieu Droudes, pour l'obliger à payer les arrérages d'une rente de 38 livres qu'il devait à la dite Fabrique. – « Dénombrement de quelques extravagances de Mathieu Droudes, peigneur de laine en la draperie de Darnétal, » se terminant par cette traduction d'un proverbe de Salomon : « Il vaut mieux rencontrer une mère ourse, qui vient de perdre ses petits, qu'un insensé, aveugle et épris d'une vaine confiance sur ses folles idées. »

G. 8415. (Cahier.) – In-4., 16 feuillets, parchemin,

1765. – MOTTEVILLE. – Acte passé au tabellionage de Rouen, contenant le contrat des fondations faites en faveur de la collégiale de Motteville, du culte, des pauvres, des écoles de cette paroisse et de celle de Flamanville, par haut et puissant seigneur Marie-Louis-Bruno-Emmanuel de Motteville, seigneur patron de Motteville, Flamanville, Saint-Etienne-le-Vieux, châtelain de Plainbosc, président honoraire au Parlement de Rouen, y demeurant rue de l'Ecureuil, 14 mars 1765 : – « Au second chapelain de Motteville, est attribué la somme de 341 livres 15 sous, savoir : 1^o pour tenir gratuitement les petites écoles des garçons, sonner les offices, avoir soin de l'église, son logement clans la maison à tenir les petites écoles... A la maîtresse d'école pour les filles sera payé, suivant le décret de Mgr l'archevêque de Rouen, du 9 novembre 1743, 200 livres... outre le logement à elle attribué dans la maison destinée aux petites écoles. – Au curé, 30 livres pour la fourniture des livres d'instruction, plumes, encre, papier et récompenses pour les 2 écoles de garçons et de filles. – Au sieur vicaire ou cleric de Flamanville, à la charge de tenir des petites écoles pour l'instruction des enfants, tant garçons que filles de la paroisse, ou même au sieur curé, dans le cas où il voudrait bien luy-même tenir les dites écoles, la somme de 120 livres, reversibles aux écoles tant de garçons que filles de la paroisse de Motteville, dans le cas et pour tout le temps que les dites écoles ne seroient pas tenues à Flamanville. » – Mention de Jean Arson, chanoine de la collégiale, et de Charles Varneville, curé de Flamanville. On rappelle dans cet acte les divers titres de fondation de la collégiale de Motteville, 1638, 1657, 1673, 1743, etc.

G. 8416. (Registre.) – In-folio, 49 feuillets, écrits, papier.

1725-1712. – MOULINEAUX. – Comptes de la Fabrique de cette paroisse. – « Aux recettes : le fermage du Pré aux Trépassés, les noix du cimetièrre, le fil aumôné. – Aux dépenses, service pour la

demoiselle de la Vacherie ; – pour Guillaume Gosselin ; – chaque semaine, 2 messes pour les défunts de la paroisse. – 1725, à l'organiste, pour avoir réparé les orgues et les avoir touchées, 24 livres. – Pour 2 messes dites par les Pères Pénitents pendant les 2 processions à Saint-Adrien, 2 livres. – 1726, pour la visite des registres, à M. le lieutenant général, 10 sous. – Pour une messe de Saint-Adrien, 1 livre 5 sous. – 1731, à Pierre Le Grand, peintre, 80 livres 8 sous. – 1737, pour deux ifs plantés dans le cimetière, 10 sous. – « Pour le mandement des miliciens, 10 sous. – Pour avoir fourni le vin, sidre et pain aux processions des Rogations, 10 sous. » – Curés de la paroisse : Jean-Claude Vallée, 1728, 1734 ; – F. Le Roux, 1736. – Gosselin, syndic, 1735. – Ecrit dans un autre sens, quelques actes de nomination de Trésoriers ; une transaction entre les habitants du Grand-Couronne et ceux de Moulineaux au sujet des pâturages des 2 paroisses, 1740.

G. 8417. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

1316-1785. – NESLE-NORMANDEUSE. – Transaction au sujet des dîmes de cette paroisse, entre le curé Pierre-Louis Le Vasseur et Nicolas Boutry, 1785. – NEUFCHATEL (Notre-Dame de). – Fondation par un anonyme, en cette église, de 12 grandes messes, salut du Saint-Sacrement, etc., 21 août 1785. – Titres d'une rente de 8 sous sur la maison de la *Vignette*, en la grande rue près de l'église de Notre-Dame, 1566. – Reconnaissance d'une rente de 16 sous au profit de la Fabrique, par François-Alexis Coquet, médecin-vétérinaire, et Claude-Antoine Davranville, majeur, étudiant au collège de Rouen, 1784. – Quelques pièces justificatives des comptes de la Fabrique, de 1778-1787. – NEUFCHATEL (Saint-Jean de). – Titres de rente de l'ancienne maladrerie de saint Jean. – Fieffe faite par Jean Trabouillart ; (dans cet acte on emploie indifféremment, au féminin, *le* ou *la*), 1349. – Autre fieffe à « Regnault Le Clerc, Nicolas Grenier, gouverneur de la maladrerie de l'ostel saint Jehan, Guillaume Pasnage, prêtre chapelain, » 29 juillet 1405.) – Extraits des comptes de cette maladrerie, 1539, 1544, 1545. – Reconnaissance par Pierre Le Roux, sieur de la Motte, de la rente à laquelle il était obligé envers cette maladrerie, alors supprimée, 1679. – Mention de la rue des Fontaines, 1346 ; – de la rue Crapoudière ; – des vieux murs de la ville, 1405 ; – de la rue de la Fontaine-du-Sur, et de la Foulerie à draps, 1539-1544 ; – de Jean Fouetel, garde du scel des obligations de la vicomté de Neufchâtel, tabellion du lieu pour le Roi, 1405 ; – de Jean Le Carpentier, lieutenant, en la vicomté de Neufchâtel, du bailli de Caux, et commis par justice à la garde du dit scel, 1490 ; – de Colart Pochet, garde du même scel, 1494. – NEUVILLE-CHANT-D'OISEL. – « Etat, en forme de catalogue, des fondations à faire acquitter par le Trésor de l'église de Notre-Dame-de-la-Neuille-Chant-d'Oisel. » – NEUVILLE-SUR-EAULNE. – Requête des habitants de cette paroisse au lieutenant général du bailliage de Neufchâtel, pour se faire payer, sur la succession d'Antoine Le Jeune, curé, une somme d'argent pour la réparation du manoir presbytéral, 1779.

G. 8418. (Liasse.) – 5 pièces, papier.

1726-1763. – NEUFMARCHÉ. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes, ventes des serviettes des inhumations. – 1731, école couverte en chaume. – A la suite du compte de 1736 : « C'est icy le compte que présente aux habittans de la paroisse de Neufmarché Louis Brossard, prestre, curé du dit Neumarché... comme et aussi la preuve des débours et avances faitz par le dit rendant à sa descharge, tant de l'église du dit lieu, qu'en celle de Corval, son annexe... depuis son entrée au bénéfice, qui fut le jour de Noël 1708 : – 1737, plus le dil s^r Brossard, curé, a payé pour la façon de la chaire, 2001. » – 1750, reçu de M^{me} d'Aurillac, pour la tombe de son fils, 11 livres. – 1754, recettes des bancs et chaises ; la chaise, 10 sous. – Tombes dans l'église : De M. le curé, pour la tombe de M^r son père, 22 livres ; – de MM. de la Fieffe, pour la tombe de M. du Rouge-Fossé, 22 livres ; – de la veuve Chouquet, pour la tombe de feu son mari, 22 livres. – 13 juillet 1755, Jean-François Du Pré nommé homme vivant, mourant et confisquant, pour rendre aveu à M. le marquis Dauvet, seigneur du Neufmarché. – Mai 1756, délibérations relatives aux réparations des murailles du porche et à la reconstruction de la maison du clerc. – Devis de la reconstruction de l'école, laquelle devait avoir 22 pieds de long, 15 de large, être distribuée en 3 *espaces* et être couverte en chaume. – 1756, devis de la grande porte de l'entrée de l'église ; – adjugée au rabais, à la 3^{me} enchère, le 26 décembre 1762, à Christophe Bouqueton, menuisier à Gournay, pour 147 livres. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Vexin-Normand : Terrisse,

2 juillet 1733, 9 juillet 1735 ; – Jacques de Saint-Pierre, abbé du Tréport, 20 juillet 1743, 14 juillet 1746, 5 juillet 1751, 18 juillet 1755 ; – Sehier, 30 juin 1762 ; – par les doyens de Gisors : Hurel, curé d'Heudicourt, 2 septembre 1734, 9 juillet 1736, 18 juillet 1738 ; – Boivin, curé de Martagny, 21 juillet 1739, 9 octobre 1742, 21 octobre 1744, 29 novembre 1745, 9 avril 1747, 14 octobre 1748, 21 mai 1750, 27 décembre 1753, 27 septembre 1754, 14 octobre 1756, 16 novembre 1761, 14 juin 1762. – Curés : Brossard ; – après lui, Hamelet, 1748-1763.

G. 8419. (Liasse.) – 28 pièces, parchemin : 14 pièces, papier.

1512-1779. – NEUFMARCHÉ. – « Déclaration des biens et revenus du prieuré du Neufmarché que baille et présente, au Roy et à nos seigneurs de la Chambre des Comptes de Normandie, Michel-Antoine Baudrand, prieur commendataire, » 1678. – Autre Déclaration baillée par Henry de Fourcy, abbé de Saint-Wandrille, autre prieur du Neufmarché, 1714(copie). – Etat et mémoire des rentes dues au Trésor et Fabrique de Saint-Pierre du Neufmarché, pour servir à dresser les cueilloirs des Trésoriers de la dite Fabrique. – Fondations de Madeleine Desmarquets, 10 avril 1589, en exécution des volontés de feu son mari, messire Guillaume Després, chevalier de l'ordre, seigneur de Savigny, la Cotte-Blanche et le Neufmarché, dont le testament, de 1585, est, rapporté ; entre autres dispositions qui y sont contenues : « Je veulx et entenz que mon cœur, comme partie principale de mon corps, demeure pour estre inhumé en mon église de Saint-Pierre du Neufmarché ; et mon corps, restant en son entier, sera reporté, selon la coutume des anciens, à mon église de Saint-Remy de Savegnies, pour estre inhumé à la sépulture de mes pères ; pour la conduite duquel la procession du Neufmarché l'accompagnera jusqu'au lieu, accompagné de celle de Courval. – Je donne à mon fils do Maucomble mon espée à doux d'argent, mon corps de cuirasse, casquet, brassarts, et ce qui en despend avec ma pistolle ; à mon neveu François Du W..., escuier, mes chausses et pourpoint de velours ; à mon neveu Gédéon, son frère, une cappe de frise doublée de velours, avec une grègue de taffetas ; à Jehan Du Moustier, mon serviteur, une paire de chausses grise, et ung pourpoint ; à Gascaret, mon lacquais, 10 livres pour le mettre en mestier ; » – d'Alexandre Després, écuyer, sieur de Saint-Ymes, 1612-1620 ; – de Claude Feuillie, 1550 ; – de Claude Le Vaillant, sieur du Buisson, 1691 ; – de Louis Le Vaillant, sieur de la Haye, demeurant à la Fieffe, paroisse du Neufmarché, 1715 ; – d'Adrien Parage, curé de Saint-Aubin de Corval, 1612 ; – de Jeanne de Saint-Léger, veuve de Robert de Longpérier, 1512. – Aveux de Jean Le Baube, curé de Corval, à François-René du Bec, colonel des Cent-Suisses de la garde du corps do S. M., gouverneur d'Aigues-Mortes, marquis de Vardes, comte de Moret baron haut-justicier de Montelle, sieur du Neufmarché, Corval, à cause du fief du Buhot, 1667. – Aveu de Michel-Antoine Baudrand, prieur et seigneur de Rouvres et de Bricquenay, et, comme prieur du Neufmarché, seigneur de Clinet et Engoulhen, même année. – Plusieurs pièces très endommagées par l'humidité.

G. 8420. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1408-1762. – NEUFMARCHÉ (Saint-Pierre du) et SAINT-AUBIN-DE-CORVAL son annexe. – Fondation de Robert de Franconville, maître veneur du Roi, et de Jeanne, sa femme ; donnent 100 écus d'or à mettre en rente, et obtiennent 2 places en l'église du prieuré, fondation acceptée par Nicole de Lospilal, prieur, plus tard par Michel, abbé, de Saint-Evrout, 1408 (pièces, en grande partie, détruites par l'humidité). – Fondations de Louis Brossard, curé du Neufmarché, décédé ; – de Marguerite Caperon, femme d'Esme Du Buisson, demeurant à Montelle, paroisse de Saint-Pierre-ès-Champs (donation pour la réparation du clocher de l'église, tombé par l'impétuosité des vents, le 30 décembre 1705), 4 juillet 1708 ; – de Marie Coignet, veuve de Jehan de Montmirel, chevalier, sieur de Meré, la Milliere, 1672 ; – de Jean Le Baube, ancien curé de Corval, 1669 ; – de Charlotte Le Bouracher, 1669 ; – de Perrette Tondu, femme de Nicolas Chastelain, 1614. – Aveux à Michel-Antoine de Baudrand, écuyer, prieur du Neufmarché, 1664 ; – à Antoine de Baudrand, prieur du Neufmarché, et, en cette qualité, seigneur des fiefs de Clinet et Engoulhen, 1671 ; – à Balthazar-Henry de Fourcy, abbé de Saint-Wandrille, prieur du Neufmarché, et, en conséquence, seigneur des mêmes fiefs, 1737 ; – à Jean-François D'Arnault, clerc tonsuré, autre prieur du même prieuré, 1767 ; – à Louis-Pierre de la Marck, marquis de Vardes du chef de sa femme, Marguerite-Françoise de Kohan-Chabot, 1712 ; – à Marie Magon, veuve de Louis-Benoît Dauvet, brigadier des armées du Roi, patron honoraire du Neufmarché ; – à Louis-Nicolas Nicolas, marquis Dauvet, baron, châtelain

de Maineville, maréchal des camps et armées du Roi, successeur du précédent, 1756. – Titres de propriété, dont plusieurs très mal conservés. – Curés du Neufmarché. : Pierre Le Baube, 1669 ; – Jacques Legard, 1678 ; – René Odinel, 1685-1711.

G. 8421. (Registre.) – 56 feuillets, papier.

1697-1665. – NEUFMARCHÉ et SAINT-AUBIN DE CORVAL, sa succursale. – Compte de Corval : 1607, mention des fondations d'Antoinette Parage ; – d'Anne, Feuillie, veuve d'Antoine Jobart ; – de Robert Jobart. – Aux recettes, gerbes données ; – quête du cierge béni. – 1620-1621, paiement aux sonneurs, le jour de la Toussaint. – Pour demion de vin à Noël, 16 deniers. – Pour une chopine de vin à Pâques, 3 sous. – A M. le curé, pour la messe saint Eloi, 5 sous. – Comptes vérifiés par les archidiacres du Vexin-Normand : Sansson, pénultième d'août 1609, 23 juillet 1610, 21 juillet 1611, 8 juillet 1613, 5 juillet 1614, 7 juillet 1615, 23 juillet 1616 ; – Jean de Mathan, 6 octobre 1634, 9 septembre 1635, 10 septembre 1643 ; – Louis de Roncherolles, doyen d'Ecouis, 25 juin 1646, 5 juillet 1647, 5 juillet 1648 ; – N. Paris, 13 octobre 1652, 25 septembre 1653, 2 septembre 1656, 21 septembre 1665 ; – par les chanoines de Rouen, délégués : Le Vendenger, 28 juillet 1617 ; – Gilles Dadré, curé de Saint-Nicolas de Rouen, 30 août 1618 ; – De Caux, 7 juillet 1621 ; – Antoine de Hincourt, vice-gérant de l'officialité, 15 septembre 1644 ; – Ridel, 8 octobre 1661, 16 septembre 1664 ; – par Dorcemaine, curé de Saint-Patrice de Rouen, 7 juillet 1620 (sera acheté un parement d'autel) ; – par André Moreau, docteur en théologie, commis par l'archidiacre M^r D'Aguillenguy, 29 octobre 1629 ; – par Michel Yauvart, chanoine des Quinze-Livres, 8 juillet 1622 (la table du maître autel sera repeinte, et les deux chapelles à côté du crucifix, et sera mis à chacun des autels un parement d'autel) ; – 8 juillet 1623, 6 juillet 1624, 7 juillet 1625, 7 juillet 1626, 7 juillet 1627, 6 juillet 1628, 16 septembre 1630, 11 septembre 1631 ; – par Antoine, Mériel, bachelier en droit canon, curé d'Hennesis, doyen de Baudemont, 11 septembre 1633, 7 septembre 1636, 16 septembre 1638, 3 septembre 1639, 2 septembre 1640, 16 septembre 1641 ; – par Jean De la Porte, curé de Farceaux, 12 juillet 1645 (sera le peuple exhorté de se trouver à la visite (la visite archidiaconale) pour recevoir l'instruction chrétienne à peine d'excommunication) ; – 27 juin 1649, 15 juin 1650. – Curé de la paroisse, Denysart.

G. 8422. (Portefeuille.) – 48 feuillets, papier.

1462 (copie)-1730. – NEUFMARCHÉ. – Portefeuille de pièces originales et de copies de pièces, qui paraît avoir été formé par René Odinelle, curé du Neufmarché. – Accord entre les religieux de Sainf-Germer, patrons de Saint-Aubin de Corval, et ceux de Saint-Evroult, patrons de Saint-Pierre du Neufmarché ; les premiers consentent, sous certaines conditions énoncées dans l'acte, à ce que la cure de Corval soit jointe à celle du Neufmarché ; Corval ne comptait plus que 4 paroissiens, et la cure ne valait depuis longtemps que 60 sous, 12 mai 1462 (copie) – Dotation par Marie de Coignet, veuve de Jean de Montmirel, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, seigneur de la Milliere, de la chapelle de Notre-Dame de Corval, qui avait été bénite le 13 novembre 1659, 1661 (copie). – Acte du décès de la dite Coignet, à l'âge de 90 ans, inhumée à Corval, 4 novembre 1678. – Mention de la présentation, par la même dame, de Jean Le Baube, curé du Neufmarché, à la chapelle de Corval, sous le titre de l'Annonciation, novembre 1661, et du décès du dit Le Baube, qui fut inhumé dans le chœur du Neufmarché, le 17 mars 1678. – Bail fait au nom de Michel-Antoine Baudrand, prieur du Neufmarché, pour lors à Rome, des revenus de son prieuré ; 490 livres par an, 24 novembre 1661. – Lettre d'envoi, par le dit Baudrand, d'un tabernacle doré pour l'église du Neufmarché, 8 octobre 1698. – Difficultés pour la réparation du clocher, entre Louis Baudrand, substitut du procureur général de la Cour des Aides de Paris, héritier du prieur, et Nicolas Aignan, le nouveau prieur, pour la réparation du clocher, 1703-1708. – Mention de Doresmieux, avocat au Grand Conseil, et de Cochin, procureur, agissant au nom du dit Aignan. – Lettres de M. Baudrand et du prieur Aignan à M. Odinelle, curé du Neufmarché. – Lettre écrite à M. Aignan, prieur du Neufmarché, par le curé : « Monsieur, je vous souhaite la bonne année. Je prie Dieu de vous combler de ses grâces.... Je vous diray qu'il est arrivé un grand désordre dans votre église de votre prieuré du Neufmarché, le mercredi 30 décembre dernier passé, par la violence des vents qui ont rasé et emporté le clocher du Neufmarché, 3 pieds au dessus des cloches... Tout a esté ébranlé par l'impétuosité du vent... Il y a cinq cloches qui sont tombées en ce pays. D'ailleurs nous souffrons

une grande perte pour nostre disme, la plupart des arbres estant arrachés ou rompus, » 20 janvier 1706. – Lettre de l'abbé de Fourcy, prieur du Neufmarché ; il annonce qu'il a fait mettre au carrosse de Gisors un calice pour l'église du Neufmarché, 9 juin 1730.

G. 8423. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; plus un registre in-folio de 96 feuillets, papier, écrits.

1599 (copie)-1790. – NEUVILLE-LE-POLLET. – Inventaire des titres de la Fabrique, 18 siècle. – Fondations de Jacques Le Bon, cirier chandelier, 1656 ; – de Marie-Vincente Chateau, veuve de Nicolas Coustelier, 1681. – Baux. – Approbation par François Guernier, vicaire général, des statuts de la confrérie de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle ; nombre des membres fixé à 72 personnes, tant hommes que femmes, « en mémoire des 72 disciples de N. S., dont la benoiste Vierge Marie estoit maistresse après luy, » 4 juin 1599 (copie de 1692). – Comptes des maîtres en charge de la confrérie de Notre-Dame de Foy ou de Bonne Foy, établie dans la chapelle de Notre-Dame des Grèves au Pollet, succursale de la paroisse de Neuville, de 1722 à 1790. – 1722, « louis d'or à l'écu de France, bastonné et frappé en l'an 1716, 31 livres 10 sous ; – 6 écus à 3 couronnes, à 7 livres 17 sous ; – 25 écus à l'écu de France et de Navarre, valant en tout 167 livres 17 sous ; – 2 écus à l'écusson de 1721, à 6 livres 6 sous chaque ; – 18 pièces à la croix, à 2 livres 2 sous chaque ; – 8 pièces à L, à 1 livre 1 sou chaque. » – 19 décembre 1763, délibération au sujet de la rééducation de l'église de Notre-Dame des Grèves. – 23 décembre même année, transaction avec le prieur de Longueville, Dom De la Cuisine, au nom du titulaire de cette église. – 7 mai 1764, il sera fait un plan et devis de la chapelle à construire. – 22 décembre 1766, pour la répartition des fonds destinés à ce travail, on se servira du rôle des impositions. – 1771, pour l'office de Bonne Foi, service général, 8 livres 4 sous. – Pour la décoration de la chapelle de la Nativité, 3 livres 18 sous. – 31 janvier 1773, on s'occupera incessamment de faire faire une contretable avec tableau pour l'autel de l'église de Notre-Dame des Grèves ; 800 ou 850 livres pour la contretable ; 300 livres pour le tableau ; M. Mazet, maître menuisier à Dieppe, choisi pour l'exécution de la contretable. – Plusieurs comptes signés par les curés de Neuville-le-Pollet : Pierre Heusey ; – Michel-Mathurin Bruno. – Au commencement du registre, table des Trésoriers de la confrérie, de 1683 à 1721.

G. 8424. (Registre.) – In-folio, 103 feuillets, papier.

1515-1703. – NÉVILLE. – Comptes de la confrérie de saint Nicolas. – « Mémoire des messes dont M. le curé a donné la rétribution aux prosbtres qui les ont chantées et célébrées, et aux officiers qui y ont assisté en l'an 1675. » – Statuts de la confrérie de saint Nicolas, saint Martin, saint Sébastien, sainte Barbe et sainte Catherine, approuvés par le vicaire général de l'archevêque Georges d'Amboise, 14 juillet 1545 : Nicole Le Sauvage, recteur et curé de la paroisse. « A la dite Charité ou communauté seront associez seulement 16 hommes laïques, en ce non compris le cloqueteur, lesquels auront chacun un chapperon de couleur de blanc, sur chacun desquels aura un ymage de saint Nicollas, et seront tenus les porter sur les espaulles aux services et funérailles de chacun des frères décédés. Sera tenu le serviteur qui aura la charge de la clochette faire les semonces des services, portant la dite clochette en la main et vestu d'une tunique de couleur blanche, en laquelle aura un ymage de saint Nicollas, et signifier le trespas du frère décédé et le jour et heure que sera fait son service et en quelle paroysse, c'est assavoir aux paroysse de Saint-Vallery, Saint-Silvin, Palluel, Victefleu, Cany, Sasseville, Flamenville, Drosay, Sainte-Colombe, les Mesnilz, Anciens, Gueuteville, Manneville et aux aultres paroysse circonvoisines, pourveu qu'elles ne soyent distantes de la dicte paroisse de Néville que d'une heure. – Item, le jour saint Nicollas en may, sera faite procession devant la ville ou aultre lieu député, en portant le Saint-Sacrement de l'autel par les frères d'icelle Charité, tant presbtres que laïques, les dicts presbtres portans surplis et chappes et les laïques leur luminaire ardant avec leurs chapperons, et sera fait faire pour eulx un ou plusieurs reposeurs honnestement parés. – Item, quant il adviendra décès de l'un des dits frères ou officiers laïques, nul aultre ne pourra avoir son lieu, pourveu que le dit frère laïque ou officier ait fils qui veuille succéder et estre mys au lieu de son père, lequel fils sera tenu payer 20 sols tournois pour estre subrogué au lieu de son dit père... Si le dit frère laïque ou officier décédé n'avoit fils qui vouldist estre au lieu de son père, le maistre, avec 10 ou 12 des anciens presbtres rendus d'icelle communauté, en pourront recevoir un aultre en son lieu, qui sera tenu

payer pour son entrée 2 escus sols. – Item, à l'honneur de Dieu et de saint Nicolas, 5 escolliers tendant à l'esglise ou plus, au voulloir des dits frères d'esglise, seront receiptz à la dicte Charité, en payant chacun comme ung presbtre. » – Mémoire des frères reçus. – « Description et inventaire des contratz et transportz concernantz le bien et revenu de la confrairie. » – En 1549, dîner pour 44 gens d'église, 4 enfants, 16 laïques membres de la confrérie. – 10 mai 1550, à Etienne Dufour, chasublier, pour une tunique et contre-autel, 9 livres 5 sous. – 1647-1648, paiement de l'organiste pour avoir touché les orgues tous les premiers jeudis du mois. – Pour le contre-autel de saint Nicolas, 4 livres. – A Rouen, pour avoir consulté 2 avocats, 60 sous. – Curés de Néville : Le Sauvage, 1548-1565 ; – Etienne Delacourt, 1586-1601 ; – Robert de Roüen, 1608 ; – Le Charpentier, son successeur, 1658. – Parmi les associés : Jean-Baptiste-Pierre de Saint-Etienne, chanoine de Sainte-Croix d'Orléans, 1694 ; – Guillaume Le Borgne, curé de Caudebec, maître en charge de la confrérie, 1586-1587 – Ecrit dans un autre sens, listes d'obits, noms des maîtres.

G. 8425. (Registre.) – Grand in-folio, 199 feuillets, papier.

1619-1684. – NÉVILLE. – Comptes des Trésoriers. – Aux recettes : *cœultes* (quêtes) du cierge bénit, ventes des pommes du cimetièrre, des ormes sur le cimetièrre et près de la croix de la rue, de jambons, pain bénit et pièces de fil données ; – aux dépenses, sonneries de la Toussaint, prédicateurs de l'avent et du carême. – 1621, on refait la tour, dont on va chercher la pierre au Rocquay ; 252 pieds de pierre taillés, à raison de 1 sou le pied. – 2 journées de banneau à apporter du sablon, 4 livres. – 1622, tour couverte en tuile ; 4 *marmousets* de plomb attachés sur les carrés de cette tour. – Journée de charpentier, 8 sous ; – de maçon, 10 sous. – Pierre Guerould, maçon, fait les voussures des arches de l'église. – « Nous avons été à Basqueville, Pierre Guerould et moy, par le commandement de M^{gr} de Bréauté, pour voir le cul-de-lampe, payé pour nostre dîner, 12 sous, – Pour avoir loué une mulle pour porter le dit Guerould, 10 sous. » – Orgues faites par M. Lesselier, 1,700 livres ; visitées par M. Jolliet, organiste de Chartres, envoyé par M. Titelouze. – 1623, travaux à l'école. – 1625, « à l'organiste de Saint-Valery, pour avoir joué à notre messe de la procession de la Pentecouste, 8 sous. » – 1627, réparation d'une verrière que les vents avaient jetée bas. – 1628, « pour 4 livres de colle forte, pour blanchir l'église, 14 sous. – A Gédéon Boury, pour avoir blanchi l'église, 7 livres. – Pour de l'orspers ou cliquant pour orner l'église pour la procession des prebstres, 27 sous. – Pour deux pots de Talvende pour mettre des bouquets, 27 sous 6 deniers. – Pour 2 bouquets de roses et fleurons de soye, 4 livres. – Pour 3 bonnets rouges à cornettes pour les enfants de chœur, 4 livres 2 sous 6 deniers. » – 5 mars 1628, Mme de Milleville, stipulée par Jean-Baptiste de Joues, écuyer, sieur du lieu, donne 151 livres, pour fournir, tous les ans, le jeudi absolu, à 13 pauvres, à chacun 5 sous, et aux gens d'église 50 sous, pour chanter un *Vexilla* en musique avec orgues. – 1629, horloge fabriquée par Martin De la Londe, 182 livres. – On paye au sculpteur Martin Damiens 73 livres 10 sous. – Robert Planage remplace François Bouteiller comme organiste. – 1630, au briquetier, pour avoir fait un ténébrier pour la semaine sainte, 6 sous. – Réparations aux orgues et à l'horloge. – 1635-1636, on refait le pignon de la chapelle sainte Anne. – 1638-1640, achat de carreau à Auberville. – A Baudart, sculpteur, sur son marché de la contretable, 312 livres 14 sous. – On envoie à Ménerval « voir en quel estat estoit la contretable du grand autel. » – 1644, orgues réparées par de Villiers, facteur d'orgues. – 1645-1646, pilier de saint Christophe *recroqueté*. – Ardoise achetée à Rouen ; verrières refaites par le vitrier Philippe Poutron. – 1646-1647, on envoie à Argueil et à Orbec voir le sculpteur pour le sommer d'achever la contretable. – Le cimetièrre qui avait été *pollu* est *rebénit*. – Horloge réparée par Jean De Launay. – Nouveau paiement de : 200 livres au facteur d'orgues, M. de Villiers. – 1647-1648, construction en charpenterie du cul-de-lampe. – Acquit (17 décembre 1448) de Louis Baudart, d'une somme de 1,820 livres, pour avoir fait la contretable, conformément au marché conclu en la préseree de M^{me} de Bréauté. – 1648-1649, à M. Jouqvenet (Jouvenet), peintre, pour le tableau du grand autel, 63 livres. – A M. Voisin, peintre, par marché fait, en présence de M^{me} de Bréauté, pour peindre la voûte du choeur et le tableau au bas du grand autel, suivant son marché du 9 juillet 1649, 60 livres. – 1649-1650, à M. de Bruneval, prédicateur, qui prêcha les jours de la Trinité, du Saint-Sacrement et octaves, 5 livres. – Toussaint de Rouen, organiste. – 1651-1652, aux sculpteurs de Dieppe, 5 livres 8 sous. – Pour leur souper, 49 sous. – 1652-1653, à Michel Poullaiu, orfèvre, pour avoir refait le grand calice, 31 livres 10 sous. – 1652-1653, paiement à M. Voisin, peintre de Rouen, pour la peinture et dorure des 2 lambris des 2 cotés du grand autel. – Perte sur les patagons, – 1653-1654,

école couverte en glui. – Clôture de l'autel de la Sainte-Vierge et de sainte Anne. On nettoie les figures de M^{me} de Bréauté et de Milleville (décorant leurs tombeaux). – Paiement à MM. Baudart, sculpteur, el Voisin, peintre, pour le crucifix el les contretables des autels de sainte Barbe el saint Sulpice. – 1654-1655, à Adrien Le Clerc, menuisier, pour la chaire où l'on fait le prône, 18 livres. – Le P. Martin, prédicateur de l'avent et du carême. – 1656, réparation de l'horloge par Antoine Boissart, 280 livres. – 1656, paiement de M. Baudart, sculpteur ; on va chercher à Rouen 4 petites figures de terre. – 1657-1658, les 2 tableaux de sainte Barbe et saint Sulpice, faits par un peintre de Dieppe. – 1762, mention de l'incendie de l'église. – 1664-1665, à Pierre et Nicolas Buret, pour fonte de cloches, 160 livres. – 1670, fonts baptismaux faits en pierre. – 1673, carreau acheté à Angerville-la-Martel et à Varengeville. – 1680-1681, on refait les arcades de la grande nef et les combles de l'église. – Réédification de la tour. – M. Toussaint, de Rouen, encore organiste. – Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : Blondel, 22 septembre 1630, 26 juillet 1632 (ordonné au clerc matriculier d'instruire la jeunesse) ; – 4 juillet 1647, 15 juin 1652 ; – Hue, 15 juin 1656, 15 juillet 1658 ; 4 juin 1660 ; – de Fieux, 12 septembre 1661 ; 20 septembre 1662 ; 16 octobre 1664 ; – Mallet, 29 juin 1666 ; 24 juin 1667 ; 16 juin 1670 ; – par les doyens du doyenné de Canville : Noël Dupré, curé de Flamanvillette, 13 octobre 1639, 9 janvier 1649 ; – Amelin, 3 juillet 1655 ; – Regnault, 8 juillet 1669 ; – Curés de la paroisse : Robert de Roüen, 1619-1655 ; – Le Charpentier, 1659-1681. – MM. de Bréauté, seigneurs de la paroisse, présents à la reddition des comptes.

G. 8426. (Registre.) – 122 feuillets, papier.

1700-1755. – NÉVILLE. – Comptes de la Fabrique. – 1700-1704, nef de l'église lambrissée en sap de Norvège. – 3 mille de pavés pris à Varangeville, 13 livres 10 sous ; 500, 3 livres 2 sous. – Ecole couverte en glui. – 10 aunes de toile bleue, pour faire un tableau à la contretable de la chapelle saint Laurent. – Pour 6 entes plantées dans le cimetière, et une demi-journée, 1 livre 15 sous. – 1705-1707, réparations des vitres qui avaient été emportées par le *houragan* du mois de décembre. – 1712-1713, pour une consultation de 3 avocats du Parlement au sujet des amortissements, 7 livres 16 sous. – 1728-1731, à M. Lefèvre, fateur d'orgues, 444 livres 9 sous. – 1732-1733, à un charron et menuisier, pour 8 journées, 6 livres. – 1735, construction des arcades ; on distribue aux ouvriers un muid de cidre acheté 18 livres. – 1737, 16 pots 1 chopine de cidre achetés 2 livres 9 sous 6 deniers. – 1744-1745, achat de 208 pots de cidre, à 2 sous 6 deniers le pot. – 1748-1749, à un menuisier pour 3 journées, 2 livres 5 sous ; – à un maçon, pour une journée, 15 sous ; – à un couvreur en chaume, également pour une journée, 14 sous. – Au commencement : « Inventaire des lettres et écritures concernant le bien et revenu du Trésor de l'église de la paroisse de Néville. On y mentionne une fondation pour le pain béni de Pâques, par M. Le Sauvage, qui donna pour cet objet une rente annuelle de 6 livres, 28 janvier 1562 ; – une autre fondation de M^{me} de Milleville, de 1630. – Délibérations, nominations de Trésoriers. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Petit-Caux : d'Osmont, 8 octobre 1715, 15 septembre 1734 ; – Grimaldy, 1741 ; – Cerisy, 20 juin 1748 ; – par les doyens du doyenné de Canville : P. Gillé, curé de Gonseville, 19 juillet 1735, 14 septembre 1736, 15 juillet 1743 ; – Guyart, curé de Sotteville-sur-Mer, 3 novembre 1745 ; – Aubert, curé de Criquetot-sur-Ouville, 16 juillet 1749. – Curés de la paroisse : Pierre Fremont, 1708-1709 ; – Jacques Sivard, 1712-1727 ; – C. De Dun, 1728-1747 ; – Jean-Baptiste Le Vasseur, bachelier de Sorbonne, 25 septembre 1751-1754. – Le comte de Bréauté, Trésorier de la paroisse, 1705-1708.

G. 8427. (Registre.) – 57 feuillets, papier.

1752-1786. – NÉVILLE. – Comptes et délibérations de la Fabrique. – 1752-1754, construction des murs du cimetière ; – repavage des tombes de l'église. – 1756-1758, 196 pots de gros cidre, à 3 sous le pot. – Journée de maçon, 20 sous, outre la boisson, consistant en petit cidre. – 1758-1760, à M. Parfait, organiste, pour ses honoraires de 2 années, 230 livres. – 1760-1762, à un couvreur en chaume, pour 23 jours, 23 livres ; – à un couvreur en ardoise, pour 56 jours, 66 livres ; on fournit en plus le cidre. – 16 février 1765, on donnera 100 livres par an, à M. Guérin, prêtre habitué, qui depuis le décès de l'abbé Le Vasseur n'avait plus que les honoraires de ses messes. – 27 septembre 1772, on établira des barrières permanentes à l'entrée du porche. – 18 avril 1773, délibérations sur

les réparations à faire à la chapelle sainte Anne, attenante au côté droit du chœur. – 9 mai 1773, assemblée des habitants réunis en étal de commun ; le Trésorier est autorisé à faire passer des plates-formes ou sablières pour soutenir la charpente ou berceau depuis le chœur jusqu'au bout de l'église, au-dessus de la sacristie. – 23 juillet 1773, on autorise le Trésorier à faire enlever les poutres et arcs-boutants de la nef, comme il avait été fait au chœur. – 20 décembre même année, délibération pour la construction de l'école près du cimetière. – 20 juin 1779, 2 bedeaux à l'église, dont on règle le vêtement. – 5 novembre 1780, on fera relever la chaire à prêcher. – 17 février 1782, permission de mettre une pierre ou tombeau avec inscription sur la fosse de noble dame Adélaïde-Catherine de Lézeau, inhumée dans le cimetière de la paroisse. – Liste des bancs. – Curés de la paroisse : M^e Le Vasseur, docteur de Sorbonne, 1755-1765 ; – Hébert de la Pleignière, 1765-1786.

G. 8428. (Registre.) – 39 feuillets, papier.

1686-1735. – NÉVILLE. – Comptes des maîtres et échevins de la confrérie de saint Nicolas. – 1686-1688, « au sieur Des Ruelles, peintre doreur, pour avoir blanchi et doré la contretable de la chapelle et y avoir fait un tableau du dit saint, 45 livres 15 sous. – A Guillaume Le Clerc, menuisier, pour agréments faits à la dite contretable, tant en bois que pour son travail, 27 sous. – Pour 19 aunes de toile, à 19 sous l'aune, pour faire un rideau à la dite contretable, 10 livres 11 sous. » – Au commencement du registre, inventaire des titres de la confrérie.

G. 8429. (Registre.) – 49 feuillets, papier.

1782. – NÉVILLE. – « Registre de la confrérie de saint Nicolas et de saint Sébastien. – Noms des confrères servants de la société. – Ordre que les confrères doivent suivre pour la maîtrise. – Noms des associés. » – Presque tout le registre est resté en blanc.

G. 8430. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 70 pièces, papier.

1536-1758. – NÉVILLE. – Confrérie de saint Nicolas. – Titres de propriété de cette confrérie. – Donation de 5 sous tournois de rente, par Laurent Petit-Seigneur, 1596 ; – de 20 sous de rente, par Etienne Le Febvre, dit Feuillant, 1664. – Etats des confrères qui ont été maîtres depuis la Saint-Nicolas, 9 mai 1688 jusqu'en 1700. – Aveu à François-Claude-Michel-Benoît Le Camus, conseiller au Grand Conseil, seigneur patron de Neville, du Pont-de-Navarre et autres lieux, 1773. – Baux, procédures, pièces de comptabilité. – Réception par les prêtres associés de la confrérie de saint Nicolas, de Nicolas de Saint-Aubin, en remplacement du sieur Adrien Angot, absent depuis plusieurs années, et que l'on croyait décédé ; refus fait par le curé de le recevoir ; demande faite par le dit de Saint-Aubin, d'être admise prêter serment, devant le chapelain, au pied de l'autel de saint Nicolas, 1686.

G. 8431. (Liasse.) – 38 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier ; 2 sceaux, 1 cachet.

1388-1780. – NOINTOT. – Transaction entre Guillaume, seigneur de Belengues et de Beusemouchel, chambellan du Roi, et les religieux du Mont-aux-Malades, au sujet de droits féodaux, notamment de droits d'ost, par lui prétendus à Nointot, droits auxquels il renonce ; la dite transaction conclue par l'avis de plusieurs sages, Robert de la Heuse, Jacques de la Heuse, Jean de Tonneville, chevalier, Richard du Buscfresnil, Jean Le Lieur, Jacques d'Orliens, Regnault de Rebais, écuyers ; Guillaume Roulant, avocat du Roi et conseiller du dit chevalier, et Guillaume de Bondeville, son sénéchal, 27 août 1388. – Accord sur des difficultés auxquelles donnait lieu la translation de l'église de Nointot, entre le curé de cette paroisse et celui de Rouville, paroisse voisine, le dit accord conclu par les soins de M. Raoul de Mouchy, seigneur de Moismont, baron de la Houssaye et Nointot, et de M. F.tienne Maignart de Bernieres, seigneur de la Rivière-Bourdet, Beuzemouchel et Rouville, 10 octobre 1667. – Renonciations faites devant Robert Couilleren, curé d'Yébleron, vice-gérant du doyen de Fauville, par les prieurs curés de Nointot : Nicolas Du Buc, 3 décembre 1481 ; Alain Coquery, 15 septembre 1483, à la seigneurie de la Houssaye, appartenant, ils le reconnaissent, aux religieux du Mont-aux-Malades. – Collation de la cure de Nointot (vacante par le décès de Thomas Maubuisson) à frère Pierre Poulain, 23 novembre 1576 ; – à Dom Robert Dumesnil (prise de possession), 22 juin 1654 ; – à Nicolas Brice, prieur du Mont-aux-Malades,

12 octobre 1674. – Autres curés de Nointot : Nicolas Estienne, prédécesseur de Dumesnil ; – Dom Jacques Dautecourt, 1686 ; – Boullays, 1691 ; – Pierre-Augustin Mare, 1736. – Requête présentée à l'Intendant, M^{gr} de la Bourdonnaye, par le dit Boullays, afin d'obtenir un fonds sur le Domaine, pour le traitement d'un vicaire ou maître d'école qui instruirait les nouveaux convertis ; insuffisance de ressources de la Fabrique ; 20 familles de nouveaux convertis ; 25 à 30 enfants de 5 à 14 ans, 1691. – Déclarations des habitants et des Trésoriers, établissant le bien-fondé de cette requête. – Baux de dîmes ; – procédures. – NORMANVILLE. – Fondation de Jacques-François de Pestel, marquis de Normanville, pour une maîtresse d'école, 1723. – Aveux à ce seigneur par Jacques de Mareste, ci-devant curé de Saint-Pierre-l'Avis, 1712. – NOTRE-DAME-D'ALHERMONT. – Lettre d'Eurieuult, curé de cette paroisse, à M. de Vassonville, procureur fiscal des comtés de Dieppe et d'Alihermont, au sujet de la lettre qui lui avait été adressée, et dont il avait l'ait lecture à la sortie de la grand'messe, pour l'élargissement des chemins : « Nos rues sont impraticables pendant 9 mois de l'année. Nous ne saurions quelle route prendre pour l'administration des sacrements. On nous a refusé même la grâce de passer dans les mesures, surtout quand on fait quelque inhumation. Dans ces occasions, il faut aller à cheval et faire mettre les cadavres dans des bannaux, ce qui est contre la décence, » 4 mai 1752. – NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON. – Nominations à la cure de cette paroisse. – Curés : Lucas, 1710 ; – Robert Le Chartier, 1710-1711 ; – Jean-Louis de Hanouey, 1711 ; – Joseph Huet, 1713. – NOTRE-DAME-DES-CHAMPS. – Titres d'une rente de 30 livres appartenant à la confrérie de la sainte Vierge, saint Clair et saint Gourgon, 1778. – NOTRE-DAME-DU-BEC. – Reconnaissance de Marie-Anne Romé, veuve de messire Louis-Albert Asselin de Bauville, d'une rente en faveur des pauvres, 1741.— Aveux à MM. Romé du Bec, pour biens appartenant à la Fabrique et à la cure, 1396-1775. – NOTRE-DAME-DU-PARC. – Constitution de rente en faveur des pauvres, 1776. – Curés de la paroisse : Pierre Godeffray, 1628 ; – Léger Delamare, 1637 ; – Guillaume De la Croix, 1647 ; – Charles Martin, 1698 ; – Jacques Eudes, 1768. – Dans un aveu de Jacques Le Marchand, 1596 : a Servages consistant à porter 16 boissiaux et une carte d'avoine de Breteville au château du Bec par chacun an, aider à porter le pain de Moustiervillier au dit chasteau avec les autres subjects, à sçavoir : les tenants du fief de Pymont et du fief du Val et du fief des Perrons, chacun sa quote-part, doivent ayder aux foins, fener une journée, de 5 ans en 5 ans, et une journée à tasser les herbes en août, de 5 ans en 5 ans, en luy baillant le sieur baron, un pain de 1 denier par chacun jour. » – Sceaux de la cour du doyen de Fauville, 1481 ; – de l'archevêché, 1674. – Cachet du curé Eurieuult, 1752.

G. 8432. (Liasse.) – 32 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1595-1787. – OCTEVILLE. – Bref du pape Benoît XIII, portant concession d'indulgences en faveur de l'église de Saint-Martin d'Octeville, 16 mai 1726 ; anneau du pêcheur. – OFFRANVILLE. – Fondations du nommé Bagliot, 1691 ; – de Colette Courolles, du Pollet, 1612 ; – de Marion Denier, veuve de Jean Le Tanneur, 1647 ; – de Geneviève Rozée, veuve de Jean Tacquet, écuyer, sieur de Breteuil ; libéralités à l'hôpital de Rouen ; 150 livres de rentes, pour l'entretien d'une maîtresse d'école de la Providence à Offranville : « Ne pourra la dite maîtresse recevoir aucune chose des écoliers pauvres ou non, de peur que, sy quelques unes d'elles donnoient, celles qui ne donneront rien n'eussent de la confusion et de la peine à venir à la dite école, ou ne se crussent négligées ; dans laquelle école et instruction ne sera reçu aucuns garçons, de quelque aage qu'ils soient, prétendant qu'ils seront absolument exclus. Ne pourra la dite maîtresse d'école donner à ferme ou louage son jardin ni rien de sa maison, de peur d'introduire personne chez elle ; et pour donner une entière liberté aux grandes filles de s'instruire en particulier, la dite maîtresse ne recevra aucune pensionnaire que du consentement du sieur curé, comme aussy on ne pourra l'obliger aucunement d'en recevoir contre son agrément. Ne pourra faire aucun commerce, pour n'estre point distraite et ne donner lieu à la cupidité, lequel commerce la détourneroit de l'application et assiduité qu'elle doibt aux enfants pour penser à ses intérêts particuliers, » 10 juin 1718 ; – de Jean Véron, conseiller au Parlement, seigneur et curé d'Offranville, 1590, 1605, 1613. – Quittances des droits d'amortissement. – Baux, 1771-1787. – Titres de propriété ; – procès pour une rente en 1748. – Curés de la paroisse : Guillebert d'Espinay, 1505 ; – Guillaume Aublé, 1647-1653 ; – Pierre Tallebot, 1664-1691 ; – Antoine Le Gendre, 1732. – En 1613, outre le curé, 1 vicaire, 4 prêtres, dont un était Trésorier.

G. 8433. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1561-1788. – OHERVILLE. – « Mémoire des pièces et papiers du Trésor d'Oherville, » 1705. – Comptes de la Fabrique, 1689, 1690. – Déclaration des biens de la Fabrique, 1742. – Fondations de François Le Coq, 1654 ; – d'Hilaire Le Pelley, 1663 ; – d'Adrien Néel, 1611. – Quittances des droits d'amortissement. – Traité de mariage entre Guillaume Le Pelley et Isabeau Tassel, de Herville (ancien nom de la localité) ; Tassel donne à sa fille « les choses qui ensuivent : ung lictourny avec ung coffre, ung demy-coffre avec du linge à la volonté de la mère ; 2 grandes robes et une ronde, ung corset avec ce qu'elle en a, ung manteau et un chapperon, 2 vaches, 1 mine de bled et la chair d'un mouton, avec la somme de 100 livres, » 1561. – Mention de Marin Duval, lieutenant du bailli du duché de Longueville au siège de Grainville, 1651 ; – de Jacques de Houdetot, seigneur d'Auffay et de Fultot, 1611 ; – de la Charité d'Oherville, 1613. – OSMONVILLE. – Bail aux enchères, après publication au pied de la croix, des terres de la Fabrique, 1740.

G. 8434. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier ; 1 gravure ; marque de notaire apostolique.

1398-1785. – OBIVAL PRÈS ELBEUF. – Donation d'Anne Cochoix, fille d'Isaac Cochoix et veuve de Jacques Cavelier, 1701. – Procès-verbal dressé par Marin Bénard, avocat à la Cour, bailli vicomtal de la haute-justice de la Londe, au sujet de la ruine d'une partie de l'église, par suite de la chute d'un quartier de roche, 13 mars 1684. – La Fabrique prend à sa charge une rente hypothèque de 15 livres à payer au dit Bénard pour être quitte d'une somme de 300 livres dues par l'entrepreneur (un charpentier) Charles Cléon, à Alexandre de Saint-Amand, marchand de bois au Thuil-Signol, 1685. – Projet de délibération pour une imposition, à répartir sur 50 ou 60 des plus forts propriétaires ou locataires d'Orival, des fonds nécessaires pour réédifier les murs qui soutiennent le terrain du nouveau presbytère et pour faire le traitement du vicaire, « qui veut bien tenir les écoles, tous les matins, de 9 heures à midi ; » instruira gratuitement les pauvres, sauf aux riches à payer une rétribution, 1769. – Donation par Jean-Baptiste Le Cordier de Bigards de la Londe, président à mortier honoraire au Parlement, de Rouen, d'une maison et jardin situés à côté de l'église d'Orival, pour servir de presbytère ; la dite donation approuvée par lettres-patentes de 1775. – Arrêt du Parlement ordonnant information, préalablement à l'enregistrement des dites lettres-patentes, 10 juin 1776 ; information ; arrêt d'enregistrement, 19 août même année. – Marché fait avec Jean Le François, sculpteur à Rouen, rue *Pomme d'Or*, pour un autel en tombeau, avec accompagnements, 25 juillet 1762. – Requête des paroissiens au lieutenant général du bailliage de Rouen, pour qu'il lui plût autoriser la location des bancs ; le nombre des communicants avait dépassé le chiffre de 500 ; il y avait urgence de se procurer les fonds nécessaires afin d'assurer le traitement d'un vicaire pour faire le catéchisme et tenir les écoles, et de le dispenser d'aller de maison en maison chercher la contribution des paroissiens ; la Fabrique s'engageait pour 100 livres ; les 3 confréries pour pareille somme, 1733. – Adjudication des bancs par M. Flavigny, Trésorier. – Délibération pour l'achèvement des bancs, 3 janvier 1734. – Aveux à J.-B. Le Cordier de Bigards, alors conseiller au Parlement, capitaine des chasses et plaisirs du Roi en ses forêts d'Arques et du Hellet, 1729 ; – à Charles-Eugène de Lorraine, prince de Lambesc, 1768. – Fief du jardin appelé *l'Ancien Hermitage*, 1750. – Procès entre la Fabrique et le père de M. Le Prieur, ancien curé, au sujet d'honoraires dus à ce dernier, 1769. – Ordonnance de l'Intendant, M^{gr} de la Bourdonnaye, au sujet d'une haie morte et de roches qui avançaient sur le chemin, 1752. – Arrêt de la Cour des Aides, rendu à la requête des paroissiens d'Orival, portant que Louis Le Marinier paierait sa cote des tailles, nonobstant l'achat qu'il avait fait d'une maîtrise de drapier à Elbeuf, 1725. – Fieffé par la confrérie du Saint-Sacrement, 1746. – Accord avec les frères de cette confrérie, 1749. – Image de la Charité de saint Roch, fondée en l'église de Saint-Georges d'Orival en l'honneur de saint Roch, de saint Adrien et de saint Sébastien ; encadrements ajoutés, et acrostiche donnant le nom du maître en l'année 1783, Toussaint Villers. De l'imprimerie de la veuve Machüel, rue Saint-Lô. – ORMESNIL. – Bail d'une pièce de terre, 1784. – OSMOY. – Compulsoire délivré par Pierre *de Peysaco*, doyen de Saintes, chapelain du pape, commissaire délégué par la Cour de Rome, à l'occasion d'un procès entre Henri Du Moustier, curé *d'Oumay*, au diocèse de Rouen, et Pierre Guillebert, 1^{er} juillet 1398 ; marque et attestation de Pierre *Leyraldi*, notaire apostolique du diocèse

de Limoges. – OUAINVILLE. – Racquit d'une rente due par M. Nicolas-Bernard-Augustin Jouane, curé de cette paroisse, 1785.

G. 8435. (Registre.) – In-folio, comprenant 134 feuillets, papier.

1670-1715. – OURVILLE (NOTRE-DAME D'). – Comptes de la Fabrique. – Aux receltes, aumônes de gerbes de blé et de lin, de beurre, etc. ; – produit des inhumations, vente des pommes du cimetière. – 1679, réparations à la chapelle de saint Nicolas, à l'école, à la maison du vicaire. – Au prédicateur de l'avent, 100 sous. – Mention du plat de saint Lubin. – 1683, « aux prédicateurs, pour avoir presché les avent et carême, que pour messes par eux célébrées, 6 livres 10 sous. – Pour avoir envoyé à Caudobec l'élection des collecteurs de la taille, 8 sous. – Pour augmentation du pain à bénir, qui avoit été trouvé trop petit, 9 sous » – Construction d'une sacristie. – Achat d'ardoise à Fécamp, de tuile à Angerville-la-Martel. – Mention de la chambre du prédicateur. – 1684-1686, « à Pierre Hautot, de Fécamp, et Jean Barrey, de Ville-merville, massons, pour estre venus exprès pour dresser un procès-verbal des réparafions du chœur de l'église, 3 livres. » – Mention de la chapelle de saint Lubin. – 1688-1690, inhumation d'enfant, 30 sous ; – du fils de M. de Sorquainville, 3 livres. – 13 journées de maçon, 5 livres 17 sous. – « Pour une montrée de feumier pour engresser les entes, 4 livres. » – Réparations à l'école. – 1690-1692, mention des funérailles de M. de Sorquainville. – « A M. Mauger, prêtre, pour la reliure payée à lui, à Rouen, d'un missel romain, 1 processionnel et les 2 manuels du prône et des sacrements, 4 livres. » – 1690-1692, reliure du vieux missel de Rouen, 6 livres. – Pour un manuel neuf des sacrements, 4 livres. – 1692, aux pères Cornier et de Montigny, prédicateurs de l'avent et du carême, pour sermons et messes, 20 livres 10 sous. – 1693-1695, mention de la cotisation pour 2 pauvres. – 1695-1698. inhumations de la fille de M. de Sorquainville, 60 sous ; – de M^{me} Michel, même somme. – Gages du clerc pour une année, 50 livres. – 1698-1701, achat de tuile à Angerville. – 1701-1703, voyage à Caudebec pour milicien. – 1703-1704, journée de couvreur, 15 sous ; – de son serviteur, 6 sous. – 1704-1706, « pour un vieil livre d'église, en parchemin, inutile et rompu, que le curé avoit vendu à Rouen à un relieur derrière l'archevêché, 7 sous la livre, en compagnie de M. Ballyer, curé de Mantheville, au synode de 1706, 3 livres 9 sous. – M. le curé a vendu encore, au synode de 1707, un vieil livre d'église, parchemin, inutile et rompu, pesant 9 livres, à 5 sous la livre (c'est 45 sous) au même relieur, plus vieilles bagues, croix d'argent. » – Au père Voysin de Guenouville, prédicateur de l'avent de 1705 et 1706, 15 livres. – A Marie Malleville, maîtresse d'école, pour 9 mois de ses gages, 30 livres. – Journée de couvreur en tuile, 15 sous ; – en ardoise, 18 sous. – Clocher et chœur couverts en ardoise qu'on va chercher à Rouen. – Réparations du chœur aux frais des décimateurs, l'abbé de Fécamp pour les deux tiers, le curé et le Trésor pour l'autre tiers. – Coq du clocher réparé par un serrurier de Grainville. – Fourre long acheté à raison de 11 à 13 livres le cent. – 1706-1707, quête au plat du jubilé, 7 livres. – « Dû au sieur Le Boucher, libraire à Rouen, pour reste de la vente d'un vieil livre de l'église, de vélin, 10 livres 7 sous. » – Briques achetées 12 sous le cent ; – chaux achetée 16 sous la mine. – Mention de l'horloge de l'église que le clerc était chargé d'entretenir. – Au père Martial, prédicateur du carême, 10 livres. – 1707-1708, inhumation de M. Le Chevalier du Mont, 5 livres. – 1708-1709, à Adrien La Mauve, clerc de Sainte-Marguerite, relieur, pour avoir relié le processionnal, 1 livre 10 sous. – Au Père Voysin de Guenouville, cordelier, pour prédication du carême et de l'avent, 15 livres. – 1710-1712, le Père Bernard et Plasson, prédicateurs du carême et de l'avent. – Ecole *terrée* – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par l'archidiacre B. Le Pigny, 8 juillet 1688, 19 juillet 1689, 13 octobre 1690 (les livres seront reliés ; il sera pourvu d'un missel de la nouvelle impression et d'un antiphonier ; – 12 juillet 1694, 19 juillet 1700, 17 juillet 1702 ; – par B. Couët, vicaire général et official, 24 septembre 1704 ; – par Louis-Philippe de Guillebert des Essarts, curé de Malleville, doyen de Valmont, 4 novembre 1706, 3 août 1709, 3 novembre 1712, 27 décembre 1713, 2 juillet 1745, 15 décembre 1715 (ordonnance pour les réparations à faire à l'église, dresser un obitier, achever la contrôlable avec ses accompagnements). – Curés de la paroisse, Ballyer, 1679, 1686, plus tard en 1688, curé de Gerponville ; – Pierre Guy de Massac, 1688-1711 ; – après lui, N. Lohy. – De Massac, Trésorier ou refus de Nicolas Ouyn, 1690-1692. – Plusieurs comptes rendus en présence de M. Puchot de Gerponville.

G. 8436. (Liasse.) – 6 pièces, papier.

1653-1765. – OURVILLE (NOTRE-DAME D'). – Comptes de la Fabrique, de la Saint-Michel 1727 au dimanche des Rameaux 1730 ; – du jour des Rameaux 1741 à pareil jour 1743 ; – du jour des Rameaux 1763 à pareil jour 1763. – 1727-1730, payé à Marie Talbot, Anne Saint-Clairet Catherine Roger, maîtresses d'école, 82 livres 10 sous ; – aux pères Pertuis et Fréron, prédicateurs, 29 livres. – 1741-1743, chœur réparé aux frais des gros décimaleurs. – 1763-1765. location des bancs et quêtes, 62 livres 6 sous. – Compte vérifié par Gruehct, doyen de Valmont. – Curé d'Ourville, de 1730 à 1765, N. Roulland. – Testament de M. Duboc, prêtre ; Jacques Desportes, sieur du Petit-Bosc, garde du corps de S. A. R., son exécuteur testamentaire, 8 mars 1653. – Ordonnance de M^{gr} Colbert, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, à la suite de la visite qu'il avait faite de l'église d'Ourville : « Le curé contribuera aux réparations du chœur, à proportion des dîmes qu'il perçoit ; ordonné que le clerc feroit les écoles avec assiduité, ou qu'il en serait mis un autre à sa place. Fait et arrêté au château d'Angerville-la-Martel, le 28 juin 1684. »

G. 8437. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1327-1789. – PARC-D'ANXTOT (LE). – Collation par Antoine Gaulde, vicaire général de l'archevêché, sur la présentation de Guillaume Cottetel, grand prieur de Saint-Ouen, au nom de Louis-François de Bassompierre, évêque de Saintes, abbé de Saint-Georges de Boscherville, à Guillaume Duhamel, de la cure d'Anxtot, 9 août 1680. – PAVILLY. – Acte par lequel Robert d'Esneval, sire de Pavilly, patron de l'une des portions de l'église Notre-Dame de Pavilly, se désiste des prétentions qu'il avait élevées, contre les religieux de Saint-Georges de Boscherville, pour le patronage de l'autre portion de la même église, 1327. – Acte passé devant le bailli de Rouen, par lequel il reconnaît que l'acte ci-dessus analysé était scellé de son propre sceau, mardi devant la Saint-Martin d'hiver 1327. – Présentation, par les Chartreux de Bourbon-lès-Gaillon, de Jacques Le Monnier, à la seconde portion de la cure de Pavilly, vacante par le décès de Nicolas Le Roy ; – refus fait par Pierre Acarie, vicaire général, de conférer le bénéfice au dit Le Monnier, 1636 ; – arrêt du Parlement qui maintient Le Monnier en possession de cette seconde portion de cure contre Etienne Louvel, curé de la 1^{re}, lequel avait été présenté par le prieur de Sainte-Austreberte, et contre Jean Cotterel qui avait invoqué ses privilèges de gradué, 9 juin 1638. – Accord entre Etienne Louvel et Jacques Le Monnier, curé du Bourg-Baudouin en même temps que curé de la seconde portion de Pavilly : Louvel reconnaît le droit de Le Monnier, et celui-ci tient quitte son concurrent des frais du procès, 29 janvier 1639. – Donation faite par la Chartreuse de Gaillon à celle de Saint-Julien-lès-Rouen (l'une et l'autre représentant, pour partie de leurs biens, l'ancienne abbaye de Sainte-Catherine, supprimée), du patronage de la 2^{me} portion de la cure de Pavilly, en considération de l'abandon qui avait été fait à la Chartreuse de Gaillon du droit de présenter au prieuré de Saint-Nicolas de Caudecote près Dieppe, 1713. – Homologation au Parlement, 5 mars 1725, de l'union de la 2^{me} portion à la 1^{er} par décret de l'archevêque à la suite d'informations, 1724 – Mémoire au sujet de la portion congrue due par les religieux de Saint-Georges de Boscherville ; consultations de Lemerre, avocat au Conseil, 28 décembre 1724. – Prise de possession par Jean-Baptiste Bailleul, 1742 ; – par Jean Vitecoq, 1789, de la chapelle ruinée de Saint-Denis sur la côte de Saphimbec, à Pavilly. – PETIT-COURONNE. – Fondation par Robert, Adrien, Louis, Urbain, Germain et Charles Quimbel, en exécution des dernières volontés de leur frère Pierre Quimbel ; mention d'une pièce de terre dite le *Pré de l'Epine*, 1650. – Autre fondation de Pierre Marc, l'un des principaux habitants et ancien Trésorier de la paroisse de Saint-Aubin du Petit-Couronne, 1663. – Echange entre la Fabrique et Guillaume-Louis Haillet, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Rouen, patron de Couronne, 1729. – Contrat de vente, de 1667, faisant mention d'une rente due à la Fabrique. – Petit sceau de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon.

G. 8438. (Cahier.) – 53 feuillets, papier.

1764-1790. – PENLY. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes, ventes du pain bénit, des pommes de la place et du cimetière ; cueillette des gerbes. – 1764, reçu pour la vente d'une grille de fer pesant 103 livres, 10 livres 10 sous ; – sonnerie pour la fête des morts, 2 livres. Le curé P. De la Voye proteste de nullité contre ce compte... « Je demande réparation d'honneur pour un article inséré dans le compte, comme déshonorant et donnant à entendre à la postérité que j'étais un chicaneur et intenteur de procès mal à propos. L'article est nommé celui où il est dit que,

conjointement avec M. de Montot, j'ai intenté un procès à l'église pour le banc de M. de Montot, tandis que ce sont les Trésoriers eux-mêmes qui sont en tout les agresseurs et donnent occasion à toutes les mauvaises affaires survenues à l'église. » – 1765, mention de la confrérie de Notre-Dame des Agonisants. – 1779, mention de la maison d'école. – « Pour la rénovation et l'enquadrement de l'obituaire, 1 livre 4 sous. – Pour la figure et image de saint Denis faite en neuf, 100 livres. » – 1773, « pour des fonts baptismaux neufs, 50 livres ; – pour la peinture des dits fonts et le blanchissage de l'église, 40 livres. » – 1775-1776, « pour le droit territorial, imposé au commencement de la gestion de Trésorier, 1 livre 16 sous. – Pour le devant d'autel, 35 livres. – Pour l'achat de 4 entes, les avoir plantées, armées, remoté les poiriers de la place, etc., 94 livres 2 sous. » – Pour réparation à la maison d'école, 3 livres 7 sous. – 1777, construction de bancs, de 4 confessionnaux, de stalles, du lambris et du berceau du chœur. – Journée de menuisier, 1 livre. – Mazet, entrepreneur, 857 livres. – Au sieur Morlaict, pour la peinture et l'image de saint Denis, 35 livres ; – au même, pour avoir renouvelé 4 tableaux et marbré leur encadrement, 21 livres ; – au même, pour la dorure et peinture du Christ, 16 livres ; – pour 83 jours de nourriture, 83 livres. – 1772, pour la vente de l'ancienne image de saint Denis, 12 livres. – 1780, payé pour la croix du clocher, 115 livres. – 1781, à M. Mazet, pour le lutrin, 18 livres. – 1783, construction d'une école neuve ; aux charpentiers, 42 livres 13 sous ; – aux maçons, 52 livres 2 sous ; – au couvreur, 65 livres 4 sous ; – au menuisier, 21 livres 5 sous ; – au serrurier, 5 livres ; – au voiturier, pour apport des matériaux, 16 livres ; – pour achat de tuile et faîtières, 20 livres 12 sous. – 1784, vitrage de l'école, 5 livres 17 sous. – Réédification du presbytère sur la demande de M. Clémence, nouveau curé, successeur de M. De la Voye. – 6 janvier 1787, on propose à M. de la Houssaye une place dans le banc d'œuvre, après celle du Trésorier. – 4 mars 1787, assemblée extraordinaire : « Consentons que le Trésorier en exercice tasse la dépense nécessaire pour ce qui concerne les enfants de chœur que M. le curé demande, afin que l'office se fasse avec plus de décence ; que les petits bancs placés devant ceux de Montot et de M. de la Houssaye servent au célébrant et au clergé dans leur forme actuelle, lorsqu'on célébrera des grandes messes aux chapelles latérales, et pour éviter à tout procès dont nous sommes menacés par M. de la Houssaye, nous autorisons M. notre curé, conjointement avec notre Trésorier, à présenter une requête, à notre nom, à M. le juge et bailli d'Eu. » – 27 mai 1787, « arrêté d'unanime voix qu'aussitôt que S. A. S. M^{gr} le duc de Penthièvre aura répondu à la demande qu'a faite, à notre nom, M. le curé, pour les bois nécessaires à la construction d'une tribune, il seroit de suite convoqué une assemblée générale, présence du procureur fiscal, aux fins de choisir un emplacement pour un nouveau banc d'œuvre, ensemble d'accorder ou non à M. de Montot le banc qu'il occupe à vie. » – 22 juillet 1787, difficultés avec M. de la Houssaye pour son banc. – 2 août, on ne réservera dans le banc d'œuvre que 2 places ; les autres seront attribuées à MM. de la Houssaye, qui en jouiront leur vie durant pour 12 livres de location annuelle. – Banc accordé à M. de Montot et à sa femme, moyennant 9 livres par an. – 24 août 1788, délibération pour réparations à faire au presbytère ; on reprendra la maison d'école occupée par la veuve Tellier, et M. le curé y placera un clerc pour l'instruction des enfants. Le curé offrait de payer la moitié de ses gages. – 25 janvier 1789, honoraires du fossoyeur ; « fera le tour du village avec les clochettes pour avertir de l'heure. »

G. 8439. (Liasse.) – 19 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1468-1787. . – PENLY. – Fondations de Nicole Cordier, 1557 ; – de Denis Frechon, bourgeois de Dieppe, 1641 ; – de François Frechon, sieur de Montot, 1656 ; – de Nicolas Frechon, prêtre, vicaire à Penly ; veut qu'il soit établi en l'église de Penly une confrérie de Notre-Dame de Pitié, 1693 ; – de Jean Le Roux et de Simon Le Roux, son fils, laboureurs à Penly, 1622 ; – de François de Malderrée, sieur de Grainville ; on lui accorde une place de banc au pied du crucifix, de 7 pieds de long sur 3 et demi de large, avec faculté de mettre ses armes au pilier proche du dit banc, du côté de l'autel sainte Barbe, 5 janvier 1664. – Titres de propriété. – Procès pour rentes dues à l'église de Penly, entre le curé Charles Caron et Louis du Beuil-Héliou, chevalier, seigneur de Châteauneuf de Combert, capitaine du régiment de la marine, ayant épousé Marie Barrière, veuve de Jean Palotier, bourgeois de Dieppe, 1684. – La plupart des pièces à peu près perdues par suite d'humidité.

G. 8440. (Registre.) – In-folio, 248 feuillets, papier.

1559-1622. – PETIT-QUEVILLY (SAINT-PIERRE DU). – Comptes de la Fabrique. – 1556, « payé en vin, le 14 juin, pour administrer les paroissiens, 7 sous 5 deniers. – Payé, tant en vin que en pain, pour avoir administré, le jour de Pâques, les paroissiens, 6 sous 9 deniers. » – 1558-1559, on refait le porche ; pour le bois, 105 sous ; – au charpentier, 75 sous. – 1567-1569, « pour le vin du jeudi absolu et samedi et jour de Pâques, 20 sous. – Payé pour le jour de Pentecouste, en touffeaux, bourrelets et glayeuls et pour le moy, 4 sous 6 deniers. – Du lundi de Pentecouste, pour la procession faite à Sainte-Vaubourg, pour le passage des processions, 6 sous. – Du mardi ensuivant, pour aller à Sainte-Barbe, 4 sous. – A Jean Hafflon, pour le moy et glayeul du jour du Saint-Sacrement, 3 sous. – 8 septembre 1567, jour et fête de Notre-Dame, payé pour 2 pots de vin à administrer le peuple, jour de jubilé, 9 sous. – Huis fait derrière l'autel. – Pour ung galice d'estain et bénédiction d'icellui, 20 sous. » – 1569-1570, « pour le moy et glajeul de Penthecouste, 3 sous 6 deniers. – Le jour du Sacrement, pour le glajel et moy, 3 sous. – Du jour saint Pierre et saint Pol, pour le moy et glajeul, 2 sous 6 deniers. – Pour le passage des processions à aller à Sainte-Barbe et Saint-Adrien, 9 sous. » – 1572-1574, « procession à Grandmont, pour le clergé, 5 sous. – Lundi de Penthecouste, procession à Bonsecours, 13 sous ; – mardi de Penthecouste, procession à Sainte-Barbe ; – mercredi, procession à tous les grains de la paroisse. » – 1576-1577, « pour le passage de la procession, pour aller à Sainte-Barbe et pour le desjeuner des prestres en revenant de la dite procession, 10 sous. » – 1577-1578, « pour le passage de la procetion quant on fut à Saint-Adrien, le lundi de Pentecouste, et pour le desjeuner des prestres, 10 sous ; – le mardi de Pentecouste, quant on fut à la procetion à Sainte-Barbe, payé pour le passage, 8 sous 3 deniers. – Reçu pour le sierge bénit, le jour de Pasques, 46 sous 7 deniers. – Tour réparée par Laurent Brisou et Pierre Matias, six-vingts-quatorze livres 10 sous. » – 1580, au peintre pour le paiement de la bannière, 13 livres 5 sous. – 1582, « pour ung calice de fin estain, fachon d'argent doré d'or et gravé, 50 sous, – Pour avoir fait refaire le benesquier de plomb, 20 sous. » – 1585, « procession à Grandmont le 1^{er} mai ; pour le desjeuner du clergé, 25 sous. – Moy et glajeul de Pentecouste, 4 sous. – Lundi de Pentecouste, en revenant de Saint-Adrien, pour le desjeuner du clergé, 25 sous ; pour le passage de la procession, 8 sous. – Le mardi, en revenant de Notre-Dame de Bonsecours, pour le desjeuner, 27 sous 6 deniers. – Mercredi, passage de la procession allant à Sainte-Barbe, 10 sous ; pour le desjeuner du clergé, 25 sous. – Jour saint Christophe, procession aux Amurées, pour le desjeuner du clergé, 26 sous. – Jour suinte Anne, en revenant de Notre-Dame de Rouen, pour le desjeuner du clergé, 24 sous. – Jour de Notre-Dame mi-août, pour le déjeuner du prédicateur qui avoit prêché à la messe, 5 sous. » – 1587, pour les tombes de défunt Noël Daré, 20 sous ; – de défunte la nièce de maître Laurent Burnouf, prêtre, chapelain, 30 sous. – 1587, procession à Saint-Adrien, le lundi de Pentecôte ; – à Bonsecours, le mardi ; – à Sainte-Barbe, le mercredi ; – le jour saint Barnabé, aux Emmurées ; – à la Madeleine de Rouen, le jour de la Madeleine. – 1592, « raccoûtremet des vitres de l'église qui avoient esté cassez durant le siège de la ville pour voller et desrober la dite église. » – 1599, « pour une feuille de cliquant à mettre à la pomme de lierre, le jour de Pentecosle, 3 sous. » – 1600, « du vendredy des Rogations, je fait lever et pozer une croix de pierre de Vernon dans le semetière de la dicte église, laquelle a esté donnée et aumônée par nobles personnes Mons^r de Fréville et Mademoiselle sa femme, en quoy il en a payé 12 escus pur le marché fait avec le sculpteur, 116 sous 6 deniers. » – 1601, 6 journées de hucher, 12 sous par jour. – Pour avoir sonné la nuit de la Toussaint, 10 sous. – Pour 3 aunes de toile, pour faire un drap de la Passion, 46 sous 6 deniers ; – au peintre, 100 sous ; – pour la frange et le ruban, 20 sous. – 1607, « au prédicateur qui a presché le caresme, pour avoir dit et célébré 4 messes, 20 sous. » – 1614, « au prédicateur qui a presché les avents, 20 sous. » – 1617, pour une vitre à l'église, 15 livres. – 1620, mention de la confrérie de saint Nicolas. – Comptes vérifiés par les grands archidiacres : Bigues, dernier avril 1517 ; – Buret (il sera pourvu d'un clerc), 13 septembre 1593 ; – Behotte, 4 octobre 1608, 2 juillet 1612, 17 juillet 1621 (on fera faire un lambris au chœur) ; – 16 juillet 1612, 8 juillet 1614, 13 juin 1615 (enjoint à Etienne Defeu, chapelain, de faire lecture de la seconde partie du prosne, en la petite messe des festes et dimanches, et aussi d'avoir une robe dans un mois) ; – 22 juin 1616, 5 juin 1617, 22 juillet 1619 (le chancel sera lambrissé) ; – par les vicaires du grand archidiacre : Godeheult, 25 juillet 1560 ; – Guerard, 10 avril 1564 ; – Lambert, pénultième de novembre 1568, 26 avril 1572, 4 mai 1580 ; – Vaast Bouic, 14 janvier 1574 ; – N. Burel, 25 janvier 1585, 19 juillet 1588 ; – Haulteryve, 9 octobre 1586 ; – Le Brun, 27 juillet 1591 ; – J. Le Febvre, dernier août 1595, 6 août 1600, 23 septembre 1603, 23 janvier 1604 ; – R. De la Gastine, 23 août 1605 ; – Trabouillet, pénultième d'octobre 1606, 10 décembre 1607 ; – Dorcemaine, curé de Saint-Patrice, 22 février

1614 ; – Le Royer, 18 novembre 1618 ; – par le doyen de la Chrétienté, 14 juillet 1620 (ordonne que, conformément aux ordonnances de M. l'archevêque, les croix du pavé, tant du chœur que de la nef, seront ostées). – Curés de la paroisse : Pierre Houel, 1571 ; – Pierre Coquaigne, 1600-1622.

G. 8441. (Registre.) – In-folio, 274 feuillets, papier.

1567-1637. – PETIT-QUEVILLY. – Comptes de 1567 à 1636, rendus au vicaire, aux curé et paroissiens, des recettes et dépenses de la Fabrique, mais principalement de la communauté des habitants, en ce qui concernait leurs droits d'usage, leurs propriétés, l'entretien du chemin des *rivages* de la Seine, la comparence aux plaids des forêts, tenus en divers lieux ; frais de procédures extraordinairement détaillés. – On mentionne, en général, les dépenses faites pour les processions des jours des Rogations à Sainte-Barbe, Bonsecours, Saint-Adrien, etc – 1567-1569, « païé aux pionniers qui ont esté besongner aux rempars et forteresses par le commandement de MM. de la Ville, 37 livres 19 sous. – A M^c Jacques Hardouyn, receveur de la Ville (de Rouen) pour le Roy et pour le prest, 25 livres. » – 1570-1571, procès pour la mare. – « Lundi de Pentecôte 1581, quant les gens de Mons^r de Graville vindrent pour faire sortir les gens d'armes de la dicte paroisse, lesquels estoit venus au prebitaire de la dite paroisse pour prendre les noms et surnoms des dicts paroissiens, 30 sous. – Le 1^{er} jour de juin 1581, pour advoir esté adjournez par le sergent Le Farge pour comparoir par devant Mons^r d'Auberville pour dire et nommer le nombre des gens pestiférez de la dite paroisse, payé 17 sous 6 deniers. – Le vendredi 10^{me} jour du dit mois, pour estre retournés par devant le dit sieur d'Auberville, pour les dits malades, pour eslire et leur bailler une maison pour les mettre tous ensemble, 16 sous 6 deniers. – Le dit jour de relevée, dans le manoir de Quevilly, pour un pot de vin, lequel a esté présence de l'enquesteur qui estoit venu pour prendre et eslire une maison pour mettre les malades, 5 sous. – Pour le vacait (*vacat*) du dit enquesteur, pour sa course, 30 sous. – Payé aux pestiférés en plusieurs fois, 5 livres 15 sous. » – 1582. « pour un dîner pour le surgien et barbier des malades, 15 sous. » – Service général des trépassés de la paroisse. – Pour le dîner du prédicateur du carême, au jour de Pâques fleuries, 7 sous 6 deniers. – 1583, on fait refaire le *bénesquier* de plomb. – Pour le dîner du prédicateur, le jour saint Pierre, à la messe, et pour le vicaire, 10 sous. – 1584, « 8^e jour du moys de novembre, pour advoir esté comparoir aux Estactz, jouxte le mandement de Mons^r le bailly de Rouen, ou son lieutenant, payé, présence du vicaire Robert Saussyer et les paroissiens des autres paroisse, pour notre cotte part, la somme de 25 sous. – Pénultième jour de mars, payé le desjuner d'un sergent qui nous est venu sommer pour aller parler à M. de Carrouges (le lieutenant général de Normandie), 2 sous ; – reçu le mandement du sieur de Carrouges, pour faire la garde en cette paroisse. » – Divers paiements faits aux pauvres pestiférés : Toussaint Gallot, la veuve Thomas Noyon, la veuve Pierre De Moy. – 1586, procès par devant M. Bodin, à la Chambre de la Réformation des forêts ; 17 paroisses intéressées pour leurs droits d'usage. – 1586-1587, on va à Rouen « cheulx Mons^r le lieutenant, mesme parler à l'enquesteur Hue, pour savoir ce que on devoit faire des personnes pestiférées. » – Sommation à un propriétaire de faire éventer une maison. – 1587-1588, don de 2 *craines* et 2 fourrages au procureur du Roi. – 1588-1589, nomination d'un pionnier pour travailler aux fortifications ; – achat de piquois et de pelles. – Bail et engagement des *rivages* de la paroisse. – 1589-1590, pionniers envoyés à Dieppe et au fort de Sainte-Catherine. – Assignation reçue de Messieurs de l'Union pour avoir à porter dans l'intérieur de Rouen les grains et foins de la paroisse. – Présent d'une douzaine d'alouettes. – « Pour une lettre de M^{me} d'Aumale pour nous exempter de soldars qui estois au Grand-Quevilly, 60 sous. » – Taxe pour les pionniers envoyés à Dieppe, 24 livres 10 sous. – Mai 1591, travaux au fort de Sainte-Catherine. La paroisse en est quitte pour 2 bannaux par la faveur de M. le curé. – Dupont, commissaire pour les fortifications de Sainte-Catherine. – Au secrétaire du vicomte de Tavannes, pour une sauvegarde, 60 sous. – Juin 1591-juin 1592, travaux aux fossés de la ville de Rouen. Achat de hottes. – Juin 1593-juin 1594, « le mereredy 3^{me} jour de novembre, que nous allâmes au Conseil à Rouen, pour une assignation qui nous a esté faicte pour comparoir aux Estats et à Louviers, et après que nous advons trouvé à notre Conseil qu'il nous y falloît comparoir, payé en despence 18 sous 6 deniers. » – Congé demandé à M. de Villars pour aller à Louviers, avec les Trésoriers des autres paroisses, 15 sous. – 1594-1595, démarches pour savoir ce qu'était devenu le curé ; – on parle à M. l'amiral (de Villars) pour l'emplacement des gardes. – 28 octobre 1597, présent au garde de M. de Montpensier (gouverneur de Normandie), « qui estoit venu pour nous préserver des soldars, » 58 sous 4 deniers. » – 1596, pour une sauvegarde du Roi, 8 livres 2 sous. – 27 novembre

1598, « quand nous fusmes assignés pour aller et estre présens à l'élection de ung homme pour aller aux Estats, en la présence de Louis Gallot et le curé de St-Etienne-du-Rouvery et viquaire de Sotteville, pour la despence, 16 sous. » – Présent à M. de Hanyvel. – On se rend à la maison de ville (de Rouen) pour avoir diminution des 6 hommes qu'on demandait à la paroisse pour travailler au fort de Sainte-Catherine. – 1599-1600, travaux au dit fort. – Nouveau procès pour les coutumes. – Présent d'une *pouche de naviaux* à la femme de M. de Gallentine, commissaire du même fort, « quand il nous eut donné congé pour aller travailler au fort, 10 sous. » – Dépenses pour abattre les *bausqués* du rivage ; – journée de manœuvre, 6 sous. – 1601-1602, curage des mares. – Juin 1603-juin 1604, on parle de réédifier le presbytère. – Alignement pour les *rivages*. – Remerciement à M. de Vix (*sic*) « de ce qu'il nousavoit conservé des troupes du Roi, 30 sous. » – Juin 1604-juin 1605, réédification du presbytère. – A Etienne De Fer, cleric et chapelain de la paroisse, pour ses gages de l'année, 38 livres, juillet 1605 ; – mention de la couverture en feurre ou chaume du presbytère. – 1606, « dépenses quand nous fusmes parler à MM. de la police afin de empescher que les navires ne deschargassent point à notre paroisse à cause des maladies. » – 1607, touffeaux baillés à MM. du Parlement. – 1608, nomination de vacher et de porcher pour la paroisse. – 1609-1610, au prédicateur du carême, 30 sous. – 1613-1614, 3 poules données en présent, 24 sous. – 1615-1616, à un des hommes de M. de Montbazon, pour avoir une sauvegarde, 75 sous. – 1616-1617, tour de l'église recouverte en ardoise. – A ceux qui ont sonné pour les Trépassés, 10 sous. – 1618-1619, procès aux eaux-et-forêts devant M. Corneille (le père du poète). – 1620, « à 2 chirurgiens, pour avoir visité un petit enfant qui mourut en la maison d'Ysambart Chambet, 48 sous. – A deux cirurgiens qui visitèrent le corps mort de la fille de Philippe Machan, 32 sous. – A Coteret, pour avoir plaidé, 10 sous 8 deniers. » – 1624-1625, le vitrier Pinchon répare les vitres que des voleurs avaient rompues. – Au prédicateur du carême, 3 livres. – 1625-1626, au prédicateur de l'avent, 32 sous. – 1613-1622, présents, au Vicomte de l'Eau, au plancager, au procureur du Roi aux eaux-et-forêts, au verdier, presque toujours de cochons, dont le prix varie de 30 à 60 sous ; une fois (en 1615) d'avoine, pour 10 livres 15 sous ; une autre fois, en 1616, de 2 grands poulets d'Inde, pour 32 sous. – Curés de la paroisse : Thomas Dumouchel, 1569 ; – Pierre Coquaigne, à partir de 1598 ; – vicaires : Guillaume Symon, 1574-1576 ; – Nicolle Vallée, 2 juin 1577 ; – François Le Prieur, 19 mai 1578 ; – Richard Mallet, 24 juin 1579, 26 juin 1580 ; – Robert de Baupte, 24 juin 1582 ; – Symon, 1584 et années suivantes ; – Michel Fontaine, 1595 ; – après lui, Coquaigne, qui figure plus tard comme curé.

G. 8442. (Registre.) – In-folio, 194 feuillets, papier.

1626-1660. – PETIT-QUEVILLY (SAINT-PIERRE DU). – Comptes de la Fabrique. – Aux dépenses, frais de procédures, extrêmement détaillés, concernant divers procès que les habitants de la paroisse eurent à soutenir pour leurs droits d'usage dans la forêt, pour leurs communes, pour leur contribution aux taxes imposées sur la Ville de Rouen, la réparation du chemin le long de la rivière de la Seine, etc. ; le traitement du vicaire qui tenait les écoles, de 36 livres par an, à partir de 1644 ; – le dîner du clergé qui, aux fêtes de la Pentecôte, conduisait les processions à Saint-Adrien et à Bonsecours. – 1626, au cleric, pour une année de ses gages, 60 livres. – Pour un cochon donné à M. le verdier de la forêt du Rouvray, 52 sous. – 1627, procès soutenu au Grand Conseil, pour leurs marais et fiefes, par les paroisses du Petit-Quevilly, du Grand-Quevilly et du Petit-Couronne, contre les commissaires députés par le Roi pour la revente du Domaine ; – le dit procès continué en 1628, 1636, 1637. – 1628, assignation donnée aux paroissiens du Petit-Quevilly, par devant le bailli de l'Hôtel-Dieu, pour un enfant qui avait été trouvé dans une pièce de seigle du dîmage de la paroisse. – 1630, « payé pour faire imprimer et signer les indulgences du jour de saint Pierre jusques au nombre de 400, 7 livres. – Pour le moy et glayu du jour-saint Pierre, 24 sous. – A M. Le Planquois, mercier grossier, pour la matière de quoy on a fait le contre-autel de notre église, 8 livres 13 sous. – MM. de Rouen nous auroient fait convenir devant les maîtres (des eaux-et-forêts) afin de nous voir condamner à faire réparer les fosses d'entre les brières et parc du Roy, tant nous que les paroissiens du Grand-Quevilly, Sotteville et Saint-Sever. » – 1633, 1634, « païé en despence, le jour de saint Pierre, pour avoir donné à disner aux hommes qui ont tendu et détendu la tapisserie mise à l'église et pour y avoir gardé durant le dit jour, 30 sous. » – Mention d'un service à l'intention des trépassés de la paroisse en général. – « Payé à Eustache Du Bosc, maître menuisier, demeurant au faubourg Saint-Sever, pour avoir fait une cloueson ou carolle et un lieutrain et une chère à prescher

avec 5 bancs tenant ollonc des dictes carolles, 100 livres. – Au même, pour augmentation, 6 livres : – au même, pour la carolle autour de la chapelle saint Sébatien, 30 livres ; – pour le vin du marché, 10 livres. » – 1635-1636, procès à la Vicomte de l'Eau sur la plainte du plancager, à cause du mauvais état du chemin des *virages* de la paroisse. – Nouveaux paiements à Eustache Du Bosc, pour les marches, gradins, tabernacles du grand autel, pour une cloison des 2 côtés de cet autel, 2 amortissements sur la table du maître autel, un amortissement au tabernacle, 2 pour le bois des balustres. – Paiements à Michel Lavoit, peintre, qui peignit et *grava* en or le tabernacle, l'image saint Pierre, plusieurs tableaux à la fermeture de la table du maître autel. – 2 séraphins mis sur les 2 portes de la cloison du maître autel. – 1636-1637, « à Pierre Dieul, qui avoit été envoyé, pour Grand et Polit – Quevilly, au siège de Corbie, porter les munitions de guerre suivant le mandement du Roi, 46 livres 13 sous. » – Achat de bottes pour aller travailler aux fortifications de Rouen. – 1637-1638, paroisse taxée pour sa part de 40, 600 livres imposées par arrêt du Conseil sur la banlieue de Rouen. – Démarches pour obtenir diminution des taxes ; taxes réduites, l'année suivante, à 500 livres. – Démarches auprès de M^r le chevalier du Roi pour être exempts de loger les gens de guerre passant par la ville de Rouen. – « Pour remerciements à ceux qui nous ont exempté de plusieurs logements de gens de guerre, 32 livres : – de gens de guerre étant logés au Grand-Quevilly » – Pour avoir esté, avec Claude Gallot, trouver le cocher à M^{m^{co}} de Camille, pour le prier d'aller voir l'homme de chambre de M. le chevalier du Roy, pour sçavoir de luy si Monsieur son maître trouveroit bon que on luy présentast quelque présent pour le remercier de la pesne qu'il a prinse pour nous, poulies gens de guerre qui sont passés par la ville de Rouen, en despence, présence du dit cocher, 34 sous. – Pour avoir esté avec M. le curé, Philippe Daré, Claude Gallot, faire recherche et enquête du vin qu'il pouvoit estre dans notre paroisse suivant le mandement de MM. de Ville, 22 sous ; » – procès-verbal porté à l'Hôtel-de-Ville de Rouen. – 1638-1639, démarches auprès de M. de la Vigerie, « pour les soldars qui estoient logés à Espreville, que l'on disoit devoir passer par le Petit-Quevilly. » – On envoie à Darnétal, « pour savoir des nouvelles des soldarlz qui y estoient logés, qu'on disoit devoir venir dans la paroisse. » – Procès au baillage contre la veuve Valenlin Louys, pour l'obliger à faire le pain bénit. – Pour le pain blanc pour faire le dit pain bénit, au lieu de la dite veuve, 10 sous 8 deniers. – On relève la *reposée* du cimetièrre. – Réparation au chœur. – 1639-1640, démarches auprès de M. de la Vigerie, pour n'avoir point à loger le régiment de Vatimont. – On fait porter 2 charrettes de foin au Vieux-Palais, pour remercier M. de la Vigerie, 36 livres ; – plus 18 sous pour le portage, et 18 sous pour le voyage. – Mention de lettres portées, de la part de M. de la Vigerie, au *couronnel* du régiment de Piémont logé au grand et au petit Bosc-Bénard, « pour le prier de nous exempter du logement en passant par Rouen, 22 sous. » – 1640-1641, démarches auprès de M. de Paris, Intendant, pour un motif semblable. – Homme envoyé à Bourghtheroulde pour savoir si les dix compagnies du Pontchasteau s'avançoient pour loger, 30 sous » – Autres démarches auprès du major et de M. Pacecal (le père de Blaise Pascal), toujours à même intention. – 1641-1642, procès en la Chambre de la Réformation générale des forêts pour les droits d'usage de la paroisse ; – autre procès avec le plancager et avec les commissaires du Roi, pour la réparation du chemin du *virage* et les droits d'amortissement. – 1642-1643, remerciements pour l'exemption des gens de guerre qui avaient passé par Sotteville. – Moutons saisis et menés à l'auberge de *l'Ecu*, au faubourg Saint-Gervais, pour contraindre les habitants au paiement des droits d'amortissement, se montant à 696 livres. – « Payé pour avoir raccourci et remonté la croix de la Mivoie, 53 sous. » – 1643-1644, procès au sujet d'un fossé dans les communes du Grand et du Petit-Quevilly, dites les *Grandes Marettes*. – 1644-1645, démarches auprès de MM. de Ville, pour n'avoir point de soldats à loger ; mais il fallut pourtant en loger une compagnie. – Mention du sieur Périer, conseiller en la Cour des Aides de Clermont, commissaire député pour procéder, dans l'étendue de l'ancienne Généralité de Rouen, à l'exécution de sa commission pour le Domaine. – 1646-1647, la paroisse contrainte à payer sa part de l'emprunt imposé à la ville de Rouen ; le Trésorier est arrêté prisonnier. – La même paroisse obligée, à contribuer à la nourriture des prisonniers espagnols, pour lesquels elle paie, en 2 fois, une somme de 121 livres 5 sous. – Mention du logement des gardes de M. le Prince : – de la visite du chemin des *rivages* par le plancager ; – de l'Intendant Miromesnil. – 1647-1648, il est encore question du logement des gardes du duc de Longueville. – 1648-1649, démarches pour faire changer l'ordre des gens de guerre qui étaient à Saint-Gervais, et les détourner de venir loger dans la paroisse. – Remerciements à MM. D'Etalleville et de Quevilly, pour la peine qu'ils avaient prise de faire changer l'ordre des gardes du corps de la Reine, qui avaient marqué leur logement dans la paroisse.

– Ordre de fournir 8 chevaux ou *quevalles* avec une charrette, pour porter les munitions de guerre ; contre-ordre, attendu l'accommodement l'ait avec la princesse de Longueville. On ne demandait plus que quelque charrette, pour porter à Cailly du pain de munition aux gens de guerre qui s'y trouvaient. – 1650-1651, « j'ay baillé, par le commandement de M. le curé, aux enffans de deffunct François Lasne, durant qu'il estoit afillgez de la maladie contagieuse, 20 sous. – Dict le dit Barry avoir payé à un petit garson que l'on envoya, avec M. le vicaire, à la Madeleine pour savoir sy l'on receveroit une pauvre femme qui estoit mallade et proche de l'église, 2 sous ; – à la femme et enfans de Augustin Gallot, estant à la maladie contagieuse, 20 sous. » – 1651-1652, « on fait sortir les moutons (au nombre de 106), qui estoient tenus à moitié par plusieurs personnes de la paroisse, et qu'on avoit trouvés pâturans sur les communes, et on les fait enfermer aux prisons du manoir seigneurial. » – 1037-1000, long procès à propos d'un enfant trouvé dans la grande rue de la paroisse, et dont l'Hôpital-Général refusait la charge ; la Cour finit par ordonner que l'enfant serait porté au Bureau, et que la paroisse paierait 40 livres par an jusqu'à ce que l'enfant eût atteint l'âge de 7 ans, condition que la paroisse ne voulut point accepter, puisqu'on la voit acheter un plat destiné à *cueillir* pour l'enfant dans l'église, payer à une femme du village 31 livres 13 sous 4 deniers par 8 mois pour la nourriture de l'enfant, et 4 livres pour l'enterrer. – Un conseiller au Parlement, M. de S^e-Hélène, qu'on était aller voir, avait dit aux délégués de la paroisse : « Mes enfants, je ne vous saurois vider devant Pasque, dont nous fûmes remis après Quasimodo, » ajoute le comptable. – 1658-1659, « pour avoir donné à dîner au clergé qui a conduit la procession à Saint-Adrien et Bonsecours, pour les deux années, 32 livres. – 1659-1660, procès en la Vicomte de l'Eau pour le chemin du *rivage*. – Curés de la paroisse : Coquaigne, 1626-1634 ; – Pierre Absolue, 1635-1660. – Ce registre contient plus de renseignements pour l'administration civile de la paroisse que pour le culte.

G. 8443. (Registre.) – Sans couverture ; 41 feuillets, papier.

1694-1723. – PETIT-QUEVILLY. – Comptes de la Fabrique. – Double du registre précédent.

G. 8444. (Registre.) – In-folio ; 40 feuillets, papier.

1694-1723. – PETIT-QUEVILLY. – Comptes de la Fabrique. – Mention de la grêle arrivée en 1694. – 1698, Philippe Bare obtient, pour 6 livres, une place dans l'église, pour y placer un banc qu'il fera faire à ses frais. – 1700, pour l'avis de 2 avocats, 7 livres 12 sous. – 1704, à M. Buret, tondeur, pour la cloche, 242 livres 14 sous ; – à celui qui grava les armoiries sur la cloche, 5 livres. – Pour un pot de faïence à mettre sur l'autel, 3 sous. – Pour 18 chandeliers de bois mis sur les carolles, 3 livres 12 sous. – 1^{er} dimanche, 6 de mai 1714, à l'avenir, l'élection du Trésorier aura lieu avant l'adjudication du *rivage* ; elle est fixée au 1^{er} dimanche de mai, de 2 ans en 2 ans. La reddition des comptes se ferait le dimanche après la fête de saint Pierre. – 1717-1719, on fait « le dessus de la chaire à prêcher. » – Comptes vérifiés par les grands archidiacres : de Y de Seraucourt, 13 mai 1701 ; – Armand de Tourouvre, 30 juillet 1704. – Curés : Adrien Pille, 1694-1712 ; – Bataille, 1712-1722.

G. 8445. (Registre.) – In-folio, 52 feuillets, papier.

1724-1767. – PETIT-QUEVILLY. – Comptes de la Fabrique. – 1725, consultation d'avocat, 30 sous. – 28 novembre 1729, Marie-Anne Galleman, veuve de Nicolas Carrey, laquelle avait déjà donné la tapisserie et le tableau de saint Pierre pour la décoration du chœur, etc... offre à la Fabrique un soleil pour l'exposition du Saint-Sacrement, à condition que, sous le bon plaisir de l'archevêque, il fût célébré *gratis*, après complies, un salut solennel, les jours de Noël, Pâques, Pentecôte, Saint Pierre, Assomption, Nativité de la Sainte-Vierge, Dédicace et Toussaint, la dite fondation approuvée par l'archevêque. – 21 juillet 1737, don d'une chape par un anonyme. – 1742-1743, ormes plantés dans le cimetière. – Pour les honoraires des prêtres aux 4 processions, 32 livres. – 1756, vicariat couvert en paille longue. – Dispenses de gérer, en obtenant toutefois la qualité et les honneurs d'ancien Trésorier, à Charles Quimbel, et à sa future épouse, moyennant 200 livres, 26 octobre 1733 ; – à André Aube, moyennant 100 livres, 1^{er} mai 1740 ; – à Jean Lasne, moyennant sa promesse de paver l'église en pavé de Caen, à l'exception du chœur et du dessous des bancs, 7 mai 1747 ; – à André Dupas, moyennant 120 livres, 4 mai 1749. – Comptes vérifiés par les grands

archidiacres : Terrisse, 26 mai 1739 ; – Saint-Aulaire, 2 juillet 1758 (il prescrit d'acheter un missel et un graduel). – Curés de la paroisse : Bataille, 1730-1734 ; – Jean Louvet, 1737 ; – Beauquesne, 1740-1757.

G. 8446. (Cahier.) – 25 feuillets, papier.

1758-1775. – PETIT-QUEVILLY. – Délibérations des propriétaires et habitants de la paroisse du Petit-Quevilly, assemblés au son de cloche, et sur l'avis du bedeau, en présence du curé ou vicaire, pour les affaires de leur communauté. – 17 septembre 1758, en conséquence du récent décès de M^e Henri-Antoine Beauquesne, dernier curé, on présentera au lieutenant-général une requête pour qu'il soit dressé procès-verbal de l'état du chancel de l'église et du presbytère. – 6 mai 1759, pouvoir donné pour accepter un projet de transaction avec les religieux du Bec-Hellouin, seigneurs de la paroisse. – Baux, adjudications des biens et revenus appartenant à la communauté. – Criée des bancs. – 24 septembre 1769, contre le fermier de la ferme du Gord, appartenant aux Frères de Saint-Yon, lequel avait entrepris de passer avec charrettes sur les prairies et *rivages* de la communauté. – 29 décembre 1771, acceptation d'une fondation que Jean-Baptiste Mesnard, prêtre de la congrégation de la Mission à Paris, voulait faire faire pour l'instruction des pauvres filles de la paroisse. – Jean-Baptiste Du Busc, curé.

G. 8447. (Cahier.) – 8 feuillets, parchemin.

1390-1515. – PETIT-QUEVILLY. – Lettres de Jean Maillart, licencié ès-lois, lieutenant général du vicomte de Rouen (1515), contenant vidimus de vidimus de divers documents concernant les droits d'usage des habitants du Petit-Quevilly et autres paroisses dans la forêt de Rouvray : Lettres de Charles VI, Paris, 5 novembre 1390, dernier juillet 1403 ; – ordonnances des souverains maîtres et réformateurs des caux-et-forêts du royaume et des réformateurs des eaux-et-forêts de Normandie : Hector de Chartres, Jean, seigneur du Mesnil et de Pierrecourt, Jean Crespin, seigneur d'Orcher et de Planes ; – mandements des gens des Comptes.

G. 8448. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier ; 1 plan.

1503-1757. – PETIT-QUEVILLY. – Pièces anciennement classées sous la cote Liasse 2. – Donation faite par Simon Daré à la Fabrique de Saint-Pierre de Quevilly, d'une pièce de terre au triège du Haut-Dos, « affin d'estre associé et accompagné es biens faiz, messes, prières de la dite église, » 19 avril 1503. – Adjudication par les commissaires généraux pour la vente et revente du Domaine, aux habitants du Grand et du Petit-Quevilly et du Petit-Couronne, de 4 acres de terre, pour une somme d'argent à ajouter au prix d'un précédent engagement, 1628. – Procès à la Vicomté de l'Eau au sujet de la prétention (reconnue non justifiée) des habitants du Petit-Quevilly, d'avoir le droit exclusif de haller les navires et bateaux depuis le port de Croisset jusqu'à Rouen, 1745. – Procès, au bailliage de Rouen, entre les mêmes habitants et Jean-Baptiste Baudran, fermier de l'abbaye du Bec, à propos de la prétention des dits habitants d'être dispensés du paiement en essence de la dîme de leurs verdages, moyennant 1 écu par an, pour chaque acre, 1754-1755. – Bail fait par les religieux du Bec au dit Baudran, pour 9 ans, moyennant 3,100 livres par an, etc... des terres et rentes seigneuriales et des deux tiers des grosses dîmes de la paroisse du Petit-Quevilly, 2 janvier 1753. – Consultation signée des avocats Savin et Ferry, 1754. – Procès en la Vicomté de l'Eau, entre les mêmes habitants et les mêmes religieux, au sujet de la chaussée dite la Bateure, près du hallage, 1757. – Plan, de la même année.

G. 8449. – (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1455-1738. – PETIT-QUEVILLY. – Pièces anciennement classées sous la cote Liasse 3. – Fondations en faveur de la confrérie de Notre-Dame, érigée en l'église de Saint-Pierre de cette paroisse par Michel Cointrel, 1623 ; – par Jacques Marc, 1638 ; – par Simon Poullain, 1494 ; – par Simon Thomasset, 1455 ; – en faveur de la Fabrique, par Jean Le Forestier, 1598 ; – par Anne Galleman, veuve de M. Carrey, 1729. – Aveu rendu par Robert Le Gendre, ou nom de la paroisse, pour biens communaux relevant du Roi, 1617. – Procès au bailliage de Rouen, et, par appel, en la Chambre de l'Edit, entre les Trésoriers et Présent de Gislain, sieur du Houx, pour arrérages de

rentes de fieffe dues par celui-ci, au droit de sa femme, héritière de Pierre Du Couldray, sieur de Fréville, 1610. – Procès pour le curage des fossés, 1715. – Adjudication à la paroisse de terres vaines et vagues (réunies au Domaine) par Christophe de Thou, sieur de Saint-Germain, grand-maître des forêts, commissaire du Roi, 1577. – Sentence de Florent Périer, conseiller en la Cour des Aides de Clermont, commissaire du Roi pour la revente du Domaine, 1645. – Quittances du droit de confirmation, 1738. – Mention des curés de la paroisse : Pierre Absolue, 1638 ; – Girard Valle, 1670 ; – d'Antoine Bussevestre, sénéchal de la seigneurie du Petit-Quevilly, 1625 ; – de Pierre Le Pegot, sieur du Hausay, bailli de la baronnie et haute justice de Préaux et d'Emendreville, 1635. – Lettres de frère Robert de Seboucourt, garde du scel des obligations du tabellionage de Notre-Dame-du-Pré ; – Richard De la Champagne, prêtre, tabellion, 1455.

G. 8450. – (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier.

1551-1767. – PETIT-QUEVILLY. – Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 4. – Divers comptes, assez mêlés, de la Fabrique, de 1551, 1609, 1612, avec lacunes. – 1551-1552 : « pour la taxe des denyers que le Roy a prins sur chacun clocher, 112 sous 6 deniers. – Pour ung souplis acheté pour l'église en la vendue des biens du vicaire deffunct, païé 10 sous Le mardi des festes de Pentecouste, que la paroisse feist procession à Grand-Mont, païé pour la despence du vicaire et du cleric, 5 sous. – A ung peintre, pour avoir peinct les 2 chapelles, 9 livres 10 sous. – A ung menuisier, pour avoir faict le tabernacle, 8 écus sol, valant 18 livres 8 sous. – Pour le vin des serviteurs du dit menuisier, 4 sous. – Pour les vitres et pour la serrure du dit tabernacle, 40 sous. – Pour les 2 pillers qui portent les 2 anges des 2 costés du dit tabernacle, 34 sous. – Pour le ciel estant sur le dit tabernacle, a esté, pour la toille, frenge et façon, 77 sous 1 denier. – A ung peintre, pour avoir peinct le dit tabernacle, le dit ciel, et quéré tout ce qu'il a fallu de son mestier, et pour avoir racoustré le crucifix et les 2 ymages d'auprès et peinct l'arche et le derrière du dit tabernacle, 24 livres. – A Jehan D'Orléans, ymaginier, pour ung ymage de saint Paul et l'entrepilé, de tout agréé, 15 livres. » – 1552-1553 « pour l'estuy du calice d'argent, 15 sous. – Pour 2 contre austels, 40 sous. – Pour chopine de vin, le samedi de Pasques, 12 deniers. » – 1554-1555 « pour le vin qu'il a fallu pour administrer les parroissiens le jour de la Pentecouste 1554, qui estoit le jour du jubilé envoyé par Saint Père le Pape, païé 8 sous. – Pour les chapeaux et touffeaux pour le dit jour de Pentecouste et le jour du Sacrement, païé 10 sous 6 deniers. – Pour ung épistolier et ung autre livre à dire des leçons, 18 sous. – Pour la Visitation de l'archidiacre, 5 sous. – Pour avoir changé ung calice d'estain en une escuelle pour foire la cueillette pour le bacin de l'œuvre, 6 sous. – Pour la refaçon du candelabre de l'estoile au chœur, 22 sous 6 deniers. – Pour le bouix de Blanchés Pasques, 8 sous. » – 1555-1556, « pour une année de la Débite, payé à la Fabrique de l'église métropolitaine de N. D. de Rouen, 4 sous 6 deniers. – Pour l'obit et service faict, le karesme dernier, pour les bienfaiteurs de l'église, 6 livres 11 sous 5 deniers. – Pour le jour de la Toussaintz, payé pour avoir sonné pour nos amys trespassés, 5 sous. – Pour la façon de 2 souplis pour les enfantz qui chantent au lieutrain, 8 sous. – Pour 3 pos de vin, le 1^{er} jour de mars 1555, jour du jubilé, pour administrer les parroychiens, 7 sous. – Pour le vin qui fut baillé pour administrer les parroychiens, que pour le disner qui fust faict, au lieu presbitéral, le jour de Pasques, 19 sous 6 deniers. » – Procession à Notre-Dame de Sainte-Vaubourg, et, le jour des Rogations, à Saint-Sever. – Au prédicateur, pour sermon, 2 sous 6 deniers. – Achat d'herbes à semer et de *feuillée* le jour du Saint-Sacrement. – 1596, procès à l'officialité avec le curé pour la réparation du chœur. – 1597, vente de saules au profit de la Fabrique. – 1610-1611, « moy et glaygeul acheté pour le jour de la Pentecôte. – Tant pour le pain que pour le vin à administrer le peuple à la feste de Pasques, 2 livres 3 sous. » – Comptes vérifiés par Guerard, dernier août 1595, 10 août 1597, 16 octobre 1599 ; – par Behotte, 11 septembre 1609, 11 mai 1610 ; – par Dorcemaine, 28 décembre 1611. – Pierre Crespin, curé avant Coquaigne, 1552-1554. – Basin, vicaire, 1556. – Divers titres de propriété : échange entre la Fabrique et Pierre Du Couldray, sieur de Fréville et de Ruffault, 1578. – Constitutions de rentes, 1638, 1644. – Baux des terres dis la paroisse ; adjudication des saules et de la graine de deux ifs dans le cimetièrre, avec obligation au preneur de ne peint *gauter*, mais de *loecher* simplement les arbres, 1684. – Procès avec Pierre Le Brument, sieur de Fresquiel, ancien gendarme de la garde, au sujet des arrérages d'une rente provenant d'un contrat de fondation de Jean Le Brument, 1699-1701. – Décret des héritages de Pierre Le Brument, sieur de Fresquiel, Elu en l'Election de Rouen, 1734. – Quittances de droits d'amortissement et de droits dus pour atterrissements. – Consentement donné par les maîtres de la

confrérie de la Nativité de la Sainte-Vierge à ce que le curé fit construire pour le logement du vicaire un bâtiment sur le fonds de la confrérie, dit communément *l'Ecole*, provenant d'une donation de M. Jacques Marc, 14 mars 1700. – 2 lettres de M^{me} Payyot d'Auneuil, relatives à une rente, 1764, 1767.

G. 8451. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin : 45 pièces. papier.

1455-1744. – PETIT-QUEVILLY. – Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 5. – Accord, au tabellionage de Rouen, avec les paroissiens de cette paroisse, demeurant au fief des religieux du Bec-Hellouin : « Feu Guillaume Alorge disoit avoir droit de prendre et avoir, pour chacun an, 2 boisseaulx de seigle de rente sur chacune des mesures ou feus d'icelle paroisse et seigneurie, à cause et pour raison des franchises et droitures que avoient iceulx paroissiens en la forêt de Rouvray, appartenant au roy notre sire, et laquelle rente le dit Guillaume Alorge disoit à luy appartenir à tiltre de la succession de feu Robert Alorge, son père, qui l'avoit eue et acquise de messire Jehan Braque, chevalier, lequel les avoit en précédent eubs et acquis de feu Richart Fichon, pour laquelle rente il avoit, en deffault de paiement, fait justice manuelle pour les arrérages coustumiers et sur chascune des dites mesures ; » à la suite de longs procès et après la mort du dit Guillaume Alorge, « Arnault de Trenchelion, escuier, et damoiselle Alips Alorge, sa femme, Pierre de Viilers dit Tauppin, escuier, et Jehanne Alorge, sa femme, pour acheter paix et eschiver aux frais, mises et despens du procès, » se désistent du droit prétendu sur les dites mesures tant vides que pleines, moyennant paiement de 78 livres tournois, 24 janvier 1455. – Acte par lequel les paroissiens quittent Roger Piquol, ses hoirs et ayant cause, « de toutes les sommes de deniers qu'ils avoient reçues pour le faict du procès de la rente de seigle, » 1460. – Fondation de Raoul De la Vigne, curé de Notre-Dame de Franquevillette et de Jehan Le Caron, toilier, 1493. – Fieffe faite par les paroissiens du Petit-Quevilly à noble homme Jean du Vergier, docteur en chacun droit, seigneur et baron d'Asletz, président des Généraux, 1486. – Echanges entre la paroisse et divers : Pierre Du Coudray, sieur de Fréville et de Ruffault, 1575 ; – Denis Mottel, sieur de Sahurs, procureur au Parlement, 1612 ; – Jean de Lesdo, sieur de la Rivière, avocat au Parlement, 1643 ; – Pierre Laillet, écuyer, sieur d'Orcher, 1659 ; – Nicolas Dupas, curandier, 1666. – Procès, au bailliage, pour pâtures dans les prairies de Quevilly, contre un nommé Lefèvre, locataire d'une cour sans habitation, dans laquelle il lui arrivait de mettre jusqu'il 200 bœufs, 1603 ; – contre les gardes des 4 boucheries de Rouen, 1607 ; – contre les habitants de Saint-Sever, 1620-1622. – Extrait de la Déclaration des biens de l'abbaye du Bec-Hellouin, à laquelle appartenait la seigneurie du Petit-Quevilly, 1521. – Aveu aux religieux de cette abbaye par la communauté du Petit-Quevilly, 1619. – Prises et saisies de biens pour prétendues mouvances, 1619. – Quittances des droits d'amortissement.

G. 8452. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin : 39 pièces., papier, 2 plans

1461-1782. – PETIT-QUEVILLY. – Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 7. – Vente par Thomas Beaufrère, et par Jeanne, sa femme, à Robert Des Hezes, de Saint-Maclou de Rouen, d'une mesure sise au Petit-Quevilly, 1461 ; au dos du contrat, mention de lecture à l'issue des messes paroissiales du Petit et du Grand-Quevilly ; – fieffe de la dite mesure par le dit Des Hezes à Richard Vautier, 1477. – Arrêt du Conseil Supérieur de Rouen, portant approbation et ordonnant l'enregistrement des lettres de fondation de l'école établie au Petit-Quevilly, pour les filles, par Jean-Baptiste Mesnard, prêtre de la Mission, 20 mars 1772. – Titres de la rente affectée à cet établissement sur les Drapiers de Paris. – Aveux baillés aux religieux du Bec-Hellouin, 1603, 1770. – Baux. – Procès avec les Frères de Saint-Yon, propriétaires de la mesure du Gord, pour une servitude de passage, 1770. – Plan du rivage de la Seine appartenant aux paroissiens, sans date. – Mention du lieu dit la Haye-le-Comte, et de Jacques Garoul, écuyer, du Grand-Quevilly, 1461.

G. 8453. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier- ; 2 imprimés.

1583-17814. – PETIT-QUEVILLY. – Baux. Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 8. – Procès des paroissiens contre l'Hotel-Dieu, ; à l'occasion d'une pièce de pré qu'on avait voulu clore : « Sera considéré que la paroisse du Petit-Quevilly, comme il est notoire, est tout joignant la ville de Rouen, peuplée de beaucoup de paouvros gens qui n'ont aulenus moïens de vivre que d'une vache ou deux, qu'ils nourrissent au moïeu des herbes qui sont rendues communes après la levée de

la première herbe en toutes les prairies de la paroisse, » 1583. – Ordonnance des Commissaires députés par le Roi pour la recherche des droits d’amortissement, 28 novembre 1639 (imprimé). – Vente par Pierre Roque, sieur de Varengeville, président et lieutenant général au bailliage de Rouen, à Nicolas Dupuis, curandier, de 2 pièces de terre à Saint-Sever et au Petit-Quevilly, 1648 – Mandement des conseillers échevins de Rouen aux Trésoriers du Petit-Quevilly, pour que ceux-ci, le vendredi ensuivant, envoient un banneau, attelé de 2 chevaux, avec un homme pour le conduire, et 2 autres hommes ayant chacun une pelle, à l’effet d’enlever les glaces et neiges des rues de la ville, à peine de 50 livres d’amende, 4 février 1660. – Procès des paroissiens avec Jacques et Pierre Laillet, écuyers, sieurs de Sommary et de Saint-Pierre, pour fermage de prairies, 1659 ; – avec Catherine Liot, veuve de feu Nicolas De la Haye, et Pierre Le Masson, qui tenaient à moitié, des Bouchers de Rouen, des moutons et brebis, pour avoir laissé : pâturer des bestiaux au préjudice des droits de la paroisse, 1651 ; – avec ; l’Hôtel-Dieu de la Madeleine, pour un enfant trouvé, 1663 ; – avec les paroissiens du Grand-Quevilly, qui contestaient à ceux du Petit-Quevilly la propriété d’une pièce de 3 acres (sans date, xviii^e siècle). – Transaction au sujet de la mare, entre les religieux du Bec-Hellouin et les habitants du Petit-Quevilly, 1759. – Consultations des avocats Ducastel, Fremont, Leboucher et Dutronché, au sujet du banc des religieux dans l’église ; – du droit de banon, 1775, 1779, 1780, 1781. – Ordonnance d’Antoine-François Le Fèvre d’Ormesson, Intendant : les paroissiens du Petit-Quevilly feront partir, 24 heures après la publication de cette ordonnance, qui sera faite par le curé, issue de messe paroissiale, le soldat de milice de la dite paroisse, pour se rendre à Neufchâtel, à peine, contre le syndic, de garnison actuelle, et, contre le soldat, d’être poursuivi comme déserteur. Et, en cas d’absence du dit soldat, enjoint au syndic au Trésorier de la paroisse, d’envoyer 2 archers en garnison dans la maison des père et mère ou plus proches parents du dit soldat de milice, pour les obliger à le représentera Rouen, 6 avril 1695 ; signé d’Ormesson. – Dans cette ordonnance, l’Intendant dit que, par la revue qu’il avait faite, le 31 mars précédent, à Neufchâtel, du régiment de milice d’Herbouville, il avait constaté que plusieurs soldats manquaient (imprimé) ; au bas du placard, certificat, par le curé, de la lecture qu’il avait faite de cette ordonnance.

G. 8454. (Liasse.) – 19 pièces. parchemin : 19 pièces, papier ; 3 imprimes.

1428-1775. – PETIT-QUEVILLY. – Pièces classées sous l’ancienne cote Liasse 9. – Brel du pape Clément XI (5 avril 1701), par lequel des indulgences sont, accordées à ceux qui visiteraient l’église du Petit-Quevilly, le jour de la saint Pierre et saint Paul ; visa du vicaire général Longuet, 23 juin 1702. – Une note écrite au dos de la pièce nous apprend que ces indulgences furent obtenues par Bernard-Claude Deshayes, marchand de Rouen, étant alors à Rome. – Adjudication des biens de la paroisse à diverses époques. – Déclarations de ces biens, 1757 ; – criée des mêmes biens. – Procès-verbal d’élection de Trésorier. – Mandement de Henri VI, roi de France et d’Angleterre, au prévôt de Paris ou à son lieutenant., pour faire renvoyer devant le bailli de Rouen un procès, au sujet de la mare du Petit-Quevilly, entre les habitants de cette paroisse qui en réclamaient l’usage, et l’abbé du Bec Hellouin qui, sous prétexte de privilège de scolarité, avait fait porter l’affaire devant le dit prévôt, pour *trareillier et esbahir* les paroissiens du Petit-Quevilly, qui étaient *simples personnes*, et ce nonobstant la coutume du duché de Normandie, 17 septembre 1428. – Sentence de Simon Morhier, prévôt de Paris, en conséquence du dit mandement, 15 juin 1428. – Certificat de Beauquesne, curé depuis 19 ans du Petit-Quevilly, en faveur du droit revendiqué en cette mare par les habitants de sa paroisse, contrairement aux prétentions du fermier des religieux du Bec-Hellouin, 1756. – Quelques pièces des procès des paroissiens avec Jean de Gillain, sieur du Houx, 1610 ; – avec les administrateurs de l’Hôtel-Dieu de Rouen, pour la nourriture de l’enfant trouvé, 1620. – Congé de cour donné par Roger Le Petit à Robert Des Hezes, demeurant à la Madeleine de Rouen, 8 février 1459 (V. S.) – Extrait des taxes imposées sur la paroisse en 1646 ; parmi les imposés, Jacques Dugast, imprimeur libraire ordinaire du Roi, à Paris, rue de la Boucherie, proche le pont Saint-Michel, à l’*Olivier*, pour propriétés au Petil-Quevilly. – Ordonnance de l’Intendant., M. de la Bourdonnaye, relative aux réédifications à faire au presbytère de la paroisse, en conséquence de l’adjudication faite par son subdélégué, M. Baillard de Caumont, 1733. – Diverses pièces imprimées concernant la taxe de 66,000 livres sur les villes et autres lieux, pour décharge des garnisons, 1647 ; – le registre des contrats et. quittances des finances des engagements des droits de la Couronne et la confection des papiers terriers, 1660 ; – les cens et rentes dues au Domaine, 1663.

G. 8455. (Liasse.) – 22 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1465-1785. – PETIT-QUEVILLY. – Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 10. – Acte de désistement de Jean Lasne, fermier à recueillir le droit des défauts du guet de la châteltenie de Rouen hors la ville par bail du grand sénéchal de Normandie, 27 novembre 1465. – Aveux baillés aux religieux du Bec-Hellouin, 1681, 1758, etc. – Baux emphytéotiques à Pierre Dupas ; – à Louis-Mathieu Sehier, archidiacre, vicaire général, 1761. – Donations faites à la Fabrique par Simon Poullain, 1494 ; – par Jehan Des Hezes, 1502. – Information faite par M. Puchot du Plessis, Trésorier de France au Bureau des Finances de Rouen, au sujet de la consistance de la paroisse du Petit-Quevilly, aux fins de l'imposition de 40,000 livres d'emprunt sur les paroisses de la banlieue de Rouen : « Pierre Absolüe, curé, âgé de 30 ans, déclare que sa paroisse est composée de 30 feux, dont 10 occupés par des personnes de Rouen, qui elles-mêmes les occupent, n'y ayant qu'une court et petit jardin derrière leur maison ; – qu'il s'y trouve 100 acres de terre labourable, et environ 44 acres de prairies ; – que 40 acres appartiennent en propriété aux religieux du Bec, lesquels les baillent à ferme ; – que la recette dernière a été fort (médiocre), à raison que les terres sont toutes sablon et marais ; – qu'il y a 4 ou 500 paroissiens qui n'ont pour tout bien qu'une petite maison, et ne font d'autre ménage que la nourriture d'un pourceau ou 2 ; – que, l'année dernière, ils ont eu 2 ou 3 logements de gens de guerre ; – que le curé a le tiers de la dîme, les deux autres tiers pouvant être affermés pour 300 livres, etc., » 1638. – Pouvoir donné par les paroissiens aux Trésoriers de faire des baux afin d'avoir les moyens d'achever la réédification de l'église, pénultième de mars 1514. – Procès au sujet d'une pièce de pré, entre Pierre Laillet, écuyer, sieur de Saint-Pierre d'Orcher, et les paroissiens, 1662. – Quittance de Jean Absolüe, seul héritier du curé Pierre Absolüe, décédé, 24 mai 1662. – Sentence du bailliage de Rouen, au sujet des bancs ; le Trésorier autorisé à continuer la subhastation et à s'en faire payer par avance, parce qu'il était arrivé, au moment de la mise aux enchères, « que de pauvres gens borgnes, hors d'état de payer, s'étaient portés enchérisseurs dans la vue de priver la Fabrique de ses ressources, » 1779. – Constitution de rente au profit de Robert Marc ; 10 livres tournois pour un capital de 100 livres, 1571. – Mention de Pierre Mynée, lieutenant commis de Jean Blosset, bailli de Rouen, 1465.

G. 8456. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 74 pièces, papier.

1628-1757. – PETIT-QUEVILLY. – Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 10. – Baux des biens de la Fabrique. – Extrait du registre du greffe de la Commission pour la réunion, vente et revente du Domaine de Normandie ; revente, à faculté de rachat perpétuel, aux habitants du Grand et Petit-Quevilly, de 25 acres et demie de marais, 1638. – Bail de la ferme et seigneurie du Petit-Quevilly, par Pierre-Georges Le Febvre, sieur de Boisseyne, comme procureur de M^{gr} Roger de la Rochefoucauld, abbé du Bec, pour 9 ans, à Pierre Gallot, moyennant 3,000 livres par an, 1708 ; – autre bail de la même seigneurie, à Jean Baptiste et Jacques De la Mare, 1727. – Transaction au sujet de la mare, entre l'abbaye du Bec-Hellouin et les habitants, 1750. – Procès au sujet de la pêche dans la mare, 1756, 1738. – Requête du curé Pille et des Trésoriers à l'archevêque, au sujet de quelques pièces de pré joignant celles de son domaine non fieffé ; ils s'en rapportent à sa décision (sans date). – Consultations signées des avocats Jansse el Marescot, 1787.

G. 8457. (Registre.) – In-folio, 190 feuillets, papier.

1607-1706. – PISSY (SAINT-MARTIN DE). – Comptes de la Fabrique, de 1608 à 1658. – Aux recettes, œufs et nourolles de Pâques, quêtes pour le pain bénit, fruitage du cimetièrre, gerbes de blé cueillies pendant le mois d'août, fermage des terres, de l'acre dite l'*Acre-Saint-Martin*, vente de quelques bagues mises au plat. – 1608, ardoise d'Angers, le millier et demi, 34 livres 10 sous. – Mention de procès avec les maçons pour la réparation de la tour ; vitres réparées par Phillebert Dumesnil, vitrier à Rouen. – Journée à scier du bois, 10 sous. – 1610, 5 journées d'homme à tirer du sablon, 40 sous. – On va à Pontoise quérir une bannière. – 1615, on va quérir à la Fontaine la pierre à employer à la confection d'une croix ; façon de la dite croix, 100 livres. – Missel relié par Pierre Vautier, 40 sous. – 1616, « reçu pour l'ouvraingne qui avoit été vendue, 4 livres 15 sous 6 deniers. » – 1626, à Martin Retour, menuisier, pour avoir travaillé de son métier à la dite église, 10 livres 10 sous. – 1637, « payé en espesses, un *caduble* et ung *jacobus*, huit patagons et en autre monnée, le *caduble* à 17 livres 4 sous, les *jacobus*, à 13 livres 4 sous, les patagons à 37 sous 6 deniers. » –

1639, tour de l'église réédifiée en charpente et couverte en ardoise. – 1618, à Noël Jouvenet, maître peintre sculpteur, 39 livres. – Mention de la chapelle saint Eloi en l'église de Pissy. – 1648, au sieur Jouvenet, sculpteur, demeurant à Rouen, paroisse Saint-Pierre l'Honoré, rue Ecuyère, pour avoir fait une marche au maître-autel, 6 livres 5 sous. – Achat d'un tour de cheminée en tapisserie pour la Fabrique. – 1649, école de la paroisse couverte en long feurre. – 1651, achat de tuile à Pavilly. – 1657, à 2 couvreurs en chaume pour leurs 2 journées, 40 sous. – 26 mai 1658, don à la Fabrique par Marie Le Court, veuve de Pierre Duval, d'un ciboire et d'un soleil. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Behotte, dernier juillet 1607, 14 octobre 1608, 20 septembre 1609, 17 juillet 1610, 25 juillet 1611 (ordre de faire clore le cimetière) ; – 21 mai 1612, 18 mai 1615 ordre d'acheter un voile pour mettre sur le calice) ; – 7 juillet 1616 (mettre hors de l'église les bois qui étaient en la nef et tirer du coin du grand autel le coffre qui s'y trouvait) ; – 3 juillet 1617, 22 septembre 1619, 9 septembre 1620 (défenses d'administrer aucun sacrement à 2 personnes qui vivaient en concubinage, à moins qu'elles ne se séparassent ou ne contractassent mariage) ; – 2 août 1621 (défense d'inhumer dans l'église, à moins de payer 60 sous par inhumation) ; – 3 octobre 1622, 15 juillet 1624 (ordre au Trésorier de faire raccommoier l'image de saint Martin, d'acheter un missel ; au curé et au chapelain, de se comporter, en la célébration de la messe, suivant les rubriques y contenues) ; – 9 septembre 1625 (ordre d'acheter un missel, des nouveaux imprimés) ; – 27 juillet 1626, 13 juillet 1627, 30 octobre 1628, 10 septembre 1629, 8 juillet 1630, 17 juillet 1631, 19 juillet 1632, dernier juillet 1633, 5 août 1634, 16 juillet 1636, 1^{er} juillet 1637 ; – par D'Aguillenguy, vicaire général, 22 octobre 1634 (il sera fait une petite armoire près des fonts pour y mettre les saintes huiles ; le tabernacle sera fermé de verre et de papier) ; – dernier septembre 1647 (le cimetière déclaré poilu. Au bout du chœur, il sera fait, dans la muraille, une petite armoire, garnie de bois et fermant à clef, sur laquelle sera écrit *Olea sancta*) ; – par R. Le Cornier, autre vicaire général, 23 septembre 1654 (ordre de réparer le chancel) ; – 20 septembre 1657 ; – par les commis du grand archidiacre ou de l'archevêque : Dorcemaine, 1^{er} septembre 1613 ; – Saulnier, 18 octobre 1618,... 3 octobre 1639 ; – Roger, curé de Darnétal, 9 octobre 1644 (défense d'inhumer dans l'église, à moins qu'on n'eût payé à la Fabrique 60 sous pour chaque chef de famille et 30 sous pour les autres) ; – du Bosc-Regnoul, écuyer et prêtre, novembre 1645 (employer 50 livres à la décoration du grand autel) ; – Pinchon, curé de Saint-Nicolas-d'Alihermont, 1646 ; – de Sahurs, curé de Saint-Pierre-du-Châtel à Rouen, 9 septembre 1648,... 2 octobre 1656 ; – De la Fosse, curé de Notre-Dame de la Ronde, 19 septembre 1652, 25 septembre 1655 (on ne portera plus les bannières hors le temps de Pâques) ; – par les doyens de Pavilly : Dourry, 10 juillet 1646, 9 octobre 1642 ; – Lemonnier, 13 septembre 1649, 11 octobre 1650 ; – Louvel, curé en même temps que doyen de Pavilly, 18 septembre 1653. – Autres curés de la paroisse : Philipp Doury, 1607-1640 ; – Pierre De la Fosse, 1642-1658. – Parmi les comptes, inventaires du mobilier, baux, nominations de Trésoriers. – Feuille de compte de 1698. – Compte de 1706.

G. 8458. (Liasse.) – 345 pièces, papier ; 1 imprimé.

1750-1789. – PISSY. – Pièces justificatives de comptes de la Fabrique, de 1750 à 1789. – 1750, quittance de Maille, brodeur chasublier ; 201 livres pour 3 chasubles et une bannière. – 1778, journée de maçon, 26 sous. – Etiquette imprimée de Jean-René Roussel, marchand orfèvre joaillier-bijoutier aux *Trois-Croix-d'Or*, vis-à-vis la cathédrale de Rouen.

G. 8459. (Liasse.) – 26 pièces, parchemin ; 65 pièces, papier.

1569-1790. – PISSY. – Aveux à Centurion de Pardieu, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, seigneur de Bondeville, Ouville-l'Abbaye, Criquetot-sur-Ouville, pour biens relevant de la seigneurie du Mesnil-du-Rouvres à Barentin, 1600. – Aveu de François Le Prévost, sieur de Pissy, le Feugueray, Sainte-Marguerite-sur-la-mer, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Louviers, 1672 ; – aux religieux de Fécamp, 1756 – Baux, 1746-1789. – Fondation de Toussaint Duval, curé de Luneray, 1691. – Inventaire des titres de la Fabrique, 1730 (pièce informe). – Nomination, par les paroissiens d'homme vivant, mourant et confisquant, pour rendre aveu de biens appartenant à la Fabrique, 1763. – Procédures diverses. – Quittances de droits d'amortissement. – Titres de propriété. – Mention des curés de Pissy : Pierre De la Fosse, 1663 ; – Antoine Auber, 1672-1691 ; – Jean-Jacques Brisemontier, 1756.

G. 8460. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier, et un cahier, comprenant 38 feuillets. papier.

1556-1781. – PETIVILLE. – Comptes de la Fabrique, de 1680 à 1724. – Aux recettes, ventes des œufs de Pâques, du lin aumôné, des noix du cimetière, etc. – Aux dépenses, la rétribution des clocheteurs, aux processions des Rogations. – 1696, pour une inhumation, dans l'église, d'une grande personne, 3 livres ; – d'un enfant, 30 sous. – 1701, à Louis Tallon, relieur de livres à Rouen, 20 livres. – 1703, journée de maçon, 17 sous. – 1704-, à M. Boissière, maître brodeur chasublier à Rouen, 9 livres. – Clocher de l'église recouvert en ardoise. – 18 juillet 1706, cérémonie de la translation des reliques de saint Prisce et de sainte Claire, martyrs, par Jacques de Routier, chancelier de la cathédrale de Rouen. – 1707, chœur de l'église lambrissé ; – confection de bancs. – Comptes vérifiés par les grands archidiacres : de Fieux, 26 septembre 1693 (il ordonne de réparer la nef, de réédifier le chœur, et il enjoint au curé de se pourvoir incessamment d'un clerc pour l'aider à l'administration des sacrements et tenir l'école, auquel il sera donné 45 livres par an, laquelle somme sera répartie par forme d'imposition sur les paroissiens) ; – de Y de Seraucourt, 12 octobre 1696, 6 avril 1698, 25 octobre 1701, 25 juillet 1702 ; – A. de Tourouvre, 21 juin 1704 (permission au curé de déplacer provisoirement les fonts baptismaux à l'occasion des réparations à faire à la nef ; – 4 septembre 1706, 12 octobre 1707, 13 octobre 1710, 25 septembre 1713 ; – par les doyens de Saint-Georges : Prevel, bachelier de Sorbonne, curé de Villers-Ecalles, 15 octobre 1686, 30 juillet 1687 (le curé se retirera vers les décimateurs pour les obliger à la réparation du chancel) ; – 28 juillet 1689, 18 octobre 1691, 6 octobre 1694 ; – de Fergeol-Villers, 16 octobre 1714, 20 octobre 1715, 28 octobre 1716, 4 septembre 1717 ; – par de Hanoy, curé de Notre-Rame-de-Gravenchon, témoin synodal, 22 novembre 1719, 12 novembre 1723, 7 novembre 1724. – 2 pièces de procédures au siège présidial de Caudebec, pour dîmes des prairies et marais, 1756. – Fondation pour défunt Louis Le Bouvier, laboureur à Saint-Maurice-d'Etelan, 1748. – Contrat de constitution, en 1718, d'une rente qui, plus tard, en 1738, comme il résulte d'une note annexée à l'acte, fut donnée à la Fabrique par la Maréchale d'Harcourt. – Baux.

G. 8461. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1777-1789. – POMMEREUX. – Compte de la Fabrique. – 1789, au sieur Proust, vicaire d'Hussez, pour avoir prêché la Passion et la Résurrection, 5 livres. – 24 *gluiaches* employées à la maison d'école. – « A M. Larcher, avocat à Gournay, pour le pain bénit de la petite maison de M. de la Poterie, ci-devant M^{me} de Farival, ayant conseillé que nous ne pouvions point l'exiger, 12 sous. » – M. de la Poterie, seigneur de la paroisse ; – Berquer, curé. – Sentence sur un procès entre messire Louis-Michel-Claude de la Poterie, seigneur de Pommeroux, d'une part, et Pierre Boura et les paroissiens, d'autre part, au sujet du registre de délibérations, 1777. – PLEINE-SÈNE. – Bail général des biens appartenant à la Fabrique, 1782.

G. 8462. (Registre.) – In-folio. 72 feuillets, papier.

1658-1700. – POMMERÉVAL (SAINT-NICOLAS DE). – Comptes de la Fabrique. – « Compte rendu par nous, Guillaume Rossignol, presbtre, curé et Trésorier de l'église de Pommeréval, de la gestion par nous faite des deniers du dit Trésor, tant des recettes, que des mises, depuis l'année 1658 jusques à l'année 1679. » – « 1660, pour le tableau de la contretable, 70 livres ; – pour la carrure devant le grand autel, 11 livres ; – pour le bois qu'il a fallu pour le tabernacle, 120 livres ; – pour 300 de carreaux à repaver l'église, pour le travail de masson, 4 livres. » – 1663, pour la contretable de saint Roch, 100 livres. – 1666, « pour la façon de la sacristie et un pillier pour soutenir la chapelle de saint Roch, et la réparation du mur du cimetière, 100 livres. » – 1675, « pour avoir fait raccommoier le pignon de l'église, et avoir fait recouvrir le porche, 50 livres. – Pour avoir achepté des courbes pour lambrisser la nef, 46 livres. – Payé pour l'escolle, 10 livres. » – 1676, pour avoir acheté de l'ardoise d'Angers à Dieppe, 30 livres. – « Registre pour servir à l'église de Saint-Nicolas de Pommeréval : premièrement, le nombre d'un calice et autres ornements ; – secondement les rentes selon la forme et dattes des contrats..., et troisièmement pour registrer les comptes des Trésoriers de chaque année, commençant en l'année 1679 et continuant ainsi qu'il ensuit, » jusque'en l'année 1696. – Parmi les ornements, « coussin d'autel, devant d'autel de satin de

damas, six tableaux qui servent à orner le grand autel, et plusieurs autres petits, de diverses sortes, qui servent aux autres 3 autels, 3 couvrechefs pour les images de la sainte Vierge et de sainte Marguerite. » – Au chapitre des rentes, indication de celles qui furent léguées par feu maître Guillaume Des Auberis, professeur royal de philosophie au collège d'Harcourt, à Paris, 1669. – Fondation de damoiselle Charlotte de Pelletot, veuve d'Antoine de Bourgoise, écuyer, sieur du Mesnil et de Pommeréval, 1646 ; – de Jean Petit, curé de Saône, 1653 ; – de Noël Des Auberis, vicaire d'Ardouval, 1638 ; – d'Adrien Congnet, 1658 ; – de Nicolas Masse, laboureur, 1675. – Par son contrat de fondation Guillaume Des Auberis voulait que, sur les fonds par lui légués, 50 livres fussent prises, « pour un presbtre ou clerc qui seroit choisi par le curé, pour instruire et enseigner les pauvres enfants originaires de la paroisse ; » – des deniers étaient affectés au soulagement des pauvres malades. – 1672, « pour les 2 livres du pilpitre et 2 processonnaires et supplément avec un canon, 31 livres 10 sous. » – 1692, journée de maçon, 10 sous. – 1694, « le curé a fait cueillir les pommes du cimetièrre, au nombre de 3 grandes corbeilles d'un boisseau, lesquelles valoient 60 sols la mine, et partant les dites pommes montent à la somme de 49 sous 6 deniers. » – Comptes vérifiés par M^{sr} Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, au cours de la visite du diocèse, 27 mai 1684 ; – par Clément, official, archidiacre de Rouen, 5 septembre 1693. – Après Guillaume Rossignol, A. Collombel, curé de la paroisse, 1701. – L.-J. de Bourgoise, chevalier, seigneur patron, 1696.

G. 8463. (Registre.) – 70 feuillets, papier.

1696-1734. – POMMERÉVAL. – Comptes de la Fabrique. – 1697, acheté pour l'église à Martin-camp, 300 quarterons de pavé et 20 de tuile, 6 livres. – 1698, payé pour le pain de Pâques, 12 sous. – 1701, tuile achetée à Martincamp. – 1702, 3 journées d'un maçon et de son fils, 4 livres 10 sous. – « A une femme, pour 8 jours qu'elle les a servis, et a nettoyé l'église, 2 livres. » – 1703, « le sieur curé a esté à Rouen sur une lettre de M. l'abbé Longuet, pour la rente du sieur Duvay ; pour sa dépense et de son cheval, 3 livres 10 sous. » – 1704, « à un homme, pour avoir arraché et planté 8 entes de pommiers et un poirier, 10 livres. » – 1706, frais de l'inhumation du vicaire de la paroisse, Cochois, lequel avait légué ses biens à la Fabrique, ses dettes payées : « A un cirier du Neufchattel, pour luminaire, soulliers et gants, 12 livres 6 sous ; » – paiement aux Charités de Maucomble, d'Esclavelles, de Bully, de Fresles, de Bures ; façon du coffre, 15 sous ; aumônes aux pauvres ; pour le dîner, 2 livres ; la femme qui le garda pendant sa maladie, payée à raison de 15 sous par jour. – 1711, gril de saint Laurent réparé par un menuisier. – Au sieur Le Roux, peintre, pour avoir raccommoé le tableau du grand autel, repeint les images de saint Nicolas et de saint, Laurent, et redoré la petite image de la Vierge, 21 livres. – 8 jous d'un maçon et d'un manoeuvre, 9 livres 8 sous. – 1715, travaux pour empêcher Pécartement du grand portail. – Comptes vérifiés par l'archidiacre Busquet, 14 juillet 1701, 28 août 1708 (contre les cabaretiers qui donnaient à boire pendant l'office divin) ; – par M. Coüet, vicaire général et official, 11 juin 1706 (il ordonne que les comptes soient, présentés à M. le curé de Sommary, doyen du doyenné de Neufchâtel ; qu'à l'avenir ils soient rendus et présentés au seigneur du lieu, qu'il soit fait un coffre où l'on renfermera le produit des quêtes, et que l'autel de la Vierge soit décoré). – Curés de la paroisse : S. Bruhier, 1708, 1714 : – L. Duthil, 1723, 1733. – Compte très endommagé par l'humidité.

G. 8464. (Cahier.) – 50 feuillets. papier sans couverture.

1731-1763. – POMMERÉVAL. – Comptes de la Fabrique. – 1731, à un maçon, pour 4 journées, 2 livres 10 sous ; – à un charpentier, pour 11 journées, 7 livres 15 sous. – 1733, pour 22 entes et pour *le plantage*, 8 livres. – Pour 2 chandeliers de bois rouge, 2 livres. – 1744, à Jean-Baptiste et Antoine Hanryot, fondeurs, pour avoir fondu la seconde cloche, 47 livres 10 sous. – A M. Besongne, libraire à Rouen, pour un rituel, 7 livres 10 sous. – Au sieur Dubuc, libraire à Dieppe, pour avoir relié en veau le missel, 8 livres. – 1746, 600 de brique achetée à Martincamp pour le fourneau des cloches. – 1752, charpentier payé 18 sous par jour ; 20 sous, quand on ne lui donnait pas de boisson. – Journée de manoeuvre, 9 sous. – Tuile achetée à Bully. – A M. Bezuel, receveur de M. le comte d'Estrées, lieutenant général dos armées du Roi, seigneur du fief Diel, pour droit d'indemnité, 40 livres. – Surplis aux petits clercs de la paroisse. – Honoraires du vicaire qui devait se fournir de vin, 110 livres ; – du clerc qui tenait les écoles, 50 livres. – A M. Monfray, de la

paroisse du Neufbosc, pour avoir mis en ordre les titres de la Fabrique et en avoir fait le répertoire, 27 livres 10 sous. – 1753, recette des bancs de l'église. – Maison vicariale couverte en glui. – 1757, école aussi couverte en glui. – 26 juin 1763, on paiera à Pierre-Georges La Votte, maître peintre-doreur du Roi, 43 livres, pour peindre le lambris et corolles du sanctuaire en couleur de chêne neuf, vernir les 6 stalles et noircir la barrière du chœur. – Comptes vérifiés par Sehier, vicaire général, 29 juillet 1750 ; – par Dubois, curé de Notre-Dame de Neufchâtel, doyen de Neufchâtel, 30 août 1752. – Curés de la paroisse : Pierre-Jacques Cahard de Vauroger, 1744, 1761 ; – Jacques Soury, 1762-1773.

G. 8465. (Cahier.) – 55 feuillets, papier, écrits.

1632-1726. – POMMERÉVAL. – Comptes et notes de comptes de la Fabrique, assez mal en ordre. – Compte de Mathieu de Bourgoise, écuyer, sieur du lieu, Trésorier de la paroisse, du 1^{er} juillet 1632 à juillet 1633 ; il fait figurer à la recette, tes fruits de la *simetière*, les gerbes de grains quêtés dans les maisons, la quête du cierge béni ; il mentionne la chapelle saint Mathieu et saint Roch. – Compte de damoiselle Marie de Héron, religieuse, pour l'absence du feu sieur de Pommeréval, de 1634 à 1636, signé : de Ricarville, mentionnant, aux dépenses, une croix de bois de chêne, plantée dans le cimetière, 6 livres ; des réparations ou reconstructions faites, par des maçons de Dieppe, à la voûte de l'église, en brique et pierre blanche. – 1652, on s'occupe de la reconstruction du porche ; – pour avoir fait tailler le bois du porche, 3 livres 8 sous. 1653, « janvier, février, mars, avril, pour le décry des petits deniers, n'ont valu que 9 livres 10 sous. » – Porche reconstruit en charpente par Valois, et couvert en tuile. – 15 janvier 1659, quittance de Louis Baudart, sculpteur à Rouen ; avait reçu 200 livres de M^{me} de Pommeréval, sur le marché de la contretable et du tabernacle. – 1718, confessionnal neuf mis dans l'église. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres : Nicolas Robert, 10 octobre 1641 ; – Jean Duhamel, 17 juin 1654 (ordre de faire sortir les deniers deus par les anciens Trésoriers, pour estre employez à la décoration du grand autel) ; – 24 juin 1656 (sera travaillé à l'embellissement de la chapelle saint Roch) ; – 29 juin 1658, 22 juin 1659 ; – par Bougler, curé et doyen de Neufchâtel, 12 juillet 1632. – Curés de Pommeréval : Guillaume Rossignol, 1653, 1672 ; – A. Collombel, 1686, 1703 et années suivantes.

G. 8466. (Registre.) – 152 feuillets, papier.

1697-1731. – POMMERÉVAL. – Registre où sont inscrites des analyses de contrats de rentes de la Fabrique, et où sont mentionnés, avec leurs dates, les paiements des dites rentes jusqu'en 1734. – A la fin, « places et bans criés à haute voix, pendant 3 dimanches, à la sortie de la messe paroissiale, et adjugés aux plus offrants et derniers enchérisseurs, » 1734. – Etat des rentes irraquitables et hypothèques, même année. – Table de ceux qui doivent des rentes foncières.

G. 8467. (Liasse.) – 45 pièces, parchemin : 171 pièces, papier.

1515-1789. – POMMERÉVAL. – Titres de propriété de la Fabrique. – Procédures. – Pièces de comptabilité. – Comptes des années 1763, 1777. – Pièces justificatives de comptes : Marché fait avec Alexandre Buzot, menuisier de Saint-Saëns, pour la confection, moyennant la somme de 110 livres, d'une contretable à la chapelle de la sainte Vierge, 1726. – Marché avec Jean-François Hanryot et Antoine Ilanryot, son neveu « pour la fonte des 3 cloches de Pommeréval, en sorte qu'elles soient à peu près du même poids après la fonte qu'elles sont avant la fonte, bien sonnantes et d'accord en tierce majeure, comme le sol, fa, » 1733. – Prix de la journée d'un menuisier, 24 sous ; – d'un maçon, 20 sous ; – d'un manœuvre, 12 sous ; – un millier de tuile, fourni par Caille, potier à Martincamp, pour 11 livres, 1770. – Pièces en très mauvais état de conservation, comme les autres du fonds de cette paroisse.

G. 8468. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

1616-1787. – POMMERÉVAL. – Recensement fait, issue des vêpres, sous le portail de l'église, en présence du curé, des Trésoriers, après convocation spéciale, des titres de la Fabrique, 1736 (double exemplaire). – Etat des biens et rentes appartenant à la Fabrique, 1696, 1702, 1724, 1733,

1734, 1747. – Tableau des obits fondés. – Mémoire des bancs. – Aveu au comte d'Estrées, vice-amiral de France, seigneur de Tourpes, Fresles, Pommeréval, Ardouval, Folemprise, Fanencourt, Epinay. Massy, Isemberteville, du fief Dyel par engagement du Roi, 1730. – Baux, 1718-1787. – Fondations de Charlotte de Pelletol, veuve de Antoine de Bourgoise, sieur de Pommeréval, 1646 ; – d'Adrien Congnet, 1658 ; – de Guillaume Des Auberis, professeur de philosophie au collège d'Harcourt : Cappes, prieur, curé de Bully, exécuteur testamentaire, 1669 ; de Catherine De Forges, fille unique de Jacques De Forges, 1728 ; – de Marie Mahieu, 1718 ; – de Nicolas Massé, laboureur, 1672 ; – de Jean Petit, curé du Bourg-de-Saône, 1653. – Quelques titres de propriété relatifs à la fondation de Des Auberis.

G. 8469. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier : 1 sceau plaqué.

1631-1738. – POVILLE (SAINT PIERRE DE). – Bail de terre par la Fabrique de cette paroisse. – Procès commencé au bailliage de Rouen, entre la Fabrique et le sieur Nicolle, au sujet d'un banc en l'église, en conséquence d'un ancien contrat de fondation ; requête au procureur général, pour qu'il lui plût faire surseoir à l'action commise et mander le dit Nicolle, pour qu'il eût à produire et qu'il fût statué, ainsi que de raison, par le dit procureur général, 1788. – Statuts de la Charité de Notre-Dame de Liesse, saint Pierre, saint Paul et saint Jean-Baptiste, fondée en l'église de Pôville, approuvés, sur la demande du curé Georges de la Fontelle et des paroissiens, par M. Gaulde, vicaire général : « Les dits 26 frères seront exhortés de faire le voyage de Liesse, dans l'année de leur réception, » 1606. – Copie collationnée de ces statuts, 1668. – Indulgences accordées aux confrères, sous certaines conditions, par Louis cardinal de Vendôme, légat en France, 27 mai 1668 (sceau plaqué et signature). – Bref du pape Innocent XI, accordant des indulgences en faveur de ceux qui visiteraient l'église de Pôville, le jour de la Dédicace, 1^{er} juin 1689 ; au bas du bref, visa de M. de Fieux, vicaire général, 20 juillet 1689. – POTERIE (LA). – Aveux pour une pièce de terre dépendant de la cure, par le curé, Guillaume Le Clerc, à Jean-Baptiste de Pelletot, écuyer, sieur de Fréfossé, le Tilleul et Saint-Martin-de-la-Poterie, 1631 ; – par Nicolas Le Bret, autre curé, à Jacques-Daniel Puchot, comte de Gerponville, chevalier de la Reine douairière de Pologne, seigneur patron du Tilleul, Fréfossé, la Poterie, Mellemont, le Donjon, la grande et la petite Haie-Heurteleu, 1716.

G. 8470. (Registre.) – In-folio, 106 feuillets, papier.

1676-1779. – POVILLE. – Aux recettes, œufs de pâques, nourolles, quêtes pour le cierge bénit, gerbes aumônées, produit des inhumations. – 1700, à Robert Fagot, menuisier, pour le travail qu'il a fait aux trois autels de l'église et au clocher, 15 livres ; – à Jacques Le Bouteiller, pour 400 de grandes tuiles, 6 livres. – 1707, maison du cimetière, couverte en feurre long. – 1718, à M. Maudit, pour avoir fait la croix, 45 livres. – 1729, mention de l'école. – « A un masson, pour retomber, 3 livres. » – 1733, pour la peinture des contretables, 70 livres. – 3 juillet 1763, nomination d'un syndic de la paroisse, d'après une ordonnance de l'Intendant. – Robert Cottais, nommé en remplacement de Nicolas Osmont, décédé. – Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 7 juillet 1683 ; – de Y de Seraucourt, 19 novembre 1696, 27 juin 1697, 20 mai 1698, 10 octobre 1701 ; – Armand de Tourouvre, 23 octobre 1703, 5 octobre 1704, 10 septembre 1707, 20 octobre 1711, 26 octobre 1713 (vu l'humidité du chœur et de l'église, causée par la terre du cimetière, qui surmonte de beaucoup le pavé de l'église, on tirera de la terre et on la répandra dans la partie basse du cimetière) ; – Pavyot de la Villette, 19 juin 1725 (on devra s'occuper de la décoration des autels) ; – Terrisse, 6 octobre 1740 ; – de Saint-Aulaire, 21 juin 1752 ; – d'Andigné, 13 juillet 1760 ; – par les doyens du doyenné de Pavilly : Constant Duval, curé de Malaunay, 1684-1690 ; – Pierre de Maintrieu, curé de Barentin, 26 septembre 1691 (il prescrit de clore le cimetière) ; – de Cingal, 1692-1715 ; – Bedel, curé du Houlme, 1718-1721 ; – Toyier, curé du Bocasse, 1726-1738 ; – Crevier, curé de Bautot, 1741-1747 ; – Blondel d'Hardoville, curé de Cidetot, 1751-1757 ; – Luiné, 1761-1768. – Curés de la paroisse : de Fontelle, 1675 ; – Antoine Ruellon, 1721-1765 ; – Blondel, 1767-1779.

G. 8471. (Registre.) – In-folio, 29 feuillets, papier.

1779-1793. – POVILLE. – Comptes de la Fabrique. – 1787, pour du pavé du Havre, 43 livres 4 sous. – Pour 16 pouches de plâtre, à 16 sous la pouche, 12 livres 16 sous. – Pour 6 pouches de chaux, à 20 sous la pouche, 6 livres. – Pour 17 jours de maçon et 12 jours et demie de manœuvre, la boisson fournie, 38 livres. – Pour la reconstruction des bancs, 327 livres 8 sous. – 10 mai 1789, délibération contre un particulier qui, sans droit, avec des intentions malignes, s'était présenté et avait injurié le curé, « homme respectable, pacifique, considéré et chéri de ses paroissiens, » ce qui avait obligé de rompre l'assemblée. – Le Trésorier est autorisé à présenter requête au procureur général.

G. 8472. (Registre). – 55 feuillets, papier, écrits.

1735-1788. – PRÉAUX. – Registre des délibérations de la Fabrique. – 7 août et 26 décembre 1735, exécution de la fondation de Jean-Baptiste De la Mulle, curé de la paroisse (1728) en faveur des écoles gratuites et charitables de Préaux : M. Belhomme, alors receveur des domaines de la baronnie de Préaux pour le prince de Rohan. – Rétribution des maîtres et maîtresses d'école fixée à 5 sous, « pour apprendre à lire ; 7 sous 6 deniers, pour apprendre à lire et écrire jusques y compris les syllabes ; 10 sous, pour apprendre à lire, écrire indéfiniment, et 12 sous 6 deniers, lorsqu'outre la lecture et écriture, ils montreront l'arithmétique, à l'exception des enfants des pauvres et de ceux qui seront, réputés tels par MM. les prier curé et Trésoriers, pour lesquels les dits maîtres et maîtresses ne pourront exiger aucune rétribution. » – 13 mai 1736, devis pour la réparation des cloches. – 24 novembre 1748, on s'occupera de la consolidation du clocher. – 10 septembre 1759, ordonnance de Joseph-François d'Andigné de la Chasse, abbé de la Cour-Dieu, aumônier de la Reine, grand archidiacre de Rouen et vicaire général : « Avons averti qu'en cas que les réparations des murs du cœur et de la nef ne soient pas commencées dans le courant de l'année prochaine, par la négligence des paroissiens, Trésoriers ou autres, nous interdirons l'église. » – 21 juin 1761, Georges Labbé, sous-diacre, destitué de la maîtrise des petites écoles, vu son peu de soin et d'assiduité pour l'instruction des enfants de la paroisse, les pères et mères des dits enfants étant obligés de les envoyer à l'instruction dans les paroisses voisines. – 19 juillet 1761, information sur le sieur Labbé, destitué ; nombre de dépositions lui sont favorables. – 8 février 1762, procès-verbal de visite de l'église par R. Agnès, curé de Boissay, doyen du doyenné de Ry ; « A l'égard du maître d'école, qui est soudiacre, Monsieur le prier et grand nombre de paroissiens se plaignent de son peu d'exactitude à tenir les écoles, et une autre partie des paroissiens nous ont dit en être contents, ce qui a occasionné un procès, que le dit maître d'école, soutenu de ceux de son parti, a intenté à M. le prier et aux autres paroissiens, lequel procès est encore pendant à la juridiction de Préaux. » – 16 septembre 1764, acceptation de la fondation faite par M. de Turgis l'aîné, propriétaire en la paroisse, d'une école spéciale pour les filles, afin d'éviter le mélange des 2 sexes. – 13 avril 1766, adjudication des bancs à construire. – 8 août 1768, don à la Fabrique d'un soleil de 200 livres par M. Desportes, propriétaire à Préaux. – 18 mars 1770, traitement du clerc et maître d'école élevé à 60 livres par an. – 2 octobre 1774, nomination de commissaires, pour surveiller les travaux à faire au clocher et au mur de l'église, sous la direction de M. Gilbert, architecte. – 27 novembre 1774, on fera les démarches convenables pour obtenir les matériaux de l'église du prieuré de Beaulieu (à démolir), et ceux de la chapelle dite de Préaux, où sont les tombeaux des seigneurs du lieu. – 12 août 1777, bénédiction par Lhermitte, curé de Sainte-Croix-sur-Buchy, doyen du doyenné de Ry, de l'église paroissiale de Préaux, nouvellement rebâtie. – 28 juin 1779, on fera construire une chaire suivant les plan et devis présentés par François Grenier, menuisier en celte paroisse, pour 700 livres. – 13 février 1780, donation de 1,250 livres à employer en rente, en faveur des pauvres, par une personne charitable ; le donateur ne se réserve que le droit de sépulture pour lui dans le cimetière de la paroisse, au pied de la dernière marche pour monter au grand portail. – 9 avril 1780, M. Poulain, fondé de procuration du maréchal prince de Soubise, seigneur de la paroisse, accepte, pour ce prince, le banc atenant à la stalle du prier-curé, avec 2 places dans un autre banc.

G. 8473. (Registre.) – In-folio, 102 feuillets, papier.

1732-1769. – PRÉAUX. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes, œufs de Pâques, gerbes de blé aumônées et quêtées le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge. – 1748, réparation du clocher, 638 livres. – 1749, pour une barrique de poiré fournie aux ouvriers qui travaillèrent à cet ouvrage,

6 livres. – 1756, M^{me} Belhomme, inhumée dans l'église. – A M. Bellamy, prêtre à Rouen, pour avoir fait relier un missel, 6 livres 10 sous. – 1761, 3 journées d'homme à tirer du sable, 2 livres 14 sous. – 1762, à M. Liard, maître d'école, 50 livres d'appointements par an. – Clocher couvert en aissantes. – Tuile fabriquée à Préaux. – 1763, journée de couvreur et de charpentier, 20 sous ; – de journalier, 15 sous ; – de manœuvre, 10 et 13 sous. – Travaux à l'école. – Comptes vérifiés par les doyens du doyenné de Ry : Le Mercier des Hautesloges, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, et R. Agnès, curé de Boissay.

G. 8474. (Registre.) – In-folio, 111 feuillets, papier.

1768-1799. – PRÉAUX. – « Etat des rentes appartenantes au Trésor et Fabrique de Notre-Dame-de-Préaux, suivant ce qui est porté au dernier livre des comptes commencé par le compte de M^e René Fauvel, Trésorier en l'année 1739, et fini par ceux de Raine, dernier Trésorier et M^e Pierre Carton, prieur-curé de cette paroisse, » de 1768 à 1769. – Comptes de 1769 à 1789. – 1774, journée de couvreur en chaume, 20 sous ; – de son manœuvre, 14 sous ; on leur fournit en plus de la boisson. – Achat, à la vente du prieuré de Beaulieu, d'un banc couvert de velours rouge. – 1777, à M. Le Clerc, avocat, pour une consultation, 6 livres. – 1778, journée de menuisier, 25 sous. – Pour des bancs neufs, 530 livres. – A François Grenier, menuisier, pour avoir remonté la contrefort, 189 livres. – 1779, on l'a fait venir de la tuile des Hogues. – A Allain, serrurier à Rouen, pour les frises et grilles de fer de l'entrée du chœur, 60 livres. – 1780, à François Grenier, menuisier, pour la chaire à prêcher, 700 livres ; – pour des bancs, etc., 100 livres. – 1782, pour une journée à quêter les gerbes de blé, 15 sous. – 1784, pour une journée à couper du buis pour les Rameaux, 20 sous ; – pour une journée de cheval à apporter les dits buis, 30 sous. – 1785, vicariat couvert, en chaume. – Réparation de l'horloge de l'église par l'horloger Denis Osmont. – 1787, école des garçons, couverte en gerbées. – Carton, curé.

G. 8475. (Registre.) – 103 feuillets, papier. écrits.

1692-1756. – PRÉAUX. – Registre où sont inscrits les noms des affranchis et des frères et sœurs de la confrérie de la Sainte-Trinité de Préaux, avec indication des sommes payées par chacun d'eux. En tête : « Ce livre a été donné, par M^e Jean Gonord, receveur général de la terre et baronnie de Préaux, M^e en charge de la confrérie... année présente 1692, dans lequel est employé le nom des frères et sœurs de la confrérie, enregistrés au présent registre. – Priez Dieu pour luy et pour les bienfaiteurs d'icelle Charité. »

G. 8476. (Registre.) – In-folio : 207 feuillets, papier, écrits.

1747-1786. – PRÉAUX. – « Registre de la confrérie de la Très-sainte-Trinité de Notre-Dame de Préaux, dans lequel est employé le nom des affranchis et des frères et sœurs, » avec indication des sommes payées par chacun d'eux, année par année. En tête de la liste des affranchis, Messire Jacques-Alexandre Trois-Dames, de Paris, chanoine régulier de Saint-Augustin, congrégation de Sainte-Croix, docteur de Sorbonne et prieur de Notre-Dame de Préaux, affranchi en 1734.

G. 8477. (Registre.) – Petit in-4° ; 100 feuillets, papier.

1756-1787. – PRÉAUX. – Registre des recettes et dépenses de la confrérie de la Très-Sainte-Trinité de Préaux. – Noms des confrères ; – Adrien Portret, maître en charge en 1756.

G. 8478. (Registre.) – Petit in-4, 18 feuillets, papier, écrits.

1787-1788. – PRÉAUX. – « Registre pour servir à la confrérie de la Très-Sainte-Trinité de la paroisse de Préaux, qui a commencé le 3 juin 1787, M. Jean-Barthélemy Caron, maître en charge, même présente année 1787 », jusqu'en 1788.

G. 8479. (Liasse.) – 4 cahiers, comprenant 105 feuillets, papier.

1775-1778. – PRÉAUX. – 4 rôles de la répartition « faite sur tous les propriétaires possédants fonds de la paroisse de Notre-Dame de Préaux, de la somme de 7,960 livres 10 sous 8 deniers,

faisant le tiers de 23,882 livres 10 sous, laquelle, jointe à celle de 8,000 livres que M. le prince de Soubise a consenti payer pour sa contribution pendant 3 années, pour l'entière reconstruction de l'église et du clocher, etc..., les dits rôles revêtus de la signature de l'Intendant M. de Crosne.

G. 8480. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 14 pièces, papier.

1686-1787. – PRÉE (LA). – Procès en 1687, au bailliage de Rouen, entre Dom Antoine de Villeneuve d'Esclapon, religieux profès de l'ancienne observance, prieur titulaire de Sainte-Foi de Longueville, et Pierre-Louis Duval, euro de la paroisse de la Prée, au sujet des dîmes de la paroisse. – Pièces de procédures, mémoire, correspondance, etc. Parmi les pièces produites au procès, baux et ventes des dîmes. – Etat des novalles, 1745 ; – état des terres de labour et des novalles, 1743. – « Déclaration ou état des pièces de terre en labour, sur le dîmage de la Prée, que fournit M^e Pierre-Louis Duval, curé de la paroisse, en suivant l'ordre des numéros du plan que M. Duperré du Veneur, seigneur de la paroisse, a fait lever en 1783, en ce compris les terres défrichées, dites novalles, conformément à l'état qui en a été arrêté par les habitants de la dite paroisse en 1746. »

G. 8481. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 80 pièces, papier.

1750-1790. – PRETOT. – Pièces de comptabilité d'un curé de cette paroisse, M. de Brihon. – Quittances des décimes. – Billet signé de lui, ainsi conçu : « Je soussigné certifie avoir déclaré au prône de ma messe paroissiale à mes paroissiens, que mon intention est de faire valoir mes dixmes et terres d'aumône par moi-même et sans aucune location. » – Etat de la dîme de Prétot en 1785 : en blé, 3,479 gerbes ; en seigle, 138 gerbes ; en pois gris, gros pois et vesce, 1,459 gerbes ; en avoine et ses ratelins, 3,398 gerbes ; en orge, 133 gerbes ; en trèfle, 82 gerbes ; en lin, 33 bottes ; en trèfle en graine, 45 bottes. – Noms des laboureurs de Prétot. – Notes sur les récoltes de 1788-1789. – Estimation des meubles du faire-valoir : banneau, 150 livres ; chariot, 250 ; roulet, 14 ; autre roulet, 6 ; charrue, 48 ; herse, 15 ; charrette, 50 ; autre, 10 ; pressoir, 150 ; grands tonneaux à 50 livres la pièce. – Notes sur les gages des domestiques : hommes, 80 et 120 livres par an ; servante, 72 livres ; le vicaire touchait 200 livres. – Etat des biens et revenus de MM. de Brihon, du côté de leur mère, décédée en sa ferme de Gravenchon. – Mémoire des médicaments fournis à M. de Brihon, à la communauté de Saint-Nicolas à Paris, par le sieur Jaidon, marchand apothicaire. – Lettre d'Auber d'Hénoville, curé de Saint-Nicolas-de-la-Haye, à M. Brihon, pour lors au séminaire de Saint-Magloire : « Je ne sçay si je vous ai mandé l'emprisonnement du curé de Bernière, qui est un Rome, par lettre de cachet, à l'abbaye de Foucarmont, en Picardie. Le bruit court fort que l'abbé de Rouville, son frère, va avoir le même sort, s'il n'est déjà parti, » 21 juillet 1750. – Titre d'une rente appartenant à Jean-François-Charles Brihon, chevalier, sieur de Saint-Gilles de Crétot, la Viésaire, le Mouchelet, 1763. – Transaction entre messire Richard-Julien de Guilly, ancien curé du Favril, curé actuel de Heudreville en Lieuvain, et Louis-François-Marie Brihon, ancien curé de Heudreville, et curé actuel de Prétot, au sujet des réparations à faire au presbytère du dit Heudreville, 1778. – Copies de quelques épigrammes et poésies fugitives.

G. 8482. (Liasse.) – 8 cahiers ou fragments de cahier, formant 83 feuillets, papier.

1685-1745. – PREUSEVILLE. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes, produit des bancs, pommes du cimetière, cueillette du jour de la saint Jean (patron de l'église). – 1707, église couverte en chaume ; – mention de Pierre Viel, syndic de la paroisse. – 1731, « tant pour tableau, que nomination des collecteurs, 8 sous. » – On va chercher de la tuile, à Saint-Pierre-en-Val. – 1732, à Philippe Lisset, fondeur à Abbeville, pour la refonte de la petite cloche, 4 livres 10 sous. – « Mémoire de la cueillette de la chapelle de la Vierge, par Adrien Macquerel, 1685-1686 : Pour une vitre faite par un masson et les verres, 12 livres. – A un menuisier, pour avoir fait un balustre, à compter le bois, 8 livres ; – pour un devant d'hostel, 2 petits coussins, 28 livres 10 sous. – Pour 2 rideaux de toile blanche avec une courtine d'oeuvre et une toile, 17 livres 5 sous. » – Comptes vérifiés par l'archidiacre Busquet, 18 juillet 1706. – Comptes de 1707-1708, signés par Vallès, doyen de Foucarmont. – Curés de la paroisse : Poullain, 1685-1701 ; – Routier, 1709 ; – C. Ferard, 1718 ; – Le Sauvage, 1745.

G. 8483. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier.

1632-1789. – PREUSEVILLE. – Titres de propriété de la Fabrique de cette paroisse. – Aveu de Robert, curé de Predeville, à Henry de Crény, chevalier, seigneur de Lignemare et de la Leuqueue, 1687 ; – de Charles Ferard, autre curé de la même paroisse, à haute et puissante dame Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine, veuve de messire Louis, comte de Mailly, maréchal général des camps dans les armées du Roi, général des dragons de France, sieur de Rieux, Nulmont, Predeville, Dancourt, Couldray, Bolhart, Mesniel, Saint-Remy-en-Rivière, Béthencourt, Rubempré, dame d'atour de feu M^{me} la Dauphine, 1714 ; – à Gaspard-Nicolas Breyer de la Motte, Président honoraire en la cour du Parlement (à Paris), seigneur haut-justicier de Dancourt, Saint-Remy-en-Rivière, Preuseville, Saint-Riquier en partie, des fiefs de Dancourt, des Coudreaux ou du Couldray, de Saint-Remy dit Boslehard, du Mesniel, de Betencourt, de Saint-Wandrille, et du fief ou fiefferme de Preuseville, vers 1754. – Autre aveu à Messire Léonor-Chrétien, marquis de Monsures, chevalier, seigneur patron honoraire de Lignemare, la Leuqueue, chevalier de Saint-Louis, 1760. – Consultation de M. Bezuel, avocat, sur les questions de savoir si le seigneur peut forcer les habitants de Preuseville à lui donner une Déclaration du fonds sur lequel l'église et le cimetière sont bâtis ; – à quel fief cette Déclaration devrait être fournie, soit au fief du Goudray, soit à la fiefferme de Preuseville, 1759. – Baux des terres de la Fabrique et de la cure. – Déclaration des biens sujets aux droits d'amortissement ; quittances de ces droits. – Mémoire intitulé : « Usage de la dîme dans toute l'étendue du dîmage de Preuseville, » 1749. – Transaction pour les dîmes entre François-René de Beauvau, abbé de Saint-Victor-en-Caux, gros décimateur de Preuseville, et le curé de cette paroisse, Charles Ferard, 1718. – Etat, des noales de la paroisse. – Fondations de Pierre De Lozé, 1695 ; – de Michel Hannequier, 1669 ; d'Adrien Macqurel, 1700 ; – de Charles Varengo, 1632. – Tableau des obits, tant anciens que modernes. – Pièces à l'appui des comptes : Marché avec Raoul De Mouron, pour une contretable en bois dont on donne le dessin, 1754. – Quittance de Morlait ; 130 livres pour travaux de peinture à une contretable, 1771. – Devis des travaux à faire au clocher de Preuseville ; Gimel, entrepreneur.

G. 8484. (Liasse.) – 49 pièces, parchemin, 64 pièces, papier.

1598-1789. – QUEVILLON. – Fondation de Pierre Barjolle, curé de Qnevillon, en faveur de la Fabrique de cette église, « lieu de la sépulture de ses père et mère, » 8 septembre 1684. Transaction entre la Fabrique et les héritiers de ce curé : Nicolas Barjolle, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Michel de Rouen ; Philippe Barjolle et Pierre Barjolle, conseiller au bailliage de Rouen, 17 mars 1690. – Aveu à Charles-Henri-Alexandre Dumoucel, seigneur de la Rivière-Bourdet, président à mortier, 1771. – QUEVREVILLE-LA-MILON. – Fondation de Pierre Folliot, curé de cette paroisse, 1625. – Baux. – Statuts de la confrérie de saint Michel, fondée en l'église de Quèvreville-la-Milon, approuvés sur la demande du dit curé, par André Guyjon, vicaire général du cardinal de Joyeuse, 14 août 1607 : « Item, se aucun des dicts frères ou sœurs désiroit aller on pelerinage, comme en Jérusalem, Romme, Saint-Jacques en Galice et autres saints lieux et suppliast luy estre dicte une messe à son parlement, sera la dicte messe dicte et célébrée en la dicte église de Quèvreville, où seroient tenus d'assister les prevost, échevins et serviteurs, et le convoyer jusques à demie lieue de la dite paroisse, avec la croix, bannière, clochettes, sur peine à chacun défailant, etc. » – QUEVREVILLE-SAINT-OUEN OU QUEVREVILLE-LA-POTERIE. – Aveux aux religieux de Saint-Ouen, 1647, 1778 ; – à Louis Hallé, comte de Rouville, patron haut-justicier du Manoir-sur-Seine, etc.... second président au Parlement de Normandie, 1773. – Baux. – Divers titres de propriété. – Fondation de Jacques Pinchon, curé de la paroisse, 1617. – Procédures au sujet d'un fossé. – Contrats concernant la famille de Le Chandelier, apothicaire de Rouen, XVII^e siècle. – Mention des curés de la paroisse : Pierre Hugo, 1654-1671 ; – Robert Marouïard, 1704-1732 ; – Alexandre Drely, 1778 ; – d'Eustache Dandasne, écuyer, seigneur de la même paroisse, 1705.. – QUIBERVILLE. – Aveux à Charles de Pellelot, sieur de Fréfossé : au droit de sa femme, seigneur de Flainville, 1623 ; – à François de Pardieu, seigneur de Saint-Denis-du-Val, de Flainville et Quiberville, 1679 ; – à Marie-Catherine Voisin, veuve de François Phélippeaux, marquis d'Outreville, dame de Quiberville-sur-la-mer, 1725. – Fondation de Jean Blancpain, 1598. – Titres de propriété. – Quittances des droits d'amortissement. – Donation faite à la Charité de saint Valéry de Quiberville, par Louis Gaudry et Susanne Maillon, sa femme, 1670. – Testament d'Antoine Delaunay, prêtre, par lequel il lègue son surplus à la confrérie du Saint-Sacrement, 1703.

G. 8485. (Cahier.) – 78 feuillets, papier.

1680-1710. – QUINCAMPOIX. – Comptes et délibérations de la Fabrique de cette paroisse – Aux recettes, gerbes, œufs de Pâques, cierge bénit, droits d'inhumation (en 1700, gerbes, 16 livres 10 sous ; œufs, 6 livres ; cierge bénit, 18 sous ; pommes du cimetière, 3 livres ; grande fosse dans l'église, 3 livres ; petite fosse, 1 livre 16 sous ; plat des trépassés, 18 livres 1 sou ; pain bénit, 10 sous). – Dernier décembre 1684, on délibère sur la réédification du choeur et j du chancel, à la charge des religieux de Saint-Ouen, comme gros décimateurs. – 24 novembre 1686, concession d'une place dans la chapelle de la Sainte-Vierge à Charles Corneille, avocat à Rouen, fils d'un autre Charles Corneille, aussi avocat ; paiera, chaque année, 10 livres à la Pentecôte ; souffrira que l'on construise une chaire à prêcher, avec son entrée en la dite chapelle. – 22 décembre même année, concession de banc à François Thieulin, receveur du Bureau des Finances ; avait donné à l'église 2 burettes d'argent et les statues en bois de saint Jean et de la Sainte-Vierge qui étaient posées au pied du crucifix ; de plus, il entretenait un cierge allumé au pied du même crucifix pendant le service divin, fêtes et dimanches. – 14 décembre 1687, nomination de collecteur des tailles. – On exploitera une lisière, de bois, allant du Geneté à la côte Cailloueuse, laquelle servait de limite aux communes de la paroisse du côté des bois de Préaux. – Répartition du travail entre les habitants des divers hameaux de la paroisse. – 23 janvier, 2 février, 13 mars 1689, 12 mars 1690, 21 janvier, 2 février 1692, délibérations au sujet des deux miliciens, exigés de la paroisse, et de la taxe des habitants pour cet objet. – 27 juillet 1692, au sujet de ceux qui n'avaient encore payé la taxe des pauvres ; – le curé est prié de continuer d'avancer la taxe, attendu que la plupart des paroissiens, loin d'être en état de payer, avaient eux-mêmes besoin d'être assistés. – 4 janvier 1693, mention de M^{me} de Paul, veuve de M. de Monfort, officier de la maison du Roi. – 22 janvier 1693, transaction entre la Fabrique et M. de Malleville, curé de Saint-André-sur-Cailly. – 25 janvier 1693, nomination d'un collecteur principal de la taille ; charge acceptée sous condition qu'on donnera au dit collecteur une pistole pour sa peine. – 12 septembre 1694, le Trésorier sera en même temps Trésorier du plat de l'église et Trésorier du plat des trépassés. – 2 janvier 1695, on paiera Nicolas Gomet, menuisier, pour avoir fait les croix qui sont plantées aux carrefours de la paroisse, conformément aux ordres du Roi. – On donnera au vicaire, au mois d'août, une gerbe de blé suivant la coutume, ou, en remplacement, 10 sous par ceux qui tiennent 300 livres de fermage et au-dessus, 5 sous par les autres. – 29 mai 1695, mention de la contenance du cimetière, remarquable par son étendue d'une acre et demie. – 13 juin 1706, le curé, par affection pour son église, lui fait remise des fonds par lui avancés. – 10 mars 1709, nouvelle délibération pour l'exploitation de la lisière du bois. – Comptes approuvés par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 21 juillet 1682 (il interdit la chapelle de M. Boullais) ; – de Fieux, 4 septembre 1691 (on enlèvera du choeur un confessionnal, et on le posera ailleurs) ; – 3 octobre 1692 (il autorise le déplacement des fonts ; il mentionne la confrérie de sainte Marguerite) ; – 28 septembre 1694 (il défend aux confrères de s'assembler, comme ils le faisaient, dans un cabaret, le 1^{er} dimanche de chaque mois, à l'issue de la première messe, pour manger les amendes encourues faute d'avoir servi ; défenses au vicaire de faire les fonctions de chapelain de la confrérie) ; – de Y de Seraucourt, 10 juillet 1696 (on avisera à la réparation du choeur et chancel ; on enterrera à l'avenir dans le cimetière. Quant aux inhumations dans l'église, les droits seront payés par avance au Trésor, et les parents des défunts auront à faire recarreler les tombes) ; – 11 juillet 1697, dernier 1698 (défense de faire des festins de confrérie) ; – 22 juillet 1699, 18 juillet 1700, 25 septembre 1701 ; – Armand de Tourouvre, 5 juin 1704, 25 septembre 1705, 20 juin 1706 (on réparera le clocher dont la couverture était en ardoise) ; – 13 septembre 1710 ; – par les doyens de Cailly : Michel, curé de Cordelleville, octobre 1635 ; – Everard, 13 juillet 1688 (le pain bénit sera distribué indifféremment ; ceux qui prétendront un privilège pour cette distribution, auront à en faire la justification dans la quinzaine ; – le pavé du sanctuaire sera réparé aux frais des gros décimateurs) ; – 7 juin 1689 ; – Taine, curé du Bosc-le-Hard. – Curé de la paroisse, Nicolas Le Noble, prieur de Saint-Saëns, 1680-1709. – En 1709, J.-F. Bruzent, résignataire de la cure. – Vincent Villette, syndic de la paroisse, 11 décembre 1687.

G. 8486. (Registre.) – 84 feuillets, papier.

1711-1785. – QUINCAMPOIX. – « Copie du registre des délibérations et renditions de comptes pour le Thrésor de l'église paroissiale de S^{te} Marguerite de Quincampoix, commençant au jour de

Pentecoste 1711, comme aussy du mémoire des contrats de rentes, fieffes et fondations. – Mémoire des vases sacrés, ornements. » – Comptes de la Fabrique, de 1749 à 1785. – 1754, – pour 3 jours de charpentier, 3 livres. – 1757, pour 17 entes plantées dans le cimetièrre, 8 livres 10 sous. – 1758, pour une journée et demie de charpentier, 1 livre 7 sous. – 1765, couvreur en ardoise sur le clocher, payé 32 sous par jour. – A Chesneau, pour avoir relié un missel, 2 graduels, 18 livres. – 9 novembre 1766, délibération sur la condition du vicaire. – 1768, délibération sur le même objet. La Fabrique offrait 70 livres, à charge de tenir les petites écoles ; elle voulait que le curé ne pût congédier le vicaire qui lui serait envoyé par l'archevêque qu'après en avoir conféré avec les 6 derniers Trésoriers, les Trésoriers en charge et les 6 principaux propriétaires de la paroisse ; le curé proteste contre cette clause, qu'il qualifie d'incivile. 1769, procès de la Fabrique contre M. Ravette, curé de Saint-André-sur-Cailly. – Travaux de *terrage* au vicariat. – 18 février 1770, nomination de Noël Le Maître, comme syndic de la paroisse. – 1771, « payé à MM. les curé et vicaire, pour 2 hautes messes du service du lendemain de l'assemblée de sainte Marguerite, pour les parents et amys trespassez de ceux ou celles qui ont aumône au plat des Trespassez pendant l'année, 2 livres 10 sous. » – 1772, vicariat couvert en gerbées. – 1774, pour 3 journées d'ouvrier, 3 livres 15 sous. – 12 février 1775, la Fabrique consent à rendre aveu à l'abbé de Saint-Ouen, pour l'église et le cimetièrre avec la maison vicariale. – 18 février 1776, délibération sur le droit de sépulture gratuit prétendu par M. Corneille. – 25 août 1776, banc seigneurial dans le chœur, réclamé par M. Febvrier du Fresne, seigneur de la paroisse, aux termes d'un arrêt du Conseil d'Etat ; – la Fabrique, qui déjà, le 10 octobre 1773, avait arrêté qu'on ne lui rendrait aucuns droits honorifiques, pain bénit, eau bénite, encens, prières nominales, alléguait l'étroitesse du chœur, et proposait, pour le banc en question, une place ailleurs ; – elle reconnaît à ce particulier droit de préséance, dans ses assemblées, – 1777, pour 55 journées de maçon et 57 de manœuvre, 83 livres 14 sous. – 27 juillet 1777, le vicaire demande que, son traitement soit augmenté. – 5 juillet 1778, il est encore question de cette affaire. – 1778, travaux de, peinture et de dorure, exécutés par M. Le Prince, à qui il est payé 285 livres. – 1784-1785, on s'occupe de la réédification du presbytère. – Comptes vérifiés par le grand archidiacre d'Andigné, 31 août 1761 ; – par les doyens du doyenné de Cailly : P. Dubois, curé de Biennais ; – Le. Touc, curé de Grigneuseville ; – Trehet, curé de Saint-Georges-sur-Fontaine-le-Bourg ; – Le Canu, curé d'Etouteville. – Curés de la paroisse : Caritté, de 1749 à 1781 ; – Baudet, 1784.

G. 8487. (Cahier.) – 128 feuillets, papier.

1711-1749. – QUINCAMPOIX. – « Mémoire des contrats de rentes, fieffes et fondations faits au profit de l'église de Sainte-Marguerite de Quincampoix... trouvez dans un petit bahut fermant à clef, ce aprez le décès de Mons^r l'abbé Le Noble, prêtre, prieur commendataire du prieuré de Saint-Ouen et curé du dit Quincampoix, inhumé le lundy, octave du S^t Sacrement, année, 1711, dans l'église paroissiale de S^t Patrice de Rouen. » – Comptes et délibérations de la Fabrique, de 1711 à 1749. – 1712, donations du curé Bruzent. – 28 avril 1716, « représenté que, le chœur de l'église estant très humide, il conviendrait faire 2 ouvertures semblables à celles du costé de l'Epistre, comme aussy retirer le sommier traversant le milieu du chœur, comme censé inutile et très incommode.... A l'égard du Christ qui est sous le clocher avec 2 images, sçavoir, un de la S^{te} Vierge, et l'autre de s^t Jean, fermants le dit chœur, il conviendrait aussy, n'estant pas assez exaucé, le placer plus haut contre le dit clocher ; » changements proposés adoptés. – 1716, « le s^r curé a fait faire à ses frais 2 vitres au choeur du costé de l'Evangile... comme aussi donné une retable avec le tableau et les 2 images de s^{te} Marguerite et s^{te} Catherine. » – 1725, 303 quarterons d'œufs aumônes vendus 6 livres 15 sous. – Chœur lambrissé de bois de chêne, aux frais du curé, qui fit construire 4 stalles, donna les 2 retables des petites chapelles, avec les 2 tableaux et 3 devants d'autel en peinture. – 25 janvier 1733, acceptation de la fondation de messire Pierre Paulmier de la Bucaille, chevalier, seigneur de Prètreval ; – entretien de l'huile de la lampe, à brûler depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir. – 22 juin 1733, Jacques Morisse, nommé syndic de la communauté. – 22 novembre 1733, acceptation d'une autre fondation de M. Paulmier de la Bucaille. – 22 juillet 1736, on louera les bancs au profit du Trésor. – 22 janvier 1741, nomination de 4 notables, pour faire les rôles des pauvres et régler les contributions des paroissiens. – Comptes vérifiés par le grand archidiacre Torrisse ; – par Michault, curé de Grigneuseville ; – Dubois, curé

de Biennais. – Curés de la paroisse : MM. Bruzent, jusqu'en 1736 ; – Jacques Gonnot, 1737 ; – Tourant, 1741, 1742 ; – J.-C. Caritté, 1743 et années suivantes.

G. 8488. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier ; 1 plan d'une petite propriété.

1633-1779. – QUINCAMPOIX. – Rapport présenté par MM. Febvrier du Baugouet, et Febvrier du Fresne au sujet de la condition du vicaire, 1768. – Aveu à madame Anne-Madeleine Delpesch, marquise de Cailly, par le Trésor et Fabrique de Quincampoix, 1773. – Fondations d'Etienne Febvrier, ancien conseiller échevin de la ville de Rouen, 1667 ; – de messire Pierre Paulmier de la Bucaille, chevalier, seigneur de Prêtreval, 1633 ; – de Jean Sallingant, curé de Quincampoix ; copie de son testament, par lequel il nomme pour ses exécuteurs testamentaires Thomas Paulmier, sieur de la Bucaille, conseiller au Parlement, et maître Charles Corneille, avocat à la Cour, 27 février 1676, suivie de l'inventaire du mobilier du défunt. – Titres de propriété relatifs à la dite fondation, parmi lesquels une consultation, du 7 juin 1757 signée des avocats d'Hermange, Lehoué, Le Lorier. – Délibérations au sujet des droits à payer pour les communes de Quincampoix, 1631-1710. — Baux. – Evocation générale au Grand Conseil pour M^{gr} le cardinal de Bouillon, 1681.

G. 8489. (Liasse.) – 21 pièces, papier.

1678-1767. – RADICATEL. – Délibérations des propriétaires et habitants de la paroisse de Notre-Dame de Radicatel ; « leur église était en totale ruine ; très humble remontrance sera adressée à S. A. S. la duchesse de Longueville, dame patronesse de la paroisse (comme ayant la garde-noble de ses deux fils), pour la prier de pourvoir pour sa part à la réparation, possédant au dit lieu plus de terre 4 et 5 fois en son particulier que tous les dits propriétaires ensemble, le total de leurs terres tout assemblées ne pouvant s'étendre à 100 acres. » – Supplique adressée à la duchesse, en conséquence de cette délibération : « D'autant, Madame, que ce seroit une témérité trop criminelle que commettraient les habitants, vos très humbles vassaux, d'attenter à taxer les terres de Vostre Altesse, et que la justice qui accompagne toutes vos actions ne trouverait pas équitable que, seuls, en leur pauvreté et insuffisance, ils levassent le fardeau, les dits habitants ont recours à votre charité ordinaire en suppliant Vostre Altesse de leur faire part de ses osmones, et elle fera justice. » Parmi les signatures, celle du curé Michel Le Forestier. A la suite de la supplique, une ordonnance prise au Conseil de MM. de Longueville, par laquelle il est accordé à la paroisse 150 livres pour leur part de contribution à la réparation de l'église, 4 septembre 1679 ; signé : Lenain et Issali, fameux avocats de Paris. – Devis, délibérations, requête à l'Intendant de la Généralité, arrêt du Conseil, copies relatives à la réparation du manoir presbytéral, au moyen d'imposition sur les fonds de la paroisse, 1766, 1777. – Requête d'Etienne Simon, curé de Radicatel, au bailli vicomtal de Tancarville, pour obtenir la remise des titres du bénéfice-cure et de la Fabrique, 1755. – Procès-verbaux du nombre et état des registres de baptêmes, mariages et sépultures 1739, 1745. (La collection ne commençait qu'il l'année 1683.)

G. 8490. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 259 pièces, papier : 1 imprimé.

1623-1771. – RAFFETOT. – Pièces diverses concernant l'administration du temporel de la cure sous deux curés, dénié Jourdain et Jean-Pierre-Jacques Barbette, mais principalement sous ce dernier. Certificat d'études de théologie faites par Barbette au collège de Navarre ; signatures de Billonnois, Rigolot, Daillan, Alliaume, Duprez, 1744. – Billet d'invitation à la première messe de M. Barbette, 1748. (Imprimé.) – Prise de possession, par Barbette, de la cure de Raffetot, sur la résignation de Jourdain, 15 juillet 1749 – Procès au bailliage de Caudebec et, par appel, au Parlement de Normandie, entre Barbette et Louis-André Le Moyne d'Aubermesnil, pour prétendue violation d'une sépulture ; il s'agissait de l'enlèvement d'un morceau de plomb tiré d'une tombe vide dans le caveau des seigneurs de Raffetot ; Barbette dénoncé à l'autorité ecclésiastique, intimidé par M. Rose, vicaire général, qui l'avait obligé à se retirer dans une maison religieuse, avait donné sa démission, et Le Moyne d'Aubermesnil avait été nommé à la cure. Barbette revint sur sa décision et, exerça le droit de regrès, qui fut jugé bien fondé au bailliage de Caux et, par appel, au Parlement, le 25 janvier 1752 ; on considéra que le fait imputé à Barbette n'avait rien de reprobable. Certificats en faveur de cet ecclésiastique ; consultations des avocats Dehéricourt, Pothuin, Prévost (de Paris) ; Gaudenne, Roger, Falaize, Brehain (de Rouen). – Lettre de Rose à l'abbé Robinet, grand

vicaire de Paris, pour le prier d'indiquer une maison de retraite à Barbette, 29 mai 1751. – Apposition de scellés au presbytère de Raffetot après le décès de ce curé. – Frais d'inhumation, 1770. – Accord entre le nouveau curé, Louis-Alexis Le Berquier, et M. Guillaume Barbette, négociant à Rouen, frère et unique héritier du curé décédé, 19 février 1770. – Lettres de M. Barbette à son fils, 1769-1770 ; – de Langlois, prêtre habitué à Raffetot ; – de M. du Tot-Frontin ; – de M^{me} de Saint-Julien. – Baux des dîmes de la paroisse et de terres appartenant à la Fabrique. – Quelques titres de propriété. – Aveux à Jean de Roüesse, sieur de Beuzevillette, 1672 ; – Jean de Roüesse, 1704 ; – Louis de Roüesse, 1728 ; – Thomas de Thomson, sieur de Rohan, 1748. – Pièces de comptabilité, 1760-1761 ; domestiques hommes aux gages de 72, de 66, et de 60 livres par an ; – domestiques femmes aux gages de 72, 60, 50 livres, plus 6 aunes de toile, par an. – Recettes ; dans une ordonnance, recommandé « de prendre 6 grains de corail rouge trochisque, autant d'yeux d'écrevisses, avec 2 scrupules d'excellent quinquina, un petit nouët de raclure de corne de cerf et d'ivoire ; » signé, Chare. – Cahier des charges de l'adjudication, passée en l'officialité de Rouen, du déport de Raffetot. – Récit du bombardement du Havre, 1759 (2 pièces). – Sceau de M^{gr} de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, et de M^{me} de Saint-Julien.

G. 8491. (Registre.) – 88 feuillets, papier.

1768-1790. – RAIMBERTOT. – Délibérations de la Fabrique. – 1^{er} septembre 1771, Deshays, entrepreneur des ouvrages et l'un des propriétaires de la paroisse, fera le devis des travaux à faire pour la réparation du clocher qui menaçait ruine. – 20 juin 1773, le Trésorier expose « que la charpente du clocher s'ébranle lorsque les cloches sonnent ; que l'ardoise qui l'environne est endommagée, ce qui a nécessité de crocher le clocher sur les pots d'encoignure... Décidé que le clocher serait réparé et assujéti ; que la nef et le portail seraient couverts on neuf. » – Dimanche 4 mars 1781, le Trésorier expose le dommage causé à la couverture de l'église par le *houragan* du mardi précédent. – 20 mai 1781, « il convenait de faire placer à l'arcade du haut de la nef un crucifix avec une suspense. – Décidé qu'il serait fait un crucifix de bois doré, d'environ 1 pied et demi, monté sur 2 comtours de fer représentant 2 seps de vigne, sur lesquels sera porté le Crist ; les dits seps de vigne seront ornés ensemble de 7 grappes de raisins, suivis de feuilles de vigne ; sur les mêmes comtours seront représentés 20 épis de blé ; au dessous de la croix sera un fleuron doré, et, au dessous du fleuron, une grappe de raisin. Aux 2 abouts des comtours sortiront 2 fleuves d'eau peinte en naturel ; la croix, les clous et généralement tout l'ouvrage sera en fer et taule. » Marché pour ce travail avec Antoine-Vincent Bourin, maître serrurier de Paris, domicilié en la paroisse de Saint-Michel d'Ingouville. – 24 octobre 1767, « on mettra des tourniquets aux barrières du cimetière ; on transportera la porte du bas de l'église au bout extérieur du porche ; – on fera faire une ouverture et fenêtre à chaque côté du porche... » – Les filles de la paroisse offrent 240 livres pour avoir une chasuble blanche... On fera faire deux devants d'autel, l'un rouge, l'autre blanc. – Visite de l'église par M. Jean-Baptiste-Pierre Bordier, archidiacre du Grand-Caux ; – par les doyens du doyenné du Havre : Roche, curé de Criquelot-l'Esneval, 3 juillet 1772, 10 juillet 1776 ; – Dubosc, 10 juin 1777. – Curé de la paroisse, Jean-Louis Talbot de Saint Ouen.

G. 8492. (Liasse.) – 5 pièces, papier ; 2 cahiers comprenant 106 feuillets, papier.

1662-1759. – RAIMBERTOT. Comptes de la Fabrique de cette église, de 1662, 1663-1665, 1669-1675, 1680-1743, 1751-1764. – Aux recettes, vente des pommes du cimetière, du pain bénit ; – cierge bénit, loyers. – 1663-1665, pour 4 journées de couvreur, 60 sous. – Tuile achetée au Havre. – 1669-1674, à un marchand menuisier, pour un tabernacle, 45 livres. – Pour un devant d'autel en cuir doré avec les 2 crédences, 18 sous. – A un libraire, relieur de livres, pour avoir relié un missel, 5 livres. – Honoraires du vicaire, 15 livres par an. – 1717, pour 14 journées de couvreur, 21 livres. – Comptes approuvés par Couët, 14 octobre. 1706 ; – par les archidiacres du Grand-Caux : Bernard Le Pigny, 18 octobre 1677 ; – Robin Desbouillons, 28 octobre 1719, 15 octobre 1720, 16 octobre 1722, 23 octobre 1723, 11 octobre 1724, 6 octobre 1727, 7 octobre 1728, 14 octobre 1729, 25 septembre 1730 ; – Bridelle, 8 septembre 1737 ; – Rose, 4 juillet 1742 ; – par les doyens du doyenné du Havre : Bachelier, curé de Saint – Barthélemy, 18 septembre 1713, etc. ; – Pinand, curé de Buglise, 20 septembre 1733 ; – Charüel, curé d'Ecraïnville, 17 février 1739, etc. – A la suite des comptes de la Fabrique, ceux de la Charité de la paroisse, de 1689 à 1743. – 1731, pour les journées

et fournitures pour le banc de la Charité, la table et le petit autel, 9 livres 11 sous 6 deniers. – Curés de la paroisse : Quentin Bénard, 1678 ; – après lui, Pierre Desmares, écuyer, sieur de Grainville jusque vers 1720 ; – Nicolas Grenier de Cauville, 22 novembre 1722 ; – après lui, J.-L. Talbot de Romesnil ou de Saint-Ouen, 1752 et années suivantes.

G. 8493. (Liasse.) – 323 pièces, papier.

1772-1786. – RAIMBERTOT. – Pièces justificatives des comptes de la Fabrique. – 1775, payé, pour le contrôle, de l'élection du Trésorier pour passer bail, 14 sous. – Maison du vicaire couverte en chaume. – 1777, 14 entes, à 35 sous pièce ; – 200 d'épines, à 30 sous le cent ; – journée de manœuvre, 18 sous. – 1781, mémoire des travaux et fournitures faits par Mauduit cadet, chasublier à Montivilliers. – 1785, mémoire des livres fournis par Jacques Acher, marchand tailleur à Bléville : 4 missel, 22 livres ; – 4 processonnaires, 9 livres ; – un hymne noté. 2 livres ; – un *Ordo*, 1 livre 5 sous.

G. 8494. (Liasse.) – 21 pièces, papier.

1759-1786. – RAIMBERTOT. – Comptes de la Fabrique. – 1777-1778, pour la confection du compte, écriture d'icelui et de la copie, compris le voyage de celui qui l'a dressé, 15 livres 8 sous. – 1779-1780, au sieur Hostier, orfèvre à Paris, pour 2 boîtes aux saintes huiles, une custode et une coquille à baptême, 172 livres 12 sous. – 1781-1783, à François Etu, pour 6 journées à faire des trous et à planter des entes, 6 livres 12 sous ; – pour 7 entes, 15 livres 15 sous ; – au sieur Mauduit, chasublier à Montivilliers, pour façon du chasuble solennel, du vert et du violet journalier, du blanc rayé, d'un autre blanc journalier à fleurs rouges, etc., 413 livres. – Curé de la paroisse, Talbot de Saint-Ouen.

G. 8495. (Liasse.) – 3289 pièces, papier.

1691-1772. – RAIMBERTOT. – Pièces justificatives de comptes, sans ordre. – 1743, pouvoir donné au Trésorier Louis Avenel pour faire refondre les 2 cloches, en y employant les deniers du Trésor, et, dans le cas d'insuffisance, en ayant recours à l'emprunt. – 1760, 75 journées de manœuvre, (60 livres. – 1767, réédification du vicariat. – 1769, 31 journées et demie de charpentier, 33 livres 14 sous ; – 126 journées, 130 livres 18 sous. – 1772, honoraires du vicaire, 285 livres par an.

G. 8496. (Liasse.) – 22 pièces, parchemin ; 201 pièces, papier, entre lesquelles 1 cahier cartonné de 47 Feuilletts, papier.

1610-1789. – RAIMBERTOT. – Déclaration des biens de la Fabrique par les curés Desmares et Grenier de Cauville, 1705, 1712, 1725. – Aveux pour biens du Trésor et de la cure de Raimbertot, relevant : des seigneurs de Buglise (à M. de Saint-Luc, Maréchal de France, 1630) ; – de la Franchetablo de Dun (à Jacques de Martonne, sieur de Vergelot, conseiller au Parlement, 1770) ; – de Raimbertot (à François-David Gienier, 1710 ; – à François Grenier, 1752) ; – de Saint-Supplix (à Pierre Costé, Maître en la Chambre des Comptes de Normandie, 1639 ; à Alexandre Costé, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement, 1682, etc...), 1619-1770. – Fondations en l'église de Raimbertot par Sébastien Couillard, curé de cette paroisse, 1638 ; – par Pierre Couillard, prêtre habitué en la même paroisse, neveu du précédent, 1685. – Titres de propriété, contrats de constitution et de revalidation de rentes, 1610-1786. – Acte de nomination de Trésorier, 1770. – Pièces de procédures concernant une contestation entre les curé et propriétaires, d'une part, et Jean Martin, Trésorier, d'autre part, 1767 ; – autres procédures pour divers objets. – Sentence de l'Élection de Montivilliers contre les collecteurs de la taille de Raimbertot, qui avaient compris dans leur rôle les terres d'aumône de la paroisse, 1724. – Quittances de droits d'amortissement. – Extraits des rôles du dixième, 1713-1714 ; – du rôle des décimes en ce qui concernait la Fabrique de Raimbertot, 1757. – Rôle de répartition d'une somme de 1,000 livres, à raison de 3 sous par acre, sur les propriétaires de Raimbertot, en vertu d'un arrêt du Conseil. 1715. – Nouvelle imposition de 1,342 livres 6 sous 11 deniers sur les propriétaires pour des travaux à la nef, au portail et au clocher ; – rôle de répartition ; – compte de Jean Houllémare, syndic de la paroisse, chargé de la

recette et dépense ; – pièces justificatives du dit compte, 1775. – Subhastation des bancs, 1770. – « Registre pour servir de bordereau aux Trésoriers de Raimbertot, contenant les revenus et charges ordinaires, » 1780-1789. – Pièces justificatives de comptes, de 1786-1789. – En 1787, journée de couvreur, 28 sous : – en 1789, gages du vicaire Martin, 257 livres ; – du clerc, Robert Morel, 40 livres. – Vente, en 1746, d'une rente de 18 livres à la confrérie de Notre-Dame-de-la-Purification érigée en l'église de Raimbertot ; – bail fait par la dite confrérie, 1786. – Quelques pièces de cette liasse endommagées par l'humidité.

G. 8497. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 81 pièces, papier, 3 plans.

1678-1782. – RATIÉVILLE (SAINT-GERVAIS DE). – Comptes de la Fabrique, très peu détaillés, de 1678-1689, approuvés par l'archidiacre, Hardouin Rouxel de Médavy, 25 juillet 1682 ; – par les doyens de Cailly : Michel, curé de Cordelleville, 12 octobre 1685 ; – Everard, curé de Biennais, 25 juillet 1681, 15 juillet 1688, 4 juin 1689. – Fondation d'Anne Le Brament, veuve de Claude Deudemare, écuyer, 1786. – Quelques pièces concernant la rente affectée à une autre fondation de Louis Bocquet, curé de Ratiéville, antérieure à 1786. – Déclaration donnée au greffe des gens de main-morte, 1692. – Aveux aux religieux de Fécamp, seigneurs de Fontaine-le-Bourg, 1744-1782. – Baux, 1746-1783. – RÉALCAMP. – Décret des biens de Jean-Jacques Baudouin et de Marie Parent, son épouse. – REMUÉE (LA). – Présentation par Jacques, sire de Matignon, comte de Torigny, baron de Saint-Lô, propriétaire du duché d'Estouteville, de Nicolas Fauconnet, vicaire d'Auberville-la-Renault, à la cure de la Remuée, vacante par la mort d'Etienne Desmonts, 18 juin 1724 ; signature et sceau. – RICARVILLE (SAINTE-CROIX DE). – Procès-verbaux d'ouverture des coffres de la Fabrique et de la Charité, 1744-1778. – Déclaration des biens de la Fabrique, 1715. – Aveux à l'archevêque de Rouen, seigneur de Cliponville ; – à Alexandre-Dominique Le Painturier de Guillerville, seigneur de Ricarville, 1760. – Tableau des obits de la paroisse (informe). – Délibérations pour une augmentation à faire à la maison d'école, 1686. – Marché avec Bredel, pour la confection d'un tableau à la chapelle de la Sainte-Vierge et pour la dorure du cadre, 1760. – Marché avec Antoine Dubois, de Liécourt en Lorraine, demeurant alors à Golleville, pour la fonte de la grosse cloche, 1777 ; – quittances de cet artiste. – Quittances du droit de débite, 1773-1779. – Nomination de quatre notables pour faire un état des indigents de la paroisse ; – rôle de répartition des sommes à lever pour le soulagement des indigents, 1741. – Compte que rend, par devant le bailli de Caudebec, Robert Du Busc, receveur des consignations, de la régie qu'il a eue d'une propriété saisie, à l'instance de Jean Baudry, au nom de la Fabrique, sur Marie-Anne d'Epinay, marquise de Saint-Luc, 1715. – Procès, au bailliage de Caudebec, entre Guillaume Hue, curé de Ricarville, et François Gueudin, prenant le fait de son fermier, au sujet de pièces de terre, 1780-1781. – Consultations des avocats, de Tocqueville, 1741 ; – Le Maître, 1765.

G. 8498. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1616-1787. – RIEUX. – Autorisation donnée par les habitants de cette paroisse, réunis en corps et communauté, au son de la cloche, devant l'église, au collecteur de la taille et à ses consorts, de comprendre dans leur rôle le sieur et la dame Cacheleu, comme taillables, 1721. – RIVILLE. – Aveu baillé par la Fabrique à Pierre de Coutances, seigneur de Riville, pour une pièce de terre relevant de sa seigneurie, 1696. – Dénombrement baillé à François-Paul de Neuville-Villeroy, abbé de Saint-Wandrille, par Robert de Coutances, seigneur du Mesnil-Vasse et de Riville, pour les domaines de Solles à Riville, 1738. – ROGERVILLE. – Aveu de la Fabrique de Rogerville à Pierre-Philippe-Jacques de Villy, seigneur de cette paroisse et de Gonfreville-l'Orcher, 1725, 1726, 1727. – ROLLEVILLE. – Contrats de fondation de Jean Le Nepveu, bachelier en droit canon, curé de la paroisse, 1650 ; – de Jean Quesnel, même année ; – de Charlotte Touzé (donations à la Fabrique et à la Charité de Sainte-Clotilde), 1664 ; – de Daniel Tanquereul, bourgeois du Havre-de-Grâce, 1678. – Aveux aux religieuses de Montivilliers, 1641, 1651, 1664, 1700. – Baux, 1683, 1787.

G. 8499. (Cahier.) – In-folio, 24 feuillets, papier : sans couverture.

1736-1774. – RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. – Délibérations de la Fabrique. – 4 octobre 1739, délibération au sujet de la décoration qu'il convient de faire à la chapelle du côté du midi, nommée la chapelle de M. de Guillerville, pour la mettre en rapport avec la chapelle de l'autre côté,

nommée la chapelle de M. Sonning. – 8 septembre 1740, assignation aux habitants de la paroisse devant le lieutenant général pour se voir condamner à se charger de la nourriture et entretien d'un enfant femelle trouvé au haut de la côte, dans le bois nommé la *Vente-de-Goullet*. – 17 juillet 1753, bénédiction des deux nouvelles cloches, par M. Joseph Beux, curé de la Vieux-Rue, témoin synodal ; nommées *Jacques Véronique* et *Charles Antoine*, par M. Jean-Jacques Haudouville et Jacques Irrebert, négociants de Rouen, et par M^{lle} Marie-Anne Boucachard et M^{me} Marie-Anne Foré, femme de M. Richard Antoine Le Brument. – 2 juin 1757, bénédiction d'une nouvelle chapelle, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, par M. Duhamel, curé d'Alliquierville. – 27 mai 1765, délibération pour la réédification de la croix du cimetière en fer, avec un crucifix en fonte doré en huile et les trois fleurons de pareil métal ; travail confié à M^e Papillon, serrurier à Rouen, paroisse Saint-Nicolas. – 8 mars 1767, obligations du clerc de la paroisse : « Tiendra exactement les écoles, tant pour les garçons que pour les filles, lesquelles commenceront à 10 heures jusqu'à midy, et à 2 heures jusqu'à 4 heures, et, pour ce fait et regard, lui sera payé, par chacun mois, 6 sols par les parents de chaque enfant qui ne fera que lire ; 10 sols pour celui qui écrira, et 15 sols pour ceux qui apprendront l'arithmétique : » le curé s'engage à lui fournir, chaque année, 6 boisseaux de blé ou 14 livres, au choix du dit clerc. — 3 avril même année, permission à un propriétaire de faire construire un banc à ses frais, à condition de ne donner à ce banc que deux pieds dix pouces de largeur sur six pieds de longueur, et qu'il ne soit pas plus haut que celui du Trésor.

G. 8500. (Cahier.) — in-folio. 20 feuillets, papier, non relié plus 1 imprimé de 3 feuillets.

1771-1793. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Délibérations de la Fabrique. — 25 septembre 1774, 30 avril 1775, contre le sieur Le Brument, ancien négociant de Rouen, propriétaire à Ronchorolles, qui avait fait planter autour de la mare commune de Bimare des arbres qui en gâtaient l'eau. — 26 février 1774, délibération pour la réédification du porche et du clocher de l'église. — 7 janvier 1776, contre le clerc pour l'obliger à faire la distribution du pain bénit dans l'église. — 11 août 1776, délibération prise en présence de M. Vasse, procureur du Roi : arrêté, après beaucoup de débats, que les bancs seront subastés par trois publications consécutives. — 27 juin 1779, assemblée des propriétaires réunis en état de commun, contre le sieur De la Mare, pour l'obliger à remettre en état la mare du Carouget. — Annexé au cahier, une sentence du bailliage de Rouen qui ordonne que, du jour de la publication de la présente, les curé et Trésoriers en charge seront tenus d'annoncer, par trois dimanches de suite, la subhastation des bancs de leur paroisse, occupés par les Trésoriers ou leurs veuves, à l'exception néanmoins de ceux qui seroient fondés, » 6 avril 1778. (Imprimé.)

G. 8501. (Registre.) — Petit in-folio, 37 feuillets, papier ; recouvert en parchemin.

1629-1612. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — « Etat de la recepte des deniers, plats et trésor de l'église parroissiale de Ronchorolles-sur-le-Vivier. » – Ecrit dans un autre sens : « Ensuiet le registre concernant la mise... » — 1623-1624, « pour subvenir à l'achapt d'un chazuble de damas blanc, accompagné d'un parement d'autel avec 2 pendantz, de damas caffard de couleur rouge. 15 livres. » — 1626-1627, « payé au prédicateur, pour avoir célébré la messe matutinale, les dimanches et festes de la quadragésime, 30 solz. » — 1628-1629, pour subvenir à l'achapt d'un callice d'argent selon l'ordonnance de Monsieur le grand archidiacre, 60 livres. » — 1630-1631, « payé à maître Jean Roussel, casublier... de Rouen, pour l'achapt d'un contre-autel, etc., 21 livres. »

G. 8502. (Registre.) — In-folio très peu large, 100 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1631-1666. — RONCHROLLES-SUR-LE-VIVIER. — « Etat de la recepte du Trésor principal de l'église parroissiale de Roncherolles-sur-le-Vivier. » Ecrit dans un autre sens : « Etat de la mise. » — Aux recettes, vente de gerbes de blé, de lin, d'œufs aumonés ; quête du cierge bénit ; droits d'inhumation. — 1631-1632, « receu, pour la vente de 413 œufs ausmonéez au Trésor, les dimanches et festes de la quadragésime, par les habitantz, de la parroesse, venduz et adjugez, 110 solz. — Reçu de la collection faite, au dit an 1632. le jour et feste de la Résurrection, pour le cierge bénist, 12 livres 3 sous 9 deniers. » — 1637-1638, « vénérable et discrète personne Daomp Jean De la Forge, prieur de Saint-Michel et soubz-prieur de Saint-Ouen, a donné à la dicte église de

Roncherolles un cyboire d'argent, et pour ce luy sera dit, le dimanche de devant la saint Martin apprez vespres, un *Salve* avec l'antienne et l'oraison de saint Michel. » — 1639, « donné en ceste année un contre-autel avec les rideaux d'incarnat brodé de passement d'or, avec la croix de dentelle d'or et argent, par damoiselle Gabrielle Voisin, vefve de feu George de Bonissent, escuyor. sieur de la Loge, capitaine d'une compagnie de gens de pied entretenue dans le régiment de Mons de la Milleraye, bienfaitrice de l'église et du peuple en ce temps là. — Pour les œufz de Pasques le nombre de 300, 30 soûlz le cent, qui font en tout 7 livres 6 sous, demi cartoron moins. — En l'an 1652, Dom Jean de la Forge, seigneur patron de la paroisse, à cause de son office, donne à l'église un calice d'argent doré, deux chopinettes et un chasuble vert portant l'enseigne de saint Michel, à condition que, le jour de saint Michel, fût chanté après vêpres une antienne du saint archange, etc... Dieu lui donne bonne vie et longue ! Meu à ce faire en partie par la bonne amitié qu'il porte au sieur curé et au soing qu'il a de son église. Ce bon religieux approche de 80 ans,... Dieu lui veille donner la récompense en son paradis ! *Amen*. — Le dimanche ensuivant le sieur curé fit sçavoir au peuple le présent don, dont il est le gardien, et déclara publiquement qu'il n'en prétendoit répondre, en cas qu'il fût volé ou pillé par les gens de guerre, ce qui lui fut accordé ; autrement, il le leur eust : mis sur le buffet pour en disposer à leur entendement. » — 1654, legs de 36 livres par Madame de Bulteau ; perte de 60 sous, à cause du décri des louis d'argent, qui sont revenus à 60 sous, et valaient 70 sous. — Mars 1656, pour le *délais* de Marie Morel, mère de M. le curé, et pour son inhumation dans l'église, 4 livres. — 1660, « Madame de la Loge donne une amende de quelques vaches prises dans son saint-fouin, 60 sous. — Elle donne encore une chape et une chasuble de velours rouge, à ses armes. » — 1663, « la grosse cloche fut rebénite pour la seconde fois, le 26 septembre, et par moy aussi nommée, M. Gosselin et M. du Buisson, diacre. Le sacré nom de *Marie* lui fut continué à cause qu'elle le porte de toute antiquité. » — Dépenses : 1631-1632, « pour l'achat d'une bouteille de vin à employer à la sainte communion, le jour de la Résurrection, 4 sous. » — 1633-1634, à Beauvais, pour la reliure de l'antiphonier, 6 livres. — A Guillaume Abraham, sculpteur et peintre, pour le pilier de la croix, 18 livres. — 1642, à M. Guerente, orfèvre, pour 2 petits *vaisseaux* d'argent, 60 livres. — 1645, pour la penture de l'armoire du banc des Trésoriers, 4 sous. — 1654-1655, tour de l'église refaite. — André de Bonissent, sieur de Roncherolles, Trésorier de la Fabrique. — Comptes vérifiés par les grands archidiacres : Behotte, 10 juillet 1633, 3 juillet 1636, 16 juillet 1637 ; — D'Aguillenguy, 2 octobre 1642, dernier juillet 1649 ; — Robert Le Gornier, dernier juillet 1654, 12 juin 1660 ; — Antoine Gaulde, 31 mai 1663, 25 juin 1665 ; — par Le Royer, vice-général de l'officialité, 30 août 1634 : — par Saulnier, 30 juillet 1635 ; — Fouache, 11 juillet 1639 : — Thomas Pinel, curé de Rebais, doyen de Ry, 27 septembre 1642, 5 septembre 1643, 29 septembre 1646 ; — Charles Dufour, curé de Saint-Maclou de Rouen, prieur de Beaussault, conseiller aumônier du Roi, protonotaire du Saint-Siège, 9 septembre 1641 ; — Pinchon, curé de Saint-Nicolas-d'Aliermont, 29 septembre 1647 ; — Roger, curé de Darnétal, 1^{er} septembre 1618 (contre certains particuliers qui gardaient par devers eux les clefs de l'église, ce qui obligeait le curé de les aller prendre chez eux pour l'administration des sacrements) ; — Vaultier, curé de Saint-Muurice-d'Etelan, 20 octobre 1650 : — Jacques Le Cordier, bachelier en théologie, 10 septembre 1654 ; — De Sahurs, curé de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen, 9 septembre 1653 ; — Pierre Le Crep, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, doyen de Ry, 29 juillet 1655, 20 juin 1657 (le service sera célébré aux heures portées par le règlement : la grand'messe entre 9 et 10 heures ; les vêpres entre 2 et 3 heures ; les petites écoles seront tenues par M. le curé ou autre à sa diligence. Les sages-femmes prêteront serment ; — 17 octobre 1658, 20 octobre 1659, 4 octobre 1661, 10 juillet 1662 ; — Turgis, curé de Saint-Vivien de Rouen, doyen de la Chrétienté, 18 septembre 1655. — Curés de la paroisse, après Carrel : Folliot, 1620-1623, Laurent Rasse, 1634, 1664.

G. 8503. (2 cahiers). — In-folie, 61 feuillets, papier, non reliés.

1667-1697. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Comptes de la Fabrique. — 1676, Jean-Baptiste Bulteau, ci-devant Maître en la Chambre des Comptes, Trésorier de la paroisse. — 1683, « payé au maître de la confrérie du Saint-Sacrement 7 livres 4 sous, suivant la fondation de M. le curé, qui a fondé les messes du mois de la confrérie. » — Extrait du testament de feu M. Laurent Rasse, curé de Roncherolles. — 1684, journée de couvreur, 12 sous. — 1685, marché fait par le curé, les gentilshommes et possédants du bien dans la paroisse, avec Philippe Carrière, pour la couverture de l'église. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Hardouin

Rouxel de Médavy, 26 juin 1683 ; – de Fieux, 10 septembre 1691, 20 octobre 1694 ; – de Y de Seraucourt, 11 juillet 1696, 28 juillet 1697 ; – par Nicolas Le Page, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Martin de Boissay, doyen de Ry, 30 juin 1676, 4 novembre 1677, 30 juin 1678 (le Trésorier moderne fera tout son possible pour faire paver l'église aux lieux nécessaires, devant que l'août soit entré) ; – 30 juin 1679 ; – par Pierre Le Crep, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, ancien doyen de Ry, 20 septembre 1680 ; – Adrien Le Radde, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, 14 octobre 1681, 13 juillet 1688 ; – Nicolas de Bauquemare, curé d'Elbeuf-sur-Andelle, 19 juillet 1689, 18 avril 1690. – Curés de la paroisse après Laurent Rasse : Jean Du Buisson, 1680-1693 ; – P. Bouvet, 1694-1697. – Au commencement du registre, état des revenus de l'église, inventaire des ornements.

G. 8504. (Liasse.) – 3 cahiers comprenant 36 feuillets, papier.

1698-1712. – RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. – 1672, « reçu pour l'inhumation du nourrisson à Michel Bernière, 40 sous ; – d'un enfant en nourrice, 30 sous. » – 1700, 14 journées de maçon à réparer l'église. – « Pour la messe des trépassés et la messe de la Vierge, 10 livres, le surplus *gratis*, veu la pauvreté des questes. – Pour les 2 services de M^{rs} Bulteau, 7 livres 4 sous. » – 7 mai 1702, 10 livres accordées au curé, « sur ce qu'il avoit représenté la nécessité où il estoit d'avoir un clerc pour lui aider à administrer les sacrements, sonner la grande messe les dimanches et festes, sonner l'*Angelus* tous les jours, etc. » – 1712, à M. Perdrix pour façon d'un devant d'autel blanc, 40 livres ; – M^{me} Catherine de Paul, femme de M. François Sonning, écuyer, avait donné le damas dont on *accommoda* le chasuble blanc, et dont on fit plusieurs autres ornements. – 1708, 1 journée à *terrèr*, 10 sous. – Mention de quête pour la construction du logement du clerc. – 12 août 1708, « arrêté, du consentement des propriétaires et principaux habitants et Trésoriers, de donner la jouissance de cette maison à François Alleaume, ainsi que, les fruits du cimetière, au lieu de la pistole qui lui avait été accordée, et ce en considération de son assiduité à instruire la jeunesse et des soins qu'il a rendus ci-devant et qu'il rendra pour remplir les devoirs de clerc. » – 10 novembre 1709, permission donnée par le curé, les propriétaires et Trésoriers, à M. Sonning, « de faire mettre dans le cimetière une tombe sur la fosse de feu daine Catherine de Paul, son épouse, avec telle inscription qu'il avisera bien, et ce en reconnaissance des bien qu'elle a faits de son vivant et à sa mort, et de la charité qu'elle a eue pour les pauvres, avec lesquels sa piété et son humilité l'ont portée de vouloir estre inhumée. « Signé : Sonning de Morival, Bulteau de Préville ; 31 signatures par *mere*, et 8 signatures par noms. – 1710, « à la veuve Guisier, pour avoir fait faire 8 trous et les avoir remplis de brière, et 4 gerbées pour empailler 8 entes que M. Sonning a données, 1 livre 16 sous. » – Comptes vérifiés par les grands archidiacres : de Y de Seraucourt, 15 juin 1699, 1^{er} août 1700, 8 septembre 1701, 12 juillet 1702 ; – A. de Tourouvre, 27 mai 1704, 13 novembre 1705, 4 juin 1706, 1^{er} septembre 1710 ; – par le doyen de Ry, curé de Quèvreuille-la-Milon, 22 octobre 1704. – Curé de la paroisse, Bouvet, 1698.

G. 8505. (Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier, recouvert en parchemin.

1713-1736. – RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. – Comptes de la Fabrique. – 1716, journée d'ouvrier, 10 sous ; – 8 poiriers achetés 18 sous pièce ; – 6 pommiers, à 8 sous pièce. – 1718, journée de couvreur, 15 sous ; – de son fils, 8 sous ; – le mille de tuile, 10 livres ; – le cent de gaulletes, 15 sous. – 1721, mention de la maison d'école. – 1^{er} mars 1723, après publication par 3 dimanches consécutifs, on concède à M. de Guillerville, possesseur de la terre de M. de Bulteau, la chapelle occupée par celui-ci, moyennant offre de 100 livres, à employer à la décoration de ladite chapelle. – 12 mars 1724, Nicolas Blaiset s'engage à faire construire un jubé au bas de l'église avec 2 bancelles tout le long du dit jubé. Les propriétaires et Trésoriers de la paroisse, réunis en état de commun, lui permettent de faire établir, pour lui et pour sa femme et ses descendants, un banc derrière la chapelle de M. Sonning. – 20 octobre 1734, payé, pour la contrôlable du chœur, à M. De Caux, menuisier, 30 livres ; – à M. Mauviel, peintre, 30 livres ; – au même, pour un devant d'autel violet, 20 livres ; – à M. Lambert, peintre, pour 2 devants d'autel. 1 pour le chœur, un autre pour la chapelle de la Sainte-Vierge, 30 livres. – Comptes vérifiés par les grands archidiacres : A de Tourouvre, 15 septembre 1714 ; – Pavyot, 2 octobre 1719, 12 juillet 1725 ; – par les doyens de Ry : Lévesque, curé de Quèvreuille-la-Milon, 21 octobre 1713, 7 octobre 1727 ; – Joseph Beux, curé de

la Vieux-Rue, 20 juin 1733, 27 octobre 1734, 18 septembre 1735. – Curés de la paroisse : P. Bouvet, 1713-1734 : – Doublet, 1735.

G. 8506. (Registre.) – In-folio, 51. feuillets, papier, relié en parchemin.

1735-1765. – RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. – Comptes de la Fabrique. – Aux recettes, quêtes des plats des trépassés, de la Sainte-Vierge et de sainte Véronique. – 1742-1743, journée de plâtrier, 20 sous ; – de manœuvre, 12 sous. – Porche recouvert – 1756, contretable à la chapelle de saint Jean. – « Le dimanche, 26 de may, teste de la Pentecoste, en l'année 1765, la croix de Bimare, donnée par M. Le Brament, a esté bénite par moy Desuslamare, curé de la paroisse. – Le jeudy, 20 mars 1766, la croix du cimetièrre a esté posée et bénite par M. de la Rochefoucauld, grand vicaire et cousin de l'archevêque de Rouen, en présence de M. de Goulion (pour Goyon), archidiacre, et de M. Desuslamare, curé. » – Comptes vérifiés par les grands archidiacres : Terrisse, 23 mai 1742 ; – S^t-Aulaire, 30 septembre 1751 ; – par les doyens de Ry : Le Mercier des Hautes-Loges, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, 11 octobre 1745, 12 juillet 1746, 26 novembre 1749, 20 octobre 1752, 5 octobre 1753, 8 novembre 1754, 8 octobre 1755, 30 septembre 1757 ; – Agnès, curé de Boissay, 18 novembre 1761. – Doublet, curé jusqu'en 1752 ; – après lui, Desusla-mare.

G. 8507. (Registre.) – In-folio, 39 feuillets, papier, relié eu parchemin

1760-1782. – RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. – Comptes de la Fabrique. – 1760, toile verte à poser sur les images de la Trinité, de la Sainte-Vierge et de saint Joseph. – 1765-1766, « au sieur Papillon, pour avoir fait et fourni la croix en fer avec le christ et les fleurs de lys, 50 livres 15 sous. – Pour avoir été quérir une pierre pour faire le piédestal de la croix, 5 livres. – Pour une journée à amasser et charrier du sable et caillou, 5 livres. » – Quelques comptes vérifiés par Agnès, doyen de Ry.

G. 8508. (Registre.) – In-folio. 25 feuillets, papier. relié en parchemin.

1782-1790. – RONCHEROLLES-SUR-LE -VIVIER. – Comptes de la Fabrique. – 1785, « quête de la Sainte Vierge des mains de Thérèse Dauphin, 26 livres 1 sou. – Quête des œufs de Pâques, 2 livres 15 sous. Quêtes des plats de l'église, 23 livres 11 sous. – Reçu des petits bancs, y compris celui de M. le curé, 80 livres 9 sous. – Reçu de M. Le Brument, pour une année de son banc dans la chapelle de la Vierge, 12 livres ; – de M. de Guillerville, pour une année de son banc dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, 12 livres. »

G. 8509. (Cahier.) – In-4°, 6 feuillets, parchemin.

1670. – RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. – Approbation par Antoine Gaulde, doeleur de Sorbonne, vicaire général de l'archevêque de Rouen, sur la demande de Laurent Rasse, curé de Roncherolles-sur-Darnétal, des statuts de la confrérie du Saint-Sacrement de l'Autel, 21 mai 1670 : « Il est ordonné que les maistres eschevin et serviteurs assisteront à l'office divin, le jour et feste de la très sainte Trinité et cle sainte Véronique, patrons de la paroisse. Si quelque frère ou seur venoit à tomber en pauvreté, il sera visité par le maistre et assisté des deniers de la confrairie, et, en cas qu'il vinst à décéder sans laisser un drap pour estre ensevely, il en seraourny vin aux despens d'icelle confrairie. »

G. 8510. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets. papier, relié en parchemin.

1671-1736. – « Ensuit le conte que baille et présente discrete personne M^e Laurent Rasse. presbtre et curé de la parroisse de Roncerolle et le premier maistre de la confrairie du S^t-Sacrement érigée en la parroisse en l'an 1670. Payé à M^e Dupnis., chasublier, pour la casaque du clocheteur, la somme de 5 livres. » – A partir de 1679, interruption des comptes. – « Ce présent livre des comptes a esté délaissé à cause qu'il convient avoir du papier à formulle. C'est pourquoy l'on s'en servira pour employer les noms de ceux qui paieront leurs redevances, et, de l'autre coslé, contiendra l'élection des maistres et frères servant à la dite confrairie. » – En 1672, André de Rouissent, écuyer, sieur de Roncherolles, second maître de la confrérie, rend son compte. – 1681, pour le sermon fait, dans l'octave du Saint-Sacrement, 30 sous.

G. 8511. (Registre.) – In-4°, 51 feuillets, papier, cartonné.

1681-1743. – RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. – Comptes de la confrérie du Saint-Sacrement. – 1688, Antoine le Pigny, écuyer, conseiller du Roi, échevin de Rouen, maître de la dite confrérie. – Compte vérifié par le grand archidiacre Terrisse, 23 mai 1742.

G. 8512. (Registre.) – In-folio, 53 feuillets, papier, écrits.

1745-1793. – RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. – Registre des comptes des maîtres de la confrérie du Saint-Sacrement. – 1755, « Payé au graveur qui a fait la planche pour les frairies, la somme de 30 livres : – payé à l'imprimeur, pour avoir imprimé les frairies, au nombre de 500, 10 livres. » – 8 juin 1755, « nous avons délibéré d'une commune voix, présence de notre curé, que nous consentons qu'il soit fait un drap de corps tant pour la dite confrairie que pour le Trésor et généralement pour tous les habitants de la paroisse, et ce aux frais de la dite, confrairie. » – 1756, « à M. Le Grand, rue de la Grosse horloge, 4 aunes de pluche noire, 38 livres : – à M^{me} la veuve Garand, chasublière, pour damas blanc, 7 livres 6 sous ; – pour la couronne d'épines, effigie du Saint-Sacrement, les 3 têtes de mort et larmes, 11 livres. – Au sieur imprimeur, nommé Machuel, libraire, la somme de 6 livres 10 sols, tant pour 300 de frairies que pour l'acrostiche. » – 1759, au même Machuel, pour 200 de *frairies*, 5 livres. – 1776, tirage des images ou *frairies* à 150 exemplaires. – 1787, 1788, 1789, tirage des *frairies* à 100 exemplaires. – Election du maître, chaque année, en présence du curé qui assiste à la vérification des comptes, lesquels sont également soumis à l'approbation du doyen. – Annexé au registre, un marché, fait le 31 janvier 1755, avec Gouel, pour la gravure de l'image de la confrérie.

G. 8513. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1499-1773. – RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. – Inventaire des titres de la Fabrique, 1739. – Déclarations de ses biens. – Fondations de MM. Jean-Baptiste de Bulteau, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, Thomas Bulteau, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Laurent de Rouen, Pierre Bulteau, écuyer, sieur de Préville, frères, demeurant à Rouen, rue de l'Ecole, paroisse Saint-Laurent : fondent la chapelle de saint Jean-Baptiste dans la nef de l'église de Roncherolles, du côté droit, là où leur famille avait sa sépulture depuis plus de 80 ans, 1689 ; – d'Alexis Castel, 1608 ; – de Nicolas le Planquois, 1652 ; – de Laurent Rasse, curé de Roncherolles ; testament de ce curé, qui desservait la paroisse depuis 45 ans, 1678 ; – de Gabrielle Voisin, veuve de Georges de Bonissent, sieur de La Loge, capitaine d'une compagnie de chevaux légers entretenue pour le service du Roi, fille de Jean Voisin, sieur de Guenonville, Saint-Michel de la Haye, Soquence, et de noble dame Gabrielle de Vallois d'Escoville ; elle dote la chapelle de la Sainte-Vierge et de sainte Véronique et rappelle que dans cette chapelle « gissent le corps de M^e André de Bonissent, conseiller au Parlement dès 1577, décédé le 23 juin 1620, et de noble dame Marie Néel, sa belle-fille, femme de Guillaume de Bonissent, écuyer, sieur de Roncherolles, qui décéda le 8 décembre 1638 (1669). – Quelques titres de propriété relatifs à ces fondations. – Aveu à Loys de Boissay, sieur du lieu, baron de Mesnières, Cailly, seigneur, au droit de la damoiselle sa femme, de la terre de Morgny, 1499. – Copie de l'ordonnance de M^{gr} d'Aubigné, à la suite de la visite qu'il avait faite de l'église de Roncherolles sur-le-Vivier ; on fera faire une chaire à prêcher ; – il sera mis un dais au-dessus du principal autel ; on travaillera à l'établissement d'une maîtresse d'école pour les petites filles, 13 octobre 1715. – Quelques pièces d'un procès intenté, au bailliage de Rouen, au sujet du pain bénit, 1773.

G. 8514. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin : 135 pièces papier, gravure en tête d'une pièce.

1525-1788. – RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. – Pièces de propriété et de procédures concernant les biens de la Fabrique. « Ensuyt la déclaration des frais, mises, journées, voyages, vacations et despens que a faits et actains par devant vous, noz honorez seigneurs, nos seigneurs maistres Guillaume Adoubard et Thomas Postel, conseillers du Roy notre sire en sa court de Parlement, vénérable et discrète personne messire Thomas Leystyvoudois, presbtre, curé de Roncherolles, à rencontre de Martin Boust, recepveur du sieur de Basqueville, » 1525. – Déclaration donnée aux prieur et religieux de Saint-Ouen, seigneurs de Roncherolles-sur-le-Vivier

au droit de l'office de Trésorier de la dite abbaye, par Martin Varnier, nommé pour homme vivant, mourant et confisquant par les curé, Trésoriers et paroissiens, 1680. – Acte de nomination, par les paroissiens, de Guillaume Fournier en qualité d'homme vivant, mourant et confisquant pour le Trésor, 1639. – Baux des biens de la Fabrique, 1721-1788. – Comptes de recettes et dépenses de la Fabrique, 1735-1736. – Quittances du receveur des rentes de l'abbaye de Saint-Ouen, 1697-1731. – Quittances des droits d'amortissement, et des décimes. – Certificat de décès à la Madeleine de, Rouen, 1687 ; en tête gravure représentant le *Noli me tangere*.

TABLE

DU SIXIÈME VOLUME DE LA SÉRIE G.

NOTA. – *Les chiffres indiqués dans cette Table renvoient aux numéros d'ordre mis en tête de chaque article.*

PAROISSES DE ROUEN :

Notre-Dame-de-la-Ronde.....	G. 7371-7483
Saint-Patrice.....	G. 7484-7521
Saint-Paul.....	G. 7522-7526
Saint-Pierre-du-Châtel.....	G. 7527-7547
Saint-Pierre-l'Honore.....	G.7548-7549
Saint-Pierre-le-Portiei.....	G.7550-7560
Saint-Sauveur.....	G. 7561-7584
Saint-Sever.....	G 7585-7613
Saint-Vigor.....	G 7614-7649
Saint-Vincent.....	G 7650-7753
Saint-Vivien.....	G 7754-7904

EGLISES PAROISSIALES, CURES ET FABRIQUES EN DEHORS DE ROUEN :

Abancourt.....	G. 7905
Alliquerville.....	G. 7905
Allouville (Saint-Quentin de).....	G. 7906
Ambourville.....	G. 7007
Amfreville-la-Mi-Voie.....	G. 7908
Anceaumeville.....	G. 7908
Ancourt.....	G. 7908
Ancourteville.....	G. 7908
Ancretteville-sur-Mer.....	G. 7908
Ancretièville-l'Esneval.....	G. 7908
Angerville-la-Martel (Saint-Martin d').....	G. 7909-7918
Anglesqueville-la-Bras-long.....	G.7919-7933
Anglesqueville-sur-Saône.....	G. 7934-7936
Anneville-en-Caux.....	G. 7937-7938
Anneville-sur-Seine.....	G. 7939
Anvéville.....	G. 7939
Anquetierville.....	G 7940-7941
Arques.....	G. 7912-7947
Aubéguimont.....	G. 7948
Auberbosc.....	G. 7948
Auberville-la-Campagne.....	G. 7949
Auberville-la-Manuel.....	G. 7949

Auberville-sur-Yères.....	G. 7949
Auppegard.....	G. 7949
Auffay (Notre-Dame d')	G. 7950-7968
Aumale (Saint-Pierre-d').....	G. 7969
Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen (Les).....	G. 7970-7073
Authieux-sur-Clères (Les).....	G. 7974
Authieux-sous-Bellencombres (Les).....	G. 7974
Autretot	G. 7975-7977
Auzouville-l'Esneval	G. 7978
Auzouville-sur-Ry.....	G. 7978
Avesnes	G. 7979
Avremesnil	G. 7979
Bailly-en-Rivière.....	G. 7980
Baons-le-Comte	G. 7981
Bardouville (Saint-Michel de)	G. 7982
Baromesnil ou Basomesnil.....	G. 7982
Beaumets.....	G. 7982
Baudribosc	G. 7982
Beunay.....	G. 7983-7990
Beauville	G. 7991
Bébec.....	G. 7992
Bec-aux-Cauchois	G. 7992
Bec-Crespin (Notre-Dame du).....	G. 7992
Bec-Crespin (Saint-Martin du).....	G. 7992
Belbeuf.....	G. 7993
Belleville-en-Caux (Saint-Wandrille de)	G. 7994
Bellozanne.....	G. 7994
Bénarville	G. 7995-7997
Bénesville (Notre-Dame de)	G. 7998-7999
Bennetot	G. 7800
Bénouville (Saint-Pierre de).....	G. 7800
Bénouville (Saint-Pierre de).....	G. 8001-8006
Bermonville (Notre-Dame de)	G. 8007
Bernières, dit ancienn ^t Beuzemouchel	G. 8008-8012
Bertreville (Notre-Dame de)	G. 8013
Bertrimont (Saint-Pierre de).....	G. 8014-8015
Betteville	G. 8016
Beuzeville-la-Giffard	G. 8017
Beuzeville-la-Grenier.....	G. 8018-8026
Biennais.....	G. 8027
Biville-la-Martel.....	G. 8027
Biville-la-Rivière (Saint-Pierre de).....	G. 8028
Blacqueville	G. 8029
Blangy	G. 8029
Bléville.....	G. 8029
Bolbec	G. 8029
Bolleville.....	G. 8029
Blosseville-Bonsecours.....	G. 8029
Blancmesnil (Saint-Martin de).....	G. 8030-8032
Bocasse (Le).....	G. 8033
Boisguillaume (La Trinité du).....	G. 8034-8035
Bois-Hérault.....	G. 8036

Bois-Hullin (Saint-Pierre du)	G. 8036
Bois-l'Evêque.....	G. 8036
Bois-Robert	G. 8036
Boos	G. 8037
Bosc-Edeline	G. 8038
Bosc-le-Hard	G. 8038
Boscrocourt (Sainte-Marguerite de).....	G. 8039
Bosc-Roger (Le).....	G. G. 8039
Bosville	G. 8039
Boudeville (Saint-Pierre de).....	G. 8040-8041
Bourdainville.....	G. 8042
Bourg-de-Saâne.....	G. 8043
Bourg-Dun (Le).....	G. 8044-8045
Bouville.....	G. 8046
Brémontier-en-Bray	G. 8047
Bretteville (doyenné de Valmont).....	G. 8047
Bretteville-sous-Tôtes (Notre-Dame de).....	G. 8047
Bretteville-sous-Tôtes (Notre-Dame de.).....	G. 8048-8049
Buglise	G. 8050
Bully (Saint-Eloi de)	G. 8050
Cailly.....	G. 8051
Canehan.....	G. 8051
Canouville	G. 8051
Canteleu près Rouen	G. 8051
Canville (Saint-Martin et Notre-Dame)	G. 8051
Cany	G. 8051
Carville-sur-Héricourt	G. 8052-8056
Caudebec-en-Caux	G. 8057-8058
Caudebee-lès-Elbeuf	Gt 8059-8061
Cauville	G. 8062
Celloville.....	G. 8062
Claville-Motteville	G. 8062
Cideville	G. 8063
Cléon	G. 8064
Clères	G. 8065
Cléville.....	G. 8066
Colmare.....	G. 8067
Contremoulins.....	G. 8067
Cordelleville.....	G. 8067
Cordelleville.....	G. 8068-8069
Cottévrard.....	G. 8070-8072
Coudray (Le).....	G. 8073
Crasville-la-Mallet	G. 8074
Criel.....	G. 8075-8088
Crique (La).....	G. 8089
Criquetot-le-Mauconduit.....	G. 8090-8091
Criquetot-l'Esneval	G. 8092
Criquetot-sur-Longueville.....	G. 8093
Croisy	G. 8094
Croixmare.....	G. 8094
Darnétal.....	G. 8095
Dénestanville.....	G. 8095

Draqueville (Saint-Etienne de).....	G. 8095
Duclair.....	G. 8095
Déville-lès-Rouen	G. 8096-8107
Dieppe (Saint-Jacques de).....	G. 8108-8120
Dieppe (Saint-Rémy de).....	G. 8121-8126
Doudeville.....	G. 8127-8129
Ecalles-Alix.....	G. 8130
Ecrainville	G. 8131-8133
Ecretteville-les-Baons	G. 8134-8135
Ecretteville-sur-Mer	G. 8136-8139
Ectot-l' Auber	G. 8140-8141
Elbeuf-sur-Seine (Saint-Jean et Saint-Etienne d')	G. 8142-8143
Envermeu	G. 8144.
Envronville.....	G. 8145-8146
Epinay-sur-Anbette (Notre-Dame d')	G. 8147-8148
Epinay-sur-Duclair.....	G. 8149-8150
Epinay-sous-Mortemer (Notre-Dame d').....	G. 8151-8155
Epouville (Saint-Denis d')	G. 8156-8158
Epreville-sur-Ry.....	G. 8159
Equiqueville (Saint-Vaast d').....	G. 8159
Ermenouville.....	G. 8159
Ernemont (Saint-Martin d')	G. 8160
Ernemont-la-Villette	G. 8161-8163
Esteville (Saint-Firmin d')	G. 8164-8167
Etalonde (Notre-Dame d')	G. 8168
Etran	G. 8168
Etretat	G. 8168
Eu (Notre-Dame d')	G. 8169-8207
Eu (Saint-Jacques d')	G. 8208-8224
Eu (Saint-Jean d').....	G. 8225-8254
Eu (la Trinité d')	G. 8255-8266
Fécamp.....	G. 8267
Ferté-Saint-Sanson (La)	G. 8268
Flamanville-l'Esneval (Notre-Dame.....	G. 8268de)
Flamanvillette (Notre-Dame de)	G. 8268
Floques	G. 8268
Fontaine-la-Mallet.....	G. 8269
Fontaine-le-Dun	G. 8269
Fontaine-le-Bourg	G. 8270-8273
Fontaine-sous-Préaux.....	G. 8274-8275
Fontelaye (la)	G. 8276
Fontenay.....	G. 8277
Forges-les-Eaux	G. 8278
Fossé (Le).....	G. 8279
Foucard-Ecalles.....	G. 8280
Franqueville (Notre-Dame de)	G. 8281
Franquevillette (Notre-Dame de)	G. 8282-8286
Frenaye (La).....	G. 8287
Freneuse	G. 8288-8297
Fresles	G. 8298
Fretteville.....	G. 8299-8301
Freuleville	G. 8302

Gaillarde (Notre-Dame de la)	G. 8303
Gainneville (Saint-Pierre de)	G. 8304-8305
Gainneville	G. 8306
Gerville.....	G. 8306
Gonfreville-l'Orcher	G. 8306
Gonnetot (Saint-Pierre de)	G. 8307
Gonneville-les-Hameaux	G. 8308
Gournay (Notre-Dame de), arrondissement de Neufchâtel	G. 8308
Gournay (Notre-Dame de)	G. 8308
Gousseauville	G. 8308
Graimbouville	G. 8308
Graincourt	G. 8308
Grandcamp	G. 8308
Gonzeville (Saint-Sanson de).....	G. 8309
Grainville-l'Allouette.....	G. 8310
Grainville-la-Renard	G. 8311
Grainville-la-Teinturière	G. 8311
Grandcamp (Saint-Michel de).....	G. 8312
Grandes-Ventes (Les)	G. 8312
Graville.....	G. 8312
Grèges	G. 8313
Grény.....	G. 8313
Grémonville	G. 8314-8319
Grugny	G. 8320
Grigneuseville	G. 8320
Grosmesnil	G. 8320
Guebaville.....	G. 8320
Guerville.....	G. 8320
Guillemécourt.....	G. 8320
Gueures	G. 8320
Gueutteville.....	G. 8320
Harencourt (Saint-Etienne de)	G. 8321
Harfleur	G. 8321
Hattenville (Saint-Pierre de)	G. 8322
Haucourt.....	G. 8323
Haudricourt	G. 8323
Hautot-sur-Dieppe.....	G. 8323
Hautot-Saint-Sulpice.....	G. 8323
Hautot-l'Auvray (Saint-Martin de)	G. 8324
Havre (Saint-François du).....	G. 8325-8327
Hénouville.....	G. 8328
Hermanville.....	G. 8328
Hertelay (Le).....	G. 8328
Heugleville-sur-Scie.....	G. 8329-8335
Hodenger.....	G. 8336
Houlme (Le).....	G. 8336
Houssaye-Béranger (La)	G. 8336
Hugleville-en-Caux	G. 8337-8338
Ifs (les)	G. 8339
Ingouville près du Havre.....	G. 8339
Innocents (Les).....	G. 8339
Isneauville près Rouen	G. 8339

Isneauville près Rouen	G. 8340
Lillebonne (Notre-Dame de)	G. 8341
Lillebonne (Saint-Denis de)	G. 8342
Leuqueue (Saint-Jean-Baptiste de la)	G. 8343
Malaunay (Saint-Nicolas de)	G. 8344
Malleville-lès-Grès.....	G. 8344
Maniquerville	G. 8344
Manneville-ès-Plains.....	G. 8345-8352
Manneville-la-Goupil.....	G. 8353
Mannevillette	G. 8353
Marques.....	G. 8353
Massy	G. 8353
Mathonville	G. 8353
Martainville-sur-Ry.....	G. 8354-8362
Martinèglise	G. 8363
Mauquenchy.....	G. 8364
Millebosc.....	G. 8364
Monchaux.....	G. 8364
Monchy	G. 8364
Mont-aux-Malades	G. 8364
Mélamare	G. 8365
Menerval	G. 8366
Mesnières	G. 8366
Mesnil-Geffroy.....	G. 8366
Mesnil-Rault.....	G. 8366
Mesnil-Réaume	G. 8366
Mesnil-Rury	G. 8366
Mentheville	G. 8367-8373
Mesnil-sous-Lillebonne	G. 8374
Meulers.....	G. 8374
Montcauvaire	G. 8375-8378
Montebourg.....	G. 8379
Montigny.....	G. 8379
Monville.....	G. 8379
Mortemer.....	G. 8379
Montivilliers (Sainte-Croix de).....	G. 8380
Montivilliers (Saint-Germain de).....	G. 8380
Montivilliers (Saint-Sauveur de).....	G. 8381-8392
Montmain (Saint-Nicolas de).....	G. 8393-8395
Montreuil.....	G. 8396
Mont-Roty	G. 8397-8400
Morgny (Notre-Dame de)	G. 8401-8414
Motteville.....	G. 8415
Moulineaux	G. 8416
Nesle-Normandeuse	G. 8417
Neufchâtel (Notre-Dame de).....	G. 8417
Neufchâtel (Saint-Jean de).....	G. 8417
Neuville-Champ-d'Oisel (La)	G. 8417
Neuville-sur-Eaune	G. 8417
Neufmarché.....	G. 8418-8422
Neuville-le-Pollet.....	G. 8423
Néville.....	G. 8424-8430

Nointot	G. 8431
Octeville	G. 8432
Oherville.....	G. 8433
Orival près Elbeuf	G. 8434
Ourville (Notre-Dame d')	G. 8435-8436
Parc-d'Anxtot (Le).....	G. 8437
Penly.....	G. 8438-8439
Petit-Quevilly (Saint-Pierre du)	G. 8440-8156
Pissy (Saint-Martin de)	G. 8457-8459
Petiville	G. 8460
Pommereux	G. 8461
Pommeréval (Saint-Nicolas de)	G. 8462-8468
Pôville (Saint-Pierre de).....	G. 8469-8471
Préaux.....	G. 8472-8479
Prée (La).....	G. 8480
Prétot	G. 8481
Preuseville.....	G. 8482-8483
Quevillon.....	G. 8484
Quincampoix	G. 8485-8488
Radicatel.....	G. 8489
Raffetot.....	G. 8490
Raimbertot.....	G. 8491-8496
Ratiéville	G. 8497
Rieux	G. 8498
Roncherolles-sur-le-Vivier.....	G. 8499-8514



ROUEN IMPRIMERIE JULIEN LECERF.